



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

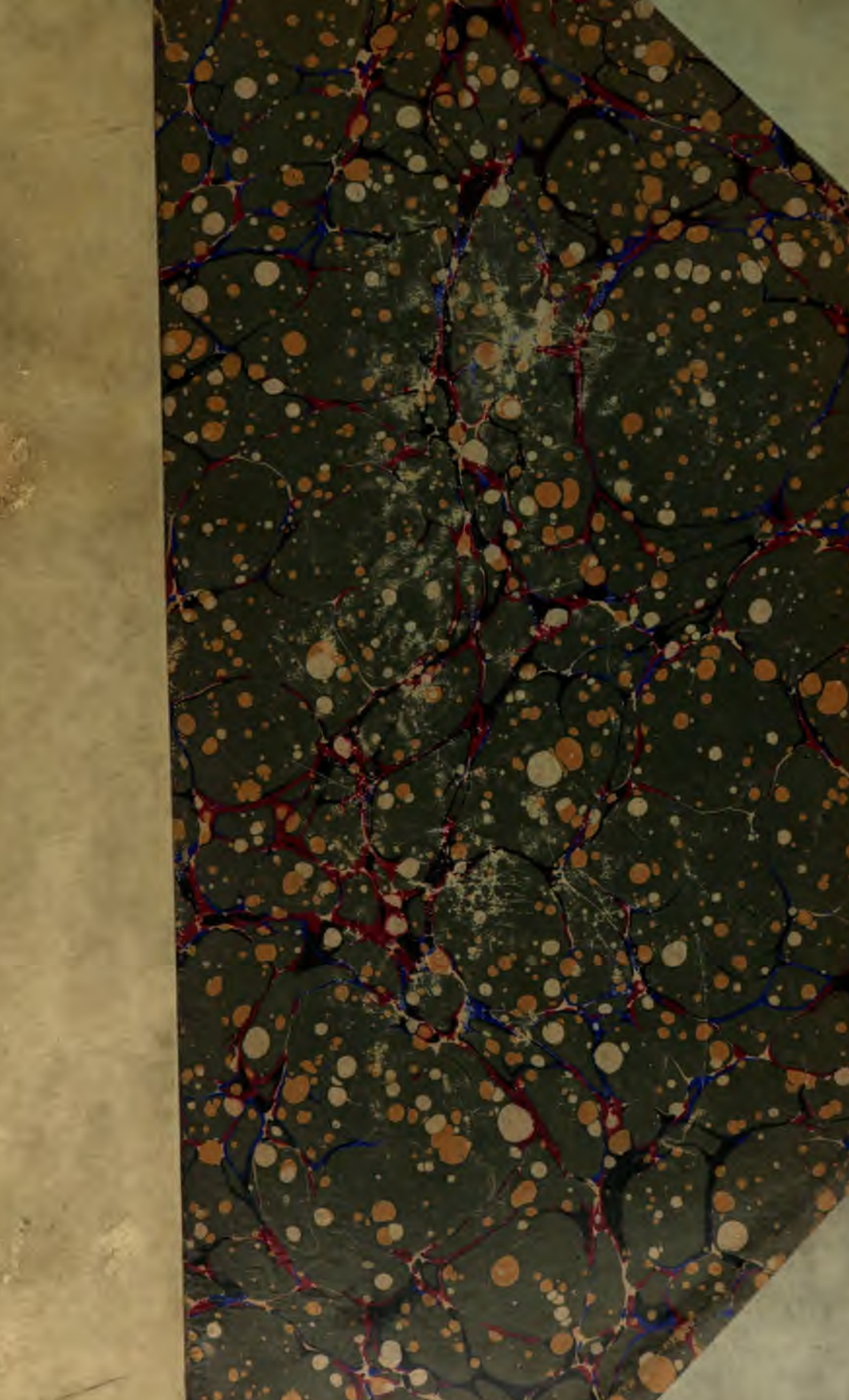
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



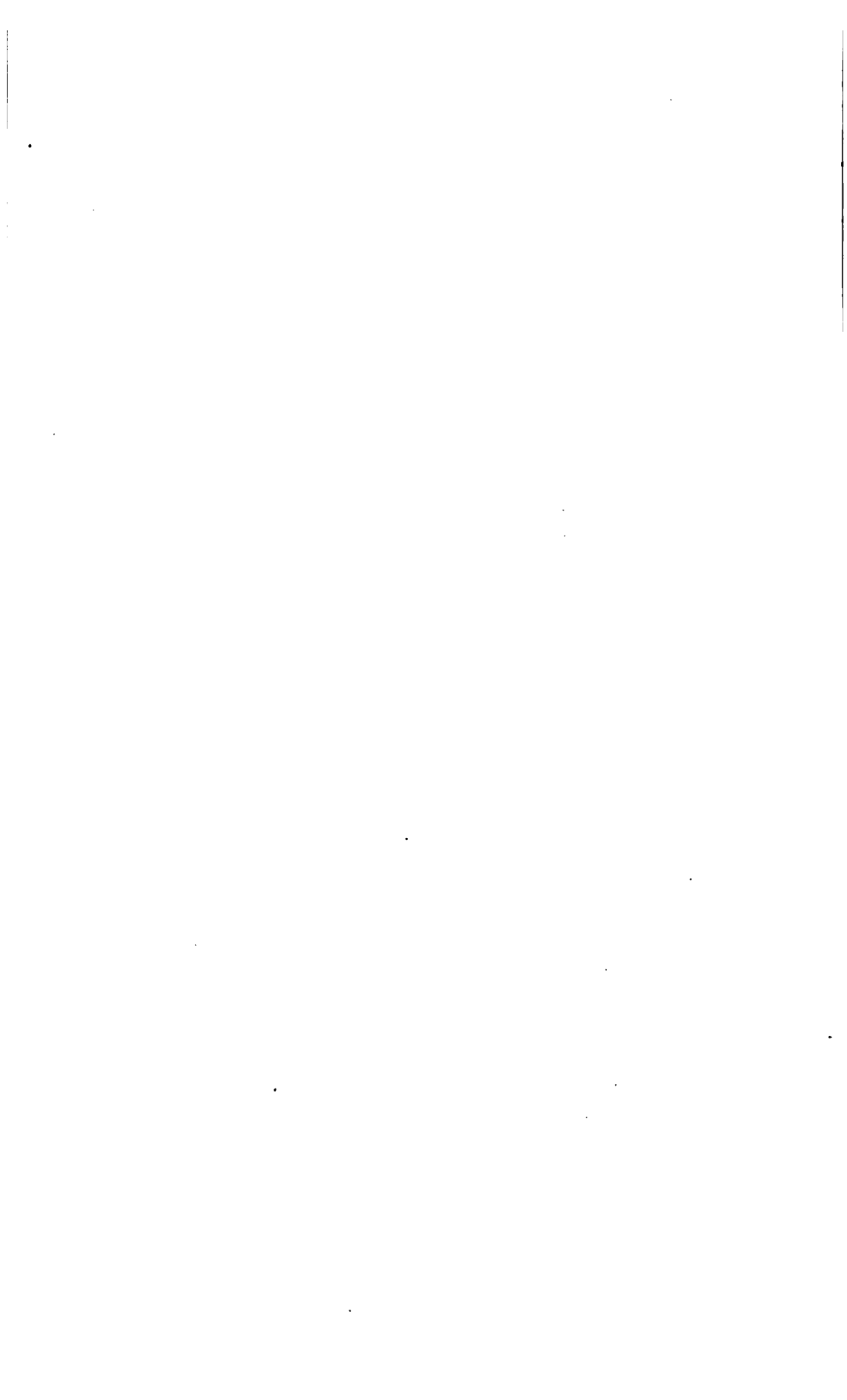
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class













REVUE 40
DES
DEUX MONDES

FRANÇOIS BULOZ, FONDATEUR.

LXXIV^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME VINGT ET UNIÈME

1^{re} LIVRAISON

1^{er} MAI 1904



PARIS

15, rue de l'Université, 15

LONDRES

BAILLIÈRE TINDALL & COX
8, Henrietta street, Strand.

P. ROLANDI

20, Berners-street, Oxford-street.

HACHETTE & C^o

18, King William-street, Charing-Cross.

DULAU & C^o, 37, Soho sq. — DAVID NUTT, 57, Long Acre. — A. SIEGLE, 30, Lime Street
NILSSON & C^o, 16-18, Wardour street, W.

SAINT-PÉTERSBOURG, ZINSERLING, SOCIÉTÉ M. O. WOLFF, C. RICKER, VIOLET.

MOSCOU, GAUTHIER, WOLFF. ODESSA, ROUSSEAU.

VARSOVIE, GEBETHNER ET WOLFF, VIOLET. ATHÈNES, NILSSON.

BRUXELLES, RAMLOT, N. LEBEGUE ET C^o. LIÈGE, J. BELLENS.

LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES. ROME, BOCCA, LOESCHER.

TURIN, BOCCA, CASANOVA. MILAN, BOCCA, FLORENCE, VIEUSSEUX.

BERLIN, BROCKHAUS, ASHER.

LEIPZIG, BROCKHAUS, A. TWIETMEYER, LE SOUDIER, MAX RUBE.

VIENNE, BROCKHAUS, G. FRICK, GÉROLD ET C^o. BUCAREST, SOTHSCHER ET C^o.

STOCKHOLM, C. FRITZE, GENÈVE, PH. DÜRR.

MADRID, CAPDEVILLE. BARCELONE, VERDAGUER. LISBONNE, RODRIGUES.

BUENOS-AYRES, C. M. JOLY Y C^{ia}. LA HAVANE, MIGUEL ALORDA.

NEW-YORK, CHRISTERN, BRENTANO, SAMPERS, STECHERT, THE INTERNATIONAL NEWS C^o.

BOSTON, CARL SCHOENHOF, THE NEW ENGLAND NEWS C^o.

LIVRAISON DU 1^{er} MAI 1907

- I. — UN DIVORCE, PREMIÈRE PARTIE, par **M. Paul Doumer**, de l'Académie française.
 - II. — LES TRANSFORMATIONS DU MAROC. — LE MAKAZI, par **M. le comte d'Haussonville**, de l'Académie française.
 - III. — MADAME DE MAINTENON ET MADAME DE CAYLUS, par **M. le comte d'Haussonville**, de l'Académie française.
 - IV. — ERNEST CURTIUS, D'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par **M. A. Bossert**.
 - V. — LE RETOUR DE VARENNES (JUN 1791). — II. LE RETOUR DE VARENNES, par **M. G. Lenôtre**.
 - VI. — LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ET L'OPINION EUROPÉENNE, par **M. René Pinon**.
 - VII. — REVUE MUSICALE. — IMPRESSIONS GRÉGORIENNES DE LA MUSIQUE DE ROME, par **M. Camille Bellaigue**.
 - VIII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par **M. Francis Charmes**.
 - IX. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.
-

LA REVUE DES DEUX MONDES

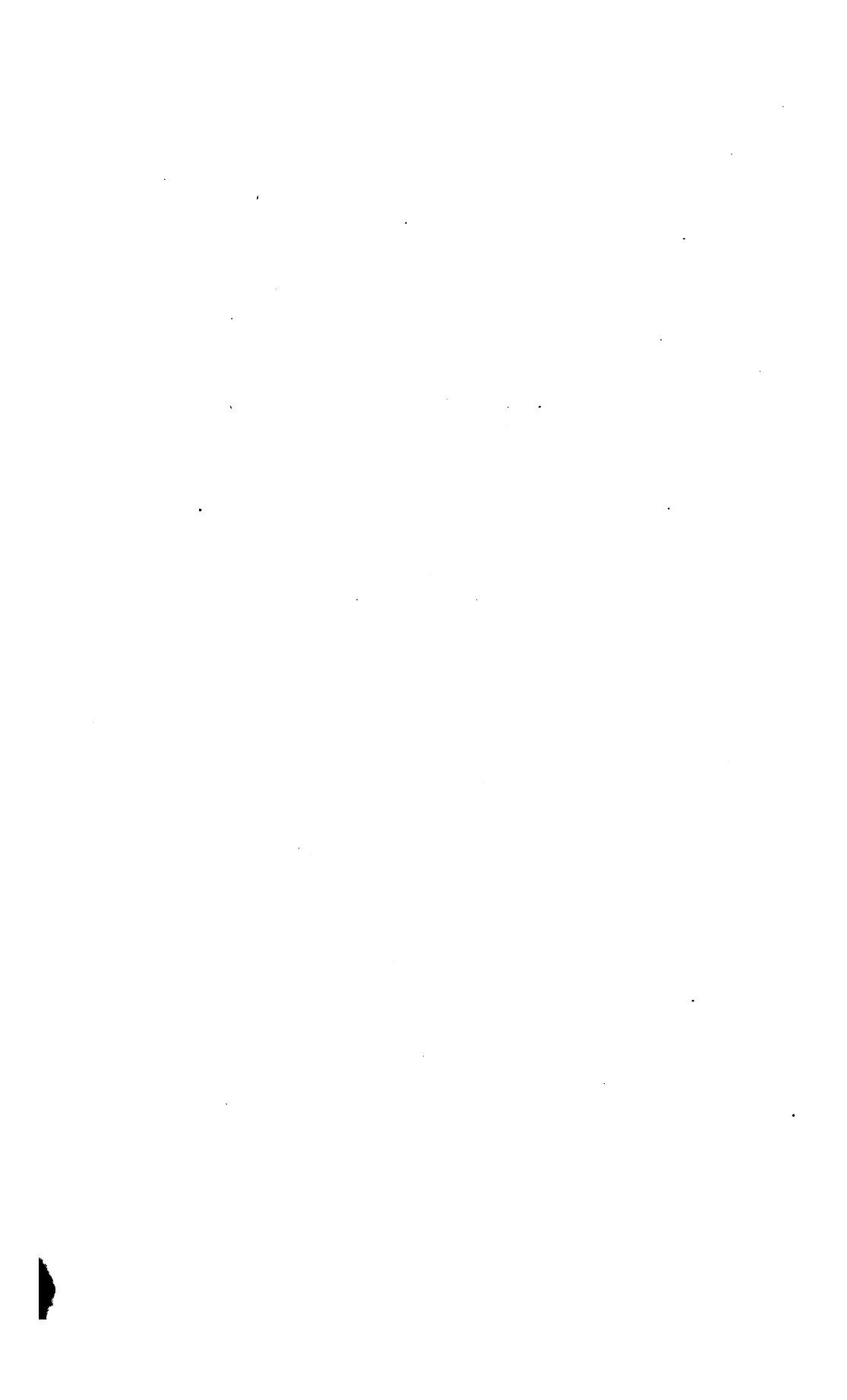
PUBLIERA DANS SES PROCHAINES LIVRAISONS

La Princesse d'Erminges, par M. MARCEL PRÉVOST. — **Au-dessus de l'Abîme**, par TH. BENTZON. — **Monsieur Chambalot**, par M. PAUL DOUMER. — **Le Prisme**, par MM. PAUL ET VICTOR MARGUERITE. — **L'Isolation**, par M. RENÉ BAZIN, de l'Académie française. — **Claire**, par M. le vicomte E.-M. DE VOGÜÉ, de l'Académie française.

*Toute traduction ou reproduction des travaux de la
REVUE DES DEUX MONDES
est interdite dans les publications périodiques de la France et de l'étranger
y compris la Suède, la Norvège et la Hollande.*

REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXIV^e ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE



REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXIV• ANNÉE — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME VINGT ET UNIÈME



PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 13

1904

PRESERVATION
REPLACEMENT
REVIEW 3/19/87
SD no funds

AP20
R34
1904:3

UN DIVORCE

PREMIÈRE PARTIE

I. — L'IMPASSE

Quand M^{me} Albert Darras eut tourné la rue de Vaugirard pour entrer dans la rue Servandoni, l'aspect sévère de cet étroit couloir de vieilles maisons, si voisin pourtant de la rue du Luxembourg où elle habitait, augmenta encore son appréhension. Ses courses l'avaient fait passer là des centaines de fois, sans qu'elle observât jamais le triste aspect de ce coin de Paris, qui, tout d'un coup, et dans la disposition d'esprit où elle était, la saisit de surprise. Elle s'arrêta une minute pour regarder le délabrement des façades tassées, affaissées sur elles-mêmes, la solitude du mince trottoir sans promeneurs, presque sans boutiques, le haut mur gris de Saint-Sulpice, au fond, et, sur ce décor de silence, la pesée d'un ciel froid de mars, tendu et noir. Si près d'oser une démarche grave, qui risquait de bouleverser son existence intime, cette femme tourmentée sentit de nouveau faiblir une résolution, bien réfléchie pourtant et nourrie pendant tant de jours, à travers tant de luttes secrètes ! Un dernier combat passa sur son visage, qui demeurait, à quarante ans passés, joli encore par la finesse préservée des traits, la délicatesse intacte du teint, un je ne sais quoi de frémissant qui trahissait une sensibilité restée vive et neuve. Même en proie au souci qui la contractait, cette physionomie n'avait pas son âge.

La taille mince, la démarche alerte, le port souple de la tête s'accordaient avec cet air de jeunesse que démentaient à peine les fils d'argent mêlés à l'or des cheveux et le cercle bleuâtre des paupières, comme meurtries de lassitude. Mais si les insomnies et les inquiétudes avaient cerné ces grands yeux d'un brun doux, elles n'en avaient pas terni l'éclat velouté qui donnait une grâce plus prenante encore à la beauté blonde de cette femme. Qu'elle eût d'ailleurs la conscience et l'entente de cette beauté, l'élégance, effacée à la fois et soulignée, de sa mise le révélait. Visiblement, elle avait voulu obtenir un savant effet d'harmonies sobres et chaudes. Une touffe de violettes de Parme relevait son chapeau de loutre, sa jaquette de la même fourrure retombait sur une jupe de drap couleur pensée. Certaines toilettes, à Paris, par le fini de leur détail et la ligne de leur ensemble, classent une femme aussi certainement qu'un officier son uniforme et ses galons. Depuis les bracelets qui luisaient sur ses poignets au bord du manchon, jusqu'aux fines chaussures apparues sous la jupe à longs plissés, tout chez Gabrielle Darras dénonçait une personne de la haute bourgeoisie française, de cette classe à la fois comblée et discrète, où se perpétue, malgré l'envahissement de l'exotisme, le goût traditionnel de notre pays. Hélas ! si le caractère un peu paré de cette toilette décelait chez celle qui l'avait combinée un désir de plaire et de garder son rang, trop naturel, — la suite de cette histoire le démontrera, — dans une situation anormale, cette coquetterie et cet orgueil appartenaient déjà au passé, comme aussi les années de bonheur qui avaient pu seules lui conserver si longtemps cette fleur de jeunesse dans son automne commençante. Le présent, c'était l'anxiété qui l'immobilisait sur le pavé de la vieille rue. C'était l'hésitation dernière avant une visite, peut-être irréparable pour son repos. C'était la détresse d'une agonie morale, arrivée à une période aiguë, et qui, soudain, se résolut dans une détermination violente. M^{me} Darras esquissa un geste d'impatience révoltée, elle se répéta à mi-voix, comme pour suggestionner sa défaillante énergie, ces mots de volonté :

— Demain rien n'aura changé, rien, rien, rien... A quoi bon attendre ?

Et, d'un pas devenu maintenant ferme, elle commença d'aller, la tête levée, regardant les numéros les uns après les autres jusqu'à celui de la maison qu'elle cherchait et dont la vétusté la

fit de nouveau frissonner. Cette bâtisse, orientée vers le Nord et sinistrement humide, datait d'une époque où la rue, habitée longtemps par le fossoyeur de Saint-Sulpice, s'appelait encore rue des Fossoyeurs. Rien n'avait changé depuis cent ans dans cette construction édiflée, en deux fois, lors du Directoire, puis sous l'Empire, sur les débris de quelque jardin de couvent, par un de ces entrepreneurs au rabais qui foisonnèrent alors. Ils n'avaient à leur service, grâce à l'universel désarroi des guerres, que de mauvais apprentis sans éducation technique. Aussi ceux de leurs ouvrages que la réfection du Paris moderne a épargnés, offrent-ils des exemplaires minables de maçonnerie gâchée et d'ignorante architecture. L'ensemble de cette maison-ci se composait d'un premier corps de logis, haut de deux étages, que des ailes en retour rattachaient à une sorte d'hôtel à fronton, édifié évidemment en premier lieu et que décorait une prétentieuse rangée de bustes copiés sur l'antique : un Antinoüs, un Apollon, une Diane. Des X en fer affleuraient partout sur le crépi lézardé, les murs ne tenant plus que par la force des clefs. La disposition actuelle des bâtimens en faisait une petite cité, desservie par des escaliers distincts. Ils prenaient leur point de départ sur une cour pavée, au centre de laquelle l'industrie du concierge avait aménagé un fantastique jardinet. Des arbustes plantés à même des bacs poussaient, dans cette atmosphère sans soleil, un maigre feuillage. Des récipiens de métal, jadis bidons de pétrole ou boîtes à conserves, étaient là, garnis de terre. Des plantes grimpantes devaient en surgir, puis s'enlacer à un treillis de bois et de fil de fer érigé en une petite tonnelle. L'ingénieux personnage était justement occupé à compliquer encore ce rustique appareil lorsque M^{me} Albert Darras, après avoir vainement frappé au carreau de la loge vide, poussa la porte à claire-voie qui séparait la voûte et la cour. A l'appel du timbre, le jardinier amateur tourna la tête, sans d'ailleurs se déranger de sa besogne, et sa voix se fit presque brutale pour répondre à la question de la visiteuse, formulée d'un accent étouffé :

— Monsieur l'abbé Euvrard est-il chez lui ?...

— Je n'en sais rien... Le plus sûr est que vous montiez y voir. L'escalier à gauche, au second étage, la porte à droite. Vous ne pouvez pas vous tromper... Sonnez fort. C'est un grand savant, à ce qu'on dit, et les grands savans sont toujours dans la lune...

La rudesse de cet homme prouvait simplement qu'il gérait

un immeuble peuplé de petits locataires trop nombreux et recevait peu de pourboires. M^{me} Albert Darras en rougit comme d'un affront personnel. Quoique sa démarche auprès du vieux prêtre, peu considéré de son concierge, ne fût en aucune façon compromettante, elle la faisait pourtant à l'insu de tout son entourage, notamment de son mari. Il lui sembla, dans son remords de son action clandestine, que le regard insolent du rustre interprétait sa présence ici d'une manière insultante. Ce fut donc en se hâtant et baissant la tête qu'elle s'engagea par la porte indiquée, dans la cage d'un pauvre escalier de bois sans tapis, aux marches bien souillées, bien déjetées. Si elle avait été capable de réflexions pareilles, à cette minute, elle eût été frappée du contraste entre ce misérable gîte où s'était réfugié celui qu'elle cherchait et l'endroit où elle était allée le demander quelques jours auparavant. Rendons dès maintenant au Père Euvrard l'appellation à laquelle lui donne droit sa qualité d'Oratorien. Il figurait sous ce titre, sur l'*Annuaire* de l'Institut, comme membre libre de l'Académie des Sciences, avant les abominables mesures de 1903 contre les congrégations. Son adresse était alors au n° 4 du quai des Célestins, dans ce débris du magnifique hôtel Fieubet, construit par Mansart, et dont son ordre avait fait le collègue Massillon. Qu'un mathématicien illustre, au bord de la vieillesse, doive quitter sa communauté, son paisible cabinet d'études et se réfugier dans un pauvre logement, pour y vivre chétivement, de ses jetons et de quelques travaux mal payés, cela juge un régime et un pays. Mais quand bien même M^{me} Darras eût réalisé dans sa vérité le petit drame que représentaient pour ce prêtre, ce bouleversement de ses innocentes habitudes, cette nécessité de parer aux besoins de l'existence matérielle, cette séparation surtout d'avec ses frères, peut-être cette épreuve lui eût-elle paru moralement légère, comparée à la tragédie de foyer où elle se sentait à la veille de s'engager. Cette visite rue Servandoni n'en constituait qu'un épisode. Cette tragédie n'était que latente, et déjà la terreur des conflits futurs agitait si fortement les nerfs de cette femme, qu'arrivée sur le palier de ce second étage, et quand elle eût sonné à la porte à droite, suivant les instructions du concierge, elle dut s'appuyer à la rampe. Des pas se rapprochaient, venant de l'intérieur. Ils lui retentissaient physiquement dans le cœur. C'étaient ceux du prêtre, qui demeura, une seconde, interloqué, la porte une fois ouverte, devant cette visite inat-

tendue. Le coup de sonnette l'avait surpris au tableau noir, et qui travaillait. Il tenait encore à la main un morceau de craie blanche. Sa soutane défraîchie, sa barbe de trois jours, les ailes trop longues de sa chevelure roussâtre, à peine grisonnante à soixante ans, dénonçaient l'incurie du savant pour qui le monde extérieur et sa propre personne existent très peu. Avec cela, une très petite taille, un torse exigü, et un visage rose, presque poupin, lui auraient donné un air vaguement comique, n'eût été la noble coupe de son front perpendiculaire et rayé de rides droites, — un de ces fronts que Lavater appelait « scrutateurs, » — n'eût été surtout l'extraordinaire beauté de ses yeux bleus. Leurs prunelles gaies gardaient la fraîcheur et la transparence de celles d'un enfant. Le regard, volontiers étonné, exprimait à cet instant l'ahurissement à demi somnambulique d'un géomètre que la chimère du calcul vient d'emporter à mille lieues sur ses puissantes ailes. Comme M^{me} Darras se taisait, décontenancée de son côté devant une apparition par trop différente de l'image qu'elle s'était faite du célèbre Oratorien, il rompit le premier le silence :

— Vous devez vous être trompée de porte, madame, dit-il simplement.

— Non, fit-elle, vous êtes bien M. Euvrard, le révérend Père Euvrard?... Et, sans lui laisser le temps de répondre autrement que par un signe : — Mon Père, insista-t-elle, je vous demande de m'en recevoir. Je viens à vous sans recommandation, parce que j'ai entendu vanter si souvent votre grand esprit et votre grand cœur, et j'ai tant besoin d'un appui!...

En parlant de la sorte, elle s'était avancée dans l'étroit couloir. Le prêtre obéit presque machinalement à la suggestion qui émanait de ce geste. Il introduisit l'inconnue dans le réduit qui lui servait de bibliothèque. Sa physionomie ne put toutefois dissimuler une contrariété qui ne venait pas simplement de sa méditation interrompue. La toilette de cette femme et sa beauté, son énervement et son insistance, lui donnaient l'idée qu'il avait devant lui une personne du monde, prise dans quelque aventure de passion. Homme d'étude et de cabinet, ayant à peine exercé le ministère depuis qu'à sa sortie de l'École polytechnique il était entré en religion, la perspective de jouer un rôle de conseiller dans une histoire si étrangère au train accoutumé de sa pensée le désorientait déjà. Cependant comme il était prêtre, et

bon prêtre, ce manque de charité lui fit honte. Il avait eu, pour débarrasser de ses papiers son unique fauteuil, un mouvement de véritable impatience, qu'il justifia de son mieux. Il rejeta cette gêne sur l'état de désordre où se trouvait la pièce. Son déménagement remontait à deux semaines, et il n'avait pas encore rangé ses livres, posés par tas sur les planches de bois blanc qui garnissaient les murs, entre des liasses de notes et des cartons. Un tapis d'occasion couvrait une partie du carreau. Quatre chaises de paille, un bureau d'angle, un prie-Dieu achevaient le mobilier de cette cellule. Deux fenêtres l'éclairaient, auxquelles le savant avait cloué de ses mains et de guingois des rideaux de vitrage achetés tout faits et trop courts. Le marbre de la cheminée sans feu supportait, près d'une lampe à esprit-de-vin, une casserole, un filtre en terre et les débris du déjeuner : deux œufs à la coque et une tasse de café. L'hôte de ce pauvre campement préparait lui-même ses repas, avec un stoïcisme dont témoignait le tableau noir posé sur son chevalet entre les croisées et couvert de griffonnages cabalistiques, son opium intellectuel. Il les montrait du geste tout en avançant le siège, et il disait :

— Je rougis, madame, de vous recevoir dans un taudis pareil. Mais, puisque vous connaissez mon nom, vous savez que je suis un proscrit. Il paraît que je faisais courir un danger à l'État en traçant ces formules dans une maison où d'autres Pères travaillaient l'histoire, l'archéologie et l'hébreu ! Espérons que ce pauvre État est sauvé maintenant... — Il rit de cette innocente épigramme, son unique vengeance contre ses persécuteurs. Puis, ses propres paroles l'ayant, par une naturelle association, ramené à sa première idée. — Quelques-uns, parmi ces Pères, s'occupaient aussi de direction. Ils s'en occupent encore. Peut-être vaudrait-il mieux que je vous indique l'adresse de l'un d'entre eux. Si vous avez un conseil pratique à demander, un géomètre n'est guère qualifié pour vous le donner. Notre science... »

— C'est précisément votre réputation de savant, interrompit M^{me} Darras, qui m'a déterminée à cette démarche... Je vous ai dit que j'avais souvent entendu parler de vous, par mon mari d'abord. Il est un ancien élève de l'École polytechnique, comme vous, paraît-il... Certes, il n'est pas suspect de partialité envers l'habit que vous portez. A cause de cela, je vous demanderai de ne pas vous dire mon nom. Ses collègues et lui tiennent vos ouvrages dans une telle estime !... Et puis, vous avez eu le fils d'une

de mes amies comme élève à Juilly. Je savais votre grande intelligence par mon mari. J'ai su par elle votre grande bonté... Quand j'ai cherché un prêtre auquel m'adresser dans une heure solennelle de ma vie, votre nom m'est venu à la pensée, pour ce double motif. Ma situation est si exceptionnelle que j'ai redouté un ecclésiastique ordinaire et son étroitesse d'esprit. Il y en a tant qui semblent n'avoir comme idéal que d'éloigner les âmes de Dieu !...

— Je suis à votre disposition, madame, répondit l'Oratorien. Vous n'avez pas à me dire votre nom. Je préfère même l'ignorer... L'énigmatique dernière phrase de sa singulière interlocutrice avait confirmé ses soupçons. Persuadé qu'il allait recevoir la confiance d'un remords en voie de repentir, le prêtre acheva de se réveiller dans le mathématicien. La profonde phrase de l'apôtre : *Omnibus omnia factus sum* (1), sera toujours la devise d'un cœur véritablement sacerdotal. M^{me} Darras vit une expression d'une gravité attentive remplacer, sur ce masque soudain transformé, le désarroi un peu falot qui l'avait déconcertée. Ces yeux bleus, que voilait tout à l'heure un nuage de distraction, se fixèrent sur elle avec une précision singulière, et l'accent du prêtre prit l'autorité, indulgente à la fois et impérative, du médecin au chevet du malade, pour ajouter : — Je vous le répète cependant, je suis moins qualifié qu'un de ces ecclésiastiques que vous avez tort d'appeler ordinaires et qui sont de vieux praticiens de la vie. Mais, puisque vous réclamez mes faibles lumières, qu'y a-t-il?...

— Il y a, mon Père, et dans cette voix de femme frémissait la sincérité douloureuse d'un être qui se prépare à mettre à nu une plaie de sa conscience, gardée longtemps secrète, il y a que je suis tourmentée depuis des semaines, des mois, par un besoin de me rapprocher de Dieu qui est devenu, ces temps-ci, une véritable souffrance. J'ai été très pieuse quand j'étais jeune. Puis, j'ai cessé de l'être. J'ai eu des doutes. Il m'a semblé que je ne croyais plus. Voici douze ans que je ne pratique pas... Je dis qu'il m'a semblé, car je n'ai jamais méconnu la bienfaisance de la religion. La preuve en est qu'ayant eu une fille, j'ai voulu qu'elle fût baptisée. Ce n'a pas été sans lutte... L'enfant a grandi. Elle a onze ans. Elle va faire sa première communion...

(1) *Cor. I, 11-22.* « Je me suis fait toutes sortes de choses pour toutes sortes de gens. »

Elle s'arrêta, comme si, arrivée à un ordre d'idées plus intime, elle ne trouvait pas bien ses mots. Cet embarras, le caractère de ce début, si détourné, si hésitant, le rapport entre la naissance de l'enfant et la date où la mère s'était éloignée des sacrements, autant d'indices qui se raccordaient trop bien à l'hypothèse déjà construite dans l'esprit de M. Euvrard. Cette femme était mariée. Elle l'avait dit elle-même. Elle avait commis une faute. Son enfant n'était pas du mari. Son allusion aux prêtres qui éloignaient les âmes de Dieu venait sans doute d'avoir rencontré un confesseur trop sévère. M. Euvrard se crut habile en essayant de lui faciliter le pénible aveu :

— Votre fille vous devra le salut de son âme, dit-il, et d'avoir sauvé une âme efface bien des fautes, surtout quand ces fautes peuvent avoir eu, sinon pour excuse, au moins pour explication, un entraînement. Reprenez courage, madame...

A mesure qu'il parlait, une rougeur montait aux joues de l'inconnue. Le pauvre Oratorien se sentit rougir lui-même. A l'éclair de fierté allumé dans le regard de sa visiteuse, il venait de comprendre qu'il se trompait sur le caractère de sa démarche. Non. Elle n'était pas l'héroïne repentante d'une banale histoire d'adultère, et il l'écoutait, qui continuait sa confiance, d'une voix rendue ferme, maintenant, par la révolte contre le soupçon :

— Non, mon Père, non. Je n'ai pas à me reprocher ce que vous croyez. Je suis une honnête femme. Si j'ai cessé de pratiquer, je n'ai pas à rougir du motif. Je n'ai pas commis une faute. J'ai été loyale, toujours. Je n'avais pas de remords d'être hors de l'Église. J'étais tranquille avec ma conscience, je vous l'ai dit : j'avais perdu la foi... Cette foi dormait. Elle s'est réveillée au contact de la foi de ma fille. C'est là ce qui m'amène... Comment s'est accompli ce travail ? Je ne le sais pas moi-même. C'a été une suite d'événemens très ordinaires. Quand Jeanne a dû aller au catéchisme, je l'y ai accompagnée, dans cette petite chapelle souterraine de Saint-Sulpice, au bout de votre rue, où j'étais venue, à son âge. Toutes mes émotions d'alors, je me suis mise à les revivre dans les siennes. Je l'ai vue aussi fervente que je l'avais été, son esprit s'ouvrir aux idées religieuses, comme le mien alors, l'amour de Dieu s'emparer d'elle, comme de moi autrefois. Est-ce mon enfance qui m'est remontée au cœur ? Est-ce autre chose ? Je vous répète que je ne sais pas... J'avais recommencé d'aller à la messe, à cause de Jeanne, pour la forme.

J'ai recommencé d'y prier. Cela m'a prise d'abord comme un regret. Je me suis abandonnée à ce sentiment du passé qui nous fait aimer à revoir les endroits où nous habitons jeunes, à rencontrer des parens perdus de vue, d'anciens amis. Une heure est venue, où j'ai compris que ce passé, c'était le présent. J'ai senti Dieu. J'ai senti mon âme. Oui, il y a un Dieu, et qui nous écoute. Nous avons une âme, et qui émane de lui, qui vit de lui... Ces deux évidences se sont imposées à moi, toujours plus claires, toujours plus puissantes, rien qu'en faisant répéter sa prière à ma fille, chaque matin et chaque soir. Je l'écoutais prononcer ces mots : *Notre Père*, et je lisais dans le fond de son être. J'y voyais la foi absolue dans la bonté de ce Père céleste. Je me disais alors, j'étais bien obligée de me dire : si ce cœur, tout pureté, tout tendresse, tout sincérité, était trompé dans cette confiance, rien n'aurait de sens ici-bas. Est-ce possible ? La vie serait un horrible cauchemar, si des élans comme celui de cette enfant vers son Créateur n'étaient qu'un mensonge. La mère en moi s'est rendue à cette lumière... Oh ! ce travail ne s'est pas accompli sans combats. Les raisonnemens qui m'avaient été donnés contre la religion se sont levés. Aucun n'a tenu contre cette voix de ma fille parlant au bon Dieu. Pourquoi essayer de discuter quand on sent, quand une réalité est là devant vous, vraie comme vous-même, comme l'air que vous respirez, comme les objets que vous touchez ? J'ai *cru* de nouveau. Je n'ai plus lutté contre un sentiment d'autant plus fort qu'il m'associait davantage à l'intimité de mon enfant, à toutes les émotions de sa piété grandissante. Plus j'ai partagé ces émotions, plus j'ai aimé mon enfant et aussi plus j'ai cru. Vous n'imaginez pas quelle ardeur d'amour cette approche de sa première communion suscite en elle, comme sa sensibilité et son intelligence en sont exaltées, illuminées, à quels miracles de perfection quotidienne j'assiste dans ce jeune cœur. C'est Dieu que je regarde agir en elle, et agir aussi en moi... Mais ce n'est pas pour vous raconter par le détail cette transformation de mes pensées que je suis ici, mon Père. Je vous en ai assez dit pour que vous compreniez à travers quoi j'ai passé, et comment je suis arrivée à ce désir où se résume tout le reste : Jeanne va faire sa première communion dans trois semaines, je voudrais communier avec elle.

— Vous n'avez pas seulement sauvé l'âme de votre fille, répondit le prêtre, vous avez sauvé la vôtre, madame. Ne

soyez pas troublée d'être restée si longtemps loin de Dieu. Vous l'avez appelé le bon Dieu, et vous avez eu raison. Il ne demande qu'à pardonner. Le cœur de Notre-Seigneur est toujours là. Vous avez encore raison de croire qu'il agit en vous. C'est lui qui vous a conduite, d'heure en heure, jusqu'à celle-ci, soyez-en sûre. Vous voulez communier. C'est si simple ! Je suis prêt à recevoir votre confession, quand vous le désirerez... dès maintenant...

Le digne homme avait parlé d'un ton attendri où perçait un regret de sa première méprise. Ce récit avait éveillé en lui un sentiment très particulier. S'il avait les défauts que comporte l'esprit abstrait des géomètres, il en avait les vertus, entre autres cette puissance de mysticisme dont s'accompagne souvent le génie mathématique, témoin un Pascal, un Leibnitz, un Newton, et, de nos jours, un Cauchy, un Puiseux, un Hermitte. Un effort lui avait été nécessaire quand il appréhendait l'aveu d'une histoire d'amour. Son intérêt, au contraire, était surexcité au plus haut point par cette confidence, très peu intellectuelle, très dépourvue de rigueur logique ; mais il y avait vu, tout comme la mère de Jeanne, le mystérieux dialogue de Dieu et d'une âme. Il lui semblait bien qu'un des élémens du problème n'était pas clair. Du jour où cette âme avait cru de nouveau, pourquoi n'était-elle pas allée aussitôt aux sacremens ? Pourquoi ce délai ? Pourquoi ce trouble dans ce retour ? L'énergie de l'inconnue à proclamer son honnêteté ne permettait pas de supposer un secret coupable. M. Euvrard ne se doutait pas qu'il allait lui-même, dans une minute, et par son seul caractère de prêtre, représenter l'invincible obstacle dressé devant cette femme sur cette route du retour, et il l'écoutait, avec un étonnement bien vite mêlé d'épouvante, lui répondre, en reprenant une de ses dernières phrases :

— Non, mon Père, ce n'est pas si simple. Il faut que vous en sachiez davantage, et que je vous aie appris qui je suis et pourquoi vous me voyez si émue. Je suis mariée, je vous l'ai dit déjà. Je dois ajouter que c'est mon second mariage, et que mon premier mari vit toujours.

— Alors, interrogea le prêtre, après un silence, vous êtes divorcée et remariée ?...

— Oui, dit-elle.

— Et votre fille ?

— Ma fille est née de mon second mariage.

— Vous êtes divorcée et remariée, répéta M. Euvrard, et,

comme se parlant à lui-même : Pauvre femme ! Je comprends tout... Puis, revenant à elle : — Non. Ce n'est pas simple. Vous ne pouvez pas communier, vivant comme vous vivez. Je ne dois pas même recevoir votre confession. Je ne pourrais pas vous donner l'absolution...

Il avait prononcé ces derniers mots avec un visage et d'une voix où n'hésitait plus la timidité du savant dérangé dans sa méditation, où ne frémissait plus la pitié d'un vieillard ému par une confiance douloureuse. Le religieux édictait, au nom de sa foi, une sentence sans appel, fondée sur une règle indiscutable. La physionomie anxieuse de M^{me} Darras s'était contractée davantage en écoutant cet arrêt, sans exprimer cependant de surprise. Elle esquissa seulement un geste plus découragé pour répliquer :

— Je connaissais d'avance votre réponse, mon Père. Elle m'a déjà été faite. Vous l'avez deviné, j'imagine, à l'une de mes phrases : je me suis adressée une première fois à un autre prêtre. Il m'a arrêtée aussitôt, comme vous. Je connais d'avance aussi la condition que vous allez m'imposer : quitter mon mari. Laissez-moi vous répéter ce que j'ai dit à ce prêtre... Il y a treize ans, j'en avais vingt-neuf. J'étais la plus malheureuse des femmes. L'homme à qui ma famille m'avait mariée, et dont j'avais dû me séparer, venait de demander et d'obtenir que cette séparation fût convertie en divorce. Il s'était remarié. Je restais seule au monde avec un fils de neuf ans. Les tribunaux me l'avaient donné. Comment l'élever ? Comment tenir tête aux difficultés que le divorce crée autour d'une femme même lorsqu'elle a le bon droit pour elle ? C'est alors qu'un autre homme, que j'avais connu chez mes parens, sans trop le remarquer, et perdu de vue depuis mon mariage, trouva le moyen de rentrer dans ma vie. J'appris qu'il m'avait aimée jeune fille, sans se déclarer. Il était pauvre alors. J'étais riche. Il ne s'était pas marié, à cause de moi. Il avait travaillé pour me conquérir quand j'étais libre, pour m'oublier quand je ne l'étais plus. Je l'étais de nouveau, il reparaisait. Il avait de la fortune, maintenant, une brillante position, la possibilité d'épouser qui lui plairait. Il restait fidèle à son premier sentiment, et il me demandait ma main. J'ai accepté ce dévouement, et, depuis ce jour, je n'ai pas rencontré en lui une défaillance. Il a été pour moi le meilleur des maris, pour mon fils le meilleur des pères... Fût-ce au prix de mon salut éternel, je ne le quitterai jamais, jamais...

— Je ne comprends pas bien alors ce que vous attendez de moi, répondit M. Euvrard, ni de quel appui vous avez besoin, pour me servir de vos propres termes. Vous êtes assez au courant des lois de l'Église pour le savoir : votre second mariage ne compte pas à ses yeux, il ne pourra jamais compter. En le contractant, vous avez rompu avec elle. Vous prétendez persévérer dans cette rupture, et, en même temps, vous parlez de reprendre une vie religieuse, de participer aux sacremens?... Il y a là une contradiction si évidemment irréductible qu'elle ne vous a pas échappé. Vous voudriez être tout ensemble dans l'Église et hors de l'Église. C'est un problème sans solution.

— Il en a une, mon père, interrompit M^{me} Darras. L'énergie de son affirmation prouvait quelle importance elle attachait à cette partie de leur entretien. Le sang revenait à ses joues. Ses yeux brillaient, et elle insistait : — Oui, il y a une solution. Elle ne peut être acceptée que par un prêtre à l'esprit large, très large. C'est pour cela que je suis venue vous la soumettre, à vous... Mon second mariage ne compte pas aux yeux de l'Église. Vous me le dites, et je le sais. Vous ajoutez qu'il ne pourra jamais compter. Sans doute, tant que le premier subsistera. Mais si ce premier était cassé? L'Église n'admet pas le divorce. Soit. Mais elle admet l'annulation. Il y a treize ans, lorsque j'ai entrevu la possibilité de ce second mariage, j'ai pensé à m'adresser à Rome. Je ne l'ai pas fait. Mon futur époux y répugnait, et moi-même j'avais si peu de foi!... Est-il trop tard aujourd'hui? Puisque l'Église m'impose de me soumettre à ses lois, elle me doit de m'en donner les moyens. Les motifs que j'aurais allégués à cette époque, je les alléguerai. Ils n'ont rien perdu de leur force. Je vous ai dit que mes parens m'avaient mariée. S'ils ne m'ont pas contrainte, au sens matériel du mot, il n'en est pas moins vrai que leur pression a influencé ma volonté. Je n'ai donc pas agi en pleine liberté. Dans tous les cas, je n'ai certainement pas su qui j'épousais. Si je l'avais su, je serais morte plutôt que de subir cette abominable union. Entre mon premier mari et moi, il ne s'est agi ni d'un désaccord d'humeur, — j'ai tout supporté de ses défauts de caractère, c'était le père de mon fils, — ni d'une infidélité. Il m'a trompée, et j'ai pardonné... Je n'ai pu ni supporter, ni pardonner le vice le plus abject, le plus dégradant pour des personnes de notre classe. Cet homme buvait, et l'ivresse le rendait furieux. Cinq années du-

rant, à cause de mon fils, j'ai subi d'horribles scènes où les menaces et les brutalités n'étaient pas le pire dégoût. Je n'ai trouvé la force de me sauver que le jour où ma vie et celle de l'enfant ont été en danger. Il m'avait frappée, moi, avec une telle violence que j'ai mis des semaines à m'en remettre, et il avait voulu le frapper, lui!... Je vous le demande, mon Père, avais-je consenti à épouser un fou, et un fou méchant? N'y a-t-il pas là de quoi faire casser un mariage où mes parens et moi avons été trompés?... Mon Père, si je m'engage à la demander, cette annulation, que je ne peux pas ne pas obtenir, si je vous affirme que je ferai tout pour décider mon second mari à m'y autoriser, si je vous promets que, d'ici là, tout en demeurant sous son toit, je vivrai auprès de lui comme une sœur auprès d'un frère, ne voudrez-vous pas me considérer comme réconciliée avec l'Église? Ne pourrai-je pas me confesser et communier avec ma fille, une fois du moins, cette seule fois?...

— Non, dit l'Oratorien, en secouant sa tête avec une mélancolie où la pitié l'emportait de nouveau sur la sévérité : — Vous ne pourrez pas. Aucun prêtre ne saurait se prêter à un compromis qui ne reposerait d'ailleurs sur rien de réel. Les prétextes que vous venez d'articuler ne permettraient même pas d'introduire une demande d'annulation. Vous paraissez croire, madame, comme beaucoup de gens du monde, que Rome a le pouvoir de dénouer le lien conjugal. Elle ne l'a pas. Rome reconnaît qu'il y a des mariages nuls, quand ces mariages sont vraiment nuls, c'est-à-dire quand certaines conditions nécessaires à la validité du contrat conjugal n'ont pas été remplies. Ces conditions, elle les a déterminées et définies, avec une précision qui ne laisse aucune place à l'équivoque. Consultez un ouvrage quelconque de théologie morale. Vous y verrez que votre cas ne rentre dans aucun des types prévus. Vous même convenez que votre mariage a été suffisamment libre, quand vous dites que, si vous aviez connu l'affreux vice de votre mari, vous ne l'auriez pas épousé. Donc, il y a eu consentement. Vous vous indignez contre ce vice; je vous accorde qu'il est détestable, qu'il est hideux. Il ne constitue pas une erreur sur la personne. Il constitue une épreuve. Quand l'Église a béni votre mariage, elle ne vous a pas promis qu'elle vous exempterait des épreuves. Si celle-là était trop dure, vous aviez la séparation, que l'Église a toujours autorisée. Mais elle n'autorise que la séparation. Faire

davantage, ce serait désobéir au précepte, si nettement formulé dans l'Évangile et qui défend les seconds mariages, du vivant du premier conjoint. Comprise comme vous la comprenez, l'annulation ne serait qu'un divorce hypocrite. L'Église n'a pas de ces complaisances. Quand elle marie deux êtres, elle enregistre bien un contrat, mais irrévocable, puisqu'il se double d'un sacrement. N'espérez pas échapper par cette porte. Elle est fermée...

— Que faire alors?... s'écria M^{me} Darras, en joignant les mains, dans un geste de détresse : — Est-ce possible que Dieu, — elle appuya sur ce mot avec une infinie douleur, — m'ordonne d'abandonner mon foyer, de briser le cœur d'un homme que j'aime et qui m'aime, de laisser ma fille, car mon mari ne me la donnerait pas, et il aurait la loi pour lui? Sinon, pas de vie religieuse, l'interdiction absolue de m'agenouiller à côté de ma chère enfant, dans une heure solennelle de sa jeunesse, pour participer ensemble au même saint mystère; pas de pardon!... Est-ce possible, je vous le redemande, mon Père, que la loi humaine ait plus de justice, plus de charité que la loi divine? Car enfin, quand j'étais si malheureuse, l'ayant si peu mérité, l'une m'a permis de refaire ma destinée, loyalement, honnêtement. L'autre exige que je la défasse à nouveau. A peine si elle consent à ne pas m'emprisonner dans un haïssable passé, et elle m'interdit de le réparer... Ah! monsieur Euvrard, comment voulez-vous, qu'à constater cette différence de procédés, tant d'objections que j'ai entendues si souvent ne me reviennent pas? Cette renaissance de ma foi ancienne, suscitée par le contact avec la piété de ma fille, s'abolit, s'efface. Le doute me reprend. J'en ai tant souffert après ma visite à l'autre prêtre! Je me dis que les adversaires de l'Église ont raison, qu'elle est un instrument de compression et de mort, que le progrès s'accomplit sans elle et contre elle, qu'en la regrettant comme je le fais, avec une telle nostalgie, je suis la dupe d'un mirage, et que la vérité n'est pas là!...

— Ne parlez pas ainsi!... dit vivement l'Oratorien. D'un geste instinctif, sa vieille main s'était posée sur le bras de son interlocutrice, pour l'arrêter dans son blasphème. — Ne pensez pas ainsi, surtout. Ne jugez pas Dieu. Ce serait commettre le péché contre l'Esprit, le seul qui ne sera pas pardonné... Vous reprochez à la loi de l'Église sur le mariage de manquer de justice et de charité? continua-t-il. Permettez-moi une comparaison très vulgaire, mais très nette. Un bateau se trouve devant un

port où l'un des passagers voudrait aborder. Il y va pour lui des plus hauts intérêts moraux et matériels, de revoir un père mourant, par exemple, d'assister à un procès d'où dépend tout l'avenir des siens. Que sais-je?... Des cas de peste se sont produits sur le bateau. Les autorités de la ville interdisent le débarquement, par crainte de la contagion. Serait-il juste, serait-il charitable, de céder aux supplications du voyageur, au risque de contaminer une cité de cent mille habitans? Évidemment non. Voilà donc une circonstance où la justice, où la charité exigent le sacrifice de l'intérêt individuel à l'intérêt général. Ce principe domine toute la société. Entre deux mesures, dont l'une est certainement utile à l'ensemble et pénible à tel individu, l'autre agréable à cet individu et nuisible à l'ensemble, la justice et la charité veulent que la première prédomine. C'est la question qu'il faut se poser à propos de toute institution, pour en mesurer la valeur. Posez-la pour le mariage indissoluble. Que répond la raison? Que la société se compose de familles et que, tant valent ces familles tant vaut la société. Considérez maintenant ce que le mariage indissoluble apporte de chances de santé à la famille : — chances de réflexion sérieuse avant l'engagement, puisqu'il est irrévocable, — chances de cohésion plus étroite entre les ancêtres, les parens et les enfans, puisque la lignée comporte moins d'éléments hétérogènes, — chances d'unité dans l'esprit des membres et de suite dans la tradition. Ce mariage est le plus fort agent de cette fixité des mœurs, en dehors de laquelle tout n'est qu'anarchie et fièvre éternelle. Que répond l'histoire, après la raison? Elle démontre qu'en effet toutes les civilisations supérieures ont tendu à la monogamie. Or le divorce n'est pas de la monogamie, c'est de la polygamie successive. Je ne veux pas vous faire un cours de sociologie. Savez-vous pourtant ce qu'établit la statistique? Dans les pays où le divorce existe, le chiffre des criminels, des fous, des suicides est proportionnellement décuple chez les divorcés. Donc, pour une personne qui, comme vous et quelques autres, préserve dans le divorce toutes les délicatesses de son esprit et de son cœur, la majorité les y a perdues. Réglementer la société en vue d'une minorité de dégénérés probables, c'est chercher sa norme dans ce qui doit rester son déchet. Vous appelez cela un progrès (1). La Science l'appelle une ré-

(1) Deux illustres exemples, celui de Molière et de Stendhal, autoriseraient l'auteur à mettre ici en note : c'est un prêtre qui parle. Il préfère indiquer aux

gression... Nous venons de nous mettre, remarquez-le, au point de vue de l'observation pure. J'ai voulu ainsi vous faire toucher au doigt l'identité absolue entre la loi de l'Église et la loi de la réalité, entre l'enseignement de l'expérience et celui de la Révélation. Dans son effort pour durer, la nature sociale aboutit précisément à la règle dont la religion a fait un dogme. A la lumière de ces idées, comprenez la gravité de la faute que vous avez commise en profitant du criminel article qu'ont introduit dans notre Code les pires ennemis de l'ordre social, les destructeurs de la famille. Vous vous êtes associée à cette œuvre d'ébranlement, dans la mesure où vous l'avez pu. Vous avez sacrifié la société à votre bonheur individuel. Vous avez, votre second mari et vous, constitué, dans votre humble sphère, un type de foyer anarchique, d'autant plus funeste que vous y avez donné l'exemple, par vos vertus, de la décence dans l'irrégularité, d'une apparence d'ordre dans le désordre. C'est là ce qui rend si coupables les égaremens des âmes qui ont reçu et gardé de très beaux dons. Leur noblesse native les suit, même dans leurs erreurs. Elles y tombent sans s'y avilir. En dissimulant la laideur du mal, elles le propagent plus dangereusement. Ne cherchez pas ailleurs la raison des difficultés extrêmes que vous rencontrez dans votre effort de retour. Mesurez la grandeur de votre faute à ces difficultés et remerciez Dieu de ne vous avoir pas éprouvés davantage, vous et les vôtres... Il n'y a pas vingt ans que cette détestable loi du divorce a été votée, et si vous saviez combien de tragédies je l'ai déjà vue produire, moi qui confesse si peu ; dans quelles catastrophes j'ai vu sombrer des ménages comme le vôtre, qui n'ont pas compris cette évidence, partout empreinte cependant : toute liberté contraire aux lois de la nature engendre une servitude, tout devoir abandonné un malheur. J'ai vu des haines fratricides entre les enfans du premier et du second lit, des pères et des mères jugés et condamnés par leurs fils et leurs filles, ici des heurts meurtriers entre le beau-père et son beau-fils, là entre la seconde femme et la fille

lecteurs curieux de ces problèmes une brochure publiée l'an dernier par M. le professeur Enrico Morselli : *Per la polemica sul divorzio* (Gênes, Fratelli Carlini). Ils y verront la thèse du Père Euvrard soutenue, avec chiffres à l'appui, par un positiviste déclaré. Cette brochure précise d'une manière remarquable l'attitude prise par les vrais savans italiens en regard de la loi du divorce, considérée par eux, au nom de l'expérience incontestable de la criminalité, comme dangereuse et rétrograde.

du mari, ailleurs la jalousie du passé, d'un passé rendu si vivant par l'existence du premier mari, suppliciant le second mari, ailleurs des luttes horribles entre ce premier mari et son ancienne femme autour des maladies de leur enfant, ou, une fois grandi, de ses passions, de ses folies de jeune homme, de son mariage, si c'est une fille. Que sais-je?... Et je ne vous parle pas de cette rancœur, quotidiennement renouvelée, contre la malveillance, avouée ou cachée, hypocrite ou sincère, qu'importe, d'un monde où, malgré tout, le respect de l'union chrétienne demeure intact. Ah! quelles misères!... Votre lot n'aura pas été le pire, car il s'accompagne d'une grande grâce, puisque vous avez retrouvé la foi. Si vous la méconnaissiez jamais, cette grâce, c'est alors qu'il faudrait trembler. L'action vengeresse de Dieu ici-bas ne s'accomplit point par des événemens extraordinaires. La logique de nos fautes y suffit. Elle comporte une partie nécessaire et inévitable, une partie accidentelle et comme flexible, que la Providence peut nous épargner. Voilà pourquoi je vous ai parlé comme je viens de le faire, afin que vous ne pensiez plus jamais comme je vous ai vu penser tout à l'heure. J'ai eu trop peur pour vous!...

Toutes sortes de sentimens avaient agité M^{me} Darras tandis qu'elle écoutait ce véritable réquisitoire, dont chaque phrase l'humiliait dans ce second mariage contracté jadis avec tant d'hésitations, mais si sérieusement et où elle avait concentré sa fierté sentimentale. Chacune aussi allait frapper en elle une touche douloureuse. Ce qui n'était qu'idée pour le théologien qui lui parlait, était pour la catholique, divorcée et remariée, une réalité si vivante, si saignante! Ce langage presque scientifique où le professeur et l'apologiste transparaisaient, involontairement, l'avait impressionnée à une étrange profondeur, en lui remémorant d'innombrables conversations tenues devant elle par son mari. Elle retrouvait, mises au service de convictions si opposées, des façons de s'exprimer si pareilles, dues à la discipline identique reçue rue Descartes. C'avait été un malaise de plus que ce rappel, à cette minute, de l'homme dont elle portait le nom. Il aurait été si cruellement surpris de la voir en tête à tête avec ce prêtre, écoutant, sans protester, de telles maximes, subissant une influence si contraire à l'unité morale de leur ménage! Lui-même lui avait vanté la supériorité d'esprit de M. Euvrard, sans soupçonner que ces éloges adressés au talent mathématique

du membre de l'Institut, contribueraient, dans un moment de crise, à augmenter son autorité sur une femme qui n'avait jamais appuyé ses besoins religieux que de raisons sentimentales. Pour la première fois, un savant et qu'elle connaissait comme supérieur, lui en fournissait d'intellectuelles. En même temps, quelques termes échappés à la véhémence du religieux : — *dégénérés, déchet*, — l'avaient froissée, presque indignée. De tant d'émotions diverses, une seule dominait quand l'Oratorien eut achevé son long discours. Il venait, conduit par la seule rigueur de sa doctrine, d'énoncer le pronostic le plus capable de bouleverser ce cœur inquiet, où la piété renaissante avait commencé d'éveiller de secrets, d'invincibles remords. Depuis longtemps déjà, la crainte d'une expiation suspendue sur ces douze années d'un bonheur qu'elle n'osait plus croire légitime, hantait, obsédait M^{me} Darras. Cette appréhension constante, et la volonté de s'y soustraire, étaient pour beaucoup dans son passionné désir de se réconcilier avec l'Eglise, auprès et sous la protection de sa fille. Quand son interlocuteur avait fait une allusion aux épreuves dont elle et son mari pouvaient être frappés, elle avait frissonné. Ce saisissement s'était accru avec l'insistance du prêtre. Le hasard avait voulu que l'une des catastrophes mentionnées par lui fût précisément celle que la divorcée redoutait le plus, d'après des indices trop justifiés. — Le récit auquel cette scène sert de prologue n'est que l'histoire de ce malheur. — Cet accord entre sa plus secrète anxiété et certaines paroles de M. Euvrard, lui avait infligé une trop vive sensation d'un avertissement prophétique, pour qu'elle gardât la force de discuter. A quoi bon d'ailleurs, après une réponse à sa demande, qui ne laissait aucune place à l'espoir ?

— Je ne peux pas raisonner contre vous, mon Père, finit-elle par dire. Je ne suis qu'une ignorante... J'étais venue implorer de vous, comme prêtre, un secours que vous me refusez. Votre décision me semble bien dure, mais je l'accepte. Vous l'avez appuyée sur des motifs qui s'imposaient à mon intelligence pendant que vous me parliez, tout en me déchirant l'âme. Une autre fois, si vous me permettez de revenir, je saurai peut-être formuler des objections que je ne vois pas maintenant avec mon esprit. Je les sens avec mon cœur... Je voudrais, avant de prendre congé, vous poser une question encore... Vous m'avez dit que j'étais une exception dans le divorce. Je ne le crois pas. Si votre jugement sur moi est trop indulgent, il a cependant un sens. Il

prouve que vous admettez des différences entre les façons de vivre des femmes qui se remarient. A vos yeux, elles ne sont pas toutes également éloignées de ce que vous considérez comme la droite voie. Il doit y avoir des degrés aussi dans la rupture avec l'Église. Vous me dites que la réconciliation absolue que j'avais rêvée n'est pas possible. Si je ne peux pas avoir une vie religieuse complète, suis-je condamné à ne pas en avoir du tout? N'y a-t-il pas un moyen terme entre cet abandon de mon foyer que vous m'ordonnez pour m'admettre aux sacrements, et l'incrédulité totale où j'ai vécu si longtemps? Puisque ce retour à la foi qui m'a conduit ici est, de votre propre aveu, une grande grâce, ne pouvez-vous pas m'indiquer un moyen d'y répondre à la portée de ma faiblesse?... Enfin, mon Père, c'est une conclusion pratique que je vous demande de vouloir bien donner à notre entretien.

— Je ne vous ai pas ordonné d'abandonner votre foyer, rectifia M. Euvrard, du moins en ce moment. Vous voudriez le faire, que je vous demanderais de réfléchir. C'est la preuve que l'on ne sort pas si aisément de certains chemins. Vous avez une fille et dont l'éducation religieuse serait compromise, si vous quittiez votre mari. Où est l'obligation la plus profonde? Je ne prendrais pas sur moi de trancher cette difficulté. Je ne l'ai pas tranchée. Je vous ai dit, me rangeant sur ce point, et d'une manière absolue, à un avis qui vous paraissait trop sévère : l'approche des sacrements vous est défendue dans vos conditions actuelles d'existence... Néanmoins il est très vrai que ces conditions, si fausses soient-elles, comportent des devoirs. Les remplir, c'est toujours, dans un certain sens, mériter. Vous avez mérité, en assurant jusqu'ici à votre fille cette éducation religieuse. Vous avez mérité, en n'oubliant pas, dans votre second mariage, vos obligations envers votre fils. Vous mériterez, chaque fois qu'ayant à subir quelque épreuve vous l'offrirez à Dieu, surtout quand cette épreuve se rattachera à ce second mariage, ainsi le chagrin qui vous serrera le cœur quand, le jour de cette première communion, vous verrez d'autres mères aller à la sainte table, et vous non. Vous pouvez mériter, toujours dans le même sens, par des aumônes, par des privations, par une observance plus rigoureuse de certains préceptes de l'Église, les maigres et les jeûnes, par exemple. J'ai compris que votre second mari était très éloigné, lui, beaucoup plus éloigné que vous ne l'avez jamais été...

Vous mériteriez surtout, si vous parveniez à le ramener...

— Ne me demandez pas cela, mon Père ! s'écria M^{me} Darras, dont les traits s'étaient soudain comme décomposés. Elle répéta : Ne me le demandez pas ! Pour essayer de mériter, comme vous dites, rien ne me coûtera, dans le programme que vous me tracez. Parler de questions religieuses à mon mari, en lui montrant ma vraie manière de penser, je ne le pourrais pas. Songez, mon Père : tous mes troubles autour de la première communion de ma fille, il ne les soupçonne même pas. J'ai mis tant de soin à les lui cacher ! Il en souffrirait trop.

— Il a pourtant consenti que sa fille fût baptisée ? dit M. Euvrard.

— J'avais mis cette condition à notre mariage, répondit M^{me} Darras, que nos enfans seraient catholiques. Il a tenu sa parole, — c'est un si honnête homme, — mais avec quelle révolte intérieure, contre ce qu'il considère comme une misérable superstition ! Lui, qui s'occupe des moindres détails quand il s'agit de la petite, il me voit la conduire à la messe, au catéchisme, sans jamais me poser la moindre question. Cette partie de la vie de sa fille n'existe pas pour lui. Quant à moi, il est persuadé qu'en élevant notre enfant ainsi, je cède à un préjugé sentimental. Il le pardonne à la faiblesse féminine. Il m'aime, et il croit que dans le fond de ma conscience je suis en communauté d'idées avec lui. Il a tant tenu à ce que nos deux pensées n'en fissent qu'une. Ça a été ainsi bien longtemps. Non, je n'aurais pas la force de lui apprendre que c'est fini...

— Alors, interrogea le prêtre avec un peu d'hésitation, vous ne lui avez pas dit que vous veniez chez moi ?...

— Chez vous ? Non... fit-elle, avec un accent de terreur à cette seule idée.

— Et quand vous rentrerez, vous ne lui raconterez pas cette visite ?

— Non, répéta-t-elle.

— Il faudra pourtant que vous lui en parliez, dit l'Oratorien. Il répéta : — Oui, il le faudra. Pour vous d'abord, pour votre propre dignité. Vous ne pouvez pas avoir fait une démarche si grave, et vous en taire à cet homme qui est le père de votre fille, dont vous portez le nom, sous le toit de qui vous vivez. Ce serait un mensonge par omission, par trop contraire à ce programme du moindre devoir que nous tracions ensemble tout à l'heure...

Il le faudra, pour moi aussi. Vous ne voudrez pas que je me sois prêté à une visite clandestine. Vous m'avez dit qu'auprès de vous, l'on savait mon nom, que ce nom était même prononcé avec sympathie. Ce sera un motif pour que l'on trouve votre démarche moins extraordinaire. Et vous prendrez cette occasion pour cesser un silence, qui est très coupable, avec la foi que vous avez. L'apôtre l'a dit : *Il faut croire de cœur pour obtenir la justice, et confesser de bouche ce que l'on croit pour obtenir le salut.*

— Non, dit M^{me} Darras pour la troisième fois, en secouant sa tête, avec accablement. Je ne le ferai pas... Mon Père, continuait-elle, en mettant dans sa voix une supplication, vous avez compris que je ne pouvais pas quitter mon mari, ne fût-ce qu'à cause de ma fille. Lui faire connaître la crise que je traverse, ainsi, sans préparation, ce serait risquer de tant l'irriter ! Peut-être s'opposerait-il à la dévotion de l'enfant dans l'avenir, une fois la première communion faite. Il ne s'est pas engagé à la laisser devenir pieuse... Et puis, moi-même, je redouterai trop, pour ma propre foi, certaines discussions. Je les aurais affrontées, appuyée sur les sacrements. J'y étais prête, puisque je voulais demander à mon mari qu'il autorisât ma démarche à Rome. Sans les sacrements, avec une vie religieuse si mutilée, si incomplète, je n'aurai pas la force.

— Mettez-y le temps qui sera nécessaire, repartit M. Euvrard, mais ayez la ferme volonté d'arriver à une explication qui ne laisse, au père de votre enfant, aucun doute sur votre état moral ; c'est votre strict devoir, même humainement.

— Je vous demande de me laisser réfléchir à tout cela, mon Père... dit-elle en se levant, et, presque tremblante. Vous m'autorisez à revenir, n'est-ce pas ? Quoique notre conversation n'ait pas correspondu à mon espérance, elle m'a soulagé d'un poids si lourd, de ce silence dont j'étouffais !...

— Je serai toujours heureux de vous revoir, reprit l'Oratorien, que cette timide et pressante question avait troublé visiblement ; mais je vous ai dit que je ne pouvais pas me prêter à des visites clandestines. Revenez, quand on le saura chez vous.

— Et d'ici là?... interrogea-t-elle.

— D'ici là, je prierai pour que vous ayez commencé à remplir, dans la mesure permise par la prudence, votre devoir de franchise...

— Alors, adieu, mon Père, dit-elle. Je vous reste quand

même très reconnaissante de m'avoir donné une de vos heures dont je sais tout le prix...

Elle avait eu, pour prononcer cette formule de remerciement, la voix assourdie d'une femme qui se retient pour ne pas éclater en sanglots. Cette émotion gagna le prêtre. Il essaya de corriger ce que sa dernière réponse avait pu avoir de dur, en lui disant, après qu'ils eurent marché tous deux jusqu'au seuil de la porte d'entrée :

— Adieu? Non. Au revoir, mon enfant, et bientôt.

— Adieu... répéta M^{me} Darras, et elle commença de descendre sans se retourner l'étroit escalier de la pauvre maison. Le Père Euvrard demeura sur le palier une seconde, comme s'il se préparait à la rappeler. Puis, la réflexion l'emporta sur le sentiment, et il referma sa porte, pour rentrer seul dans l'asile de science où la visiteuse inconnue venait de lui révéler, sans lui dire son nom, un drame intime d'une si poignante intensité. Une opposition radicale entre deux consciences d'époux est toujours pénible. Elle devient infiniment douloureuse, quand elle porte sur ces problèmes religieux qui ont fait de tous temps, et continueront de faire, à travers les siècles, le fond dernier de la vie de l'âme. Cette opposition est tragique, quand ces époux sont dans le divorce, qu'ils n'ont pas cessé de se chérir et que le réveil de la foi chez l'un d'eux lui donne le remords quotidien de cet amour, sans le détruire. Que pensera l'autre? Avec quelle révolte il constatera ce lent, ce meurtrier empoisonnement de leur commun bonheur! Si c'est la femme que la nostalgie de l'Église reprend de la sorte, et que le mari professe à l'égard de la religion, non pas l'indifférence d'un sceptique, mais l'hostilité raisonnée d'un systématique, quel conflit! Quoique M^{me} Darras, — pour parler le langage familier au Père Euvrard, — ne lui eût dessiné que le « schéma » de sa vie sentimentale, elle en avait assez dit pour que toutes les possibilités de malheur qui menaçaient son foyer eussent apparu à l'Oratorien. Elle était partie depuis longtemps qu'il en frémissait encore. En vain le tableau noir, dressé sur le chevalet, l'invitait-il à se replonger dans la sereine atmosphère des spéculations mathématiques. L'esprit du savant était ailleurs, à suivre l'inconnue dans sa rentrée chez elle, auprès de son mari, à qui elle était si attachée et dont elle avait si peur! Pourquoi? Sans aucun doute cet homme était possédé de cette haine contre l'Église, bien singulière dans un âge

de large culture intellectuelle, et pourtant bien fréquente. Victime lui-même de cette haine, l'Oratorien éprouva tout à coup un étrange sentiment de l'unité profonde qui solidarise les unes avec les autres les destinées les plus différentes dans une même patrie. Le heurt qui devait inévitablement se produire entre ce mari et cette femme n'était qu'un épisode, comme son exil hors de sa communauté, du duel engagé dans la France actuelle entre deux formes de pensées, deux civilisations, deux mondes. Cette vision se fit intense dans cette tête de mathématicien, habitué à représenter des files innombrables d'événemens dans le raccourci de ses formules, si intense qu'au moment où il se décida à continuer son travail interrompu, le mot qu'il se prononçait intérieurement pour résumer son impression de cet entretien, n'était plus comme tout à l'heure : « Pauvre femme ! » Il se disait : « Pauvre pays ! » et pendant quelques instans la craie hésita entre ses doigts.

II. — LE BEAU-PÈRE

Elle eût tremblé bien davantage, jusqu'à ne pouvoir tracer les chiffres indifférens des formules, cette vieille et vénérable main, si la seconde vue du savant et du croyant eût été plus perspicace encore. Sa pitié se serait émue de nouveau, et plus profondément, à constater que la divergence religieuse entre le mari et la femme, sentie par celle-ci avec tant d'appréhension, n'était qu'un des élémens du désastre qui menaçait, dans ce moment même, ce foyer posé à faux. Sa théorie de la vie, qui lui montrait sous l'apparent hasard des événemens une mathématique secrète d'équitable répartition, n'en eût été que trop fortifiée. Ce ménage touchait en effet à une crise, pour bien des raisons qui se découvriront au fur et à mesure. Il est permis de dire dès maintenant qu'elles étaient toutes, ou bien issues du funeste principe du divorce, ou bien multipliées par lui. M^{me} Darras n'en percevait distinctement qu'une : celle qui l'atteignait dans son cœur, vis-à-vis de sa fille, et dans sa foi retrouvée. Cet après-midi ne devait pas finir sans la mettre en présence d'un autre danger qu'elle prévoyait depuis des mois, mais sa prescience demeurerait volontairement obscure, vague, inavouée. Nous savons tous combien est vrai le proverbe où le peuple a ramassé tant d'expériences : « Un chagrin n'arrive jamais seul. » Puis,

il s'agit de nous, et par la plus étrange illusion, nous considérons au contraire, qu'une grande peine est une garantie contre d'autres, comme si le sort n'avait, contre chaque individu, qu'une somme fixe de rigueur à dépenser. Il n'en est rien. La nature, toujours une sous la variété de ses phénomènes, emploie dans l'ordre moral et dans l'ordre physique des procédés tout pareils. Lorsqu'une maladie résulte, non pas d'un accident, mais de cette disposition générale qui constitue une diathèse, ses accidens se manifestent, non pas sur un point de l'organisme, mais sur plusieurs. Il en va de même du malheur, quand il dérive, non pas de telle ou telle circonstance, mais d'un état. Il s'ingénie à nous atteindre dans les manifestations les plus diverses de notre personne. Les misères se pressent, se succèdent. Une contrariété en suit une autre. Aucune entreprise ne nous réussit. Toutes les hypothèses hostiles se réalisent. Nous parlons alors de malchance, de fatalité. Regardons-y de plus près. Nous reconnaitrons un effet constant à une cause constante : la méconnaissance prolongée de quelque grande loi. Mais quelles rébellions avant de recevoir cet enseignement ! Que d'efforts pour nous convaincre, sous l'imminence de certains coups, que nous ne serons pas frappés, que nous ne méritons pas de l'être, que notre dette de larmes est payée ! Cet étrange préjugé soutenait M^{me} Darras depuis des mois ; il lui permettait de fixer sans trop de crainte certains points noirs apparus sur l'horizon de sa destinée. De jour en jour, elle se sentait plus menacée, et elle s'obstinait, elle s'acharnait à se démontrer que, de ces menaces où sa conscience de chrétienne malgré elle reconnaissait l'annonce d'une expiation, celles-là se réaliseraient uniquement qui l'atteindraient seule. Bien fragile assurance ! La preuve en avait été sa terreur, quand M. Euvrard énumérait les catastrophes dont il avait vu tant de divorcés être les victimes. Un autre témoignage était le discours intérieur qu'elle se tenait à elle-même, au sortir de cet entretien. La déception si douloureuse de sa démarche manquée y occupait moins de place que les craintes soulevées, ou mieux renouvelées en elle par une des allusions du prêtre, qui l'avait touchée au vif de ses craintes secrètes. Elle allait, du pas d'une femme qui n'a plus d'hésitation. A peine si la gêne de l'arrivée l'avait reprise en traversant la cour, où le concierge-jardinier dressait toujours son pittoresque édicule. L'avait-il seulement regardée ? Et tout de suite elle s'était retrouvée sur le trottoir de la rue Servandoni

dont elle avait aimé, cette fois, la solitude et le silence. Elle avait pu se convaincre, d'un seul coup d'œil, que sa sortie de la vieille maison ne serait pas épiée. Cinq minutes plus tard elle était dans la rue de Vaugirard, et par le jardin du Luxembourg, elle gagnait la rue du même nom où elle habitait. Rassurée sur toutes les indiscretions, elle s'attardait dans les allées, et elle laissait courir ses pensées. L'entretien qu'elle venait d'avoir se prolongeait dans son esprit. Elle discutait mentalement avec M. Euvrard, comme si l'ascétique silhouette du religieux eût été là, cheminant auprès d'elle :

« Au revoir ? Il a dit : au revoir... avait-elle commencé par se répéter, aussitôt la porte franchie. On se souvient que ces dernières paroles du prêtre avaient été accompagnées de cette appellation, particulièrement touchante pour celle qu'il quittait ainsi : « Mon enfant... » Il ne se fût pas servi d'un autre terme, s'il l'eût admise à cette confession dont elle nourrissait la chimérique espérance, quand elle suivait ce chemin en sens inverse, une heure auparavant. Elle se l'était dit et redit cet « Au revoir?... » comme une question qui ne faisait pourtant pas doute dans sa pensée, et elle y avait répondu de nouveau tout bas, comme elle avait fait réellement tout haut : — Non. Non. Non. Je ne le reverrai pas... Jamais je ne parlerai de cette visite à Albert. Jamais... Je ne supporterai pas l'expression de ses yeux pendant qu'il m'écouterait. Nous avons déjeuné ensemble ce matin. Il m'a interrogée sur les projets de ma journée, avec tant de confiance, tant de tendresse, comme toujours ; et je me suis tue de cette démarche que j'avais décidée pourtant !... Je le connais. Il la saurait, cette démarche, qu'il ne me ferait pas un reproche... Mais quelle ombre sur son visage ! Quelle peine dans son cœur !... Non... Cela ne sera pas... Lui-même, M. Euvrard m'aurait défendu de parler, si j'avais eu le droit de tout lui apprendre. Car enfin, que m'a-t-il dit ? Que je pouvais mériter, même hors de l'Église, en remplissant mes devoirs. Quels devoirs ? Celui de mère, d'abord et je l'ai, envers mon fils aussi bien qu'envers ma fille Hé bien ! Ce devoir envers mon fils en ce moment exige que j'évite tout ce qui diminuerait mon empire sur mon mari... M. Euvrard s'en rend compte pourtant, que des situations comme la mienne donnent si aisément lieu à de grandes difficultés ! Quand il a parlé de ces heurts meurtriers entre beau-père et beau-fils, il m'a fait mal. Une seconde, j'ai vu Albert et Lucien

en face l'un de l'autre, et se haïssant... — Cette évocation des deux hommes dans cette attitude de lutte, correspondait chez l'épouse et chez la mère à tant de pressentimens, à tant d'observations aussi, qu'elle repoussa cette image avec une tension de son être qui la fit instinctivement marcher plus vite, comme pour fuir. Elle ferma les yeux, en secouant sa tête; et de nouveau elle se répéta : — Non, ce ne sera pas. Dieu ne permettra pas que cela soit. Il me punit tant déjà, en m'écartant de lui. Ce jour de la première communion de Jeanne me sera si dur, quand il devrait m'être si doux! Cette souffrance-là, je l'accepterai, je l'offrirai, comme ce prêtre vient de me l'ordonner. Il n'y aura que moi de frappée, pas eux, pas eux! Ce serait trop cruel. Rien que de m'imaginer qu'ils s'aimaient moins, comme il m'est arrivé, à tant de reprises, cette année, quel supplice! Et ce n'étaient que des imaginations... C'est étrange pourtant, comme on est tenté de croire vrais les événemens dont on a peur! Cette seule petite phrase de M. Euvrard a suffi pour me rendre, en une seconde, toute l'angoisse de ces appréhensions. Si je l'avais arrêté, à ce moment-là, pour les lui dire, ne m'aurait-il pas conseillé de tout faire pour qu'Albert et Lucien ne cessent jamais de s'aimer en moi, au cas où ils devraient, un jour, être profondément divisés?... Divisés? Quelle chimère!... D'où le seraient-ils? Ils pensent d'une même façon sur toutes choses : en religion, en politique. Je n'ai que trop laissé Albert élever cet enfant d'après ses idées... Pouvais-je agir autrement? Ai-je été coupable? Je pensais comme eux, moi aussi, ou je le croyais. J'étais sincère, Dieu le sait. Il ne m'en punira pas. Je suis assez malheureuse déjà de ne pouvoir obtenir ce qu'obtiennent des femmes qui ont plus péché que moi... Celles qui ont eu des amans se confessent, elles communient. Et moi, non. Est-ce juste?... Mais je ne veux plus discuter. Je veux obéir à M. Euvrard sur ce point, accepter, offrir cette peine à Dieu, pour n'en pas avoir d'autres et de pires... Quand je songe qu'il y a des familles, cependant, qui n'ont qu'une foi, où la mère, le père, le frère, la sœur, font la prière ensemble, le soir, vont à l'église ensemble... Moi, je dois me taire à mon mari de cette visite innocente. Si je rencontrais Lucien maintenant, qu'il me demandât d'où je viens et que je le lui disse, il ne me comprendrait pas. Quand Jeanne verra les autres mères communier et pas la sienne, les autres pères à l'Église et pas le sien, il me faudra trouver un

mensonge pour que cette pauvre petite âme ne soit pas troublée... ; Ah ! M. Euvrard a trop raison. Quelle misère !... »

Ces pensées n'étaient que le résidu de conscience déposé par de si nombreuses impressions et de si petites, que M^{me} Darras n'aurait pu dire, par exemple, à quel moment précis s'étaient formés ces doutes, qualifiés par elle d'imaginatifs, sur la bonne entente de son mari et de son fils, pas plus qu'elle ne savait la date exacte où les croyances de sa jeunesse lui étaient revenues à la chaleur de la piété de sa fille. Trop de détails de son existence intime étaient résumés et ramassés dans ces quelques idées. Elle s'y était absorbée au point de ne plus savoir exactement où elle était. Elle s'était promenée dans le jardin sans presque s'en rendre compte. Elle en sortit de même, et, de se retrouver rue du Luxembourg, devant sa porte, lui fut comme un étonnement, le réveil libérateur d'un rêve pénible. Cette maison, n'était-ce pas les longues années de son bonheur rendues présentes et dressées devant elle ? Albert Darras avait fait construire ce petit hôtel à l'époque même de leur mariage et sur des plans arrêtés en commun. Dans leur passionné désir, lui, de tout effacer du passé de la jeune femme, elle, d'assurer à son second foyer un caractère plus définitif encore, ils avaient voulu une demeure qui n'eût appartenu qu'à eux, et d'où ils ne s'en iraient qu'à leur mort. Ils avaient choisi un quartier éloigné de celui des Champs-Élysées où elle avait logé précédemment. Gabrielle le comprenait trop bien : sa vie nouvelle comportait une rupture absolue avec son ancien milieu, et elle caressait l'idée d'une retraite, dont son mari d'ailleurs n'avait pas voulu. Le petit boursier de l'École Polytechnique qui n'avait pas osé demander la main de M^{me} Gabrielle Nouet, — c'était le nom de jeune fille de M^{me} Darras, — occupait maintenant une place d'ingénieur-conseil dans une des banques les plus importantes de Paris, le Grand-Comptoir, aux appointemens fixes de vingt mille francs par an. Sa participation aux bénéfices lui en valaient trente autres mille. Celle qu'il épousait, possédait de son chef quarante mille francs de rente. Leur ménage était assez riche pour faire figure partout, et Darras avait tenu à ce qu'il fit vraiment figure. La façade élégante de l'hôtel, avec sa porte cochère pour l'entrée des voitures, et les hautes fenêtres de son rez-de-chaussée, disait les projets de grandes réceptions, caressés par l'ingénieur. Des sentimens très complexes l'avaient poussé dans cette voie, si contraire, sem-

blait-il, et à son éducation toute professionnelle et à son caractère. Albert Darras était amoureux et fier de la beauté de Gabrielle, voilà un de ces sentimens. Un autre était sa ferveur politique. Profondément attaché aux idées de la faction alors au pouvoir, il avait désiré que sa femme et lui jouassent leur rôle dans le haut monde républicain. On sait que toute une société de bourgeois riches et de grands fonctionnaires s'est ainsi formée à Paris, depuis trente ans. On lui a souvent reproché d'avoir les mêmes mœurs frivoles, les mêmes goûts de plaisir, les mêmes habitudes de dépense que la société véritable. On ignore que quelques-uns parmi ces Jacobins nantis ont étalé du luxe et tenu des salons, — par devoir ! On entend bien qu'il ne s'agit là que des membres naïfs du plus corrompu et du plus déshonoré des partis. Ils ont cru donner au régime les prestiges d'un système installé. Darras avait été du nombre, avec d'autant plus de complaisance qu'il instituait ainsi une lutte secrète entre les deux mondes où sa Gabrielle avait vécu auparavant : celui de la magistrature encore conservatrice, — M. Nouet était mort conseiller à la Cour de cassation, — et celui de la noblesse à racines terriennes : ce premier mari dont la pauvre femme avait raconté la brutale goujaterie à M. Euvrard, avec tant de révolte après des années, appartenait très authentiquement, quoique indigne, à une bonne famille du Languedoc, celle des comtes de Chambault. Ces diverses influences s'étaient manifestées chez Darras, âpre tempérament de plébéien, fils de plébéien, dont la pièce maîtresse était la volonté, par un effort incessamment renouvelé pour accroître sans cesse sa fortune. C'était accroître le luxe de Gabrielle. Ce dévouement infatigable, si prodigue en gâteries et doublé d'une sollicitude si constamment tendre, s'évoqua dans la pensée de celle qui en avait été le constant objet, sur le seuil de cette demeure. Ses émotions d'épouse passèrent du coup au premier plan de sa sensibilité. Il se fit dans son cœur un mouvement de retour vers cette intimité dont sa visite chez l'Oratorien et les méditations consécutives avaient été comme un reniement, et, redevenue celle qui, tout à l'heure se rebellait, au nom du bonheur reconquis, contre l'inflexibilité de la loi catholique, elle se dit :

— Non, ce n'est pas possible. Ce n'est pas vrai. Dieu ne serait pas Dieu, s'il nous condamnait, Albert et moi, pour nous être aimés comme nous nous sommes aimés... Je viens de traverser un cauchemar. Je ne reverrai plus ce prêtre. Avec ses manières

douces et son air de bonté, il est pire que l'autre. Si l'Église était ce qu'ils la font, elle ne serait pas celle de l'Évangile. Non, je n'ai pas fait le mal. Non, cet amour si loyal, si fidèle, n'est pas maudit. Je veux m'y enfermer, en vivre de nouveau tout entière, et qu'il me suffise, comme si longtemps. Je le veux...

Elle ne s'était pas plutôt prononcé ces paroles de fermeté qu'une impression, produite par un détail de l'ordre le plus humble, lui prouva combien elle était peu capable de fixer sa sensibilité malade dans une résolution stable. Il lui suffit, la porte à peine ouverte et sitôt entrée dans le vestibule, d'apercevoir le chapeau, le pardessus et les gants de son mari, rangés sur la table avec le soin méticuleux qu'il apportait à ses moindres actions. Il était sorti à une heure, après avoir déjeuné avec elle, il se rendait à son bureau, d'où il ne partait jamais avant cinq heures. Or, il en était trois et demie ! A travers le tumulte de ses pensées contradictoires, Gabrielle n'avait pas prévu cela : elle allait se retrouver en face d'Albert, encore vibrante d'émotions qu'elle devait à tout prix lui cacher, et sans avoir eu le temps de se reprendre vraiment ! Elle ne songea pas à se demander la cause de cette rentrée inattendue. L'idée que, dans une minute peut-être, elle rencontrerait son regard, qu'elle subirait ses questions sur l'emploi de cette première partie de l'après-midi, la bouleversa au point que sa voix tremblait un peu, pour questionner le domestique :

— Il y a longtemps que monsieur est là ?...

— Dix minutes, madame, répondit cet homme.

— S'il m'avait vue sortir de la rue Servandoni, tout de même ?... se dit-elle. S'il m'avait abordée et interrogée, qu'aurais-je pu répondre ? Que vais-je répondre, quand il verra mon trouble ? S'il s'en aperçoit, comment le lui expliquer, sans éveiller sa défiance ? Il lira dans mes yeux que je lui mens...

Dans ce ménage, dont l'intimité avait été si complète durant tant d'années, celui des deux époux qui rentrait le second, avait l'habitude de passer aussitôt chez l'autre. Le premier étage de l'hôtel, réservé à eux deux, était distribué de telle manière qu'ils s'entendaient presque inévitablement aller et venir. Il se composait de cinq pièces : une vaste chambre à coucher, un vaste cabinet de toilette pour elle, pour lui une chambre où il s'habillait et où il pouvait, au besoin, dormir sur un canapé

transformable, un petit salon, et, à côté une bibliothèque-fumoir, où le mari se tenait toujours quand il était seul. Le grand escalier de bois, tout garni de tapisseries et de plantes vertes, aboutissait à un large palier ouvert, décoré en antichambre et sur lequel ouvraient les différentes pièces. Gabrielle s'y arrêta, le cœur battant... Albert était là, derrière une de ces portes. Peut-être savait-il déjà sa présence par son coup de sonnette. Il allait paraître... Puis, comme la porte ne s'ouvrait pas, elle voulut profiter de ce répit pour mettre un peu de temps encore entre son émotion et cette entrevue. La pensée lui vint de monter au second étage, réservé à ses enfans, pour embrasser d'abord sa fille, qui devait être occupée à ses devoirs, dans la salle d'études. La mère avait obtenu du père, qui aurait voulu envoyer Jeanne dans un lycée de jeunes filles, que l'enfant travaillât à la maison, sous la surveillance d'une institutrice. Il avait seulement précisé la direction de ce travail : elle suivrait le même programme qu'au lycée. Un professeur d'un des grands collèges de la rive gauche la faisait composer tous les huit jours avec la classe qui eût dû être la sienne. Là se bornait l'ingérence du libre penseur passionné dans une éducation qu'il abandonnait à sa femme, sur un point essentiel ; il l'avait promis. Il était très rare qu'il parût dans la salle d'études. Aussi M^{me} Darras fut-elle très étonnée, quand, arrivée au second étage, et devant cette nouvelle porte, elle entendit la voix de son mari. Il avait eu la même fantaisie qu'elle, et, à peine rentré, il était monté chez leur fille. Croyant reculer le moment de le revoir, Gabrielle l'avait avancé. Mais, le revoir auprès de l'enfant, c'était posséder, dès l'abord, un terrain de causerie, c'était éviter ce trouble des premières paroles, dont elle avait redouté les révélations. D'ailleurs, une inquiétude nouvelle surgit en elle, qui, du coup, paralysa l'autre. — Elle se rappelait que ce jour-ci, le vendredi, était pour Jeanne son jour d'analyse, celui où elle devait résumer, la plume en main, la leçon du catéchisme écoutée la veille. Quel motif Albert avait-il eu de venir dans la salle d'études, précisément aujourd'hui ?

Quand elle eut ouvert la porte sans frapper, elle put voir que son mari tenait en effet entre les mains la feuille de papier sur laquelle Jeanne avait commencé d'écrire. La baie vitrée qui servait de fenêtre éclairait d'une même lumière les visages du père et de l'enfant l'un penché près de l'autre. La mère demeura saisie à cette seconde d'une ressemblance qui n'était pas

toujours si complète. La nervosité de la petite fille se reconnaissait à ce signe : sa physionomie si mobile s'était instinctivement modelée sur celle de son père, tant cette présence insolite lui donnait d'émotion. L'ingénieur était un homme de quarante-sept ans, jadis très brun, comme en témoignait sa moustache demeurée toute noire, tandis que ses cheveux, coupés militairement en brosse, étaient tout blancs. Les méplats bistrés de son profil presque aigu laissaient deviner une ossature forte, celle d'une race de montagnards, et la flamme sombre des yeux, la maigreur sèche de toute la silhouette, le teint mat, disaient que ces montagnards étaient du Midi. Il y avait de l'Arabe dans la coupe de cette figure busquée, et dans ce corps souple aux extrémités très fines. La famille des Darras vient, originairement, de Sisteron. Cette vieille ville forte est très éloignée de la mer. Mais la Provence, — le nom d'une de ses chaînes, celle des Maures le rappelle encore, — a tellement subi d'incursions sarrasines, que l'on y rencontre partout de ces masques auxquels le burnous et le turban manquent seuls pour que le Bédouin apparaisse dans le civilisé. Peut-être l'ardeur de fanatisme qui faisait des incrédulités mêmes d'Albert Darras une religion à rebours, décalait-elle, autant que ses traits, cet atavisme antique. Peut-être aussi avait-il hérité les passions d'un ancêtre mêlé aux guerres de la Ligue, qui furent terribles dans ce coin de France. De semblables hypothèses sont si hasardées que l'on ose à peine les énoncer. Elles dominent pourtant toutes les portions inconscientes de notre être, les plus profondes et les plus effectives. Jeanne avait ces mêmes yeux brûlans et une chevelure noire à reflets presque bleus. Un sang du Nord, celui de sa mère, courait sous sa peau transparente en ondes claires, qui, fouetté par la timidité, mettait à ses joues une pourpre rose. Les Nouet sont des bourgeois du Perche. Toute sa force était tendue à dissimuler un trouble que trahissait le battement de ses paupières aux longs cils. Le père, d'un doigt délié d'homme de cabinet, suivait, ligne par ligne, le devoir de la petite fille, et il énonçait des remarques dont le caractère aurait dû rassurer M^{me} Darras, — elles ne portaient que sur des détails d'un ordre matériel :

— Il faut prendre garde à ne pas faire tes *u* comme des *n*, et tes *n* comme des *u*, disait-il. Regarde, dans les mots : *absolution*, ici, et, là, *surnaturel*, il est impossible de distinguer ces deux lettres l'une de l'autre. Jugez-vous même, *Fraulein*.

Et il tendait la copie à une personne qui se tenait debout derrière Jeanne, et dont la lourde tête carrée, les cheveux d'un blond clair, les prunelles bleues, le regard patient accusaient l'origine germanique. M^{lle} Mina Schultze, visiblement aussi intimidée que son élève, répondait à l'observation du père avec l'accent que l'on devine :

— C'est que Jeanne écrit beaucoup d'allemand, monsieur Darras, et vous savez comme nos *u* ressemblent à nos *n*...

L'entrée de M^{me} Darras eut pour effet d'éclairer à la fois la physionomie de la pauvre gouvernante et celle de la petite fille. Le mari, lui, ne put dissimuler une certaine gêne. Il répugnait à cet homme, aussi loyal qu'il était sectaire, de paraître surveiller une instruction religieuse qu'il s'était engagé à respecter. La phrase par laquelle il accueillit la nouvelle venue fut comme un geste de protestation contre ce soupçon :

— J'étais monté pour demander à Jeanne si elle savait à quel moment tu rentrerais...

— Et j'ai dit à papa, fit la petite fille, que tu ne pouvais pas beaucoup tarder, puisque tu nous avais prêté la voiture, à Mademoiselle et à moi. Son précoce instinct l'avertissait-il qu'il fallait s'associer à l'explication que son père avait donnée de sa visite? Celui-ci lui caressa la joue, comme pour la remercier de son aide, tandis que la mère, par un sentiment non moins naturel et pour montrer qu'elle n'avait rien à cacher dans l'enseignement donné à sa fille, répondait à son mari :

— Tu as pris cette occasion pour regarder un peu ses devoirs. J'en suis bien contente. Tu auras pu constater ses progrès dans la rédaction.

— Oui, dit sèchement le père. Et, se levant : Puisque tu es là, ma chère amie, nous allons la laisser continuer son travail. Je la retiens depuis plus d'un quart d'heure. C'est trop...

— Oh! j'ai bien le temps! s'écria Jeanne. Je suis au courant de tous mes devoirs...

— Quand il s'agit de sa *diligence*, insista la gouvernante, elle expédie bien vite le reste pour se rendre plus libre. C'est le travail qu'elle préfère.

La maladroite *Fraulein* embrassait la petite fille en prononçant cet éloge. Elle ne s'aperçut pas que sa remarque sur les tendances pieuses de son élève avait mis une ombre dans les yeux du père, et dans ceux de la mère une angoisse. Ni l'un

ni l'autre ne répondit, mais à peine furent-ils hors de la chambre, sur l'escalier qui les ramenait à leur étage, que le mari prit prétexte de cette imprudente phrase. L'emploi du terme ecclésiastique, synonyme d'analyse dans certains catéchismes, l'avait encore irrité. Il avait eu cette sensation, toujours douloureuse pour lui, d'un monde à côté de son monde. L'honneur l'obligeait d'y laisser grandir sa fille :

— Tu as bien vu, commença-t-il, en revenant sur sa justification de tout à l'heure, que je ne faisais à Jeanne aucune remarque sur le fonds même de son travail... Et pourtant!... Je t'ai promis. Un engagement pris ne se discute plus. Il se tient. Mais je continue à penser que j'avais raison dans mes objections, lorsque tu m'as demandé cette promesse, avant notre mariage. On n'aperçoit dans la pratique religieuse qu'une mécanique commode d'habitudes morales. On l'adopte, par routine, et aussi parce que l'on prévoit, pour plus tard, des difficultés dans l'établissement d'une jeune fille élevée hors de toute église. On ne saisit pas d'abord les inconvénients de ce compromis... Et puis, on risque de développer dans une nature trop nerveuse le dangereux penchant au mysticisme. Tu as entendu M^{lle} Schultze. Tu vois comme le goût des émotions religieuses grandit déjà dans la sensibilité de la petite... Ce que je t'en dis n'est pas un reproche, c'est une invitation à veiller. Ne permets pas qu'elle aille trop loin de ce côté. Avertis cette bonne M^{lle} Schultze. Puisque nous voulions une Allemande pour Jeanne, nous aurions eu intérêt à la choisir protestante. Elle eût plus facilement servi de contrepoids... Mais, encore une fois, ce n'est pas un reproche. Songe seulement à l'avenir et aux luttes que nous pourrions avoir à soutenir, si, pensant, nous, comme nous pensons, Jeanne, un jour, s'exaltait par trop dans ce sens.

— M^{lle} Schultze a exagéré... répondit M^{me} Darras. Son cœur avait battu, quand Albert avait prononcé ce « nous : » l'équivoque sur laquelle leur ménage posait depuis tant de jours s'y résumait toute. Qu'il lui avait souvent parlé de la sorte, ces derniers temps! et toujours la terreur de la discussion immédiate avait paralysé en elle la force d'affirmation. Elle s'était tue, ou bien elle avait détourné la conversation, comme elle fit cette fois encore : — Jeanne n'est pas plus soigneuse pour ce travail-là que pour les autres, continua-t-elle, mais c'est le seul où elle compose avec des petites filles qu'elle connaît. Son amour-

propre en est surexcité... D'ordinaire, quand elle employait ces subterfuges pour échapper à un entretien vrai, elle éprouvait ce mélange de soulagement et de honte, si particulier à la timidité. En ce moment, elle était trop près de sa visite au Père Euuard. Les mots de l'apôtre qu'il avait cités : *confesser de bouche ce que l'on croit*... résonnèrent soudain dans sa pensée. Un remords la poignit, auquel succéda un saisissement de surprise effrayée, à écouter Albert lui répondre :

— Tu dois avoir raison, tu suis Jeanne de plus près que moi... D'ailleurs, fondées ou non, mes craintes sur ce point regardent l'avenir, au lieu que j'ai à te parler de choses très importantes, qui intéressent le présent... Prépare-toi à avoir du courage, ma bien chère amie, tout ton courage. Si je suis rentré de meilleure heure qu'à l'habitude, et si j'ai désiré te voir aussitôt, c'est qu'un fait extrêmement grave se produit. J'ai considéré qu'il était de mon devoir que tu en fusses informée aussitôt et par moi. Je viens d'avoir, avec Lucien, à mon bureau, une explication de la dernière violence.

— Avec Lucien?... répéta la mère. Ils étaient entrés dans le cabinet de travail d'Albert. Elle se laissa tomber sur un fauteuil, en tremblant soudain de tout son corps. Que cette révélation de la difficulté le plus redoutée se produisit à cette seconde, après les paroles entendues rue Servandoni et ses propres réflexions, ce n'était qu'une coïncidence due au hasard. Mais comment n'y eût-elle pas vu le prélude de cette expiation qu'elle avait tant voulu conjurer? Et si elle avait tort, en percevant comme l'acte spécial d'une volonté particulière, un événement qui n'était que la *logique* de sa vie, pour reprendre la formule du prêtre géomètre, n'avait-elle pas raison de trembler devant la mise en train de cette inévitable et mystérieuse puissance, qui tire tous les effets de toutes les causes, et qui nous punit de toutes nos erreurs par le simple jeu de leurs conséquences?

— Oui, avec Lucien, avait repris Albert. Très maître de ses nerfs d'habitude, par nature et par discipline, il était, lui aussi, dans un état d'agitation qu'il ne dominait pas. Au lieu de s'asseoir à côté de sa femme, pour la calmer, comme il eût fait en tout autre occurrence, il allait et venait dans la chambre, sans même regarder Gabrielle. Il ne voyait plus que sa pensée. Le décor de cette pièce tapissée de livres, sans aucun autre objet d'art qu'un grand portrait de M^me Darras, en pied, par le peintre

attitré du *high life* opportuniste et radical, le fade mais délicat Maxime Fauriel, révélait les deux seules passions qu'eût jamais connues le Polytechnicien : sa femme et ses idées. Un ordre minutieux régnait sur les rayons et sur le large bureau. L'acte d'accusation dressé contre le beau-fils par le beau-père prenait une autorité extraordinaire dans ce cadre d'objets familiers où se devinait, partout empreinte, l'intransigeante rigueur d'un caractère absolument strict, incapable d'un à peu près dans les circonstances petites ou grandes. Même dans cet instant de crise aiguë, ce besoin de netteté le poursuivait et il essayait d'ordonner sa confiance : — Pour que tu saisisse bien la situation, continuait-il, dans toute sa vérité, il faut que je te mette au courant d'une histoire dont j'avais espéré ne jamais te parler... Et, sur un geste d'étonnement de Gabrielle : — Tu vas comprendre pourquoi... Lorsque tu as consenti à m'épouser, je savais combien tu avais souffert. Je me suis donné ma parole que je réparerais ce que je pouvais réparer de ta vie passée, et tu connais mon grand principe : se tenir à tout prix toutes les paroles que l'on se donne. C'est notre religion, à nous qui passons pour n'en pas avoir ; c'est la plus belle de toutes, la seule vraie, celle de la conscience. Tu avais un fils. J'ai pris vis-à-vis de moi-même l'engagement de toujours agir avec lui comme s'il était aussi le mien. Cet engagement, je l'ai rempli. Je n'y ai pas eu de mérite. J'aurais aimé cet enfant pour cette seule raison qu'il était à toi. Je l'ai aimé parce qu'il était lui. Si, comme je le pense profondément, les convictions sont le tout de l'homme, je peux vraiment l'appeler mon fils. C'est moi qui lui ai donné les siennes, qui lui ai façonné ses manières de sentir, ses doctrines, sa volonté... Du moins, je le croyais... rectifia-t-il, avec une amertume singulière. Tout cela est pour t'expliquer que, mis en présence d'un grave parti à prendre à son endroit, je m'en sois tu vis-à-vis de toi. Je me suis demandé : Comment se comporterait un vrai père ? Je me suis reconnu le droit d'en assumer toutes les responsabilités, avec tous les devoirs. J'ai voulu t'éviter, te sachant si tendre, les contre-coups d'une lutte dont je ne prévoyais pas l'issue, je l'avoue. Pardonne-moi de t'avoir caché ce secret, ma chère femme. C'est le premier. J'ai tant redouté que d'y être mêlée réveillât en toi de très tristes souvenirs !... Je t'ai dit souvent, et je n'ai pas changé d'avis : l'homme est ce que le fait son éducation. La théorie de l'hérédité toute-puissante n'est qu'un

reste de cette vaste injustice organisée qui fut l'Église... Mais le préjugé est si enraciné que les esprits les plus résolument rationnels en sont infestés. C'est ainsi que, moi-même, j'ai toujours tremblé de retrouver dans Lucien la trace de certaines ressemblances morales. Je t'avais trop vue obsédée de cette crainte. J'ai désiré t'en épargner le retour... Je te devais cette explication d'un silence que je suis obligé de rompre... Me comprends-tu et me pardonnes-tu?...

— Je comprends que tu m'aimes et que tu as toutes les délicatesses, répondit M^{me} Darras. Cette allusion à son premier mari l'avait fait tressaillir. Elle implora : — Mais j'ai peur... Que s'est-il donc passé? Qu'a fait Lucien? Parle vite...

— Te voilà tout émue, ma pauvre Gabrielle, dit Albert, et comme j'ai tant craint de te voir!... Reprends-toi. Nous avons à envisager une difficulté sérieuse, très sérieuse, avec réflexion. Par conséquent, soyons calmes, et appuyons-nous sur des faits... L'origine de la scène qui vient d'éclater entre Lucien et moi, continua-t-il après un silence, remonte à l'été dernier. C'est alors, tu t'en souviens, qu'il a commencé d'être moins assidu aux repas ici. Tu t'en es inquiétée. J'ai essayé de calmer tes inquiétudes. Je t'ai rappelé qu'il avait vingt-trois ans, qu'aux Sciences politiques et à l'École de droit, il rencontrait beaucoup de garçons de son âge absolument libres; une comparaison entre leur indépendance et un assujettissement même très affectueux risquait de nous l'aliéner. Je pensais tout ce que je t'ai dit. Je ne t'ai pas dit tout ce que je pensais. Ces absences de plus en plus fréquentes m'inquiétaient autant que toi, et surtout le changement de son humeur. Je le voyais qui se désintéressait de notre vie, de toi, de moi, de sa sœur. Il était de corps avec nous, quand il y était, mais son esprit était ailleurs. Je n'ai pas hésité sur le motif. Il n'y a qu'une influence de femme qui puisse transformer ainsi un jeune homme et si vite...

— Tu crois qu'il est amoureux? demanda la mère. Un soulagement que Darras n'observa pas se peignit sur son visage tendu d'anxiété. Que le désaccord survenu entre son mari et son fils eût pour cause un écart de conduite de ce dernier, ce n'était qu'un ennui. Les plus pures des femmes ont une secrète indulgence pour ces égaremens. Celle-ci ne redoutait véritablement que les conflits qui intéressaient les relations de famille instituées par son second mariage. Elle ajouta : — Moi aussi, en le

voyant se détacher de la maison, car je l'ai bien remarqué, je m'étais fait mes idées... Et, avec un peu d'hésitation : — J'appréhendais une autre influence... Je craignais qu'il ne vit beaucoup M. de Chambault.

— Il ne te ferait pas cela... répondit vivement le second mari. De ce côté du moins je suis tranquille. J'ai le bénéfice de la loyauté avec laquelle je l'ai fait juge entre nous et cet homme, quand il a eu ses dix-huit ans. Il a lu l'arrêt de séparation et les plaidoiries. Il est armé contre cette influence-là, en admettant, ce que je ne crois guère vraisemblable, qu'elle voulût s'exercer. Pourquoi maintenant?... Non. Il est amoureux, et d'une femme dont il y a tout à craindre, tout, entends-tu... Mais je reprends la suite des faits. Le voyant donc changer et soupçonnant la cause, j'ai essayé de l'interroger sur ses sorties continuelles, — sans les lui reprocher, bien entendu, — sur les camarades qu'il fréquentait, sur ses soirées et leur emploi. Je l'ai trouvé noué, crêté, le cœur fermé. Ce retrait devant mon affection ne me permettait pas le doute. Il sait mes principes et que je n'admets pas le commode proverbe : Il faut que jeunesse se passe. Ces relâchemens de conscience sont la honte des pays catholiques. C'est la commodité du confessionnal qui les a produits. Quand on considère la personne humaine comme sacrée, au contraire, on a l'horreur de cet égoïste et dégradant abus d'autrui que représente la débauche. Il y a deux ans, lorsque Lucien est parti pour le service, nous avons touché ce point. J'ai eu la joie de constater qu'il pensait exactement comme moi. Lorsqu'il est revenu, de même, l'affreuse atmosphère de la caserne ne l'avait pas gâté... Il m'était si ouvert alors, si transparent jusqu'au fond du cœur!... Du jour où il s'est fermé, j'ai compris qu'il me cachait un sentiment dont il rougissait... J'en ai conclu qu'il était tombé, lui aussi, comme tant d'autres...

— C'est à ce moment-là que tu aurais dû m'avertir, dit M^{re} Darras. La petite phrase de son mari contre le confessionnal avait de nouveau attiré sur ses lèvres une protestation. Cette plainte qu'elle n'avait pas osé proférer passait dans ce reproche et aussi sa tendresse pour les deux hommes, dont le conflit allait tant la faire souffrir. — Une mère, continua-t-elle, obtient de son fils des aveux qu'il refuse même à un père. Il m'aurait parlé. Vos caractères ne se seraient pas heurtés... Ah! mon Albert! Tu as cru m'épargner une douleur. Il n'y en a pas de

pire : savoir que vous avez échangé des mots de dispute, toi et lui, lui et toi...

— Les choses en seraient au même point, répondit Albert Darras, et tu en aurais souffert plus tôt... D'ailleurs, je n'avais que des présomptions, fondées sur des raisonnemens invérifiés, et invérifiables. Lucien t'aurait parlé, dis-tu? Non. Tu te serais butée à un parti pris, dont j'ai l'explication aujourd'hui. Va, cette créature l'a bien conquis, et il aurait défendu son secret, même contre toi. C'est un hasard qui m'a mis sur la trace. Il y a près de huit mois que je soupçonne cette intrigue, et je n'ai de faits positifs que depuis six semaines. C'était dans la seconde quinzaine de janvier, le jour où j'ai déjeuné chez Huard. Tu te rappelles que je suis parti plus tôt. Pour marcher un peu, j'avais pris le plus long et passé par l'Odéon, pour y donner un coup d'œil aux livres nouveaux. J'étais rue Racine, en train de me diriger sans me presser vers la rue Thénard, où demeure mon ami. Je savais que sa leçon à Polytechnique ne finit qu'à midi. J'avais donc le temps... Tout à coup, sur le trottoir opposé, je vois s'approcher un jeune homme, dans lequel je reconnais Lucien qui accompagnait une jeune femme. Il était si complètement absorbé par cet entretien qu'il ne me remarqua point. Ils s'arrêtent tous deux devant la porte d'une petite crémierie qui était déjà là de mon temps. Ils font mine de se séparer. La femme ouvre la porte, et semble l'inviter à entrer. Lucien regarde sa montre, puis, haussant un peu les épaules, il entre. J'hésitai un instant à rebrousser chemin, pour ne pas paraître l'avoir suivi. Après réflexion, je traversai la rue. J'arrivai devant le restaurant et je regardai à travers le carreau. La jeune femme et Lucien étaient assis à côté l'un de l'autre, dans l'angle d'une table, en train de déplier leurs serviettes tout en continuant de causer. Si j'avais gardé des doutes sur la cause de son changement d'habitudes, je les aurais perdus à constater l'expression passionnée de son regard. Il ne la quittait littéralement pas des yeux. Il était de profil, et elle de face. Je distinguais donc par le menu les traits de la jeune femme. Je serais injuste si je ne reconnaissais pas qu'elle n'a aucunement l'air d'une fille. Elle était vêtue avec une grande simplicité, mais aussi une grande propreté, d'une robe d'un drap couleur gris de fer. Elle avait accroché son chapeau au-dessus d'elle. Elle a des cheveux châtains qu'elle porte relevés sur le front et noués par derrière en

une grosse natte courte, à la façon des pensionnaires, quoiqu'elle ait bien vingt-cinq ans, sinon davantage. Elle est mince, assez petite, avec des traits d'une extrême délicatesse, presque trop menus, et des prunelles très brunes sur un teint pâle. Ces yeux se tournèrent par hasard de mon côté, à un moment donné. Elle vit que je la regardais, mais sans paraître s'en soucier le moins du monde. Ses yeux se fixèrent sur moi avec une indifférence glacée, qui n'était pourtant pas de l'effronterie. Ce regard fit plier le mien et je m'en allai. J'appréhendai qu'elle n'avertît Lucien, et, quoique cette rencontre fût due au seul hasard, il m'eût été insupportable qu'il me surprît dans une attitude qui semblait dénoncer un espionnage...

— De toi à lui, un espionnage! interjeta M^{me} Darras; n'as-tu pas sur lui tous les droits d'un père? Tu me le disais toi-même, tout à l'heure. Quand un père cherche à savoir qui fréquente son fils, ce n'est plus de l'espionnage, c'est de la surveillance...

— Je t'ai dit que je le considérais, moi, comme mon fils, rectifia Albert Darras. Mais il faut regarder la vérité bien en face, ç'a toujours été ma grande maxime... Lui... Et avec un visible effort : — Hé bien! lui ne me considère pas comme son père. Il était un grand garçon déjà quand nous nous sommes mariés. Tu as oublié tes propres inquiétudes devant son hostilité d'enfant, et avec quelle prudence j'ai dû l'apprivoiser. J'y ai réussi, sans jamais me dissimuler que c'était là un travail un peu artificiel, un peu fragile. J'ai trop constaté aujourd'hui combien j'avais raison.

— Pauvre ami!... fit Gabrielle, qui ajouta, en joignant les mains : Mon Dieu! nous avons déjà tant payé pour notre bonheur!...

Le second mari ne pouvait pas comprendre la signification vraie de ce geste et de cette exclamation, cri instinctif d'une prière échappée à la terreur superstitieuse, qui grandissait dans la femme divorcée, depuis le début de cet entretien. Il était tout à son récit, qu'il continua :

— C'est pour ce motif que je m'étais arrêté devant son silence, quand je n'avais encore que des soupçons. Cette fois et après cette rencontre, je tenais un élément plus précis. La physionomie de cette jeune femme m'avait laissé sous une impression de réel malaise. Ce n'était pas la fille vulgaire du Quartier Latin qui peut ne représenter qu'une aventure dégradante, mais passa-

gère... Bref, je me décidai à une enquête dont j'avais le devoir comme ton mari. Oui, comme ton mari. Je suis de ceux, tu le sais, qui prennent très au sérieux ces articles du Code dont la lecture donne au mariage civil, dans une salle de mairie, une solennité pour moi plus grande que les vaines pompes de l'Église. Le mari doit protection à sa femme, — protection physique, protection morale. Je te devais de te défendre contre le danger moral dont tu pouvais être menacée dans ton fils. Tout devoir suppose le droit de l'accomplir. J'avais donc le droit d'employer tous les moyens honnêtes pour apprendre toute la vérité d'abord. Du moment que Lucien se montrait en public avec cette femme, d'autres que moi les avaient rencontrés. Sa liaison était certainement connue de ses camarades. Je pris le parti d'en avoir le cœur net, et, tout de suite, en m'adressant précisément à Huard, dont le fils aussi fait son droit. Trente ans d'une amitié qui a commencé avant l'École m'assuraient qu'il ferait pour moi ce que j'aurais fait pour lui. Je lui confiai donc mes inquiétudes, quand nous fûmes seuls, après notre déjeuner, et je lui demandai d'interroger franchement son garçon. Il me promit d'agir et le jour même. Il ne put pas me donner de renseignement précis, mais ce qu'il me rapportait était gros de conséquences. Tu vas en juger. Le jeune homme manifesta une répugnance à répondre sur Lucien, qui prouvait la gravité de la situation, et, — tu seras étonnée autant que je l'ai été moi-même, — Ernest Huard abrita sa prétendue ignorance sous ce prétexte que l'autre passait maintenant ses matinées dans les hôpitaux, ses après-midi aux cours de médecine ou au Muséum, et ne venait presque jamais plus à l'École de droit ! Ernest s'en étant montré surpris un jour qu'ils s'étaient rencontrés, Lucien lui avait annoncé son intention probable de changer de carrière et de se faire médecin.

— Se faire médecin?... répéta la mère. Et il ne nous en a jamais parlé ! Quelle folie, quand avec sa fortune et l'appui de tes amis, sa carrière aux Affaires étrangères est toute tracée, si facile, si belle. Bouteiller n'attend que son examen pour le prendre dans son ambassade !... Médecin ? mais c'est toutes ses études à recommencer !... D'ailleurs, je ne saisis pas quel rapport il peut y avoir entre cette aberration et la femme qui te préoccupe ?...

— J'y arrive... reprit Albert Darras. Tout comme toi, au premier moment je n'ai pas démêlé l'attache entre cette baroque idée et la passion dont je le croyais possédé. Pourtant le fait qu'il

eût entrepris des études médicales en se cachant de nous à ce degré, me faisait soupçonner que la personne du restaurant n'était pas étrangère à cette résolution.. Je me décidai, avant de pousser plus loin l'enquête indirecte, à surveiller moi-même cette crémèrie de la rue Racine, à l'heure où je les avais vus y entrer. Je constatai que Lucien, qui manque un déjeuner ici sur deux, se retrouvait là constamment avec cette inconnue. Ils y occupaient le même angle de table, qui leur était évidemment réservé. Ils y mangeaient, assis l'un à côté de l'autre, comme je les avais vus la première fois, ou plutôt, elle y mangeait. Car pour lui, si superficielle que fût, par prudence, mon observation, elle suffisait, — son attitude restait toujours celle de la première fois : à peine s'il touchait aux plats qui lui étaient servis. Il ne faisait que la regarder et comment ! Quand je fus bien sûr qu'ils étaient deux des habitués de l'endroit, je pris le parti d'y entrer moi-même, en leur absence, je questionnai le garçon que j'avais vu leur apporter leur repas. Il ne fit aucune difficulté à me répondre. J'appris ainsi que la jeune fille était une étudiante en médecine, du nom de M^{lle} Planat... Tout s'éclairait. Les séances à l'hôpital et aux cours de la Faculté s'expliquaient de deux manières : ou bien elles fournissaient à Lucien un prétexte à ne pas quitter cette fille dont il était amoureux, ou bien, il pensait de bonne foi à se faire vraiment médecin, par une aberration, comme tu viens de qualifier sa conduite, peut-être pire. Il y a eu, ces temps-ci, plusieurs exemples de mariages entre étudiants hommes et étudiants femmes, ayant passé leurs examens, et qui se sont établis ensemble, exerçant tous deux la profession de docteurs...

— Cette fille voudrait se faire épouser?... s'écria M^{me} Darras, et elle prit la main de son mari dans ses mains, du geste de quelqu'un qui implore un appui : — Ne me cache rien, continuait-elle ; tu en as parlé à Lucien ? Il te l'a dit ?...

— J'ai parlé en effet de cette femme à Lucien, répondit Albert Darras, en se dégageant. Il voulait garder tout son sang-froid pour ce qui lui restait à dire : — Mais tranquillise-toi. S'il a pu penser à ce mariage, il n'y pense plus à l'heure présente. Mais moi aussi, ce fut ma première idée. Elle suffisait pour qu'il me fût impossible d'en rester là. Je n'aurais pas, remarque bien, d'objection radicale à ce que Lucien prit une tout autre voie que celle où nous l'avions engagé, si j'étais assuré qu'il obéit à une vocation raisonnée et définitive. Je n'en aurais pas

non plus à ce qu'il épousât une jeune fille qui eût fait son droit ou sa médecine, si c'était une honnête fille et que j'en eusse la certitude. L'égalité entre les sexes me paraît un principe juste. Je ne doute pas que, dans l'avenir, le nombre des femmes-avocats et des femmes-médecins n'aille en se multipliant. Des témoins dignes de foi m'ont affirmé que ce progrès s'accomplit déjà. M^{lle} Planat pouvait être une des étudiantes que l'on m'a décrites, sérieuses, pures, qui se préparent un gagne-pain indépendant, et savent se faire respecter de leurs camarades masculins par une irréprochable tenue. Ce pouvait être, au contraire, une intrigante. Lucien sera riche. Il est naïf et généreux. Quelle proie toute désignée pour une aventurière ! Nous avons au Grand Comptoir deux anciens agens de la sûreté, spécialement affectés aux enquêtes d'ordre intime. Tantôt c'est un commis suspect qu'il s'agit de surveiller, tantôt un capitaliste, qui vient offrir une affaire, et sur la moralité duquel nous voulons nous édifier. Tantôt... Mais peu importe ces détails. Ce qui importe, c'est l'indiscutable exactitude des dossiers que nous ont toujours procurés ces hommes. Après réflexion, je me décidai à mettre l'un d'eux en campagne. En quinze jours, il a recueilli les renseignements que voici sur cette M^{lle} Planat, Berthe Planat, pour lui donner tout son nom. Cette fille a vingt-six ans, c'est-à-dire trois ans de plus que Lucien. Elle est orpheline de père et de mère. Le père était un capitaine d'infanterie. Les Planat sont des bourgeois de la ville de Thiers, dans le Puy-de-Dôme. Berthe a perdu ses parens très jeune. Elle a été élevée par un oncle, ancien greffier à Clermont-Ferrand. Elle a passé ses deux baccalauréats devant la Faculté de cette ville. A la suite de ce succès, elle est venue à Paris, sous le prétexte d'y faire, non pas sa médecine, mais son droit. En réalité, elle y a vécu maritalement, pendant plusieurs mois, avec un jeune homme qu'elle avait connu à Clermont, un nommé Étienne Méjan. Ce Méjan est aujourd'hui une espèce de personnage excentrique qui se produit dans les cercles littéraires du Quartier Latin. Il écrit, débite des vers, donne des conférences. A cette époque il était censé étudier le droit, lui aussi. De ce Méjan, Berthe Planat a eu un enfant, un garçon, qu'elle a gardé après leur séparation et qu'elle fait élever à Moret, près de Fontainebleau. Cette grossesse avait interrompu ses études, pas assez tôt sans doute, pour qu'elle ne fût pas remarquée. D'ailleurs, à cette époque, elle ne

s'était pas cachée de sa liaison. Encore une fois, Méjan et elle vivaient dans le même logement. Les camarades de son amant la connaissaient. Est-ce pour ce motif, afin de changer de milieu? est-ce par simple caprice? Elle a quitté le droit pour étudier la médecine, après cette naissance. Elle paraît d'ailleurs réussir dans ses nouvelles études. Elle a passé plusieurs examens convenablement et ses professeurs en font cas. Entre cette liaison avec Méjan et la rencontre avec Lucien, quatre ans se sont donc écoulés. A-t-elle eu d'autres aventures?... Jolie, libre, sans scrupules, avec ce passé, c'est très probable. Toutefois, mon informateur n'a pu tirer la chose au clair. En revanche, la passion de Lucien pour elle ne fait doute pour aucune des personnes qui les connaissent, très peu, car ils évitent les autres étudiants le plus qu'ils peuvent. Il n'y a pas de jour où ils ne se voient. Elle le reçoit chez elle, dans sa chambre, rue Rollin, 24. Ils fréquentent le même cabinet de lecture. Ils se promènent toujours ensemble. Ils mangent ensemble. Il ne nous aurait pas qu'il vivrait avec elle, entièrement, comme l'autre, j'en ai la conviction...

— Lui, si fier, si délicat! Est-ce possible?... gémit la mère. Et il n'a pas honte de venir m'embrasser, d'embrasser sa sœur, sortant des caresses de cette fille?... Et tu veux que je ne croie pas à l'hérédité?... Élevé comme il l'a été, avec ton exemple, avec notre tendresse, mais la seule pensée de ce Méjan devrait lui faire horreur, si...

— Il ne savait rien... interrompit Albert. De nouveau la vivacité de sa parole prouvait combien, dans ces instans d'une explication très grave, le point le plus sensible de son cœur était celui auquel sa femme venait de toucher encore. Il insista : — Non. Il ne savait rien. Que cette fille ait même pu, dans le Quartier Latin, lui dissimuler ce passé, cette hypocrisie la juge. C'est moi, entends-tu, c'est moi qui lui ai appris le nom de ce Méjan, la liaison avec M^{lle} Planat, la naissance de l'enfant, tout enfin. C'est dans le sursaut affolé de sa révolte contre cette honte soudain découverte qu'il m'a dit des mots que, certes, je n'aurais jamais cru entendre de sa bouche. Pourtant, j'aime mieux cela. Oui, j'aime mieux qu'il ait senti violemment que basement... Je n'ai pas douté une minute d'ailleurs qu'il en fût ainsi. Quand j'ai su qui était cette Berthe Planat, j'ai été persuadé que Lucien, lui, ignorait tout. Raison de plus pour agir vite et l'arracher aussitôt à une intimité dangereuse. Le simple énoncé de la

vérité devait y suffire. Je me décidai donc à la lui dire, et à avoir avec lui une explication complète. Je me rendais bien compte que s'il ignorait réellement tout, comme j'en étais persuadé, j'allais exécuter une véritable opération chirurgicale, et guérir ce malheureux, en le torturant. La pitié et la sagesse m'ordonnaient d'avoir un remède tout prêt. Il n'y en a qu'un pour des passions de cet ordre : l'absence. Il fallait que Lucien quittât Paris, pour un certain temps. Un heureux hasard voulut que j'apprisse, il y a quelques jours, le départ prochain de mon collègue Delaitre. Il se sent fatigué. Il a demandé un congé, et le conseil l'envoie faire le tour du monde par l'Amérique, le Japon, les Indes, l'Égypte. Il examinera nos succursales d'outre-mer par la même occasion. Il voudrait emmener quelqu'un pour lui servir de compagnon plus encore que de secrétaire. C'était une chance unique. J'ai parlé de Lucien à Delaitre. Je l'ai trouvé ravi de mes ouvertures. Il ne restait qu'à parler à Lucien lui-même. Je me suis dit qu'avant de prononcer le nom de M^{lle} Planat, le mieux était de lui offrir simplement la facilité de ce beau voyage. S'il acceptait, tenté par l'occasion, ce serait le signe d'abord qu'il était moins pris que je ne supposais. Ce serait, surtout, l'absence assurée, par suite la guérison, sans que j'eusse à trancher au vif de ses illusions. S'il refusait, j'aurais un prétexte immédiat pour l'attaquer sur les motifs de ce refus. Je lui dirais alors ce que je savais de sa conduite et le reste... Ainsi ai-je fait. Ce matin, je me suis arrangé pour me trouver sur son passage, en bas, comme il se préparait à sortir. Je lui ai demandé de venir à mon bureau, vers une heure et demie, parce que j'avais à l'entretenir d'une affaire très sérieuse. J'ai vu que le choix de l'endroit l'étonnait. Je lui en ai donné comme raison mes occupations de la matinée, qui ne me permettaient pas un quart d'heure de loisir, et mon désir que cette conversation restât tout à fait entre nous. Ma vraie raison était que mon bureau confine à celui de Delaitre. Je voulais profiter de ce voisinage, au besoin, pour les mettre en présence et les engager l'un vis-à-vis de l'autre, définitivement. Lucien n'a pas été ma dupe. A ses yeux, j'ai compris qu'il se savait deviné. Il n'est de nouveau pas rentré pour le déjeuner. J'en ai conclu qu'il était allé rue Racine se concerter avec sa complice... Quand je suis arrivé à mon bureau, il m'y avait devancé. La conversation s'est engagée entre nous sur le ton, déferent mais surveillé

de sa part, affectueux mais prudent de la mienne, qui est le nôtre depuis cette année. Dès la minute où j'ai prononcé le mot de voyage, je l'ai senti se contracter. Sa voix s'est faite brève, son geste nerveux. Il a refusé net. Il était cassant dans ce refus, mais très correct encore... Je lui ai dit alors ce que je devais lui dire. Il en sait à présent autant que toi sur M^{me} Planat... De quelle manière cet enfant égaré a pu accueillir cette révélation, ce qu'il a pu me répondre, ne me le demande pas. J'ai vécu là les minutes les plus cruelles de mon existence... Je ne lui en veux pas, je tiens à te le dire tout de suite. Je ne lui en voudrai jamais, quoi qu'il me fasse. Il est ton fils... D'ailleurs, s'il s'est oublié jusqu'à me manquer gravement, à moi, ton mari, à moi qui l'ai élevé, qui l'ai tant aimé, qui l'aime tant, c'est qu'il ne se connaissait plus. Pendant cette heure, il n'a réellement pas été responsable. Je l'ai vu, devant moi, littéralement fou, se débattant contre l'évidence. Il me sait tellement incapable de lui mentir, tellement incapable aussi d'accuser quelqu'un sans des preuves certaines ! Oui, il était fou de chagrin, d'étonnement, de colère. C'est une grande comédienne que cette femme, pour l'avoir abusé ainsi... Et je le plaignais ! Je puis t'en donner ma parole, je n'ai pas cessé de le plaindre durant cette lamentable scène. C'est maintenant surtout que je le plains. Pense qu'il est parti pour aller chercher des preuves de l'innocence de cette malheureuse !... Des preuves ? Hélas ! Je lui ai nommé Méjan. Je lui ai dit l'endroit où était l'enfant... Il ne les trouvera que trop, ces preuves, et, au lieu de revenir exiger que je lui demande pardon, comme il m'en a menacé, sous peine de ne jamais nous revoir, c'est lui qui reviendra me demander pardon, mais dans quel état, le pauvre enfant !...

— C'est moi, sa mère, qui t'aurai demandé pardon pour lui, d'abord... s'écria M^{me} Darras, en serrant son mari dans ses bras avec passion : — Il t'a insulté ! Il t'a menacé ! Toi, mon ami, mon amour, ma vie !... Mais tu as raison, c'est un pauvre enfant... Quand il va être convaincu que tu lui as dit la vérité, comme il souffrira ! Ah ! tu le connais bien. Oui, il reviendra. Il voudra te parler, et il n'osera pas... Tu me laisseras le voir la première et lui répéter combien tu es resté bon pour lui, même après sa faute !... Elle éclata en sanglots, et, se serrant plus étroitement contre son mari, elle gémissait : — Ah ! Ne m'en veuille pas... Je devrais le juger si sévèrement !... mais c'est mon fils, mon pauvre fils !...

— Ma chère Gabrielle!... dit Albert Darras, en la pressant lui aussi dans ses bras. Voilà justement ce que je voulais te demander, de te consacrer entièrement à lui dans la crise morale qu'il va traverser, de n'être plus que mère... Je te le laissais entendre tout à l'heure, j'ai senti, dans ma conversation avec Lucien, qu'il me manquait vis-à-vis de lui cette autorité du sang, que tu auras, toi... Je suis sûre de ton cœur. Je viens encore de le constater, tu nous aimes tous deux comme tu sais aimer, si délicatement, si profondément. Il ne faut pas que tu aies jamais à choisir entre nous... Tu vas donc t'occuper de lui. Tu me le ramèneras, rien qu'en le ramenant à toi... Peut-être le voyage auquel j'avais pensé ne conviendrait-il pas en ce moment. Lucien aura besoin de plus de gâteries. Tu t'en irais avec lui en Italie, par exemple, s'il le faut. L'unique affaire, c'est que nous le sauvions de cette femme, qui a trop savamment manœuvré pour n'avoir pas des intentions très suspectes. Elle est du moins démasquée, c'est un premier point et le plus important peut-être...

— Si elle ne l'était pas, cependant?... dit la mère. Oui, insista-t-elle, sur un geste de son mari, si elle arrivait à lui persuader qu'elle a été calomniée?

— Elle ne le pourra pas, répondit Darras. Méjan existe. Je te répète que je l'ai nommé. L'enfant existe. Lucien sait où il est. Comment veux-tu que cette fille l'empêche de contrôler par lui-même ce que je lui ai dit?...

— Si pourtant elle l'en empêche?...

— Je m'adresserai au ministère de l'Intérieur, alors, reprit Albert. Tu sais que j'y ai des amis dévoués. Je me procurerai des pièces administratives, s'il le faut, devant l'évidence desquelles rien ne tiendra...

— Et s'il l'aime assez pour passer outre, même à cette honte?...

— Lui? Ne calomnie pas ton fils, Gabrielle. On a pu le tromper, précisément parce qu'il est toute noblesse, toute générosité. Mais, le corrompre, mais l'avilir, cela jamais, jamais...

— Ah! mon Albert, c'est toi qui es si noble, si généreux, dit-elle en lui prenant la main cette fois et la baisant, d'un mouvement si rapide qu'il ne put s'y dérober. Tu le défends. Ah! merci!...

— Je ne suis ni noble, ni généreux, répondit-il. C'est bien plus simple, je t'aime. Nous n'avons qu'une âme, qu'un cœur. Comment veux-tu que je trouve en moi pour ton fils d'autres

sentimens que les tiens... C'est d'être uni à toi par cette intimité absolue, totale, qui me rend facile de lui pardonner... Je lui en ai voulu, ces temps-ci, c'est vrai. Sais-tu de quoi? D'être la cause que je gardais, à part moi, le secret de mes soupçons. Oui, cela m'a bien coûté de me taire, d'avoir des pensées que je ne te disais pas. Tu les connais toutes à présent, et c'est quand même une grande douceur...

Il l'embrassait de nouveau, en prononçant ces paroles, qui firent si mal à la pauvre femme qu'elle en aurait crié. Elle les écoutait, et elle avait encore la robe qu'elle avait passée pour aller chez le Père Euvrard, il y avait trois heures, au moment où son mari engageait avec son fils cette explication violente et douloureuse, et pour qui, sinon pour elle? Le remords du secret qu'elle gardait à l'égard de cet homme si confiant, si loyal, sur tout un ordre de ses sentimens et le plus intime, la saisit soudain avec une force extrême. Le courage de parler s'éveilla en elle. Sa bouche s'ouvrit pour l'aveu. Elle commença : — Écoute, Albert... Tout d'un coup, et dans l'éclair d'une intuition paralysante, elle aperçut les conséquences immédiates de cet aveu, si elle l'achevait maintenant : cet homme touché soudain dans ses convictions les plus chères, son étonnement, sa souffrance, un déchirement entre eux et une désunion, quand ils avaient tant besoin de se rapprocher dans une action commune. Il ne s'agissait plus d'eux seulement. Il s'agissait de Lucien. Elle se sentit la prisonnière de ce silence derrière lequel ses timidités s'étaient abritées si longtemps, et comme il répétait : — Qu'y a-t-il?... Que veux-tu me dire?... elle se tapit contre lui en jetant cette supplication énigmatique : — Mon ami, promets-moi que tu ne m'aimeras jamais moins, quoi qu'il arrive...

— Et que peut-il arriver, interrogea-t-il encore, unis comme nous sommes?

— Je ne sais pas... gémit-elle. Tu vois bien comme l'épreuve surgit sans qu'on l'attende! Est-ce que nous soupçonnions, voici un an, que Lucien nous donnerait ce chagrin?... Que fait-il? Où est-il? Que je voudrais l'avoir là, déjà!...

PAUL BOURGET.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

LES TRANSFORMATIONS DU MAROC

LE MAKHZEN

Il n'est point d'expression, dont on use plus souvent que le terme de « makhzen, » en traitant des choses marocaines ; il n'en est aucune dont on ignore davantage le sens exact. On sait que le makhzen est le gouvernement du Maroc : en quoi consiste ce gouvernement, quel est son véritable caractère, autant de points restés obscurs, car jusqu'ici très peu d'Européens ont été mis en mesure d'observer le fonctionnement de l'État chérifien. Le hasard d'un long séjour à Fez m'a permis d'étudier de très près l'institution makhzénienne ; et je crois qu'il importe d'en bien préciser le caractère, au moment où le Maroc va sortir de son isolement antérieur, pour se rattacher plus étroitement à l'empire français du Nord-Ouest africain. Je voudrais donc faire l'étude de la collectivité bizarre qui domine l'anarchie marocaine, afin de montrer la façon dont le pouvoir central est exercé par le makhzen en face de l'éparpillement des tribus. Les renseignements historiques ont été puisés dans les ouvrages des annalistes marocains, notamment dans le *Nozhet-Elhadi*, l'*Ettordje-man*, et l'*Istiqsa* ; les indications relatives à l'organisation et à l'activité du makhzen, m'ont été fournies avec beaucoup de complaisance par des personnages autorisés.

I

Dans son fonctionnement actuel, le makhzen est une création moderne. Toutefois, dès que le Maroc parvint à dégager son

individualité au milieu du monde musulman, apparurent les caractères fondamentaux du gouvernement marocain. Après la dynastie chérifienne primitive, ce fut la force qui donna le pouvoir et en assura la durée. Une tribu puissante, ou une secte fanatisée, émergeait brusquement, s'imposait à l'émiettement des tribus, installait sa puissance militaire au centre de l'Empire et se maintenait aussi longtemps qu'elle réussissait à contenir ses dissensions intestines ou les prétentions rivales... Le groupement, ainsi favorisé, gouvernait par droit de conquête, frappait d'impôts la plaine soumise, et se bornait à envisager l'impénétrable montagne comme pays de capitulation. Ainsi se précisaient la distinction entre le *bled-el-makhzen* et le *bled-es-siba* et, dans le pays makhzen lui-même, la superposition de la fraction privilégiée, fournissant un concours militaire, à la masse dominée, payant l'impôt, en signe d'allégeance. Un semblable gouvernement n'exigeait pas de ressorts compliqués : au sommet, le caïd de la tribu ou le chef de la secte, qui devenait l'émir; les contribuables ou les affiliés composaient l'armée; les principaux cheikhs ou mokaddems formaient le conseil du souverain.

Avec l'avènement des nouvelles dynasties chérifiennes, les conditions changèrent, et le système primitif ne se trouva plus applicable au régime nouveau. Pour les élever au pouvoir, les Chorfa n'avaient eu derrière eux ni tribu, ni secte, donc point d'armée déjà constituée en vue de les soutenir. Au début du xvi^e siècle, c'était la naissante autorité des zaouias qui avait provoqué le mouvement de renaissance islamique, dont les Saadiens furent l'émanation. Ils n'avaient donc auprès d'eux que quelques bandes, venues du Sous, avec lesquelles ils passèrent l'Atlas. Pour se créer des ressources, se constituer une cour et une armée, les Saadiens furent naturellement amenés à prendre modèle sur les Turcs, qui étaient en train d'organiser leur récent établissement en Algérie, en appuyant la faible milice ottomane par des colonies militaires indigènes, des tribus makhzen, exemptées d'impôts en échange du service. Ce fut l'influence turque qui présida à l'organisation saadienne. Le sultan militaire Ahmed-el-Mansour appela des instructeurs turcs et forma le gros de son armée avec des corps de renégats, de Maures andalous, de nègres et de Turcs. Cependant, pour donner satisfaction à l'élément arabe, il y incorpora également les troupes venues du Sous et un groupe de Chéraga. Les tribus bédouines

de la région d'Oudjda-Tlemcen sont englobées par les Marocains sous le nom de *Chéraga* (Orientaux) ; les Saadiens réunirent ainsi les gens de l'Est, refoulés au Maroc par la conquête turque. De là prirent naissance les deux premières tribus makhzen.

Quand, avec la seconde moitié du xvii^e siècle, les chorfa Alaouites, ont définitivement réussi à implanter la dynastie actuelle, il se trouve que Moulay er-Rechid, marchant vers la capitale du Nord, rattache à sa cause plusieurs fractions orientales ; celles-ci viennent fournir aux Chéraga un nouvel appoint et le groupe entier est installé dans la boucle du Sebou, jusqu'au confluent de l'oued Ouargha. C'est là que les Chéraga ont prospéré ; ils y demeurent encore, la tribu makhzen la plus rapprochée de Fez. Le grand Moulay-Ismaïl, qui régna de 1672 à 1727, développa ces premiers germes du makhzen. Pour créer une institution purement marocaine, il posa, avec les Bouakhar et les Oudaïa, les fondemens solides qui ont maintenu jusqu'à ce jour l'autorité des Chorfa du Tafilet.

Dès le début de son règne, un personnage de sa suite lui avait signalé le registre contenant les effectifs des troupes noires, formées par les Saadiens. Ainsi fut suggérée à Moulay-Ismaïl l'idée d'instituer le corps des *Abid* (esclaves). Par ses ordres, 14 000 nègres furent promptement réunis, et il en sortit la tribu des Bouakhar. Leur descendance servit au recrutement de la puissante armée, grâce à laquelle Moulay-Ismaïl parvint à tenir tout le Maroc. A sa mort, le registre des Abid comptait 150 000 hommes. Or, un marabout du Djebel ayant envoyé à Moulay-Ismaïl un précieux exemplaire du livre d'Abou Abdallah-el-Bokhari, qui fut l'auteur du recueil le plus célèbre de *Hadith*, le sultan fit cadeau du livre saint à ses Abid. Depuis lors, ils furent nommés *Abid-el-Bokhari*, ou plus simplement Bouakhar, c'est-à-dire les serviteurs du livre de Bokhari, car l'exemplaire envoyé du Djébel est devenu leur talisman ; il est encore confié à leur garde et les accompagne dans toutes leurs expéditions.

Le corps des Oudaïa dut aux femmes sa constitution et sa fortune : la mère de Moulay-Ismaïl appartenait à cette tribu et lui-même, lors de son expédition au Sous, épousa la fille d'un cheikh M'gharfi, Khénatsa-bent-Bekkar, qui devint la mère de Moulay-Abdallah. Les membres de cette tribu favorisée arrivèrent du Sahara, par groupes successifs. Il en vint de tous les points de la montagne et jusque du Tafilet. Les gens d'Ehl-

Souss premiers compagnons des Saadiens, se joignirent à leurs frères nouveaux venus; si bien que l'ensemble des Oudaïa, avec ses trois fractions, le Ehl-Souss, les M'ghrafa et les Oudaïa proprement dits, fut établi dans la plaine du Saïs, dans les murs de Fez-el-Djedid et dans le massif montagneux détaché du Zerhoun, entre le Saïs et les Béni-Hasen.

A peine Moulay-Ismaïl fut-il mort, qu'Abid et Oudaïa, devenus les deux groupemens les plus puissans de l'Empire, s'arrogèrent l'autorité, et troublèrent le pays. Les Oudaïa se contentèrent de piller leurs voisins et de terroriser la ville de Fez; les Abid prirent l'attitude de prétoriens, distributeurs du pouvoir, commencèrent à faire et à défaire les sultans. La prudence de Moulay-Ismaïl avait relégué au Tafilet le plus grand nombre de ses cinquante-quatre fils; dans cette inépuisable réserve, les Bouakhar choisirent, à tour de rôle, des princes à leur convenance, pour les élever au trône et les renvoyer ensuite aux oasis sacrées, après une éphémère souveraineté. L'un d'eux, Moulay-Abdallah, fut plus tenace que les autres; détrôné six fois de suite, il sut toujours reconquérir le pouvoir et, quand il mourut, il était sultan. Rattaché par sa mère aux Oudaïa, il finit, en 1745, par les intéresser à sa cause en les jetant, avec les Chéraga, contre les Abid. Sidi Mohammed-ben-Abdallah, qui monta sur le trône en 1757, se sentit les coudées plus franches. Ce prince avait passé, comme khalifa à Marrakech, la dernière année de la vie de son père, et les circonstances lui permirent de se rattacher étroitement certaines tribus du Sud. Chassé de Marrakech par les Rahamna, il trouva appui chez les Abda et les Ahmar; avec la mobilité d'esprit coutumière aux tribus marocaines, les Rahamna eux-mêmes se hâtèrent de revenir à Sidi Mohammed et contribuèrent à assurer son retour; deux petites tribus, originaires du Souss, les Menahba et les Harbil, installées sur les versans des Djébilet, à quelques heures de Marrakech, complétèrent les forces dévouées au nouveau sultan. Dans ces conditions, Sidi Mohammed se trouvait plus fort vis-à-vis des Oudaïa et des Abid. Il put sévèrement réprimer leur insubordination d'habitude, et chaque acte répréhensible de leur part entraîna la déportation de la fraction coupable. En 1775, les Bouakhar exaspérés se révoltèrent une dernière fois. Vaincus par les Oudaïa, les Abid se virent disséminés par tout le pays. Leur puissance d'antan fut définitivement brisée. Mais on s'aperçut bien vite qu'avec eux

disparaissait l'armée marocaine, telle qu'elle était constituée à l'époque, et Sidi Mohammed reconstitua lui-même un corps d'Abid, qui se maintient encore à Mékinez.

Débarrassés de leurs rivaux, les Oudaïa devinrent, à leur tour, prépondérans, par conséquent, insupportables. En 1824, Moulay Abderrahman ayant ordonné l'arrestation de leurs caïds, Fez-el-Djedid se souleva ; le souverain s'enfuit à Mékinez, auprès des Abid, et il fallut un siège de quarante jours pour reprendre la capitale. Chacune des trois fractions reçut une destination spéciale : les gens d'Ehl-Sous furent transportés à Rabat, les M'ghafra dans les environs de Marrakech ; quant aux Oudaïa proprement dits, expédiés tout d'abord à Larache, ils furent ramenés près de Fez, sur les bords de l'oued Mekkes, où ils demeurent encore. La fraction des Oudaïa, déportée dans le Haouz, fut installée, à peu de distance de Marrakech, sur le territoire des Chérarda. Ceux-ci sont un groupe arabe, originaire du Sahara, à peu près composé des mêmes élémens, qui avaient suivi la fortune des Saadiens et contribué plus tard à former le guich des Oudaïa. Au milieu du xviii^e siècle, le cheikh Abou-el-Abbès-ech-Chéradi devint un marabout distingué. Son fils exploita la baraka paternelle, réunit des affiliés et bâtit une zaouïa, qui groupa autour d'elle toute la tribu des Chérarda. Le petit-fils, Sidi el-Mehdi, se développa à tel point que Zaouiet-ech-Chéradi, devenue la plus importante du Haouz, commença à inquiéter le makhzen. Une première expédition envoyée contre elle fut repoussée ; mais une nouvelle tentative donna la victoire au makhzen, et la zaouïa finit par être détruite, Sidi El-Mehdi s'enfuit au Sahara, sa famille fut reléguée à Mékinez, et les Chérarda se virent transporter en masse dans le pays montagneux, situé entre le Zerhoun et le Sebou, à la place des Oudaïa, qui occupèrent dorénavant leurs territoires du Haouz.

Le déclassement des Oudaïa dura plusieurs années ; puis survint la fâcheuse expérience d'Isly, et surtout l'on s'aperçut que la réduction exagérée du nombre des tribus makhzen préparait les voies à la résurrection des Bouakhar. Aussi les Oudaïa furent-ils rétablis dans leurs anciens privilèges par Moulay-Abd-er-Rahman et les Chérarda eux-mêmes constitués en tribu de guich. Enfin Moulay-el-Hassan jugea opportun de reconstituer, à Fez-el-Djedid, le guich d'Ehl-Sous, qu'il composa de gens du Sous et de Filala émigrés, avec un faible appoint de Djébala.

Ainsi, par une évolution lente, se trouva peu à peu constitué le système actuel du makhzen, pour se substituer, sous les dynasties chérifiennes, à l'ancienne domination d'une secte ou d'une tribu. Longtemps, il resta douteux si quelque'une des nouvelles tribus makhzen ne parviendrait pas à la prépondérance en s'imposant aux autres et au sultan lui-même. Il fallut un siècle et demi de luttes, pour dissocier ces tribus trop favorisées, les opposer entre elles, réduire leurs prétentions réciproques et les amener à leur état présent, qui les équilibre, en les groupant docilement autour du pouvoir central.

Les quatre tribus makhzen fondamentales sont donc les Chéraga, les Bouakhar, les Oudaïa et les Chérarda. Les Chéraga, les Chérarda et les Oudaïa de l'oued Mekkes sont réunis autour de Fez; le guich d'Ehl-Sous occupe Fez-el-Djedid, les Bouakhar garnissent Mékinez; une fraction des Oudaïa couvre Rabat. Enfin, outre la fraction des Oudaïa installée dans le Haouz, cinq tribus quasi-makhzen, les Rahamna, Ahmar, Abda, Menahba et Harbil protègent Marrakech; Fez-el-Djedid, Mékinez, les kasbahs de Marrakech et de Rabat sont makhzen; il en est de même de Larache et de Tanger; avec sa banlieue, le Fahs. Ces deux villes avaient été reconquises, à la fin du xvii^e siècle, sur les Anglais et les Espagnols, grâce au concours de *moudjahidin*, volontaires pour la guerre sainte, recrutés dans toute la région. Quand ces places eurent été évacuées par les infidèles, elles furent repeuplées de Riffains et de Djébala, et la population fut constituée en guich.

Il va sans dire que les tribus makhzen possèdent une organisation différente de celle des autres tribus. Ce sont, en fait, des colonies militaires, dont tous les membres sont gens makhzen et restent, leur vie entière, à la disposition du souverain; en échange de cette servitude, ils vivent de la terre que la munificence de la dynastie a attribuée à leurs ancêtres, sont exemptés d'impôts, et ont une chance, beaucoup plus rare dans les autres tribus, de parvenir aux premiers rangs de l'État.

Le gouverneur des villes makhzen est un *pacha de guich*, c'est-à-dire un gouverneur militaire. Celui de Mékinez est le pacha des Bouakhar; celui de Fez-el-Djedid commande, en même temps, le guich d'Ehl-Sous. Tandis que Chérarda et Oudaïa sont répartis entre plusieurs caïds, les Chéraga possèdent un pacha unique. Pour ces tribus spéciales, la division administrative est

une division militaire : la fraction devient le *raha*, qui devrait fournir un contingent permanent de 500 hommes, dont le *caïd-er-raha* est, en même temps, le chef. Le *caïd-er-raha* dispose de cinq *caïds-el-mia*, chefs de cent hommes, qui, à leur tour, ont chacun sous leurs ordres quatre *mokaddems*; le simple soldat, faisant partie du contingent, porte le nom de *mokhazni*. En principe, tout le contingent doit être présent dans la ville dont il relève, y reçoit la mouna avec une solde mensuelle, *rateb*.

Chéragà, Oudaïa et Chérarda ont naturellement à remplir le premier devoir de toute tribu makhzen, qui consiste à fournir le guich. Ce contingent est proportionnel au nombre de rahas que renferme chaque tribu; il est recruté parmi les familles plus spécialement makhzen, qui servent héréditairement, et devrait toujours être au complet. En fait, les obligations militaires des tribus makhzen se sont de plus en plus relâchées, et il est rare que chaque tribu entretienne à la fois plus de 4 ou 500 mokhaznis. Les Oudaïa sont répartis entre trois fractions : sur l'oued Mekkes, à Rabat et dans le Haouz; les Chéragà en comprennent cinq, portant les noms des tribus orientales, dont ils ont été formés : Ouled-Djamaâ, Hamyan, Béni-Amer, Béni-Senouss, et Sejjââ; les Chérarda sept, désignées d'après leur origine saharienne : Ouled-Delim, Teqena, Chebanat, Zerara, etc. Mais la population entière de ces tribus ne fait point partie du guich; chaque raha se borne à fournir l'effectif voulu; le reste demeure libre, sans recevoir aucune solde; il constitue la réserve du guich, destinée à fournir des hommes, en cas de besoin, si une famille militaire venait à disparaître, s'il plaisait au sultan de former quelque corps nouveau, — enfin s'il importait d'envoyer un petit groupe de gens sûrs pour garder un point de l'Empire. Dans ce cas, les autorités tirent au sort les familles qui seront dorénavant appelées au service immédiat du makhzen.

En revanche, nul n'échappe au service parmi les Bouakhar ni dans le guich d'Ehl-Sous; pris, dès l'origine, en nombre déterminé, il en a été tenu un registre, qui est entre les mains de leurs gouverneurs. Tous, sans exception, sont à la disposition immédiate du makhzen, dont ils reçoivent la mouna et le *rateb*. Les Bouakhar sont aujourd'hui bien déçus de leur gloire passée; mais ils restent affectés, par privilège, à certains emplois de cour; ils envahissent les corporations du Palais et fournissent un petit corps de pages, les *chouirdet*, affectés au service int-

rieur du Dar-el-makhzen. Les cinq tribus quasi-makhzen du Haouz ne participent pas à tant de complications, ni, du reste, aux faveurs qu'elles impliquent. Elles paient la naïba comme les autres tribus soumises et leur administration n'a rien de particulier. Les Abda, Ahmar, Rahamna, Menahba et Hârbil se distinguent seulement en ce que chacune de ces tribus envoie à Marrakech un contingent de mokhaznis et fournit, en outre, à la cour un petit corps de msakhrin ; le tout est accompagné de deux caïds-er-raha, que le caïd de la tribu choisit généralement parmi ses proches. Ces mokhaznis et ces msakhrin deviennent du coup gens makhzen ; ils se distinguent de leurs contribuables, en ce qu'ils sont exemptés d'impôts, et reçoivent la mouna et le rateb.

II

Les contingents fournis par le guich forment le fondement solide de l'autorité chérifienne. Bien que le mot de makhzen soit plus particulièrement appliqué au gouvernement impérial, il est exact de dire qu'il comprend toute la collectivité dominante ainsi l'Empire, depuis le simple mokhazni jusqu'au sultan lui-même. Cette collectivité ne cherche pas à dissimuler l'origine violente, ni l'allure impérieuse de son autorité. Son chef suprême, le sultan, est un chef de guerre en même temps qu'un chérif couronné ; s'il a été porté au pouvoir par le prestige religieux de sa famille et par la baraka dont il est titulaire, c'est la force qui doit le maintenir contre les chorfa rivaux, empressés à faire valoir une baraka concurrente, ou contre les imposteurs, toujours prêts à exploiter la crédulité populaire. C'est accompagné de toute l'armée que le makhzen se déplace périodiquement du nord au sud de l'Empire, entre Fez et Marrakech, suivant la ligne d'étapes traditionnelle de Mékinez et de Rabat ; c'est dans le même appareil guerrier qu'il se dirige, vers les régions excentriques, pour faire manifestation immédiate d'existence sur les points menacés d'agitation. Dans les capitales impériales, le gouvernement ne se mêle pas à la population ; il vit à part dans un Dar-el-makhzen, qui forme le centre de la kasbah.

Le personnel makhzénien se compose d'un double élément : l'un permanent, l'autre temporaire. L'élément permanent est, comme on l'a vu, formé par les tribus de guich. L'élément tem-

poraie comprend des individus, venus des villes ou des tribus, dont le makhzen a recherché le concours et qui lui sont rattachés pour la durée des fonctions à eux confiées. Ce sont gens qui, n'étant pas nés makhzen, le deviennent pour une période déterminée de leur vie, due aux hasards de leur carrière. Tels sont les caïds et les cheikhs des tribus, les oumana chargés des services financiers et les secrétaires, appelés, pour l'élégance de leur plume, à tenir la correspondance administrative. C'est ainsi qu'aux groupes, privilégiés par la naissance, se rattachent tous ceux qui émergent de la masse marocaine, soit par leur situation territoriale, soit par leur richesse, soit par leur intelligence. En règle générale, c'est toujours aux plus grands propriétaires que reviendront les charges de caïds et de cheikhs; les négocians les plus riches deviendront les oumana; et l'élite des étudiants de Karaouiyin aura quelque chance d'entrer comme secrétaires au makhzen. Ceux qui réussissent à s'élever de la masse marocaine ne sont donc point repoussés de parti pris. Mais, en réalité, s'il n'y a pas de gens en place dans sa famille, il est très difficile à un Marocain de parvenir aux honneurs, et chaque génération ne compte qu'une infime proportion de nouveaux venus. Quoique les caïds des tribus ne soient pas héréditaires, ils sont choisis cependant parmi les membres des deux ou trois familles les mieux placées de la région; dans l'armée, les gradés sont le plus souvent fils de gradés d'un rang égal; pour les services financiers, les fils d'oumana succèdent naturellement à leurs pères; et, comme secrétaires au makhzen, on choisit de préférence les fils d'anciens secrétaires, en négligeant un peu la production annuelle des médersas. Si bien qu'à côté de la caste des gens makhzen par la naissance, il a pu se constituer celle des gens makhzen par la fonction.

L'organisation d'une armée nationale et permanente fut le premier coup porté au privilège exclusif des tribus makhzen. Ces tribus fournissaient, en effet, la force armée des sultans, et c'était pour cette raison même qu'on les avait déclarées makhzen. Comme les Turcs d'Alger avaient promptement cessé d'être une menace pour le Maroc, l'armée makhzen, sous sa forme primitive, suffisait à son office, qui consistait à contenir les tribus. La conquête française en Algérie, partant, l'apparition d'un danger extérieur, imposa la recherche d'un nouveau système militaire. L'expérience d'Isly démontra l'impuissance de la vieille armée;

et l'approche des chrétiens permit à Moulay-Abd-er-Rahman de faire sentir à ses peuples la nécessité d'une armée nationale, dans laquelle seraient incorporés, de façon permanente, les contingents de toutes les tribus soumises. Dès lors, les mokhaznis cessèrent de former l'armée active et descendirent à leur rôle actuel, qui en fait la garnison stable des villes makhzen et leur attribue un service de gendarmerie. Les askar permanents et les nouaïb temporaires, fournis par les tribus, devinrent la seule force effective, employée dans les expéditions chérifiennes.

Malgré ce déclassement militaire, qui les frappa au milieu du xix^e siècle, les tribus makhzen parvinrent, cependant, jusqu'à une date très récente, à maintenir leur influence prépondérante dans le gouvernement du Maroc. Leur place privilégiée, dans la garde impériale et parmi les corporations du Palais, continuait à leur réserver l'accès du souverain, dont ils dominaient les conseils; et, jusqu'à la mort de Moulay-el-Hassan, qui s'appliqua strictement à maintenir les traditions de sa dynastie, les principaux personnages makhzen étaient, en règle générale, issus des tribus de guich. Le goût de réformes qui, depuis trois ans, s'est emparé de Moulay-abd-el-Aziz, son mépris pour les usages reçus, ont été le dernier coup porté à ce qui restait de l'antique prépondérance des tribus makhzen; après avoir été privées de l'avantage exclusif de donner des soldats au sultan, elles sont en train de perdre le privilège qu'elles conservaient encore de fournir les principaux membres du gouvernement. A l'heure actuelle, les secrétaires et les oumana envahissent le makhzen, au point que les gens issus des tribus de guich n'y sont plus que l'exception. A vrai dire, cette transformation est née des circonstances, autant que de la fantaisie du prince; elle résulte de la complication des affaires administratives, de l'importance croissante des questions économiques, pour lesquelles ne suffisait plus le bénéfice de la naissance et qui exigeaient des spécialistes. Si bien que la réunion des fonctionnaires formant, en réalité, le cabinet marocain, se compose aujourd'hui de trois secrétaires, de quatre oumana et de deux mokhaznis seulement.

Cette poussée de secrétaires et d'oumana, parvenant au pouvoir pour s'y substituer aux mokhaznis, introduit au makhzen un esprit nouveau. Auparavant l'autorité revenait à des personnages, à la fois militaires et campagnards, élevés, avec leurs « contribuables, » au-dessus de la masse arabe ou arabisée de la plaine

mais aussi bédouins que les gens des tribus non privilégiées, d'une culture restreinte, et disposés à envisager la force comme la ressource principale de l'État. C'était un gouvernement militariste, où dominait l'influence d'une sorte de noblesse rurale. Avec les secrétaires, qui sont des savans, et les oumana, qui sont des négocians, s'ouvre le régime des plus instruits et des plus riches ; et le Maroc voit poindre l'aurore d'un gouvernement d'intellectuels. Or la plupart de ces secrétaires et la totalité de ces oumana appartiennent à la population maure, dont le centre principal est Fez et qui essaimé également à Rabat, Salé et Tétouan ; ce sont gens raffinés et cultivés, jouissant de la civilisation des villes citadines, *hadhariya*, et, affectant un mépris profond à l'égard des bédouins de la campagne ; ils se considèrent volontiers comme d'une essence supérieure et forment entre eux une oligarchie bourgeoise assez analogue à celle qui s'était constituée, au moyen âge, dans les grandes cités commerçantes de l'Europe. Ces secrétaires et ces oumana doivent à leur origine des goûts paisibles ; ils sont mieux préparés au maniement des affaires et portés à considérer la politique comme un moyen plus efficace que la guerre. Avec eux pénètre au makhzen la haute bourgeoisie des villes maures, ce qui assure la prépondérance de Fez.

III

Autour du sultan, se groupent les deux services du makhzen, le service de cour et le service d'État. Le siège de ces services est le Dar-el-makhzen, qui sert de résidence au souverain. Celui de Fez est situé en plein milieu de Fez-el-Djedid ; et ses murs élevés forment une masse rectangulaire au centre de la ville makhzen. Conformément à la division des services qu'il abrite, il comprend deux parties distinctes, réunies par un simple passage, qui fait communiquer le palais du sultan avec celui du gouvernement. Chacune des deux enceintes a son entrée propre.

L'organisation de la cour marocaine est fort compliquée, et son personnel se trouve réparti entre un certain nombre de corporations, *hanta*, dont les unes sont affectées aux services intérieurs, les autres aux services extérieurs du palais. La corporation la plus rapprochée du souverain est celle des *fraïguia*, ou gens de la tente, qui, en campagne, sont chargés de l'*afrag* ché-

rifiens et, dans les villes, veillent aux portes de l'habitation impériale. Ce sont les gardes du corps ; ils sont nombreux, plus de cinq cents, recrutés parmi les Bouakhar et relevant d'un caïd-er-riha, choisi dans la tribu.

Le chambellan — *hagib* — est le chef des quatre corporations, préposées au service intérieur du palais, à savoir les *moualin-el-oudhou*, les *moualin-ettaï*, les *moualin-el-frach* et les *moualin-essejada*. Les deux premières de ces corporations sont composées d'esclaves nègres de choix. Les *moualin-el-oudhou* — gens des ablutions — sont les huissiers du cabinet impérial : il en existe une cinquantaine, sous les ordres d'un khalifa désigné par le hagib, et il était d'usage que le hagib lui-même fût choisi parmi eux. Ce hagib était donc l'esclave de confiance, le favori du maître, qui l'élevait à son intimité, et, en signe de dépendance, il devait toujours rester pieds nus devant le souverain. Les *moualin-ettaï*, gens du thé, sont également des esclaves nègres, une dizaine environ, dirigés par un khalifa du hagib ; ils préparent, dans une pièce à eux réservée, tout ce qui est nécessaire pour le thé impérial. Quelques-uns, qui sont les *moualin-el-ma*, gens de l'eau, doivent se procurer et distiller l'eau puisée à des sources désignées ; ils remettent l'eau ou le thé requis aux négresses affectées aux appartemens privés du monarque.

Les *moualin-el-frach*, gens du lit, au nombre d'une vingtaine, appartiennent à des familles choisies parmi les tribus makhzen, et auxquelles cet office revient héréditairement. Ils sont préposés à l'arrangement du bureau ou de la tente du sultan ; quand celui-ci se rend le vendredi à la mosquée, ils lui portent son tapis de prière. Il est d'usage que le hagib fasse, de droit, partie de cette corporation et en devienne le chef.

Les *moualin-essejada*, gens de la natte, sont les gentils-hommes de la chambre, recrutés en général parmi les chorfa de la dynastie régnante ou les caïds en disponibilité. A tour de rôle, chacun d'eux a son jour de service ; ils sont porteurs de la natte de prière, qu'ils étendent à terre, aux heures rituelles et selon la direction voulue, dans la pièce où se trouve le sultan. A cette corporation, se rattache le petit groupe des *moqgetin*, muezzins chargés de calculer et d'annoncer les heures de prière.

Tandis que le hagib, avec ces quatre corporations, assure le service intérieur du palais, la direction des services extérieurs relève du *Caïd-el-méchouar*. Ce grand dignitaire peut appartenir à une

tribu quelconque, le plus souvent à celle des Bouakhar ; mais il est choisi parmi les officiers du corps des *msakhrin*, qui forment la garde impériale. La première corporation, relevant du Caïd-el-Méchouar, est la hanta des *moualin-erroua*, gens de l'écurie, esclaves nègres, affectés aux écuries impériales. Ces écuries renferment un grand nombre de chevaux et de mules. Il y en a toujours deux ou trois cents, réunis à la disposition du souverain, et sur lesquels sont prélevés les cadeaux de chevaux, coutumiers au Maroc. Pour le dressage, ces chevaux sont confiés au petit groupe des écuyers, *siésa*, au nombre d'une dizaine et indifféremment choisis dans toutes les tribus *makhzen*.

Deux corps de cavalerie, les *mchaouris* et les *msakhrin*, sont organisés pour le service du palais. Les premiers, qui sont environ cinq cents, sont recrutés dans toutes les tribus et placés sous les ordres du caïd-el-méchouar ; ils font métier d'estafettes, attendant, au Dar-el-makhzen, les ordres souverains. Les *msakhrin* sont trois mille et forment la garde impériale. Comme tels, ils ne se séparent point du sultan ; en campagne, ils placent leurs tentes autour du campement chérifien, et, en cas de péril, assurent la sécurité du maître. Chaque tribu *makhzen* ou quasi-*makhzen*, y compris les guichs de Tanger et de Larache, doit fournir son contingent de *msakhrin*, avec un caïd-er-raha pour le commander ; le corps entier a pour chefs directs la réunion de ces caïds-er-raha et relève du seul ministre de la guerre.

Ce sont ces cavaliers d'élite, alignés derrière leurs étendards, qui donnent si grand air aux apparitions chérifiennes. À côté d'eux, dans les grandes occasions, apparaissent les titulaires de certaines charges de cour : les *moualin-el-mekhala* (gens du fusil), les *moualin-essekin* (gens du sabre), les *moualin-el-frada* (gens du pistolet), les *moualin-el-mahaffa* (gens de la litière) ; qui, recrutés le plus souvent parmi les fils de caïds ou les caïds en disponibilité, forment, sous la direction du caïd el-méchouar, l'escorte immédiate du souverain. Il en est de même du *moul-el-meddol* qui porte le parasol aux côtés du sultan, et des *mzar-guia*, qui le précèdent avec leurs lances ; ces dernières fonctions sont considérées comme héréditaires dans quelques familles *makhzen*. Les gens, qui marchent au-devant du sultan, en agitant des mousselines pour chasser les mouches, sont des esclaves nègres, pris dans la hanta des *moualin-erroua*.

Les fonctionnaires civils affectés au service d'État se réu-

nissent chaque matin, pour installer la *makhzénia* dans la partie du Dar-el-makhzen, qui leur est spécialement réservée. Une fois faite la prière de l'aube, vizirs et secrétaires s'acheminent sur leurs mules vers le Dar-el-makhzen : leurs montures s'alignent dans le méchouar, tandis qu'eux-mêmes, franchissant la porte principale et les passages d'accès, pénètrent dans une grande cour, qui est le centre de la makhzénia. La disposition en est uniforme, car le gouvernement de l'empire doit toujours se retrouver dans un local identique, soit dans une cour oblongue, sur les côtés de laquelle s'ouvrent, précédées d'une colonnade, une série de chambres, qui sont les *beniqas* des ministres. Tout au fond, au premier étage et prenant jour sur un balcon, la *Koubbet-en-Nasr* (pavillon de la Victoire), qui renferme le cabinet de travail du souverain et où il accède directement du Palais par un corridor intérieur. Cette cour unique réunit tous les départements ministériels, où aboutissent les affaires du Maroc entier.

Jusqu'à une date récente, il suffisait, pour manier cet appareil politique, d'un vizir et de quelques secrétaires ; ils étaient sept en tout, sous le règne de Moulay-abd-er-Rahman ; mais, dans ces derniers temps, les questions se sont compliquées, la makhzénia s'est développée outre mesure, et elle comporte désormais un véritable ministère, avec un personnel de quelque quatre-vingts secrétaires. Les principaux ministres sont maintenant appelés vizirs par courtoisie ; en fait, le seul d'entre eux qui ait droit à ce titre est le grand vizir, l'*ouzir*, le ministre de l'Intérieur. En principe, ce personnage est le véritable chef du gouvernement, l'homme d'État auquel incombe le soin redoutable de maintenir les divisions des tribus, afin d'assurer la suprématie du makhzen. L'*ouzir* devient, de ce fait, le grand maître de toute l'administration marocaine.

A côté des fonctions prépondérantes de l'*ouzir*, les autres ministres ne pouvaient plus être, dans le passé, que d'assez minces personnages. La politique extérieure revient à l'*ouzir-el-bahr* (le ministre de la mer). C'est lui qui assure les rapports du Maroc avec les Puissances. Comme le corps diplomatique réside à Tanger, fort loin du makhzen, le contact s'établit par l'intermédiaire d'un *naïb-es-sultan*, installé dans cette ville et qui devient, pour la circonstance, le khalifa du ministre des Affaires étrangères. L'*alleg* (le payeur) remplit les fonctions de ministre de la Guerre ; il n'était primitivement que l'intendant, chargé de

la solde et de l'entretien des troupes; il s'est peu à peu substitué au sultan pour devenir le chef réel de l'armée. L'*amin-el-oumana* est le chef du corps des oumana, choisis parmi les familles de négocians enrichis, à qui sont confiées, dans tout le pays, les fonctions d'ordre économique; car on a jugé qu'ils auraient, à la fois, plus d'expérience pour les remplir et une fortune suffisante pour garantir la sincérité de leur gestion. L'*amin-el-oumana* tient en mains tout le service financier et se trouve être le ministre des Finances. Auprès de l'*amin-el-oumana* figurent trois hauts fonctionnaires, dont les *beniqa* distinctes relèvent du département des Finances; l'un, l'*amin-ed-dekkel*, l'*amin* des rentrées, perçoit les revenus, et les verse au Trésor; le second, l'*amin-ech-chkara*, l'*amin* des dépenses, puise dans le même Trésor afin de régler les dettes du *makhzen*; le dernier, l'*amin-el-hsab*, l'*amin* des comptes, contrôle la comptabilité transmise au *makhzen* par les oumana, en fonctions dans tout l'empire, et fait office de Cour des comptes. L'*ouzir*, l'*ouzir-el-bahr*, l'*allef* et l'*amin-el-oumana* sont les quatre principaux vizirs, dont l'influence domine les conseils du gouvernement. Il existe cependant un autre fonctionnaire, doté d'une *beniqa* spéciale et qui peut être considéré comme le ministre de la Justice; c'est l'*ouzir-ech-chikayat*, le ministre des Réclamations... Toutes réclamations, adressées au *makhzen* par les *caïds* ou les tribus, aboutissent à ce personnage, qui les répartit entre les juridictions compétentes. Les plaignans, qui encombrant le *Dar-el-makhzen*, aux heures de *makhzénia*, ont accès auprès de ce ministre, créé tout exprès pour entendre leurs doléances.

Bien que la fonction de *hagib*, en tant que chef des services intérieurs du palais, soit une charge de Cour plutôt qu'une charge d'État, le chambellan n'en dispose pas moins, lui aussi, d'une *beniqa*, dans laquelle il procède à l'ordonnancement des dépenses de la Cour. Il devient, à ce titre, ministre de la Maison impériale. Le *caïd-el-méchouar*, chef des services extérieurs de la Cour, ne possède point de *beniqa* propre; il est néanmoins considéré comme un des grands fonctionnaires du *makhzen*; dans les solennités, il remplit l'office de maître des cérémonies; c'est lui qui remet en mains propres la correspondance adressée au souverain et introduit auprès de lui les *caïds*, ayant obtenu la faveur d'une audience; c'est également lui qui se charge de les arrêter, quand ils ont encouru la disgrâce chérifienne.

Chacune des neuf *beniqa* qui s'ouvrent sur la cour intérieure du *Dar-el-makhzen*, représente donc un département ministériel ; ce sont de grandes pièces, complètement nues, avec des nattes et des tapis étendus sur le sol. Vizirs et secrétaires y arrivent un feutre plié sous le bras et s'accroupissent à la place accoutumée ; le ministre a, devant lui, un petit bureau, contenant un encrier, des plumes et du papier ; les secrétaires, moins favorisés, doivent tirer tout le nécessaire de leur propre *chkara*. Il n'y a point de tables, et tout le monde écrit sur sa main ; le seul gros meuble de la *beniqa* est un casier, consacré aux archives, où le secrétaire archiviste empile les registres destinés à la copie des minutes et des lettres reçues, qui sont groupées par dossiers, enveloppées dans des étoffes à ramages. Le vizir se place au fond et au milieu de la pièce ; les secrétaires s'alignent à sa droite et à sa gauche, selon une stricte hiérarchie, qui détermine leur avancement de gauche à droite, au fur et à mesure des vacances ; les deux premiers secrétaires, de droite et de gauche, sont les fonctionnaires les plus importants du département. Dans la *beniqa* du grand vizir, ce sont les deux directeurs du Midi et du Nord, celui de droite traitant les affaires du Haouz, celui de gauche celles du Gharb ; les autres secrétaires ne s'occupent pas d'affaires déterminées : on les emploie, selon leurs aptitudes, à tel ou tel compartiment de la littérature administrative. Ainsi s'accomplit la correspondance officielle de la *beniqa*, qui contient des ordres à exécuter et doit être soumise à la signature impériale ; la correspondance particulière, dans laquelle le ministre fournit aux *caïds* des renseignemens ou des indications, est confiée à trois ou quatre secrétaires, qui s'accroupissent au-devant du grand homme et sont appelés les secrétaires d'en face, en réalité le cabinet du vizir.

Selon son importance, chaque *beniqa* dispose d'un nombre plus ou moins grand de secrétaires. Le grand vizir est le plus entouré ; car sa correspondance est abondante ; il doit constamment envoyer en mission des agens de sa confiance, pour toutes les affaires délicates à régler dans les provinces. Son personnel ne contient pas moins d'une trentaine d'employés ; la *beniqa* de l'*amin-el-oumana* est aussi très peuplée ; l'*allef* a une dizaine de secrétaires, le ministre des Affaires étrangères un personnel un peu moindre. Chaque ministre a droit de proposition dans sa *beniqa* propre et choisit son monde avec l'agrément du sultan. Il

est libre de prendre son bien où il le trouve, dans les villes ou dans les tribus, parmi les tolba les plus renommés de Karaouiyn ou parmi les jeunes gens qui se sont distingués, comme secrétaires, auprès de quelque gouverneur ; en fait, les vizirs ont une tendance très prononcée à préférer les candidats dont les pères étaient déjà au service. De plus, la plupart des secrétaires sont gens de Fez, plus rarement de Marrakech, de Rabat ou de Tétouan. A peine les tribus fournissent-elles, de-ci, de-là, quelque individualité favorisée, tel le deuxième secrétaire actuel du grand vizir, Si el-Arbi-el-Hasnaoui, qui est des Béni-Hasen.

IV

La tradition veut que le hagib soit le premier arrivé au Dar-el-makhzen pour faire avec le souverain la prière matinale. Dès que le sultan a pris place dans la Koubbet-en-Nasr, pour vaquer aux affaires de l'État, les moualin-el-oudhou s'alignent en face de lui, prêts à obéir aux indications du maître, et un fraïgui s'en va, dans chaque beniqa, aviser de la présence chérifienne ; car il n'est pas permis aux vizirs de solliciter audience, et ils doivent attendre l'appel impérial. Si le sultan veut s'entretenir avec un de ses ministres, il se borne à prononcer le nom de celui d'entre eux qu'il désire voir ; un mou-el-oudhou s'empresse pour le ramener au plus vite. Le vizir traite de ses affaires avec le souverain, répond à ses questions et lui soumet les lettres rédigées dans sa beniqa. Le sultan relit exactement la correspondance, et, pour indiquer son assentiment, marque au crayon un trait arrondi, à l'extrémité de la dernière ligne de chaque lettre. Dès lors, la missive peut être revêtue par le hagib du cachet impérial et expédiée à son adresse.

Naguère, le fonctionnement de la makhzénia était soumis aux règles les plus strictes. Moulay-el-Hassan avait le sentiment de l'autorité ; il s'intéressait aux affaires, prétendait les diriger lui-même et contrôler l'activité de ses vizirs. Chacun d'eux devait rester à sa place, sans pouvoir empiéter sur le domaine du voisin ; le grand vizir était le premier ministre effectif, et il était rare que la place n'en fût pas occupée par celui dont la voix était prépondérante dans les conseils de l'État. Moulay-el-Hassan avait des amis, mais point de favoris. Les heures de service étaient nettement établies au Dar-el-makhzen ; vizirs et secré-

taires devaient y rester de six à dix heures du matin et de trois heures au maghreb ; ils ne chômaient que les jeudis, la matinée du vendredi et lors des trois grandes fêtes religieuses. Chaque jour, sans exception, tous les ministres étaient appelés par le sultan, selon un roulement régulier. Sous ce régime, le makhzen était très fort, car le sultan concentrait réellement entre ses mains toutes les forces de l'État ; un vizir n'avait à s'occuper que de ce qui concernait sa *beniqa* propre, et il en était responsable vis-à-vis du maître. Pourvu que celui-ci fût satisfait de ses services, le vizir était libre de se payer à son gré sur le dos de ses administrés et de suppléer ainsi à la pénurie de ses appointemens.

L'avènement aux affaires de Moulay-abd-el-Aziz a bouleversé ces vieilles habitudes de gouvernement autoritaire et patriarcal, et l'on vit poindre brusquement, dans le vieil édifice du makhzen, certains germes de gouvernement constitutionnel. Le nouveau régime établit un projet de réformes fiscales, qui proposait d'un seul coup l'abolition de tous les privilèges, — négligeant le fondement historique du makhzen, dont l'existence même est liée au maintien de groupes privilégiés. Sous l'empire de ces influences novatrices, la conception d'une responsabilité collective, d'une sorte de conseil des ministres, se fit jour au sein du gouvernement marocain ; désormais, à la fin de la makhzénia, les vizirs se réunissent dans la *beniqa* du grand vizir, pour y tenir le *medjlis* ou *kourtih* ; chacun d'eux y apporte les affaires importantes de son département et les soumet à la décision de tous. Enfin, les fonctionnaires se virent attribuer des appointemens fixes et se lièrent, en échange, par les sermens les plus solennels, garans de leur future intégrité.

Par malheur, le jeune souverain, qui inaugurerait ainsi au makhzen le règne de la vertu, n'avait lui-même aucun goût pour les affaires. Timide et nonchalant, il ne fait plus à la Koubbet-en-Nasr que de courtes apparitions, et la makhzénia tout entière s'est docilement conformée aux allures du maître : vizirs et secrétaires se sont attribué un supplément de congé hebdomadaire : le vendredi est devenu jour de complet chômage au même titre que le jeudi. Les heures de service ont été écourtées : on ne remonte plus au Dar-el-makhzen pendant l'après-midi ; en revanche, on prolonge le travail du matin jusqu'à complet achèvement de la besogne journalière, et les vizirs restent chez eux à la disposi-

tion du sultan, qui, en cas d'affaires urgentes ou d'incidents imprévus, les convoque à une heure quelconque du jour ou de la nuit.

Léger et impulsif, Moulay-abd-el-Aziz dédaigna la société permise de son hagib pour s'entourer de favoris, participant à ses distractions européennes. L'un d'eux, Si el-Mehdi-el-Menehbi, fut introduit parmi les vizirs, comme ministre de la Guerre; et sa situation même auprès du sultan lui valut dans les conseils du gouvernement une prépondérante influence. Désormais, il n'est plus tenu compte du roulement traditionnel selon lequel tous les ministres étaient journellement appelés auprès du souverain : certains demeurent constamment aux côtés du prince et se trouvent mieux en mesure de faire prévaloir leurs avis; d'autres ne reçoivent que des convocations intermittentes. Le grand vizir a perdu sa situation prédominante, et, peu à peu, tous les fils du gouvernement se sont rattachés entre les mains du favori. Les vizirs écartés ont pris des allures boudeuses, et, au lieu de se cantonner dans leur département spécial, ils recherchent, dans l'ensemble des affaires du makhzen, selon que leur intérêt les y pousse, le moyen de saisir la faveur souveraine... Sous le règne de Moulay-el-Hassan et la régence de Ba-Ahmed, il y avait donc un makhzen très fort, makhzen d'employés, appelés à servir une politique dont le sultan, puis le grand vizir, étaient les directeurs effectifs; avec Moulay-abd-el-Aziz, s'est formé un makhzen très faible, makhzen de politiciens, intrigant les uns contre les autres.

Les intrigues présentes du makhzen sont fort délicates, et exigent d'infinis détours : il n'y a guère de chef d'État qui, par sa nature même, soit plus difficile à manier, pour ses ministres, que le sultan du Maroc. Si celui-ci ne peut se targuer d'un pouvoir absolu dans ses États, il le possède du moins dans son makhzen. Les événements actuels ont abondamment démontré qu'au cas où les allures chérifiennes viennent à froisser le sentiment public, il suffit aux tribus d'y répondre par une agitation généralisée, développant dans tout le pays une force d'inertie latente, interrompant du coup la marche du gouvernement. En revanche, le personnel makhzénien paraît désarmé à l'égard du souverain. Les croyances religieuses, spéciales au Maghreb, ne lui permettent point, comme dans le reste de l'Islam, de supprimer par la violence le chérif couronné; d'autre part, l'incerti-

tude quant aux intentions des successeurs possibles et la crainte de tomber de mal en pire sont faites pour écarter, chez les principaux vizirs, toute idée de déposition.

Dans ces conditions, l'autocratie souveraine ne connaît pas de limites au sein du makhzen, et les vizirs, qui représentent la classe des privilégiés, sont fort empêchés de parler nettement à un homme dont le moindre mécontentement pourrait entraîner leur ruine. Pendant deux ans, ils ont laissé le champ libre à Moulay-abd-el-Aziz et à ses favoris, les encourageant par leur silence, et se bornant dans la mesure du possible à limiter l'excès du mal. Jamais ils ne se risqueraient à heurter de front l'impulsivité du prince, soit par un avis trop péremptoire, soit même par une information trop brusquement présentée. Il leur convient mieux de prendre leur sujet par la douceur; et il leur fallut de longs mois avant de l'initier aux dangereuses réalités de la présente agitation. Prudemment ils attendirent le moment propice, avant de saper l'influence des favoris, et faire écarter du Dar-el-makhzen les aventuriers européens qui s'y multipliaient. Ce fut une œuvre de patience, effectuée petit à petit, par des allusions sans cesse renaissantes, en entourant le sultan des objurgations de chorfa et d'oulémas, qui n'avaient rien à craindre de sa colère, en lui soumettant des traductions d'articles opportuns, publiés dans les journaux d'Europe, et en s'abritant derrière le langage des agens étrangers en mission auprès du makhzen.

Les principales beniqas se trouvent, à l'heure actuelle, occupées par les personnages suivans :

Grand vizir : Si Feddoul-Gharnit.

Ministre des Affaires étrangères : Si Abdelkérîm-ben-Sliman.

Ministre de la Guerre : Si el-Mehdi-el-Menehbi.

Ministre des Finances : Cheikh Tazi.

Amin des Recettes : El Hadj-el-Mehdi-Lahlo.

Amin des Comptes : El Hadj-Mohammed-Benounna.

Amin des Dépenses et chambellan : Si Ahmed-er-Reqina.

Ministre des Réclamations : Si el-Mehdi-Gharnit.

Caïd-el-méchouar : Si Driss-ben-Yaïch.

La composition de ce cabinet marocain est typique du nouveau makhzen; elle fait bien ressortir la place respectivement prise par les divers élémens qui participent au gouvernement du Maroc, et le rôle prépondérant joué par l'hérédité dans la désignation aux plus hautes fonctions de l'État. Parmi ces neuf

grands dignitaires, l'allef et le caïd-el-méchouar sont seuls issus de tribus makhzen ; Si el-Mehdi est venu des Menahba, l'une des tribus quasi-makhzen du Haouz, Si Driss-ben-Yaich des Bouakhhar. Il est, en effet, naturel que le soin de l'armée reste confié à un membre de la caste militaire, et, pour l'office de maître des cérémonies, il a été de tradition constante, à la Cour chérifienne, de considérer un nègre bokhari comme particulièrement décoratif. Le grand vizir, le ministre des Affaires étrangères et celui des Réclamations sortent des secrétaires du makhzen ; ils occupent les trois beniqas exigeant plus particulièrement des lettrés ou des savans. Les quatre départemens financiers reviennent, comme de juste, à des oumana. Parmi eux, l'amin-ed-dekkel, Si Ahmed-er-Reqina, est un amin de Tétouan ; il remplit, en même temps, les fonctions de hagib, par une dérogation aux anciens usages, qui réservaient le poste de chambellan aux esclaves nègres du Palais.

Parmi les détenteurs actuels des diverses beniqas, il n'en est aucun qui puisse être considéré comme arrivé par ses seules forces aux premiers rangs du makhzen : tous appartiennent à des familles parvenues depuis plus ou moins longtemps aux honneurs ou à la fortune, et leur carrière à tous s'est développée, dès le début, dans l'entourage des grands. Si Feddoul-Gharnit est né à Fez, d'une vieille famille maure, originaire de Grenade, émigrée d'Espagne au xvii^e siècle, lors du dernier exode de sa race. Son père fut vizir sous Moulay-abd-er-Rahman ; élevé avec Moulay-el-Hassan à la cour de Sidi Mohammed, il s'établit une intimité d'enfance entre Si Feddoul et le futur sultan. Sous le règne de Moulay-el-Hassan, Si Feddoul devint ministre des Affaires étrangères ; écarté des affaires par Ba-Ahmed, il y est, revenu depuis deux ans, comme grand vizir. Si Abdelkérîm-ben-Sliman est également issu de Maures de Grenade ; le goût des négresses, si fréquent au Maroc, a introduit dans sa famille une forte proportion de sang noir. Son père était mohtaseb de Fez, son frère aîné secrétaire au makhzen ; ce dernier fut assez influent pour introduire Si Abdelkérîm auprès de Ba-Ahmed. Le tout-puissant vizir s'intéressa au jeune mulâtre, dont il fit son secrétaire d'en face, en le prenant pour intermédiaire auprès des missions étrangères de passage à la Cour. Si Abdelkérîm était, en même temps, chargé de donner quelques leçons à Moulay-abd-el-Aziz ; après la mort de Ba-Ahmed, il se

trouva naturellement appelé à recueillir, dans sa succession, le ministère des Affaires étrangères. Les Ouled-Ettazi sont répartis entre Fez et Rabat; le père de Cheikh Tazi était un gros négociant de Fez, qui fut amin des douanes; son frère Si Tahar devint amin-ech-chkara; un de ses parens, Si Abdesselam, de Rabat, ministre des Finances. Tandis que ses proches pénétraient ainsi dans les beniqa du makhzen, Cheikh Tazi s'installait à Manchester, pour le commerce des cotonnades; il revint au Maroc, comme administrateur des douanes à Saffi; Ba-Ahmed l'appela à la Cour, en qualité d'amin-ech-chkara; lors du remaniement qui suivit la mort du régent, il fut nommé ministre des Finances. Le père de Si Driss-ben-Yaïch était déjà caïd-el-méchouar; lui-même, avant d'obtenir cette charge, avait été gouverneur d'Oudjda et de Tétouan. Le ministre des Réclamations, Si el-Mehdi-Gharrit, personnage assez effacé, doit sa beniqa à l'influence de son frère, le grand vizir. De tous, le seul qui puisse, jusqu'à un certain point, passer pour un parvenu, est Si el-Mehdi-el-Menehbi; pourtant, son père et son frère furent caïds de la modeste tribu des Menahba; il le devint, à son tour, après avoir servi dans les corporations intérieures du Palais; en fait, c'était le mokhazni de confiance de Ba-Ahmed; il vivait dans la maison du régent, il se trouva le premier à porter au sultan la nouvelle de sa mort; un coup de fortune saisit alors le jeune mokhazni pour l'installer dans la beniqa de l'allef et en faire le principal favori du maître.

Les bouleversements du makhzen, provoqués par la poussée impétueuse de Moulay-abd-el-Aziz et de ses favoris, la faculté laissée aux vizirs de devenir les inspireurs et non plus seulement les instrumens de la politique chérifienne, ont relégué au second plan la personnalité, jadis prépondérante, du grand vizir, en attribuant les premiers rôles aux ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, Si el-Mehdi-el-Menehbi et Si Abdelkrim-ben-Sliman.

Si Feddoul n'était point homme à affirmer son personnage dans le chaos d'idées et d'incidens qui ont marqué les dernières années. C'est un petit vieillard septuagénaire, déjà paralysé d'un côté, vieilli dans les menues intrigues du makhzen, plein de finesse, de scepticisme et d'esprit. Il avait obtenu la plus haute charge de l'État, grâce à l'influence de Si el-Mehdi-el-Menehbi, qui voulait se débarrasser des remontrances de son prédécesseur

et mettre en sa place un homme assez effacé et discret pour ne point contrecarrer auprès du maître l'action du favori. Si Feddoul se plia sans résistance à ce rôle peu flatteur ; il ne se manifesta de temps à autre que par des critiques timides et désabusées. Néanmoins, à le fréquenter, on ne saurait méconnaître le charme réel de sa personne : sa figure est fine, encadrée d'une barbe blanche très soignée ; ses vêtemens sont faits de tissus délicats et d'une extrême blancheur ; la rezza démesurée, que lui permet sa grandeur, est enroulée avec minutie ; il est de ces vieillards menus et raffinés, qui se répandent en anecdotes sur le passé avec d'autant plus d'abondance qu'ils connaissent l'agrément de leur esprit. Bien qu'il n'ait jamais quitté son pays, il soupçonne assez de l'Europe pour savoir présenter les choses marocaines sous l'angle qui convient à ses visiteurs étrangers. Si Feddoul appartient à cette école d'hommes d'État, charmans, cultivés, indifférens et résignés, qui se produisent spontanément, à l'heure de la décomposition des États musulmans, et dont notre génération a connu les derniers débris, à Constantinople ou au Caire.

Il fallait des esprits plus jeunes, des caractères mieux trempés pour s'emparer de la direction du makhzen, au moment où la pénétration européenne se présentait à lui avec une vigueur inaccoutumée et trouvait un allié inattendu en Moulay-abd-el-Aziz. L'accident de l'occupation du Touat par les troupes françaises paraît avoir déterminé l'inévitable crise. Nous avons été portés à voir, dans ce développement nécessaire de la politique algérienne, un acte naturel, n'affectant en aucune façon l'intégrité marocaine, puisque les oasis se trouvaient placées à l'extrémité du bled-es-siba, et que les caïds du makhzen n'y exerçaient pas la moindre autorité de fait. Ce sont là raisons politiques, qui n'ont guère de valeur au Maghreb. La possession du Touat importait, en effet, très peu à l'équilibre matériel de l'Empire ; mais on vit, dans notre action, une agression contre une terre d'Islam, une atteinte portée au patrimoine des musulmans et la menace d'un prochain avenir. Il n'en fallait pas davantage pour bouleverser la conscience marocaine, l'inciter à la guerre sainte, et tendre, à l'extrême, le lien fragile unissant les tribus à un sultan qui se montrait impuissant à défendre contre les infidèles les intérêts religieux du pays, par conséquent à remplir la tâche traditionnelle des dynasties chérifiennes. L'ébranlement fut si

profond et les gens du makhzen eurent un tel sentiment de l'affaiblissement de l'État qu'ils furent unanimes à concevoir la nécessité d'un nouveau système et l'urgence de réformes indispensables, aptes à rétablir la situation compromise. Afin de rechercher des conseils et des moyens d'action, Si el-Mehdi-el-Menehbi et Si Abdelkérîm-ben-Sliman furent, en juin 1901, envoyés comme ambassadeurs à Londres et à Paris : depuis lors, la carrière politique de ces deux vizirs fut déterminée par les conséquences de leur voyage.

Si el-Mehdi n'a que trente-trois ans ; il n'avait pas encore atteint la trentaine qu'il s'était déjà élevé aux premiers rangs de l'État. Chef de l'armée par ses fonctions d'allef, chef réel de l'administration, grâce à la faveur du sultan, entouré de cliens et de flatteurs, disposant de la richesse et de la puissance, fastueux dans ses allures, Si el-Mehdi n'avait connu que les sourires de la fortune. Confiant dans sa jeunesse et dans son étoile, il n'était point disposé à prévoir les obstacles ; si bien que le jeune sultan et le jeune favori étaient également préparés à écouter les suggestions les plus hardies. D'autre part, la médiocre origine et la croissance rapide de Si el-Mehdi avaient causé quelque scandale dans le personnel makhzénien, qui le traitait en parvenu, et il devait être agréable à un tel homme, dégagé de toute tradition de famille, de faire prévaloir un plan de réformes, propre à réduire l'orgueil de la caste privilégiée. A Londres, Si el-Mehdi fut entretenu dans des théories séduisantes, qui envisageaient la cohésion de l'Empire par l'accroissement du makhzen, l'appel de l'intelligence et du capital européens, en un mot la formation d'un État musulman, unifié sous l'égide internationale, comme barrière infranchissable aux ambitions françaises. De retour au Maroc, l'allef se mit au travail, avec le concours pressé de son maître ; la fête européenne battit son plein au Dar-el-makhzen, on s'y entoura d'aventuriers étrangers, on parla d'emprunts et de chemins de fer. Avec une inconcevable légèreté, Si el-Mehdi se fit le metteur en scène de toute cette fantasmagorie : il était aimable, cherchait à plaire, on se sentait volontiers attiré par cet Arabe, assez grand de taille, mais chétif et malingre, aux allures souples et un peu féminines, dont la jeunesse se laissait accabler par les amertumes de l'absolu pouvoir. Il publiait son goût des choses de l'Europe, disait les inoubliables souvenirs que lui avait laissés son unique voyage et son regret de ne con-

naître ni le français ni l'anglais. Sa table était bien servie : sa maison, quoiqu'un peu trop neuve et un peu trop riche, formait un merveilleux ensemble de céramiques multicolores, de plâtres fouillés et de boiseries peintes. Mais le Maroc était peu propice à cette ivresse d'innovations... Si l'on avait peu agi, on avait beaucoup parlé, et le bruit fit apparaître Bou-Hamara dans les montagnes berbères. Rappelé à la réalité et à ses fonctions austères de ministre de la Guerre, Si el-Mehdi paya bravement de sa personne ; il fit preuve de courage et d'énergie, entraîna sa mahalla récalcitrante à travers le Djebel ; mais sa chance première l'avait abandonné ; sa fortune s'enliza avec l'insuccès prolongé (1).

Si Abdelkérîm-ben-Sliman a dépassé la cinquantaine, si bien que son âge, son passé et ses traditions le préservaient des aventures. Le résultat de son ambassade à Paris fut la conclusion du protocole du 20 juillet 1901, augmenté par les accords complémentaires des 20 avril et 7 mai 1902, qui fixèrent définitivement la frontière entre l'Algérie et le Maroc, afin d'y prévenir toute cause future de conflit : l'opinion française y vit, à juste titre, un premier essai de coopération franco-marocaine et l'inauguration d'une politique nouvelle de pénétration pacifique au Maroc. De son côté, Si Abdelkérîm espérait sans doute avoir constitué un tampon efficace, à la faveur duquel le Maroc pourrait se défendre contre la rapide transformation européenne, préconisée par la diplomatie anglaise et procéder, par ses seules forces et selon ses propres traditions, aux réformes nécessaires. Si Abdelkérîm a rapporté de son voyage une sympathie réelle pour notre pays et nos idées. Il prétend même que son court séjour en France l'a imprégné des principes de la Révolution, autant qu'ils étaient compatibles avec son double caractère de Marocain et de musulman. L'idée d'égalité aurait fait de lui le plus ardent propagateur du Tertîb, qui cherchait à unifier le Maroc par l'abolition de privilèges séculaires ; et, malgré son goût conservateur, il a toujours

(1) Quand, à la fin d'octobre, le makhzen, arrêté, depuis plusieurs mois, devant la montagne des Tsoul, dut reprendre piteusement la route de Fex, ce fut, parmi les vizirs, un *tolle* d'indignation contre Si el-Medhi, rendu responsable de tous les embarras de l'État. Le sultan lui-même parut abandonner son favori, qui, découragé, sollicita l'autorisation d'entreprendre le pèlerinage de La Mecque. Si el-Mehdi a quitté l'anger dans la seconde quinzaine de décembre, traversant toute la Méditerranée pour se rendre aux villes saintes de l'Arabie. On assure qu'il vient d'être rappelé au Maroc par ordre chérifien.

été le premier à appuyer les petites mesures humanitaires que l'on suggérait parfois à Moulay-abd-el-Aziz.

Si Abdelkérîm est un mulâtre, assez foncé de couleur ; sa barbe commence à grisonner, les traits un peu épais de son visage restent jeunes et il n'a pas encore pris d'embonpoint. Son accueil est aimable et souriant, ses vêtemens soignés sans recherche d'élégance ; sa maison est grande, sans excès d'ornemens ; il donne l'impression d'un homme sérieux et utile, entêté dans ses vues, retors dans la discussion, mais loyal en affaires et plein du sentiment de sa responsabilité. Son langage est rempli d'expressions religieuses, et il termine volontiers ses discours par la formule de résignation à la volonté divine : « Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu ! » Il est si strict dans ses pratiques qu'il n'hésite pas à quitter ses hôtes pour faire exactement sa prière aux heures prescrites ; il s'entoure volontiers de chorfa et d'oulémas ; et, dans l'intérieur de sa maison, sont appendus aux murs, par dévotion particulière, ces longs cierges de cire brune, que les musulmans ont coutume de déposer sur le tombeau des marabouts. Relégué au second plan, critiqué dans son œuvre sur la frontière algérienne, Si Abdelkérîm dut ronger son frein, en assistant sans mot dire au triomphe de Si el-Mehdi-el-Menehbi et à l'éclosion d'une politique qu'il considérait comme désastreuse pour le makhzen. L'apparition de Bou-Hamara permit au ministre des Affaires étrangères de rentrer en scène, et les progrès de l'agitateur donnèrent plus d'autorité à ses conseils (1).

V

Bien que Si el-Mehdi ait paru travailler dans l'intérêt anglais et Si Abdelkérîm dans celui de la France, il faut se garder de

(1) L'éloignement de Si el-Mehdi-el-Menehbi marqua le triomphe de Si Abdelkérîm, qui en profita pour introduire au makhzen deux de ses plus fidèles amis. Si Mohammed-el-Guebbas fut rappelé d'Alger, où il était installé comme commissaire marocain pour l'exécution des accords, et devint ministre de la Guerre ; el-Hadj-Mohammed-el-Moqri entra dans la benîqa de l'amin des dépenses, rendue vacante par l'absence prolongée de Si Ahmed-er-Reqina, envoyé à Oudjda. Mais le triomphe de Si Abdelkérîm fut de courte durée. — Débarrassé de la menace immédiate de Bou-Hamara, le sultan revint rapidement à ses habitudes antérieures ; il rappela à Fez toute la bande européenne. prit pour favori el-Hadj-Omar-el-Tazi, dont le frère Cheikh Tazi, ministre des Finances, fut en mesure de saisir la direction du makhzen.

toute illusion sur leurs sentimens intimes à l'égard de l'Europe. Bons musulmans, purs Marocains, ils sont, avant tout, retenus par le lien solide qui réunit entre eux les personnages makhzen. C'est, en effet, chose curieuse combien forte est l'empreinte makhzen chez ceux qui se rattachent, de près ou de loin, au gouvernement du Maroc. Pour mieux s'imposer au pays dont il est issu, le personnel makhzénien a adopté des usages, des façons de penser, des préjugés, des attitudes, des traditions, une politique, un vêtement, jusqu'à un style, qui doivent le différencier du commun et mieux marquer sa séparation d'avec la masse gouvernée. Il en résulte que la classe privilégiée est la seule disciplinée au milieu de l'anarchie marocaine; elle acquiert, de ce chef, une cohésion qui assure son autorité.

L'existence même que doivent mener la plupart des gens makhzen les déracine, les coupe de tout contact avec leur tribu ou leur ville d'origine, pour les rattacher exclusivement à l'institution dont ils dépendent. Le gros du makhzen, formé de la Cour, du gouvernement et de l'armée, est concentré autour du sultan et devient nomade comme lui; — la vie se passe sous la tente, ou bien, par intervalles inégaux, dans une des villes impériales; d'où mobilité constante, sans attaches nulle part. L'horizon se rétrécit, et les gens makhzen n'ont plus d'yeux que pour cette collectivité puissante, maîtresse de leur situation et de leur fortune. L'indolence et la résignation facilitent cet abandon des individus: ils sont déchargés de toute préoccupation d'entretien, du soin de se loger et de se nourrir, maintenus sous l'impression qu'ils appartiennent corps et âme au makhzen et qu'ils ne sauraient échapper à son formidable pouvoir. C'est un engrenage irrésistible, dans lequel, dès le début de sa carrière, est saisie la jeunesse makhzen; elle n'a chance de développement que par le patronage de quelqu'un des grands; si bien que son principal effort tend à pénétrer, puis à plaire dans la *beniqa* ou devant la porte d'un personnage influent. A peu près débarrassé de tout souci matériel, l'individu makhzen peut contempler, sans excès d'envie, le faste des puissans, installés dans les plus belles maisons des villes impériales; il se console, en pensant que ces splendeurs sont précaires et que le caprice du maître pèse également sur les grands et sur les petits.

L'avidité du makhzen prépare sournoisement la ruine de ceux des *caïds* et des *oumana*, considérés comme trop puissans ou trop

riches. La disgrâce chérifienne entraîne l'arrestation des plus illustres, leur déportation à Larache, Rabat, Mogador, surtout à Tétouan, la confiscation des biens, la dispersion de la famille, la mise en vente des esclaves. L'un des Djamaï est enfermé, depuis dix ans, dans la prison de Tétouan; le prédécesseur du grand vizir actuel, El-Hadj-Mokhtar, relégué à Mékinez; il est gratifié d'une petite pension et vit de ses leçons dans une mosquée de la ville. Si el-Abbès-ben-Daoud, qui fut gouverneur de Marrakech, se traîne péniblement derrière le makhzen pour solliciter un retour en grâce. A l'heure de la mort, ceux-là mêmes qui ont réussi, leur vie durant, à se maintenir aux premiers rangs de l'État, ne sauraient échapper aux rigueurs du régime makhzénien; leurs biens sont séquestrés et l'arbitraire souverain désigne la part de succession abandonnée à leurs enfans. Il y a, à Fèz et à Marrakech, plusieurs magnifiques jardins qui sont délaissés et des palais qui menacent ruine; c'est la dépouille des morts ou des disgraciés, de Ba-Ahmed, des Djamaï, de Ben-Daoud, qui, devenue la proie du makhzen, témoigne, par son délabrement, du néant des grandeurs marocaines.

Malgré l'âpreté d'un tel système, les gens qui en font partie, ressentent une extrême fierté d'appartenir au makhzen; ils se savent les membres d'un corps privilégié, et la conscience d'un tel avantage leur fait oublier leur misère. Il en résulte un état d'esprit spécial qui caractérise le monde makhzen. Associés au pouvoir, ils se considèrent volontiers comme l'élite sociale du pays. La supériorité de leur institution les pénètre à tel point qu'ils ne sauraient douter de sa toute-puissance; les événemens actuels ont révélé une classe gouvernementale, qui ne voulait jamais perdre confiance en elle-même et dont l'optimisme irréductible était à l'épreuve des plus graves échecs. Pénétrés d'une idée commune, tous les gens makhzen sont prêts à juger les choses sous le même jour, et il s'établit parmi eux une incroyable discipline d'opinion. De la makhzénia journalière se dégage une opinion makhzen, une façon de présenter les nouvelles et d'en envisager les conséquences, qui tend à s'imposer à l'opinion du pays.

Il existe un costume makhzen, avec un caftan aux larges manches et une *faradjia*, c'est-à-dire une chemise de linge fin, se boutonnant jusqu'au cou, au travers de laquelle transparaît le drap du caftan. Naguère, les gens makhzen s'abstenaient de

raser, au-dessus des oreilles, deux grosses touffes de cheveux, qui leur donnaient le plus féroce aspect; cet usage est maintenant abandonné au vulgaire des mokhaznis.

Les règles de la vie religieuse permettent également aux gens makhzen de se singulariser; et ils ne peuvent pas appartenir aux mêmes confréries que le commun des mortels. Suivant l'exemple de Ba-Ahmed, qui jugeait utile à sa politique de concilier les influences sahariennes, la plupart se sont affiliés à la confrérie du Chérif Ma-el-Aïnin, établi à Chenguit, entre le Draa et la Seguiet-el-Hamra. On dit Moulay-abd-el-Aziz lui-même affilié à cette confrérie, qui, en dehors du makhzen, compte fort peu d'adeptes au Nord de l'Atlas.

A part les vizirs, qui disposent de belles maisons et que leur situation oblige à un certain train d'existence, le personnel makhzénien, sous l'influence des déménagemens multiples que nécessitent les déplacements de la cour, est contraint de mener une vie très simple. Il y a plus de luxe et de raffinement dans la société maure que du côté makhzen. D'autre part, les tribus privilégiées ayant été le point de départ de l'institution gouvernementale, les coutumes bédouines ont prévalu au sein du makhzen; les femmes makhzen se coiffent du foulard, et non point du hantouz des femmes de Fez; on use, dans ce milieu, non point du pur arabe des villes hadhariya, mais d'un dialecte campagnard, qui fait la joie des Maures, toujours enclins à l'opposition et prompts à mettre en parallèle leur propre culture avec la grossièreté du makhzen.

Si le langage usité au makhzen est d'une pureté contestable, le style employé pour la correspondance administrative est d'une extrême correction, et inspiré de l'arabe le plus littéraire. Même à l'époque où la plupart des fonctionnaires sortaient des tribus makhzen, on avait soin de choisir un lettré pour grand vizir; plus récemment, l'introduction de l'élément maure a assuré le recrutement d'un personnel de secrétaires, d'une culture délicate et raffinée. Il s'est ainsi formé un style makhzen, d'une allure légèrement condescendante, comme il convient à une aussi majestueuse institution, avec des tournures particulières, des formes de discussion et même un vocabulaire spécial, qui, à défaut de mots arabes appropriés, fait de larges emprunts à la langue espagnole.

Ce n'est pas seulement la correspondance qui est soumise,

dans le makhzen, à des règles très strictes. Il n'y a pas un détail de la vie qui échappe à la *qaïda*; et ce protocole, dont la moindre violation fait scandale, contribue pour beaucoup à maintenir la sévère discipline du personnel makhzénien, en donnant à ses principaux membres une réelle apparence d'autorité, au regard des Marocains aussi bien que des étrangers. Les rapports entre gens makhzen sont soumis à de minutieux usages. Chacun sait d'avance quelles visites il doit rendre, quelles invitations, quels cadeaux il doit faire ou recevoir, quelles félicitations il doit apporter pour les fêtes de famille, circoncisions, ou mariages, quelles formules de politesse ou quelles courtoisies il doit employer dans son langage et dans ses lettres. En abordant les grands de ce monde, on observe la façon dont il faut leur baiser la main ou l'épaule, et l'on n'aurait garde de s'adresser à un vizir, sans le saluer de son titre de *feqih*, qui veut dire docteur ou savant. Dominés par leur grandeur, les vizirs sont tenus à une extrême réserve; ils attendent chez eux les visiteurs qu'il leur convient d'admettre, mais ils ne sauraient rendre aucune visite.

Parmi la cohue nomade qui forme le makhzen, le temps a fait émerger un certain nombre de grandes familles, qui, depuis des générations, ne se séparent point de la Cour et, par une sorte de privilège héréditaire, y fournissent des candidats aux plus hautes fonctions. Certaines de ces familles sont particulièrement distinguées. Les ancêtres du pacha actuel des Chéraga, Ould-Ba-Mohammed-ech-Chergui, figurent depuis deux siècles à la tête de cette tribu makhzen, depuis qu'une fille de leur famille, ayant épousé Moulay-Abdallah, est devenue la mère du sultan Sidi Mohammed. Le gouverneur de Fez, Si Abd-er-Rahman-ben-Abdesadok, est un Riffain du guich de Tanger, dont les ancêtres descendirent de la montagne pour diriger la guerre sainte contre les Anglais, possesseurs de la ville; depuis la reprise de Tanger, à la fin du xvii^e siècle, les Abdessadok sont devenus les plus importants personnages du Nord du pays. Plusieurs générations de Ben-Daoud ont fourni des gouverneurs à la ville de Marrakech. Chez les Bouakhar, il y a quelques familles considérables : les Knichech sont de père en fils pachas de Mékinez; les Ben-Yaïch se succèdent comme caïds-el-méchouar. Le nom de Ba-Ahmed illustre les corporations d'esclaves nègres. Depuis sa reconstitution, le guichi d'Ehl-Sous appartient aux Faradji, et

c'est un Ould-Faradji qui est, en ce moment, gouverneur de Fez-el-Djedid. Les Djamaï, les Kerdoudi, les Mesfioui, les Ghar-nit, les Ben-Driss, les Bouhacherin et les Ben-Sliman se sont distingués parmi les secrétaires du makhzen, et ce sont eux qui ont fourni les principaux vizirs depuis le règne de Moulay-abd-er-Rahman.

VI

Dans ces grandes familles se conservent précieusement les traditions politiques et les procédés de gouvernement qui ont maintenu jusqu'à ce jour l'autorité makhzénienne; car la politique makhzen est chose trop délicate et trop compliquée pour être le fait du grand nombre. En réalité, l'empire du Maroc est une fédération vague, englobant un grand nombre de tribus ou de fractions, parfois minuscules. Chacun de ces organismes possède sa constitution propre; chacun se montre, avant tout, jaloux de son indépendance et souhaite, afin de la conserver, le maintien d'une anarchie propice. Il n'existe que deux liens susceptibles de réunir entre eux ces atomes divergens et de provoquer, par leur réunion, la constitution d'un État : un lien religieux, né des croyances musulmanes spéciales au Maghreb, qui fait accepter aux tribus l'influence des zaouias, l'action collective des chorfa, des marabouts et des oulémas, et l'autorité suprême du chérif couronné; un lien politique, créé par le développement historique du makhzen, qui superpose un pouvoir central à l'éparpillement des groupes locaux. L'utilisation prudente de ce double lien permet le gouvernement du Maroc. Mais la force centrifuge y est si puissante que le gouvernement doit se borner au maniement des organes essentiels, éviter toute intervention directe dans les affaires des tribus, et faire de son administration une véritable diplomatie.

Si les tribus avaient un sentiment quelconque de cohésion, et parvenaient à s'entendre entre elles, le makhzen cesserait d'exister par le fait même: le fondement de la politique makhzen consiste donc à les diviser, à éterniser entre elles les querelles héréditaires et à exercer, dans chacune d'elles, le maximum d'autorité compatible avec les circonstances. Le makhzen écrase et pressure les faibles; il garde certains égards vis-à-vis de ceux qui sont capables de résistance: il néglige prudemment les forts. Les

villes et les plaines exposées aux coups du pouvoir central, obligées de subir ses exigences, doivent lui fournir les ressources militaires et fiscales, destinées à contenir la montagne inaccessible. Le double fait de payer l'impôt et d'envoyer un contingent caractérise donc le bled-el-makhzen, par opposition au bled-es-siba, qui garde ses hommes et son argent. Certaines tribus sont constamment soumises; certaines autres vivent, au contraire, dans une perpétuelle insoumission; il en existe bon nombre, sur les premières pentes de la montagne, qui demeurent dans une situation intermédiaire, apportent ou retiennent leur soumission, selon les circonstances ou la force du makhzen. C'est dans ces régions indécises que le sultan peut, de temps à autre, lancer quelques expéditions lucratives et exercer, grâce à son armée, une action intermittente. Développer le bled-el-makhzen jusqu'à ses limites extrêmes et réduire dans la mesure du possible le bled-es-siba, a toujours été le but de la politique makhzen, et les plus grands souverains du Maroc ont été ceux qui ont su obtenir l'impôt du plus grand nombre de tribus.

En dehors de l'impôt et du contingent, le makhzen ne peut pas avoir de grandes exigences. Il ne demande aux tribus que d'assurer, sur leur territoire, la sécurité du passage et les laisse se gouverner à leur guise; elles n'ont pas de routes à entretenir, pas de travaux publics à exécuter; le principe de la responsabilité collective leur garantit à elles-mêmes une police suffisamment efficace. En fait de fonctionnaires, le makhzen se borne à nommer les cadis, les gouverneurs des villes et les caïds des tribus. Comme la population des villes est plus malléable, il est souvent indifférent de leur attribuer un gouverneur quelconque; il en est de même des tribus modestes, dont il importe peu de ménager les convenances, ou bien de celles qui viennent d'être réduites, et qu'il s'agit de maintenir sous une vigoureuse autorité. Dans la plupart des tribus de la plaine soumise, les caïds sont choisis parmi les contribuables; parfois quelque ancien mchaouri, issu de la tribu, que son séjour à la Cour a imprégné des idées makhzen; le plus souvent de grands propriétaires, dont les familles détiennent cette dignité depuis plusieurs générations. Cependant la désignation ne saurait être tout à fait arbitraire, et le makhzen doit, au préalable, s'assurer de l'assentiment de la tribu; autrement la kasbah du nouveau caïd risquerait d'être pillée par ses administrés, puis une délégation se hâterait vers

la Cour, pour se réfugier dans quelque koubba et réclamer un nouveau choix. Le caïd, une fois nommé par le makhzen et agréé par les siens, devient un potentat dans sa tribu, où il exerce le même pouvoir absolu que le sultan dans l'Empire; c'est lui qui désigne ses cheikhs, répartit l'impôt, et recrute le contingent; c'est lui seul que connaît le makhzen pour l'accomplissement des obligations de la tribu, et c'est avec lui que s'ouvrent une correspondance et une comptabilité.

Le soin de cette correspondance et de cette comptabilité avec les tribus revient à la bureaucratie makhzénienne, qui remplit les diverses beniqas. La correspondance est considérable; car, même dans les parties les plus reculées du bled-es-siba, il n'est pas de tribu qui ne soit en rapport avec le makhzen. Bien que résolues à se soustraire à son autorité, elles tiennent toutes à garder un contact avec lui et à ne point se détacher complètement d'un pouvoir musulman, qui maintient, aux yeux des étrangers infidèles, le symbole de l'unité impériale. Ce souci ne s'est jamais mieux manifesté qu'au cours de la présente agitation, où il n'est pas une des tribus rebelles qui, tout en le combattant par les armes, ait interrompu ses négociations avec le makhzen. La comptabilité est naturellement plus limitée, car on ne peut entrer en compte qu'avec les tribus soumises.

Les obligations fiscales de ces tribus sont consignées dans un registre, qui fut établi lors de la réorganisation de l'impôt par les Saadiens; il contient, pour chaque tribu, le relevé des chefs de famille propriétaires, c'est-à-dire le nombre des unités imposables, calculé par tentes, par feux, par fusils ou par étendards, selon les régions. Le prince Almohade Yacoub-el-Mansour avait été le premier à percevoir les deux impôts coraniques, l'achour et le zekkat; quant à la naïba, c'était, en principe, un impôt supplémentaire, destiné à parer aux frais extraordinaires de la guerre, que les Almohades et les Mérinides avaient déjà commencé de percevoir. Quand le premier Saadien entreprit la lutte contre les Portugais, il demanda une contribution aux gens du Sous, et chacun d'eux dut apporter un dirham. Fort de ce précédent, lors de la constitution actuelle du makhzen, ce fut la naïba qui dut fournir des ressources permanentes pour les dépenses militaires. Elle reçut alors son nom et sa forme définitive. Imposée d'abord à tous, en nature, puis en espèces, elle fut promptement épargnée aux groupes privilégiés : la dispense d'impôt, dont

les chorfa bénéficiaient déjà, sous les Mérinides, en vertu de dahirs nominatifs, fut étendue aux tribus makhzen, et les diverses zaoufas obtinrent successivement la même faveur. La naïba continue à peser sur la plèbe, taillable à merci, des tribus non privilégiées; c'est devenu un impôt fort arbitraire dans sa perception et dont le makhzen exige le paiement, quand il le juge à propos, soit qu'il le réclame de toutes à propos d'une expédition chérifienne, soit qu'il l'impose à une tribu isolée, en punition de quelque méfait. La naïba, dont l'unité, prévue au registre, peut être doublée selon les besoins de l'État, se paie en nature ou en espèces; la *daïra* est la contribution en argent, la *koulfa* l'apport de bêtes de somme, paille, orge et bœufs pour la fabrication de la viande conservée. La naïba est intermittente et doit être acquittée en sus de l'achour et du zekkat, qui sont annuellement perçus.

En outre du registre fiscal, le makhzen détient un registre des obligations militaires, dont l'idée première remonte à Moulay-Sliman, qui se mit à envisager la réforme de son armée, lors de la dispersion des Bouakhar. Ce furent Moulay-abd-er-Rahman et ses successeurs qui donnèrent à ce registre sa forme actuelle. Il contient la liste de toutes les tribus soumises et le contingent que chacune d'entre elles est en mesure de fournir, en fantassins et en cavaliers. Les fantassins sont destinés au recrutement de l'armée permanente, les cavaliers sont les *nouaïb*, convoqués dans le seul cas de *harka*, par appel chérifien.

Chaque caïd reçoit une copie des registres fiscaux et militaires, en ce qui concerne les obligations de sa propre tribu, et il est responsable vis-à-vis du makhzen de la façon dont elle les remplit. C'est un principe de la politique makhzen de faire en sorte que le compte de chaque caïd reste débiteur, en argent et en hommes; on pense influencer ainsi sur leur docilité, par la constante menace du règlement de l'arriéré. Le makhzen cherche, d'ailleurs, à laisser aux tribus le moins de ressources possible, de peur qu'elles ne les emploient à l'achat de chevaux et d'armes, car il est de règle, au Maroc, que la révolte y soit la conséquence de la prospérité. Si quelque caïd s'attardait trop dans ses obligations, ou faisait mine d'indépendance, le pouvoir central commencerait à s'inquiéter de son attitude. Il n'est pas d'usage que les chefs des tribus entretiennent des représentans auprès du sultan. A moins qu'ils ne soient appelés à la Cour, soit en cas de

harka, où tous doivent accourir à la tête de leurs nouath, soit sur une convocation individuelle, c'est par correspondance que le makhzen traite d'affaires avec eux. S'il s'agit d'une question insignifiante, la lettre est apportée de la capitale par un des msakhrin; l'envoi d'un mchaouri comporte déjà une missive plus importante; dans un cas sérieux, on déplace même un des moualin-el-mekhala (gens du fusil) qui figurent, dans l'entourage du sultan, parmi les officiers de la couronne. Si l'on veut faire une tentative de conciliation, le grand vizir dépêche un secrétaire de sa beniga; s'il s'agit, au contraire, de donner un dernier avertissement, on envoie un caïd-er-raha avec quelques soldats, qui s'installent comme de véritables garnisaires. Tous les envoyés du makhzen sont porteurs d'un papier officiel, qui mentionne le motif de leur venue et le chiffre de la commission, — *sokhra*, — que devra leur payer l'intéressé. Si les affaires se compliquent, si la puissance du caïd devient trop dangereuse, ou sa résistance trop manifeste, il ne reste plus au makhzen qu'à employer les grands moyens : en pays soumis, il provoque des compétitions parmi les contribuables du coupable, divise son territoire entre plusieurs caïds, le destitue ou l'emprisonne. Vis-à-vis des tribus qui frisent l'insoumission, il doit prendre son temps, attendre l'occasion propice, puis risquer une expédition militaire, qui, après avoir infligé un châtement exemplaire au groupe récalcitrant, fera rentrer, du même coup, l'arriéré des impôts.

S'il n'est point de gouvernement dont l'organisme paraisse plus simple que celui du Maroc, il n'en est pas non plus dont le maniement soit plus compliqué. C'est un véritable groupement de petits États autonomes, à l'égard desquels le makhzen doit procéder, selon une diplomatie appropriée à chacun d'entre eux. Pour réussir dans sa tâche, il lui faut acquérir, par la concession de certains privilèges, le concours des principales influences; concours militaire des tribus makhzen, concours administratif des caïds, concours religieux des chorfa et des zaouïas; encore doit-il s'employer sans cesse à contenir ses associés privilégiés, de peur de se trouver quelque jour à leur merci. Si le makhzen demande aux tribus de satisfaire à quelques obligations limitées, c'est à seule fin d'assurer son existence, et son ambition ne va pas au delà de développer dans l'Empire un système fiscal et un système militaire.

Malgré son étendue, sa population et ses richesses natu-

relles, le Maroc est, financièrement, l'état le plus faible qui se puisse concevoir. Pour répondre aux usages locaux, le makhzen est obligé d'accepter, en nature, une part considérable des impôts, si bien qu'il est facilement à court de numéraire, tout en disposant d'un excès de ressources pour fournir la mouna ou des cadeaux. D'autre part, sauf pour la naiba, qui apparaît historiquement comme une conséquence de la conquête du pays par le groupe dominant, et qui constitue, d'ailleurs, une rentrée extraordinaire en vue de la dépense extraordinaire des expéditions militaires, il n'est pas loisible au makhzen d'établir à son gré de nouvelles taxes. Le pays soumis paie volontiers les deux impôts coraniques, l'achour et le zekkat, puisqu'ils résultent d'un devoir religieux. L'idée féodale le réconcilie avec l'obligation de la *hédia*, c'est-à-dire de l'hommage, en espèces et en nature, apporté par les vassaux au seigneur suzerain, à l'occasion des trois grandes fêtes religieuses. Les superstitions du Maghreb font également admettre la légitimité de ziaras, qu'apportent les caïds au chérif couronné, lors de leurs visites à la Cour, et qui reviennent, non point au Trésor public, mais à la bourse particulière des sultans. Le makhzen peut également toucher le revenu de ses immeubles, comme tout autre propriétaire foncier, et percevoir des droits de douane, parce qu'ils affectent le commerce étranger, sans peser directement sur les musulmans. Mais c'est à cela que se bornent les recettes légitimes de l'État et sa faculté d'imposer les gens. Les *mostafad* ou contributions indirectes, qui comportent aujourd'hui les droits de portes et de marchés, les monopoles du soufre, du kif et du tabac à priser, sont d'institution moderne, et la population ne s'y prête point sans difficultés. Quand, pour la première fois, au xviii^e siècle, Sidi Mohammed-ben-Abdallah essaya d'établir le *meks* (c'est ainsi que l'on nomme tout impôt non coranique), en taxant, à Fez, les balances des marchés au beurre et aux huiles, — taxe bien minime, puisque son revenu annuel ne devait pas dépasser 3 000 metkals, — les Fasis crièrent à l'hérésie, et le sultan dut interroger les oulémas de la ville, quant à la légitimité de la taxation. Ceux-ci rendirent un *fetoua*, reconnaissant au souverain la faculté d'exiger des droits supplémentaires, s'il ne disposait pas de ressources suffisantes pour l'entretien de son armée : c'est en vertu de ce *fetoua* propice qu'un début timide de contributions indirectes et de monopoles a pu être tenté au Maroc.

Pour modestes qu'ils soient, les services financiers jouissent d'une assez sérieuse organisation. Ils sont confiés au corps des *oumana*, qui a été institué sous le règne de Moulay-Sliman, lorsque le *makhzen*, renonçant au monopole du commerce extérieur, qui existait à son profit, se décida à établir des douanes dans les ports ouverts. D'abord, ces *oumana* furent exclusivement recrutés parmi les négocians de Tétouan, Salé et Rabat; à la fin du règne de Moulay-abd-er-Rahman, on s'adressa aussi aux gens de Fez, qui acquirent promptement la prépondérance parmi les agens fiscaux du *makhzen*. Chaque année, une liste est dressée par le ministre des finances, contenant les noms des commerçans établis dans les quatre villes favorisées et susceptibles de remplir les fonctions d'amin; c'est d'après cette liste que sont pourvus les divers postes, au fur et à mesure des vacances; il est d'usage de ne point laisser un amin en place au delà de deux ou trois ans. Avec la complication croissante de la comptabilité et des services, il a fallu instituer toute une variété d'*oumana*. Ceux des douanes, installés dans les ports ouverts, perçoivent les droits d'exportation et d'importation; comme ils détiennent la majeure partie des espèces recouvrées par le Trésor, le *makhzen* en fait ses banquiers, tire sur eux pour ses paiemens et leur demande, en cas de besoin, des envois de fonds. Les *oumana-el-mostafad* ont été placés dans toutes les villes comme receveurs des contributions indirectes, depuis que ces taxes ont été généralisées et développées par Sidi Mohammed-ben-abd-er-Rahman, après la guerre de 1860 avec l'Espagne. Pour l'achour et le *zekkat*, les évaluations sont effectuées par les soins des *oumana-el-kers* (administrateurs des impôts), qui sont le plus souvent de grands propriétaires, exerçant leurs fonctions de père en fils et disposant de circonscriptions fort étendues; leurs agens parcourent le pays lors de la moisson et procèdent dans les tribus à l'estimation de la récolte; cela fait, chaque *caïd* devient responsable de la quantité due par ses administrés, au titre de l'achour, qui, selon les usages de la tribu ou les exigences du *makhzen*, doit être payé en argent ou apporté en nature au *mers* le plus prochain, contenant les silos de l'État. Quant au *zekkat*, il est toujours acquitté en espèces, en proportion du bétail possédé par chaque tribu.

Dans les ports, la douane constitue une caisse publique, renfermant des fonds d'État. Dans l'intérieur, le Trésor dispose, à

Fez, Mékinez et Marrakech, de trois *bitsel-mal*, placés dans la kasbah, sous la garde du pacha de guich. A chacun d'eux est attaché un *amin-essayer*, chargé d'effectuer les paiemens, sauf à Fez, où cet office est confié à un conseil de trois oumana, formant le *Dar-Addeyel*. Les impôts perçus en nature aboutissent aux magasins généraux du makhzen, qui sont placés, dans les trois villes précitées, sous la surveillance d'*oumana-el-mers*.

Quel que soit le service dont il est chargé, chaque amin est tenu d'envoyer au makhzen, en double exemplaire, un état hebdomadaire de ses recettes et son bilan mensuel; dans les sept jours qui suivent la fin du mois, l'amin doit avoir dressé et expédié à la Cour le compte détaillé de l'exercice du mois écoulé. En outre, au moment de quitter leurs fonctions, les oumana se présentent au makhzen, avec un compte général de leur gestion, afin qu'il leur en soit donné décharge. Un exemplaire des états ainsi fournis est remis au sultan et communiqué par lui au contrôle de la *beniqa* spéciale faisant office de Cour des comptes; l'autre est retenu par le ministre des Finances, qui le fait transcrire sur un grand livre, tenu constamment à jour et marquant ainsi, en recettes et en dépenses, la situation exacte du Trésor. On voit que les oumana ont apporté dans la comptabilité publique les habitudes régulières des maisons de commerce, dont ils sont issus; mais ils n'ont pas cherché à dégager des règles propres aux finances de l'État; ils ne dressent pas de budget et ne se règlent par aucune prévision de dépenses. Aussi le système financier du makhzen se trouva-t-il excellent, tant que l'État fut géré avec une traditionnelle économie, distribuant libéralement les produits en nature tirés de l'impôt, mais réservant les espèces pour les besoins éventuels. Quand vinrent les réformes coûteuses et les fantaisies de Moulay-abd-el-Aziz, elles bouleversèrent du premier coup tous les comptes de l'État: pour donner des traitemens aux fonctionnaires et acquitter les commandes chérifiennes, il fallut beaucoup d'argent comptant, et il était impossible de s'en procurer, en proportion suffisante, avec des revenus qui ne paraissent pas dépasser un total d'une vingtaine de millions, dont la moitié environ fournie par les douanes.

L'expérience actuelle a révélé que le système militaire n'était pas beaucoup plus apte que le système financier à supporter les soubresauts imprimés par le jeune sultan à la politique makh-

zénienne ; et que, s'il suffisait à exercer, sur certains points, une répression locale, il ne pouvait contenir une agitation étendue, provoquée par les erreurs du souverain. Seul, le guich reste efficace. En fournissant la garde impériale et la garnison des villes makhzen, il garantit l'existence du gouvernement marocain et le préserve contre toute agression des tribus, qui se savent impuissantes devant des murailles ou des canons. Quelque universelle que devienne l'agitation, elle peut déborder sur tout le pays, le transformer en bled-es-siba ; mais, tant que subsistera le guich, il y aura un sultan et un makhzen, inattaquables à l'abri des villes impériales ou dans l'enceinte du campement chérifien.

Si la défensive est ainsi assurée pour le makhzen contre ses sujets récalcitrans, l'offensive est moins bien organisée. Elle appartient à l'armée permanente et aux contingens nouaïb. La plupart des tribus du pays makhzen, y compris les tribus privilégiées, consentent à maintenir sous les armes un certain nombre d'hommes ; si bien que chaque tribu possède un tabor, portant son nom, qui se compose des askar, désignés pour le service parmi les contribules ; — les tribus du Haouz et des Diara de l'Atlas fournissent ainsi leur tabor à l'armée chérifienne ; quant à celles du Gharb, quelques-unes refusent encore de se prêter à cette obligation. En dehors des tabors de tribus, il s'est également constitué plusieurs tabors de volontaires, en majorité originaires du Sous, qui sont recrutés par quelques caïds renommés et prennent le nom de leur chef ; le plus connu de ces tabors est celui des *Harraba*, qui est un bataillon modèle, d'environ 2500 hommes, formé par le caïd sir Harry Mac-Lean. Chaque tabor est commandé par un caïd-er-raha, qui dispose de caïds-el-mia comme officiers subalternes et de mokaddems comme sous-officiers ; un amin spécial sert de payeur au régiment. L'effectif de chaque tabor est infiniment variable : celui des tabors de volontaires peut être à peu près maintenu par la recherche de nouveaux engagements ; la chose ne va pas de même pour les tabors des tribus, qu'on évite de mécontenter en risquant auprès d'elles un appel de recrues. Il en résulte que les tabors de tribus peuvent être nombreux à l'arrivée d'un nouveau contingent ; mais peu à peu les désertions y accroissent les vides et ils finissent par ne plus compter que quelques askar, si même ils ne disparaissent pas tout entiers. Le soldat marocain est né dé-

serteur; ses goûts d'indépendance l'écartent des drapeaux, et il y est tacitement encouragé par ses propres officiers, qui préfèrent se réserver la solde de leurs hommes. Les askar sont uniformément vêtus d'un large pantalon de cotonnade bleue et d'une veste rouge; leur coiffure est une simple chéchia; ils sont armés de fusils Gras et Martini; il va sans dire qu'au premier besoin d'argent, ils s'empressent de battre monnaie avec leur armement et leur équipement. Tous ces tabors, qui sont le gros de l'armée chérifienne, et représentent nominalement une vingtaine de mille hommes, forment l'infanterie; les plus importans sont complétés par un petit escadron de cavaliers ou par une section de mitrailleuses. Il s'y joint quelques batteries d'artillerie, manœuvrées par plusieurs centaines d'artilleurs, *tubjia*, recrutés parmi les quatre tribus makhzen, avec un certain appoint de volontaires, et instruits par la mission militaire française. Les canons en service sont de toutes provenances, mais la plupart ont été mis hors d'usage par l'incurie marocaine. Depuis un an, Moulay-abd-el-Aziz a entrepris de se constituer une cavalerie, avec des Chaouya, des Abda, des Doukkala, et aussi des volontaires; en tout, 7 ou 800 hommes, dont il a confié l'instruction à la mission militaire française et à un major anglais, appelé pour la circonstance.

Ces forces d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, qui sont toute l'armée permanente, doivent rester auprès du makhzen; quelques détachemens sont cependant répartis, comme garnison, sur plusieurs points du pays; il en existe à Mékinez, à Tanger et à Ouazzan; un tabor entier réside au Tafilelt; un autre à Tiznit, dans le Sous; en temps normal, la garnison d'Oudjda doit être reliée à Fez par une série de postes, qui occupent les kasbahs de Miknasa, de Messoun et d'Ayoun-Sidi-Mellouk; ces postes ont été naturellement enlevés par les rebelles, dès le début de la présente agitation. La garnison des ports est assurée par des tabors locaux, appuyés de quelques artilleurs.

Le makhzen dispose de cette armée, pour la lancer, en cas de besoin, contre les tribus récalcitrantes, et exiger la rentrée des impôts arriérés. Les askar se jettent sur la tribu désignée, y font main basse sur la volaille et le bétail, brûlent les villages, coupent quelques têtes et se retirent, après que le makhzen a obtenu satisfaction par l'intermédiaire des chorfa locaux. Quand il s'agit d'une expédition plus importante et que l'on s'attend à

une sérieuse résistance, le makhzen convoque une harka et joint à son infanterie permanente la cavalerie des nouaïb, dont chaque tribu lui fournit un contingent. Bien qu'ils ne reçoivent pas les leçons d'instructeurs européens, les nouaïb passent pour la seule force solide, dont le makhzen puisse disposer en campagne, et ils montreraient, à lâcher pied au premier coup de feu, un moindre penchant que les askar. Askar et nouaïb avaient suffi jusqu'ici à remplir leur tâche et à assurer peu ou prou le fonctionnement du gouvernement marocain; les événemens de l'an passé ont montré qu'ils ne pouvaient réduire une insurrection généralisée parmi les tribus et que leur efficacité ne dépassait point les résistances locales.

Il faut, d'ailleurs, reconnaître que les brusques réformes entreprises par Moulay-abd-el-Aziz étaient faites pour décourager les meilleures volontés parmi les soutiens ordinaires du makhzen; et l'on a vu, dans ces derniers temps, ce phénomène extraordinaire du personnel makhzénien, — vizirs et caïds en tête, — employé à défendre le makhzen, puisque c'était sa raison d'être, mais faisant, au fond du cœur, des vœux ardens pour le succès de Bou-Hamara et bénissant le ciel de leur avoir suscité un adversaire aussi opportun. Les fantaisies européennes et les gaspillages du jeune sultan ont contribué pour une bonne part à ce mouvement de désaffection; il a été surtout provoqué par le projet de réforme fiscale, qui, faisant table rase du passé, prétendait abolir d'un seul coup tous les privilèges. En septembre 1901, une circulaire annonça que « Notre maître (Dieu le glorifie!) avait reçu de Dieu la joie de pouvoir tourner son attention vers les mesures à prendre, afin d'améliorer le sort de ses sujets bien gardés, couper court aux sources d'injustice et d'arbitraire... » Ces mesures comportaient le *tertîb*, c'est-à-dire une réforme fiscale, supprimant les anciens impôts coraniques et les remplaçant par une taxe sur les terres arables, les arbres fruitiers et le bétail. La taxe devait être fixe et applicable à tous, selon un tarif annexé au projet. Des oumana et des adoul étaient désignés pour parcourir tout le pays, y faire l'évaluation de la matière imposable, et être ensuite chargés des perceptions et des paiemens. Quant aux caïds, ils recevraient à l'avenir un salaire du makhzen, s'élevant, selon leur rang, de 2 douros 1/2 à 10 douros par jour; ils ne seraient plus autorisés à percevoir des sujets de Sa Majesté Chérifienne « la moindre rognure d'ongle, »

et leur rôle devrait se borner à prêter main-forte aux agents du fisc.

Ce malencontreux projet, si simple en apparence, qui devait apporter au Trésor un supplément de ressources et introduire au Maroc le règne de la justice, témoignait d'une prodigieuse inexpérience; il contenait en lui-même le bouleversement du makhzen et les germes de la présente agitation; — de fait, il n'était pas un Marocain qu'il n'atteignit dans ses croyances ou dans ses intérêts. La plupart des tribus soumises, qui en eussent pu éprouver quelque soulagement, y virent surtout une atteinte à leurs convictions religieuses par la suppression des impôts coraniques, et elles se méfièrent d'une suggestion étrangère; cela suffit pour agiter la montagne et y faire prêcher la guerre sainte contre le sultan réprouvé. Dans la plaine, les tribus se sentirent plus dégagées à l'égard de leurs caïds, dont les attributions fiscales constituaient naguère le revenu principal et la principale autorité; si bien que les caïds, ainsi réduits à la portion congrue, se virent privés de l'influence dont ils se servaient à la fois pour piller leurs administrés et soutenir le makhzen. Les privilégiés s'indignèrent. A quoi bon désormais appartenir à une tribu de guich, et vouer, de père en fils, sa vie à la défense du makhzen, si l'on avait à payer les taxes comme une simple tribu naïba? Les chorfa, soumis à l'impôt comme le commun des mortels, ressentirent cette offense faite au sang du Prophète et mirent plus de négligence à concilier les tribus au profit d'un gouvernement aussi mal élevé. Tous les fonctionnaires, — caïds et oumana, les vizirs eux-mêmes, — envisagèrent avec répugnance un régime qui leur attribuait des salaires mesquins et tarissait leurs anciennes sources de richesses. Du reste, les ressources du Trésor étaient trop faibles pour assurer des appointemens convenables à tous les employés du makhzen; le trouble financier se trouva encore accru par le fait que, l'ancien système ayant été abrogé avant que le nouveau eût pris sa forme définitive, les tribus ont, depuis deux ans, cessé de payer tout impôt. Le tertib avait donc eu, comme résultat immédiat, de fausser les ressorts constitutifs du makhzen, d'en détruire le système financier, et de provoquer une agitation qui démontrait l'insuffisance de son système militaire.

Or, une crise aussi grave a pu être abordée par un makhzen qui était, depuis nombre d'années, en transformation et que le

caractère du sultan régnant avait particulièrement affaibli; pourtant, grâce au prestige et à la force de ses traditions, il a pu subsister, il subsiste, et il est bien probable qu'il sera de force à subsister longtemps encore. C'est en se cramponnant à son makhzen que Moulay-abd-el-Aziz a réussi à se maintenir contre la réprobation de tout son peuple. Il est hors de doute que le makhzen est faible dans ses manifestations d'autorité, battu en brèche de toutes parts par l'anarchie marocaine; mais, s'il est limité dans son action, il est assuré dans son existence par la considération involontaire dont l'entourent les tribus et par le sentiment inconscient qu'elles ont de son utilité. Toutes proportions gardées, le makhzen peut être compté au nombre de ces vénérables institutions comme on en citerait quelques-unes en Europe, qui, fortes de leur passé et de leur politique, se sentent nécessaires et irremplaçables, supportent les secousses les plus dangereuses avec sérénité, et résistent aisément aux plus terribles chocs. L'expérience actuelle est bien faite pour démontrer une fois de plus la solidité de l'édifice makhzénien, et, jusqu'à nouvel ordre, il est impossible de concevoir sans lui le gouvernement du Maroc.

MADAME DE MAINTENON

ET

MADAME DE CAYLUS

« Le samedi au soir, 15 avril, veille de la Quasimodo, mourut à Saint-Cyr la célèbre et fatale M^{me} de Maintenon. Quel bruit cet événement en Europe s'il fût arrivé quelques années plus tôt ! On l'ignora peut-être à Versailles qui en est si proche ; à peine en parla-t-on à Paris. On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du Roi, qu'il ne reste rien à en dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment et si funestement figuré pendant trente-cinq années, sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernières années de retraite, en est curieux. » Après avoir ainsi insulté une dernière fois celle qu'il a poursuivie de sa haine, Saint-Simon ne peut s'empêcher de lui rendre un involontaire hommage. « Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du Roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors de la clôture de cette maison. Elle ne voulut y voir personne du dehors, sans exception que du très petit nombre dont on va parler, rien demander ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé (1). » Et il continue, en entrant dans d'assez longs détails, parfois inexacts, sur la vie de M^{me} de Maintenon. Mais il a raison de dire que ces années de retraite sont curieuses. Elles sont peu

(1) Saint-Simon. Édition Chéruel de 1858, t. XVII, p. 184

connues. Ceux-là mêmes qui savent, et le nombre n'en est peut-être pas très grand, que M^{me} de Maintenon survécut de quatre années à Louis XIV, croient assez volontiers qu'elle était tombée dans une sorte d'enfance, et le récit, souvent reproduit, qu'on trouve dans Saint-Simon de la visite que lui fit le tsar Pierre le Grand, où, l'ayant trouvée couchée, il l'aurait contemplée, sans mot dire, comme un objet de curiosité, n'a pas peu contribué à fixer cette légende. La vérité, c'est qu'elle demeura, au contraire, maîtresse de toutes ses facultés jusqu'à la fin, ne cessant de témoigner aux personnes qu'elle continuait d'aimer la même affection, et de prendre à certaines affaires le même intérêt.

Des documens qu'on peut presque considérer comme inédits (1) vont nous permettre de la faire revivre sous les yeux de nos lecteurs durant cette dernière période de sa vie. Depuis le lendemain de sa retraite à Saint-Cyr, elle entretenait avec sa célèbre nièce, la comtesse de Caylus, un commerce suivi de lettres qui sont presque des journaux. On y voit quelles étaient ses occupations et ses préoccupations quotidiennes : on y trouve des jugemens, marqués au coin du bon sens, sur les hommes et sur les choses. La tête, on le sent, est restée bonne, et, jusqu'au bout, elle a mérité l'hommage que lui adressait Louis XIV lorsqu'il l'appelait : « Votre Solidité. »

Cet échange de correspondance nous donnera aussi l'occasion de montrer l'aimable nièce de M^{me} de Maintenon sous un jour assez nouveau. De même, avons-nous dit dans une précédente étude sur M^{me} de Maintenon (2), qu'il y a des personnes qui apparaissent à la postérité toujours vieilles, et M^{me} de Maintenon est du nombre, de même il y en a qui lui apparaissent toujours jeunes, et M^{me} de Caylus est du nombre également. Nous avons quelque peine à nous la représenter avec d'autres traits que ceux sous lesquels elle se montre dans ses *Souvenirs*, c'est-à-dire mêlée à tout le mouvement de la cour de Louis XIV, à l'époque encore

(1) Nous avons eu entre les mains deux gros volumes contenant en original ou en copie la Correspondance de M^{me} de Maintenon et de M^{me} de Caylus, dont une partie seulement a été publiée, inexactement, par La Beaumelle. Le volume qui contient la copie des lettres de M^{me} de Maintenon nous a été obligeamment prêté par les héritiers de Lavallée. La garde du volume porte la mention suivante : « Ce livre est à M^{lle} d'Aumale. » Le volume qui contient les originaux des lettres de M^{me} de Caylus provient des Archives de Mouchy, que M. le duc de Mouchy nous a libéralement ouvertes.

(2) Vovez la *Revue* du 15 décembre 1901.

heureuse et brillante. M^{me} de Caylus subit cependant l'inévitable loi de nature. Elle vieillit, pas très tard à la vérité, puisqu'elle ne survécut que de dix années à M^{me} de Maintenon et mourut à cinquante-huit ans. Mais depuis la mort de Louis XIV, c'est-à-dire depuis quatorze ans déjà, elle vivait dans la retraite à Paris, absorbée dans des préoccupations fort différentes de celles qui avaient rempli sa jeunesse, alors que l'éclat trop grand d'une conduite irrégulière l'avait fait bannir d'une cour cependant peu sévère; mère passionnée de deux enfans dont, avant tout, elle avait à cœur la fortune et l'avenir; mère de l'Église aussi, vivant d'une vie pieuse, et prenant parti avec ardeur dans les dissensions qui déchiraient alors l'épiscopat. Avant de tirer de cette double correspondance ce qu'elle peut contenir d'intéressant au point de vue de l'histoire de M^{me} de Maintenon elle-même, nous voudrions montrer M^{me} de Caylus dans cette seconde phase de sa vie, après avoir brièvement rappelé combien différens furent ses débuts. Nous croyons qu'elle y apparaîtra encore revêtue de quelques charmes, et d'ailleurs le repentir, lorsqu'il est sincère, et lorsqu'il a devancé l'âge où le péché serait devenu impossible, ne semble-t-il pas ajouter parfois quelque chose aux grâces d'une femme ?

I

Marthe-Marguerite le Valois de Villette de Mursay naquit, le 17 avril 1671 (et non pas 1673 comme le disent la plupart des notices), au château de Mursay dont j'ai, en écrivant, une gravure et une description sous les yeux. Ce château, qui venait d'Agrippa d'Aubigné, l'arrière-grand-père de Marthe-Marguerite, était une vieille gentilhommière « assise en un marécage qu'un coteau abrupt domine, circonscrit par la Sèvre et par un rameau qui s'en détache pour la rejoindre presque aussitôt... A l'intérieur les pièces vastes et nues exhalent comme un parfum froid d'austérité huguenote. Quelques immenses cheminées ont gardé leurs vieilles plaques de fonte écussonnées aux trois croissans et aux trois roses des Villette (1). »

Dans ce château, M^{me} de Maintenon avait passé les premières années de son enfance. C'était là que la marquise de Villette,

(1) *Françoise d'Aubigné*, par M. Henri Gelin, p. 38.

Louise-Arthémise d'Aubigné, celle que le vieux huguenot appelait « son unique, » bien qu'il eût d'autres filles, l'avait emmenée à peine âgée de quelques jours. M^{me} de Maintenon, qui chérissait la mémoire de cette tante, avait également conservé une grande prédilection pour ce château de Mursay, où elle avait passé quelques heureuses années, avant les épreuves qui marquèrent sa jeunesse. Lorsque, étant encore M^{me} Scarron, elle ramena le Duc du Maine de Barèges, elle se complut à y passer quelques jours pour y revoir les membres de sa famille, et lorsque, quelques années plus tard, elle devint propriétaire de Maintenon, dont les fossés sont alimentés par l'eau de l'Eure, comme ceux de Mursay le sont par l'eau de la Sèvre, elle aimait à trouver quelque ressemblance entre le château où s'était écoulée son enfance et celui où elle pensait mourir, bien que, à en juger du moins par la gravure, il y ait loin de la vieille gentilhommière du Poitou à la belle demeure des Noailles.

Le père de Marthe-Marguerite, Philippe le Valois, marquis de Villette, fut un rude homme, digne petit-fils de cet Agrippa d'Aubigné dont les huguenots d'autrefois ont voulu faire un saint, et qui tenait bien un peu du reître. Après avoir servi dans l'armée de terre, voyant que l'encombrement de la carrière lui enlevait toute chance de faire son chemin, il prit son parti de passer dans l'armée de mer, où l'on manquait au contraire d'officiers, et il y obtint un avancement rapide. Il devint bientôt chef d'escadre, et a laissé le récit de ses campagnes dans des *Mémoires* sobres et vigoureux. Huguenot, comme son grand-père, il fut dur à convertir, alors que toute la noblesse protestante s'empressait à abjurer l'erreur, et, quand il se résolut à embrasser la religion catholique, il paraît bien que ce fut avec une entière sincérité et sans arrière-pensée, car au Roi, qui lui en fit compliment, il répondit assez sèchement « que c'était la seule occasion de sa vie où il n'eût pas eu pour objet de plaire à Sa Majesté. » Comme son grand-père, il avait conservé sur le tard le cœur inflammable, car, de même que d'Aubigné, âgé de soixante et onze ans, se remaria avec Renée Burlamachi, de même Villette, ayant perdu, en 1691, sa femme, Anne de Châteauneuf, la mère de Marthe-Marguerite, se remaria, à soixante-trois ans avec Claire Deschamps de Marcilly, une ancienne élève de Saint-Cyr, âgée de vingt ans, qui avait tenu dans *Esther* le rôle de Zarès. La belle-mère était plus jeune que la belle-fille de quatre

ans, ce qui ne devait pas les empêcher de vivre bien ensemble jusqu'au jour où la marquise de Villette, fort charmante et séduisante personne, épousa l'ancien ministre Bolingbroke, et alla vivre à Londres, où elle tint une place brillante dans la société anglaise.

La petite Marthe-Marguerite ne passa au château de Mursay que les années de sa première enfance. Elle avait neuf ans quand M^{me} de Maintenon profita de l'absence de M. de Villette, retenu à la mer, pour ourdir un complot avec une de leurs parentes communes, M^{me} de Fontmort, qui avait passé si souvent de la religion prétendue réformée à la catholique, et de la catholique à la prétendue réformée, que Constant d'Aubigné, le père de M^{me} de Maintenon, disait assez plaisamment ; « Dieu lui-même, qui sait tout, ne sait pas de quelle religion est ma cousine. » Le résultat de ce complot fut de faire partir Marthe-Marguerite de Mursay, à l'insu de sa mère, qui était cependant catholique, et de l'amener à Saint-Germain en compagnie de deux cousines à elles, également huguenotes. Là, on entreprit leur conversion à toutes trois. Les deux cousines opposèrent une résistance « infiniment glorieuse au calvinisme, » dit M^{me} de Caylus dans ses *Souvenirs*. Quant à elle, on sait en quels termes plaisans elle a raconté sa propre conversion. « Je pleurai d'abord beaucoup, mais je trouvai le lendemain la messe du Roi si belle que je consentis à me faire catholique, à condition que je l'entendrais tous les jours et qu'on me garantiroit du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa et la seule abjuration que je fis (1). »

Cet enlèvement d'une fillette de neuf ans, et cette conversion opérée à l'insu des parens, contre la volonté formelle de l'un d'eux, ont été fort reprochés à M^{me} de Maintenon. Nous n'entreprendrons point de la défendre. Nous ferons seulement observer qu'elle usait, vis-à-vis de son cousin germain, exactement du même procédé dont la sœur de son père avait usé vis-à-vis d'elle-même, alors que celle-ci, ayant reçu d'une parente pauvre la charge d'une enfant baptisée catholique, elle ne s'était fait aucun scrupule de l'élever dans une religion différente de celle de sa mère, car on sait que M^{me} de Maintenon était demeurée huguenote jusqu'à treize ans. En ce temps-là, les droits des parens n'étaient guère respectés. Le sort-ils beaucoup plus au-

(1) *Souvenirs*. Édition Raunié, p. 23.

jourd'hui, que, sous prétexte du droit de l'enfant, on enlève aux parens celui de les confier aux maîtres de leur choix?

La jeune Marthe-Marguerite fut donc élevée, non seulement sous les yeux de M^{me} de Maintenon, mais par elle, avec un soin dont M^{me} de Caylus se loue dans ses *Souvenirs* : « Ma journée étoit remplie par des maîtres, la lecture et des amusemens honnêtes et réglés. On cultivoit ma mémoire par des vers qu'on me faisoit apprendre par cœur, et la nécessité de rendre compte de ma lecture ou d'un sermon, si j'en avois entendu, me forçoit à y donner de l'attention. Il falloit encore que j'écrivisse tous les jours une lettre à quelqu'un de ma famille, ou à tel autre que je voulois choisir, et que je la portasse les soirs à M^{me} de Maintenon, qui l'approuvoit ou la corrigeoit, suivant qu'elle étoit bien ou mal. En un mot, elle n'oublioit rien de ce qui pouvoit former ma raison et cultiver mon esprit (1). »

Il ne suffisoit pas de bien élever la jeune fille; il falloit encore la bien marier. Il se présenta beaucoup de partis et des plus sortables, entre autres le marquis, depuis duc de Boufflers, le futur défenseur de Lille, qui, militaire plein d'honneur, mais habile courtisan, ne croyoit pas inutile de s'assurer la protection de la grande favorite en épousant sa nièce. M^{me} de Maintenon refusa ce parti comme trop brillant pour une personne de sa famille. Elle aurait pu, ainsi que le dit spirituellement Sainte-Beuve, « ne pas faire payer à sa nièce les frais de sa vertu, » d'autant plus qu'avec les années ses scrupules s'évanouirent, et qu'elle ne repoussa nullement les avances des Noailles, lorsqu'ils recherchèrent pour leur fils, le comte d'Ayen, la main de son autre nièce, M^{lle} d'Aubigné. Elle aurait pu, tout au moins, faire pour elle un meilleur choix que celui de Jean-Aimé de Tubières, comte de Caylus. Assurément, il étoit de grande naissance, appartenant à la même famille que Caylus, le menin de Henri III, qui périt dans un duel tragique. Mais il n'avoit que cela pour lui. De ce mari dont elle eut beaucoup à souffrir, M^{me} de Caylus a eu le bon goût de ne rien dire. C'est par Saint-Simon et par d'autres encore que nous savons qu'il étoit toujours « blasé et hébété de vin et d'eau-de-vie. » C'étoit de plus un prodige, et il avoit fort mauvais caractère. Dès le lendemain de ce mariage qu'elle avoit fait, on voit M^{me} de Maintenon intervenant dans les affaires du ménage et cherchant

(1) *Souvenirs*, p. 25.

à excuser la conduite du mari auprès de sa propre mère, la marquise de Caylus, qui était la fille du maréchal Fabert. « Je meurs de peur, lui écrit-elle, que le voyage que monsieur votre fils fait à Esternay ne vous déplaie. Il assure que non et veut fortement ce qu'il veut. Je vous en demande pardon pour lui, et je vous conjure d'excuser son âge et peut-être les mauvais conseils que l'on lui donne. Il en trouveroit de bons dans sa famille et dans celle de sa femme s'il vouloit y prendre un peu confiance. Il faut espérer que cela viendra, et cependant, Madame, je vous supplie de croire que je voudrois pouvoir réparer toutes leurs fautes (1). » A quelque temps de là, elle intervient encore, mais cette fois dans l'intérêt de sa nièce, que son mari, criblé de dettes de son côté, laissait sans argent. « Enfin, Madame, j'ai vu M. l'abbé de Laurière pour faire plaisir à monsieur votre fils et pour tâcher, par des voies douces, à le conduire à ce que nous voulons de lui, qui est qu'il vive en honnête homme... Je vous supplie d'ordonner à M. Mestre de m'envoyer le mémoire des dettes de la comtesse de Caylus, car il faut savoir à quoi s'en tenir et régler l'avenir. Elle est sans un sou et sans une robe. J'ai prié monsieur son mari de me faire toucher son argent afin de le ménager moi-même, ayant de la peine à la voir dans l'état où elle est (2). »

Les « voies douces » n'ayant pas réussi avec le comte de Caylus, on eut recours à d'autres procédés, et celui qu'on employa fut de le forcer à retourner à son régiment et de le tenir toujours à l'armée, où, du reste, il fit assez bien son chemin, car il devint lieutenant général. Il s'accommodait très bien de cette vie militaire, à la condition qu'on le laissât boire tout son saoul. Quant à M^{me} de Caylus, qui n'avait pas vingt ans, elle cessa de demeurer avec sa belle-mère, comme elle avait fait jusque-là, et s'en revint à la Cour, où M^{me} de Maintenon la mit sous la surveillance de son amie particulière, M^{me} de Montchevreuil, une de ces personnes dont on a dit spirituellement que « le diable les envoie dans le monde pour déguster de la vertu. » C'était une sorte de duègne acariâtre, à laquelle M^{me} de Maintenon elle-même reprochait parfois d'être trop dévote et de détourner ainsi les autres, son mari en particulier, des pratiques religieuses. A la façon dont

(1) Bibliothèque nationale. Manuscrits français 15199.

(2) M^{me} de Maintenon d'après sa *Correspondance authentique*, par M. Geffroy, t. I, p. 183.

M^{me} de Caylus parle de M^{me} de Montchevreuil, on sent la rancune qu'elle avait gardée de cette surveillance : « C'était, dit-elle, une femme de mérite, si l'on borne l'idée du mérite à n'avoir point de galanteries ; d'ailleurs froide et sèche dans le commerce, d'une figure triste, d'un esprit au-dessous du médiocre et d'un zèle capable de dégoûter les plus dévots de la piété (1). » Surveiller, à la cour de Louis XIV, une aussi jeune femme était chose plus difficile encore que de conduire les filles d'honneur de la Dauphine, dont M^{me} de Montchevreuil était gouvernante, surtout quand la jeune femme était de celles dont la beauté, le charme, l'esprit attirent tous les regards. « Les jeux et les ris brilloient à l'envi autour d'elle, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*. Son esprit étoit plus aimable encore que son visage ; on n'avoit pas le temps de respirer ni de s'ennuyer quand elle étoit quelque part. Toutes les Champmeslés du monde n'avoient point ces tons ravissans qu'elle laissoit échapper en déclamant, et si sa gaieté naturelle lui eût permis de retrancher certains petits airs un peu coquets que toute son innocence ne pouvoit pas justifier, c'eût été une personne toute accomplie (2). »

Le témoignage de Saint-Simon n'est pas moins favorable. « Jamais un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une fraîcheur pareille, jamais tant de grâces ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté et d'amusement, jamais une créature plus séduisante (3). » Tant de charmes dans la personne, tant d'éclat dans l'esprit, relevés par une pointe de coquetterie, ne pouvaient demeurer sous le boisseau à une cour comme celle de Louis XIV, alors surtout qu'un peu imprudemment peut-être, M^{me} de Maintenon l'avait produite sur le théâtre de Saint-Cyr, où elle joua successivement tous les rôles d'*Esther*. Elle joua même trop bien, car son jeu, comme le dit l'abbé de Choisy faisait penser à celui de la Champmeslé, et bientôt elle fut retranchée du nombre des actrices. « Elle faisoit trop bien : elle étoit trop touchante, écrivait M^{me} de Sévigné à sa fille ; on ne veut que la simplicité toute pure de ces petites âmes innocentes. »

Un peu d'innocence, au moins suivant M^{me} de Sévigné, manquait donc à M^{me} de Caylus, durant ces années de 1689 à 1696 où elle brillait à Versailles. Elle y brillait même avec

(1) *Souvenirs*, p. 91.

(2) *Mémoires de l'abbé de Choisy*. Édition de 1838, t. I, p. 191.

(3) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. XII, p. 328.

trop d'éclat, car une disgrâce en fut la suite. Quelles furent les véritables causes de cette disgrâce ? Il ne faudrait pas trop s'en rapporter à ce que raconte M^{me} de Caylus elle-même. A l'en croire, elle aurait eu l'imprudence, malgré les conseils de M^{me} de Maintenon, de se lier d'une façon trop intime avec la Duchesse de Bourbon, cette fille de M^{me} de Montespan qui avait hérité sinon tout à fait de la beauté triomphante de sa mère, bien qu'elle eût une belle taille, un beau teint et de l'agrément, du moins de son esprit et de sa méchanceté. M^{me} de Caylus eut l'imprudence, suivant ses propres expressions, « de se livrer entièrement à elle. » En particulier, pendant le siège de Namur, alors que le Roi et toutes les princesses, ainsi que M^{me} de Maintenon, étaient à l'armée, et M^{me} de Caylus reléguée au contraire à Saint-Germain, sous la férule de M^{me} de Montchevreuil, elle aurait eu l'imprudence, un jour qu'elle faisait visite à la Duchesse de Bourbon retenue à Versailles par une grossesse, de se livrer à quelques plaisanteries sur M^{me} de Montchevreuil et sa dévotion outrée, plaisanteries auxquelles, il faut en convenir, celle-ci prêtait fort si elle répondait à ce portrait de Saint-Simon : « Une longue créature sèche et livide à boire dans une ornière, jaune comme un coing, avec un rire niais qui montrait de longues dents de cheval, dévote, empesée, embéguinée, qui ne parloit que par monosyllabes, avec un air dur, sec, sévère, qui se radoucissoit par un effort de charité ; toujours austère et sentencieuse, et, si elle eût eu quelque esprit, tout à fait propre à épouser Rhadamante (1). » Fort imprudemment aussi la Duchesse de Bourbon répéta les propos de M^{me} de Caylus dans une lettre qui passa sous les yeux du Roi. « On regarda ces plaisanteries qui m'avoient paru fort innocentes comme très criminelles, continue M^{me} de Caylus. On y trouva de l'impiété, et elles disposèrent les esprits à recevoir les impressions désavantageuses qui me firent enfin quitter la Cour pour quelque temps. Ainsi M^{me} de Maintenon avoit eu raison de m'avertir qu'il n'y avoit rien de bon à gagner avec ces gens-là (2). »

L'explication est ingénieuse et habilement présentée, mais elle se peut difficilement accepter, car le siège de Namur est de 1692, et ce fut en 1696 seulement que l'appartement dont M^{me} de Caylus avait la jouissance à Versailles lui fut retiré. Dangeau est

(1) Saint-Simon. Édition Boislisle, t. VI, p. 587.

(2) *Souvenirs*, p. 170.

formel sur ce point. Il y eut donc autre chose. Il y eut, sachons en convenir, l'éclat poussé trop loin d'une liaison avec Villeroy.

Lorsqu'on pénètre dans l'intimité d'un temps, on peut arriver à porter sur les personnages qui y ont fait figure un jugement quelque peu différent de celui qu'a porté l'histoire. L'histoire a été sévère pour Villeroy. Elle voit en lui le type du courtisan qui fait usage de sa faveur pour se pousser aux emplois les plus élevés, et qui se montre incapable de les remplir. Au point de vue militaire, sa ridicule aventure de Crémone, où il se laissa prendre, et sa déroute à Rumillies l'ont fait classer parmi les généraux les plus incapables de cette fin du règne. Au point de vue moral, sa courtoisie envers Louis XIV, et, plus tard envers Louis XV, n'est pas pour le réhabiliter. Mais, quand on y regarde d'un peu plus près, on comprend qu'il ait pu tenir une grande et longue place dans la vie d'une femme comme M^{me} de Caylus, bien qu'il eût vingt-sept ans de plus qu'elle, étant né en 1744. D'abord, il était très beau. Dans sa jeunesse, on l'appelait *le Charmant*, et, pour être de nature très noble et d'esprit très fin, certaines femmes n'en demeurent pas moins sensibles à ce genre de séduction. M^{me} de La Fayette, qui connaissait bien son sexe, pour expliquer le sentiment qui entraîne la princesse de Clèves vers le Duc de Nemours, répète à plusieurs reprises que « ce prince était admirablement bien fait, » et M^{me} de Sévigné, toujours mordante, raille l'impression que les belles jambes du héros produisent sur la chaste héroïne. De plus, Villeroy jouissait d'une réputation de bravoure très méritée. Il avait servi sous les plus grands capitaines, Condé, Turenne, Luxembourg; il s'était distingué au passage du Rhin, au siège de Besançon où il avait été blessé, à Steinkerque où il avait joué de l'épée comme un simple officier, à Nerwinde où il avait conduit une charge brillante; et, à l'époque où il entra en relations avec M^{me} de Caylus, il n'avait pas encore subi les mésaventures militaires qui devaient montrer à nu son incapacité. Il était homme à bonnes fortunes, ayant été du dernier bien avec les femmes les plus en vue du temps, la Comtesse de Soissons, la duchesse de Ventadour. Dans tout cela il y avait de quoi attirer sur lui l'attention d'une toute jeune femme qui débutait à la Cour. Saint-Simon, qui le déteste, dit que « c'étoit un homme fait exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, et, s'il avoit eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros,

fort propre aussi à donner les modes et rien de plus. » Sous ces sarcasmes, on devine qu'il y avait chez Villeroy de l'aptitude naturelle aux exercices du corps, de l'élégance et du goût. Cela non plus n'est point pour déplaire aux femmes, et quand nous aurons ajouté qu'il était serviable, sûr dans les procédés, fidèle dans les relations, nous finirons par voir en lui un galant homme bien doué, digne d'estime, dont le principal tort fut de se prendre pour un Catinat ou un Villars, mais qui n'était pas indigne d'occuper le cœur d'une femme.

Reconnaissons aussi qu'il aurait fallu à M^{me} de Caylus une singulière vertu pour résister à un aussi séduisant personnage lorsqu'il commença de s'occuper d'elle. Elle avait peu ou point de mari, point de protecteur, et la surveillance de M^{me} de Montchevreuil était plutôt faite pour l'exaspérer. Si haut qu'elle levât les yeux, elle ne voyait que des exemples faits pour l'ébranler. Le temps des grandes favorites royales était passé, mais les princesses légitimées, filles de Louis XIV, ne donnaient guère un exemple différent de celui que leurs mères avaient donné. La Princesse de Conti, fille de M^{lle} de La Vallière, avait eu pour amant M. de Clermont; la Duchesse de Bourbon, fille de M^{me} de Montespan, avait le Prince de Conti. Leurs dames d'honneur ou d'atour ne laissaient pas que d'avoir aussi leurs faiblesses, tout comme, autrefois, les filles d'honneur de la reine Marie-Thérèse; et M^{me} de Maintenon avait beau faire, l'air de la Cour n'était pas très différent de celui qu'on y respirait, lors de la première représentation de ce ballet de *Psyché* où l'un des personnages chantait, devant un roi jeune et amoureux :

Est-on sage,
 Dans le bel âge,
 Est-on sage
 De n'aimer pas ?
 Que sans cesse
 L'on se presse
 De goûter les plaisirs ici-bas.
 La sagesse
 De la jeunesse,
 C'est de savoir jouir de ses appas.

Ne nous étonnons donc pas si M^{me} de Caylus, malgré l'éducation que lui avait donnée M^{me} de Maintenon, fut sage à la mode de *Psyché*. Mais Villeroy était un homme trop compromettant et

trop en vue pour qu'une liaison avec lui pût passer inaperçue. Or, par malheur pour M^{me} de Caylus, si le fond des choses n'était guère changé, et si le diable n'y perdait rien, depuis le règne de M^{me} de Maintenon, on tenait davantage aux apparences, et M^{me} de Caylus mit les apparences contre elle. Saint-Simon parle « des saillies trop publiques » de sa conduite. Elle fut compromise dans une aventure dont nous ne savons pas le détail, car il ne nous la conte pas, mais à laquelle, par une réunion piquante, se trouva également mêlée une des filles de la duègne qui avait été chargée de veiller sur elle. La nièce de M^{me} de Maintenon et la fille de M^{me} de Montchevreuil donnant, toutes les deux en même temps, lieu à scandale, c'était trop ! Il fallait faire un exemple, et M^{me} de Caylus fut renvoyée de la Cour.

Force lui fut de se réinstaller à Paris, dans l'hôtel qu'elle avait habité avec son mari, rue de Vaugirard. Là elle mena pendant quelques années une existence libre, élégante, voluptueuse même, si l'on veut bien attacher à ce mot un sens un peu noble. Elle donnait à jouer, bien qu'elle ne fût pas toujours en état « de soutenir son jeu, » et aussi à souper, car, encore mieux que le jeu, elle aimait la table, où, dit le même Saint-Simon, « elle étoit charmante. » C'est ce que confirme un troisième portrait d'elle qui la peint manifestement à cette époque de sa vie, et que nous empruntons encore à un abbé, car aux abbés, comme aux maréchaux, M^{me} de Caylus paraît avoir eu le don de plaire. L'abbé Gédoyne (un abbé qui avait été bien avec Ninon), faisant un jour une lecture à l'Académie française sur l'*urbanité*, désignait M^{me} de Caylus en remarquant que « de toutes les personnes qu'il avait connues, il n'en étoit aucune qui rendit d'une manière si vive ce qu'il entendoit par ce mot, » et il complétait sa lecture par un portrait (1) où elle était louée en ces termes :

« Dès qu'on avoit fait connaissance avec elle, on quittoit sans y penser ses maîtresses, parce qu'elles commençoient à plaire moins, et il étoit difficile de vivre dans sa société sans devenir son ami et son amant... Après avoir admiré la droiture de son bon sens dans les conversations sérieuses, si on se mettoit à table, elle en devenoit aussitôt la déesse. Alors elle me faisoit

(1) Le portrait qu'on trouve dans les *Œuvres diverses* de l'abbé Gédoyne (Édition de 1745, p. 229) n'est pas de l'abbé lui-même, mais de Rémond, qui fut introducteur des ambassadeurs sous la Régence. N'oublions pas, en lisant ce portrait, qu'on disoit autrefois *amant* comme nous disons aujourd'hui *amoureux*.

souvenir de l'Hélène d'Homère. Ce poète, pour faire connaître les effets de sa beauté et de son esprit, feint qu'elle jetoit dans le vin une plante rare qu'elle avoit rapportée d'Égypte, et dont la vertu faisoit oublier tous les déplaisirs qu'on avoit jamais eus. M^{me} de Caylus menoit plus loin qu'Hélène. Elle répandoit une joie si douce et si vive, un goût de volupté si noble et si élégant, dans l'âme de ses convives, que tous les caractères paraissent aimables et heureux, tant est surprenante la force ou plutôt la magie d'une femme qui possède de véritables charmes. »

A ces soupers, bien qu'il fût converti, assistait quelquefois Racine, qui n'oublioit pas d'avoir écrit pour elle le prologue de *la Piété d'Esther*. Il aurait pu s'y rencontrer avec La Fare, l'un des plus fins et des plus appréciés dans cette petite coterie de voluptueux qui se groupait autour des Vendôme. La Fare ne parle point d'elle dans ses *Mémoires*, mais il lui adressait ces vers souvent cités :

M'abandonnant à la tristesse,
Sans espérances, sans désirs,
Je regrettais les sensibles plaisirs
Dont la douceur enchantait ma jeunesse.

Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'Univers
Qui, plein d'une joie inhumaine,
Me dit en souriant : « Tircis, ne te plains plus.
Je vais mettre fin à ta peine :
Je te promets un regard de Caylus. »

Une jeune femme élevée sous l'aile de M^{me} de Maintenon, à laquelle cette tante austère s'était fait fort « d'apprendre à lire, à écrire, à travailler et à prier Dieu (1), » et qui avait respiré l'air de Saint-Cyr, ne pouvait mener longtemps une existence de cette nature sans trouble de conscience. Le xvii^e siècle a été celui des grands entraînemens, mais aussi celui des grandes pénitences, et il en était, à la Cour même, dont M^{me} de Caylus avait pu être témoin. C'était aussi le siècle des grands directeurs, de ces prêtres, amis des âmes, intelligens de leurs besoins, surtout des âmes de femmes, qui savaient prendre sur elles une influence puissante, soit qu'ils fussent assez heureux pour les préserver de

(1) M^{me} de Maintenon d'après sa *Correspondance authentique*, t. I, p. 126. Lettre au marquis de Villetie.

tout mal, soit qu'ils parvinssent, en pleine période de jeunesse et d'ardeur, à les arracher à l'amour. Dans quelques jolies pages sur la direction des âmes au xvii^e siècle, M. Caro a marqué à merveille le rôle de ces prêtres « confidens non pas seulement des fautes, mais des peines secrètes et des troubles, sachant à chacune de ces âmes diversement blessées parler son langage, scruter, sonder sa plaie de l'œil et de la main, la traiter avec des ménagemens infinis, avec un art plein à la fois de délicatesse et de précision. » L'influence que ces directeurs prenaient dans des vies de femmes était parfois si grande que l'austère Nicole y voyait quelque danger : « Il y a, disait-il, une galanterie spirituelle aussi bien qu'une sensuelle, et, si l'on n'y prend garde, le commerce avec les femmes s'y termine d'ordinaire. » D'ordinaire peut-être, et encore est-ce beaucoup dire, mais assurément pas toujours, car il en fut de sévères. Quelques-uns d'entre eux ont laissé un nom, même dans les lettres : Bourdaloue, Duguet, Nicole lui-même, sans parler de Fénelon. D'autres sont moins connus, bien que leur renommée, à l'époque, n'ait pas été moindre. Tel, en particulier, le Père de La Tour, sous l'influence duquel tomba M^{me} de Caylus.

Celui-ci n'était ni un *crasseux* ni un *barbichet*, comme dit Saint-Simon, quand il parle des Sulpiciens et des Lazaristes. Il sortait au contraire d'une bonne famille originaire du Bugey. Son père avait été écuyer de la Grande Mademoiselle ; lui-même avait compté au nombre des pages qu'elle entretenait dans sa petite cour. Donc, il possédait sur les autres directeurs cette supériorité d'avoir appartenu à ce monde au milieu duquel vivaient ses pénitentes, et d'avoir lui-même vécu de leur vie, car, à la cour de la Grande Mademoiselle, à Eu ou au Luxembourg, quand il était jeune, il avait dû en voir de toutes les couleurs. « C'était, dit Saint-Simon, un grand homme, bien fait, d'un visage agréable, mais imposant, fort connu par son esprit liant, mais ferme, adroit, mais fort, par ses sermons, par ses directions. » Le Père de La Tour, tout Oratorien qu'il fût devenu, était comme on voit, demeuré homme du monde. Par là s'explique son succès, et le grand nombre des *Tourettes*, comme on appelait ses pénitentes. Il en avait enlevé quelques-unes à Bourdaloue lui-même. Son urbanité plaisait, et, comme l'urbanité était aussi, d'après l'abbé Gédoyen, le trait distinctif de M^{me} de Caylus, ce dut être ce caractère commun qui l'attira vers ce directeur, et qui la soumit à

son autorité. Il la tira de cette vie molle et dissipée. Peu à peu, il obtint d'elle de renoncer au jeu, à la table, à la société de La Fare, et, ce qui dut être plus difficile, à celle de Villeroy. Sa conversion alla-t-elle aussi loin que le dit Saint-Simon? Est-il vrai que la prière continuelle et les bonnes œuvres remplissaient tout son temps, que le jeûne était son exercice ordinaire, et que sa vie n'était qu'un enchaînement sans intervalle de prières et de pénitence? Nous n'avons point de raison d'en douter, sinon que Saint-Simon, dans ses récits, et lors même que la malveillance ne l'égarait point, pousse toujours les choses à l'exagération et à l'outrance. Quoi qu'il en soit, il est certain que la conversion de M^{me} de Caylus fut sincère et complète.

Il semble que cette conversion aurait dû plaire à M^{me} de Maintenon, et réconcilier la tante avec la nièce. Il n'en fut rien. « J'aurais été ravie, écrivait-elle au cardinal de Noailles, si je l'avois vue simple, estimant la piété partout, lisant tout ce qui est bon, sans prétention, et se tenant même à la plus grande simplicité, qui est ce qui convient à notre sexe; mais il n'y en a plus depuis ces nouveautés. Elles portent l'orgueil avec elles. Il faut des livres faits exprès. Il faut de belles traductions. Je ne sais comment les conducteurs de ces femmes-là, par politique même, ne les tiennent pas plus humiliées, car leur décision marque trop clairement qu'elles soutiennent un parti (1). »

M^{me} de Maintenon mettait ainsi, non sans finesse, le doigt sur le défaut de quelques-unes de ces directions qu'inspirait l'esprit de Port-Royal. Il est certain que ces directeurs imprimaient à l'âme de leurs pénitentes toutes les vertus chrétiennes, une seule exceptée : l'humilité, et comment l'auraient-ils fait si eux-mêmes en manquaient totalement, et s'ils substituaient leur propre infailibilité à celle de Rome? Le Père de La Tour n'appartenait cependant pas à Port-Royal, puisqu'il était supérieur général de l'Oratoire. Mais l'Oratoire était suspect de jansénisme, et le Père de La Tour lui-même devait, quelques années plus tard, s'élever vivement contre la bulle *Unigenitus*. Or, on sait l'horreur instinctive de Louis XIV pour les nouveautés, quelles qu'elles fussent, jansénisme ou quiétisme, et en particulier de quel tort irréparable était à ses yeux l'accusation de jansénisme portée contre quelque seigneur ou quelque femme de la Cour. En per-

(1) M^{me} de Maintenon d'après sa Correspondance authentique, t. II, p. 45.

sonne avisée, M^{me} de Maintenon dut craindre que cette accusation ne perdît à jamais une nièce dont elle n'avait cessé de souhaiter la rentrée en grâce, car sans doute, par son influence, la permission de revenir à la Cour avait été accordée à M^{me} de Caylus, dès 1699, et ce fut elle qui refusa (1). De là, peut-être, la mauvaise humeur qui perce dans cette lettre au cardinal de Noailles, comme dans une autre qu'elle adressait peu de temps après à M^{me} de Caylus elle-même : « Il est inutile de vous souvenir de ce que je vous ai écrit, si vous n'en changez point de conduite. On m'a dit que vous ne vous portiez pas bien ; vous périrez par les charlatans. Je voudrais que vous aimassiez en tout les choses simples (2). »

M^{me} de Caylus continuant, malgré ces conseils, à ne pas aimer les choses simples, c'est-à-dire à suivre une direction janséniste, au moins par l'esprit, M^{me} de Maintenon crut devoir intervenir d'une façon plus efficace. Par quel procédé? Dangeau va nous le dire. « Le Roi, dit son *Journal* du 5 janvier 1705, a donné quatre mille francs de pension à M^{me} de Caylus. Elle en avoit déjà six mille. On a souhaité d'elle qu'elle ne fût plus sous la direction du Père de la Tour, et elle a pris un directeur qui n'est point de l'Oratoire. » Ce changement de directeur avait donc donné lieu à une sorte de marchandage, bien que le Père de La Tour lui-même semble y avoir acquiescé, car M^{me} de Maintenon, dans une lettre à M^{me} de Caylus, le loue de sa « sage réponse » et reconnaît qu'il « est sage en tout, » tout en souhaitant « qu'il ne fût pas à la tête d'une congrégation d'où sortent tant de maximes suspectes (3). » On voudrait croire, pour M^{me} de Caylus elle-même, que ce ne fut pas la raison décisive. Mais ce changement de directeur eut-il dans sa vie des conséquences aussi fâcheuses que Saint-Simon s'est plu à le raconter? Est-il vrai qu'elle revint au jeu, à la table, et même à Villeroy, et que « cet inconvénient ne parut rien aux yeux du Roi et de M^{me} de Maintenon, en comparaison de celui de se sanctifier sous la conduite d'un janséniste? » Nous en doutons quelque peu, et nous croyons Saint-Simon fort capable d'avoir sacrifié la vérité au plaisir de lancer ce trait contre « la maladie anti-janséniste » de M^{me} de Maintenon. Quoi qu'il en soit, le sacrifice du Père de La Tour ne suffit pas

(1) Voir les *Mémoires de Souches*, t. VI, p. 437.

(2) *Correspondance générale*, t. IV, p. 237.

(3) *Ibid.*, t. V, p. 319

pour rétablir des relations affectueuses entre la tante et la nièce. Il fallut encore un heureux événement, la mort de M. de Caylus, « qui fit plaisir à tout le monde, » dit Saint-Simon, et qui survint à Bruxelles, en novembre 1704. Par un assez piquant hasard, ce fut Villeroy, alors commandant en Flandre, qui lui rendit les derniers soins. M^{me} de Maintenon l'en remerciait dans une lettre où elle lui laissait cependant entendre qu'elle n'était point « la dupe » de ces soins. « Dieu veuille lui faire miséricorde, ajoute-t-elle; le monde n'en a pas pour lui (1). » Elle négligea cependant d'écrire à M^{me} de Caylus à propos de cette mort, et, comme celle-ci s'en plaignait dans une lettre où elle demandait manifestement à rentrer en grâce, elle lui répondait assez sèchement : « Nous ne devons pas être aux complimens. Je suis si malade et si vieille que, depuis quelque temps, je me réduis aux lettres nécessaires, et je n'en fais plus par bienséance seulement. Du reste, qu'est-ce que cette dépendance que vous voulez de moi? Vous êtes en âge, et, de plus, en possession de vous bien conduire. Que voulez-vous changer la veille de ma mort? Il est vrai que vous m'auriez été d'une grande consolation, si vous vous étiez tournée de façon que j'eusse pu avoir un grand commerce avec vous, ce qui ne se peut que par la conformité des sentimens. Cependant, Madame, je vous verrai quand vous voudrez venir passer un dimanche à Saint-Cyr. Adieu, ma chère nièce, j'ai cru qu'il falloit vous appeler ainsi, pour que vous ne me crussiez pas fâchée contre vous (2). »

La nièce aurait pu s'y méprendre, en effet, ainsi qu'au ton d'une seconde lettre, un peu plus amicale cependant, où, quelques mois après, M^{me} de Maintenon ne lui laisse rien ignorer des bruits qui courent sur elle : « Je n'ai rien à vous dire de nouveau, mais le déchainement n'est pas cessé. Vous n'avez jamais été dévote que par politique; vous ne pensez plus qu'à vous remarier. Voilà sur quoi l'on brode tous les jours quelque chose de nouveau. N'en soyez point en peine, ma chère nièce; votre conduite, s'il plait à Dieu, forcera vos ennemis à se taire, et vous établira une réputation qui vaut mieux que tous les trésors (3). »

La conduite de M^{me} de Caylus finit cependant par désarmer M^{me} de Maintenon, car, à la fin de cette même année 1705,

(1) *M^{me} de Maintenon d'après sa Correspondance authentique*, t. II, p. 38.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 39.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 42.

elle lui adressait une lettre, pleine, il faut le reconnaître, des plus sages et des plus affectueux conseils, bien qu'empreinte encore d'une certaine méfiance. « Je suis ravie, ma chère nièce, de vous avoir fait plaisir. J'aurais hésité entre vos enfans et vous, parce que c'est eux qui sont présentement plus mal dans leurs affaires que vous. Mais j'ai compté sur votre vertu et sur votre tendresse qui me font espérer que vous serez toujours bonne mère, et que vous ne serez pas assez folle pour vous remarier. Vivez en paix, ma chère nièce; ne reprenez point le monde; choisissez un certain nombre d'amis pour quelque société particulière. Voyez peu d'hommes, et que ce peu soient d'honnêtes gens. Vivez à la vieille mode. Ayez toujours une fille qui travaille dans votre chambre quand vous serez avec un homme. Méfiez-vous des plus sages. Méfiez-vous de vous-même. Croyez une personne qui a de l'expérience et qui vous aime. Vous êtes encore jeune et belle. Au nom de Dieu, ne vous commettez pas, et ne commettez pas les autres. Servez Dieu sans cabale. Ne vous entêtez de rien. Suivez la voie commune. Ne vous élevez point; soyez simple, et pardonnez à ma tendresse cette petite instruction (1). »

L'ancienne pénitente du Père de La Tour prit en bonne part la petite instruction, et, depuis cette fin de l'année 1705, l'harmonie et la tendresse semblent avoir régné entre elles deux. M^{me} de Maintenon la charge de ses courses et de ses achats de toilette. Elle se plaint que M^{me} de Caylus lui envoie des étoffes trop élégantes, dont elle se refuse « à parer son vieux corps. » Elle en demande d'autres plus séantes à son âge. « Il n'est pas possible que je sois la seule vieille dans le monde. » Elle l'exhorte à l'économie, et s'inquiète maternellement des dépenses de toilette auxquelles l'entraînera le retour à Versailles.

M^{me} de Caylus, son deuil terminé, y reparut en effet au commencement de 1707. Elle y vint d'abord incognito, mais, le Roi ayant demandé à M^{me} de Maintenon pourquoi elle se cachait puisqu'elle n'avait pas été chassée de la Cour, mais s'en était retirée volontairement, elle s'enhardit à y paraître publiquement. M^{me} de Maintenon hésita cependant assez longtemps à lui faire rendre un appartement à Versailles, bien que la princesse des Ursins, qui était demeurée en relation amicale et en correspondance avec M^{me} de Caylus, l'en pressât : « Vous aurez beau dire,

(1) *Correspondance générale*, t. V, p. 46.

Madame, écrivait-elle à M^{me} de Maintenon, vous ne me persuaderez point que vous fassiez bien de ne pas faire donner un appartement à M^{me} de Caylus, et de ne la pas garder toujours auprès de vous. Vous trouverez en elle des ressources infinies, personne n'ayant plus d'esprit et n'étant plus amusante, sans aucune malice. Comptez-vous qu'une telle compagnie ne soit pas bonne dans votre chambre, et que cela n'amusât pas le Roi, qui n'en recevrait d'ailleurs aucun embarras, puisqu'elle est aussi secrète que discrète ? Vous me reprocherez peut-être, Madame, que je l'aime trop. Je vous reprocherai que vous ne l'aimez pas assez (1). »

« Sans aucune malice » est peut-être beaucoup dire, car M^{me} de Caylus avait l'esprit railleur, et ce serait, à en croire du moins Saint-Simon, pour s'être moquée du Roi qu'elle serait tombée en disgrâce, autant que pour s'être laissé trop ouvertement aimer par Villeroy. Quoi qu'il en soit, M^{me} de Maintenon, à qui la princesse des Ursins reprochait dans une autre lettre « de se montrer trop indifférente pour ses proches, » se laissa fléchir, et elle obtint pour M^{me} de Caylus un appartement à Versailles. Elle le meubla même, mais sans beaucoup de munificence, d'après son propre témoignage : « Le meuble de votre cabinet sera à tout jamais une preuve de mon avarice ou de ma modération, lui écrivait-elle. Il est assez vilain, mais je trouve un grand mérite dans la modestie (2). » Le mobilier importait peu. Ce qui importait, c'était de ne plus paraître en exil et en pénitence. Le Roi s'était montré bienveillant et affable en son accueil. Il alla même plus loin. Un jour, jour de gloire, il conduisit M^{me} de Caylus à Trianon et lui en fit les honneurs. La rentrée en grâce était complète. Il fallait bien que la conversion et l'abandon du Père de La Tour servissent à quelque chose.

II

A l'époque où M^{me} de Caylus reparaisait ainsi à la Cour, elle avait trente-six ans. Elle avait conservé sa beauté, mais perdu sa taille. Elle avait renoncé à toute coquetterie, ne mettait presque jamais de corps (nous disons aujourd'hui corset), et prenait du tabac, au désespoir de la princesse des Ursins qui ne le pouvait

(1) *Lettres de M^{me} de Maintenon à la princesse des Ursins*, t. IV, p. 410.

(2) Bibliothèque nationale. Manuscrits français, 1199.

souffrir, « même à ce joli nez, » et qui voulait croire que son directeur lui avait ordonné d'en prendre pour la rendre moins aimable. Elle s'installait dans cette vie nouvelle en personne plus âgée que son âge, car elle avait à peine dépassé quarante ans que M^{me} de Maintenon la dépeint déjà « comme la plus jolie vieille qui se puisse imaginer. » Mais son esprit et le charme de son commerce demeuraient entiers. Elle sut se rendre agréable à la Duchesse de Bourgogne qui l'admit dans sa familiarité. Le Roi, qui la redoutait autrefois, se prit de goût pour elle, et il lui en donna des témoignages si publics que des couplets malicieux circulèrent où le nom de M^{me} de Caylus était associé à celui du Roi, et de nouveau à celui de Villeroy :

Monsieur le duc de Villeroy,
Sçavez-vous l'aventure
De Caylus et de notre Roi
Dont un chacun murmure (1).

.

Dans le couplet suivant, Villeroy assure qu'il n'y a rien de vrai dans ce qu'on murmure, et, comme Louis XIV avait alors soixante et onze ans, on peut tenir l'assurance pour bonne. M^{me} de Caylus avait donc renoué aussi avec Villeroy, qui avait dépassé de quelques années la soixantaine, et la familiarité de leur commerce était assez notoire pour que le bruit courût d'un mariage secret entre eux. Mais elle avait renoué aussi avec le Père de La Tour, et nous devons croire qu'il y veillait, car il ne passait point pour un directeur indulgent. Il y eut de la part de M^{me} de Caylus quelque mérite à se remettre sous cette direction ; elle y compromettait sa faveur. Lorsqu'il s'agit, en 1711, de constituer la maison de la Duchesse de Berry, M^{me} de Caylus avait souhaité d'obtenir la charge de dame d'atour de la jeune princesse. Cette charge lui fut refusée, de même que la charge de dame d'honneur l'avait été à M^{me} de Lesdiguières, parce que « des gens alertes, » intéressés à les écarter l'une et l'autre, avaient découvert « une direction intime du Père de La Tour. » « Il faut, ajoutait M^{me} de Maintenon dans une lettre au duc de Noailles, que ce Père soit bien aimable s'il peut consoler de telles pertes (2). » Il fallait que M^{me} de Caylus fût bien aimable aussi pour que sa

(1) Bibliothèque nationale. *Le Chansonnier français*. Les couplets sont de 1710.

(2) M^{me} de Maintenon d'après sa *Correspondance authentique*, t. II, p. 247.

faveur auprès du Roi et de M^{me} de Maintenon ne fût pas ébranlée par cette récidive. Cette faveur fut au comble jusqu'à la fin du règne, et rien ne vint plus troubler les relations de la tante et de la nièce. Elle faisait partie de la petite société que M^{me} de Maintenon elle-même appelait sa *Cabale* et qui se composait, entre autres, de la duchesse de Noailles, également sa nièce, de la marquise de Dangeau, de la marquise de Lévis et de quelques autres encore. M^{me} de Maintenon se délassait dans leur société de la contrainte qu'elle était obligée de s'imposer durant les longues heures que le Roi passait dans son appartement; parfois elle se réfugiait dans celui de M^{me} de Caylus pour y goûter un peu de solitude et de repos. Elle célébrait en petits vers les charmes des dames qui composaient sa *Cabale*, et voici le couplet qu'elle consacrait à M^{me} de Caylus (1) :

De Caylus le beau visage
N'est pas le plus grand trésor;
Son humeur vaut mieux que l'or
Quand on sait en faire usage.
Son commerce est délicieux
Et l'emporte sur ses yeux.

M^{me} de Caylus lui adressait des vers également, ou plutôt, en lui envoyant un bouquet, elle adaptait à son adresse des vers de Marot.

Du plus simple bouquet on estimoit l'hommage
Au bon vieux temps, car tel étoit l'usage;
Et pour certain en tous lieux on tenoit,
Si qu'un bouquet donné d'amour profonde,
C'étoit donner toute la terre ronde,
Car seulement au cœur on se prenoit.

Elle continuait en joignant au bouquet l'offre de son cœur.

Un cœur au moins est chose plus solide
Au tribunal où la raison décide.
Vous connaissez le mien, vous savez ce qu'il vaut.
J'ose le dire, il est tout comme il vous le faut,
Respectueux, tendre, et fidèle,
Pour vous se sentant chaque jour
Une inclination nouvelle,
Pour vous *quiétiste* en amour,
Des plus constans, des plus sincères,
Un vrai cœur en un mot du bon temps de nos pères (2).

(1) *Souvenirs sur M^{me} de Maintenon*, t. I, p. 172.

(2) *Ibid.*, p. 175.

Les relations-épistolaires entre M^{me} de Maintenon et M^{me} de Caylus ne se bornaient pas à l'envoi de petits vers. Une véritable correspondance s'échangeait, de l'appartement de M^{me} de Caylus, où M^{me} de Maintenon ne pouvait venir se reposer aussi souvent qu'elle l'aurait souhaité, à celui de M^{me} de Maintenon, où M^{me} de Caylus n'était pas admise aussi souvent qu'elle le demandait, car aux heures, où le Roi y travaillait avec quelqu'un de ses ministres, personne n'y pouvait plus pénétrer. Cette correspondance a été conservée. Elle est pleine de charme. Il est impossible de déployer plus de grâce et de gentillesse que ne le fait M^{me} de Caylus, dans ses protestations de dévouement et de service. « Je m'offre de tout mon cœur, dit-elle, sans considérer que je suis née offerte. » Et dans une autre lettre : « Pour moi, ma chère tante, je ne vous offre point ce qui est autant à vous que je suis, et je serois bien malheureuse si vous croyiez que j'eusse un plus grand plaisir (1). » Dans une autre encore : « Je réfléchis sur votre semaine, et ne saurois la trouver bien ordonnée qu'il n'y ait un peu plus de la *petite nièce*. Pourquoi n'en pas vouloir quelquefois avec la petite famille ? Elle seroit aussi hébétée au jeu que vous la voudriez ; elle travailleroit si sagement ; elle écouterait ou feroit la lecture avec tant de plaisir ; enfin (et c'est peut-être bien là la meilleure raison pour la faire recevoir), elle partiroit au moindre signe. Si vous voulez la laisser au monde, elle vous assure sans hypocrisie qu'elle retrouvera pour lui encore plus de temps qu'il ne lui en faut. Elle ne voit après tout que les *Cabales* qu'elle voit assez avec vous, ou ces maréchaux de France qui ne la charment pas au point de ne pouvoir s'en passer. Elle craint les ministres ; elle n'aime point les princesses. Si c'est le repos que vous lui voulez, elle n'en trouve qu'avec vous. Si c'est sa santé, elle y trouve son régime et sa commodité ; en un mot, elle trouve tout avec vous et rien sans vous. Après ce sincère exposé, ordonnez, mais non pas en Néron (2). »

Est-il vrai que M^{me} de Caylus préférât la société de M^{me} de Maintenon à celle des *maréchaux de France* (entendez Villeroy) ? N'y a-t-il pas quelque exagération dans l'expression de ces sentiments ? Cela est possible. Si M^{me} de Caylus était « née offerte, » elle était aussi née coquette. Or, la coquetterie, chez certaines femmes, ne passe jamais. Elle ne fait que changer de forme et surtout

(1) Archives de Mouchy.

(2) *Souvenirs*, p. 225.

d'objet. Elles veulent plaire à tous et à tout prix. M^{me} de Caylus voulait plaire à M^{me} de Maintenon, et elle y réussissait. Les lettres ou plutôt les petits billets que celle-ci lui adresse en réponse sont courts, mais affectueux. Nous citerons celui-ci : « Il n'y aura aucun sermon à Saint-Cyr, mais bien une grand'messe à neuf heures et demie, un poulet au coin du feu, des vêpres à trois heures, et un retour ici à cinq, le tout à votre service, ingratitude (1) ! » Un simple poulet entre grand'messe et vêpres ! Le temps n'était plus des soupers de la rue de Vaugirard, mais, au coin du feu comme à table, M^{me} de Caylus était toujours charmante, et M^{me} de Maintenon le reconnaissait dans une lettre à la princesse des Ursins. « Il est vrai que je m'accommode mieux avec M^{me} de Caylus qu'autrefois, parce qu'elle me paroît revenue de l'entêtement qu'elle avoit pour le jansénisme, étant difficile de se trouver agréablement avec ceux qui pensent différemment que nous. Son visage est toujours aussi gracieux, mais elle a une taille qui la défigure fort. Du reste, je ne vois point ici de femme aussi raisonnable qu'elle (2). »

Telle nous apparaît M^{me} de Caylus, à cette époque de sa vie, et nous aimons mieux en juger d'après ces documens authentiques que d'après les dires de Saint-Simon, suivant lequel, « quand elle étoit dans la société de Madame la Duchesse, elle déplorait la tristesse dans laquelle sa jeunesse s'étoit passée, dont elle faisoit mille contes sur elle-même, en se moquant de toutes ses pratiques de dévotion. » Après avoir raconté « qu'elle se fit une cour, les matins, des généraux, des ministres, et de la plupart des importans de la Cour; par ricochet de M^{me} de Maintenon, » il va jusqu'à dire : « Au fond, elle se moquoit d'eux tous (3). »

L'année qui précéda la mort de Louis XIV, un changement survint dans la vie de M^{me} de Caylus. Pour une raison que nous ignorons, elle souhaita de quitter son appartement à Versailles. Elle obtint un brevet de logement au Luxembourg, dont, peu après la mort de Louis XIV, la jouissance fut concédée à la Duchesse de Berry. M^{me} de Caylus paraît dans l'enthousiasme de sa nouvelle résidence : « Mon habitation est commode, jolie, solitaire et si séparée que je ne crois pas que je puisse jamais m'apercevoir du voisinage. J'entends dès le matin le chant des coqs et le

(1) *Collection Morrissen*, t. IV, p. 31.

(2) *Lettres de M^{me} de Maintenon à la Princesse des Ursins*, t. II, p. 103.

(3) *Saint-Simon*. Édition Boislisle, t. XIV, p. 229.

son des cloches de plusieurs petits couvens qui invitent à prier Dieu. » Et dans une autre lettre : « C'est un délice que de se lever matin. Je regarde par la fenêtre tout mon empire et je m'enorgueillis de voir sous mes lois douze poules, un coq, huit poussins, une cave que je traduis en laiterie, une vache qui paît à l'entrée du grand jardin par une tolérance qui ne sera pas de longue durée. Je n'ose prier M^{me} de Berry de souffrir ma vache. Hélas ! c'est bien assez qu'elle me souffre. » Elle y attendait la visite de ses enfans, qui commençaient à lui donner du souci. Elle y espérait celle de M^{me} de Maintenon. « Ne vous verrai-je point, ma chère tante ? Est-il aussi triste d'être nièce que d'être mère (1) ? » Mais elle ne devait jamais l'y voir. Il y avait très peu de temps que M^{me} de Caylus était installée au Luxembourg, lorsqu'un bien autre changement survenait dans l'existence de M^{me} de Maintenon. Louis XIV mourait, et M^{me} de Maintenon se réfugiait à Saint-Cyr d'où elle ne devait plus sortir.

III

Transportons-nous maintenant du Luxembourg à Saint-Cyr, et voyons de quelle vie va vivre, dans la vieille abbaye, durant les quatre années qui lui restaient à passer sur terre, celle qui l'avait fondée. Décrivons d'abord son appartement, d'après Manseau, l'intendant de Saint-Cyr : « Sa chambre, où il y a un grand lit avec une housse de serge de Londres bleue, doublée de taffetas d'Angleterre de même couleur, des pommes fort vives de plumes et d'aigrettes, une table, un miroir, huit fauteuils, six plians, quatre petits tabourets ; son cabinet où il y a un lit de repos, six fauteuils, une pile de six carreaux, six tabourets de différente hauteur, deux tables et deux miroirs comme les précédens. » Cet appartement avait pour M^{me} de Maintenon l'inconvénient d'être à trois cent trente pas de la chapelle, et, comme elle se rendait à la messe tous les jours, malgré les médecins (« Je ne sais pourquoi, disait-elle, les médecins ont la messe en aversion »), ce long chemin à parcourir ne laissait pas de la fatiguer. Mais elle tenait à cet appartement parce qu'il était de plain-pied avec les cours où jouaient les élèves, ce qui lui permettait de se mêler à leurs récréations. Pendant quatre ans,

(1) *Souvenirs*, p. 255-256.

elle n'en bougea, sauf quelques courses dans le village de Saint-Cyr, pour aller voir des pauvres. Elle y menait la vie la plus simple. Elle avait changé jusqu'à son régime personnel, ne voulait pas introduire à Saint-Cyr « le délice du chocolat, » et donna la plupart de ses hardes à M^{me} de Caylus. Il est tout à fait faux, comme le dit Saint-Simon, qu'elle eût conservé au dehors, « un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux et un ou deux de selle, » qu'elle aurait nourris, bêtes et gens, aux dépens de Saint-Cyr. Elle avait au contraire vendu son carrosse et renvoyé ses gens avec une précipitation qui ne laissa pas d'être blâmée, car quelques-uns se prétendirent réduits à la mendicité. Elle ne conserva qu'un cuisinier, ancien marmiton à Versailles, un maître d'hôtel et deux laquais qui devaient surtout lui servir de messagers, pour sa correspondance avec M^{me} de Caylus. Cette correspondance va devenir l'unique intérêt de sa vie. C'est par les lettres de M^{me} de Caylus qu'elle saura ce qui se passe au dehors, et elle répondra à ces lettres par des journaux écrits presque au jour le jour, et que porteront à M^{me} de Caylus tantôt Étienne et Launay qu'elle avait gardés à son service, tantôt le boulanger Petin. M^{me} de Caylus lui répondait par le même moyen, car toutes deux se méfiaient, non sans avoir pour cela de bonnes raisons, de l'ordinaire. Il ne nous reste plus qu'à feuilleter leur correspondance, où nous allons voir se refléter quelques-uns des principaux événemens qui marquèrent les premières années de la Régence, et où nous surprendrons le jugement, toujours discret et sagace, de M^{me} de Maintenon sur ces événemens.

La première lettre adressée par M^{me} de Maintenon à M^{me} de Caylus est datée du 11 septembre, c'est-à-dire onze jours après la mort du Roi. Durant ce mois de septembre, elle lui écrit jusqu'à cinq fois. Pas une seule fois elle ne prononce le nom de Louis XIV ; à peine fait-elle allusion à cette mort récente et au chagrin qu'elle aurait dû, ce semble, ressentir de la perte de celui auprès duquel elle avait passé tant d'années. Ce n'est qu'à la fin d'octobre qu'ayant reçu, pour la première fois, la visite de Villeroy, elle s'attendrit à ce souvenir. « Je vis hier M. le maréchal de Villeroy, plus pathétique que je ne l'ai jamais vu. Il pleura beaucoup avec moi, et je pleurai si bien que je ne suis pas remise de la nuit qu'il m'a fait passer. » L'année suivante, elle écrit encore :

« Le petit mot de M. de Dangeau m'a fait plaisir. Je n'en ai point de plus grand que d'être en commun avec ceux qui ont aimé le Roi ; il en coûte quelques larmes, mais elles sont plus douces que d'entendre parler de l'ingratitude des courtisans. » Et c'est tout, dans une correspondance de quatre ans. Est-ce à dire qu'elle n'eût point aimé le Roi ? Non, mais la fidélité du souvenir n'allait pas chez elle jusqu'au regret. Elle avait le sentiment d'avoir rempli sa tâche vis-à-vis de lui. Elle lui avait fait une vieillesse digne, et l'avait préservé des égaremens qui auraient pu la déshonorer. Elle l'avait confirmé dans les pratiques de la religion. Elle l'avait vu mourir en chrétien pénitent ; c'était le but qu'elle s'était toujours proposé : « Avez-vous su, écrivait-elle à une ancienne religieuse de Saint-Cyr, dans quelle disposition le Roi est mort ? Tous les gens de bien ne doutent pas de son salut. Je n'ai plus qu'à penser au mien (1). »

L'impression dominante qu'on devine chez elle durant les premiers mois est celle du soulagement. Elle était excédée, harassée de cette vie de Cour qui ne lui laissait pas une heure de liberté. Elle n'aspire qu'au repos et à la solitude. Elle en sent le besoin physique et moral. Elle veut vivre dans la retraite et que cette retraite ne soit point troublée. C'est à M^{me} de Caylus elle-même qu'elle s'adresse pour se défendre contre l'invasion des visites. Elle avait d'abord consenti à recevoir les évêques, mais bientôt elle regrette de s'être embarquée dans cette distinction. Quant aux princesses qui ont l'honnêteté de demander à la venir voir, elle ne veut point en entendre parler. Elle ne consent pas davantage à recevoir les dames composant son ancienne *Cabale*. Elle ne répond même point aux choses obligeantes que ces dames lui font dire, voulant « oublier tout et être oubliée. » Elle écarte, autant qu'elle le peut, sa nièce la duchesse de Noailles, avec laquelle ses relations paraissent singulièrement refroidies, et quant à la *petite nièce* à qui elle écrit presque tous les jours, dont les lettres font son plaisir et le seul qu'elle désire, elle ne s'en défend pas moins contre ses trop fréquentes visites. Quand celle-ci vient la voir, elle la renvoie presque rudement, sauf à lui en demander pardon le lendemain : « Il faut au moins que la brutalité que je vous montrai hier m'attire aujourd'hui votre confiance pour les douceurs que je vais vous dire.

(1) *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 440.

Je me trouvois fort bien avec vous quand je vous proposai de vous en aller, et je ne pus vous dire adieu sans larmes qui étoient toutes de tendresses pour vous. Ceci s'adresse à vous deux. [M^{me} de Dangeau avait accompagné M^{me} de Caylus.] Vous n'étiez pas à la Ménagerie que je songeai à vous écrire, et je voulois répondre à une grande lettre que j'avois reçue de vous ce matin, mais, en la relisant, je trouvai que je vous avois dit tout ce que je voulois vous écrire, et par une grande modération je remets à aujourd'hui. » M^{me} de Caylus insiste cependant pour que ces visites soient plus fréquentes, et comme M^{me} de Maintenon voudrait au contraire les réduire à deux ou trois par an, c'est entre elles le sujet d'une discussion et l'occasion d'une lettre où M^{me} de Maintenon marque fermement sa volonté : « Ne voyez-vous pas que vos voyages excitent les autres à faire de même? Vous êtes trop raisonnable pour ne pas voir qu'il ne convient pas à une personne retirée, et par de si bonnes raisons, de passer sa vie à concerter des rendez-vous... En vérité, ma chère nièce, je ne saurois croire que vous ne renonçassiez de bon cœur au plaisir que vous avez de me voir si vous pouviez comprendre ce que je souffre des visites que je reçois. Elles sont mauvaises à mon salut, à ma santé, à mon repos, à ma conduite. Les conversations ne sont pas agréables ; on entend toujours recommencer ce qu'on vouloit ignorer, et les nuits sont cruelles. »

Quelque résolution qu'elle déploie pour maintenir cette barrière autour d'elle, il était cependant deux personnes (en plus de M^{me} de Caylus) par qui elle la voyait franchir sans trop de déplaisir. C'étaient Villeroy et la marquise de Dangeau.

La manière dont Villeroy se comporta envers M^{me} de Maintenon depuis la mort de Louis XIV achève de justifier ce brevet de galant homme que nous lui avons décerné à propos de ses relations avec M^{me} de Caylus. Gouverneur du jeune Roi en crédit auprès du Régent, il témoigna une invariable fidélité à celle qui avait été la compagne des dernières années de son vieux maître. Assez fréquemment il la venait voir, et il ne semble pas qu'elle se soit défendue contre des visites où tous deux se plaisaient à revenir sur le passé et où ils mêlaient leurs larmes. Souvent aussi il lui écrivait « des lettres d'un style plus tragique que celui de Racine et passant même Longepierre. » Parfois, elle lui répondait par de petits billets très courts, mais affectueux, de ce ton un peu mélancolique et désabusé qui avait

toujours été le sien : « Quelque peu que je sois, Monsieur, je sens bien que je vous manque, et j'en suis bien fâchée. Je vous assure que vous n'avez point plus d'envie de m'ouvrir votre cœur que je n'en ai de vous entendre. Nous ne pouvons plus avoir du plaisir. Il faut se consoler de la faible consolation de se plaindre avec ceux qui pensent et qui sentent comme vous. » Et dans une autre lettre : « Adieu, Monsieur le Maréchal; consolez-vous par le bonheur de celui que vous regrettez. » C'est Louis XIV qu'elle veut dire, dont le bonheur éternel ne lui inspire aucun doute (1). Le nom de Villeroy revient fréquemment dans les lettres de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Caylus. Elle ne s'effarouche point de l'intimité qui continuait de régner entre sa nièce et celui pour qui elle s'était autrefois compromise. Elle trouve tout naturel que Villeroy ait sollicité le Régent en faveur de M^{me} de Caylus, sans même en avoir averti cette dernière, et cela lui rappelle le procédé dont il usa vis-à-vis d'elle-même, lorsque, « dans sa jeunesse, il sollicita en sa faveur une pension de la Reine mère sans l'avoir avertie... » Elle trouve qu'il pourrait faire davantage encore, prêter plus souvent à M^{me} de Caylus son carrosse ou ses gens. Il pourrait même la nourrir. Elle ne verrait aucun inconvénient à ce que sa nièce vienne s'installer à Versailles, à l'hôtel Villeroy, d'où une litière du maréchal la conduirait facilement à Saint-Cyr. Elle lui recommande seulement de ne pas coucher dans la chambre où est morte, quelques années auparavant, la duchesse.

La marquise de Dangeau est une de ces femmes, en beaucoup plus grand nombre qu'on ne croit au xvii^e et au xviii^e siècle, qui vécut dans le monde et à la Cour sans que l'ombre d'une médisance ait jamais effleuré leur réputation. C'est une tendance qu'on a toujours, qu'il s'agisse du passé ou du présent, de juger d'un temps et d'une société par les femmes qui font parler d'elles et non point par celles dont on ne parle pas. La marquise de Dangeau fût demeurée au nombre des femmes dont on ne parlerait point si la situation occupée par son mari à la Cour et surtout le précieux *Journal* qu'il a laissé n'avaient donné à son nom une notoriété d'une nature particulière. Dangeau avait quarante-huit ans lorsqu'il l'épousa, voulant faire oublier, par l'éclat de cette alliance, celle qu'il avait conclue seize ans auparavant lors-

(1) *Philobiblon Society*, t. XIII, p. 60 et 62. Ce recueil contient 56 lettres de M^{me} de Maintenon au maréchal de Villeroy, publiées par lady Louise Knighly.

qu'il épousa la fille de Morin dit le *Juif*, dont l'autre fille avait épousé le maréchal d'Estrées, car en ce temps-là, tout comme de nos jours, les *partisans* trouvaient à bien marier leurs filles. La nouvelle M^{me} de Dangeau, qui avait vingt-deux ans, était de la maison de Bavière, mais d'une branche qu'un mariage morgana-tique avait réduite à porter le titre de comtesse de Lowenstein. Chanoinesse d'un chapitre en Bavière, ce qui lui donnait le droit « d'être appelée Madame et de porter un ruban couleur de feu, comme les hommes portent le cordon bleu, » elle avait été amenée en France par son oncle, le cardinal de Furstenberg. La Dauphine, qui elle-même était Bavière, l'avait prise pour fille d'honneur, et avait donné son consentement au mariage. Mais quand elle apprit qu'elle avait été mariée sous le nom de Sophie de Bavière, et qu'elle avait signé ainsi au contrat, elle entra dans une fureur qui fit peur à Louis XIV lui-même. Pour la désarmer, il consentit à ce que l'acte de mariage que la Dauphine s'était fait apporter, et qu'elle avait commencé à brûler, fût supprimé et remplacé par un autre où la prétendue Sophie de Bavière serait qualifiée Lowenstein. A ce prix, elle accorda son pardon. C'était là, pour la nouvelle marquise de Dangeau, un début dans la vie assez pénible. La faveur dont elle fut bien vite environnée dut le lui faire oublier

Les contemporains sont unanimes à célébrer la grâce et à faire l'éloge de la vertu de M^{me} de Dangeau. « Elle étoit belle comme les anges, dit l'abbé de Choisy, dans une jeunesse riante, une taille fine, les yeux bleus et brillans, le teint admirable, les cheveux du plus beau blond du monde, un air engageant, modeste et spirituel. Elle avoit eu une fort bonne conduite dans une place fort glissante (celle de fille d'honneur), et les petites fautes de ses compagnes n'avoient pas peu contribué à faire valoir son mérite (1). » « Jolie et vertueuse comme les anges, dit de son côté Saint-Simon, une figure de déesse dans les airs; douce, bonne d'un bon esprit et dont la bonté lui tenoit lieu d'étendue (2). » Et ailleurs : « Jolie comme le jour et faite comme une nymphe, avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. » Il n'est pas jusqu'à la sévère princesse Palatine, qui n'ait été désarmée par tant de grâces : « M^{me} de Dangeau, dit-elle dans sa Correspon-

(1) *Mémoires de l'abbé de Choisy*, édition de 1888, t. I, p. 193.

(2) Saint-Simon, édition Boislisle, addition au Journal de Dangeau, t. I, p. 316.

dance (1), » est une bien vertueuse et bien honnête femme qui est estimée de tout le monde... Elle vit fort bien avec son mari, comme s'il était non seulement son égal, mais de meilleure condition qu'elle. » La Palatine ne lui reconnaît qu'un défaut, c'est de tenir la *Vieille ordure* pour une dame pieuse, tandis qu'elle est un diable. « Mais c'est, ajoute-t-elle, l'effet de son bon cœur; elle ne veut ni ne peut penser du mal d'une dame qui l'a aimée de tout temps et s'est bien conduite à son égard. »

M^{me} de Dangeau demeura de tout temps en effet en grande faveur auprès de M^{me} de Maintenon. Elle fut une des rares personnes qui pénétrèrent dans son intimité sans appartenir à sa famille ou sans être fille de quelqu'une de ses amies de jeunesse. D'assez fréquentes lettres s'échangeaient entre elles (2). Les lettres de M^{me} de Maintenon, qui ont été publiées, témoignent de la haute faveur où M^{me} de Dangeau était arrivée. Dans une de ces lettres elle la presse d'accepter une invitation à ces Marlys si recherchés, et, pour l'y attirer, elle lui promet qu'on passera par-dessus ses manies. « Vous y trouverez votre santé, vos plaisirs, votre gaieté. On vous souffrira avec tous vos défauts : robe de ouate, écharpe, bonnets, serviettes sur la tête, ce sont tous ceux que je vous connais. Cette chambre est blanche comme vous, et sèche comme moi. »

La mort de Louis XIV porta une sensible atteinte à la situation de Dangeau. Il n'était plus rien et se retira dans l'hôtel qu'il s'était fait construire à Paris, rue de Bourbon. Peu de temps après, il eut une attaque d'apoplexie. Il en releva, mais demeura infirme. Sa femme le soigna admirablement; en même temps elle s'efforçait de l'amener à des habitudes de piété plus exactes. Du courtisan, ancien huguenot, elle voulait faire un pénitent à la façon de Port-Royal. M^{me} de Maintenon ne l'en détourne pas, mais, avec ce bon sens et cette mesure qui étaient sa qualité dominante, elle tempère un peu le zèle de M^{me} de Dangeau. « Je crains, lui écrivait-elle, que vous ne rebutiez M. de Dangeau; vous êtes austère, et vous ne comprenez point assez la force de

(1) Édition Jæglé, t. II, p. 260 et 288.

(2) Les lettres de M^{me} de Maintenon à M^{me} de Dangeau se trouvent dans la *Correspondance générale*, dans *M^{me} de Maintenon d'après sa Correspondance authentique* et dans le *Catalogue de la Collection Morisson*. Les lettres de M^{me} de Dangeau à M^{me} de Maintenon font partie de la riche collection des Archives de Mouchy. Il nous a été permis d'en prendre connaissance. Elles n'ont rien de remarquable et confirment ce que Saint-Simon dit du peu d'étendue de son esprit.

l'habitude. » Et une autre fois : « Vous n'en ferez jamais un solitaire. N'êtes-vous pas heureuse de le voir un bon chrétien. » Malgré ses quatre-vingts ans et ses deux attaques d'apoplexie, Dangeau ne s'accommodait point en effet de la solitude. Le consciencieux annaliste qui a tenu son journal jusqu'à trois semaines avant sa mort aimait encore à voir du monde et à savoir les nouvelles. M^{me} de Dangeau, qui était un peu entêtée de jansénisme, aurait souhaité pour lui et pour elle une existence plus fermée. Dans une véritable lettre de direction, car elle resta directrice jusqu'au bout, M^{me} de Maintenon s'applique à lui démontrer que cette existence est plus méritoire que celle qu'elle souhaitait de mener (1).

«... Tant que Dieu vous conservera M. de Dangeau, vous ne pouvez changer de vie. Vous êtes d'autant mieux que vous n'êtes pas à votre aise, et c'est ainsi que Dieu nous veut. J'ai ouï dire à des saints, que lorsqu'on souffre, tout est fait. Vous voudriez être réglée dans vos journées comme les religieux de la Trappe, et Dieu veut que vous fassiez bonne chère, en souffrant les contradictions qui se trouvent dans les familles les plus raisonnables. Vous voudriez faire le catéchisme à Avon, et Dieu veut que présentement vous pratiquiez les vertus chrétiennes, au lieu d'en instruire les autres. Il veut que vous amusiez un mari infirme, que vous souteniez des enfans qui pourroient s'échapper, et vous devez, Madame, travailler à l'ouvrage qu'il vous donne avec une grande paix et tranquillité. Vous voudriez être fervente et ne pas perdre la présence de Dieu, et Dieu veut que vous soyez dans la sécheresse ; il se contente de votre fidélité à vivre en bonne chrétienne et à renoncer à cette sécheresse. Quand vous changerez d'état, il vous demandera autre chose, et vous serez dans ce temps-là bien étonnée si vous vous trouvez intérieurement éloignée de Dieu, ennuyée de la solitude et de toutes les pratiques de piété : on peut arranger la conduite extérieure, mais il n'est pas de même de l'intérieure ; on ne pense pas comme on voudroit penser, et je vous assure, Madame, avec la confiance qui est entre nous, qu'il s'en faut de beaucoup que je sois aussi contente de ma dévotion, que je l'étois à Versailles, et que j'étois plus occupée de Dieu à nos comédies que je ne le suis dans le chœur de Saint-Cyr. »

(1) *Catalogue Morrisson*, t. IV, p. 101.

Ce goût de M^{me} de Maintenon pour la solitude ne l'empêche pas, au bout de quelques mois surtout, de témoigner quelque désir d'être instruite de ce qui se passe au dehors. « Il est vrai, écrit-elle, que je ne puis être indifférente sur l'état des affaires générales. J'étois accoutumée à en être occupée. » Et dans une autre lettre : « Quel malheur d'être sensible au bien public et particulier ! Mais change-t-on dès qu'on est en retraite ? » Aussi sent-on peu à peu se glisser dans sa vie un ennemi contre lequel il lui faut lutter : l'ennui : « Rien n'est ennuyeux comme ces visites qui filent ; on s'ennuie moins quand on n'attend personne, » et dans une autre lettre : « Je me porte très bien et fais mon possible pour m'amuser : vous n'êtes guère plus gaie où vous êtes, et j'en suis bien fâchée. » Elle prêche en effet M^{me} de Caylus contre la tristesse : « Surmontez-vous là-dessus, ma chère nièce, la tristesse n'est bonne ni pour ce monde ici, ni pour l'autre. » Mais, à certains jours, elle-même semble s'y abandonner. « Ne vous inquiétez pas de moi. Qu'ai-je à faire de meilleur que de languir. » Apprenant la maladie d'une personne à qui elle faisait parvenir depuis longtemps des secours, elle va jusqu'à dire : « Je plains M^{lles} de Barneval si elles perdent leur mère. Je ne puis plaindre ceux qui meurent. »

Si les occupations lui manquaient, les préoccupations ne lui manquaient pas. D'abord les préoccupations financières. Personnellement, elle ne possédait rien que Maintenon, dont le revenu était mince. Elle n'avait rien mis de côté, et quand elle arriva à Saint-Cyr, elle n'avait pas de quoi payer le deuil de ses domestiques. Le Régent lui avait bien promis de lui conserver les 48000 livres de pension que lui servait le Roi, sur lesquels elle avait abandonné 15000 livres à M^{me} de Caylus. Mais cette pension lui serait-elle exactement payée ? Elle s'en inquiète, non pour elle-même, qui n'a pas de besoins, mais pour les malheureux sans nombre qui vivaient de ses aumônes et de ses pensions, pour les couvens pauvres auxquels elle envoyait des subsides tirés de sa cassette particulière ou de celle du Roi, et pour lesquels elle craint de ne plus rien obtenir étant « timide à demander. » Son « imbécillité sur les affaires » l'effraye, car, dit-elle, « vous savez que je ne vivois pas pour moi et je ne sais déjà plus où j'en suis. » Elle tremble aussi pour Saint-Cyr, ayant appris qu'en plein conseil de Régence, l'intendant des finances, Fagon, fils de l'ancien médecin du Roi, aurait dit qu'avec l'argent que coûtait Saint-

Cyr, on ferait vivre un régiment. Saint-Cyr ne fut cependant pas supprimé, mais il semble bien qu'au bout de deux ou trois ans, la pieuse maison ait souffert « de la rareté de l'argent. » La fondatrice elle-même paraît avoir presque connu la gêne ; à un certain moment, elle n'a plus que six louis devant elle. Comme l'ordinaire de Saint-Cyr ne lui convient pas, elle fait venir de Maintenon des produits de la basse-cour, qu'elle partage avec M^{me} de Caylus. Dans son oisiveté, ces questions de basse-cour deviennent pour elle une véritable préoccupation. Elle y apporte même un certain amour-propre de propriétaire, et se plaint que M^{me} de Caylus ait « commis » certain veau qu'elle lui a envoyé ou certains dindons, en les donnant à manger à des amis sans s'être au préalable assurée qu'ils étaient assez tendres et « mortifiés. » Vient un moment où les produits de la basse-cour font défaut. Elle s'en plaint. On lui répond que la saison ne produit plus. » Autrefois, dit-elle, je ne m'apercevois pas de ces différences. » Cette basse-cour qui l'avait intéressée pendant un temps finit par lui donner de l'ennui. Les produits en sont mauvais. Ses gens la volent. Elle prend son parti d'y renoncer. « Les plaisirs les plus innocens, dit-elle, tournent en dégoût. » « Que de dégoût on trouve en tout ! » écrivait-elle au duc de Noailles au lendemain d'une représentation d'*Athalie* où la duchesse de Bourgogne s'était montrée capricieuse. A peu de chose près, les mots sont les mêmes. Des personnes et des choses, elle s'est toujours dégoûtée facilement.

M^{me} de Caylus nous apparaît dans ses lettres en proie aux mêmes inquiétudes, et d'une façon encore plus aiguë. Elle aussi ne vit que de pensions. Ces pensions lui seront-elles conservées ? Seront-elles réduites, comme le sont en ce moment celles de beaucoup d'autres ? Elle a tout lieu de le craindre, car elle ne se sent plus en crédit. « Ce qui nous rend sans ressources, dit-elle, c'est que nous sommes un nombre de gens, honnêtes gens à la vérité, pleins de probité, d'honneur, mais de la vieille Cour, mais bons à rien. » Aussi s'épuise-t-elle en sollicitations auprès de ses anciens amis qui sont encore en place, Villeroy, Noailles, Harcourt. Elle demande audience au Régent, à la duchesse de Berry qui la traite honnêtement, mais elle en sort « trempée de sueur » et dans une agitation « qu'il est plus aisé de comprendre que d'exprimer. » Ses pensions ne sont cependant pas supprimées, mais elle souffre aussi de la rareté de l'argent. Personne

ne paye, et dans peu, elle sera réduite à vivre « du lait de sa vache et des œufs de ses poules. » Ces anxiétés et ces privations lui sont d'autant plus sensibles qu'elle n'est pas seule à les ressentir, car elle voudrait faire une vie et un intérieur agréables à ses deux enfans qu'elle héberge : son *philosophe* et son *Brindi*.

Le *philosophe* était son fils aîné, celui qui devait devenir plus tard membre de l'Académie des Inscriptions, et qui fut le premier des antiquaires et des collectionneurs hommes du monde. Brindi, auquel M^{me} de Maintenon avait donné le surnom d'un petit paysan d'Avon, était le second. Ses relations avec ses deux fils et les soucis qu'ils lui causent tiennent une grande place dans la correspondance de M^{me} de Caylus. Dans cette seconde phase de sa vie c'est l'amour maternel qui l'emporte chez elle sur tout autre sentiment. « Que je suis mère, ma chère tante ! c'est-à-dire que je suis folle ! que je suis déraisonnable et que je serai malheureuse ! » Et M^{me} de Maintenon de lui répondre : « Vous savez que j'ai le malheur de connaître tous les sentimens des mères. » Ce qui agitait autrefois M^{me} de Caylus c'était d'obtenir pour son fils un régiment, et elle sollicitait Louis XIV par l'intermédiaire de Desmartz. Ce qui l'agite aujourd'hui, c'est de lui faire vendre ce régiment au meilleur compte, car il a pris le dégoût du métier militaire. Elle-même y trouvera son avantage, car elle aura « 40 000 francs de dettes de moins et 20 000 écus de plus. » Le duc de Noailles s'est chargé de l'affaire. Il y trouve d'abord certaines difficultés, et M^{me} de Caylus, croyant la vente manquée, termine pieusement une lettre par ces deux vers :

Vouloir ce que Dieu veut est la seule science
Qui nous mette en repos.

La chose finit cependant par se faire, et son *philosophe*, son *mélancolique* vient s'établir avec elle dans le petit hôtel de la rue de Vaugirard. Elle se loue beaucoup de lui. « Toutes les vertus morales sont dans ce petit garçon, écrit-elle à M^{me} de Maintenon, à la réserve de la piété qu'il faut espérer toujours ; en attendant, c'est une compagnie fort agréable que j'ai avec moi. » Et M^{me} de Maintenon lui répond : « Un très honnête homme ne me paroît pas loin de Dieu ; il n'auroit qu'à le prendre pour l'objet et la fin de tout ce qu'il fait, car il n'est point nécessaire d'être toujours à l'église. » Quant à Brindi, qu'elle appelle aussi

le chevalier et qui servait dans l'armée de mer, il donne à sa mère moins de satisfaction. Il est un peu joueur, un peu prodigue, un peu débauché. Il se fait de fâcheuses affaires; aussi est-elle toujours inquiète sur son compte. « Le chevalier n'a point encore fait de sottise qui soit venue à ma connaissance. Je vis sur cela comme il faudrait vivre sur tout, au jour le jour. » M^{me} de Maintenon est moins sévère qu'elle. « Vous savez bien, écrit-elle à M^{me} de Caylus, que j'ai toujours eu de l'inclination pour le chevalier. Les vauriens ne me déplaisent pas toujours, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'au vice et au manquement d'honneur. » Le chevalier n'alla jamais jusque-là. Sa mère jugea cependant prudent de lui faire quitter Paris pour retourner à son bord. A peine est-il parti qu'elle le regrette et qu'elle pleure.

Sauf ces agitations maternelles, M^{me} de Caylus menait une vie tranquille, et cette vie n'avait rien qui lui déplût. Voici comme elle la décrit : « Je me lève, c'est-à-dire je m'éveille à huit heures; je prie Dieu dans mon lit; j'y fais ma lecture et ensuite mon petit déjeuner; quand je me sens vigoureuse, je vais à la messe, et, quand j'en suis revenue, j'écris, si j'ai à écrire, et je donne vogue à mes affaires... Je dîne, je soupe seule ou avec mon fils. Pour l'ordinaire, après mon dîner, mon fils et moi, nous jouons ensemble au trictrac. Je cause avec lui; je travaille; il me fait la lecture; sur les quatre ou cinq heures, il me vient du monde, quelquefois trop; à huit heures, tout part; je demeure dans la solitude. » Cependant elle ne pouvait se défendre de donner encore quelquefois à souper, et M^{me} de Maintenon se reprochait de l'induire en tentation, en lui envoyant des produits de la basse-cour de Maintenon. « Votre lettre, lui écrit-elle, m'a fait sentir deux mouvemens très différens : le premier a été quelque joie du succès de mon veau, et qu'il fût mangé par de si honnêtes gens, sentiment assez noble; celui qui l'a suivi ne l'est pas tant; j'ai pensé que ce que je fais pour vous épargner de l'argent vous fournit le prétexte de tenir table, ce qui a toujours été votre folie. » On peut, tout en étant devenue dévote, demeurer un peu gourmande. C'était peut-être le cas de M^{me} de Caylus.

Des sentimens plus nobles, pour reprendre l'expression de M^{me} de Maintenon, que des préoccupations d'argent ou de basse-cour agitent cependant la tante et la nièce. Dans la correspondance de M^{me} de Maintenon en particulier, on trouve le reflet des événemens petits et grands qui marquent ces premières

années de la Régence. Elle n'a point de parti pris contre le Régent, et rend justice aux efforts qu'il fait pour triompher des difficultés dont le vieux Roi lui avait laissé le lourd héritage. « Je ne suis point ennemie de M. le Duc d'Orléans, » dit-elle. Mais elle parle avec détachement des affaires générales, finances, traités, guerres, comme n'y portant plus qu'un médiocre intérêt. Une seule chose la passionne, les affaires de l'Église.

Il n'est pas besoin de rappeler l'état lamentable dans lequel se trouvait alors l'Église de France. En provoquant de la part de Clément XI la promulgation de la bulle *Unigenitus*, Louis XIV avait cru mettre un terme aux divisions qui la déchiraient depuis qu'un certain nombre d'évêques s'étaient avisés, après quinze ans écoulés, de dénoncer le mandement par lequel le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avait autrefois donné son approbation au livre des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament* du Père Quesnel. Il n'y avait pas réussi. Si, à l'assemblée qui s'était tenue en 1714, quarante évêques avaient accepté la Bulle, ou comme on disait alors, la *Constitution*, huit d'entre eux, à la tête desquels était le cardinal de Noailles, avaient déclaré ne pouvoir s'y soumettre, et si, pliant sous l'impérieuse volonté du Roi, le Parlement de Paris, ainsi que la Sorbonne, avait consenti à enregistrer la Bulle, l'opinion de la majorité des parlementaires et des docteurs n'en demeurait pas moins hostile à cette intervention de l'autorité pontificale, qu'ils jugeaient contraire aux libertés de l'Église gallicane. La mort du Roi avait rendu courage aux opposants, et le Duc d'Orléans avait paru se ranger de leur côté en appelant le cardinal de Noailles à la tête du Conseil de conscience. Seize évêques, dont celui d'Auxerre, oncle de M^{me} de Caylus, adressaient une lettre publique au Régent où ils lui demandaient de provoquer de la part du Pape des explications sur sa Bulle. Quatre d'entre eux allaient même plus loin, et rédigeaient, devant un notaire au Châtelet, un appel au futur Concile, qu'ils faisaient signifier au Pape par un huissier. Le Parlement de Paris et quelques parlements de province prenaient ouvertement parti contre le Pape, en ordonnant la suppression des mandemens de certains évêques qui se prononçaient avec véhémence en faveur de la Constitution et menaçaient les opposants d'excommunication. Les docteurs en Sorbonne, les simples prêtres donnaient leur avis; cinquante-deux curés de Paris écrivaient au cardinal de Noailles pour lui dire que, s'il

acceptait la Bulle, ils auraient le regret de ne pouvoir lui obéir. A Paris et même en province, l'opinion publique était favorable aux opposans. La populace s'en mêlait et déchirait aux portes des églises les mandemens des prélats favorables à la Constitution. La confusion, l'anarchie étaient partout.

M^{me} de Maintenon suit avec ardeur toutes ces péripéties, mais, au milieu de ce désordre, son sens droit n'hésite pas. Elle se prononce avec vivacité contre ce qu'elle appelle le parti, c'est-à-dire contre le jansénisme renaissant. En cela elle demeure fidèle aux répugnances du vieux Roi, contre la politique duquel cette renaissance du jansénisme lui paraît une revanche. Elle est tout entière du côté des cardinaux de Rohan et de Bissy, que Louis XIV avait chargés de pacifier l'Église, et qui n'avaient ni l'un ni l'autre l'autorité morale et la supériorité intellectuelle qu'il aurait fallu pour cela. Quant au cardinal de Noailles, elle semble avoir tout à fait oublié son ancien attachement pour lui, et qu'elle-même l'avait fait archevêque de Paris. Mais elle s'élève bien au-dessus de ces querelles des personnes. Elle discerne clairement le péril dont ces divisions menacent dans l'avenir l'Église de France. Les prévisions les plus sombres reviennent à chaque instant sous sa plume. A plusieurs reprises elle parle de la probabilité d'un schisme. Elle ne se trompait que de peu d'années, car tous ceux qui ont étudié l'histoire du clergé sous l'ancien régime sont d'accord pour dire que le jansénisme a préparé inconsciemment la Constitution civile de 1792, et que les évêques opposans ont été les précurseurs des évêques *jureurs*. Dans une matière d'importance moindre, elle fait preuve d'une égale sagacité, lorsque, parlant de certaines mesures vexatoires que le cardinal de Noailles avait cru pouvoir prendre contre les Jésuites, elle dit : « Les Jésuites sont accoutumés aux révolutions. Ils se tireront de celle-ci comme des autres. »

Au milieu de ces controverses, M^{me} de Maintenon avait la satisfaction de se trouver d'accord avec M^{me} de Caylus, bien revenue de son ancienne tendresse pour les jansénistes. « Dieu veuille récompenser votre changement, lui écrit M^{me} de Maintenon, car vous soutenez présentement la foi que vous avez combattue. Vous êtes plus vive que moi. » En effet, M^{me} de Caylus n'est pas moins préoccupée des affaires de l'Église que M^{me} de Maintenon, ni moins animée contre le cardinal de Noailles. « Est-il possible, écrit-elle en parlant du cardinal de Rohan, que

celui-là soit *notre*, tandis que l'autre... il faut se taire ! » M^{me} de Maintenon se réjouit de leur entente, « car la conformité des sentimens augmente bien l'amitié » et cette conformité « la console sur M^{me} de Dangeau. » Le jansénisme avait en effet quelque peu séduit M^{me} de Dangeau, comme il avait séduit, en ce temps, par son austérité beaucoup de nobles âmes, ce qui est son honneur et son excuse. Voici en quels termes M^{me} de Maintenon rend compte d'une explication qu'elles avaient eue ensemble à Saint-Cyr même : « Elle me fit le matin un long éclaircissement sur le jansénisme dans lequel elle me montra tout ce que j'avais cru voir en elle. Il n'y a point de jansénistes. C'est un prétexte pour persécuter les plus honnêtes gens ; leurs mœurs sont respectables ; tout ce que nous appelons le bon parti voulait plaire au Roi par intérêt. » Mais cette dispute ne les éloigne pas l'une de l'autre, bien au contraire. « N'allez pas croire que les disputes dont je vous ai rendu compte aient mis la moindre froideur entre M^{me} de Dangeau et moi. Je lui répondis, ce me semble, avec beaucoup de douceur sur le jansénisme, et les instances qu'elle me fit pour demeurer ici quelquefois étaient accompagnées de tant de tendresses qu'il faudrait être plus brutale qu'un cheval pour n'en être pas touchée. Je le suis plus que je ne puis vous le dire, et je ne comprends pas même qu'on puisse avoir tant de goût et d'amitié pour une personne qui ne peut plus être qu'un objet de pitié, de dégoût et de tristesse ; » et elle conclut : « Il faut bien souffrir que chacun pense à sa mode. » Ainsi l'âge et l'expérience l'avaient rendue humble et tolérante ; ce n'est pas le fait de toutes les femmes de quatre-vingts ans.

M^{me} de Maintenon avait encore un autre sujet de préoccupations auquel son cœur était particulièrement sensible, c'était les épreuves par lesquelles passait alors celui qu'elle appelle « mon Duc du Maine. » Ce fruit d'un double adultère, comme dit Saint-Simon, expiait alors assez durement la faveur quelque peu scandaleuse dont il avait été l'objet. Légitimé deux ans après sa naissance, revêtu successivement des charges de cour les plus importantes, reconnu habile à succéder à la couronne, investi par le testament de Louis XIV d'une autorité sur la personne du jeune Roi qui contre-balançait celle du Régent, il se voyait dépouiller, l'une après l'autre, de toutes les faveurs dont il avait été comblé. Non seulement le Parlement avait cassé les dispositions du testament de Louis XIV qui le concernaient, mais les

princes du sang avaient introduit contre lui une requête tendant à ce qu'il fût déchu du rang auquel il avait été élevé, et ramené à celui que lui assignait sa qualité de bâtard. Toujours faible, le Régent hésitait entre donner cours à des mesures qui atteignaient par contre-coup jusqu'à sa propre femme, sœur du Duc du Maine, ou bien opposer résistance à la haine du Duc de Bourbon, qui avait lui-même éprouvé, lorsqu'il voyait le Duc du Maine, le sentiment de répulsion qu'on éprouve lorsqu'on voit certaines bêtes. M^{me} de Maintenon prend sa part de toutes ces épreuves, et en suit les péripéties. Le repos auquel elle aspire en est troublé. Elle voudrait que le Duc du Maine lui témoignât moins d'affection. « Je porterois bien plus aisément l'ingratitude des uns et l'oubli de tous que je ne fais l'amitié qu'on me témoigne, et ce prince redouble la sienne pour moi, de manière que je me retrouve dans le monde par l'intérêt que je prends à un certain nombre de gens, toujours prête à pleurer leurs peines, sans partager leurs plaisirs. » Le Duc du Maine, qui n'était pas dépourvu de certaines qualités de cœur, était en effet demeuré tendrement attaché à celle qui avait pris soin de son enfance. Souvent il vient la voir à Saint-Cyr. Au retour d'un séjour qu'il avait fait à Rambouillet chez son frère, le Comte de Toulouse, il lui amène ses nombreux enfans, comme il les amènerait voir une grand-mère. Ces visites du Duc du Maine sont les seules dont M^{me} de Maintenon ne se plaigne pas. Mais ce dont elle se plaint, c'est de l'état d'agitation où la maintient l'arrivée incessante de lettres ou de nouvelles le concernant : « Est-il vrai que votre avocat de Toulouse soit un fou qui donne de mauvais conseils à nos princes ? Il est impossible, ma chère nièce, que ma bouteille soit fermée. On a des amis auxquels on s'intéresse. Ces lettres entrent partout et excitent quelque curiosité sur les sujets qui en valent la peine. Tout cela trouble et attriste au point que je voudrois retourner à l'Amérique, mais mon âge s'y oppose. »

Le Duc du Maine paraît, à travers les lettres de M^{me} de Maintenon, avoir supporté avec sagesse et dignité l'humiliation que le Parlement lui infligea en cassant l'édit royal par lequel il avait été élevé à la dignité de prince du sang. Mais M^{me} de Maintenon, toujours sagace, redoute l'influence que pourra exercer sur lui la Duchesse du Maine. « M. le Duc du Maine ne me parle que de sagesse pour lui et pour tout ce qui l'environne, mais je ne pense pas qu'on puisse réduire madame sa femme à ne rien

dire. » Ce fut en effet sous l'influence de sa toute petite, mais impérieuse femme, que le Duc du Maine s'engagea dans la conspiration de Cellamare, dont la découverte amena son arrestation, le 29 décembre 1718. Nous pouvons supposer l'émotion et le chagrin que cette arrestation causèrent à M^{me} de Maintenon, mais nous n'en avons pas le témoignage écrit. La correspondance de M^{me} de Maintenon avec M^{me} de Caylus s'arrête malheureusement avant cette date. Sa dernière lettre est du 27 juin 1718. Nous ignorons quelles causes mirent fin à cette correspondance. En tout cas, ce ne fut pas un refroidissement entre la tante et la nièce, car la dernière lettre de M^{me} de Maintenon se termine par ces mots : « Adieu, ma chère nièce ; vous êtes véritablement trop aimable pour vous montrer à ceux qui veulent tout quitter. » A la fin de 1718, M^{me} de Caylus tomba malade, et, lorsqu'elle fut convalescente, peut-être se trouva-t-elle trop faible pour écrire de longues lettres hebdomadaires. Peut-être la même raison fit-elle tomber la plume des mains de M^{me} de Maintenon, car sa faiblesse physique allait croissant, et elle disait que la pensée des lettres qu'elle avait à écrire l'étouffait. Mais la tête restait bonne. Ses dernières lettres sont les plus clairvoyantes. Aucun des dangers qui menacent la France ne lui échappe. Elle en prévoit à bref délai « le renversement, » et déjà elle croit voir dans Paris « des barricades. » Comme elle a prévu le schisme, elle prévoyait aussi la Révolution, et c'est par ces paroles prophétiques que se clôt, ou peu s'en faut, l'intéressant recueil de ses lettres où, jusqu'à la veille de sa mort, on la retrouve telle qu'elle s'était montrée toute sa vie : judicieuse, mesurée, parfois un peu sèche dans la forme, mais, au fond, sensible et triste. Le 15 avril 1719, avec calme et sérénité, elle rendait son âme à Dieu.

M^{me} de Caylus lui survécut dix ans. Elle précéda de quelques mois dans la tombe M^{me} de Dangeau et Villeroy. Jusqu'à la fin, elle demeura en relations assez intimes avec le Duc du Maine auquel, en 1727, elle eut même la singulière idée de conseiller, alors qu'il n'y avait pas huit ans qu'il était sorti de prison, de s'essayer à capter la confiance du jeune Roi et à jouer un rôle politique. Le Duc du Maine, dans une lettre qui a été retrouvée, lui répond avec beaucoup de sagesse, et, après l'avoir remerciée des sentimens favorables qu'elle a eus presque avec le lait auprès d'une personne dont la mémoire lui sera toujours chère et res-

pectable et qui lui font naître sur son compte des idées trop flatteuses, il lui fait observer avec raison qu'il a quarante ans de plus que le Roi, et qu'il doit considérer comme un miracle, « avec une telle disproportion d'âge, qu'il veuille bien le souffrir auprès de lui sans le prendre pour un vieux fol (1). » Toute convertie et dévote que fût devenue M^{me} de Caylus, elle était encore un peu du monde, et peut-être la pensée de jouer auprès du Duc du Maine ce rôle de conseillère et d'Égérie qu'elle avait vu jouer à M^{me} de Maintenon auprès de Louis XIV l'avait-elle un instant tentée. Elle vivait cependant d'une vie de plus en plus retirée, entourée surtout des amis de son fils le *philosophe*, qui lui tint jusqu'au bout tendre compagnie. Ce fut sur la demande de ce fils qu'elle écrivit ou plutôt dicta les *Souvenirs* qui ont fait vivre son nom. A chaque page, comme il était naturel, il y est question de M^{me} de Maintenon. Disons-le, il y a un certain contraste entre le ton des *Souvenirs* et celui des lettres. La façon dont M^{me} de Caylus parle de cette tante, à laquelle elle devait tant, n'est pas exempte d'un peu de sécheresse et même d'irrévérence. Après avoir raconté et démenti, il est vrai, « ce qui s'était dit sur Villarsceau, » elle rapporte cependant ce propos spirituel de M^{me} de Lassay à son mari qui se portait garant de la vertu de M^{me} de Maintenon : « Comment faites-vous, Monsieur, pour être si sûr de ces choses-là ? » Et elle se borne à ajouter : « Pour moi, il me suffit d'être persuadée de la fausseté des bruits désavantageux qui ont couru et d'en avoir assez dit pour montrer que je ne les ignore pas. » Il semble que la *petite nièce* qui, dans ses lettres, se montre si humble et si câline aurait pu soit ne pas rapporter le propos, soit mettre un peu plus de chaleur à se dire persuadée.

M^{me} de Caylus était très oubliée quand elle mourut, le 15 avril 1729. Ni Buvat, ni Barbier, qui, dans leurs journaux de la Régence, parlent de tant de morts insignifiantes, ne font mention de la sienne. Seul le *Mercure* dit : « En ce mois mourut M^{me} la comtesse de Caylus, personne infiniment distinguée. Sa mort laisse des regrets (2). » Ces regrets se traduisent dans le portrait que nous avons cité : « La douleur et la mort nous l'ont enlevée dans le temps que ses vertus augmentoient et que ses agréments ne diminuoient pas. Elle seule, dans cet événement funeste, a conservé la fermeté d'une belle âme et cette douceur céleste qui

(1) *Souvenirs de Madame de Caylus, Introduction*, p. 20.

(2) *Mercure de France*, année 1729.

avoit charmé en elle dans tout le cours de sa vie. Nous ne la verrons plus, mais nous l'aimerons, nous la regretterons toujours, et, au lieu de fleurs, nous répandrons des larmes sur un si cher et si précieux tombeau. »

A cet éloge un peu ampoulé et qui sent son xviii^e siècle, nous préférons cette lettre touchante et simple que son fils adressait à un de ses amis, l'abbé Conty : « Connaissant vos sentimens comme je les connais, mon cher abbé, je n'ai point été étonné de la lettre touchée et touchante que vous m'avez écrite sur le plus grand malheur de ma vie. J'ai éprouvé en la lisant une douleur aussi déraisonnable en un sens que celle du premier moment, et je vous assure que, dans celui où je vous écris, je suis pénétré et accablé de mon malheur. Plus je vais et plus je sens la perte que j'ai faite. Le détail journalier de cette privation est un état affreux, et je me livre au triste plaisir de m'affliger avec vous. Je ne sais plus vivre... A tout ce que le commerce le plus aimable peut avoir de séduisant, à toute la volupté et la paresse qu'il entraînoit à sa suite, succède une solitude affreuse. Paris est un désert pour moi. » M^{me} de Caylus méritait ces regrets, et l'on comprendra que, dans cette étude sur deux femmes dont il a été tant parlé, nous nous soyons efforcé, après avoir fait revivre en l'une la recluse de Saint-Cyr, de peindre surtout dans l'autre la *petite nièce* et la tendre mère.

HAUSSONVILLE.

ERNEST CURTIUS

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE

Ernest Curtius est connu du monde savant par ses fouilles d'Olympie et par tout l'ensemble de ses recherches archéologiques. Il a conquis le grand public par son *Histoire grecque*, où l'érudition se dissimule sous la simplicité du style, et qu'une bonne traduction, celle de M. Bouché-Leclercq, a rendue accessible aux lecteurs français. Dans le cercle plus étroit de ses collègues, de ses amis, de ses élèves, il se faisait aimer par ce qu'il y avait de généreux et d'expansif dans sa nature. S'agissait-il de porter la parole dans une occasion solennelle, dans une séance de rentrée ou de clôture, dans une fête commémorative, il était l'homme désigné d'avance. Il avait le don du développement élégant et facile, l'art de renouveler et de rafraîchir un sujet que l'on croyait banal, et il a laissé des modèles d'éloquence académique et universitaire. Son fils nous donne aujourd'hui sa correspondance, en l'accompagnant d'une très courte introduction et, çà et là, de quelques notes succinctes (1). Par une réserve qu'il est permis de regretter, sans qu'on soit en droit de la lui reprocher, il s'est effacé complètement derrière l'homme qu'il a voulu faire connaître. Quelques indications sommaires sur les événemens auxquels les lettres font allusion, sur les personnes à qui elles sont adressées, n'auraient pas été inutiles; mais tel qu'il nous est donné, ce recueil, qui s'étend sur un espace de

(1) *Ernst Curtius, ein Lebensbild in Briefen*, herausgegeben von Friedrich Curtius, Berlin, 1903. — Nous remercions M. Frédéric Curtius des renseignemens complémentaires qu'il a bien voulu nous donner sur les correspondans de son père.

soixante-six ans, est intéressant en lui-même; il nous offre l'image d'un savant qui n'a pas dédaigné d'être un écrivain et qui a puisé l'atticisme à la bonne source.

I

Les Curtius étaient une vieille famille patricienne de la ville libre de Lubeck, autrefois le chef-lieu de la Ligue hanséatique. Celui par qui elle a été illustrée reproduisait dans ses traits, au dire d'un homme qui l'a beaucoup fréquenté (1), le type des anciens Saxons, riverains de la Baltique et de la mer du Nord : les cheveux blonds, les yeux d'un bleu pâle, les sourcils abondans, le front haut, le profil accentué, les lèvres minces. Une expression de franchise et de bienveillance, d'affabilité prévenante et de bonté ingénue, était répandue sur toute la figure, surtout dans la jeunesse. On pouvait dire que l'homme qui regardait ainsi dans le monde ne ferait jamais rien qui ne fût à l'honneur de son nom et pour le bien de ses semblables.

La ville de Lubeck est bâtie en dos d'âne sur une presqu'île, entre deux cours d'eau, la Trave et la Wakenitz, qui se réunissent dans le port. Elle n'a plus retrouvé sa population d'autrefois, qui est évaluée à près de cent mille âmes; mais ses portes massives, ses hauts pignons, ses clochers et ses tourelles lui donnent encore un air pittoresque, et son hôtel de ville, avec la grande salle où se tenaient les diètes de la Hanse, témoigne de sa gloire passée. Longtemps habituée à se défendre contre des voisins jaloux, elle a gardé son individualité, même au temps où elle a dû se fondre dans l'unité germanique. « Nous avons toujours considéré comme un bonheur pour nous, dit Ernest Curtius, d'avoir été élevés au sein d'une cité qui était notre patrie restreinte, et d'avoir grandi au milieu des monumens du passé. N'assistant que de loin à la poussée du monde moderne, mais prêtant une oreille attentive aux traditions des ancêtres, nous avons pu recueillir en nous, sans trouble, les enseignemens que nous offraient la maison et l'école, et en faire la nourriture de notre esprit (2). »

Le père était syndic de la ville, chargé de la direction des affaires extérieures et de l'administration des écoles. C'était un

(1) Le fils du peintre Gurlitt (*Erinnerungen an Ernst Curtius*. Berlin, 1902).

(2) Notice sur George Curtius : *Alterthum und Gegenwart*, 3^e volume.

magistrat actif et intègre, aussi ponctuel dans le gouvernement de sa famille que dans l'accomplissement de ses fonctions publiques; de plus, ami des arts et des lettres, dont il donna de bonne heure le goût à ses quatre fils. Les artistes de passage, ou qui travaillaient pour le compte de la municipalité, surtout pour la décoration des églises, étaient ses hôtes. Il avait sa maison dans la ville haute, dans la partie supérieure de la *Fischstrasse*, une des rues qui descendent vers la Trave. Dans le bas de la même rue, non loin du port, se trouvait le presbytère de l'Église réformée, la demeure du pasteur Jean Geibel, père du poète Emmanuel Geibel. Celui-ci, né en 1815, avait un an de moins qu'Ernest Curtius. Les deux jeunes gens se rencontraient à l'école, à la salle de gymnastique, à la promenade. « C'est dans nos dernières années d'école, raconte Ernest Curtius, que nous devinmes amis intimes. Geibel se fit admettre dans une société dont je faisais partie, où l'on s'exerçait à discourir et où l'on disputait bravement. C'était une bonne tradition dans notre gymnase de Lubeck de ne pas viser à une universalité de connaissances qui étouffe de jeunes esprits. On ménageait, on suscitait la personnalité, et nous avions beaucoup de loisir. L'amour de la poésie était un lien entre Geibel et moi. La manière intelligente dont notre professeur Ackermann nous faisait lire les élégiaques latins et nous incitait à versifier nous-mêmes dans leur langue eut une influence décisive sur notre goût. Nous comprenions mieux ensuite Goethe et Uhland. Je me rappelle encore avec une véritable joie les soirées où nous sortions ensemble des rues étroites bordées de hauts pignons, pour gagner les épais ombrages des remparts. Nous avions derrière nous les clochers des vieilles églises; devant nous, le regard s'étendait sur les prés et les forêts, et nous nous redisions les vers que nous venions de lire (1). »

Les deux pères, le syndic Curtius et le pasteur Geibel, avaient traversé ensemble des temps difficiles, et la communauté du danger avait cimenté leur amitié. En 1806, la ville libre voulut rester neutre dans la lutte entre Napoléon et la Prusse. Mais Blucher, ramenant dans le Nord un débris de l'armée prussienne échappé du désastre d'Iéna, entra dans Lubeck. Il ne put s'y établir, car, dès le lendemain, la ville fut prise d'assaut

(1) *Erinnerungen an Emanuel Geibel : Alterthum und Gegenwart*, 3^e volume.

par un corps français. Les églises furent converties en ambulances. Le jour où elles furent rendues au culte, le pasteur Geibel prononça un sermon « sur la nécessité d'abjurer la vie impie. » En 1813, quand toute l'Allemagne se souleva, ce fut lui qui bénit sur la place du marché les drapeaux distribués aux volontaires; et quand, deux mois après, les Français rentrèrent dans la ville, le pasteur et le syndic durent se réfugier dans le camp suédois. « On ne pouvait pas, dit Ernest Curtius, présenter le pasteur Geibel comme un modèle à imiter, quand il fondait en larmes dans sa chaire; mais on avait, en le considérant, l'impression d'un homme tout plein de ses idées, et sa conviction était si absolue qu'elle finissait par s'imposer et qu'elle faisait taire la contradiction ou la raillerie. »

L'influence du pasteur Geibel faillit un instant attirer Ernest Curtius vers la carrière théologique, où était déjà entré son frère aîné. « Le plus bel emploi de la vie, dit-il dans une de ses premières lettres, est d'enseigner, que ce soit devant un groupe d'élèves, ou devant une communauté chrétienne, ou devant des païens. » Il faisait cette réflexion quand il était encore au gymnase de Lubeck. Il ne songea jamais sérieusement à convertir les païens, et il renonça aussi à l'apostolat intérieur, quoique ses convictions chrétiennes demeurassent intactes jusqu'à la fin de sa vie. Un autre culte, celui de l'antiquité classique, détermina le choix de sa carrière, et ce choix était conforme à ses vraies aptitudes. Le fond de sa nature était l'amour de la science, échauffé par un souffle de poésie. « Que dis-tu, écrit-il à la même époque à son frère Théodore, qui faisait ses études à l'Université de Goettingue, que dis-tu de la résolution que j'ai prise de m'adonner entièrement aux lettres anciennes? Quelle source de pures jouissances, de jouissances divines! Quel enseignement, quelle joie de pénétrer dans l'esprit de l'antiquité, de savourer tout ce que ses monumens ont de beau! Tout se réunit pour rendre cette étude attrayante. Même les sciences auxiliaires, l'archéologie et l'histoire, deviennent une nourriture pour l'âme. Mais les Muses ne sont pas toujours d'humeur accommodante: elles ne sourient pas au premier venu. Il faut, par des efforts persévérans, gagner un point de vue élevé, d'où l'on puisse soutenir leur approche et le feu de leur regard. »

Il n'avait que quinze ans et demi quand il écrivait ces lignes. Il était déjà mûr pour l'université. Cependant ce ne fut que deux

ans après, en 1833, qu'il alla à Bonn. A partir de ce moment, il rend exactement compte à son père des cours qu'il suit et des lectures qu'il fait. Il se partage entre les langues anciennes, l'archéologie, la philosophie et même la théologie. Il écrit, à la fin de sa première année : « Je lis chaque jour une page d'Homère. » Dans une autre série de lettres, il raconte à sa cousine Victorine Boissonnet ses divertissemens d'étudiant et ses distractions mondaines (1) ; car, ici comme à Lubeck, les loisirs font partie du programme des études. « Il est bon de jeter de temps en temps sa gourme, lui écrit-il un jour, sans quoi l'on succomberait sous le poids de la science. » Et il ajoute très sensément : « Par le temps qui court, on risque plutôt de trop apprendre que d'apprendre trop peu : le trop peu se rattrape toujours, mais le trop est une charge dont on ne se débarrasse jamais. »

C'est une excellente habitude chez les étudiants allemands de suivre successivement plusieurs universités ; ils échappent ainsi aux inconvéniens d'une direction exclusive. Au mois d'octobre 1834, Curtius se rendit à Göttingue. Ce n'étaient plus les sites pittoresques des bords du Rhin, faisant diversion à la salle de cours, mais la cité grave, « à l'air vénérable, même un peu vieillote et pédante. » On pourrait se la représenter, ajoute-t-il, sous la figure « d'un savant poudré, que rien n'irrite tant que de voir des jeunes gens suivre un autre chemin que le sentier où il a piétiné pendant des années à la sueur de son front. » Ce fut cependant à Göttingue qu'il rencontra le premier homme qui ait marqué une trace profonde sur sa jeunesse, Otfried Muller. A Bonn, Welcker avait su l'intéresser à l'archéologie, Brandis à la philosophie ancienne : chez Otfried Muller, il ne trouva pas seulement un guide pour telle ou telle étude spéciale, mais un esprit parent du sien dans la totalité de ses aptitudes natives, et ayant sur lui la supériorité d'une science acquise. « Entendre Muller une fois par jour, écrit-il à son père, c'est un profit inestimable ; il est incomparable comme professeur. Il enchante par la clarté de ses développemens, par la grâce et la vivacité de son débit, par l'abondance et la solidité de son savoir, et on le suit avec enthousiasme dans les domaines scientifiques qu'il féconde

(1) Victorine Boissonnet était d'origine française par son père, qui tenait un commerce de vins, d'abord à Pétersbourg, ensuite à Lubeck, où il épousa la belle-sœur du syndic Curtius.

et qu'il anime. L'ancienne philologie se traînait, inerte et vide, d'une génération de savans à l'autre ; c'était une masse incohérente et encombrante de détails. Mais il ne s'agit plus simplement, aujourd'hui, de transmettre à l'avenir le capital que nous a légué le passé, en l'augmentant de quelques acquisitions nouvelles. La science actuelle a transformé cet agrégat de notices en un tout homogène et vivant ; elle est remontée aux sources ; elle les a interrogées autrement : et, parmi ceux qui lui ont montré la voie, Muller est au premier rang. »

Lorsqu'on parle d'un homme en ces termes, c'est qu'on a reconnu un maître. A Berlin, où Curtius passa la dernière année de son stage universitaire, il connut encore des spécialistes de premier ordre, mais il ne ressentit plus une influence aussi profonde. Sur la liste qu'il dressa pour son père, on remarque les noms du germaniste Lachmann, du philosophe Erdmann, de l'helléniste Bœckh.

En somme, tous ses efforts, pendant ces années d'études où sa vocation se dessine, sont dirigés vers la science philologique, telle que les meilleurs interprètes de l'antiquité la comprenaient dès la fin du XVIII^e siècle, cette science que Wolf définissait déjà comme « l'ensemble de toutes les connaissances qui peuvent nous mettre en rapport avec les anciens. » Ernest Curtius dira bientôt, dans un de ces discours scolaires où il excellait, un discours où il traite *de la Philologie comme médiatrice des sciences* : « La philologie ne souffre dans son domaine aucune des barrières qui séparent la littérature de la politique, la religion de la jurisprudence. Chaque pas qu'elle fait dans les rues de Rome ou d'Athènes lui rappelle les relations les plus diverses de la vie humaine. Elle ne peut passer devant un autel sans méditer sur l'histoire de la conscience religieuse ; elle ne peut assister aux délibérations d'une assemblée populaire, aux décisions d'un conseil juridique, sans vouloir connaître aussi les dispositions du droit moderne. Il faut qu'à force d'observation et d'expérience, elle produise devant nos yeux l'image d'un certain état de société. L'histoire de l'antiquité ne doit pas nous apparaître comme un défilé d'ombres chinoises, mais comme un drame dont les personnages sont des hommes en chair et en os. Aussi rien n'est-il plus funeste aux études philologiques que l'air renfermé du cabinet de travail où se cloître le spécialiste, et rien ne leur est plus salulaire que la vue étendue des choses humaines.

Un bon philologue doit pouvoir dire avec le poète ancien : « Rien de ce qui est humain ne m'est étranger (1). »

II

En 1836, Brandis, que Curtius avait eu pour professeur à Bonn, fut appelé, en qualité de lecteur, auprès du roi de Grèce Othon I^{er}, et il emmena son ancien élève, alors âgé de vingt-deux ans, pour lui confier l'instruction de ses deux fils aînés. Un voyage en Grèce, à cette époque, était une affaire longue et incommode, surtout lorsqu'on parlait du cœur de l'Allemagne. Les voyageurs se donnèrent rendez-vous à Francfort, où ils montèrent dans une calèche couverte à trois sièges, Curtius avec ses deux élèves sur le siège de devant, ensuite M^{me} Brandis accompagnée d'une parente, M^{lle} Ida Hengstenberg (2), tout au fond, le professeur avec la cuisinière, et, derrière et au-dessus, une telle montagne de bagages qu'on avait quelquefois de la peine à entrer par la grande porte des hôtels. Au reste, dit Curtius, « la voiture est confortable, et elle marche assez doucement pour qu'on puisse lire à son aise. Le matin, on lit d'abord un chapitre de la Bible, puis on chante un cantique ; M^{lle} Ida a une très belle voix. Une grande partie de la journée est consacrée à apprendre l'italien. » On s'était mis en route dans les premiers jours de janvier ; vers le milieu de février, on arriva à Ancône, d'où partait alors le bateau de Corinthe. La fin du voyage se fit à cheval, le long de la côte qui contourne le golfe d'Égine.

La première lettre d'Athènes est datée du 17 mars 1837. A l'enchantement des souvenirs classiques s'ajoutait l'ivresse d'un printemps méridional. « Certains villages de l'Attique, écrit Curtius au retour d'une excursion au Pentélique, sont d'une beauté incomparable. Tout fleurit à la fois. Les habitans sont étendus par terre devant leurs maisons. Au-dessus de la verdure éclatante des arbres s'étend le ciel d'un bleu pur et profond. » Quand vient la saison chaude, la vie en plein air est bornée aux heures du soir. « C'est alors la promenade générale. Les Grecs

(1) *Allerthum und Gegenwart*, 1^{er} volume.

(2) Ida Hengstenberg était la sœur d'Ernest-Wilhelm Hengstenberg, professeur à la Faculté de théologie de Berlin, qu'on a défini « le plus orthodoxe des savans et le plus savant des orthodoxes. » Elle se maria l'année suivante, à Athènes, avec le consul général des Pays-Bas.

flânent autour de la ville avec une certaine démarche d'une gravité nonchalante, ou ils s'assoient dans la rue devant les cafés. D'autres se réunissent pour des jeux, ordinairement très simples : on parie, par exemple, à qui lancera le plus loin de lourdes pierres. Mais toujours on les voit par groupes, vêtus de costumes variés, et dans des attitudes pittoresques. Ils semblent jouir de la vie avec une certaine placidité réfléchie, qu'on chercherait vainement dans nos régions du Nord. C'est ainsi que je me figure les anciens, et c'est pourquoi j'aime à me mêler à ces groupes ambulans. A cela s'ajoutent des couchers de soleil où le rouge feu passe au bleu profond à travers toutes les nuances de l'arc-en-ciel. C'est un spectacle qu'on ne saurait décrire, surtout quand la ligne des montagnes se détache sur un fond d'or. C'est alors aussi l'heure où les campagnards retournent à leurs villages avec leurs chevaux et leurs ânes ; ils sont vêtus de manteaux de laine blanche, qui flottent sur leur taille martiale. Des groupes plus nombreux stationnent autour des fontaines ; les uns lavent des étoffes, d'autres font boire les chevaux, les ânes ou les chameaux, d'autres encore viennent simplement pour bavarder. Ainsi l'œil est occupé de tous les côtés, sans parler des charmes du paysage. » Il n'y a qu'une seule ombre au tableau : Curtius remarque avec déplaisir que le nom allemand n'est pas en grand honneur parmi les indigènes, tandis que le français est la seconde langue du pays ; dans les cercles distingués, ajoute-t-il, on pourrait se croire à Paris.

Ses fonctions de précepteur ne lui pesaient pas ; il enseignait et il apprenait, le tout sans ennui. « Je prends mes élèves dès sept heures du matin, écrit-il ; à huit heures, on déjeune ; à midi, toutes les leçons sont finies ; elles me laissent sans fatigue, et me donnent à moi-même l'occasion de m'instruire. Le reste du jour m'appartient ; je vais voir les temples, les marbres, les inscriptions. » Il suit les fouilles du Parthénon : « Les architectes sont mes amis ; je les accompagne dans leurs travaux ; j'apprends à connaître maintes particularités qui n'ont pas encore été remarquées. Autant le Parthénon frappe par sa simplicité dans une vue d'ensemble, autant, lorsqu'on le considère de près, il étonne par l'exactitude minutieuse avec laquelle tous les détails sont combinés. » L'idée d'une description de la Grèce, expliquant l'histoire par la géographie, surgit dès lors dans son esprit et l'accompagne dans ses excursions. Dès le mois d'octobre 1837, il

visite une première fois la région de Mycènes avec le géographe Ritter. Six mois après, il retourne dans le Péloponèse, ayant pour compagnons le comte Baudissin, connu par ses traductions de Molière et de Shakspeare, et un architecte mexicain. Il parcourt aussi, avec ses élèves, les petites Cyclades, voisines d'Athènes, Céos, Andros, Délos. Enfin, il s'adjoit à un architecte allemand, chargé de préparer les fouilles de Delphes. On peut suivre, dans ses lettres à son père, le détail de ses promenades à travers le continent grec et les îles, et se rendre compte du genre d'intérêt qu'il y trouve. Tout en notant les aspects pittoresques qu'il rencontre, que ce soit le pittoresque d'un paysage ou celui de la vie et des mœurs, c'est surtout la Grèce d'autrefois qu'il cherche à ressusciter devant ses yeux. Il se passionne pour cette idée, et son imagination finit par s'y absorber tout entière. Il est heureux de chaque découverte qu'il fait, de celles qu'il voit faire autour de lui, de celles qu'il pressent et dont il jouit par avance.

Tout en lisant avec ses élèves Homère, Hérodote et Thucydide, il s'exerçait pour son compte à traduire des fragmens des poètes grecs, en employant leurs formes métriques. Il commença, au retour de sa première excursion à Mycènes, une *Électre*, qu'il reprit plusieurs fois, et qu'il ne termina jamais. Au mois de juin 1838, il fut rejoint par son ami d'enfance Emmanuel Geibel, qui entra comme précepteur dans la maison de l'ambassadeur de Russie. Ils s'associèrent pour des exercices poétiques, traductions ou imitations, qu'on lisait devant la famille Brandis, ou même devant le roi et la reine (1). Ils firent ensemble cette promenade dans les grandes Cyclades qu'ils ont célébrée l'un et l'autre en vers, et que Curtius a racontée deux fois, d'abord dans ses lettres, ensuite dans la notice biographique qu'il a consacrée à son ami. C'est cette promenade aussi qui lui a donné l'idée de son opuscule sur l'histoire ancienne et moderne de l'île de Naxos. « Quel spectacle sublime, dit-il au commencement de cet opuscule, qu'un voyage à travers la mer Égée! Aussi loin que l'œil peut atteindre, les lignes aiguës et grandioses des montagnes surgissent du sein des eaux; elles se rapprochent et s'éloignent, formant des groupes variés. Quelle que soit la hauteur du soleil, la mer et les côtes se revêtent de couleurs à la fois étincelantes et douces. Des bateaux et des barques vont pai-

(1) Ils en publièrent un choix : *Klassische Studien* von Emanuel Geibel und Ernst Curtius, Bonn, 1840.

siblement d'une île à l'autre, et des dauphins leur font cortège comme une troupe d'amis. Quel que soit le jour, quel que soit le vent, un port hospitalier est prêt à recevoir le voyageur. Il n'a besoin ni de carte ni de boussole. A quelque endroit qu'il aborde, il entend des voix amies qui l'appellent. Chaque île garde les vestiges de ses dieux et de ses héros. Des chants antiques s'élèvent du fond de l'âme; on sent Homère comme un vivant. On s'émeut au souvenir des malheurs d'Ulysse, lorsqu'on entend bruire autour de la coque du navire les flots de la mer qui fut le théâtre de ses aventures (1). »

Geibel s'était démis de ses fonctions, d'ailleurs peu agréables, auprès de l'ambassadeur de Russie; il quitta la Grèce à la fin du mois d'avril 1840. La famille Brandis avait, elle aussi, dès le mois d'octobre 1839, repris le chemin de l'Allemagne. Curtius resta, pour attendre l'arrivée d'Otfried Muller, qui l'avait initié autrefois aux études antiques, et à qui maintenant il pouvait être utile à son tour par sa connaissance des localités et de la langue moderne. Muller arriva en effet, peu de temps avant le départ de Geibel, accompagné d'un dessinateur que lui avait adjoint le gouvernement hanovrien, et de Gustave-Adolphe Schœll, alors *privat-docent* à l'Académie des beaux-arts de Berlin, plus tard bibliothécaire à Weimar, et qui se fit connaître par d'utiles travaux sur le théâtre grec et par des publications intéressantes sur Goëthe. Curtius traversa encore une fois avec eux le Péloponèse. Puis ils firent ensemble, pendant les mois les plus chauds de l'année, et à travers des régions en partie marécageuses, ce voyage en Béotie et en Phocide jusqu'à Delphes, qui devait avoir une fin tragique. Le jour, on relevait des inscriptions, qu'on classait et complétait le soir. Muller se forçait au travail, malgré la langueur dont il se sentait envahi. Au retour, il ne put rester à cheval que soutenu par ses compagnons et, à la fin, porté dans leurs bras. Il arriva ainsi jusqu'à Kasa, l'ancien bourg d'Éleuthères, où une voiture que le roi Othon avait envoyée au-devant de lui le reprit pour le ramener à Athènes. Il expira trois jours après, le 1^{er} août 1840. « A vrai dire, écrit Curtius, la fièvre qui le minait était la fièvre du travail. L'étude était chez lui une passion dont il n'était pas maître... Il s'obstinait, malgré mes pressantes supplications, à offrir aux ardeurs du soleil sa tête

(1) *Naxos*, dans *Allerthum und Gegenwart*, 3^e volume.

me, qu'il disait être de fer. » Otfried Muller méditait une histoire de la civilisation grecque sous toutes ses faces, politique, littéraire, artistique, philosophique, à laquelle il voulait associer Curtius pour la partie géographique et descriptive : Curtius reprit l'idée de son maître, et l'exécuta sur un plan plus restreint.

Il quitta la Grèce à la fin de l'année, s'arrêta encore quatre mois à Rome, et regagna l'Allemagne par Venise et le Tyrol. Il partit d'Athènes comme, un demi-siècle auparavant, Goethe était parti de Rome : il lui sembla que sa vraie patrie était derrière lui. « On peut s'en aller d'ici d'un cœur léger, écrit-il à Victorine Boissonnet, et reprendre gaiement sa place sur le bateau à vapeur, quand on n'est venu que pour une simple visite, qu'on n'a fait que recueillir en passant des impressions plus ou moins agréables, et surtout quand on n'a vécu que dans la Grèce moderne, image grimaçante de la civilisation européenne. Mais celui qui a passé ici près de quatre années, et quelles années ! celui qui a éprouvé ici des joies et des douleurs, qui a parcouru les montagnes et les vallées et sillonné les mers, suivant fidèlement les traces des anciens temps, afin de reconnaître le caractère que le pays a imprimé à l'histoire et l'histoire au pays, celui qui s'est attaché ainsi de cœur et d'âme à la terre et à ses habitans, tu lui pardonneras s'il ne monte qu'en pleurant sur le bateau qui doit le ramener. » A Rome, il est déjà frappé et presque choqué de l'intrusion de la vie moderne qui s'installe bruyamment sur les débris du monde ancien. Mais que sera-ce quand il aura remis le pied sur la terre allemande et qu'il se trouvera face à face avec « la prose de la bière ? » « Je fus pris d'une sorte d'angoisse, écrit-il, la première fois que j'entrai dans une brasserie et que je vis cette longue file de petites tables, garnies de convives à l'air grave, fumant leurs courtes pipes et buvant dans de grands pots, comme si Dieu ne les avait créés que pour cela. » Il ferma les yeux sur ce qui l'entourait, et garda au fond de son âme « ses souvenirs helléniques, clairs ruisseaux qui devaient circuler désormais à travers son champ philologique et le maintenir frais et vert. »

III

Au mois de mai 1844, il rentra à Lubeck. Au printemps suivant, il fut attaché au gymnase Joachimsthal à Berlin, et, deux

ans après, ayant subi les épreuves réglementaires, il débuta dans l'enseignement supérieur comme *privat-docent*. C'était l'époque où l'art allemand, après s'être abreuvé de romantisme à la suite des littérateurs et des philosophes, revenait insensiblement à la source antique. Berlin se décorait de colonnades et de portiques, qui juraient avec ses toits pointus et son ciel brumeux. Le difficile problème d'adapter le style ancien à la vie moderne, ce problème qui n'a été complètement résolu que par les artistes de la Renaissance, était la pierre d'achoppement de l'école nouvelle. Il fallait, en effet, dans une combinaison de ce genre, moins de science que de goût, et peut-être, avant tout, une impulsion première et originale, indépendante de tout esprit d'imitation, et retenant par elle-même l'imitation dans de justes limites. Curtius, ressemblant en cela à Winckelmann, avait l'âme remplie de l'idéal grec; il ne voyait rien au delà, et il en parlait sur le ton persuasif de l'homme qui défend ses plus chers intérêts. Une conférence qu'il fit à l'Académie de chant, le 10 février 1844, charma son auditoire; et dans cet auditoire se trouvait la princesse royale Augusta, qui cherchait alors un précepteur pour son fils, le prince Frédéric-Guillaume, âgé de douze ans et demi, plus tard empereur sous le nom de Frédéric III.

Un ami de Curtius, dans une lettre que l'éditeur a bien fait de joindre à la correspondance, rend compte de la conférence sur un ton légèrement humoristique. Le sujet était l'Acropole d'Athènes. « D'abord, dans le premier embarras, l'orateur recourait souvent à son manuscrit pour trouver l'expression juste; mais peu à peu son débit devint plus libre. Enfin il poussa de côté l'importun papier, et alors seulement se déploya toute la force de son discours. Toute l'assemblée fut sous le charme. Pas le moindre chuchotement des Berlinoises, ordinairement si bavardes, n'interrompit le silence. On écoutait, on admirait. Tantôt il décrivait avec les tours les plus aimables le cortège des Panathénées, tantôt il expliquait par les rapprochemens les plus ingénieux la haute destination des monumens de l'architecture grecque, ou il faisait comprendre la beauté plastique de la déesse, comme elle était sortie de l'imagination de Phidias. Bref, la pierre inerte s'anima, et l'Acropole se dressait devant les yeux comme une apparition vivante... La princesse royale de Prusse fit venir aussitôt le professeur Lachmann, pour avoir de lui

des renseignemens circonstanciés sur cet intéressant jeune homme (1). »

Quelque temps après, le général von Unruh vint offrir à Curtius de se charger de l'instruction du jeune prince dont il était le gouverneur militaire. Il paraît que le choix de la princesse Augusta avait d'abord rencontré quelque résistance à la Cour. Curtius n'était-il pas originaire d'une ville libre? On lui supposait donc des opinions, sinon républicaines, du moins peu en harmonie avec l'esprit d'une royauté qui se prétendait de droit divin. Au fond, Curtius n'était ni républicain ni monarchiste : toute sa politique remontait à la Grèce en passant par Rome, comme celle de Bossuet était tirée de l'Écriture sainte. Plus tard, dans un de ces discours d'apparat où il excellait, il mettra les victoires de la Prusse sous l'égide de Pallas Athéné, et il comparera la lignée des Hohenzollern aux Pélopidés d'Argos, aux Cadméens de Thèbes, aux Tarquins de Rome. « C'étaient tous des immigrés, et, comme tels, ils étaient plus aptes au gouvernement que des indigènes : une race d'immigrés pouvait seule considérer le gouvernement comme une obligation, comme une fonction à laquelle il leur était impossible de se soustraire (2). » Pour le moment, il ne consulte que sa conscience de patriote et de savant. Lui est-il permis d'abandonner brusquement la carrière dans laquelle il vient de débiter et pour laquelle il se sent fait? D'un autre côté, est-il bien l'homme qu'il faut pour l'emploi qu'on lui propose? Enfin, après avoir beaucoup hésité, et après qu'on lui a promis que son travail personnel ne sera point entravé, il « passe le Rubicon ». « Ce qu'on veut, écrit-il à son père, c'est un homme qui suive le prince pas à pas, et qui en même temps, par ses goûts scientifiques, exerce sur lui une action bienfaisante. Le prince est une nature tendre, pleine d'abandon, s'attachant facilement, mais capable de mouvemens passionnés. La question de savoir comment il sera dirigé et entouré jusqu'à sa dix-huitième année est de la plus haute importance. On imagine difficilement une tâche plus élevée; mais il semble aussi qu'on n'ait pas le droit de s'y soustraire, lorsqu'on

(1) L'auteur de la lettre, le diplomate Kurd de Schlœzer, était le fils du consul général de Russie à Lubeck, et s'occupait d'études orientales à Berlin. La lettre est adressée à Théodore Curtius, le second frère d'Ernest.

(2) *Die Entwicklung des preussischen Staats nach den Analogien der alten Geschichte : Allerthum und Gegenwart*, 2^e volume.

ne l'a pas sollicitée et qu'on ne se sent pas tout à fait incapable de la remplir. »

Puis, peu à peu, à mesure que son élève s'ouvre à lui et s'attache à lui, il arrête son plan d'éducation. Un jeune prince n'a pas l'occasion de s'instruire à l'école du monde; une barrière le sépare du reste des hommes : il faut que celui qui a la charge de le conduire lève cette barrière et, en le faisant profiter de sa propre expérience, le remette en contact avec le monde. « Pour le moment, tout savoir spécial est chose accessoire; mais éveiller son esprit, appeler à la vie ce qui est en lui, lui faire comprendre quels germes sont déposés dans une âme immortelle, c'est à cela que je vise, et, à moins que tout ne me trompe, il sent déjà venir à lui comme le souffle d'une brise matinale. Le général et moi, nous sommes comme la première et la seconde Chambre, chargées de veiller au développement d'une nation, chacune à son point de vue. Le général, avec toutes les vieilles prétentions de la sainte légitimité, dit : « Il faut qu'un prince sache ceci et sache cela. » Moi, je dis : « Il faut d'abord qu'il sache ce que c'est que savoir; qu'il ait la force de vouloir ce qui est bon, qu'il ait passé par cette gymnastique de l'esprit qui distingue l'homme développé de l'homme encore enveloppé en lui-même. Il faut d'abord qu'il soit un homme complet; ensuite, je veux bien qu'il devienne un prince brandebourgeois selon les statuts de la maison de Hohenzollern. » Cette éducation libre, continue Curtius, cette éducation qui se propose avant tout de stimuler les facultés, inspire encore quelques doutes. La mère, selon l'habitude des femmes de s'attacher au détail, s'inquiète de ce que son fils ignore encore ceci ou cela. Comme si cela importait ! Heureusement, on ne me contrarie pas dans l'essentiel. Je console la mère, je persuade le général, et mon royal enfant fleurit dans la liberté de l'esprit. »

Les doutes qu'il appréhendait se dissipèrent promptement. Ils ne furent jamais bien sérieux chez la mère, qui avait puisé son libéralisme dans les traditions de la maison de Saxe-Weimar, dont elle était issue. Le 3 novembre 1845, un an après l'entrée en fonction de Curtius, elle lui écrivit une lettre où elle lui disait qu'elle considérait cet anniversaire comme celui de la seconde naissance de son fils. Puis ce fut le tour du précepteur, qui pourtant n'était pas sujet aux illusions, de s'applaudir du succès de son enseignement. « Je prévois avec certitude, écrit-il à son

père le 26 décembre 1848, que les qualités du jeune prince, la pureté et la noblesse de ses intentions, sa franche religiosité, son amour de ce qui est grand et beau, son empire sur lui-même, son tact naturel et son esprit de justice, la simplicité bourgeoise de ses manières, le don de gagner les cœurs par un regard, par une parole, je prévois que toutes ces qualités ne seront pas perdues pour le peuple qu'il sera un jour appelé à gouverner. Je suis persuadé aussi qu'il saura supporter avec résignation toute infortune, même imméritée. »

Ces mots sont écrits à la fin de cette année 1848 où le sang coula dans les rues de Berlin, et où le prince royal de Prusse, considéré comme l'âme du parti militaire et absolutiste, fut obligé de s'expatrier pour calmer les ressentimens populaires. En 1850, la princesse Augusta commit une nouvelle infraction à l'étiquette de cour, en envoyant son fils faire ses études, comme un fils de bourgeois, à l'université de Bonn. Pour tout autre que Curtius, c'eût été la fin de son préceptorat. Mais le précepteur était devenu un ami. Curtius fut une des dernières personnes que Frédéric III appela auprès de lui, en 1888, au moment de quitter Berlin pour aller mourir à San-Remo. « Il m'a cordialement embrassé, écrit-il. Son attitude est merveilleuse. Un mélange saisissant de noblesse et de mansuétude est empreint sur ses traits; mais la conversation est pénible; les mots qu'il trace hâtivement avec son crayon sont difficiles à lire. »

IV

C'est à son élève que Curtius dédia le premier volume de son *Histoire grecque*. Une lettre qu'il lui avait écrite auparavant indiquait le caractère de l'ouvrage et la manière dont l'auteur entendait la science historique : « C'est un livre qui n'est pas fait pour les savans, mais pour tous ceux qui ont le sens de l'histoire, un livre sans remarques, sans bribes de grec et de latin. Il contient les mêmes matières que j'eus un jour l'honneur de vous présenter. Vous ne serez donc pas étonné que je vous demande la permission de vous le dédier, en témoignage de mon fidèle attachement. J'y ai mis ce que j'ai de meilleur, et à qui l'offrirais-je plutôt qu'à vous? Vous prêtiez une attention bienveillante aux parties que je vous en exposais : j'espère que vous voudrez bien accepter le tout, et que l'intérêt que vous y prendrez ne

sera pas uniquement dû au souvenir de votre ancien maître. »

Ce premier volume se présentait, en effet, sans aucune de ces notes critiques où l'auteur montre qu'il n'a rien avancé que sur preuves, et où il réfute victorieusement les opinions contraires. Les deux volumes suivans furent accompagnés d'un petit nombre de remarques rejetées discrètement sur les dernières pages. Mais un ouvrage dépouillé de tout appareil scientifique, et qui n'en contenait pas moins de grandes nouveautés, ne pouvait manquer de scandaliser les érudits. Plus tard, au moment de publier la cinquième édition, Curtius disait, dans une lettre à Jacques Bernays : « Les savans de profession font la grimace devant mon *Histoire*, mais le succès me console de leurs dédains. Nos bons savans allemands secouent les épaules, quand un livre est lisible et que la sueur ne perle pas sur le front de l'auteur. J'ai la conscience de n'avoir épargné aucune peine, mais je me suis fait un devoir de ne pas étaler mon travail. J'ai voulu faire un livre que tout homme vraiment cultivé puisse lire d'un bout à l'autre. L'abîme qui sépare encore les savans des laïques est un reste fâcheux de barbarie. »

Les nouveautés se trouvaient surtout dans le premier volume. On sait que Curtius s'est efforcé de réagir contre l'opinion, alors courante, d'après laquelle la civilisation grecque aurait été absolument autonome et autochtone, sans lien avec ce qui l'avait précédée, et sans rapports sensibles et déterminans avec ce qui l'entourait. Il lui donne pour berceau, non pas le continent grec, mais la mer Égée, « la mer hospitalière, » et l'Asie Mineure, « ce pont jeté entre l'Orient et l'Occident. » Il admet même, à l'origine de l'histoire grecque, une civilisation semi-asiatique, ayant son siège sur les côtes de l'Ionie, de la Lydie et de la Phrygie, une civilisation multiple et variée dans ses formes, et déjà arrivée à sa complète maturité, au moment où la Grèce européenne commence à se civiliser. Le monde d'Homère n'est pas, selon lui, un monde dans l'enfance, mais un monde tout fait, déjà même presque évanoui, et dont le souvenir se perpétue dans la poésie. C'est surtout dans les lettres d'Ernest Curtius à son plus jeune frère George, linguiste et grammairien distingué, qu'on peut suivre les progrès de son travail et voir son plan se fixer peu à peu. Le 8 janvier 1835, il lui écrit :

« Il faut que je donne un aperçu de la civilisation grecque, telle qu'elle se présente dans Homère, et telle qu'elle est attestée

par de très anciens monumens. Il s'agit donc de dégager le contenu historique de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Mais où trouver ici un terrain solide? On peut bien se dire d'une manière générale qu'un monde aussi achevé, aussi cohérent, aussi concret que celui d'Homère n'est ni une pure tradition légendaire ni une fiction gratuite. La muse d'Homère est enfant de Mnémosyne. Le sentiment qui traverse toute la poésie d'Homère, c'est que les temps antiques sont révolus. C'est pour cela que les traits des anciens héros sont reproduits aussi fidèlement que possible, et c'est pour cela qu'Homère est malgré tout un document historique. Mais, d'un autre côté, la poésie d'Homère s'élève dans un monde idéal où elle se transfigure, où les dieux et les hommes conversent familièrement ensemble, et où le terrain manque sous nos pieds. Combien, dès lors, il est difficile de se faire une idée des modifications qu'a subies la matière épique!

« Le monde d'Homère n'est pas uniforme: c'est encore ce qui augmente à mes yeux sa vraisemblance historique. On vit autrement à Argos qu'à Ithaque, sur la côte orientale que sur la côte occidentale de la Grèce, et il faut bien que cette différence repose sur une tradition authentique. C'est une particularité du peuple grec d'avoir su amalgamer la poésie et l'histoire, et c'est pour cela que les légendes grecques sont bien plus « substantielles » que les légendes italiennes.

« Il m'arriva un jour, comme élève de seconde, de parler dans une dissertation de « l'art consommé d'Homère. » Le professeur Ackermann me biffa ces mots d'un gros trait de plume, et écrivit au-dessus: « C'est plutôt le manque d'art. » Cela me fâcha, car j'avais le sentiment très vif et très net qu'il était absurde de dire qu'Homère manquait d'art. Plus j'avancai en âge, plus il me parut ridicule de parler d'« enfance » à propos d'Homère. Et il en est de même du monde dans lequel vivent les héros d'Homère. On ne cesse de dire et d'imprimer que c'est un monde primitif, un commencement, une aurore, tandis qu'il est, au contraire, complètement formé, poussé en pleine sève et arrivé à sa parfaite maturité. S'il lui manque quelque chose, c'est précisément la simplicité primitive dans les rapports des hommes entre eux et dans leurs rapports avec les dieux.

« Les dieux et les héros ont déjà été tant chantés et de tant de façons, qu'il ne reste à peu près rien de la théologie primi-

tive. On sait à peine devant quels dieux ces héros pliaient les genoux et à quoi ils croyaient.

« Le véritable hellénisme n'est pas encore né, du moins dans l'art plastique. L'art est asservi au luxe, comme en Asie ; il vise à l'éclat extérieur. Le bouclier d'Achille est une exception, qui présage un développement futur. La civilisation qui se reflète dans Homère est celle des peuples maritimes de l'Asie Mineure, échelonnés depuis la mer de Chypre jusqu'à la Propontide. Cette civilisation, au temps d'Homère, avait déjà passé le moment de son apogée. Ce n'est qu'avec les tribus helléniques descendues du Pinde qu'une nouvelle vie s'annonce et que commence l'histoire grecque proprement dite. Cet Homère est un thème éternellement inépuisable. On ne l'aura jamais assez approfondi ; nul esprit cultivé ne peut se soustraire à son influence, et, en fin de compte, chacun a son Homère, comme chacun a sa Bible. »

V

Pour Ernest Curtius, l'imagination était une auxiliaire indispensable de la science historique ; il aurait volontiers dit avec Michelet que l'histoire est une résurrection. En même temps qu'il replaçait devant ses yeux et devant les yeux de ses lecteurs le riche développement de la civilisation grecque, il cherchait à reconnaître et à fixer avec précision les lieux qui en avaient été le théâtre. Ses études topographiques sur Athènes et ses *Inscriptions de Delphes* avaient été le résultat de son premier voyage. Au printemps de 1862, il revint à Athènes avec un groupe d'archéologues et d'architectes, et, au retour, il publia sept cartes nouvelles sur l'ancienne configuration de la ville. En 1871, il parcourut les régions maritimes de l'Asie Mineure, et il visita la Troade, « cet éternel champ de bataille, aujourd'hui le théâtre d'une lutte paisible entre deux monticules, qui prétendent chacun à l'honneur d'avoir porté l'antique citadelle de Priam (1). » Il monta, « l'âme pleine de pressentiments, » sur la colline de Bounarbachi, au moment même où Schliemann, à deux lieues de là, commençait à retourner le sol d'où il devait retirer les restes de plusieurs cités superposées. Enfin, en 1874, Curtius commença ses fouilles d'Olympie, qui lui firent faire trois voyages encore,

(1) *Ein Ausflug nach Kleinasien : Alterthum und Gegenwart*, 2^e volume.

et qui furent le dernier et le plus considérable de ses travaux archéologiques. La relation de Pausanias à la main, il reconstitua peu à peu, avec tous ses accessoires, la carrière où s'exerçait la jeunesse grecque, et, au milieu des palais, des temples, des portiques qu'il remit au jour, ses collaborateurs lui érigèrent un monument « comme au dernier vainqueur des jeux olympiques. »

En 1856, il avait été appelé à la chaire que son maître Otfried Muller avait occupée autrefois à Goettingue, et qui avait passé ensuite à Charles-Frédéric Hermann, « un brave et honnête savant, d'une érudition vaste et massive. » Goettingue lui avait paru d'abord une ville pédante et vieillote. Il s'habitua peu à peu à fermer les yeux sur de petits ridicules, en raison des avantages sérieux qui les compensaient. « Goettingue me devient si cher, écrit-il en 1861, que je tremble à l'idée de le quitter. Il y a bien ici, comme partout, des petitesses, des étroitesse; mais on y trouve, en somme, tout ce qu'un homme peut souhaiter dans la vie. On y jouit d'une liberté exquise ; on est compris, encouragé, soutenu ; on est déchargé des soins de l'existence quotidienne ; on est en rapport avec toutes les régions de la patrie allemande, et les environs immédiats offrent des retraites champêtres où l'on se délasse de l'écrivasserie. » Et, deux ans après, quand Lepsius lui parle de la possibilité d'un retour à Berlin, il répond : « Les indications que vous voulez bien me donner me font en ce moment une étrange impression. Quel homme, qui ne serait pas voué par sa fonction à une activité toute matérielle, voudrait échanger un terrain neutre et intime comme notre Goettingue contre Berlin ? »

Une seule chose lui manquait à Goettingue : les collections artistiques. Aussi, quand la chaire de son autre maître Bœckh devint vacante, en 1867, il répondit à l'appel de l'université de Berlin. Il demanda seulement que la direction du musée archéologique fût comprise dans les attributions du professeur d'archéologie. Il voulait que ses élèves fussent introduits dans la connaissance de l'antiquité par la même voie qu'il avait suivie autrefois ; que l'enseignement théorique fût constamment secondé et vivifié par la vue des monumens de l'art. Les études antiques, telles qu'il les comprenait, ne devaient pas être seulement une spécialité de premier ordre dans les programmes universitaires ; elles devaient répandre leur lumière sur toutes les parties de

l'enseignement, faire pénétrer partout un esprit de clarté et de méthode, de noblesse et de désintéressement. « Le monde moderne, dit-il dans un de ses discours, s'est transformé au contact du monde ancien. Il y a des peuples dont on peut étudier l'histoire, sa vie durant, sans cesser d'être ce qu'on était ; mais on ne saurait se plonger dans l'étude de l'art grec sans éprouver en soi-même une renaissance (1). » Il considérait l'hellénisme et le christianisme comme les deux fondemens de la culture moderne. « Ils proviennent, dit-il ailleurs, de deux peuples anciens qui, ayant perdu leur existence matérielle, ont légué leur âme à l'humanité. Ils ont encore cela de commun, qu'ils semblent par momens déchoir dans la considération des hommes ; ils ressemblent à ces fleuves de la Grèce qui, descendus de la montagne, disparaissent dans un gouffre, continuent quelque temps leur marche obscure sous une couche de calcaire desséché, puis rejaillissent soudain comme d'une source nouvelle et font naître autour d'eux une végétation abondante (2). »

Ernest Curtius mourut le 11 juillet 1896. Il ne cessa d'enseigner que pendant les derniers mois de sa vie. Dans un discours familial qu'il prononça devant un groupe d'amis, le 2 septembre 1893, aux bains de Gastein, pour le quatre-vingt-neuvième anniversaire de sa naissance, il jette un regard en arrière sur sa jeunesse et son âge mûr. « Les carrières des hommes sont de deux sortes, dit-il ; les uns suivent une ligne droite qui leur ouvre un horizon de plus en plus vaste ; les autres rencontrent des obstacles et sont jetés d'un chemin dans un autre : j'ai toujours marché dans la même direction. » Il rappelle ensuite que, tout jeune, il a puisé le goût des lettres grecques aux conversations de son père, qu'il s'y est fortifié sous la direction d'Otfried Muller et de Bœckh, qu'il a pu cueillir les meilleurs fruits de leurs leçons sur le sol même de la Grèce, et qu'enfin il lui a été donné, comme faveur suprême, de continuer leur enseignement dans deux universités et de faire à son tour des disciples. Ainsi, ajoute-t-il, tout a été harmonieusement combiné dans sa vie pour une fin unique, comme si une Providence spéciale avait veillé sur lui.

A. BOSSERT.

(1) *Das Mitteramt der Philologie : Alterthum und Gegenwart*, 1^{er} volume.

(2) *Die Bürgschaften der Zukunft : Alterthum und Gegenwart*, 3^e volume.

LE RETOUR DE VARENNES

JUIN 1791

II ⁽¹⁾

LE RETOUR

Jusqu'à Boureuilles, qui est à une demi-lieue de Varennes, on courut presque, tant on se sentait talonné par les soldats de Bouillé; on voyait, de l'autre côté de l'Aire, fourmiller, sur le coteau de Cheppy, les casques brillans des dragons.

D'un bout à l'autre du cortège qui entraînait la voiture royale, s'éleva tout à coup un cri de terreur. *Les voilà!* Quelques cavaliers dévalaient en effet, vers la rivière, un officier en tête (2), et en tentaient le passage: on les aperçut s'efforçant inutilement de mettre à l'eau leurs chevaux, cherchant un gué, évoluant dans les moissons. Si l'idée leur venait de gagner, à cinquante toises de là, le village de Boureuilles, où la route passe sur la rive droite de la rivière, aucun obstacle ne les séparerait plus des patriotes, et c'était la rencontre tant redoutée. Il y eut une demi-heure d'angoisse affolée; on vit les cavaliers se rallier, observer longtemps, de loin, la marche des paysans et se replier enfin vers

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

(2) C'était le fils de Bouillé. *Deuxième procès-verbal de Varennes.*

le gros du corps, autour du hameau qui porte le nom prédestiné de Ratantout.

Quatre mille hommes (1), dont plus de deux cents étaient montés, un millier de femmes et d'enfans escortaient la berline; leur piétinement soulevait une nuée de poussière: ils allaient vite. Après une heure de marche, pendant laquelle on avait parcouru plus d'une lieue et demie, la tête de la colonne fit halte; elle venait de heurter, sortant du village de Neuville, un escadron de dragons dont le premier aspect avait causé quelque panique: ce n'était pas l'ennemi pourtant, c'était du renfort: les soldats de Damas, qui, la veille, à Clermont, avaient fait défection.

Après avoir fraternisé et bu toute la nuit avec les bourgeois, ils s'étaient donné pour chef un de leurs bas-officiers, M. de Sournie, et ils accompagnaient la garde nationale et le conseil du district, venus de Clermont à la rencontre du Roi.

Devillay (2), le président du district, s'approcha de la berline: par la vitre ouverte, il aperçut, gris de poussière, étouffant de chaleur, Louis XVI, qu'il salua au nom du directoire de Clermont; la Reine et ses enfans paraissaient malades et épuisés de fatigue (3). Devillay commença une harangue, « témoignant à Leurs Majestés les sentimens des citoyens et les alarmes qu'avait répandues la seule idée de leur départ. » Le Roi répondit simplement:

— « Mon intention n'était pas de sortir de France; » et il se renfonça dans la berline. Les Clermontois prirent place autour de la voiture à côté des municipaux de Varennes et, les dragons formant l'arrière-garde, on se remit en route.

A dix heures du matin, le cortège atteignait les premières maisons de Clermont: la nouvelle du retour du Roi s'était propagée dans toute la région, et « plus de six mille hommes » encombraient l'unique rue du bourg. La berline poussiéreuse passa au petit pas des chevaux; tout le monde voulait voir: on se poussait, on applaudissait, on criait: *Vive la nation!*

Les Varennois étaient acclamés, ils paraissaient consternés

(1) *Second procès-verbal de la municipalité de Varennes*. Le rapport du directoire de Clermont à l'Assemblée dit: « La voiture était escortée de plus de 6 000 hommes de garde nationale et d'une foule de gens de tout âge et de tout sexe. » *Archives parlementaires*, XXVII, 482.

(2) *Archives parlementaires*, 1^{re} série, XXVII, 480.

(3) *Louis XVI, le marquis de Bouillé*, par l'abbé Gabriel.

de leur triomphe; le bruit se répandait en effet que les soldats de Bouillé s'étaient emparés de Varennes et que la ville était en flammes.

A l'hôtel de ville, courte halte. Sauce remet à son collègue de Clermont le passeport, au nom de la baronne de Korff, utilisé par la famille royale; il le prie de faire parvenir cette pièce à l'Assemblée nationale; quant à lui, il est excédé; Varennes, d'ailleurs, est, dit-on, au pillage; il y a laissé femme et enfans; il a grand'hâte de s'en retourner.

Et, toujours grave, on le voit reprendre avec quelques-uns des municipaux varennois le chemin de sa bourgade; ils allongent le pas, la mine triste, anxieux du désastre qui les attend chez eux et avec, au cœur, peut-être, l'appréhension d'avoir mal agi. Ils ont livré le Roi à la Révolution; ils l'ont compris à l'allégresse brutale des six mille patriotes entassés à Clermont, à l'insolence de ce cri de : *Vive la nation!* dont on s'obstine à souffleter les captifs.

Mais le conseil du district de Clermont, en organisant l'escorte royale, vient d'en éliminer tous les gradés, comme indignes de commander des dragons libres (1). C'est Signémont qui, seul, va diriger jusqu'à Sainte-Menehould le cortège, paysans indisciplinés ou soldats grisés de leur insoumission. On dit qu'en voyant parader cet officier sur un grand cheval qu'il s'est procuré, Madame Élisabeth, montrant la croix de Saint-Louis qu'il porte sur son habit, dit au Roi : « avec une expression de pitié indignée. — Voilà, mon frère, un homme auquel vous donnez du pain (2)! »

Et l'on repart, toujours au pas; la chaleur est lourde et la route dure : à chaque tournant du chemin, au croisement du moindre sentier, des marcheurs se débandent sous prétexte d'une halte à l'ombre, les trainards s'égaillent sous bois et ne repaissent plus. En revanche, arrivent sans cesse de nouvelles recrues (3) : la chaussée est bordée d'une double haie de paysans, d'enfans, de femmes qui, entraînés, se mêlent à la troupe, la suivent pendant quelque cent toises, et s'arrêtent, remplacés par

(1) Lettre des administrateurs du district de Clermont au directoire du département de la Meuse. *Louis XVI, le marquis de Bouillé*, par l'abbé Gabriel, p. 311.

(2) Propos recueilli par l'abbé Gabriel. Voir *Louis XVI, le marquis de Bouille*, p. 306.

(3) • Pendant le retour, les dragons marchent mêlés à la foule qui couvre la route, les champs et les prairies : on les salue du cri de : *Vive messieurs les dragons!* •

d'autres ; de très loin on voit venir cette cohue, qui passe bruyante, suante, avinée ; c'est à peine si on peut apercevoir la berline, tant elle est serrée de près, entourée, prisonnière. La voici, vitres baissées, embrumée d'un nimbe de poussière, où l'on devine le visage congestionné du Roi, le front révolté de la Reine, les attitudes accablées des enfans, et cet abaissement exalte la lâcheté populaire : les gens jouent des coudes, bousculent, s'accrochent à la portière, regardent, bouche bée, avec une insultante familiarité, et, quand ils ont bien vu, ils crachent aux captifs la seule injure qu'ils connaissent : *Vive la nation!*

Près de trois heures pour faire trois lieues ; à midi et demi seulement, le formidable cortège parvenait à la ferme de Vertevoie et s'engageait sur la pente rapide qui dévale vers Sainte-Menehould.

La plaine de Champagne apparaissait calcinée sous le soleil. Déjà montait de la vallée l'immense bourdonnement d'une multitude surchauffée, le roulement des tambours et les sonneries des cloches.

Après la nuit d'angoisse, la ville de Sainte-Menehould, depuis l'aube, fermentait : à quatre heures du matin, on avait vu repaître Drouet et Guillaume (1) ; par eux, on avait su les faits de Varennes ; peu après, passait Mangin, portant à Paris la nouvelle de l'arrestation ; puis des courriers se succédèrent, annonçant le retour. Toute la contrée, pour voir le Roi, descendait vers Sainte-Menehould ; du côté de Châlons, les estafettes continuellement accouraient, venant aux informations ; même la garde nationale de cette ville s'était entassée sur quatre chariots et avait fait la route en poste (2). L'événement prenait l'allure d'une gigantesque partie de plaisir : en prévision de l'affluence, les ménagères de Sainte-Menehould avaient cuit du pain toute

(1) « Il était quatre heures, quand les sieurs Drouet et Guillaume, repaissant au milieu de nous... » *Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Sainte-Menehould.* « De retour à Sainte-Menehould, le lendemain à trois heures du matin, Drouet et Guillaume annoncent... » *Mémoire tendant à établir les droits qu'ont à la reconnaissance de la nation les habitans de Sainte-Menehould...* Fournel, *l'Événement de Varennes*, pièce justificative, p. 377.

(2) *État des dépenses occasionnées dans le département de la Marne par le passage du Roi et de la famille royale.*

Aux sieurs Chanoine, Fouet, Loyer, Subet et Quillet, pour leurs frais de poste du voyage qu'ils ont fait à Sainte-Menehould à la tête des gardes nationales de Châlons, 58 fr. 10.

Au sieur Lance, pour voiture par lui fournie aux officiers et autres qui ont été à la rencontre du Roi, 118 fr.

la nuit; on dressait des tables le long des maisons; quinze mille (1) hommes formaient, depuis la porte des Bois jusqu'à l'Hôtel de Ville, une haie si compacte et si désordonnée qu'entre leurs rangs restait à peine la place de circuler.

A l'angle du chemin des Basses-Terres le maire, Dupin, et le premier officier municipal, de Liège, se présentèrent à la portière de la voiture, qui s'arrêta.

Le Roi, l'air endormi, pencha la tête, et, aussitôt, le maire débita un discours « sur les alarmes que Sa Majesté avait causées à la nation en écoutant des conseillers indignes de son estime et que condamnait son propre cœur. » Les royalistes trouvèrent la leçon déplacée; les patriotes la jugèrent fade; le Roi, timidement, répondit: « Qu'on s'était bien trompé sur ses intentions, qu'il n'avait en vue que le bonheur du peuple; » et la berline, précédée du maire, reprenant sa marche vers la maison commune, passa devant la poste aux chevaux, où, moins de vingt heures auparavant, elle avait relayé. Le Roi regarda curieusement; l'attention de la Reine, assise à gauche, dans le fond de la voiture, fut attirée par un spectateur qui, placé en face de la poste, et se haussant dans la cohue, la salua d'un grand coup de chapeau: cet homme, très ému, était vêtu simplement, mais décoré de la croix de Saint-Louis; il portait deux pistolets dans sa ceinture et un fusil passé sur l'épaule, à la grenadière. Quelques pas plus loin était l'auberge du *Soleil d'Or*; au seuil se tenaient quelques dragons désarmés, en veste d'écurie; puis la berline, tournant à droite, s'arrêta entre les lions de pierre qui gardent le perron de l'Hôtel de Ville.

Dans la salle du rez-de-chaussée, une table de cinq couverts était dressée: le maire y conduisit la famille royale (2). Le Roi, couvert de sueur, semblait harassé; les robes de toile de la Reine et de Madame Élisabeth étaient grises de poussière; Madame Royale se tenait à peine; le Dauphin dormait sur sa chaise (3); on s'installa pourtant, en silence; le corps Municipal et les notables, debout, servaient respectueusement Leurs Majestés; le Roi but du bouillon dans une écuelle d'argent, qui lui fut présentée par l'aubergiste Faillette, du *Soleil d'Or* (4). Le repas était d'ailleurs

(1) *Procès-verbal de la municipalité de Sainte-Menehould.*

(2) Buirette, *Histoire de Sainte-Menehould et Procès-verbaux de la municipalité.*

(3) Renseignemens particuliers.

(4) Faillette, en mémoire du passage du Roi, fit graver sur cette écuelle cette

délicat et copieux (1) ; vers la fin, seulement, on causa : de la chaleur, de la fatigue, de la route parcourue, de celle à faire ; comme toutes les fois qu'il parlait sans contrainte et sans timidité, le Roi séduisit par sa bonhomie et sa résignation ; la Reine imposait davantage, mais elle plaisait à ces bourgeois, pères de famille pour la plupart, par les soins qu'elle prenait de son fils ; il n'avait pas été déshabillé depuis quarante heures, et elle redoutait pour lui la chaleur écrasante d'un après-midi passé dans la berline. Le maire offrit l'hospitalité de sa maison, la Reine accepta aussitôt ; on remit le départ à l'aube du lendemain.

Mais, au dehors, la foule impatiente se lassait : venue pour voir, elle réclamait à grands cris son Roi : docilement, Louis XVI se laissa conduire au premier étage. Marie-Antoinette le suivit, tenant son fils dans ses bras : le maire ouvrit une fenêtre ; le Roi se montra d'abord, puis la Reine et le Dauphin ; un grand cri de : *Vive la Nation!* répondit à leur complaisance.

Le grand carré long de la place semblait pavé de têtes ; les chapeaux s'agitaient, les mains se levaient, tous les yeux étaient braqués sur le balcon où le Roi, dans son travestissement, avec son habit brun et son chapeau galonné, semblable à ceux que portaient les domestiques, saluait de la main, l'air satisfait.

Et, tout à coup, l'ardente curiosité de la foule se changea en colère, une clameur indignée roula jusqu'aux extrémités de la place : on venait de voir les palefreniers de la poste pousser la berline vers les remises et, tout de suite, la nouvelle avait couru que le Roi ne partirait que demain. *Nous sommes trahis! On attend Bouillé!* criaient les meneurs ; et les bourgeois répétaient : *Nous sommes trahis! A Châlons! A Châlons!* pensant déjà voir se ruer sur la ville, sabre au clair et mousquetons chargés, toute la cavalerie dont on disait la forêt pleine.

— Eh bien ! partons, fit le Roi, déjà résigné.

Et, comme il allait reprendre l'escalier, il vit, derrière une grille communiquant de l'Hôtel de Ville à la geôle, des détenus qui regardaient ; il tira de sa poche dix louis, auxquels la Reine

inscription : *A Sainte-Menehould, Louis XVI, ramené prisonnier de Varennes, a pris un bouillon dans cette écuelle, le 21 (sic) juin 1791. Cette écuelle appartenait en 1891 à M^{me} Colson, Annales de l'enregistrement, 1891. Article de M. Tausserat.*

(1) *État des dépenses :*

• A la municipalité de Sainte-Menehould, et municipalités voisines, pour dépenses du repas de la famille royale, leur suite, la garde nationale, et approvisionnement de munitions de guerre, 3697 livres, 17 s. 5 d. •

en ajouta cinq, chargea le maire de distribuer cette somme aux prisonniers, et descendit, pensif, dans la salle du déjeuner, où il attendit, sans plus mot dire, que les voitures fussent avancées.

La foule, que semblait rendre plus acharnée chacune des concessions de ses victimes, devenait injurieuse, féroce. Au moment où la berline, démarrant, s'engagea dans la rue de la Grande-Auche, il y eut une bousculade. Signémont avait cédé à Bayon le commandement de la cohue; les Varennois, — sauf une trentaine, qui sans doute n'avaient rien à perdre, — venaient de lâcher pied, anxieux de savoir ce qui se passait chez eux; les milices du Clermontois et les « dragons patriotes » ne se souciaient pas d'aller plus loin; l'escorte se formait donc de nouveaux venus, d'autant plus farouches argousins qu'ils n'avaient rien risqué à l'arrestation, carriers, bûcherons de la forêt, marnerons de la plaine, pouilleux de Champagne, villageois sordides et misérables, mentons rasés, lèvres minces, regards sournois, l'air chétif, armés de vieux mousquets et de serfouettes.

Le départ s'effectua sous l'ardent soleil de trois heures, parmi cette horde qui buvait depuis le matin; ce n'était plus un cortège, mais un tourbillon, d'un aspect tel que les magistrats de Châlons, venus en poste, pour recevoir le Roi aux confins du département, et se heurtant à cette cohue qui débouchait des portes de Sainte-Menehould, rebroussèrent chemin, sans descendre de voiture, et sans avoir même aperçu la voiture royale, retenue dans une bagarre à l'entrée de la Grande-Auche.

Là, contre la maison formant l'angle de la rue de l'Abreuvoir, on reconnut, à cheval cette fois, le chevalier de Saint-Louis, l'homme aux pistolets, qui à l'entrée de la ville, devant la maison de poste, avait salué la Reine. Il était visiblement très excité; et, pour protester contre l'insultante gouaillerie des paysans, il détacha le fusil qu'il portait sur l'épaule et présenta les armes. Le Roi l'aperçut et salua.

Le gentilhomme, se frayant le chemin d'une ruade, prit les devans par la rue des Capucins et vint se poster au delà du pont, à l'angle du quai de l'Hôpital. Quand la voiture passa, il s'efforça de lancer son cheval à travers la foule qui le repoussait à coups de gourdin: au milieu du faubourg, pourtant, il parvint à s'approcher d'assez près pour saluer de nouveau le Roi, en déclinant son nom et son titre: on l'entendit crier dans le bruit qu'il était « le comte de Dampierre, qu'il avait épousé M^{lle} de Ségur, parente

du ministre et nièce de M. d'Allonville... » On ne sait si le Roi l'entendit; mais l'escorte le hua et s'efforça de le désarçonner. Poussant son cheval, il se fait place, et tirant en l'air un coup de fusil, il s'éloigne au galop sur la levée d'un pré-marais, appelé l'étang du Rupt: des paysans font feu sur lui, — sans l'atteindre; — mais son cheval glisse sur le gazon glaiseux, il roule dans un fossé où, vite, il est rejoint, fusillé à bout portant, rompu à coups de gourdin, défiguré à coups de pioche: scène presque inaperçue parmi les chants et les huées de la foule en joie; le Roi pourtant entendit la fusillade et s'informa:

— Ce n'est rien, répondit quelqu'un, c'est un fou qu'on tue!

Dampierre n'était pas mort encore les meurtriers le saisirent par le collet de l'habit, et le trainèrent, hurlant de douleur, vers la route, pour l'achever sous la voiture royale: à cinquante pas du grand chemin, arrêtés par un fossé étroit et profond, ils y laissèrent rouler le moribond qu'on acheva d'une dernière décharge.

Au premier village, Dammartin-la-Planchette, les assassins faillirent s'égorger pour le partage des armes, et du cheval de leur victime: ils avaient, dit-on, laissé sur le cadavre une chaîne d'or et cinquante louis qui furent retrouvés au moment de l'inhumation (1).

Le cortège n'avait pas été arrêté, il avançait lentement sous l'implacable soleil, en débandade lamentable d'hommes exténués, traînant la jambe. Trois heures après le départ de Sainte-Menehould, on arrivait à Auvè: les paysans, plantés sur le bord de la route, regardaient passer cette cohue piétinante, dans un tumulte de cris et de chansons obscènes. Ceux qui entouraient la berline interpellaient grossièrement le Roi et la Reine, qu'on apercevait dans la poussière, affaissés, mornes, impassibles.

Le village traversé, on reprit la marche par la vaste plaine: au Neuf-Bellay, un hameau de trois maisons, avant Tilloy, vers

(1) Une chose, véritablement étonnante sur certains points, c'est l'infidélité des souvenirs des spectateurs mêmes du drame. Ainsi M^{me} de Tourzel place avant l'arrivée à Sainte-Menehould l'assassinat de M. de Dampierre. « Lorsque le Roi, dit-elle, passa sur une chaussée entre Clermont et Sainte-Menehould, nous entendîmes tirer des coups de fusil et nous vîmes courir dans la prairie une foule de gardes nationaux. Le Roi demanda ce qui se passait. « Rien, lui répondit-on, c'est un fou qu'on tue ! » Et nous sûmes, peu après, que c'était M. de Dampierre, gentilhomme de Clermont., que son empressement à chercher à approcher de la voiture de Sa Majesté avait rendu suspect à la garde nationale. »

sept heures, on rencontra MM. Plaiet, membre du Directoire du département de la Marne, et Roze, procureur général-syndic de Châlons, qui saluèrent respectueusement Leurs Majestés : ils trouvèrent la famille royale « dans un accablement dont on ne pouvait se faire une idée. » Au Pont de Somme-Vesle, courte halte pour le relais : l'escorte, depuis l'arrivée des magistrats châlonnais, s'était quelque peu disciplinée : la garde nationale encadrait la voiture : les Varennois qui comptaient suivre jusqu'à Paris, avaient, aux postes, réquisitionné des chariots : le cortège s'étendait maintenant sur un long espace, avec l'allure d'un convoi de guerre. Les trainards, à demi ivres, formaient l'arrière-garde ; quand on passa, la nuit tombée, au pied de Notre-Dame de l'Épine, ils cassèrent, à coups de pierres, les vitres du presbytère (1).

A mesure qu'on approchait de Châlons, l'escorte se grossissait de tous les curieux accourus pour voir ; la route était bordée de cavaliers, de gens entassés dans des carrioles, de piétons qui regardaient défilier avec ébahissement cette troupe étrange : quatre ou cinq mille hommes environ (2), dont un tiers à peine portaient un uniforme. Jamais souverain n'avait fait, dans une de ses « bonnes villes, » semblable entrée.

Au rond-point où les allées Saint-Jean bifurquent avec la route royale, à l'endroit qu'on appelait alors *la Fourche*, un détachement de gendarmerie était posté et prit la tête du cortège, qui s'engagea sous les allées afin d'éviter le long parcours par l'intérieur de la ville. Il était plus de onze heures du soir.

La garde nationale de Vitry-le-François, celle de tous les bourgs et villages du district étaient massées sous les arbres, jusqu'à la porte Dauphine ; on ne distinguait rien dans l'intérieur de la berline, mais, sur le siège se tenaient, immobiles et hués depuis le matin, les trois gardes du corps, dans leur livrée jaune ; la milice, la foule, se taisaient au passage du Roi, mais, quand paraissaient les Varennois, très en goguette, on criait : *Bravo ! Vive Varennes ! vive la Nation !*

A la porte Dauphine, la berline s'arrêta. En 1770, sur les mêmes pavés, avait fait halte la voiture de la jeune archiduchesse Marie-Antoinette, venant en France pour être reine. C'est

(1) - Au sieur curé de l'Épine, pour réparations des croisées du presbytère, cassées par les gardes nationales lors du passage du Roi, 39 livres. - *État des dépenses.*

(2) *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

en son honneur que la haute et noble arche de pierre avait été élevée, et l'on lisait encore, à la lueur des lampions dont, ce soir-là, son entablement était garni, l'inscription gravée vingt et un ans auparavant : — *Perstet æterna ut amor.* « *Que ce monument dure autant que notre amour!* »

Sous la porte, le corps municipal harangua le Roi; puis, précédant la voiture, entre deux haies de gardes nationaux, il marcha vers la Nouvelle Intendance, à deux cents pas de là, où des appartemens étaient préparés (1).

Marie-Antoinette, en arrivant de Vienne, avait, jadis, logé dans ce palais, un des plus somptueux spécimens de ce charmant style français de la fin du xviii^e siècle : solide portail à colonnes, superbement écussonné; hautes fenêtres à petites vitres, décorées, au tympan, d'une élégante guirlande de pierre; vaste cour d'une régularité magnifique, avec ses trois façades d'une seule architecture, terminées par une balustrade italienne. La berline, malgré la cohue, pénétra dans la cour : au seuil des salons du rez-de-chaussée, illuminés en fête, de jeunes Châlonnaises présentèrent à la Reine des corbeilles remplies de bouquets (2), et s'offrirent respectueusement à la servir : le Roi dut, malgré l'heure tardive, recevoir officiellement les membres de l'administration du département, le tribunal du district, le corps des officiers de la garde citoyenne et de la gendarmerie (3). Puis, à une heure du matin, on servit le souper (4), auquel assistèrent tous les corps administratifs, hiérarchiquement rangés autour de la table. A deux heures seulement, il fut loisible à la famille royale de gagner les appartemens du premier étage, où l'on avait disposé les chambres à coucher.

Pour la première fois depuis leur sortie des Tuileries, les fugitifs trouvaient des lits. Aucun d'eux pourtant ne se coucha : la réception chaleureuse des Châlonnais, les sentimens royalistes non dissimulés des autorités et particulièrement du maire Chozé

(1) *État des dépenses occasionnées dans le département de la Marne pour le passage du Roi.*

« A la femme d'Ogny pour avoir fait préparer les appartemens de l'Intendance pour l'arrivée de la famille royale, 12 livres.

« Au sieur Machet, tapissier, la somme de 75 livres, pour meubles fournis dans les appartemens de la famille royale. »

(2) *Mémoires de M^{me} de Tourzel.*

(3) *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

(4) « Au sieur Deuillin, traiteur, pour le souper du Roi et de la famille royale, 400 livres. » *État des dépenses.*

et de Roze, le procureur du département (1), avaient fait germer une illusion folle dans les esprits : le Roi resta sur pied jusqu'au matin, la Reine et Madame Élisabeth veillaient de leur côté. On tint, dans ces hauts et vastes salons dont les fenêtres prennent vue sur les opulens ombrages du cours d'Ormesson, des conciliabules fiévreux. Allait-on tenter de séjourner à Châlons, « de s'y entourer de forces défensives » et d'y rallier, comme en un camp retranché, tous les royalistes de France? Le commandant général de la gendarmerie escomptait l'arrivée de la garde nationale de Reims : si cette troupe, solidement armée et équipée, partageait les sentimens des Châlonnais, « on pouvait se flatter de la possibilité de garder le Roi, parce qu'on se renforcerait incessamment de tout ce qu'il y avait de bons Français dans la banlieue (2). »

On étudia même le projet insensé de rétrograder jusqu'à Montmédy. Les gardes nationaux de Châlons offraient de composer au Roi une escorte d'honneur et ne demandaient, pour se transformer en un corps de cavalerie, que l'autorisation d'employer les chevaux des gardes du corps, restés en dépôt à Châlons depuis le licenciement. D'autres suppliaient le Roi de quitter immédiatement la ville, et de rejoindre à franc-étrier l'armée de Bouillé. Dans la chambre où dormait le Dauphin et qui est la dernière à l'angle sud de la façade donnant sur le jardin, s'ouvrait dans la cloison un escalier secret par lequel on pourrait, sans être vu des sentinelles, sortir de l'Intendance et se perdre sous les arbres du Cours (3).

Mais Louis XVI se refusait à fuir seul : il préférait gagner du temps, et il fut convenu que, pour laisser à « ses bons Rémois, » dont il attendait merveilles, le temps d'arriver, il séjournerait le plus longtemps possible à Châlons.

Il se coucha au jour : vers neuf heures et demie, il était éveillé par l'annonce de l'arrivée des « bons Rémois. » C'était un ramassis de « mauvais sujets » recrutés dans les usines, ayant

(1) Chomez faillit être écharpé, le jour-même, en raison de ses sentimens royalistes. Il fut obligé de fuir et de se cacher. Roze périt sur l'échafaud, à Paris en 1794.

(2) *Précis historique du comte de Valori.*

(3) Cet escalier qui existe encore, permet de reconnaître la chambre qu'occupait le Dauphin. M^{me} de Tourzel dit simplement : « Ils lui montrèrent un escalier dérobé qui était dans la chambre où couchait Mgr le Dauphin et qu'il était impossible de découvrir, quand on ne le connaissait pas. »

marché toute la nuit, gris de fatigue, de chaleur et de vin. Tenus à distance du palais, ils vociféraient des menaces et exigeaient le départ immédiat de la famille royale qu'ils s'étaient engagés à ramener à Reims, pour la donner en spectacle à la population (1).

Le Roi répondit docilement « qu'il allait s'habiller, qu'il irait à l'office — ce jeudi 23 était le jour de la Fête-Dieu — et partirait, selon le désir du peuple, aussitôt après son dîner (2). »

A dix heures, en effet, il sortait de son appartement, et se rendait à la messe : au seuil des salons, sur le palier de l'escalier, les gardes nationaux et les archers de la ville faisaient la haie, présentant les armes (3); dans la chapelle de l'Intendance, à mi-étage de l'aile gauche, l'abbé Chaliier, curé de Notre-Dame, se disposa à officier (4).

Les premières prières ne sont pas terminées qu'un grand tumulte s'élève dans la cour du palais; les Rémois sont parvenus à forcer les sentinelles; ils se poussent dans le vestibule et dans le bel escalier de pierre, à rampe de fer doré, qui conduit à la chapelle; ils clament à plein gosier que : « Capet est assez gras pour ce qu'on en veut faire; » qu'ils se chargent « de confectionner des cocardes avec les boyaux de Louis et d'Antoinette, et des ceintures avec leurs peaux; » — d'autres demandent « leurs cœurs et leurs foies » pour les cuire et les manger (5).

Les municipaux châlonnais parviennent à apaiser ces forcés, et la messe se poursuit; mais, quelques instans plus tard, un grand bruit de vitres cassées (6) et des « cris effrayans » mettent tout le palais en émoi. Cette fois, on affirme que Capet est enlevé, que les troupes ennemies approchent, que Bouillé est aux

(1) « La garde nationale de Reims, arrivée, a manifesté le projet de faire passer le Roi et sa famille par Reims pour retourner à Paris.

« Dans le même temps, on a semé dans le public des bruits inquiétans, en supposant aux corps administratifs l'intention de faire rester le Roi à Châlons la journée entière pour en favoriser l'enlèvement ou la fuite. » (*Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*)

(2) *Ibid.*

(3) « Aux archers de la ville de Châlons pour journée et nuit par eux passées lors de l'arrestation du Roi, 36 livres. » *Etat des dépenses.*

(4) Cette chapelle, quoique désaffectée, n'a pas été modifiée, c'est une petite pièce avec un renforcement en forme d'alcôve, contenant l'autel et lambrissé, blanc et or, de belles boiseries Louis XV.

(5) *Relation de Moustier.*

(6) « Au sieur Mathieu, vitrier, la somme de 13 livres pour carreaux cassés à l'Intendance lors du passage du Roi. » *Etat des dépenses.*

portes de la ville. Il faut interrompre l'office. Une fenêtre s'ouvre, le Roi paraît, une formidable clameur l'accueille. D'un geste, il demande le silence, et déclare « qu'aussitôt les voitures prêtes, il partira. » Du haut des balcons, cette cour, aux lignes si calmes et si nobles, semble une chaudière en ébullition : de la voûte, sous l'aile droite, qui conduit aux remises, une cohue traîne la berline ; heurtée, poussée, presque portée, elle vient buter au perron de gauche, elle se trouve aussitôt attelée ; la famille royale, sans prendre le temps de toucher au repas que les cuisiniers ont préparé en hâte, s'y jette sous la protection de quelques officiers et des membres de la municipalité (1) ; il est midi quand la voiture royale sort de l'Intendance et s'enfonce dans l'intérieur de la ville : une garde montée l'escorte et lui ouvre un passage dans les rues étroites qui vont à l'Hôtel de Ville et dans la rue de Marne par où l'on sort de Châlons.

On avait fait comprendre aux terribles Rémois que le détour par leur ville était impraticable, et on s'engagea sur la route d'Épernay ; la garde citoyenne châlonnaise et celle de Vitry-le-François encadraient la berline et tenaient à distance la bande assoiffée et mugissante qui s'acharnait à la suivre : jusqu'à Matougues, un certain ordre disciplina le cortège : là, un exprès accouru de Châlons apporta la nouvelle que la ville était au pillage ; « une multitude effrénée a envahi la maison commune, lardé le maire à coups de pique, et mis à sac les magasins d'approvisionnement (2). » Il faut courir, porter secours, arrêter l'émeute : les gardes nationaux font demi-tour et reprennent en hâte le chemin de Châlons, abandonnant la famille royale à la garde des Rémois...

Ce fut la plus rude étape de son calvaire : les quatre longues heures qu'on employa à franchir les cinq lieues qui séparent Matougues d'Épernay comptèrent, certainement, parmi les plus cruelles du voyage. Le peu qu'on en connaît est à peine croyable :

(1) « La Reine et ses deux enfans, Madame Élisabeth, M^{me} de Tourzel et les femmes de la suite, se sont remises entre les bras des généreux citoyens qui composaient la garde intérieure de l'hôtel, et qui les rassuraient de leur loyauté et de leur courage en leur promettant secours et assistance, au péril de leur vie.

« Le Roi, la famille royale et leur suite sont entrés dans le salon où leur dîner avait été préparé à la hâte, mais l'émotion dans laquelle ils se trouvaient ne leur a pas permis de rien prendre. » *Procès-verbal de ce qui s'est passé, etc.*

(2) *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons.*

à Chouilly, tout le village, averti de l'approche du Roi, se porta en masse à sa rencontre : un peu avant quatre heures, on aperçut la berline descendant la rampe de la Haute-Borne, jusqu'à l'entrée du bourg, vis-à-vis de la rue des Grès, où elle s'arrêta ; le soleil était brûlant ; voyageurs et équipage faisaient pitié ; les paysans de Chouilly virent avec horreur les misérables qui entouraient la voiture menacer du poing les prisonniers et cracher à la figure du Roi ; nul n'osa protester. Louis XVI restait impassible ; la Reine et Madame Élisabeth pleuraient de rage et d'indignation (1).

Quand le cortège s'éloigna, les gens de Chouilly gardaient l'impression que le Roi et la Reine ne parviendraient pas jusqu'à Paris : quelques-uns suivirent jusqu'à Épernay, où l'on s'arrêta à cinq heures, pour se rafraîchir, ou plutôt, comme l'écrivait pompeusement un Sparnassien de ce temps-là, — « pour avaler à longs traits la coupe de l'amertume. » Le faubourg de la Folie n'existait pas ; et, dès les premières maisons de la rue de Châlons, on stationna devant l'*Hôtel de Rohan* où le dîner était commandé ; la presse était telle devant l'auberge qu'il fallut presque livrer bataille pour creuser aux prisonniers un chemin dans la foule : la portière s'ouvrit ; ils passèrent sous les imprécations et les huées ; bras tendus, piques menaçantes, haches levées, un tonnerre de hurlemens et d'injures : la garde nationale de Pierry, village voisin d'Épernay, dégageait l'entrée de l'hôtel, mais nul endiguement ne pouvait tenir contre la formidable poussée de la foule, qui se rua dans la cour, entraînant pêle-mêle dans son écrasement la garde et la famille royale... Le Dauphin, qu'un des gardes du corps soulevait au-dessus du remous, n'apercevant plus ses parens, se mit à pousser des cris : l'officier de la garde de Pierry, — c'était le fils de Cazotte, — lui tendit ses bras et l'enfant s'y jeta en pleurant : Cazotte eut la joue mouillée de ses larmes ; il porta le petit prince dans une chambre où s'était réfugiée la Reine. Elle embrassa son fils, le consola ; la robe de Marie-Antoinette avait été déchirée dans la bagarre et elle cherchait tant bien que mal à se rajuster : Cazotte parvint à trouver et à ramener la fille de l'hôte, M^{lle} Vallée, « jeune personne de la plus jolie figure, » qui, toute rougissante, et les yeux pleins de pleurs, recousit la jupe de toile de la Reine.

(1) *Étude historique de Chouilly*, par M. l'abbé Barré, p. 227.

Dans une salle voisine, le Roi s'épongeait, entouré des municipaux et des administrateurs ; il était harassé de fatigue et noir de poussière : « Voilà ce que l'on gagne à voyager, » insinua l'un des Sparnassiens qui se trouvaient là.

Une espèce de conversation s'ensuivit : Louis XVI répéta « que son intention n'était pas de sortir de France, mais qu'il ne pouvait plus rester à Paris, où sa famille était en danger (1). »

— Oh ! que si fait, monsieur, vous le pouviez, dit un des interlocuteurs.

Le Roi le regarda et se tut.

Le dîner fut servi dans une salle du rez-de-chaussée, dont les deux fenêtres ouvraient sur la cour, pleine d'une foule d'abord hurlante, mais que la calme résignation des dîneurs désarmait peu à peu...

— Ils ont pourtant l'air bien bon, dit une voix.

C'était l'impression unanime de ceux qui pouvaient approcher les captifs (2) ; mais la cohue, restée sous la voûte et dans la rue, se grisait complaisamment de fables stupides, dont fournissaient le fond la phénoménale gloutonnerie du Roi et l'effrontée coquetterie de la Reine. Aussi, quand, au bout d'une heure, le repas terminé, on dut traverser de nouveau cette populace exaspérée, le passage ne fut-il pas sans danger ; chacun des voyageurs rejoignit la berline encadré dans un groupe de gardes nationaux se tenant par le bras ; M^{me} de Tourzel, que portait presque le jeune Cazotte, fut hissée à peu près évanouie à sa banquette. Quand la Reine parut sur le marchepied, une femme lui jeta cet adieu :

— Allez, ma petite, on vous en fera voir bien d'autres !

Et l'on n'y faillit pas : dès la sortie d'Épernay, le rude calvaire recommença, l'escorte n'avait pour chef que Bayon, qui, depuis Sainte-Menehould, ne quittait pas « ses prisonniers (3). » Mais son autorité était nulle : nulle aussi, celle de M. Roze, procureur général de la Marne, qui accompagnait la famille royale jusqu'aux limites du département ; les quelques Varennois obstinés que la longueur du chemin n'avait pas rebutés, trainés en charrette en tête du cortège, se contentaient de recevoir les ovations et les bravos. La meute rémoise était donc maîtresse et

(1) *Journal de Louis XVI et de son peuple.*

(2) *Partie de plaisir, etc.*

(3) *Le Babillard, la Feuille du jour, Mercure universel, etc.*

en profitait : elle venait d'enlever, en passant à Vauciennes, le curé de l'endroit, qu'on avait lié sur le cheval d'un gendarme et qu'on se promettait « d'étriper sous les yeux de Capet et de sa nichée : » les Sparnassiens qui suivirent la berline jusqu'à la croisée du chemin de Mardeuil gardèrent, comme les gens de Chouilly, la conviction que les captifs « n'arriveraient pas jusqu'à Paris. »

Paris, cependant, depuis deux jours, s'étonnait lui-même de sa sagesse. Sans crainte, dès les premières heures, sur les effets de l'événement, rassuré à l'idée que la retraite du Roi, qu'on aurait pu croire perpétrée comme une tragédie, n'était qu'une escapade sans portée et qu'aucune calamité publique n'en allait résulter, le peuple en prit promptement son parti. Avec cette mobilité dont il ne se dément jamais, il passa de la panique à la colère et de la colère aux goguenardises. Durant l'après-midi du 21, on vit des groupes gouailleurs, parcourant les rues, arrachant aux panonceaux des notaires les emblèmes royaux, grattant les fleurs de lys aux devantures des coiffeurs, déchirant les portraits du Roi et de la Reine à l'étalage des marchands d'estampes. Des plaisans forcèrent un chapelier, nommé *Louis*, à biffer de son enseigne son propre nom. On criait : « *Il a été perdu un roi et une reine... Récompense honnête à qui ne les retrouvera pas.* » Nul doute que la foule ne fût incitée à ces amusemens subversifs par des provocateurs avisés... L'idée révolutionnaire pénétra sous cette forme dans bien des esprits simples, réfractaires depuis deux ans aux théories politiques.

La malveillance s'amalgamait également aux bourdes traditionnelles qu'en semblables circonstances l'ineptie populaire absorbe si gloutonnement. On ne savait rien des détails de l'évasion, sinon ceci, qu'on se répétait comme certain : que le Roi était saoul et qu'on avait été obligé de le porter à quatre dans la berline. Il y avait aussi une lettre de la Reine qu'une lingère, la femme de Flandre, avait surprise chez M^{me} de Rochecouart et communiquée au cabinet des recherches. Marie-Antoinette, s'adressant au Prince de Condé, s'exprimait ainsi : « Mon ami, ne faites aucune attention au décret lancé contre vous par l'assemblée de cochons. Nous apprendrons à faire remuer ces crapauds et ces grenouilles ; voici la façon dont notre gros partira... » Suivait l'exposé d'un projet de fuite, vers un

château que le prince de Croy possédait à la frontière du Hainaut (1).

C'était l'avis général. Le public, prenant les probabilités pour des certitudes, croyait unanimement que la famille royale avait gagné la frontière du Nord. On précisait même certains points. Un voiturier, Claude Tapon, avait reconnu le Roi, « descendu de voiture pour faire ses besoins, » sur la route de Senlis à Vauderlan (2). On disait que, sorti des Tuileries par le fameux souterrain, la famille royale « avait descendu la Seine jusqu'à Saint-Ouen, dans un bateau bien armé, » et gagné la forêt de Compiègne, où l'attendait, en manière d'escorte, tout le régiment du Royal Suédois, commandé par le comte de Fersen (3). Ces imaginations étaient un légitime motif pour la curiosité publique. Mais, en réalité, on ne connaissait rien. Trente heures après la constatation du départ de Louis XVI, l'Assemblée nationale ni qui que ce soit dans Paris ne disait ou ne savait encore par où le Roi et sa famille étaient sortis des Tuileries, dans quelle voiture ils étaient partis, ni quelle route ils avaient suivie (4).

Cette annulation subite du pouvoir royal, que l'immense majorité considérait encore comme étant l'âme et la vie de la France, causait une impression d'anéantissement, de léthargie, de vilté, qui se dégage de tous les récits comme de tous les articles de journaux. « Rien, toujours rien : » c'est le mot dont s'entre-saluaient les Parisiens pendant les deux longues journées du 21 et du 22 juin. Aux premiers rapports fantaisistes, signalant l'arrestation du Roi à Meaux, à Senlis, à Valenciennes, sur la côte d'Honfleur, succédait une ignorance absolue du lieu où il s'était retiré ; chaque heure écoulée ajoutait à l'impatience et au mystère. Sur un point, tous s'accordaient : c'est que les fugitifs avaient eu largement le temps de gagner la frontière, et c'est de l'étranger qu'on attendait la signification des conditions qu'ils allaient sans nul doute imposer à la Révolution.

Le même cauchemar d'incertitude et d'anxiété obsédait l'Assemblée, déclarée en permanence. Sa dignité exigeait de la tenue et, afin de bien montrer au monde qu'un vulgaire incident politique, tel que la disparition de l'Exécutif, ne primait

(1) Archives nationales, DXXIX, b. 35.

(2) *Archives du greffe de la Cour d'Orléans et pièce citée par Bimbenet.*

(3) *Le Babillard.*

(4) Lettre signée Saint-Priet, adressée à M^{me} de Saint-Priet, conseillère d'État à Montpellier, Paris, le 22 juin 1791. Archives nationales, DXXIX, b. 21, n^o 20385.

pas, pour elle, les intérêts sacrés de l'humanité, elle avait, le premier émoi calmé, repris la discussion du Code pénal, entamée depuis un mois.

L'occasion était séduisante, pour ces préconiseurs de Caton, d'affecter le stoïcisme; désireux de faire preuve d'une fermeté antique, on les vit, bien sages sur leurs chaises curules, feindre d'écouter le rapporteur, Le Peletier Saint-Fargeau, proposant la rédaction des articles 6 et 7 de la première section du titre II, qui furent votés sans discussion; mais la contrainte ne dura que quelques minutes; l'attention était ailleurs: à chaque porte qui s'ouvrait, à chaque mouvement qui se faisait dans la salle, tous les esprits s'échappaient, tous les yeux interrogeaient :

— A-t-on des nouvelles? Sont-ils repris?

Une seule préoccupation accaparait les pensées; aussi, quand on annonça M. de Laporte, intendant de la liste civile, que l'Assemblée avait mandé par décret, Le Peletier Saint-Fargeau et le Code pénal sombrèrent-ils sous un flux d'impérieuse curiosité. On savait Laporte très avant dans la confiance de Louis XVI, et on venait d'apprendre que, le matin, dès huit heures, il s'était rendu chez Dupont, ministre de la Justice, afin de lui remettre un mémoire écrit « tout entier de la main du Roi, » que Dupont n'avait pas accepté. On avait bien des raisons de croire que, par cette déclaration, Louis XVI faisait connaître les motifs de son départ, le lieu de sa retraite et ses revendications politiques.

Dès que le président Beauharnais eut proposé à l'Assemblée d'entendre M. de Laporte, il y eut sur tous les bancs une explosion de soulagement: « Oui! oui! qu'il entre! » Aussitôt la portière de velours vert s'entr'ouvrit et, entre deux huissiers, l'intendant de la liste civile parut à la barre. C'était un homme de cinquante ans, d'une correction froide, à mine hautaine. Il salua, et Beauharnais lui donna aussitôt la parole.

— Ce matin, dit Laporte, en affectant de ne s'adresser qu'au président, ce matin, à huit heures, on m'a apporté un paquet de la part du Roi. J'ai ouvert le paquet; j'y ai trouvé un billet du Roi et un mémoire assez long écrit de la main de Sa Majesté...

Il s'était rendu aussitôt, ajouta-t-il, chez le ministre de la Justice, qui lui avait conseillé d'aller de préférence trouver le président de l'Assemblée; alors il conta, d'un ton de familiarité un peu dédaigneuse, comment, ignorant l'adresse de Beauharnais,

il l'avait cherché d'abord rue Neuve-des-Mathurins (1), puis rue des Petits-Augustins, où il avait appris, du portier, que le président venait de sortir. Laporte avait pris le parti de rentrer chez soi, se promettant de n'en plus bouger de la journée; c'est là que l'avait touché le décret de l'Assemblée nationale.

Les députés frémissaient d'impatience en écoutant ces prolégomènes dont la simplicité contrastait avec la grandeur des événemens. Beauharnais posa la question qui brûlait toutes les lèvres.

— Êtes-vous porteur du mémoire?

— Il n'est pas sorti de ma poche, répondit Laporte.

— Par qui vous a-t-il été remis?

— A huit heures ce matin, par un domestique qui est attaché à l'appartement du premier valet de chambre du Roi (2).

La majesté royale exerçait encore tant de prestige que nul n'osait demander la lecture de ce mémoire; tous avaient pourtant un grand souci de le connaître: on regardait Laporte comme s'il eût porté la foudre et, tout en souhaitant qu'elle éclatât, nul ne voulait assumer la responsabilité du mot qui allait provoquer la détonation. Le président lui-même, qui, ce jour-là, montra tant de dignité et une si noble présence d'esprit (3), ne se déterminait pas à poser la question décisive: il temporisait.

— Connaissez-vous, demanda-t-il à Laporte, le nom du domestique qui vous a remis le paquet?

Et l'intendant, à la façon un peu ironique d'un homme étonné qu'on ne lui demande, en semblable circonstance, que le nom d'un valet, répliqua:

— Je l'ignore, mais il serait facile de le savoir, si l'Assemblée en donnait l'ordre.

— Lisez le mémoire! insinuèrent quelques voix anonymes...

Mais Beauharnais, de nouveau, esquiva, s'adressant à Laporte:

— Avez-vous le billet du Roi? dit-il.

— Oui, monsieur le président.

Un silence embarrassé suivit. Que faire? Devait-on céder à la curiosité, et exiger la communication de l'écrit royal? Valait-

(1) C'est là qu'était l'hôtel de Beauharnais, dont la façade existe encore, dans la cour du n° 32 de la rue des Mathurins, et porte sur une table de marbre le mots: *Hôtel de Beauharnais*.

(2) *Archives parlementaires*, 1^{re} série, XXVII, séance du 21 juin 1791.

(3) *Mémoires de Barère*, t. I, p. 322.

il mieux, au contraire, ignorer cette malheureuse déclaration, conçue peut-être de manière à défier la représentation nationale, à l'acculer à quelque coup d'État? Laporte, impassible, le terrible papier en poche, attendait: toute l'Assemblée trépignait au bord de ce Rubicon. Ce fut Charles de Lameth qui, le premier, bravement, se lança.

— Il faut lire le mémoire, dit-il.

Aussitôt des cris s'élevèrent: « La lecture! — Non! non! »

— Il est possible, continua Lameth, que ce mémoire, écrit de la main du Roi, contienne des choses fort importantes; je crois qu'il doit être lu dans l'Assemblée nationale.

Un applaudissement presque général accueillit la proposition; par un dernier scrupule, Beauharnais demanda:

— Quelqu'un s'oppose-t-il à la lecture?

— Non! non!

— Voulez-vous bien, monsieur de Laporte, remettre sur le bureau le mémoire du Roi?

L'intendant traversa la piste, monta jusqu'à la table ovale, et tira de sa poche un assez fort cahier de papier noué d'une faveur bleu pâle, qu'il remit à Régnier, l'un des secrétaires. Quant au billet, à lui personnellement adressé par le Roi, il demanda que la lecture n'en fût pas publique. Une discussion, sur ce point, s'engagea. Beauharnais transmit à l'Assemblée le vœu de Laporte, et l'on convint, en dépit de quelque opposition, que, le billet étant la propriété de l'intendant, devait lui être remis. La rumeur que l'incident avait soulevée cessa brusquement quand on vit Régnier, se levant, s'appêter à lire le message royal.

C'est dans le plus absolu silence qu'il commença:

— *Déclaration du Roi adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris...*

— Permettez, interrompit Gaultier-Biauzat, député de Clermont-Ferrand. Permettez, ce mémoire est-il signé de la main du Roi?

Dans l'explosion d'impatience qui accueillit cette interruption, Régnier répondit affirmativement.

— C'est un piège que l'on vous tend, insista Biaurat, vous tombez de piège en piège!

Un *tolle* général le fit taire; il se rassit et Régnier recommença:

— *Déclaration du Roi adressée à tous les Français, à sa sortie de Paris.*

Et, sans arrêt ni pause, il donna lecture de ce long devoir, écrit sur un mode monotone, et assez semblable à un prône. A mesure que s'égrenait cette suite de maladroitesses récriminations, l'angoisse étouffante qui, dès les premiers mots, avait étreint l'Assemblée se dissipait progressivement. Les partis s'observaient; des regards chargés de haine s'échangeaient des royalistes atterrés aux « avancés » exultant d'une joie contenue. Pourtant l'impression dominante était une sorte de gêne, l'étonnement déçu de gens qui, les nerfs tendus, attendent un formidable coup de tonnerre et ne perçoivent que la détonation grêle d'un pistolet d'enfant. Le paragraphe où le Roi se plaignait « du manque de commodités dans ses appartemens » fut écouté avec une réserve humiliée; des rumeurs coururent quand passèrent ses doléances sur la modicité de la liste civile, — vingt-cinq millions, insuffisants « à la splendeur de la maison qu'il doit entretenir pour faire honneur à la dignité de la couronne de France. » Jamais ne s'était affirmé davantage le malentendu de la Révolution : ces bourgeois qui avaient tant gagné aux réformes effectuées ne pardonnaient pas une plainte à celui qu'ils avaient dépouillé et dont la situation leur semblait, de bonne foi, encore aussi enviable que, sincèrement, il la jugeait, lui, avilie.

La lecture se prolongea pendant une heure. Une seule interruption : quand vint l'allusion à « la diminution des ressources de la cassette royale pour le soulagement des malheureux, » une voix de gauche cria :

— ... des malheureux courtisans !

Le message, au reste, ne formulait que des rancunes : pas une menace, pas une indication des projets du Roi ni des moyens qu'il comptait employer pour reconquérir son royaume; et, de son silence, son départ prenait l'allure d'une démission, de la fugue d'un employé mécontent du régime de son bureau. Avant même que Régnier eût terminé sa lecture, toute l'Assemblée, complètement rassurée, respirait à l'aise; rien de tragique ne pouvait venir d'un tel adversaire, et c'est avec un facile courage que, dédaigneusement, sur la proposition de l'abbé Grégoire, les députés passèrent à l'ordre du jour. On reprit la discussion du Code pénal, pour la forme, car, dès les premiers mots, des voix réclamèrent une heure de repos. La séance, suspendue à quatre

heures et demie, durait, sans interruption, depuis neuf heures du matin.

Les députés, par groupes, se dispersèrent dans les buvettes et les restaurants de la terrasse du Manège et du jardin des Feuillans : beaucoup profitèrent de cet entr'acte pour « prendre l'air de Paris. » La ville conservait un calme stupéfiant : le peuple semblait être en fête (1) : on connaissait déjà le texte de la doléance royale, on en discutait avec une sorte de pitié, on attendait de savoir, « où s'était envolé l'oiseau ; » toutes les préoccupations se résumaient en cette seule curiosité. La conduite de l'Assemblée nationale était d'ailleurs grandement admirée, et si la déconvenue de La Fayette était un peu persiflée, on n'avait que des acclamations et des bravos pour les officiers suisses qui, leur major général, le vieux d'Affry, à leur tête, étaient venus, dans la journée, prêter à l'Assemblée serment de fidélité et de dévouement. La soirée s'annonçait donc des plus tranquilles lorsque, à six heures, la séance, au Manège, fut reprise sous la présidence provisoire de Dauchy.

L'Assemblée se retrouvait, comme au moment où elle s'était séparée, très embarrassée d'occuper son temps : aucune nouvelle des fugitifs, nul soupçon de la route qu'ils avaient prise ; il fallut donc attendre les événemens, ce qui n'était point facile dans cette réunion d'hommes que l'impatience enfiévrant et que pouvait dévoyer une proposition intempestive échappée à la présomption de quelque casse-cou.

La chose faillit arriver, dès la reprise, sur une phrase maladroite de Regnaud, mettant en cause les ambassadeurs des puissances étrangères ; la discussion s'envenima et, bien vite, il fallut en revenir au Code pénal, que l'Assemblée continuait à absorber par petites doses, en manière de parégorique.

On somnolait sur l'article 9, quand surgit l'aubaine d'un intermède militaire. A la barre parut Rochambeau, poudré à frimas, très sanglé dans sa tenue d'officier général : il va, sur l'ordre du ministre, prendre le commandement de l'armée du Nord et jure solennellement « d'être soumis aux décrets de l'Assemblée et de verser son sang pour la défense de la patrie. » Des acclamations, des bravos, des battemens de mains résonnent

(1) *Mémoires de Barère*, I. 321.

à son serment ; derrière lui paraissent d'autres officiers, MM. de Crillon, La Fayette, de Rostaing, d'Elbecq : tous jurent fidélité à la nation, obéissance à l'Assemblée ; l'enthousiasme grandit ; les députés sont debout ; des gradins on voit, un par un, descendre ceux des législateurs qui occupent des emplois dans l'armée : Montesquiou, d'Aiguillon, de Menou, de Clermont d'Amboise, d'Arenberg, de Custine, de Praslin, de Tracy, de La Tour-Maubourg, et celui-ci, qui les domine tous de sa haute taille, jure, au nom de ses collègues, de garder la même fidélité. Charles de Lameth, qui, lui aussi, a l'honneur de commander un régiment, propose qu'une nouvelle formule de serment soit décrétée, que tous les militaires de l'Assemblée soient invités à le prêter, sous peine de déchéance ; sa harangue reflète l'inquiétude qu'en vain chacun s'efforce de dissimuler, l'angoisse du lendemain menaçant :

— Dans vingt-quatre heures, dit-il, le royaume peut être en feu : nous pouvons avoir l'ennemi sur les bras...

Et l'évocation de ce danger tacitement redouté fait courir sur toute l'Assemblée un frisson patriotique. Pendant plus d'une demi-heure, c'est une effusion de sentimens chevaleresques ; un échange de sermens, de congratulations, qui se termine par la présentation d'un projet de décret transformant en armée *active* et *soldée* les gardes nationales du royaume, jusqu'à ce que le danger de l'État n'exige plus des citoyens un service extraordinaire ; c'est une dépense quotidienne de trois cent mille livres ; cent dix millions par an... ; mais l'enthousiasme est à l'ordre du jour et les 11 articles du décret sont votés d'un bloc et sans discussion, ce qui permet néanmoins de ne pas avoir recours au Code pénal pour occuper l'Assemblée en attendant des nouvelles. A neuf heures du soir, rien encore ; à onze heures, rien toujours ; le président consulte ses collègues et suspend la séance pour une heure.

Les rues étaient illuminées (1). La foule avait sa gaité des dimanches : à l'Opéra, on avait fait salle comble avec *Castor et Pollux* ; le théâtre de la Nation avait donné *Brutus* et *le Legs* (2) ; bien des gens, — les plus hardis, — quittaient leurs quartiers, poussaient jusqu'aux barrières, ou venaient rôder autour de l'Assemblée pour recueillir des informations. La plupart restaient prudemment au seuil de leurs portes, dans l'appréhension

(1) *Modeste Récit de ce qui s'est passé...*

(2) *La Feuille du jour.*

vague d'un danger, d'une irruption soudaine des Autrichiens dans Paris. La population, d'un accord tacite, était résolue à veiller toute la nuit, dans l'expectative des événemens, tant la curiosité était grande de savoir si les fugitifs seraient rejoints avant la frontière ; mais, vers minuit, quand les lampions s'éteignirent, on commença à se décourager, les badauds rentrèrent chez eux, les portes se fermèrent, la ville s'endormit comme à l'ordinaire : il n'y eut ni plus de patrouilles, ni plus de bruits : seule, comme une sentinelle vigilante, l'Assemblée s'obstina dans sa permanence. Aux cafés du Manège, sous les arbres des Feuillans et des Capucins, les députés soupaient, prenaient le frais, calculaient les probabilités de l'arrestation et l'heure probable où la nouvelle en parviendrait.

À minuit, ils rentrèrent en séance. Cette fois, ils n'avaient plus rien à se dire et nul n'eut le courage de sortir le Code pénal. Merle, un des secrétaires, donna lecture du procès-verbal de la séance du jour, procès-verbal discuté, repris, corrigé, et finalement renvoyé aux commissaires rédacteurs. On tua de la sorte une heure ; les gradins se vidaient ; ceux des législateurs qui s'entêtaient restaient silencieux ; ils subirent une nouvelle lecture, celle du procès-verbal de la séance du 20, puis on revint à celui du jour, qui fut de nouveau entendu, discuté mollement, expédié à l'impression. Un député de l'Île de France et des Indes-Orientales, Monneron, profita de la lassitude générale pour étudier le régime des marchandises importées de Madagascar aux Indes, et de leurs conditions douanières : il fut écouté sans passion. Afin de le faire taire, il fallut réclamer l'ordre du jour ; le Code pénal allait reparaitre, quand le président, charitablement, suspendit la séance. Il était une heure et demie : à trois heures, on le vit remonter au fauteuil. Qu'y a-t-il ? Est-ce la nouvelle ?... Non, on ne sait rien encore.

La séance reprend : le petit jour blanchit les velums du plafond : les assistans se font rares ; les secrétaires eux-mêmes s'endorment. La brièveté des procès-verbaux en fait foi : ils ne mentionnent, pour cette séance de l'aurore, qu'une intervention, celle d'un M. Lucas, député de Moulins, dont l'exaspération est manifeste : il a calculé que les courriers expédiés à la poursuite du Roi ne mettront pas moins de quatre jours pour gagner la frontière, et il demande s'il ne serait pas urgent d'essayer de moyens plus expéditifs... Sa motion tombe dans la somnolence générale.

— Nous allons suspendre la séance, répond le président; — et, comme quelqu'un s'informe à quelle heure il faudra revenir, Beauharnais répond que « les nouvelles peuvent arriver d'un moment à l'autre et que, l'Assemblée étant en permanence, il ne peut qu'interrompre la délibération. »

Il était quatre heures du matin.

On se retrouva à neuf heures : Paris, lassé d'attendre, avait repris sa physionomie habituelle : le château des Tuileries était clos et gardé : dans la cour du Louvre, les ouvriers continuaient la construction du grand reposoir pour la Fête-Dieu du lendemain : les craintifs, étonnés de se retrouver indemnes, en rendaient grâce à l'Assemblée et ne manquaient pas de remarquer : — « Nous n'avons pas de roi, et, pourtant, nous avons bien dormi. » On restait persuadé, maintenant, que la famille royale était parvenue à sortir de France : on s'étonnait même que depuis trente heures, on n'eût aucune certitude de son expatriation : ce silence était inexplicable et bien des gens en tiraient, non sans vraisemblance, des conséquences menaçantes.

A l'Assemblée, on est stupéfait de l'absence de nouvelles : aucun des courriers expédiés la veille n'a reparu, aucun n'a fait parvenir le moindre renseignement. Combien d'heures vont s'écouler dans cette ignorance ? A quoi occuper la permanence ? Lameth, dès le début de la séance, soulève au sujet des diamans de la couronne un incident qui permet de constater que, non seulement le Roi et la Reine n'ont rien distrait du trésor dont ils ont la jouissance, mais qu'ils ont au contraire, avant leur départ, renvoyé tous les bijoux restés à leur disposition. On passe ensuite à l'organisation de la gendarmerie nationale ; mais la discussion languit, les députés n'écoutent que par désœuvrement ; ils se réveillent pour acclamer et accepter l'invitation du curé de Saint-Germain l'Auxerrois les conviant à suivre en corps la procession de la Fête-Dieu ; puis on abandonne la gendarmerie pour passer à la marine, qu'on délaisse aussitôt pour aborder le régime douanier des denrées coloniales : l'Assemblée est désemparée, distraite, énermée ; c'est dans le bruit des conversations que Roussillon, au nom du Comité d'agriculture, débite le texte des trente-cinq articles du tarif des produits coloniaux : « — Seront affranchis de tous droits, les bœufs, lards, beurres et saumons salés, ainsi que les chandelles venant de l'étranger... »

Nul n'interrompt, personne n'écoute : il est midi, et on est

toujours sans nouvelles. Les impatiens qui, continuellement, s'enquièreut au comité des recherches en rapportent les informations les plus déconcertantes : le Roi est à Aulnai, près Paris, dans la maison d'un brasseur royaliste, M. Acloque (1). Un instant plus tard, on apprend que la famille royale est arrivée à Metz; que le Comte d'Artois se prépare à passer la frontière à la tête de quarante mille hommes; « mais qu'il attendra le mois d'août, pour ne pas soulever les paysans en saccageant les moissons (2). » Vers une heure pourtant, le bruit persistant circule qu'un courrier vient d'arriver à l'Hôtel de Ville, apportant la nouvelle officielle de l'arrestation du Roi à Lille. Un huissier dépêché rapporte une lettre de Bailly : « Le même bruit s'est propagé à la municipalité comme venant de l'Assemblée : l'une et l'autre versions sont également fausses (3). » Et la séance se poursuit lamentablement morne. Tronchet présente longuement un projet de décret sur « le cumul de la dîme avec le champart, » bientôt abandonné pour la lecture de la formule du serment adoptée par le Comité militaire; ceci du moins intéresse : on voit passer à la tribune tous ceux qui, à un titre quelconque, font partie de l'armée, et aussi tous les chevaliers de Saint-Louis : Beauharnais, le premier, prononce la formule et prête le serment (4); chacun, après lui, monte les degrés, étend la main et dit : « Je le jure ! » Une centaine de membres défilent ainsi, très applaudis par leurs collègues; et, l'intermède terminé, on se voit, faute d'occupation, contraint d'en revenir « au cumul de la dîme avec le champart. » A trois heures, la séance est suspendue et reprise à cinq heures et demie. Rien, toujours : on passe une heure à entendre un rapport sur l'exécution des droits de traite, une heure à discuter le projet d'une adresse aux Français.

(1) *Archives du greffe de la Cour d'Orléans*, 1^{re} édition, page 204.

(2) *Ibidem*, page 205.

(3) Bailly ajoute : « Le peuple, cependant, est persuadé de leur vérité et le Conseil général vient de prier tous les députés des sections qui se trouvaient à l'Hôtel de Ville de retourner dans leurs quartiers et d'employer les moyens les plus prompts pour faire revenir le peuple de son erreur. »

(4) En voici la formule : « Je jure d'employer les armes remises en mes mains à la défense de la patrie et à maintenir contre tous les ennemis du dedans et du dehors la Constitution décrétée par l'Assemblée nationale. Je jure de mourir plutôt que de souffrir l'invasion du territoire français par des troupes étrangères, de n'obéir qu'aux ordres qui seront donnés en conséquence des décrets de l'Assemblée nationale. »

La lassitude, l'ennui, l'impatience, et plus encore le sentiment de son impuissance et de son inaction, désagrégeaient l'Assemblée. Dauchy avait remplacé au fauteuil Beauharnais exténué. Chabroud avait remplacé Dauchy; à dix heures du soir, à bout de résistance, les législateurs obtenaient une nouvelle suspension de séance et se dispersaient sous les tentes des restaurants établis aux abords du Manège, chez Royen, au café du Perron, au glacier des Feuillans, chez Pascal. Quelques députés seulement demeuraient, effondrés sur les banquettes, dans la salle vide, mal éclairée par quatre lustres (1), garnis de bougies semblables à des cierges, et qui faisaient, aux angles et sous les tribunes, de grandes ombres tragiques...

Tout à coup, un bruit de foule piétinante roule dans les couloirs de planches; une rumeur monte, puis des cris : *Le Roi est pris! Le Roi est pris!* Par toutes les portes brusquement poussées, les députés rentrent, en grand émoi, dans la salle : on s'agite, on enjambe les gradins, on s'interpelle de la piste aux galeries publiques. Il est arrêté! Le président Chabroud, en hâte, escalade sa tribune. Dans le groupe qui s'agite au pied de l'estrade, on aperçoit deux courriers, qui, poussés, bousculés, portés, émergent un instant, couverts de poussière, étourdis, hagards, déposent des papiers sur la table des secrétaires, et disparaissent aussitôt, entraînés par la cohue, tandis qu'on applaudit et qu'on acclame. Le silence, brusquement, se fait. Le président est debout : toutes les têtes immobiles, toutes les bouches béantes, tous les regards sont tournés vers lui.

— Je viens de recevoir, dit-il, un paquet contenant plusieurs pièces dont je vais donner lecture à l'Assemblée. Avant de commencer cette lecture, je supplie d'écouter dans le plus grand silence et je demande aux tribunes de ne donner aucun signe d'approbation ou d'improbation.

Déjà un des secrétaires s'est levé, un papier à la main et lit :

— *Lettre des officiers municipaux de Varennes* : « Messieurs, Dans l'alarme où nous nous trouvons, nous autorisons M. Mangin, chirurgien à Varennes, à partir sur-le-champ pour prévenir l'Assemblée nationale que Sa Majesté est ici et pour la supplier de nous tracer la marche que nous devons tenir, ce 21 juin 1791. — Les officiers municipaux de Varennes. »

(1) Brette, *Le local des assemblées parlementaires.*

Où, Varennes? On s'informe : en Argonne, du côté de Verdun, à dix lieues de la frontière. Ce cri de détresse, cet appel angoissé parvenant de cette bourgade au nom inconnu, le sentiment des périls qui la menacent, des incidens tragiques qui peut-être l'ont ensanglantée depuis vingt-quatre heures que la lettre a été écrite, l'impossibilité de lui envoyer des secours immédiats, les appréhensions, la stupeur, l'imprévu grandissent encore l'événement qui vient de s'ajouter, comme un émouvant chapitre, au roman de la Révolution. Une sorte d'attendrissement détend l'Assemblée, tandis que se poursuit la lecture! C'est maintenant le procès-verbal des incidens de Sainte-Menehould, le passage de la berline, le désarmement des dragons, la copie des ordres de Bouillé sur le cantonnement des troupes, enfin, cette adresse de la municipalité de Clermont-en-Argonne, qui sonne comme un tocsin et met un frisson dans tous les cœurs :

« Des personnes de la plus haute considération viennent d'être arrêtées à Varennes; cette ville et celle de Clermont sont garnies de troupes, et les gardes nationales de Clermont les ont empêchées de sortir de la ville. Mais vite, à notre secours! D'autres troupes sont sur le point d'arriver. La patrie est en danger. Les dragons sont patriotes, venez sans perdre de temps. »

L'Assemblée tout entière est soulevée; voilà donc la catastrophe redoutée; c'est la guerre civile; à cette même heure, les paysans d'Argonne bataillent contre l'armée royale! Les propositions s'entre-choquent : « La destitution de Bouillé! — La clôture des barrières! — L'état de siège! » — Dans le bruit, Chabroud quitte la présidence; d'Audie le remplace et suspend la séance à onze heures du soir : elle est reprise à minuit : l'Assemblée est calme, presque silencieuse, absorbée : un mot de Toulangeon a produit ce miracle : « Nous sommes, a-t-il dit, au moment le plus pénible peut-être et le plus solennel que l'histoire ait jamais consacré dans les fastes d'une nation!... » et l'on décrète à l'unanimité que « les mesures les plus pressantes et les plus actives seront prises pour protéger la personne du Roi, de l'héritier présomptif de la couronne et des autres membres de la famille royale; pour l'exécution de ces dispositions, MM. La Tour-Maubourg, Pétion et Barnave se rendront à Varennes et autres lieux où il serait nécessaire de se transporter avec le titre et le caractère de commissaires de l'Assemblée nationale; ils seront accom-

pagnés de M. Dumas, adjudant général de l'armée, chargé d'exécuter leurs ordres...

Les trois membres désignés descendent des gradins, saluent le président et quittent aussitôt la salle : on applaudit. Le choix des commissaires était unanimement approuvé : Barnave, éloquent, fin et chaleureux ; La Tour-Maubourg, élégant, de belle mine, royaliste libéral ; Pétion, très populaire, robuste et beau, avancé d'opinions, chacun d'eux représentait une fraction du parti dominant de l'Assemblée. Tous trois étaient jeunes, pleins d'ardeur et d'ambition : Pétion, le plus âgé, n'avait pas trente-huit ans, Barnave en avait trente.

Ils avaient quitté l'Assemblée à minuit et demi : deux heures plus tard, Pétion se faisait annoncer chez La Tour-Maubourg, rue Saint-Dominique, lieu fixé pour le rendez-vous. Barnave n'était pas arrivé ; mais le ministre Duport et le général Lafayette se trouvaient là, et aussi un député de Moulins, Tracy. On causa. Qu'allait-on faire du Roi ? — L'enfermera-t-on ? disait l'un. — Régnera-t-il ? demandait l'autre ? — Lui donnera-t-on un conseil ? — On tomba d'accord que « ce gros cochon-là était fort embarrassant ! » Lafayette « faisait des plaisanteries, ricanait. » Duport gardait plus de réserve ; Pétion, qui ne connaissait Maubourg que de vue, se taisait, un peu méfiant. A quatre heures seulement, Barnave parut ; il faisait grand jour ; on partit ; les trois commissaires dans la même voiture, deux huissiers sur le siège, passèrent rue Thévenot pour prendre l'adjudant général Mathieu Dumas. Paris était en rumeur ; par le faubourg Saint-Martin, on parvint à la barrière de la Villette ; là, court arrêt : la garde nationale empêchait toute sortie et l'on vit le moment où les députés seraient obligés de rétrograder en vertu du décret de l'Assemblée ; pourtant, on s'expliqua, les grilles s'ouvrirent, et la voiture se lança hors des barrières.

G. LENÔTRE.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

ET

L'OPINION EUROPÉENNE

Les premières torpilles, qui, dans la nuit du 8 au 9 février, trouèrent audacieusement la coque du *Cesarevitch*, du *Revitsan* et du *Pallada*, ne causèrent pas plus d'émoi à bord des bâtimens russes qui dormaient, tranquilles sur leurs ancres, qu'elles ne provoquèrent de stupeur dans les chancelleries européennes et de surprise parmi les peuples. Et cependant, rarement guerre est sortie plus fatalement de la situation géographique, politique et économique de deux grands pays; rarement conflit a été annoncé plus longtemps d'avance et prédit avec plus de persistance. Mais l'on ne croit en général qu'à ce qu'on désire : les peuples et les hommes d'État se refusaient à voir les réalités menaçantes la Russie elle-même avait foi en la paix, parce qu'elle la voulait, et elle s'abstenait de préparatifs militaires; le Japon, plus résolu à combattre et plus intéressé à la victoire, puisqu'il joue tout son avenir de grande puissance, était plus prêt que son adversaire et a pu frapper les premiers coups.

La paix était à l'ordre du jour, en Europe, au moment où le canon japonais a brutalement coupé la parole aux diplomates. La paix était devenue le *leitmotiv* de tous les discours des chefs de gouvernement, empereurs, rois ou présidens de République. Jamais, les luttes des partis, à l'intérieur de chaque État, n'avaient été plus violentes; mais tous ou à peu près tous chantaient à leur tour, bien que sur des tons différens, l'hymne à la paix bienfaisante. Si nous rappelons ces faits, ce n'est point pour

le plaisir très facile, et quelque peu injuste, de railler des espérances si cruellement démenties ; mais il est nécessaire de constater que les tendances « pacifistes » étaient réellement l'un des traits caractéristiques de la vie politique de l'Europe en ces derniers mois. Le mouvement était presque général : il venait d'en haut, des souverains et des gouvernemens, et il venait aussi d'en bas, des peuples et des partis politiques. Le tsar Nicolas II, le premier, avait donné l'exemple en provoquant la réunion de la conférence de La Haye. Les rois suivaient à l'envi son exemple et multipliaient les visites courtoises et les déclarations pacifiques ; la Triplice et la Duplice n'étaient plus et même, disait-on, n'avaient jamais été que des combinaisons destinées à garantir la paix ; en tous cas, un réseau d'accords nouveaux, d'« ententes » et de « rapprochemens, » tendait à prévenir toute cause de conflits. Les cabinets échangeaient des « traités d'arbitrage ; » les parlementaires des divers pays se rendaient des visites et prélevaient par des discours au règne de la fraternité des peuples et de l'arbitrage obligatoire. Le mouvement était si général que l'on ne voyait plus les symptômes contraires : l'âpreté des rivalités économiques, l'incoercible persistance des haines nationales, et l'accroissement ininterrompu des budgets de la guerre et de la marine. En même temps qu'il obtenait le haut patronage des princes, le mouvement « pacifiste » plongeait ses racines jusque dans l'instinct populaire, dans cet instinct primordial de conservation personnelle qui, dans tous les pays où le service militaire est obligatoire et universel, fait apparaître la guerre, non seulement comme une catastrophe toujours redoutable lorsqu'elle s'abat sur la patrie, mais encore comme un malheur prêt à fondre sur le foyer de chaque citoyen, sur sa famille et sur lui-même. A ces sentimens plus ou moins conscients, certains partis politiques se chargèrent de donner un corps, et d'apporter, aux timidités instinctives des hommes, l'excuse d'une théorie philosophique et le prétexte d'une œuvre humanitaire.

Éclatant ainsi brusquement, dans un temps d'aspirations générales vers la paix, la première nouvelle du conflit russo-japonais a produit dans le monde une profonde sensation ; elle a scandalisé les « pacifistes » comme un démenti à leurs espérances ; elle a, du jour au lendemain, bouleversé tout le jeu de la politique ; l'attention des peuples s'est tournée avec passion vers le duel dont ils comprennent la décisive importance pour

leurs destinées à venir. L'extrême éloignement du champ de bataille, les proportions de la guerre qui met en branle la puissance de deux grands États dont l'un est européen; l'immense chemin de fer à l'extrémité duquel le drame s'accomplit; ce pays aux noms barbares qui n'ont jamais retenti dans notre histoire et que nos lèvres s'accoutument mal à prononcer; ces peuples sauvages, Mandchous et Mongols, qui jadis, avec l'*Empereur inflexible* (1), furent les conquérans du monde et qui, tout à coup, réapparaissent sur la scène; le paysage même où l'action va se dérouler, les trains qui roulent sur la glace et, dans la nuit sans lune, le glissement silencieux des torpilleurs; tout, les acteurs, l'enjeu et le cadre, contribue à grandir l'impression saisissante que la guerre a produite dès la première heure sur les populations européennes. Un conflit dans les Balkans, cependant bien plus proches de nous, frapperait moins les imaginations; là, dans ce domaine classique des complications diplomatiques, tout est prévu, escompté d'avance; là-bas, au contraire, s'élabore un destin mystérieux dont le pressentiment inquiète et passionne les spectateurs. L'énigme, indéchiffrable pour nous, de l'âme jaune, ajoute à tout ce qui vient d'Extrême-Orient quelque chose de ce frisson que l'homme éprouve toujours en face des secrets qu'il ne peut pénétrer: les Romains durent connaître un sentiment analogue en présence des profondeurs insondées de la barbarie.

Suivre la trace de ces émotions dans les divers pays, chercher quels échos les premiers combats ont éveillés dans l'âme populaire, quels courans d'idées ou de sympathies ils ont suscités, c'est ce qui, dans la crise actuelle, peut conduire à des constatations intéressantes. C'est dans ces heures de surprise, avant que gouvernans et gouvernés aient eu le temps de choisir leur rôle, de composer leur visage et d'étudier leurs attitudes, que l'on peut saisir sur le vif les transformations encore invisibles qui s'élaborent dans l'épaisseur de la pâte sociale, et que se révèlent les courans latens qui poussent les peuples vers les révolutions, les précipitent vers la décadence ou les destinent à l'hégémonie.

(1) Le Tchinguiz-Khan (Gengis Khan).

I

En présence d'une crise comme la guerre russo-japonaise, les gouvernemens, dans leur émoi, se préoccupent des intérêts dont ils ont la garde et cherchent à deviner, avant de laisser voir leurs sympathies, de quel côté penchera la victoire; plus spontanées et plus sincères sont les préférences des foules : c'est un sens obscur de leurs intérêts, et surtout ce sont leurs instincts et leurs passions qui les leur inspirent, bien plutôt que la raison logique. Beaucoup plus que pour des réalités vivantes, les nations s'enthousiasment pour des fictions ou plutôt pour des réalités transfigurées, qu'elles n'aperçoivent qu'à travers le prisme de leur imagination. De même que ce qui nous séduit dans un roman, c'est d'abord le reflet de nos propres idées, dans le drame de la guerre, l'imagination populaire se projette elle-même sur chacun des deux partis; ils deviennent sans le savoir les champions des ambitions, des rancunes, des conceptions religieuses ou politiques qui constituent le patrimoine moral de chaque peuple. Il en a été ainsi dans le conflit actuel; au milieu de l'ardente mêlée des passions politiques, sociales et religieuses, il est apparu comme un facteur nouveau, comme un élément décisif de succès dans les luttes engagées; c'est pourquoi, dès les premières heures de la guerre, le monde s'est trouvé divisé en amis des Russes et amis des Japonais. Comme les dieux du vieil Homère, les idées, filles ailées de nos esprits, sont descendues elles-mêmes dans l'arène, elles ont pris un corps et elles combattent avec le parti de leur choix; vaincues avec lui, elles subiront avec lui les conséquences de la défaite.

Agir sur l'opinion, la solliciter lorsqu'elle est hésitante et, lorsqu'elle s'est une fois déclarée, la confirmer dans ses préférences et, comme on dit en argot de presse, la chauffer, c'est la raison d'être et l'objet de cette bataille de fausses nouvelles qui se livre tous les jours dans les colonnes des journaux du monde entier. Ce déluge de victoires apocryphes et de triomphes imaginaires des flottes et des armées du Mikado n'est pas, comme on pourrait le croire, la distraction de quelques désœuvrés; il décele un plan dont l'exécution persistante fait assez voir le but : déterminer des courans d'opinion favorables au Japon, jeter le discrédit sur la Russie et sur ses finances, faire croire à la

force des armées nippones et leur préparer ainsi des succès réels. Ces brillantes nouvelles, que les journaux nous apportent, n'étaient pas destinées à séduire le public français, dont les préférences sont connues et que l'on n'espère pas égarer, mais à entretenir et à stimuler l'enthousiasme des Anglais et des Américains, et peut-être, grâce à la pression de la volonté populaire, à entraîner les gouvernemens à une intervention diplomatique ou militaire. Les mêmes faits, appréciés par la presse des différens pays ou des divers partis, subissent de tels maquillages qu'à peine les peut-on reconnaître, si bien que l'on pourrait dire que les événemens ne portent pas en eux-mêmes tout leur caractère et toutes leurs conséquences; ce sont les commentaires qu'on en fait qui leur donnent leur vrai sens et leur portée effective. Pour les uns, par exemple, l'amiral Togo a « *traîtreusement* » attaqué les vaisseaux russes et toute la responsabilité de la guerre incombe aux Japonais; pour les autres, c'est le tsar qui, tout en abusant son adversaire par une « *comédie* » pacifiste, n'a cessé d'augmenter ses armemens et rendu ainsi la guerre inévitable. De même, à chaque engagement, les journaux décident, à leur gré, du succès de chaque parti. Et c'est ainsi qu'en notre temps d'information fiévreuse, de reportage et d'indiscrétion, jamais le public n'a été plus trompé, plus mystifié, et plus crédule.

Si l'on s'en tenait, pour juger les choses, aux apparences extérieures et à une logique superficielle, on serait tenté de croire qu'en Europe, les partis ou les hommes qui font profession d'être « *pacifistes* » auraient, dès la première nouvelle de la surprise de Port-Arthur, manifesté leur indignation contre le Japon, perturbateur de la paix, et témoigné toute leur sympathie à l'initiateur du congrès de La Haye, au souverain qui ambitionne de porter dans l'histoire le nom de « *Tsar de la paix,* » et qui, jusqu'au dernier moment, garda une foi si robuste en la possibilité d'éviter un conflit, que l'ennemi put surprendre ses forces navales disséminées et confiantes. Mais, dans le domaine de la politique, les raisonnemens trop simples sont rarement exacts et la réalité échappe aux syllogismes; les idées n'apparaissent pas séparées les unes des autres comme des formules abstraites; elles s'incarnent dans des partis, dans des nations ou dans des individus; comme certains métaux qui ont entre eux des affinités et qui ne se rencontrent isolés les uns des autres que dans le creuset du chimiste, de même, certaines idées de notre

temps se combinent plus volontiers avec certaines autres, et si l'analyse peut les en séparer, ce n'est qu'en leur ôtant tout ce qui fait leur réalité vivante. Il n'existe sans doute nulle part un parti qui souhaite la guerre pour la guerre et qui n'applaudirait, si elle était possible, à la création d'un tribunal international assez puissant pour assurer dans tous les cas la paix entre les nations civilisées, mais il n'en est pas moins vrai que la propagande « pacifiste » a été, surtout dans ces dernières années, l'œuvre des partis socialistes; que l'idée « pacifiste » se trouve presque toujours en combinaison avec d'autres idées qui sont généralement le socialisme collectiviste et révolutionnaire, l'internationalisme et la haine de toute religion. Sans doute, il n'est pas de l'essence du « socialisme, » si l'on prend le mot dans son sens propre, d'être internationaliste, ni d'être anti-religieux; mais, pratiquement, dans les « partis socialistes, » ces différentes idées ne vont guère les unes sans les autres. « Le socialisme, écrivait récemment M. Naquet, est intimement lié à l'élargissement des patries. Pour lui, nos patries actuelles sont trop étroites et elles éclatent sous sa poussée. » Ce sont là d'ailleurs des faits assez connus, assez publics pour qu'il ne soit pas besoin de les démontrer plus longuement.

Si les « partis socialistes » étaient en réalité ce qu'ils voudraient faire accroire aux peuples qu'ils sont, c'est-à-dire avant tout préoccupés de l'amélioration du sort des classes ouvrières, ou encore s'ils étaient des partis constitués pour obtenir la collectivisation des moyens de production, leur sympathie aurait dû dans le conflit actuel, aller à la Russie; tout au moins auraient-ils dû rester neutres. L'empire des tsars est une nation de paysans, de petits cultivateurs; la grande industrie y est de création récente et elle n'occupe qu'une fraction relativement peu importante de la population; les ouvriers, dans les usines russes, ne sont ni plus exploités, ni plus surmenés qu'en Allemagne, en Angleterre ou en France; peut-être même la comparaison serait-elle souvent à l'avantage de la Russie. En outre, la communauté de village, le *mir*, ne réalise-t-elle pas un type de propriété collective? Et enfin, si jamais, depuis un siècle, un acte accompli par un souverain a pu être à bon droit qualifié de « socialiste, » n'est-ce pas l'émancipation des serfs par l'ukase d'Alexandre II suivi des mesures qui les ont peu à peu aidés à devenir tenanciers libres et petits propriétaires?

Que se passe-t-il, au contraire, au Japon ? Tous les voyageurs qui l'ont visité depuis qu'il jouit des « bienfaits » de la civilisation et qu'il s'est donné une organisation « scientifique, » sont d'accord pour constater que nulle part le régime du patronat n'est plus dur, le travail plus exténuant et moins rémunéré, les femmes et les enfans plus odieusement exploités. Le régime du salariat y est devenu, dans toute la force du terme, un esclavage. Invoquons sur ce point le témoignage d'un écrivain qui est loin d'être hostile au « socialisme, » M. G. Weulersse ; il a étudié de près la vie industrielle et il se réfère, en outre, au curieux ouvrage de M. Saïto. « Peu de choses, au Japon, écrit M. Weulersse, frappent l'étranger aussi vivement que l'effroyable gaspillage du travail humain. La première décortiquerie de paddy est pour lui un spectacle : cet homme au corps nu perlé de sueur, qui, des heures durant, s'épuise à peser sur le grossier levier pour soulever le lourd pilon ; cette négligence parfaite de tout ce qui pourrait épargner l'effort, c'est une révélation déjà de l'avi-lissement où est tombée la main-d'œuvre. Et, pour l'avoir une fois entendue, jamais il n'oubliera la triste chanson des tourneurs de moulin, qui font toute la journée le tour de leur manège étroit, comme les esclaves antiques ! Dans un séjour de dix jours à Kioto, je n'ai rencontré que quatre chevaux. Quelques bœufs suffisent aux très gros charrois ; pour les transports un peu moins lourds ou un peu plus pressés, on attelle des hommes, — le nombre qu'il faut. Le tireur de kourouma est un privilégié, lui qui ne traîne jamais qu'une ou deux personnes (1) ! »

Les salaires, bien qu'ils aient augmenté dans ces dernières années, sont restés très bas ; parmi les mécaniciens, très rares sont ceux qui gagnent un yèn à 1 yèn 70 sèn par jour (2) ; leur salaire moyen est de 1 fr. 50 à 3 francs. Et ce sont les ouvriers les mieux payés ! Les employeurs préfèrent d'ailleurs les femmes et les enfans, plus économiques. Des racoleurs parcourent les provinces, embauchant hommes, femmes et enfans ; « les paysans pauvres ne font guère difficulté de livrer leurs filles aux agens recruteurs des grandes manufacturés, et ceux-ci d'ailleurs recourent, pour décider les enfans et les pères, à d'odieuses tromperies ; » ou bien encore ils les « enlèvent subrepticement. » Arrivés à l'usine, ces

(1) G. Weulersse, *le Japon d'aujourd'hui*. (Armand Colin, 1904, in-16), p. 152. — Cf. Saïto Kashiro, *la Protection ouvrière au Japon*, Paris, Larose, 1900.

(2) Le yèn vaut 2 fr. 55 et le sèn 0 fr. 0255.

malheureux ne trouvent ni la vie facile et agréable, ni le travail aisé que l'embauteur leur a promis. L'usine devient, pour les femmes surtout, une véritable prison ; elles y trouvent une pension et un logement, où elles sont livrées sans défense à tous les abus du *truck-system* ; mal nourries, encore plus mal logées, elles doivent abandonner une partie de leur maigre salaire que retient le patron qui est en même temps logeur. « Les chambres sont misérables, écrit M. Weulersse, décrivant une de ces usines-prisons, les femmes y sont entassées par dix, deux par couche ; leurs couvertures, qu'elles remontent jusque sur la bouche pour se garantir du vent qui pénètre par les carreaux déchirés, sont crasseuses. Aucun secret : je me souviens de la honte qui me prit quand, avec l'ingénieur qui me servait de guide, j'entraï brutalement, en faisant glisser la cloison, dans ces chambres ouvertes presque comme un chenil ou une étable, et dont je surprénais les locataires dans le déshabillé de leur toilette. Enfin, en sortant, je remarque la porte-barrière, flanquée d'une sorte de corps de garde. C'est le poste d'où chaque soir on surveille les mouvemens des pensionnaires. Car elles doivent toutes rentrer avant huit heures du soir, et le travail finit à six : la pension est une caserne ! »

Contre une pareille exploitation, les pauvres mousmés n'ont aucun moyen de résistance : « la police n'hésite pas à les ramasser et, si elles n'ont pas achevé le temps fixé par le contrat qu'on leur a extorqué, elle les ramène à l'usine comme elle ramène à la maison de débauche leurs sœurs du Yochivara (1). » On exige des ouvriers jusqu'à onze et douze heures de travail par jour sans autre repos que deux jours par mois, et seulement du matin au soir. « Dans toute l'année, cinq jours à peine de congé, au premier de l'an, dont on a besoin pour réparer la machinerie. Les nouvelles lois protectrices limitent la durée du travail des femmes à douze heures ! » Comme les ouvriers, elles travaillent indifféremment de jour et de nuit, et cependant leurs salaires sont dérisoires. Les plus habiles tisseuses d'Osaka n'arrivent à gagner que de 35 à 40 sèn ; et la moyenne ne gagne que 18. Les étonnantes colleuses-d'étiquettes des allumetteries arrivent tout juste à gagner 13 sèn dans leur journée. Dans les filatures de coton, les femmes adultes gagnent de 26 à 50 sèn ; les hommes

(1) Quartier des prostituées à Tokio ; celles-ci, comme les ouvrières, sont la plupart du temps vendues par leurs parens.

gagnent juste le double. En moyenne, à travail similaire et sensiblement égal, les ouvrières sont payées un tiers ou moitié moins que les ouvriers » Encore, comme pour ceux-ci, les amendes viennent-elles souvent retrancher une bonne part du gain.

Quant aux enfans, on les emploie plus volontiers encore parce qu'ils sont plus économiques ; dans les filatures, même lorsqu'ils font le travail d'un ouvrier, on ne les paye que 8 à 10 sèn par jour. Malgré la loi de 1902 qui interdit de faire commencer l'« apprentissage » avant onze ans, on prend souvent les enfans à sept ans. « On les loge, on les nourrit, Dieu sait comme ! On leur fait donner tout le travail qu'ils peuvent ; et, pour tout salaire, alors même qu'ils sont devenus des hommes, on les gratifie de 3 yèn par mois, 6 sous par jour ! »

Voilà, semble-t-il, quelques-unes des raisons qui devraient éloigner de cet enfer des travailleurs les sympathies actives des « partis socialistes » européens. Si de pareilles choses se passaient en Russie, si l'on y attelait les hommes, si l'on y tolérait un pareil gaspillage du travail humain, si la traite des ouvriers, des femmes et des enfans s'y pratiquait aussi ouvertement, quels articles virulens ne lirions-nous pas sur la « barbarie » de l'empire moscovite ! Mais non, c'est le Japon qui « tient le flambeau de la civilisation moderne ; » c'est lui qui est « occidental, » lui seul qui s'inspire des principes d'humanité et de justice (1) !

Enfin, si les « socialistes » d'Europe se désintéressent du sort des travailleurs japonais, ne pourrait-il pas arriver que le triomphe des Japonais sur les Russes eût des conséquences dangereuses pour les ouvriers européens eux-mêmes ?

La concurrence du travail jaune, pour n'être pas le péril im-

(1) Le prince Kropotkine est un des rares révolutionnaires qui ne partagent pas ces illusions. Il a exposé son opinion dans une lettre au *Soir* (de Bruxelles, 26 février). « Est-il désirable de voir un État aussi belliqueux et si plein de rêves impérialistes que le Japon s'établir en Mandchourie ? Je ne le crois pas... Le Japon lui-même y perdrait bientôt ce que sa civilisation a eu d'attrayant. Fruit de siècles de paix, celle-ci va vite disparaître sous l'uniforme européen, aux sons d'une méchante traduction du *God save the King* !... N'ayant aucune sympathie pour les rêves de conquête des faiseurs d'argent russes, je n'en ai pas non plus la moindre dose pour les rêves de conquête des capitalistes et des féodaux du Japon modernisé. Car ce n'est pas pour déverser le trop-plein de leur population que les classes dirigeantes du Japon rêvent de conquérir la Corée, la Mandchourie et... Pékin c'est pour écouler des marchandises produites au moyen d'une exploitation odieuse des femmes et des enfans, au sein d'une population agricole appauvrie ; c'est pour gouverner et s'enrichir à l'europpéenne ! »

minent que l'on a parfois dépeint, est loin d'être cependant un péril imaginaire. L'industrie japonaise, depuis quelques années, n'est plus en progrès et sa production a presque cessé de s'accroître, car, si la main-d'œuvre est à bon marché, elle reste de très médiocre qualité et de faible rendement ; en sorte que le travail nippon ne semble pas sur le point de devenir une cause d'avilissement des salaires dans l'Europe occidentale : mais en serait-il de même si le Japon, victorieux des Russes et maître du Céleste-Empire, organisait le travail chinois et acclimatait en Chine la civilisation industrielle et le régime du salariat ? C'est alors, sans doute, que les marchés d'Extrême-Orient se fermentaient à la production européenne et que l'exportation des pays jaunes envahirait toutes les contrées dont la clientèle fait actuellement vivre les manufactures de l'Occident ; il serait surprenant qu'il n'en résultât pas un abaissement des salaires qui ne trouverait de remède que dans les barrières d'un régime ultra-protectionniste. Ce péril est si peu imaginaire que, depuis longtemps déjà, les États-Unis et l'Australie ont pris des mesures sévères pour défendre la main-d'œuvre blanche contre la concurrence du travail jaune ; tout récemment les travailleurs européens de la Colonie du Cap n'ont-ils pas, eux aussi, protesté énergiquement contre l'introduction des coolies chinois dans les mines du Rand ? La victoire du Japon sur la Russie serait le point de départ d'une ère nouvelle où la race jaune, sous l'impulsion des Nippons, adopterait tous les procédés et les outils de notre civilisation ; il en résulterait pour l'Europe des perturbations économiques qui retarderaient singulièrement la solution des grandes questions sociales.

Les hommes qui, dans les divers pays, conduisent ou inspirent les « partis socialistes » n'ignorent pas ces périls ; mais leurs préoccupations dominantes ne sont pas celles qui intéressent les travailleurs. La crise actuelle révèle leurs véritables tendances : avant d'être des « partis ouvriers, » ils sont des partis philosophiques, ou pour mieux dire religieux. C'est un *credo* qu'ils cherchent à substituer à un autre *credo* ; c'est un ensemble de doctrines en dehors desquelles il ne saurait y avoir ni Vérité, ni Justice, qu'ils prétendent imposer au monde : les questions sociales et ouvrières ne sont qu'une partie accessoire de leur programme ; l'amélioration du sort des masses populaires ne doit être, à leurs yeux, qu'une conséquence de la reconstruction

complète de la société sur les ruines des anciennes religions, des vieilles patries et des institutions mortes. Dans cette œuvre de rapide et totale transformation, dans cette gigantesque entreprise de palingénésie sociale, l'empire nippon leur apparaît comme un précurseur et comme un allié. N'a-t-il pas donné, depuis 1868, l'exemple d'une société qui, par un acte de la volonté de son gouvernement, s'inspirant des principes supérieurs de la civilisation occidentale, s'est, en quelques années, métamorphosée en un État moderne ayant un parlement, une presse, un ministère responsable, tout l'attirail compliqué de ce qu'on nomme « la liberté politique » et doté aussi d'une industrie, de machines perfectionnées, de canons et de cuirassés du meilleur modèle ? Mais surtout, les Nippons n'ont-ils pas, au regard des « socialistes, » l'avantage de n'être pas chrétiens, d'être presque complètement détachés de toute croyance religieuse, de n'avoir pas à lutter contre les préjugés ataviques des vieilles religions, et de pouvoir construire de toutes pièces une société nouvelle d'après les principes de la « civilisation moderne » et les « lois de la science ? » Dans la lutte qui met aux prises Russes et Japonais, leur ardente sympathie va tout droit au Japon comme au représentant de la civilisation ; son triomphe, dont ils ne doutent pas, sera le triomphe de la raison éclairée par la science contre l'obscurantisme, le triomphe de la civilisation moderne contre le moyen âge, de la liberté des peuples contre l'absolutisme des rois, de la Révolution contre la réaction. Dans l'espérance des dirigeans du socialisme, le Japon est le bélier formidable qui porte les premiers coups et commence d'ébranler la forteresse où tous les préjugés qui enchaînaient l'humanité et paralysaient son essor, résistent désespérément à l'assaut des idées nouvelles. Comme le poignard de Louvel était « une idée libérale, » les torpilles et les obus de l'amiral Togo sont des idées révolutionnaires.

Que les théoriciens de la Révolution et les philosophes du socialisme se fassent de la Russie et du Japon une image inexacte et que la réalité ne corresponde guère à leurs conceptions, peu importe au point de vue qui nous occupe ; que la Russie et le Japon, qui se battent pour des intérêts très précis et des ambitions très définies, n'aient même pas conscience du rôle qu'on leur attribue et des batailles d'idées dont ils sont les champions involontaires, peu importe encore, car les illusions sont souvent

des réalités vivantes, et c'est souvent pour des illusions que les hommes se battent et qu'ils meurent. La Russie n'est assurément pas la puissance barbare que les journaux révolutionnaires et internationalistes nous dépeignent, pas plus que le Japon n'est le pays civilisé et scientifiquement organisé que l'on se figure ; mais, en faisant de l'empire des tsars le champion de la résistance à la Révolution, les socialistes restent fidèles à la vision générale qui fut celle de Michelet et qui fait de l'histoire du monde celle de la lutte de deux principes éternellement antagonistes, la Liberté et la Fatalité, la lumière et les ténèbres, qui s'incarnent l'un dans la Révolution, l'autre dans l'Église : c'est cette vision dont bénéficie aujourd'hui le Japon et qui rend les partis internationalistes et socialistes solidaires de ses succès comme de ses revers. « Depuis longtemps, écrivait déjà en 1849 un diplomate russe, il n'y a plus en Europe que deux puissances réelles : la Révolution et la Russie (1). » Le problème de l'avenir de l'Europe se pose encore à peu près dans les mêmes termes aux yeux des révolutionnaires d'aujourd'hui. Ils n'ont d'ailleurs jamais pénétré l'âme profonde du peuple russe, ils ne connaissent de l'immense empire que cette infime minorité révolutionnaire et cosmopolite qui rêve de superposer à la Russie russe une Russie européenne avec le régime, les idées et les mœurs des pays occidentaux. Du Japon, ils ne voient que la façade modernisée et les apparences révolutionnaires. Dès lors, entre les deux adversaires dont ils choisissent l'un pour en faire le défenseur et le héraut de leurs propres idées, leur sympathie n'hésite pas : ils sont pour le Japon.

Dans leur campagne contre le tsarisme, les « partis socialistes » ont trouvé un précieux allié. Le régime d'exception auquel sont soumis les Juifs de Russie, les expulsions en masse dont certains d'entre eux ont été victimes il y a quelques années, les troubles récents de Kichinev et leur retentissement dans le monde entier, ont ligué leurs coreligionnaires de tous les pays contre la puissance moscovite ; c'est contre elle aujourd'hui qu'ils tournent leurs efforts dans une lutte qui ne prendra fin que le jour où les Juifs russes jouiront, dans tout l'Empire,

(1) *Memoire politique*, par P. de B. (Paul de Bourgoing). Paris, Imp. Gerdès. Politique et moyens d'action de la Russie impartialement appréciés. Memoire présentée à l'empereur Nicolas, depuis la Révolution de février, par un Russe, employé supérieur des Affaires étrangères.

du droit commun à tous les régnicoles. Cette force que représente le « sémitisme » s'est, en ces dernières années, par suite de diverses circonstances de la vie politique, presque toujours trouvée en combinaison avec le socialisme internationaliste. La Russie est, aujourd'hui, l'ennemi contre lequel, dans l'univers entier, elle organise la lutte et dirige ses coups. Nous ne parlons pas, bien entendu, des Israélites en tant qu'individus, — beaucoup, notamment en France, font des vœux pour la cause de la Russie, — mais seulement en tant qu'ils représentent des intérêts de race soutenus par une formidable puissance financière internationale. Si l'on réfléchit à tout ce que représente aujourd'hui de puissance effective la force de l'argent, qui dispose de la presse et, par elle, de l'opinion, et qui fournit des armes aux partis révolutionnaires internationaux dans leur croisade contre la Russie des tsars, l'on ne doutera pas qu'il n'y ait là, pour l'empire moscovite, un danger d'autant plus redoutable que, victorieux ou vaincu, il peut le rencontrer devant lui, dissimulé sous divers déguisemens diplomatiques, lors du règlement de compte général qui mettra fin à la guerre actuelle. Contre cette coalition de toutes les forces internationales et révolutionnaires, ce ne sera pas trop, pour la Russie, du prestige de grands succès militaires et de toutes les ressources de sa diplomatie et de ses alliances.

II

Nous avons montré comment « l'Église de la Révolution (1), » sans hésiter, dès les premières heures de la guerre, s'est, par l'organe de ses journaux et de ses pontifes, rangée sous les drapeaux des Nippons; elle ne s'est pas contentée d'exprimer des vœux platoniques pour le succès de leurs armes, mais elle leur a apporté un utile concours en travaillant à ameuter la presse et l'opinion contre le « tsar knouteur » et en poussant les gouvernemens à favoriser le Japon, soit par une neutralité bienveillante, soit même par une aide effective. Pour faire contrepoids à cette coalition de forces internationales nettement hostiles à la Russie, aucune puissance équivalente ne se dresse au-dessus des

(1) L'expression est de Michelet : « Elle (la Révolution) n'adopta aucune Église... Pourquoi? C'est qu'elle était une Église elle-même. » *Histoire de la Révolution française*. Préface de 1868, I, p. 11.

égoïsmes nationaux et de l'émiettement des partis. L'Église catholique, dans ce conflit qui n'intéresse aucune puissance catholique, n'avait pas à prendre parti et ne s'est pas prononcée. On aurait pu croire, au premier abord, qu'à part certaines exceptions intéressées, la sympathie des nations européennes irait naturellement à l'Européen contre l'Asiatique, au blanc contre le jaune, au chrétien contre le non-chrétien ; il n'en a pas été ainsi. Dans les divers grands États du monde civilisé, l'anarchie des consciences, les conflits économiques et les rivalités historiques, ont créé, en présence de la guerre russo-japonaise, une variété d'attitudes et de sentimens dont la diversité même fait l'intérêt parce qu'elle est révélatrice des conceptions politiques et sociales, des tendances, des souvenirs et des aspirations des peuples.

Le tsar Alexandre III, s'adressant un jour au prince Nicolas de Montenegro, l'appelait « le seul ami de la Russie. » De fait, comme tous les puissans, la Russie a beaucoup de flatteurs, mais peu d'amis sincères ; avant que les manifestations spontanées des deux peuples aient créé, entre les Français et les Russes, des liens capables de survivre même au traité qui constate et ratifie l'alliance des deux nations, la Russie ne pouvait guère compter que sur des amitiés slaves. Tard venue dans l'histoire de l'Europe, elle n'y a pris sa place qu'en refoulant d'un côté le germanisme et de l'autre l'islamisme ; dans cette double lutte, elle a amassé contre elle des rancunes historiques que l'amitié des princes ne suffit pas à détruire, mais elle s'est acquis, en libérant les Slaves des Balkans, des titres à une gratitude qui lui assurerait certains dévouemens si la reconnaissance, en politique, était aussi tenace que la haine.

Le conflit actuel n'a pas été l'occasion d'une manifestation unanime de tous les Slaves ; le sentiment de la fraternité de race s'est manifesté surtout chez ceux des membres de la grande famille qui sont encore opprimés par des peuples ennemis ou isolés au milieu de populations germaniques. Avant-garde du slavisme vers l'Occident, les Tchèques de Bohême et de Moravie, en butte à l'hostilité constante et implacable des Allemands, ont, dès les premiers jours de la guerre, bruyamment témoigné de leurs ardentes sympathies pour les Russes. A Prague, pour implorer les bénédictions du ciel sur les armes russes, une grande cérémonie a été célébrée à l'église orthodoxe, en présence du Conseil municipal et d'une foule immense débordant jusque sur

la grande place de l'Hôtel-de-Ville; à cette imposante manifestation tchèque répondit, comme c'est la coutume, une violente contre-manifestation germanique: les étudiants Allemands, unis aux socialistes, sifflèrent les cris et les chants des Tchèques; plusieurs jours durant, les troubles continuèrent, les Allemands, protégés par la police et la troupe, acclamant la Grande Allemagne, les Tchèques huant les emblèmes allemands et acclamant la Russie. L'agitation de la Bohême eut son contre-coup dans d'autres villes de l'Empire, à Linz, à Vienne notamment, où les Allemands manifestèrent brutalement leur antipathie pour la « race inférieure. »

Les Slaves du Sud, Croates, Slovènes, Bosniaques, et ceux des Balkans, se sont souvenus de leur parenté ethnique et ont, en général, fait montre de sentimens « russophiles; » les journaux nous ont appris que le tsar, sans doute dans le dessein d'affirmer la solidarité slave, avait accepté 500 volontaires bulgares et 500 Serbes. Cependant il est curieux de noter certaines dissidences: les partis extrêmes, ceux qui espèrent obtenir par une agitation révolutionnaire et de sanglantes insurrections l'indépendance de la Macédoine et la libération définitive de tous les peuples balkaniques, ont vu sans regret les Japonais opérer sur les derrières de la Russie d'Europe une puissante diversion qui éloignera ses forces du Danube et l'empêchera de peser de toute son influence pour comprimer les ambitions impatientes et retarder l'échéance du suprême conflit. Que les armées du tsar soient vaincues et sa puissance affaiblie, c'est peut-être même le vœu que forment, sans presque oser se l'avouer à eux-mêmes, ceux des Slaves du Danube qui redoutent déjà, pour l'avenir de leurs nationalités, une protection trop puissante. Le *Balkan farà da se*, c'est une devise que certains partis, dans la péninsule, adopteraient volontiers, sans d'ailleurs être plus assurés que les Italiens d'autrefois de la pouvoir réaliser.

Séparés des autres membres de la famille slave par des traditions religieuses et nationales et des souvenirs sanglans, les Polonais auraient, naguère encore, cherché unanimement tous les moyens de prouver leurs rancunes vivaces contre la Russie; mais les persécutions dont ils ont été l'objet en Posnanie, les incidens de Wreschen et de Gnesen leur ont montré dans l'Allemand un ennemi plus dangereux pour la persistance du sentiment

national que le Russe, dont la domination, si abhorrée qu'elle ait été, est du moins celle d'un peuple slave. La crise actuelle les a trouvés hésitants et divisés : les uns, nombreux surtout, parmi ceux qui ont quitté le vieux sol national, ont cru reconnaître dans le Japon le vengeur toujours espéré ; les autres, n'osant attendre de l'avenir une résurrection de l'indépendance nationale, estiment que les Polonais peuvent se faire une place comme membres loyaux du grand empire russe et comme l'un des éléments slaves de la monarchie austro-hongroise, tandis qu'ils devront toujours soutenir la lutte séculaire contre le germanisme envahissant. Ceux-là ont saisi l'occasion de la guerre pour témoigner au tsar qu'ils ne sont pas des ennemis quand même et qu'ils n'ont pas entièrement abjuré tout sentiment de fraternité slave.

En Hongrie, à mesure que disparaissent les hommes de la génération que Paskevitch a rejetée, sanglante et meurtrie, aux pieds du Habsbourg, la violence du sentiment anti-russe va s'atténuant ; la guerre vient de prouver qu'il est encore assez fort pour provoquer, dans le public et dans la presse, des manifestations hostiles à la Russie et des vœux pour la victoire du Japon ; un groupe d'étudiants a même invoqué, afin de stimuler le zèle des Magyars pour la cause nipponne, une parenté de race, des affinités touraniennes !

Une longue histoire, où l'unité nationale a été forgée de toutes pièces par la puissance de la dynastie et la force du pouvoir central, a rendu l'Allemand docile aux lois et naturellement déférent à tout ce qui émane de l'État ; nulle part, l'opinion publique n'est moins frondeuse et ne se règle plus fidèlement sur l'attitude officielle. Aussi est-il souvent malaisé de discerner les tendances réelles et les préférences secrètes du peuple ; dans le conflit actuel, cette difficulté est encore accrue du fait qu'entre le Russe et le Japonais, les sympathies de l'Allemand ont réellement hésité à se déclarer. Un instinct de race, né du souvenir de longs siècles de luttes, fait du Russe, champion du slavisme, l'adversaire naturel de l'Allemand et du germanisme. Admirateurs intéressés et parfois exclusifs de la *deutsche Cultur* qu'ils regardent comme la civilisation idéale, les Allemands ne pardonnent pas aux Russes d'en méconnaître les bienfaits, de l'avoir chassée des provinces baltiques et de la combattre en Finlande ; la résistance des Polonais de Posnanie à la culture

de la « race supérieure » leur paraît encore un méfait du slavisme ; tout bon Allemand a cru voir en rêve ce terrifiant avenir : la « civilisation germanique » écrasée sous la lourde botte du Cosaque. L'expansion russe est pour l'Allemand un péril national ; elle lui apparaît plus menaçante encore depuis qu'il sait les ambitions de l'Orient moscovite unies par un traité d'alliance aux revendications de l'Occident français. Les orateurs et les journaux de la *Social-Démocratie* ont pris à tâche de rajeunir et de formuler ces défiances instinctives ; depuis longtemps, la Russie autocratique est l'épouvantail du socialisme allemand ; en 1891, Bebel, au Congrès d'Erfurt, s'écriait : « Si la Russie, l'ennemie de toute civilisation humaine, attaque l'Allemagne pour la dépecer et l'anéantir, nous sommes autant et plus intéressés que ceux qui gouvernent l'Allemagne et nous résisterons à l'agresseur. » Dès le début de la guerre actuelle, les chefs du parti et leur organe ordinaire, le *Vorwärts*, se sont prononcés nettement pour le Japon ; Kautsky, dans un violent article de la *Neue Zeit*, a expliqué que la démocratie allemande déteste dans le tsarisme le rempart de tous les gouvernemens réactionnaires, et souhaite de tout son cœur le triomphe des Japonais. D'une victoire de la Russie, les socialistes allemands redoutent à la fois un redoublement de conservatisme et d'autoritarisme dans le gouvernement intérieur de leur pays et le prétexte d'un nouvel accroissement des armemens et du militarisme. Ainsi les plus vieux instincts du peuple et les aspirations les plus nouvelles de cette « Social-Démocratie » qui groupe non seulement les « socialistes » orthodoxes, mais tous les mécontents et tous ceux qui travaillent à donner à l'Empire un gouvernement plus libéral et à élargir l'armure qui comprime la vie populaire, ont conspiré pour faire naître et propager des sentimens de sympathie pour l'audacieux Japon qui ose s'attaquer au colosse slave et dont les petits soldats, dressés et équipés à l'allemande, besognent si hardiment contre l'ours moscovite.

Mais, en même temps qu'elle est idéaliste ou même révolutionnaire, l'Allemagne moderne, commerçante et industrielle, se préoccupe du chiffre de ses exportations et de l'expansion de ses nationaux. Ses affaires, en Extrême-Orient, se sont, en ces dernières années, accrues si rapidement qu'elle a en partie supplanté la Grande-Bretagne et qu'elle tient tête aux États-Unis. Du conflit actuel, elle n'est donc pas seulement spectatrice ; ses intérêts

y sont engagés et elle redoute dans le Japon le concurrent le plus dangereux pour le développement de son négoce. C'est ce que les journaux conservateurs de l'Empire, et particulièrement ceux des centres industriels et commerçans, s'évertuent à expliquer au public, qui d'ailleurs n'a pas oublié comment l'empereur Guillaume II lui-même a naguère dénoncé le « péril jaune. » Les *Hambürger Nachrichten*, en particulier, ont pris une attitude nettement anti-japonaise ; naguère ils s'étonnaient ironiquement que la presse *social-démocrate* ne prit pas, contre les Nippons oppresseurs, le parti de la Corée foulée et conquise et témoignât son admiration sympathique au Japon, fidèle à son empereur jusqu'à l'adoration, passionné pour la gloire des armes, nationaliste et militariste. Les préférences du grand journal hambourgeois ne sont d'ailleurs nullement sentimentales ; il lui semble que la guerre, quelle qu'en soit l'issue, ne peut être que nuisible au commerce allemand ; le triomphe de la Russie serait suivi de l'établissement d'une hégémonie russe sur toute la Chine du Nord et peut-être de l'exclusion des marchandises allemandes ; mais si, d'autre part, le Japon remportait la victoire, le « péril jaune » ne serait plus un simple fantôme, mais une réalité et la concurrence japonaise deviendrait désastreuse pour l'exportation allemande. Entre deux maux, la feuille allemande choisissant le moindre, se prononce pour la Russie, et, en cela, elle représente assez bien l'opinion moyenne qu'entre les vieilles antipathies de race et la réalité pratique des intérêts, l'Allemagne industrielle et commerçante a adoptée.

Pour trouver les traces du vieux levain de défiance hostile contre le Slave, il faut pénétrer jusque dans l'intimité du sentiment populaire, car, à l'exception des feuilles de la « Social-Démocratie, » presque tous les journaux se conforment aux inspirations officielles. Le peuple allemand comprend ou devine que ses intérêts nationaux sont gravement engagés dans le conflit extrême-oriental dont les conséquences sont de nature à modifier l'équilibre des forces en Europe même. La position que chacune des grandes puissances prendra, au moment décisif qui suivra la pacification, décidera pour longtemps de la direction de sa politique ; l'Allemand souhaite pour sa patrie le rôle honorable et profitable d'arbitre de la paix ; il a compris à demi-mot la tactique de son gouvernement : un fait comme la remise à la police russe d'un certain nombre de réfugiés, un discours comme celui

où le comte de Bulow a parlé des amitiés « ataviques » de l'Allemagne et de la Russie, ont par eux-mêmes une signification assez claire pour être entendue. L'Allemand tient à user de bons procédés envers son voisin russe : le moment où la « double alliance, » qui inquiète l'opinion germanique, va subir l'épreuve des événements, où, en France, un parti, dont les chefs ont prouvé maintes fois leur influence dans les conseils du gouvernement, affiche l'intention de « détendre » l'alliance, peut sembler favorable à l'Allemand pour renouer aux dépens de notre pays l'intimité des deux empires. Si la Russie l'emporte, l'Allemagne tient à être avec elle dans le tournoi diplomatique final ; s'il advenait qu'elle soit vaincue en Extrême-Orient, elle garderait une particulière gratitude à ceux qui, sans être ses alliés, auraient su, au moment critique, se montrer ses amis. Ainsi s'expliquent un langage et des procédés qui déplaisent fort au cosmopolitisme révolutionnaire et qui sont qualifiés, dans *l'Européen*, de « politique demi-russe, bien étrangère et même opposée à nos idées occidentales. » — Avec discipline, comme dans un bataillon bien commandé, les journaux et l'opinion publique ont suivi le mot d'ordre donné par le gouvernement ; à l'intérêt germanique, ils ont sacrifié, sans hésiter, les antipathies foncières qui les éloignent naturellement des Russes. Une telle attitude, dans un tel moment, dénote chez un peuple plus que de la docilité, un véritable esprit politique.

Le premier mouvement de la presse et de l'opinion publique en Italie a été favorable aux Japonais, et l'on pourrait peut-être s'en étonner en songeant que l'Italie n'a aucun intérêt en Extrême-Orient et que ses relations avec l'empire du Soleil-Levant n'ont été marquées que par une insigne malveillance du gouvernement du Mikado au moment où les Italiens manifestèrent des velléités d'occuper la baie de San-Moun. Mais, dans ce peuple intelligent, artiste, assimilateur, qui a su s'élever en quelques années au rang de puissance avec qui l'on compte, peut-être l'Italien croit-il reconnaître quelques-unes des qualités, et aussi quelques-uns des défauts qui l'ont aidé lui-même à pousser sa fortune. De ses longues luttes contre la maison d'Autriche, l'Italien, volontiers « libéral » et même révolutionnaire, a gardé contre l'autocratie, dont la Russie lui paraît présenter le type le plus odieux, une défiance instinctive qui s'est accrue de toute la déception qu'a causée dans la péninsule l'ajournement

indéfini de la visite de Nicolas II. Ni le « rapprochement » avec la France, ni les mécomptes financiers qui ont été la conséquence de l'agression japonaise et qui retardent la « conversion » du 4 et demi pour 100, n'ont pu empêcher la première explosion du sentiment populaire d'être « japonophile. » Mais le pays qui a produit Machiavel et Cavour est trop accoutumé à faire sortir de toutes les fluctuations de la politique les avantages qu'elles peuvent lui offrir, pour ne pas se plier opportunément aux circonstances; à mesure qu'à l'enthousiasme provoqué par la surprise du 8 février, a succédé une appréciation plus froide des chances de succès des deux adversaires, et surtout à mesure que s'est exercée sur la presse l'action du pouvoir central, un revirement s'est produit dans les journaux et dans l'opinion. De manifestations sympathiques au Japon, l'Italie n'a aucun avantage à attendre; en faisant montre, au contraire, de sentimens russophiles, elle reste d'accord avec son fidèle allié l'empereur allemand, et elle ne risque pas de froisser les sentimens de sa nouvelle amie, la République française. Si la Russie remporte une victoire complète, elle n'aura pas, finalement, d'admirateur plus ardent que le peuple italien.

Les pays neutres, comme la Suisse et la Belgique, moins directement intéressés dans le conflit, ont été en général favorables au Japon dans la mesure où ils sont travaillés par les forces internationales et révolutionnaires. En majorité protestante, « libérale, » volontiers socialiste, admiratrice, parfois jusqu'à la naïveté, même et surtout dans les pays de langue française, de la « culture germanique, » asile des réfugiés politiques de tous les pays et spécialement des « oiseaux de passage » venus de Russie, cosmopolite par tradition et par nécessité, la Suisse fait des vœux secrets pour le Japon; mais sa presse, prudente et soucieuse de ne mécontenter aucun des hôtes qui font la fortune de son industrie nationale, celle des hôtelleries, préoccupée aussi, par un sentiment plus élevé, de respecter cette neutralité qui est pour la Suisse une vocation et une obligation, n'a laissé que rarement transparaître ces tendances. — En Belgique, les socialistes et les doctrinaires imbus du « libéralisme » anglais se sont montrés généralement antipathiques à la Russie; dans *le Peuple*, M. le sénateur Edmond Picard a fait scandale parmi ses coreligionnaires politiques, en montrant, avec son indépendance coutumière, les raisons solides qui feraient du

triomphe du Japon un péril européen. Mais, en général, les socialistes, les internationalistes et les « intellectuels » ont manifesté leurs préférences pour les Nippons. L'un des savans belges les plus distingués disait à un rédacteur du *Soir* : « Les Japonais défendent en Asie la cause de la civilisation, du progrès et de la liberté contre l'exécrable régime moscovite. » On ne remarque pas assez que ce sont généralement les « savans » qui affirment le plus volontiers ce qu'ils ne sauraient prouver ! Chez nos voisins belges, gens réfléchis et d'esprit positif, les intérêts économiques ont été, dans la crise actuelle, des conseillers plus écoutés que l'esprit de système ou les visions humanitaires. Le Japon est, pour l'industrie belge, notamment pour la verrerie, un excellent client; quelques jours avant la guerre, une réunion de grands industriels eut lieu sous la présidence du ministre des Affaires étrangères et en présence du ministre du Japon; d'autre part, plusieurs des grandes puissances financières du royaume ont des intérêts considérables en Russie et souhaitent peut-être d'être chargées de la négociation de nouveaux emprunts : sérieuses raisons, pour le gouvernement neutre de la Belgique, de garder et d'imposer, dans la mesure de ses moyens, une neutralité effective à l'opinion et à la presse elle-même.

Parmi les nations que l'offensive des Japonais a trouvées d'avance rangées parmi les adversaires de la Russie, l'on nomme souvent ensemble la Grande-Bretagne et les États-Unis; mais ce serait faire fausse route que d'attribuer à des mobiles identiques une communauté de sentimens qui, elle-même, est moins complète qu'elle ne le paraît au premier abord. Chez les deux branches de la famille anglo-saxonne, ni les préférences des peuples n'ont été déterminées par les mêmes causes, ni les attitudes des gouvernemens inspirées par les mêmes préoccupations politiques.

En Angleterre, la presse et le public, presque sans exception, ont manifesté une aversion profonde et spontanée pour la Russie et des sympathies enthousiastes pour le Japon. La foule de Londres et des grandes villes, la foule des soirs de Ladysmith et de Mafeking, la foule des meetings impérialistes et des music-hall, acclame le « cher petit Japon » et se délecte aux dépêches sensationnelles, rédigées pour lui plaire, qui lui annoncent quelque exploit des torpilleurs ou des cuirassés japonais. Pour le bourgeois ou l'ouvrier anglais, le Japonais est un allié, un

ami et un élève : on lui a fait croire que le Japon était l'Angleterre de l'Extrême-Orient, qu'il avait, comme elle, confié sa fortune aux Océans et mis sa force et son espoir dans l'industrie et le commerce. La plupart des vaisseaux de guerre et des canons de l'amiral Togo sortent des usines britanniques, et l'Anglais suit avec passion une expérience navale où sont mis à l'épreuve les moyens d'action et les méthodes de l'Amirauté. Jusque dans l'attaque brusque, sans déclaration de guerre, l'impérialisme du peuple des grandes villes a reconnu des procédés qu'il ne réprouve pas et admiré une énergie qui le séduit. Mais surtout le sens pratique du public anglais s'engoue du *little Jap* parce qu'il voit en lui le champion intrépide des intérêts britanniques, assez hardi pour s'attaquer au géant que John Bull redoute et respecte en même temps comme la seule puissance capable d'imposer une limite à l'essor de son Empire. Jusque dans ses accès de jingoïsme effréné, la foule anglaise reste utilitaire et se laisse guider par son instinct national ; on lui a appris à haïr la Russie, on lui a montré le cosaque, coiffé de peau de mouton et la lance au poing, prêt à fondre, du haut de l'Hindou-Kouch, sur l'empire des Indes, à descendre vers le golfe Persique, à ravir Pékin et Constantinople, à chasser de l'Asie le drapeau de l'Union et à étouffer, de ses bras puissans, la civilisation anglaise et le commerce impérial. Quand Disraeli revint de Berlin, vainqueur sans combat de la Russie épuisée par ses victoires mêmes, et rapportant « la paix avec l'honneur, » il fut le plus populaire des hommes d'État britanniques. Le rôle où Disraeli et Bismarck excellèrent, en 1879, quand ils arrêtaient les Russes aux portes de Stamboul, est, en 1904, dévolu aux flottes et aux armées nippones ; à elles de barrer aux Russes la route de Pékin : toute la sympathie intéressée du peuple anglais les accompagne, et, si elles venaient à se briser contre le colosse, l'opinion acclamerait le nouveau Beaconsfield qui saurait contenir et endiguer le débordement des Slaves sur le Céleste-Empire. Cette hostilité passionnée du public, — tout au moins de la foule qui n'obéit qu'à ses instincts et à ses passions sans égard aux opportunités changeantes de la politique — rien, dans le conflit actuel, ne saurait l'empêcher de se manifester, chaque fois qu'elle en trouvera l'occasion, contre « l'ennemi héréditaire. » Le *Globe* résumait bien la force et les raisons d'être de ces sentimens populaires quand il écrivait :

« Nous n'avons jamais dissimulé notre vive sympathie pour le Japon, parce qu'il a été provoqué, parce qu'il est notre allié par traité, parce que ses intérêts sont nos intérêts, parce que la consolidation de la domination russe en Mandchourie signifie la ruine du commerce britannique en Extrême-Orient, et parce que toute augmentation de la force de la Russie est une menace pour notre empire des Indes. Nous ne dévierons pas de cette ligne par crainte de porter ombrage aux amis de la Russie sur le continent ou par condescendance pour les sentimens des puissances continentales. »

Ces préférences déclarées de la masse du public britannique sont à la fois un appui et une gêne pour le gouvernement : en concluant son alliance avec le Mikado, il avait surtout l'ambition de tenir en respect l'expansion russe en dressant, en face d'elle, la menace de l'armée et de la flotte nippones : un perpétuel tête-à-tête des deux adversaires, qui se montreraient les dents sans jamais se mordre, eût été, pour la Grande-Bretagne, l'idéal ; elle s'est efforcée d'éviter un conflit auquel ni sa situation politique, ni l'état de ses finances ne lui permettent de prendre part ; n'ayant pu prévenir la guerre, elle en profite, cherchant à supplanter l'influence russe à Lhassa, cette Rome de l'Asie centrale ; mais la défaite des Russes ou l'écrasement des Nippons seraient également funestes à ses intérêts. Victorieux, le Japon deviendrait le vrai maître de la Chine et des mers de l'Extrême-Orient et en éliminerait, tout d'abord, l'influence anglaise ; éloignée du Pacifique, la Russie reporterait ses ambitions en Perse et dans les Balkans d'où l'Angleterre a tout fait pour l'éloigner. La défaite du Japon, d'autre part, serait d'abord pour l'Angleterre, son alliée, un échec moral ; elle grandirait le prestige du plus redoutable des rivaux de sa puissance ; la Russie resterait maîtresse de l'Asie orientale, dominerait à Pékin et en exclurait l'influence et peut-être le commerce britannique. N'ayant pu arrêter les adversaires au moment d'en venir aux mains, l'Angleterre a intérêt à ce qu'une guerre longue et sanglante les épuise l'un et l'autre. Bien qu'elle sache qu'on ne refait pas deux fois à une même nation le « coup » qui a réussi après San-Stefano et que les Russes sont décidés à n'accepter aucune intervention, elle espère que la lassitude des combattans et l'incertitude du succès lui permettront néanmoins de faire entendre ses conseils au moment de la pacification. C'est à cette éventualité que le

gouvernement de Londres, uni par un traité d'alliance à l'un des belligérans, se prépare, en observant une rigoureuse neutralité et en esquissant une politique de bons procédés et de rapprochement avec la Russie; il souhaite que la France, alliée de la Russie, se prête à cette tactique et il espère réussir par ce moyen à entretenir, en Extrême-Orient, un foyer de difficultés renaissantes et d'hostilité latente. Ainsi s'explique le revirement que l'on constate dans les « sphères officielles » de Londres et que la sagesse du roi et la prudence du gouvernement cherchent et réussissent partiellement à imposer à l'opinion publique; mais les foules anglaises et la presse elle-même sont moins dociles qu'on ne le croit parfois aux suggestions du pouvoir; les succès discutés et trop longtemps attendus des Nippons ont refroidi leur enthousiasme; mais elles n'attendent qu'une occasion pour manifester, contre le Russe ennemi, leur incoercible défiance et leur haine vivace.

L'Américain des États-Unis est, plus directement encore que l'Anglais, intéressé aux affaires de l'Extrême-Asie : il est, ou il prétend devenir, le dominateur du Pacifique et faire pénétrer ses marchandises dans tous les pays riverains de son gigantesque domaine. « Les affaires sont les affaires, » et les Yankees craignent qu'une extension de la puissance russe en Asie ne mette obstacle à leur trafic. Ils veulent « la porte ouverte; » la Russie s'est engagée à ne point la fermer en Mandchourie; mais n'avait-elle pas aussi promis d'évacuer la Mandchourie et notamment Niou-Tchouang? L'Américain, homme d'affaires avant d'être homme d'État, ne se préoccupe que de l'avenir immédiat et néglige les prévisions à longue échéance; il ne se demande pas si la victoire des Nippons et l'établissement de leur hégémonie dans la Chine du Nord ne seraient pas suivis de l'expulsion des blancs du continent jaune et si la production industrielle du Japon et d'une *Chine japonaise* ne serait pas la concurrence la plus redoutable que le commerce des États-Unis puisse rencontrer; il suffit que la puissance russe lui apparaisse comme une limitation actuelle de son activité pour qu'il penche du côté des Japonais.

Mais le secret des bruyantes sympathies des Américains pour le « cher petit Jap, » c'est dans leur caractère plus que dans leurs intérêts qu'il faut le chercher. Le sens critique va rarement de pair avec l'esprit d'entreprise et l'audace des initiatives heu-

reuses; le Yankee sait vouloir et sait oser; il est prompt à l'enthousiasme, mais il est parfois la dupe de sa propre générosité incomplètement informée. Naturellement porté à admirer les autres dans la mesure où il croit voir en eux un reflet diminué de sa propre image, il aime du Japon la hardiesse de ses initiatives, la rapidité de son essor économique, sa passion des nouveautés, son goût du *self-help*, son penchant pour le *bluff*, son nationalisme exclusif et jusqu'à la brutalité de ses procédés de politique extérieure. Conscient d'être le plus libre des peuples, fier de donner asile aux victimes de toutes les tyrannies, le Yankee a horreur de l'autocratie russe, que sa presse lui dépeint sous les couleurs les plus atroces; l'âme américaine et l'âme russe, séduisantes l'une et l'autre par certains de leurs aspects, sont séparées par de profondes dissemblances: comment pourraient-elles se comprendre? D'esprit simpliste, le Yankee ne s'arrête pas aux nuances et ne s'embarrasse pas des distinctions où, en bon homme d'affaires, il n'a pas le loisir d'entrer. Pour lui, « le Japon représente dans le conflit l'élément civilisé, le principe libéral et moderne de développement national, la promesse de progrès *pacifique*. La Russie incarne l'anachronisme d'une organisation fondée sur le fanatisme et la force, sur l'étranglement de la liberté et l'abaissement du peuple (1). »

Il faut d'ailleurs se garder de rendre la nation américaine responsable des engouemens irraisonnés de la partie la plus agitée et la plus bruyante de la population de l'Union. Les Américains de fraîche date sont ceux qui ont la prétention d'être les plus « américains; » les nouveaux immigrés, ivres d'espace et de liberté, sont, en général, ceux qui exagèrent jusqu'au ridicule les qualités et les défauts du Yankee; sur le continent américain, ils apportent et ils répandent leurs antipathies de race et leurs préjugés ataviques. Les plus ardents partisans du Japon aux États-Unis sont sans doute les Polonais, les Arméniens, les Juifs, dont le nombre, l'influence et la fortune s'accroissent avec une rapidité qui déconcerte les plus récents observateurs de la vie américaine, et dont beaucoup sont originaires de Russie; enfin, les réfugiés russes, slaves ou finlandais, auxquels il faut encore joindre les *outlaws*, les anarchistes de tous pays, tous ceux pour qui les lois de leur patrie ont été ou ont paru trop sévères ou

(1) Correspondance américaine de l'*Indépendance belge*, 11 mars 1904.

trop injustes. C'est dans ce milieu, où les idées fermentent, où les haines s'exaspèrent jusqu'à l'action, que les incidens de Kichinev, dénaturés et amplifiés, ont soulevé tant d'émotion; ce récit a fait frémir d'horreur le pays où la loi de Lynch trouve de si fréquentes et si atroces applications, et a provoqué l'indignation publique contre la Russie. Au contraire, d'autres réfugiés, très nombreux aux États-Unis, ont manifesté chaleureusement leur sympathie pour les armées du tsar : ce sont les Irlandais. Il leur suffit que l'empire nippon soit l'allié de l'Angleterre pour que tous leurs vœux aillent à ses adversaires; à New-York, des Irlandais ont tenu un grand meeting pour protester contre le langage anti-russe de la presse et pour dénoncer « l'hostilité voilée de M. Hay contre la Russie. » Ainsi, par une revanche inattendue, les peuples du vieux monde retrouvent dans la politique de cette Amérique, peuplée des victimes de leurs injustices et des fugitifs de leurs révolutions, la trace et en même temps la rançon de leurs intolérances. Quant aux Américains de familles anciennement immigrées, ils se sont, en général, contentés de s'intéresser aux efforts du Japon comme il convient à des commerçans à l'égard d'un client avec qui ils font 330 millions de francs de commerce, tandis qu'avec son adversaire, leurs échanges ne se montent qu'à 150 millions (chiffres de 1903). A mesure que le temps s'écoule et que le triomphe des « Japs » se fait attendre et devient plus douteux, le ton de la presse yankee se fait plus modéré, plus correct, et dénote un souci réel d'impartialité et le désir de garder une neutralité effective.

Le gouvernement, et surtout le président Roosevelt, préoccupés des conséquences qu'une attitude partielle aurait pu produire, se sont gardés des entraînemens irréfléchis et se sont efforcés d'imposer à tous le respect de la neutralité officiellement proclamée. Le sentiment de la responsabilité est le meilleur antidote contre un vague humanitarisme : le gouvernement des États-Unis n'a pas suivi le mouvement qui portait la partie bruyante du peuple vers les Japonais; il s'est contenté de donner au sentiment populaire certaines satisfactions en affirmant, avec quelque raideur, les droits du commerce des États-Unis en Mandchourie et leur volonté de maintenir ouverts les ports où leur exportation trouve d'importans débouchés. Nul doute que les Américains, gens pratiques, ne s'applaudissent bientôt de la prudence de leur gouvernement et qu'ils ne se rendent compte

que, pour l'avenir de leur négoce et de leur hégémonie dans le Pacifique, le véritable rival est pour eux le Japonais, qu'ils rencontrent aux Sandwich, aux Philippines et en Chine, et non le Russe, qui ne prétend ni à régner sur les mers ni à dominer toute la Chine.

III

Si l'on excepte quelques peuples slaves, dont aucun ne forme une grande nation, nous avons vu presque partout, jusqu'ici, le sentiment populaire, européen ou américain, pencher vers le Japon par aversion pour la Russie. Le peuple français, au contraire, sans s'arrêter à de longs raisonnemens, s'est laissé emporter par la force de son instinct national et a spontanément manifesté sa solidarité avec le grand empire « ami et allié. » Il a montré ainsi, une fois de plus, sur quelles solides assises de réciproque sympathie est fondée la politique franco-russe, qui s'appuie sur tout ce qu'il y a d'essentiel et d'immuable dans le caractère français : c'est d'ailleurs à cette condition seulement que peut être efficace et continue la politique extérieure d'une grande démocratie qui entend maintenir son rang dans le monde, ne pas mentir à ses glorieuses traditions et sauvegarder tous ses intérêts. L'agression inattendue du 8 février, les torpilles et la canonnade éclatant en pleine paix, alors que nos journaux officiels se refusaient encore à croire à l'imminence des hostilités, ont fait courir dans toute la France un long frémissement ; le peuple, ainsi attaqué à l'improviste, n'était-ce pas celui que le plus humble des Français sait être l'allié de son pays, celui dont le souverain a échangé par deux fois avec le Président de la République des visites d'amitié ? Cette armée, dont le canon résonnait, n'était-ce pas celle que l'imagination populaire s'est représentée, marchant à l'appel de la nôtre, pour effacer la honte de l'année terrible et les blessures de la France démembrée ? Un frisson d'enthousiasme secoua la France : de l'école à la caserne et de l'atelier aux salons mondains, un même sentiment fit vibrer les cœurs ; on se précipita fiévreusement sur les journaux, on se mit à épeler les cartes de ces pays lointains, à mesurer l'indéfinie longueur du Transsibérien ; dans nos collèges, *Japonais* devint une injure, et nos écoliers, en jouant à la guerre, ne voulurent être que « Russes. » A Paris, chez le marchand de vins,

ce club des quartiers populaires, la guerre est devenue l'unique sujet de conversation et qui doute du succès des Russes est impitoyablement « blagué ; » souvent l'un de ces artisans parisiens, parmi lesquels il se rencontre tant d'esprits naturellement fins et distingués, se révèle stratège ; tout en déjeunant et en buvant sa chopine, il commente les nouvelles du jour et explique, avec cette clarté et ce goût de la méthode qui est l'un des caractères de notre peuple, la position des armées, le plan des généraux et l'issue certaine de la campagne ; lui-même et presque tous ses auditeurs tiennent pour les Russes : les contradicteurs sont rares ; quand il s'en trouve, ce sont presque toujours des ouvriers de grandes usines, plus assidus à la Bourse du travail qu'à l'atelier et endoctrinés par les professionnels de la politique.

La guerre russo-japonaise a permis à la grande majorité des Français de faire éclater ses sympathies spontanées pour la Russie ; mais, pour une minorité ardente et qui n'est pas sans influence dans les conseils du ministère, elle a été l'occasion de se séparer nettement de l'opinion presque unanime de la nation et d'entreprendre, au nom de la logique révolutionnaire, une violente campagne contre l'alliance franco-russe. Nous avons montré déjà pourquoi les socialistes internationalistes de tous les pays ont choisi le Japon pour champion de leurs idées. En France, le mouvement de l'opinion publique a été si puissant que, même dans les rangs « socialistes, » beaucoup, parmi ceux qui tiennent compte des faits, même lorsqu'ils paraissent en opposition avec leurs doctrines, ont reconnu que, dans l'intérêt même de la civilisation, la victoire du Japon pourrait avoir les conséquences les plus funestes, et ils sont tout au moins restés neutres. Tout autre a été l'attitude de M. Jaurès et de ses amis : se fiant à ce sentiment instinctif qui pousse les démocraties à redouter la guerre, il a, dans son discours de Saint-Étienne, montré la République entraînée, par une politique imprudente et antidémocratique, à faire la guerre pour le tsar et risquant d'entrer en lutte avec l'Angleterre pour des intérêts qui ne sont pas les siens ; se servant habilement de la « déclaration » qui, en réponse au traité anglo-japonais, a paru étendre à l'Extrême-Orient l'alliance restée jusqu'alors européenne, il a condamné en bloc l'alliance elle-même et conclu que l'heure était venue de la « détendre. » Son discours a été l'acte le plus retentissant de toute une campagne habilement conduite. Dans *l'Européen*, dans les

Annales de la Jeunesse laïque, M. Naquet, ancien sénateur, israélite, ancien membre du « Comité national » boulangiste, socialiste, internationaliste et « père du divorce, » a repris à son compte le mot de Napoléon I^{er} et mis l'Europe en face du dilemme : républicaine ou cosaque ; il a insisté sur l'incompatibilité d'une politique républicaine et d'une alliance avec le tsar, et montré dans le Japon le champion naturel du socialisme, de la raison et du laïcisme. Déjà M. Weulersse, dans son intéressant livre, avait signalé entre le Japon et nous des « affinités révolutionnaires ; » le problème n'est-il pas, pour lui comme pour nous, de « fonder une morale laïque ? » Au-dessus de tous les autres, M. Gustave Hervé s'est distingué par l'ardeur et la franchise de ses sentiments japonais ; dans la *Revue de l'enseignement primaire*, où il écrit hebdomadairement, il mène une campagne violente contre la politique de M. Delcassé ou plutôt contre la politique voulue par la France. Dans son article *Pour le Japon*, du 7 février, il félicite les sujets du Mikado d'avoir « le goût des nouveautés et toutes les curiosités de l'esprit moderne. » Il les loue de posséder « de grandes fabriques et des usines géantes ; » mais voici la raison principale de ses prédilections : « Il n'y a peut-être pas au monde un peuple aussi peu religieux et il n'y a pas au monde, à coup sûr, une classe dirigeante qui fasse si ouvertement profession de rationalisme et d'athéisme. » « Ce n'est pas au Japon qu'on persécute les missionnaires catholiques ou protestants : on se contente de leur rire au nez. » — Et, après avoir constaté que, « moralement, le Japon n'a aucune leçon à recevoir de nous, » il conclut : « La haute finance d'Europe et les missions sont anti-japonistes ; une double raison, jointe aux autres, pour nous, d'être japonistes. » — Le 28 février et le 20 mars, M. Hervé s'en prend directement à l'alliance franco-russe :

Crions par-dessus les toits que nous ne voulons pas la guerre, sous quelque prétexte que ce soit.

Crions que l'alliance russe, qui a pour contrepois la Triple-Alliance, ne nous protège nullement contre l'Allemagne, que la rupture de l'alliance russe amènerait la rupture de la Triple-Alliance ; qu'isolés en face de l'Allemagne, nous ne serions pas en plus mauvaise posture qu'unis à la Russie, moins exposés aux coups de la Triple-Alliance.

Crions que l'alliance russe nous expose d'un moment à l'autre à une guerre européenne.

Crions que nous voulons connaître le texte du traité d'alliance.

« Détendons l'alliance franco-russe, » disait récemment Jaurès. Non, la détendre n'est pas suffisant !

Il faut la rompre et au plus tôt !

A bas l'alliance russe !

Que M. le professeur Hervé ait de telles opinions et les appuie d'argumens aussi inattendus, le fait est en vérité de peu d'importance. Mais ce qui est grave, c'est que ces opinions servent de *leading article* à une Revue que lisent un grand nombre d'instituteurs dont l'esprit critique est en général insuffisamment armé et qui sont les éducateurs des enfans du peuple !...

Que d'ailleurs quelques sophismes puissent venir à bout de faire prendre le change au bon sens national, c'est ce qu'il n'y a pas lieu de redouter pour le moment. M. Combes l'a compris ; il a bien promis que la France n'entreprendrait aucune guerre sans l'assentiment des Chambres ; mais lui, d'ordinaire si condescendant aux suggestions de M. Jaurès, il a senti la nécessité de se séparer ostensiblement, du moins sur le terrain de la politique extérieure, du brillant porte-parole du socialisme parlementaire ; dernièrement, le ministre des Affaires étrangères a affirmé, lui aussi, avec force, que notre politique s'appuyait « sur la base immuable de l'alliance russe. » Les théoriciens de l'internationalisme se sont heurtés à une vague de fond du sentiment populaire, à laquelle ni le pompeux enchaînement des raisonnemens spécieux, ni le fantôme des grandioses abstractions ne sauraient faire obstacle ; ce sont eux, s'ils s'obstinaient à vouloir l'arrêter, qui risqueraient d'être emportés par l'impétuosité du flot. Cette fois, on peut le dire, c'est vraiment la nation qui a imposé sa volonté à ses gouvernans.

Si désintéressés qu'ils soient, les vœux que la France forme pour le succès complet des armées russes correspondent cependant à des intérêts matériels très précis. Notre pays n'a pour le Japon aucun sentiment malveillant ; il a contribué à l'initier à la civilisation européenne, et il a applaudi à son rapide essor ; mais les ambitions impatientes de l'impérialisme nippon lui ont inspiré des craintes pour la sécurité de notre empire Indo-Chinois : une défaite des Japonais en Mandchourie, terminant une guerre ruineuse pour eux, nous délivrerait pour de longues années de toute inquiétude en Indo-Chine. La Russie victorieuse, définitivement installée sur le Pacifique, aurait achevé sa

tâche en Extrême-Orient; elle pourrait reporter ses forces et son attention sur l'Europe, où tant de problèmes menacent de troubler l'équilibre des puissances et la paix des peuples : et ceci encore pourrait être, pour l'alliée de la Russie, un heureux résultat. Enfin, dans le règlement final des questions pendantes en Extrême-Orient, celui-là aura voix prépondérante qui sera assuré de l'alliance de la Russie, si elle demeure victorieuse; cette œuvre de pacification et de règlement des affaires chinoises, il ne tient qu'à la France de l'accomplir; il suffit pour cela qu'elle ne résiste pas aux impulsions du sentiment populaire et qu'elle sache, comme en 1895, prendre franchement l'attitude que lui imposent son honneur et son intérêt.

Ainsi la guerre russo-japonaise a déchaîné en France une campagne contre l'alliance franco-russe, mais en même temps, elle a démasqué les passions doctrinaires des « socialistes » internationalistes et elle les a mis en opposition flagrante avec le sentiment national. En présence du conflit, l'esprit public s'est ressaisi; on a pu l'amuser quelque temps avec de belles théories, mais il a suffi d'un incident pour lui rendre toute sa pénétrante finesse et toute sa simplicité généreuse. Dans les moelles de notre vieille race ardente et militaire, les nouvelles de la guerre ont fait courir le frémissement des heures de bataille. Toute la France a vibré au récit du combat et de la fin héroïque du *Varyag*; et le fait que les marins du *Pascal* ont prêté assistance aux survivans de cette course à la mort a plus contribué à enraciner l'alliance russe dans les cœurs français que tous les articles de M. Hervé n'ont pu faire pour l'ébranler; tous les sentimens ataviques de foi, d'amour de la gloire et d'esprit militaire qui constituent le fond solide de l'âme française se sont réveillés au récit de quelques scènes d'une grandeur simple où se révèle le caractère russe : le départ du général Kouropatkine, sa visite à Moscou, au monastère de Saint-Serge, où lui fut remise l'icône sainte qui accompagna jadis Dmitri Donskoï quand il marcha contre les Mongols, et Pierre le Grand, quand il triompha des Suédois. De tels actes, empreints d'une dignité mâle, si éloignés des procédés par trop « américains » du *bluff* japonais, ont ému notre peuple par ce qu'ils ont de profondément différent de nos mœurs d'aujourd'hui, et en même temps de foncièrement conforme à ce génie traditionnel que l'on réussira peut-être à tuer, mais que l'on ne saurait parvenir à trans-

former ; les Français en ont gardé l'impression de la continuité historique, si saisissante pour un peuple ballotté depuis plus d'un siècle par le vent des révolutions et qui, à travers la multiplicité des systèmes et la diversité des régimes, cherche à tâtons la loi de sa vie et la raison d'être de son activité.

IV

« Je suis, dit Méphistophélès à Faust, une partie de cette force qui veut toujours le mal et fait toujours le bien. » La guerre aurait-elle le droit de prendre pour elle cette définition que, dans l'œuvre de Goethe, l'esprit du mal donne de lui-même, c'est ce qu'au point de vue philosophique et moral, ces quelques observations sur les répercussions de la guerre russo-japonaise parmi les peuples neutres ne suffisent pas pour décider. Sur le terrain pratique des faits, elles nous ont conduits cependant à quelques résultats qui, sans nous autoriser à des conclusions générales, permettent du moins de mieux juger des conséquences de la brusque apparition, dans la vie politique des grandes nations civilisées, de cette visiteuse presque oubliée, la guerre.

Réveillé en sursaut par le bruit d'une bataille voisine, le premier geste de tout homme est de penser à sa défense et de pourvoir à sa sûreté. Les gouvernemens, à la nouvelle de cette guerre qu'ils avaient en vain tenté de prévenir, ont eu un mouvement réflexe de même nature. Ils ont compris que, pour être assurés de la paix, il ne suffit pas de la souhaiter de tout son cœur et qu'une volonté extérieure peut imposer la guerre même aux États les plus déterminés à l'éviter. Aussi a-t-on vu, dès qu'a éclaté le conflit d'Extrême-Orient, la Grande-Bretagne mettre en mouvement ses flottes et augmenter ses forces dans la Méditerranée. L'Espagne elle-même arma, envoya des troupes aux Baléares, aux Canaries, aux alentours de la baie d'Algésiras. En France, on s'avisa subitement qu'il ne suffit peut-être pas, pour sauvegarder tous les intérêts d'un grand pays, de mobiliser les forces de l'État contre « la congrégation ; » on s'inquiéta des escadres et des arsenaux ; on se mit à compter les tonnes de charbon emmagasinées en Cochinchine et à Bizerte, et à houspiller M. Pelletan ; à y bien regarder, on s'apercevrait peut-être que la fissure qui s'est un moment produite dans le « bloc » ministériel, c'est le canon de Port-Arthur qui l'a ouverte. L'Eu-

rope est restée pacifique, mais elle retentit du bruit des armes; dans les préoccupations des gouvernemens, la guerre a été réintroduite comme une réalité toujours vivante, toujours menaçante, et qu'il ne suffit pas de nier pour la supprimer; on continue à vouloir la paix, mais on la veut maintenant, suivant l'adage antique, en préparant la guerre: et c'est une première conséquence du conflit russo-japonais.

Si l'attitude des gouvernemens s'est trouvée modifiée, n'est-il pas plus vrai encore de dire qu'il y a quelque chose de nouveau dans la mentalité des peuples? Le canon, — cette réalité, — a dissipé les fantômes, fait évanouir les rêves, et rendu ses droits au bon sens. Les théoriciens et les porte-parole du « socialisme, » de « l'internationalisme » et du « pacifisme » ont dépassé la mesure et manqué le but qu'ils poursuivaient; la générosité spacieuse de leurs doctrines et les portions de vérité qu'elles contiennent ne suffisent plus, en présence de la guerre, à dissimuler leurs conséquences périlleuses pour l'indépendance et l'existence même des nations. De tout ce qui a été dit ou écrit, en France surtout, par les chefs des partis révolutionnaires, à propos de la guerre russo-japonaise, il ressort qu'avant d'apporter leur concours à la défense commune, les hommes de ces partis réclameraient le droit d'entrer en discussion avec l'État, de juger, dans la souveraineté de leur conscience individuelle, de la légitimité de la guerre et d'apprécier, sans appel, à qui appartient la qualité d'agresseur. Entre cette conception individualiste des droits de la conscience de chaque membre d'une collectivité nationale et la conception sociale de ce même droit, l'antinomie est apparue radicale, irréductible; et c'est là, sans doute, un autre service que la guerre actuelle nous aura rendu.

L'évolution de l'opinion publique dans les divers pays du monde civilisé, en ces dernières semaines, a montré encore comment, sous l'influence des événemens d'Extrême-Orient, se reforme peu à peu, dans la conscience des peuples, une notion qui, en Europe, commençait à s'affaiblir et à s'effacer, celle d'un ennemi extérieur menaçant de détruire leur civilisation et leur vie même. Peu à peu, à mesure que les événemens se déroulent, que le conflit prend de l'ampleur et menace de s'étendre à la Chine, les foules, quelles qu'aient été leurs préférences au premier moment, s'inquiètent des conséquences futures de

ce prodigieux bouleversement du monde jaune. Les augures peuvent se demander s'il y a un « péril jaune, » l'opinion des peuples y croit; elle redoute ces révolutions de l'Asie qui ont jadis jeté sur l'Occident les vagues successives des invasions barbares; elle constate que, chaque fois que l'Europe a pris contact avec l'Extrême-Orient, il en est résulté de sanglans épisodes et un progrès nouveau des « jaunes » dans la voie des armemens et dans la haine des « étrangers. » Quoi qu'on en pense, le « péril jaune » apparaît, dès maintenant, dans l'imagination des peuples, tel que l'a représenté dans son fameux dessin l'empereur Guillaume II: dans un décor d'incendie et de carnage, les hordes japonaises et chinoises se répandent sur l'Europe, foulant aux pieds les ruines de nos capitales, détruisant nos civilisations a demiées par toutes les jouissances du luxe et corrompues par l'orgueil de l'esprit. Ainsi, peu à peu, commence à se dégager cette idée que, même si un jour doit venir (et ce jour ne semble pas proche) où les peuples européens cesseront d'être, les uns pour les autres, des ennemis et même des rivaux économiques, il leur restera des luttes à soutenir et ils verront encore se dresser devant eux, comme un péril nouveau, l'homme jaune et l'homme noir. Le monde civilisé s'est toujours organisé en face d'un adversaire et contre lui: pour le monde romain, ce fut le « barbare; » pour le monde chrétien, ce fut l'Islam; il se pourrait que, pour les sociétés de demain, l'adversaire fût le « jaune. » Ainsi réapparaît cette notion nécessaire, sans laquelle les peuples ne se connaissent pas eux-mêmes, de même que le « moi » ne prend conscience de son être qu'en opposition avec le « non-moi: » l'ennemi.

Enfin, le bruit de la bataille a rendu plus sensible cette impressionnante présence que les hommes s'efforcent toujours d'oublier, sans laquelle rien de grand ne s'est jamais fait et ne se fera sur la terre, qui engendre les sacrifices, les dévouemens et les vertus, comme la douleur engendre la joie, qui enfin peut seule donner à la vie son vrai sens et son exacte valeur: la présence de la mort.

RENÉ PINON.

REVUE MUSICALE

IMPRESSIONS GRÉGORIENNES DANS ROME

Avril a vu reflleurir dans Rome une illustre mémoire. Saint Grégoire a reçu dans sa patrie des honneurs extraordinaires qui ne sont au-dessus ni de sa sainteté, ni de son génie. Le Souverain Pontife avait convié les savans, les artistes, à venir glorifier un de ses plus admirables prédécesseurs. Les politiques eux-mêmes, — si les politiques du jour prenaient de semblables soucis, — auraient pu se joindre à nous et saluer en saint Grégoire un incomparable conducteur des hommes et des nations. Pie X a voulu plus encore, et que son hommage personnel résumât, surpassât tous les autres. Une messe pontificale grégorienne, dans Saint-Pierre, a couronné les travaux du Congrès. Ce furent de nobles fêtes : fêtes de science, d'art et de foi ; fêtes latines aussi et vraiment romaines. Saint Grégoire, — et son nom, qui signifie vigilant, est synonyme de son titre, — ne fut-il pas, en quelque sorte, le dernier des consuls, et le plus grand, puisqu'il mérita d'être appelé le consul de Dieu ?

Durant des jours trop vite écoulés, nous n'avons entendu parler que de lui ; nous n'avons entendu chanter que selon lui. Il a fait le sujet de toutes les lectures et de tous les discours, de toutes les causeries et de tous les débats, de toutes les pensées, de tous les souvenirs, voire de tous les rêves. On n'a pas même effleuré la question, — traitée naguère par M. Gevaert et décidée par lui seul contre la tradition, — de savoir si la revision et la coordination des mélodies liturgiques sont l'œuvre de Grégoire le Grand ou de ses successeurs. Les bénédictins n'ont donc pas eu besoin de produire une fois de plus,

pour la défense du pontife qui fut leur frère, des argumens qui semblent péremptaires. Ce n'est pas ici le lieu de les rappeler. Suivons plutôt, en un pareil sujet, le conseil de Dante :

Lasciamolo stare e non parliamo a vóto.

Sur d'autres points : détails d'interprétation et d'exécution, problèmes de paléographie, nuances de notation ou de rythme, certaines dissidences, qui séparaient les érudits, ont paru s'atténuer. L'unanimité n'a pas été loin de s'établir et, comme le remarquait avec esprit le président du Congrès, Mgr Duchesne, pas une fois, au cours des discussions sur la mélodie grégorienne, l'harmonie ne fut troublée entre les grégoriens.

Et puis, et surtout, dans une assemblée aussi nombreuse, aussi diverse, chacun a loué dignement celui que chacun, artiste ou théologien, professeur ou moine, peut réclamer comme sien. L'encyclique *Jucunda sane*, publiée quelques jours avant les cérémonies commémoratives, nous a donné de saint Grégoire un portrait vigoureux et délicat. Pas un trait de cette complexe figure n'y était omis. On y reconnaissait à chaque page le grand homme d'État et le pontife saint, le docteur et le défenseur de l'Église, l'apôtre infatigable et le diplomate consommé. On sait, — saint Grégoire l'a rappelé lui-même, — ce qu'était Rome à l'époque de son avènement : « Un vieux navire à demi réduit en pièces, qui faisait eau de toutes parts et dont chaque jour, sous l'assaut de la tempête, les planches pourries annonçaient en gémissant le naufrage. » Cette nef en péril, saint Grégoire ne l'a pas remise à flot pour un moment, pour un siècle, mais pour toujours. Il a sauvé Rome, et l'Italie avec elle, de calamités sans nombre : de l'inondation, de la famine, de la peste, de l'invasion des Barbares ; tantôt de la tyrannie des empereurs de Byzance, tantôt de leur négligence et de leur mépris. Avec la même ardeur et le même succès, il défendit la foi contre les hérétiques, et, contre l'usurpation des patriarches de Constantinople, il soutint la primauté du siège de Pierre.

Son œuvre s'étend encore plus loin. L'ancienne humanité s'écroulait : plutôt que d'essayer, — vainement, — d'en retarder la ruine, il regarde vers l'humanité nouvelle et résout d'en assurer l'avenir. Il capte pour ainsi dire les forces ennemies et les fait servir à ses prodigieux desseins. Par lui, l'Angleterre commence d'être chrétienne et l'Espagne achève de le devenir. Il noue avec le jeune royaume des

Francs des liens solides et doux. Sentant l'Orient lui manquer, c'est avec l'Occident qu'il refait le monde. Et treize années lui suffisent pour le refaire, treize années d'une vie malade, exténuée par les travaux, les veilles, la pénitence, et toujours près de quitter le corps chétif où la retenaient seuls le génie et la volonté.

L'histoire nous fait connaître le grand homme, l'homme public. Les œuvres de saint Grégoire : ses traités, sa correspondance, en révèlent un autre, au cœur humble, mélancolique et suave, d'un charme parfois douloureux et toujours exquis.

On sait qu'il tenta de se soustraire par la fuite à l'honneur du pontificat, et comment il fut suivi, dénoncé, d'après la légende, par une colonne de lumière qui trahit sa retraite, et ramené, — pleurant, — dans Rome pour y régner. Il ceignit la tiare avec tristesse, avec épouvante même, et jamais il ne la porta sans anxiété. Il écrivait après son élection : « J'ai perdu les joies profondes de mon repos. Je parais monter, au dehors ; je suis tombé, au dedans... Je m'efforçais tous les jours de me tirer hors du monde, hors de la chair, pour voir spirituellement la joie céleste. Ne désirant et ne redoutant rien sur la terre, j'étais, ce me semble, au-dessus de tout. Mais l'orage de la tentation m'a jeté tout à coup dans les alarmes et les frayeurs ; car, encore que je ne craigne rien pour moi, je crains beaucoup pour ceux dont je suis chargé... »

« Je suis tellement accablé de tristesse, mande-t-il au patrice Narsès, qu'à peine puis-je parler ; les ténèbres de la douleur assiègent les yeux de mon âme : je ne vois rien que de triste, et tout ce qu'on croit m'être agréable me paraît lamentable. Car je vois sans cesse de quel comble de tranquillité je suis tombé et à quel comble d'embarras j'ai dû monter (1). »

Parlant, dans une de nos réunions, des œuvres de saint Grégoire, Mgr Duchesne assurait que la disparition des *Dialogues*, des *Homélies*, de la *Correspondance*, ferait un vide sensible dans l'histoire de la civilisation. Si de pareils soupirs et de tels gémissemens s'étaient perdus, il manquerait peut-être aussi quelque chose à l'histoire de l'élégie chrétienne et du lyrisme sacré.

Les souvenirs matériels de saint Grégoire ne sont pas nombreux à Rome. Son iconographie ne compte que des images postérieures de trop de siècles à sa vie. C'est une effigie assez banale et seulement décorative, que la statue de Cordieri, dans une des chapelles du Cœlius. Mais c'est une délicieuse figure, à la fois élégante et noble,

(1) Cité par Montalembert dans *les Moines d'Occident*.

que Pintoricchio peignit à la voûte du chœur de Sainte-Marie du Peuple, parmi les guirlandes et les arabesques d'or. Sous la Confession de Saint-Pierre, dans les grottes vaticanes, asile de tant de merveilles, on voit encore un saint Grégoire, sculpté par des mains florentines. Enfin, sur les degrés de l'autel, devant le Saint-Sacrement, objet de l'immortelle *Dispute*, le docteur et le pontife, ayant à ses pieds son livre des *Moralia*, siège sur le trône de marbre qu'on garde encore en son église du *Cœlius* et dont les bras s'achevaient en têtes de lion.

A la porte de la sacristie de Saint-Pierre, — et cette place ne messied pas à l'ordonnateur de la liturgie, — un autel, que rien ne distingue, recouvre les restes du grand Pape. Pendant les jours anniversaires, quelques cierges y brûlaient, fidèles, et, le matin de la grand'messe pontificale, sur la modeste tombe de celui qui bientôt allait être comme le patron ou le héros des cérémonies solennelles, je me souviens d'une humble messe basse qui sonnait doucement.

S'il est un lieu dans Rome où se respire encore, pour ainsi dire, l'âme de saint Grégoire, c'est le *Cœlius*. Ici fut sa maison natale; son monastère, dédié à saint André, fut ici; une église, élevée à leur place, porte son nom. Ici les envoyés du peuple vinrent le chercher et le saisir, pour l'élever par force sur le glorieux et redoutable faite. On accède à l'église par la via San Gregorio, qui se détache du Colisée et passe d'abord sous l'Arc de Constantin. Ce n'est point une rue, car des maisons ne la bordent pas, mais plutôt, entre le *Cœlius* et le Palatin, une allée de jeune verdure. Elle est presque déserte, par cette belle et déjà chaude matinée d'avril. A peine si l'on y rencontre quelqu'une de ces charrettes, peintes de couleurs vives, qui apportent de la campagne à la ville le vin des Castelli. Le paysan qui la conduit a relevé sur sa tête, pour la défendre du soleil, une vieille capote arrondie en berceau. Nous sommes au temps de Pâques : les chevaux portent à leurs harnais des houppes de laine éclatantes; le siège est garni de rameaux d'olivier, de pêcher, d'amandier, qui font au-dessus du dôme de toile une autre voûte de feuillage et de fleurs. Une prairie monte doucement au perron de la basilique. Transformée, hélas ! et déformée comme tant d'autres, elle n'a gardé que ses colonnes et son pavé de mosaïque. Mais, au fond, à droite, s'ouvre un petit oratoire dallé de marbre et voûté d'or. Voilà, taillé dans le marbre aussi, doré aussi par le temps, le siège du pontife; la forme, la masse et l'aplomb de cette chaire primitive ont conservé quelque chose de la majesté romaine. A l'opposé, la muraille se creuse en une sorte d'alcôve étroite et grillée : « Ici, fatigué par les veilles et par un labeur incessant, Grégoire

donnait un peu de repos à ses membres chétifs. « *Modica membra,* » dit l'inscription latine, et de ces deux mots le français ne peut rendre la mélancolie et la débilité.

Une chapelle voisine renferme la table antique où le Pontife aimait à rassembler douze pauvres et à les servir. Un jour, un treizième convive, un ange, y vint s'asseoir. L'ange a disparu, mais des pauvres sont encore là, couchés parmi les herbes. Heureusement les architectes et les savans ont épargné jusqu'ici le Cœlius. Il n'a souffert ni de l'édilité, ni de l'archéologie. Encadrés dans la baie centrale du portique, les deux palmiers de saint Bonaventure ajoutent leur grâce d'Orient au paysage latin. La lumière et le silence enveloppent les jardins, les vignes, les vergers, et sur la colline exquise, demeurée purement romaine, on s'attend à voir revenir l'ombre du grand Romain.

L'Aventin est également resté digne de lui. Le collège de Saint-Anselme, qu'y ont élevé les bénédictins, est peut-être le seul édifice moderne qui ne déshonore pas les horizons de Rome. Il les regarde, il les domine, et, loin de les contredire, il s'accorde avec eux. Ici tout est grégorien : non seulement, comme au Cœlius, le paysage : mais l'esprit, le travail, les offices et les chants. Le dimanche de Pâques, à l'heure où descend le soleil, nous entrâmes dans l'église. Elle est belle, simple et forte, nue sans froideur et brillante sans ornemens. Elle a, comme les vieilles basiliques dont elle est imitée, un double rang de colonnes, un plafond à poutres qui se croisent, un maître autel surmonté par un de ces tabernacles de marbre, aux lignes droites et pures, dont les baldaquins de style baroque ne sont que la caricature et comme la contorsion.

Les moines chantèrent les vêpres de Pâques, puis le salut, et le charme d'un chant que depuis longtemps nous n'avions pas entendu ne tarda guère à nous reprendre. Comme il glissait, comme il se répandait égal et doux, le chant grégorien, le « plain-chant, » sur les surfaces planes et sur les marbres polis, sans compter qu'à la sobriété de leur musique, les bénédictins savent assortir le reste du cérémonial sacré ! Des deux côtés de l'autel, ils n'avaient disposé que peu de cierges et quelques gerbes légères ; mais l'ordonnance en était harmonieuse et des rapports subtils unissaient les lignes sonores avec les lignes de flamme et les lignes de fleurs.

L'office prit peu de temps et fit peu de bruit. Le *Bella premunt hostilia* de l'*O Salutaris* ne déchaîna pas les fureurs militaires par où, dans les paroisses parisiennes, aux jours de fête, ces trois mots ont coutume de se signaler. Le *Tantum ergo* ne fut que celui de la liturgie,

mais modulé, j'allais dire modelé par des voix qui de la forme sonore font presque une forme plastique, tant elles lui donnent de relief et de perspective. Jamais soir de Pâques ne fut plus grave et plus doux, et, sortant de la chapelle où venaient de s'accomplir des rites simples et purs, devant la ville et la campagne qui s'étendaient sous nos yeux, nous pûmes nous croire déjà sur la colline où l'on adorera le Père en esprit et en vérité.

Jusqu'à la fin des fêtes grégoriennes, on ne lui rendit pas d'autres hommages. A la Valicella comme à Saint-Grégoire, à Sainte-Marie Majeure, au Latran ainsi qu'à Saint-Paul-hors-les-murs, messes, vêpres, saluts, il n'y eut d'office que dans le style grégorien. La musique à l'église ne fut que d'église, comme si les volontés du Pape étaient non seulement publiées, mais obéies.

Elles reçurent à Saint-Pierre la consécration la plus éclatante. L'effet d'une « fonction » pontificale grégorienne, sous les gigantesques voûtes, n'était pas d'avance assuré. En ces espaces infinis, mille ou douze cents voix chantant ensemble risquaient de s'entendre à peine, ou de se trop entendre. On en pouvait craindre, autant que la faiblesse, la violence ou la dureté. Le chant grégorien ne se prête pas, ou du moins ne se prête pas toujours et tout entier, à ce qu'on nomme, d'un mot trivial, mais expressif, une « exécution monstre. » Quelques mélodies, les plus simples, comportent et réclament peut-être ce genre d'interprétation. Les historiens de saint Grégoire nous ont transmis le souvenir d'unissons, que le nombre de voix, ou plutôt que les voix innombrables ont dû faire sublimes. C'est la *Litania septiformis*, qu'aux jours de la peste de 590, pénitente et suivant les pas de son pontife, Rome tout entière psalmodia. C'est le *Regina cæli*, chanté devant l'image, portée en procession, de la Vierge libérienne, avec une telle ferveur que, suivant la légende, les anges descendant du ciel y auraient répondu.

Mais, à côté de ses pièces faites pour le foule, il en est d'autres, comme les *Introits*, les *Graduels*, les *Offertoires*, qui veulent des interprètes exercés et choisis. Par une heureuse fortune, celles-ci mêmes n'ont rien perdu de leur beauté plus fragile. La multitude des voix n'a pas forcé leur délicatesse, et, dans l'énorme vaisseau, leur parfum léger ne s'est pas évanoui.

Fidèle le premier à l'esprit, et à l'esprit intégral, de ses propres commandemens, le Souverain Pontife avait permis de mêler à la messe grégorienne un petit nombre de pièces polyphoniques : les unes prises dans l'œuvre des anciens maîtres, les Gabrielli et les

Palestrina; une autre, la dernière et qui ne parut pas indigne des précédentes, composée par don Lorenzo Perosi. Cela suffisait à rappeler que le *Motu proprio* de Pie X est une loi de grâce ainsi que de rigueur; elle définit l'esprit et le rôle de la musique moderne à l'église, mais elle ne va pas jusqu'à la condamner. Et même, en vertu d'un ancien privilège, à l'entrée comme à la sortie du cortège pontifical, ainsi qu'au moment de l'élévation, les trompettes, les fameuses trompettes d'argent, ont par trois fois sonné. Il est à souhaiter qu'elles sonnent toujours; à l'instant le plus mystérieux du sacrifice, quand toute bouche humaine se tait, quand le prêtre même parle bas, il est beau que leur appel héroïque jaillisse tout à coup de leurs lèvres de métal. Il est encore plus désirable qu'elles sonnent autrement, c'est-à-dire autre chose qu'une marche vulgaire ou qu'une cavatine de théâtre. Et nous savons que, pour l'avenir, le Saint-Père y a déjà pourvu.

« *Gregorius consul,* » dit l'histoire. Un hymne de la liturgie dit aussi « *Gregorius præsul.* » Comme à saint Grégoire lui-même, la préséance appartient, dans la cérémonie de Saint-Pierre, au chant grégorien. Il y parut sous tous ses aspects; il y manifesta toutes ses beautés. Une fois encore, on s'aperçut que, par un retour commun aux choses d'ici-bas, la plus vieille forme de la musique peut nous donner les impressions que nous demandons, — parfois en vain, — à l'art le plus nouveau. En un temps de polyphonie et d'orchestre à outrance, le chant grégorien nous rend les délices, depuis longtemps perdues, de la mélodie strictement homophone et vocale. Il restitue en quelque sorte une catégorie de l'idéal sonore : l'unisson. Admirable par la beauté des lignes, la mélodie grégorienne l'est également par la diversité des modes; elle l'est encore par un élément qui lui est propre, par son rythme, dont la mesure moderne peut envier la liberté, voire la fantaisie. Autant que mélodie, le chant grégorien est mélodée, vocalise même, une vocalise délicieuse d'élégance, voire de caprice. Enfin il est récitatif. Jamais la symétrie ni la carrure ne l'emprisonne ou ne l'alourdit. « *Un canto che parla; favellar in musica,* » toutes les définitions de la musique oratoire ou du discours musical se vérifient et se réalisent en lui.

On a traité cet art de monotone. Est-il donc un état, un mouvement religieux de l'âme qu'il ne soit capable d'exprimer? Il a pour domaine ce que dom Pothier nommait un jour très bien « la partie affective de la prière. » Autant que méditation, il est action, passion même, et pas plus que de monotonie on ne saurait l'accuser de froideur et d'insensibilité. Certaine séquence en l'honneur de saint Grégoire, su-

perbe d'éclat, d'enthousiasme, de lyrisme, a secoué cinquante mille auditeurs d'un frisson et comme d'un transport sacré. « *Ecinentes dulcia celsaque,* » y est-il dit, « nous chantons des choses douces et des choses hautes. » C'est toute la définition de l'art grégorien. Une douceur céleste s'unit dans le verset « *Justus germinabit sicut lilium* », au charme, pour ne pas dire au trouble tout moderne du rêve et de la mélancolie. En vérité, je ne sais pas un effet ou, pour parler plus largement, pas un genre, pas un ordre de l'expression sentimentale où ne puisse arriver la mélodie grégorienne. Elle y atteint par des moyens dont la discrétion n'a d'égale que la sûreté. Sur les paroles capitales du *Credo* : « *Et homo factus est,* » il a suffi que l'admirable coulée sonore se fit un seul instant un peu plus suave, un peu plus lente, pour qu'aux *Incarnatus* les plus mystiques ou les plus pittoresques, à celui d'un Bach ou d'un Beethoven, cinq ou six pauvres notes de plainchant n'eussent rien à envier.

Musique monotone, répètent les ennemis de cette musique. D'autres ne craignent pas d'ajouter : musique protestante, et le second reproche a de quoi mettre en joie les artistes et les historiens. On n'avait pas encore assimilé saint Grégoire à Luther pour les condamner ensemble, et jusqu'ici, les caractères propres de l'art grégorien : la mélodie, la vocalité et l'unisson, n'étaient pas regardés comme les signes essentiels du génie musical allemand.

S'il est au contraire un art latin et classique, un art catholique aussi, je veux dire universel, un art qui porte témoignage de l'antiquité, de la pureté, de l'unité de la foi, c'est le chant que, le matin du 11 avril, les voûtes vaticanes ont entendu. Ce jour-là fut de ceux que n'oubliera pas l'histoire de l'art religieux. Pour la première fois peut-être depuis des siècles, depuis la création de la polyphonie, un Pape a célébré la messe pontificale à Saint-Pierre, suivant le rite, — nous ne parlons que de musique, — et selon l'idéal grégorien. La noble basilique a vu s'accomplir en elle une de ces étonnantes conciliations, une de ces harmonies grandioses que Rome seule a le don de réaliser. Sous les formes et comme sous les espèces d'une musique et d'une architecture qui diffèrent l'une de l'autre au point de sembler d'abord contraires et peut-être incompatibles, deux âges, deux âmes du christianisme, plutôt que de s'opposer, se sont fondues. Loin d'écraser les simples mélodies ou de les engloutir, on eût dit que le dôme splendide s'ouvrait au-dessus d'elles pour les attirer plus haut et pour les couronner. Alors entendre et voir fut une merveilleuse occasion de penser. Alors les sons et les formes donnèrent à chacun de nous, avec

une force, une acuité sans pareille, l'idée, le sentiment, presque la sensation de ce fait extraordinaire : la tradition et la continuité de l'Église. L'ordre des temps chrétiens se développa tout entier, et quand, au moment de disparaître, le Pape laissa tomber sur des milliers de fronts inclinés sa bénédiction dernière, il apparut vraiment comme le Pontife, *Pontifex*, celui qui venait de jeter un pont mystérieux sur des siècles d'art sacré.

Autant qu'un mémorial du passé, la messe pontificale fut un signe, un gage de l'avenir. Dans son *Motu proprio*, le Saint-Père avait donné le précepte ; il y a voulu joindre l'exemple. La cérémonie de Saint-Pierre marque le passage, — qui ne s'est pas fait attendre, — de la pensée à l'acte et du commandement à l'exécution. Rien n'a été supprimé, ou seulement diminué, de la pompe et du décor, des évolutions et des cortèges, des ornemens et des mouvemens qui font de Saint-Pierre, les jours de solennité pontificale, un corps vivant et magnifique, revêtu d'habits de fête. Mais, au centre de la basilique, devant l'autel papal où ne brûlaient que les cierges rituels, et qui ne portait pas une fleur, lorsque le Saint-Père entonna gravement les chants liturgiques et que mille voix, graves comme la sienne, lui répondirent selon les modes liturgiques aussi, alors il fut évident qu'en ce corps de marbre, l'âme n'était plus la même, et que dans la musique de la prière, l'esprit de la prière venait de rentrer.

La messe peu à peu s'avavançait. Les yeux baissés sur l'admirable missel que peignirent pour lui, dans l'exil, nos moniales de Solesmes, le Pape commençait la Préface. Le cardinal-diacre, qui l'assistait, tourna pour lui la page du *Sanctus*, et le Saint-Père y vit une lyre d'or où le Christ en croix est étendu. La miniature exquise et symbolique a dû charmer et peut-être retenir un moment l'auguste regard. L'art et la foi ne pouvaient offrir de plus délicates actions de grâces au Pontife dont la main ferme et douce a posé de nouveau sur la lyre l'image du Crucifié.

Rome, 20 avril 1904.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

L'accueil qui a été fait à Rome et à Naples à M. le Président de la République a produit en France une heureuse impression : il ne reste plus rien désormais des nuages qui s'étaient élevés entre la France et l'Italie. Au fond, les deux pays n'ont sur aucun point du monde des intérêts nécessairement en conflit, et la preuve en est qu'aussitôt qu'ils ont sincèrement voulu les concilier ils y sont parvenus sans beaucoup de peine. Il faut rendre justice à la diplomatie des deux gouvernemens : c'est à elle que nous devons les résultats déjà obtenus. Nous en sommes reconnaissans à M. Delcassé et à M. Barrère, pour ne citer que les nôtres ; mais nous savons aussi quels ont été, de l'autre côté des Alpes, les bons ouvriers du rapprochement. Enfin le roi Victor-Emmanuel et M. Loubet ont le droit de se dire l'un à l'autre qu'ils ont eu une part prépondérante dans le succès d'une politique qu'ils ont voulue, préparée, et finalement consacrée.

Il y a chez nous unanimité de sentimens à cet égard. On nous permettra d'insister sur ce point, parce que les maladroitesses polémiques de quelques-uns de nos journaux pourraient faire naître dans les esprits quelque doute à ce sujet. Tout le monde en France se réjouit de voir l'amitié de la France et de l'Italie renouée ; mais il faut bien avouer que tout le monde ne le fait pas pour les mêmes motifs. La grande majorité des Français ne voit qu'une chose dans le rapprochement, à savoir le rapprochement lui-même ; mais d'autres se préoccupent seulement des intérêts particuliers de leur parti, et on pourrait croire, à les entendre ou à les lire, que le reste leur soit indifférent. Il faut qu'on le sache de l'autre côté des Alpes, la France entière est en ce

moment d'accord avec son gouvernement. Sans doute il en serait autrement s'il était vrai qu'il y eût dans le voyage du Président de la République une intention offensante pour le Souverain Pontife. Beaucoup de Français se demanderaient alors ce qu'a fait le Pape pour mériter de notre part une semblable attitude, et ils auraient à exprimer non seulement des réserves, mais des protestations légitimes. Nous n'avons nullement à nous plaindre, et cela depuis longtemps, de la politique du Saint-Siège à l'égard de la France, ni même de son gouvernement. Dès lors, comment admettre que M. le Président de la République se soit proposé, en allant à Rome, d'ajouter quelque chose aux tristesses du Saint-Père? Il n'a jamais eu l'intention qu'on lui prête, et nous sommes convaincus que, si son voyage devait produire sur l'esprit de Pie X la pénible impression qui cause tant de joie à nos radicaux et à nos socialistes, il serait le premier à le regretter.

La vérité sur cette affaire est bien connue. Ce n'est pas M. le Président de la République qui s'est refusé à faire une visite au Pape, mais bien celui-ci qui a fait entendre qu'il ne pourrait pas s'y prêter. S'il y avait là quelque chose de personnel au gouvernement de la République et à son représentant officiel, nos radicaux socialistes pourraient pour la première fois y relever un grief contre le Pape. Mais il n'en est rien. Le Pape et le Président sont dominés l'un et l'autre par une situation qu'ils n'ont point faite et dont ils subissent les conséquences. Les deux prédécesseurs de Pie X ont établi une règle à laquelle il croit devoir rester fidèle, et qui consiste à ne pas recevoir au Vatican les chefs d'État catholiques venus à Rome comme hôtes du roi d'Italie. Le Pape estime que, s'il accueillait un chef d'État catholique venant du Quirinal, il paraîtrait reconnaître comme légitime l'établissement de la maison de Savoie à Rome, et c'est un fait contre lequel il ne cesse pas de protester. Nous n'avons, quant à nous, ni à nous associer à cette protestation, ni à la combattre. Nous acceptons les faits accomplis depuis trente ans. Personne en France ne rêve des restaurations auxquelles on a d'ailleurs cessé de croire. Cela étant, il y a quelque chose d'un peu puéril dans la satisfaction bruyante que manifeste chez nous la presse radicale-socialiste au sujet de la visite que M. Loubet n'a pas faite à Pie X. M. Loubet n'a pas exprimé le désir d'être reçu par lui parce qu'il savait fort bien qu'il ne pouvait pas l'être et ne le serait pas. Nos radicaux se trompent d'ailleurs grandement lorsqu'ils disent que le gouvernement et le peuple italiens auraient vu dans une visite du Président au Saint-Père une démarche désobligeante et même injurieuse pour eux. Pourquoi en serait-il

ainsi? Pourquoi nos voisins et amis qui n'élèvent aucune objection contre les visites courtoises faites au Pape par Guillaume II ou par Édouard VII, jugeraient-ils différemment celle que pourrait lui faire M. Loubet? Auraient-ils à notre égard des exigences qu'ils n'ont pas à l'égard des autres? Nous sommes portés à croire qu'ils seraient plutôt satisfaits de voir le Pape faire fléchir une première fois la règle qu'il a posée : ils en tireraient aussitôt des conséquences heureuses pour eux, et en concluraient que Pie X n'est plus aussi intransigeant que ses devanciers au sujet de la présence du roi d'Italie à Rome. C'est une satisfaction que celui-ci n'a pas jugé à propos de leur donner. Mais les Italiens sont ingénieux ; ils tirent parti de tout ce qui arrive. Si M. Loubet était allé au Vatican, ils auraient dit que le Pape s'inclinait devant les faits accomplis. M. Loubet n'y va pas, et ils disent que c'est la France qui les accepte et les consacre. Tout est donc et ne pouvait être que pour le mieux, au moins en ce qui les concerne. Ils s'en réjouissent, et nous nous en réjouissons avec eux.

Ce sentiment est chez nous général, et c'est pour cela que nous nous élevons contre la prétention des radicaux qui cherchent à s'en attribuer le monopole. Ils veulent, disent-ils, rétablir l'unité morale de la France, et lorsqu'ils voient cette unité se produire sur un point, ils s'empressent de la rompre, ou du moins de le tenter. Il faut à tout prix que le voyage de M. Loubet à Rome leur serve à combattre leurs adversaires en France, et ils n'y trouvent qu'un prétexte à crier : Sus aux modérés! Les modérés ne sont pas moins heureux qu'ils ne le sont eux-mêmes du voyage et de son succès : peut-être le sont-ils avec plus de désintéressement personnel. Ils aiment l'Italie pour elle-même, pour les services qu'elle a rendus à la civilisation universelle, pour la tournure de son génie, pour ses qualités généreuses, pour les avantages réciproques que les deux pays doivent retirer de leur entente, et non pas pour les petits profits qu'ils pourraient tirer eux-mêmes de la politique nouvelle dans l'intérêt de leur parti. A leurs yeux, le rapprochement est un fait important dans l'histoire de l'Europe, et la manière dont il est apprécié au dehors montre bien qu'ils ne se trompent pas. La France, alliée fidèle de la Russie, amie de l'Italie et de l'Angleterre, en bons rapports avec toutes les autres puissances, sortie de l'isolement auquel on l'avait longtemps condamnée, voit en tout cela une garantie de plus pour le maintien de la paix, ou pour la localisation de la guerre sur un seul point du monde : et ce sont là des résultats dont il lui est permis de s'applaudir.

La France, disons-nous, amie de l'Angleterre. En effet, avec l'Angleterre aussi ses relations viennent de se resserrer à la suite des conventions et arrangemens que nous avons annoncés il y a quinze jours, mais qui venaient à peine d'être signés alors, et dont il nous a été impossible de parler comme il convenait.

Nous ne le pouvons même pas aujourd'hui : le cadre d'une seule chronique est trop étroit pour cela. Nos arrangemens avec l'Angleterre touchent à une infinité d'objets : nous devons nous contenter d'en indiquer le sens général. Dans leur ensemble, ils nous ont paru équitables, et il faut bien qu'ils le soient puisqu'ils ont été accueillis favorablement des deux côtés du détroit. Ceux mêmes qui, en France, ont une tendance naturelle et en quelque sorte instinctive à croire que, dans tout accord avec l'Angleterre, nous devons nécessairement avoir été dupes, se sont tus cette fois ou n'ont exprimé que de timides réserves. Aussi gardons-nous toute notre liberté d'esprit pour reconnaître ce qu'il y a de satisfaisant et d'heureux dans le fait même que la France et l'Angleterre aient pu résoudre d'une manière amicale et loyale la plupart des difficultés pendantes entre elles. Nous avons toujours été partisans de cette entente, qu'on appelait autrefois cordiale, entre les deux pays : on y a mis longtemps bien des entraves, et nous ne rechercherons pas à qui la faute en est particulièrement imputable. Ce qui vient de se faire aurait été impossible il n'y a pas encore beaucoup d'années, peut-être même beaucoup de mois. Pourquoi? Est-ce parce que les questions n'étaient pas les mêmes? Non apparemment : ce ne sont pas les choses qui ont changé, mais les hommes, et on a vu alors qu'il n'y a rien d'impossible à une bonne volonté forte et sincère, ou plutôt à deux volontés de ce genre lorsqu'elles agissent en commun. On assure qu'au-dessus de toutes, celle du roi Édouard VII s'est exercée d'une manière active et efficace : les deux pays doivent lui en savoir gré. Nous parlions en effet, il y a un moment, des conditions les plus propres à maintenir dans le monde ce qui y reste encore de paix, et sans doute le rapprochement de la France et de l'Italie fera beaucoup pour cela ; mais l'amitié de la France et de l'Angleterre apparaît, pour la solution de ce problème, comme un facteur d'une puissance prépondérante, lorsqu'on songe qu'elles ont l'une et l'autre de grands intérêts en Extrême-Orient ; que l'une est l'alliée de la Russie et l'autre l'alliée du Japon ; et qu'elles peuvent, à un moment donné, contribuer à la cessation de la guerre ou au règlement de ses conséquences. Nous n'en sommes malheureusement pas encore là. Mais, avec un présent troublé et un avenir incertain,

l'amitié des deux pays, qui aurait été en tout temps un bienfait pour le monde aussi bien que pour eux-mêmes, présente un caractère particulier de convenance et d'opportunité. Eussions-nous fait quelques sacrifices pour atteindre ce résultat, qu'il faudrait encore se féliciter de l'avoir atteint.

Les arrangemens conclus se divisent en trois groupes principaux : 1° Terre-Neuve-Afrique ; 2° l'Égypte et le Maroc ; 3° le Siam.

Nous ne parlerons que pour mémoire des jalons plantés en vue d'une entente future aux Nouvelles-Hébrides, et du retrait fait par l'Angleterre de la protestation qu'elle avait élevée contre les droits de douane établis par nous à Madagascar. Ce ne sont pas choses négligeables, mais ce sont choses secondaires à côté de celles dont il nous reste à dire un mot.

Terre-Neuve était une question délicate entre nous. Il faut rendre à l'Angleterre la justice qu'elle n'a jamais contesté, qu'elle a toujours reconnu, et qu'elle a constamment fait respecter, non parfois sans difficultés pour elle, les droits que le traité d'Utrecht nous avait attribués, en 1713, sur une partie très considérable des côtes de Terre-Neuve, et que des traités subséquens avaient encore développés. Cependant, on pouvait prévoir qu'un jour viendrait où il serait impossible de maintenir un état de choses infiniment plus onéreux à la colonie de Terre-Neuve qu'il ne nous était profitable, et contre lequel le temps avait déjà travaillé et continuait de travailler avec une force de transformation et de destruction plus puissante que tous les accords diplomatiques. Nos droits étaient incontestables et incontestés : ils n'avaient d'autre défaut que d'être contre nature. Ils consistaient essentiellement en ceci : que nous avions seuls, à l'exclusion des Terre-Neuviens eux-mêmes, le droit de pêcher dans les eaux du *french shore*, et d'utiliser la côte pour le séchage et la préparation du poisson. Nous ne pouvions, à la vérité, élever sur le rivage que des constructions légères qui ne survivaient pas à la saison ; mais les Terre-Neuviens, eux, ne pouvaient rien y construire du tout, et la moitié de leurs côtes était frappée par là d'une servitude qui devenait de jour en jour plus intolérable. Elle ne l'était pas au moment où a été signé le traité d'Utrecht, il y a près de deux cents ans. La population de la colonie était alors peu développée. Le *french shore* était un désert, sur lequel nos pêcheurs pouvaient établir leurs constructions volantes sans gêner personne, de même qu'ils ne trouvaient pas de concurrens dans les eaux territoriales. Mais, peu à peu, la situation a changé. La population de Terre-Neuve a décuplé, a

centuplé : l'île est devenue trop étroite pour ses habitans. En même temps que le progrès matériel, est venu le progrès moral. Terre-Neuve a eu un gouvernement à peu près autonome, avec un parlement légitimement soucieux et jaloux des intérêts du pays ; et alors les difficultés ont commencé. Elles ont été sans cesse en augmentant. L'Angleterre a pu craindre sérieusement que Terre-Neuve ne se détachât d'elle pour se donner au Canada ou aux États-Unis, si elle n'obtenait pas satisfaction. Depuis quelque temps, on avait établi un *modus vivendi* qui devait être renouvelé tous les ans et qui l'était en effet par le parlement de Terre-Neuve, mais, chaque fois, avec une résistance plus grande. On sentait que la corde trop tendue finirait inévitablement par se rompre : il était temps d'aviser.

Ce qui rendait nos droits encore plus intolérables, c'est que, en fait, nous avions presque cessé de les exercer dans la partie qui nous était utile, tout en les maintenant dans celle qui était onéreuse aux Terre-Neuviens. Le poisson, c'est-à-dire la morue que nous pêchions autrefois dans les eaux du *french shore*, les avait désertées pour un motif inconnu, et nous allions pêcher en pleine mer, sur ce qu'on appelle le Grand-Banc. Toutefois, comme la morue pouvait revenir dans les eaux du *french shore* par un de ces déplacements dont la loi est restée mystérieuse, nous maintenions à l'encontre des colons toutes les servitudes dont leur territoire était frappé. Naturellement, ils cherchaient à y échapper ; ils construisaient sur le *french shore* ; parfois même ils nous demandaient et nous leur donnions l'autorisation de le faire ; mais c'étaient des difficultés sans cesse renouvelées. Si nous leur en faisons, ils nous en font aussi. Faute de morues, nous nous étions mis à pêcher des homards. Ils ont inventé alors contre nous que le homard n'était pas un poisson, mais un crustacé, et que nous ne le pêchions pas, mais que nous le captions, toutes choses qui n'étaient pas prévues par le traité d'Utrecht. Ce qui était plus sérieux, c'est le reproche qu'ils nous adressaient de construire sur le rivage, pour le séchage et la préparation du homard, des établissemens permanens. Enfin, ce qui était plus grave, c'est qu'ils refusaient de vendre à nos pêcheurs la boîte, c'est-à-dire l'appât indispensable à leur industrie. Le parlement avait voté un bill à cet effet. On le voit, entre Terre-Neuve et nous, si ce n'était pas l'état de guerre, c'était celui de vexations continuelles. Il fallait en finir.

A plusieurs reprises, il en avait été question, mais toujours sans succès. A l'indemnité pécuniaire que l'Angleterre se montrait disposée à donner à nos pêcheurs, nous lui demandions d'ajouter au profit de

la France elle-même une indemnité territoriale, puisqu'il s'agissait pour elle de renoncer à des servitudes territoriales. Mais c'est à quoi elle n'avait jamais voulu consentir. Il n'en a plus été de même cette fois. Le gouvernement anglais nous a accordé en Afrique trois petits territoires. Nous aurions préféré qu'il nous concédât la Gambie, qui forme une enclave dans nos colonies de l'Afrique occidentale : il ne nous en a cédé qu'une parcelle, mais cette parcelle nous permet d'accéder à la partie navigable du fleuve, ce qui est pour nous un avantage appréciable. Il nous a accordé en second lieu une rectification de frontière entre le Niger et le lac Tchad. La frontière avait été tracée autrefois dans des conditions si défectueuses que, faute de routes avec des puits, il y avait solution de continuité entre nos divers territoires : nous aurons désormais une route qui en reliera les parties les unes aux autres. Enfin, on nous cède les îles de Lôs en face de Konakry. Tout cela n'est, si l'on veut, que de la petite monnaie territoriale : ce sont néanmoins des territoires, c'est-à-dire ce qu'on nous avait refusé jusqu'à ce jour. Nos pêcheurs, bien entendu, seront indemnisés pécuniairement, dans des conditions qui offrent des garanties suffisantes. Cette question de Terre-Neuve, il ne faut pas hésiter à le dire, est résolue convenablement et honorablement : peut-être même, est-ce la partie de nos arrangemens qui offre le moins de prise à la critique. Qu'on nous passe le mot, c'est pour nous une épine hors du pied. Nous conservons la liberté de pêcher, comme les Terre-Neuviens eux-mêmes, dans les eaux de l'ancien *french shore*, et non seulement la morue, mais encore le homard. Nous ne perdons que le droit d'utiliser le rivage pour la première préparation du poisson. Enfin on ne fera plus de difficultés pour nous vendre la boîte. Nous gardons, par conséquent, à Terre-Neuve une situation privilégiée : nous n'y perdons qu'un privilège exorbitant.

La partie de nos arrangemens qui se rapporte au Maroc et à l'Égypte, — entre lesquels on a établi, soit dit en passant, un parallélisme que nous aurions préféré moins régulier, — soulève des questions plus complexes. Depuis qu'il est ministre des Affaires étrangères, M. Delcassé n'a jamais perdu de vue la question marocaine, et il a mis une grande ténacité à la résoudre, tantôt par un moyen, tantôt par un autre. On sait qu'il s'est déjà entendu avec l'Italie pour qu'elle se désintéressât du Maroc : en retour, il lui a dit que la France n'avait aucune vue sur la Tripolitaine. Mais il restait encore d'autres puissances à désintéresser, l'Espagne par exemple et l'Angleterre, et on devait y trouver plus de difficultés. S'il y a eu des pourparlers avec

l'Espagne, ils n'ont pas abouti. Des négociations plus heureuses ont été poursuivies avec l'Angleterre, et nous en connaissons aujourd'hui le résultat. Il peut se résumer en un mot : l'Angleterre, elle aussi, à son tour, se désintéresse du Maroc, et se borne à nous recommander les intérêts de l'Espagne. Elle fait deux réserves auxquelles nous avons consenti : la première est que, sur une étendue assez considérable des côtes marocaines, à gauche et à droite du détroit de Gibraltar, il ne sera pas fait de fortifications; la seconde que le régime douanier établi par les traités existans sera maintenu pendant trente années. Tels sont les engagements que l'Angleterre prend envers nous au Maroc : nous verrons dans un moment ceux que nous prenons envers elle en Égypte. Mais, disons-le tout de suite, il s'en faut de beaucoup que cette question du Maroc ne laisse aucune appréhension dans notre esprit. Elle est très loin d'être réglée. Puisse-t-elle l'être seulement par la diplomatie ! C'est notre désir le plus vif, et c'est l'espérance de notre gouvernement ; mais nous avons des doutes à cet égard.

Il est si facile de commettre des fautes au Maroc que ce serait merveille si nous n'en commettions aucune : or chacune peut entraîner des conséquences très longues et très lourdes. Le pays, on le sait, est le contraire d'un pays organisé et centralisé ; l'anarchie seule y règne ; on n'y perçoit l'impôt qu'à coups de fusil. La population est fanatique et guerrière, mal armée heureusement et divisée ; mais, en ce qui concerne ces divisions, qui sait si elles ne s'effaceront pas devant l'étranger chrétien ? Nous ne pouvons donner ici que des indications rapides et sommaires : toutefois il est peu vraisemblable que la question du Maroc, telle qu'elle est posée, soit résolue par des procédés purement pacifiques, et les autres risquent de nous coûter cher et de nous conduire loin. Nous lisons le passage suivant dans la dépêche que lord Lansdowne a écrite à sir Ed. Monson, et qui sert en quelque sorte de préface au Livre bleu anglais publié sur nos arrangements : « La France est prête à faire tous les sacrifices et à encourir toutes les responsabilités qu'implique l'objet de mettre fin à l'état d'anarchie existant sur les frontières d'Algérie. Le gouvernement de Sa Majesté n'est pas préparé à assumer de telles responsabilités ou à faire de tels sacrifices, et, en conséquence, il a volontiers admis que, si une puissance européenne quelconque doit avoir une influence prépondérante au Maroc, cette puissance est la France. » Peut-être y a-t-il là quelque ironie. Peut-être lord Lansdowne a-t-il cédé au penchant assez habituel aux ministres anglais de déprécier ce à quoi ils renoncent. Lord Salisbury en a donné autrefois des exemples mémorables.

Sans doute aussi faut-il tenir compte de ce fait que la lettre de lord Lansdowne s'adresse plus au public et au parlement britanniques qu'à sir Ed. Monson : elle n'en contient pas moins un avertissement discret, et les oreilles un peu sensibles doivent l'entendre. Il en est de même d'un autre passage, où lord Lansdowne parle de l'Espagne. On lit dans ce texte de l'arrangement : « Les deux gouvernements, s'inspirant de leurs sentimens sincèrement amicaux pour l'Espagne, prennent en particulière considération les intérêts qu'elle tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée, et au sujet desquels le gouvernement se concertera avec le gouvernement espagnol. » Quel sera le caractère de ce concert? « Une troisième condition, dit lord Lansdowne à sir Ed. Monson, a trait à l'Espagne. Une reconnaissance adéquate et satisfaisante des intérêts espagnols, politiques et territoriaux, a été dès le début, dans l'esprit du gouvernement de Sa Majesté, un élément essentiel de tout règlement de la question du Maroc. L'Espagne a des possessions sur la côte marocaine, et l'étroite proximité des deux pays a fait naître, du côté du gouvernement et du peuple espagnol, l'attente raisonnable qu'il serait tenu un compte spécial des intérêts espagnols dans tout arrangement ayant trait à l'avenir du Maroc. Le gouvernement de Sa Majesté a constaté avec satisfaction que, en tant qu'il s'agit du principe en question, les deux gouvernements sont entièrement d'accord, et que c'est l'intention du gouvernement français, comme du gouvernement britannique, de veiller à ce que la considération spéciale que tous les deux reconnaissent être due à l'Espagne ne lui soit pas moins témoignée en ce qui concerne les questions de forme qu'au point de vue de ses intérêts matériels. » Et plus loin : « Finalement, en ce qui concerne l'Espagne, les deux gouvernements constatent qu'ils ont admis que ce pays a des intérêts exceptionnels sur certains points du Maroc et que ces intérêts doivent être respectés par les deux puissances. Le gouvernement français s'est proposé d'arriver à une entente avec l'Espagne quant à la manière dont cette stipulation pourra être exécutée, et de communiquer au gouvernement de Sa Majesté les termes de l'arrangement qui pourra être conclu dans cette intention. » Tout cela est vague, sauf l'obligation finale que nous aurions acceptée, bien qu'elle ne soit pas dans l'arrangement, de constituer l'Angleterre juge de nos concessions à l'Espagne. Quelles que soient ces concessions, l'Espagne les trouvera-t-elle suffisantes? Et quelles qu'elles soient aussi, il faut dire nettement que, dans le cas où la constitution politique et territoriale future du Nord de

l'Afrique nous donnerait pour voisins à l'Est les Italiens et à l'Ouest les Espagnols, nous pourrions bien avoir à regretter un jour les voisinages inoffensifs qui assurent en ce moment la sécurité de l'Algérie.

Nous avons demandé le Maroc, l'Angleterre nous l'abandonne; elle nous demande l'Égypte, nous la lui abandonnons. Elle y est à la vérité depuis plus de vingt ans, et tant de fautes, au moment initial et depuis, ont été commises par nous sur ce terrain, qu'il est devenu difficile d'échapper désormais à leurs conséquences. Nous consentons à une telle transformation de la Caisse de la Dette qu'elle ne sera plus que l'ombre d'elle-même. Encore une institution dont nous avons bien mal su nous servir! Nous avons fait reconnaître par les tribunaux notre droit de mettre opposition à l'emploi que le gouvernement anglo-égyptien voulait faire des réserves de la Caisse. Rien de mieux; mais, le lendemain, il aurait fallu montrer de la bonne volonté, de la bonne grâce même à l'Angleterre, et entrer en relations permanentes avec elle sur l'utilisation des réserves, en vertu du principe *do ut des*. Au lieu de cela, nous avons veillé sur les réserves à la manière du chien du jardinier qui n'en use pas et empêche les autres d'en user, jusqu'au moment où nous livrons tout à la fois, et les réserves démesurément accrues, et la Caisse elle-même où elles ne se reformeront plus, et qui perdra d'ailleurs le caractère d'une institution diplomatique. Ce n'est pas un reproche que nous adressons aux négociateurs d'hier, ou du moins ce reproche s'adresse beaucoup plus au passé qu'au présent. Peut-être ne pouvait-on pas faire aujourd'hui autrement qu'on n'a fait. Mais on ne saurait se méprendre sur le caractère de nos concessions. Au surplus, la lettre de lord Lansdowne est, encore sur ce point, très explicite. Après avoir dit que le traité autorise le gouvernement britannique à nommer des consuls dans les cités et les ports du Maroc et à établir la juridiction consulaire sur les sujets britanniques, la lettre continue ainsi : « Il est nécessaire que j'ajoute quelques mots au sujet des autres points sur lesquels les droits internes de souveraineté du gouvernement égyptien sont soumis à l'intervention internationale. Ce sont les conséquences du système connu sous le nom de capitulations. Il comprend la juridiction des cours consulaires et des tribunaux mixtes, ces derniers appliquant une législation qui exige le consentement de tous les États européens et de quelques autres non européens avant de pouvoir être modifiés. D'après l'opinion de lord Cromer, le temps n'est pas encore venu pour aucun changement organique dans cette voie, et le gouvernement de Sa Majesté n'a pas dès lors, dans les circon-

stances actuelles, proposé des changemens dans ce sens. Aussitôt que l'Égypte sera prête pour l'introduction d'un système législatif et judiciaire semblable à celui qui existe dans d'autres nations civilisées, nous avons des raisons suffisantes de compter sur la coopération française pour effectuer les changemens nécessaires. » Cela est clair. L'échéance que prévoit lord Lansdowne est sans doute lointaine, et sans doute elle n'arrivera que lorsque la contre-partie de ce qui se ferait en Égypte pourra se faire aussi au Maroc; mais enfin elle arrivera, et on comprend la joie de l'Angleterre à la pensée que les dernières institutions européennes disparaîtront alors de l'Égypte. On ne saurait exagérer la gravité de cette concession. Cependant nous ne nous plaignons pas qu'on l'ait faite : nous l'avons dit en commençant, notre bonne entente avec l'Angleterre valait quelques sacrifices. En revanche, celle-ci consent à mettre immédiatement en vigueur le traité conclu, en 1888, pour le libre usage du canal de Suez, c'est-à-dire pour sa neutralisation. Est-ce encore la contre-partie de l'engagement que nous avons pris de ne pas fortifier la côte marocaine à l'est et à l'ouest du détroit de Gibraltar? Quoi qu'il en soit, il faut l'accueillir avec satisfaction.

La place nous manque pour parler du Siam. Un mot suffit d'ailleurs, à savoir que l'arrangement de 1896, atténué ou obscurci par des interprétations subséquentes, devient enfin une réalité et recouvre toute sa valeur. Nous sommes libres à l'est du bassin du Ménam, de même que les Anglais le sont à l'ouest : une fois de plus l'équilibre est parfait.

On nous reprochera peut-être de ne pas imiter les ministres anglais et de ne pas assez déprécier ce à quoi nous renonçons. Il nous est impossible, en effet, de ne pas exprimer quelques regrets au sujet de l'Égypte, non plus que quelques appréhensions au sujet du Maroc. Mais cela n'altère pas notre jugement sur l'ensemble de nos arrangemens : favorable dès le début, il reste tel après réflexion. Comment se mettre d'accord sans se faire des concessions réciproques? Nous en avons fait, et quelques-unes sont pénibles; on nous en a fait, et c'est tant mieux pour l'Angleterre si les siennes le sont moins pour elle. Cela n'en diminue pas la valeur pour nous. Enfin, et par-dessus tout, l'entente est conclue; rien désormais ne nous divise; nous pouvons entrer dans une ère nouvelle où nous avons sans doute beaucoup à oublier, mais où nous avons aussi quelque chose à espérer. Le monde, Dieu merci! est assez grand pour la France et pour l'Angleterre, et pour d'autres encore. C'est une vérité certaine : toute-

fois elle ne parait telle que lorsque les préjugés et les préventions ont cessé de l'obscurcir.

La grève qui se poursuit en ce moment à Marseille contient une leçon digne de ne pas passer inaperçue : si elle est bien comprise, les souffrances infligées au monde du travail n'auront pas été tout à fait perdues. Les inscrits maritimes se sont mis en grève, pourquoi? Parce qu'ils ont voulu que, sur les navires de commerce, le commandement dépendît d'eux. Se faisant les juges de leurs officiers, ils ont prononcé une sorte d'ostracisme contre celui-ci ou celui-là. C'est une prétention analogue à celle des ouvriers qui excluent de l'usine tel contre-maître, ou tel ingénieur, quand ce n'est pas le directeur lui-même : elle est ici plus grave, car sur un navire, la discipline doit être absolue. Qu'ont fait les officiers? Ils se sont mis en grève à leur tour, et ont déclaré qu'ils ne la cesseraient que lorsque leur autorité sur leurs hommes aurait été pleinement reconnue et consacrée. Les inscrits ne s'attendaient pas à cette réplique; ils croyaient avoir seuls des syndicats; ils estimaient pouvoir seuls dicter des conditions. On leur montre le contraire, et ils en restent très déconcertés. Le jour où on appliquera aux syndicats et aux grèves le principe : *similia similibus obstant*, bien des choses changeront dans le monde du travail. On ne sait pas encore comment se terminera la grève de Marseille; nous souhaitons que ce soit le plus tôt possible, car elle apporte un trouble, des souffrances et des ruines nouvelles dans une ville qui a été déjà bien éprouvée; mais elle apporte aussi un élément nouveau dans les conflits de ce genre. Et l'expérience vaut la peine d'être poursuivie jusqu'au bout.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

PREMIER CONFLIT AVEC LA PRUSSE

LE LUXEMBOURG

1867

I

Le marquis de Moustier était beau, d'une courtoisie élégante et froide, qui, aux moindres heurts, tournait facilement à l'âpreté hautaine. Instruit, capable de flexibilité, il connaissait bien les affaires de l'Europe : notamment, ayant séjourné à Berlin plusieurs années, celles d'Allemagne, et, venant de Constantinople, celles d'Orient. Sa rédaction n'avait pas la pondération logique et la correction un peu pompeuse de Drouyn de Lhuys ; elle courait davantage, sans dessin et sans couleur, tant soit peu diffuse, non cependant au point d'ôter à la pensée sa clarté, et quelquefois, son mordant. Il apportait dans la négociation un optimisme inlassable : son oreille ne percevait pas le *non*, pourvu qu'il ne fût pas brutal ; dès que le refus était enguirlandé, il convertissait les complimens en concessions, revenait à la charge, et, après avoir paru vous écouter et être convaincu par vos objections, recommençait comme si vous n'aviez rien dit, tel qu'un somnambule qui suit sa propre illusion sans apercevoir les objets extérieurs. Il avait été fort actif, mais il ne se montra pas tel, si ce n'est par soubresauts, au quai d'Orsay. Il était ailleurs beaucoup plus que dans son cabinet, avec cela difficilement abordable, inexact à ses rendez-vous, et ne se retrouvant que si la circonstance demandait une action immédiate.

Comme tous ses collègues de la diplomatie, il appartenait à l'école de Talleyrand et de Thiers, celle de l'équilibre; prisait fort peu le principe des nationalités, quoiqu'il lui eût prêté quelque secours en Roumanie et en Serbie; et prenait son parti de l'unité italienne, sans s'en féliciter, tout à fait aux regrets des récents agrandissemens de la Prusse, considérant, lui aussi, la bataille de Sadowa comme une défaite française. Quand, après quelques propos vagues échangés à Biarritz avec l'Empereur, à son arrivée en France (octobre 1866), il vint prendre possession de son poste à Paris, il se mit facilement d'accord avec Rouher sur la nécessité de continuer les négociations secrètes sur la Belgique et le Luxembourg, entamées par Benedetti en août, et interrompues par le départ de Bismarck pour la campagne. Ce fut d'un commun accord l'affaire principale à laquelle il fallait sacrifier toutes les autres. Pour avoir les mains plus libres, il commença par liquider le passé encombrant de l'occupation romaine.

La nature des relations entre la France et l'Italie avait changé. Jusqu'en 1866 l'Italie, n'ayant d'espérance qu'en nous, se montrait maniable, et ce n'était pas pour ses ministres une cause de faiblesse que d'entretenir des relations amicales avec l'empereur des Français. Elle n'imaginait pas que la Prusse pût l'aider à quoi que ce soit et surtout à reconquérir les provinces vénitiennes, qu'en 1859 le roi Guillaume avait contribué à assurer à l'Autriche par ses menaces d'intervention. Elle comptait exclusivement sur l'amitié de la France, et le besoin absolu qu'elle en avait, donnait à nos conseils une force et une autorité particulières. Maintenant que nous l'avions poussée nous-mêmes dans les bras de la Prusse, elle se croyait assurée d'un appui contre nous; sa préoccupation était de marquer son indépendance; et même lorsqu'elle suivait nos avis, ses ministres en professaient le dédain. Toutefois cet état d'esprit se manifesta d'abord prudemment. Par notre occupation de Rome, nous empêchions encore les Italiens d'être tout à fait maîtres d'eux-mêmes, et ils nous laissèrent multiplier les précautions afin que notre départ ne devint pas fatal à la sécurité du Pape.

Moustier notifia, en termes qui ne permettaient aucune équivoque, que le gouvernement français ne supporterait pas la violation des engagements pris par l'Italie pour la protection du territoire pontifical. L'Empereur ayant souvent répété qu'il n'y avait pas lieu de s'arrêter à ce que disaient ou faisaient ses

agens, et qu'on ne devait prendre en sérieuse considération que ce qu'il disait lui-même, se crut obligé d'accréditer la parole de son ministre qui, sans cela, n'eût rassuré personne. Il écrivit à son ami Arese, l'intermédiaire intime entre lui et le Roi : « Votre lettre m'a fait grand plaisir, car elle me prouve qu'il y a en Italie quelques personnes qui rendent justice à ce que j'ai fait pour votre pays. La conduite de beaucoup de vos compatriotes m'a été d'autant plus sensible qu'il faut que vous sachiez qu'avant la guerre, j'avais conclu avec l'Autriche un traité par lequel, en cas de victoire en Allemagne, elle me céderait la Vénétie. Maintenant il reste l'affaire de Rome, mais il faut qu'on sache que de ce côté je ne céderai *rien*, et que je suis *bien décidé*, tout en exécutant la Convention du 13 septembre, à soutenir le pouvoir temporel du Pape par *tous les moyens possibles*. »

Il envoya à Florence un homme de sa confiance, le général Fleury, afin de répéter aux ministres italiens ce que Moustier leur avait déjà dit et ce qu'il venait de confirmer à Arese, sur sa ferme volonté de ne pas permettre qu'on recommençât la comédie de Cavour dans les Marches et dans l'Ombrie.

II

Bismarck, dans la retraite où il était allé chercher un peu de repos, semblait avoir oublié sa promesse à Benedetti de l'appeler par le télégraphe pour conclure le traité d'alliance offensive et défensive, relatif à la conquête de la Belgique, et la vilité d'été de Benedetti n'avait été troublée par aucun appel télégraphique. Bismarck n'était pas, du reste, en état de s'occuper sérieusement et avec suite d'une affaire aussi épineuse. Sa femme écrivait à Keudell : « Nous sommes séparés du monde entier au milieu de la verdure des haies et des pampres, parmi les roses d'automne, soignés on ne peut mieux : si nous avions la santé, ce serait une existence paradisiaque, mais le souci, la mortelle inquiétude causée par la vue de ce cher Bismarck étendu là, pâle, épuisé, morne, et qui, en dépit des soins, des prières, garde un aspect minable qu'il n'a plus eu depuis 1859. Ah ! c'est tellement triste qu'on en voudrait pleurer de longues heures : si on le pouvait, on se sentirait peut-être le cœur plus léger (1). »

(1) De Putbus, 9 octobre 1866.

Elle était inquiète surtout de ce qu'il n'aimait plus le vin et ne fumait que deux cigares. Peu à peu, cependant, il reprit quelques forces, commença à se promener deux heures par jour. « Si seulement mon cher Bismarck pouvait revenir au cigare et au vin ! » avait dit la comtesse. Il y revint, et même se distingua à table, fit d'une traite trois heures de promenade, retrouva le sommeil, et se remit par intervalles à s'occuper d'affaires.

Il dictait alors à sa femme. De ces dictées, conservées par Keudell, je n'en trouve qu'une se rapportant à la France : « La précipitation du retour des troupes françaises du Mexique n'est pas sans importance pour nous, en ce qui concerne le règlement de nos rapports ; je voudrais qu'on attirât l'attention de Sa Majesté sur ce point (1). » Sa pensée s'attache surtout au développement des affaires d'Allemagne et à la préparation de la future Constitution fédérale. Il lit attentivement son officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, et il multiplie les objurgations à son rédacteur en chef Brass. Quelques-unes de ces notes complètent l'esquisse morale de son caractère, et montrent quelle vigueur claire il conservait même dans la prostration physique : « Les correspondances venues des nouvelles provinces continuent à n'être pas de bon goût. Elles avouent beaucoup trop que le mécontentement règne contre nous. C'est vrai, sans doute, mais ce n'est pas à nous de le publier à son de trompe. Nous devons traiter ces symptômes de crétinisme particulier à quelques hobereaux. Ce que les rapports officiels en disent doit rester dans les archives et ne pas être confié à Brass. Qu'il n'écrive pas d'article chauvin sur le Luxembourg (26 octobre). — Que Brass évite les rodomontades théoriques comme celle contre le ministre badois Freydorf, qu'il ne fourre pas toujours sous le nez des petits États que nous voulons amadouer son poing de grande puissance. Il faut adresser des flatteries aux petits dont nous avons besoin, et à leurs ministres, plutôt que d'amener des disputes au moyen de théories constitutionnelles tirées par les cheveux. Plus nous agirons *fortiter in re*, plus nous pourrons écrire *suaviter in modo*. Même, pour nos affaires intérieures, il est absolument nuisible d'exposer des théories sans fard et des théories constitutionnelles. — Toute vérité n'est pas bonne à dire. Que Brass lise cette sage maxime de Hamlet où il recommande « de croire,

(1) Je suis, dans ces citations, la traduction excellente du professeur Lang.

mais non d'imprimer ce fait patent, que les vieilles gens ont les cuisses débiles; » qu'il traite convenablement les ministres des petits États, même lorsqu'ils infligent aux assemblées leurs phrases prudhommesques (30 novembre). » Il ne perd pas de vue Brass. — « Brass dit que l'annexion de Hanovre n'est ni légitime ni morale. C'est insensé. La conquête dans une guerre juste est un titre d'acquisition aussi juste que moral. D'où proviennent les États existans ? ni d'héritages, ni de cadeaux, ni d'achats. La souveraineté des princes allemands sort d'une origine qui n'a rien de légitime et de moral; par ses arguties, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* nuit à la claire notion du droit de conquête loyale dans une guerre qui nous a été imposée (à force de le dire aux autres il avait fini par se le persuader à lui-même). »

Il mandait à ses collègues : « En ce qui concerne les chefs d'administration des nouvelles provinces, y compris le Sleswig-Holstein, les ministères appelleront leur attention sur ce point qu'ils gardent jusqu'au 1^{er} octobre 1867, sans être limités par les lois locales, une puissance absolue dont ils ont à faire usage contre les élémens récalcitrans, d'après ce principe : — Si on ne veut pas t'aimer, qu'on te craigne. »

Benedetti, revenu frais et dispos à son poste le 15 novembre, on l'annonce à Bismarck comme pour l'inviter à venir conférer avec lui. La comtesse répond à Keudell : « Benedetti ne l'inquiète pas; il y a longtemps qu'il lui a retiré sa confiance; les faits et gestes de ce monsieur, *il s'en fiche bien*; ce n'est point par lui qu'il se laisserait déranger. » Il avait accueilli notre ambassadeur d'abord avec confiance, comme l'envoyé d'un allié; il lui racontait volontiers ses affaires et lui dévoilait ses intentions; mais, lorsqu'il s'aperçut que Benedetti, dès qu'il abordait un sujet délicat, se dérobait, il se montra lui-même défiant et refroidi. Lorsque encore, après Sadowa, l'ambassadeur aimable se transforma en messenger d'objurgations menaçantes, il se mit tout à fait sur ses gardes, craignant que l'armée française ne fût au bout; puis, s'étant assuré que ces foudres étaient froides et ne brûleraient pas, il le trouva impatientant et finit par discuter à peine avec lui sur le ton d'une tranquille indifférence. Après le petit papier belge, il ne lui accorda plus aucune considération et n'en tint plus de compte.

Il rentra à Berlin le 1^{er} décembre, rappelé à la fois par les affaires extérieures, par l'agitation de plus en plus intense du

Hanovre, et par les débats du Landtag rentré en session depuis le 12 novembre.

III

Moustier, ayant trouvé dans ses tiroirs le projet de traité d'août, auquel il ne manquait que la signature, ne doutait pas que Bismarck ne s'empressât de la donner. Il espéra même le succès d'une seconde négociation sur la question romaine, en vue de garantir la suzeraineté du Saint-Père et de fermer irrévocablement à l'Italie les portes de Rome. Goltz entra dans ce dessein et il aida Moustier à rédiger un projet de traité dont l'article premier disait : « Les hautes parties contractantes s'engagent à se prêter réciproquement aide et appui pour garantir la suzeraineté du Saint-Père sur ses États, et empêcher qu'il y soit porté aucune atteinte. » Les puissances devaient intervenir pour obtenir du Pape les fameuses réformes qu'on lui demandait depuis tant d'années, et que depuis tant d'années il refusait d'accomplir. En sorte que le projet de convention devait être aussi désagréable au Pape qu'à l'Italie. De Thile, auquel on le soumit avant l'arrivée de Bismarck à Berlin, se récria que Goltz n'avait été nullement autorisé à y participer, et que l'étendue des engagements qu'on proposait à la Prusse ne lui semblait pas proportionnée à l'importance qu'elle pouvait attacher à la question romaine. Moustier insista. « Le gouvernement, écrivit-il à Benedetti, attache le plus haut prix à la signature *immédiate* de cette convention. Sa Majesté considère cette entente comme un heureux prélude aux rapports plus intimes qu'elle désire voir s'établir entre les deux gouvernemens. Un si heureux accord sur des questions d'un ordre aussi élevé doit mener nécessairement et indispensablement à s'entendre sur celles dont la solution satisfaisante est devenue pour nous une incontestable nécessité politique. »

Benedetti reprit donc les deux négociations. Bismarck, languissant, fatigué, ne lui déguisa pas son déplaisir d'être ramené à ces débats : il n'avait pas eu le temps de pressentir son roi ; il savait seulement l'hostilité du prince royal. Il se jeta dans les faux-fuyans, les lenteurs calculées, et fit comprendre, aussi clairement que cela se pouvait sans le dire, qu'on le laissât tranquille, et que cette fois encore il ne voulait pas nous écouter. Cependant il assura qu'il ferait son possible pour obtenir bientôt

une réponse du Roi. Quant à la question romaine, Goltz s'expliquerait avec l'Empereur.

Les explications qu'il fit transmettre à Paris furent plus accentuées que les objections de Thile : il désirait s'entendre avec la France, mais ce n'était pas un simple appui moral qu'on demandait à la Prusse, c'était un appui matériel, et il serait difficile de l'accorder. Le Roi devait se préoccuper non seulement des catholiques ses sujets, mais aussi de ceux de l'Allemagne et ne pas oublier les vingt millions de protestans de la Confédération du Nord, qui ne se pénétreraient pas facilement de la nécessité de consacrer leurs forces à défendre le pouvoir temporel. Les dispositions bienveillantes pour le Pape ne sauraient non plus aller jusqu'à faire méconnaître les intérêts qui unissent la Prusse à l'Italie, laquelle interpréterait certainement dans un sens hostile la garantie de la souveraineté pontificale. Nous sommes prêts à interposer nos bons offices pourvu qu'on nous indique préalablement pourquoi et au profit de quelles idées. « Car il serait peu conforme à la dignité des deux puissances d'appuyer à Rome et à Florence des propositions dont l'acceptation serait douteuse (1). »

Malgré ses instances Benedetti n'obtint plus de nouvel entretien de Bismarck. Celui-ci lui fit répondre par Thile « que les préparatifs pour les conférences avec les délégués de l'Allemagne du Nord l'absorbaient et l'obligeaient cette fois encore à compter sur l'indulgence de Son Excellence (2). »

Benedetti commence à comprendre qu'on le berne (3). « J'incline à croire, écrit-il, que M. de Bismarck n'attache pas ou n'est pas en situation d'attacher le prix que nous y mettons nous-mêmes à l'accord que nous lui avons proposé. On déploie, pendant qu'on s'attarde volontairement avec nous, une activité merveilleuse pour se constituer sous tous les rapports et on semble ainsi se mettre en mesure de faire face à toutes les éventualités, sinon de nous éconduire quand on croira pouvoir le faire avec moins de danger qu'en ce moment. »

Cependant le hasard le mit, dans la rue, le 19 décembre, en présence de Bismarck qui faisait une promenade hygiénique. Ils s'abordèrent, Bismarck très courtois, Benedetti très crêté.

(1) Bismarck à Goltz, 6 décembre 1866.

(2) Thile à Benedetti, 13 décembre 1866.

(3) Lettre particulière à Moustier, du 14 décembre 1866.

Benedetti dit qu'il ne croyait pas le lieu bien choisi pour une conservation sérieuse, et voulut prendre congé; mais Bismarck le retint, en lui exprimant ses regrets de n'avoir pu le recevoir jusque-là. Il l'entretint longuement de la négociation sur Rome : « Le gouvernement français pouvait avoir le droit et peut-être le devoir de sauvegarder le pouvoir temporel; la Prusse n'était pas dans la même situation, et il ne fallait compter sur aucune garantie de sa part. Göltz, en faisant entrevoir l'espérance du contraire, avait méconnu les intentions de son gouvernement. Il avait, sans doute, cédé, à Compiègne, au désir de ne pas déplaire à l'Empereur, autant qu'à la vaine satisfaction de concourir à la rédaction d'un traité (1). »

IV

Une des deux négociations était donc définitivement écartée.

Un discours de Bismarck à propos du Sleswig-Holstein parut donner quelque espoir sur la seconde. Avant les vacances, les annexions des pays conquis avaient été votées, sauf celle du Sleswig-Holstein. Le Landtag l'adopta le 20 décembre 1866. Le député Grootte, s'était élevé contre le principe barbare de la conquête appliqué à des pays allemands et aurait voulu que le suffrage universel eût été consulté. Bismarck revendiqua le droit de conquête qui lui était si cher : « Dans le Sleswig-Holstein ce droit est plus fort que dans le Hanovre, il est *double*. Nous avons conquis ces duchés, d'abord sur les Danois, puis sur le prince d'Augustenbourg. Admettez que le prince fût effectivement souverain légitime. Il a été pendant la guerre l'allié de nos adversaires aussi bien que le roi de Hanovre et l'électeur de Hesse. »

Il reconnaissait que l'article du traité de Prague était désapprouvé par le sentiment public et, en apparence, en contradiction avec les succès éclatans de la Prusse. « Mais il a été une condescendance exigée par la pression du médiateur Napoléon III. Nous n'avons pas voulu tendre l'arc trop fort et compromettre des avantages obtenus. » « Ces engagements, nous devons les remplir, mais nous les exécuterons de telle manière qu'il ne reste aucun doute sur le vote des populations d'après lequel nous procéderons, aucun doute sur la sincérité, sur l'indépendance de

(1) De Benedetti, 20 décembre.

ce vote, sur la volonté définitive que ces populations auront ainsi manifestée. Mon opinion a toujours été qu'une population qui manifeste sa volonté incontestable de n'être pas prussienne ou allemande, qui manifeste une volonté non moins incontestable de se réunir à l'État voisin dont elle est limitrophe et qui appartient à la même nationalité, n'ajoute aucune force à la puissance dont elle veut se séparer. On peut avoir des motifs impérieux de ne pas céder, cependant il peut exister des obstacles de nature géographique qui rendent impossible d'avoir égard à leur désir. Il s'agit de savoir dans quelle mesure cela s'applique au cas présent. La question reste ouverte. Nous avons dit, toujours en la discutant, que nous ne pouvions compromettre, par quelque arrangement que ce fût, notre ligne de défense militaire. »

Puis, élevant la question, il détermina les rapports de la France et de la Prusse : « Les intérêts de la Prusse n'ont rien en soi qui ne nous fasse pas désirer la paix et des relations amicales de voisinage. D'une guerre avec la France, fût-elle heureuse, nous n'aurions rien à gagner. L'empereur Napoléon, au contraire des autres dynasties françaises, a reconnu en sa sagesse que la paix et la confiance mutuelles sont dans l'intérêt des deux peuples naturellement appelés, non à se combattre l'un l'autre, mais à marcher ensemble, en bons voisins, dans la voie progressive du bien-être et de la civilisation. Il n'y a qu'une Prusse indépendante qui puisse entretenir de semblables relations avec la France, vérité que les sujets de l'empereur Napoléon ne reconnaissent peut-être pas tous également, mais nous n'avons officiellement affaire qu'avec le gouvernement français : une telle marche côte à côte exige la réciprocité de bienveillance et de ménagemens des deux peuples (1). »

Ces paroles, dont beaucoup avaient été ajoutées après coup au compte rendu, seraient vraiment bonnes si elles avaient été sincères. On les crut telles à Paris; mais Bismarck lui-même nous apprend combien elles l'étaient peu : « J'admettais comme absolument certaine dans la voie de notre développement national, tant au point de vue intérieur qu'à celui de l'extension au delà du Mein, *la nécessité de faire la guerre contre la France.* Dans tout ce qui allait être fait, à l'intérieur comme à l'exté-

(1) Bismarck lui-même l'a dit à Benedetti qu'il rencontra dans une chasse du RoL

rieur, il nous fallait ne pas perdre de vue cette éventualité (1). »

Benedetti, décidément clairvoyant depuis que Bismarck lui fermait sa porte, n'encouragea pas l'interprétation favorable de Paris : « Si je croyais le président du Conseil de bonne foi, j'y verrais un gage de son désir de se prêter aux arrangemens que nous avons en vue, et une manière d'y préparer l'Allemagne; mais son attitude et son langage ont si profondément ébranlé ma confiance que j'incline plutôt aujourd'hui à y trouver un expédient imaginé pour nous inspirer une trompeuse sécurité. Des allusions insérées après coup ont été ajoutées pour nous; il s'est bien gardé de laisser entrevoir à la Chambre, pendant qu'il lui parlait, la disposition de favoriser les avantages que nous pouvons désirer... Je ne serais pas étonné s'il avait conçu son discours uniquement pour nous abuser. C'est un moyen dont il a souvent fait usage. Pourquoi ne l'aurait-il pas employé en cette occasion ? » Et il renouvelait ses conseils d'attente et d'abstention. On l'y autorisa. En réalité, il pratiquait l'attente et l'abstention depuis son retour à Berlin.

V

A Paris, on s'occupait activement de rechercher des concours à l'appui des revendications auxquelles nous ne renoncions pas malgré notre réserve diplomatique à Berlin.

On se croyait assuré de l'Autriche depuis la nomination de Beust au ministère des Affaires étrangères (30 octobre 1866). Bismarck, aux yeux de qui la plupart des hommes n'étaient que des imbéciles, a dit un jour : « Quand je veux me former une opinion sur la valeur d'un adversaire, je soustrais d'abord sa vanité de l'ensemble de ses facultés. Si j'applique ce procédé à M. de Beust, il ne reste que peu de chose ou même rien du tout. » En réalité, il y avait dans Beust beaucoup plus que de la vanité. Sa figure fine et agréable dénotait de l'esprit, de la bonne humeur, une intelligence claire, prompte à comprendre et souple à s'adapter, mais tout à fait dépourvue de force, de sérieux, de résolution. On se sentait en présence d'un de ces innombrables hommes d'État qui ont plus facilement la parole à la bouche que la vaillance au cœur, fanfarons en propos, pû-

(1) *Souvenirs*, t. II, p. 60.

sillanimes en actes, remuans. plus qu'audacieux, qui excitent, puis se dérobent au moment de marcher en avant, recherchent l'importance et redoutent la responsabilité. On comprend que Bismarck ait considéré sans émoi l'arrivée aux affaires du brouillon loquace et parfois bouffon (1) du *Trias*; il savait qu'avec lui l'Autriche serait pacifique et qu'il n'avait à en redouter aucune revanche. Chaque fois que, par la pensée, je mets à côté du visage mou de Beust la tête robuste de Bismarck, je ne puis m'empêcher de songer à un chat colossal qui tiendrait dans ses pattes une souris dont il s'amuse.

Comme ministre autrichien il voulut débiter par un coup de maître; il offrit sa protection à la Russie : il était disposé à l'affranchir de l'article humiliant du traité de Paris, limitatif de

(1) Discours de Beust, prononcé à un Congrès télégraphique, et autographié par lui : « Comment vous remercier, Messieurs, du bienveillant accueil que vous m'avez fait ? Je crois que le mien est de passer à un autre sujet. C'est du haut du *Semmering* que je vous parle aujourd'hui, donc je me place à un point de vue auquel on ne reprochera pas de manquer d'élévation. Vous avez eu la bonté de nous suivre dans ce beau pays de Styrie, permettez que je vous en fasse les honneurs. Nous y sommes arrivés par monts et par vaux; ce sont ceux-ci qui en grandissant font une des principales richesses du pays. Cependant, Messieurs, vous savez ou vous ne savez pas que la Styrie n'excelle pas seulement par son bétail, mais plus encore par ses magnifiques poulets, dignes de figurer à côté des poulardes du *Mans*, à part les truffes pour lesquelles on professe un souverain mépris parce qu'on n'en a pas. Mais ici je m'arrête, la Styrie est fort indépendante; elle passe même pour être quelque peu démocrate; elle déteste les courtisans, donc il ne faut pas lui parler de basse-cour. Je poursuis : Dans ce beau pays, vous ne voyez pas seulement des côtes verdoyantes, vous y trouvez encore de riches mines de fer entourées des plus hautes montagnes, couvertes la plupart de temps en temps de glaces et de neiges, ce qui vous explique pourquoi les Styriens, dans les questions constitutionnelles et parlementaires sont tellement ferrés à glace. Car, et voici une chose curieuse et digne de remarque, les Styriens tiennent énormément à leurs mines, mais à Vienne, au « *Reichsrath* », nous les avons vus, tout en restant mineurs, atteindre la majorité. Les Styriens sont de plus de fameux chasseurs; ils vous abattent un chamois avec la même facilité avec laquelle moi, votre très humble serviteur, je manque un lièvre. Ce n'est pas malin, j'ai la vue basse et ils ont de si belles vues. Maintenant, je vous vois venir, Messieurs, vous me direz : C'est très bien tout ce que vous racontez de la Styrie et des Styriens, mais que ne parlez-vous des Styriennes ? Ah ! les Styriennes, elles ne sont pas piquées des vers; oh non ! mais elles sont farouches, et quoique la Styrienne soit, comme vous le savez, une danse fort gracieuse, si nous voulions nous y mettre, cela pourrait bien finir par un fameux galop. Mais c'est assez bavarder. Si je continue, nous allons manquer le train, et puisque j'y suis, en train, il faut pourtant que je finisse par un toast. Mon toast, Messieurs, ne peut être que pour ce que vous représentez. Mon toast est pour le télégraphe international et voici comment je le formule : à la seule liaison qui n'est pas dangereuse, au seul lien qui unit sans gêner, à la seule union, qui, sans être indissoluble, est incapable de discontinuer, — c'est peut-être parce qu'elle est quelquefois interrompue, — mais enfin c'est égal. Vive l'union télégraphique ! vive le télégraphe international ! »

ses armemens dans la Mer-Noire. Gortchakof trouva cette offre de protection tant soit peu impertinente. Il remercia sèchement, priant de le laisser tranquille et de s'occuper des tristes affaires de l'Autriche qui offraient un aliment suffisant à son activité. Le gouvernement français prit au sérieux le nouveau venu jusqu'à le considérer comme un partenaire avec qui on pouvait jouer partie dans une affaire suprême. On avait même peur de ses impatiences d'agir. Il ne nous a que trop rassurés ! mais il faut en convenir, il nous donna d'abord des raisons de croire en lui. Bismarck, toujours prêt à oublier ses torts envers les autres, eut l'idée de pressentir Beust sur une triple alliance à conclure avec la Russie contre les entreprises présumables de la France. Beust ne s'y laissa pas prendre. Il opposa l'ironie : « Une alliance prévoit la défaite et la victoire ; je sais ce qui m'attend en cas de défaite, mais que m'offrirez-vous en cas de succès ? Sans doute un exemplaire richement relié du Traité de Prague. »

La Russie était loin d'inspirer la même sécurité. Benedetti ne cessait de répéter que, si aux empressements de jadis Bismarck avait fait succéder tant de froideur, c'était parce qu'une entente étroite s'était établie entre lui et Gortchakof. Moustier, pour la détruire, promit à la Russie de la soutenir dans sa politique orientale et notamment en Crète. En retour, le gouvernement russe promettrait au gouvernement français un appui franchement sympathique vis-à-vis de ses intérêts en Occident. « Je ne demande pas mieux, répondit Gortchakof, mais dites-moi en quoi consistent vos intérêts, quels sont les désirs et les projets de votre Empereur. Tirez-moi de l'obscurité dans laquelle je me trouve. »

Alors s'engage un dialogue digne de Molière : « Le prince Gortchakof nous demande des confidences, dit Moustier, mais ne pourrait-il pas nous aider à les lui faire ? Tâchez de l'amener à une confession générale ; si elle est franche, la nôtre le sera aussi (1). » Il précisait seulement ceci : « S'il s'agissait d'un agrandissement, ce ne serait pas au détriment de l'Allemagne. » Gortchakof répond au confesseur qu'on lui dépêche par un persiflage de forme grave : « Vous me demandez ce que je pense de projets qui ne sont pas arrêtés dans votre pensée. Vous me demandez de procéder par voie de supposition. C'est vouloir ren-

(1) De Moustier, 9 février 1867.

verser les rôles, Ce n'est pas à moi qu'il appartient d'entrer dans le domaine des hypothèses; je risquerais de vous inspirer des idées ou des projets que vous n'avez pas conçus. Vous me dites que vos rapports avec la Prusse sont bons, et comme vous entendez respecter le territoire allemand, que vous n'avez rien à demander ni à l'Italie ni à la Suisse, vous m'autorisez à croire que c'est à l'Ibérie que vous songez (1). » « Oh ! non, répondit l'ambassadeur de France à Pétersbourg, le baron de Talleyrand, mais que diriez-vous de revendications du côté du Luxembourg, ou dans les environs? — Ah ! si c'est cela que vous voulez, expliquez-vous; voyons, dites-moi ce que vous désirez, et croyez-moi, je vous répondrai amicalement et, si je le puis, affirmativement; sinon, je vous prierai, avec cordialité et en confiance, de laisser tomber l'entretien. Il peut y avoir en Europe des changemens de frontières que nous regarderions avec calme, mais il y en a un que nous ne laisserions pas s'accomplir : celui de l'annexion à l'Autriche de certaines provinces slaves de l'empire ottoman à titre de compensations territoriales. »

Le mot de Belgique ne fut donc pas prononcé; le baron de Talleyrand pensa que ce n'était pas à lui de le proférer, et la Belgique resta la seule lacune de la promenade géographique qu'il venait de faire avec Gortchakof.

Cette comédie de Moustier est d'autant plus incompréhensible qu'il venait de se décider à préciser ses prétentions au Luxembourg. Il était donc tout naturel qu'il répondît à Gortchakof : « Nous ne pensons qu'au Luxembourg, aidez-nous. » Moustier espérait que le Russe prendrait lui-même l'initiative de lui indiquer un morceau plus gros. Il s'en abstint malicieusement, on s'en tint là, et ce fut à Berlin que la conversation fut reprise.

VI

La réserve de Benedetti ne lui servit pas plus que ses instances. Bismarck le laissa attendre dans son coin; il poursuivit ses affaires dans le Hanovre et prépara son projet de Constitution sans se soucier de nous. Cependant l'époque de la session du Corps législatif s'approchait. Rouher, qui voulait avoir un butin quelconque à apporter à sa majorité, reprit les pourparlers avec Goltz.

(1) 27 février 1867.

Il lui semblait que rapetissée au Luxembourg, son ambition serait plus aisément satisfaite. « D'ailleurs, disait Benedetti, une fois à Luxembourg, nous serons sur le chemin de Bruxelles; nous y arriverons plus vite en passant par là (1). » Moustier, sur l'injonction de Rouher, lui prescrivit de se remettre en campagne et d'obtenir une solution immédiate qu'on pût annoncer aux Chambres. En 1831 Palmerston avait répondu à Talleyrand, demandant aussi le Luxembourg à défaut de la Belgique : « Pas de grignotemens! pas même un village! » La première réponse du roi Guillaume, discrètement pressentie, ne fut pas très différente quoique plus embrouillée : dans le cas où nos visées d'extension vers le Nord entraîneraient une guerre, il ne pourrait que promettre une neutralité bienveillante, et lui-même n'évacuerait la forteresse du Luxembourg qu'après son démantèlement.

Moustier repoussa comme offensante cette condition préalable du démantèlement, et il formula le minimum de nos prétentions : « Quelle que soit notre ardeur de donner suite à nos premiers projets, nous ne voulons pas violenter les sentimens du cabinet de Berlin ni le presser de dépasser la mesure de son tempérament. Voici à quoi nous nous réduisons : — 1° Nous n'avons aucun projet sur les provinces rhénanes. — 2° Nous n'avons jamais considéré la cession du Luxembourg que comme un moyen efficace qui s'offrait à la Prusse de donner à l'opinion publique en France un légitime et utile apaisement. — 3° Nous sommes toujours prêts à signer le projet d'alliance, tel qu'il a été préparé et rédigé au mois d'août 1866. »

Bismarck, au lendemain d'une guerre fratricide qu'il avait à se faire pardonner, était obligé de ménager l'opinion, et la passion publique était très allumée. On a trop dit qu'il déchainait ou retenait à son gré la presse allemande; il excitait certainement quand il y avait intérêt, mais il n'était pas toujours maître de retenir. Il avait eu beau donner pour consigne de ne pas envenimer la question du Luxembourg, on ne l'avait pas écouté. « Le Luxembourg, disait la presse, est une terre allemande qui a fourni trois empereurs; nous devons la garder, et, dans tous les cas, si nous évacuons sa forteresse, cela doit être sur l'invitation de l'Europe qui nous l'a confiée et non sur la sommation de la

(1) 7 janvier.

France et pour lui laisser prendre notre place. Par le Luxembourg on se rapproche de la Belgique et du Rhin; on ouvre sur l'Allemagne une porte qu'il faut tenir fermée, quelque étroite qu'elle soit; entre la France et nous, il n'y a pas de compte à régler; si l'on ouvrait ce compte, où s'arrêterait-il? Le Luxembourg n'en serait que le premier article; les autres viendraient successivement. »

Dans un tel état de l'esprit allemand, dire oui, c'était contenter l'Empereur mais mécontenter l'Allemagne; dire non, c'était plaire à l'opinion allemande, mais se brouiller avec l'Empereur et s'exposer à une guerre prématurée. Entre ces deux alternatives, toute issue paraissait fermée : Bismarck sut s'en ouvrir une. Redevenu avec Benedetti amical, confiant, enjôleur, il lui dit : « Je me moque du Luxembourg; si cela doit terminer tous les comptes entre nous et entraîner l'approbation de tout ce que nous avons fait, je vous dirais bien volontiers : « Prenez-le; arrangez-vous avec le roi de Hollande; nous ne nous y opposerons pas. » Notre droit de garnison est, je l'avoue, très contestable, mais les militaires ne veulent pas entendre parler de cette évacuation et le Roi y répugne. Si vous voulez l'obtenir, il n'y a qu'une marche courte et sûre : provoquez dans le Duché des manifestations en votre faveur; traitez vivement, en secret, avec le roi de Hollande; placez-moi en présence d'un fait accompli; j'exprimerai mon déplaisir, je protesterai, mais je représenterai qu'on ne peut faire une guerre pour une aussi petite question, j'évacuerai la forteresse, je perdrai un peu de ma popularité, et je m'en tirerai. Mais si vous me demandez un acquiescement préalable, si vous ou le roi de Hollande m'interrogez officiellement, je serai obligé de répondre par un refus. » Bismarck ne tint pas ce langage à Benedetti seul, mais encore à ceux qu'il supposait devoir le répéter à l'Empereur. En février 1867, ayant reçu la visite de Türr, il lui dit que si l'Empereur voulait le Luxembourg, il n'avait qu'à favoriser la création ou le développement d'un parti demandant l'annexion à la France; il n'examinerait pas même si c'était la majorité de la population qui optait pour l'annexion, il accepterait le fait accompli.

Le plan de ne pas traiter à la fois de l'évacuation et de la cession et de ne réclamer la cession qu'au roi de Hollande était très sensé, car ce n'est pas du roi de Prusse qu'on pouvait rec-

voir un territoire dont il n'était pas propriétaire. Mais il fallait suivre un ordre de conduite inverse de celui indiqué par Bismarck. Il fallait d'abord vider la difficulté de l'évacuation, prendre Bismarck au mot et lui dire : « Vous prétendez que vous avez été mis là par l'Europe et que vous êtes prêt à vous retirer si elle en exprime le désir. Eh bien ! convoquons l'Europe : demandons-lui, d'accord avec la Hollande, de vous autoriser à évacuer une forteresse où votre présence ne s'explique plus, et n'est qu'une menace contre moi. » Les Prussiens une fois partis, on se serait retourné vers le roi de Hollande qui, n'étant plus sous la menace de la Prusse, se serait montré accommodant et aurait accordé la cession territoriale. Cette marche plus longue eût été plus sûre : on n'eût pas été à la merci de Bismarck qui, s'il avait été de mauvaise foi, n'aurait pas eu le moyen de faire avorter sous main le projet qu'il promettait de favoriser. Mais on voulait un coup de théâtre, une compensation bruyante fournie par la Prusse elle-même, comme rançon de sa grandeur nouvelle.

Göltz donnait des encouragemens ; Benedetti, radouci par les prévenances de Bismarck, ne doutait pas de la réussite. « Il est à supposer, écrivait-il, que le souverain et le ministre, en face de l'irritation qui se manifeste en Allemagne, cherchent à établir qu'ils n'ont rien encouragé et à laisser croire qu'ils ont été surpris. La chose faite, ils en témoigneront du mécontentement, tout en déclarant qu'elle ne saurait justifier un conflit entre la France et l'Allemagne. Ce qui est essentiel et urgent, c'est de déterminer le roi des Pays-Bas à signer l'acte de cession. Ceci fait, il ne nous restera plus à surmonter que des obstacles faciles à vaincre. »

VII

Le succès était au prix d'une exceptionnelle célérité et d'un impénétrable mystère. Il fallait enlever l'affaire par un coup de main à La Haye, afin qu'à l'ouverture du Corps législatif de France et du Reichstag allemand il y eût un fait accompli. Mais Moustier hésita, lambina, manqua de résolution et d'activité. A la fin de février, il se décida à cesser les longs pourparlers et à mettre les fers au feu. Le roi de Hollande lui facilita l'entrée en matière. Il chargea son ambassadeur de s'informer auprès de Moustier de l'attitude de la France dans le cas où la Hollande

viendrait à être menacée du côté de l'Allemagne (27 février 1867). « Vous arrivez à propos, dit Moustier, nous sommes tout à fait disposés à vous garantir contre une agression de l'Allemagne par un traité en forme, pourvu que, de même, vous veuillez nous céder le Luxembourg. Ce n'est pour vous qu'un fardeau dont nous sommes prêts amicalement à vous décharger. Vous n'avez rien à redouter de la Prusse. Sondée par nous, elle nous a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à cette cession, parce qu'ensuite elle pourrait honorablement évacuer la forteresse sans blesser le sentiment allemand, ce qu'elle ne pourrait pas faire sans cette cession préalable : elle se laissera en quelque sorte forcer la main. Ce n'est pas l'esprit de conquête qui inspire l'Empereur : les derniers agrandissemens de la Prusse, son occupation arbitraire de la forteresse nous en font une loi politique et stratégique. Stratégiquement, nous ne pouvons laisser entre ses mains une forteresse de premier ordre assise en quelque façon sur notre frontière ; politiquement, l'Empereur ne pourrait souffrir longtemps la situation arbitraire de la Prusse, sans irriter l'amour-propre de son peuple. Cet amour-propre, déjà froissé au plus haut degré, l'obligerait à la guerre dans un temps plus ou moins rapproché, guerre qui, quel que soit le vainqueur, se terminerait aux dépens du Roi grand-duc, qui y perdrait probablement le Luxembourg et le Limbourg. Dites cela à votre gouvernement. »

Moustier ne s'était pas fié au seul ministre des Pays-Bas pour manifester ses intentions à La Haye. Il avait mandé Baudin, notre ministre, et, sans lui prescrire encore d'adresser une demande officielle, il le chargea de préparer les esprits par ses conversations, soit avec les ministres, soit avec Sa Majesté. Il devait indiquer, comme but principal, celui que le roi de Hollande s'était lui-même proposé : d'affranchir le Grand-Duché des servitudes fondées sur le système politique établi contre la France. « Le gouvernement néerlandais a échoué dans les négociations directes avec la Prusse ; il serait à craindre qu'une démarche officielle faite à Berlin par le gouvernement de l'Empereur ne soulevât une discussion où l'amour-propre national serait mis en jeu des deux côtés. Ce que le cabinet de Berlin ne veut pas concéder au roi des Pays-Bas pourrait devenir entre la Prusse et nous l'objet d'une transaction honorable et amicale. Il n'est pas probable, en effet, que le gouvernement prussien,

qui s'applique journellement à resserrer ses rapports avec la France, ait prémédité de conserver contre toute espèce de droit, en dehors de ses frontières et si près des nôtres, une garnison inutile au point de vue de sa défense naturelle, et dont le caractère éminemment offensif à notre égard ne pouvait manquer de fixer notre sollicitude la plus attentive. En acceptant avec bonne grâce le fait d'une réunion du Grand-Duché à la France, le cabinet de Berlin croirait faire acte d'habile politique et arriverait à nous ménager une satisfaction matérielle et morale, qui, en donnant aux relations des deux pays un caractère plus marqué d'intimité, offrirait de nouveaux gages à la paix de l'Europe (27 février 1867). »

Il semblait que Moustier hésitât à s'engager dans le sentier scabreux qu'on lui montrait. Avant de transformer ces instructions en ordres officiels, il chargea Benedetti de s'assurer une dernière fois des bonnes dispositions de Bismarck.

Un nouvel obstacle était survenu à la facilité de la négociation. Il n'était ni dans le Roi ni dans son ministre, mais dans la présence d'un Parlement animé de susceptibilités patriotiques très en éveil. Néanmoins Bismarck ne retira aucun de ses encouragements, insistant seulement plus que jamais sur sa distinction : « Si on m'interroge, je m'opposerai ; si on me met en présence d'un fait accompli, j'acquiescerai en grognant. — Puis-je soumettre ces assurances à mon gouvernement ? demanda avec quelque solennité Benedetti en lui lisant les termes de sa dépêche. — Vous le pouvez, » répondit Bismarck. Et, puisqu'on était en confidences de bonne amitié, il en profita pour lui communiquer une nouvelle peu agréable : « Vous m'avez quelquefois interrogé sur un bruit qui a couru les chancelleries de traités militaires conclus entre les États du Sud et nous. Et il paraît même que votre agent à Francfort, qui se prétend bien informé, quoiqu'il ne le soit pas habituellement, en a fait quelque tapage. Eh bien ! oui, j'ai conclu ces traités. Ce sont des traités de garantie, je les ai signés à la suite de la demande que vous m'avez faite, quelques jours avant leur date, de la cession de Mayence et des territoires bavarois et hessois sur la rive gauche du Rhin. » Benedetti, mandé à Paris, vint confirmer ses dépêches par des explications orales. Moustier ne s'arrêta pas à l'inquiétante certitude de l'existence de ces traités militaires ; il ne retint que la bonne volonté envers le Luxembourg, et il renvoya Benedetti à son poste.

Tout était donc bien préparé. Il ne restait qu'à enlever promptement la volonté du roi de Hollande.

La reine Sophie, princesse de Wurtemberg, femme d'une haute intelligence et d'un cœur chaud, très attachée à la dynastie impériale, qui avait vu, avec une appréhension désespérée, l'immobilité de la France et son abandon de l'Autriche après Sadowa, était, avec son fils le prince d'Orange, le centre d'un parti français tout disposé à seconder nos désirs ; mais il y avait aussi à la Cour un parti allemand puissant, conduit par le frère du Roi, le prince Henri, et sa femme, princesse allemande de la maison de Weimar. Le Roi, pauvre homme sans résistance et sans résolution, oscillait entre ces deux influences, attiré vers la France par la sympathie et rejeté vers la Prusse par la crainte. L'opinion publique hollandaise, indifférente, eût considéré volontiers le Luxembourg comme une gêne dont elle ne demandait pas mieux que d'être débarrassée ; les ministres qui pensaient de même ne s'offusquaient pas des ouvertures de Baudin ; le ministre de Luxembourg Tornaco les approuvait. Le Roi fut le moins commode. Quand Baudin se présenta officiellement à son audience (18 mars), et « l'oraison convenue débitée, lui proposa de nous céder le Luxembourg moyennant une indemnité de 4 à 5 millions, » il refusa : il ne voulait prendre aucun engagement avant que la population luxembourgeoise, les puissances signataires du traité de Londres, et surtout la Prusse neussent donné leur consentement, et il ne promettait pas de leur garder le secret. Baudin insiste ; tout ce qu'il obtient, c'est : « Je ne dis pas non, mais je me réserve la faculté de décider après y avoir réfléchi. »

Il voulait attendre le résultat des débats commencés au Corps législatif français sur les événements de Sadowa. Cela lui permettait de se rendre mieux compte des relations de la Prusse et de la France et de se porter du côté où il trouverait le plus de sécurité.

VIII

Ces débats furent en effet d'une importance capitale. Le lendemain du discours de Rouher sur les trois tronçons, Bismarck fit insérer dans son journal officiel le texte même des traités d'alliance révélés à Benedetti et que le ministre d'État n'avait

pas paru soupçonner (19 mars). L'émotion fut vive : c'était déchirer publiquement une portion du traité de Prague. Peut-être avec un ministre un peu moins endurant que Beust, une protestation eût pu arriver de Vienne : elle ne vint pas. Beust accepta en douceur cette nouvelle déchéance de l'Autriche, et ne se plaignit pas à Berlin. Ce fut Benedetti qui vint demander des explications à Bismarck. « Ces traités, répondit celui-ci, n'ont rien de nature à vous inquiéter, malgré les termes de leurs libellés, ils sont purement défensifs, et n'obligent pas les contractans à participer à une guerre offensive. Leur publication n'est pas une réponse aux discours du Corps législatif ; elle était résolue depuis quelque temps et elle avait été retardée pour qu'elle ne coïncidât pas avec ces débats. Son unique motif est le désir de venir en aide à l'ami qui est à la tête du gouvernement bavarois, le prince de Hohenlohe. L'opposition lui reproche d'avoir inauguré une politique antinationale ; les traités démontrent que le prince reste dans la voie où son prédécesseur, dont le patriotisme n'est pas suspect, avait engagé la Bavière avec l'assentiment du Roi. » Il se rappelait le conseil de Frédéric à son ministre : « Faites bien mon charlatan, prenez votre meilleur orviétan et du bon or pour dorer vos pilules. »

Du reste, il protesta que ses dispositions à l'égard du Luxembourg demeuraient toujours les mêmes. Il venait d'en donner un témoignage public. Un député l'ayant interrogé sur cette affaire, il avait écarté par la raillerie l'interrogation indiscreète. Il fit ensuite un acte encore plus significatif, qui n'était pas une simple promesse de charlatan. Il avait laissé jusque-là sans réponse l'offre de la Hollande d'une alliance offensive et défensive contre la France. Il s'excusa par sa grave indisposition de n'y avoir pas répondu plus tôt, en ajoutant qu'il croyait devoir ajourner la discussion de cette affaire (27 mars). Le ministre de Hollande à Berlin, Bylandt, télégraphiait à son tour : « Qu'on voulait la convention, tout en restant libre de la blâmer ; qu'on pouvait conclure sans crainte. »

Le Roi ne se décidant pas, on eut recours aux petits moyens : il y avait à Paris une certaine dame galante très influente sur lui ; on l'intéressa à l'affaire ; elle obtint ce qu'il avait refusé à la diplomatie ; et le Roi apprit à Baudin, le 26 mars, qu'il consentait à la cession, mais qu'il était indispensable que l'Empereur s'assurât l'adhésion formelle de la Prusse. En effet il envoie son fils

à l'Empereur avec une lettre lui apportant son consentement et le priant de faire les démarches nécessaires à Berlin. Il n'avait donc qu'à attendre le résultat des démarches de l'Empereur, mais de nouveau saisi de crainte, le jour même de l'envoi de son message, il mande le ministre de Prusse, Perponcher (26 mars), et lui dit : « Je vous ai prié de venir chez moi parce que je tenais à vous prévenir que l'empereur des Français m'a demandé de lui céder le Luxembourg ; mais je ne veux rien faire à l'insu du Roi, et il m'a semblé que je ne pouvais mieux agir qu'en vous en informant franchement. J'ai écrit à l'Empereur que je m'en remettais à sa loyauté pour qu'il s'entendît à ce sujet avec votre souverain. Je vous prie d'en rendre compte au Roi, qui, je l'espère, saura apprécier la franchise avec laquelle j'agis. »

Le ministre des Affaires étrangères, Zuylen, aggrave encore la confiance du Roi ; il offre ses bons offices à Bismarck dans le différend qu'il voit surgir entre lui et la France. Grand émoi à Paris et à Berlin ! Le plan est éventé : aux pourparlers mystérieux succède cette négociation officielle dont Bismarck ne voulait pas entendre parler. Il est délié de ses engagements ; il pourrait s'opposer ouvertement à la cession puisque ce n'est pas à lui qu'est imputable l'indiscrétion commise ; il ne le fait pas. Au contraire, il répond à son ambassadeur et à Zuylen qu'il n'a pas, quant à présent, à s'expliquer ni à faire usage des bons offices qu'on lui offrait « parce qu'aucune négociation au sujet du sort futur du Grand-Duché n'a lieu entre la Prusse et la France, et, selon la nature des choses, ne saurait avoir lieu qu'entre Sa Majesté le roi des Pays-Bas, grand-duc de Luxembourg et Sa Majesté l'empereur des Français (1). » C'était dire aussi clairement que le permettait la situation : « Ne vous arrêtez donc pas. Signez ! » Tel fut aussi le conseil de Benedetti qui avait recueilli les impressions personnelles de Bismarck : « Signez ! » (29 mars.) Bylandt transmettait la même instruction : « Hâtez-vous, signez ! » De Paris la dame intéressée écrit : « Hâtez-vous ! signez ! » Le 30 mars le Roi se décide. Deux traités sont préparés, l'un qui opère la cession, l'autre portant garantie de la France contre la Prusse. On se croyait arrivé. Mais il était écrit que la dernière aberration de la politique des compensations ne réussirait pas plus que les précédentes.

(1) Servais, p. 95.

IX

Depuis plusieurs mois cette affaire était agitée dans les journaux prussiens, sans trop de colère cependant. A ce moment elle s'alluma avec une fureur inattendue. Le Vénérable de la loge maçonnique de Luxembourg, instruit par des confidences officielles des pourparlers mystérieux, en avait informé les loges allemandes, d'où la nouvelle avait sauté dans les journaux, puis dans les places publiques ; et tout à coup se produisit un tourbillon de colère patriotique. Les députés s'agitaient ; le Roi était mécontent ; Bismarck ne voulut pas ou ne crut pas avoir la force de s'opposer en face au courant. Il charge Goltz de se rendre auprès de Moustier, de le prier d'ajourner la conclusion de l'affaire jusqu'à ce que le Reichstag ne fût plus en séance. Il fait la même instance auprès de Benedetti, et il convient avec son ami Bennigsen, le chef des nationaux libéraux, d'une interpellation qui lui fournira le moyen de calmer l'excitation publique. Moustier se révolte : « Ajourner ? c'est impossible. La question est vidée ; le roi de Hollande a envoyé son consentement par écrit ; la crainte même de la guerre ne nous ferait pas rompre d'une semelle. — Ajourner ! s'écrie Benedetti de son côté, au point où en sont les choses il est plus facile au gouvernement du Roi d'accepter la réunion du Luxembourg à la France qu'au gouvernement de l'Empereur d'y renoncer ! » Et l'ordre est expédié à Baudin de signer les deux traités. On va le faire le 1^{er} avril. Mais Tornaco, le président du gouvernement luxembourgeois, appelé par une simple lettre mise à la poste, n'arrive pas à temps. On remet la signature au lendemain. Le lendemain, l'interpellation au Reichstag culbutait définitivement toute la combinaison ourdie à si grand'peine.

Le 1^{er} avril, à dix heures du matin, Benedetti, averti que le traité allait se signer ce jour-là, s'était rendu chez Bismarck lui en porter la nouvelle : « J'ai une communication à vous faire. » Bismarck l'interrompt : « Je n'ai pas le temps d'une discussion d'affaires, je vais au Reichstag répondre à l'interpellation que voici. » Il lui en communique le texte et ajoute : « Voulez-vous m'accompagner ? nous causerons en chemin. » En marchant il résume la réponse qu'il va faire : il reconnaît que le gouvernement était informé des pourparlers avec La Haye, mais que,

consulté par le roi des Pays-Bas, il a dit qu'il fallait d'abord s'adresser aux autres grandes puissances et qu'il était obligé, lui aussi, de tenir compte de l'opinion allemande ; il ne savait si une convention avait été conclue ou non. « Par ce langage j'évite toute rupture, mais si vous me faites savoir qu'un traité est conclu, je serai obligé de le dire, en ajoutant que je le tiens de l'ambassadeur de France, et, vu l'excitation des esprits, une explosion incalculable se produira. » Ils étaient arrivés en causant ainsi à la porte de l'Assemblée : « Maintenant, dit Bismarck, voulez-vous me faire encore votre communication ? — Non, » répondit Benedetti. Et Bismarck entra dans la salle des séances.

Bennigsen posa deux questions : 1° Est-il à la connaissance du gouvernement que les bruits chaque jour plus répandus de négociation entre les gouvernements de France et des Pays-Bas au sujet de la cession du grand-duché de Luxembourg soient fondés ? — 2° Le gouvernement est-il en situation de faire connaître au Reichstag, — dont tous les partis sont d'accord pour l'aider énergiquement à repousser toute tentative de séparer de la patrie commune une vieille terre allemande, — s'il est décidé à maintenir, quoi qu'il advienne, le lien qui rattache le grand-duché de Luxembourg au reste de l'Allemagne, et notamment le droit de garnison de la Prusse dans la forteresse de Luxembourg ? Cette interpellation fut développée avec force déclamations et menaces. Chacune de ses phrases agressives était soulignée par des trépignemens, des cris d'enthousiasme, de joie. C'était le sentiment en ébullition dans tout cœur allemand qui faisait explosion.

Bismarck ne se laissa pas entraîner. Impassible, il jeta de l'eau sur cette fournaise sans redouter la fumée qui s'en échappait. Il commença par contester la thèse du discours de Bennigsen qui supposait le Luxembourg partie intégrante de l'Allemagne : « Le duché ne fait plus partie de la Confédération et a récupéré sa pleine souveraineté. » Il écarta aussi la seconde partie de l'interpellation en refusant de prononcer le oui ou le non qu'on lui demandait. « Ce texte est peut-être de nature à plaire à une représentation du peuple, mais il n'est pas conçu dans le langage que la diplomatie a l'habitude de tenir en traitant des rapports internationaux tant que ces rapports peuvent être maintenus dans la voie pacifique. » Employant le mot *négociation* au sens diplomatique strict, notes et dépêches, et ne considérant pas comme telles les pourparlers confidentiels, il nia que des négo-

ciations fussent engagées entre la France et la Prusse relativement au Grand-Duché. Il n'avait aucun motif de croire qu'un arrangement fixant le sort futur du Grand-Duché eût été conclu, mais il ne pouvait affirmer avec certitude le contraire, ni savoir positivement si, dans le cas où cet arrangement ne serait pas encore intervenu, il ne serait pas imminent. Il ne s'expliqua pas sur les intentions du gouvernement au cas où l'arrangement interviendrait. A la fin seulement il accorda quelque satisfaction aux sentimens excités de l'Assemblée par des phrases ronflantes : « Les gouvernemens confédérés pensent qu'aucune puissance étrangère ne portera atteinte aux droits incontestables des populations et des États de l'Allemagne ; ils espèrent être en mesure de maintenir et de défendre ces droits par voie de négociation pacifique, sans compromettre les relations amicales que l'Allemagne entretient avec ses voisins à la satisfaction des gouvernemens confédérés. Ils pourront se livrer à cet espoir avec d'autant plus d'assurance qu'il sera mieux constaté que nous saurons prouver par nos délibérations l'inébranlable confiance en l'union indissoluble du peuple allemand avec ses gouvernemens et de ses gouvernemens entre eux. » (*Vifs applaudissemens.*)

Cependant Bismarck ne croyait plus pouvoir braver l'opposition que le Parlement venait de témoigner à une cession à laquelle il ne s'était prêté qu'à la condition qu'elle lui parût imposée par le fait accompli. Le soir même du 1^{er} avril, il fit renouveler ses instances pressantes auprès de Moustier par Göltz afin que la signature, renvoyée au lendemain, fût encore ajournée et fit une démarche dans la même sens auprès du roi des Pays-Bas ; il télégraphia à son ministre à La Haye : « Le roi des Pays-Bas est indépendant et a la liberté de ses actes, mais il en a aussi la responsabilité, et s'il a vu jusqu'à présent dans la transaction qu'il poursuivait une garantie pour la paix, il est de mon devoir de le détromper. »

Aussitôt le roi de Hollande, sans s'informer de ce que fera l'Empereur, rentre sous terre et ne veut plus tenir sa promesse. Il avait suspendu sa signature ; il la refuse : « La condition, dit-il, à laquelle est subordonnée la cession était l'assentiment de la Prusse ; la Prusse refuse cet assentiment, je suis délié. » Et il fit insérer dans la partie non officielle du *Staat courant* (journal officiel des Pays-Bas), le communiqué suivant : « Au nom de la chancellerie luxembourgeoise, nous sommes priés de démentir

le plus formellement la nouvelle qu'une cession du Grand-Duché aurait eu lieu et de faire remarquer qu'il ne saurait être question d'une cession pareille qu'après que les grandes puissances intéressées se seraient aussi entendues à cet égard : » Le roi de Prusse, auquel cette note avait été directement adressée, l'envoya à Bismarck avec cette annotation en marge : « Ainsi, il y aurait lieu d'admettre que la question aurait été remise par nous dans la voie qui convient et qui prévient toute précipitation. *Qu'en dira-t-il?* » (4 avril 1867.)

X

A Paris, malgré les avertissemens officiels de Bismarck, on n'avait rien ajourné et on était si plein de confiance que Moustier envoyait à Luxembourg un agent chargé de préparer les mesures matérielles de l'annexion. Il télégraphiait à Pétersbourg : « J'espère que le roi de Prusse et son gouvernement sauront éviter ce qui pourrait conduire à une guerre qui ne serait que trop populaire chez nous, car plus l'acquisition du Luxembourg est petite, moins nous pourrions supporter que le droit de faire même cette petite acquisition, nécessaire à notre sûreté, nous fût contesté. La France, au point où en sont les choses, ne saurait reculer, et il serait insensé de le lui demander. »

C'est cependant ce que fit Moustier avant qu'on le lui demandât. L'irritation au premier moment avait été extrême, tant contre le roi de Hollande que contre Bismarck. « Je suis dupé, avait dit l'Empereur à Sybel à qui il venait d'accorder la faveur de consulter nos archives, et on ne dupe pas impunément l'empereur des Français. » Si ces dispositions s'étaient maintenues, il ne restait qu'à entrer dans le Luxembourg, s'en emparer, sauf à y rencontrer la Prusse et engager la lutte inévitable. Mais on n'avait pas tardé à se calmer. L'Empereur, malade, n'était guerrier que par soubresauts ; il retombait toujours à ses dispositions pacifiques. Moustier, d'humeur encore moins belliqueuse, comprenait qu'après avoir reculé à faire la guerre pour le Rhin, pour la Belgique, s'y décider pour le Luxembourg, c'était s'exposer à une réprobation générale, d'autant plus foudroyante, que Bismarck n'eût pas manqué de tirer de son portefeuille le petit papier de Benedetti, dont l'encre était à peine séchée. Il avait mis jusque-là le poing sur la hanche ; il le détend et il le laisse tomber.

Jules Favre et ses amis avaient fait une interpellation. Le gouvernement la fit rejeter dans les bureaux, mais il lui donna satisfaction en venant lire à la tribune la déclaration suivante : « Le gouvernement, dominé par la conviction profonde que les intérêts véritables et permanens de la France sont dans la conservation de la paix de l'Europe, n'apporte dans ses relations nationales que des pensées d'apaisement. Aussi n'a-t-il pas soulevé spontanément la question du Luxembourg. La position indéécise du Limbourg et du Luxembourg a déterminé une communication du cabinet de La Haye au gouvernement français. Les deux souverains ont été appelés à échanger leurs vues sur la possession du Duché; les pourparlers n'avaient d'ailleurs encore pris aucun caractère officiel, lorsque, consulté par le roi des Pays-Bas sur ses dispositions, le cabinet de Berlin a invoqué les stipulations du traité de 1839. Fidèles aux principes qui ont constamment dirigé notre politique, nous n'avons jamais compris la possibilité de cette acquisition de territoire que sous trois conditions : le consentement libre du grand-duc de Luxembourg, l'examen légal des intérêts des grandes puissances, le vœu des populations manifesté par le suffrage universel. Nous sommes disposés à examiner de concert avec les autres cabinets de l'Europe les clauses du traité de 1839. Nous apporterons dans cet examen le plus entier esprit de conciliation, et nous croyons fermement que la paix de l'Europe ne saurait être troublée par cet incident (8 avril). »

Cette déclaration impliquait la renonciation formelle à la cession du Luxembourg, puisque la première condition, le consentement libre du grand-duc, n'était pas réalisée. Mais en même temps elle ouvrait publiquement, avec les puissances signataires du traité de 1839, la question de l'évacuation de la forteresse. Quelques jours après, une circulaire aux agens diplomatiques commentait ces déclarations : « Le gouvernement de l'Empereur est disposé à entrer dans toutes les pensées de conciliation compatibles avec sa dignité et ses devoirs envers le pays. Il croit fermement que les puissances ne méconnaîtront pas et amèneront la Prusse à reconnaître les intérêts généraux engagés dans cette question. Le retrait de la garnison de Luxembourg nous rendra possible de renoncer pour notre part à un territoire dont la cession était consentie en notre faveur par son légitime souverain et où nous appelaient les vœux des populations. La paix de l'Europe

sera ainsi assurée; nous ne désirons pas autre chose (15 avril). »

Sur le fond même de la question Bismarck était de l'avis du gouvernement français. Il estimait le droit de garnison prussien douteux, caduc, éteint. « Nous n'avions pas plus de droit de tenir garnison dans le Luxembourg, contre la volonté manifeste du souverain de ce pays, a-t-il dit depuis, que nous n'en aurions d'occuper Rastadt contre le gré du grand-duc de Bade, ou d'avoir nos troupes dans Mayence, si le grand-duc de Hesse n'avait pas conclu avec nous un traité qui nous accorde à nouveau le droit de garnison en cette ville. » Il ajoutait que, si la question n'attaquait pas un droit incontestable de l'Allemagne, elle ne menaçait pas son indépendance; car cette « forteresse du Luxembourg, d'après les autorités militaires prussiennes, n'offrait qu'un minime avantage stratégique (1). »

Bismarck n'attachant pas d'importance à la possession de la forteresse et l'Empereur se déclarant prêt à renoncer à l'acquisition du territoire, il n'y avait vraiment plus matière à conflit et il ne restait qu'à réunir d'un commun accord les signataires de la Convention de 1839. Moustier l'avait proposé en effet, non par une dépêche, mais à la tribune, par sa déclaration publique du 8 avril. Traiter ainsi les affaires diplomatiques est un moyen dangereux auquel on n'est autorisé à recourir que lorsqu'on vous a fermé la porte des négociations. Ce n'était pas le cas : Bismarck ne demandait pas mieux que de négocier; c'était nous qui l'avions mis en quarantaine (2). Moustier avait formellement interdit à Benedetti d'entrer en explications avec lui; Bismarck avait vivement ressenti ce procédé, et malgré son opinion sur l'inanité du droit prussien de garnison dans Luxembourg, il avait sèchement refusé aux puissances neutres l'évacuation.

On resta ainsi en face les uns des autres, ne se disant rien et faisant de part et d'autre des suppositions alarmistes sans fondement. « On veut la guerre en France, disaient les Prussiens; le Luxembourg est un prétexte et, loin d'être une garantie de paix, le sacrifice du Grand-Duché ne contribuerait qu'à exciter ses convoitises, en affaiblissant l'Allemagne. Les partis ennemis du

(1) Discours du 21 septembre 1867.

(2) Benedetti à Moustier. — « La première de vos deux dépêches me fixe sur un point important, en me répétant que je dois attendre les avances de M. de Bismarck et par conséquent m'abstenir de prendre l'initiative de nouveaux entretiens avec lui au sujet de l'affaire du Luxembourg. » (Berlin, 13 avril 1867.)

gouvernement pour le perdre, le poussent à la guerre, et ses plus ardents serviteurs font de même parce qu'ils voient là l'unique moyen de triompher des difficultés de l'intérieur. » Tout cela se disait dans les salons, dans les clubs, et même à la Cour. « Le comte de Bismarck a osé me dire, écrit avec terreur Benedetti, qu'il craignait que la guerre ne fût dans *mes désirs personnels*. Il doit avoir trouvé bon de répéter ce propos, car on me fait, dans la société, la réputation d'un foudre de guerre. Je démens ce bruit toutes les fois que je le puis, mais je n'en reste pas moins le plus belliqueux de tous les Français, et plusieurs personnes, avec lesquelles j'entretenais les meilleures relations, observent, à mon égard, une réserve qui semble leur avoir été commandée (1). » Les Français disaient : « La Prusse enivrée de ses victoires, ne nous refuse pas le Luxembourg parce qu'il est nécessaire à sa sécurité, mais parce qu'elle veut détruire notre prestige, nous provoquer, et profiter de la supériorité momentanée de son fusil pour achever son unité anti-française. » — Et Moustier dénonce Bismarck à l'Europe comme un provocateur dont il saura déjouer les méchants desseins : « S'il a voulu chercher une occasion préméditée de conflit, il ne la trouvera pas. »

XI

Le dépit de l'échec a rendu Moustier injuste : Bismarck ne nous avait ni dupés ni provoqués. De l'aveu même des Allemands, Busch, Sybel, il avait été de mauvaise foi dans l'affaire du traité belge, en feignant de favoriser des desseins qu'il n'adoptait pas. Au contraire dans l'affaire du Luxembourg il était sincère. Benedetti l'affirmait à Moustier au moment même : « Ce que vous a dit le comte de Goltz et le langage du prince de Hohenzollern à Bade confirment ce que je vous ai toujours mandé sur les dispositions du Roi et du comte de Bismarck. Je n'ai jamais douté, et je persiste à croire qu'ils eussent volontiers, l'un et l'autre, consenti à accepter toutes les conséquences de la cession que le roi des Pays-Bas voulait nous faire du Luxembourg ; ils y étaient déterminés par la conviction que cette acquisition aurait satisfait la France, contribué ainsi au maintien de la paix, et laissé à la Prusse le temps nécessaire pour consolider

(1) Du 13 avril 1867.

sa domination en Allemagne et organiser l'armée fédérale. Mais ils ont manqué de résolution, au moment où il fallait en avoir (1). » Benedetti est resté toujours convaincu, et il me l'a maintes fois répété, que Bismarck avait été parfaitement loyal dans cette question du Luxembourg et que notre échec est dû, non à sa duplicité, mais à la lenteur indolente de Moustier à engager l'affaire et à l'indiscrétion pusillanime du roi de Hollande.

Des deux côtés néanmoins, on opérait des armemens purement défensifs : des deux côtés, en effet, nul ne songeait à attaquer. Le roi Guillaume et Bismarck étaient aussi pacifiques que l'Empereur et Moustier.

L'Empereur, indépendamment de sa propre santé, avait des raisons intimes de ne pas vouloir la guerre. L'état de son fils l'inquiétait. Depuis quelque temps, à la messe des Tuileries, on avait remarqué que l'enfant boitait beaucoup (2), qu'il était bien pâle : puis, on ne l'avait plus revu ; pris par la fièvre, il avait été obligé de se mettre au lit où il resta quelques semaines. « L'Empereur, écrivait Vaillant dans son *Carnet*, est triste comme un bonnet de nuit (3). »

Guillaume n'était pas plus belliqueux. Son lecteur Schneider, ému des bruits de guerre qui circulaient, lui ayant demandé s'il l'emmènerait dans le cas où il partirait en campagne, le Roi, avec un regard grave et pénétrant, lui dit : « Je n'ai encore prononcé le mot de guerre devant personne ; je n'ai pas même agité la question dans ma pensée ; Bismarck et Roon ne m'ont pas jusqu'ici parlé de la possibilité d'une campagne ; je n'ai même pas demandé à Roon s'il a terminé la réorganisation des moyens de transport et complété les approvisionnements à la suite de la dernière guerre (4). »

Bismarck n'avait donc pas à lutter contre les dispositions de son souverain. Avec les diplomates, qui épiaient ses moindres paroles, il ne sortait pas de la plus stricte circonspection et, à la clôture du Reichstag constituant (17 avril), il ne fit allusion à l'affaire du Luxembourg et à l'émotion produite par l'interpellation Bennigsen que pour affirmer ses sentimens pacifiques (5).

(1) Du 13 avril 1867.

(2) *Carnet* de Vaillant des 24 février, 3 mars, 28 mars, 3 avril, 17 avril.

(3) 18 avril.

(4) Schneider, t. IV, 20 avril, p. 325.

(5) « Le sentiment manifesté au Reichstag a trouvé un puissant écho dans toutes les contrées de la patrie allemande. Mais l'Allemagne entière n'est pas

Le mariage de la princesse de Hohenzollern avec le comte de Flandre, au lieu de se célébrer, selon les usages ordinaires, dans le château du prince Antoine, l'avait été à Berlin, en grande pompe, parce que les Hohenzollern-Sigmaringen tenaient à prouver une fois de plus que le roi de Prusse était le chef de leur famille. Le roi des Belges assistait à la cérémonie (26 avril); mû par des sentimens de vraie sympathie à notre égard, il fit dire à Benedetti qu'il respirait à Berlin une atmosphère de paix et qu'il travaillait à raffermir les dispositions conciliantes de la Cour en donnant l'assurance que l'Empereur lui avait témoigné à Paris une égale modération.

Les craintes réciproques étaient donc chimériques, mais des craintes chimériques produisent, autant que si elles étaient réelles, l'excitation des esprits, et des armemens défensifs poussés à l'extrême deviennent aisément offensifs. L'intervention des puissances neutres pouvait seule dissiper un malentendu menaçant. Par malheur, celles qui eussent eu le plus d'autorité se refusaient à intervenir. Stanley, le ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, frappé des embarras dans lesquels la manie de se mêler des affaires d'autrui avait jeté l'Empereur, ne voulait pas s'immiscer dans ce qui ne regardait pas directement l'Angleterre, et il ne sortait pas des recommandations vagues de modération. Gortchakof, sur lequel nous comptions après les concessions si amples accordées en Orient, se montrait encore moins pressé. Il nous raillait : « Il est regrettable qu'après Sadowa votre souverain ait refusé de se joindre à l'empereur Alexandre pour empêcher les annexions que vous déplorez tardivement, mais au lieu de vous y opposer, vous les avez consacrées par la circulaire La Valette, et c'est six mois après avoir donné quittance à M. de Bismarck que vous revenez sur votre approbation. Vous me permettez de vous dire que la contradiction est flagrante et que le but que vous poursuivez ne mérite pas l'effort que vous y consacrez. Je me garderai de souffler le feu, mais j'éviterai de donner à Berlin des conseils qui seraient intempestifs et inefficaces. »

Seul, Beust guettait trop toutes les occasions de se remuer et de se donner de l'importance, pour ne pas en saisir une aussi solennelle. Il rompit la réserve générale et inventa ce qu'on a

moins unanime, dans ses gouvernemens comme dans son peuple, à sentir que la puissance nationale recouvrée doit s'affirmer avant tout par les bienfaits de la paix. »

appelé la solution belge : — La Belgique, moyennant une indemnité pécuniaire, acquerrait le Luxembourg et céderait à la France une bande de territoire comprenant les petites forteresses qui nous avaient été laissées en 1814 et reprises en 1815. Bismarck accueillit cette idée comme un expédient pratique fécond. Guillaume ne fut pas du même avis ; il lui écrivit : « La longue dépêche du comte que vous m'avez renvoyée, touchant son entretien avec Moustier, m'a de nouveau donné l'éveil sur la façon dont des vues à demi exposées peuvent être interprétées et utilisées. C'est l'histoire du *piège* que, dans la question luxembourgeoise, nous aurions tendu à l'empereur Napoléon, c'est pour cela que votre rapport d'hier au sujet du projet de Wimpfen (1), et la réponse que vous avez donnée, m'a considérablement pris sur les nerfs, parce que si ce projet parvenait à Paris, et que les vues à demi présentées par nous se trouvent irréalisables, nous devrions être de nouveau considérés comme des tendeurs de pièges (13 avril). »

Moustier et Rouher, acharnés à leur mesquine politique des grignotemens, manifestèrent le désir d'accepter la suggestion et l'exprimèrent à Metternich. Alors l'Empereur comprit la petitesse de la conduite où on l'avait engagé. Reprenant ses véritables principes de désintéressement, il déclara qu'il ne voulait pas « se donner l'apparence d'avoir poursuivi un but de conquête ou d'agrandissement en négociant la question du Luxembourg. » Les Belges refusèrent aussi, et cette combinaison fut abandonnée.

Enfin, Stanley, poussé par Cowley l'ambassadeur anglais à Paris, qui nous montra une réelle vivacité d'amitié, consentit à sortir de son abstention. Il répugnait encore au mot conférence, car il n'en concevait aucune tant que les parties dissidentes ne s'engageraient pas à accepter la décision de la majorité ou ne s'entendraient pas sur les points principaux d'un programme commun, et on n'en était pas là. Toutefois il chargea Loftus, ambassadeur à Berlin, d'exprimer « le regret qu'éprouverait le gouvernement de Sa Majesté à voir un commencement de guerre éclater entre la France et la Prusse pour un objet qui a en apparence si peu d'importance pratique, surtout qu'une telle guerre ne pourrait manquer de retarder la consolidation de l'Allemagne

(1) L'ambassadeur d'Autriche à Berlin.

(19 avril). » La Reine s'adressa en termes pressans au roi de Prusse. Tous à l'envi se portaient garans des dispositions conciliantes de l'Empereur.

Tant que la surexcitation du sentiment allemand lui en fit en quelque sorte une loi, Bismarck avait refusé de comparaître devant le tribunal européen auquel Moustier l'avait assigné du haut de la tribune. Mais cette surexcitation s'était, elle aussi, lassée. Il crut le moment venu de se départir de la hautaine résistance, qui, s'il y eût persisté plus longtemps, l'obligeait fatalement aux mesures extrêmes. Il pria son ami Gortchakof de proposer comme médiateur un arrangement dont ils seraient d'avance convenus ensemble. Celui-ci, qui ne s'était abstenu que dans la crainte de le gêner, se hâta d'intervenir. Il proposa la réunion d'une conférence à Londres sur la base de la neutralisation du grand-duché de Luxembourg, placé dorénavant sous la garantie de l'Europe, ce qui entraînerait l'évacuation de la forteresse devenue inutile (26 avril). Il avait été entendu qu'on écarterait tout examen des récentes annexions de la Prusse et qu'elle ne prendrait pas l'engagement préalable de retirer sa garnison de la forteresse : promettre cette évacuation avant la Conférence, c'eût été faire une concession à la menace de la France ; la Prusse ne se retirerait de la forteresse qu'à la demande de l'Europe, et en conséquence de la neutralisation du Grand-Duché. Napoléon III, plus las que tout le monde, était résigné à tout subir. Metternich lui ayant demandé avec inquiétude s'il consentirait aux exigences de Bismarck, loin d'y opposer des objections, il les accepta presque chaleureusement (27 avril). « Les nouvelles sont à la paix, écrit Vaillant ; tout le monde s'en réjouit outre mesure, un peu sans pudeur ! Il faut qu'on ait eu bien peur (1). »

Les conditions que Stanley exigeait avant de consentir à la Conférence étaient réalisées, puisque les parties étaient d'accord sur un programme commun. Il donna son assentiment à la convocation à Londres. Il exigea seulement que les invitations fussent faites par le roi de Hollande en sa qualité de souverain territorial. La France accepta cette condition comme elle avait accepté les précédentes. Bismarck n'ergota pas. La Russie fit demander au roi de Hollande de fixer la date au 7 mai. La Belgique se fit admettre en sa qualité de signataire des vingt-quatre

(1) *Carnet* du 27 avril 1867.

articles du traité de 1839. L'Italie ayant été convoquée sur la proposition de l'Angleterre, « à cause de la position qu'elle occupe aujourd'hui dans la famille européenne, » l'Espagne demanda aussi à siéger; on lui dit que sa demande était trop tardive et qu'on n'avait plus le temps de l'examiner

XI

Stanley, en vue de hâter les travaux de la Conférence, prépara un projet, de traité et le communiqua aux divers cabinets. Dans ce projet, l'arrangement relatif à la position future du Grand-Duché et à l'évacuation et au démantèlement de la forteresse était réglé avant la neutralisation du Duché, et cette neutralité n'était point placée sous la garantie collective de l'Europe. Moustier, qui ne demandait qu'à en finir n'importe comment, ne fit aucune objection. Bismarck réclama : l'évacuation ne devait être présentée que comme la conséquence de la neutralisation et la garantie collective était la condition *sine qua non*, la seule qui pût rendre l'évacuation tolérable à l'Allemagne : c'était à prendre ou à laisser. Stanley concéda alors une clause semblable à l'article 2 du traité de 1863 sur les îles Ioniennes, par lequel chacune des parties contractantes s'engageait à respecter le principe de garantie qui y était posé. On en était là le matin du 7 mai, jour de l'ouverture de la Conférence.

Le plénipotentiaire prussien Bernstorff vint informer Stanley qu'il n'entrerait pas à la Conférence s'il ne consentait pas à une garantie collective telle que celle qui couvrait la Belgique. Cette exigence n'était pas inquiétante. Qui dit garantie collective dit garantie le plus souvent illusoire : sans doute, cela donne le droit de faire la guerre, mais cela n'en impose pas l'obligation; si toutes les puissances sont décidées à exercer ce droit, celui qui médite de violer la neutralité s'arrêtera; si quelques-unes refusent d'agir, une seule n'est pas tenue de suppléer celles qui s'abstiennent. Les arrangemens de la Pologne, quoique garantis collectivement par l'Europe, avaient été ainsi violés par la Russie sans qu'aucune puissance en prit la défense. Mais Stanley, esprit net, précis, bien intentionné, était très timoré. L'Angleterre avait déjà garanti, par le traité de 1839, la possession du Luxembourg au roi de Hollande. L'idée d'aggraver cette première garantie en y joignant celle de la neutralité du Grand-

Duché lui était insupportable et il lui répugnait d'accroître les servitudes diplomatiques de son pays. Un violent combat se livra en lui. Il fut décidé à l'acceptation par la perspective des calamités qu'eût amenées son refus : il ne voulut pas qu'on pût lui dire qu'il était l'auteur de la guerre, qu'il n'avait eu qu'à lever la main pour l'arrêter, et que, par ses scrupules, il l'avait laissée passer. A la porte même de la Conférence, il accorda la garantie collective de l'Europe. Dès lors, il ne restait plus de difficultés, et la Conférence, ouverte le 3 mai, était close le 11 par un traité tel que l'avait voulu Bismarck : le Grand-Duché était neutralisé, la forteresse cessait d'être fédérale, le roi de Prusse devait l'évacuer et elle serait ensuite démantelée par le Grand-Duc.

Moustier, ayant pris l'habitude de raconter sa diplomatie à la tribune, vint y annoncer cette conclusion. Il fut écouté dans un silence morne, sans un applaudissement. Quand il dit que le traité assurerait à notre frontière du Nord la garantie d'un nouvel État neutre, les esprits se reportèrent vers cette frontière sur laquelle s'installait un puissant État militaire, et l'on se dit que ce n'était pas la peine d'avoir risqué une guerre terrible et d'avoir troublé le monde tant de jours pour un si mince résultat. La politique des compensations avait commencé témérairement, elle finissait piteusement.

Drouyn de Lhuys se donna le plaisir de signaler à l'Empereur le véritable résultat de la campagne de ses successeurs : « Au lieu d'avoir à disputer le Luxembourg seulement à la Prusse et à l'Allemagne, la France aura devant elle l'Europe tout entière, ses propres engagements et l'interdiction perpétuelle de l'acquiescer par un moyen quelconque. C'est ainsi que, pour un incident de médiocre valeur, nous nous exposons à fermer à notre politique de l'avenir toutes les issues et toutes les perspectives (1). »

XII

La paix, en ces jours-là, n'a été sauvée ni par la sagesse de Napoléon III, ni par l'habileté de Moustier, ni par les instances de la reine Victoria, ni par les bons offices de Stanley et de Gortchakof, ni par la réunion d'une Conférence euro-

(1) Note du 14 août 1867.

péenne. Elle a été assurée parce qu'il n'était pas alors dans les vues de Bismarck de la troubler. La guerre n'a pas éclaté parce qu'il ne l'a pas voulue. S'il l'avait voulue, il n'avait qu'à se maintenir dans la forteresse. Aucune puissance ne serait venue l'en chasser, et comme nous avions annoncé partout que nous ne l'y supporterions pas, nous aurions été obligés de prendre l'initiative des hostilités et de nous donner les apparences de l'agression, bien qu'il eût été encore le véritable provocateur. S'il ne l'a pas voulue, ce n'est point par humanité ou par sympathie envers la France, ou par prévision d'un trouble permanent dans la vie européenne. Il ne l'a pas voulue parce qu'il ne jugeait pas la Prusse en état de l'entreprendre en des conditions suffisantes de succès. Autant que Moltke, il était convaincu que « les Français, en raison de leur vanité nationale, ne supporteraient pas la pensée de voir la Prusse monter et la France baisser, et de renoncer gratis au rôle prépondérant qu'elle avait joué en Europe depuis Richelieu. » Il jugeait comme Moltke la guerre inévitable. Il différait en ce que ce féroce flegmatique, grisé par ses foudroyans succès, mal instruit du véritable état de l'armée française, croyait l'occasion propice de vider le duel fatal. Il avait adopté sans examen, ce qui étonne d'un homme si sérieux, les sottises de l'opposition française sur les arsenaux à sec, les effectifs épuisés, et il paraissait ignorer que nous venions d'adopter le fusil Chassepot bien supérieur à son médiocre fusil à aiguille (août 1866). « Rien ne saurait nous être plus agréable, écrivait-il que d'avoir tout de suite une guerre qui, malgré tout, est inévitable (1). »

Bismarck croyait, au contraire, que, militairement, il avait tout intérêt à attendre et que plus la guerre était inévitable, plus il importait de se mettre en mesure de la rendre victorieuse. Il l'a répété si souvent qu'il n'est plus permis de l'ignorer ou de le contester. A Versailles, il disait un soir : « Si nous avions combattu pour le Luxembourg, que serait-il de nous maintenant ? Serais-je à Paris ou les Français seraient-ils à Berlin ? Nous n'étions pas alors à beaucoup près aussi forts que nous sommes maintenant. Sans doute l'opinion publique allemande eût été toute pour nous si nous nous étions battus pour le Luxembourg, mais cela n'aurait pas remplacé ce qui nous manquait (2). »

(1) Lettre à son frère Adolphe, mai 1867.

(2) Busch, *Our chancellor*, vol. II p 45.

Le 11 janvier 1886, il dit au Reichstag : « Nous avons, je crois, combattu en 1870 dans des conditions plus favorables que celles dans lesquelles nous aurions lutté en 1867. » Le 6 février 1888, il dit encore : « Suivit la question du Luxembourg, où il suffisait d'une réponse un peu plus ferme faite par nous (peut-être l'eussions-nous donnée si nous avions été alors assez forts pour prévoir avec assurance un heureux succès); il suffisait, dis-je, d'une telle réponse pour amener dès ce moment la grande guerre française. » Il y revient encore dans ses *Mémoires*, tant cette idée le hantait : « Je ne doutais pas qu'il fallût faire une guerre franco-allemande avant que l'organisation générale de l'Allemagne pût être réalisée. Ma pensée dominante était alors de retarder cette guerre jusqu'au moment où nos effectifs seraient au complet. En songeant aux succès des Français en Crimée et en Italie, je regardais la guerre comme un danger, je me l'exagérais alors. Il était donc naturel de chercher à retarder cette guerre jusqu'à ce que les effets de notre législation et de notre éducation militaire eussent pu se développer complètement dans toutes les régions qui n'appartenaient pas à la vieille Prusse. Ce résultat que je poursuivais n'était pas atteint au moment où se produisit la question du Luxembourg; il ne l'était pas même approximativement (1). »

Dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, l'homme d'État voyait plus clair que le militaire. L'armée prussienne, exaltée par la victoire, était, quoique excellente, loin d'être parvenue à ce *maximum* d'entraînement, à cette perfection de mécanisme qu'elle obtint par quatre années d'efforts extraordinaires : ses canons d'acier se chargeant par la culasse n'étaient pas terminés; les défauts révélés par la dernière campagne n'étaient pas corrigés. Les États du Nord annexés ou confédérés n'étaient pas encore solidement entrés dans le régime militaire prussien, et les États du Sud restaient tout à fait en dehors : les Parlemens de Bavière et de Wurtemberg n'avaient pu être amenés à ratifier les traités militaires conclus en août; le ministre bavarois à Berlin avait reçu l'ordre de ne pas laisser ignorer au président du Conseil que la Bavière ne saurait, dans un court délai, se mettre en mesure de prêter à la Prusse un concours armé; le Wurtemberg s'était réservé de discuter le *casus fœderis*. L'organisation militaire des États du Sud n'était pas définitivement arrêtée : les me-

(1) *Souvenirs*, t. II, p. 62.

sures qu'elle comportait mettraient à la charge des populations des dépenses nouvelles, qu'elles ne seraient pas en état de supporter, après les sacrifices que leur avait imposés la dernière guerre et les contributions stipulées par les traités de paix.

Au contraire l'armée de Crimée, d'Italie, de Chine, du Mexique dont le prestige demeurait toujours intact était redoutable. Elle manquait de certaines facilités de mobilisation encore à l'étude, mais grâce aux anciens soldats et aux sous-officiers éprouvés, maintenus dans ses rangs par la loi de l'exonération, elle possédait une cohésion, une solidité que n'avait pas l'armée prussienne. Au 1^{er} avril, elle comptait 385 000 hommes; au 15 mai 455 000 (1). Sa seule faiblesse, celle du fusil, car elle n'était pas encore inférieure par l'artillerie, disparaissait chaque jour. Déjà elle avait à sa disposition 500 000 chassepots.

Bismarck était trop avisé pour risquer ses immenses profits de 1866 dans une rencontre avec la France avant d'avoir mis de son côté toutes les chances que la volonté humaine peut arracher à la fortune. Déplorons que l'opinion de Moltke n'ait pas prévalu, et que la guerre, puisqu'elle était inévitable, n'ait pas éclaté en 1867. La guerre n'étant pas la pire calamité qui puisse affliger un peuple, l'avoir évitée n'est pas toujours un mérite.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Discours du maréchal Niel du 16 juillet 1867.

UN DIVORCE

DEUXIÈME PARTIE (1)

III. — BERTHE PLANAT

Que de sentimens, et combien profonds, Gabrielle avait fait tenir, sans les exprimer, dans le demi-aveu de cette supplication énigmatique : l'angoisse de ses scrupules religieux, avivée par cette foudroyante survenue de l'épreuve, — l'appréhension des luttes déchirantes qu'elle devrait soutenir quand les troubles encore cachés de sa foi renaissante seraient révélés à son mari, — la certitude qu'ils le seraient, et bientôt, tant elle étouffait de se taire, — le remords anticipé de cette douleur qu'elle infligerait, malgré elle, à cet homme si généreux, si droit, si tendre, — avec cela, l'épouvante devant l'inconnu de cette passion de son fils pour une femme si évidemment dangereuse ! De ces sentimens, le dernier était le seul qu'Albert Darras pût deviner. C'était aussi le seul qu'il partageât. Il l'éprouvait à un degré plus intense encore que la mère, ayant dans l'oreille les mots proférés par Lucien, lors de leur explication, avec quel regard et de quel accent ! Il s'était promis qu'il tairait à sa femme le détail de cette terrible scène, et l'entretien des deux époux s'acheva en effet sur un nouvel effort du beau-père pour rassurer la mère, alors que la soudaine découverte chez son beau-fils d'idées à son égard qu'il ne soupçonnait pas le rendait si

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} mai.

inquiet. Cette inquiétude grandit durant l'après-midi, passée tout entière, pour lui, dans son cabinet de travail, soi-disant à étudier une affaire, et, pour elle, dans de petites occupations d'intérieur. En réalité, ils n'avaient l'un et l'autre de pensée que pour l'absent. Les moindres bruits de leur maison leur donnaient un battement de cœur... Une voiture roulait sur le pavé de la rue. Si elle allait s'arrêter? Si c'était la sienne?... Le timbre de la porte résonnait. Si c'était lui, ou un message venu de lui?... Puis rien!... Gabrielle n'y pouvait plus tenir. Elle retournait auprès d'Albert, lui répéter, pour la dixième fois, sous une autre forme, sa demande angoissée : « Où est-il?... » Que répondre, sinon les mêmes mots de réconfort; mais, tout bas, Darras se posait aussi cette question à lui-même, et la dernière image qu'il gardait de Lucien s'évoquait dans son esprit avec une précision affreusement douloureuse. Le jeune homme lui apparaissait tel qu'il l'avait vu sur le seuil de son bureau du *Grand-Comptoir*, la haine aux yeux, la menace à la bouche. Était-il possible que cet enfant, son fils d'adoption, eût vraiment articulé ces phrases d'adieu :

— Où je m'en vais?... Chercher la preuve que tes espions t'ont menti, et, quand je l'aurai, il faudra bien que tu rétractes ces calomnies. Et tu les rétracteras, où je ne te reverrai de ma vie.

— Je n'aurai rien à rétracter, avait répondu le beau-père, à qui cette outrageante attitude enlevait son sang-froid; je sais trop quelles preuves tu trouveras. C'est toi, entends-tu, c'est toi qui reviendras me demander pardon d'avoir oublié que je suis le mari de ta mère.

— Je ne l'oublie pas,... avait dit Lucien. Il avait répété : Je ne l'oublie pas, — et, sauvagement : Ne touche pas à cette autre plaie, si tu ne veux pas qu'il se prononce entre nous des paroles irréparables...

Telle avait été la fin de ce tragique dialogue, où, pour la première fois, depuis que la mère de Lucien avait changé son nom de Chambault contre celui de Darras, le fils s'était permis de juger tout haut ce second mariage et de le condamner. Le beau-père en avait été saisi d'une surprise qui se prolongeait à travers l'attente douloureuse de cette après-midi. Il se répétait mentalement ces mots d'une si redoutable signification, et toujours il retombait sur cette même sensation d'une stupeur indignée :

— Comment a-t-il pu?... se demandait-il. Comment?... Il ne se possédait pas, c'est vrai, mais c'est précisément dans de telles minutes que l'on découvre le fond de ses pensées. Quelles sont donc les siennes?... Et Darras se perdaît dans des réflexions, où il s'efforçait en vain d'appliquer son principe habituel, ce constant redressement de sa sensibilité d'après le type abstrait de l'homme de conscience, ce qu'il appelait, en sa qualité de mathématicien, sa « limite morale. » Comme il l'avait déclaré à sa femme, il aimait Lucien, très simplement. Il l'avait considéré, tant d'années durant, comme le fils de son esprit ! Dans ces derniers mois, l'éducateur avait bien laissé une atmosphère de silence s'établir entre lui et son élève, mais, que l'égarément qu'il soupçonnait fût mêlé à une aversion contre lui, il ne l'avait jamais imaginé. Cette découverte le faisait souffrir dans son cœur, presque dans sa chair, tant la rancune soudain manifestée contre son ménage par son beau-fils l'avait touché au plus intime de sa vie conjugale ; et son affection pour ce cruel enfant restait si entière qu'il continuait de le plaindre malgré cela, d'une pitié aussi spontanée, aussi désintéressée que celle de la mère. L'idée de l'épreuve que Lucien traversait dans ces momens mêmes lui était horriblement pénible. Il avait dû être l'ouvrier de cette opération chirurgicale, — on se souvient qu'il avait défini en ces termes son rôle d'avertisseur. — Mis en demeure de recommencer, il eût recommencé, et de nouveau dénoncé l'indignité de cette Berthe Planat, sur laquelle il fallait que Lucien fût éclairé. Il ne doutait pas qu'il ne l'eût sauvé d'un grand danger, mais au prix de quelles larmes ! Il voyait en imagination ces larmes couler sur le visage du jeune homme. Il voyait, il sentait Lucien souffrir, et les questions angoissées de la mère avaient un écho douloureux au plus profond de son être. Comme elle, il se demandait : Où est-il ? Que fait-il ?... Et, en dépit de ses propres raisonnemens, lui aussi, il avait peur.

Il manquait à Darras et à sa femme, pour se rendre un compte exact du drame qui allait se jouer dans le cœur de Lucien, une donnée essentielle. Les renseignemens transmis à l'ingénieur du *Grand-Comptoir* par son policier ne lui avaient appris ni la nature vraie des relations qui unissaient le jeune homme à Berthe Planat, ni l'histoire complète de celle-ci. Qu'elle fût la maîtresse de son beau-fils, le beau-père n'en doutait pas. Il n'avait

même pas discuté cette hypothèse, et, comme on l'a vu, la mère l'avait admise sans hésiter. Disons-le aussitôt, afin de poser du coup la situation dans sa réalité : non seulement Lucien n'était pas l'amant de la jeune fille, mais encore, follement épris d'elle et vivant tous deux une existence d'étudiants et dans cette familiarité quotidienne des libres mœurs du Quartier Latin, il ne lui avait jamais déclaré sa passion. Cette anomalie, — car c'en est une, même aujourd'hui où la nouvelle éducation des femmes tend à modifier beaucoup les relations entre les sexes, dans certains milieux, — cette anomalie donc dérivait, comme beaucoup d'apparentes singularités sentimentales, de causes très simples. Elles se découvriront elles-mêmes avec le développement de ces deux caractères. Il était nécessaire de signaler le fait dès maintenant, pour que l'on comprenne quelle extrémité de douleur cette conversation avec son beau-père avait infligée à Lucien. La phrase sur laquelle il était parti avait été le cri qu'une bête blessée pousse sous le couteau, et qu'accompagne d'instinct une furieuse morsure. Un sursaut presque animal avait mis à la bouche du jeune homme, atteint en plein cœur, les mots qui devaient faire le plus de mal à son bourreau, et, tout de suite, une même frénésie l'avait précipité hors de la pièce. Il avait fui la réponse de Darras et sa propre colère. Lui aussi, ces paroles de haine, jetées à l'éducateur de son enfance, l'avaient stupéfié, à peine échappées. Elles traduisaient si peu les portions conscientes de sa pensée. Il avait toujours tant respecté son beau-père. Il en avait si profondément subi l'influence, si totalement accepté les idées.

Mais quand une loi naturelle a été violentée dans les rapports de deux êtres, aucune bonne volonté, aucune vertu même, ne sauraient empêcher que, tôt ou tard, ils ne souffrent l'un par l'autre. C'est le cas, lorsque le second mari d'une femme divorcée élève l'enfant du premier lit, du vivant du vrai père. Ce second mari a beau déployer les plus touchantes délicatesses, faire preuve des plus délicats scrupules, son beau-fils et lui ne descendent jamais à cette profondeur d'intelligibilité réciproque absolument nécessaire à la famille et que produit seule l'identité du sang. Le beau-père reste le nouveau venu au foyer, l'étranger. La mère, de son côté, a beau envelopper son fils d'une atmosphère de tendresse, ce fils sait qu'il ne lui a pas suffi. La simple présence de son beau-père, lui en est une preuve

quotidienne. Il grandit. Il a des camarades. Il apprend par eux des détails sur leur intérieur. Il souffre dans son amour-propre d'abord, à constater que ses parens ne sont pas comme ceux des autres, puis dans son culte pour sa mère, quand il commence à tout comprendre. Il ne l'en chérit certes pas moins. Il aime aussi son beau-père. Il n'aime pas leur ménage. Cette sensation peut ne s'être jamais formulée. Elle s'est quelquefois distribuée, le long d'une enfance et d'une jeunesse, en des centaines d'incidens minuscules dont aucun n'a laissé une trace dans la mémoire de leur victime : ils l'ont tous imprimée dans l'arrière-fond obscur de son âme. Un dépôt de secrète amertume s'y est amassé, qu'une violente secousse amènera soudain à la surface en un flot de rancune absolument inattendue.

Ainsi était-il arrivé pour Lucien. Quand il s'était retrouvé dans l'escalier du *Grand-Comptoir*, après cette dispute avec Darras, l'étonnement avait, pour une seconde, tout suspendu en lui, même la douleur de la hideuse dénonciation. Les dernières paroles échangées avec son beau-père étaient pourtant réelles. Il ne rêvait pas. Arrêté sur une des marches, parmi les allées et venues des cliens qui affluent dans une grande banque à l'heure de la Bourse, le contraste entre cet endroit et la tempête de ses sentimens lui avait infligé, quelques minutes, une de ces paralysies de l'être intime, si fréquentes dans les catastrophes subites. Brusquement, la vérité de la situation l'avait ressaisi. L'accusation, portée contre Berthe Planat, si précise, si nette, s'était représentée à sa pensée avec ce dur relief que prennent pour un amoureux les images où est mêlée celle qu'il aime : — le départ de Clermont, la vie à Paris avec Méjan, la rupture, la naissance du petit garçon, sa mise en nourrice à Moret... De nouveau, l'intolérable morsure avait déchiré le cœur du jeune homme. Un jet de haine en avait jailli contre le révélateur, et une volonté irraisonnée, impétueuse et aussitôt irrévocable, celle de le confondre. Le temps de descendre les degrés, trois par trois, de traverser, en courant, l'immense hall entouré de guichets, et il était dans l'avenue de l'Opéra, sur laquelle donne la colossale bâtisse que tout Paris connaît, à la poursuite d'un fiacre vide. Quelques minutes encore et déjà cette volonté se réalisait, Lucien était assis dans une voiture qui roulait, au grand trot de son cheval, vers le coin perdu de la Montagne Sainte-Geneviève où habitait l'étudiante.

— 24, rue Rollin!... avait-il crié au cocher, auquel il avait dû donner des explications sur le plus court chemin à suivre. Il ne se doutait, guère, tandis qu'il gagnait ainsi cette ruelle inconnue, débris de l'antique rue Neuve-Saint-Étienne où mourut Pascal, qu'à ce même instant, sa mère s'engageait dans une autre rue, contemporaine de celle-là, pour y avoir avec le religieux proscrit, l'entretien sur lequel s'est ouvert ce récit. Cette similitude des décors autour de ces deux détresses était tout un symbole. Ne procédaient-elles pas d'une cause identique? L'une et l'autre démarche n'aurait pas en effet eu lieu, sans le second mariage de Gabrielle. Mais quand Lucien eût connu ce détail, son esprit était trop profondément pénétré des doctrines de son beau-père pour rien voir là qu'une coïncidence toute fortuite. S'il avait toujours, et même sans s'en rendre compte, un peu souffert de ce second mariage, ç'avait été d'une peine uniquement instinctive. Jamais le droit au divorce n'avait fait doute pour lui. Que la méconnaissance par ses parens du plus grand principe social pût entraîner pour eux et leur famille des conséquences de douleur, cette idée n'avait jamais traversé sa pensée. D'ailleurs, sa mère elle-même existait-elle pour lui, durant la brûlante demi-heure de cette course à travers Paris! Toute son énergie était concentrée sur ce seul point : comment aborder cette explication avec son amie si indignement calomniée?

— Il faut qu'elle sache ces infamies, il le faut!... s'était-il répété quand le coupé avait commencé de s'ébranler. Nous chercherons ensemble d'où viennent ces abominables inventions. Elle m'aidera à le découvrir, et moi je l'aiderai à y couper court aussitôt...

La voiture n'avait pas atteint le bord de la Seine que déjà une autre parole se prononçait en lui : — Que ce sera dur de lui répéter de telles vilénies! Pourvu qu'elle comprenne bien que je n'ai pas douté d'elle et que je ne viens pas lui demander de se justifier vis-à-vis de moi? C'est pour elle, pour son avenir, qu'il importe de confondre les scélérats qui ont mis en circulation ces turpitudes... Qui est-ce? Mais qui est-ce?... L'angoisse de cette question fut soudain si forte qu'une tentation saisit le jeune homme : ordonner à son cocher qu'il retournât au *Grand-Comptoir*, monter au cabinet de son beau-père, lui arracher le nom de la personne ou des personnes dont il tenait ces immondes racontages. Sa main se leva vers le timbre et retomba sans que le

signal eût retenti. — « Non. Je ne le reverrai pas ainsi, se dit-il. Après la manière dont je l'ai quitté, je me dois de lui apporter la preuve qu'il a été trompé, car il l'a été. Tel que je le connais, aucun motif ne l'aurait décidé à parler de quelqu'un comme il a parlé de Berthe, s'il avait eu même un doute. Il a été trompé... Par qui?... » Le respect est, avec le mépris, le plus involontaire de nos sentiments. Toute la partialité de l'affection la plus passionnée ne peut détruire l'un, ni les violences de la rancune la plus inique abolir l'autre. Le jugement que Lucien portait sur la loyauté de son éducateur n'avait pas été entamé par sa colère. Cette estime pour le caractère de Darras ajoutait, quoique le jeune homme en eût, un poids singulier à son témoignage. Un scrupule en suppose d'autres. Quiconque est incapable de mentir l'est aussi de répéter des assertions non vérifiées. Lucien ne se formulait pas ce raisonnement, mais ce simple rappel des vertus de son beau-père suffit pour donner comme un autre ton à sa pensée. Instinctivement, il se prit à repasser l'histoire entière de son intimité avec M^{lle} Planat, par un besoin passionné de trouver dans chacun des épisodes une nouvelle preuve que le diffamateur, quel qu'il fût, n'avait pas dit vrai. Qu'il s'était complu de fois, depuis qu'il aimait, à ces évocations rétrospectives, quand il allait rejoindre Berthe, ou quand il la quittait, jamais avec cette fièvre, et sans cesse un soupir lui montait aux lèvres : — Mon amie ! Ma pauvre amie !... Ou bien c'était, proférée à voix haute, cette exclamation : — Non, c'est impossible !.. Contre quoi s'insurgeait-il avec cette violence ? Était-ce seulement la difficulté d'énoncer à la jeune fille les calomnies qui lui suggéraient ce cri ? Ou bien jetait-il cette réponse à ces calomnies elles-mêmes au nom des souvenirs émanés de toutes ces rues ?

Ils se faisaient de plus en plus nombreux, à mesure que le fiacre approchait de ce Quartier Latin où s'étaient déroulées les scènes de cette idylle, bien simple en son fond. Pourtant, elle ne se fût jamais produite à un autre moment de l'histoire de nos mœurs, avant que la logique du principe révolutionnaire d'égalité ne se fût attaquée à la plus antique des coutumes : cette différence d'éducation entre les sexes à laquelle je faisais allusion a déjà été faite. Pareillement le drame des dissidences religieuses qui allait bouleverser le ménage des Darras eût-il jamais eu lieu, voici vingt-cinq ans ? L'une et l'autre analyse, si elle était poussée à fond, permettrait de mesurer le changement en train

de s'accomplir dans notre pays, sous l'influence de lois dont les applications publiques atteignent par contre-coup les sensibilités privées. De tels exemples prouvent la justesse de l'axiome posé par le plus grand clinicien politique du XIX^e siècle, qui a écrit : « L'homme est entraîné par la société. » L'avenir décidera si ce courant va vers le progrès ou vers cette décadence, barbarement, mais énergiquement définie par le même philosophe : une *déconstitution*.

Lucien de Chambault avait rencontré Berthe Planat pour la première fois, dix mois auparavant, dans un cabinet de lecture, situé à l'angle de la rue Monsieur-le-Prince et de la rue Antoine-Dubois. Cet établissement, célèbre depuis des générations dans le Quartier-Latin, a la spécialité des livres de science. Aussi ses cliens se recrutent-ils presque tous parmi les habitués de l'École pratique, à laquelle il est adossé. Lucien y était entré par hasard, ayant des notes à prendre dans un ouvrage de médecine légale, pour une conférence qu'il préparait, sur le « Droit de punir. » Il devait la prononcer dans un petit cercle que certains de ses camarades avaient fondé, rue Champollion, à deux pas de la Sorbonne, sous un vocable qui résume une époque : « L'Impératif Catégorique ! » Ce simple détail l'indique : le beau-fils d'Albert Darras n'avait pas grandi impunément dans l'atmosphère de vague religiosité philosophique, familière aux dirigeants intellectuels de la troisième République. Lucien appartenait par toutes ses idées à l'élite de cette génération, née aux environs de 1880, en qui se manifeste déjà le résultat d'un enseignement institué au rebours de toutes nos traditions. Le gros de la troupe se compose de brutaux arrivistes. Le reste constitue un état-major inquiétant d'esprits mal équilibrés chez lesquels un sens critique, aiguïté jusqu'à la sécheresse, coexiste avec une candeur naïve jusqu'à la badauderie. Ces jeunes gens sont incertains et dogmatiques, nihilistes et sectaires, d'un irréalisme égal à leur instruction qui est grande, violemment destructeurs et non moins violemment millénaires. Éperdus de nouveautés, leur énergie se dépense à se tracer entre eux, en s'échauffant les uns les autres, des programmes qu'ils prennent pour des actes, et où il n'est jamais question que de refaire, — refaire le pays, refaire la société, refaire l'humanité ! Cette fièvre de réforme les voue par avance, — ironie dont leur subtilité ne les avertit pas, — à la

duperie des utopies les plus vieilles et les plus décidément condamnées par l'histoire. Une des caractéristiques de cette jeunesse est le constant appel à la conscience, mais l'exécrable discipline kantienne, dont ses criminels aînés l'ont pénétrée, lui fait interpréter cette formule de la manière la plus étroite et la plus stérile. Sous le prétexte d'appliquer le fameux et funeste précepte : « Agis toujours de telle sorte que tes actions puissent servir de règle universelle, » ces jeunes gens s'habituent à l'idolâtrie béate de leur sens propre. Ils donnent une solennité de principes à des points de vue tout personnels, et ils arrivent à un fanatisme anarchique, si l'on peut dire, dont l'égoïsme étroit contraste singulièrement avec leurs parties de haute culture. Ils ont cependant une vertu qu'il n'est qu'équitable de signaler. Leur doctrinarisme d'une si pédantesque intolérance les rend souvent très scrupuleux pour ce qui regarde les choses de l'amour. Il y a du janséniste et du puritain en eux. C'est là une disposition d'âme qui se retrouvait déjà, — on l'aura vu par la conversation de Darras avec sa femme, — chez leurs prédécesseurs en moralisme athée. Il est nécessaire de créer des mots pour définir des mentalités si complexes, si factices aussi, où le dressage orgueilleux de l'intelligence, une haine secrète de l'instinct et de ses spontanités, une rivalité jalouse avec les religions positives, peuvent aboutir à un véritable ascétisme. Ajoutons que les préoccupations ardentes de ces étranges garçons se tournent ailleurs. Les problèmes sociaux les intéressent trop pour que les rêveries romanesques, lot heureux de leur âge, aient le loisir d'éclorre dans ces cerveaux saturés d'abstractions. C'est là pourtant un état de tension bien volontaire et qui comporte de subites volte-face, de déconcertantes surprises. La nature, comprimée et faussée, est toujours prête à prendre sa revanche dans un jeune cœur. Qu'une certaine femme se rencontre dans sa vie, à une certaine heure, et l'amoureux apparaît dans l'intellectuel, mais un amoureux qui ne dépouille pas pour cela ses façons habituelles, de penser, et on devine quels phénomènes inattendus doit inévitablement produire la rencontre de la passion avec un tour d'esprit si particulier !

Cette esquisse d'un type psychologique très récent, mais assez multiplié pour qu'il domine l'avenir immédiat de la bourgeoisie française, mériterait d'être creusée dans ses lignes profondes. Ce tracé suffira pour caractériser la nuance des émotions qui ressus-

citait dans le cœur de Lucien, tandis qu'enfoncé dans l'angle de son fiacre, il revivait cette journée où il avait rencontré Berthe pour la première fois et reçu le coup de foudre de cet amour. Il revoyait la vaste pièce du « Salon littéraire et scientifique » dont les murs disparaissaient sous des rayonnages, sur les planchettes la file des reliures en toile grise ou noire brutalement numérotées, les tables de bois souillées d'encre où s'entassaient les journaux et les revues. Il se revoyait, attendant les ouvrages qu'il avait demandés et considérant d'un regard distrait les quelques lecteurs clairsemés dans la salle.

C'est alors qu'il avait remarqué, dans l'angle à côté de la fenêtre, la jeune fille occupée à prendre des notes dans un fort volume posé devant elle. Son joli et pâle visage aux traits fins, exprimait cette fervente application des véritables tâcherons de bibliothèque, pour qui rien n'existe dans les instans de travail, que l'objet actuel de leur étude. Durant l'heure entière que Lucien, saisi par la grâce et le mystère de cette physionomie, demeura à l'examiner, tout en affectant lui-même de lire, pas une seule fois les yeux de l'inconnue ne se détournèrent de la besogne entreprise. Ses paupières attentives étaient bordées de cils très longs, presque bouclés, dont la nuance sombre s'harmonisait à ses prunelles, détachées sur la blancheur de son teint comme les taches des yeux sur les fonds décolorés des anciens portraits. A de certains momens de réflexion plus intense, et lorsque, ayant lu un passage important, elle se préparait à en faire le résumé, ces paupières se relevaient, son regard fixait sa pensée. Elle mordillait l'extrémité de son porte-plume, et ses dents apparaissaient, blanches et bien rangées, entre ses lèvres qui se fermaient aux coins dans un pli amer. Elle avait ôté son chapeau et la forme ovale de sa tête intelligente se dessinait sous ses cheveux, divisés par une raie. L'épaisseur de sa natte brune à reflets clairs, qui retombait par derrière en un simple catogan, disait la force de la vie, mais c'était une vie déjà touchée par la fatigue, comme l'attestait la ligne mince des joues, la gracilité du cou et de la nuque, la sveltesse amaigrie du buste penché sur la table. Les mains, très belles, avaient une énergie presque masculine, qui se retrouvait dans le menton un peu fort, comme dans le front large et puissant où brûlait une flamme d'intelligence virile. L'ensemble, pourtant, restait bien féminin, par l'élégance frêle de la taille, la souplesse mesurée des gestes et ce je ne sais

quoi de trop délicat qui appelle la protection. L'étudiante était simplement, presque pauvrement mise, mais son col était d'une irréprochable netteté. Les manchettes de lustrine qu'elle avait eu soin de passer à ses bras pour préserver sa robe et ses poignets dénonçaient un souci d'épargne à la fois et de tenue, répandu d'ailleurs sur toute sa personne. Ses pieds étaient finement chaussés, de souliers à talons plats, qui en découvraient les jolies attaches. Cette apparition d'une fille de cet âge et de cette beauté, dans ce cadre d'un laboratoire intellectuel et dans cette attitude d'ouvrière d'idées, était bien faite pour surprendre d'abord, intéresser ensuite un garçon de vingt-trois ans, étudiant lui-même, et chez lequel des convictions tout idéologiques avaient comprimé, jusqu'ici, les ardeurs du cœur et des sens. Les femmes qui composaient le monde de sa mère avaient trop déplu à Lucien, les unes par leur frivolité, les autres par leur niaiserie. Les créatures galantes qu'il avait pu connaître dans la compagnie de ses camarades l'avaient dégouté par leur vilénie. Des réalités de l'amour, il ne savait que le remords de quelques rencontres brutales, dont il avait été curieux une heure, puis écœuré des mois.

Le charme paradoxal de l'inconnue, en train de pencher sur des livres de science un profil de médaille, émacié par la pensée, devait donc agir et agit aussitôt sur lui avec une puissance souveraine. Cette vision réunissait les attraits complexes dont il rêvait à son insu depuis très longtemps. Il ne s'aperçut de la révolution, soudainement accomplie dans sa sensibilité, qu'au moment où Berthe Planat commença de ranger ses papiers pour se retirer. La certitude qu'elle allait disparaître lui infligea ce serrement de la gorge, ce spasme de la poitrine qui décèlent le désarroi produit dans tout le système nerveux par un choc trop intense. Il eut une seconde la tentation de sortir avant elle, de l'attendre dans la rue et de la suivre. Un invincible instinct de timidité l'immobilisa sur sa chaise, tandis qu'elle enlevait ses manches, reprenait son chapeau accroché à une patère, et se recoiffait avec autant de calme que si elle eût été seule dans la pièce. Elle sortit après avoir reporté au bureau les deux volumes dont elle s'était servie. Elle avait fait à la vieille dame qui se tenait là une recommandation sans doute afférente à ces livres, car celle-ci les mit à part, avec un signe d'assentiment qui prouvait que la jeune fille n'était pas une cliente de pas-

sage. Lucien conclut qu'il avait une certitude de la revoir, en revenant lui-même dans cet endroit. Ce signe indubitable qu'elle était une habituée fut pour beaucoup dans la tranquillité apparente avec laquelle il la vit disparaître derrière la porte vitrée, et au tournant de la rue. Allait-il interroger l'homme de service ou bien la vieille dame? La délicatesse l'en empêcha. Il fut cependant au-dessus de ses forces de ne pas aller, cinq minutes plus tard, sous le prétexte d'un renseignement à demander, jusqu'à ce bureau, sur la planche duquel les deux volumes étaient toujours placés. Pendant que la préposée aux emprunts de livres cherchait dans le catalogue un titre donné par lui au hasard, il eut le courage de prendre un de ces deux volumes comme distraction. Ce fut un premier contact physique avec l'absente, et dont tout son être tressaillit, que de feuilleter ces pages, maniées par elle tout à l'heure. Il constata, non sans une surprise, qui lui fut aussi une douceur, car ce détail ajoutait à ses chances de la retrouver, que ce volume était le premier tome de la *Clinique de l'Hôtel-Dieu* par Trousseau... L'inconnue était donc une étudiante en médecine? Un morceau de papier laissé entre deux feuilles attira l'attention de l'amoureux. Il était placé vers le milieu de la célèbre leçon sur la Scarlatine, et ces quelques mots y étaient tracés au crayon : « p. 29, *devoir médical, à relever.* » C'était la jeune fille qui avait jeté là l'indication d'une note à prendre. Lucien parcourut la page des yeux, avec une avidité singulière du regard. Il tomba sur ces lignes, qui lui firent battre le cœur, tant il éprouva de plaisir à associer leur fierté professionnelle et l'image de l'énigmatique et jolie étudiante : « ... Depuis longtemps j'emploie ces affusions. Je les ai employées dans ma pratique particulière avant de les administrer à l'hôpital. Car je n'ai jamais rien osé pour la première fois que je ne l'aie fait dans ma clientèle privée. En agissant ainsi dans le monde, ma réputation courait de grands risques, et souvent aussi j'ai été mal récompensé du bien que ma conviction profonde me disait de tenter. Mais je suis resté ferme dans cette ligne que mon devoir me traçait... »

Voilà dans quelle atmosphère de hautes et sévères idées vivait cette jeune fille! Dix mois s'étaient écoulés depuis cette minute où Lucien avait surpris cette fiche oubliée dans ce livre, et avec elle le secret des préoccupations morales de l'étudiante. Bien peu de jours de ces dix mois avaient passé sans qu'il

la vît, et, durant tous ces jours, elle n'avait pas fait une action, pas prononcé une parole, pas ébauché un geste qui ne corroborât ce jugement qu'il avait porté sur elle, d'instinct. Les images se succédaient, et d'abord celles qui se rapportaient aux semaines qui avaient suivi cette première rencontre et précédé leur premier entretien. Lucien était revenu au cabinet de lecture toutes les après-midi à partir du lendemain. Pour s'assurer le droit d'y passer des journées entières sans compromettre la jeune fille, il avait donné à la préposée sa qualité d'étudiant en droit et prétexté une thèse à faire qui nécessitait des recherches prolongées. Pour plus de précautions encore, quand il eut constaté que la jeune fille arrivait régulièrement vers les quatre heures, — c'était le moment où elle sortait de l'École pratique, — il prit l'habitude d'y arriver lui-même à trois. Il se plaçait de manière à la voir dans la rue. Elle apparaissait toujours seule. Elle entrait, échangeait quelques mots avec la dame du bureau, s'asseyait dans le même coin où sa place était marquée par une chaise appuyée contre la table, ôtait son chapeau, passait ses manches, et elle commençait de travailler. Sa façon de s'isoler du monde extérieur était si totale que personne parmi les habitués, dont quelques-uns étaient de très jeunes gens, comme Lucien, ne semblait même la remarquer. Ce détail ne prouvait-il pas qu'elle s'était toujours comportée dans ce milieu comme elle s'y comportait maintenant? Dix-huit jours après l'avoir vue pour la première fois, Lucien ne savait même pas son nom. Il n'avait entendu personne ni la saluer ni parler d'elle, parmi ces assidus de la bibliothèque. C'est vers ce moment qu'ils avaient fait connaissance, dans des conditions si accidentelles qu'elles excluaient, de sa part à lui, la préméditation, et, de sa part à elle, toute coquetterie.

Combien vivement cette scène se représentait à l'imagination du jeune homme!... Une après-midi encore, c'était vers le début de mai, et comme il arrivait rue Monsieur-le-Prince, en proie à cette fièvre intérieure de la passion qui n'en est qu'au désir et au rêve, il avait trouvé le cabinet de lecture fermé. Les volets mis en dehors portaient sur un de leurs panneaux un carré de papier collé au moyen de pains à cacheter, avec ces mots : « *Pour cause de décès.* » Lucien apprit par la concierge que la vieille dame du bureau était morte subitement la nuit précédente. Rendons-lui cette justice : le projet qu'il conçut et

réalisa aussitôt de stationner sur le trottoir et d'attendre celle que dans sa pensée il appelait déjà « son amie » ne lui fut pas dicté par le seul désir d'utiliser une occasion peut-être unique. Il se dit que la jeune fille paraissait avoir de la sympathie pour la vieille dame et que cette mort serait annoncée par lui avec plus de ménagement. Quand il la vit qui traversait la rue de l'École-de Médecine, et se dirigeait du côté du cabinet de lecture, il s'approcha du pas d'un homme qui vient de se heurter à un obstacle inattendu :

— La bibliothèque est fermée, mademoiselle, lui dit-il. Et comme la jeune fille, surprise par la nouvelle, ne pensait pas à s'étonner qu'un habitué de l'endroit en avertit un autre habitué, l'amoureux ajouta : « Il y a eu un malheur cette nuit. La personne qui tenait le bureau... »

— M^{me} Barillon?... interrompit la jeune fille. Elle est morte?... Lucien fit signe que oui, et le visage de l'étudiante, impassible d'ordinaire, s'altéra d'un coup. Ses traits laissèrent deviner la sensibilité passionnée qu'elle se tendait sans cesse à masquer. Elle eut des larmes au bord des yeux, quoique la vieille dame ne fût pour elle qu'une connaissance de hasard, et avec qui elle causait si peu. Elle se dompta d'ailleurs aussitôt, et elle exprima une réflexion d'un ordre tout technique : — Je l'avais prévu depuis longtemps. Elle souffrait d'une angine de poitrine arrivée au dernier période.

— On ne s'en serait guère douté à la voir, elle avait l'air si gai!... interrogea Lucien, pour continuer la conversation.

— Elle ne connaissait ni la nature ni la gravité de son mal, répondit la jeune fille. Le médecin qui la soignait lui faisait croire qu'il s'agissait de névralgies intercostales. Je ne me suis jamais permis de le démentir. Il était chargé du traitement, il le conduisait comme il l'entendait. Pourtant M^{me} Barillon se défiait. Elle avait cherché et découvert dans des livres quelques-uns des symptômes qu'elle éprouvait...

— Ne trouvez-vous pas qu'un malade a toujours droit à la vérité du moment qu'il veut la savoir et même sans cela? dit le jeune homme.

— C'est une question, fit l'étudiante.

— Pas pour moi, reprit-il vivement, et je ne saurais avoir d'estime pour un médecin qui me mentirait. Sans vérité, il n'y a pas de conscience, et quand on se donne des raisons pour

manquer à la vérité sur un point, on y manque bientôt sur tous...

Il avait parlé en pensant tout haut, d'un ton si convaincu, que la jeune fille en fut frappée. Elle leva les yeux sur lui. Lucien comprit qu'elle le regardait pour la première fois. Il n'avait pas plus compté pour elle, jusqu'ici, que les autres figurans du cabinet de lecture. Cette constatation, pénible sur l'instant, lui était douce à se rappeler maintenant qu'il allait cherchant dans ce court et cher passé de quoi défendre l'honneur de Berthe. Il lui plaisait que les premières paroles échangées entre eux eussent été de cet ordre scientifique et impersonnel, et que l'attention de la jeune fille eût été attirée sur lui par une profession de foi qui l'autorisait à lui parler aujourd'hui en toute franchise. Il lui plaisait aussi qu'elle eût accepté cette conversation avec la simplicité d'un camarade. Ces manières, si contraires aux préjugés reçus, pouvaient, certes, prêter à la calomnie. Il savait, lui, par sa propre expérience, combien une espèce de compagnonnage presque masculin est le plus sûr moyen d'empêcher la familiarité. Il semble supprimer la différence des sexes, tandis que la réserve trop effarouchée l'exagère. Dès ce premier entretien, le jeune homme avait senti chez M^{lle} Planat cette totale absence de coquetterie, d'autant plus marquée qu'elle était plus naturelle. Toujours mû par le désir de ne pas la quitter si vite, et aussi d'en savoir un peu plus sur elle, il lui avait dit :

— Puisque vous vous occupez de médecine, mademoiselle, peut-être me rendrez-vous le service de me renseigner... Je travaille à des recherches sur le droit de punir et la responsabilité qui m'ont conduit à étudier le problème du crime chez les aliénés. Le cabinet de lecture est fermé. Où croyez-vous que je pourrais consulter des livres de cet ordre, Legrand du Saule, par exemple, que j'étais en train de dépouiller ici...

— A la bibliothèque de l'École, répondit-elle ; j'y vais justement de ce pas. C'est un endroit que je n'aime guère, il est fréquenté par trop de gens. Mais, on y est très complaisant et le catalogue est très riche.

— C'est que je suis étudiant en droit... fit-il, et il avait tiré de sa poche le carnet qui contenait ses cartes de visite. Il en tendit une à la jeune fille, comme s'il tenait à ne pas rester, pour elle, un inconnu. Elle la prit, et, la regardant, dit simplement : — Je crois que ceci suffirait. Mais si vous voulez venir avec moi, je vous introduirai sans difficulté...

Il l'avait suivie, le cœur battant, en proie à une émotion paralysante à force d'être douce. Ils avaient traversé ensemble cette petite rue de l'École-de-Médecine, si sévère d'aspect avec ses rez-de-chaussée où des boutiques de libraires spéciaux confinent à des magasins d'instrumens de chirurgie. Lucien n'y avait vu que sa compagne et la grâce d'une démarche où se révélaient de séduisants détails : une taille ronde et longue, des jambes un peu hautes et fines, une pose du pied droite et légère. Que lui dire ? Comment ne pas craindre d'exorciser d'un mot le charme de cette minute inespérée ? Et déjà ils avaient pénétré dans la cour, gravi ensemble le grand escalier. Ils étaient dans la bibliothèque. Là il avait enfin appris le nom et l'adresse de l'inconnue, Berthe Planat ayant dû montrer à l'entrée sa carte d'étudiante, en même temps qu'elle présentait son compagnon. Une fois admis, elle l'avait quitté, en le saluant d'un signe de tête, et elle était allée s'asseoir à une des tables, où elle s'était installée comme elle faisait au cabinet de lecture, avec son impressionnante simplicité de bonne ouvrière. Lucien n'avait pas osé, lui, se mettre auprès d'elle. Il avait demandé un volume, l'avait à peine ouvert, puis, la voyant absorbée dans son travail, il était sorti de la bibliothèque.

Il s'était acheminé vers la rue Rollin, où il savait maintenant qu'elle habitait, poussé par un irrésistible besoin de voir sa maison, de regarder de ses yeux le décor des choses parmi lesquelles elle vivait. Par ces premiers jours de mai, ces pentes de la Montagne Sainte-Geneviève sont comme parcourues d'un souffle de jeunesse insouciante et de libre amour. Il était cinq heures. L'azur du ciel enveloppait le Panthéon et la colonnade d'une clarté fraîche et douce. Les feuilles verdoyaient aux branches des arbres dont les racines chétives plongent dans un sol où la terre végétale existe à peine. La sève immortelle du monde trouve pourtant le moyen d'animer ces maigres troncs. Elle palpète de même dans les sensibilités appauvries des étudiants et des filles qui rient en plein air, assis aux tables des cafés. Cette griserie de vivre, éparse dans l'atmosphère, Lucien l'avait respirée avec cet orgueil de l'amoureux chaste et qui porte en lui une émotion sacrée, alors que tant d'autres ont déjà profané leur cœur ! Il était arrivé ainsi jusqu'à la rue de la Vieille-Estrapade et à celle de la Contrescarpe. Leurs noms pittoresques et leur physionomie antique l'avaient charmé, par cette sensation

d'un très ancien et très obscur passé autour d'une naissante espérance. Puis la pauvreté de la rue Rollin l'avait attendri, et son silence. Elle n'est traversée que par des piétons, aboutissant comme elle fait à un escalier qui tombe à pic sur la rue Monge. Le soleil couchant prenait en écharpe la partie de la ruelle où se trouvait la maison de Berthe. C'était une de ces vieilles demeures, l'abri jadis de larges existences, qui gardent, même dans leur ruine, des traces et des touches d'aristocratie. Celle-là montrait une façade presque renflée par l'affaissement du terrain, mais une porte cochère d'un noble style, une cour sur laquelle ouvraient des hangars encombrés de débris, mais de hautes fenêtres. L'amoureux s'était assis sur une borne adossée à l'escalier de la rue Monge. Il était demeuré là jusqu'à la nuit noire, absorbé dans une contemplation dont l'ivresse inondait son âme d'une joie presque surhumaine.

Les invasions d'un grand amour ont de ces heures d'une intensité inexprimable et qui contraste d'une manière étonnante avec la médiocrité des événemens qui en sont la cause ou mieux le prétexte. Qu'était-il arrivé à Lucien? Il avait appris le nom de la jeune fille qu'il aimait, sa profession, sa demeure, et il lui avait parlé. Ce n'était rien, et ce rien suffisait pour que des flots de poésie ruisselassent dans ses veines. — Berthe était jeune, il était jeune, et c'était le printemps! Les profondes identités d'esprit, les ressemblances fraternelles de pensées devinées chez elle, tant de grâce unie à tant de sérieux, la violente antithèse de sa beauté et de ses travaux, la fraîcheur et la délicatesse de ses traits associées à des visions de maladies et de mort, de lits d'hôpital, de tables de dissection, l'étrangeté de leur rencontre et son manque complet de tout élément conventionnel, l'appréhension et le désir de leurs prochaines entrevues, — que de principes de passion pour un enfant de cet âge et qui n'avait jamais aimé! Comme il les avait sentis remuer en lui et quels instans il avait passés là! Ils flamboyaient dans sa mémoire comme une aurore. N'avait-ce pas été celle de son bonheur?

Oui, il avait été heureux, bien heureux, comme on l'est à vingt-trois ans, lorsque la fraîcheur intacte du désir, la confiance dans le tendre génie féminin, et aussi l'indéfini du temps devant la passion permettent au cœur de s'épanouir par la seule présence de ce qu'il aime, et de s'en contenter. Plus tard, l'expérience désabusée de la vie, les exigences de l'orgueil viril,

l'impression poignante des jours comptés, s'insurgeront contre les romanesques et naïves ivresses de l'amour sans aveu et sans possession. Mais, à l'orée de la jeunesse, le cœur étouffe de timidité devant cet aveu, tant il tremble de déplaire. Cette possession le brûle à l'avance de telles ardeurs qu'il lui est presque doux de la reculer. Il sait si bien que l'avenir lui appartient, que dans un an, dans deux, dans dix, il n'aura point passé la saison d'aimer et d'être aimé. Il éprouve à palpiter dans l'attente, à reculer l'heure des paroles décisives, à prolonger les délices du rêve et de l'espérance, cette sensation qui fait le charme unique des fiançailles, et c'était bien comme une fiancée que Lucien avait aimé Berthe dans le silence d'une adoration chaque jour plus émue, depuis ce soir de printemps. Ce soir-là, il n'avait pas essayé d'en apprendre plus long sur elle, d'interroger par exemple le concierge de la maison. Une pareille enquête lui aurait semblé un sacrilège. En eût-il eu la force? Pour les amoureux de cette ferveur, prononcer devant une tierce personne le nom de celle qu'ils aiment, est une véritable souffrance. La voix leur manque pour parler d'elle. A quoi bon d'ailleurs? Que lui aurait-on dit qu'il ne connût d'avance? La vie étroite de la jeune fille, son assiduité au travail, l'idéalisme de ses pensées, il savait cela par l'aspect de cette demeure, par son attitude au cabinet de lecture, par les lignes qu'elle avait notées dans Trousseau. Dès ce premier soir, il lui voyait, par intuition, toutes les qualités d'âme qu'il avait trouvées chez elle, à l'épreuve, durant les dix mois écoulés depuis. et ils les avaient vécus dans cette liberté où il n'y a pas de place pour le mystère. Le seul fait que leur intimité fût restée absolument pure n'était-il pas le plus éclatant témoignage de la valeur morale de la jeune fille?... Et les scènes par lesquelles cette intimité s'était établie ressuscitaient devant la pensée de Lucien, toutes distinctes.

C'avait été d'abord, après leur premier entretien, l'habitude prise d'un salut échangé au cabinet de lecture, à chaque arrivée et à chaque départ de l'un d'eux, quand l'autre était là. Pas une de ces inclinations de la petite tête pensive, que Lucien n'eût interprétée, tantôt, avec une joie exaltée, dans un sens de sympathie, tantôt, avec angoisse, dans un sens d'indifférence. C'avait été ensuite leur second entretien, pas beaucoup de jours après le premier. L'amoureux avait imaginé, pour l'engager, un procédé qui symbolisait bien le para-

doxe de cet amour, fleur de songe soudain poussée entre ces deux cérébraux, parmi ces livres de science. Il avait demandé à la jeune fille, au moment où elle se levait pour sortir, si elle pourrait lui rendre le service de lui traduire dans leur vrai sens deux mots techniques qu'il ne comprenait pas, et il lui avait soumis, — ô ironie! — une phrase rencontrée dans cet énorme traité de Legrand du Saulle qu'il faisait semblant de dépouiller, sur les maladies latentes et les maladies larvées. Le temps de formuler sa demande et ils étaient dans la rue. Berthe marchait en lui répondant, et, tout naturellement, il l'accompagnait :

— Latente se comprend de soi, avait-elle dit; une maladie latente est une maladie qui ne se manifeste pas encore. Une maladie larvée, au contraire, se manifeste hautement, mais elle emprunte la forme d'une autre. Ainsi une goutte qui se manifeste par des vertiges est une goutte larvée, qui se déguise, *quæ induit larvam*. *Larva*, vous vous le rappelez, c'est le masque de théâtre dans l'antiquité...

— Je l'avais oublié, je vous l'avoue... avait-il répliqué, et, presque étourdi : Vous savez le latin, mademoiselle?...

— J'ai passé mon baccalauréat, avait-elle répondu.

— Ma question n'avait pas de sens, avait-il repris. Vous ne feriez pas votre médecine sans ce diplôme. Mais, en France, on est si peu habitué encore à voir les femmes acquérir certaines connaissances.

— Les choses sont en train de changer, avait-elle dit, et c'est très heureux. La Science est la grande libératrice et la femme a plus besoin d'être libérée que l'homme.

— Ce sont tout à fait mes idées, avait dit Lucien, et j'espère aussi que l'on ira de plus en plus dans cette voie. Je m'étonnerais pourtant, mademoiselle, si les étudiantes en médecine ne restaient pas l'exception.

— A cause de l'amphithéâtre et de l'hôpital, sans doute? avait-elle demandé.

— Précisément.

— Vous n'avez jamais disséqué, monsieur, avait-elle reparti. Sinon, vous sauriez que c'est une toute petite impression à vaincre et simplement physique. On ne voit plus dans le cadavre et bien vite qu'une leçon d'anatomie à vérifier. On ne réalise pas que ce débris ait été un homme... L'autopsie est plus pénible.

On s'est intéressé à un malade, on a reçu ses confidences. Vingt-quatre heures après, on le retrouve, sur une table, inerte, glacé, son cerveau ici, son cœur là, son foie ailleurs... Pour moi, ç'a été et c'est encore l'impression affreuse, mais la seule, car, si à l'hôpital on assiste à des spectacles très tristes, on peut y faire tant de bien, par un mot, un geste, une attention!...

Elle avait donné ces détails sur ses impressions professionnelles, avec une simplicité singulière. Elle n'avait ni dans son regard, ni dans sa voix, cet air de défi, si déplaisant chez la plupart des adeptes du féminisme. Elle disait ce qui était, tranquillement, comme c'était, sans se soucier non plus de l'effet dépoétisant que la mention des plus répugnantes besognes de son métier pouvait produire sur son interlocuteur. Celui-ci, en proie à une curiosité encore grandissante, avait demandé :

— A l'École pratique et à l'hôpital, il n'y a pas seulement les malades et les morts. Il y a les camarades. Je ne connais pas beaucoup d'étudiants en médecine, mais le ton de la plupart me paraît devoir être bien choquant pour une jeune fille...

— C'est ce qui vous trompe, avait-elle répondu ; pour ma part, car on ne peut bien parler que de soi, j'ai bien rencontré quelques jeunes gens grossiers de langage, mais très peu, et, quand ils se trouvaient avec d'autres, ceux-là les faisaient vite taire... Il arrive souvent qu'à l'hôpital, quand on nous demande d'examiner un malade, nous entendons derrière nous des propos et des rires que nous aimerions mieux ne pas entendre. C'est surtout de la taquinerie. Il s'agit de nous embarrasser pour se divertir ensuite de notre gêne... Un peu de sérieux a raison de ces enfantillages... Quant à ceux qui auraient certaines idées, on a tôt fait de les arrêter net. Ils ne recommencent pas. Pour moi, j'ai la prétention d'être la meilleure des camarades, mais chaque fois qu'un étudiant commence à devenir trop aimable, je l'avertis que, du jour où il me parlera autrement qu'à un homme, je ne le connaîtrai plus...

Elle avait quitté son compagnon sur cette déclaration, prononcée à la porte même de cette crémierie de la rue Racine où Albert Darras devait plus tard surprendre les deux jeunes gens, assis l'un à côté de l'autre. Lucien l'avait regardée entrer dans la longue salle, déjà pleine de dîneurs. Elle y avait, comme au cabinet de lecture, sa place réservée. Les tables de bois sans nappes, la grosse vaisselle et l'épaisse verrerie s'accordaient trop

avec l'inscription peinte sur la façade : *Repas à 1 fr. 10*. La pauvreté de cet endroit avait étouffé l'amoureux de pitié en même temps que les derniers mots de la jeune fille l'accablaient de confusion et de crainte. Il devait savoir plus tard dans quels sentimens elle les avait proférés. Il y a des signes presque indéfinissables et pourtant évidens auxquels les âmes de même race se reconnaissent, dès qu'elles se rencontrent. La simple exclamation échappée à Lucien sur le droit des malades à la vérité avait été, pour Berthe, un de ces signes. Quoiqu'elle affectât, comme elle l'avait dit, d'avoir avec les autres étudiants des manières de bonne camarade, elle n'aurait pas laissé un inconnu, rencontré seulement dans une bibliothèque, l'aborder et lui parler, si elle n'avait pas cédé à un secret mouvement de son cœur. Elle s'en était punie, par cette phrase de congé. C'était une barrière dressée entre elle et le jeune homme, si celui-ci avait pu concevoir quelque espérance téméraire. Ou bien il n'essaierait plus de la revoir, ou, s'il la revoyait, cette franchise ne permettait pas l'équivoque : il ne lui ferait pas la cour. Que ces souvenirs demeureraient vivans pour Lucien ! Dans quel état de trouble il avait repris le trottoir de la rue Racine, persuadé que l'indiscrétion de sa reconduite et de ses questions avaient froissé la sage étudiante ! Quelle nuit il avait passée à se demander si elle lui pardonnerait jamais d'avoir osé l'interroger ! Quand il l'avait revue, toujours dans le même studieux asile, quelle joie à constater qu'elle ne lui semblait pas hostile !...

Puis, ils avaient eu leur troisième entretien, leur quatrième, leur cinquième. Ces causeries et les innombrables qui avaient suivi reparaissaient dans la mémoire du jeune homme, à mesure que sa course à travers la moitié de Paris le rapprochait de la Montagne Sainte-Geneviève. Et, dans toutes, dans les plus anciennes et les plus intimidées comme dans les plus récentes et les plus familières, il était demeuré fidèle au programme d'absolue réserve sentimentale imposé par la jeune fille. Il l'avait traitée comme si elle eût été en effet un camarade de l'École de médecine, avec qui un élève en droit échange un commerce de pensées, et non pas la troublante, l'adorable amie dont la grâce simple, le joli sourire, allumaient en lui la fièvre passionnée du désir, dont la courageuse existence l'exaltait d'une admiration si émue. Pas une des pierres des pavés depuis que la voiture avait quitté le Pont-Neuf, qui ne lui représentât un mot que Berthe avait

dit, un geste qu'elle avait fait, un regard qu'elle avait eu... Ici, au coin de la place Saint-Michel, il l'avait rencontrée un matin qui allait à l'Hôtel-Dieu, six semaines peut-être après le commencement de leurs relations. Elle l'avait laissé l'accompagner jusqu'à l'hôpital et y entrer avec elle. C'était la première fois qu'il la voyait dans l'exercice de son métier. Ils avaient suivi la visite et ils étaient revenus déjeuner ensemble rue Racine... Ici, sous les arbres du boulevard Saint-Germain, par les tièdes soirs d'été, alors que leur amitié était plus avancée, ils s'étaient promenés indéfiniment, occupés à discuter quelques-unes des idées auxquelles ils tenaient le plus l'un et l'autre, — lui la théorie de la conscience individuelle considérée comme la règle suprême, — elle la conception d'une morale fondée uniquement sur les faits et qui ne serait qu'une biologie appliquée. Les deux tendances, différentes jusqu'à en être opposées, qui se partagent aujourd'hui la jeunesse et dont le conflit éclatera quelque jour, se trouvaient ainsi incarnées en eux, et cette discussion était pour Lucien la découverte de tout un monde intellectuel en même temps qu'il éprouvait une si étrange volupté à entendre les plus récentes hypothèses sur la vie exposées par cette bouche aux lèvres de fleur... Devant le Collège de France, et au bas des marches qui montent vers la statue de Claude Bernard, il se souvenait, c'était vers le début de l'automne, elle lui avait un jour raconté l'histoire de ses idées. Elle lui avait dit que trois hommes avaient eu sur elle une influence décisive : Claude Bernard avec sa *Médecine expérimentale*, et, avant lui, Flaubert et Dostofewsky. A l'un de ces deux romanciers elle avait pris son goût de voir la vie dans sa vérité, à l'autre son sens aigu de la misère humaine. De Bernard elle avait admiré la méthode. A ce propos, elle avait parlé de son éducation, à Thiers d'abord, puis à Clermont, auprès de son oncle et sous la direction d'un vieil universitaire retraité qui l'avait prise en affection, un M. André. Lucien lui avait parlé, lui, de son beau-père... Là, sur la place du Panthéon, un autre jour, et à l'occasion du culte des grands hommes, ils avaient discuté religion et politique, et il était demeuré étonné de la tranquille audace de cette étrange intelligence de femme qui, sur ces deux points, comme en morale, le dépassait singulièrement. Dans sa persuasion que la biologie, encore à ses débuts, arriverait à renouveler le plan de l'intelligence humaine, Berthe professait un nihilisme systématique à l'égard de toutes les insti-

tutions du passé et aussi du présent, qui enveloppait dans une même condamnation le catholicisme par exemple et le kantisme, la monarchie traditionnelle et la république. Le jeune homme avait subi la fascination de cette hardie pensée qui poussait à leur extrémité les principes qu'il avait reçus. En se comparant mentalement à son amie, il avait senti qu'il n'était, comme son beau-père, qu'un bourgeois, pénétré encore des préjugés de sa classe. Il avait admiré la fermeté d'intelligence de l'étudiante comme il admirait la fermeté d'âme qu'elle déployait à conduire sa vie, ne perdant pas une minute et ne dépensant pas cinq centimes inutilement. Elle avait hérité une petite somme de trente-cinq mille francs, sur laquelle elle prélevait deux mille quatre cents francs, de manière à conserver de quoi s'établir à la fin de ses études. C'était une confiance qu'elle n'avait faite que dernièrement à Lucieu. Ses repas à vingt-deux sous mettaient sa nourriture à moins de soixante-dix francs par mois. Six cents francs d'entretien, deux cents francs de livres, deux cents francs d'examen achevaient l'essentiel de ce budget. C'est à cause de cela qu'elle avait choisi cette chambre de la rue Rollin, dont le modeste loyer s'accordait avec le reste de ses dépenses...

La rue Rollin ! Elle était toute voisine maintenant, car à travers ces souvenirs, le fiacre avait marché et l'amoureux touchait au terme de sa route. Les réminiscences du passé cédèrent soudain la place à la sensation aiguë du présent, quand il eut contourné le lycée Henri IV. La physionomie de ce quartier, associé pour lui durant tous ces mois aux émotions les plus douces et les plus fortes de sa jeunesse, lui déchira le cœur. L'accusation portée par son beau-père se formula de nouveau dans sa pensée. Sa hideur contrastait trop violemment avec les songes qu'il avait proménés là, cette dernière année, et qu'il venait de revoir par le souvenir avec une force presque hallucinante. Était-il possible que tant de grâce lui eût menti, que cette réserve fût une hypocrisie, qu'un affreux secret de maternité coupable se cachât sous ces manières si simples et si distantes, enfin que celle qu'il aimait avec un respect si tendre, si docile, sans s'être jamais permis de le lui dire, eût été la maîtresse d'un autre ? Toutes les visions qu'il venait d'avoir de tant d'incidens si simples, pour lui revêtus d'une telle poésie, où s'était exalté cet amour, protestaient là contre, et cependant, au moment de revoir son amie calomniée,

il avait peur. Ces images qui la lui avaient rendue si présente n'avaient pu toucher à l'autorité du dénonciateur. En même temps, cette approche de la rue Rollin contraignait Lucien de se figurer par avance le détail de la scène qui se préparait. Il allait passer la porte de la maison, gravir les marches de l'escalier, entrer dans la chambre... Il lui faudrait alors énoncer l'horrible chose. La seule évocation, dans sa pensée, de la jeune fille écoutant de telles paroles, lui fut physiquement intolérable... La phrase qui avait dominé toutes leurs relations se prononça en lui spontanément : Je l'avertis que du jour où il me parlerait autrement qu'à un homme, il ne me connaîtrait plus... Elle qui considérait comme une insulte la plus légère ombre de cour, le laisserait-elle même achever cet outrageant rapport? Elle le chasserait. Toute cette intimité où tant d'extases passionnées s'étaient cachées sous des conversations d'idées serait rompue! L'amoureux s'était bien souvent demandé sans pouvoir répondre à cette question : Que sent-elle pour moi? Il ne se le demanderait plus. Berthe le méprisera! Elle le haïrait!... L'anxiété de cette perspective fut si douloureuse pour Lucien qu'il voulut mettre encore un peu de temps entre lui et la minute où il accomplirait l'acte peut-être irréparable. Il était au coin de cette place de la Contrescarpe, dont il avait aimé jadis, on se le rappelle, l'antique dénomination. Ce souvenir lui remémora de nouveau avec trop d'intensité son premier pèlerinage à la maison de son amie. Il descendit de son fiacre et marcha jusqu'à la rue Rollin. Il était un peu moins de trois heures. C'était le moment où l'étudiante travaillait d'ordinaire à l'École pratique. Mais, la veille, elle lui avait dit qu'obligée de rester plus tard à l'Hôtel-Dieu et d'y déjeuner, elle rentrerait sans doute chez elle. On voit qu'Albert Darras s'était trompé en croyant que son beau-fils était allé s'entendre avec sa complice avant de se rendre au *Grand-Comptoir*. M^{me} Planat pouvait avoir changé d'idée. La perspective d'un dernier répit donna au jeune homme une nouvelle crise d'hésitation. Il était entré dans la rue. Il passa et repassa plusieurs fois devant la maison avec un battement de son cœur et un désarroi de sa volonté dont il eut soudain honte. La discipline à laquelle il avait été dressé depuis son adolescence par son beau-père reprit le dessus dans cette sensibilité si profondément bouleversée. Cette fois c'étaient ses propres paroles qui lui revenaient à la mémoire : *Sans vérité, il n'y a pas de conscience...* Il se

redit, il s'enfonça jusqu'au plus intime de son âme ce mot de « vérité, » et, comme il eût marché sur un pistolet chargé dans un duel, il entra dans la maison. Il n'avait rien demandé à la loge, mais sa résolution était si entière maintenant qu'arrivé sur le palier de Berthe, et quand il vit la clef sur la porte, un soupir de soulagement échappa de sa poitrine. Un coup frappé sur cette porte, — les deux syllabes « entrez » prononcées de cette voix à laquelle il avait tant cru, — un tour donné à la clef, et il était devant elle.

IV. — LA VÉRITÉ

L'étudiante avait reconnu la manière de frapper du jeune homme. Aussi ne s'était-elle pas levée du fauteuil où elle se tenait assise. Devant elle, sur son bureau, un atlas se trouvait ouvert, à une page où était représentée l'anatomie de la jambe. L'entrelacement des vaisseaux sanguins, des nerfs et des muscles autour des os était figuré par une superposition de lamelles de papier découpées et coloriées en bleu, en noir, en gris, en rouge. Des doigts de sa main gauche, Berthe soulevait soigneusement une de ces lamelles, et, de sa main droite, elle écrivait sur un cahier, déjà couvert de notes au crayon. Lucien reconnut l'agenda qu'elle emportait à l'hôpital pour les visites du matin. Elle accueillit l'arrivant d'un gentil geste de sa jolie tête, à peine retournée, et, sans s'interrompre de sa besogne, elle lui dit :

— Je suis en train de bien étudier par avance le détail de l'opération à laquelle j'assisterai demain. Il s'agit de l'homme du lit 32, vous vous rappelez, celui qui a une gangrène du pied droit? On a discuté sur son cas, qui ne peut plus attendre. Vous savez comme le professeur Louvet patronise toujours les moyens radicaux. Il veut qu'on l'ampute au-dessus du genou pour être très sûr que les accidens ne reviendront pas. Mais on a fait venir Graux, le chirurgien, et on a entendu un autre son de cloche. Celui-là ne veut même pas de l'amputation totale du pied. La résection de la moitié lui paraît suffisante. Ces Messieurs ont disserté, chacun soutenant sa thèse avec des argumens où ils mettaient toute leur science, et, entre eux deux, le patient gisait sur le lit, la couverture rabaisée, montrant ses pauvres jambes, l'une cachectique et l'autre gangreneuse. Enfin, comme ils se faisaient, à bout de théories : « Si l'on faisait une côte mal

taillée... » a demandé le malade en montrant une place au-dessous du genou. Ce fut si comiquement dit, que tous ont éclaté de rire, élèves et maîtres... Pas moi. J'étais navrée. Je ne m'habituerai jamais à considérer ainsi une créature humaine, comme un simple sujet d'expériences scientifiques. Graux et Louvet ne pensaient pas plus au misérable que s'il eût été une chose et non pas un être. Ils pensaient à leurs idées. Ils ont décidé et feront une moyenne, comme il leur a suggéré. On lui coupera la jambe entre le pied et le genou, demain. La décision prise, il a eu un autre mot, moins humoristique, mais plus profond : « Je me sens mieux. La certitude soulage... »

Absorbée dans le souvenir de cette macabre scène, l'étrange fille n'avait pas pris garde d'abord à l'expression du visage de Lucien. Elle refermait maintenant l'atlas avec un soin minutieux. Toute cette chambre attestait les qualités de méthode et de finesse qu'elle avait développées en elle. C'était une pièce carrée, très haute, et dont les fenêtres, avec leurs boiseries chantournées, gardaient leur élégance de l'ancien temps. Elles donnaient sur un bouquet d'arbres, reliques lui aussi de cet ancien temps, alors que la maison délabrée d'aujourd'hui était une demeure seigneuriale comme l'hôtel d'à côté, où habita M. de Caumartin, l'évêque de Blois, celui qui mécontenta Louis XIV, en recevant l'évêque de Noyon à l'Académie par un discours cruellement persifleur. Ces arbres, qui lui appartenrent peut-être, servent de réclame hygiénique à une pension bourgeoise ! Par cette après-midi voilée de mars, leurs branches encore nues se détachaient tristement sur le pan froid du ciel apparu derrière les croisées. Cette clarté grise s'harmonisait bien avec la tonalité des meubles, apportés de sa province par la jeune fille. Ces vieux sièges auvergnats, en noyer et de forme lourde, leur patine sombre, le papier d'un rouge brun et les grands rideaux de reps assortis donnaient à l'ensemble une physionomie presque rude, que rendaient plus sévère les signes partout épars des occupations de la « *Cerveline*, » comme l'argot des écoles appelle sinistrement les futures doctresses : ici, les instrumens d'une trousse rangés à l'air après un nettoyage, là, une tête de mort et les débris d'un squelette démonté, dans la bibliothèque des volumes de médecine, ailleurs un modèle d'œil agrandi en carton, destiné à montrer le mécanisme de la vision. Les seuls objets d'art étaient six grandes photographies des prophètes de la Chapelle Sixtine.

Leurs musculatures d'athlètes semblaient prolonger sur les murs les enseignemens de l'amphithéâtre. Quoique l'étudiante dormait dans cette unique chambre, on n'y voyait pas de lit. Son extrême souci de tenue, en même temps que son parti pris systématique de camaraderie masculine, l'avaient conduite à rechercher, pour l'endroit où elle recevait, cet aspect de salon de consultation. Elle couchait sur une banquette, en ce moment couverte d'une housse de cretonne. Un petit cabinet attenant lui servait pour sa toilette et pour la penderie de ses effets. Quelques détails décelaient pourtant la femme : une minuscule étagère, par exemple, posée sur la commode avec des tiroirs sur lesquels se lisaient les mots : « Gants, Cravates, Mouchoirs, » et flottant dans l'air, un frais arôme de poudre d'iris mélangé au parfum d'une gerbe de mimosas achetés dans la rue. Les chatons d'or et le fin feuillage de ce bouquet méridional, posé dans un vase de verre, parlaient de jeunesse, de libre existence, de plages heureuses, de lointains voyages... Quel contraste avec cette cellule où toutes les singularités de la destinée de Berthe étaient comme symbolisées : le provincialisme bourgeois de ses origines, l'indépendance de ses allures et leur réserve, l'austérité de ses travaux et le génie de naturelle élégance qui la faisait demeurer fine, et séduisante dans des conditions où beaucoup de ses compagnes abdiquaient toute grâce ! Jamais, à aucun moment, Lucien n'avait senti davantage la poésie cachée de cette chambre où il avait pénétré souvent, et toujours avec un tremblement. D'y revoir celle que son beau-père venait d'outrager atrocement, si paisible, si assidue à son labeur quotidien, de constater comme elle l'ennoblissait, ce rebutant labeur, par un constant effort vers de généreuses idées, de la retrouver aussi toute frêle et toute jolie, complètement ignorante de la calomnie propagée contre elle, lui fut une émotion trop poignante. Les larmes lui vinrent. L'extraordinaire tension nerveuse de l'heure qu'il avait traversée se résolut dans cette crise de faiblesse. Ces pleurs silencieux commencèrent d'inonder sa face, sans qu'il eût, écroulé plutôt qu'assis sur une chaise, la force de prononcer une parole. Étonnée de son silence, Berthe se retourna enfin complètement. Elle vit ces sanglots muets, cette face convulsée, ce regard. Pas un instant, elle ne se trompa sur la cause. Une heure décisive et qu'elle appréhendait depuis des jours était arrivée. Son saisissement fut si fort qu'elle non plus n'arriva pas à se dominer tout à fait. Elle dut reposer

l'atlas qu'elle se préparait à ranger, et elle eut comme un voile sur la voix pour dire :

— Vous pleurez, Lucien? Qu'avez-vous? Que se passe-t-il?...

— Tout à l'heure, répondit-il, avec un geste suppliant, je vous parlerai... Maintenant, je ne peux pas... Laissez-moi...

Elle lui obéit et demeura silencieuse à le regarder qui continuait de pleurer. S'il avait eu, dans un tel accès, la force de réfléchir même un peu, le trouble de la jeune fille lui aurait appris quelle place il avait su prendre dans ce cœur. Elle aussi, elle l'aimait! Mais dans quelles conditions et combien malheureuses! Si le beau-père de Lucien s'était absolument trompé sur l'interprétation des faits qui lui avaient été rapportés, comme sur la nature des relations entre les deux jeunes gens, la littéralité même de ces faits n'en était pas moins vraie. Berthe Planat avait été, cinq ans auparavant et pendant plusieurs mois, la maîtresse de ce Méjan dont Darras avait donné le nom à son beau-fils pour lui servir de sûr repère. Elle en avait eu un fils, élevé en effet par ses soins à Moret, près de Fontainebleau. A l'époque de cette liaison, elle étudiait le droit, qu'elle avait quitté, lors de la rupture, pour rompre à jamais aussi avec un milieu de jeunes gens où son histoire était connue. Ses moindres actions, depuis lors, avaient eu pour principe constant son aversion contre ce passé. C'est pour cela qu'elle évitait la bibliothèque, trop fréquentée, de l'École de médecine, pour cela qu'elle mangeait dans le pauvre restaurant de la rue Racine, pour cela qu'elle logeait dans une maison éloignée du centre du Quartier Latin. Du jour où elle avait connu Lucien et où elle l'avait aimé, elle avait vécu dans une angoisse continuelle à l'idée qu'un hasard risquait de lui apprendre ce passé, sans qu'elle pût lui expliquer aussitôt comment cette horrible aventure de ses dix-neuf ans ne correspondait à rien de vil, à rien de bas. C'avait été l'erreur déplorable, mais généreuse, d'une confiance follement accordée et indignement trahie. Que de fois, au cours de ces causeries de plus en plus intimes, quoique toujours intellectuelles, où elle s'était tant complu, la tentation l'avait saisie de dire, la première, à son cher et tendre ami cette douloureuse histoire! Puis, elle avait été retenue par une pudeur plus forte que tous les raisonnemens par lesquels elle se démontrait à elle-même qu'en se donnant à Méjan elle n'avait pas fait le mal. Les déductions les mieux conduites n'arrivent

pas à détruire entièrement l'évidence immanente de certaines lois inscrites par la nature dans les plus secrètes profondeurs de notre personne morale. Un père peut nier la famille : son fils ne sera jamais pour lui un homme pareil aux autres hommes. Un cosmopolite peut nier la patrie : les horizons de son enfance ne ressembleront jamais pour lui aux autres horizons. Pareillement, une jeune fille peut avoir reçu l'éducation la plus infectée d'idées révolutionnaires, — c'était le cas de Berthe Planat, — s'être intoxiquée des pires paradoxes, avoir cru à l'égalité absolue des sexes, professé le mépris des conventions sociales et en particulier du mariage, proclamé et pratiqué, hélas ! dans des conditions qui l'excusaient presque, le droit à l'union libre : il suffit qu'un amour sincère s'éveille en elle. De s'être donnée sans sacrement et sans contrat lui fait une honte irraisonnée et invincible, comme un instinct. Berthe n'avait pas voulu admettre en elle ce sentiment. Elle n'avait pas cessé de le subir. La preuve en était cette éternelle temporisation, cette quotidienne remise au lendemain d'une confiance dont elle avait pourtant éprouvé le quotidien besoin. Elle avait endormi sa conscience, qui lui faisait, d'après ses théories, un impérieux devoir de la vérité, en se promettant de parler le jour où Lucien oserait lui déclarer un amour qu'elle voyait distinctement sous toutes ses timidités. Tant qu'il continuerait de s'en taire, et que leurs rapports en resteraient à cette amitié intellectuelle qui lui était si douce, pourquoi mêler à ce rêve vécu les cruelles réalités dont elle avait tant souffert ? Elle ne se disait pas : « Pourquoi le désenchanter ? » En dépit d'elle-même, elle le pensait. Elle pensait surtout qu'il souffrirait, et cette pitié pour le chagrin qu'il ressentirait à cause d'elle lui avait scellé les lèvres plus encore que la crainte d'être moins estimée.

Et maintenant, voici qu'il était là, devant elle, montrant ce chagrin ! Un autre n'avait pas hésité à l'infliger au jeune homme, en lui révélant le secret qu'elle n'avait pas osé avouer, qu'elle était bien décidée cependant à ne pas défendre, si réellement Lucien le soupçonnait ! Le bouleversement du jeune homme le disait trop : il ne soupçonnait pas ; il savait, mais sans croire. Sa première parole, quand il eut enfin repris assez d'énergie pour articuler ses phrases, exprima cette révolte contre l'accusation, — révolte dont Berthe n'eut pas une seconde l'idée de bénéficier. Ce détail caractérisera, mieux que de longues analyses, la

droiture foncière de cette fille, victime du pire sophisme qui flotte dans l'atmosphère empoisonnée du xx^e siècle commençant ; mais la dépravation de son intelligence n'avait pas gagné sa sensibilité.

— Vous m'excuserez, finit-il par dire, en s'essuyant les yeux et en passant ses mains sur son front, comme pour dissiper un cauchemar. — C'est indigne d'un homme. Mes nerfs m'ont trahi. J'en suis maître à présent, je peux vous répondre enfin, et vous expliquer les raisons de mon état. Mais il faut que j'obtienne de vous une promesse d'abord... Quoi que je vous dise, voulez-vous vous engager à m'en le pardonner?...

— Je vous connais trop, Lucien, répliqua-t-elle doucement, pour croire que vous me direz jamais un mot que vous n'auriez pas dû prononcer et dont j'aurais à vous en vouloir...

Il hésita devant cette réponse évasive. L'énormité de l'accusation dont il allait se faire l'écho lui apparaissait comme si monstrueuse qu'il insista :

— Cela ne me suffit point. Je veux une promesse positive, ou bien je n'aurai pas la force... Et cependant, il faut que vous sachiez cela. Il le faut pour moi. Il le faut pour vous. Promettez-moi que vous me pardonnerez...

— Soit, fit-elle, je vous le promets.

— Ah ! merci ! répondit-il, et, brusquement : — Vous connaissez-vous des ennemis, Berthe ? interrogea-t-il.

— Moi?... dit-elle, avec une poussée de rougeur à ses joues. Elle venait de voir en pensée son unique ennemi en effet, l'immense Méjan, ce cabotin de féminisme par qui elle avait été séduite dans des conditions qui constituaient un atroce abus de confiance. Il l'avait abandonnée, aussitôt enceinte. Quand elle le rencontra dans la rue maintenant, c'était chaque fois un coup au cœur, à croire qu'elle allait défaillir. Ils ne se saluaient même pas, mais de quel regard arrogant il la suivait ! Pas de doute. C'était Méjan qui avait parlé, ou avait fait parler à Lucien. Cette image fit bien mal à Berthe, et cependant la certitude lui procurait un soulagement, comme au malade de l'hôpital, dont elle avait admiré la phrase, et ce fut avec un calme de martyr, mais un calme tout de même, qu'elle continua : — Je ne connais qu'une personne à qui je puisse vraiment donner ce nom d'ennemi. Encore est-ce moi qui devrais bien plutôt être son

ennemie. Mais, quand on méprise trop, on cesse de haïr. Pourquoi cette question?...

— Parce que je viens d'apprendre que vous êtes l'objet d'une abominable calomnie..., répondit Lucien. Elle émane probablement de cette personne. Il faut le savoir. C'est une infamie et qui pèserait sur tout votre avenir, si nous n'agissions pas tout de suite.

— Que peut-on me faire?... répliqua-t-elle, en haussant ses minces épaules; et dans ses prunelles commençait de briller l'éclair d'une fierté qui allait grandir jusqu'à la révolte. Ce que la personne dont il s'agit peut dire ou penser de moi m'est indifférent. Elle ne m'empêchera ni de passer mes examens, ni de gagner ma vie en soignant des malades, quand je serai docteur. C'est tout ce que je demande à la société; quant à mes amis, qu'ils me regardent vivre et qu'ils me jugent!

— C'est précisément parce qu'ils vous jugent, s'écria le jeune homme, et parce qu'ils savent qui vous êtes qu'ils ne veulent pas, qu'ils ne peuvent pas supporter ces infamies que vous méprisez. Vous leur devez de les aider à les confondre, si ce n'est pas pour vous, pour eux... Souffririez-vous que l'on insinuât devant vous que, moi, j'aie volé?...

— De quoi suis-je donc accusée, interrompit-elle, qui puisse être comparé à un vol?... Son accent s'était fait amer pour poser cette question. Elle avait discerné, dans le ton de Lucien, et dans les termes encore mystérieux, mais pour elle si clairs, dont il se servait, la façon de penser contre laquelle son orgueil se rebellait depuis quatre ans. Son oncle, le républicain radical, son maître, M. André, le vieux professeur socialiste, eux aussi, en dépit de leurs doctrines sur les impostures de l'Église et les iniquités du Code, l'avaient considérée comme déshonorée, parce qu'elle s'était donnée hors du mariage, c'est-à-dire en se passant de cette Église menteuse et de ce Code criminel! Ils l'avaient condamnée, pourquoi? Parce qu'elle avait eu le courage de leurs idées; et elle écoutait le même arrêt d'ostracisme, prononcé avec une férocité inconsciente par l'homme qu'elle aimait tant :

— Ah! gémissait-il, c'est pire. On vous accuse... Voyez. Je ne peux même pas articuler l'horrible chose... Puis, sauvagement, se déchirant, s'ensanglantant le cœur à ses propres paroles et trouvant un réconfort dans l'intensité de cette souffrance

qui lui faisait sentir toute l'intensité de son amour : — On vous accuse d'être partie de chez votre oncle, quand vous avez quitté Clermont, avec un amant, d'avoir vécu avec lui, d'en avoir eu un enfant... Il était étudiant en droit, raconte-t-on, et s'appelait Méjan. On raconte que, vous aussi, vous étudiez le droit alors. On ajoute que vous vous êtes brouillés, et que vous avez changé de Faculté, pour ne plus vous rencontrer avec lui. Je vous dis tout : c'est mon beau-père qui vient de me répéter ces ignominies, il n'y a pas deux heures... Comment a-t-il appris que nous nous voyions beaucoup? Je n'en sais rien. Je n'ai jamais parlé de vous, à la maison, ni ailleurs. Mais il l'a appris. Nos relations l'ont inquiété... De cela, je ne peux pas lui en vouloir. Mais ce dont je lui en voudrai, tant que je vivrai, c'est d'avoir livré votre nom à un agent interlope qui lui a rapporté ces turpitudes, après quelles basses recherches, et auprès de qui!... Puisque vous soupçonnez quelqu'un, dites-moi son nom, que nous y allions ensemble, ou moi tout seul, comme votre ami... Si nous ne trouvons rien de ce côté, je trouverai d'un autre. Je saurai quel est cet agent. Je le forcerai de m'avouer où il a ramassé cette boue, pour vous en salir... Tous les moyens me seront bons. Mais je veux que justice vous ait été rendue, je veux que mon beau-père m'ait dit : « Je demande pardon à M^{lle} Planat de ce que j'ai répété sur elle... » Je ne le reverrai pas auparavant...

Berthe avait tenu ses paupières abaissées sur ses prunelles pour ne pas voir Lucien lui parler ainsi, — recevant en plein cœur ces paroles meurtrières, le sentant souffrir, suppliciée par les souvenirs qu'il évoquait et qui venaient l'atteindre jusque dans la chair de sa chair. La femme amoureuse, en elle, était attendrie et désespérée tout ensemble par cette confiance exaltée, preuve saisissante d'une passion que le soupçon n'avait pas effleurée; mais une autre impression dominait, celle de la libertaire aheurtée de plus en plus dans sa révolte contre le préjugé social si violemment empreint dans les paroles mêmes par lesquelles cet homme, qui l'aimait autant qu'elle l'aimait, refusait de la croire coupable. Aussi la première phrase qu'elle prononça quand Lucien s'arrêta de parler sur cette menace à son beau-père fut-elle comme un geste pour repousser cette protection et revendiquer une pleine responsabilité. Elle entendait n'être ni excusée, ni pardonnée :

— Je vous remercie de l'amitié que vous me témoignez, dit-

elle, mais je ne saurais partager votre indignation contre votre beau-père. Il ne me connaît pas, et on lui a dénoncé des faits qu'il a pu très légitimement traduire comme il les a traduits. Votre sincérité vis-à-vis de moi m'impose une franchise semblable. Il y a un de ces faits qui n'est pas exact : Quand j'ai quitté Clermont, M. Méjan n'était pas mon amant. En revanche, il est parfaitement vrai que j'ai vécu avec lui à Paris dans ma première année d'études ; parfaitement vrai que j'ai eu un enfant ; parfaitement vrai que j'avais commencé le droit et que je me suis décidée à faire ma médecine en grande partie pour renouveler toute mon existence. Sur ces trois points, votre beau-père a été bien renseigné.

— Vous!... Vous!... Ce simple monosyllabe, jeté avec un accent d'agonie, fut l'unique réponse que cette terrible confession arracha aux lèvres du jeune homme, dont la physionomie exprimait une stupeur voisine de la démence. Les larmes étaient séchées dans ses prunelles. Il avait reculé comme pour fuir une vision d'épouvante. Il répéta, plus bas encore, dans un cri rauque : — Vous avez fait cela? Vous! vous!...

— Oui, moi!... répliqua-t-elle, le front haut, les bras croisés dans une attitude altière. Et si je me reproche quelque chose, ce n'est pas d'avoir agi comme j'ai agi. J'en avais le droit, et j'ai conscience de n'avoir manqué à rien de ce que je me devais à moi-même. Mais, c'est vrai, j'aurais dû vous dire ce que je vous dis aujourd'hui, dès le premier jour où a commencé notre amitié... J'ai reculé... Pas devant mes actes! Non, pas devant mes actes...

— Pourquoi n'avez-vous pas continué à vous taire, alors? s'écria-t-il douloureusement. Ah! il fallait avoir la charité de prolonger cette illusion, puisque vous m'y aviez plongé... Ainsi, tout ce que j'ai cru de vous était un mensonge! Tout ce que je vous ai voué d'admiration, de respect, de culte, une folie!... Vous avez eu un amant!... Il répéta avec plus de rage encore : Un amant!... Et que nous avons peut-être rencontré dans les rues quand nous nous promenions ensemble, que vous avez vu nous regarder!... Un amant!... Que cette idée me fait de mal, qu'elle me fait de mal! Pourquoi n'avez-vous pas nié là, contre l'évidence?... Je n'aurais pas douté de votre parole. Au lieu que, demain, après-demain, toujours, il faudra me dire que vous avez été la maîtresse de cet homme... En qui aurai-je jamais foi maintenant? En qui? En qui? J'ai tant cru en vous!...

— Taisez-vous, Lucien..., l'interrompit-elle en marchant sur lui et lui saisissant le bras. Je vous défends de me parler ainsi, — et une telle expression de révolte indignée émanait d'elle, qu'il lui obéit instinctivement, quoique la jalousie lui tordît le cœur; et il l'écoutait en silence continuer: — Vous n'en avez pas le droit, vous qui me voyez vivre, depuis tant de jours, qui me voyez penser, travailler, sentir. M'avez-vous connu une coquetterie? Non. Ai-je prononcé une parole, ai-je fait un geste qui ait manqué vis-à-vis de vous au pacte de camaraderie, d'un compagnonnage d'étudiant à étudiante, que j'avais formulé dès la seconde fois que nous avons causé ensemble?... Je me rappelle si bien cette minute! J'étais tellement attirée vers vous et si résolue à ne plus vous revoir, au cas où vous me feriez la cour!... Vous ai-je laissé me la faire?... Et toutes ces preuves de ma loyauté, toutes ces évidences dont vous ne pouvez pas douter cependant, — que j'ai un caractère, des idées, une conscience, — rien n'existe plus, rien, rien! Vous ne m'accordez pas le crédit de vous dire: Cette femme qui me parle, et qui se reconnaît responsable de certains actes, est pourtant la même que j'estimais assez tout à l'heure pour ne pas admettre qu'elle eût commis ces actes, malgré le plus accablant témoignage. C'est donc que ces actes n'ont pas signifié, qu'ils ne signifient pas pour elle ce que j'ai cru qu'ils signifiaient... Eh bien! oui, je les ai commis. Oui, je me suis donnée à un homme. Oui, je suis devenue mère hors du mariage, et je n'ai pas cru manquer à un devoir. Je ne crois pas, à l'heure présente, que j'y aie manqué... Agir comme on pense, c'est mon seul principe, et, même alors, alors surtout, je n'ai pas agi autrement que je n'ai pensé...

— Ce n'est pas vrai, répondit le jeune homme durement. Vous n'avez pas pensé qu'une jeune fille avait raison de manquer à l'honneur.

— J'ai pensé, répliqua-t-elle, non moins durement, et je pense encore qu'un homme et une femme n'ont besoin pour s'engager l'un à l'autre, et pour fonder un foyer, ni d'un prêtre qui les bénisse, ni d'un magistrat qui enregistre leur engagement. J'ai pensé et je pense encore qu'un vrai mariage consiste dans la libre union de deux êtres qui associent leurs destinées par leur choix personnel, sans d'autres témoins de cette promesse que leurs consciences. J'ai pensé et je pense encore qu'une femme ne perd pas plus l'honneur pour avoir contracté un tel lien, et

s'être trompée, que si elle avait épousé à l'église et à la mairie un misérable qui l'eût trahie et abandonnée ensuite. Voilà pour-quoi je peux pleurer des larmes de sang, quand je me souviens de l'homme que vous avez nommé tout à l'heure et qui m'a indignement abusée. Ce ne sont pas des larmes de remords. Je n'ai pas à avoir de remords et je n'en ai pas... Je n'en ai pas!... Laissez-moi continuer, insista-t-elle, comme il esquissait un geste de protestation. C'est sans doute le dernier entretien que nous aurons eu ensemble; je veux du moins que vous me jugiez sur ce qui fut, et tel que ce fut... Quand j'ai connu M. Méjan, — elle ferma de nouveau les yeux pour prononcer ce nom, comme tout à l'heure pour l'entendre, par excès de souffrance; — c'était à Clermont, où il préparait sa licence de philosophie... Je l'ai rencontré chez M. André. Je ne me cherche pas d'excuse. Se tromper sur le caractère de quelqu'un, c'est comme une erreur dans un diagnostic. On n'en est pas responsable. Mais j'ai le droit de dire que, si j'ai été trompée par lui, M. André l'a été aussi, et il avait quatre-vingts ans, et c'était un vieil universitaire qui avait eu des milliers de jeunes gens entre les mains. Mon oncle l'a été, et c'était un ancien greffier de tribunal, qui n'était pas suspect d'optimisme... Aujourd'hui que mes études médicales m'ont donné le sens du fait, je comprends ce que je n'ai pas su voir alors, non plus que mon oncle, non plus que M. André : l'intelligence de cet homme n'était qu'en façade. Son éloquence n'était pas nourrie de pensée. Mais il avait de l'éloquence, une grande éloquence, et il la mettait au service de doctrines qui étaient les miennes et celles de mes deux éducateurs. Il écrivait, il écrit avec beaucoup de talent. Vous avez toujours vécu à Paris, vous ne savez pas combien, en province, on a peu d'occasions de causer véritablement d'idées, et avec quelle ardeur on les saisit ! Vous ne savez pas non plus combien, même aujourd'hui, les préjugés du vieil ordre social y sont forts, et à quelle solitude sont condamnés des gens qui osent, comme mon oncle, professer le collectivisme intégral et élever une pupille, comme il m'avait élevée, sans éducation religieuse. M. André, lui, en était resté à son fouriérisme de 1847. J'avais, moi, pris un peu de l'un et de l'autre. Nous nous sentions, dans notre coin perdu et si arriéré, emportés pourtant par ce vaste flot qui balaiera l'abominable ancien monde. Jugez de ce que devint pour nous tous l'apparition de ce jeune homme qui semblait destiné à un bel avenir, en qui ses maîtres

reconnaissaient leur plus brillant élève, et qui nous développait les théories les plus modernes de la Révolution avec un enthousiasme qui nous gagnait. Avant d'obtenir sa bourse de licence à l'Université de Clermont, Méjan avait été précepteur un an à l'étranger. Il y avait rendu visite à Élisée Reclus. Ce nom, prononcé par lui, le revêtait d'un prestige que sa chaude parole accroissait encore, quand il nous célébrait la société de demain, composée d'hommes et de femmes si bien pénétrés du principe de la justice que toute législation serait inutile. Il nous montrait l'esprit affranchi par la science et par la suppression de l'autorité des dogmes, la misère détruite par la suppression de la propriété, la solidarité universelle substituée à l'égoïsme étroit de la patrie, les vilenies du trafic matrimonial remplacées par la sincérité de l'union libre... Mon malheur a commencé dans ce petit appartement de la rue de l'Éclache où j'ai grandi et où cet hypocrite dissertait ainsi. J'ai cru en lui parce que je croyais à ces généreuses idées ! Ai-je été coupable ? Répondez...

Et, sans l'attendre, cette réponse, tant le besoin la dominait d'aller jusqu'au bout de cette confiance et d'en être délivrée, elle continua d'une voix qui, de nouveau, se voilait un peu : — Quand j'ai quitté Clermont pourtant, il n'y avait rien entre cet homme et moi, que mon admiration et son cabotinage. Ceux qui ont dit que je suis venue à Paris pour le suivre, ont menti. J'y suis venue pour y faire mon droit, parce que je voulais être avocat, et plus tard écrire. J'avais une autre raison. Je la dirai. Je dis tout, moi aussi, comme vous. Mon oncle avait vécu, mon enfance durant, avec une servante maîtresse. Il l'avait épousée. Cette femme ne m'avait pas aimée, toute petite ; maintenant, elle me haïssait. Paris, c'était la clôture définitive de scènes domestiques extrêmement pénibles. D'ailleurs j'étais émancipée, j'avais ma petite fortune à moi, et une telle confiance dans la vie !... Le hasard d'un héritage voulut que Méjan vint s'installer au Quartier Latin, peu de semaines après moi, pour y faire son droit aussi et entrer dans la politique. Nous nous retrouvâmes... Il s'occupa de moi. J'étais si seule, si dépaysée dans cette grande ville, si désorientée malgré mes diplômes, parmi ces étudiants, et cet homme me connaissait si bien !... Il me persuada qu'il m'aimait. Ai-je été coupable en cela encore ? L'ai-je été de penser qu'il était sincère en m'offrant d'unir nos deux existences, pour toujours, afin de travailler ensemble à la même œuvre, de pra-

tiquer la même foi révolutionnaire, d'établir un foyer tel que nous le concevions?... Quand je suis allée vivre avec lui, j'ai monté les marches de son escalier avec toute la sincérité d'une fiancée catholique qui franchit le seuil de l'église, toute la gravité d'une fille bourgeoise qui entre dans la salle de la mairie. C'était le mariage, tel que je le comprenais, tel que l'a si noblement défini Proudhon, *une justice organisée*. Nous y apportions, je croyais que nous y apportions, cet infâme et moi, une égale volonté de nous aimer, une égale conviction du sérieux de notre engagement, un égal respect l'un de l'autre... Cinq mois plus tard, il m'avait abandonnée pour vivre avec une fille du quartier et j'étais enceinte... Osez le dire encore, que c'est moi qui ai manqué à l'honneur! Osez dire que je vous ai menti, que je ne mérite plus que l'on ait foi en moi, que vous avez été fou de me respecter!... Osez-le donc!...

Il se dégage de certaines confidences, au delà desquelles un être ne peut aller, tant il y a mis l'âme même de son âme, une force de réalité qui ne permet plus la discussion. Cette force s'emparait de Lucien à mesure que Berthe parlait, et il n'essayait pas de lui résister. Que la jeune fille lui racontât ses vrais sentimens, que cette lamentable histoire se fût passée exactement ainsi, qu'elle eût traversé cette sinistre aventure de la manière qu'elle disait, avec cette bonne foi dans l'égarement, il n'en doutait pas, et cette évidence faisait tourner son indignation de tout à l'heure en une tristesse accablée qu'augmentait chacun des détails rapportés par l'étudiante. Il la voyait, tandis qu'elle parlait, telle qu'elle avait été dans son étroit milieu de province, entre ses deux éducateurs, s'enivrant de théories trop fortes pour elle, et si jeune, si intacte, ayant déjà son beau regard enthousiaste, sans l'arrière-fonds de tristesse qu'il lui avait toujours connu et qu'il s'expliquait maintenant. Il voyait son arrivée à Paris et ses premières détresses. Ah! s'il l'avait rencontrée alors, au lieu du libertin dont il devinait trop bien l'abominable manège, cette séduction exercée sur une orpheline sans défense, au moyen de cette exaltation d'idées qui aurait dû la rendre sacrée, comme il l'aurait, lui, protégée, garantie, soutenue! Toutes sortes de nuances, qu'il avait senties sans les bien comprendre, s'éclairaient pour lui dans ce caractère: l'âpreté, par exemple, qu'elle mettait à ses études médicales, et à leurs plus sèches, à leurs plus dures parties. Elle y fuyait ses anciens goûts

et qui l'avaient tant trahie, pour l'éloquence, pour la littérature et leurs funestes prestiges. Et l'ensemble faisait un épisode d'une existence de femme tellement lamentable, le contraste était si brutal entre la chimère de ses utopies et la misère où elle avait échoué, qu'il en avait le cœur transpercé. Elle n'avait pas besoin de le mettre au défi de ne plus lui parler comme il avait fait. Il la plaignait trop, et à cet : « osez donc le dire, » répété avec cette passion emportée jusqu'à la fureur, ce fut d'un accent vaincu qu'il répondit :

— Non, je ne le dis plus... Je ne peux pas vous juger. Je vous crois... Tout ce que vous me dites me prouve que j'ai eu tort de me laisser aller tout à l'heure, que je devais attendre vos explications... Mais le choc a été si rude... Je ne vous accuse plus. Je ne vous condamne plus. Je souffre de savoir ce que je sais maintenant... C'est comme un poids qui m'écrase... Si seulement vous m'aviez parlé dès le premier jour où je vous ai connue, ou quelqu'un d'autre!... Non, vous. Je n'aurais cru que vous!... J'aurais toujours été bien malheureux, mais pas autant...

— Ah ! gémit-elle, je vous aurais perdu plus tôt... C'est cela qui m'a toujours arrêtée, cette terreur de retrouver en vous ce que j'ai trouvé chez mon oncle et chez M. André, cette diminution d'estime contre laquelle je viens de me débattre. A quoi bon?... J'ai été lâche. Votre amitié m'était si chère ! Il y avait tant de points par où nous sentions et pensions de même. Quelquefois je me disais : Sur ce point aussi il sentira et pensera comme moi, un jour ! Et alors !... Elle secoua sa tête sans achever cette phrase énigmatique, comme pour exorciser la vision qui revenait la tenter. D'autres fois, continua-t-elle, je voyais distinctement vers quoi nous marchions. Je voyais l'abîme. Nous y sommes. Mais le chemin était trop doux. C'était une oasis dans mon horrible désert, où il faudra savoir rentrer. Adieu, Lucien, je vous ai dit tout ce que j'avais à vous dire. Cette explication m'a épuisée. Je ne me sens pas bien. Laissez-moi. Adieu...

— Adieu, répondit le jeune homme. Il avait pris son chapeau, et fait un pas vers la porte. Quand il eut la main sur la poignée de la serrure, il demeura immobile quelques secondes, puis, se retournant et revenant vers elle : — Je ne peux pas, fit-il, vous quitter ainsi, m'en aller sur les paroles que vous venez de prononcer et qui signifient que vous considérez notre intimité comme finie. Non ! Je ne peux pas... Il eut de nouveau une

seconde d'hésitation, et lui prenant une main qu'elle n'eut pas la force de retirer, il dit d'une voix où frémissaient toute sa passion et toute sa tristesse : — Je ne peux pas, Berthe, parce que je vous aime...

Elle l'avait écouté, la tête penchée, le regard fixe. Ses prunelles tout d'un coup s'éteignirent, une pâleur profonde envahit son visage dont les traits se décomposèrent. Il sentit la petite main fiévreuse se glacer dans la sienne. Il n'eut que le temps de la prendre dans ses bras pour la soutenir. Elle défaillait, en proie à une syncope qui dénonçait l'intensité de son émotion, et son propre amour, plus certainement qu'un aveu. Le jeune homme la porta sur l'étroite banquette houscée, et, agenouillé devant elle, il commença de l'appeler par son nom avec une épouvante qui se changea en un attendrissement passionné, quand elle rouvrit les yeux, et que, l'ayant regardé, au lieu de retirer sa tête qu'il soutenait du bras, elle la rapprocha de son épaule, comme pour y chercher un appui, un asile, une protection.

— Berthe, osa-t-il implorer, cette minute est solennelle. Si vous m'aimez, vous aussi, dites-le-moi... M'aimez-vous? répétait-il... M'aimez-vous?...

— Oui, dit-elle, d'une voix si faible qu'il lut cette réponse sur cette bouche tremblante, plutôt qu'il ne l'entendit. Lui-même, son cœur battait par secousses si fortes que le souffle lui manquait pour parler. Il restait à genoux et il regardait ce délicieux visage autour duquel ses rêves avaient tant erré, ces joues amaigries dont la ligne trop fine l'avait si souvent inquiété, ce front qu'il avait vu si souvent se pencher sur des livres austères tels que ceux qui chargeaient encore la table à quelques pas d'eux et où elle trouvait l'oubli, ces lèvres si joliment découpées, celle de dessous aux coins renflée. Elles venaient, après s'être ouvertes tant de fois pour des phrases d'une sévérité qui contrastait avec leur grâce, de jeter d'abord les cris les plus douloureux, puis le soupir le plus doux, le plus abandonné où une âme de femme puisse épancher son secret... Endolori encore des instans atroces qu'il venait de traverser, le jeune homme avait la sensation de perdre pied dans une ivresse où tout s'abolissait excepté lui et elle, elle et lui, excepté cette fragile enfant dont il entendait la respiration émue et l'extase passionnée où elle le jetait, excepté ces yeux et son amour. Ils étaient

si beaux, ces yeux, si lassés, si tristes, qu'il se pencha sans y réfléchir pour les fermer d'une caresse. Il posa un baiser sur leurs paupières palpitantes. Son trouble grandit encore et sa bouche chercha la bouche de la jeune fille. À ce contact, à peine effleuré pourtant, elle jeta un cri. Elle se redressa tout d'un coup, avec une terreur empreinte sur tous ses traits. Elle n'eut pas à le repousser. Il s'était relevé, lui aussi, devenu pâle à son tour. La même pensée venait de surgir en eux. Ils se regardèrent un instant sans se parler, mais sachant si bien, l'un et l'autre, quel fantôme venait de les séparer :

— Vous voyez bien, dit-elle enfin, que j'avais raison et que cet entretien doit être le dernier. Allez-vous-en, Lucien, par pitié, si vous ne voulez pas que je meure de chagrin et de honte devant vous...

Et une telle souffrance était empreinte sur toute sa personne, dans sa physionomie, dans son attitude, dans son geste, dans son accent, que, cette fois, le jeune homme obéit et qu'il sortit de la chambre pour la fuir, pour se fuir lui-même, pour fuir le souvenir de l'autre, apparu soudain dans la première caresse mêlée de désir.

PAUL BOURGET.

(La troisième partie au prochain numéro.)

L'ORGANISATION MILITAIRE

LE SERVICE DE DEUX ANS. — LES FINANCES. LA POPULATION. — LE NOMBRE

Le 27 février et le 12 juin 1903, le Sénat a adopté une proposition de loi provenant de l'initiative de plusieurs de ses membres, tendant à modifier la loi du 15 juillet 1889 et ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active. Ce texte, né d'une proposition de M. Rolland déposée le 22 novembre 1898, avait été modifié d'après les *desiderata* exprimés par le général André et déposé à nouveau, après rectification, le 21 mai 1901. Il fut renvoyé à l'examen de la commission de l'armée de la Chambre des députés, qui désigna comme rapporteur M. Berteaux ; et il sera bientôt discuté, tout de suite après la rentrée des Chambres, et à trop peu de distance des élections de 1906.

L'existence de la patrie en temps de guerre, sa vie, son développement et son essor en temps de paix, sont ainsi remis en question. Et, — si l'on ne peut douter des sentimens patriotiques de chacun des représentans d'une Chambre française, — il est difficile d'être assuré que, dans les circonstances présentes, des considérations pratiques et des résolutions efficaces puissent, même en matière aussi grave, prévaloir contre les passions politiques déchaînées.

Le malheur veut en effet qu'à ce point de vue des nécessités de l'organisation militaire, l'éducation non seulement du peuple, mais même de ceux qui aspirent à le diriger, ne paraisse pas près d'être faite ni même de se faire et que, même en pareille

matière, une sorte de dépravation politique, le goût des abstractions, des formules et des utopies menace d'éloigner une fois de plus de la réalité objective et des dures exigences qu'elle comporte les efforts les plus louables et les meilleures intentions.

Est-il besoin de rappeler dans quelle mesure, lorsqu'il s'est agi en 1889 de nous donner l'organisation militaire actuelle, un si redoutable problème s'est trouvé rapetissé à l'unique question de la durée du service militaire, pour mieux servir un dessein surtout politique, et procurer une meilleure affiche électorale ?

Ou bien nous étonnerons-nous que cette organisation militaire où nous poussaient la folie du nombre et l'attrait du mirage égalitaire, sans plus parler de ces misérables questions électorales (organisation dont l'origine compromettait nécessairement la valeur), puisse être, moins de quinze ans après, condamnée par son auteur même, et, de son propre aveu, tomber en ruines ?

On lui reproche aujourd'hui de s'être bornée à réduire à trois ans la durée du service ; on ajoute « qu'en dehors de cette diminution du temps de service, la question n'a pas fait un pas. Parmi les hommes valides, les uns sont instruits pendant trois ans, les autres, en proportion considérable, pendant dix mois seulement ; l'homogénéité de nos réserves est toujours en cause et ne peut être assurée. De plus, par l'octroi de la dispense conditionnelle entraînant le service réduit à dix mois en faveur de toute une catégorie de jeunes gens faisant partie de l'élite de la jeunesse intellectuelle, sans exiger d'eux en retour aucune obligation militaire, la loi tarit en grande partie la source du recrutement des sous-officiers pour le temps de paix, des sous-officiers et des officiers de réserve pour la mobilisation. »

On pourrait ajouter encore que la difficulté d'accorder l'égalité du temps de service avec les conditions variables de l'instruction militaire, et d'en concilier les exigences avec les obligations sociales ; que le peu de solidité des encadrements et surtout le chiffre faible des effectifs du temps de paix, destinés fatalement à être noyés dans la foule des réservistes, au moment même où la cohésion d'une troupe sera le gage principal de sa solidité, et par conséquent de la victoire ; enfin, la lourdeur des masses que mobilise le système actuellement en vigueur, ont permis de concevoir une armée plus forte, au contingent mieux réparti, aux cadres plus solides, au temps de service moins long.

On devrait ajouter surtout que cette loi de 1889 ne se conforme pas aux deux principes essentiels que l'armée allemande a tirés de l'expérience de 1870, qui font toute la force de son organisation présente, et qui rendent plus redoutable la lutte prochaine : la permanence des effectifs et la séparation des combattans et des non-combattans.

En revanche, nous voyons aujourd'hui comme alors, qu'on fait intervenir « les principes démocratiques » dans un système militaire; on nous assure même que l'objet principal de nos lois de recrutement doit être, non pas de créer une armée la plus forte possible, mais une armée où règne pour tous l'égalité du service.

Lorsqu'un pareil problème se pose, d'où l'avenir de la patrie dépend, il est mauvais que l'oreille du peuple soit ouverte aux sollicitations d'une existence plus facile; que ses yeux soient attirés vers l'utopie égalitaire; et qu'en flattant ses instincts, à la fois généreux et faibles, on lui fasse perdre de vue le caractère positif nécessaire d'une organisation militaire vigoureuse et saine, pour le conduire vers le mirage de la milice. C'est un point qui divisera toujours d'une manière irrémédiable les fidèles de la patrie et les utopistes humanitaires ou politiciens. C'est le nœud de la crise présente. Mais il est juste de reconnaître, soit dans le rapport de M. Berteaux, soit dans les articles de M. Gervais, que l'état d'esprit qui régnait en 1889 semble, dans une mesure relative et sur certains points particuliers, s'améliorer. La gravité du problème militaire actuel, une connaissance plus précise des progrès de l'étranger, l'émoi causé par la décomposition de l'armée depuis que la politique y a été introduite par le ministère actuel, bref, l'urgence d'une solution logique et forte, semblent frapper quelques esprits, et permettent peut-être, dans le désarroi actuel, de compter sur quelques bonnes volontés et sur la clairvoyance du peuple.

Le peuple, a-t-on dit, ne regarde pas au dehors. Il sait seulement de quel poids pèse, sur les difficultés de sa vie quotidienne, le fardeau de la défense nationale, et à quels sacrifices l'oblige la présence prolongée de ses fils sous les drapeaux. Cela peut être vrai, mais s'il ne refuse ni son sang, ni son argent, croyez qu'il se sent le droit de demander que le meilleur usage soit fait de l'un et de l'autre.

Le devoir des gouvernans est différent. Ils doivent fournir

au pays la preuve qu'ils mesurent les difficultés de la lutte à prévoir et qu'ils connaissent les moyens du peuple qui la supportera. A celui-ci, ils doivent donner l'assurance qu'ils sauront proportionner les sacrifices à la nécessité de vaincre. C'est ce devoir qu'il semble que l'on commence à comprendre.

De tous côtés, on demande une séparation du « combattant » et du « non-combattant, » et une meilleure constitution des « cadres. » Espérons qu'il y a déjà là le premier germe des réformes nécessaires.

En ce qui nous concerne, nous ne saurions avoir la prétention de verser au débat des documens nouveaux, de formuler des conclusions inattendues et révélatrices. Mais, au moment où les discussions qui touchent à l'intérêt national le plus sacré s'ouvrent dans un vif désaccord, nous voudrions simplement rappeler qu'avant de décider si nous devons être dotés du service de deux ans, ou d'un service encore plus réduit, il eût peut-être été utile de juger ce que semblable réforme suppose; d'examiner, par conséquent, dans toute son ampleur la réorganisation possible de nos institutions militaires; et de rechercher, dans un débat de cette importance, quel est le rapport possible des facultés du pays aux nécessités de la lutte.

L'organisation militaire projetée doit donc être conçue comme un édifice de jonction, une sorte de pont, dont il faut calculer la portée avant que le plan n'en soit arrêté. Il faut que la construction en soit objective, et que ses dimensions soient mesurées d'après l'écartement des deux points d'appui donnés : le sol national avec ses ressources, le théâtre d'opérations avec ses exigences. C'est dire que la durée du service ne peut être une chose arbitraire, susceptible d'être examinée au préalable. Elle est nécessairement une conséquence.

L'importance des luttes modernes, que le moindre différend peut faire surgir, et qui soulèvent aussitôt pour une nation la question de vie ou de mort, oblige aujourd'hui à mettre en mouvement la totalité des ressources d'un État; et, par cela même, intervient la notion que ces ressources sont limitées.

Ce n'est plus comme autrefois, où le maréchal de Broglie pouvait aller « guerroyer dans les Allemagnes; » ce n'est plus le temps où la vie de nos provinces se continuait durant que les troupes du Roi faisaient, en bataillant, monter l'impôt. Ni 1709, ni même 1792 et 1814, ni même 1870-71, ne peuvent donner

une idée complète des perturbations qui attendent les nations belligérantes en Europe. La lutte prochaine engagera, du même coup, les destinées de la France et la totalité de ses ressources en argent et en hommes.

Or, si tout entière la faculté financière du pays, avec la totalité de ses enfans, est, dès le premier jour, jetée dans la balance, nous savons à quel chiffre se monte le bilan de ses ressources et le nombre de ses enfans, nous savons quel en est le total et quelle en sera la limite. Oui, mais cette notion n'est pas suffisante. Il est indispensable de la comparer aux exigences de la guerre pour être certain que cette limite ne sera pas trop basse, que cet effort sera fructueux, afin que nous puissions, si cela est nécessaire et par des moyens spéciaux, obvier à sa faiblesse, remédier à son insuffisance.

Bien plus, si les coalitions, les mouvemens de la richesse économique, les défaites antérieurement subies, et surtout les défaillances de la natalité, ont affaibli progressivement un pays comme le nôtre, et s'il arrive qu'il ait besoin, pour égaler ou surmonter l'adversaire dans les luttes futures, sinon de disponibilités financières supérieures, du moins de ressources en hommes plus considérables, comment ferons-nous? Il faudra répondre à cette question angoissante et la résoudre.

Or, si cette hypothèse est la réalité même, qui donc, chez nous, comblera les vides? Qui multipliera les efforts, augmentera les réserves? Qui galvanisera l'effort jusqu'à nous conduire au succès?

Ce prodige ne pourra s'accomplir qu'à la condition de découvrir le secret d'une organisation militaire diminuant les défaillances de nos ressources disponibles en argent et en hommes; tirant un rendement supérieur des disponibilités présentes; et permettant, en fin de compte, leur meilleur emploi en temps de guerre, tout en ayant ménagé soigneusement, dès le temps de paix, les nécessités d'une vie sociale qui influe d'un si grand poids sur les naissances et l'essor même de la nation. Seule, une telle organisation pourra prétendre à être définitive.

En somme, elle doit être forte. C'est le lien qui enserrera les ressources qui restent au pays, en finances et en population, pour en former le faisceau capable de résister aux exigences de la guerre, qu'elles soient financières ou numériques.

Nous ne présentons pas pour le moment le projet de cette

réorganisation. Nous voulons seulement en déterminer les bases. La conclusion s'imposera d'elle-même, et il ne sera pas nécessaire d'insister pour mettre en évidence, — non pas, d'une façon étroite, lesquels ont raison de ceux qui veulent maintenir le service de trois ans, de ceux qui préconisent le service de deux ans, ou de ceux qui réclament le service de dix-huit ou de douze mois seulement; — mais combien il est dangereux d'adopter, loin des idées générales, un point de départ aussi restreint qu'un projet de loi de recrutement présenté indépendamment de la loi d'organisation générale de l'armée, et sans la loi des cadres correspondans, pour obtenir seulement l'effet politique de la réduction du temps de service.

Plus tard, et alors plus librement, nous pourrons exposer une théorie qui nous soit personnelle. En tout cas, aucune option n'est plausible, tant que les données générales du problème n'auront été ni posées, ni étudiées. C'est ce que nous voudrions démontrer.

I

L'analyse de nos moyens, de nos ressources en argent et en hommes, est donc la première des questions que nous devons examiner en pareille matière.

Il faut entendre par là, nous l'avons vu, les ressources financières ou humaines dont s'emparera l'organisation du temps de paix pour les égaler aux nécessités de la victoire en temps de guerre. De ces deux sortes de ressources, hommes et argent, l'analyse est faite annuellement, et l'examen auquel cette double opération donne lieu suffit à démontrer combien ces ressources, comparées aux ressources des pays étrangers, sont mesurées en ce qui concerne les finances, précaires en ce qui regarde les hommes. Les ressources financières? Aussitôt après avoir constaté que leur état de gêne peut être atténué par des économies, nous constaterons malheureusement que la faiblesse de notre natalité a, même sur nos finances, une répercussion désastreuse. Les ressources humaines? Nous verrons qu'elles sont gravement atteintes et que la décroissance de la natalité décharne nos effectifs.

Examinons successivement ces deux ordres de faits.

Le crédit que la France met actuellement à la disposition de son armée nationale est loin d'être inépuisable, et le budget de

la défense nationale, qui absorbe plus d'un milliard par an, ne paraît plus susceptible d'extension.

Les raisons en sont faciles à saisir. Notre budget général est un des plus chargés de la terre. Il semble correspondre à la limite des facultés contributives du pays.

Une dette écrasante réduit d'un tiers la quotité disponible, et le rapport de ce que coûtent la vie civile de l'État et sa vie militaire ne semble pas pouvoir être sensiblement modifié.

Enfin, dans la vie militaire elle-même, le rapport entre les différentes catégories de dépenses militaires, navales ou coloniales, ne semble pas moins invariable.

Est-ce à dire que nous devons, comme certains esprits l'ont prétendu, opter résolument entre la puissance sur terre et la puissance sur mer, sérier nos adversaires possibles, et chercher nos économies dans les suites d'une victoire, ou bien sur terre, ou bien sur mer ?

A dire vrai, une pareille politique eût été digne d'examen, si, dès le lendemain de la guerre, nous eussions adopté un programme de revanche à court terme qui nous eût permis, avant que nous eussions commencé notre mouvement d'expansion coloniale, et pendant que nos contingens augmentaient encore, de faire sur la Marine les économies nécessaires, et de pousser jusqu'au paroxysme l'effort militaire et financier, de telle sorte que de cette tension d'héroïsme surgît la résolution de vaincre.

Aujourd'hui, disons-le franchement, pareille thèse n'est plus soutenable. Et les raisons en sont nombreuses : d'une part, les conséquences d'une défaite, qui ne s'est point limitée à la signature d'un traité, mais qui se multiplie sur tous les terrains, politique et économique, industriel et commercial, partout en un mot où se porte l'émulation des peuples, partout où se répercute l'écho de notre chute ; d'autre part, l'obligation de compter avec un empire colonial où se résument heureusement les espérances de la patrie ; la nécessité, aussi, où nous nous sommes trouvés de répondre à des coalitions par des alliances, de telle sorte que nous devons aujourd'hui prêter à nos alliés assistance sur mer et sur terre ; enfin et surtout, l'effort maritime colossal fait en ce moment par l'Allemagne et les États-Unis. Ces considérations, qu'il ne serait, hélas ! que trop aisé de développer, suffisent à démontrer que nous n'avons plus, en pareille matière, la liberté de notre choix, et nous devons, aujourd'hui comme hier, déve-

lopper le plus possible nos forces de terre et de mer pour les éгалer, s'il se peut, aux dangers qui nous menacent.

Force est donc de demander les améliorations nécessaires peut-être à un meilleur emploi des ressources financières des colonies appelées chaque jour davantage à alléger le fardeau que supporte la métropole pour leur défense ; mais, surtout, à un meilleur emploi, dans la métropole, des disponibilités financières actuelles, s'il est possible, comme nous le pensons, d'obtenir pour le même prix un organisme militaire plus perfectionné, suivant les progrès de nos voisins, et pouvant peut-être les éгалer s'il est mieux conçu.

Dans cet ordre d'idées, il est facile de se rendre compte que, puisqu'il n'est pas possible d'augmenter l'appel fait chaque année à la richesse publique, il n'est pas impossible de militariser, plus largement qu'à l'étranger, certains organes de la nation jusqu'à rendre inutiles les organes correspondans de l'armée, et de réaliser, de ce chef, des disponibilités d'argent pouvant être employées au mieux de la défense nationale.

Est-il exagéré de dire que les services géographiques autonomes de chaque ministère, militaire ou colonial, et surtout les services cartographiques pourraient être utilement fondus ensemble ? Est-il interdit de penser que, même dans le ministère de la Guerre seul, le régiment des chemins de fer pourrait être transformé et remplacé par le personnel même des compagnies instruit périodiquement ? Ne pourrait-on pas réduire les dépenses d'administration dans d'énormes proportions en abaissant le nombre des unités victimes des « mutations, » c'est-à-dire en organisant « la permanence des effectifs, » qui permet la réduction des cadres administratifs ? L'organisation du train des équipages répond-elle au développement des chemins de fer ? Les dépenses de la gendarmerie doivent-elles être maintenues au budget de la Guerre ? Le service des subsistances doit-il prévoir également d'immenses approvisionnemens sédentaires et la mobilité de ses ressources ? N'y a-t-il pas en tout cela des économies considérables à réaliser ? Le service de santé doit-il nécessairement être aussi distinct du corps médical civil ? Les Invalides ne peuvent-ils être supprimés ? Enfin, et surtout, n'y aurait-il pas toute une source d'économies considérables dans la fusion des pensions civiles et des pensions militaires, qui, séparées, grèvent aujourd'hui si lourdement notre budget total ?

En un mot, est-il nécessaire, — comme l'a fait remarquer le rapporteur du budget de la Guerre de 1904, — de conserver tous les rouages d'une armée autonome et distincte de la nation, lorsque notre organisation militaire repose tout entière sur le principe de la nation armée?

Le devoir de réaliser judicieusement toutes les économies possibles est donc absolu. Il est en outre inévitable; et, il le paraît davantage encore, si l'on veut bien examiner la question dans ses relations avec le chiffre de notre population. La crise de natalité que traverse la France en ce moment, et que nous allons étudier au point de vue de nos ressources en hommes, a, en effet, une répercussion directe sur la lourdeur de nos dépenses militaires.

L'enchaînement peut paraître inattendu; et cependant il n'en est pas de plus facile à comprendre. Si le nombre total de notre population paraît stationnaire, le nombre des naissances qui l'alimentent a diminué depuis quarante ans dans la proportion effroyable d'un cinquième. Déjà le nombre des conscrits annuels diminue; demain, le chiffre total de la population va diminuer, tandis que celle de l'étranger augmente d'une façon constante. Quelle est la conséquence d'un pareil état de choses? Elle est grave, même au point de vue financier. En effet, si nous supposons arbitrairement que l'on atteigne en France le même chiffre de dépenses militaires qu'en Allemagne, il est aisé de se rendre compte que, par ce seul fait que la population allemande progresse et que la nôtre tend à diminuer, le fardeau se répartira d'un côté sur un nombre de têtes qui va en augmentant, tandis que, de l'autre, il se divisera par un chiffre de têtes qui va aller en diminuant, de sorte que la part proportionnelle à chaque habitant diminuera sans cesse et automatiquement dans le premier pays, tandis qu'elle augmentera automatiquement et sans cesse dans le second.

C'est ainsi que déjà la France paye, par tête d'habitant, 18 fr. 72, pour son budget de la Guerre, avec une dépense totale de 720 millions; tandis que l'Allemagne paye seulement, par tête d'habitant, 15 fr. 13, avec, pour sa part, 803 millions de dépenses militaires. Et, par suite du mouvement que nous venons de signaler, cette charge tend constamment à diminuer de l'autre côté du Rhin, à augmenter de ce côté-ci.

Est-il donc nécessaire de réduire, chaque année, nos dépenses

militaires, de les proportionner graduellement au chiffre de nos habitans, et de nous résigner à l'effacement avant qu'une crise n'éclate, ce qui rendrait plus grave et plus douloureuse la résignation nécessaire? Le cœur saigne devant un pareil avenir. N'y a-t-il pas au contraire un moyen, pour un pays démocratique comme le nôtre, d'obtenir un meilleur rendement des dépenses militaires, non seulement en effectuant ces économies possibles, auxquelles nous avons fait allusion, mais surtout en rendant les dépenses plus profitables par la création d'un organisme militaire supérieur?

Il est évident qu'il y a là une période de réformes par laquelle nous devons fatalement passer et qui sera profitable, si elles ont pour but la force militaire du pays; désastreuse, si elles sont guidées par l'intérêt politique. En elles se résume du reste notre dernier espoir; elles nous permettront peut-être d'attendre l'heure où, après avoir traversé un minimum, le mouvement de notre population reprendra, espérons-le, sa marche ascensionnelle.

Nous ne sommes pas en face d'une hypothèse; nous sommes en présence de faits indiscutables; et seuls les esprits téméraires pourraient ne tenir aucun compte des enseignemens qu'ils comportent. Il faut renoncer à suivre simplement la progression de dépenses que supporte si facilement l'adversaire, grâce à l'augmentation naturelle de ses richesses et de sa population, mais tâcher de l'égalier cependant par une meilleure utilisation des ressources. Si nos ressources financières sont, d'une façon absolue, connues et limitées, elles peuvent être augmentées relativement par ce procédé. C'est le seul moyen, tout en sauvegardant l'existence nationale, de ne pas suivre les sacrifices faits par l'étranger pour la prochaine lutte, et dont l'énorme accroissement, qui dépasse si notablement notre effort, a été signalé, dès 1895, par le lumineux rapport de M. Jules Roche.

Ressources financières limitées, nécessité d'économies et d'un emploi plus judicieux de nos moyens, tel est le résumé des observations que suggère nécessairement cet examen sommaire de nos disponibilités pécuniaires.

Voyons maintenant, en étudiant les ressources humaines, c'est-à-dire le nombre des combattans que fournit à la nation l'apport dégressif des naissances, puis des contingens, enfin des effectifs annuels, si nous n'aboutirons pas à des considérations analogues.

A ce point de vue surtout, malheureusement, les inquiétudes sont permises. Pour la première fois, il y a deux ans, on a dû signaler à la commission du budget ce que le rapporteur n'a pas craint d'appeler une véritable crise des effectifs, et ce qui nous apparaît même comme une crise plus générale et plus grave encore. C'est qu'en effet le nombre des naissances dans notre pays diminue, nous l'avons vu plus haut, d'une façon réellement impressionnante, et, avec le nombre des naissances, naturellement, le nombre des hommes de vingt ans qui forment les contingens annuels et, aussitôt après, les effectifs.

Il y a donc une crise. Mais il ne paraît pas qu'elle puisse être seulement appelée et définie : une crise des effectifs. Ce qu'il y a, c'est une crise vitale et qui affecte tout d'abord notre natalité. Il convient donc d'envisager d'abord le désastre qu'elle annonce, et de juger de la répercussion qu'il peut avoir sur les contingens d'abord, puis sur les effectifs.

La diminution des naissances est à elle seule décisive, et, plus que toute autre considération, elle militerait en faveur d'une modification de la loi militaire, si on pouvait lui reprocher, soit d'influer sur le nombre des naissances par les entraves qu'elle apporte aux mariages précoces, qui sont les plus féconds et donnent les enfans les plus vigoureux ; soit de retarder l'âge où l'homme pourra s'établir, et gagner facilement sa vie, c'est-à-dire l'époque propice à la fondation d'une famille.

Il ne paraît pas cependant que ces causes aient une action prépondérante sur l'affaiblissement de notre natalité, car l'origine de la crise des naissances remonte à peu près à la période économique favorable, dotée du système militaire très différent, qui a marqué les débuts du second Empire, et dans lequel l'armée de métier ou prétorienne, suivant le jargon du jour, était distincte de la nation et ne pesait pas sur sa natalité. Pour les mêmes raisons, il n'est pas possible d'apprécier si le second ordre de considérations auquel nous faisons allusion exercera son influence sur une crise qui existait avant le régime militaire actuel.

Quoi qu'il en soit, les naissances masculines françaises, au nombre de 520 000 environ, en 1859, ont été, en 1899, c'est-à-dire quarante ans après, ramenées progressivement, par une diminution constante, au chiffre approximatif de 430 000. C'est, nous l'avons dit, une diminution d'un cinquième en quarante ans. Cela constitue un phénomène terrifiant, et sans analogue depuis

l'établissement des recensemens scientifiques. Et ce phénomène semble avoir tellement frappé le gouvernement, que le dénombrement de 1901 a cessé d'enregistrer ces chiffres et d'en renouveler les cartes et graphiques qui rendaient si précieux le remarquable dénombrement de 1886. On pourrait voir dans cette perte absolue le signe irrémédiable de notre déchéance, le présage certain d'un anéantissement progressif de la race française, limitée à une population de vieillards, et à laquelle se substituerait lentement le nombre croissant des étrangers implantés sur notre sol.

Les esprits courageux voudront espérer qu'après avoir traversé pendant quelque temps un minimum, la race française aura la faculté de se ressaisir et de s'accroître à nouveau. En tous cas, il est bien évident, même pour les optimistes, que là doit être la préoccupation majeure, et que le premier des devoirs nationaux, à notre époque, est d'étudier dans quelle mesure on pourrait enrayer, pallier, combattre les menaces d'un tel désastre. Ce devoir se précise immédiatement en ce qui concerne les mesures qui pourraient être destinées à nous donner une organisation militaire meilleure et plus favorable au développement de la vie civile et de la famille.

Quels procédés pourraient assurer ce grand résultat ? On en peut concevoir plusieurs, depuis la réduction du temps de service jusqu'aux faveurs qu'accordent aux soldats pères de famille les propositions du rapporteur, et qui visent, soit une ancienne motion de M. Pourquery de Boisserin, soit les avantages que réservait, aux jeunes gens qui auraient contracté mariage avant l'époque du conseil de revision, la proposition de loi déposée au Sénat, en 1897, par M. Piot.

De toute manière, il faut aviser.

Un espoir non militaire peut se fonder sur les accroissemens de la race française au Canada, en Algérie et ailleurs, accroissemens qui démontrent jusqu'à l'évidence qu'il ne s'agit pas là d'un vice inhérent à la race, mais bien d'un concours de circonstances indéterminées qu'il importe d'étudier au plus vite, avec une méthode et une critique rigoureuses. Mais, en attendant les espérances qui peuvent apparaître du côté de nos naissances coloniales, il faut pallier les insuffisances métropolitaines, il faut surtout pouvoir durer dans l'expectative.

Oui, il y a évidence de danger, surtout si l'on considère qu'à

une diminution des naissances correspondent inévitablement une diminution des contingens et, aussitôt après, une crise des effectifs.

Au bout de vingt ans, la courbe des contingens reproduit sensiblement, en effet, le dessin de la courbe des naissances. Il est donc à prévoir que le nombre total des jeunes gens de vingt ans, — qui s'élevait, en 1879, à 316 000 en chiffres ronds, correspondant, pour la naissance, à l'année 1859, précédemment citée, — sera diminué dans la même proportion que le fut le nombre des naissances en quarante ans, c'est-à-dire d'un cinquième; et que le nombre des jeunes gens de vingt ans, en 1919, ne sera, par conséquent, que de 250 000 environ:

Il y a là matière aux plus sérieuses réflexions; surtout si l'on songe, qu'à la même époque, en 1919, l'Allemagne pourra enregistrer un nombre d'hommes de vingt ans très supérieur au nôtre. Et cela s'annonce déjà comme inévitable; car les hommes dont il s'agit ne sont pas à naître, ils sont déjà nés. Mais ce qui n'est pas inévitable, c'est que cette différence, en faveur de la race germanique, soit aussi irrémédiable qu'elle le paraît tout d'abord. La gravité peut en être atténuée, si nous savons faire de notre contingent annuel un usage meilleur que les Allemands ne font du leur.

La chose, il est vrai, n'est pas facile. Il apparaît en effet que les Allemands tirent un meilleur parti de leurs immenses ressources en hommes, étant plus ménagers que nous, à la fois des intérêts militaires et des exigences sociales. Mais nous pourrions faire aussi bien, peut-être un peu mieux. En tout cas, nous devons faire l'impossible pour que, de la baisse des naissances, de la diminution du contingent, il ne résulte pas cette crise des effectifs si redoutée par le rapporteur du budget de la Guerre en 1901, et qui reste aujourd'hui le péril de l'organisation nouvelle.

« Il faut prévoir dès aujourd'hui, disait-il avec chiffres à l'appui, l'époque peu lointaine où la loi de 1889 cessera de nous procurer les effectifs nécessaires pour l'entretien de l'armée sur le même pied qu'aujourd'hui, puisque cet effectif de 573 000 hommes correspond à un contingent annuel de 210 000 hommes et que les contingens à venir tendront à tomber, à partir de 1911, au-dessous de 190 000 hommes. »

A ce moment donc, le déficit sera de 50 000 hommes, et, si la

loi de 1889 devait subsister, « elle ferait faillite, » suivant le mot énergique de M. Raiberti. Il importe que la loi nouvelle, qui va masquer provisoirement cette crise, tienne compte de cette perspective redoutable, si l'on veut que, à peine née, elle ne fasse pas faillite à son tour.

Comment se fait-il, demanderons-nous incidemment, que le rapport de M. Berteaux reste muet sur ce point ?

D'autant qu'à examiner la question des effectifs, il y a une crise qui leur est spéciale. C'est que la quantité des hommes « bons pour le service » n'est pas dans un rapport invariable avec la quantité des jeunes gens de vingt ans qui forment le contingent. En d'autres termes, il y a là encore une réalité douloureuse qui tend à aggraver la situation. Chacun sait que ce contingent, dont nous parlions tout à l'heure, se répartit actuellement en soldats (troupes et services), en exemptés, en dispensés, en hommes des services auxiliaires. Or, de l'expérience des dix dernières années, il ressort que la population des hommes répartis dans ces diverses catégories n'est pas restée constante. Les exemptés, les dispensés, les services auxiliaires ont toujours augmenté en nombre, et, par conséquent, les soldats « bons pour le service » ont diminué dans la même proportion : le contingent utile net a diminué plus vite que le contingent brut.

On prétend, — et ceci n'affaiblit pas notre assertion en ce qui est des autres catégories, — on prétend que le nombre des exemptés est demeuré constant. Mais il suffit d'interroger un commandant de recrutement consciencieux pour savoir qu'il y a toujours eu, même en ce qui concerne les exemptés, une légère augmentation des hommes auxquels on a reconnu des titres à l'exemption et que ceux-ci, par suite des instructions ministérielles, ont figuré seulement parmi l'augmentation reconnue des services auxiliaires.

C'est un phénomène particulièrement grave; il tend à démontrer que, si les naissances s'arrêtent, si le contingent diminue, si les effectifs sont amoindris, la qualité des soldats périclite.

Mais il y a plus : en vingt ans, nos coupables errements et l'incurie qui règne au sujet de nos casernes, — dont les pires ne sont pas démolies pour peu que cela gêne les combinaisons politiques et les intérêts électoraux, — ont coûté à la France 67 021 soldats morts, pendant que l'armée allemande, aux effectifs

plus nombreux de 50 000 hommes, ne perdait que 27 053 hommes. D'où l'on pourrait conclure que, si l'Allemagne, à ce qu'il semble, maltraite quelques-uns de ses soldats, elle en tue trois fois moins que nous.

Il est juste de dire que le projet de loi sur le recrutement, dont il est question ici, semble s'être à son tour préoccupé de cette crise et du moyen d'y parer en réservant d'une façon absolue aux élémens combattans la totalité des hommes bons. Dès 1895, la Chambre avait invité le ministre de la Guerre à lui « soumettre un projet de loi réglementant, tant à l'aide de dispositions nouvelles que par une revision d'ensemble des lois, décrets et instructions actuellement existans, l'organisation du service auxiliaire, de manière à assurer, sans prélèvements sur les effectifs des combattans, les services intérieurs des unités, les services régimentaires et les services extra-régimentaires. »

Malheureusement, l'administration de la Guerre n'a tenu aucun compte de ce vœu, qui est aujourd'hui repris, pour :

1° Rendre des hommes valides au rang, à l'instruction militaire, au service armé ;

2° Permettre aux hommes du service auxiliaire de faire l'apprentissage en temps de paix de leurs fonctions du temps de guerre ;

3° Donner à ces hommes l'occasion de payer leur dette à la patrie, dans la mesure de leurs moyens.

Sur cette persistance à réclamer des dispositions qui ont fait jusqu'à présent, non moins que le nombre, la supériorité de nos adversaires, reposent les quelques espérances exprimées par nous au début de cette étude. Pourquoi faut-il qu'à ces espérances on puisse opposer et la triste constatation de nos mœurs actuelles, et les dispositions contradictoires et inquiétantes qui se rencontrent dans le projet de loi ?

Dans ces dernières années, en effet, on a positivement observé l'affectation des « demi-bons » aux unités combattantes, tandis que, par compensation, des « bons » étaient l'objet d'affectations latérales. C'est qu'à la crise générale des naissances, des contingens et des effectifs, venait s'ajouter la dépravation politique. Elle sévit plus que jamais depuis trois ans sur les opérations de nos conseils de revision ; tout opposant au gouvernement, qui n'est pas absolument hors d'état de servir, est déclaré bon. En revanche, les plus vigoureux et joufflus des garçons

sont reconnus délicats s'ils appartiennent à une famille qui vote bien. Et cela aussi influe sur la mortalité désolante de nos soldats.

Dans ces conditions, que restera-t-il de ces vœux platoniques et de ces efforts stériles, qui ne vont même pas, dans le projet d'aujourd'hui, jusqu'à une distinction absolue, comme en Allemagne, entre le combattant et le non-combattant ?

Loin de cela, et par une contradiction inexplicable avec les vœux cités plus haut, la commission de l'armée projette mieux encore que ce système pourri. Elle prévoit, avant le conseil de revision, une « Commission d'examen préparatoire » composée du sous-préfet, d'un officier de recrutement et d'un médecin, pour « préparer les opérations du conseil de revision et noter les conscrits au point de vue de leurs aptitudes, » de manière à « ne pas incorporer des hommes sur l'état physique desquels pourrait subsister le moindre doute. » En réalité, c'est une commission politique précédant la commission militaire où quelquefois l'honnêteté d'un médecin gênait le préfet : c'est préparer l'armée politicienne de Tammany-Hall.

Pendant ces dernières années, en moins de quatre ans, nous perdions en moyenne 30 000 hommes, ou la valeur d'un corps d'armée d'hommes d'encadrement.

Que perdrons-nous avec la nouvelle loi ? Le rapport est muet sur cette question redoutable, il néglige volontairement ce fait capital d'où devrait se déduire l'originalité nécessaire d'une loi française ; et son silence souligne le caractère politique d'une loi isolée, limitée à la question du recrutement, c'est-à-dire du temps de service.

Que perdrons-nous en outre, si les mœurs que nous avons dénoncées, loin d'être réprimées, sont favorisées par la nouvelle loi ?

Si ces signes de décadence devaient se multiplier ou seulement subsister, ils rendraient bien inutile, pour l'étranger, une guerre contre la France, qui semblerait avoir pris à tâche de se détruire elle-même !

II

La notion de ressources financières ou numériques si limitées risque de faire paraître démesurées, et comme au-dessus de

nos forces, les nécessités du temps de guerre en argent et en hommes. Il n'en est que plus indispensable de les envisager sérieusement, car elles constituent le second terme auquel doivent correspondre nos lois et notre organisation militaires. A vrai dire, et malgré qu'on en ait, c'est le terme principal. Il faut, surtout pour assurer la paix, pouvoir répondre aux nécessités d'une guerre éventuelle, et, si la situation paraît grave, le devoir commande d'espérer, fût-ce contre toute espérance, et de préparer à tout prix le succès.

Or, il est possible d'avoir une notion relativement précise des nécessités du temps de guerre comparées aux ressources de l'État, car elles sont, elles aussi, financières et humaines : elles feront appel au Trésor public; elles demanderont au sol national les légions nécessaires.

Le Trésor public répondra en mettant à la disposition du gouvernement les sommes nécessaires à l'entrée en campagne, puis à l'entretien de la guerre.

Pour l'entrée en campagne, il n'est pas besoin en France, paraît-il, d'avoir recours à une provision comme celle que nos défaites ont mise à la disposition de l'Allemagne, et qui s'appelle « le Trésor de Guerre. »

La Banque de France possède une encaisse métallique qui dépasse les garanties nécessaires au billet de banque. La situation financière de l'État français est, pour le moment, supérieure à celle des autres États de l'Europe; et, tant que nos capitaux n'émigreront pas à l'étranger, — ce que l'on ne saurait malheureusement pas garantir, — tant que notre richesse procurera des ressources inépuisables à l'impôt français, il y aura certitude que le milliard nécessaire à l'entrée en campagne, et chaque milliard nécessaire à chaque mois de campagne, n'excéderont pas les facultés éventuelles du Trésor. Il en serait de même, on peut le dire hautement, pendant toute la durée de la guerre. Il résulterait d'études faites en vue de cette éventualité par le ministère des Finances, et, si nous avons bonne mémoire, par M. Rouvier lui-même, études qui remontent déjà, il est vrai, à plus d'une dizaine d'années, mais qui n'ont pas cessé d'être exactes, que nos facultés de résistance financière en temps de guerre sont encore, et malgré le poids formidable de notre dette, les meilleures d'Europe. Il ne faut pas oublier qu'en 1870, même à l'époque la plus désastreuse, et lorsqu'on pouvait douter de l'exis-

tence même du pays, le billet de banque français n'a pas sensiblement fléchi au-dessous du cours, et que, dans la plupart des pays du monde, il a continué à faire prime.

Il y a lieu d'espérer que cette expérience décisive de la vitalité du crédit français, qui se suffit à lui-même, est un gage sérieux de sa solidité dans l'avenir.

Une autre raison intervient qui confirme ces heureux pronostics, c'est qu'il est permis de croire à la courte durée d'une guerre qui mettrait la France en conflit avec une autre puissance.

Cette assertion trouve sa preuve dans l'examen des conditions nouvelles faites aux guerres modernes par l'adoption universelle du système de la nation armée.

Lorsque, anciennement, les États jetaient à leurs frontières une armée aux effectifs limités, il était possible de faire des appels successifs aux réserves en hommes dont disposait la nation, de pousser aux frontières, à intervalles variables et selon les chances de la guerre, de nouveaux effectifs prélevés sur la réserve nationale, et, par conséquent, de faire durer la guerre. Les guerres du premier Empire en sont un exemple frappant. D'une manière constante, pendant que les armées combattaient à l'extérieur, des cadres renouvelés sans cesse préparaient en France de nouvelles unités, destinées à remplacer celles qui avaient péri ou qui étaient rapatriées.

En 1870, l'appel des dépôts, puis de la « Mobile, » puis des « mobilisés, » a pu prolonger l'effort, et balancer à certains moments le succès.

Récemment, la guerre faite par l'Angleterre aux Républiques sud-africaines nous a fourni un nouvel exemple ; et nous avons vu les morts et les rapatriés remplacés par de nouvelles levées qui, en maintenant les effectifs au même chiffre, permettaient la prolongation de la lutte.

Tous ces exemples s'entendent d'époques ou de peuples ne connaissant pas, ou n'appliquant pas, le système de « la nation armée. » Mais, sur notre continent, il en est, aujourd'hui, tout autrement.

Lorsqu'un peuple aura jeté dans la lutte, en une, deux ou trois fois au plus, la totalité de la nation armée, avec quels éléments pourrait-il prolonger la lutte ? D'autre part, l'épouvantable perfectionnement des engins de destruction augmente la con-

sommatum des combattans, d'une manière toute relative d'ailleurs, dans des proportions incalculables. Il suffit de se rappeler les boucheries de Reichshoffen, de Gravelotte, de Sedan ; il suffit de se dire qu'elles seront plus que portées au double, pour se rendre compte qu'il y aura, dès le premier jour des hostilités, une effroyable consommation de vies humaines ; par conséquent, on jettera immédiatement les réserves dans la balance, et on fera un appel immédiat aux seconds et derniers échelons.

Le perfectionnement des voies ferrées et l'emploi des chemins de fer comme moyen stratégique concourront aussi à pousser plus rapidement sur le théâtre de la guerre les groupemens disponibles.

Toutes ces raisons, et d'autres encore, font que les guerres d'Europe ne paraissent pas devoir durer aussi longtemps que par le passé ; et cela est surtout vrai pour la France et l'Allemagne, qui n'ont pas, pour prolonger la guerre entre elles, les énormes espaces qui séparent les mobilisations de la Russie, par exemple, des groupemens qui pourraient se mobiliser contre elle à l'Occident, ou des adversaires orientaux qu'elle rencontre aujourd'hui.

En résumé, si la guerre est plus courte, s'il est sûr qu'elle mettra plus promptement en danger les ressources et la vie même de la nation, il paraît certain aussi que les facultés de notre système financier égalent sans peine les difficultés de notre tâche pécuniaire, soit au début de la guerre, soit pendant le cours des hostilités.

Maintenant, et comme nous l'avons dit plus haut, la guerre connaîtra d'autres nécessités que l'appel fait au crédit public : Pour assurer sa sécurité, elle demandera au sol national les combattans nécessaires.

Déjà le caractère de la lutte future, véritable lutte pour la vie, nous a montré que la totalité des hommes disponibles doit se lever pour faire face à l'ennemi, et le projet de loi sur le recrutement dont il est question semble fait pour répondre à cette nécessité. Il montre les ressources de nos contingens classés sur huit listes qui comprennent les jeunes gens déclarés propres au service armé, aux services auxiliaires, les engagés volontaires, les exclus, les ajournés d'office, les sursis du service auxiliaire et les mobilisables exceptionnels. Et, pour tous, ce projet prévoit qu'ils font partie de l'armée active pendant deux ans, de la ré-

serve pendant onze ans, de la territoriale pendant six ans, de la réserve de l'armée territoriale pendant six ans.

Malheureusement, le défaut de ces prévisions, de ce classement théorique, — qui paraissent tout prévoir puisqu'ils utilisent tous nos enfans sans exception, mais qui en réalité oublient de prévoir la guerre, — apparaît immédiatement. Visiblement, le projet de loi s'est demandé si le service devait être obligatoire et égalitaire ; certainement, il ne semble pas s'être demandé si cette organisation pouvait donner la victoire. La question avait deux faces : un côté social, un côté guerrier. Le premier a été envisagé, le second négligé. Et pourtant il s'agit d'une loi militaire.

On n'a pas cherché si cette foule armée est vraiment nécessaire, et, en admettant qu'elle soit nécessaire, comment les exigences de la guerre veulent qu'elle soit articulée ; s'il n'y a pas des économies d'argent possibles, un meilleur emploi des ressources, une répartition des armées obligatoire et entraînant des dispositions de recrutement spéciales. On a étudié les rapports de la loi avec nos institutions démocratiques : on ne s'est pas demandé quelle serait sa valeur quant au caractère particulier d'une lutte continentale, telle que celle dont la France est menacée.

C'était cependant la seule manière de définir d'une façon certaine le caractère et la durée du devoir militaire.

Le reproche que nous avons fait à ceux qui préconisent, *a priori*, un service d'un an, ou de deux ans, sans avoir étudié d'abord si cela correspond aux ressources dont nous disposons et aux nécessités de la guerre, s'appliquerait également, il est vrai, à ceux qui voudraient déterminer arbitrairement ces nécessités mêmes. Mais le facteur numérique à dégager, la proportion des échelons successifs, et, par conséquent, la répartition du contingent et du nombre des rengagés nécessaires, ne doivent être, même pour une loi de recrutement, ni laissés de côté, ni étroitement définis. D'autre part, l'organisation projetée ne peut se contenter d'être le produit véritablement trop simple d'une conception égalitaire, et doit, au contraire, prétendre à être la conséquence logique d'une méthode qui donne le meilleur rendement militaire possible, et les meilleures chances de succès. En résumé, le programme de nos lois militaires doit tenir compte de notre situation générale, de notre politique particulière, et surtout du caractère spécial des luttes qui nous menacent.

Aucune autre méthode ne sera utile et efficace et ne permettra à nos lois militaires d'obtenir du chiffre de nos ressources, qui à première vue paraît fixe, un rendement supérieur et des chances décisives.

Examinons successivement ces conditions.

Il est évident que, si nous habitions une île comme l'Angleterre, nous aurions une tout autre conception des formations nécessaires. Il est évident encore que, si nous avons pour voisin un monarque autocrate, nous devrions tenir compte du danger que présenterait sa faculté de décisions sans limite ; aussi bien, si nous étions gouvernés par un monarque absolu, serait-il possible de concevoir un instrument militaire différent de celui qui convient à notre république.

Or, nous sommes en république, et nous avons en face de nous un empire de forme constitutionnelle, mais qui, en matière militaire surtout, offre, de par sa constitution, à l'Empereur des facultés de décision exceptionnelles.

Enfin, nos opérations militaires s'engageront, pour la première fois peut-être dans l'histoire du monde, sur un terrain que les états-majors des deux pays ont respectivement, depuis trente ans, préparé pour la lutte.

Tels sont les deux éléments primordiaux du calcul. L'examen attentif qu'ils méritent peut seul nous conduire à la notion des nécessités de la guerre et, en ce qui concerne nos soldats, à la notion du nombre et des catégories militaires indispensables.

L'Empereur allemand a, disons-nous, l'avantage singulier d'une faculté de décision sans contrôle immédiat. Il est certain qu'il lui est possible, d'abord, de rendre la guerre inévitable, comme le fit la Prusse en 1870 ; ensuite, d'ordonner confidentiellement un commencement de mobilisation, tel qu'il lui donne environ 48 heures d'avance sur nous, sans que nous puissions, — quand ce ne serait que par crainte de provoquer l'irréparable, — soit le prévenir, soit même le suivre dans un délai plus court.

Le gouvernement français n'a pas cette faculté de rendre, *proprio motu*, la guerre inévitable. S'il peut nous l'attirer par une maladresse individuelle, aucun ministre, sans nul doute ne s'y hasarderait, de propos délibéré, dans l'état actuel de l'opinion. Il lui serait même très difficile, pour ne pas dire impossible, de prendre de simples mesures de précaution sans soulever

une agitation dangereuse. De tout cela, nous avons fait la triste expérience lors de l'incident Schnæbelé.

Enfin, un vote des Chambres doit, constitutionnellement, précéder l'état de guerre déclaré, et il n'est pas besoin d'insister pour faire comprendre ce que cela comporte de temps précieux perdu. On peut dire, sans aucune exagération, que la différence des deux organisations politiques emporte un avantage de 48 heures au moins en faveur de l'Allemagne.

Loin de nous la pensée de récriminer, de faire intervenir les opinions politiques en une matière où le salut du peuple doit être la loi suprême. Mais il ne faut pas non plus que le loyalisme politique nous fasse perdre de vue la vérité militaire.

Tout arbre produit les fruits que comporte son espèce, et, si les fruits de l'organisation républicaine ont leur valeur dans le monde moderne, il faut cependant reconnaître qu'ils ne sont pas absolument d'essence militaire, et que les organisations politiques de nos voisins paraissent mieux douées sous ce rapport. C'est un devoir de ne pas se bercer d'illusions qui seraient payées beaucoup trop cher au jour du réveil.

Nous serons donc réduits à une situation générale défensive, puisque nous ne serons pas les premiers prêts. Nous ne pourrions pas, comme l'exigeait le comité militaire de 1790, nous organiser de manière à attaquer les ennemis dans leur propre pays et les empêcher par là de pénétrer dans nos provinces frontières et de les dévaster en y établissant le théâtre de la guerre. En outre, cette situation rendra plus difficile l'emploi des facultés d'offensive qui caractérisent la valeur exceptionnelle du soldat français, lequel ne pourra pas profiter de l'avantage que lui donnerait cette qualité maîtresse vis-à-vis d'un ennemi qui serait en retard au lieu d'être en avance.

Inversement, dans le deuxième ordre d'idées auquel nous nous étions arrêtés tout à l'heure, le fait que nous nous battons en un champ clos préparé depuis trente ans atténue cette situation défavorable. Les fortifications pourront y aider. Ce palliatif a une grande importance; car il est certain qu'il sera utilisé.

L'emploi des chemins de fer, pour des concentrations stratégiques convergentes où s'accumulent sans cesse les facilités de débarquement rapide, les approvisionnements et le reste, rend absurde en effet toute hypothèse dans laquelle un des deux combattans se priverait de ce mécanisme, savamment combiné à

l'avance, pour courir les chances d'un retard incalculable, sans avantage certain, en dirigeant ses forces vers un théâtre d'opérations imprévu, qu'il soit belge ou suisse.

La question ainsi présentée s'éclaire d'elle-même.

Nous sommes menacés d'une offensive soudaine de nos voisins; il nous faut, pour y parer, des « troupes de couverture, » et il faut que ces troupes de couverture soient plus fortes que les leurs; il nous faut également des fortifications capables de mettre à l'abri d'un coup de main les ressources colossales qu'offrirait pour l'ennemi la possession d'une ville comme Nancy, ces fortifications, inexpugnables, mais en petit nombre, pour ne pas paralyser nos ressources, et pour permettre la reprise de l'offensive, étant destinées à recevoir immédiatement les formations territoriales des régions frontières dotées d'une organisation et d'obligations spéciales.

En second lieu, il nous faut, à l'intérieur, des corps d'armée à texture stratégique et des troupes actives organisées de manière à encadrer, solidement et avec cohésion, les éléments qui constitueront le « gros » dont l'« armée de couverture » aura été l'avant-garde. Étudions successivement ces deux armées.

Nous avons dit que notre « armée de couverture » devait être supérieure à celle de nos voisins. Allons-nous entrer dans un calcul de corps d'armée, d'ailleurs non comparables, les organisations étant différentes? Allons-nous dire qu'aux XIV^e, XV^e et XVI^e corps allemands, convergens vers la frontière et doublés des éléments bavarois, hessois et rhénans, immédiatement disponibles, nous devons opposer quatre ou cinq corps d'armée convergens, eux aussi, vers la frontière? C'est là une question d'organisation générale et stratégique qui sortirait des limites de cette étude.

Nous dirons seulement que l'organisation de la « couverture » allemande lui permet évidemment de masser en quarante-huit heures à une journée de marche de la frontière au moins 300 000 hommes groupés en unités complètes et susceptibles d'être jetés sur Nancy, le second jour. Nous dirons, par conséquent, que nous devons obtenir un résultat, sinon supérieur, du moins égal; que nos unités échelonnées le long de la frontière doivent donc être aussi nombreuses et susceptibles d'être portées à un effectif tel que, complété par les réservistes stationnés à

moins d'un jour de marche de chaque garnison, il mette à notre disposition les mêmes forces.

Elles doivent donc compter en chiffres ronds au moins 200 000 hommes destinés à être complétés par 100 000 réservistes locaux. Nous ne pouvons faire entrer en ligne de compte les territoriaux de la région que la mobilisation pourrait jeter dans les forteresses de la frontière. Ces troupes seraient, par leur destination même, immobilisées et répondent à un autre côté de la question. Il faut, en revanche, défalquer de ce chiffre de 100 000 hommes le nombre considérable de non-combattans nécessaires à ces troupes pour pouvoir être immédiatement mobilisables.

En tous cas, et sans que nous puissions insister sur l'utilité des fortifications de Nancy et sur la revision de notre système de défense, il est un point sur lequel nous devons immédiatement attirer l'attention : c'est la méthode nécessaire pour porter dès le temps de paix nos unités de la frontière au nombre qui leur permettra d'atteindre avec les seuls réservistes de la région le complet de guerre, parce que cette question présente une corrélation directe avec la loi de recrutement, et doit exercer sur elle une influence décisive.

Cela n'est possible que de deux manières :

Soit prévoir pour ces corps un certain nombre de rengagemens, ou même un plus grand nombre de rengagés qu'ailleurs, soit leur attribuer délibérément un effectif du temps de paix plus élevé que celui des corps de troupes de l'intérieur. Cette dernière manière de procéder a d'ailleurs, comme inconvénient évident, « de découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul, » comme dit le proverbe populaire. C'est, en effet, avantager les unités de la frontière au détriment des autres ; c'est aussi prélever, sur les effectifs des unités de l'intérieur, les élémens qui leur sont indispensables. Et, lorsqu'on utilise ce moyen, il suffit que le quart de nos unités soit groupé dès le temps de paix le long de la frontière pour que la valeur de toute notre mobilisation en soit amoindrie. Le premier système paraît donc préférable, et le projet de loi ne paraît pas s'en être préoccupé. En tout cas, il n'apparaît point qu'il ait prévu les rengagés qui pourraient limiter ou remplacer cet emprunt aux unités de l'intérieur.

Passons à l'armée proprement dite : le manque de prévisions

du projet de loi au sujet des besoins de la couverture apparaît ici non moins nettement.

Nous avons supposé que le budget permet d'entretenir sous les drapeaux 504 700 hommes qui correspondent en chiffres ronds à l'effectif budgétaire prévu et qui comprennent les 122 000 hommes du contingent permanent répartis sur l'ensemble des corps de troupe. Si nous n'avons pas de rengagés, c'est sur ce chiffre global qu'il faudra prendre les troupes accumulées dans l'Est pour servir de couverture. Défalquons-en 200 000 hommes, il n'en reste plus que 300 000 pour former les cadres actifs dans le reste du pays.

Mais ce chiffre même est une illusion, puisqu'il comprend la masse des non-combattans instruits avec l'argent qui aurait pu et dû nous donner des combattans. Du reste, que deviendra-t-il, si nos contingens appauvris ne nous donnent plus bientôt les 500 000 hommes que nos moyens nous permettent d'entretenir ?

Ne serait-il pas possible de prévoir des rengagés toutes les fois qu'il y aura un déficit dans les effectifs ?

Ne serait-il pas possible de réduire au strict minimum les dépenses nécessaires à l'instruction des non-combattans, si l'on voulait bien renoncer à la chimère égalitaire, et si les hommes des services auxiliaires, conformément aux règles du bon sens, d'une bonne économie des deniers de l'État, et d'une meilleure organisation militaire, passaient très peu de temps sous les drapeaux ?

Nous sommes donc conduits inévitablement, soit à prévoir une meilleure organisation mettant à notre disposition des ressources pécuniaires plus grandes pour augmenter le chiffre de nos rengagés et en doter largement et les corps de couverture et les corps frappés par la diminution des contingens ; soit à nous résigner à une diminution d'effectifs du temps de paix, et, par corrélation, à une réduction de nos forces du temps de guerre et aux pires hasards.

Mais il y a plus. Il est un principe universellement admis et d'une évidence incontestable : c'est que la cohésion, la discipline et la solidité d'une troupe dépendent surtout de la proportion qui existe entre les élémens permanens et les complémens qu'elle reçoit au moment d'une mobilisation. Moins elle recevra de ces derniers, plus les unités partiront en temps de guerre, comme elles étaient constituées en temps de paix, — et, ajoutons-le, sous

le commandement des mêmes chefs, — plus la troupe aura de valeur, plus elle aura de chances de succès.

Inversement, plus les élémens actifs seront noyés sous les flots de nouveaux arrivans, plus ils auront de chefs et de soldats improvisés, et plus on aura de présomptions de défaite.

Ce raisonnement a contre lui d'être en opposition avec le principe même de la loi présentée. Malheureusement pour elle, il est irréfutable.

Il comporte, il est vrai, — à moins des réformes financières dont nous parlions plus haut, — une réduction systématique et voulue de notre faculté d'encadrement, au bénéfice de notre puissance militaire. Il réduit le nombre de notre armée de première ligne, mais pour la rendre plus forte. Mais on pourrait sans doute atténuer cet inconvénient en n'appliquant cette règle qu'aux combattans et en laissant au contraire les non-combattans recevoir une quantité de réservistes prépondérante, ce qui serait rendu facile par le développement des dispositions prévues, jusqu'à distinguer entre eux dès l'entrée au service.

En tout cas, il faut ou contester, ou admettre le principe posé plus haut; il faut choisir entre la force et le nombre, entre l'armée et la cohue.

C'est, au fond, choisir entre la confiance et la panique.

J'entends bien que les auteurs militaires ont préféré souvent fondre la totalité de nos réservistes avec l'armée active, et pousser ainsi jusqu'à 1 500 000 ou 2 millions d'hommes les armées de première ligne. On attribuait seulement une proportion moins grande de soldats actifs à chaque unité, ce qui permettait d'en économiser un certain nombre, destiné, disait-on, à encadrer une plus grande quantité de réservistes; mais ce procédé illusoire diminuait inévitablement la qualité de l'unité et aggravait la fragilité de nos formations.

J'entends bien encore que la loi actuelle est une loi destinée à nous donner une armée de réservistes, et non une armée de ligne renforcée; mais c'est justement pour ce motif que la loi actuelle nous paraît frappée, comme la précédente, de la « folie du nombre, » d'autant qu'au point de vue numérique, nous sommes déjà certains, malheureusement, de nous battre trois contre quatre; et, par conséquent, nous ne pouvons plus espérer l'emporter par la supériorité militaire.

Que nos formations de réserve et nos formations territoriales

puissent et doivent comprendre la totalité des hommes en état de porter les armes, de manière à appuyer l'armée de première ligne ou bien à remplir ses vides, rien de plus juste; mais il devrait y avoir une armée de première ligne, composée de soldats invincibles, pour répondre à l'avance politique de l'adversaire et pour encadrer nos réserves.

On est effrayé, quand on regarde de près la fragilité du système proposé et la difficulté d'en obtenir une armée solide : même en admettant un chiffre considérable de rengagés, et la distinction des combattans et des non-combattans, nos 300 000 hommes de l'intérieur ne pourraient guère encadrer utilement plus de 300 000 réservistes, tandis que nos 200 000 hommes de couverture, qui tiendraient d'avance au complet de guerre les unités de la frontière, seraient empêchés par cela même de servir de cadres, et ne pourraient recevoir plus de 100 000 réservistes régionaux, auxquels viendraient s'ajouter les territoriaux de la frontière.

Nous aurions donc une certaine peine à former une armée offensive solide, au chiffre total d'un million de combattans environ, qui aurait derrière elle les armées de seconde ligne, — et de valeur secondaire, — formées exclusivement de réservistes et prêtes à s'amalgamer dans l'armée de première ligne ou à l'appuyer. Mais, au moins, nous aurions une armée.

Notons que, dans cette hypothèse, les armées de deuxième ligne ne seraient pas sensiblement inférieures aux formations qui résulteront du projet de loi actuel, chez lesquelles l'élément actif sera inévitablement noyé dans l'élément réserviste. En revanche, elles emprunteraient une force inappréciable au voisinage de l'armée de première ligne. Si donc on ne veut pas remettre le sort du pays aux mains d'une cohue de deux ou trois millions d'hommes sans esprit et sans force militaire, on ne saurait trop apporter d'attention à cette question si négligée.

Quant aux groupemens territoriaux, ils garderaient la même valeur dans les deux systèmes.

On instruirait ainsi le plus grand nombre possible de véritables soldats aux moindres frais, et nous pourrions espérer obtenir cette force offensive d'environ un million d'hommes qui nous est indispensable.

Malheureusement, cela n'était déjà pas possible avec l'ancien système et le paraît encore moins avec celui que l'on propose. Ce chiffre de 504 000 hommes va comprendre toutes les non-valeurs;

on va perdre deux ans à instruire ainsi inutilement les hommes des services auxiliaires ; on n'aura pas de rengagés : donc, pas d'armée de couverture ; pas d'armée de première ligne ; mais on aura provisoirement un service égalitaire et, sans parler du temps perdu, nous perdrons, pour ce résultat combien spéculatif, l'argent précieux de la défense, l'argent dont nous paierions les rengagés nécessaires, l'argent dont nous paierions peut-être la victoire.

Nous étions loin tout à l'heure de la loi de recrutement en cause, nous y voici revenus. Mais qui ne voit la corrélation nécessaire, l'intime relation du temps de service dans une armée avec les conditions générales de la défense du sol national ?

Certes, si cette méthode rigoureuse et scientifique, qui considère l'armée comme un tout n'ayant pas de raison d'être s'il ne prévoit pas constamment toutes les données et conditions de la guerre, avait prévalu ; si, au lieu de commencer par une loi qui vise le temps de service sans savoir comment on utilisera ce temps de service, sans savoir à quelle loi des cadres, à quelle organisation militaire, à quel résultat, victoire ou défaite, il doit correspondre, on avait décidé de refondre complètement notre organisation militaire de manière à en tirer un tout homogène et puissant, il eût été facile, avec des prémisses ainsi posées, de voir où l'on eût été conduit.

Devant nos nombreuses réserves prêtes à remplir les vides ou à appuyer leurs efforts, les catégories d'hommes constituant notre armée offensive eussent été formées de rengagés, d'appelés et de réservistes. Les idées générales que nous avons exposées plus haut eussent pu servir à déterminer la proportion des unes et des autres, et, par conséquent, à donner une première notion approchée du temps de service moyen considéré comme nécessaire.

Cette durée aurait pu n'être pas fixée *a priori*, et une étude plus serrée aurait permis d'y apporter des modifications destinées, soit à augmenter la force offensive, soit à hausser un peu la force numérique de l'armée de première ligne.

Ces modifications sont possibles.

Faisons varier le chiffre qui fixerait arbitrairement la durée du service, de manière que tout d'abord les nécessités de l'instruction soient sauvegardées, — en augmentant, comme en Allemagne, la durée de l'instruction pour les armes qui ont besoin

d'un plus long apprentissage, en la diminuant pour celles qui n'ont besoin que d'une instruction plus rapide à acquérir; — et nous aurons encore approché de la solution du problème, qui est, pour une même dépense, de donner une plus grande valeur relative à l'une des deux armées.

Revisons et modifions encore ce travail, de manière à obtenir que certains services n'aient besoin que d'une quantité d'instruction très restreinte, et augmentons, par contre-coup, les ressources destinées aux autres armes; en un mot, distinguons, dès le recrutement, entre les « unités combattantes, » longues à instruire, et les « services non-combattans, » plus rapidement éduqués; — et le problème se sera resserré encore.

Enfin, fusionnons davantage les services civils avec les services militaires, de manière à rendre disponible un certain nombre de soldats qui aujourd'hui portent inutilement l'uniforme; et, poursuivant le même ordre d'idées, limitons « aux services » les élémens malingres et les élémens indispensables à la préservation de l'édifice social, tels ceux qui appartiennent à certaines carrières libérales; — et le problème sera enfin résolu.

Voilà donc examinées, superficiellement, il est vrai, non seulement les nécessités de la guerre, mais encore les moyens d'y répondre en nous maintenant dans la limite étroite de nos disponibilités, si restreintes qu'elles soient, financières ou numériques. Nous n'avons pu le faire et essayer d'approcher la solution du problème qu'à la condition de suivre l'ordre logique dont nous avons parlé, et qui va des ressources aux nécessités.

Malheureusement, cet ordre logique n'est guère suivi dans le projet qui, du Sénat, va à la Chambre des députés, et qui, prenant le moyen pour le but, part d'une réduction *a priori* du temps de service pour aboutir à une organisation militaire inétudiée et grosse d'inconnues où l'amour du sophisme égalitaire tue la possibilité du meilleur rendement militaire.

Disons-le franchement; vouloir à tout prix « mettre la charrue devant les bœufs, » dire arbitrairement: le temps de service sera de deux ans, sans arrêter au préalable les élémens des différentes formations nécessaires, l'effectif des combattans et l'effectif des non-combattans, c'est s'exposer volontairement, nous venons de le voir, à diminuer nos effectifs utiles; c'est créer une armée de gardes nationaux.

C'est organiser la cohue, c'est préparer la défaite.

III

Ainsi, l'erreur est lourde de commencer par fixer arbitrairement la durée du temps de service, et de ne pas procéder, en matière si délicate, avec la méthode indispensable.

Ainsi, un programme de réorganisation générale, fondé sur la disproportion visible entre les facultés budgétaires et les ressources en hommes du pays, et, d'autre part, sur les dépenses, en argent et en soldats, qu'exigera la lutte future, peut seul nous donner l'instrument militaire à la fois logique et fort qui, par une réforme homogène des lois d'organisation, de recrutement et de cadres, remédiera aux insuffisances de nos ressources et les égalera au nécessaire.

Une telle réforme comporte nécessairement, nous croyons l'avoir démontré, un travail d'ensemble. Il ne doit pas être trop tard pour faire cet examen préalable, ni pour aborder, dans les commissions de l'armée, ces études organiques, alors même que le gouvernement s'est engagé formellement à une réduction du temps de service. D'ailleurs, fût-il trop tard, nous serions à temps pour joindre intimement, au projet de loi qui va venir en discussion, une loi des cadres et des effectifs, « réclamée avec instance au ministre de la Guerre. »

Les leçons d'une expérience trentenaire et, ajoutons-le, les exemples de nos rivaux, sont une base suffisante pour étudier des projets qui auront une répercussion inévitable sur la loi en discussion, car, de l'étude, même rapide, des évolutions parallèles de notre organisation militaire et de celle de nos voisins, se dégage également, avec une clarté intense, le programme de demain.

Lorsque, à la suite de la guerre de 1870, il fut nécessaire de reconstituer nos forces, il ne parut pas possible d'adopter immédiatement le système de la « nation armée, » qui avait conduit nos voisins à la victoire.

Le général de Cissey nous dota, par les lois de 1872 et 1875, d'une organisation extrêmement remarquable, quoique incomplète, et qu'on appela communément le service de cinq ans.

Quinze ans après, sous l'influence de certaines nécessités sociales ou politiques, et conformément à l'avis du général Sausier, généralissime, M. de Freycinet et le général de Miribel

nous dotèrent de l'organisation allemande, analogue à celle qui existait outre-Rhin avant 1870, mais sans les réformes que les Allemands avaient introduites en 1873 et 1875, c'est-à-dire : « la permanence des effectifs » dans les unités du temps de paix, et la séparation du « combattant » et du « non-combattant, » comme base de la loi de recrutement.

Ce fut ce qu'on appela, d'un euphémisme, le service à court terme ou de trois ans.

Aujourd'hui, les causes sociales, constamment agissantes et qui font, même du service de trois ans, un fardeau un peu lourd pour les épaules françaises, l'expérience aussi d'une organisation qui a laissé voir ses imperfections et ses lacunes, suscitent un mouvement d'opinion. L'opinion se prononce en faveur d'une meilleure répartition du contingent et d'une réduction du temps de service adoptée d'une manière toute relative, dès 1893, par les Allemands; en même temps que les militaires de profession, frappés des inconvénients que présente le système actuel, au point de vue de la guerre, concourent d'autre part à cet état d'esprit en réclamant, eux aussi, une réduction du service militaire; mais sous bénéfice de l'adoption préalable des réformes négligées jusqu'à ce jour, c'est-à-dire de mesures tendant à organiser fortement les encadrements, et à améliorer les conditions de l'instruction.

L'évolution passée de nos organisations militaires marque donc nettement le sens de l'évolution future vers laquelle le projet de loi nous dirige.

Malheureusement, comme nous l'avons vu, en le présentant isolé, sans la loi d'organisation militaire dont il devrait être la conclusion, non le préambule, on le rend plus dangereux qu'utile, et il ne peut, dans ces conditions, que compromettre une réforme que tout Français eût pu accepter.

Aujourd'hui, il est sans doute trop tard; mais, même en admettant que la question soit déjà trop mûre pour qu'on s'attarde à un examen d'ensemble, il est au moins possible, et il demeure indispensable, d'agir avec méthode.

Il faut d'abord réaliser, dans la loi présente, les réformes que, depuis 1870, les Allemands ont réalisées dans la leur; et cela, il faut le faire nettement et sans retard. Le projet actuel vise, il faut le reconnaître, ce desideratum, mais il le vise d'une façon vague : ses effectifs ne seront pas réellement permanents

et ne seront pas distincts en effectifs de combattans et de non-combattans. Il est donc nécessaire d'obtenir sur ce point satisfaction complète.

Il faut ensuite poser le principe de n'admettre que des dépenses utiles, et ne pas gaspiller inutilement, à garder deux ans sous les drapeaux des non-combattans, l'argent sacré de la défense.

Enfin, il faut, pendant la discussion même, poursuivre concurremment l'examen et l'étude d'une organisation telle qu'elle réponde aux nécessités du présent; telle, par conséquent, qu'elle tienne compte de nos facultés pour les élever à nos ressources, sans oublier qu'elle doit, avant tout, nous donner à la fois de meilleures chances de succès en temps de guerre, et un meilleur état social en temps de paix.

Il faut, par conséquent, déposer sans retard un ensemble de projets de lois réorganisatrices permettant, par leurs conséquences, de revenir sur la loi en discussion. C'est par cet ensemble de lois qu'on pourra reprendre le programme dont nous avons tracé les grandes lignes, et porter successivement son attention sur les questions relatives aux finances, à la population, et au nombre, bases évidentes de toute étude raisonnée de la réorganisation militaire. Disons tout de suite, et aussi énergiquement, que ce programme devra, avec le même scrupule, faire entrer en ligne de compte d'autres élémens de succès, les autres facteurs de victoire.

Nous voulons parler de la qualité des « unités de combat » formées du nombre des combattans fixé par la loi.

Cette qualité, cette valeur des troupes et de leurs cadres, est un élément de succès incomparable. Mais elle dépend, elle aussi, de considérations multiples et d'efforts nécessaires. La discipline, l'instruction et l'entraînement en sont les facteurs essentiels, et seules une bonne loi d'organisation militaire et une bonne loi des cadres peuvent les assurer.

On ne devra pas oublier non plus que le succès pourra naître de la vitesse, c'est-à-dire de la rapidité et de l'aisance données à nos mouvemens par l'importance et la capacité de notre réseau de chemins de fer.

Toutes ces nécessités doivent être visées dans la réorganisation générale de nos forces militaires. Celle-ci doit nous donner, c'est indispensable, la notion qu'elle est, malgré la différence

numérique, égale, sinon supérieure, à l'organisation allemande.

Rappelons-nous que, si l'officier et le soldat français ont une valeur incomparable, ils ne doivent pas payer de leur vie les services d'une organisation défectueuse, et que, à égalité d'organisation avec l'adversaire, leur sang et leur héroïsme doivent seulement solder la victoire.

Si cette organisation s'égale aux difficultés de la guerre, elle doit aussi répondre aux nécessités sociales du temps de paix. La notion de notre crise militaire n'est pas complète, si l'on ne s'aperçoit pas qu'elle se double d'une crise sociale, née d'une équivoque dans les rapports entre la nation et l'armée.

Notre organisme militaire évolue conjointement à un milieu social dont on doit tenir compte, sous peine d'un divorce aux conséquences incalculables. Cette vérité est évidente : il faut qu'il y ait harmonie entre la vie de la nation française et la vie propre de son armée.

Ceux qui prétendent qu'il y aurait incompatibilité foncière et absolue entre une forme de gouvernement qui attribue la souveraineté au suffrage universel et l'exécution à des chefs élus, et une organisation militaire qui confère l'autorité absolue à des chefs non élus et qui impose l'obéissance à la masse, ceux-là sont peut-être des logiciens redoutables, mais surtout redoutables pour leur pays.

Et, d'ailleurs, ce pays lui-même a démontré l'erreur de la thèse qu'ils soutiennent. La France vit depuis trente ans en république avec une armée qui, somme toute, lui fait honneur.

En tout cas, il faut que le système politique et social, ainsi que le système militaire, s'accordent : l'existence de la France en dépend.

Reléguer l'armée à part, c'est faire œuvre de réaction militaire, comme au temps de la Restauration ou au début du second Empire ; c'est préparer la défaite.

Rendre plus intime encore la corrélation de l'armée et de l'état social, c'est faire œuvre de progrès comme à l'époque du comte de Saint-Germain, de la Révolution et du premier Empire : c'est préparer la victoire.

Qui oserait dire qu'une pareille tâche est impossible ? La meilleure manière de la remplir paraît être de calquer l'organisation militaire sur l'organisation politique.

La constitution distingue entre le pouvoir législatif et le pou-

voir exécutif. L'organisation militaire ne peut-elle pas distinguer entre l'administration de l'armée et son emploi ?

Le président de la République est président du Conseil supérieur de la Guerre, et le généralissime en est vice-président. D'eux doivent dépendre la préparation à la guerre et tout ce que la guerre comporte d'attributions.

Le pouvoir législatif organise et subventionne l'armée. Responsable devant lui, le ministre de la Guerre doit être le maître en temps de paix.

Une pareille dualité ne saurait être plus périlleuse, en cas de désaccord, que la dualité constitutionnelle n'est dangereuse pour la République. La hiérarchie des pouvoirs publics sera le sûr garant qu'il y aura toujours accord entre le ministre qui organise et le généralissime qui emploiera, entre le créateur de l'organe et celui qui s'en servira, si cet organe est créé de manière à être fort, et de manière à faire partie intégrante et harmonique de la vie nationale.

Alors, le succès ne sera pas douteux.

C'est dans cette collaboration, dans l'affirmation de cette responsabilité réciproque, qu'on trouvera le moyen de résoudre le problème. Il y a un partage à faire : au ministre, les facultés du pays ; au généralissime responsable, les nécessités de la guerre. Au Conseil supérieur de la Guerre, d'établir les données de la guerre ; à la Commission de l'armée, d'étudier ces données, de définir le programme des réformes, de préparer l'ensemble des lois dont nous parlions plus haut et que le gouvernement doit présenter aussitôt après à la sanction du Parlement.

Si ce programme prévalait, il ne serait peut-être pas trop tard pour asseoir sur des bases solides et larges l'édifice définitif de notre réorganisation militaire, à condition toutefois de réagir immédiatement contre les tendances qui se manifestent dans le projet patronné par le ministre de la Guerre et contre la gangrène politique dont il est infecté, à condition de réduire au silence ceux qui semblent avoir pris pour devise : « La paix à tout prix au dehors. La guerre à tout prix au dedans. »

Comment ! du poids de notre or et du nombre de nos enfants, on ne voudrait pas mesurer le sacrifice ; la protection du foyer, la défense du sol national seraient motifs à querelles politiques ; du chiffre de nos dépenses, du montant de nos contingents, on déduirait seulement la durée du temps de service à inscrire sur

les programmes électoraux ! Du danger possible, on conclurait, non aux obligations de la guerre, mais aux utopies égalitaires. Un tel abaissement des âmes, une semblable capitulation des consciences ne doit pas pouvoir être possible. La Chambre saura s'arrêter à temps. La France payerait trop cher un tel défaut de patriotisme et de logique.

Pour nous, malgré le scepticisme que fait naître l'expérience douloureuse des dernières années, nous croirions manquer à un devoir, si nous ne faisons pas encore un effort pour atténuer les inconvénients de l'imprudente procédure qui s'est ouverte sur l'organisation militaire à venir, et si nous ne continuions à combattre pour sauvegarder, en dépit de la politique, les destinées de la nation.

C'est un sujet à ne plus quitter jusqu'à entière satisfaction.

La réforme intégrale de notre organisation militaire, en vue de la guerre possible et en harmonie avec le développement social, est désormais nécessaire. Il faut la poursuivre immédiatement et sans relâche, si nous voulons envisager sans trop de crainte les conditions auxquelles pourrait être consentie une réduction à deux ans de la durée du service militaire.

Il y va de l'existence même du pays.

COLONEL DE LA PANOUSE.

LES FIANÇAILLES

DE

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

(LETTRES INÉDITES)

Bernardin de Saint-Pierre avait cinquante-six ans, lorsqu'il épousa Félicité Didot, qui en avait vingt (1). Par l'effet de quel étrange hasard, cette gracieuse et « vivante » jeune fille aimait-elle cet homme grincheux et âgé? C'est là un mystère qu'il ne faut point chercher à éclaircir; et ce qui vient encore le rendre plus impénétrable, c'est que l'être insociable et mécontent que Bernardin avait été durant sa jeunesse, alors qu'il voyageait, qu'il travaillait, qu'il écrivait, resta le même lorsqu'il fut amoureux.

Dès son enfance (2) il avait eu le caractère aventureux et vagabond. A neuf ans, il fuyait le monde, lisait et relisait *Robinson Crusoe*, les *Vies des Pères du Désert*, s'isolait et rêvait de devenir ermite ou missionnaire; ce fut un adolescent quinqueteux; il était étrange et maladif, hypocondriaque et fantasque, mais non pas fou, comme le furent son frère et son propre fils. Il ne pouvait vivre au même endroit, tant il était inquiet, agité: il avait douze ans lorsqu'il partit pour la Martinique avec son oncle Godebout. Il revint à Caen pour se préparer et

(1) Félicité Didot était née le dimanche 7 mars 1773, à quatre heures du soir. Elle fut baptisée le lendemain, en l'église Saint-André-des-Arts; son parrain était M. Onfroy, marchand chapelier, et sa marraine, M^{me} Didot-Saint-Marc, sa tante.

(2) Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre était né au Havre, le 19 janvier 1737, rue de la Corderie, 47.

entrer à l'École des Ponts et Chaussées, et, en 1760, il était nommé officier d'artillerie. Mais cet insociable, ce sauvage, était-il capable de mener la vie en commun, de s'entendre avec ses collègues? Il fut destitué parce qu'il était irascible et insubordonné.

Il quitte alors la France, voyage, parcourt l'Europe avec l'idée de fonder une colonie modèle, séjourne en Hollande en qualité de journaliste, en Russie comme capitaine d'artillerie, en Pologne comme amoureux, en Autriche, en Allemagne; s'embarque pour l'Île de France avec une situation d'ingénieur qu'il ne peut conserver, à cause de son caractère qui rend tout rapport impossible avec l'ingénieur en chef et le commissaire de la marine; et, en 1771, sans un sou dans sa poche, il revient dans son pays.

Mais ce vagabond, dont l'œuvre littéraire est en désaccord complet avec son caractère, était, heureusement pour nous, un sensitif, un sentimental. Il aimait la nature, la mer, la forêt, les couchers de soleil, mais surtout les femmes, auxquelles il dédia *Paul et Virginie*, en les appelant « les fleurs de la vie. » On ne sait s'il faut le compter au nombre des favoris de la grande Catherine, mais en Pologne, il eut une liaison, dont Aimé Martin a fait un véritable roman, avec la princesse Marie Miesnik, qu'il quitta, le 24 mai 1765, parce qu'elle ne voulait pas l'épouser. Aussi ce dédaigneux tout gonflé d'ambition refusa-t-il, — sans doute parce qu'elles étaient pour l'amant des reines et des princesses de trop petites demoiselles, — de répondre aux avances que lui firent à Saint-Pétersbourg, la nièce du général du Bosquet, à Amsterdam, la belle-sœur de Mustel le journaliste, à Berlin, la fille du conseiller Taubenheim.

Tandis qu'il songeait à son *Voyage à l'Île de France*, et qu'il fréquentait chez les philosophes auxquels d'Alembert l'avait présenté, comme il vivait, sans le sou, des libéralités que lui faisaient ses amis, cet égoïste, qui n'avait jamais aimé que pour lui-même, s'avisait alors que dans un mariage riche il trouverait peut-être de quoi satisfaire ses goûts et son ambition. Il se mit alors à courir la dot. La sœur d'un de ses amis, M^{lle} Girault, et M^{me} Delaville-Jehannin, qui habitait Rennes, voulurent l'aider à se marier; mais les jeunes provinciales étaient difficiles, le prétendant trop exigeant; aussi ne trouva-t-il point la fiancée de ses rêves, et sa colère fut grande contre les Rennaises. Il parla

même de se « rabattre » sur les veuves, et il fallut que M^{lle} Girault intervint plusieurs fois pour l'en empêcher.

Sa tristesse cependant augmentait chaque jour. Il se brouilla avec les philosophes ; et le baron de Breteuil, en qui il avait mis son dernier espoir, lui envoya ce billet qui le blessa profondément : « ... Vous n'êtes pas gentilhomme, je ne puis rien faire pour vous. » Il s'en fut alors dans sa sombre retraite de la rue Saint-Étienne du Mont, et composa ses *Études de la Nature*. Elles furent publiées en 1784, et attirèrent aussitôt l'attention du public sur leur auteur. Trois ans après, en 1787, quand parut *Paul et Virginie*, il fut célèbre et populaire ; des jeunes filles, alors, offrirent de l'épouser, car le roman tournait bien des têtes, parmi lesquelles on cite M^{lle} Banda de Talhouet, Lucette Chappelle, Audoin de Pompéry, de Constant, de Keralio et Pinabel : il préféra la fille de son éditeur, M^{lle} Félicité Didot.

Bernardin de Saint-Pierre devait beaucoup de reconnaissance à Pierre-François Didot. Ignoré du public, et déjà sur l'âge, il cherchait un éditeur pour ses *Études*, et n'en trouvait point, lorsque le manuscrit tomba entre les mains d'un jeune homme, A. Didot, qui était attaché à la librairie de son père. Il parcourut l'œuvre et en parla à M. Bailly : celui-ci, qui avait toute la confiance de son patron, en dit quelques mots à ce dernier, et l'impression fut décidée. Ce fut pour Bernardin de Saint-Pierre une occasion naturelle d'entrer en relations suivies avec Pierre-François Didot ; et quand, après avoir publié *Paul et Virginie*, il fut devenu un auteur à la mode, quoique beaucoup de salons lui ouvrissent des portes qui jusque-là s'étaient tenues fermées pour lui, il continua de fréquenter quai des Grands-Augustins, d'autant plus volontiers qu'il y rencontrait M^{lle} Félicité Didot.

Épouser la fille de l'éditeur connu, dont il avait reçu de fortes avances en argent, cette idée devait bientôt germer dans le cerveau de ce coureur de dot qui désirait toujours se marier richement, et qui, à la fin de *la Chaumière Indienne* (1), faisait dire au Docteur, répétant une des trois réponses du paria sur la vérité : « On n'est heureux qu'avec une bonne femme. »

Félicité voyait souvent, quai des Grands-Augustins, l'écrivain célèbre et applaudi de ce *Paul et Virginie*, à la lecture duquel elle avait pleuré chez M^{me} Necker. Elle aimait à s'entretenir avec

(1) Elle parut en 1790.

son auteur favori, s'intéressait au sort de ses œuvres, et lui écrivait : « Monsieur, tout le tems que je fus au magasin, vos ouvrages ont toujours eu le succès qu'ils méritent, et je ne doute pas que ce ne soit toujours de même (1). » Peu à peu Félicité s'éprit de Bernardin. Comment cet homme âgé de plus de cinquante ans sut-il se faire aimer d'une jeune fille qui avait à peine vingt ans? Préféra-t-elle en lui, à d'autres prétendans, l'auteur de *Paul et Virginie*, ou l'amoureux passionné dont il aimait à jouer le personnage, ce sont là des questions qui devaient plus tard faire couler bien de l'encre et donner naissance à des procès nombreux.

Ce fut un dimanche, le 27 octobre 1793, que Bernardin épousa Félicité (2). A l'approche de ce jour, la jeune fille, — nous nous en doutons seulement, ses dernières lettres n'étant pas parvenues jusqu'à nous, — dut crier très haut sa joie, tout heureuse de voir se réaliser ses vœux les plus chers; tandis que, de son côté, le sauvage que nous connaissons, qui s'était vu refuser par son beau-père la promesse de tenir cette union secrète, envoyait une lettre de faire-part unique au citoyen Didot-Autran ! « Je m'adresse à vous, Citoyen, comme à l'ainé des enfans du citoyen Didot, pour vous annoncer l'alliance que je contracte avec votre famille, en épousant dimanche prochain votre aimable sœur Félicité Didot. Comme je n'ai ni le tems ni les moyens d'envoyer suivant l'usage des lettres imprimées pour prévenir les parens et amis de mon mariage, je vous prie de vouloir bien en faire part, ainsi que de la satisfaction que j'éprouve à resserrer avec eux les liens de l'amitié par ceux de la parenté. Je m'en félicite en particulier par raport à vous. Je vous présente ainsi qu'à eux les assurances de mon amitié fraternelle (3). »

Telle est, en quelques mots, l'histoire sentimentale d'un homme âgé et d'une amoureuse, qui échangèrent, *avant leur mariage*, les lettres que nous présentons aujourd'hui au public.

(1) Lettre inédite de M^{lle} Félicité Didot à Bernardin de Saint-Pierre. Citée par M. Maury dans sa thèse : *Étude sur la vie et les œuvres de Bernardin de Saint-Pierre* (1892), p. 187.

(2) Nous avons reconstitué cette date d'après une lettre de Bernardin au citoyen Didot-Autran. Elle est datée du 25 octobre, qui était un vendredi, et il y est écrit que le mariage aura lieu « dimanche prochain. »

(3) J'ai trouvé cette lettre citée dans la thèse de M. Maury, qui écrit en note : « Lettre inédite de Bernardin de Saint-Pierre au citoyen Didot-Autran, 25 octobre 1792, l'an II de la République. C'est évidemment 1793 qu'il faut lire. »

Quelques-unes d'entre elles, dues à Bernardin, ont été publiées par Aimé Martin, en 1826, dans le 3^e volume de la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre* (Paris, Ladvocat, in-8°); d'autres ont été citées (1), par fragmens, dans une plaquette de M. Meaume (2), et dans la thèse de doctorat que M. Maury a consacrée à Bernardin de Saint-Pierre; nous les donnerons entier, avec les nombreuses lettres de Bernardin et de Félicité qui sont encore inédites.

Aimé Martin, qui épousa la seconde femme de Bernardin de Saint-Pierre, fut pendant longtemps dépositaire de ces lettres : elles appartenaient à M^{lle} Virginie de Saint-Pierre, fille de Bernardin, qui avait épousé le général de Gazan. Quand M^{me} de Gazan fut morte, le général les conserva, et quand, en 1849, il succomba au choléra, elles furent vendues avec sa bibliothèque et achetées par un collectionneur dont j'ignore le nom. Paul de Saint-Pierre ne se porta pas acquéreur à cette vente; il ne pouvait, étant fou, songer à la mémoire de son père. Je retrouve ces lettres à Nancy, en 1856, entre les mains de M. E. Meaume, avocat, puis juge, auteur de diverses brochures, et président de l'Académie de Stanislas. Comment les avait-il eues? « Par un heureux hasard, » voilà tout ce qu'il dit. Je perds alors la trace de ces lettres, et ne les retrouve que chez M. Pierre Gélis-Didot, l'architecte bien connu, qui se trouve être le petit-neveu de Bernardin; il acheta ces lettres dans une vente publique, en février 1887, et depuis lors en est demeuré l'heureux propriétaire (3).

Comment ces missives parvenaient-elles à leur destinataire? c'est là, je crois, un point dont il n'a jamais été parlé. Certaines d'entre elles ont été confiées à la poste : le timbre qui les oblitère en fait foi; d'autres ont été portées par un commissionnaire; ou même données par Bernardin à la mère de Félicité. Mais plusieurs d'entre elles semblent avoir été remises en cachette, de la main à la main, lorsque se rencontraient les deux amans : c'est donc là, peut-être, en partie, une correspondance secrète

(1) Les citations sont souvent reproduites inexactement, et l'orthographe de Bernardin est peu respectée.

(2) *Étude sur la Vie privée de Bernardin de Saint-Pierre* (1792-1800), par E. Meaume, président de l'Académie de Stanislas. Nancy, 1856.

(3) C'est M. Pierre Gélis-Didot qui m'a autorisé à publier ces lettres; qu'il me soit permis de lui dire ici toute ma reconnaissance et mes remerciemens.

échangée furtivement, à l'insu des parens qui pourtant avaient agréé ce mariage. Les deux héros de ce roman, peu romanesque toutefois, craignaient sans doute de ne pouvoir, lorsqu'ils se voyaient, causer assez librement, et se confiaient par écrit l'expression de leurs sentimens. Cela ressort de la lecture de quelques lettres (1); certains mots ne s'expliquent qu'en admettant cette hypothèse d'une correspondance en partie cachée, et ce qui vient la fortifier, c'est que, parmi les lettres de Bernardin, qui ne sont du reste jamais signées, beaucoup ne portent aucune adresse. Celles qui sont dues à M^{me} Didot sont toujours signées : Félicité ou Félicité Didot.

Ce qui a rendu le classement de ces lettres assez difficile, c'est que la majorité d'entre elles ne sont pas datées; il a donc fallu, pour établir l'ordre dans lequel nous les publions aujourd'hui, faire des rapprochemens et tirer parti des indications, assez nombreuses, des lieux d'où elles sont envoyées : Paris, Essonnes et Chantilly.

L'écriture de Bernardin n'est pas toujours facile à lire; le papier qu'il employait généralement est blanc, d'un très petit format, rugueux, buvant un peu l'encre, qui, elle, a fortement jauni. Les caractères sont moyens et serrés, les mots souvent liés et rapprochés; les lignes ne sont pas toujours régulières et vont en montant de gauche à droite; les fautes d'orthographe abondent : nous les avons respectées, ainsi que la façon d'accentuer et de ponctuer. Les lettres de Félicité sont d'une calligraphie plus lisible, mais plus difficile peut-être à déchiffrer, car la jeune fille emploie une orthographe qui déroute; elle abuse des majuscules et accompagne souvent les lettres de fioritures et d'ornemens; elle aimait le papier vert clair, d'un grand format, sur lequel son écriture, assez grosse, court largement avec agilité.

Ces épîtres, comme on le verra, sont toutes emplies de sentimentalité et abondent en petits détails sur la vie journalière et les ennuis quotidiens. Il est à remarquer que, pendant la période où elles étaient envoyées, d'août 1792 à octobre 1793, des événemens qui troublaient profondément l'ordre social se déroulaient en France : la chute de la Royauté, les massacres de Septembre, la réunion de la Convention, la proclamation de la République,

(1) Voir les lettres n^{os} 7, 10, 15, 20.

la mort de Louis XVI, la Terreur enfin, avec ses levées d'hommes en masses pour lutter contre l'étranger, la loi des suspects et les promenades sanglantes de la guillotine. Eh bien ! de tout cela Bernardin semble ne pas s'être aperçu ; il n'en dit mot dans ses lettres ; et ce serait à croire que les historiens ont rêvé les troubles qu'ils nous racontent, puisque la vie en France était si paisible à cette époque, que les gens n'en parlaient même point ! De-ci, de-là, quelques phrases seulement font allusion à ces grands faits historiques (1), et pourtant Bernardin n'était pas étranger à tous les événemens de cette période : il était l'ami des conventionnels les plus en vue, recevait des approvisionnemens du Comité de Salut public, se voyait offrir et refusait la place de bibliothécaire en chef à la Bibliothèque nationale, était chargé d'un cours à l'École normale, et touchait jusqu'à 2 700 livres du gouvernement (2).

Les lettres échangées, avant leur mariage, par Bernardin et Félicité ne sont pas les seules que nous possédions. Aimé Martin, dans la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*, a publié, en 1826, les lettres que celui-ci écrivit à sa femme ; par elles, et les renseignemens que nous donnèrent les biographes, nous pouvons connaître l'épilogue de ce roman : il est très triste.

Félicité ne fut point heureuse. Elle mena une vie de dévouement et d'amour pour un homme qui ne sut même pas s'en apercevoir ; la naissance d'une fille et de deux fils, dont l'un mourut très jeune, n'égayait que peu de temps la triste mélancolie de son séjour à la campagne ; elle se donna toute à l'éducation de Virginie et de Paul, mais, restant de longues journées très seule, elle laissa libre cours à ses rêveries, et dut avoir d'amers regrets. Elle aimait pourtant toujours son mari, bien qu'il s'occupât peu d'elle, et lui écrivait encore en l'an IV de tendres lettres, pleines d'affection pour lui et ses enfans (3). Ses frères, qui déjà se querellaient avant son mariage, ainsi qu'en témoignent plusieurs lettres où elle le dit à Bernardin (4), continuèrent leurs disputes qui la bouleversaient profondément ; enfin son père, Didot le jeune, mourut en décembre 1795 (5). La succession, em-

(1) Voir lettres n^{os} 12, 2 et 6.

(2) Cf. Maury, p. 206.

(3) Voir la lettre n^o I (après le mariage).

(4) Voir surtout la lettre n^o 21.

(5) Vers le milieu de frimaire an IV.

brouillée, fut difficile à liquider, et ses frères ne laissèrent point échapper cette occasion nouvelle de discussions et de récriminations; Bernardin dut intervenir pour défendre la part de sa femme, et de tout cela la pauvre Félicité souffrit davantage. Elle s'étiola, et, dans sa froide maison d'Essonnes, les germes de la tuberculose qu'elle avait en elle ne tardèrent pas à se développer; — de cette tuberculose qui avait tué déjà Sophie, sa sœur, à l'âge de dix-huit ans (1).

A-t-elle voulu divorcer? Certains l'affirmaient, d'autres le niaient, et cette question ne pouvait sortir du domaine de l'hypothèse, puisqu'on épiloga sur une lettre, inédite, qui, paraît-il, avait disparu. Nous pouvons aujourd'hui trancher le débat: il a été question de divorce entre le mari et la femme, le document qui le prouve n'est pas perdu, il nous est aujourd'hui donné de le publier: c'est une lettre de Bernardin de Saint-Pierre à sa belle-mère, M^{me} Didot; elle est datée du 6 ventôse an VII.

Félicité renonça à son projet, elle continua de dépérir, minée par le terrible mal, auquel son mari semble ne pas avoir cru; et s'éteignit, après sept ans de mariage, vers la fin de 1799 (2). Bernardin, resté veuf avec deux enfans, n'a point dû souffrir de la mort de sa femme; il avait été trop désireux de se marier pour renoncer à un tel projet après l'essai qu'il venait de réaliser, en compagnie, il est vrai, d'une femme qui avait tout fait pour le rendre heureux et qui avait été sa servante; aussi, bientôt après, recommençait-il, avec des expressions identiques, à écrire des lettres d'amour, toutes semblables à celles que l'on va lire, pour M^{lle} Désirée de Pelleporc, qu'il avait rencontrée dans une institution de jeunes filles, dirigée par M^{me} de la Maisonneuve. Il avait soixante-trois ans lorsqu'il l'épousa, en brumaire an IX.

Il s'éteignit, le 21 janvier 1814, à Éragny-sur-Oise; et, comme il avait sans doute converti sa femme à ses propres théories sur le mariage, elle épousa, en secondes noces, Aimé Martin (3), le

(1) Sophie Didot, sœur aînée de Félicité, était née le 1^{er} septembre 1768; elle mourut le 14 janvier 1786. Elle avait quatre ans de plus que sa sœur.

(2) C'était en l'an VIII de la République.

(3) Martin (Louis-Aimé), littérateur, né à Lyon en 1786, mort à Paris le 22 juin 1847; d'abord professeur d'histoire littéraire de la France des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles à l'Athénée en 1813; secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés en 1815, et, peu de temps après, professeur de belles-lettres, de morale et d'histoire à l'École polytechnique, en remplacement d'Andrieux; destitué en 1831, et nommé conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

secrétaire de son mari défunt. Celui-ci consacra toute sa vie à la publication et à la glorification des œuvres de son maître, à la défense aussi de sa mémoire, et il eut en cela fort à faire, car elle fut vivement attaquée, comme nous le verrons dans la conclusion de cette étude.

LETTRES ÉCRITES AVANT LE MARIAGE

L'ordre chronologique des lettres écrites avant le mariage, tel que l'a établi Aimé Martin, dans le troisième volume de la *Correspondance de Bernardin de Saint-Pierre*, ne nous paraît pas exact. C'est Félicité, qui, la première, dut écrire à Bernardin ; cela n'est point pour surprendre, car nous savons que ce dernier demanda à M^{me} Didot mère qu'elle laissât sa fille écrire à sa place. A la lettre de la jeune fille, — lettre que nous ne possédons pas, et qui doit être postérieure au 15 août 1792, — Bernardin répondit par une lettre qu'Aimé Martin a classée la troisième de la correspondance imprimée (1), et qui est, pour nous, la première de l'auteur de *Paul et Virginie*. Si nous la publions à nouveau, c'est que la seconde lettre de Félicité, inédite celle-là, y répond.

Lettre n° 1. — De Bernardin de Saint-Pierre, — écrite de Paris, sans date, mais probablement du 20 ou 21 août 1792, imprimée par Aimé Martin, avec le n° 3. Au bas de cette lettre, Félicité Didot a écrit : « Reçu le 22 août 1792. Jour heureux pour Félicité (2). »

« vous me priez de mon plaisir, mon aimable Félicité. Je désire la campagne et d'y être avec vous. Mes devoirs me retiennent à Paris encore pour plusieurs jours ; ensuite, si les circonstances me le permettent, je satisferai mon inclination en vous allant voir.

« ne vous laissez point effrayer par la vue de l'avenir. « Quand les hommes, dit Epictète, sont au comble de bonheur, ils n'imaginent pas qu'ils en puissent descendre ; et quand ils vont dans l'abîme du malheur, ils ne voient pas comment ils en pourront sortir. Cependant l'un et l'autre arrive, et les dieux l'ont ordonné ainsi, afin que les hommes sachent qu'il y a des dieux. »

« que ces motifs tout-puissans de consolation vous servent à

(1) 3^e vol., p. 93.

(2) Cette lettre ne fait pas partie de la collection Gélis-Didot.

rassurer votre mère et vous même, et soyez sûre que le ciel récompensera tôt ou tard votre vertu.

« la lettre que vous venez de m'écrire est pleine de raison et de sensibilité. Fortifiez l'une et l'autre par la lecture des bons livres. Je m'estimerai heureux d'y contribuer personnellement. Dans des temps plus tranquilles, j'aurais cherché à faire de vous mon élève ; dans ces temps orageux, je désire faire de vous mon amie. Bannissez donc de vos lettres l'expression froide de *monsieur* (1). Supplééz-la par toutes celles que vous trouverez dans votre cœur fait pour aimer et pour être aimé. Quoique des correspondances en tout genre m'obligent d'abrèger mes réponses, la vôtre me servira de consolation. Plus elle sera étendue, plus elle m'intéressera. Mon âme, fatiguée de la corruption des sociétés, se reposera sur la vôtre, douce, pure, solitaire, aimante, comme un voyageur sur un gazon frais.

« les affaires publiques m'obligent d'abrèger le plaisir que je prends à vous écrire. J'entends par affaires publiques celles qui regardent mon service, car je ne sais point de nouvelles. J'appris hier au jardin où je vous cherchais, que vous étiez partie pour Essonne. Mandez-moi le plus tôt que vous pourrez ce que vous pensez dans votre solitude. Avez-vous des livres ? Oh ! que la nature est un grand et sublime livre ! Occupez-vous dans vos promenades du soin de me chercher une chaumière au milieu des bois, dans une lande ; tout me sera bon : c'est là que mon cœur resserré s'épanouira. Adieu, mon aimable Félicité, votre ami vous embrasse. Je verrai ce soir votre maman. »

Lettre n° 2. — De Félicité Didot (2) — d'Essones — 24 août 1792, — c'est probablement la seconde lettre écrite à Bernardin par Félicité. — Elle est inédite, sauf deux courts fragmens publiés par M. Maury. (Nous avons mis entre crochets les passages déjà publiés). — En haut, écrits à l'encre, sans doute par Aimé Martin, ces mots : « lettre qui prouve qu'il ne l'a pas séduite. »

*A Monsieur,
Monsieur de Saint-Pierre,
auteur des Études de la Nature.
Rue de la Reine Blanche,
A Paris.*

« [Qu'elle Obligation ne vous aige point O. le plus indulgent

(1) Ce mot est souligné dans le texte.

(2) Cette lettre porte le n° 33 dans la collection Gélis-Didot.

des hommes, de ne point avoir dédaigné de répondre à ma lettre et de m'encourager avec tant de bonté à continuer. Il est impossible de vous peindre le plaisir que ma causée la vôtre dans les tems ou nous sommes. j'ai déjà bien versée des larmes de tristesse, et vous, m'en faite répandre de joie], ce sera désormais une de mes grande consolation en lisant votre lettre je me trouverai moins à plaindre et au contraire fort heureuse...

« je suis pourtant ici beaucoup plus tranquille qu'à Paris la campagne est bien faite pour inspirer le calme, la seule chose qui me fache est de n'y point voir maman car je suis persuadée qu'elle est toujours aussi prompte à s'affligée je desirois aussi y poseder une autre personne également chere a mon cœur; mais j'attendrai du tems cette aimable société...

« je n'ai point d'autre livre présentement qu'un abrégé de l'histoire moderne par l'abbé de Condillac; je n'ai pu encore en lire beaucoup ayant eu plus de monde que je n'aurois désiré, mais le peu que j'ai lue m'intresse en voyant de tout tems des révolutions les unes fortes les autres moindres je prends du courage pour attendre la fin de la nôtre :...

« ne pensé vous donc plus à votre petite isle en me chargeant de vous chercher une chaumière puisque vous ête décidé à y mettre le prix; j'espere bien que nous aurons le bonheur de vous y voir, pour moi c'est l'endroit que je vous souhaite le plus etant fort agréable et le plus voisin de chez nous...

« vous voyez que je ne tarde pas à profiter de la permission que vous me donné, et que, je ne suis pas non plus très laco- nique d'ailleur cest une chose qui me parroit impossible en vous écrivant, [je dis toujours moins que je ne voudrai dire et ma plume est bien mauvaise interprete de mes sentimens;] adieu mon ami puisque vous voulez l'expression de mon cœur. voila le nom qu'il vous avoit choisi et en vous le donnant il en connois- soit je vous jure tout le prix; vous finissé par m'embrasser moi je voudrois le faire.

« FÉLICITÉ. »

le 24 aoust 1792.

Nous devrions, à cette place, citer trois lettres de Bernardin, écrites pendant le mois d'août 1792; mais Aimé Martin les a publiées intégralement, ou à peu près, car, dans la première, il a supprimé cette phrase : « Vous serez mon amie le

jour, ma femme la nuit et ma maîtresse en tout tems. » La seconde lettre est une réponse à Félicité (1), car elle débute ainsi : « vous vous exprimez, ma chère amie, avec beaucoup de délicatesse, lorsqu'en parlant de vos devoirs vous me dites que votre secret vous est inviolable parce qu'il est le mien... » Ce sont ces deux missives qu'Aimé Martin a imprimées en tête de sa publication ; il nous a semblé, avons-nous dit, qu'il était préférable de changer cet ordre et de les mettre à cette place-ci. Quant à la troisième lettre (2), elle est écrite par Bernardin, de Paris, datée du 31 août 1792, et adressée : « A Mademoiselle, Mademoiselle Félicité Didot, à la papeterie d'Essonnes. A Essonnes : » Aimé Martin l'a citée entièrement, sauf le premier alinéa : « vos lettres, félicité, sont aussi raisonnables que si votre Maman les avoit dictées. un peu d'impatience m'a fait écrire la dernière, mais je ne suis point offensé. »

Aimé Martin a fait suivre cette épître de deux lettres (3), écrites de Chantilly, par Bernardin, et datées d'avril 1793 ; nous ne les reproduisons pas à la même place, ayant à publier, avant elles, un grand nombre de lettres, inédites, antérieures à cette date, et estimant que, même parmi les missives imprimées, il y en a qui sont aussi antérieures au mois d'avril 1793.

Lettre n° 3. — De Bernardin de Saint-Pierre (4), — sans indication de lieu, ni de date, mais probablement de Paris et de septembre ou octobre 1792 ; — inédite, sauf un passage publié par M. Maury. — Bernardin dans cette lettre tutoie Félicité pour la première fois ; dans les lettres postérieures, il lui dira *vous* au début, et *tu* à la fin.

« il ne faut point veiller la nuit, mon amie. Les veilles échauffent le tein. vous m'écrivés à une heure du matin dites vous. quoique votre lettre soit courte et charmante. je ne saurois vous aprouver. je préfère votre bonheur au mien. c'est par ce sentiment que je prends des arrangemens pour l'assurer. avant de pondre l'oiseau fait son nid.

« [Vous ne connoissés pas le monde, vous ignorés les peines qui vous y environneroient si vous étieés obligée d'y représenter

(1) La lettre de Félicité à laquelle il est répondu ne nous est pas parvenue.

(2) Elle porte le n° 4 dans la *Correspondance imprimée*, et le n° 4 dans la collection Gélis-Didot.

(3) Voir page 379.

(4) Cette lettre porte le n° 38 dans la collection Gélis-Didot.

dans un état au-dessus de votre fortune et de la mienne. je ne parle pas de celles que l'envie vous y susciteroit. croyez moi, il n'y a de bonheur que dans la solitude et aux champs, loin du trouble et de la corruption des villes. par exemple tout le monde y trouve tout simple qu'un homme âgé aye une jeune maîtresse et tout le monde le blamerait s'il épousait une jeune femme. qu'importe, dirés vous pour le bonheur l'opinion publique? elle fait tout dans les affaires et les états ou on est en représentation. on ne lui échape que dans la solitude. je trouverois assez d'exemples de mariages disproportionnés en âge dans des hommes très célèbres de l'antiquité.] Socrate plus vieux que moi épousa une jeune femme qui lui donna des enfans qui étoient en bas âge lorsqu'il mourut à 70 ans. il eut même 2 femmes à la fois, suivant la loi de son pays, mais il paroît qu'il neut pas lieu d'en être content. Sénèque déjà bien âgé épousa Pauline fort jeune et qui lui fut si attachée qu'elle voulut mourir avec lui lorsqu'il se fit ouvrir les veines par ordre de Neron. elle avoit déjà perdu une partie de son sang lorsque Neron donna ordre qu'on bandât ses playes. Seneque ne vecut heureux avec Pauline et ne lui inspira un si fort attachement qu'en vivant avec elle loin de Rome à la campagne. c'est ce qu'on peut voir dans ses lettres à Lucilius.

« au reste je m'occupe plus de notre bonheur futur que tu ne penses. si j'avois à la campagne un azile à moi, la chose seroit bientôt faite. ton billet est charmant mais un peu court. je crois que tu ferois des vers si tu voulois. ta prose est légère et remplie des plus douces images. adieu mon enfant, tes leçons de morale même me plaisent. si je deviens fou tu me rendras sage. je t'embrasse de tout mon cœur, mon estime pour toi est égale à mon amour. »

Lettre n° 4. — De Bernardin de Saint-Pierre, — de Paris, sans date, mais de septembre ou octobre 1792 (rien ne prouve qu'elle soit postérieure à la lettre n° 3); — inédite, sauf deux passages publiés, l'un par M. Maury, l'autre par E. Meaume.

« ne parlons plus ma sensible amie de ce qui vous a fait de la peine. tenés vous pour assurée que personne ne vous honore et ne vous aime plus que moi. je m'occupe de votre bonheur. vous aimés la campagne, mais ne vous y ennuiés-vous point, quand vous y serés seule surtout dans les premiers tems? quelles

seront vos occupations? faites moi part de vos projets. je veux voir comment je les ferai cadrer avec les miens. parlés moi avec une entiere confiance. vous avés raison, la dissimulation est un vice; surtout à l'égard des personnes que l'on aime. celle que vous vous reprochés à l'égard de... prouve l'amour que vous avés pour vos devoirs mais c'est moi qui en suis la cause. je ne vous y exposerai plus. revenons à vos projets champêtres. ne pouriés vous pas y joindre l'étude de la botanique. vous avés de la mémoire et vous ne sauriés mieux la meubler qu'en la remplissant de fleurs et d'images agréables. vous êtes à portée d'étudier le système de Linnæus en arrangeant une des botaniques coloriées qui sont chez vous. c'est une douce occupation pour l'hyver et vous vous rendrés utile à votre Maman. je peux vous preter les elemens de cette étude, par Jean-Jacques.

« un autre soin qui pouroit vous occuper est celui de réformer votre orthographe. [vos fautes ne sont pas nombreuses mais elles choquent d'autant plus que votre style est facile et plein de delicatesse et de sentiment quand l'amour vous inspire (1).] par exemple vous écrivés vous *m'obligerai*, au lieu de *m'obligerez*, veillez donc *éloigné* pour *éloigner*. ce sont de petites taches. et vous n'en devés point montrer. votre esprit est susceptible de tout genre d'instruction, vous devés donc soigner un peu vos expressions. la parole est l'habit de la pensée; la mauvaise orthographe est par raport à elle ce qu'une déchirure est à un habit. excepté un peu d'attention sur ce point, que la lecture vous donnera, ne suivés pour modele de votre style que la nature. soyés comme elle simple et sans fard. ne forcés rien. ne cherchés point vos idées dans votre esprit, mais dans votre cœur. pour bien s'exprimer il faut bien sentir. voilà mon enfant les conseils que te donne ton sincere ami. sois douce, c'est par la douceur que tu triompheras toujours. puissai je trouver en toi ce que j'ai cherché si longtems. sois ma colombe. je t'embrasse de tout mon cœur en te serrant dans mes bras, comme ton avant puisque tu te dis ma meilleure amie et que tu ne penses être heureuse sans mon amitié, embrasse moi donc de toute ton ame. puissai je être un jour ta felicité comme tu es la mienne. »

(1) Passage publié par M. Maury.

Lettre n° 5. — De Félicité Didot, — datée du 30 septembre 1792, d'Essonnes; — inédite, sauf deux courts passages reproduits par M. Maury.

D'Essonnes, le 30 7^{bre} de même.

« Il mest impossible mon aimable Ami de laisser partir, seule une **Lettre** si réservée et par conséquent si éloigné des sentimens que vous me faite éprouvé, jai déjà eu mille fois l'idée de vous écrire mais je nai pu l'Effectuer étant dans la société dune chere **Amie** que je ne puis quitter quelque instant sans en donner la raison. aussi aige sézie avec empressement l'occasion qui se présenteoit en répondent à la lettre de maman.

« Si jai passé les plus heureux momens de ma vie dans votre société mon Ami, je puis vous assurer qu'ils ont servis à me faire sentir plus vivement les peines de l'absence, et sans la véritable **Amie** qui est auprès de moi jaurais bien des fois détesté les jours passé ici depuis votre départ (malgré mon gout décidé pour la campagne) les endroits même embelis par l'idée que vouvous y plaisiez me paroissent triste et sauvages ne vous y trouvant plus, cette prerie si riante que vous avez souvent contemplez avec plaisir loin de ce que j'aime m'inspire le sentiment contraire; **les** Roches même dont le souvenir vous paroît agréable on perdus pour moi leur plus grand ornement; [peut-être me blamerez vous de devenir insensible aux Beautés de la Nature, mais je ne saurois m'en vouloir de ne sentir et de ne vivre que par vous, (quoi qu'il en puisse résulter) cependant en passant par la prerie qui conduit aux roches je me rapelai avec plaisir de la gaité que vous temoignate en cet endroit m'Estiment heureuse si j'ai pu y contribuer en quelque chose :]

« Quelque fois mon ami je me reproche comme égarement **les** marques d'Amitiez que je vous donnois ici les trouvant bien opposées aux règles que je m'étois prescrites: mais bientôt éloignant cette idée que je regarde comme mauvaise oppinion pourquoi me dige me faire un Crime, de ce que je prodigue sans auqu'un scrupule à l'Amie qui est présentement avec moi. la difERENCE de sexce peut elle en atre la raison quand au contraire elle parroît rendre Généralement moins indissoluble les liens qui unissent ensemble; aussi le nom d'Ami ne me parait plus assez significatif pour vous: mais c'est envain que j'en chercherois un qui puisse entierement exprimer ce que j'éprouve, d'après cela je vous assure que je me trouverois fort offensée

si je croyois que vous puissiez douter des sentimens que j'avance j'ai trop aimé pour cela ce qu'on appelle Sagesse et il ne me falloit pas moins que ce que vous m'inspirez pour me faire passer les bornes prescrites à notre sexe.

« Je trouve toujours mes lettres très éloignées de rendre la force de mes sentimens, et souvent [pour les rendre plus d'accords avec mon cœur, je voudrois en effacer, ces *vous* qui me paroissent incompatibles avec l'amitié que vous m'inspirez ;] mais je voudrois pour cela, mentendre renouveler l'Assurance de l'Attachement que vous m'avez témoigné, et être persuadé que la chose ne vous déplaira pas ; ce qu'il vous sera facile de me faire connoître à Paris soit par écrit soit de vive voie. *adieu* mon bon ami, c'est toujours avec peine que je trace ce mot je desirois n'être jamais dans ce cas, ce serait pour moi le comble du bonheur, je vous embrasse de toute mon Ame, et malgré mes foibles remors voudrois je vous jure le faire réellement. Votre Amie,

« FÉLICITÉ. »

Ici devrait être placée une lettre de Bernardin (1), sans date, mais probablement d'octobre 1792 ; nous ne la reproduisons pas, Aimé Martin en ayant publié la plus grande partie, et M. Maury le reste, c'est-à-dire la troisième page du manuscrit. Citons seulement cette phrase, omise par les deux éditeurs : « S'il y a quelque être, sur la terre qui partage ton cœur il n'est pas destiné pour le mien, tu as déjà aimé et tu étois libre alors. tu dois l'être maintenant » ; et ces mots qui expliqueront un passage d'une lettre postérieure : « pourquoi, par exemple, ne me dites vous rien de Thompson Je voudrais savoir quels sont les endroits de ce poète de la nature qui vous ont fait le plus de plaisir (2)... »

Lettre n° 6. — De Bernardin de Saint-Pierre (3), — sans indication de lieu, ni de date ; mais probablement d'octobre 1792 ; — reproduite en grande partie, mais avec quelques inexactitudes, par M. Maury.

« je vous dois la vérité, comme votre meilleur ami. hier, à la promenade une multitude de groupes se retournaient derrière

(1) Cette lettre porte le n° 7 dans la *Correspondance imprimée* et dans la collection Gélis-Didot.

(2) C'est de Jacques Thompson, le poète anglais auteur des *Saisons*, qu'il est ici question.

(3) Cette lettre a le n° 3 dans la collection Gélis-Didot.

vous pour se moquer de votre coëffure. je ne scais si c'était de sa couleur tranchante ou de sa forme de chiffon mais tant y a qu'ils s'en moquoient. M^r votre pere en fut plusieurs fois témoin et me dit qu'il vous en préviendrait. jugés donc de l'effet que ce soir produit votre chaussure en brodequins rouges, avec votre mouchoir a rayes jaunes sur vos cheveux bruns et sans poudre.

« mon aimable amie, il est dangereux dans ce tems cy de se faire remarquer par des ajustemens extraordinaires.

« je vous dirai plus cest qu'ils ne conviennent en aucun tems a une jeune fille qui semble vouloir attirer sur elle les yeux du public. à qui chercheries vous à plaire maintenant? à vous seul, me dirés vous. eh bien je vous dirai avec sincerité que les couleurs dures et tranchées ne vous vont point. pour moi je n'aime que les couleurs douces et les formes simples. en toutes choses je fuis l'éclat. la nature n'employe que des contrastes doux pour produire l'harmonie; quand elle en assemble de durs elle engendre la discorde. par exemple la couleur naturelle de vos cheveux va à merveille avec votre tein, mais si vous oposés à leur teinte brune une couleur jaune, et à leurs boucles onduoyantes un chiffon aplati, il y aura dissonance. voilà pour l'effet phisique, quant à l'effet moral, une telle parure annonce le désir d'attirer les regards; vous navés plus besoin que de fixer ceux de votre ami. vous en êtes assurée si vos ajustemens sont d'accord avec les qualités de votre ame, douces, aimant la retraite, le soin de votre maison et le bonheur de votre ami. sois bien sûr ma félicité, que ma plus chere occupation sera de faire le tien. tu dois en juger par ma franchise, elle est la preuve de mon estime pour toi. »

Lettre n° 7. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — sans indication de date, mais d'octobre 1792, de Paris; — inédite, sauf un passage cité par M. Maury et deux par E. Meaume.

« votre dernière lettre m'avoit fait de la peine parce que la mienne sembloit ne vous avoir pas fait de plaisir, il me sembloit y démêler un peu de gronderie. je suis touché du désir que vous me témoignés si tendrement de vous conformer toujours à mes gousts. puissais-je moi meme remplir tous les vôtres.

1) Cette lettre porte le n° 40 dans la collection Gélis-Didot.

l'amour, mon enfant te rend plus jolie. il y a dans toute ta personne un air de contentement bien plus intéressant que tous les éclats de la joye. si je desire quelque chose c'est que tu ne change point. [crains de devenir trop grasse. trop d'embonpoint sied mal aux jeunes personnes; il gate la taille, c'est un obstacle même à la maternité (1).] reste au point où tu es et tu en viendras aisément à bout en mangeant un peu moins, sur tout des alimens qui engraisent.

« [ce que je desire encore c'est qu'en redoublant de confiance pour moi qui dois être ton époux tu diminues un peu avec les autres de cette familiarité que le cousinage, l'enfance, le voisinage rendent sans conséquence pour une âme indifférente mais qui ne le sont pas pour celle qui aime. qu'on sente en te voyant que ton cœur est engagé par des liens que tu chéris, que ce doux mystère répande un tendre intérêt sur ta physionomie, qu'il éloigne de toi les jeux trop folâtres; que ta démarche, et ton maintien annonce, ma vierge bien aimée, ma future épouse, et la mère de famille. hier au soir tu étois charmante. tu pensois peut être au plaisir que me feroit ton billet. adieu, mon bouton de rose,] songe à venir dimanche avec nous et ta maman à Essonne nous prendrons une voiture à 4. il faut que tu dise ton avis sur lile, et que je te voye encore danser sur l'herbe. au reste, de la discrétion sur nos engagemens futurs; qu'il n'y ait que moi qui pénètre dans ton âme, je te donne, à ton choix, le plus tendre des baisers.

« [j'ai à peine un moment pour t'écrire. ton jugement sur thompson m'a fait plaisir (2). »]

Lettre n° 8. — De Bernardin de Saint-Pierre (3), — sans indication de lieu, ni de date, mais probablement de Paris et de la fin d'octobre 1792; — inédite.

*A la Citoyenne félicité didot
quay des augustins
à paris.*

« je profite, mon aimable amie, d'un moment de loisir pour vous prévenir de mon arrivée à paris. quoique vous me taxiez

(1) Passage publié par M. Maury.

(2) Voir au sujet de Thompson ce que nous avons dit page 368.

(3) Cette lettre a le n° 41 dans la collection Gélis-Didot.

d'indifférence je n'ai pas été un moment sans m'occuper de vous. les soins nécessaires à la disposition d'un azile que vous devés partager, me font naître une multitude d'idées agréables dont l'exécution ne laisse pas d'être laborieuse sur une terre toute nue, dans une saison où il n'y a pas un instant à perdre pour les plantations et avec des ouvriers peu nombreux et qui ne sont pas échauffés par mes sentimens. cependant à force d'aller et venir, de faire et de refaire, votre hermitage commence à prendre une forme intéressante. je vous en dirai davantage demain à l'heure du diner, car je compte donner ce soir et demain matin aux affaires afin de pouvoir jouir l'après midi de quelques heures de plaisir auprès de vous. je suis obligé en ce moment de quitter la plume. à demain tendre amie, je vous embrasse de tout mon cœur. »

Lettre n° 9. — De Bernardin de Saint Pierre (1), — sans indication de lieu, ni de date, mais probablement de Paris et de novembre 1792; — inédite.

« j'allois vous écrire, ma tendre amie, lorsque Rousseau m'est venu apporter votre lettre. elle m'auroit fait plus de plaisir par la poste. l'envoy d'un commissionnaire donne trop de publicité à notre correspondance. j'ai cependant parfaitement bien senti que c'étoit l'inquiétude ou vous étiez de ma santé qui vous avoit décidée à cette démarche. j'en suis donc très touché. j'ai en effet, du Rhume, ce qui m'a décidé à garder hier la chambre et à suivre le conseil que je vous avois donné pour vous même. cependant j'irai diner aujourd'hui chez le ministre de l'intérieur. j'en ai reçu l'invitation hier à 9 heures du soir. j'ai à lui parler de plusieurs affaires et aussi de mes plaisirs cest à dire des moyens de me procurer quelques bonnes especes d'arbres à fruit de la pépinière nationale pour l'île de la félicité, car cest le nom que je desire qu'elle porte. il ny a pas un moment à perdre. cette perspective de bonheur dont vous êtes le centre me dédomage des tracasseries inséparables aujourd'hui des fonctions publiques; quand je suis mécontent des hommes, je m'enfonce en esprit dans les verges et les bocages. il est tems de rendre mon azile digne de vous en y réunissant tous les arbres fruitiers et toutes les fleurs que le climat et le sol peuvent produire.

(1) Cette lettre a le n° 42 dans la collection Gélis-Didot.

j'attens avec impatience le plan de M^r Moreau pour les y apporté. d'un autre coté les affaires du jardin (1) me donnent de l'occupation. dimanche je dine avec les administrateurs des travaux publics qui doivent maider dans laffaire de la Ménagerie (2). enfin mon déménagement ajoute à mes embaras, car je desire coucher apres demain, à l'intendance (3). vous jugés bien que tous ces objets me distraient de mes plaisirs.

« rien nest plus propre à men dedomager, mon enfant, que le plaisir de recevoir de tes nouvelles. ton ame est faite pour la mienne puis quelle est capable de bien aimer. ce soir je calmerai tes agitations en t'embrassant de tout mon cœur. toute occupée de ma santé tu ne me parle point de la tienne. conserve la, en suivant un bon regime. la diette et la chaleur guerissent promptement le Rhume. cependant je crois que le mien sera de quelque durée, ainsi que tous ceux que j'ai eus : mais par cela même, il n'est point dangereux. le Rhume est pour moi une purgation, et j'ai remarqué qu'il me delivre toujours des maux de nerfs. calme donc tes inquiétudes. ta lettre pleine de delicatesse renferme des sentimens de crainte et de reserve qui me font de la peine. sois contente du present et espere mieux de l'avenir. je t'embrasse, mon enfant, avec toutes les affections que tu merittes et que tu minspires. »

Lettre n° 10. — De Bernardin de Saint-Pierre (4), — sans date, mais de novembre 1792, de Paris; — inédite.

« je quitte un memoire important pour répondre sur le champ à votre aimable lettre. elle ma fait plaisir je croyois que vous m'aviés oublié et que vous ne pensiés à moi que quand vous me voyés. je croyois même que vous aviés quelque autre affection, et il me sembloit que cette opinion nètoit pas sans fondement; je me rapellois des marques de familiarité que la parenté ou des amitiés anciennes peuvent rendre indifferentes mais que je trouvois signifiantes dans la disposition desprit ou jètois. il me sembloit enfin que je devois avoir recours à la philosophie.

(1) Bernardin parle ici du Jardin des Plantes; il avait en effet été nommé, en juillet 1792, intendant du Jardin des Plantes et du Cabinet d'Histoire naturelle. Il conserva cette fonction jusqu'au 10 juin 1793.

(2) C'est, en effet, grâce aux démarches de Bernardin qu'une ménagerie fut annexée au Jardin des Plantes.

(3) C'est l'intendance du Jardin des Plantes.

(4) Cette lettre a le n° 46 dans la collection Gélis-Didot.

lorsque votre amour est venu rallumer le mien. j'ai reçu aujourd'hui mardi à onze heures du matin votre charmante lettre que vous deviez me remettre dimanche, et que vous m'avez envoyée lundi. elle a dissipé ma mélancolie. j'ai pensé que puisque je vous occupois dans vos rêves, vous pensiez aussi à moi étant éveillée. puissai-je réaliser le bonheur dont vous vous formez de si douces images ! mon plus doux plaisir est d'y penser. j'ai écrit à M^r Moreau sur le plan de l'île une lettre fort détaillée. j'aurais été le voir si mon Rhume opiniâtre n'avait pas redoublé. j'ai beaucoup toussé hier toute la journée. aujourd'hui je me trouve mieux, je ne sors point et je prends de la tisane, afin de murir mon Rhume. j'expectore et je respire plus librement. vos lettres hâteront ma guérison. donnez-moi un détail de votre rêve à l'occasion de mon île, il s'y trouvera de bonnes idées à réaliser. je vous exhorte seulement à corriger votre orthographe. vous m'avez écrit, *je vous prie, en grasse. c'est en grace* telle qu'il vous convient d'être.

« adieu ma chère amie, je répondrai plus au long à la prochaine. je vous embrasse de tout mon cœur.

« mille amitiés à vos chers parents. »

Lettre n° 11. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — sans indication de lieu, ni de date, mais de Paris, et de novembre 1792. — Elle est adressée à Essonnes, Félicité y étant allée pour quelques jours ; — inédite.

*A la Citoyenne félicité didot
à la papeterie
à Essonnes.*

« je suis très touché des malheurs de ce bon et infortuné Neuilly (2). si quelque considération pouvoit tempérer votre douleur, c'est le succès de mes affaires. elles se desnouent insensiblement, de la manière la plus agréable ; je viens d'obtenir une indemnité de 2 mille livres, indépendamment de celle qui est en réquisition. mais votre véritable consolation est dans l'exercice même de la vertu d'où émanent toutes les autres je veux dire la charité. après en avoir fait un apprentissage auprès de moi vous en continués les fonctions auprès d'un frère. ou plutôt il y

(1) Cette lettre a le n° 43 dans la collection Gélis-Didot.

(2) Il est ici question de Neuilly-Didot, frère de Félicité ; il mourut des blessures qu'il avait reçues à Jemmapes.

avoit longtems que vous y étiez exercée, par toutes les sollicitudes obligeantes qu'excite en vous les souffrances d'autrui; cultivés cette pretieuse sensibilité: elle fera votre bonheur. je n'ai pas besoin de vous dire quelle fera le mien. ma santé se soutient; cependant j'ai encore de petits mouvemens febriles. si vous etes encore a Essonnes a la fin de la semaine prochaine, j'irai vous voir avec le Cit. Moreau, qui va donner a mes ouvrier de quoi s'occuper une partie de l'hyver, tant pour achever l'intérieur de la maison que pour faire un jardin d'agrément devant sa façade du midy. ma santé se renforce chaque jour, et a cette époque nous pourions vous ramener à paris, pour conclure mon bonheur.

« en attendant j'ai terminé mes affaires avec les professeurs du Museum. je ne suis plus occupé que du soin de deménager; le voiturier du Cit. Avaré qui ma remis votre lettre ma manqué de parole, car il nest point revenu prendre mes effets. je suis bien embarrassé de ce transport. mais auparavant il faut que je voye si tout est dispose chez moi pour les recevoir.

« vous mettes beaucoup trop d'importance à mon nom. pour moi c'est vous que je veux épouser. adieu mon amie rien ne manque aux sentimens d'amour et d'estime que je vous porte. »

Lettre n° 12. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — timbrée de Paris; sans date; mais de novembre 1792; — inédite, sauf un court passage reproduit par E. Meaume.

*A Mademoiselle
Mademoiselle félicité didot
chez M^r didot le jeune imprimeur libraire
quay des augustins
à Paris.*

« j'avais du monde, hier, quand votre commissionnaire est venu. je nai pu vous temoigner sur le champ tout l'interet que je prends à votre santé. vous avés pris votre rhume chez moi. vous avés part à ma mauvaise fortune, ainsi que vous laurés à la bonne, s'il plait a dieu. mon amie, tout l'espoir de mon bonheur est à la campagne. vous vous figurés ma maison avec des colonnes. vous vous êtes trompée, des colonnes ne conviennent point à une retraite champetre, à une chaumiere. laissons faires

(1) Cette lettre a le n° 44 dans la collection Gélis-Didot.

Mr Moreau. je lui écris ce matin a l'occasion d'une idée d'utilité. je sais quil travaille au rez de chaussée et au 1^{er}. je voudrois y faire un poêle à la Russe.

« nayés point d'inquietude sur la lettre que vous avés laissée sur la cheminée. je ly ai trouvée. [vous avés de tems en tems un petit air grondeur qui ne convient point à mon enfant. vous me dites d'un ton faché, que si je le désire, vous rendriés les visittes dun de vos anciens amis plus rares. ce nest point a moi a le decider. je ferois une injustice. c'est vous seule qui pouvés connoitre le degré et la nature de l'affection qu'il a pour vous.]

« quoiquil en soit vous ne devés point vous dire incapable de *philosophie*, car tous les évènements de la vie nous l'apprennent et nous y obligent. votre rhume même doit vous en donner une leçon et si vous men croyés, vous garderés non seulement la chambre mais même le lit. dedomagés vous en, si ce nest par la raison, au moins par des rêves agréables. les vôtres me plaisent au moins autant que vos conseils. le goût que j'ai pour la solitude, la connaissance que j'ai des hommes, les delices que jéprouve à la vue des ouvrages de la nature, les agrémens du scite que jai choisi, le bonheur que my promet votre affection vive, pleine et sans partage tout me fait aspirer au tems ou je pourrai y faire de frequentes retraittes pour me dedomager des peines et des embarras attachés à ma place sur tout dans les tems orageux ou nous sommes. j'espère etre en etat d'aller à Essonnes au commencement de la semaine prochaine pour y tracer le plan de la maison (1) et du jardin. d'ici à ce tems ménagés bien votre rhume afin d'etre du voyage. je vous en conjure par tout le pouvoir que j'ai sur vous, ne sortes pas de votre chambre et meme de votre lit, si vous avés des accès de fievre. adieu mon enfant je t'embrasse comme tu le meritte, de tout mon cœur.

« ce jeudi a dix heures du matin. »

Lettre n° 13. — De Bernardin de Saint-Pierre (2), — sans indication de lieu, ni de date, mais de Paris, et de novembre 1792; — inédite, sauf deux courts fragmens publiés par M. Maury.

« aimable enfant, votre lettre me prouve, ce que je savois déjà, que vous etes également digne de mon amour et de mon

(1) Bernardin veut sans doute parler du plan d'organisation intérieure de la maison, puisqu'il dit, au début de la lettre, que M. Moreau travaille au rez-de-chaussée et au premier.

(2) Cette lettre porte le n° 45 dans la collection Gélis-Didot.

estime. il ny a quun seul moyen de mettre d'accord ces deux sentimens qui se combattent dans votre cœur. cest que vous soyés bientot ma femme, au lieu de l'inquiétude et des remords que vous craignés vous éprouverés ce que la reconnaissance, et le calme de lame ont de plus doux. le mariage seul allie lestime de soi meme avec les plaisirs de lamour.

« [je m'occupe du soin d'accelerer le moment qui doit m'unir a toi. le plus grand obstacle est la publicité que je voudrois éviter par plusieurs considérations importantes. si tu habitois la campagne a present, il me semble quil seroit facile de se faire inscrire sans bruit à la municipalité d'Essonne.] nous raisonnerons de tout cela quand nous y serons.

« [en attendant recommande notre future union a celui qui est la source de toute félicité.] aimable enfant, confie lui tes peines et tes plaisirs. endors toi dans son sein paternel, aucune insomnie ne viendra te troubler.

« ne veille point ma tendre amie ; le sommeil est necessaire à ta santé. c'est lui qui calme le sang et rafraichit le tein des bergères. pour aucune raison, ni pour aucun plaisir ne passe point les nuits à veiller. je vais te chercher un livre de voyage que je te donnerai ce soir, mais cest à condition que tu ne liras pas au milieu de la nuit.

« endors toi dans le souvenir doux et paisible de notre amour melé d'estime, de confiance, de protection. si j'ai allumé en toi quelque flamme trop active, ne t'y livre point jusqua ce que je puisse l'eteindre. c'est en moi qu'est le remede à ton mal. mon portrait ny peut rien. repose-toi, en imagination à l'ombre des berceaux que je vais planter pour toi, sur le bord de ces eaux limpides qui entourent notre future habitation et que tu dois embellir de ta presence. cest là que tu dois gouter un bonheur digne de toi si le ciel est favorable à mes vœux. »

Lettre n° 14. — De Bernardin de Saint-Pierre, — sans indication de lieu, ni de date, mais de Paris et de novembre 1792 ; — imprimée par Aimé Martin (1), sauf le commencement et la fin, et avec des inexactitudes (il a mis : vous partout où il y avait : tu).

« je nai pu venir hier, mon enfant mais je nen ai pas moins pensé à toi. je desire ardemment que ma chaumiere s'acheve

(1) Cette lettre, dans la *Correspondance imprimée*, a le n° 8, ainsi que dans la collection Gélis-Didot.

afin que tu y fasses mon bonheur. employe tout ce que tes graces et ta douceur te donnent de crédit pour en accélérer le travail. il faut que ton frère (1) y mette toute son activité.

« [on ne peut être heureuse, mon amie, qu'au sein de la nature. plus tu vivras plus tu seras persuadé de cette vérité. nous vivons dans un tems malheureux. je ne veux pas troubler ta raison par la perspective de l'avenir. mais quest-ce qui te manquera a la campagne pour y passer des jours agréables? tu seras dans le voisinage de tes parens. tu habiteras une demeure charmante par sa situation. tu pourras t'y occuper tantost de la lecture, tantost des soins si doux d'une jeune mère de famille. je ne te parle pas de moi, mais je mettrai mon bonheur a faire le tien. lorsque mes affaires me forceront d'être a paris je t'écrirai fréquemment. tu seras la recompense de mes travaux; je viendrai oublier dans ton sein, les troubles de la ville. en attendant que je puisse t'avoir habituellement auprès de moi comme ma compagne, j'irai passer des semaines, des mois entiers avec toi. voici mon plan de vie. je me leverai le matin avec le soleil. j'irai dans ma bibliotheque m'occuper de quelque etude interessante. j'ai une multitude de materiaux a mettre en ordre. a 10 heures un déjeuner que tu auras préparé toi même nous réunira. après déjeuner je retournerai à mon travail. tu pouras m'accompagner avec le tien. si les soins du ménage ne tapellent pas ailleurs. je suppose que tu ten seras occupée le matin. a trois heures un diner de poisson, de legumes, de volaille, de laitages, d'œufs, de fruits, produits par notre ile nous retiendrons une bonne heure à table. a 4 heures jusqu'à cinq du repos, un peu de musique. a cinq lorsque la chaleur sera passée, la peche ou la promenade dans notre île jusqu'à 6. a six, nous irons voir tes parens et promener dans le voisinage. a neuf heures, un souper frugal,] ensuite le lit nous réunira

« à propos mon enfant, dis moi donc quel étoit ton dernier reve? ne taige pas deviné! dis-moi la vérité. je t'embrasse de tout mon cœur.

« songe que notre chaumiere doit etre lépoque de notre félicité. hate donc les travailleurs et leurs surveillans, que Dieu repande sur toi toutes ses faveurs. »

(1) Probablement Henry Didot.

Il existe une lettre de Bernardin, sans indication de lieu, ni de date, qui devrait être imprimée à cette place ; mais nous ne la reproduirons pas, Aimé Martin l'ayant publiée entièrement. Cette lettre, envoyée d'Essonnes, en janvier 1793, est citée, dans la *Correspondance imprimée* (1), la dernière des lettres écrites avant le mariage : Aimé Martin n'a donc pas eu connaissance des missives envoyées postérieurement.

Lettre n° 15. — De Bernardin de Saint-Pierre (2), — sans indication de lieu, ni de date, mais d'Essonnes et de février ou mars 1793 ; — cette lettre fait supposer que Félicité était à Paris ; — inédite.

« ta lettre mest arrivée lundi matin au moment ou lon maportait du lait pour mon déjeuner. elle a mis du lait dans mes veines ; tu est pour moi la Coupe de la félicité.

« jai passé ici des jours assés tristes. à mon arrivée dans mon ile, ton frere y est arrivé (3). il ma salué et je lui ai rendu mon salut ; il sest ensuite aproché de moi et il a adressé la parole à cadet avec lequel jétois. il lui a parlé d'echelle, et jugeant qu'il ne s'étoit aproché que pour lui parler d'ouvrages je me suis éloigné, a quelques pas de là. ton frere bientôt après a quitté cadet et sen est allé. peut-être attendoit il que je lui adressât la parole, mais je me suis rapellé quil navoit pas répondu à ma lettre, et cette réflexion ma empeché de hasarder une seconde démarche, ou peut-être de répondre à la sienne, car jai ignoré son intention. quoi quil en soit je ne lai pas revu, car je me suis abstenu daller à la papeterie où je n'ai été quune fois pour affaires.

« au reste jai employé presque tout mon tems à regler mes travaux et mes ouvriers qui me coutent beaucoup et qui avancent peu. chaque fois que je viens ici il faut augmenter les prix ou des materiaux ou de ceux qui les emploient. jai cependant fait plusieurs économies, et préparé mes provisions de bois de menuiserie. je suis assés content de mon voyage, quand aux affaires, et fort peu quand a mes plaisirs quoique très feté ches le Cit. Goubert et ses voisins qui mont donné l'hospitalité. mais celui de tous qui maurait le plus interessé sest éloigné de

(1) Elle y porte le n° 9, ainsi que dans la collection Gélis-Didot.

(2) Cette lettre a le n° 48 dans la collection Gélis-Didot.

(3) C'est de Léger Didot que Bernardin veut parler ; ils étaient déjà brouillés.

moi et moi de lui, par sa mauvaise honte ou par la mienne.

« jattends de toi de [nouveaux dèdomagemens. je suis aussi empresse que toi, et si je diffère cest par la crainte de mettre trop de publicité. trouve moi des expédiens et malgré la position des affaires publiques qui ajoutent encore à mon embarras, je ne moccuperai que de ton bonheur et du mien.

« je t'embrasse mon aimable enfant, en attendant le plaisir de te remettre moi meme la présente. tranquilise ton esprit pour récupérer ta santé. »

Lettre n° 16. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — sans date; probablement de mars 1793; — inédite.

*A la Citoyenne félicité didot
a Paris.*

« il mauroit été possible daller voir ce soir ma félicité mais non le théâtre de la Rue feydeau. ce sera donc partie remise. a demain au soir en revenant du gros caillou.

« je prie ma félicité de remettre à son papa les papies cy joints en le priant de me faire faire reponse demain au soir. ainsi que par raport aux memoires du menuisier et du serrurier d'Essonnes quil voudra bien laisser entre les mains de ma félicité que jembrasse de tout mon cœur.

« mille amitiés à toute la famille. »

Bernardin, au mois d'avril 1793, partit pour Chantilly, avec des membres de la Convention, des savans et des artistes, pour faire l'inventaire de tous les chefs-d'œuvre et de tous les objets rares qui se trouvaient dans le château et qui pouvaient être apportés à Paris. C'est ainsi que l'on transporta au Jardin des Plantes beaucoup de pièces d'histoire naturelle qui étaient à Chantilly. Durant sa mission, Bernardin écrivit souvent à Félicité; deux de ses lettres ont été publiées par Aimé Martin, qui les a placées après une lettre datée du 31 août 1792; nous avons dit (2) que, suivant un ordre chronologique qui nous paraissait plus juste, il fallait reproduire avant elles des lettres qui, selon nous, leur étaient antérieures. Nous ne citerons pas ces deux missives, puisqu'elles

(1) Cette lettre a le n° 47 dans la collection Gélis-Didot.

(2) Voyez p. 364.

figurent dans la *Correspondance imprimée* (1). Elles sont adressées toutes les deux : « à la Citoyenne félicité Didot, chés le Citoyen didot le jeune imprimeur, quay des Augustins, à Paris; » la première est ainsi datée : « ce 2 de ton mois — au lever de l'aurore » (c'était le mois d'Avril) et porte en marge le mot *bon*, écrit sans doute par Martin; la seconde, datée du samedi 4 avril 1793, l'an 2 de la république, débute en ces termes : « voici, ma tendre amie, la troisième lettre que je vous adresse depuis mon arrivée à Chantilly. » Il nous manque donc une lettre envoyée entre le 2 (jour de l'arrivée de Bernardin) et le 4 avril; ce qui ferait supposer que Félicité recevait une missive chaque jour. La lettre du 4 se termine par ce passage, supprimé à l'impression : « mais n'insistons pas; je suis toujours disposé à croire que l'objet que j'aime a plus de raison que moi et vous m'en avés tant montré dans des momens où je n'en avois plus que j'étois fâché de vous en voir un peu trop... » Les autres lettres écrites de Chantilly par Bernardin n'ont pas été publiées.

Lettre n° 17. — De Félicité Didot (2), — de Paris, le 7 avril 1793; — elle est adressée au citoyen S'-Pierre à Essonnes; Félicité devait pourtant savoir qu'il était à Chantilly, aussi Bernardin se plaint-il de ne pas recevoir de réponse; — inédite.

*Au Citoyen
S'-Pierre
A Essonnes.*

Ce 7 avril 1793.

« Vous restez bien long-tems à la Campagne, mon Ami je ne sais si vous avez reçu une lettre ou je vous marquoit Combien votre Absence me rendoit chagrinne, et dont je mettois flatée d'un mot de réponse pour me dédomager, mais je ne le vois que trop le bonheur d'être à la Campagne vous fait oublier vos amis. O! vous qui souvent sans un sujet fondé me taxée D'indifférence, pouvez vous me donner une si forte raison d'être assurée de la votre, car je mets en faite que vous n'avez pas reçu ma lettre, si vous m'aimiez autant que vous le dit, vous m'eussiez sans doute forcée à rompre un silence qui auroit eu lieu de vous étonner, ce n'est surement pas le tems qui vous a empêchés de le faire et quand même un véritable Amour sait vaincre de

(1) Elles y portent les n° 5 et 6, ainsi que dans la collection Gélis-Didot.

(2) Cette lettre a le n° 35 dans la collection Gélis-Didot. . .

plus grands obstacles ; enfin de quelque maniere que je puisse penser je voie toujours les preuves les plus convaincantes de votre indifferance, ce qui me cause des peines que, vous ne savez sentir, mais encore ne sauroit elle m'empêcher Dadorer Celui que j'aime plus que ma vie.

« F^{rs} DIDOT. »

Lettre n° 18. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — de Chantilly, 5 mai 1793; — inédite.

*A la Citoyenne félicité didot
chès le Citoyen Didot le jeune
imprimeur quay des Augustins
à Paris.*

« je nai point encore reçu de vos nouvelles, mon aimable amie, jen attens ce soir, et vous recevres aujourdhui la lettre que je vous écrivis hier. ce matin loiseau de laurore m'a reveillé un peu plus tard qua lordinaire. pendant que mes compagnons dorment encore je fais mon bonheur de vivre dans votre souvenir en vous traçant quelques lignes à la hate.

« il fait ici un tems fort rude. hier il tomba une grosse grele qui j'espere naura point fait de mal. notre besogne est en train et quoique je ne puisse pas encore dire quand elle finira je crois quelle ne sera pas d'aussi longue durée que je le craignois : elle donnera le tems au mois de may détendre sur la campagne son doux empire et de revetir de feuillages les ormes qui doivent vous ombrager jusqu'à Essonnes. vous aurès aussi celui dachever votre inventaire à paris. il y a ici une vente immense de meubles de toute espece (2), et il ny a presque point de marchands. on y donne de très belles choses à fort bon marché. ce sont des fripiers de paris qui en profitent. nos commissaires nos collegues ont arrêté la vente des marbres, tableaux et porcelaines qui se donnoient pour rien. ce seroit bien un motif pour des meres de famille de venir acheter ici du linge et des lits mais la votre auroit sans doute encore de plus justes raisons de faire le voyage de Chantilly, sans ses propres affaires et la rude saison. puissai je vous voir arriver lune et lautre bientost.

« tendre amie, on nest heureux qu'en aimant. on nest heu-

(1) Cette lettre a le n° 49 dans la collection Gélis-Didot.

2. Ce sont les meubles du château de Chantilly dont parle Bernardin.

reux que dans une solitude avec l'objet aimé. puissent ces sentimens dont mon cœur est plein pénétrer le votre : puissiez vous me les exprimer dans vos lettres avec les expressions de lamour, elles banniront les ennuis et les sollicitudes qui naissent toujours du commerce des hommes. fille de l'aurore je tembrasse de tout mon cœur. songe que tu est la plus chere moitié de ma vie.

« a chantilly ce 5 may.

« mille amitiés à ta famille et mon amour pour toi seule. »

Lettre n° 19. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — de Chantilly, 8 mai 1793 : — c'est cette lettre qui a été lue par M^{me} Didot, la mère de Félicité; — inédite.

« Mon aimable amie, ne m'écrivés plus à Chantilly. je comte en partir demain pour paris et si je ne trouve pas de place ce sera pour Samedi. plusieurs affaires me rapellent a Paris mais il est tems surtout que jaille à Essonnes. le jardinier Baudet me mande que les terrassiers vont se trouver sans travail parceque dit il on ne peut avoir ni bateau ni voiture depuis que je suis faché avec M^r didot, vous voyès que la discorde regne dans les campagnes même. bannissons la des familles s'il est possible. vous que je tache de rapprocher de moi par la plus intime des unions, c'est une œuvre digne de vous de me concilier la bienveillance de tous vos parens et de dissiper les nuages qui peuvent s'être interposés entre leur amitié et la mienne.

« votre lettre en reponse aux miennes m'a fait le plus sensible plaisir. je suis faché cependant de ces insomnies qui vous brulent le sang. ce nest pas de ma faute. au reste lamour ressemble au feu ; il rechauffe si on sen tient a peu de distance, il consume si on sen aproche de trop près. tenons nous en assès loin pour ne ressentir que sa douce chaleur, jusqua ce que nos flammes puissent se confondre. amie très aimée, je suis faché de ces ressouvenirs qui alterent de tems en tems la confiance que vous m'avès promise et que je meritte. personne ne vous cherit et ne vous estime plus que moi. vous êtes la plus chere portion de mon bonheur et je ne connois aucune personne de votre sexe qui me convienne plus de tout point. puissiez vous en dire autant de moi. pourquoi donc a tu des repentirs? si quelques faveurs superficielles sont des fautes elles doivent sans doute etre

(1) Cette lettre porte le n° 50 dans la collection Gélis-Didot.

sur mon comte, puisque je les ai en quelque sorte arrachées. mais songe que lamour justifie tout et pardonne tout. si tu m'aime donc ne fais plus de reproches à ton amant. regarde moi comme ton futur époux et travaille de ton coté a aplanir toutes les difficultés qui peuvent retarder notre union.

« il seroit sans doute facile de trouver dans un chateau de quoi meubler notre chaumiere, mais on men offrirait tout le mobilier en present que je nen accepterois rien, a cause de la mission dont je suis chargé. vous penserés comme moi vous qui sentés si bien.

« (1) je comtois partir demain avec le Citoyen Moreau et un de mes collegues, mais comme il en reste deux autres j'ai cru pour le bon exemple devoir rester le dernier, quoique ma mission soit apeuprès finie. je ne partirai donc que samedi a huit heures du matin par la messagerie et si vous sentés tout le prix que j'attache aux expressions de votre amour je recevrai encore une reponse a la presente avant mon départ.

« ce mercredi 8 may 1793 lan 2 de la république.

« je ne loge point au signe de la croix, mais au *Cigüe* oiseau dont le plumage est aussi blanc que votre ame.

« ma lettre partant a minuit de chantilly doit vous etre rendue jeudi après midi, en me repondant avant le lendemain onze heures, je recevrai la votre vendredy au soir.

« je vous embrasse de tout mon cœur. je ferai tout mon possible pour aller vous demander a diner dimanche. »

Lettre n° 20. — De Félicité Didot (2), — sans indication de lieu, ni de date, mais postérieure au 8 mai 1793, puisqu'il y est fait allusion à la lettre du 8 mai qui parle de « faveurs superficielles » et qui a été lue par M^{me} Didot; — inédite.

« Je m'en étois bien doutté trop sensible Amant que la dernière page de ma lettre te causeroit du chagrin, aussi à peine fut elle partie que jen ressentis moi même des Exprextions quelle contenoit, mais puisque trop de vivacité a servie à te faire connoitre, à quelle douleure mon Ame seroit emploie si tu prenois encore des douttes pour un si petit suget. quelle serve aussi à taprendre que lorsquon aime bien, les douttes sont des offences mortelles, je ne veux pas pour cela que tu me cache tes

(1) Ce dernier passage de la lettre semble avoir été écrit plus tard que le début de la missive.

(2) Cette lettre a le n° 36 dans la collection Gélis-Didot.

peignes. tu ne saurois me regarder comme une autre partie de toi même et en user ainsi avec moi : toi ! qui possède entièrement mon âme, je veux avoir part entière dans la tienne, seroige aimé si je n'avois pas toute la Confiance de mon amant : tache seulement lorsque tu auras à te plaindre de moi de te persuader que ce n'est pas par défaut d'amour que j'ai manqué, et alors je ne ressentirai de peine que celle que je taurai causé ;

« il est midi et la douce Esperance de te voir dans deux heures, repand dans moie un contentement secret que je ne saurois peindre ; ce n'est point une joie bruyante, mais une joie pure et aussi attrayante que la Mélancolie, que ton absence y portoit avant que tes douttes m'eussent affligée, le plaisir de te revoir, de t'embrasser, de te presser sur mon cœur. Mais?... je doute que je puisse goutter ce doux plaisir, étant très persuadée que Maman à décachetée une de tes lettres et précisément celle ou tu parle de faveurs arrachées, j'ai même remarqué en elle depuis ce tems un peu d'humeur, et je pense bien, d'après cela qu'elle va nous quitter moins que jamais :

« il n'est qu'un moyen dechaper à cette gêne cest de finir le plus promptement possible.

« j'ai parlé a S^t Léger sur ce qui te fais de la peine, sont défaut n'est pas de ce perde en réponse d'amitié, mais je crois cependant qu'il y aura Egar. adieu cher Epoux je tembrasse comme je le ferai alors, en attendant que je tembrasse encore ; bientôt comme Amante.

« FÉLICITÉ. »

Lettre n° 21. — De Félicité Didot (1), — sans indication de lieu, ni de date, mais probablement postérieure à mai 1793 ; — inédite.

*Au Citoyen
S^t-Pierre auteur des
Études de la nature à
l'intendance du jardin des Plantes.*

« es-tu malade mon Ami, pour quoi a tu précisément manqué de venir le jour que ton Epouse future avoit le plus besoin de toi. j'ai passé la plus malheureuse journée qu'il soit possible, j'en suis encore toute troublé appeine saige ce que j'écris,..

(1) Cette lettre a le n° 37 dans la collection Gélis-Didot.

« j'ai vue aujourd'hui ce qui peut marriver de plus malheureux après la perte de ton amitié que je mets au dessus de tout, j'ai vue la dissention parmi mes freres moi qui mettois toute ma joie à les voir bien ensemble; mon pere hors de lui de voir une pareille seine, et maman par le même sujet dans l'état le plus pitoyable ou les atakes de nerf l'est jamais mise, moi seule, hélas avoit conservé assés de sang froid pour sentir toute l'honneur d'une pareille seine, certainement en pareil cas un long évanouissement m'eût été plus heureux. Bon dieu mon ami que l'homme est éfroyable et meprisable dans les excès d'emportemens et combien peu alors nos larmes et nos prieres sont écoutées. »

« je te revel la des choses dont je ne devois pas t'importuner et que je devois même caché pour l'honneur de mes freres mais tu es tout pour moi, après Dieu tu es toute ma consolation; tu es plus pour moi que pere mere et freres. C'est toi qui réuni mes affections les plus tendres, c'est de toi que je voudrois des conseils, car je sens toute l'honneur du procédé de mes freres sans pouvoir la leur faire partager et cependant tout mon desir seroit de les voir reconcilié. Mais! mon ami je sens que je dois te fatiguer tu as tant d'autres tetes exalté par le chagrin qui sadresse a toi, surement tu ne peux te mettre à ma place et sentir combien j'ai lieu d'être desolee mon ami pardonne moi en faveur de mes peinnes je ne devois pas t'en ennuyer toi qui seul fait mon bonheur

« ce jeudi à minuit

« F^{re} DIDOT. »

Lettre n° 22. — De Bernardin de Saint-Pierre (1), — de Paris, datée du 8 octobre 1793; inédite.

« j'ai fait ta commission auprès de ton amie, ma chère félicité. je te charge maintenant de faire une pour moi, cest de prendre dans les papiers de la commode de la chambre ou je couchois, deux parchemins dont lun est mon brevet de pension sur le tresor royal et l'autre celui d'intendant. tu les donneras a ton frere didot Audran (2). j'en ai un besoin pressant. nos affaires, s'achement à un prompt et heureux succès, il étoit

(1) Cette lettre a le n° 51 dans la collection Gélis-Didot.

(2) C'étoit l'aîné des enfans de Pierre-François Didot et de sa première femme.

survenu quelques difficultés à l'occasion de ta dot. car je ne voulois pas quelle fut remboursable quavec un bien fonds (1); et cest sur quoi ton papa a consenti ou pour mieux dire a prévenu mon intention. le notaire navoit pas levé cette difficulté et je lui en temoignai mon étonnement lorsqu'il me lut, à mon arrivée a paris, les conditions du contrat. maintenant je nen prevois plus de cette nature. je donne aujourd'hui a diner a ton papa et au Cit. brunetiere afin de disposer tout de la maniere la plus prompte et suivant les loix. quand tout sera arrangé j'irai faire un tour à Essonnes et ce pourra etre vers la fin de cette semaine. alors tu t'en reviendrais avec ta maman pour signer le contrat et nous presenter à la municipalité. cest une question que le Cit. brunetiere nous decidera savoir si le Mariage doit se faire à Essonnes ou à paris.

« je viens de faire partir une voiture de Meubles par la voiture à chaux du Cit. Avard. prie ta maman, de ma part, dy avoir l'œil, ainsi que sur celle que je dois faire partir vers la fin de la semaine, en cas qu'il ne me fut pas possible d'aller à Essonnes. il est essentiel que la cave au vin ferme bien. car j'y dois faire déposer plusieurs ustencilles de fer qu'il est aisé de détourner, et qui coutent cher. je la prie aussi de jeter un coup d'œil sur le fruitier car cest là qu'est notre provision d'hyver. tu pourrais aussi y donner ta surveillance car je travaille principalement pour toi qui aimes les pommes.

« je t'embrasse de tout mon cœur, ma tendre amie. tu est le centre ou je rameine tous mes projets de fortune, d'occupation et de plaisir. independamment du soin de faire transporter mes meubles dans ta maison, de disposer ici toutes choses pour qua ton arrivée tu naye plus qua passer dans mes bras, de recueillir les anciens bienfaits dont je jouissois avant la révolution afin de nous assurer les 1^{ers} besoins de la vie (et cette esperance est sur le point de se realiser car je reviens de remettre la plupart de mes titres dans les bureaux ou j'ai de bons amis) malgré dis je tous ces embaras qui ont pour but notre bonheur, je m'occupe encore du soin de me procurer les arbres, arbrisseaux et plantes que je dois planter vers la S' Martin, afin de gagner une année de jouissance sur l'avenir.

« que Dieu donc comble ton cœur de la meme joye dont

(1) Cela s'explique, puisqu'on usait, dans une grande mesure, des assignats, à cette époque.

le mien est rempli, car je lui ai demandé souvent comme le plus grand des biens de ce monde une retraite à la campagne avec une femme qui te ressemble — adieu ma tendre amie. mille amitiés a ta maman. —

« a paris ce mardy 8. 8^{bre} 1793 lan 2 de la Rep une et ind
envoie moi un morceau de sucre.

LETTRES ÉCRITES APRÈS LE MARIAGE

Ces lettres écrites par Bernardin, numérotées de 10 à 31 inclusivement, dans la *Correspondance imprimée*, ont toutes été publiées par Aimé Martin; nous ne les reproduirons donc pas.

Entre la lettre n° 19, envoyée d'Essonnes par Bernardin, le 6 vendémiaire an IV, et la lettre n° 20, de vendémiaire, elle aussi, il faut placer une lettre de M^{me} Bernardin de Saint-Pierre, écrite le 12 vendémiaire.

Lettre I. — De M^{me} Bernardin de Saint-Pierre (1), — datée du 12 vendémiaire, probablement an IV; — inédite en partie, E. Meaume en ayant cité des fragmens.

*Au Citoyen
De Saint-Pierre.*

« [je suis à Paris mon tendre ami, dans un tems bien orageux de toute maniere,] je crains que cela ne retarde lenvoie de ce que l'on ta promis. Le Cit. grégoire a bien autre chose a penser que de venir chez moi, surement [toutes affaires de ce jenre sont suspendue dans un moment si crétique,] tout cela joint a ce que chamberry est souvent en route m'empêche [de prendre à Paris la dissipation que je m'ettois promise, et a laqu'elle tu as toi-même l'aimable attention de m'engager,] je n'ai pu encore trouver jour à aller diner chez la mere housset, je n'ai pas non plus retourner chez le cit. Crouleboie maie à l'Egard de ton Contrefacteur (2), nous en avions parlé le jour qu'il est venu déjeuné avec moi. je me rappelle, qu'il ma dis que l'on en avoie saisie 42 mais que sen étoit resté la [malgré les autres mesures que l'on a

(1) Cette lettre porte le n° 32 dans la collection Gélis-Didot.

(2) Bernardin lutta toute sa vie contre ceux qui se livraient à la contrefaçon de ses œuvres; il employa tous les moyens pour empêcher leur industrie de se développer; c'est ainsi que, lorsqu'il publia la 4^e édition des *Études*, il fit fabriquer du papier spécial, sur lequel son nom était en lettres transparentes dans les feuillets du titre.

prises les loies ne sont nulement suivies, la plus petite affaire est remplie d'Entraves, aujourd'hui on ne pourroit pas même trouver un porte-faix, ils sont tous avec leur section.]

« je desire pour mon bon papa et pour ma tranquillité le rétablissement de sa santé je voudroie partire avec lui, [Essonnes est bien plus tranquil, puis ton Aimable Solitude renferme ce que jai de plus chere au monde, toi et ton enfant. voila le vraie bonheur et toute la consolation de ta felicité. tu trouveras notre chere virginie maigri, c'est dents y on contribué, et le sevrage aussi elle n'a plus avec moi cette gaité qui la rendoit si aimable, mais elle à comme ton habitation une petite teinte de mélancolie qui la rend plus interressente, je ne lui laisse pas oublié son pere] quoi qu'elle, entende encore fort peu de chose elle te connoie très bien, [lorsque je pronosse ton nom la pauvre petite te cherche des yeux et ne te trouvent pas, je me suis déjà apperçu qu'elle alloit pleuré mais alors je la distrait en chantant et toute ma chanson est nous le reverons bientot, adieu bon ami, car je maperçois que je bavarde tu dois m'excuser puisque c'est de notre enfant que je parle.]

« F. DE SAINT-PIERRE.

« Si tu peux m'envoyer quelques pommes de rambour notre virginie les préfere aux cuites elles sont aussi plus favorables pour les gensives, gardes en pour toi je n'en veux que pour elle. »

ce 12 Vendemieere.

Les lettres que Bernardin écrivit pendant les dernières années de son mariage furent très peu nombreuses, puisque, — à moins que beaucoup d'entre elles n'aient été perdues, — nous n'en connaissons que quatre, écrites entre thermidor an IV et fructidor an VII. Trois de ces missives ont été publiées par Aimé Martin (1); elles portent les dates suivantes : 13 thermidor an VI, 15 fructidor an VI et 21 fructidor an VII. Entre ces deux dernières, il faut en placer une, du 6 ventôse an VII, qui est inédite et fort intéressante.

(1) Ces trois lettres portent, dans la *Correspondance imprimée* et dans la collection Gélis-Didot, les n^{os} 29, 30, 31.

Lettre II. — De Bernardin de Saint-Pierre à M^{me} Didot mère (1), — Paris, 6 ventôse an VII. — Il y est question du divorce; — inédite.

*A la Citoyenne Didot Mère
près la papeterie*

a Essonnes.

« je ne peux parler, en aucune maniere, des affaires de la succession à ma femme dont les vapeurs ne font qu'augmenter. elle s'est mis dans la tête d'avoir la disposition de mon argent, ou une pension particulière, ou de divorcer. elle me laisse le choix : je lui ai représenté, quelle n'avoit jamais manqué de rien avec moi. que lorsqu'elle me demandoit 40 ou 50^l pour solder la cuisinière, je lui donnois 3 louis, ainsi de tous les comptes, sans lui demander ce qu'elle faisoit du surplus; que je lui soldois ainsi toutes les dépenses dont elle étoit seule chargée, que je l'invitois long tems à acheter du linge dont elle se plaignoit de manquer, à tout cela elle répond qu'il est humiliant pour elle de me demander de l'argent toutes les fois qu'elle en a besoin, et elle me donne l'alternative ou d'une pension qu'elle fera régler ou du divorce. toutes ces altercations sont mêlées de larmes, qui font couler celles de Virginie. heureusement ces scènes n'arrivent pas tous les jours car je n'y tiendrois pas. je la mène de tems en tems au spectacle pour la dissiper, elle se croit d'ailleurs poitrinaire décidée. je désire bien que votre retour la ramène à de meilleurs sentiments, j'en serois inconsolable si je ne les attribuois à sa maladie. plaignés votre fille et pour le moins autant

votre fils

« DE SAINT-PIERRE. »

Paris ce 6 ventôse an 7.

Bernardin, durant son mariage, avait eu de vives discussions avec plusieurs de ses beaux-frères; mais, après la mort de sa femme, il était resté en excellens termes avec l'un d'eux, Henry Didot, le graveur en caractères. Léger Didot ou Didot-Saint-Léger, inventeur du papier sans fin, en vouloit particulièrement à son

1) Cette lettre n'est pas numérotée dans la collection Gélis-Didot.

frère; pour se venger de celui-ci et de Bernardin, il se plut à raconter que sa sœur Félicité avait été séduite avant son mariage par l'auteur de *Paul et Virginie*, et qu'elle était morte tant elle avait été malheureuse. Quelle est la part de vérité contenue dans ces allégations? Le portrait que le lecteur a pu se faire de Félicité est peut-être celui d'une jeune fille légère, passionnée, sensuelle même, mais il est douteux qu'elle eût pu se laisser séduire; et l'on ne mettrait même point en cause son honnêteté, si l'on n'avait présents à la mémoire certains passages des lettres qui ne laissent pas de doute sur les rapports très intimes qui existèrent entre les deux amans (1), et qui peuvent peut-être faire naître cette pensée que Didot-Saint-Léger avait quelques raisons de dire que sa sœur avait été séduite.

Quoi qu'il en soit, il se plut à répandre ce bruit du vivant même de Bernardin, et ne cessa point après sa mort. On dit qu'il inspira Las Cases, lorsqu'il écrivit ce passage du *Mémorial de Sainte-Hélène*: « L'Empereur disait avoir été fort engoué de cet ouvrage (*Paul et Virginie*) dans sa jeunesse, mais il estimait peu le personnel de son auteur; il ne lui pardonnait pas d'avoir mystifié sa générosité à son retour de l'armée d'Italie. *La sensibilité, la délicatesse de Bernardin de Saint-Pierre, disait l'Empereur, ressemblait peu au charmant tableau de Paul et Virginie; c'était un méchant homme, maltraitant fort sa femme, fille de l'imprimeur Didot, et toujours prêt à demander l'aumône sans honte.* A mon retour de l'armée d'Italie, Bernardin vint me trouver et me parla presque aussitôt de ses misères. Moi qui, dans mes premières années, n'avais rêvé que Paul et Virginie, flatté d'ailleurs d'une confiance que je croyais exclusive et que j'attribuais à ma grande célébrité, je m'empressai de lui rendre sa visite et laissai sur un coin de la cheminée, sans qu'on eût pu s'en apercevoir, un petit rouleau de vingt-cinq louis. Mais quelle fut ma honte quand je vis chacun rire de la délicatesse que j'y avais mise, et qu'on m'apprit que de pareilles formes étaient inutiles avec M. Bernardin, qui faisait métier de demander à tout venant et de recevoir de toutes mains! Je lui ai toujours conservé un peu de rancune de m'avoir mystifié. Il n'en a pas été de même de ma famille: Joseph lui faisait une forte pension, et Louis lui donnait sans cesse (2). » Las Cases se rétracta, et, en 1824, dans la

(1) Voir les lettres n^{os} 1, 2, 4, 5, 13, 19, 20.

(2) De Las Cases: *Mémorial de Sainte-Hélène*; 1^{re} édition, 1823, in-12, t. 2, p. 173.

seconde édition de son *Mémorial*, retrancha seulement les phrases citées en italique.

Aimé Martin, qui s'occupait à écrire un ouvrage sur celui qui avait été son maître, devait critiquer violemment l'attitude de Didot Saint-Léger et blâmer des paroles qu'il jugeait mensongères. *L'Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre* parut chez le libraire Méquignon-Marvis, en 1820. Didot-Saint-Léger s'y trouva si vivement pris à partie, qu'il n'hésita point à intenter à Aimé Martin un procès en diffamation : c'était en 1821 (1).

Durant ce procès, Saint-Léger fit paraître une petite brochure anonyme, de vingt-trois pages, ayant pour titre : *la Vérité, en réponse aux calomnies répandues dans un écrit intitulé : Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre par L. A. Martin* (Paris, 1821, imprimerie de Didot jeune, in-8°). Il reprenait, discutait, critiquait dans cette plaquette les divers passages de l'*Essai* qui lui paraissaient inexacts ou mensongers, et il terminait en prenant à partie M^{lle} de Pelleporc ; car, Aimé Martin n'ayant connu Bernardin que dans ses dernières années, bien des circonstances de sa vie n'avaient pu lui être révélées que par sa veuve, et cette femme, qui avait remplacé M^{lle} Didot pour être la protectrice et la deuxième mère de ses enfans, se conduisait, — disait-il, — d'une façon étrange, puisqu'elle dédiait au roi un ouvrage tout rempli de diffamations contre leur famille !

Aimé Martin avait été un peu loin dans son appréciation de la conduite de Didot-Saint-Léger ; aussi, malgré son avocat M^e Berrier, le tribunal le condamna-t-il, le 18 mai 1821. Aimé Martin en personne fit tous ses efforts pour prouver le mal fondé des paroles dites par Saint-Léger, et justifier ainsi ce qu'il avait écrit sur ce dernier ; il dut même soumettre à ses juges les lettres que nous avons publiées, afin qu'ils apprécient l'amour des deux fiancés et la tendresse des deux époux ; mais je crois qu'il ne leur montra point tout. En effet, la plupart de ces lettres portent, en marge, des suscriptions au crayon ; l'on y voit le mot : *bon*, qui voulait dire sans doute : passage à lire au tribunal ; en tête de l'une d'elles, on lit cette mention écrite à l'encre : « *lettre qui prouve qu'il ne l'a point séduite* (2) » ; les phrases

(1) Quérard commit donc une erreur dans *la France littéraire*, en disant que ce procès avait été intenté par le père de la première femme de Bernardin (Quérard, tome VIII, p. 367).

(2) Lettre n° 2.

trop sentimentales ou trop tendres qui pourraient laisser croire que Didot-Saint-Léger avait quelques raisons de dire ce qu'il avançait, ainsi que celles qui rappellent les discussions entre les frères ou qui traitent de questions d'argent, sont accompagnées du mot : *non* ou *inutile* ; Aimé Martin ne voulait point les montrer.

Cette lecture n'influença pas les juges de la police correctionnelle qui, « considérant qu'il n'y avait pas lieu d'admettre la preuve des faits imputés, puisqu'il ne s'agissait pas d'un fonctionnaire public, et que le fait de diffamation et d'injure résultait d'un passage cité de la notice... » condamnèrent Aimé Martin à 300 francs d'amende, 1 000 francs de dommages-intérêts, et à la suppression du passage incriminé. Le perdant fit aussitôt appel, et, le 31 mai, la Cour, « écartant le fait de diffamation, » réduisit l'amende à 16 francs, les dommages et intérêts à 25, mais ordonnait la suppression du passage, qui, dans les éditions postérieures du volume, fut remplacé par des lignes de points. Didot-Saint-Léger, peu satisfait de cet arrêt, alla en Cassation, mais la Cour suprême rejeta son pourvoi et confirma purement et simplement l'arrêt des juges d'appel.

Le rôle de défenseur que s'était tracé Aimé Martin n'était pas terminé. En effet, la *Biographie universelle* publia un article sur Bernardin, où sa conduite était, là encore, sévèrement critiquée : les biographes, décidément, étaient durs pour l'auteur défunt. Aussi l'apologiste ordinaire de Bernardin prit-il de nouveau la plume pour présenter sa défense, et composa, en 1826, un *Supplément à l'Essai sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre, renfermant l'histoire de sa conduite pendant la Révolution, et de ses relations particulières avec Louis, Joseph et Napoléon Bonaparte* (Paris, imprimerie de Tastu, in-8°). Il s'éleva vigoureusement contre les imposteurs qui se plaisaient à diffamer et à calomnier un homme dont la vie, disait-il, était irréprochable ; il parla avec un courage et une... partialité qu'il ne faut point méconnaître, et que l'on devrait presque louer : le second mari est généralement moins tendre à la mémoire de son prédécesseur !

Bernardin ne pouvait sortir indemne de toutes ces attaques ; aussi ses admirateurs et ses amis jugèrent-ils qu'ils avaient pendant longtemps encore à défendre sa mémoire, et, jusque vers 1860, ce fut une floraison de plaidoyers en sa faveur. En 1856,

M. Meaume, qui fut avocat et qui devait avoir la monomanie de la défense, ayant entre les mains une partie des lettres que l'on a lues, trouva qu'en les tronquant et en en détachant certaines phrases, il pourrait écrire une apologie de celui qu'il croyait calomnié et méconnu. Il fit une plaquette d'une extraordinaire partialité. Il y déclare que ces lettres devraient être publiées, mais il se garde de le faire, et se contente d'en accommoder certains passages à sa manière en les interpolant; il se rendait compte, en effet, que, s'il les montrait toutes au grand jour, il n'atteindrait point, — au contraire, — le but qu'il s'était proposé, et qu'il ne pourrait plus écrire ce qu'il voulait conter : la légende de Saint Bernardin.

Nous avons pensé, nous aussi, que ces lettres devaient être publiées, ce qui, d'après des recherches minutieuses, n'avait point encore été fait. Nous les avons reproduites, toutes, en entier, telles qu'elles furent écrites : l'on a pu voir ainsi quel homme fut l'auteur de *Paul et Virginie*. Aurons-nous cependant raison de la légende ? Une légende littéraire n'est jamais facile à détruire, et surtout quand elle concorde avec l'idée que nous donnent de lui les ouvrages d'un grand écrivain.

JEAN RUINAT DE GOURNIER.

GÈNES ET MARSEILLE

Marseille, il y a vingt-cinq ans, régnait seule en Méditerranée. Premier port de France, et premier port du continent, sa primauté méditerranéenne s'était vue fortifiée naguère par l'ouverture d'une nouvelle France dans le Nord africain, et plus récemment par l'ouverture d'une voie nouvelle, française elle aussi, qui, des mers latines, étendait son empire jusqu'aux routes de l'Inde et de l'Extrême-Orient. Un quart de siècle a bien changé tout cela. Des énormes progrès maritimes et commerciaux accomplis pendant ce quart de siècle par les principaux ports d'Europe, le port de Marseille n'a pas laissé sans doute de prendre une certaine part, mais une part inégale et insuffisante. Les circonstances l'avaient autrefois favorisé, elles le défavorisaient maintenant : d'un côté, la politique du pays se faisait protectionniste ; de l'autre, on voyait se percer de part en part ce mur des Alpes le long duquel, autrefois, glissait le trafic continental comme sur une pente douce qui naturellement le dirigeait sur Marseille. Marseille ne perdait pas, mais gagnait moins que les autres ports : Hambourg d'abord, en 1889, puis Anvers en 1893, dépassaient Marseille en importance, et aujourd'hui, distancée encore par Rotterdam depuis 1899, Marseille n'est plus qu'au quatrième rang dans l'ordre des ports continentaux.

De tous ces rivaux, celui dont les progrès ont été à bien des égards les plus remarquables, et, en tout cas, les plus sensibles pour Marseille, c'est son voisin italien, le port de Gènes. Nul

port en Méditerranée n'a tant gagné en si peu de temps, pas même, et tant s'en faut, l'autrichienne Trieste. Gènes a d'abord largement bénéficié de l'essor industriel et commercial qui suivit l'unité italienne. Il lui manquait des communications faciles avec l'Europe centrale. Le percement du Mont-Cenis marqua donc le commencement, celui du Saint-Gothard le grand essor de sa fortune : il reste à celui du Simplon à marquer son épanouissement. Gènes a retrouvé sa richesse et sa prospérité des temps du moyen âge. En dix ans, de 1880 à 1890, son mouvement commercial a presque quadruplé ; il égale presque aujourd'hui celui du grand port provençal. On dit volontiers en Italie, on dit quelquefois même en France, que, s'il y a rivalité naturelle, il n'y a pas concurrence économique entre Gènes et Marseille : et c'est une thèse où nous aurons précisément à démêler, avec ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a surtout de faux. Toujours est-il que l'opinion se préoccupe en France des étonnans progrès du port de Gènes, qu'on les donne en cause ou en contraste au déclin relatif de Marseille. Elle s'émeut de l'avenir du premier port français ; elle s'alarme de toutes ces grèves dont Marseille est depuis tantôt trois ans le théâtre et la victime, grèves d'inscrits, grèves d'ouvriers du port, — désastreuses pour notre marine marchande, mais non moins désastreuses pour les intérêts vitaux du grand port dont elles détournent le trafic au profit du port de Gènes ; — jusqu'à cette nouvelle grève, indice et résultat d'une situation singulièrement troublée, cette grève des états-majors de la marine commerciale, qui s'est ouverte il y a peu de jours. Enfin, dans un autre ordre d'idées, comment ne s'inquiéterait-on pas de savoir ce que seront pour Marseille les conséquences de l'ouverture, prévue pour l'an prochain, du tunnel du Simplon ? Il n'est donc pas inutile de jeter ici un coup d'œil sur les progrès réalisés par cet heureux rival de notre grand emporium méditerranéen, d'examiner les causes et les conséquences de ces progrès, l'état présent et l'avenir de Gènes, comparés à ceux de Marseille.

I

Géographiquement, Gènes a, comme Marseille, une situation de premier ordre, avec son port naturel, cette large baie semi-circulaire, enserrée entre deux hautes pointes rocheuses, et que

domine le magnifique amphithéâtre de collines fleuries dont les flancs sont couverts d'oliviers et les sommets nus couronnés de forteresses. Cachée dans le creux du plus profond des golfes que la Méditerranée projette dans l'intérieur du continent, sans être enfermée comme Trieste au fond d'une mer à demi fermée, la *Janua* du moyen âge regarde à la fois vers la mer, la grande route qui mène partout, et vers la terre, vers cet *hinterland* continental dont le col de Giovi, taillé dans le bourrelet de l'Apennin, semble ouvrir la route aux entreprises des Ligures. De tout temps, aventureuse, énergique et âpre, cette race ligure a fait d'excellens marins, des hommes d'affaires encore meilleurs. Depuis les temps romains, où l'antique *Antium* était déjà un centre industriel et commercial, le commerce des mers n'a cessé d'être sa grande occupation, à travers toutes les vicissitudes de l'histoire et les luttes intestines que provoquait son exubérance d'activité. S'enrichir, près ou loin, bien ou mal, a toujours été sa pensée maîtresse : son affaire, ce sont les affaires. En un temps où les États naissaient à peine, ses citoyens déjà couraient le monde, pour *gagner*. Ils font les Croisades, mais en marchands, pour ouvrir l'Orient à leur commerce. Ils prennent la Sardaigne et la Corse, gagnent des places en Espagne et des privilèges au Maroc, ils s'installent en maîtres à Constantinople, et de là dans les Iles grecques, sur les côtes de la Mer-Noire, jusqu'en Crimée, en Colchide et à Trébizonde. Le xiv^e siècle marque l'apogée de la puissance de Gênes la Superbe : mais sa richesse survit à sa puissance, grâce surtout à cette fameuse Banque de Saint-Georges qu'avait fondée un Français, le maréchal Jean Lemaigre de Boucicault, — *Bucicaldo*, disent les Italiens, — gouverneur de Gênes sous Charles VI. Véritable État dans l'État, elle règne au-dessus des partis, accapare tout le commerce génois, elle survit aux guerres, aux conjurations, au bombardement de Gênes par Seignelay en 1685, au pillage des Autrichiens, qui, en 1746, maîtres de la ville, saccagent son palais, le célèbre palais Saint-Georges, et font main basse sur les trésors cachés dans ce qu'elle appelait d'un mot significatif sa « Sacristie ; » elle vient enfin mourir de vieillesse au bord du xix^e siècle, sous le même régime qui l'avait vue naître, celui de la France, et à la veille du jour où la République génoise allait s'unir au royaume sarde.

Sarde, puis italien, le nouveau gouvernement ne s'inquiéta guère des intérêts du grand port ligure, et celui-ci même ne

profita guère d'abord de cette unité italienne à laquelle cependant contribuèrent d'illustres Génois, Nino Bixio et Mazzini. En 1870, le port de Gênes est un port non certes négligeable, mais secondaire (1). Il est resté, à peu de chose près, au point de vue technique, ce qu'il était deux siècles et demi auparavant : la large rade naturelle n'est que médiocrement protégée par deux môles fort primitifs, le vieux môle à l'est, sous la jolie église de Santa Maria di Carignano, vieux comme la ville elle-même et refait en 1283 ; et, en face, le môle dit « neuf, » lequel ne date que de 1636. Toute la vie du port est resserrée sous l'aile du vieux môle, au pied de la vieille ville, qui, de là, s'étend en éventail sur les collines et le long de la mer. Hors de là, tout est vide ou à peu près ; peu ou point de quais, moins encore d'outillage, le débarquement se fait par *chiatte*, par « chattes » (le mot est resté à Marseille) ou chalands ; une seule ligne ferrée dessert le port, longeant les arcades de la fameuse « Terrasse de marbre » par la voie la plus populeuse, — et la plus dangereuse, — de la ville : on l'a baptisée la *linea della morte* ! Depuis des années on songe à améliorer cet état de choses ; mais, compétens et incompétens, ceux-ci plus encore que ceux-là, les Génois se disputent autour de la question technique de l'entrée du port, — orientale ou occidentale, *bocca levante* ou *bocca ponente*, — et finalement on ne fait rien, ce qui est en tout pays le seul moyen de mettre tout le monde d'accord.

Il fallut, pour venir à bout des querelles et de l'indifférence régnante, l'initiative d'un illustre patricien génois qui, ayant la vision claire des possibilités et de l'avenir de sa ville natale, voulut contribuer par un don royal au développement du port. Le marquis Raphaël Deferrari, duc de Galliera, fut, on le sait, le vrai promoteur de la renaissance commerciale de Gênes. Il mit, en 1876, à la disposition du Gouvernement, par une convention en forme, la somme de vingt millions de *liras* pour l'exécution d'un programme complet d'agrandissement et d'aménagement du port, en stipulant que le programme, à exécuter en douze ans, devrait satisfaire complètement aux besoins du commerce, sous la responsabilité de l'État, et le surplus des frais être supporté

(1) En 1870, le port de Gênes a un mouvement de moins de quatorze cent mille tonneaux de jauge et de huit cent mille tonnes de marchandises à l'entrée, tandis que Marseille a un tonnage d'entrée de près de deux millions de tonneaux de jauge et de plus de quinze cent mille tonnes de marchandises.

tant par l'État que par la Commune de Gènes et les provinces voisines. Un plan d'opération fut dès lors vite adopté; Marseille eut l'honneur de servir de modèle aux progrès de sa rivale, et, dès 1888, tout était fini, Gènes était vraiment un grand port moderne. Le port intérieur, creusé à 9 mètres, bordé de quais et de *punti*, de saillans d'accostage, sur toute sa circonférence, convenablement aménagé et armé de voies ferrées, était doublé par un immense avant-port que protégeaient du côté de la mer les bourrelets rigides de deux énormes môles dont l'un, trois fois coudé, mesurait plus de quinze cents mètres de longueur. Les travaux coûtèrent 68 millions, dont vingt offerts par le duc de Galliera, une quinzaine à la charge de Gènes et des provinces limitrophes, et le surplus défrayé par l'État : ils coûtèrent aussi à la ville de Gènes une de ses gloires nationales, la Terrasse de marbre, qui tomba, victime du progrès, sous la pioche des démolisseurs.

Ce gros effort fait, les Génois se contentèrent pendant un temps de perfectionner le nouvel état de choses et de pousser à son maximum l'utilisation du port : de 1897 à 1903, on consacra 17 millions et demi de *liras* à perfectionner l'outillage, à construire des gares nouvelles de chemins de fer, d'immenses bâtisses pour magasins généraux, silos à blé, dépôts de pétrole, etc. Mais actuellement, il est devenu impossible de différer plus longtemps l'agrandissement du port, il faut pourvoir d'urgence non seulement aux besoins de l'avenir, mais aux nécessités actuelles d'un trafic qui s'est développé plus vite que les facilités qu'on lui offrait. Depuis quelques années déjà, la navigation est gênée par le manque de place; les quais sont encombrés au point que, sur quatre bateaux, il y en a trois qui ne peuvent accoster qu'en pointe et doivent débarquer leur cargaison par chalands; ceux-ci encombrent le port, servant à la fois d'allèges pour le débarquement et de magasins flottans pour les marchandises; et c'est même une curieuse impression pour le touriste d'apercevoir de loin, au bout du port, quelque chose comme de grands terrepleins couverts de tas de houille, puis, si l'on approche, de trouver que ce sont, dans l'intervalle des saillans, d'immenses bassins littéralement remplis de *chiatte* toutes noires, pleines de charbon et si serrées les unes contre les autres qu'on n'aurait pas la place de jeter une pierre à l'eau. L'agrandissement du port a donc été décidé. Un nouveau bassin de 39 hectares va être

construit ; les travaux doivent commencer incessamment, ils dureront cinq ans, et coûteront 45 millions, ce qui portera au joli chiffre de 125 millions la somme totale dépensée pour le port de Gènes en un peu plus de trente ans. Dès à présent, d'ailleurs, le port de Gènes est assez près d'égalier, au point de vue technique, celui de Marseille : si son outillage est moins parfait et le développement utilisable de ses quais moins considérable, il l'emporte pour l'étendue de la surface d'eau comme pour le développement de ses voies ferrées (1). Que sera-ce dans cinq ans, quand les nouveaux travaux seront achevés ?

II

Nos voisins italiens ont donc donné un remarquable témoignage d'initiative et d'énergie en développant aussi rapidement et largement leur grand port méditerranéen. Ils ne sont pas tombés dans la faute que nous avons commise en France, et qui a été de répartir, d'éparpiller chaque année à droite et à gauche les gros crédits affectés aux ports marchands, de manière à créer, contre toute logique, un très grand nombre de ports maritimes dont aucun, disent les techniciens, n'est tout à fait satisfaisant, et dont plusieurs sont éternellement vides : voyez Calais. Convaincus de cette vérité pratique que c'est le commerce qui fait les ports et non pas les ports qui créent le commerce, les Italiens ont préféré avoir un petit nombre de ports bien outillés et vraiment capables de remplir le rôle que leur assigne leur situation ; ils ont fait porter le gros de leurs efforts sur un seul point à la fois, et leurs efforts ont été récompensés par les extraordinaires progrès maritimes et commerciaux du port de Gènes depuis vingt-cinq ou trente ans. De 1870 à 1902, le tonnage d'entrée et de sortie des navires a passé de 2 823 819 à 10 969 573 tonneaux de jauge nette, il a presque quadruplé. De 1875 à 1902, le tonnage des

(1) La surface d'eau du port de Gènes, avant-port compris, est de 222 hectares ; celle du port de Marseille, avant-port compris, n'est que de 150 hectares. Les quais utilisables pour les opérations de chargement et déchargement ont une longueur de 8 600 mètres à Gènes, et de 12 200 mètres à Marseille. Gènes possède 67 appareils hydrauliques ou mécaniques de chargement, contre 117 à Marseille, et 48 kilomètres de voies ferrées, contre 42 kil. 300 à Marseille. (Tous ces chiffres sont afférens à 1900-1901.) Le futur bassin de la Pinède ajoutera à Marseille 30 hectares de surface d'eau et 2 780 mètres de quais ; le nouveau bassin, à Gènes, mesurera 39 hectares de surface d'eau et 1 350 mètres de quais.

marchandises embarquées et débarquées a passé de 839 816 à 5 194 875 tonnes métriques, il a sextuplé. L'accroissement a été continu et régulier, sauf en 1901, année de grèves à Gênes comme à Marseille, et en 1892-93, années de crise commerciale en Italie (1). L'exportation a relativement plus gagné que l'importation : de 1870 à 1902, la valeur de l'importation s'est élevée de 260 à 583 millions de liras; celle de l'exportation, de 105 à 276 millions.

Marseille, dans la même période de temps, a vu sans doute augmenter très fortement le chiffre d'affaires de son port, mais son avantage sur son rival génois n'a guère cessé de diminuer, à partir de l'année 1880 notamment. En 1875, le mouvement commercial du port de Marseille dépassait celui de Gênes de 2 355 454 tonnes de marchandises: en 1880, de 3 062 497 tonnes. L'avance de Marseille n'est plus en 1885 que de 2 396 354 tonnes, en 1895 de 1 063 374 tonnes, et en 1902, de 690 428 tonnes. Dans l'ensemble, de 1870 à 1902, le mouvement maritime de Marseille (cabotage exclu) n'augmentait que de 3 531 726 à 9 463 872 tonneaux de jauge de navires, soit 167 pour 100, au lieu de quadrupler comme à Gênes; le mouvement commercial (cabotage compris) n'augmentait que de 2 665 324 à 5 885 303 tonnes de marchandises, soit 120 pour 100, au lieu de sextupler comme à Gênes (2). Si, actuellement, le mouvement du port de Marseille continue d'être supérieur à celui du port de Gênes, l'écart diminue d'année en année; et comme l'augmentation annuelle du trafic ne dépasse plus depuis longtemps 1 pour 100 à Marseille, tandis qu'à Gênes elle a atteint 4 pour 100 en moyenne dans les cinq dernières années et 7 pour 100 de 1901 à 1902, il est clair

(1) Il est assez malaisé d'obtenir à Gênes des chiffres concordans sur le mouvement maritime et commercial du port : les chiffres donnés par la municipalité diffèrent de ceux de la Chambre de commerce, ceux-ci diffèrent de ceux de la douane. Nous avons pris, comme le font les rapports consulaires, les chiffres fournis par les statistiques municipales. Il est à noter que toutes les statistiques génoises comprennent à l'entrée et à la sortie le chiffre des marchandises de toute nature destinées à l'approvisionnement et au ravitaillement des navires, ce qui n'est pas le cas pour les statistiques marseillaises.

(2) *Les Ports maritimes en France*, t. VII, *Marseille*. Paris, 1899. — *Situation industrielle de Marseille*, publication annuelle de la Chambre de commerce. — Cf. le Projet de loi relatif à l'établissement des zones franches dans les ports maritimes. Chambre des députés, n° 884, annexe XVI. — En 1903, d'après les statistiques qui viennent d'être publiées, le mouvement commercial aurait atteint le chiffre de 6 636 410 tonnes de marchandises à Marseille (cabotage compris), et celui de 5 652 158 tonnes à Gênes.

qu'à moins d'un revirement, c'en sera fait d'ici très peu d'années de la prééminence de Marseille en Méditerranée.

Ces progrès du grand port italien, les Génois comptent d'ailleurs bien les voir s'accroître dans l'avenir. Et l'on est tenté de partager leur assurance en constatant le développement et la prospérité de la ville elle-même; — c'est, je crois, avec Milan, la seule ville italienne dont on oserait parler ainsi : — la population s'élevant de 130 000 âmes en 1872 à 250 000 en 1902, l'activité partout en éveil, les rues nouvelles percées de toutes parts, les collines éventrées pour faire place à des *buildings* de dix étages, les vieux palais changés à l'intérieur en bureaux de banques, des quartiers nouveaux se poussant de toutes parts, grimpant sur le flanc des contreforts de l'Apennin, franchissant les remparts et les torrens qui enserraient la vieille Gènes. On s'explique, à la vérité, ces étonnans progrès du port de Gènes si l'on se rend compte qu'ils sont en grande partie l'effet du développement industriel dont a bénéficié à un si haut degré depuis vingt-cinq ans tout l'hinterland génois, toute la vallée du Pô, et dont il n'y a pas de raison, au dire des gens compétens, pour que le Nord italien ne continue pas à profiter pendant quelques années encore, quitte à subir un jour l'inévitable crise de croissance qui menace les peuples jeunes à un certain moment de leur évolution. Cela est évident, et, en un sens, rassurant pour Marseille : l'essor économique de la Haute-Italie est, sinon la cause unique et totale, du moins une cause importante, essentielle de l'essor maritime du port de Gènes, Gènes étant de par sa situation géographique le débouché normal, forcé, de la Lombardie comme du Piémont, de l'Émilie comme du Milanais. C'est ce qui explique d'abord la place énorme occupée par cette matière première de toute industrie, le charbon, dans le trafic de cette cité li-gurienne qu'on a appelée « la mine de houille de l'Italie : » le charbon représente en poids plus de la moitié des importations génoises; journalièrement le chemin de fer expédie de Gènes sur le Nord une moyenne de plus de quatre cents wagons de houille, et si l'on veut supposer qu'un jour les Italiens pourraient trouver chez eux, à Savone, par exemple, d'importantes ressources houillères, ou réussiraient à développer largement en Lombardie l'utilisation de la « houille blanche, » ce jour-là, le chiffre du mouvement du port génois pourrait baisser tout d'un coup dans une assez forte proportion.

C'est, d'autre part, ce qui explique aussi que les exportations soient à Gênes très faibles par rapport aux importations : les industries italiennes ont actuellement encore des besoins de matières premières qui naturellement excèdent de beaucoup leur faculté d'exportation. A Marseille, les exportations atteignent normalement en poids les deux tiers des importations ; à Gênes, elles ne dépassent guère un sixième ou un septième. On estime qu'à Gênes, les deux cinquièmes des navires arrivés en chargement dans le port repartent sur lest ; et si les entrées de marchandises à Gênes, charbon compris, dépassent actuellement au moins d'un huitième celles de Marseille, le trafic de sortie est en revanche à peu près triple à Marseille de ce qu'il est à Gênes.

Voilà, dira-t-on, qui est, somme toute, favorable à Marseille, et doit rendre confiance en l'avenir ! Faut-il se reposer là-dessus, admettre sans contrôle ce que disent couramment les Italiens, ce que croient même quelques Français, j'entends que le port de Gênes, tirant son trafic des besoins et de la production de la Haute-Italie, n'est pas en réelle compétition avec celui de Marseille, que les progrès de l'un sont indépendans de ce qui fait la décadence relative de l'autre ? Qu'on dise ces choses en Italie, sans même, je le veux bien, l'arrière-pensée d'endormir nos craintes et de favoriser notre inertie, cela se comprend. Mais ne nous y laissons pas tromper. Si la grosse part du trafic génois vient du commerce national, de ce que les statistiques douanières appellent le commerce « spécial, » — comme, au reste, la grosse part du trafic marseillais, — il n'en faut pas moins reconnaître que le commerce international, le transit, compte dans le mouvement du port de Gênes pour une part point du tout négligeable ; et quand les porte-parole du commerce marseillais sont tentés d'attribuer au percement du Saint-Gothard toute la cause des progrès du grand port rival, leur erreur n'est guère plus grande que celles des économistes qui voudraient lui dénier toute part d'influence sur ces progrès. La trouée du Mont-Cenis avait fait peu de chose pour Gênes, venant *après* la cession de la Savoie à la France ; en revanche, celle du Gothard fit beaucoup, suivant de peu le rapprochement italo-allemand, unissant l'Allemagne et la Suisse à l'Italie par une voie ferrée à grand trafic, mettant Bâle à 508 kilomètres de Gênes, tandis que Marseille restait à 727 kilomètres de Bâle. Tout de suite, Gênes gagna, et Marseille perdit, avec une partie du transit allemand, tout le transit de la Suisse

occidentale ou allemande. C'est en 1882 que s'ouvre le Gothard : de 1881 à 1883, le mouvement du port de Gènes s'élève brusquement de 2 025 147 à 2 455 773 tonneaux de jauge nette. De 1888 (les chiffres antérieurs nous manquent) à 1902, le transit international de Gènes s'élève de 127 749 à 379 460 tonnes de marchandises, et encore ces chiffres, les seuls qui soient officiels, sont-ils certainement fort au-dessous de la vérité (1) : aujourd'hui, c'est plus de 10 pour 100 du commerce extérieur que représente, d'après ces mêmes données, le transit international génois. Inversement, à Marseille, le transit international, qui était de 91 775 tonnes de marchandises en 1881, est tombé en 1882 à 75 111 tonnes pour descendre jusqu'à 52 663 tonnes en 1886, et, bien que son chiffre se soit fortement relevé depuis lors, il ne représente plus aujourd'hui que 4 pour 100, — au lieu de 10 pour 100 à Gènes, — du commerce extérieur. Notez d'ailleurs que le transit génois, qui absorbe à lui seul, dit-on, 9 pour 100 du mouvement du Gothard, augmente chaque année, favorisé par les bas tarifs des droits de port et par toutes les facilités qu'offre au commerce un « dépôt franc » fort bien géré et qui donne aux négocians, sous un régime protecteur, l'illusion du libre-échange. Notez enfin que c'est le but auquel tendent maintenant tous les efforts des Génois de développer, avec leur exportation, leur transit, et qu'ils y arriveront tout naturellement et sans beaucoup tarder, avec l'ouverture du tunnel du Simplon.

A les entendre, la prochaine ouverture du Simplon n'aurait pour le commerce génois qu'une importance secondaire, négligeable : je crains bien, hélas ! qu'ils ne soient trop sûrs du supplément de bénéfices qui en sortira pour eux ! Le Simplon percé, c'est Lausanne à 419 kilomètres de Gènes (au lieu de 568 sur Marseille) ; c'est Genève à 479 kilomètres de Gènes (au lieu de 520 sur Marseille) : c'est donc, selon la logique, tout le transit de la Suisse occidentale ou française, — plus de deux cent mille tonnes par an, — attiré à Gènes au détriment de notre grand port méditerranéen, lequel ne l'avait conservé depuis le percement du Gothard qu'assez péniblement et grâce à de fortes réductions des tarifs de la compagnie P.-L.-M. ; pis encore, c'est peut-être lo

(1) Cela vient de ce que les statistiques font figurer aux importations nombre de marchandises à destination de Milan, Luino ou Chiasso et qui sont tout de suite réexpédiées de là sur la Suisse et l'Allemagne. Les chiffres ci-dessus sont extraits des Rapports annuels de la *Camera di commercio ed arte* de Gènes.

transit de certains départemens de l'Est de la France, celui par exemple de la zone franche en Haute-Savoie, détourné de Marseille sur Gênes. On voudrait nous rassurer en nous disant que les tarifs des chemins de fer italiens et suisses sont notablement supérieurs à ceux des compagnies françaises : mais n'est-ce pas que les compagnies suisses et italiennes n'en auront que plus de marge pour baisser ces tarifs à un prix défiant la concurrence ?

Ce qui est plus grave encore, au point de vue national et français, qu'une perte de trafic pour Marseille, ce sont les conséquences : c'est d'abord le dommage commercial résultant du déplacement d'un marché, de la rupture de relations d'affaires anciennement établies ; le tort causé, par exemple, aux industries marseillaises par le détournement d'un courant commercial comme celui qui unissait la Suisse à Marseille : cela ne saurait s'évaluer en chiffres. C'est en second lieu la perte subie par l'influence française à Gênes, comme, plus généralement, dans la Haute-Italie, à la suite de l'ouverture du Gothard et du rapprochement politique de l'Italie et de l'Allemagne. Comme bien d'autres villes italiennes du Nord, Gênes s'est germanisée à un degré extrême depuis vingt ans. La colonie française n'y dépasse plus cinquante familles, les Allemands y sont cinquante mille. Ils y ont d'immenses maisons de commerce, des capitaux énormes. Un fait caractéristique : autrefois le gaz et les tramways étaient français ; aujourd'hui l'éclairage électrique, les tramways sont allemands ; allemands aussi, ces monstrueux et curieux *silos*, le long desquels viennent se ranger les bateaux d'Odessa, et dont les pompes pneumatiques, étendant leurs longs bras, plongent au fond des cales, aspirent le grain et le rejettent, après qu'il a été nettoyé, séché sur des rouleaux sans fin, dans l'un des 218 énormes estomacs ventrus, haut de 17 mètres et larges à proportion, d'où il est aspiré de nouveau, à mesure des besoins, mis en sac automatiquement et expédié au taux moyen de 12 000 sacs ou cent vingt wagons par jour : tout le symbole du cycle organique ! Le pavillon français n'a plus que le septième rang à Gênes ; sa décadence est rapide : en 1880, il était entré à Gênes 1 943 navires jaugeant ensemble 984 085 tonneaux ; en 1902, il n'est plus entré que 373 navires d'ensemble 280 452 tonneaux. L'Allemagne, au contraire, à Gênes ses deux puissantes compagnies de navigation, la *Hamburg Amerika* et le *Norddeutscher Lloyd*. Elle apporte, en outre, au port de Gênes une forte clientèle de voyageurs,

tant pour l'Amérique du Sud que pour l'Extrême-Orient, et qui, avec la clientèle des Américains en villégiature sur la « rivière, » et celle des émigrans ou colons italiens à destination du Brésil et de la République Argentine, — on sait que l'Italie se ménage pacifiquement là-bas, par ses colons et ses émigrans, ce qu'en style commercial on appellerait une « filiale, » — assure à Gênes un mouvement de passagers très considérable dont une bonne part eût pu être gardée ou gagnée par Marseille. Gênes, en somme, est devenue le grand port allemand de la Méditerranée : l'Allemagne a aidé ses progrès, soutenu ses efforts contre son rival marseillais, et il semble que cet afflux d'énergies germaniques ait comme ranimé dans le vieux sang génois l'ardeur d'entreprise et l'énergie des anciens temps.

III

Ce qui contribue en un sens à expliquer les faciles et rapides progrès du port de Gênes, c'est qu'il a été, au moins jusqu'à ces dernières années, parfaitement exempt de toutes les difficultés que suscite dans la plupart des autres ports la question ouvrière. Celle-ci a commencé toutefois, il y a trois ans, à se poser à Gênes et tout de suite de façon très aiguë. Tout de suite aussi, pour se mettre à même de parer effectivement au danger, et de résoudre en même temps quantité de difficultés techniques, administratives, commerciales, qui sont inhérentes à l'exploitation d'un grand port, les Génois, avec l'aide du gouvernement et de la législature, prirent l'initiative de créer un organisme nouveau répondant aux besoins nouveaux, dont certains traits étaient sans doute inspirés par l'influence allemande et les doctrines du socialisme d'État, et dont il n'est pas sans intérêt de rendre compte brièvement.

Dans toute industrie, qu'il s'agisse de banque ou de chemin de fer, d'un « grand magasin » ou d'un port marchand, la première condition d'une bonne exploitation, c'est qu'il y ait à la tête de l'affaire un chef, une direction unique et responsable. Que, dans un port, l'autorité dirigeante soit locale ou d'État, c'est une autre question, que chaque peuple a résolue suivant ses tendances plus ou moins prononcées à la centralisation : mais partout il faut que l'autorité dirigeante soit unique. L'Angleterre a résolu le problème en remettant la création et la gestion des

ports soit à des *boards* locaux, soit à des compagnies de chemins de fer : la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, en faisant chaque ville maritime maîtresse de son port. Un haut fonctionnaire autrichien, chargé de missions, se présentait, il y a quelques années, muni de lettres d'introduction pour le gouvernement hollandais, aux autorités du port de Rotterdam : « Il n'y a pas ici de gouvernement hollandais, lui fut-il répondu, il n'y a que la municipalité de Rotterdam ! » En France, au contraire, tous les ports sont d'État, et si l'État les exploite mal, s'il se montre dans cette exploitation encore plus mauvais industriel et mauvais commerçant qu'ailleurs, c'est qu'au lieu d'être concentrée dans une main unique, l'administration de chaque port est divisée entre l'ingénieur en chef, représentant les Travaux publics, le commandant de la Défense mobile, représentant la Marine, le Directeur des Douanes, représentant les Finances, la Chambre de commerce, les compagnies de chemins de fer et les compagnies concessionnaires de docks, d'entrepôts, etc. C'est la même chose en Italie, — c'était jusqu'à ces derniers temps la même chose à Gênes, — avec cette aggravation que la division, non du travail, ce qui serait excellent, mais de l'autorité, ce qui est détestable, y était plus grande encore, et que, comme il y avait pour toutes les affaires à demander un vote au Parlement ou une signature aux ministres, c'était la porte grande ouverte aux abus, — qui ne sont pas exclusivement italiens, — de la corruption électorale.

Depuis quelques années déjà, l'idée s'était fait jour à Gênes de soustraire la gestion de cette grande industrie, le port, aux fluctuations de la politique et aux tiraillemens des administrations, pour en remettre la charge à une autorité unique, spéciale et indépendante. L'un des premiers promoteurs de ce plan avait été un Génois d'illustre famille, un descendant de ce fameux doge Lercari qui, venu en France, après le siège de Gênes, apporter à Louis XIV l'hommage de la République, répondait spirituellement aux questions des courtisans que ce qui l'étonnait le plus à Versailles, c'était de s'y voir : le marquis Imperiale di Sant'angelo, député de Gênes. En 1898, il avait présenté au Parlement un projet de loi pour créer à Gênes un Conseil des « Gouverneurs du Port, » lesquels eussent été les successeurs de ces vieux magistrats au nom sonore, les Conservateurs de la mer, *Conservatores maris*, dont on voit encore au *Museo civico* le dra-

peau orné de la double ancre et de la croix de Saint-Georges, avec cette fière devise : *Libertas*. Les grandes lignes du projet Imperiale furent reprises, sur un plan d'ailleurs plus modeste, par le gouvernement, et de là sortit enfin, après de longues discussions, la loi récente du 2 février 1903, qui constitue au port de Gênes, pour une période de soixante ans, un *Consortio autonomo*, conseil ou syndicat autonome, composé de vingt-sept membres, englobant tous les intérêts touchant au port, représentans de l'État d'abord, des divers services publics intéressés, représentans de la Chambre de commerce, des armateurs, des chemins de fer, de la ville de Gênes et des provinces; enfin, pour ne pas oublier l'essentiel, des ouvriers du port et des inscrits maritimes.

Autorité quasi souveraine pour tout ce qui touche au port, le *Consortio* a la charge de tous les services de l'exploitation du port comme de tous les travaux d'amélioration et d'agrandissement. Il a la police du port. Il reçoit du Trésor un tant pour cent sur les droits de tonnage, et peut, pour gager ses emprunts, imposer une taxe sur les marchandises. Le président, nommé par l'État, fait le gros de la besogne, avec l'assistance d'un comité exécutif de onze membres où d'ailleurs l'État a la majorité: ce président est un Génois, un général qui s'est fait un nom dans les luttes pour l'unité italienne, au temps où il portait la chemise rouge aux côtés de Garibaldi, dont il devait plus tard devenir le gendre, le général Stefano Canzio, l'homme le plus populaire de Gênes. Confians et flattés tout d'abord en la personne de Canzio, les Génois furent bientôt touchés dans leurs souvenirs historiques quand ils virent, comme par un retour du passé, le *Consortio* prendre possession de ce vieux Palais qui est pour eux ce qu'est le Palais ducal pour les Vénitiens et le palais de la Seigneurie pour les Florentins, le palais Saint-Georges, rose et fin, si élégant avec ses délicates colonnettes et ses arcades cintrées et qui, du côté de la mer, avec ses épaisses murailles et ses fenêtres solidement grillées, semble vouloir encore défier un assaut! Il leur sembla que la tradition se renouait depuis les temps glorieux de la Banque de Saint-Georges, et, de fait, le visiteur est curieusement surpris lorsqu'il entre aujourd'hui dans le palais, traverse cette vieille salle du Conseil où sont encore rangées, sous l'effigie de Guglielmo Boccanegra, les chaises curules des anciens régens, et trouve ensuite, dans le cloisonnement étroit des petits *Offices* à

l'américaine, la paperasserie moderne des bureaux, le téléphone sur toutes les tables, le télégraphe déroulant partout son ruban, tout un personnel affairé et la machine à écrire crépitant sous les doigts d'une fillette agile...

De graves difficultés accueillirent le *Consortio* à sa naissance : la question ouvrière était alors à l'état aigu, et c'était l'effet non seulement d'une grosse surabondance de main-d'œuvre, mais surtout d'un brusque passage du régime ancien des corporations ouvrières au régime de la liberté absolue du travail. Les corporations d'ouvriers du port avaient eu longue et heureuse vie à Gênes, comme en témoigne encore la prospérité de cette *Caravana* dont les privilèges datent de 1340, et qui seule a subsisté. En 1874, toutes les corporations ayant été supprimées, à l'exception de la *Caravana* de Gênes, comme il fallait bien cependant des intermédiaires entre les patrons et les ouvriers, les fonctions en tombèrent naturellement aux mains des *Confidenti*, des hommes de confiance des patrons, qui, de simples chefs d'équipe, se firent entrepreneurs de travail, parfois même entrepreneurs de transports. Les ouvriers, comme bien on pense, se montèrent assez vite contre les *Confidenti*, qui, dit-on, les exploitent sans merci et retiennent au passage le plus clair de leurs salaires. Ils se forment en « ligues de résistance, » créent une « Chambre du travail, » organisations diverses pour l'entretien desquelles ils paient de lourdes contributions, mais qui leur permettent d'imposer aux patrons leurs tarifs et leurs horaires, plus le système du « tour, » c'est-à-dire du rôle général sur lequel les Ligues désignent nominativement les ouvriers pour travailler à tour de rôle, enlevant ainsi tout choix aux patrons, et tout avantage aux bons ouvriers sur les mauvais. En 1901, les organisations de part et d'autre étant complètes, le conflit éclate ; une grève des ouvriers du port, faisant suite à une première grève d'inscrits, dure du 9 juin au 21 juillet, et se termine par la victoire des patrons, qui ont fait venir des ouvriers du Piémont. L'année d'après, nouvel effort des ouvriers contre les *Confidenti*, trois semaines de grèves, nouvel échec pour les grévistes : ce que voyant, les patrons prennent l'offensive et, trois fois en neuf mois, décrètent le *lock out*, rejetant une fois pour toutes le système du « tour » et cherchant à briser l'organisation ouvrière.

Il fallait une fin à ces conflits sans fin, aux prétentions des ouvriers et aux coups de tête des patrons. Ce fut le *Consortio* qui

l'y mit. A socialiste, socialiste et demi ! Il se pose lui-même en intermédiaire entre les parties, interdit toute importation d'ouvriers nouveaux, fixe les tarifs, reçoit les salaires des mains des patrons et les distribue aux ouvriers, légalise les roulemens ou « tours » et s'en réserve à lui-même l'application journalière. Cet acte d'autorité met naturellement en joie les ouvriers, dont les principales exigences sont satisfaites : ce sont les patrons qui se plaignent, bien qu'après tout, ce soit pour eux une sérieuse garantie que cette intervention d'un pouvoir qui a tout intérêt à la bonne marche des affaires. Tout cela, d'ailleurs, n'est encore que du provisoire. D'une part, aisée sur le papier, la réforme l'est moins en réalité ; jusqu'à présent, ligues et *Confidenti* ont continué leur service en sous-main, et il faudra du temps pour que les agens officiels suppriment les officieux. D'autre part, c'est un jeu dangereux que joue là le *Consortio*, et il est clair que, lorsqu'il y a dans un port douze mille ouvriers pour cinq à six mille à employer ; que les ouvriers ne travaillent qu'un jour sur deux, souvent un sur trois ; que les progrès de l'outillage mécanique restreignent de plus en plus les emplois, le calme n'est qu'apparent et que, d'un jour à l'autre, on peut se trouver aux prises avec des difficultés très graves. On dit bien que les nouveaux travaux emploieront les bras, et qu'après les travaux terminés, le développement du port réclamera plus de main-d'œuvre. N'empêche que, tant que le travail ne sera pas « organisé, » il y aura des conflits possibles, et aussi bien est-ce à l'« organiser » que le *Consortio* travaille maintenant : à créer des « coopératives » d'ouvriers, ou à les développer, car il en existe déjà ; à les régler, sous le contrôle de l'autorité, à les préparer à remplacer les « ligues » socialistes et à se charger accessoirement de tels ou tels services d'assurance et d'épargne, qui donneront à leurs membres le sens de l'ordre et de la responsabilité. Le *Consortio* n'est encore qu'au commencement de ce travail d'organisation, mais, dès à présent, on ne peut se défendre de tristes réflexions quand on voit chez nos voisins ces vigoureuses initiatives, dont il peut sembler qu'il y aurait certains traits, — non pas tous, — à imiter chez nous, quand on compare ces efforts et ces progrès de nos rivaux au désordre et à la désorganisation qui règnent à Marseille et qui, d'un jour à l'autre, comme en ce moment, peuvent vider les quais et les bateaux, tarir les affaires et les salaires, ou bien, — pis encore, — à cette tourmente d'anar-

chie qui se déchaîna naguère sur le grand port français, spectacle inoubliable, hélas! à qui l'a vu une fois : les essais de grève générale, les violences dans la rue, les pillages en plein jour, les chants révolutionnaires, hurlés parmi les actes de sauvagerie, nulle protection du travail, toute vie économique arrêtée pendant des mois!

IV

Nothing succeeds like success, disent les Américains avec leur drôlerie pénétrante : le succès engendre le succès, les succès s'appellent les uns les autres. Gênes en est présentement à cette heure des victoires faciles, à cette heure où tous les obstacles s'aplanissent d'eux-mêmes, où les progrès semblent venir spontanément. Cette heure-là, Marseille l'a connue, mais ensuite est venue celle de la lutte, lutte contre les concurrences étrangères et aussi contre les difficultés intérieures, car on l'a souvent constaté, les hostilités ouvrières augmentent toujours à mesure que la prospérité décroît.

Sans parler de son admirable position géographique, Marseille, à la différence de Gênes, est un centre industriel de premier ordre. Les produits et les besoins de ses industries sont immenses; les statistiques nous disent que les trois quarts du mouvement de son port ont leur point de départ ou d'arrivée dans la ville elle-même, dans les usines ou la consommation locale; et, s'il est vrai qu'à Sampierdarena, dans le faubourg de Gênes, on voit s'élever maintenant des fabriques aux murs peints en clair et noircis en même temps de fumée, des rangées sans fin de maisons d'ouvriers, lépreuses et déguenillées, le temps n'est pas proche où Gênes fera figure dans le monde industriel comme elle fait maintenant dans le monde commercial. Ajoutez autre chose encore, en faveur de Marseille : les progrès de Gênes seront embarrassés dans l'avenir par une difficulté d'ordre technique, l'insuffisance des voies d'accès et du matériel roulant. La grande question du port de Gênes, a-t-on dit souvent, est une question de chemins de fer : Gênes manque de wagons pour expédier ses marchandises, et manque de lignes ferrées, — elle n'en a qu'une, à quatre voies il est vrai, mais d'exploitation difficile, — pour expédier ses wagons vers le nord, vers Novi, et de Novi vers Turin et Milan. On travaille à remédier au mal,

mais il faudra du temps pour y arriver ; or, en attendant, le Simplon va s'ouvrir, et Gènes, ne pouvant satisfaire actuellement à une augmentation brusque et considérable de trafic, ne sera d'abord en mesure d'en profiter que pour partie : de là un délai, délai de grâce, dont Marseille pourra et devra profiter, pour fortifier et développer ses positions dans le commerce international.

Marseillé a donc, croyons-nous, dans ses industries propres, auxquelles on peut ajouter le trafic franco-algérien, monopole du pavillon français, une solide base d'opérations dans la lutte contre ses rivaux ; Marseille peut lutter, doit lutter énergiquement pour se relever et reprendre son rang dans le monde commercial maritime, car sa prospérité importe à la prospérité nationale. La lutte est d'autant plus nécessaire que, si Gènes est le grand concurrent méditerranéen de Marseille, Gènes et Marseille ont maintenant d'autres rivaux qui leur sont communs : ce sont les ports du Nord ; c'est Rotterdam surtout, dont la zone de pénétration s'étend jusqu'en Suisse et dans l'Est français, grâce aux progrès réalisés par la navigation intérieure en Allemagne, grâce à l'aménagement du Rhin et à la merveilleuse organisation de cet immense entrepôt qu'est Mannheim. Une tonne de blé ne coûte guère aujourd'hui, de Rotterdam à Mannheim, et de Mannheim à Zurich, que de 18 à 20 francs selon la saison ; de Gènes à Zurich, elle coûte plus de 23 francs. Le jour où, le port de Strasbourg étant aménagé, la tête méridionale de la navigation du Rhin se trouvera reportée de Mannheim à Strasbourg, le danger de concurrence sera encore accru, notamment pour la France et pour Marseille.

Mais comment lutter ? Marseille demande deux armes, le port franc et le canal de jonction du Rhône à Marseille. Personne ne niera que l'une et l'autre ne soient utiles : mais suffiront-elles ? Suffira-t-il, pour rendre à Marseille sa prospérité d'antan, de joindre son port au Rhône par un canal de grande navigation, sans savoir si les améliorations faites et à faire au cours du Rhône pourront permettre un mouvement important de navigation, et quitte à taxer de droits supplémentaires tout le fret arrivant à Marseille, le fret qui profitera comme celui qui ne profitera pas du nouveau canal ? D'autre part, suffira-t-il de créer une « zone franche » dans le port de Marseille pour voir se réaliser ce but essentiel, le développement de nos exportations, alors que notre politique reste énergiquement protectrice, et nos

règlements douaniers plus prohibitifs encore? Nous avons ce défaut, en France, dans un cas grave, de croire volontiers au remède unique et souverain, qui guérit tout : à la « panacée; » il n'y a pas de panacées, ni économiques, ni sociales, ni politiques! Quand un mal tient à des causes profondes et générales, c'est à elles qu'il faut s'en prendre pour trouver un remède. Quoi qu'il en soit, dans l'espèce, sans chercher la panacée, il y a des petits moyens qui, dans une certaine mesure, feraient sans doute quelque bien : ne serait-ce que la réduction des droits de port et de leurs annexes, droits qui, dans l'ensemble, sont notablement plus élevés à Marseille qu'à Gênes, et qui sont plus élevés pour les bateaux français que pour les bateaux étrangers (1). Mais ce qu'il faudrait surtout, n'est-ce pas plus de bon sens et de discipline chez les ouvriers, d'initiative chez les commerçans, d'unité et de fermeté dans l'administration du port; plus d'esprit public surtout dans la nation, avec un allégement des charges financières du pays; toutes choses dont il n'est que trop clair, hélas! que nous sommes fort loin?

L. PAUL-DUBOIS.

(1) Un *steamer* de 4 500 tonneaux, venant d'un port d'Europe et sortant sur lest, paiera, à Marseille, selon les calculs récemment établis, 4 fr. 52 par tonneau de jauge, s'il est étranger, et 1 fr. 58, s'il est français; un *steamer* de 1 500 tonneaux, dans les mêmes conditions, paiera 1 fr. 70 par tonneau, s'il est étranger, et 1 fr. 72, s'il est français. (*Les ports maritimes en France*, t. VII, *Marseille*, 1899, publication du Ministère des Travaux publics.) — A Gênes, le droit de port est uniformément de 1 fr. 40 par tonneau, avec faculté d'abonnement annuel au prix de 1 fr. 20 par tonneau.

LE RETOUR DE VARENNES

JUIN 1791

III⁽¹⁾

LA RENTRÉE

Le temps était superbe, la route semblait, pour ainsi dire vivante ; dans tous les villages, dans toutes les fermes isolées, on savait, maintenant, la fuite et l'arrestation du Roi. C'était, sur le pavé, de poste en poste, un incessant va-et-vient de courriers, d'estafettes, de curieux ; les paysans, sur leurs seuils, regardaient : la voiture des commissaires de l'Assemblée, à chaque halte, était annoncée, attendue, entourée ; on saluait, on acclamait ; les palefreniers montraient du zèle, les postillons, joyeusement, sautaient en selle et se faisaient gloire de mener à grande allure. A neuf heures du matin, les commissaires entraient à la Ferté-sous-Jouarre, — seize lieues de Paris, — passaient le pont de la Marne ; à l'entrée de la ville, leur voiture s'arrêta, la procession de la Fête-Dieu sortait de l'église ; ils mirent pied à terre, attendirent la fin du défilé, gagnèrent une auberge où, pendant qu'on changeait les chevaux, ils se firent servir à déjeuner. La municipalité de la ville vint les saluer : ils apprirent là que la famille royale avait passé la nuit à Châlons

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1^{er} mai.

et qu'une foule de paysans et de gardes nationaux la ramenait vers Paris, par le chemin d'Épernay (1).

Ils poursuivirent leur route sur le pavé de Château-Thierry, laissant à droite celui de Montmirail : les courriers se succédaient à courtes distances, dans les villages, les gens attelaient des charrettes pour aller voir ; d'autres partaient à pied, par groupes ; la route ressemblait à une rue très passante. La joie et l'enthousiasme régnaient dans toute cette admirable et riche vallée de la Marne, où, durant l'été, quand midi chauffe, le jour splendide semble faire des semailles de soleil ; sur tous les sentiers blancs serpentant à travers la fournaise des plaines, se hâtaient, soulevant la poussière, des bandes de campagnards gagnant la grand'route.

A midi, les commissaires étaient à Château-Thierry : vers trois heures, ils parvenaient à Dormans, gros village dont les maisons, d'allure bourgeoise, s'alignent des deux côtés du pavé ; ils s'arrêtèrent à l'hôtel du Louvre, vaste et basse maison d'auberge, située près de la place circulaire où est la mairie et qui forme, du côté de Paris, l'entrée du bourg.

Tandis que Barnave, Pétion, Maubourg et Dumas, très entourés, se disposent à dîner, des courriers arrivant incessamment apportent des bruits alarmans : « L'armée de Bouillé est à la poursuite du Roi ; on a vu de la cavalerie sur les coteaux de la Marne ; la bande de patriotes volontaires qui ramène, à marche forcée, la berline royale, est excédée et mal en état de résister à l'attaque d'une troupe aguerrie ; le Roi va être enlevé d'un instant à l'autre. Varennes est détruit, et ses habitans massacrés ; tout le pays se lève pour repousser l'ennemi ; et c'est la petite ville d'Épernay, où le Roi fait halte en ce moment, qui semble devoir être le théâtre de la rencontre. »

(1) « La Ferté-sous-Jouarre, jeudi à neuf heures, Monsieur le président, nous apprenons que le Roi et les personnes qui l'accompagnent ont passé la nuit dernière à Châlons où ils ont été conduits et escortés par une armée de gardes nationales, accourues des départemens voisins au moment où la nouvelle de la présence du Roi à Varennes s'y est répandue : nous espérons le joindre ce soir. Nous avons donné sur notre passage les ordres les plus précis pour la sûreté et la tranquillité de son retour et nous avons été parfaitement secondés par les dispositions des citoyens. Partout l'impression du départ du Roi a été la même qu'à Paris. La contenance du peuple est tranquille et fière : nous n'avons cessé de recueillir les témoignages de sa confiance et de son respect pour l'Assemblée nationale. Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le président, votre très humble et très obéissant serviteur (sic) Pétion, Barnave, La Tour-Maubourg. » Archives du greffe de la Cour d'Orléans. Un fac-similé de cette pièce a été publié par Bimbenet dans sa première édition.

Quoique ces nouvelles parussent bien invraisemblables et que, de la part de Bouillé, une semblable « housarderie » ne présentât aucune chance de succès, les commissaires, se contentant « de manger debout un morceau et de boire un coup, » hâtèrent leur départ. Dès la sortie de Dormans, l'allure devint plus lente, tant la route s'encombra de villageois accourus sur le bruit que les uhlands de Bouillé approchaient : ces héroïques paysans de Champagne, dont l'ardeur ne devait pas être attiédie, un quart de siècle plus tard, lors des grandes invasions, épilogue du drame dont ils voyaient ce jour-là le début, ces braves gens dont la naïveté et l'ignorance étaient proverbiales, arrivaient crânement tous ensemble, « amenant les vieux, les femmes, les enfans, avec des faux, des « croissans, » des fléaux, des broches, des sabres, de vieux fusils... Ils allaient comme à la noce, des maris embrassaient leurs femmes, disant : « Eh bien ! s'il le faut, nous irons à la frontière tuer ce gueux-là, ce j...-f.....-là ! Ah ! nous l'aurons, ils auront beau faire !... »

Ils couraient aussi vite que la voiture des commissaires, ils applaudissaient, ils criaient : *Vive la nation !* Les députés, dans leur chaise de poste, « émerveillés, attendris, » saluaient, souriaient et passaient.

De quoi causaient-ils ? De choses indifférentes, a raconté Pétion ; il semble que, dans cette extraordinaire aventure de Varennes, toute la révolution menaçante se soit, à maintes reprises, esquissée et symbolisée ; ici, c'est la royauté maladroite, vaincue, avilie, feignant la résignation, qu'on traîne prisonnière vers sa rivale victorieuse, l'Assemblée ; celle-ci a dépêché trois de ses membres, trois seulement, et chacun d'eux représente un de ces partis dont la lutte impitoyable déchirera la France : un royaliste, un constitutionnel, un républicain ; la droite, le centre, la gauche ; la Plaine, le Marais, la Montagne. Genou contre genou, dans leur berline, en cette circonstance si propice aux épanchemens de fraternité, — un mot, qui, à chaque minute, est sur leurs lèvres, — tous trois s'observent, s'épient, se soupçonnent, se taisent, et cette comédie, mesquine au fond, passe sous le grand soleil, parmi l'enthousiaste naïf du peuple obstinément crédule et si bien grisé de promesses que vingt-cinq ans de massacres, de guerres, de misère parviendront à peine à le désillusionner.

Les trois députés s'abstenaient donc de se communiquer leurs réflexions : à certain moment, pourtant, comme on en était venu.

à parler du Roi, et que tous trois étaient tombés d'accord, « que c'était une bête qui s'était laissé entraîner et qu'il fallait le traiter comme un imbécile, » Pétion surprit un signe de Barnave à Mauhbourg, « un de ces signes d'intelligence pour celui à qui on les fait, et de défiance pour celui de qui on ne veut pas être vu. »

On laissa donc la politique et l'on plaisanta : Dumas, à cheval à la portière, jouait au soldat, il sondait le lointain, d'un regard de stratège élaborant des plans. — « Si Bouillé arrive, indiquait-il, il ne peut surgir que par là, on l'arrête à ce défilé, sa cavalerie ne peut plus manœuvrer. » Il exécuta même une évolution, déploya avec le plus grand sérieux la garde nationale d'un village; puis il revenait à ses compagnons, qui se divertissaient de ses prétentions militaires; les milices villageoises le prenaient, de bonne foi, pour un conquérant, et il était le premier à rire de leur confiance en lui; contraste éternellement surprenant entre l'emphase officielle des héros de la Révolution et la jovialité de leurs façons intimes; dès qu'on les surprend hors de la scène, sans cothurnes et sans masque, ils sont si jeunes et de si séduisante humeur, si pleins de l'amour de vivre et de la joie des aventures, qu'ils ont l'air de passionnément s'amuser, — c'est le seul mot, — des catastrophes qu'ils déchaînent et de l'ouragan qui les emporte.

Il était sept heures après-midi, le soleil commençait à peine à descendre sur la forêt de Ris et la chaleur était accablante. Après les villages de Troissy et de Mareuil-le-Port, la route ondule entre des collines, à droite, et la Marne. De l'autre côté de la rivière, un long coteau barre l'horizon, velouté de grands carrés verts, de ce vert mat des vignes crayeuses de Champagne, coupées de falaises blanches, velues de bois au sommet. Les courriers se multiplient; tous annoncent l'arrivée du cortège royal, la chaise des députés traverse le hameau de Port-à-Binson; des gens sur les portes crient : « Le Roi approche ! » Une demi-lieue encore sur la route bordée de paysans, campés, assis aux talus, les pieds dans le fossé; puis une clameur lointaine, toutes les têtes penchées vers le même point, là-bas, où s'élève un gros nuage de poussière. Au hameau de la Cave, flot de chaumières décrépite et penchées, des gardes nationaux s'approchent de la voiture des commissaires, qui maintenant s'avance au pas des chevaux entre une double haie impatiente :

— Messieurs, voilà le Roi! disent-ils.

Une foule compacte barre la route, déborde sur les contre-allées, dans les champs, jusqu'à la Marne, qui coule, à cet endroit, tout près du chemin : foule tumultueuse, en désordre, deux mille hommes environ : gardes nationaux en uniformes divers, en blouse, en vareuse, à cheval, à pied, entassés sur des charrettes, débraillés, suans, assoiffés, poussiéreux, triomphants ; une ferme (1) pose de guingois son portail en colombier, à gauche de la route ; au bas d'une petite descente, la berline royale arrêtée, portières ouvertes, semble, dans la cohue effervescente, une épave sous une bourrasque.

Les trois commissaires ont mis pied à terre, les huissiers précèdent, les têtes se découvrent : « Place ! Silence ! Voilà les députés de l'Assemblée nationale ! » Un passage s'ouvre, dans la foule : ils arrivent à la portière de la berline, d'où sort un bruit confus ; la Reine, très émue, éplorée, se penche, les larmes aux yeux.

— Messieurs ! messieurs ! Ah ! monsieur de Maubourg !

Elle parle « avec précipitation, oppressée, » et prend la main de Maubourg ; son autre main se tend vers Barnave :

— Ah ! monsieur ! monsieur... qu'aucun malheur n'arrive !

(1) La ferme du Chêne-fendu.

Il est assez difficile de préciser l'endroit où les commissaires de l'Assemblée rencontrèrent la berline royale ; les indications des témoins oculaires sont très peu d'accord : A *Port-à-Buisson* (sic), écrit le Roi dans son Journal. — A *une lieue, une lieue et demie d'Épernay, sur une très belle route*, dit Pétion. *Entre Dormans et Épernay, à un quart de lieue environ avant d'arriver à Épernay*, rapporta Barnave à l'Assemblée, le 25 juin. *Entre Épernay et Dormans*, note Valori. C'est aussi ce qu'écrit M^{me} de Tourzel. Ces indications, on le voit, sont assez vagues et presque contradictoires.

Je crois qu'il faut attacher plus d'importance à ce que dit Mathieu Dumas : il était le stratégiste de l'affaire, il devait avoir, en cette qualité, examiné le pays avec plus d'attention que ses compagnons ; d'ailleurs, le renseignement qu'il donne est assez précis : *Entre Château-Thierry et Châlons, à deux lieues au delà de Dormans, les voitures étaient arrêtées au bas d'une petite hauteur où la route se rapproche de la rive gauche de la Marne*. En comparant ces lignes avec le procès-verbal des Châlonnais qui accompagnaient le Roi, gens du pays, connaissant les localités, on arrive à déterminer assez exactement le lieu de la rencontre, — MM. X. et X, précédant le Roi, dit ce procès-verbal, avaient, proche de la ferme de la Cave, fait la rencontre de MM. La Tour-Maubourg, Barnave et Pétion... ils sont retournés avec eux au-devant du Roi..., etc.

Donc, les commissaires passèrent la ferme de la Cave avant de rencontrer le Roi ; au delà de cette ferme, il n'y a qu'un endroit où la route se rapproche de la rive gauche de la Marne : c'est la ferme du Chêne-fendu, et cette ferme se trouve, conformément encore à l'indication de Mathieu Dumas, « au bas d'une petite hauteur. » C'est là que les commissaires trouvèrent la berline royale arrêtée. On comprend très bien que la bande des marcheurs assoiffés qui l'entourait ait fait une halte dès qu'ils aperçurent, coulant contre le talus du chemin, la Marne, que, depuis Épernay, la route n'avait pas côtoyée.

que les gens qui nous ont accompagnés ne soient pas victimes qu'on n'attente pas à leurs jours!...

Madame Élisabeth serre le bras de Pétion.

— Le Roi n'a pas voulu sortir de France.

Louis XVI, à son tour, se penche.

— Non, messieurs, dit-il avec volubilité, je ne sortais pas, je l'ai déclaré, cela est vrai.

Maubourg répond quelques mots; Pétion se borne à des *Ah!* des mots insignifiants, « et quelques signes de dignité sans dureté, de douceur sans afféterie. » Puis, brisant ce colloque, il tire de sa poche le décret de l'Assemblée, en donne connaissance au Roi, qui l'écoute attentivement, sans mot dire : alors, montant sur le siège de la berline, où se tiennent, impassibles dans leur livrée jaune, Malden, Valori et Moustier, Pétion fait à voix très haute une seconde lecture du décret. Tous les fronts découverts, le plus religieux silence, le soleil déclinant derrière les coteaux de Châtillon, la campagne flamboyante et dorée, donnaient à cette scène une majesté singulière.

Dumas prit aussitôt la direction de l'escorte et commanda le départ; les commissaires exposèrent au Roi « que les convenances les obligeaient à prendre place dans sa voiture. » Barnave et Pétion y montèrent, non sans quelque cérémonie.

— Mais, sire, nous allons vous gêner, ... il est impossible que nous trouvions place ici.

La berline, en effet, contenait six voyageurs, mais le Roi insista.

— Je vous prie de vous asseoir, nous allons nous presser, vous trouverez place.

Il désirait, au surplus, qu'aucune des personnes qui l'accompagnaient ne le quittât. Le Roi et la Reine, dans le fond, s'écartèrent et Barnave prit, entre eux, la place du Dauphin que la Reine assit sur ses genoux; la banquette du devant était occupée par Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel, ayant entre elles Madame Royale; celle-ci se plaça debout devant sa gouvernante, et Pétion s'installa en face de Barnave. Quant à La Tour-Maubourg, il se réfugia dans le cabriolet des femmes de chambre.

On part, ainsi tassé, et, tout de suite, c'est un « caquetage. » « Le Roi n'a pas eu l'intention de sortir du royaume; la seule chose dont on s'inquiète, c'est le sort des trois gardes du corps; » chacun, sur ces deux points, répète dix fois la même chose; les

paroles se pressent, se croisent, sans ordre : il semble que c'est un thème d'avance concerté. Mais bientôt la conversation tomba ; Pétion, qui, pour la première fois, approchait la famille royale, observait, sans trop parler : la mise très simple des voyageurs le frappa ; il remarqua que leur linge était fort sale ; en levant les yeux, il aperçut dans le filet de la voiture un chapeau galonné, le chapeau de laquais qui avait servi au Roi dans son déguisement et qu'on avait négligé de faire disparaître.

L'intrusion des commissaires apportait dans la carrossée quelque embarras : la Reine restait boudeuse, bientôt elle laissa tomber son voile et ne dit plus mot (1). Barnave, il faut l'avouer, avait maladroitement débuté ; imbu de la légende populaire que l'un des gardes du corps qui se trouvaient sur le siège était le comte de Fersen, ce gentilhomme suédois dont le dévouement à la Reine donnait si beau jeu aux médisances, il se permit un regard et un sourire malins, presque sardoniques. Marie-Antoinette se hâta de faire connaître, sans affectation, le nom des trois gardes, et Barnave se tut, subitement repentant. Pétion y mit plus d'insolence et de rudesse ; il dit qu'il savait tout, « que les fugitifs étaient montés près du château, dans une voiture de remise, menée par un Suédois, nommé... » il feignit de ne pas se rappeler le nom et le demanda à la Reine, qui répliqua, avec hauteur :

— Je ne suis pas dans l'usage de savoir le nom des cochers de remise.

Pourtant, ces premières escarmouches passées, une sorte de cordialité s'établit ; le Roi se montra simple et bon ; le visage de la Reine « s'éclaircit. »

« Elle (2) causait avec aisance et simplicité ; elle appelait Madame Élisabeth, « ma petite sœur, » et faisait sauter le Dauphin sur ses genoux. Madame Royale, plus réservée, jouait avec son frère ; le jeune prince était fort gai et surtout « très remuant ; » il échappait aux bras de sa mère et s'insinuait entre les genoux des deux commissaires, d'un air espiègle auquel s'ajoutait

(1) - L'arrivée de ces nouveaux compagnons de voyage mit d'abord du sérieux et de l'embarras dans le carrosse. La Reine, dans le premier moment, ne se souciait nullement de se lier avec eux ; elle prit même le masque de l'humeur, laissa tomber son voile sur son visage, et résolut de ne pas ouvrir la bouche, pendant toute la route, pour ne pas adresser la parole aux commissaires. » Relation de Fontanges, dans les *Mémoires* de Weber.

(2) Narration Fontanges.

quelque chose de confiant à la fois et d'apeuré; il posait mille questions à « ces messieurs, » et, comme il jouait avec les boutons qui garnissaient l'habit de Barnave, il y découvrit des lettres qu'il épela. *Vivre libres ou mourir*, telle était la devise gravée, suivant une mode assez répandue, sur ces boutons de métal. Enchanté d'avoir déchiffré l'inscription :

— « Tiens, maman, vois-tu, dit-il, *vivre libres ou mourir*. » Il examinait les autres.

— « Oh! maman, sur tous, partout : *vivre libres ou mourir... vivre libres ou mourir*. »

La Reine ne répondit rien : d'ailleurs, nulle tristesse, pas d'abattement, beaucoup de bonhomie et « un air de famille » qui plut à Pétion ; le Roi regardait d'une mine satisfaite. Pourtant il raconta, très affecté, le meurtre de M. de Dampierre.

— « C'est abominable, disait la Reine, M. de Dampierre faisait beaucoup de bien dans sa paroisse; ce sont ses villageois qui l'ont assassiné. »

Elle ajouta un fait qui lui tenait à cœur :

— « Pourriez-vous le croire? Je vais pour donner par la portière une cuisse de volaille à un garde national qui paraissait nous suivre avec quelque attachement; eh bien! on crie au garde national : *Ne mangez pas, défiez-vous!* en faisant entendre que cette volaille pouvait être empoisonnée. Oh! j'avoue que j'ai été indignée de ce soupçon et, à l'instant, j'ai distribué de cette volaille à mes enfans et j'en ai mangé moi-même. »

Puis, engrenant une histoire à l'autre :

— « Nous avons été ce matin à la messe à Châlons, mais à une messe constitutionnelle. »

Madame Élisabeth appuya. Pétion, choqué de ce genre de persiflage, remarqua que cela était fort bien, que « ces messes étaient les seules que le Roi dût entendre. »

De la promiscuité, de la crainte d'aborder les sujets trop brâ-lans, de la tranquillité qu'éprouvaient les fugitifs à se sentir maintenant protégés, résultait ce miracle qu'ils plaisaient sur leur aventure. La nuit était venue; l'obscurité, presque complète dans la berline, incitait aux causeries particulières : Barnave parlait à la Reine, Pétion à Madame Élisabeth, contre laquelle il était serré; la voiture roulait très lentement, quoique Dumas fût parvenu à immobiliser une partie de l'escorte, qu'il avait campée, sous prétexte d'arrêter l'armée de Bouillé, dans une fraîche

vallée, coupant la route, le long du Flagecot, en arrière de Mareuil-le-Port; on bivouaqua sous les saules, on alluma les feux, on posa des grand'gardes, tandis que la famille royale, ainsi débarrassée de ses meneurs, poursuivait, avec moins de fatigue, sa route vers Dormans.

La lune montait dans le ciel pur. Madame Royale, sur les genoux de sa tante, s'était endormie; sa tête reposait contre l'épaule de Pétion, auquel il arriva un grand malheur. Le pauvre garçon, qui, accoutumé à la pruderie bourgeoise de M^{me} Pétion, approchait pour la première fois les grands de la terre, commit la sottise de s'illusionner sur la familiarité de Madame Élisabeth, aux yeux de laquelle, bien certainement, ce démocrate, en tant qu'homme, ne comptait pas. Elle étendit son bras, sans façon; il ne retira pas le sien; les deux bras se trouvèrent enlacés, et Pétion, qui était bel homme et qui le savait, resta persuadé que la sœur du Roi, frappée « du coup de foudre, » éprouvait pour lui un sentiment des plus tendres qu'elle ne prenait pas la peine de dissimuler (1).

Qu'il s'y trompât, la chose arrive à plus d'un petit bourgeois fourvoyé dans le monde et qui prend pour de l'abandon le dédaigneux laisser aller des belles dames, mais le maladroit crut devoir consigner, par écrit, le récit de de bonne fortune : dans sa relation du retour de Varennes, il la conte en trente lignes qui le vouent pour toujours au ridicule. On a publié en quatre volumes les *Œuvres* de Pétion, que personne, d'ailleurs, n'a lues ni ne lira jamais : de tout ce qu'il écrivit, ces trente lignes survivront comme un monument d'infatuation et de naïveté.

Et c'est ainsi, Barnave s'entretenant à voix basse avec la Reine, Pétion se croyant aimé de la sœur du Roi, les enfans endormis, Louis XVI somnolent, que la berline entra dans Dormans illuminé; on suivit dans toute sa longueur la rue du bourg, pour s'arrêter à l'hôtel du Louvre, où, dans l'après-midi, les commissaires avaient fait halte. Il était onze heures du soir : la place de la mairie, les avenues qui y convergent,

(1) « Quoique Pétion ne pût pas ignorer la haute vertu et l'extrême piété de Madame Élisabeth, il se permit de lui adresser quelquefois des propos équivoques qui eussent été déplacés envers une personne ordinaire mais bien élevée. Madame Élisabeth fit semblant de ne pas les entendre et n'y opposa que le silence et le mépris, mais, Pétion ayant osé se permettre quelques-unes de ces plaisanteries triviales, sur la dévotion et la religion, Madame Élisabeth le releva avec beaucoup de force et de vivacité. » Relation de Fontanges, dans les *Mémoires* de Weber.

étaient obstruées d'une multitude mugissante ; aucun cri de *Vive le Roi* ; mais sans cesse, *Vive la Nation ! Vive l'Assemblée nationale !* Quelquefois : *Vive Barnave ! Vive Pétion !* La berline pénétra dans la cour de l'hôtel ; on en ferma les portières, dont les clefs furent remises à la Reine. Quatre hommes de la garde nationale de Dormans furent placés en sentinelles pour la nuit autour de la voiture (1).

Au premier étage de l'auberge, la table était servie pour le Roi et sa famille : il avait convié les commissaires de l'Assemblée ; déjà, sans façon, Pétion s'était assis aux côtés de la Reine (2) ; mais Barnave, modestement, déclina l'honneur qui lui était offert, et Pétion dut se lever de table pour aller souper dans une autre pièce avec ses collègues : le Roi leur envoya une bouteille de son vin de Tokaj (3).

Barnave et Pétion passèrent la nuit dans un même lit ; autour de l'auberge, sur la place et dans les rues avoisinantes, grondait la foule tumultueuse (4) : la population de toute la contrée affluait à Dormans, les vivres manquèrent ; il y eut un commencement de révolte, vite apaisé : on but et on chanta en dansant des rondes, jusqu'à l'aurore. Le Roi dormit trois heures seulement, sans se dévêtir, étendu dans un fauteuil. Les cris : *Vive la Nation ! Vive l'Assemblée nationale !* qui commencèrent avec le jour, firent une telle impression sur l'esprit du Dauphin qu'il se vit en rêve avec des loups, dans un bois où sa mère était en danger : il se réveilla en sanglotant ; on ne put le calmer qu'en le conduisant chez la Reine ; là, il se laissa recoucher et dormit tranquillement jusqu'au départ (5).

Le vendredi 24 juin, dès cinq heures, Dumas et les trois commissaires passèrent en revue, sur la route de Paris, les gardes nationales, qui les acclamèrent. Avant six heures, sous un soleil étincelant, la famille royale remontait dans sa berline (6) ; Pétion, cette fois, prit place dans le fond de la voiture, entre le Roi et

(1) *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

(2) *Biographie universelle*, article Barnave.

(3) *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

(4) « Il fut impossible de fermer l'œil de la nuit par le bruit qui se faisait dans la ville. » *Mémoires de M^{me} de Tourzel.*

(5) *Mémoires de M^{me} de Tourzel.*

(6) « M. Truet, maire de Dormans en 1791, s'est signalé en se présentant au Roi, qui lui donna sa main à baiser, et en présentant à l'infortuné monarque revenant de Varennes une garde d'honneur et de sûreté. » *Essai sur Dormans*, par l'abbé Robech, — 1814, — d'après un manuscrit déposé aux Archives de Dormans.

la Reine; Barnave s'assit sur le devant, entre Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel. Le Roi, que sans doute on avait stylé, fit des efforts pour converser : il s'informa si Pétion était père : le député répondit qu'il avait un fils un peu plus âgé que le Dauphin : puis, comme, en sa qualité de philosophe stoïcien, Pétion ne voulait perdre aucune occasion de donner une leçon au monarque, il fit admirer à son royal interlocuteur la superbe vallée de la Marne, dont on découvrait de la route, à mi-hauteur, toute la splendide opulence.

— Quel beau pays ! disait-il, il n'est pas dans le monde de royaume qui puisse lui être comparé.

L'allusion, d'ailleurs, semblait perdue : Louis XVI ne quittait pas son *Itinéraire* et ses cartes, qu'il consultait avec application, remarquant :

— Nous sommes ici dans tel département, dans tel district, dans tel endroit.

Son visage restait froid, inanimé, « d'une manière vraiment désolante, » et, à vrai dire, « cette masse de chair semblait insensible. » Sa gaucherie, au reste, le paralysait : à certain moment, il se laissa aller à parler des Anglais, de leur industrie : il articula une ou deux phrases, ensuite il s'embarassa, s'en aperçut, et rougit. « Ceux qui ne le connaissent pas, note Pétion, seraient tentés de prendre cette timidité pour de la stupidité, mais on se tromperait; il est très rare qu'il lui échappe une chose déplacée et je ne lui ai pas entendu dire une sottise. »

La Reine, elle, causait beaucoup. Tout en grignotant les cuisses d'un pigeon, dont elle jetait les os par la portière, elle exposait son système d'éducation ; elle « parlait en mère de famille et en femme assez instruite ; » répétant « qu'il fallait du caractère » et désirant qu'on lui en crût. Les voyageurs parvenaient, en devisant ainsi, à s'isoler du peuple armé qui, processionnellement, entourait et suivait la voiture ; toute tentative faite pour dérouler les stores avait été accueillie par des murmures ; on voulait voir la famille royale, et des têtes, à chaque instant, s'encadrant dans la portière, plongeaient à l'intérieur de la berline des regards d'avidité curieuse.

A onze heures du matin, après cinq lieues au tour de roue, on parvint à Château-Thierry ; l'affluence dans le faubourg et aux abords du Pont-de-Marne était si grande qu'on ne fit halte,

pour le relais, que sur la Levée, longue et double allée d'arbres qui borde la rivière et la sépare de la vaste place triangulaire du Champ-de-Mars. La municipalité, dès la veille, avait publié la défense « d'adresser à la famille royale aucune insulte; » des voix grossières pourtant s'élevèrent, criant : — « Louis, Toinette, montre donc ta figure! » et, pendant l'arrêt de la voiture on « prenait plaisir à faire crier au Dauphin : *Vive la Nation!* ce dont le pauvre enfant s'acquittait de bonne grâce (1). » Ces avanies, d'ailleurs, profitaient aux captifs, en ce qu'elles leur valaient les excuses des commissaires indignés; ils y gagnèrent, en outre, d'être délivrés pour une étape de leur suante et trainarde escorte; sur l'ordre de Barnave, à la sortie de Château-Thierry, la garde nationale à cheval, venue de Soissons, barra la route (2); la berline et le cabriolet qui la suivait partirent au grand trot (3), entourés seulement de quelques cavaliers servant d'état-major au général Mathieu Dumas. Une heure et demie plus tard, on s'arrêtait à la Ferme de Paris, maison de relais isolée sur la route. Vignon, le maître de poste, eut à fournir trente-huit chevaux (4), ce qui renseigne sur le peu d'importance de l'escorte dont était accompagnée la berline; on se remit en route sans embarras, à bonne allure, n'ayant à rencontrer, jusqu'à la Ferté-sous-Jouarre, qu'un seul village, Montreuil-aux-Lions, qu'on traversa à fond de train, laissant déçus les groupes de paysans rangés, bouche bée, sur les contre-allées.

L'entretien, dans la berline, se poursuivait « libre et même gai (5). » Pétion, répondant aux questions du Roi, saisit l'occasion de lui dire « ce que l'on pensait de la Cour, de tous les intrigans qui fréquentaient le Château. » On parla de l'Assemblée nationale, du côté droit, du côté gauche, « mais avec cette aisance que l'on met entre amis. » Louis XVI suivait très intelligemment la conversation, Pétion lui reprochant de ne lire que des feuilles aristocrates :

(1) *Histoire de Château-Thierry*, par l'abbé C. Porquet, 1839.

(2) « Nous nous sommes séparés de l'infanterie, et nous n'avons gardé auprès de la personne du Roi que les hommes à cheval. Par là, notre marche est devenue beaucoup plus prompte et s'est faite avec le plus grand succès jusqu'à Meaux. » *Rapport de Barnave*.

(3) *Souvenirs de Mathieu Dumas*.

(4) Archives nationales, M. 664. En novembre 1791 Vignon, n'était pas encore parvenu à se faire payer.

(5) Toulangeon. *Histoire de France depuis la Révolution*, t. II, p. 38.

— Je vous assure, répondit-il, que je ne lis pas plus *l'Ami du Roi* que Marat (1).

Puis, il ajouta curieusement :

— Vous êtes pour une République, vous, monsieur Pétion ?

Et Pétion, déjà courtisan, quoiqu'il ne respirât que depuis vingt heures « l'air empoisonné de la Cour, » répondit :

— Sire, je l'étais à la tribune ; ici, je sens que mon opinion change (2).

Marie-Antoinette paraissait prendre le plus vif intérêt à cette discussion : « elle l'excitait, l'animait, faisant des réflexions assez fines, assez méchantes (3). » Comme elle cherchait à pressentir sur ces mêmes points Barnave, celui-ci, très réservé, se défendit de donner son avis, et détourna la tête.

— Dites donc, je vous prie, à M. Barnave, fit en riant la Reine à Pétion, qu'il ne regarde pas tant à la portière quand je lui pose une question (4).

Vers deux heures, à l'entrée de la Ferté-sous-Jouarre, où l'on dut ralentir à cause de la descente, une foule entassée attendait la berline dès qu'elle parut, ce fut une clameur : *Vive la Nation ! Vive l'Assemblée ! Vive Pétion !* Ces cris, d'intention injurieuse, laissaient le Roi très indifférent ; la Reine et surtout Madame Élisabeth s'en montraient froissées, et les députés, confus, ne savaient comment se faire pardonner leur succès. Dans la rue du Limon, qui traverse la ville, grande affluence, point hostile, presque respectueuse. Le maire de la Ferté, Régnard de l'Isle, avait demandé par courrier que la famille royale consentit à s'arrêter chez lui, ce que le Roi avait accepté. La berline pénétra donc dans la dernière rue à droite, avant le pont, où s'ouvrait l'élégant portail de la maison Régnard de l'Isle. L'habitation, récemment construite, était vaste et confortable ; elle existe encore, un peu décrépite, mais toujours élégante, avec ses fines toitures d'ardoises moussues, ses hautes fenêtres à petites vitres de vieux verre, ses deux ailes à balcon de fer surplombant la Marne, entre lesquelles s'étend un jardinet en terrasse où s'ouvrent les portes du rez-de-chaussée et dont le parapet domine la rivière. Du côté de la rue, une cour, un peu triste, bien encombrée ce

(1) *Voyage de Pétion.*

(2) Toulangeon. *Histoire de France depuis la Révolution.*

(3) *Voyage de Pétion.*

(4) Toulangeon. *Histoire de France depuis la Révolution.*

jour-là ; puis, un vestibule contenant le charmant escalier, sur la rampe duquel la main de la Reine s'est posée. Les grandes chambres du premier étage avaient été réservées au repos de la famille royale : tandis que les femmes de chambre y réparaient la très modeste toilette de la Reine et que M^{me} de Tourzel lavait les enfans, Barnave, Pétion et La Tour-Maubourg se dégourdisaient sur la terrasse : l'endroit était frais, éloigné du bruit et à l'abri des indiscrets ; la vue qu'on y découvre est riante : la Marne, verte et claire, sur un fond de grandes herbes ondulantes, les maisons du faubourg de Condets sur l'autre rive, et, au delà, les coteaux de Jouarre.

Madame Élisabeth, prête la première, vint sur cette terrasse retrouver les commissaires : elle s'entretint assez longtemps avec Pétion, que décidément elle avait conquis : « Je serais bien étonné, écrit-il, si elle n'avait pas une belle et bonne âme, quoique très imbue des préjugés de naissance et gâtée par les vices d'une éducation de cour. » La Reine parut ensuite et fit quelques pas avec Barnave ; puis le Roi, descendant le perron, très bonhomme dans sa chemise sale et son habit de voyage brun peluché, s'approcha des députés et leur demanda, sans façon, s'ils voulaient lui faire le plaisir de dîner avec lui.

Sur le pont, aux berges de la rive droite, la foule entassée regardait, de loin, se jouer, dans ce jardinet, cette page d'histoire : on distinguait mal les personnages, mais on reconnaissait les deux enfans qui s'amusaient à courir en attendant le dîner. La table de la famille royale était dressée dans une des salles du rez-de-chaussée ; les députés ayant refusé l'invitation du Roi, dans la crainte de paraître suspects (1), demandèrent à être servis dans une autre pièce. Les repas furent « splendides, » au dire de Pétion (2) ; simples, mais proprement présentés, s'il faut en croire M^{me} de Tourzel ; un fait digne d'être rapporté est la conduite de M^{me} Régnard de Lisle, qui ne voulut point consentir, quoique le Roi l'en priât, à prendre place à la table royale (3) :

(1) « Nous conférâmes, MM. Maubourg, Barnave et moi, pour savoir si nous accepterions. Cette familiarité, dit l'un, pourrait paraître suspecte. Comme ce n'est pas l'étiquette, on pourrait croire que c'est à l'occasion de sa situation malheureuse qu'il nous a invités. Nous convînmes de refuser, et nous fûmes, lui dire que nous avions besoin de nous retirer pour notre correspondance, ce qu'il nous empêchait de répondre à l'honneur qu'il nous faisait. » *Voyage de Pétion*.

(2) *Mémoires*.

(3) «... La Reine ne vit près d'elle qu'une femme qui, à la modestie de son

coiffée de son plus beau bonnet de bonne ménagère, son trousseau de clefs pendu à la ceinture de son tablier (1), veillant à tout, dirigeant ses domestiques, elle servit elle-même (2) la Reine et se tint debout, derrière sa chaise, tant que dura le dîner ; à la fin du repas, comme on se retrouvait sur la terrasse, M. Régnard de l'Isle, s'approchant de Barnave :

— Si vous le permettez, dit-il, on criera : *Vive le Roi* (3) !

A cinq heures, Dumas fit atteler les chevaux et donna le signal du départ. Dès que la berline parut, tournant l'angle de la rue pour s'engager sur le pont, une poussée telle se produisit que la haie formée par la garde nationale fut rompue : il y avait là des curieux forcenés venus de Paris. Dans la bagarre, la voiture fut tellement pressée que la Reine ne put réprimer un mouvement de frayeur. Le Dauphin poussa des cris : un homme, très échauffé, fendit la foule et jeta cette injure.

— Pour une brute comme celle-là, voilà bien du train !

Pétion avança la tête et reconnut un député breton, Kervélégan, qui poursuivit, très important, s'adressant à ses deux collègues :

— Sont-ils tous là ? Prenez garde, car on parle encore de les enlever : vous êtes là environné de gens bien insolens !

— Voilà un homme malhonnête, dit la Reine en détournant la tête.

Ce fut le seul incident du voyage jusqu'à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, la poste suivante, où, trois jours auparavant, au petit jour, les fugitifs, pleins d'espoir, avaient relayé.

De là, jusqu'à Meaux, dont on atteignit les premières maisons vers huit heures du soir, la route, absolument droite, était garnie d'une double rangée de badauds. A Trilport, dans d'autres villages, les habitans, devant les maisons, avaient dressé des tables couvertes de pain tout coupé, de brocs de vin, de bière et d'eau (4) ; le cortège passé, il ne restait rien ; l'élément pari-

maintien, à la simplicité du costume qu'elle venait de prendre, avait plus l'air de vouloir demander des ordres que d'en donner, et la Reine désira savoir où est la maîtresse de la maison. — Dès que le Roi ou la Reine honorent une habitation de leur présence, eux seuls y sont les maîtres, répond à l'instant la digne femme. » *Histoire de l'événement de Varennes*, par le comte de Sèze, 1843.

(1) *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

(2) • La femme du maire, ne voulant point, par délicatesse, manger avec la famille royale, s'habilla en cuisinière et la servit avec autant de zèle que de respect. » *Mémoires de M^{me} de Tourzel.*

(3) J.-S. Cazotte, *Témoignage d'un royaliste.*

(4) *Compte rendu* par Bodan.

sien, fanfaron et godailler, mêlait déjà sa note débraillee, tumulte qui saluait les prisonniers. Le long du faubourg Saint-Nicolas, l'accueil fut le même : bruyant, ricaneur, insultant.

La berline, souvent arrêtée, avançait lentement, par saccades, sous un ciel de plomb (1), une étouffante atmosphère d'orage, dans l'étranglement des rues de la vieille ville ; c'était un entassement humain ; l'escorte fut bientôt disloquée, en déroute, émiettée ; et c'est livrée aux hasards des colères populaires que, dans la nuit qui tombait, parmi les vociférations et les menaces, la famille royale atteignit la place Saint-Étienne et le parvis de la cathédrale. Les gardes nationales locales s'étaient massées là, et aussi un bataillon de la garde parisienne, arrivé dans la journée (2).

La voiture pénétra dans la cour de l'Évêché et s'arrêta au pied de la massive et sévère tour carrée qui forme avant-corps à la façade du palais de Bossuet. Aux fenêtres, dans les cours, sur le chaperon des murs, sous les voûtes du jardin, aux ogives de la maîtrise, partout, des gardes nationaux encore ; on en voyait penchés aux lucarnes des toitures, hissés au faite des cheminées, accrochés aux sculptures effritées de la cathédrale, qui noyait dans la pénombre sa colossale silhouette, magnifique et grise, de ce gris ocreux des vieilles églises de la Brie. La porte basse qui sert d'entrée à l'Évêché donne accès à la rampe de briques dont les plans très déclives tiennent lieu d'escalier (3). On monta, traînant les pieds à la lueur des torches, dans ce décor d'une nudité austère, jusqu'aux appartemens préparés en hâte pour le Roi et sa suite.

La maison épiscopale était démeublée depuis le départ de Mgr de Polignac, qu'avait récemment remplacé un évêque constitutionnel, nommé Mgr Thuin : celui-ci, n'occupait dans le vaste palais qu'une chambre, très pauvrement garnie, et il fallut, en hâte, à l'annonce de l'arrivée du Roi, courir au couvent des Ursulines, chez qui M. de Polignac avait provisoirement déposé son mobilier : on rapporta deux lits pour le Roi et la Reine ; des bourgeois complaisans de la ville prêtèrent d'autres lits et des couchages, et, tant bien que mal, on organisa les logemens.

(1) V. Modeste, *Le passage de Louis XVI à Meaux*.

(2) *Idem*.

(3) En descendant de voiture, M^{me} de Tourzel, épuisée de fatigue, s'évanouit, on la porta chez la concierge de l'Évêché : *Mémoires de M^{me} de Tourzel*.

Le premier étage de l'Évêché n'était pas, comme il est aujourd'hui, divisé en plusieurs salons ; il comportait une très longue salle capitulaire, à l'extrémité de laquelle s'ouvrait un seul appartement composé de trois grandes pièces : la première avait servi, croit-on, de salon à Bossuet ; une autre contenant une alcôve ouvrait par deux hautes fenêtres sur le jardin ; on l'attribua à la Reine : la troisième, où le Roi devait coucher, communique avec la précédente ainsi qu'avec le premier salon, qui sert à ces deux pièces d'antichambre commune.

Quand la famille royale parvint à la salle capitulaire, qu'elle dut suivre dans la moitié de la longueur pour gagner ses appartemens, l'immense pièce se trouvait encombrée d'une cohue d'officiers de tous grades, de municipaux, de délégués de la garde parisienne, et aussi de ces curieux, insinuans et dégourdis, qui parviennent à se glisser partout où il y a un spectacle à voir. Dans le salon qui suivait, on avait installé trois lits pour les gardes du corps : le couvert du souper y était déjà dressé. La Reine, avec sa fille et Madame Élisabeth, s'enferma dans sa chambre ; le Roi s'installa dans la sienne avec le Dauphin : il commença par examiner posément les dispositions de la pièce, ouvrit une petite porte dissimulée dans la tapisserie, aperçut un escalier dérobé, s'informa où cet escalier conduisait et pria qu'on y mit une sentinelle. Puis il se dévêtit, s'assit, en chemise, dans un fauteuil ; comme la chaleur était excessive, et qu'il en souffrait beaucoup, il avait demandé qu'on laissât ouvertes toutes les portes, de sorte que les curieux, entassés dans la grande salle et contenus par deux sentinelles, l'apercevaient dans ce simple costume, très peu soucieux des regards fixés sur lui (1).

A neuf heures, on annonce le souper : le pauvre évêque constitutionnel s'étant trouvé dans l'impossibilité de fournir le moindre matériel de table, on avait fait appel à l'obligeance des habitans de Meaux ; une partie de la vaisselle et du linge furent empruntés à la Poste-aux-chevaux, voisine de l'Évêché, et l'on commanda le repas à Levallois, le premier cuisinier de la ville : le menu était imposant, plus peut-être que délicat ; on en a conservé le détail.

— *Les potages.*

— *Les côtelettes de veau glacé ; les poulets gras à la Tartare ; la matelotte d'anquille ; les maquereaux à la maitre-d'hôtel.*

(1) *Souvenirs de Mathieu Dumas.*

— *Les poulets rôtis et les pigeons de volière; les lapereaux.*
 — *Les deux salades; les artichauts à la sauce; les artichauts frits; les deux plats de petits pois.*

— *Les deux crèmes à l'anglaise; les deux petits gâteaux d'abricots; les quatre jattes de fraises; les quatre assiettes de sucre; les deux assiettes de cerises; les assiettes de biscuits et macarons (1).*

Pendant ce souper, servi rapidement et qui fut court, les salles de l'Évêché s'engorgeaient d'une affluence sans cesse plus compacte, et aussi les corridors, la rampe, le jardin, — le grave jardin de Bossuet, planté de buis en dessin de mitre, — et encore le parvis, la place, les rues. Pendant toute la nuit, continuellement, s'accumulaient, aux portes fermées de la ville, les populations campagnardes, campant dans les fossés, au pied des antiques tours, sur les vieux remparts, et, le bourdonnement sourd de cet entassement humain parvenait jusqu'aux salles nues et sonores où veillaient le Roi et la Reine (2).

Le Roi, incommodé par la chaleur, avait, contre son habitude, très peu soupé et s'était retiré de bonne heure. La Reine, inquiète du lendemain, s'informait fréquemment de l'état de Paris. Les commissaires, après avoir « mangé un morceau » dans une salle à part, rédigeaient leurs dépêches, quand la Reine fit demander M. Barnave. D'après une tradition, elle se serait promenée avec lui dans le jardin épiscopal, et lui aurait communiqué ses craintes au sujet des gardes du corps. Ces malheureux subissaient depuis trois jours un martyre sans relâche. Comment et pourquoi le peuple regardait-il ces serviteurs comme les promoteurs de l'évasion ? Lui avait-on soufflé que l'une de ces livrées jaunes tant honnies et tant conspuées, dissimulait, comme Barnave l'avait cru, le comte de Fersen, le familier de la Reine, l'étranger, sur qui, dans l'opinion populaire, pesaient toutes les responsabilités, sur qui, par suite, s'accumulaient toutes les rancunes ? Ou bien les colères, encore timides, retombaient-elles sur ces trois hommes, n'osant frapper directement la Majesté royale ? Toujours est-il que, depuis le départ de Varennes, ils avaient vu, plusieurs fois, la mort de bien près. La veille notamment, entre Dormans et Château-Thierry, la foule

(1) V. Modeste, *Le passage de Louis XVI*. Toute cette victuaille ne coûta que 76 livres, 10 sols.

(2) *Ibid.*

s'était ruée sur eux dans l'intention de « les garrotter aux roues de devant du carrosse » et de les écraser sous la voiture en marche ; déjà, quelques exaltés avaient arrêté les chevaux, et Barnave s'était vu obliger de mettre pied à terre et d'employer toute l'autorité de son caractère pour forcer ces monstres à se désister de leur affreux projet (1).

On redoutait donc, pour ces trois hommes, la rentrée dans Paris, qui s'annonçait menaçante ; Valori, dont le fantaisiste *Précis historique* ne doit être consulté qu'avec grande prudence, rapporte ici un beau discours à la Tite-Live qu'aurait prononcé le Roi : « Témoins et compagnons de notre infortune, vous en partagez la douleur... » A l'en croire, Pétion aurait proposé de déguiser les trois gardes et de les faire évader, sous prétexte de leur épargner la colère de Paris, mais, en réalité, « dans l'intention secrète de les faire assassiner par derrière... » Il est probable que, le souper fini, les commissaires de l'Assemblée et le général Mathieu Dumas se réunirent à la famille royale et qu'on parla de la journée du lendemain. Il paraît certain que la Reine insista pour que les gardes conservassent leur livrée. « Le Roi, dit-elle, doit rentrer à Paris avec sa famille et ses gens comme il en est sorti (2). » Pétion ne parle pas de ce conciliabule, auquel peut-être il n'assista pas.

Le samedi, 25 juin, dès cinq heures, tout le monde était debout au Palais épiscopal de Meaux. Le Roi, en faisant sa toilette, jugea son linge si sale qu'il emprunta une chemise à l'un des huissiers de l'Assemblée.

On servit à la famille royale un plat d'œufs, de la crème, du sucre et des pains mollets. Le maître de poste eut à fournir vingt-quatre chevaux, onze pour les deux voitures du Roi, huit pour deux voitures de suite, deux bidets, l'un pour un officier de service, l'autre pour La Tour-Maubourg qui ne se souciait pas de faire son entrée à Paris dans le cabriolet des femmes de chambre (3) ; enfin on attela de trois malliers le chariot où les Varennois triomphants s'entassèrent (4). Quant à Mathieu Dumas, il s'adjudgea pour la journée le beau cheval *l'Argentin* que, quatre jours auparavant, l'officier de Briges avait laissé à Meaux (5). A six

(1) *Précis historique du comte de Valori*.

(2) *Souvenirs de Mathieu Dumas*.

(3) *Nouvelle Revue*, 15 mai 1902. *Louis XVI à Varennes*.

(4) Archives nationales, M. 664.

(5) *Souvenirs de Mathieu Dumas*.

heures, on était en route, sous un ciel de feu, sans un nuage, par une chaleur de 22 degrés, qui faisait prévoir une écrasante journée. Dès la porte de l'Évêché, le cortège se heurta à une cohue si dense qu'elle paraissait infranchissable : elle s'ouvrit pourtant, parmi les cris, devant les croupades des chevaux de la garde nationale parisienne, dont un détachement encadrait la berline (1). Pétion avait repris sa place, sur la banquette, entre Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel : Madame Royale resta presque constamment sur ses genoux ; Barnave était assis au fond entre le Roi et la Reine, et tenait le Dauphin debout entre ses jambes ; sur le siège, les trois gardes du corps, très serrés sur l'étroit strapontin, étaient, comme les chevaux, la voiture, l'escorte elle-même, couverts de la poussière soulevée par les sabots des chevaux et le piétinement de la foule, et qui pénétrait dans la berline en tourbillons suffocans.

Le Roi, « tout aussi flegme, tout aussi tranquille que si rien n'eût été, » avait à ses côtés, dans la voiture, une carafe d'orangeade, dont il se versait de temps à autre, une rasade : il présentait lui-même le verre à Pétion auquel il servait complaisamment à boire. La Reine, Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel, pendant les treize heures que dura la route, ne manifestèrent aucun désir. Le jeune prince fut moins patient : une sorte de grande tasse d'argent servait à ses besoins. Le Roi la lui présenta à plusieurs reprises ; une fois même, ce fut Barnave qui s'acquitta de cet office.

A dix heures, on descendait la côte très rapide qui précède Claye, où l'on changea de chevaux. La bourgade traversée, dès qu'on eut repris au pas, dans la foule, la marche sur le pavé poudreux, la cohue, plus animée et plus bruyante, de nouveau assiégea la voiture : le bouillonnement de Paris envoyait son écume jusque-là : à chaque tour de roue, on sentait grandir les colères ; et cette marche lente vers l'immense ville dont on devinait à l'horizon la fermentation menaçante prenait, de cette expectative, une solennité tragique.

Villeparisis passé, vers midi, le cortège entra dans le bois de Bondy ; un nouveau détachement de la garde à cheval parisienne était posté aux abords de la forêt : les cavaliers tentèrent de se frayer un passage jusqu'à la berline ; mais les grenadiers ne

(1) *Memoires de Pétion.*

voulurent pas céder la place; il y eut une mêlée, sabres au clair, baïonnettes croisées; dans le désarroi de la garde, une bande de forcenés tout à coup sortit du fourré, en poussant des clameurs féroces, et s'élança à l'assaut du cortège; des femmes échevelées, à demi ivres, — les mégères des journées d'Octobre, — passaient sous le ventre des chevaux pour arriver jusqu'à la Reine; ce fut une bouffée d'ordures : « La b..., la gueuse, la p...! »

— Elle a beau nous montrer son enfant, on sait bien qu'il n'est pas du gros Louis. — Le Roi, très distinctement, entendit ce propos : le Dauphin, effrayé du bruit, du choc des armes, des figures horribles, se mit à pousser des cris. Sa mère l'attira à elle; Pétion vit des larmes sur les joues de la Reine.

A trois heures, on atteignit Pantin, courte halte. Lafayette attendait là avec son état-major; sous l'implacable soleil, dans la rue droite du village, était tassée une cohue silencieuse; tel était le mot d'ordre de Paris : pas un mot et les têtes couvertes. De temps à autre pourtant, lorsque apparaissait à la portière le visage de Pétion ou celui de Barnave, un grand cri de : *Vive la Nation!* partait, vite réprimé par des *chut!* impératifs. Quand les voitures se remirent en marche, il sembla qu'elles entraînaient les populations de toute une province : dans les champs, aussi loin qu'on pouvait voir, c'était un moutonnement de têtes; sur la route large, une armée, au pas d'enterrement, marchait; du lointain, en avant, en arrière, parvenaient des bruits de tambour, des cris, des chants; mais, sur le passage des fugitifs, pas une clameur, pas un salut; des bousculades, des piétinemens, une curiosité effrénée, des regards avides scrutant l'attitude du Roi, celle de la Reine surtout, qu'on apercevait à peine dans la berline surchargée de patriotes, hissés sur l'impériale à la place des bagages, assis sur les paracrottes, cramponnés aux cous de cygne, juchés aux ressorts, partout où il y avait place pour accrocher la main ou pour poser le pied. Sur le siège, deux grenadiers, suspendus on ne sait comme, formaient rempart aux gardes du corps, et sous cette carapace vivante, qui menaçait de s'écrouler au moindre cahot, la voiture royale avançait, noyée dans la cohue, sans cesse plus ardente et plus épaisse, à mesure qu'on approchait de la barrière.

On a conté souvent l'attitude formidable du peuple et la façon dont la famille royale humiliée dut enfin affronter Paris;

Louis Blanc, particulièrement, a tracé, à l'aide des journaux du temps, un tableau pittoresque auquel on ne peut rien ajouter : l'immense parcours imposé, de la barrière de la Villette à celle de Neuilly, le long du mur d'enceinte ; la revue du cortège passée par Lafayette et son état-major devant le pavillon de la barrière de Monceau, où le Roi, pour se remettre le cœur, demanda un grand verre de vin qu'il vida d'un trait ; la descente dans les Champs-Élysées, bordés d'une haie de gardes nationaux, présentant l'arme, la crosse en l'air, comme aux enterremens ; la traversée de la place, noire de foule, et silencieuse comme un désert.

Mais on a moins dit ce qui se passait à l'Assemblée tandis que la famille royale suivait cet affreux calvaire. La séance permanente, commencée le mardi 21, durait toujours ; ce samedi 25, elle avait été suspendue à une heure et reprise à sept heures du matin ; on avait occupé les premières heures par la lecture des correspondances arrivées de tous les points du royaume, protestations de dévouement à l'Assemblée, récits des émotions éprouvées par les municipalités de l'Est et du Nord à la nouvelle de l'évasion. Chacune de ces communications était chaudement applaudie, on fit même paraître à la barre l'un des courriers, porteur des dépêches expédiées de Verdun, et ce brave homme, sans timidité ni gaucherie, raconta l'étonnant spectacle auquel il avait assisté.

« Du côté de Bar, Verdun, Nancy, dit-il, il y a plus de huit cent mille hommes sur la route... Je serais arrivé hier au soir sans la multitude de patriotes qui se trouvaient sur le chemin, il n'est pas possible de passer. » Le Manège s'était juré de rester calme ; pourtant l'écho de l'émotion qui secouait tout le pays l'échauffait d'autant plus qu'autour de lui Paris bouillonnait d'impatience. L'Assemblée, dans cette atmosphère de colères, d'enthousiasme et d'anxiété, perdait peu à peu de sa froideur voulue pour se monter à la température extérieure. Chaque instant rapprochait de la capitale le Roi fugitif, et les députés profitaient de ce qu'ils étaient les seuls maîtres pour prendre barre sur leur adversaire. Vers dix heures du matin, Voidel, au nom du Comité des Recherches, proposa qu'avant l'entrée de la famille royale, les scellés fussent apposés sur tous les papiers trouvés aux Tuileries, et la motion fut adoptée. Thouret, au nom du Comité de Constitution, présenta un projet de décret plus subversif :

« Dès que le Roi sera arrivé au Château, il lui sera donné une garde qui répondra de sa personne : pareille surveillance sera établie autour de la Reine et de l'héritier présomptif de la couronne. » Et, sur ce projet de mettre le Roi en arrestation, la discussion s'engagea, aigre, tumultueuse. En dépit d'une belle défense de Malouet, la gauche l'emporta sur les constitutionnels. Le décret est voté, augmenté d'un article 5, qui enjoint au ministre de la Justice « d'apposer le sceau de l'État aux décrets de l'Assemblée, sans qu'il soit besoin de la sanction ou de l'acceptation du Roi. » C'est la suspension, presque la déchéance, et les avancés exultans obtiennent que la nouvelle en soit, à son de trompe, publiée sur-le-champ dans tous les quartiers de Paris. La porte est ouverte aux mesures révolutionnaires, et l'on vote, non sans disputes, la conversion en monnaie des cloches provenant des églises supprimées. On passe au paiement des pensions, mais l'inquiétude et l'angoisse grandissent; toute la population de la ville est en ce moment massée autour des Tuileries et des Champs-Élysées, attendant le retour du Roi, annoncé pour six heures, et l'on entend, du Manège, l'immense rumeur qui monte de la foule. La séance, suspendue à trois heures, est reprise à cinq; le mot d'ordre est : « Du calme, du calme. » L'Assemblée nationale tient à donner au monde le spectacle de sa magnifique indifférence pour tout ce qui n'est pas son devoir parlementaire; et il a été entendu que, tandis que le Roi rentrera aux Tuileries, la discussion se poursuivra suivant l'ordre du jour.

Aussi, après lecture de quelques dépêches arrivées de Metz et de Strasbourg, voit-on monter à la tribune M. Bureaux de Pusy, rapporteur du projet de décret du Comité militaire sur les places de guerre. Mais le pouls de l'Assemblée bat la fièvre; par les allans et venans, on apprend, de minute en minute, des nouvelles du dehors : le cortège royal a paru sur la hauteur de l'Étoile, il descend maintenant les Champs-Élysées; le voilà à la place Louis XV; il pénètre dans le jardin des Tuileries; et M. Bureaux de Pusy, imperturbable, s'obstine dans la lecture de son rapport, que bien peu, sans doute, écoutent. Bon nombre de députés ont déserté leurs bancs et vont sur la terrasse des Feuillans pour assister, de là, au passage du Roi (1),

(1) « Une partie des députés sortit de la salle pour être témoins du spectacle; on remarqua M. d'Orléans, ce qui parut au moins inconsideré. » *Mémoires de Pétion*.
C'est là que se passa ce fait que M. de Guilhermy, l'un des députés, qui

et tout à coup l'on voit l'un d'eux rentrer en courant dans la salle, criant :

— Monsieur le président, il y a du tumulte aux Tuileries... il faut nommer des commissaires pour s'y transporter.

En un instant, le masque d'impassibilité est jeté, toute la salle est en émoi. — Oui ! oui ! nommez des commissaires ! Vite, monsieur le président, vite... Dans le bruit, le président, — c'était encore Beauharnais — désigne six noms : Dupont, Noailles, Menou, Coroller, l'abbé Grégoire et Le Couteux. Ils sortent, on applaudit ; dans la salle et aux tribunes, tout le monde s'apprête à les suivre ; on s'agite, on circule. Beauharnais, avec une énergie de dompteur, ramène d'un mot les représentans à leurs sièges.

— C'est avec le plus grand respect, dit-il, que je rappelle à l'Assemblée que le calme lui est absolument nécessaire. J'ordonne aux tribunes le plus profond silence : c'est aux membres de cette Assemblée à leur en donner l'exemple...

Et l'on voit cette chose extraordinaire : M. Bureaux de Pusy, placidement, reprend la lecture de son rapport sur les places de guerre et les postes militaires, tandis que tous les cœurs battent, que toutes les gorges sont muettes d'anxiété, que toutes les

en fut le héros, racontait plus tard en ces termes, à son cousin, M. de Laborde :

«... On ramenait ce malheureux prince par le jardin des Tuileries, et on le faisait passer par l'allée du milieu... J'étais vis-à-vis de notre salle d'assemblée, au-dessous de l'allée des Feuillans, très affligé, causant avec plusieurs de mes camarades qui étaient assis derrière un tas de chaises empilées ; j'étais debout devant eux, ayant mon chapeau à la main. Au moment où parut le carrosse, qui portait, entassés, le Roi, la Reine, Mgr le Dauphin, Madame, Madame Elisabeth, M^{me} de Tourzel, gouvernante des Enfans de France, etc., un essaim de gardes nationaux s'éparpilla dans le jardin et l'un d'eux vint à moi, me criant à tue-tête de mettre mon chapeau, parce que Louis Capet et sa famille passaient. Dans ce moment, je n'étais pas dans une disposition d'esprit très flexible ; je le regardai avec mépris et lui répondis que c'était une raison pour rester découvert. Ce soldat courut sur moi, me menaçant de sa batonnette et voulant me prendre au collet... je le repoussai avec une violence doublée par les sentimens dont j'étais assailli, il tomba les quatre fers en l'air. Dans ce moment, une trentaine de ces gueux-là tombèrent sur moi, me tirant en tout sens. En me débattant, je lançai mon chapeau, les défilant de me forcer à le mettre, — me le rapporte qui l'ose ! — Mes amis faisaient de vains efforts pour me dégager ; quelques-uns de ces hommes en uniforme, baissant le ton, disaient : C'est un député, il faut le laisser ; les autres criaient : C'est un député du côté des noirs, il faut l'écharper ! Dans ce hurvari passa un des gredins les plus signalés de l'Assemblée ; il se précipita au milieu d'eux, et leur ordonna de me laisser, leur objectant mon inviolabilité... la canaille obéit... Dans ce moment d'exaltation, tous les canons de Paris eussent été pointés sur moi qu'on ne m'eût pas fait remettre mon chapeau, et, à moins de le clouer sur ma tête, il n'y eût pas tenu. J'étais jeune alors, mais, aujourd'hui que je suis vieux, je ne crois pas, qu'en pareille occasion, je fusse ni plus souple, ni plus docile. » (*Gazette de France*, 22 janvier 1803.)

oreilles tendues guettent le bruit de tonnerre lointain qui s'élève du jardin envahi.

Les six commissaires avaient percé la cohue et couru jusqu'au perron du château, où ils arrivèrent juste au moment où la berline royale s'y arrêta. C'était l'instant critique : une meute humaine, les bras levés, réclamait, pour les massacrer, les trois gardes du corps, toujours assis sur le siège ; les baïonnettes, les sabres nus, les piques, les poings fermés se dressaient vers eux. « A mort, les gardes, à mort ! » Sur le large perron, haut de trois marches (1), qu'il fallait nécessairement traverser pour arriver à l'abri de la porte centrale du pavillon de l'Horloge, la foule se rue, furieuse, désordonnée ; la garde nationale est débordée ; ses alignemens rompus, roulés, noyés. Mathieu Dumas s'évertue à rétablir l'ordre, il perd son chapeau, on arrache son ceinturon, le fourreau de son épée, on déchire ses vêtemens. A la violence de la cohue, il semble que tout cet océan de peuple, que la berline a traversé depuis Varennes, reflue et déferle contre le château : un des gardes du corps, le premier, chancelle et tombe, — c'est Moustiers ; — il disparaît dans la tourmente, on le tire, on l'entraîne ; il est saisi, blessé, poussé enfin, sanglant, sous le vestibule, où un heyduque de la Reine, nommé Bercq, le recueille (2). Le second garde, Malden, est plus heureux ; il parvient, sous les coups, à gagner le château sans blessure. Lafayette a rallié quelques gardes ; une haie se forme, les députés se font jour ; à leur aspect, il y a une accalmie ; on emporte à son tour le troisième garde qui se débat et pousse des cris de fureur (3). Et, tout à coup, un grand silence : la portière de la berline s'est ouverte ; le Roi paraît, il sort posément, traverse le perron, nul ne dit mot. La Reine, maintenant, émerge de l'étroite portière, on murmure. M. de Noailles s'empresse, l'escorte ; les autres députés l'entourent ; il y a quelques cris, vite réprimés ; maintenant, c'est le Dauphin et sa sœur, qu'on applaudit. — « Voilà l'espérance, le soutien des Français ! » puis Madame Élisabeth et M^{me} de Tourzel, que Barnave et La Tour-Maubourg conduisent. La grille du péristyle retombe (4). Il est sept heures du soir (5).

(1) *Mémoires de Weber.*

(2) *Précis de Moustiers.*

(3) *Mémoires de Weber.*

(4) *Nouvelle Revue* du 15 mai 1903, *Louis XVI à Varennes.*

(5) « Déjà la grille était fermée, je suis très froissé avant de pouvoir entrer. Un

Le Roi et la Reine, maintenant, montent le grand escalier de pierre à double rampe qui conduit aux appartemens. Pour le service, tous les valets sont là, à leur poste et dans leur costume d'usage ; on dirait une rentrée de promenade ou de chasse. Louis XVI, très souriant, traverse les antichambres, pénètre dans son appartement ; la Reine le suit, et Madame Élisabeth ; et, à sa suite, entrent les six députés dépêchés par l'Assemblée, et aussi Barnave, La Tour-Maubourg et Pétion ; celui-ci, à moitié mort de fatigue, écrasé par la chaleur, haletant de soif, demande à Madame Élisabeth de lui faire servir à boire, et la complaisante princesse s'en occupe aussitôt ; on apporte de la bière ; scène intime. Le Roi fait sa toilette, l'air satisfait ; le député Coroller s'approche, houspille paternellement Sa Majesté. « Ah ! oui ! vous avez fait là une belle équipée ! Ce que c'est que d'être mal environné ! » Et, s'attendrissant, il poursuit d'un ton bourru : « Vous êtes bon, vous êtes aimé... mais voyez quelle affaire vous avez là (1) ! »

On sourit, mais la Reine pousse un cri : elle ne voit pas son fils. « Veut-on le séparer d'elle ? A-t-il été étouffé dans la bagarre (2) ? » Elle l'a quitté dans la voiture, et, depuis, elle ne l'a plus aperçu ; on court, on s'informe ; il y a une minute d'affreuse angoisse ; mais vite on rassure la Reine ; deux députés, Dupont et Montmorency, ont porté l'enfant, excédé de fatigue, jusqu'à sa chambre et l'ont remis aux mains de ses serviteurs (3). La Reine se calme ; elle s'approche de Lafayette et lui présente, non sans une certaine affectation méprisante, les clefs des cassettes restées dans la voiture. Lafayette se défend de les recevoir, protestant que « personne ne pense à ouvrir ces cassettes. » La Reine jette les clefs sur le chapeau que le commandant général, dans une attitude respectueuse, tient serré contre sa poitrine ; il les y maintient, s'excusant « sur la peine que Sa Majesté aura de les

garde me prend au collet et allait me donner une bourrade, ne me connaissant pas, lorsqu'il est arrêté tout à coup ; on décline mon nom, il me fait mille excuses. » *Mémoires de Pétion.*

(1) Rapport de Barnave à l'Assemblée.

(2) *Mémoires de Weber.*

(3) « Les députés Dupont (*sic*) et Montmorency portaient cet auguste rejeton. Ce bel enfant promenait autour de lui ses yeux inquiets, cherchant ses parens, et semblait demander : « Pourquoi m'avez-vous séparé de mon père et de ma mère ? Pourquoi m'appellez-vous le soutien de la France ? l'espérance des Français ? Pourquoi ces applaudissemens pour moi, pourquoi ce silence pour mon père ? » *Louis XVI à Varennes, Nouvelle Revue, 15 mai 1903.*

reprendre, attendu qu'il ne les touchera pas. » — « Oh ! dit-elle avec humeur, j'en trouverai de moins délicats que vous (1). »

Le Roi est entré dans son cabinet et a écrit quelques lettres, qu'en prisonnier déjà docile, il charge son valet de chambre de communiquer au général avant de les faire parvenir. Mais Lafayette s'emporte ; il estime « fort mauvais » qu'on lui attribue ce rôle d'espion ; et, comme il fait mine de se retirer, en demandant au Roi les ordres de Sa Majesté : — « Il me semble, dit Louis XVI en riant, que je suis plus à vos ordres que vous n'êtes aux miens. » Les trois commissaires de l'Assemblée, consultés, renchérissent : c'est au commandant général qu'appartient la surveillance du château, il doit mettre en arrestation les trois gardes du corps, M^{me} Brunier et M^{me} Neuville. Quant à M^{me} de Tourzel, elle sera gardée à vue dans ses appartemens. Pétion, Barnave et La Tour-Maubourg prennent enfin congé, vers huit heures et demie du soir, et regagnent le Manège où l'interminable séance se poursuit toujours. On y est rassuré maintenant sur la réintégration des fugitifs dans leur « prison, » mais on attend le retour des commissaires ; ils entrent, de longs applaudissemens éclatent et Barnave monte à la tribune. Il parle, mais on l'entend à peine, il y a des protestations, du bruit ; il fait un geste :

— Vous m'excuserez peut-être, dit-il d'une voix brisée, quand vous saurez que, depuis que nous avons quitté l'Assemblée, nous n'avons pas pris un seul moment de repos...

Un silence religieux s'établit, et Barnave raconte le départ des commissaires, les incidens de la route, la rencontre des personnes royales, les détails du retour, les difficultés de la marche depuis Meaux, l'obligation où était le cortège « de s'arrêter tous les quarts d'heure, en raison de l'affluence des citoyens sur la route, » enfin la rentrée aux Tuileries et la mise en surveillance de la famille du Roi.

L'épilogue fut sans solennité. Le lendemain 26, trois nou-

(1) *Mémoires de Lafayette.*

Déclaration de Joseph-Guillaume Lescuyer, capitaine aide-major du 6^e bataillon de la 3^e division, demeurant faubourg Saint-Denis.

« Le 25, il était commandé pour aller au-devant du Roi ; il était placé pendant la marche près de la portière du Roi ; — après avoir marché quelque temps, le Roi l'a appelé par son nom et lui a dit à haute voix : « Monsieur Lescuyer, voilà les clefs de ma voiture ; lorsque j'en serai descendu, vous la fermerez et m'en ferez remettre les clefs. » Lescuyer a répondu qu'il exécuterait cet ordre. Arrivé sur les Champs-Élysées, le Roi lui redemanda ces clefs, qui étaient au nombre de trois ; il les rendit sur-le-champ. » Archives nationales, DXXIX ^b.37.

veaux délégués de l'Assemblée se présentèrent à six heures et demie du soir aux Tuileries, non pas pour *interroger* le Roi, mais pour recevoir sa déclaration et celle de la Reine, touchant les faits qui avaient motivé leur départ et les circonstances de la fuite. Ils trouvèrent le Roi seul dans sa chambre ; il leur donna lecture d'un court factum, très insignifiant, par lequel il renouvelait sa protestation de n'avoir point voulu sortir du royaume. Quand ils en eurent reçu communication, et qu'ils en eurent devant lui signé la copie, ils témoignèrent le désir d'être introduits chez la Reine, dont ils devaient également recevoir la déclaration. Madame Élisabeth parut à ce moment.

— Élisabeth, dit le Roi, va donc voir si la Reine peut recevoir ces messieurs, et qu'elle ne les fasse pas attendre (1)...

La princesse obéit et rentra presque aussitôt, annonçant que la Reine « venait de se mettre au bain. » Louis XVI la pria de retourner « et de s'informer si ce serait long. » Les délégués, respectueusement, — c'était Duport, Tronchet et d'André, — prièrent que la Reine leur désignât elle-même l'heure de l'entrevue ; elle fit répondre qu'elle les recevrait le lendemain matin à onze heures.

Elle les attendait dans sa chambre, leur fit offrir des fauteuils, s'assit elle-même sur une chaise (2). Cet ironique renversement de l'étiquette fut sévèrement interprété. La déclaration, très vide d'ailleurs, de la Reine, ne plut pas davantage : la lecture en fut accueillie à l'Assemblée par des murmures (3). Le public ne se montra pas plus indulgent. « Peut-on mentir à ce point ! » disait-on (4).

Déjà on pardonnait au Roi, mais la rancune contre l'*Autrichienne* restait implacable.

G. LENÔTRE.

(1) Toulangeon. *Histoire de la Révolution*.

(2) *Mémoires de La Fayette*.

(3) *Archives parlementaires*, 27 juin 1791, p. 533.

(4) *Nouvelle Revue*, 15 mai 1903. *Louis XVI à Varennes*.

POÉSIE

FEMMES

Si celui qui t'aima, trahi par de plus belles,
Un jour doute de toi : c'est l'injuste retour !
S'il s'en prend à ton cœur de leurs vœux infidèles,
S'il s'en prend à tes yeux, tout éclairés d'amour,

Et s'il les fait pleurer, laisse couler tes larmes,
Même tout en souffrant ; car elles laveront
Au fond du souvenir les anciennes alarmes,
Et l'ombre qu'il voyait aux pâleurs de ton front.

Dans la chaîne des temps, depuis la chute d'Ève,
Toute rose en l'Éden que dorait le matin,
La femme a supporté, sans pitié ni sans trêve,
Tous les ressentimens de son premier destin.

Victime de la faute, elle en eut l'esclavage,
Garda l'enlacement du mensonge en ses bras ;
Lianes et buissons dans le jardin sauvage
Ont limité toujours sa raison et ses pas.

De la mère à la fille, et des unes aux autres,
Transmettons le fardeau, l'hommage et la douleur,
Et femmes, faisons-nous, pour les femmes, apôtres,
Et mesurons leur vie aux peines de leur cœur ;

Puisque le même crime a rendu solidaires
 Marthe qui vit le Christ, Psyché qu'Éros aima,
 Celles qui n'ont aux doigts que les grains des rosaires
 Ou les brillans anneaux que l'amour enflamma,

Les recluses en Dieu, saintes désenchantées,
 Glissant au petit jour en l'ombre des arceaux,
 Les mères, s'endormant au rebord des berceaux,
 Les folles que leur lampe éteinte a déroutées.

PORTRAIT D'UNE FEMME INCONNUE

Quel attrait curieux, inquiet et jaloux
 Sous ce titre : *Portrait d'une femme inconnue!*...
 Les yeux pers ou foncés, les cheveux bruns ou roux,
 Réveuse, ou présentant des fleurs dans sa main nue,
 Son image persiste et se reflète en nous.

Ce n'est plus une femme humble ou patricienne,
 Marguerite ou Thérèse, Angélique ou Ninon,
 Si d'un regard chacun pourrait la faire sienne,
 Chacun à son désir lui donnerait un nom ;
 C'est l'Ève tentatrice et son énigme ancienne ;

C'est la femme en un mot, la femme seulement,
 Quoique par un détail l'image soit datée :
 Les perles des Valois sur son ajustement,
 Ou quelque fanfreluche aux épaules jetée,
 Le ruban qui séduit, ou le bandeau qui ment.

C'est la femme ! et le peintre en la première pose,
 Qui traça la beauté, le premier en souffrit,
 En mettant sur la joue un peu d'ambre et de rosc,
 En arquant d'un pinceau si léger le sourcil,
 Sachant qu'il travaillait pour la métamorphose

Du temps inexorable et du long avenir !
 Et qu'il fixait bien moins un charme de jeunesse,
 L'épanouissement de ce qui doit finir,
 Qu'une forme pour le rêve et pour la caresse
 Et la tentation des lustres à venir !

CHUTE DU JOUR

Le soir infiltre au cœur une mélancolie;
 Et des brumes du ciel, pareilles au passé,
 Sort le regret, dont l'aile grise se déplie,
 Et glisse en un murmure inquiet et pressé,
 Chauve-souris gisant aux pierres qu'on oublie.

Tant que dure le jour, avide de clartés,
 Rempli d'heures, portant chacune son emblème
 Les premières sortant des voiles écartés,
 En hâte, et secouant des torches dans l'air blême,
 D'autres, arrondissant aux siestes des étés

Leurs bras chargés de blés et parfumés de roses;
 Ou remplissant des urnes fraîches aux étangs;
 La pensée est active et se limite aux choses,
 Elle admire le calme et la beauté des champs,
 Se plaît au mouvement de leurs métamorphoses.

Mais les rayons tombans entraînent avec eux
 Vers la terre assombrie un fluide où tout penche,
 Aussi bien notre esprit, soudain vague et peureux,
 Que l'oiseau qui se tait et fait plier la branche,
 Que l'air plus lourd parmi les taillis plus ombreux.

Tout ce qu'évapora ce soleil qui décline,
 Larmes sur un visage, ou rosée en des fleurs,
 Ou pensers affligeans, se reforme en bruine
 Sur la pente menant au gouffre des douleurs,

 Le soir descend, pendant que monte la colline.

SILENCE!

Je crains l'archet vibrant aux nerfs des violons
 Qui les déchire en les frôlant, ou les effleure,
 Et le filet des sons sur la harpe qui pleure,
 Prenant les notes d'or en tremblans papillons,

Je crains le cor aussi, répondant à l'automne
 Dans les vastes forêts que sa plainte remplit;
 Sous les pas des chevaux la feuille tourbillonne,
 Et dans le soir tombant résonne l'hallaï.

Et sans voir le clocher, je redoute la cloche ;
 Quel espoir a sonné plus haut que son métal
 Mêlé d'un argent clair parmi le fer rival,
 Battement mesuré qui s'éloigne et s'approche?

Défendez-moi de l'air par l'oiseau fait de cris,
 De l'eau brisant l'écluse en colère sonore,
 Musique d'éléments où j'ai si bien compris
 Ce qui souffre au couchant et se plaint à l'aurore,

Tout rythme est un départ vers d'inconnus lointains,
 Toute corde un tremplin vibrant à la pensée,
 Des vagues et des sons les contours incertains
 S'élargissent pareils sur la mer angoissée.

Mieux vaut ne rien entendre à qui n'offre jamais
 Sa vie à la chimère ailée et triomphante,
 Qui supprime l'espace et cherche les sommets,
 Et peut forcer l'azur de ce ciel qui nous hante.

CHANTELOUP

Cherchez la place ; où fut le féérique château ?
 L'herbe pousse et verdit les profondes allées,
 Et la Pagode seule au milieu du plateau
 Témoigne pour la fin des grandeurs écoulées.

Elle monte amincie en étages nombreux,
 Fièrè encore au sommet, et de bases fragiles ;
 Le vent qui l'escalade avec ses bonds frileux
 Fait trembler les balcons, les grilles et les tuiles.

Il souffle ! il agrandit l'espace limité
 De la calme Touraine indulgente aux ruines,
 Vers Amboise, au royal domaine inhabité,
 Vers la Loire, argentant le pied de ses collines ;

Un grand ciel se déploie entre les arbres roux.
La forêt, du passé, garde dans ses murmures
Le nom de ce qui fut un siècle, Chanteloup ;
Un peu de gloire, un peu de faste en ses ramures.

Et dans ses carrefours : celui du Grand Veneur,
La route de Penthièvre avec celle du Maître,
Le souvenir des sons de trompes, en l'honneur
Des Choiseul, s'élevant sous le chêne et le hêtre.

L'aveugle étang sans rien qu'il baigne ou qu'il reflète
N'est qu'une immense coupe aux multiples roseaux.
Autrefois il a vu plus d'une belle fête
Et des barques rayant le cristal de ses eaux.

Des barques débordant de chatoyantes soies,
De rameurs d'Opéra, de femmes en atours,
De musiques aussi, chantant les courtes joies,
Les dépits sourians des légères amours ;

Des marches, tout au bord, descendent vers la terre,
Où cette eau se perdit, détruisant son miroir
Et le passant rêveur, en l'éclat d'un beau soir
Songe aux *Embarquemens*, les derniers, pour *Cythère*.

M^{ME} ALPHONSE DAUDET.

REVUE LITTÉRAIRE

LE SENTIMENT DE LA SOLITUDE DANS LA POÉSIE MODERNE

Ni Ronsard, ni Montaigne, ni Racine, ni La Fontaine, ni d'ailleurs aucun de nos écrivains classiques ne nous a confié qu'il se fût trouvé isolé dans le monde et dans la vie. D'où une telle idée serait-elle venue à l'homme d'autrefois? Le lien d'une solide tradition le rattache dans le passé à tous les hommes qui l'ont précédé, dont il porte l'âme en lui et dont il prolonge l'existence, en sorte que l'humanité tout entière peut être comparée à un même homme qui vivrait sans cesse. Dans le présent, il fait partie d'une société dont la hiérarchie n'est pas une création artificielle, mais a été lentement élaborée par la force des choses et par le temps. Il y a sa place à tenir, son rôle à jouer, ses devoirs à remplir; et le rang qu'il y occupe détermine en lui certaines façons de sentir et de penser. Si préoccupé qu'il puisse être par le point de vue personnel, il lui est impossible d'oublier que son intérêt particulier se confond avec celui de l'ensemble; si jaloux qu'il soit de l'indépendance de son esprit, il n'ignore pourtant pas qu'au-dessus des caprices de sa fantaisie, il y a une règle qui est celle de la raison et que chaque esprit vaut autant qu'il sait s'y conformer. Les principes d'une morale qui est la même pour tous, les dogmes d'une religion qui ne veut pas d'infidèles, tout contribue à fortifier en lui la notion de la communion humaine. De là cette impression de santé, de force tranquille, de vigueur sereine que donnent, à quelques exceptions près, toutes les œuvres de notre littérature classique. Ouvrez, au contraire, un livre de notre XIX^e siècle. Vous vous apercevrez aussitôt que cet équilibre est dérangé. Poètes ou prosateurs, faiseurs de vers, de romans, de pièces de théâtre, tous lyriques d'ailleurs, ils ne cessent

de répéter qu'ils sont seuls sur la terre, et de s'en plaindre. Ce sentiment de la solitude morale est donc un des traits qui apparaissent pour la première fois au déclin du classicisme, c'est un de ceux qui caractérisent la littérature moderne, c'est un des « frissons nouveaux » qui ont remué l'âme contemporaine.

Telle est la remarque dont s'est inspiré l'auteur d'une ingénieuse étude sur le *Sentiment de la solitude morale chez les Romantiques et les Parnassiens* (1), M. René Canat. Il a pensé très justement qu'en analysant ce sentiment, en le suivant à travers cent années de littérature, en notant au passage les formes qu'il a prises et les effets qu'il a produits, on aurait chance de faire mieux comprendre la suite de cette littérature et d'en éclairer quelques points obscurs. Son livre mérite d'être lu. Il soulève plus d'une objection et n'est certes pas sans défauts. On y voudrait moins de confusion, une composition qui mit davantage chaque chose à son plan, une subtilité moins maniérée. Mais c'est une lecture qui n'ennuie pas un instant. L'auteur est visiblement soucieux de ne pas redire ce que tout le monde avait dit avant lui; cela ne suffit pas toujours à nous faire trouver du nouveau, mais cela peut y aider. Par exemple, on a coutume de reprocher à Sainte-Beuve qu'il s'est trompé ou qu'il a obligamment trompé ses amis du Cénacle en leur désignant André Chénier pour un de leurs ancêtres; M. Canat tient que, si Chénier n'était sûrement pas un romantique au sens où on pouvait prendre ce mot en 1830, néanmoins, par un souci de l'art tout nouveau à la fin du XVIII^e siècle, il annonçait l'école nouvelle et méritait d'être adopté par elle. Flaubert s'est acharné contre Musset et l'a traité en ennemi personnel; donc M. Canat s'amuse à énumérer les paradoxes, boutades et puérités où se rencontrent et s'entendent comme deux frères le dandy et l'ennemi des Bouvard et des Pécuchet. Les historiens de la poésie au XIX^e siècle négligent généralement l'œuvre de Laprade; aussi M. Canat revendique-t-il pour ce poète philosophe, épris de beauté calme et sereine, une part d'action dans le mouvement poétique du milieu du siècle. Il venge ce méconnu des injustices de la critique de ces dernières années. « On ne parle presque jamais de Laprade : il paraît presque étouffé entre Vigny et Leconte de Lisle. Je lui ai fait sur deux ou trois points une place importante, qu'il me semble mériter. Si Leconte de Lisle doit quelque chose à Vigny, il doit encore plus à Laprade. » Comme il arrive toujours en pareil cas, M. Canat dépasse la mesure :

(1) René Canat, *Le Sentiment de la solitude morale chez les Romantiques et les Parnassiens*, 1 vol. in-8°. Hachette.

il est emporté par son zèle. Toutefois, ce mouvement de réhabilitation en faveur d'un écrivain trop oublié est intéressant à noter. Il avait été commencé par M. Edmond Biré, qui a consacré à *Victor de Laprade, sa vie et ses œuvres* (1) un livre savamment documenté. Les temps redeviennent meilleurs pour le pur écrivain de *Psyché* et de *la Mort d'un Chêne*.

Enfin, c'est un lieu commun d'opposer à la sécheresse et à la pauvreté de la poésie du xviii^e siècle finissant le soudain éclat de la révolution romantique, puis de mettre la poésie parnassienne en contraste avec la poésie romantique ; M. Canat s'efforcera donc de montrer qu'où l'on cherche à voir une opposition entre des formes différentes de notre littérature, il y a bien plutôt continuité entre des momens successifs de la pensée et de la sensibilité françaises. C'est ici l'idée-mère du livre, et je me plais à la signaler, parce qu'elle porte témoignage de la méthode qui aujourd'hui prévaut dans l'histoire littéraire. Il n'y a pas très longtemps encore, on s'efforçait de diviser cette histoire, comme aussi bien l'histoire générale, en périodes aussi tranchées qu'il était possible, et de définir nettement les caractères par lesquels elles s'opposaient. A cette conception, qui avait le tort de figer dans une espèce d'immobilité pour un certain nombre d'années le travail de l'esprit, on a substitué la notion de transformations incessantes et insensibles, qui est plus en accord avec ce que nous savons des lois générales de la vie : ç'a été l'une des conséquences de l'idée d'évolution appliquée à la critique littéraire. Dans la préface du premier volume, récemment paru, de son *Histoire de la littérature française classique* (2), M. Brunetière écrit : « Je crois, et je persiste à croire depuis vingt-cinq ans, que, de toutes les hypothèses qui peuvent communiquer à une histoire de la littérature quelque chose de l'allure, du mouvement et du caractère successif d'une histoire digne de ce nom, il n'y en a ni de plus naturelle que l'hypothèse évolutive, ni de plus conforme à la réalité des faits, ni de plus abondante, chemin faisant, en conséquences qui la vérifient. » C'est bien ici d'une de ces conséquences qu'il s'agit : et le fait est que cette idée de la continuité, devenue familière à la critique enseignante aussi bien qu'à la critique érudite, en les pénétrant, les a renouvelées. M. Canat ne manque pas de s'y conformer : « Dans le passage d'une époque littéraire à une autre, écrira-t-il, ce qu'il faut voir et marquer, ce sont les transitions

(1) Edmond Biré, *Victor de Laprade*, 1 vol. in-8° ; Perrin.

(2) F. Brunetière, *Histoire de la littérature française classique* (Premier fascicule). 1 vol. in-8 ; Delagrave.

insensibles et les nuances. Il n'y a pas de révolutions littéraires, mais d'insensibles transformations. » Et encore : « Une erreur trop commune veut que les romantiques aient été des poètes inspirés et les parnassiens des ciseleurs de rythmes ou de rimes. En réalité, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, le Parnasse représente l'épanouissement du romantisme. » Saisir le passage du XVIII^e siècle philosophique au romantisme, relier le Parnasse au romantisme, voilà justement à quoi lui servira cette étude du sentiment de la solitude morale dans la poésie.

C'est bien, en effet, en plein XVIII^e siècle que nous voyons naître ce sentiment, jusqu'alors si parfaitement inconnu de nos écrivains bien portans. Il est déjà contenu dans l'individualisme de Rousseau; et, à vrai dire, étudier les effets de l'isolement, ce n'est autre chose qu'étudier sous une de ses formes l'individualisme moderne. Tandis que, avant lui, les écrivains s'étaient efforcés de mettre en lumière les traits par lesquels chaque homme ressemble à tous les autres, Rousseau met son orgueil à ne ressembler à personne. Ce qui jusqu'alors eût paru le signe d'une anomalie inquiétante, d'une fâcheuse bizarrerie, et d'une faiblesse, devient à ses yeux un signe de supériorité. « Je ne suis fait comme aucun de ceux que j'ai vus. » C'est pour prendre mieux conscience de ces singularités et pour les révéler au public qu'il écrit ses *Confessions*. Seul de son espèce, il se pose, dans un contraste farouche, en face de la société : il s'oppose à elle, et il se préfère. Aussi bien c'est par Rousseau qu'a été donné l'ébranlement décisif à la sensibilité moderne; son influence est partout reconnaissable dans les multiples manifestations du romantisme, et c'est parce que tout le monde l'y a signalée, qu'il est inutile d'insister sur ce point qui est un point acquis.

Du même coup, l'objet de la littérature se trouve changé. Car l'idée de la différence essentielle des êtres est en absolue contradiction avec celle sur laquelle on avait fait reposer jusqu'alors la littérature aussi bien que la morale. Montaigne était d'avis que « chacun porte en soi la forme de l'humaine condition. » C'est pourquoi, si nous voulons connaître les autres et savoir ce qui se passe en eux, nous avons un bon moyen, qui est de regarder en nous. De là ce travail d'analyse, mené non pas dans une intention de curiosité égoïste, mais en vue d'acquérir la connaissance la plus générale qui se puisse des choses de la nature humaine. De là cette vaste enquête sur les caractères, les mœurs, les passions. De là toute cette littérature d'étude intérieure et d'observation de la société, qui constitue sans doute le répertoire le

plus complet de documens sur l'homme. Nul ne doute alors qu'il ne puisse légitimement étendre à tous ses semblables les observations qu'il a faites sur lui-même, et, en se souvenant de sa propre expérience, remonter jusqu'aux mobiles dont il n'aperçoit autour de lui que les effets. Au XVIII^e siècle, peu à peu se perd cette curiosité morale; tous les genres littéraires qui en avaient vécu : maximes, caractères, tragédies, éloquence de la chaire, dépérissent ou disparaissent. Peu d'époques ont été aussi étrangères au souci de la vie intérieure. On perd le chemin des âmes. Aussi voit-on naître l'idée contraire à celle de l'universalité des sentimens et de la conformité des natures : on aperçoit poindre le soupçon que peut-être les âmes sont entre elles sans communication, impénétrables l'une à l'autre, destinées à vivre comme des étrangères et à mourir sans s'être connues. C'est déjà ce dont s'inquiète dans son ennui M^{me} du Deffand. Elle s'est sentie seule au milieu d'une fête qu'elle a donnée et sa rêverie s'est prolongée en une méditation désolée. « J'admirais hier au soir la nombreuse compagnie qui était chez moi; hommes et femmes me paraissaient des machines à ressort qui allaient, venaient, parlaient, riaient sans penser, sans réfléchir, sans sentir... Je pensais que je n'avais parfaitement bien connu personne, que je n'en avais pas été connue non plus, et que peut-être je ne me connaissais pas moi-même. » C'est la même plainte que Musset fera entendre en des termes presque pareils. « Dans l'intérieur de toutes ces machines isolées, quels replis, quels compartimens secrets! C'est tout un monde que chacun porte en lui, un monde ignoré qui naît et qui meurt en silence. Quelles solitudes que tous ces corps humains! » Et c'est elle encore que M. Sully Prudhomme exprimera dans l'une de ses plus pénétrantes *Solitudes*, par le symbole de la *Voie lactée* :

Aux étoiles j'ai dit un soir :
 « Vous ne paraissez pas heureuses... »
 Elles m'ont dit : « Nous sommes seules,
 Chacune de nous est très loin
 Des sœurs dont tu la crois voisine :
 Sa clarté caressante et fine
 Dans sa patrie est sans témoin »...
 Je leur ai dit : « Je vous comprends,
 Car vous ressemblez à des âmes :
 Ainsi que vous, chacune luit
 Loin des sœurs qui semblent près d'elle,
 Et la solitaire immortelle
 Brûle en silence dans la nuit. »

Ainsi, d'un bout à l'autre du siècle, on s'est ingénié à traduire en cent manières cette idée si déconcertante, l'une de celles qui répugnent le plus à notre nature, et qu'il nous est presque impossible de regarder en face. Car, s'il était vrai que tout échange et tout contact intime entre les âmes n'est qu'un leurre, c'est cela qui rendrait la vie intolérable. Malheur à celui qui est seul ! On ne peut songer sans effroi que ce cri de l'Écriture pourrait être le mot de notre destinée.

C'est pourquoi, chez tous ceux qui l'expriment, ce sentiment de la solitude ne va jamais sans une tristesse poignante. Il est à la base de cette mélancolie qui va s'emparer des âmes et qui est la teinte même de la sensibilité moderne. On a beaucoup disserté sur les origines de ce qu'on a appelé, d'un terme d'ailleurs assez impropre : le mal du siècle. Et, comme elles sont très complexes, aucune des explications qu'on en a données n'est tout à fait inexacte et aucune ne suffit à en rendre compte. On y a vu la rançon d'une grande transformation sociale, la dépression qui suit une crise violente, la détresse à laquelle la ruine des anciennes croyances a laissé les âmes en proie, le contre-coup des émotions trop fortes et de l'ébranlement nerveux produit par les événements extraordinaires de la Révolution et de l'Empire. Ces causes peuvent avoir, à leur date, leur réalité. Mais le fait est que le mal du siècle est antérieur aux convulsions dans lesquelles le siècle allait naître. Et ce n'est pas en France seulement qu'il a sévi ; mais l'Allemagne de Werther l'avait connu. Pour le dire en passant, il ne semble pas que M. Canat ait fait au souvenir de *Werther* et à son influence une place assez considérable. La vogue en France de ce roman de passion fut considérable (1). C'est bien le héros de Goëthe qui est

(1) Cf. Baldensperger, *Goëthe en France*, 1 vol. in-8 (Hachette). Ce livre, très soigneusement informé et auquel nous ne reprocherions que l'excès de minutie et une certaine sécheresse dans l'érudition, retrace l'histoire de la réputation de Goëthe en France. L'intérêt principal de cette utile « étude de littérature comparée » est de mettre en lumière la loi d'après laquelle une littérature entre en communication avec l'œuvre d'un écrivain étranger. Nous avons découvert chacun des aspects de l'œuvre de Goëthe, à mesure que nous y trouvions un reflet de nos propres aspirations. Pour les Français d'avant 1830, Goëthe est uniquement l'auteur de *Werther*. Au lendemain de 1830, notre romantisme tourne son effort vers le théâtre, et Goëthe devient pour nous l'auteur de *Faust*. Les esprits se tournent chez nous vers les sciences et la philosophie de la nature : et ce qu'on admire en France, c'est que Goëthe ait joint à l'imagination du poète le goût des recherches scientifiques. Au temps du Parnasse, ce qu'on loue en Goëthe, c'est l'impassibilité, l'indifférentisme du grand Olympien. A l'époque du dilettantisme, on admire en lui l'intelligence compréhensive et l'aptitude à jouir de toutes les idées. Il devient le maître des égotistes, sans d'ailleurs que ceux-ci semblent se douter de ce qui fait la réelle noblesse de son attitude. « La vraie grandeur du moi de Goëthe, dit très bien M. Baldensperger, est dans l'idée de culture et non simplement d'ia-

l'ancêtre direct des *René* et des *Obermann*. Et, jusqu'en 1820, c'est à la nuance de la mélancolie werthérienne que sera assortie la rêverie française. Or, lui aussi, Werther nous offre le spectacle d'une âme en détresse et qui ne peut pas s'adapter aux conditions de la vie. — Individualisme, idée de l'imperméabilité des âmes, mélancolie, autant de traits hérités du XVIII^e siècle par le XIX^e. Et, en ce sens, il est exact de dire que le romantisme est l'aboutissement du mouvement commencé cinquante années plus tôt.

Ce sentiment de la solitude se combinant avec l'infatuation de l'homme de lettres va donner naissance à cet orgueil insensé qui est probablement le trait principal auquel on reconnaît l'écrivain romantique. On ne peut reprocher à l'écrivain du XVIII^e siècle d'avoir conçu une trop haute opinion de son rôle dans la société : il pense que la littérature, au théâtre comme ailleurs, a pour objet de divertir les honnêtes gens ; et il ne lui viendrait pas à l'esprit de croire qu'un assembleur de rimes ou un peintre de caractères puisse tenir rang du premier personnage de l'État : qu'on eût exprimé une telle opinion devant lui, il en aurait aussitôt senti le ridicule. Cette modestie était-elle exagérée, et prouvait-elle tout bonnement que la dignité de l'homme de lettres ne faisait que de naître ? Toujours est-il que les philosophes du XVIII^e siècle ne s'en accommodent plus et que, s'ils font trop souvent bon marché de leur dignité, ils ne se dissimulent pas leur importance. Ils se vantent d'être les rois de l'opinion, et on leur fera honneur d'avoir ruiné l'ancien régime. Après la chute de Napoléon, on se souvient que deux écrivains ont seuls tenu tête à l'homme de guerre : M^{me} de Staël et Chateaubriand. Or, M^{me} de Staël, pour qui la gloire n'est que le deuil éclatant du bonheur, n'a cessé, dans toute son œuvre, de peindre les souffrances de la femme supérieure, qui est, à n'en pas douter, celle qui s'occupe de belles-lettres. Et Chateaubriand fait dire par René : « Je recherchai surtout dans mes voyages ces hommes divins qui chantent les dieux sur la lyre. Ces chantres sont de race divine. » Toutes les influences qui devaient agir sur le romantisme naissant concoururent également à élaborer cette idée que le poète était un envoyé du ciel parmi les hommes. « La Renaissance grecque de la fin du XVIII^e siècle avait réveillé la gloire d'Homère, le divin aveugle, immortalisé par Chénier ; la Grande-Bretagne, en mettant à la mode le mystérieux d'Ossian, imposa l'admi-

llectualité épicurienne. Une marche progressive vers une plus noble existence, voilà, plutôt que la sérénité de l'universelle compréhension ou que l'assiduité d'une constante recherche, la leçon morale qu'on peut tirer de la vie de Goethe. »

ration de tous ces bardes écossais qui savaient les secrets des nuages, des tombeaux, des brouillards et des dieux. La Bible, si goûtée des romantiques, ne fut pas non plus étrangère à cet esprit. On s'habitua à rapprocher le poète du prophète. L'inspiration prophétique ressemblait si bien à l'enthousiasme lyrique, que le poète passa, lui aussi, pour le confident et l'interprète de Dieu. » Le fait est que Lamartine se considère non comme un écrivain de métier, mais comme un chante inspiré. Victor Hugo sera le « songeur, » en communication directe avec Dieu : le poète aura, d'après lui, la mission de conduire les hommes et de faire, sur les grands chemins de l'humanité, « fonctions de flambeau. » Lorsqu'ils interviendront dans les affaires publiques, l'un et l'autre se croiront naturellement désignés pour ce rôle de pasteur des peuples qui fut jadis celui de l'aède antique. Et d'autres, qui ne sont ni Lamartine ni Victor Hugo, auront, à défaut de leur génie, la suffisance qui en tient lieu. Une idée se répandra, qu'on retrouve sous des formes différentes pendant tout le xix^e siècle chez quiconque a tenu une plume, et chez le dernier des feuilletonistes comme chez les maréchaux de la littérature : c'est que le seul métier d'écrire confère une noblesse et que l'homme de lettres est un être d'exception et d'élite.

Désormais l'opposition est nettement établie entre le poète et la foule, la distinction est faite entre l'artiste et le bourgeois. A vrai dire, la catégorie des bourgeois comprend tous ceux qui, fussent-ils peuple ou fussent-ils gentilshommes, ne font pas de vers ou de drames romantiques. Il faudra à toute force accuser la différence et la rendre sensible aux yeux, fût-ce par les excentricités du costume ; de là toute la mascarade des accoutremens vers 1830 et le goût prolongé pour le genre bohème. Il est clair d'ailleurs que les mêmes règles ne pourront valoir pour ce monstre qu'est l'homme de génie et pour le troupeau des hommes sans gloire. Le poète étouffe dans le réseau de conventions qu'on révère sous le nom de l'institution sociale. Il est en lutte contre la société. Et, une influence nouvelle, celle de Byron, s'étant substituée à celle de Gœthe, c'est sur le modèle du héros byronien, révolté et sarcastique, qu'il composera ses types d'humanité : bandit, jeune premier fatal et bâtard sublime. Le romantisme est par essence anti-social. D'ailleurs, de toutes les conventions en vigueur dans la société, les plus gênantes sont à coup sûr celles de la morale. Et, de Rousseau à Nietzsche, ç'a toujours été la prétention du « surhomme » de se débarrasser des obligations qui sont bonnes pour le peuple. C'est en s'élevant au-dessus de la morale qu'il se

prouve à lui-même sa propre élévation. La supériorité du romantique s'achève par son immoralité.

Dédaigner, railler, anathématiser les gens, tout cela est parfait ; à condition toutefois qu'on n'ait pas besoin d'eux. Libre à vous d'écarter la foule ! si vous pouvez vous en passer. Mais le romantique ne peut se passer de la foule et pour une raison toute simple, c'est qu'il est écrivain. Il en a besoin de deux manières. D'abord parce qu'il faut vivre, et que par suite d'un changement auquel il doit toute son indépendance morale, l'homme de lettres a pris l'habitude de vivre du travail de sa plume. Or la société n'est pas encore persuadée que l'existence d'un bon poète lui soit plus nécessaire que celle d'un bon joueur de quilles : elle ne s'est pas encore avisée de faire des rentes aux jeunes gens qui ont bon espoir d'avoir quelque jour du génie futur ; c'est son crime et c'est ainsi qu'elle est responsable du suicide de Chatterton. Ensuite, et d'une façon plus relevée, le poète a besoin de la foule parce que c'est bien à elle qu'il adresse ses chants et qu'il ne saurait se résigner à être la voix qui clame dans le désert. Les poètes et quelques romanciers ont coutume de s'en défendre. Ils font profession de n'écrire que pour eux seuls, pour leur contentement et leur satisfaction personnelle. On ne demanderait pas mieux que de les en croire ; mais, ce qui étonne alors, c'est qu'ils publient leurs livres : tant qu'ils les feront imprimer à plus d'un exemplaire, il faut qu'ils renoncent à nous convaincre de leur détachement. C'est La Bruyère qui avait raison : « On n'écrit que pour être entendu. » Et ce désir d'éveiller la sympathie des hommes est apparemment ce qui donne au travail de l'écrivain sa valeur morale. Mais ce qui est nouveau en art déconcerte les habitudes de la foule ; les grandes idées passent par-dessus les têtes les meilleures ; le poète, même s'il est admiré, reste incompris. C'est la tristesse de *Moïse*, aussi grave et profonde que les déclamations de Chatterton seront vaines. On le voit, si haut qu'il soit monté dans son orgueil, le romantique n'a pu échapper à la tristesse ; cet orgueil est un orgueil souffrant : la solitude morale sera pour le poète romantique cause d'une intime torture.

Que devient chez les Parnassiens ce sentiment de la solitude ? Va-t-il disparaître ? Notons que pour M. Canat, d'une école à l'autre, l'individualisme subsiste aussi intense. C'est par là même que d'après lui, l'école parnassienne peut être la continuation de l'école romantique. Et c'est un des points essentiels de son argumentation. « Une opinion généralement admise est la suivante : le romantisme lyrique

c'est l'individualisme; la solitude morale du poète romantique est la rançon de son individualisme. Au contraire, le Parnasse c'est l'art impersonnel; c'est par conséquent le recul de l'individualisme, et, si l'artiste parnassien n'est plus isolé, c'est que la condamnation de la personnalité lui a fait renouer l'intimité avec la foule que le romantisme avait brisée. Je voudrais montrer que cette opinion est fautive et qu'elle repose sur une confusion. Dire que les Parnassiens ont refréné le moi ne signifie rien. Ils l'ont refréné dans leurs œuvres; non dans leurs âmes. Leurs âmes restent effrénément individualistes, plus que les âmes romantiques. » Quand M. Canat aurait d'ailleurs fait cette démonstration, et prouvé que le passage du mode romantique au mode parnassien n'est pas la substitution d'une poésie impersonnelle à une poésie personnelle, il n'aurait réussi qu'à embrouiller les choses. Car il ne suffit pas de montrer comment les écoles se continuent, il faut montrer en outre comment, en se continuant, elles se modifient. Et l'un des agens du progrès, ou du changement, en littérature consiste justement dans le désir où sont les nouveaux venus de faire autrement que leurs prédécesseurs. Les romantiques ont pris en tout le contrepied des classiques; et ils s'en sont vantés. Les parnassiens ont répudié une bonne part de l'esthétique du Cénacle; et ils ne s'en sont pas cachés. Aussi bien M. Canat ne se fait pas faute de noter lui-même comment le parnassien, renonçant à la gesticulation romantique, répudie les procédés vulgaires d'exhibition de sa personne, et comment sous l'influence de la science, de la philosophie positive, de l'histoire, il donne à son œuvre un caractère tout nouveau, qui est précisément celui de l'impersonnalité. Tout ce que l'on peut soutenir c'est que chez les poètes du Parnasse, comme chez les romanciers réalistes ou naturalistes, il est resté beaucoup de vestiges du romantisme. Mais je crois que cela avait été déjà dit.

Tout en restant individualistes, ou plutôt parce que leur individualisme se serait exagéré et exaspéré, les parnassiens auraient cessé de souffrir de la solitude morale. Leur orgueil fut l'orgueil sauveur. « Si, avant 1800, l'isolement ne fut guère la misère de l'homme supérieur, c'est qu'alors l'individualisme n'était pas assez fort. Après 1850, il était devenu trop fort pour que la solitude romantique continuât à troubler les âmes d'artistes. Les Parnassiens n'ont plus besoin de la société, ils ne la regardent même pas, ils ne lui ressemblent pas. Ils n'ont plus besoin d'elle. » Distinction spécieuse, mais d'ailleurs insuffisamment justifiée. Car c'est toujours chez Leconte de Lisle qu'on va chercher l'image la plus parfaite du poète d'après 1850. Et le pessimisme

stoicien de Vigny lui-même semble résigné en comparaison de l'âpre nihilisme de l'auteur de *Midi!*

Le fait est que dans la nouvelle école a persisté la souffrance de l'isolement. Isolement plus complet, car c'est la doctrine de l'art pour l'art qui met entre la foule et le poète la plus infranchissable barrière. Quand il exprime ses tristesses ou ses joies, ses colères, ses rancunes, les déceptions de son amour propre ou de son amour, le poète se rapproche de la foule, en exprimant des émotions qui lui sont communes avec elle. Mais, confiné dans son rêve d'art, il s'y enferme comme dans une prison, ou, si l'on veut, dans une tour d'ivoire : le sentiment de l'art, c'est bien là ce qui établit la ligne de démarcation entre les artistes et les autres. « Malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes ! Voilà une des plus grandes sottises qu'on ait pu dire ; elle est de d'Alembert. » Cette phrase des Goncourt exprime bien ce que l'art est devenu pour eux : une conversation entre initiés, un langage inintelligible au reste des hommes. Isolement plus douloureux, car c'est maintenant en présence du néant que le poète va se trouver. Le poète romantique n'avait eu horreur que de la réalité actuelle et de l'humanité présente. Mais il s'était bercé d'harmonies délicieuses. Il avait conversé avec Dieu, soit qu'il adressât son hymne au Dieu personnel des religions, soit qu'il retrouvât Dieu répandu à tous les degrés dans la nature ; il s'était adressé à la Nature comme à une personne, et tantôt il l'avait remerciée d'être une consolatrice, tantôt il avait maudit son indifférence ou sa cruauté ; il avait ressuscité, pour en faire un cadre à sa fantaisie, le décor des époques disparues et s'était plu par mépris des hommes d'aujourd'hui à revivre parmi les hommes d'autrefois. Mais à la lumière des sciences, le parnassien voit se dissiper les apparences et toute réalité lui échapper. Les dieux auxquels les hommes ont successivement envoyé leur prière ne sont que les formes dont leur imagination a revêtu leur désir ou leur rêve du divin ; la nature n'est qu'un système d'illusions, et c'est en nous que résident les couleurs dont nous croyons qu'elle nous enchante ; les civilisations mortes font comme un immense cimetière où nous pouvons déjà discerner la place marquée pour les éphémères que nous sommes. Mais quoi ! Ce moi lui-même, dernière réalité à laquelle nous voudrions nous rattacher, ce moi orgueilleux qui s'oppose lui seul au monde tout entier, n'est lui-même que le cadre irréel où se succèdent des sensations qui meurent à l'instant où nous en prenons conscience.

Telles sont quelques-unes des formes qu'a revêtues le sentiment

de la solitude morale et il n'est que juste de reconnaître que la poésie moderne lui doit un peu du frémissement qui lui est particulier. Il a inspiré quelques-uns des plus admirables cris de la poésie romantique : il s'est inscrit dans quelques-uns des vers les plus magnifiques de la poésie parnassienne. On lui doit, pour une partie, la mélancolie lamartinienne, le prophétisme de Hugo, le pessimisme de Vigny, le désespoir de Leconte de Lisle, la tristesse de tels de nos contemporains. Toutefois après en avoir suivi le développement à travers l'étude souvent pénétrante qui vient de nous en être donnée, on aperçoit aisément tout ce qu'il y avait en lui de maladif. Il a mis son empreinte sur tout le siècle, comme le romantisme lui-même, et qui donc définissait le romantisme : une maladie ? C'a été le défaut des romantiques et des parnassiens d'avoir voulu se placer en dehors de l'humanité commune, et, si quelques-uns ont fait effort pour y échapper, je pense que ce goût de la solitude aura trouvé sa dernière expression dans cette poésie décadente qui, il y a quelques années, pour se mieux abriter contre la foule, s'enveloppait d'une obscurité impenétrable. Les temps qui viennent seront-ils meilleurs pour les poètes ? Dans une société démocratique, l'artiste se sentira-t-il moins isolé qu'il ne l'a été dans une société bourgeoise ? C'est affaire à lui. C'est lui qui doit aller, sinon à la foule, du moins au public, et rétablir l'accord entre l'art et la vie. Si l'on en croit les programmes ébauchés par les plus jeunes des théoriciens, c'est en ce sens que commencerait à se dessiner un mouvement. Il faut le souhaiter. Aussi bien, tant que l'humanité continuera de vivre, c'est-à-dire de souffrir, le poète aura mieux à faire que de s'affliger de sa propre solitude, et il en verra aisément se dissiper le mirage ; car, puisqu'il traduit dans la forme impérissable de l'art une plainte où se mêlent des voix venues de tous les coins de la terre et de toute la durée des temps, le poète n'est-il pas bien plutôt celui qui communique avec tous les hommes et donne à son chant le son de ce qui est éternel ?

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

L'AUTOBIOGRAPHIE D'HERBERT SPENCER

An Autobiography, par Herbert Spencer, 2 vol. in-8°. Londres, Williams and Norgate, 1904.

Dans le courant de l'année 1886, le vieux philosophe Herbert Spencer s'était senti si malade qu'il avait bien cru devoir abandonner pour toujours l'achèvement de son *Système de Philosophie synthétique*, auquel il travaillait depuis 1860. Non pas que les sources de la vie fussent, en aucune façon, atteintes chez lui. Tous ses organes, au contraire, fonctionnaient le mieux du monde; et il constatait lui-même, avec une satisfaction où se mêlait un peu de dépit, que chaque jour son teint devenait plus clair, sa mine plus brillante. « Ni dans les traits du visage ni dans sa couleur, disait-il, il n'y a chez moi de signes de mauvaise santé : au contraire, je parais plus jeune de dix ans que mon âge. » Mais il avait de fréquentes insomnies, qui le fatiguaient : sans compter qu'un isolement trop complet, et une trop constante habitude de ne penser qu'à soi, l'avaient de plus en plus conduit à s'inquiéter outre mesure du plus léger désordre qu'il découvrait dans sa respiration ou sa digestion. De telle sorte que, peu à peu, tout effort de réflexion abstraite lui était devenu insupportable. En vain il avait traîné son secrétaire des lacs d'Écosse aux rivières du Pays de Galles, pour lui dicter quelques pages pendant que, assis au bord de l'eau, il pêchait à la ligne; en vain il l'avait installé près de lui dans un canot, sur la pièce d'eau d'un des parcs de Londres, et, là, alternativement, avait ramé cinq minutes et dicté un quart d'heure : impossible de donner à ses idées l'ordre et la suite néces-

saires. Et comme il n'avait ni parens ni amis avec qui il se plût à causer, et comme, malgré sa prétention d'être grand amateur de peinture et de musique, il ne pouvait aller avec plaisir ni au musée ni à l'opéra, parce que, à son avis, ni Raphaël, Rubens, et Rembrandt, ni Mozart et Wagner n'avaient rien fait qui méritât d'être vu ou entendu, le profond ennui dont il avait toujours souffert s'était encore douloureusement aggravé. C'est alors que lui était venu le projet d'occuper ses loisirs à raconter l'histoire de sa vie, d'après des notes qu'il avait déjà commencé à recueillir onze ans auparavant. Voici d'ailleurs ce qu'il nous dit lui-même des circonstances qui l'ont amené à concevoir un tel projet, particulièrement surprenant de la part d'un homme qui se vantait de n'avoir jamais lu une biographie, et, en toute circonstance, professait pour ce genre littéraire un mépris plus absolu encore que pour tous les autres :

Au mois de mai de cette année-là (1875), j'ai commencé à dicter la première esquisse de cette autobiographie. On me demandera sans doute comment j'en suis arrivé à entreprendre d'aussi bonne heure une semblable occupation? La cause qui m'a décidé a été celle-ci : peu de temps avant cette date, un ami a fait allusion, devant moi, à une idée assez importante que je lui avais suggérée naguère pour le succès d'un mouvement public où je m'intéressais; cette allusion de mon ami me rappela l'incident, mais je m'aperçus que, à défaut d'elle, je l'aurais sûrement tout à fait oublié. De là résulta la réflexion que, si ma biographie avait à être écrite un jour, par moi-même ou par un autre, il y avait urgence pour moi à en rassembler tout de suite les matériaux, faute de quoi elle risquerait de contenir de sérieuses lacunes.

« Mais pourquoi une biographie? » va-t-on peut-être me demander. Question fort raisonnable, quand on songe combien de fois j'ai exprimé des opinions défavorables au sujet de toute espèce de biographie. Ma réponse est que, en des temps d'active fabrication de livres comme sont les temps où nous vivons, un homme dont le nom a été très familier au public peut être absolument assuré que l'on écrira sa vie : s'il ne l'écrit pas lui-même, quelqu'un d'autre le fera pour lui. Et l'expérience courante m'a fait conclure que, dans les deux cas, il était désirable que j'écrivisse moi-même un récit suivi des faits, moi seul pouvant rendre un tel récit relativement complet.

Ce serait donc par méfiance de ses admirateurs futurs qu'Herbert Spencer se serait résigné à écrire lui-même cette autobiographie, où, une fois de plus, — vingt fois de plus, — il nous fait part de son mépris aussi bien pour ceux qui ont raconté leur propre vie que pour ceux qui ont perdu leur temps à raconter la vie des grands hommes de tous les temps. Mais on ne peut se défendre de songer que, s'il avait daigné se souvenir, en cette occasion, de l'une de ses habitudes dont

il était le plus fier, son autobiographie aurait été, pour notre plus grand profit, sensiblement différente de ce qu'elle est devenue. Il nous apprend en effet que, toute sa vie, il n'a pu s'intéresser à un sujet quelconque que s'il avait à en faire usage pour un travail personnel. Il nous dit, par exemple, que « le sujet du style ne l'a attiré que lorsqu'il a eu lui-même une idée originale sur ce qui constituait la force de l'expression ; mais qu'alors, ayant une théorie à élaborer, il a pris plaisir à lire tous les livres qui se rapportaient au sujet donné. » Que n'a-t-il fait de même quand l'idée lui est venue d'écrire son autobiographie ? Que n'a-t-il essayé tout au moins de jeter les yeux sur quelques-uns de ces ouvrages méprisés où d'autres, avant lui, ont raconté l'histoire de leur vie ! Intelligent et réfléchi comme il l'était, cette lecture ne l'aurait peut-être pas empêché de mettre dans son autobiographie quelques graves défauts qu'il y a mis, et qui tenaient au fond même de son caractère ; mais à coup sûr elle l'aurait empêché d'en faire, au point de vue de la forme, ce qu'il en a fait : un des livres les plus difficiles à lire qu'on ait jamais écrits, un monstrueux monument d'inexpérience et de gaucherie littéraires.

Il nous avertit bien, dans sa préface, « que c'est une fâcheuse nécessité qu'une autobiographie soit toujours égoïste, en nous montrant l'auteur continuellement occupé à parler de soi. » Mais encore aurait-il pu se rendre compte, en lisant d'autres autobiographies, qu'un auteur peut « parler de soi » sans supprimer tout à fait, autour de lui, toute trace des personnes parmi lesquelles il a eu à vivre. Lui, quand il nous apprend que, tel jour, il a fait la connaissance d'un écrivain ou d'un homme politique, presque invariablement il se borne à ajouter qu'il a passé là quelques heures assez agréables, ou plutôt encore qu'il s'est ennuyé, et a eu ensuite une nuit détestable. Des mille pages, fines et serrées, de son récit, il n'y en a pas vingt qui ne soient entièrement consacrées à nous exposer le détail de ses propres sentimens, pensées, ou actions. C'est comme si le reste de l'humanité n'avait jamais eu d'autre rôle, dans sa vie, que de l'importuner et de l'énerver ; et non seulement il ne prend presque jamais la peine de nous décrire personne, sauf quand il a quelque chose de particulièrement déplaisant à nous en signaler : mais, de sa correspondance même avec ses amis, jamais il ne nous cite que des fragmens de ses propres lettres. Si bien que, de page en page, tout au long de ces deux énormes volumes, Darwin et Stuart Mill, George Eliot et Thackeray, cent autres figures mémorables ne nous apparaissent que comme de vagues ombres, entrevues un moment derrière un

voile, tandis qu'en face de nous se dresse toujours une seule et même figure, nous entretenant, pêle-mêle, de ses découvertes philosophiques et de l'état de sa santé, de l'itinéraire de ses promenades et de ses craintes de tomber dans des embarras d'argent.

Car plus fatigant encore, peut-être, que l'« égoïsme » trop monotone de cette autobiographie nous est l'extraordinaire désordre qui y règne, et qui, lui aussi, provient évidemment de ce que l'auteur n'a point daigné se renseigner à l'avance sur les lois et les traditions du nouveau genre littéraire où il s'engageait. Avec l'ingénuité de son ignorance, Spencer s'est imaginé qu'une suite chronologique rigoureuse pouvait lui tenir lieu de plan et de méthode. De page en page, dans une suite indéfinie de paragraphes de longueur à peu près égale, il nous raconte quelles pensées lui sont venues en telle ou telle année, quelles excursions il a faites, quelles sommes il a gagnées ou perdues, avec une tendance à insister sur les détails matériels qui ont aujourd'hui pour nous le moins d'intérêt. A peine commençons-nous à nous émouvoir avec lui de la mort de son père, qu'il se met à nous décrire un fauteuil mécanique qu'il a inventé durant ce même temps ; après quoi, il nous raconte ses négociations avec un éditeur américain, nous énumère les étapes d'une excursion dans le Pays de Galles, nous apprend que, pour avoir moins de bruit, il a changé de chambre, dans une maison meublée qu'il habitait alors, et termine son chapitre par l'annonce, en dix lignes, de la mort de sa mère. Toute son autobiographie n'est, pour ainsi dire, que le développement, en un millier de pages, d'un *Journal* dont il nous cite d'ailleurs quelques extraits, immédiatement après nous avoir informés « qu'un biographe est obligé d'omettre de son récit les menus faits de la vie quotidienne, et de se limiter presque exclusivement aux choses saillantes. » Et voici, au hasard, dix lignes de ce *Journal*, datant de l'année 1879 :

30 juillet. — Parti de la gare d'Euston par l'express de 8 h. 50 pour Sterling. Arrivé à Sterling le 31 à 7 h. 50. Inveroran vers trois heures.
 1^{er} août. — Commencé de pêcher à onze heures, fini à cinq. Pris trois saumons, un de 17 livres, un de 15, et un de 10, tous dans l'Étang de l'Île.
 2 août. — Ce matin, revu mon chapitre des *Institutions cérémonielles*. L'après-midi, pêché ; la rivière trop basse, rien pris. 3 août. — Revu mon chapitre presque toute la journée ; un pied écorché m'a défendu la marche. 4 août. — Revu mon chapitre ; courte promenade. 11 août. — Parti à 10 h. 30 ; arrivé à Tyndrum à 12 h. 30 ; parti à 1 heure ; arrivé à Oban à 6 h. 30 ; Hôtel Craygard ; rencontré les Lingard.

Qu'on imagine chacune de ces lignes entourée d'un petit commentaire, nous disant ce que contenait le chapitre revisé à Inveroran, ou dans quelles circonstances Spencer s'est écorché le pied, ou comment il a dormi à l'hôtel d'Oban : et l'on aura une idée à peu près exacte de l'impression de désordre à la fois et de vide que donnent les deux gros volumes de l'*Autobiographie* du philosophe anglais, avec la masse de leurs menus faits soigneusement répartis suivant l'ordre des dates. Veut-on savoir encore, cependant, de quelle façon l'auteur nous raconte les événemens plus « saillans » de sa vie ? Voici tout ce qu'il trouve à nous apprendre de son premier grand voyage, une excursion en Suisse, faite avec un ami, à l'âge de trente-trois ans, durant l'été de 1853 :

A quoi bon donner un récit de notre voyage ? Tous ceux qui n'ont pas été en Suisse ont lu des livres où l'on en parlait ; et, seul, un génie spécial de description ou d'humour pourrait me servir d'excuse pour un tel récit. Je vais donc m'en tenir au plus bref résumé.

Ma première connaissance avec le continent s'est faite à Anvers ; d'où, après avoir eu juste le temps de voir la cathédrale et le tableau de Rubens, je suis parti pour Aix-la-Chapelle. Arrivé le lendemain matin à Cologne ; puis, après une heure ou deux passées surtout dans la cathédrale, alors inachevée, pris le bateau pour Coblenze. Départ le lendemain pour Mayence et Francfort ; grosse déception éprouvée à la vue des fameux bords du Rhin. Deux nuits et un jour à Francfort m'ont été intolérables, à cause d'un accès de mal de dents, le premier après une immunité de trente-trois ans. De là à Bâle ; et de là, après un jour, à Zurich. Dans cette ville j'ai passé environ une semaine ; puis, comme mon ami tardait à venir me rejoindre, je me suis impatienté et ai laissé une lettre pour lui, au bureau de poste, pour lui dire qu'il me trouverait au sommet du Righi... Puis les étapes de notre voyage ont été celles-ci : le long du lac de Lucerne jusqu'à Fluelen et Amsteg ; à Andermatt et Hospenthal ; le défilé et la pointe de la Furca ; monté au Glacier du Rhône, puis à la passe du Grimsel, et redescendu jusqu'aux chutes de Handeck ; à Meyringen ; monté à Grindelwald par Rosenloui...

La relation se poursuit, du même ton, pendant encore une vingtaine de lignes ; et Spencer ajoute simplement que la Suisse, comme le Rhin, a été pour lui une déception. « Au point de vue de la grandeur, elle a réalisé mon attente, mais non pas au point de vue de la beauté. » En effet « la beauté manque à la Suisse parce que les couleurs brillantes et chaudes y font défaut, et que les formes ne s'y combinent pas bien. » Sur quoi l'auteur, pour donner plus d'autorité à son jugement, nous dit qu'il a pour les montagnes un goût très pro-

noncé. « On répète souvent une réflexion de Kant, qui disait que deux choses excitaient son respect : le ciel étoilé au-dessus de lui et la conscience morale au dedans de lui. C'est là un sentiment que, pour ma part, je ne partage point. Chez moi, le respect a été particulièrement produit par trois choses : la mer, une grande montagne, et de belle musique dans une cathédrale. Encore la première de ces trois choses a-t-elle beaucoup perdu de son pouvoir sur moi, sans doute par le fait d'une trop longue familiarité. »

Si vraiment Herbert Spencer n'a écrit lui-même sa biographie que pour empêcher que personne autre pût se charger de l'écrire, on devra reconnaître que sa précaution n'a pas été heureuse. Peut-être un autre biographe aurait-il négligé de nous révéler que les grands-parens de la mère du philosophe, qui s'appelaient Brettell, se piquaient de descendre de la famille française des Breteuil ; peut-être ne nous aurait-il point parlé des longues et vaines démarches faites en 1867 par Spencer pour découvrir si c'étaient des Brettell de sa famille qui, jadis, s'étaient alliés avec des Shakspeare : du moins, aux faits qu'il aurait notés il n'aurait pas manqué de donner le relief et la proportion sans lesquels ils demeurent pour nous comme s'ils n'existaient pas. Mais, au reste, je ne crois pas que le motif allégué par l'auteur des *Premiers Principes* soit le seul, ni même le principal, qui l'ait conduit à s'engager dans une telle entreprise. Il n'était pas sans savoir que plus d'un grand homme de son pays, et dont le nom avait été plus encore que le sien « familier au public, » avait cependant réussi à éviter que personne s'occupât, après sa mort, d'écrire le détail de sa biographie. Et s'il a lui-même employé tant d'années à écrire la sienne, c'est précisément qu'il voulait qu'elle fût écrite, et qu'elle nous le représentât tel qu'il s'est représenté à nous, c'est-à-dire, à la fois, comme un philosophe qui ne doit rien à personne, et comme l'unique philosophe véritable qu'il y ait jamais eu.

Car, d'année en année, dans l'âme de ce solitaire, s'était amassée une vanité naïve et énorme, dont chaque page de ses deux volumes vient nous apporter quelque preuve nouvelle. Chaque page, oui : on peut affirmer cela sans exagération. Aux premières lignes de la préface, Spencer, après nous avoir dit « qu'une histoire naturelle de lui-même lui semblait devoir former un supplément utile à ses autres livres, » ajoute : « Que, ni dans mon enfance ni dans ma jeunesse, je n'aie reçu une seule leçon de langue anglaise, et que jusqu'à l'heure présente je n'aie jamais appris les moindres élémens de la syntaxe, ce

sont là des faits qui méritent d'être connus, car la conclusion qui s'en dégage contredit des opinions universellement acceptées. » Et l'un des derniers épisodes du second volume nous montre le vieillard faisant une excursion aux ruines d'Eze, durant un séjour dans le midi de la France. « Après avoir contemplé un moment le magnifique panorama, nous dit-il, je tirai de ma poche un chapitre de mes *Données de l'Éthique*, et passai une demi-heure à le revoir; et, me rappelant tout ce dont l'endroit avait été témoin jadis, je fus frappé de l'étrange contraste entre les destinations diverses qu'il avait reçues alors et la destination à laquelle je l'employais maintenant. »

D'un bout à l'autre des deux volumes, l'objet évident de l'auteur est d'établir qu'il n'a jamais eu aucun maître, que personne n'a jamais exercé la moindre influence sur lui, et que c'est lui seul qui a conçu et constitué de toutes pièces la doctrine tout entière de l'évolution. Cet ordre chronologique, qu'il s'obstine à suivre avec une rigueur désastreuse, je ne serais pas éloigné de penser qu'il l'a adopté surtout pour pouvoir nous montrer, de proche en proche, comment il s'est construit son système sans aucun secours étranger. Le fait est que sa préoccupation de ne rien devoir à personne finit par prendre chez lui le caractère d'une vraie manie. Son père ayant écrit de lui en 1847, dans une lettre à un de ses oncles, qu'il énonçait des opinions très hardies, « dérivées apparemment de la lecture d'Emerson, » le voilà qui se fâche, et proteste vivement. « Mes convictions rationalistes, s'écrie-t-il, s'étaient développées lentement et insensiblement, depuis des années; et mon père a tout à fait exagéré la soi-disant influence d'Emerson. » Une autre fois il proteste contre lui-même. Il vient de citer une lettre où il annonçait à son père « qu'il était en train de lire Auguste Comte, et de réunir contre lui un dossier formidable. » Mais non, il nous affirme qu'il s'est mal exprimé, et qu'à ce moment ni jamais il n'a « lu Auguste Comte. » Il a lu simplement un petit résumé anglais de la *Philosophie Positive*, et où il n'a d'ailleurs rien trouvé qui eût l'ombre de sérieux.

Jamais il n'a pu lire aucun philosophe ancien, depuis Platon et Aristote jusqu'à Kant et Hegel. Plus d'une fois, en vérité, il a essayé de les lire: mais, dès les premières pages, l'absence complète de tout talent littéraire et la pitoyable niaiserie des argumens l'ont contraint à s'arrêter. Stuart Mill, Darwin, Alexandre Bain, il ne les a lus que très tard, et fragmentairement, et il n'y a rien vu qu'il ne sût d'avance, ou qui ne lui parût absolument faux. Mais tout particulièrement il s'échauffe et s'irrite chaque fois qu'il rencontre sur son chemin le nom

d'Auguste Comte. Il ne se résigne pas à l'idée qu'on ait pu voir en lui un élève ou un continuateur du positiviste français. Cent fois il revient là-dessus, multipliant les preuves de fait et les raisonnemens, alléguant son ignorance du français, énumérant une à une les théories de Comte qui ne se retrouvent point dans son propre système ; et d'ailleurs, il faut bien l'avouer, ne nous offrant pas un seul argument qui vaille à nous convaincre. Car de ce que, sur maints points, il ait différé de Comte, et même de ce que jamais il ne l'ait lu en entier, nous ne voyons pas qu'on doive conclure nécessairement qu'il n'ait point connu les grandes lignes de la doctrine de Comte, et qu'il n'en ait point subi l'influence. Combien d'hommes, aujourd'hui, sont évolutionnistes sans avoir lu une seule ligne de Darwin ou de Spencer ! Et qui d'entre eux s'aviserait de prétendre, cependant, qu'il ne doit rien à ces deux penseurs ?

Mais, par-dessous les argumens, la protestation indignée de Spencer se fonde sur la conscience qu'il a du néant de toute œuvre philosophique autre que la sienne. Lui seul, — il nous le dit en propres termes, — a découvert le criterium définitif de la certitude ; lui seul nous a fourni une explication raisonnable de tous les problèmes de la nature, une explication ayant le double avantage de s'adapter à l'ensemble des phénomènes et d'être en accord avec l'expérience. Et, depuis la métaphysique jusqu'à la politique, il n'y a pas un domaine où il ne prétende avoir raison, eût-il contre lui l'unanimité des hommes de son temps et de tous les temps. C'est de quoi ses jugemens sur les artistes nous fournissent une illustration tout à fait typique. De la même manière, en effet, qu'il ne supporte point qu'on prononce à son sujet le nom d'Auguste Comte, il ne supporte point que l'on doute de la sûreté de son goût en matière d'art. Toute sa vie, il a passionnément cherché la beauté ; et le fait est que, deux ou trois fois, il a eu le bonheur de pouvoir la trouver. Le Palais de Cristal de Sydenham, par exemple, l'a toujours émerveillé. « Sa beauté a vaincu toutes mes prévisions, nous dit-il. C'est un royaume féérique, un miracle dépassant tous les autres. » Pareillement, en peinture, les paysages de J. B. Pyne, et un *Combat de Taureaux* de Burgess, lui ont donné l'impression d'une beauté parfaite. Mais d'autant plus il s'indigne de voir l'enthousiasme factice des prétendus connaisseurs pour des œuvres foncièrement dépourvues de tout intérêt et de tout mérite, comme le *Don Juan* de Mozart, le plafond de la Chapelle Sixtine, le *Tournoi* de Rubens, la *Transfiguration* de Raphaël, la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, ou encore les frontons du Parthé-

non, ou encore les poèmes d'Homère, de Dante, de Wordsworth. De chacune de ces œuvres fameuses il nous prouve péremptoirement le manque de beauté : Mozart ne sait pas donner la vie à ses personnages ; Rubens ne sait ni composer un tableau, ni l'orner de couleurs agréables à l'œil ; Michel-Ange ne se rend aucun compte des lois esthétiques de la décoration ; Raphaël ne réussit pas même à faire deviner le sujet de ses tableaux ; Rembrandt prête aux élèves du docteur Tulp « des attitudes insignifiantes et des expressions imbéciles ; » Homère est simplement illisible ; Dante est d'une monotonie fatigante ; et la plupart des poèmes de Wordsworth « sont de la bière au lieu d'être du vin. » Jugemens qui, ainsi isolés, risqueront peut-être de sembler comiques : mais, c'est le plus naturellement du monde qu'Herbert Spencer les énonce, au cours de son récit ; et c'est d'un ton pareil qu'il juge toutes choses, avec l'assurance imperturbable d'un homme qui se sent, seul, en possession complète et définitive de la vérité. Quoi d'étonnant qu'un tel homme, tout en méprisant du fond du cœur la biographie d'un Napoléon ou d'un Descartes, ait tenu pour indispensable que la postérité possédât sa biographie ? Et quoi d'étonnant que, avec une pareille opinion de sa propre valeur, il se soit estimé seul capable de nous parler de lui ?

Resterait à savoir, après cela, si tous les grands constructeurs de systèmes ne se sont pas imaginé, de la même façon, être seuls en possession de la vérité. Descartes, Hegel, s'ils nous avaient laissé leur autobiographie, peut-être y aurions-nous retrouvé un mélange analogue de mépris pour autrui et de confiance en soi. Et, sans prétendre apprécier la valeur propre du système philosophique d'Herbert Spencer, on doit bien constater qu'il a, tout comme ceux de Hegel et de Descartes, rencontré un nombre suffisant d'admirateurs et d'adeptes pour justifier l'orgueilleuse satisfaction de son créateur. Mais peut-être aussi, d'autre part, les Descartes et les Hegel ont-ils fait sagement de ne pas nous laisser leur autobiographie : car le système le plus parfait du monde risque de perdre pour nous une part de son prestige lorsque nous en apercevons, pour ainsi dire, le revers, en assistant au détail quotidien de sa construction. Pour le système de Spencer, en tout cas, la chose ne saurait faire de doute : à force de vouloir nous en expliquer la genèse, le vieux philosophe nous en a offert une image si morcelée et si décolorée que personne n'aura l'idée de voir, comme lui, dans cette « histoire naturelle de lui-même, » un « supplément utile » à ses autres ouvrages. Et il n'y a personne qui, je crois, en lisant son

Autobiographie, ne soit amené à se faire encore les deux réflexions que voici, sur l'origine véritable et sur les chances de durée de tout l'ensemble du *Système de Philosophie synthétique* :

La première de ces réflexions ressort en droite ligne de ce que nous apprend Spencer sur ses sentimens et ses travaux favoris jusqu'à l'âge de quarante ans, où, comme on sait, l'idée lui est venue d'édifier son système. Non seulement il nous dit que, « né avec un tempérament plus originatif que réceptif, » il a toujours « pris pour devise le mot de Danton : *De l'audace, de l'audace, et encore de l'audace* ; » non seulement il nous avoue que, s'il avait été astronome, ou naturaliste, il y a nombre de ses théories astronomiques ou biologiques qu'il n'aurait point hasardées : nous voyons en outre que, jusqu'à quarante ans, la philosophie n'a tenu dans sa pensée qu'une place secondaire, tandis que son occupation principale a été d'*inventer* toute sorte de petits appareils pratiques pour la vie usuelle, ou plutôt des perfectionnemens à tous les appareils, comme à tous les procédés, que les hasards de son existence lui faisaient connaître. C'est ainsi que j'ai compté, dans le tome I^r de son *Autobiographie*, au moins 24 mentions d'instrumens ou de procédés inventés par le futur philosophe, et se rapportant aux usages les plus divers : en janvier 1836, une nouvelle façon de manier la pompe à air ; à l'automne de la même année, un nouveau modèle de maison de campagne ; en 1838, un nouveau moyen de dresser des plans, une nouvelle manière de vider les étangs ; l'année suivante, une façon nouvelle de projeter les ombres, un nouveau cyclographe, un nouvel appareil pour décharger les wagons, etc. Viennent ensuite, pour citer au hasard, une « épingle à relier, » une canne à pêche, un « céphalographe. » Tout cela extrêmement ingénieux, autant du moins que j'en puis juger ; et cependant le pauvre Spencer reconnaît tristement que, pour différens motifs, au premier rang desquels il cite « l'apparition d'obstacles mécaniques imprévus, » aucune de ses inventions n'a réussi à s'imposer comme il l'aurait espéré. Et nous nous demandons involontairement si l'invention à laquelle il a employé la seconde période de sa vie, y transportant le « tempérament originatif » qui lui était naturel, si l'invention de son *Système synthétique* ne se heurterait pas, elle aussi, en fin de compte, à des « obstacles imprévus. » Déjà en 1833, dans son enfance, comme il avait longuement exposé à son père sa façon propre de s'expliquer un certain fait d'expérience : « Oui, avait répondu le père, des gens qui ne connaissent point la question seraient très frappés de ton explication ; mais, avec tout cela, elle n'est pas vraie. » La postérité ne réserverait-elle pas un jugement du

même genre à l'explication que nous a offerte, plus tard, Herbert Spencer du vieux problème de l'origine et de la fin des choses ?

Ce qui nous porterait encore à le supposer, c'est que certainement Spencer lui-même, dans ses dernières années, si son *Système de Philosophie synthétique* avait été inventé par un autre que lui, aurait été aussi sévère pour ce système-là que pour tous les autres. Je regrette de ne pouvoir pas analyser ici les soixante pages de l'épilogue qui, écrit quatre ans après les chapitres précédents, en 1893, termine le second volume de son *Autobiographie* : mais je puis bien dire qu'elles sont d'une mélancolie et d'un désenchantement sans pareils. Le vieillard y va presque jusqu'à nous laisser entendre que tout son patient effort a été inutile. « Les croyances, écrit-il, tout comme les créatures, ne peuvent vivre et se développer que dans un milieu approprié : et le milieu fourni par les idées et les sentimens qui ont cours à présent est aussi peu approprié que possible aux croyances que j'ai exposées. » Et il ne s'en tient pas à accuser son « milieu. » Il s'accuse lui-même, expressément, d'avoir fait la part trop grande à l'élément « intellectuel, » dans toute sa doctrine psychologique et sociologique, et de n'avoir pas assez tenu compte de l'élément « sentimental. » Il reconnaît que, ni en matière de politique, ni en matière de religion, il n'a plus tout à fait les mêmes « croyances » qu'il a exposées dans ses livres. En politique, « tandis qu'il se figurait autrefois que tout irait bien si l'on transformait les procédés de gouvernement, il a fini par comprendre que les transformations des procédés de gouvernement ne pouvaient avoir de valeur que si elles résultaient d'une transformation dans les idées et les sentimens des citoyens. » En religion, « tandis que, naguère, l'unique question avait été pour lui de savoir si les diverses doctrines religieuses étaient vraies ou fausses, peu à peu il s'est aperçu que c'était loin d'être l'unique question. » Il s'est aperçu que les doctrines religieuses ont eu et gardent encore une précieuse efficacité morale, et que, en outre, ces doctrines ont pour objet de remplir, dans les âmes, « une sphère qui, décidément, ne s'arrangerait jamais de n'être pas remplie. » « J'en suis donc venu à considérer avec une sympathie croissante les croyances religieuses, qui, d'une façon ou d'une autre, occupent cette sphère que l'interprétation rationnelle cherche vainement à occuper, y échouant d'autant plus qu'elle s'y efforce davantage. » C'est sur cet aveu que se termine l'*Autobiographie* d'Herbert Spencer.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Les élections municipales ont été meilleures qu'on ne l'espérait. Il faut mettre à part Paris, où le gouvernement a obtenu un incontestable succès ; mais les élections de Paris ont toujours été quelque peu capricieuses, et souvent différentes de celles du reste de la France. Il y a quatre ans, Paris avait donné une majorité très faible à l'opposition : il vient de donner une majorité un peu plus nombreuse, mais qui reste encore très faible, au gouvernement. En province, les choses ont évolué en sens inverse. Il y a quatre ans, le gouvernement affectait de se consoler de la perte de Paris en faisant sonner bien haut sa victoire de province. Aujourd'hui, la situation est retournée : il serait sans doute excessif de dire que le gouvernement a perdu la province, mais il y a incontestablement fait des pertes, et quelques-unes fort sensibles. Sa politique à outrance commence à être moins appréciée un peu partout, mais particulièrement dans les villes ; ou du moins c'est dans les villes qu'on peut le mieux se rendre compte de ce premier mouvement de réaction.

Dans les campagnes, comment savoir ce qui s'est passé ? Il y a trente-six mille communes ; il y a eu par conséquent trente-six mille élections, et comme ces élections se sont faites sur des listes, et qu'il y en avait généralement deux en présence, sinon trois, le nombre des candidats a été de plus de huit cent mille dont la moitié constitue le nombre des élus. La vue la plus perçante a de la peine à démêler quoi que ce soit au milieu d'une pareille foule. S'il y avait eu un grand mouvement dans un sens ou dans l'autre, on l'aurait quand même aperçu, et si on n'en a pas aperçu, c'est sans doute parce qu'il n'y a pas eu de grand mouvement. La situation rurale s'est maintenue à peu

près telle quelle. Mais il n'en a pas été ainsi dans les villes. Là, des changemens se sont produits, et le parti républicain libéral a le droit de les compter à son actif. Paris est repris par le gouvernement, soit ; mais Lille lui échappe avec presque toute la région du Nord ; et il en est de même de Bordeaux, de Bourges, de Caen, de Versailles, de Nancy, de Bar-le-Duc, d'Alençon, de Saint-Lô, de Poitiers, de Niort, de Perpignan, de Clermont-Ferrand, d'Avignon, de Privas, etc. Il gagne, à la vérité, Melun, Vesoul, Agen, Mende, Annecy, Troyes, Dijon ; mais, on le voit, la balance ne penche pas de son côté. Encore ne parlons-nous que des chefs-lieux de départemens, sinon il faudrait citer Le Havre, et tant d'autres villes plus ou moins importantes où les radicaux ont été battus et où la municipalité est passée entre les mains des modérés. Ceux-ci ont maintenu leurs positions à peu près partout, à Beauvais, à Chartres, à Nevers, etc., et notamment à Marseille, où la lutte a été plus vive que partout ailleurs et où les chances du parti modéré ont paru un moment compromises.

On connaît la situation de cette malheureuse ville, qui a été longtemps si mal administrée par les socialistes, et qui est restée troublée, agitée par des fermens révolutionnaires que le ministère actuel a entretenus avec la plus criminelle imprudence. Les grèves qui ont déjà porté une atteinte si grave à sa prospérité ont été un des plus clairs résultats de cette politique. Les deux partis, à Marseille, sont représentés par deux hommes dont chacun avait sa liste : M. Chanot, le maire actuel, et M. Flaissières, le maire d'autrefois, qui, chassé de l'Hôtel-de-Ville il y a quatre ans, aspirait à y rentrer en maître. Le gouvernement a tout fait en faveur de M. Flaissières. Sur ce point comme sur tant d'autres, M. Combes a rompu avec la politique de M. Waldeck-Rousseau, qui avait su mettre M. Flaissières à sa place et le tenir à distance. M. Combes s'est rendu de sa personne à Marseille, et M. Flaissières s'est empressé d'organiser des manifestations autour de lui dans l'espoir qu'elles tourneraient finalement à son propre profit. M. Flaissières ne s'est pas séparé un moment de M. Combes. M. Combes a tenu constamment le langage qui convenait le mieux à M. Flaissières. Depuis, M. Vallé, ministre de la Justice, et M. Doumergue, ministre des Colonies, sont allés entretenir le mouvement. M. Pelletan, qui est député des Bouches-du-Rhône, a lié partie avec l'ancien maire. M. Jaurès était, il y a quelques jours, à Marseille, où il donnait de toutes ses forces. Rien n'a été négligé pour assurer le succès du parti socialiste. La grève des inscrits maritimes est venue lui apporter un nouvel appoint en rendant

disponibles pour le scrutin plusieurs centaines de grévistes. Aussi le premier tour de scrutin lui a-t-il donné l'avantage; M. Flaissières est passé avec quatre ou cinq des siens. Le reste était en ballottage; mais le premier succès semblait devoir déterminer le second, et le parti ministériel chantait déjà victoire. Marseille reconquis était pour lui la note dominante dans les élections. Les modérés, de leur côté, étaient bien près de croire tout perdu, et ils ne cherchaient pas à atténuer l'importance de l'événement : c'était la révolution triomphante dans une des plus grandes villes du Midi, la plus éprouvée par les agitations antérieures, la plus intéressante par les efforts en sens contraires qui y avaient été faits. On peut dire que toute la France avait les yeux sur Marseille. Le second tour de scrutin a eu lieu; il a trompé les espérances des socialistes et dissipé les appréhensions des modérés. Marseille s'était ressaisie. Au bord de l'abîme, elle s'était rejetée brusquement en arrière. La municipalité restait en fonctions. Étant donnés les conditions et l'enjeu de la lutte, il était impossible de remporter un succès plus significatif.

Le parti ministériel cherchera vainement à déguiser le caractère général des scrutins du 1^{er} et surtout du 8 mai; loin de gagner du terrain, il en a perdu; et si l'on songe qu'il est au pouvoir depuis six années consécutives, on reconnaîtra l'importance du fait. Nous ne disons pas que les républicains modérés aient remporté une grande victoire; ce serait excessif; mais enfin, le terrain que les ministériels ont perdu, ils l'ont gagné, et, dans la situation où ils se trouvaient, ils y ont eu du mérite. Jamais, en effet, ministère n'a pratiqué la candidature officielle plus effrontément que celui-ci. Tous les moyens lui sont bons; tous les scrupules lui sont inconnus. La corruption, la pression, l'intimidation s'exercent avec une liberté d'allures qu'aucun des gouvernements antérieurs n'aurait osé se permettre, non pas qu'ils se soient toujours abstenus de procédés peu recommandables, mais ils y mettaient quelque retenue et nous allions dire quelque pudeur, que le progrès de nos mœurs démocratiques a fait disparaître aujourd'hui. Les choses se passent ouvertement et cyniquement. Malgré tout cela, le parti ministériel n'a fait aucun progrès : il commence même à reculer. La France continue d'être divisée, comme elle l'a été aux dernières élections législatives, en deux camps à peu près égaux. On a fait le calcul, il y a deux ans, des voix obtenues par les ministériels d'une part et par les anti-ministériels de l'autre, — puisque les partis s'étaient à tort ou à raison classés ainsi, — et on a trouvé, non sans quelque étonnement, que

l'écart entre ces voix n'était pas supérieur à 200 000. Comment se fait-il que, la différence étant si faible entre les vainqueurs et les vaincus, les premiers aient une majorité aussi considérable à la Chambre? Cela vient de l'inégale distribution des électeurs dans des circonscriptions dont les unes sont beaucoup plus peuplées que les autres et nomment néanmoins le même nombre de députés; mais, si on prend les chiffres eux-mêmes pour déterminer la force proportionnelle des opinions en présence, on s'aperçoit que l'une ne l'emporte sur l'autre que d'une quantité presque négligeable. Un gouvernement qui aurait eu le moindre souci de son devoir en aurait tenu compte. Il ne se serait pas reconnu le droit de gouverner violemment avec la moitié du pays contre l'autre, et d'abuser d'une majorité artificielle pour organiser une véritable oppression. Il aurait compris l'opportunité et la convenance d'une politique de tolérance et de conciliation. Mais ce n'est pas ainsi qu'a raisonné le nôtre. Il s'est proposé pour but de réaliser coûte que coûte « l'unité morale » de la France, conception chimérique que d'autres gouvernements, les plus puissants et les plus absolus de tous, n'ont pas mieux réussi que lui à réaliser en France, ni même ailleurs. Car il n'y a pas réussi, certes! Après plusieurs années d'un gouvernement, dont nous venons de rappeler les principaux caractères, la situation du pays reste ce qu'elle était; la force respective des partis n'est pas modifiée, et on peut dire que l'immense effort fait par le gouvernement a complètement avorté. C'est la leçon qui ressort avec évidence des scrutins du 1^{er} et du 8 mai: il est malheureusement à craindre que le gouvernement y ferme les yeux.

Quant aux élections de Paris, elles ont quelque peu surpris tout le monde, et le ministère tout le premier. On croyait généralement que Paris voterait comme il l'avait fait en 1900, et le parti qui l'avait emporté alors espérait même que sa nouvelle victoire serait plus complète que l'ancienne. Le gouvernement, en effet, n'avait rien fait pour ramener Paris: on entendait dire partout que les esprits y étaient de plus en plus excités, que les affaires y allaient mal, que les souffrances y étaient grandes. Que s'est-il donc passé dans les esprits? On ne peut faire à cet égard que des hypothèses. La plus plausible est que la population parisienne, ne voyant se réaliser aucune des espérances qu'elle avait conçues il y a quatre ans, a fait au moins partiellement retomber la responsabilité de sa déception sur les hommes qu'elle avait cru mettre au pouvoir en les mettant à l'Hôtel-de-Ville. La vérité est qu'ils s'y sont trouvés impuissants, et

cela pour plusieurs motifs. Le premier est que leur majorité était trop faible pour avoir beaucoup d'autorité. Le second est qu'elle manquait d'homogénéité, les nationalistes ayant dû, pour se la procurer, faire une coalition où étaient entrés des élémens très disparates. Il y avait là même des radicaux avancés qui, pour des raisons diverses et quelquefois toutes personnelles, étaient devenus des mécontents. Dans des votes très importants, on a vu la majorité se débander, c'est-à-dire disparaître, puisqu'elle tenait seulement à quelques voix. Dans ces conditions, le gouvernement pouvait en prendre à son aise avec une assemblée coupée en deux, et on se rappelle que M. Waldeck-Rousseau ne s'en est pas fait faute. Le Conseil municipal de Paris a été pour lui comme non existant. La majorité radicale-socialiste du nouveau Conseil, bien qu'un peu plus considérable que l'ancienne, n'est guère que de huit voix, et un autre gouvernement que le nôtre n'aurait pas beaucoup de peine à l'arrêter dans la voie où elle se prépare à s'engager. Si on en juge par le langage de ses journaux, elle se croit le droit de tout faire parce qu'elle imagine en avoir le moyen, et ce moyen est dans les complaisances qu'elle attend du gouvernement. Probablement elle n'a point tort. Nous craignons que la ville de Paris n'ait encore moins à se louer du nouveau Conseil municipal que de l'ancien.

Les nationalistes pourraient bien alors avoir leur revanche. Mais, pour cela, — ayons le courage de dire la vérité à un parti qui vient d'être battu, — ils devront modifier sensiblement la composition de leur parti et leurs méthodes de combat. Ils devront surtout recruter avec plus de soin leur personnel. Ils ont pris avec eux tout ce qui n'appartenait pas au parti ministériel et y était hostile. Les groupemens de ce genre, nécessairement bariolés des couleurs les plus diverses, ont le malheur de ne pas inspirer confiance. Il y avait de tout dans le camp nationaliste, depuis des radicaux, comme nous l'avons dit, jusqu'à des hommes qui, s'ils étaient républicains, l'étaient de bien fraîche date. Il y en avait même qui ne l'étaient pas et n'en faisaient pas mystère. En un mot, c'était une coalition. On peut livrer une bataille avec une coalition et même la gagner : le difficile est de maintenir ensuite la cohésion de l'armée triomphante. La victoire d'il y a quatre ans n'était pas très considérable ; cependant c'en était une. Il est arrivé le lendemain ce qui arrive toujours en pareil cas. L'indiscipline, l'inévitable indiscipline s'est mise dans les rangs des vainqueurs et les a réduits à l'impuissance. Ils n'ont pas donné un mouvement déterminé aux affaires municipales,

et comment l'auraient-ils pu? Voilà comment de réelles qualités d'esprit, et surtout de cœur, ont été stériles. Ajoutons que, dans bien des cas, et particulièrement en province, les nationalistes ont augmenté la confusion des partis en prenant, ou en s'efforçant de prendre sur le terrain électoral la place des républicains modérés. Nous disions plus haut que sans doute le gouvernement ne profiterait pas de la leçon qu'il avait reçue : puisse du moins l'opposition profiter de celle qu'elle a reçue elle-même, et se préparer en meilleur ordre aux combats de l'avenir! Telles qu'elles ont été, les élections des 1^{er} et 8 mai sont de nature à l'y encourager.

Les événemens d'Extrême-Orient ont aujourd'hui un intérêt supérieur à tout autre. Depuis quelques jours, deux faits graves se sont produits : le passage du Yalou par les Japonais et l'investissement de Port-Arthur, qui, s'il n'est pas encore complet, menace de le devenir. Ils devaient naturellement produire et ils ont produit une assez vive émotion : cependant ils n'avaient rien d'imprévu, surtout le premier, et, quelle que soit leur importance, il ne faut pas l'exagérer. Ce qui est malheureux pour les Russes et pour ceux qui, comme nous, souhaitent ardemment leur succès, c'est qu'ils n'ont obtenu jusqu'ici aucun de ces avantages partiels qui entretiennent ou relèvent la confiance, et que, au contraire, ils ont éprouvé coup sur coup un certain nombre d'accidens dont l'effet moral est fâcheux. Mais nous ne sommes d'ailleurs qu'au début des opérations, et, dès le premier jour, tout le monde a eu le sentiment qu'elles seraient longues et mêlées de péripéties très diverses : il n'y a donc pas lieu de s'alarmer prématurément. L'opinion la plus générale était que la dispersion de leurs forces maritimes condamnait les Russes à l'infériorité sur mer; mais on croyait non moins généralement, et nous continuons de croire, qu'ils sont sur terre supérieurs aux Japonais, et qu'ils les y battront. Toutefois ce ne sera ni si facilement, ni si vite. Non seulement les Japonais se battent bien, avec courage, avec audace, et avec cet absolu mépris de la mort qui caractérise les Asiatiques, mais ils sont conduits par un état-major et par des officiers instruits, habiles, qui ont préparé de longue main leur plan de conduite, et qui l'exécutent aujourd'hui avec une remarquable précision. Ils en ont terminé la première partie : la seconde sera peut-être plus difficile.

Le passage du Yalou était, en quelque sorte, escompté d'avance. On était d'accord pour croire que les Russes ne défendraient pas sérieusement la ligne du fleuve, et qu'ils ne devaient pas le faire. C'est

plus loin vers le nord et vers l'ouest qu'ils opèrent leur concentration et qu'ils attendent l'ennemi. Ils l'attendent, disons-nous : en effet, il n'est pas probable que leur stratégie puisse consister, comme quelques personnes le pensent, à reculer d'une première ligne sur une seconde, puis d'une seconde sur une troisième, et ainsi de suite, de manière à obliger l'ennemi à allonger indéfiniment sa ligne d'opération et à éparpiller ses forces. Il serait douteux que les Japonais se prêtassent complaisamment à cette manœuvre. A un certain moment, ils s'arrêteraient, et, à leur tour, ils attendraient l'ennemi. Pendant ce temps, ils feraient le siège de Port-Arthur, et comme une place de guerre investie de toutes parts finit toujours par succomber lorsqu'elle n'est pas secourue, on voit à quelles conséquences fatales s'exposerait le général Kouropatkine s'il se refusait trop longtemps à livrer bataille. La chute de Port-Arthur ne serait peut-être pas un désastre matériel d'une gravité extrême ; mais l'effet moral en serait immense. Elle serait considérée à bon droit comme un grand échec pour la Russie, et il serait très possible, très vraisemblable même, qu'elle produisit dans l'imagination du monde jaune un ébranlement profond. Les Russes, — nous en avons su autrefois quelque chose, — soutiennent un siège avec beaucoup de sang-froid et de ténacité. Le souvenir de Sébastopol est resté vivant dans toutes les mémoires. Cependant Sébastopol a fini par être pris, malgré l'héroïsme de ses défenseurs, parce qu'il n'a pas été secouru, ou plutôt parce que les armées envoyées pour le secourir ont été défaites. C'est à l'Alma que s'est décidé le sort de Sébastopol : de même le sort de Port-Arthur sera réglé sur le point encore ignoré de la Mandchourie où aura lieu le choc décisif entre les Russes et les Japonais. Le général Stœssel, qui commande la place, s'en est parfaitement rendu compte, s'il a tenu à ses troupes le langage que lui prêtent certains journaux et qui peut se résumer ainsi : — Quoi qu'il arrive, gardez votre sang-froid et tenez bon jusqu'au moment où on viendra nous dégager. — La ville, en effet, est aujourd'hui bloquée du côté de la mer : les passes du port sont obstruées, et ce qui reste de la flotte russe est « embouteillé, » suivant l'expression usitée depuis la guerre hispano-américaine. Sur terre, une armée japonaise a débarqué à Pitse-Ouo, et on a cru au premier moment que les communications avec la Mandchourie étaient coupées. Il paraît qu'elles ne le sont pas, ou qu'elles ont été rétablies ; mais il est à craindre que ce ne soit qu'un répit. Port-Arthur sera bientôt séparé du reste du monde. On ignore quelle est la force de la garnison qui y est restée : elle est sans doute

assez considérable pour défendre la place contre un assaut, mais non pas assez pour influencer d'une autre manière sur la suite des évènements.

Quant au passage du Yalou, le seul tort des Russes est d'avoir paru le défendre alors qu'ils étaient résolus à ne pas le faire. Ce tort appartient-il en propre au général Zassoulitch, comme on l'a dit, ou la responsabilité doit-elle être reportée plus haut ? Le général Zassoulitch a-t-il mal compris ses instructions, ou ces instructions ne lui ont-elles pas été données en termes suffisamment explicites ? Peu importe : il y a eu là une faute commise, et les Russes ont perdu plus de monde qu'ils ne l'auraient dû. Mais, pour ce qui est du terrain qu'ils ont abandonné, ils devaient l'abandonner de toute manière, et cette fois encore, l'inconvénient moral a été supérieur à l'échec matériel. Les Japonais, au contraire, ont manœuvré avec beaucoup de correction. Ils n'ont tenté le passage du fleuve qu'après avoir réuni des forces suffisantes pour l'opérer à coup sûr, et avoir pris sur les Russes une supériorité numérique écrasante. Ce qu'il faut remarquer aussi, c'est l'habileté avec laquelle ils ont débarqué au nord de la péninsule du Liao-Toung, à Pitse-Ouo, en même temps qu'ils passaient le Yalou. Ils auraient pu débarquer plus tôt, puisqu'ils venaient par mer et qu'ils sont maîtres de la mer ; mais leur corps de débarquement aurait alors couru des dangers, qui avaient cessé d'être menaçans pour lui à partir du moment où l'armée russe, menacée elle-même sur son front et sur son aile droite, se voyait obligée de concentrer toutes ses forces, et d'abandonner provisoirement Port-Arthur à lui-même. Tous ces mouvemens ont réussi ; mais ne s'attendait-on pas à ce qu'ils réussissent, et faut-il, parce qu'ils l'ont fait, se laisser aller au pessimisme ? Il aurait été assurément très désirable que les Russes pussent empêcher Port-Arthur d'être investi ; mais il aurait fallu, pour cela, ou bien qu'ils eussent sur mer une supériorité qu'ils n'avaient pas, ou bien qu'ils portassent toutes leurs forces en avant pour défendre avec elles le passage du Yalou, ce qui aurait été de leur part une grande imprudence. Ce n'était pas sur le Yalou que la partie devait être jouée. Il n'en est pas moins vrai que cette série de revers que, jusqu'à ce jour, aucun succès partiel n'a interrompue a produit une impression pénible, et qu'elle pourrait, en se prolongeant encore un peu, créer un danger sérieux.

Nous disions, en effet, il y a un moment, que l'imagination du monde asiatique était en travail. En somme, on n'a jamais été bien sûr de l'attitude de la Chine, et ce qui s'est passé ces derniers jours montre

que les inquiétudes à ce sujet n'ont pas encore complètement disparu. On annonce que les ministres étrangers présents à Pékin ont fait une démarche auprès du gouvernement chinois pour lui recommander avec force de persister dans la neutralité et dans l'abstention, jugées plus opportunes et même plus nécessaires que jamais. Elles le sont, certes, et nul n'y contredira; mais cette démarche même prouve que les puissances n'ont pas une confiance absolue dans les intentions de la Chine, et qu'elles les estiment pour le moins un peu hésitantes. Si la démarche est rassurante dans ses résultats, — car le gouvernement chinois n'a pas manqué de protester qu'il maintiendrait sa neutralité, — elle l'est moins dans son origine, et il suffit qu'on l'ait crue indispensable pour inspirer quelques doutes sur les dispositions réelles du Céleste-Empire. Il restera neutre, nous n'en doutons pas, aussi longtemps que la fortune des armes restera elle-même en suspens, comme elle l'est encore aujourd'hui, entre les Russes et les Japonais; mais, le jour où elle se prononcerait décidément en faveur de ces derniers, nous ne garantirions pas un jour de plus le maintien de la neutralité de la Chine, ni même, ce qui ne serait pas moins grave, le maintien, à l'intérieur, de la sécurité des étrangers. Et c'est pour cela qu'ils se trompent grandement, ceux qui, non pas chez nous où l'opinion est à peu près unanime en faveur de la Russie, mais dans certains pays étrangers, considèrent ingénument le Japon comme le représentant de la civilisation occidentale et souhaitent plus ou moins ouvertement son succès.

Quel serait le lendemain de ce succès? Nous n'avons, en France, aucun mauvais sentiment à l'égard du Japon, pays à coup sûr très intelligent et très intéressant, en même temps que très courageux: toutefois, dans le conflit actuel, nos vœux sont pour la Russie, non seulement parce qu'elle est notre amie et notre alliée et qu'à ce double titre elle a droit à toute notre sympathie, mais encore parce que c'est elle qui est le véritable champion de l'Europe, et que sa défaite, si elle venait à se produire, préparerait et déchaînerait dans le monde la plus grande des révolutions. Nous ne serions pas les derniers à en ressentir les contre-coups.

Nous parlions, il y a quinze jours, du voyage de M. le Président de la République à Rome et des sentimens très chaleureux qu'il a fait naître en France comme en Italie. Nous avons été heureux de donner à nos voisins d'au-delà des Alpes ce témoignage de notre amitié,

et nous le serons encore davantage s'il a pu dissiper les nuages factices qu'on avait formés entre les deux pays. Ce sentiment ne saurait être modifié chez nous par aucun incident ultérieur : néanmoins, nous n'avons pas appris sans peine que le pape Pie X avait protesté officiellement, c'est-à-dire au moyen d'une note remise aux divers gouvernemens catholiques, contre une démarche dont le caractère lui a paru « offensant pour sa dignité et pour ses droits. » Ce sont les termes mêmes reproduits par les journaux qui tiennent de plus près au Vatican, notamment par l'*Osservatore romano*. Mais, bien entendu, nous n'en garantissons pas l'exactitude, et, quand même elle serait confirmée, encore faudrait-il avoir sous les yeux le document tout entier pour l'apprécier d'après son ensemble et non pas d'après un détail. En tout cas, le Saint-Père se tromperait s'il attribuait à M. le Président de la République une intention offensante, ou même simplement désobligeante pour lui, car rien n'a été plus loin de la pensée de M. Loubet. Mais, s'il s'est contenté de dire que le voyage en lui-même, indépendamment de la volonté de celui qui le faisait, mettait en cause sa propre situation à Rome et semblait un désaveu de ce qu'il considérerait comme son droit, c'est une affirmation qui ne saurait nous étonner. Qui donc ignore que le Pape n'a jamais accepté l'établissement italien à Rome, et qu'il ne cesse pas de protester contre un fait illégitime à ses yeux ?

M. Loubet n'a voulu certes rien ajouter à ce que cet état de choses a de profondément douloureux pour le Saint-Père ; mais enfin il existe depuis près de trente-quatre ans, et il a été reconnu depuis lors par l'Europe entière. Si la France, pour ne parler que d'elle, a un ambassadeur auprès du Vatican, elle en a un autre auprès du Quirinal, et le Pape a renoncé à s'en trouver « offensé dans sa dignité et dans ses droits, » à supposer qu'il l'ait jamais fait. Pie X est le souverain spirituel de tout le monde catholique, mais Victor-Emmanuel est le roi d'Italie : nous serait-il interdit d'entretenir de bons rapports avec l'un et avec l'autre, et de donner à ces rapports la forme que les circonstances comportent ? Ne pourrions-nous pas recevoir le roi d'Italie à Paris, et, l'ayant reçu, ne pourrions-nous pas lui rendre sa visite à Rome ? On comprendrait, nous ne disons pas que nous admettrions, mais enfin nous comprendrions cela, si la même règle était appliquée à tout le monde, et si les chefs d'État hérétiques ou schismatiques y étaient soumis comme les catholiques ; mais il n'en est rien, et, par une subtilité assez difficile à saisir, ce sont ces derniers seuls qui se voient fermer à Rome la porte du Vatican lorsqu'ils sor-

tent de celle du Quirinal. Pourquoi cette différence, qui n'est certainement pas pour eux un privilège? Les préoccupations du Saint-Père, dans l'ordre d'idées dont il s'agit, ne sont pas du domaine spirituel; elles sont évidemment du domaine politique. Dans ces conditions, il ne saurait trouver déplacé que M. le Président de la République se préoccupe, lui aussi, des intérêts temporels du pays qu'il représente. N'est-ce pas son devoir de le faire? Il voit dans le monde, — et comment pourrait-il ne pas le voir? — un grand pays qui est en pleine croissance et qui se développe chaque jour davantage. Toutes les autres puissances européennes doivent compter avec l'Italie et faire de la politique avec elle. Serait-il admissible que les gouvernemens hérétiques ou schismatiques eussent pour cela des moyens d'action qui seraient interdits aux gouvernemens catholiques? Ne serait-ce pas placer ces derniers dans une situation d'infériorité manifeste? Nous savons bien tout ce qu'on peut dire pour expliquer l'attitude prise par le Saint-Père. Les diplomates et les théologiens parviennent à en comprendre le sens un peu mystique; mais il faut tenir compte aussi de l'intelligence des peuples, qui est faite de simple bon sens et à laquelle les choses visibles et tangibles parlent mieux que les raisonnemens. Eh bien! quand un peuple catholique voit le Pape accueillir avec beaucoup de considération et de satisfaction l'Empereur allemand ou le roi d'Angleterre au moment même où ils viennent de serrer la main du roi d'Italie, il ne comprend pas, et personne ne réussira à lui faire comprendre pourquoi son représentant à lui, peuple catholique, ne serait pas traité sur le même pied. Faudrait-il donc que l'amitié ou l'alliance de l'Italie, avec le poids dont elles peuvent éventuellement peser dans le monde, fussent abandonnées aux gouvernemens hérétiques? Ne pourrions-nous pas y prétendre, ou n'aurions-nous pas les mêmes moyens de nous les assurer? Serions-nous mis dans l'alternative, parce que la majorité du peuple français est catholique, de manquer à l'Italie ou au Pape, alors que nous sommes pleins de sympathie pour la première et de respect pour le second? Peut-être n'a-t-on pas assez examiné, au Vatican, la question à ce point de vue. Le Président de la République, tout en regrettant l'impression produite sur le Saint-Père, avait-il le droit de s'y arrêter? Il aurait certes commis une faute, et en même temps une grave inconvenance si, sachant que la porte du Vatican devait s'ouvrir devant lui, il n'était pas allé y frapper; mais il savait le contraire, et cela de source sûre, puisque le Pape le lui avait confirmé par l'organe de l'*Osservatore romano*. Dès lors, tout le monde avouera qu'il ne

devait pas s'exposer à demander une audience qui lui aurait été certainement refusée.

Nous convenons volontiers qu'à côté des avantages qu'il présentait, son voyage à Rome, sans visite faite au Pape, risquait d'avoir l'inconvénient d'entretenir, d'alimenter, de surexciter les polémiques et les passions anti-religieuses dans les deux pays. Quelque effort que nous ayons fait pour lui enlever ce caractère de manifestation regrettable, d'autres devaient inévitablement le lui restituer en l'accentuant. C'est ce qui est arrivé ; mais la protestation du Saint-Père n'a-t-elle pas fourni de nouvelles armes à ceux qui travaillent dans ce dernier sens ? Si le Pape a voulu seulement, à propos d'un voyage qui n'avait pas de précédent historique, maintenir son affirmation contre l'occupation de Rome par le gouvernement italien, c'est son droit strict, et à cela nous n'avons rien à dire ; mais s'il se plaint que M. le Président de la République ait fait un acte offensant pour lui, il se trompe sur le caractère du voyage et encore plus sur les intentions dans lesquelles il a été accompli. Empressons-nous d'ajouter que ce n'est pas une raison pour répondre à sa note avec une dureté qui serait déplacée. Il faut tenir compte au Pape de la situation où il se trouve. Au premier moment, le gouvernement a communiqué une note aux journaux, dans laquelle il considérait que celle du Saint-Siège était nulle et non avenue ; il a dit ensuite qu'elle était inacceptable dans la forme et dans le fond, et que notre ambassadeur avait été chargé de le déclarer. Ne connaissant pas la forme de la note pontificale, nous n'avons sur elle aucune opinion. Quant au fond, il n'est pas autre chose qu'une confirmation nouvelle d'une attitude très ancienne : en quoi pouvions-nous en être blessés ? Nous n'avons rien à répondre au Saint-Père, et le silence eût été non moins respectueux que sage. Mais ceux qui poursuivent chez nous la campagne anti-religieuse, on sait avec quelle violence, et qui poussent de toutes leurs forces à la dénonciation du Concordat, on sait dans quels desseins, ont vu là une occasion qu'ils ne devaient pas laisser échapper. Pourquoi la leur avoir fournie ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

UN DIVORCE

TROISIÈME PARTIE (1)

V. — FIANÇAILLES

Depuis ces quatre années qu'elle était venue s'installer dans cette chambre solitaire de la rue Rollin, Berthe Planat y avait connu bien des heures d'amères méditations, jamais d'aussi tristes que celles qui suivirent cette violente et rapide scène, commencée sur une telle confiance de Lucien, continuée sur cette révolte indignée, et brusquement achevée, par un de ces détours presque fous où se manifeste la frénésie incontrôlable de l'amour, sur cette explosion de passionnée tendresse. Ce fut d'abord, durant toute la soirée et toute la nuit, l'accablement dont s'accompagne la foudroyante survenue d'un accident terrible, prélude certain d'autres plus redoutables encore. Le jeune homme avait refermé la porte depuis bien longtemps que l'étudiante était toujours là, assise sur la chaise où elle travaillait avec tant de liberté d'esprit à son arrivée, et, la tête dans les mains, les coudes sur la table, elle ne regardait plus le cahier de ses notes d'hôpital, l'atlas d'anatomie, les pièces du squelette, ces techniques outils d'une aride besogne. Elle y avait pourtant

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 mai.

éprouverait auprès d'elle maintenant, qu'il éprouvait déjà. Elle avait voulu, au cours de ses études médicales, et par une rancune vengeresse contre la duperie de ses anciens songes, lire tous les livres où les entraînemens de l'amour sont considérés d'un point de vue exclusivement pathologique. Elle savait que, par une affreuse loi de la sensualité masculine, la jalousie agit sur certains hommes, à l'état d'image impure et troublante. Elle se demandait, avec effroi, si la subite apparition du délire dans les yeux de Lucien, jusque-là remplis d'une timide, d'une religieuse idolâtrie, n'avait pas eu pour cause cette certitude qu'elle avait appartenu à un autre? N'était-ce pas aussi la haine, l'ignoble et inséparable compagne de la sensualité souillée, qui avait passé dans son regard et dans ses gestes, quand il avait fui sans plus lui parler? Si dès les premières secondes et aussitôt qu'il avait *su*, il avait eu pour elle, instinctivement, animale, ce mépris dans le désir, il l'aurait et plus âcre encore, plus empoisonné dans la possession, et il n'aurait pas tort de l'avoir. Elle le mériterait puisqu'elle aurait été lâche, lâche, lâche!... Elle ne pourrait plus se rendre ce témoignage qu'elle s'était rendu, encore aujourd'hui, hautement, celui d'avoir vécu son existence hors la loi avec autant, avec plus de respect d'elle-même, que si elle eût accepté les plus rigides conventions du monde... Et alors, vers quel avenir marcheraient-ils?

Elle n'était pas sortie pour aller dîner, de peur de rencontrer Lucien, tant elle appréhendait, dès ce soir, une nouvelle épreuve où elle succombât. Elle n'osa pas, de cette longue nuit, allumer sa lampe, par crainte que, monté jusqu'à sa porte, à une heure quelconque, et voyant de la lumière, il ne sût qu'elle était là et ne frappât en l'implorant. Couchée dans cette obscurité froide, sans s'être déshabillée, sur la mince banquette où son ami l'avait déposée évanouie, elle finit pourtant par s'endormir d'un sommeil tardif et fiévreux. Quand elle s'éveilla, vers les six heures, comme elle en avait l'habitude dans sa vie uniformément réglée, son anxiété de la veille se retrouva la même, avec cette différence pourtant qu'un nouveau projet commençait de poindre dans sa pensée... Nouveau? Non. Souvent déjà, lorsque les rencontres avec Méjan dans les rues du Quartier Latin se faisaient trop fréquentes, et que le suborneur la regardait comme s'il allait lui parler, elle avait entrevu une voie possible pour échapper à cette obsession de son passé : partir, quitter Paris,

changer d'Université. Son orgueil l'avait toujours retenue. C'était à Méjan de rougir devant elle et de l'éviter. Aujourd'hui, il s'agissait bien d'une lutte d'amour-propre avec le misérable ! Il s'agissait de savoir si la chère intimité de cette dernière année sombrerait dans une liaison qui, à ses yeux, — et aux yeux de Lucien, hélas ! — serait la seconde, avec tout ce qu'une semblable déchéance comporte de dégradant, ou bien si elle conserverait dans le souvenir du jeune homme cette place d'estime à laquelle elle avait encore droit. Partir ainsi, après avoir, durant toute cette intimité, maintenu leurs relations dans cette haute atmosphère, quelle plus indiscutable preuve pouvait-elle donner de sa sincérité ? Lucien serait bien obligé de se dire qu'elle n'était pas une fille galante qui prend un amant après un autre. Il avait vu qu'elle l'aimait. Il comprendrait qu'elle n'avait pas voulu être sa maîtresse précisément parce qu'elle l'aimait... A ébaucher de la sorte, en imagination, ce roman de sa fuite loin de cet homme qu'elle adorait, sa souffrance de la veille se détendait dans l'anéantissement des suprêmes sacrifices. Peu à peu, le projet se faisait plus précis, des noms se prononçaient dans son monologue intérieur : celui de Nancy, celui de Montpellier. La première de ces Universités l'intéressait par l'originalité des recherches psychologiques qui s'y poursuivent. Dans la seconde enseigne l'illustre clinicien de l'hôpital Saint-Éloi, l'auteur des *Limites de la biologie*, dont la doctrine, si contraire aux siennes, avait toujours exercé sur elle une fascination de curiosité. Elle se figura son arrivée dans l'une ou l'autre de ces deux villes, qu'elle se représentait d'après les souvenirs de Clermont et de sa province, avec des places solitaires, de l'herbe entre les pavés des ruelles. Il y aurait, parmi les gens qui la connaîtraient, un étonnement d'abord autour d'elle qui serait sans doute la seule étudiante, puis une malveillance quand ils découvriraient l'existence du petit Claude. — On devine d'après quel célèbre physiologiste elle avait appelé son enfant. — Qu'étaient ces mesquines difficultés, auprès de ce supplice : voir Lucien la mépriser entre ses bras?... Cette image fit tout d'un coup point d'arrêt en elle, et elle sentit que sa résolution était prise... Oui, elle partirait, et sans retard. Si elle voulait vraiment se sauver de cette chute dont elle éprouvait à la fois l'horreur et le vertige, leur entretien de la veille devait, comme elle l'avait dit, avoir été le dernier. — Pourquoi ne pas disparaître le jour même,

quitte à charger quelqu'un de préparer son déménagement, la vieille concierge, par exemple, qui lui servait de femme de ménage? Elle reviendrait, dans un mois, enlever ses meubles, quand Lucien la croirait définitivement en allée?... Où?... Elle trouverait le moyen qu'il ne pût pas le savoir... Que ferait-il alors? Toute la volonté de la jeune fille se tendit à ne pas laisser cette question se poser devant elle. Sa force y aurait défailli. Décidée à ce que la journée ne se passât point sans qu'elle eût adopté un parti définitif, elle eut l'énergie d'agir aussitôt. Il y avait dans le service du professeur Louvet, à l'Hôtel-Dieu, un interne originaire de Montpellier. L'étudiante se dit qu'il assisterait assurément à l'opération que Graux, le chirurgien, devait tenter sur ce malade du lit n° 32 dont elle avait répété à Lucien la stoïque parole. Elle ne se doutait guère qu'elle devrait si vite la prendre à son propre compte!... Et elle se mit en mesure de se rendre à l'hôpital comme à son ordinaire. Son cœur battait à se rompre, malgré tous les raisonnemens, lorsqu'elle passa devant la loge. Allait-elle apercevoir, dans le casier qui lui était réservé, une enveloppe avec l'écriture de Lucien?... Ne l'attendait-il pas lui-même, en haut des marches de cet escalier de la rue Monge qu'elle prenait toujours, pour, de là, par la place Maubert et le pont, gagner la place Notre-Dame?... Aucune lettre n'était dans le casier... Lucien n'était pas dans la rue... Pour ce matin, elle était à l'abri.

Cette constatation aurait dû, après ces réflexions de la nuit et du matin, calmer un peu son inquiétude. Mais non. L'amoureuse en elle, par un illogisme trop légitime, avait secrètement attendu et désiré cette périlleuse présence que les portions raisonneuses de son être redoutaient au point de lui suggérer l'irréparable projet de l'exil. Après s'être défendu de se demander ce que ferait Lucien, elle se demanda soudain pourquoi il n'avait rien fait, comment il ne s'était pas rapproché d'elle après qu'ils s'étaient quittés ainsi? Cette idée, aussitôt entrée dans son esprit, ne cessa plus de la déchirer comme une pointe de flèche que chaque mouvement enfonce davantage. Elle exécuta bien, avec la ponctualité qui était un trait marquant de son caractère, tous les gestes, un par un, qu'elle s'était prescrits, — comme de se rendre à la visite du professeur Louvet par le chemin fixé et à l'heure exacte, d'aborder l'interne montpelliérain, et de l'inter-

roger, soi-disant pour une amie, sur les conditions de la vie dans son pays. C'étaient des gestes, en effet, tout extérieurs, tout convenus. Sa pensée était bien loin... Une hypothèse sinistre venait de lui apparaître entre vingt autres. Il arrive cependant, tous les jours, que le désespoir d'une révélation soudaine précipite au suicide un homme qui aime? Si, au sortir de chez elle, écrasé de douleur par son aveu, n'ayant plus la force de supporter ni ce qu'il avait appris, ni son propre cœur, Lucien s'était tué?... Elle le vit étendu sur le parquet d'une chambre, sanglant, la main encore crispée sur la poignée du pistolet qu'il portait pour ses retours dans le quartier désert du Luxembourg, le soir. Vainement se démontra-t-elle qu'une telle catastrophe était impossible, que Lucien lui aurait écrit certainement avant de mourir, que l'on ne se tue pas quand on se sait aimé. Ce fut dans l'angoisse qu'elle assista, avec la sensation de rêver éveillée, à l'amputation dont elle avait si consciencieusement étudié, la veille, le détail anatomique. Ce fut dans l'angoisse qu'elle se dirigea, aussitôt la pénible séance achevée, vers le petit restaurant de la rue Racine. Elle aurait dû l'éviter ce matin, comme la veille, pour rester dans la ligne de sa résolution. Elle se hâtait au contraire d'y arriver, dans l'espérance que Lucien serait venu là, reprendre cet entretien dont elle tremblait maintenant qu'il n'eût été réellement le dernier. Lucien n'était pas venu! Et voici que, rentrée à la maison de la rue Rollin pour savoir si aucune lettre n'était arrivée durant son absence, sa concierge lui apprit qu'un visiteur s'était présenté ce matin pour demander si M. de Chambault n'était pas installé chez elle :

— Un monsieur de cinquante ans, tout gris, l'air très comme il faut, avec une rosette...

— C'est le beau-père, se dit Berthe sur ce signalement. Il est venu le chercher ici... Lucien n'est donc pas rentré?... Pendant l'éclair d'un instant, cette absence de la maison maternelle parut à la malheureuse une preuve sans réplique, à laquelle ce sens du fait dont elle était si reconnaissante à ses études lui permit pourtant d'opposer cette objection : — C'est à sa mère surtout que Lucien aurait écrit, s'il avait dû se tuer... Il ne s'est pas tué... Il souffre. Il n'a pas voulu revoir son beau-père, parce qu'il ne peut pas me défendre auprès de lui. Il est caché quelque part à se dévorer le cœur. Demain, après-demain, il reparaitra... Il faut que je sois partie.

Cette volonté, comme automatiquement persistante à travers ces cruelles agitations, détermina la jeune fille, dans l'après-midi à une démarche bien simple. Elle devait y trouver, à sa grande surprise, une raison impérieuse de ne pas s'en aller et la preuve saisissante que sa terreur de la matinée avait été une de ces demi-hallucinations familières à l'amour. Il est si voisin de la démence quand il craint ! Incapable de supporter l'idée du moindre danger suspendu sur ce qu'il aime, il l'aperçoit, il le crée, ce danger, au plus vague, au plus fugitif indice ! Cette démarche était une visite à Moret. Si Berthe quittait Paris le lendemain, — il n'était déjà plus question de départ le jour même, — elle avait besoin de s'entendre avec les personnes à qui était confié son fils. Elle faisait cette excursion d'habitude tous les dimanches, et, depuis qu'elle fréquentait Lucien, chacune de ces absences avait été pour elle un supplice. Leur existence étant presque commune, le jeune homme pouvait s'étonner de la voir disparaître une après-midi par semaine, régulièrement. Il lui fallait prendre un train à deux heures pour être à Moret à quatre, et rentrer à huit. En outre, c'était un signe, après tant d'autres, de l'erreur sur laquelle sa jeunesse avait vécu ; ses visites au petit Claude ne lui représentaient que de l'amertume. La maternité, associée au souvenir méprisé du séducteur par qui elle avait conçu, faisait plaie dans ce cœur si fier. L'animalisme de l'instinct ne suffit pas plus aux créatures affinées comme elle, dans les relations de mère à enfant, que dans les rapports de femme à homme. Elles ont besoin d'un enrichissement, d'une culture autour de ces sensations primitives, d'un ennoblissement aussi, qu'elles ne trouvent que dans la famille. Sans la famille, une femme n'est pas complètement mère, et il n'y a pas de famille sans certaines conditions inhérentes à la nature même. Elles ne dépendent ni des Codes écrits, ni des fantaisies de nos intelligences. Elles existent hors de nous, et, si nous les méconnaissons, contre nous. Berthe les avait méconnues. C'est pour cela qu'elle n'arrivait pas à se complaire dans ce fils qu'elle aimait cependant, et envers qui elle se sentait si responsable ! Il n'avait pas demandé à vivre, et, dans cette société construite sur des principes qu'elle jugeait bien durs, il n'avait qu'elle. Telles étaient les réflexions qu'elle associait d'habitude à l'aspect de la petite ville, toute paisible au bord de sa lente rivière, dans l'ombre de son antique cathédrale, avec sa longue rue centrale ouverte et

terminée sur ses portes du temps de Charles VII. Quand elle descendit du train, ce voyage-ci, elle avait un poids trop lourd sur le cœur pour penser à rien qu'à cette sinistre possibilité d'un suicide de son ami, et, tour à tour, si cette épreuve lui était épargnée, aux détresses du lendemain de ce départ. Elle en faisait une première étape. Ce fut dans cet état de sensibilité vaincue qu'elle entra dans la petite maison, pittoresquement adossée à un débris de rempart, avec un jardin potager ouvert sur une prairie, où habitait son fils. Les propriétaires de cette bicoque, M. et M^{me} Bonnet, étaient des domestiques retirés qui avaient pris l'enfant en amitié, à le voir chez sa nourrice, leur voisine. Cette femme ayant dû quitter le pays, la mère leur avait demandé de le garder. Ils avaient accepté, sans qu'une allusion eût jamais été faite entre eux et elle au secret de la naissance du petit. En parlant et dans leurs lettres, ils appelaient Berthe Madame, par un besoin de respectabilité bourgeoise, que la libertaire n'avait pas osé contrarier. Que pensaient-ils de son histoire ? Elle se l'était souvent demandé, à rencontrer, posé sur elle, le regard atone et inquisiteur de l'ancien valet de chambre et de l'ex-cuisinière. Que lui importait, d'ailleurs ? Ces gens étaient bons pour l'enfant, qui distrayait leur solitude, et sa petite pension augmentait un peu leur budget. Elle les trouva, cet après-midi, qui s'occupaient, l'homme à ses légumes, la femme à des savonnages, tandis que Claude jouait dans l'allée avec un énorme chien de garde qui se laissait taquiner complaisamment. Les rires du garçonnet, ses cheveux blonds, mêlés aux soies fauves de la bête, la souplesse lente et docile de celle-ci et l'agilité de son innocent tourmenteur, formaient un tableautin tout posé d'intimité domestique qui contrastait trop avec la scène traversée la veille par la mère. Le bondissement de l'enfant vers elle et la joie de ses yeux bleus, cruellement pareils aux yeux de l'infâme Méjan, l'éclat insoucieux de ses cris achevèrent de l'accabler d'une mélancolie qui se changea soudain en une émotion intense, à écouter M^{me} Bonnet lui dire, avec l'expression dans la voix et dans la physionomie d'une femme qui ne peut plus dominer sa curiosité :

— Claude a été gâté aujourd'hui. Un ami de Madame est venu le voir ce matin.

— Un ami ? interrogea-t-elle.

— Un M. de Chambault... fit le mari à son tour. — Le flot de

pourpre monté aux joues de la jeune fille acheva de lui persuader qu'ils avaient deviné juste, sa femme et lui. Ce visiteur était le père. — Il nous a donné son nom et nous a dit qu'il venait de la part de M^{me} Planat. Nous n'avons pas cru devoir lui refuser d'embrasser l'enfant...

— Et c'est qu'il l'a embrassé... insista la femme. Ah ! il l'aime bien. Il en avait les larmes dans les yeux...

Lucien avait voulu voir l'enfant ? Il lui avait parlé ? Il l'avait embrassé ? C'était là un fait si extraordinaire, si absolument imprévu ! Berthe n'eut pas la force de sentir le soulagement de son atroce inquiétude, tant cette nouvelle la frappa de stupeur. La façon dont les Bonnet, mâle et femelle, épiaient sur son visage l'effet produit par leurs paroles, lui rendit l'énergie de dissimuler la violence de son bouleversement. Elle ne put supporter l'idée du plus intime secret de sa vie mêlé à leurs conversations. Ils n'étaient pourtant pas des exploiters, mais ils avaient toujours dans leur attitude, et en ce moment plus que jamais, cet air de demi-complicité si particulier aux gens de maison, habitués à ménager les vices des maîtres. Même à cette minute d'intense émotion, la mère sentit cette nuance qui lui avait souvent rendu bien pénible la nécessité de faire élever son fils ainsi. — Elle n'avait pas le choix ! — Elle eut le courage de répondre que M. de Chambault était en effet un de ses amis, qu'ils avaient eu raison de lui laisser voir l'enfant, et elle commença de les entretenir de son départ possible et de la date où, dans ce cas, elle leur redemanderait le petit. En abordant ce sujet, après ce qu'elle venait d'apprendre, elle savait bien, elle, la doctrinaire des sincérités intransigeantes, qu'elle n'était pas véridique. Elle maintenait, vis-à-vis de son orgueil, le parti pris de rupture définitive auquel elle s'était rangée, mais elle le maintenait sans plus y croire. Une voix intérieure et à qui elle ne commandait plus de se taire, lui disait trop que les pensées de Lucien à son égard n'étaient pas celles qu'elle avait crues. Elle ne pouvait plus le quitter ainsi, à présent qu'elle savait cette visite, et lui, de son côté, ne la laisserait pas s'en aller sans l'avoir revue, sans lui avoir reparlé. Cette image du jeune homme arrivant dans cette maison solitaire de Moret, cherchant ce fils, dont l'existence soudain apprise lui avait arraché un cri d'agonie, le découvrant, puis l'attirant avec des larmes, attestait un retournement de tout

son cœur qui avait dû le ramener vers elle déjà. Elle était sûre qu'à son retour à Paris, il aurait essayé de la voir, sûre qu'il lui avait écrit. Et à elle aussi l'annonce de cette visite avait retourné tout le cœur. Elle n'avait plus qu'une pensée : revenir rue Rollin, retrouver Lucien, s'expliquer avec lui. Elle ne doutait pas qu'une lettre ne l'attendît. Où étaient maintenant ses héroïques projets d'exil? Mais se contredisait-elle vraiment? Celui qu'elle avait résolu de fuir, c'était l'amant brûlé de jalousie, soulevé de désir et de rancune, haineux dans sa passion exaspérée. Ce n'était pas l'amoureux capable du mouvement de tendresse navrée et pitoyable que racontait ce baiser sur le front du fils de l'autre. Et puis, elle ne raisonnait pas tant. Elle était redevenue celle qui, depuis dix mois, n'avait pu, voyant le gouffre, s'en aller, comme elle avait dit, du chemin trop doux qui l'y conduisait. Quand, à huit heures, arrivée chez elle, avec toutes les fièvres de cette nouvelle attente, elle aperçut dans le casier l'enveloppe vainement espérée le matin et à midi, elle sentit qu'il lui serait impossible de ne pas faire ce que cette lettre lui demanderait, quoi que ce fût. C'était un billet et qui ne contenait que ces quelques mots : « *Il faut que je vous parle, Berthe. En allant à l'hôpital, demain, venez à neuf heures aux Arènes. Je vous y attendrai avec une inquiétude que vous comprendrez. De ce que j'ai à vous demander dépend toute ma vie, et je tremble. Votre ami : L...* »

Ce petit square des Arènes où l'amoureux fixait ainsi leur rendez-vous est, à cette heure matinale, un des coins les plus solitaires de Paris. Il doit son nom à quelques degrés d'un cirque romain, dégagés par des fouilles récentes et fortement restaurés, autour desquels on a ménagé des pentes gazonnées et planté des arbres, le tout séparé par une grille de la rue de Navarre, baptisée ainsi, depuis que la large artère de la rue Monge a coupé en deux la rue Rollin. Cette rue de Navarre en est le second tronçon. Berthe Planat avait donc une bien petite distance à franchir pour aller de sa porte au square. Ces trois minutes lui parurent très longues cependant, lorsque après une nuit passée à se débattre parmi des impressions trop contradictoires, elle s'achemina vers cet endroit perdu où se jouerait une scène nouvelle et décisive du drame de son sort. Jusque-là, même dans son engagement avec Méjan, elle l'avait conduit, ce sort, avec sa volonté. Elle avait pu se tromper de la manière la plus déplorable. Elle

n'avait pas été entraînée. Elle l'était, en ce moment, et roulée, et noyée par une grande vague de passion, qui ne lui permettait plus d'y voir clair. C'était la revanche en elle de la femme sur la féministe, de la jeune fille sur l'étudiante, de la créature impulsive et tendre, incomplète et incertaine, dont la faiblesse réclame l'appui viril, sur l'orgueilleuse et la raisonneuse qui avait enfantinement rêvé de se tenir debout seule contre la société, par la seule force de l'acte individuel. Lorsque, après avoir traversé la rue Monge, elle aperçut Lucien qui allait et venait devant la grille du jardin, le dérobement de ses jambes sous elle lui fit croire qu'elle n'achèverait point de faire les quelques pas qui la séparaient de lui... Mais il l'avait vue aussi. Il s'avavançait. Il l'abordait... Tout de suite, à sa façon de la saluer, à sa physiologie, à sa voix quand il lui parla, à son regard, elle reconnut, avec un attendrissement qui, à lui seul, était du bonheur, qu'il ne tremblait pas moins qu'elle. Surtout, elle se rendit compte qu'il n'avait pas changé. Celui qu'elle avait devant elle, ce n'était plus l'auditeur, révolté ou désespéré, de sa confession, ni l'homme en délire agenouillé devant le canapé et dont le baiser si voisin d'être brutal lui avait fait peur. C'était l'ami de ces dix mois, dont elle avait tant aimé l'ardeur contenue à son approche, le respect fervent, la réserve frémissante. Il portait sur son visage, volontiers pensif, la trace de la grande lutte intérieure qu'il soutenait depuis ces deux jours. La pâleur, l'éclat de ses yeux, les cercles bleuâtres de ses paupières, révélaient quelles heures il avait subies, lui aussi, de fièvre et d'insomnie. La pensée d'en finir pour toujours, ou par la fuite, ou par le tragique moyen tant redouté de Berthe, avait certainement traversé ces sombres prunelles, au fond desquelles se devinait maintenant une étrange sérénité. Évidemment le jeune homme savait ce qu'il voulait, et il le voulait après un de ces examens de conscience où l'être se ramasse tout entier, pour ne plus reculer. Que voulait-il?... L'importance des paroles qui allaient se prononcer entre eux était si grande qu'un instinct les fit tous les deux se taire d'abord et comme se recueillir. Ils marchèrent l'un à côté de l'autre jusqu'à un banc ménagé dans un des bosquets du jardin, et parmi les arbustes aux branches desquels pointait vaguement la poussée des premières feuilles. Le ciel tendu et voilé des journées précédentes s'était nettoyé de ses nuages. Le printemps riait déjà dans cet azur pâle et doux.

Le soleil brillait sur les buis lustrés des massifs. La brise circulait, légère, presque tiède, dans les aiguilles des pins, dont les ramures toujours vertes alternaient avec la nudité des arbres annuels. Cette impression du renouveau enveloppait les deux jeunes gens, les gagnait, amollissait leurs nerfs trop vibrans. Ils étaient venus bien des fois, à cette même place, l'été et l'automne dernier, causer, discuter, échanger ces propos d'abstruse philosophie, par lesquels ils avaient cru tromper l'irrésistible et naïf instinct du cœur. Que ce récent passé était loin, pour Berthe surtout qui n'était plus qu'une amoureuse suspendue aux gestes, au désir, à la volonté de celui qu'elle aime ! Car Lucien restait, et il allait le prouver, même dans cette crise de passion, l'intellectuel dressé à tout systématiser dans ses sentimens et dans ses actes. De tels caractères, et que cette discipline semblerait devoir préserver de toute folie, sont capables des plus extraordinaires à-coups de romanesque, quand leurs théories se trouvent correspondre aux mouvemens irréfléchis de leur instinct et qu'ils se donnent des raisons sublimes pour obéir tout naturellement à l'élan de leur désir :

— Vous êtes allé à Moret, hier, Lucien, dit Berthe, rompant la première ce silence chargé de trop de pensées. — Je l'ai su. J'y suis allée aussi, après vous...

— J'ai voulu connaître votre enfant, répondit-il, c'était une épreuve que je tenais à m'imposer avant de vous revoir... Oui, insista-t-il, comme elle fixait sur lui des yeux où passait une interrogation : quand on se prépare à prendre un engagement, il faut être bien sûr de le tenir, et, pour cela, bien sûr d'en avoir la force... J'ai trop constaté que je puis être si faible !...

Il regardait la jeune fille à son tour. Elle tressaillit. Ce début énigmatique venait d'éveiller en elle une idée qui n'avait jamais effleuré son esprit, depuis le commencement de leurs relations. Elle ne releva que l'allusion à la terrible scène de l'avant-veille, ce simple rappel lui avait fait si mal :

— Ne vous reprochez rien, dit-elle. Toute la faute est à moi, qui aurais dû parler plus tôt.

— Chère, chère amie !... fit-il, en lui prenant la main, vous avez eu peur de me faire souffrir... Écoutez-moi, continua-t-il, ce que j'ai à vous dire est si grave pour moi, si grave aussi pour vous, puisque vous m'aimez ! Car vous m'aimez, je le sais, je le crois. Et moi, il faut que je vous répète, avec toute ma

réflexion, en pleine maîtrise de mes mots et de mon cœur, ce que je vous ai confessé avant-hier dans des instans d'une véritable démençe, moi aussi, je vous aime, Berthe, passionnément, uniquement... Je vous aime. Je le sais depuis longtemps. Combien et à quelle profondeur, je ne l'ai su qu'avant-hier aussi, pendant que vous me parliez, et ensuite durant ces heures que j'ai passées à reprendre une par une toutes vos paroles, à en épuiser tout le sens. Pas une d'elles que je n'aie pesée, mot pour mot, pas un de vos sentimens, pas un de vos principes, pas un de vos actes, depuis que je vous connais et auparavant, que je n'aie discuté comme s'il s'agissait d'une autre que vous, à la lumière qui ne trompe pas, celle de la conscience... Au sortir de cet examen, j'ai trouvé que je ne vous avais jamais tant chérie, tant estimée. Vous aviez raison, quand vous me disiez que je ne devais pas vous juger avant de vous avoir entendue. Je vous ai entendue, et je sais qu'à aucun moment, vous n'avez cessé d'être celle dont j'ai tant admiré, dès le premier jour, la noblesse d'âme et la hauteur d'idées. Je sais que vous êtes digne de tous les respects que l'on doit à une créature humaine qui s'est elle-même toujours respectée. Si, dans un premier instant d'aberration, je vous ai parlé autrement que je ne vous parle, je vous demande de me le pardonner. J'ai été fou. Je ne voyais pas, je vois. Je ne comprenais pas, je comprends. Vous m'avez fait regarder bien en face ce problème du mariage auquel je n'avais jamais pensé par moi-même. Les esprits qui se croient les plus libres ont de ces routines, à leur insu. Je me suis demandé en quoi il consistait essentiellement, et je n'ai trouvé qu'une réponse, la vôtre : le mariage, c'est un engagement entre une conscience d'homme et une conscience de femme. Qu'ajoute la loi à cet engagement? Rien, sinon des conditions de garantie. Ces conditions n'augmentent pas plus la validité du contrat qu'une signature n'augmente la validité d'une dette. J'en ai conclu qu'en contractant l'engagement que vous avez contracté, il y a cinq ans, sans cette garantie, mais avec une absolue bonne foi, vous vous êtes conformée aux règles de l'Éthique éternelle. Votre action était imprudente, dangereuse pour vous. Le fait l'a prouvé. Moralement elle était de nature à servir de règle absolue, puisque l'Union libre, ainsi conçue, est vraiment le mariage idéal, celui qui ne relève que de la conscience individuelle dans ce qu'elle a de plus intime et de plus profond. Je voulais vous avoir dit et redit cela : que je

vous estime, que je vous respecte autant que je vous aime... Me croyez-vous ?

— Je crois que vous avez senti combien j'étais sincère, répondit-elle, et que vous êtes très bon... J'avais tant renoncé depuis ces cinq ans à jamais être jugée de mon point de vue ! Je m'étais tant habituée à me considérer comme seule au monde, absolument seule de cœur et d'esprit !... Cela me change un peu trop, continua-t-elle avec un sourire voisin de la souffrance, tant il était frémissant. Il me sera doux de m'y habituer... J'ai été bien malheureuse d'avoir voulu vivre en dehors de toutes les conventions, et d'avoir vu que ma bonne foi ne servait qu'à me faire méconnaître. J'ai trouvé cela une grande injustice. J'en suis payée à cette minute, et avec usure...

— Non !... dit-il vivement. Vous n'en êtes pas payée, et il faut, — il répéta ce mot avec une extrême énergie, — il *faut* que vous le soyez. Ce que je pense, il *faut* que les autres le pensent ; ce que je sais, il *faut* qu'ils le sachent... Écoutez, Berthe, — et il eut dans la voix une supplication, — ce que j'ai à vous demander va vous paraître bien étrange après ma déclaration de tout à l'heure. Pensant comme je pense maintenant sur le mariage, la logique exigerait que je vinsse vous dire : Vous êtes libre, je suis libre. voulez-vous essayer de refaire votre vie avec moi ? Cet échange de deux promesses au nom de deux consciences, voulez-vous y consentir, fonder avec moi le foyer comme nous le concevons tous deux ? Oui, voilà ce que je devais vous dire, et c'est bien mon plus ardent désir, mon vœu le plus cher. Ce n'est pas tout mon désir, et à cause de cela, je veux autre chose... Même si vous viviez avec moi ainsi, et pour toujours, il me manquerait d'avoir réparé publiquement cette injustice dont vous vous plaignez. Je ne vous aurais pas donné cette preuve visible d'estime que je veux vous avoir donnée. Cette preuve, je vous la donnerai le jour où nous sortirons de la mairie au bras l'un de l'autre ; vous, portant mon nom ; moi, ayant le droit de vous protéger. Je disais que le mariage légal n'ajoute rien au vrai mariage, celui des consciences, que des garanties. Parmi ces garanties, il y a celle-ci : pour un homme, dans notre société, épouser une femme, c'est déclarer à tous qu'il a foi en elle, qu'il ne permet pas qu'on doute d'elle. Vous ne me refuserez pas cette joie, Berthe. Vous accepterez de m'épouser devant la loi, de porter mon nom, d'être ma femme... C'est pour vous faire cette demande

que je vous ai suppliée de venir ici. Elle est faite. J'attends votre réponse...

Elle l'avait écouté, haletante. A ses dernières paroles, il la vit pâlir si profondément qu'il crut qu'elle allait défaillir, comme l'avant-veille. Il voulut la soutenir. Elle le repoussa doucement.

— Votre femme?... répéta-t-elle. Vous me demandez d'être votre femme?... Ah! que vous m'aimez! Que cela me fait du bien de le sentir!... Quel baume sur cette plaie!... Votre femme?... Mais non, Lucien, je ne dois pas être votre femme. Je ne dois pas vous épouser. C'est impossible...

— J'avais prévu vos objections, dit-il. Vous ne voulez pas mentir à votre pensée en abandonnant votre principe, celui de l'Union libre. Vous auriez raison, s'il s'agissait d'un mariage religieux. Celui-là dénature l'union des consciences telle que nous la comprenons, puisqu'il suppose un troisième élément, qui est Dieu. Le mariage civil, non. Il ne fait qu'enregistrer cette union. S'il n'y ajoute rien, il ne lui enlève rien. Le mariage civil n'est que l'Union libre, affirmée devant témoins... Se soumettre à une formalité purement extérieure, est-ce renier ses convictions?

— Je n'en suis plus à ces intransigeances!... répliqua Berthe, en secouant la tête, avec accablement. La force de la vie a été trop atteinte en moi. Je ne suis plus une révoltée. Je suis une résignée. Je suis prête à subir toutes les conventions sociales qui ne touchent pas au fond de la conscience, et, c'est vrai, cette banale cérémonie prescrite par le Code et que l'on appelle le mariage légal n'y touche pas. L'obstacle à ce mariage entre nous n'est pas là. L'obstacle, c'est que j'ai un enfant...

— Nous serons deux à l'aimer, répondit-il. J'ai voulu savoir si j'en aurais la force. C'est la raison de mon voyage à Moret, hier. Je sais que j'aurai cette force, à présent. Votre enfant n'est plus un obstacle. C'est une raison au contraire pour que vous acceptiez mon offre. Il lui faut un protecteur, un guide, il ajouta, et l'émotion dont le remplissaient ses propres paroles éra ses traits, — un père... Je le serai pour lui...

— Ah! gémit-elle en cachant son visage dans ses mains, vous me tentez trop! Vous m'offrez le bonheur!... Mais c'est un rêve... Et les joignant, ces tremblantes mains : — Ce n'est pas à cause de moi, ce n'est pas à cause de l'enfant que je ne dois pas

vous épouser, c'est à cause de vous... La façon dont vous avez réagi vous-même, quand vous avez appris mon histoire, suffit à vous démontrer comment la société juge une fille qui a été mère hors du mariage. Votre amour, votre sens de la justice aussi, votre haute intelligence ont triomphé de cette impression; le monde n'aura pas pour moi cette partialité. Il ne l'a pas eue. Il m'a déjà condamnée par mon oncle, par M. André, par votre beau-père. Sa réprobation retomberait sur vous, pour m'avoir donné votre nom. Vous verriez se dresser devant vous toutes les difficultés que rencontre un homme qui s'est mal marié... Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un cœur léger... pour soi-même. On ne se pardonne pas de les infliger à un autre. Vous voir humilié pour moi me serait trop dur!...

— Est-ce bien vous qui me parlez ainsi?... s'écria-t-il. Vous que j'ai toujours connue si hardie, si indépendante, si fière? Que le monde se retourne contre nous, qu'il nous solidarise! Eh bien! nous nous appuierons l'un contre l'autre et nous nous suffirons. A moi, du moins, vous suffirez. Le monde m'humilier? Moi? Je l'en défie!... Avec nos ressources réunies, nous aurons l'indépendance. Vous savez que j'ai été de plus en plus tenté, ces mois-ci, par la médecine. Je me consacrerai tout entier à ces études. Nous ferons de la Science ensemble. Je vous répéterai vos propres paroles d'avant-hier : nous empêchera-t-on de soigner nos malades, si nous voulons exercer? Et, si nous ne le voulons pas, de travailler dans un laboratoire?... Il n'y a pas de difficulté de carrière pour un homme qui ne veut ni la fortune, ni les honneurs... Ne donnez pas ce motif à votre hésitation, Berthe, il me blesserait trop!... D'ailleurs, — il s'arrêta une seconde comme si les mots qu'il allait prononcer remuaient en lui une fibre trop saignante, un éclair de sauvage souffrance passa dans son regard, et d'un accent changé, — d'ailleurs, répéta-t-il, me refuser, c'est vouloir que nous ne nous revoyions jamais... Oui, ou nous épouser ou nous quitter; ou ma femme, ou rien... Ah! ne comprenez-vous donc pas qu'il faut que votre vie avec moi, pour être possible, soit une nouvelle vie?...

Il n'en dit pas davantage. Méjan venait de reparaitre entre eux. Berthe l'avait aussitôt traduite dans son sens véritable, cette dernière et obscure phrase. Elle signifiait : *Je ne peux pas vivre avec vous comme a vécu l'autre*. Cet inattendu et soudain rappel de l'odieux passé, — et dans quel moment! — leur fut si pénible à

l'un et à l'autre qu'ils demeurèrent quelques minutes sans parler, comme à leur arrivée : lui, tout ému des paroles qu'il venait de dire, elle plus vaincue encore de l'avoir revu souffrir et par elle... Et, brisée, elle sentait sa résistance s'en aller devant le dévouement passionné de son ami. Autour d'eux la brise du matin de mars continuait de courir, les oiseaux de chanter, le soleil de rayonner sur les Arènes. L'antique débris de la Lutèce romaine faisait un décor presque solennel à cet étrange débat entre deux enfans du xx^e siècle qui ne comprenaient pas la muette leçon émanée pour eux de ces décombres restés visibles d'une ville ensevelie. Elle supporte la ville neuve : ainsi les coutumes ancestrales doivent servir de substruction solide et durable à nos destinées passagères. Le fils de la femme divorcée et l'étudiante anarchiste professaient précisément le principe contraire. Pourtant la réalité, cette grande redresseuse des sophismes et qui ne modèle pas ses lois éternelles sur nos raisonnemens, contraignait ces deux âmes révolutionnaires à chercher leur point d'appui, en une heure de crise, dans un peu de vie traditionnelle, puisqu'ils discutaient le projet d'un mariage autre que l'Union libre. Ce mariage selon le Code, Lucien le voulait, — dernier repli de sa pensée qu'il n'osait pas explorer lui-même après ses affirmations, — pour estimer leur amour. Berthe lui en avait, sans se l'avouer non plus, une reconnaissance passionnée où réapparaissait la petite bourgeoise française qu'elle était vraiment au fond, et qu'une éducation à rebours de toutes ses hérédités avait paralysée sans la détruire. Quand elle se retourna vers cet ami si délicat, si généreux, pour lui répondre enfin, elle avait cédé dans son cœur. Pourtant un dernier scrupule lui fit dire encore :

— Vous parlez comme s'il n'y avait que moi et que le monde, Lucien. Il y a votre famille. Je ne peux pas vous en séparer. Et, comment voulez-vous qu'elle m'admette jamais, quand vous savez ce que pense de moi votre beau-père?

— Mon beau-père?... répondit le jeune homme, — et la rancune de la pénible discussion du *Grand-Comptoir*, l'avant-veille, grondait de nouveau dans sa voix. — Non. Je ne crois pas que mon beau-père s'oppose à ce mariage, maintenant... Au cours de la scène que nous avons eue ensemble, nous n'avons pas parlé seulement de vous. Dans ces momens-là, bien des choses que l'on avait gardées sur son cœur toute sa vie en sortent du coup. Après ce que nous nous sommes dit, nous ne serons plus jamais l'un

pour l'autre ce que nous étions. Son plus grand désir doit être que je me fasse ma vie à moi, hors de chez lui... Malgré cela, s'il continuait à penser de vous ce qu'il en pensait après cet ignoble rapport de son agent, il considérerait comme son devoir d'empêcher à tout prix que je ne vous épouse. Mais je le connais, quand il saura ce que je sais, tout ce que je sais, il vous jugera comme je vous juge. J'ai pu souvent être jaloux de la place qu'il a prise dans le cœur de ma mère, j'ai toujours vénéré en lui le caractère le plus droit, le plus incapable d'un compromis. Il appartient à ce groupe d'hommes de haute culture qui ont rêvé, voyant la banqueroute des vieilles croyances, de donner à notre démocratie une morale en accord avec la raison et qui ont commencé par se la donner, cette morale, à eux-mêmes et par la pratiquer. Le principe absolu qui domine tous ses actes, toutes ses pensées, c'est la Justice, et il la fait résider essentiellement dans le droit de chacun à se conduire d'après sa conscience. Personne plus que lui ne professe la haine et le dédain des hypocrisies mondaines. Il est partisan de l'égalité entre les sexes, des femmes avocats, des femmes médecins. Que de fois je l'ai entendu répéter que nous n'en sommes, socialement, qu'à la barbarie; que tout évolue, la famille, la propriété, la patrie, et que le rôle des classes supérieures est de hâter cette évolution au lieu de la retarder. Je vous dis tout cela pour vous bien montrer quel esprit large est le sien. Ce qu'il hait, c'est le mensonge, et l'on vous a si hideusement menti, — l'injustice, et si quelqu'un a été la victime de l'injustice, c'est vous. Il admire ceux qui ont le courage de leur opinion, et qui l'a eu plus que vous? — ceux qui cherchent et qui veulent la vérité, et vous ne vivez que pour elle... Ah! je n'ai pas de doute sur sa réponse, et sa réponse, c'est celle de ma mère. Je ne parle pas de mon vrai père. Si la loi m'oblige à demander son consentement, qui suffirait seul, — quelle ironie! ce consentement, pour moi, ne compte pas. Mais l'autre, celui de ma mère, compte... Berthe, si je reviens après mon entrevue avec eux, approuvé par eux, leur ayant fait comprendre qui vous êtes et pourquoi je veux vous donner mon nom, me répondrez-vous encore que c'est impossible? Me refuserez-vous d'être ma femme?...

— Non! dit-elle, je ne refuserai pas.

Elle le contemplait avec des yeux où il put lire le don de cette âme tout entière. Il attira la jeune fille à lui, et, pour la seconde

fois, leurs lèvres s'unirent d'un baiser qui, celui-là, ne ressuscita plus le fantôme de l'ancien amant. La vie nouvelle dont avait parlé le jeune homme avait-elle vraiment commencé pour la fille-mère? Après tant d'années de martyre intime et de farouche renoncement, elle entrevit la possibilité d'un avenir enfin dégagé du cauchemar où elle s'était débattue!... Quand ils sortirent, quelques instans plus tard, du petit jardin, où ce chaste et tendre embrassement avait scellé leur promesse, ce fut avec un vœu passionné pour le succès de cette démarche qu'elle le vit s'éloigner dans la direction du Luxembourg. C'était elle qui s'était dégagée de l'étreinte de son ami, en lui disant :

— Il faut nous quitter, Lucien. C'est l'heure où je dois être à l'hôpital. J'ai besoin d'avoir un peu de paix après tant d'émotions. Je n'en ai jamais retrouvé qu'en m'assujettissant à ma tâche, bien modestement, bien régulièrement. Pour me maintenir en équilibre, j'ai besoin de faire toujours la même chose. Vous verrez. Je serai une femme bien monotone... mais bien heureuse, ajouta-t-elle avec un sourire qu'il ne lui avait jamais vu.

— Et moi, avait-il répondu, j'ai hâte d'avoir causé avec mon beau-père. L'idée que ma mère et lui vous méconnaissent m'est trop pénible maintenant. Il me semble que chaque minute de retard est un crime contre vous...

— Pourvu qu'ils vous croient!... n'avait-elle pu s'empêcher d'ajouter, craintivement.

— Ils me croiront, avait-il affirmé avec la conviction d'un dévot d'amour qui sent en lui la force d'avoir raison de tous les doutes. Et aussitôt j'irai rue Racine, ou, si vous n'y êtes pas, chez vous... D'ici là, ayez confiance... — Et il avait ajouté, avec toute la tendresse dont il débordait à cette minute, ces mots si simples, mais de lui à elle, ç'avait été une caresse d'âme si douce, à croire qu'elle ne la supporterait pas : — Adieu, ma chère fiancée...

VI. — LA PLAIE OUVERTE

Dans cette conversation dont l'issue importait tant à l'avenir de son amour, Lucien n'avait pas raconté à Berthe le détail de ces fiévreuses trente-six heures employées à discuter avec lui-même le projet de cette demande en mariage, ni par quel pro-

cé, d'une simplicité brutale, il avait momentanément coupé court à toute action sur lui et de son beau-père et de sa mère. Ne doutant pas que celle-ci ne fût au courant, et du rapport fait par le policier sur l'étudiante, et de l'explication du *Grand-Comptoir*, il avait éprouvé autant d'horreur à la revoir qu'à revoir Darras lui-même. Il avait loué une chambre dans un hôtel quelconque du Quartier Latin, et de là expédié rue du Luxembourg un mot adressé au domestique qui s'occupait de son service. Il y demandait que cet homme remit au commissionnaire, porteur de la lettre, une valise et quelques effets, pour un petit déplacement. Cet ordre serait communiqué à ses parents, il le savait, et qu'ils seraient ainsi rassurés sur lui, naturellement. L'égoïsme de l'amour l'avait empêché de songer à l'inquiétude morale dont sa mère devait être dévorée. Cette négligence avait une autre cause : cette secrète aliénation du cœur que les seconds mariages créent si naturellement entre l'enfant du premier lit et le père ou la mère qui a convolé. Lucien n'avait jamais vécu avec M^{me} Darras dans cette pleine et entière intimité qui rend deux êtres si présents l'un à l'autre qu'ils se sentent sentir. Il avait toujours rencontré Darras entre eux, et même à l'époque où il croyait le plus aimer son beau-père, cette présence d'un témoin dans toutes ses effusions l'avait fait se replier. Entre la mère et le fils s'était établi peu à peu un de ces états de malentendu muet d'autant plus malaisés à dissiper qu'ils sont inconscients. Si le jeune homme avait pu formuler en termes précis son impression du foyer maternel, il aurait dit : « Ma mère m'aime par surcroît. Je ne lui suis pas nécessaire... » Et il se serait trompé. Ses vingt-trois ans, ombrageux et passionnés, avaient souffert de partager une tendresse qu'ils auraient voulue exclusive. Même partagée, cette tendresse était bien profonde, et sa mère avait beaucoup souffert des marques de son indifférence. Cette marque-ci, ce silence dans un pareil moment, avait été la pire. On se rappelle que toute l'après-midi s'était passée, pour la pauvre femme, après qu'elle avait appris la scène des deux hommes et la rébellion de Lucien, à se demander dans une angoisse sans cesse grandissante : « Où est-il?... Mais où est-il?... » Vers les neuf heures, et au moment où elle adjurait son mari d'aller dès le soir même à la Préfecture de police demander qu'on fit des recherches, le billet de Lucien au domestique était arrivé.

— Il faut que j'y aille moi-même... avait-elle dit. Ce com-

missionnaire me conduira. Je verrai mon fils. Je lui parlerai. Je le ramènerai.

— Tu ne feras pas cela, avait répondu Darras. C'était la première fois peut-être depuis leur mariage, qu'il avait pris un accent impérieux pour ajouter : — Je te le défends... Lucien vient de te manquer gravement en ne t'écrivant pas, après m'avoir manqué plus gravement. C'est à lui de revenir... D'ailleurs, avait-il continué plus doucement, raisonne un peu. Ou bien, il est chez cette fille. Est-ce à toi de l'y relancer? Ou bien, comme je l'ai prévu, il fait une enquête, et cette demande d'une valise indique qu'il va partir pour Moret sans doute, peut-être pour Clermont. Dans ce cas-là, il doit agir seul... Aie le courage d'attendre, ma chère femme. J'avoue que c'est un courage...

Gabrielle avait obéi. Sa raison s'était rendue à cette évidence : tant que son fils ne serait pas éclairé, une démarche d'elle risquait de rendre son retour plus difficile. Elle avait voulu seulement choisir elle-même les vêtements de la valise et les plier de ses mains. Ces humbles soins trompèrent un instant sa détresse qu'avaient accrue encore les quelques paroles de son mari. Il avait été presque dur, lui si délicatement affectueux d'ordinaire! Elle ne l'en blâmait pas. Cette irritation était trop légitime, après l'attitude de Lucien. Il n'en était pas moins vrai que jamais il ne lui avait parlé ainsi, et, sentant le malheur l'envelopper de toutes parts, elle était montée, comme cela devenait son habitude depuis plusieurs semaines, quand elle ne sortait pas, faire dire la prière du soir à sa fille. Elle avait espéré trouver là un apaisement, et voici qu'au contraire elle avait été saisie d'une crise plus forte de ce remords religieux, qui la conduisait, quelques heures auparavant, dans la cellule du Père Euvarard. Quand la petite Jeanne, agenouillée au pied de son lit dans sa longue chemise blanche, avait prononcé les mots de l'oraison :

— Visitez, nous vous en supplions, mon Dieu, cette demeure.
Visita, quæsumus, Domine, habitationem nostram.

— Il ne peut pas la visiter, — avait gémi tout bas la mère, puisqu'il y est outragé!...

Cette dure formule, qui lui revenait ainsi à l'esprit, avait été employée par le premier prêtre à qui elle s'était adressée et dont elle avait parlé avec tant de révolte au Père Euvarard. — « Vous vivez, lui avait-il dit, avec un homme qui n'est pas votre mari, et que vous appelez votre mari, alors que vous êtes réellement

mariée à un autre. C'est un adultère pire, puisqu'il constitue en même temps un outrage public à Dieu... » — Oui, de quelle force elle s'était révoltée contre cet injuste anathème, sur le moment, et encore aujourd'hui ! Qu'elle le reprit à son compte et pour elle seule, c'était la preuve que le grand travail ébauché dans sa conscience, pendant ces derniers mois, venait d'être activé d'une manière surprenante par ces quelques heures d'agonie maternelle. La vague et confuse appréhension d'une menace suspendue sur son coupable bonheur s'était changée en une vision épouvantée et presque hallucinatoire de ce que l'indulgent Oratorien avait pourtant appelé lui-même l'action vengeresse de Dieu.

— Mais il pardonne, ce Dieu qui punit ! s'était-elle dit le lendemain matin, après une nuit consumée à prendre et à reprendre cette terrible idée : Que va-t-il m'arriver dans mon fils ? — Le Père Euvrard l'a déclaré lui-même, il ne demande qu'à pardonner. C'est le Dieu vengeur, mais c'est le bon Dieu !... Je le prierai tant qu'il m'épargnera, ou, sinon moi, ceux qui m'entourent et qui ne sont pas complices de ma faute. Lucien surtout n'y est pour rien !... Et, dans un élan de dévotion expiatoire, elle était allée avec sa fille entendre une messe. Plusieurs fois déjà, depuis que sa première communion approchait, Jeanne avait demandé à être conduite à l'église, le matin, pour assister à quelque office avec ses camarades de catéchisme. M^{me} Schultze l'y avait toujours accompagnée, M^{me} Darras appréhendant quelque remarque de son mari sur son absence. Lorsqu'elle était revenue de Saint-Sulpice, en effet, cette fois-ci, vers les neuf heures, elle avait trouvé Darras qui l'attendait, habillé pour sortir.

— Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu ? lui demanda-t-il. J'avais besoin de te parler.

— J'ai conduit Jeanne à la messe, avait-elle répondu.

— A la messe ? avait remarqué le père. Mais ce n'est pas dimanche.

— Elle y va souvent en semaine, avec les autres premières communiantes, avait dit Gabrielle.

— Est-ce bien nécessaire ? avait repris Darras. Je te renouvelle mon conseil d'hier. Puisque l'enfant a un peu de penchant au mysticisme, ne laisse pas se multiplier ces impressions-là...

— Ah ! qu'elle ait de la foi, avait-elle répondu, beaucoup de

foi ! Elle n'en sera que mieux armée contre les épreuves de la vie !...

Darras l'avait regardée avec étonnement, et elle s'était sentie rougir. Elle avait attendu une question qui n'était pas venue, — malheureusement. Dans la disposition où elle était, elle n'aurait pas pu mentir et la révélation de ses troubles religieux, à cette minute, n'aurait pas eu le caractère de tragique violence qui devait plus tard rendre le conflit entre les deux époux irréconciliable. Albert Darras avait pensé que la préoccupation de l'absent était la seule cause de cette nervosité. Il avait donc continué, tout simplement :

— Je voulais te prévenir que je vais de ce pas rue Rollin. Je tiens à savoir si Lucien s'est installé chez cette tille... Je ne le crois pas. Mais il peut être là, et nous devrions aviser. S'il est vraiment parti pour un voyage d'enquête, il sera revenu avant vingt-quatre heures.

Gabrielle Darras avait imploré si passionnément une pitié d'en haut durant sa visite à l'église, qu'elle avait voulu voir un signe d'exaucement dans le silence de son mari après son imprudente exclamation. Elle avait cru en reconnaître un autre, dans la nouvelle, rapportée par Darras plus tard, que Lucien ne s'était pas retiré chez M^{lle} Planat. Cette seconde journée s'était donc passée moins fiévreusement que la précédente à cause de cette légère reprise d'espérance. C'est une des illusions les plus habituelles aux âmes comme la sienne, déshabituées de la discipline chrétienne, de demander à la prière une efficacité immédiate et perpétuellement arbitraire. Elles ne se rendent pas compte, même dans leur plus sincère élan de retour, que certaines douleurs ne sauraient être écartées par aucune supplication, lorsqu'elles sont une rentrée dans l'ordre, cet ordre éternel, universel, nécessaire, auquel l'homme doit être ramené par le châtement. Il est si rare qu'il y revienne par un repentir sans épreuves ! Gabrielle avait pourtant continué d'être bien tourmentée, au point qu'elle n'avait pas quitté sa maison de tout le jour, afin d'être sûrement là quand Lucien reparaitrait. Suggestionnée par les assurances de son mari, elle avait considéré que la matinée du troisième jour serait le moment décisif, celui où le jeune homme, enfin éclairé par sa visite à Moret et peut-être à Clermont, arriverait se jeter dans les bras et sur le cœur de sa mère. Qu'on

juge donc de son émotion, quand, vers les onze heures, son mari accourut dans sa chambre pour lui dire :

— Lucien est là. Je viens de le voir par la fenêtre qui descendait de voiture. Il rentre. Il sait la vérité. Avais-je raison?...

— Il rentre!... répéta la mère en joignant les mains : Ah ! merci, mon Dieu ! Merci à toi aussi, mon Albert!... Et elle serra son mari entre ses bras. L'incohérence de ses sentiments de catholique reprise par la foi et d'épouse toujours aimante ne se manifestait que trop par ces deux cris contradictoires, et tout de suite : — Il faut qu'il me voie d'abord, qu'il ait pleuré sur mon cœur. Je te l'amènerai, et tu seras bon pour lui, tu lui pardonneras?...

— Je n'ai rien à lui pardonner, répondit Darras. Il est malheureux, et c'est ton fils. Qu'il vienne chez moi quand il voudra. S'il souffre trop maintenant, garde-le. Je le verrai plus tard. Qu'il ne me parle de rien. Nous nous embrasserons, et cela sera fini. J'ai déjà tout oublié...

— Ah ! que je t'aime!... dit Gabrielle. Puis, frissonnante, et lui étreignant le poignet : — Écoute, j'entends son pas... Laisse-moi aller au-devant de lui... Elle poussa son mari dans son cabinet de travail, — cette courte scène avait eu lieu dans le petit salon, — et elle ouvrit la porte qui donnait sur le vestibule. C'est là, debout, appuyée contre un des battans, que Lucien l'aperçut comme il débouchait de l'escalier. Il avait tant espéré que l'explication avec son beau-père précéderait celle-ci ! Mais de la voir lui apparaître, se soutenant à peine, le visage inondé de larmes, pâle des anxiétés éprouvées depuis ces deux jours, il eut tout le cœur renversé. Il se précipita vers elle, et ils s'em brassèrent avec une tendresse qui, pour une minute, abolit tout. Lucien venait, pour la première fois depuis des années, de constater à quel degré sa place demeurait intacte dans l'affection de sa mère, malgré le second mariage. Pour elle, de son côté, il était de nouveau l'enfant qu'elle avait porté dans son sein, la chair de sa chair, son unique raison de vivre quand elle était si misérable, et elle l'embrassait parmi ses larmes en lui disant, avec la même appellation protectrice et caressante qu'alors :

— Mon petit ! Je t'ai retrouvé!... C'est toi!... Pourquoi n'es-tu pas venu à ta mère tout de suite quand tu as souffert?... Comment m'as-tu laissée sans m'écrire?... J'ai été si tourmentée!... Mais tu es là. Tu ne me quitteras plus... Tu m'auras pour tout comprendre de toi, pour te plaindre, pour te consoler... Ne me

par le pas maintenant. Reste la tête là, comme autrefois quand **tu** avais une peine... — Elle l'avait fait s'asseoir sur sa chaise **longue**, auprès d'elle, et elle le berçait doucement. Lucien avait **été** si ébranlé par les secousses de ces dernières heures, il était **encore** si blessé, même dans son espérance, qu'il s'abandonna un **instant** à cette douceur de se sentir si aimé par cette mère, qu'il **n'avait** jamais connue uniquement à lui. Cette affection **passionnée** n'était-elle pas aussi une certitude qu'elle ne s'opposerait pas à un mariage où il trouverait le bonheur?

— Non, maman... finit-il par dire, ne me plains pas. C'est **vrai** que j'ai été bien misérable avant-hier. Mon père, — il avait **été** élevé à appeler Darras ainsi, — mon père t'a tout raconté, **n'est-ce pas?**

— Oui, répondit-elle. Le ton de son fils, sérieux, presque **solennel**, ne ressemblait pas à la lamentation convulsive qu'elle **attendait**. Il avait pourtant appris la vérité. Son retour ne s'**expliquait** pas autrement. D'où lui venait cette espèce de calme **dans** l'émotion, dont elle eut soudain presque peur?

— Alors, continua-t-il, tu sais sans doute aussi que je me suis **lissé** emporter à des paroles que je ne pense pas?... J'ai besoin **que** tu sois bien sûre, toi, que je ne les pense pas...

— Ton père ne m'a rien répété de ce que tu lui as dit, **répliqua** la mère. Il a voulu l'avoir oublié aussitôt. Ah ! aime-le **bien**, Lucien, parce qu'il t'aime bien... En t'éclairant sur cette **indigne** femme...

— Ne parle pas ainsi, maman, interrompit le jeune homme **avec** une vivacité qui acheva de confondre la mère. Il s'était levé **brusquement**, sous le coup de cet outrage, adressé à celle qu'il **aimait**. Puis d'une voix saccadée : — C'est moi qui ai eu tort, **reprit-il**. J'aurais dû écrire à mon père, le voir le premier, tout **lui** expliquer... Écoute, maman... — Et ses mains serraient les **mains** de M^{me} Darras, — tu sais combien je te respecte, combien **je** t'aime, combien je suis incapable de te mentir?... Hé bien ! je **te** donne ma parole d'honneur que mon père a été trompé et que **la** personne dont il s'agit est une des plus hautes, des plus pures **consciences** qui se puissent rencontrer... Mais tout cela, je veux **qu'il** te l'ait dit lui-même. C'est lui qui a porté l'accusation, c'est **lui** qui doit la retirer. Et quand il aura causé avec moi, il la **retirera**... Il est dans son bureau, m'a dit le domestique. J'y **vais**...

Avant que M^{me} Darras eût pu même répondre un mot, il avait frappé à la porte qui du petit salon donnait sur le cabinet de son beau-père. Quand la tapisserie qui servait de portière fut retombée derrière lui, une seconde, la mère eut la tentation de courir, de se jeter entre les deux hommes qui se revoyaient pour la première fois depuis le heurt terrible de l'avant-veille. Le discours que venait de lui tenir Lucien dénonçait un état d'esprit si absolument opposé à celui qu'Albert et elle avaient attendu ! Que Darras prononçât une parole imprudente, comme elle tout à l'heure, et Lucien se révolterait de nouveau, d'une façon peut-être irréparable... Elle écouta si un éclat de voix lui arrivait à travers la porte ? Elle n'entendit aucun bruit. Son sens de femme lui fit se dire que sa présence risquait d'exaspérer l'orgueil irritable de son fils, et surtout de passionner un entretien qui devait rester dans le domaine des faits. Lucien ne se serait pas exprimé avec cette énergie s'il n'avait pas des preuves certaines, ou qu'il croyait telles, à l'appui de son opinion. Il les donnerait, et qui sait ? Peut-être avait-il raison. Peut-être Albert, si sincère, si scrupuleusement soumis à la vérité, serait-il convaincu... Qu'arriverait-il alors ? La crainte énoncée par lui, que Lucien ne pensât à épouser M^{lle} Planat, traversa tout d'un coup l'esprit de la mère. Elle eut, devant cette nouvelle menace du sort, à quelques pas de la pièce où son mari et son fils conféraient ensemble, — pour aboutir à quoi ? — un sentiment, exalté aussitôt jusqu'à la phobie, d'une fatalité acharnée sur elle. Son ménage était donc maudit, et quoique ses prières, multipliées depuis ces derniers jours n'eussent écarté de sa tête aucun des dangers au-devant desquels elle s'était vue entraîner, elle se jeta à genoux, et elle recommença d'implorer Dieu de tout son cœur... Elle se détournait sans cesse pour tendre l'oreille. Il lui semblait que maintenant les voix grandissaient dans la chambre voisine... Elle écoutait de nouveau. Elle se disait. « Je me suis trompée... » Et elle reprenait sa prière.

Quand Lucien était entré dans le cabinet de Darras, celui-ci était assis à son bureau, occupé en apparence à un travail qu'il interrompit. Si le jeune homme eût été de sang-froid, il aurait observé que le papier posé devant l'ingénieur ne portait aucune trace d'écriture. Sa main nerveuse se crispait sur une plume toute sèche, prise pour se donner une contenance. Le beau-père

ne voulait pas avoir épié le beau-fils. Officiellement, il ignorait jusqu'à cette minute et son entrée dans cette chambre et son retour à la maison. Plus un caractère est fort, plus les pièces qui le composent sont exactement balancées, c'est-à-dire plus il a les défauts de ses qualités. L'extrême tension de volonté où ses théories sur la conscience faisaient vivre Albert Darras le rendait incapable de cette grâce dans la spontanéité que les natures plus faibles, plus ondoyantes, mais aussi plus humaines trouvent à leur service dans des crises très difficiles. L'émotion le raidissait et le guindait au lieu de l'ouvrir et de l'assouplir. L'instinct de son cœur, à ce moment-ci, l'eût poussé à prendre Lucien dans ses bras, comme il l'avait dit, en lui répétant l'appel de sa mère : « Tu souffres, mon fils, appuie-toi sur moi. » Mais il l'avait aussi déclaré à Gabrielle, on s'en souvient, avec tant d'amertume, s'il aimait Lucien comme un fils, il savait que le jeune homme ne le considérerait pas, lui, comme son père. Leur conflit de l'avant-veille avait redoublé en lui cette sensation. Elle était cause qu'à cette heure d'une explication solennelle son expressif visage était tout contracté, tout noué. Son regard d'ordinaire si droit traduisait cette gêne qui propage la gêne. Lucien, qui venait de communier avec sa mère dans une fusion totale de leurs deux cœurs, perçut du coup la différence entre cet accueil et l'autre. Il avait devant lui, de nouveau, l'étranger. Darras cependant lui avait tendu la main, en lui disant :

— C'est toi, Lucien. Je savais que tu nous reviendrais. Comme je suis heureux que ce soit si tôt !... Tu as vu ta mère. J'ai tenu à te laisser seul avec elle dans les premiers momens. Elle a été malade d'inquiétude. Ta présence lui aura fait tant de bien, et je suis sûr que la sienne t'en aura fait aussi !... Quant à ce qui s'est passé entre nous l'autre jour, nous n'en parlerons plus, n'est-ce pas ? C'est effacé. Tu es rentré à la maison. Nous t'avons de nouveau. C'est la seule chose qui importe...

— Je tiens au contraire à ce que nous en parlions, répondit le beau-fils. C'est dans cette intention que je suis rentré, mon père. Je l'ai dit à maman : j'aurais dû t'écrire et te voir avant elle... C'est entre toi et moi, et en dehors d'elle, qu'une certaine question a été posée. Elle doit être reprise, entre toi et moi. Mais il y a un point qu'il faut régler avant le reste. Nous nous sommes quittés sur des paroles très dures, mon père. Je veux

t'avoir dit d'abord que je regrette celles qui me sont échappées. Je souffrais trop.

— Elles étaient trop naturelles, interrompit Darras. Je m'y suis mal pris. Je devais te donner le pénible avertissement que je t'ai donné. J'aurais pu te le donner autrement, te préparer à entendre certaines révélations, les graduer. Mon excuse est que je te voyais courir un très grand danger. J'ai voulu t'en arracher tout de suite. Mais encore une fois, je n'ai jamais douté que tu ne revinsses. Je te connais, mon ami, parce que je peux dire que, moralement, je t'ai fait. Tu es l'honneur même. Des hommes tels que toi, on peut les tromper, les égarer. On ne peut pas les pervertir...

La physionomie de Lucien s'était assombrie à écouter cet éloge, derrière lequel il discernait la même sévérité de jugement à l'endroit de son amie, qui l'avait, quarante-huit heures auparavant, soulevé d'indignation. Cette fois, il eut la force de se dominer. Que voulait-il? Que son beau-père fût contraint de rendre justice à Berthe au nom de ses propres principes. Il fallait donc engager aussitôt une discussion d'idées. Les dernières phrases de Darras fournissaient une occasion que le jeune homme saisit vivement :

— Ce que je suis, je te le dois, répondit-il, c'est vrai. Toutes mes convictions, c'est toi qui me les a données : la foi absolue dans la conscience d'abord et dans la justice ensuite, l'une créant l'autre. Qu'est-ce que la justice, sinon le respect religieux de la conscience individuelle? Et, comme condition à l'une et à l'autre, le culte, le fanatisme de la vérité, quelle qu'elle soit. C'est ta doctrine et que je t'ai vu vivre. C'est la mienne et que j'espère bien vivre aussi, jusqu'au bout... Quand je t'ai quitté avant-hier après la scène que nous venons de rappeler, c'est cette doctrine qui m'a soutenu. Pénétré d'elle et la tenant de toi, j'ai vu nettement deux points : le premier, que tu ne pouvais ni m'avoir menti, ni avoir accusé un innocent, une femme surtout, à la légère; le second, que mon devoir était d'avertir immédiatement M^{lle} Planat. Elle était accusée. Elle avait le droit de se défendre. En sortant du *Grand-Comptoir*, je suis allé directement chez elle.

— Une enquête préalable et impersonnelle eût été plus habile, remarqua Darras. Mais ce n'est pas moi qui blâmerai jamais quelqu'un de n'être pas habile. Même sans connaître M^{lle} Planat, j'avais pensé un moment à agir comme toi... Lui aussi, le ton de son beau-fils l'étonnait trop pour qu'il ne pressentît pas un in-

cident nouveau dans une situation à laquelle il n'avait vu que deux issues : ou bien Lucien persévérerait dans son illusion, et alors des preuves décisives, obtenues par le ministère de l'Intérieur, auraient raison de cette crédulité; ou bien ce serait une reconnaissance de la vérité, désespérée mais irrévocable, et alors la rupture était certaine. Voilà pourquoi il écoutait avec stupeur le jeune homme, son élève, sa pensée prolongée et vivante, continuer :

— J'ai dit à M^{lle} Planat ce que tu m'avais dit, tout ce que tu m'avais dit, comme tu me l'avais dit... Tu avais été renseigné exactement. M^{lle} Planat a en effet vécu quelques mois, il y a cinq ans, avec M. Méjan. Elle a eu un enfant qui est élevé à Moret, par ses soins. Je n'ai pas eu besoin de l'interroger. C'est elle-même qui est venue au-devant de mes questions, elle-même qui, aux premiers mots, m'a déclaré : « C'est vrai, » elle-même qui m'a donné les détails les plus positifs sur cette triste histoire... Elle aurait pu nier. Je l'aurais crue. Pas un instant elle n'en a seulement eu l'idée...

— Il lui était difficile de contester des renseignements aussi précis, répliqua Darras. Mais tu lui sais gré de cette franchise, et tu as raison. Ma maxime a toujours été de faire crédit à toute créature humaine et d'interpréter ses actes dans le sens le plus favorable. Ma réserve porterait sur ceci que cette franchise est un peu tardive. Elle aurait dû parler plus tôt.

— Et pourquoi? interjeta Lucien. Sous la modération voulue de son beau-père, il avait senti la pointe : — Oui, pourquoi? répéta-t-il. A quel titre?... Dans notre conversation d'avant-hier, tu m'as dit qu'elle était ma maîtresse, que tu le savais. Je t'ai répondu que c'était une calomnie et que je ne daignais même pas la discuter... Je suis de sang-froid aujourd'hui. Hé bien! je te l'affirme sur l'honneur : avant-hier est le premier jour où j'aie eu avec M^{lle} Planat une conversation différente de celle qu'un étudiant peut avoir avec un autre étudiant. Pendant dix mois, nous nous sommes vus presque tous les jours, plusieurs fois par jour, et jamais je ne lui ai dit que je l'aimais. Je ne lui ai jamais fait la cour, même la plus légère. Elle m'avait avertie, dès le début, qu'au moindre mot qui sortirait de la bonne et franche camaraderie elle ne me connaîtrait plus. Cet engagement, passé entre nous deux, nous l'avons tenu. Par conséquent elle n'avait pas à me faire, comme camarade, une confession de femme que

le camarade n'avait pas à recevoir. Ses relations avec moi ont été d'une loyauté irréprochable. Il était essentiel aussi que cela fût dit. Si tu crois qu'un caractère doit être jugé favorablement jusqu'à preuve du contraire, tu crois *a fortiori* qu'il faut tenir compte à une personne des qualités qu'elle a montrées réellement. Est-ce équitable, oui ou non? Réponds-moi...

— C'est trop évident, fit Darras. Son intelligence simple et nette répugnait aux subtilités. Il ne comprenait pas bien où tendait son beau-fils. Mais il lui semblait qu'il n'y allait pas droit, qu'il biaisait, et ce fut avec une visible irritation qu'il ajouta : Où veux-tu en venir?...

— Où je veux en venir?... répondit Lucien. A ceci : que j'ai été en droit de me révolter quand tu m'as appris que M^{lle} Planat avait commis des actions opposées à tout ce que je savais de son caractère. Aussi ne les a-t-elle pas commises... Laisse-moi m'expliquer, insista-t-il presque violemment, comme son beau-père esquissait un geste de protestation. Tu énonçais une bien grande idée tout à l'heure quand tu disais que l'on doit toujours faire crédit à une créature humaine. On le doit. Mais, en réalité, si peu de gens le font, ce crédit!... Quand une femme se donne hors du mariage, on n'a qu'un seul mot pour qualifier cette liaison : elle est la maîtresse de cet homme, et qu'un jugement : on la condamne et on la méprise... Admets-tu cependant qu'il y a une différence dans l'acte, si cette femme s'est donnée pour de l'argent et du luxe ou par amour? Et une différence encore si cet amour a été simplement sensuel ou généreux, élevé, enthousiaste?... Oui, n'est-ce pas?... Admets-tu qu'en dehors de l'argent, de la galanterie, de la passion même, il puisse y avoir d'autres motifs à une liaison de cette espèce?... Une fille a été élevée par des révolutionnaires qui lui ont montré dans les conventions du monde actuel le principe de toutes les misères et de tous les crimes. Elle est persuadée que, parmi ces conventions, une des pires est le mariage. Pour elle, l'Union libre est la vraie formule de la vie conjugale, celle qui affranchira l'homme et la femme, non pas de la moralité, mais du mensonge. Elle croit cela, profondément, absolument. Elle rencontre un scélérat qui lui joue la comédie de convictions pareilles aux siennes. Il s'en fait aimer et il lui offre d'unir leurs destinées pour fonder une famille telle qu'elle la comprend, en dehors de ces conventions qu'il prétend détester comme elle. Le misérable manquera à sa

promesse et l'abandonnera plus tard. C'est un débauché, un séducteur. Elle n'en sait rien. Elle accepte. Diras-tu qu'elle a pris un amant ? Non. Elle s'est mariée hors la loi, contre la loi. Mais tout ce qui constitue la valeur morale du mariage est dans cette union. C'est toute l'histoire de M^{me} Planat que je viens de te raconter... Ne me réponds pas que je ne la sais que par elle. Il y a des cris qui ne trompent pas. Je l'ai vue, sous l'accusation, se dresser, avec des yeux, des gestes, une douleur !... Non. Elle ne m'a pas menti. Ne me crois pas fou, mon père, je ne le suis pas. Je suis un homme qui vient t'adjurer de reconnaître une injustice que tu as commise, à ton insu, en jugeant cette femme, comme tu l'as jugée, de la reconnaître et de la réparer...

— Si c'est la réparer que la reconnaître, j'y suis prêt, répondit Darras. Tu as causé avec M^{me} Planat, tu l'as entendue. Tu m'affirmes qu'elle a été la victime d'une idée fausse et que son égarement n'a rien eu de bas. Je ne fais pas de difficulté de te croire. Mais où je ne peux pas te suivre, c'est quand tu assimiles une Union libre comme celle-là à un mariage.

— Et quelle est la différence ? interrogea Lucien.

— Dans l'obéissance ou la désobéissance à la loi, précisément, dit le beau-père. Il venait d'apercevoir distinctement et avec épouvante le projet, pour lui insensé, qu'avait formé son beau-fils. L'éclair de cette intuition l'avait arrêté net dans les concessions de langage qu'il avait commencé de faire au jeune homme pour éviter une querelle. Toutes les préventions éprouvées contre Berthe Planat dès le premier jour s'étaient du coup accrues encore. Cette fille était autrement redoutable qu'il ne l'avait pensé ! Toutefois, il n'avait pas voulu discuter sur sa personne, sentant bien qu'il retrouverait aussitôt devant lui l'amoureux affolé de l'autre jour. Il se préparait, en revanche, à être d'une intransigeance absolue sur un principe auquel il tenait d'ailleurs par ses fibres les plus intimes. Il était d'une génération qui aura vécu sur ce constant paradoxe de vouloir concilier toutes les vertus du monde traditionnel avec le système d'idées le plus contraire à ces vertus. En politique, cette génération a voulu l'ordre et la grandeur nationale, — en morale, elle a rêvé, et elle rêve de stoïcisme et d'intégrité ; — avec des théories dont la conséquence immédiate est l'anarchie. C'est ainsi que Darras avait pu épouser une femme divorcée, et il était un défenseur convaincu de la famille, qu'il professait et avait enseigné à son beau-fils la

religion du sens propre, et il avait au plus haut point ce souci de l'honorabilité bourgeoise, héréditaire chez tous les Français de sa classe. Il allait éprouver cette colère des gens de la première étape contre ceux de la seconde, aussi fréquente dans les tragédies secrètes de la vie privée que dans les drames retentissans de la vie publique. Il avait mis dans ce beau mot de *loi*, pour protester contre les raisonnemens de son beau-fils, autant d'énergie que s'ils n'eussent pas d'avance, lui et son parti, vidé ce terme de tout sens. Son disciple en révolution devait aussitôt le lui faire sentir.

— Il n'y a de loi respectable que celle que nous reconnaissons juste, répondit-il... Sinon, que devient la conscience individuelle?...

— Elle se soumet à l'intérêt de la Cité, dit Darras.

— Et si elle voit cet intérêt dans une loi opposée à la loi existante?... insista le jeune homme. Ç'a été le cas de M^{lle} Planat, et je persiste à prétendre que l'Union libre, telle qu'elle l'a comprise et pratiquée, est aussi respectable que le plus respectable mariage.

— Et moi, je vais te prouver le contraire d'un mot, répondit le beau-père. Et, fixant ses yeux dans les yeux du jeune homme pour savoir enfin s'il avait deviné juste — : Cette preuve, c'est que tu n'as pas encore osé me dire : Je veux l'épouser.

— Oui, dit Lucien, je veux l'épouser. Je suis venu demander l'autorisation de ma mère, et, comme elle ne me donnera pas cette autorisation, tant qu'elle croira de M^{lle} Planat ce qu'elle en croit, je te prie, au nom des principes que tu professes, de défaire dans son esprit l'œuvre de calomnie dont tu as été l'ouvrier inconscient... Tu vois si je n'ai pas osé ! Mais on n'a pas de mérite à oser, quand on défend la vérité et la justice.

— Voyons, Lucien, s'écria le beau-père. Ce n'est pas toi qui parles... Ce n'est pas possible... Toi, épouser cette femme, toi, toi!... Mais elle t'a fait perdre le sens de ce que tu es, de ce que nous sommes!... L'épouser? Toi?... Et dans la même haleine tu viens de me déclarer que tu es partisan de l'Union libre!...

— Je n'ai pas dit cela, répliqua le jeune homme dont la voix devenait plus sèche et plus âpre à mesure que celle de son beau-père se faisait plus impérieuse et plus irritée. J'ai dit que les formalités du mariage civil n'ajoutaient rien à l'Union libre. Elles ne lui ôtent rien non plus. Toute la question est de savoir si l'on

juge ou non opportun de se soumettre à ces formalités. Aujourd'hui, et à l'occasion de M^{lle} Planat, je le juge opportun, précisément parce qu'il y a des gens qui pensent comme toi, beaucoup de gens, et que je veux avoir le droit légal de la défendre...

— Et tu ne penses pas que ta mère a le droit moral, elle, de n'avoir pas cette belle-fille, ta sœur le droit moral de n'avoir pas cette belle-sœur?... Et cet enfant? Tu m'amènerais cet enfant!...

— Ma mère m'avait quand tu l'as épousée, et tu n'as pas hésité à lui offrir de l'aider à reconstruire sa vie!... Je ne vous demande rien que de me permettre de faire ce que vous avez fait.

— Ce que nous avons fait? Ta mère?... Ta mère?... Tu compares ta mère à... Et Darras marcha sur son beau-fils, les poings levés, tandis que celui-ci, les bras croisés, et sans reculer, répétait :

— Oui, je les compare, et c'est la preuve du respect que j'ai pour M^{lle} Planat, pour ma fiancée...

— Je ne te frapperai pas, dit le beau-père en passant ses mains sur son front, comme pour chasser la funeste tentation de la violence. Je ne ferai pas cela, à cause de cette mère à laquelle tu viens de manquer si honteusement. Mais elle est ma femme, et nous allons voir si tu répéteras cette infamie devant elle...

Il avait ouvert la porte qui séparait les deux pièces, et, saisissant Lucien par le bras, il le traîna dans le petit salon. Ce mouvement avait été trop rapide, trop énergique aussi pour que le jeune homme pût s'y dérober. Si bouleversés qu'ils fussent l'un et l'autre par les paroles qu'ils venaient d'échanger ils s'arrêtèrent quelques secondes, immobilisés et surpris devant cette femme agenouillée qui priait, le visage caché dans ses doigts. Même dans sa colère, Darras en pâlit. Il y avait longtemps que certaines phrases de Gabrielle, certaines mélancolies, cent petits signes presque indéfinissables, lui donnaient l'appréhension d'un travail en elle dont il avait devant lui une preuve évidente. Cependant, rappelée à elle-même par le bruit des pas, elle s'était relevée. Elle était debout devant son mari et son fils, celui-là tenant toujours l'autre par le bras, et elle implorait :

— Albert!... Lucien!... Mon ami, si tu m'aimes, — elle s'adressait à son mari et lui prenait le bras pour dégager celui de

son fils, — laisse-le !... Et toi, Lucien, que lui as-tu dit encore?... Que vous êtes-vous dit?... Vous me faites trop mal... Et elle avait mis ses mains sur sa poitrine, comme pour comprimer les battemens trop forts de son cœur. Puis, avec un accent qui les déchira tous deux : — Mais parlez-moi, parlez-moi donc !...

— C'est à lui de te parler, fit le beau-père en montrant le beau-fils. Je l'ai amené devant toi pour cela, pour qu'il te répète ce qu'il vient de me dire... Il en a honte maintenant, continua-t-il, repris par son indignation de tout à l'heure, et comme le jeune homme se taisait : Sais-tu ce qu'il est venu nous demander? D'épouser cette fille...

— D'épouser cette fille ? répéta la mère.

— Oui, insista Darras, de l'épouser... Et sais-tu encore à quoi il a comparé ce déshonorant mariage?... Ces mots me brûlent à les répéter. Mais ce sera son châtiment que tu saches comment il a pensé, senti, parlé... Au nôtre, tu m'as entendu, au nôtre !... Cette aventurière qu'il a ramassée sur les trottoirs du Quartier Latin...

— Tais-toi !... Ce cri du jeune homme, qui s'était à son tour élancé sur son beau-père, se mêla au cri que jeta aussi la mère. Elle les avait séparés. Mais Lucien continuait, s'adressant à elle : — Dis-lui de se taire ! Dis lui de se taire ! Je lui défends de calomnier cette femme. Je le lui défends...

— Tu me défends ? répéta Darras. C'est moi que tu insultes maintenant, après avoir insulté ta mère !

— Je ne t'insulte pas, fit Lucien, et je n'ai pas insulté ma mère... Je suis venu ici par déférence pour elle et pour toi, quand je pouvais ne pas y venir. Car enfin c'est mon vrai père qui garde le droit légal de permettre ou d'interdire mon mariage. Je veux épouser quelqu'un que j'aime et que je respecte, tu as bien entendu, que je respecte, absolument, complètement. J'ai espéré trouver en toi un appui, parce que je te croyais l'homme de tes idées. Tu ne l'es pas. C'est à ma mère seule que je m'adresserai dorénavant pour avoir son consentement.

— Moi vivant, tu ne l'auras jamais, répliqua le beau-père, tu as bien entendu, toi aussi, jamais, jamais !... Si tu épouses cette créature, ta mère sera morte pour toi...

— J'attendrai qu'elle me le dise elle-même, répondit Lucien. Elle était ma mère avant d'être ta femme. Je verrai si elle est ta femme plus qu'elle n'est ma mère...

— Malheureux!... dit Darras, hors de lui, tu veux donc la tuer?... Et il montrait Gabrielle qui s'était laissée tomber sur une chaise, les yeux fixes, la bouche ouverte, les bras pendans, comme si le coup que venait de lui porter son fils avait été vraiment le dernier, celui après lequel la souffrance morale dérivera dans la folie. Devant ce spectacle, le jeune homme poussa, lui aussi, un appel de consternation. Puis comme son beau-père lui disait de la voix d'un homme en fureur et qui, dans une minute, ne se connaîtra plus : — Va-t'en ! Mais va-t'en, par pitié pour elle, va-t'en!... il sortit de la chambre. Jamais son orgueil de fils ne devait se plier à un plus grand sacrifice. Il venait de comprendre que, réellement, si cette dispute se prolongeait, sa mère mourrait de douleur, là, sous leurs yeux. Deux minutes plus tard, le battant de la porte cochère ouverte puis refermée annonçait que l'enfant de la femme divorcée avait quitté la maison maternelle, pour y rentrer, quand? comment?... Ce bruit parut avoir rendu la conscience de la réalité à Gabrielle, à qui son mari essayait en vain d'arracher un mot. Il lui prenait les mains, il l'embrassait, il la suppliait. Elle ne le voyait pas, ne l'entendait pas. Ce signe de la sortie de son fils la réveilla subitement de cette effrayante hypnose :

— Il est parti!... gémit-elle. Ah ! mon ami, cours le chercher, ramène-le...

— Je ne peux pas, répondit Darras. Et je le pourrais que je ne le ramènerais pas. Tu l'a constaté toi-même. En ce moment, il est fou...

— Non, dit-elle d'un accent qui fit tressaillir le mari, il n'est pas fou. C'est lui qui a raison.

— Que veux-tu dire? interrogea-t-il.

— Ce que je dis, répéta-t-elle, qu'il a raison. Je ne suis pas plus que cette fille. Ni toi ni moi n'avons le droit de les condamner... Je t'aime, mon Albert, continua-t-elle en le regardant avec des yeux où toute l'agonie de ses scrupules se laissait deviner enfin, et à cause de cet amour, voilà des semaines, des mois, que je te cache ce qui me dévore... Il faut que je te l'aie dit, maintenant. Il le faut pour que tu pardonnes à Lucien. Il n'est que l'instrument de la justice d'en haut... Mon ami, tu n'as jamais cru. Tu ne sais pas ce que c'est que d'avoir eu Dieu avec soi et de ne l'avoir plus. Quand je t'ai épousé, j'avais été si malheureuse, tu m'aimais tant, j'ai voulu me démontrer que j'avais le droit de

refaire ma vie, avec toi. Je sais aujourd'hui que je ne l'avais pas. Non, continua-t-elle en s'exaltant, je ne l'avais pas. J'étais la femme d'un autre devant Dieu...

— Devant quel Dieu?... répondit Darras. — Il ne s'agissait plus maintenant des égaremens de son beau-fils. La soudaine lamentation de sa femme venait de lui causer un tel saisissement de surprise que sa colère de tout à l'heure avait disparu du coup pour laisser la place à une stupeur épouvantée devant la plaie découverte au plus secret de son ménage. — Tu ne crois pas cela, Gabrielle? supplia-t-il... Tu ne peux pas le croire, que tu n'aies pas bien agi en acceptant de refaire ton existence avec moi, si honnêtement, si loyalement, en conformité avec une loi de sagesse et de progrès? Ce serait renier tout notre passé, tu ne le peux pas!.

— Je ne renie rien, dit-elle, j'ai des remords... Devant quel Dieu? me demandes-tu. Mais le Dieu de ma mère et de mon père, de ta mère et de ton père, le Dieu que j'ai appris à prier quand j'étais toute petite, le Dieu que ma fille apprend à prier, le Dieu de l'Évangile et de l'Église, de mon Église. J'avais perdu la foi en lui, je l'ai retrouvée... Ce qui s'est passé depuis trois jours me prouve trop que j'avais raison : notre foyer est maudit. Nous sommes frappés parce que nous sommes en révolte contre lui, parce que nous l'outrageons tous les jours, parce que... — Elle hésita une seconde. Elle pensait à la phrase qu'avait prononcée le Père Euvarard : *confesser de bouche ce que l'on croit pour obtenir le salut*. — Ah! je dirai tout, tu sauras tout mon cœur, ce cœur qui t'aime tant, mais le cri de la conscience est le plus fort, — parce que nous ne sommes pas mariés!...

PAUL BOURGET.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LA CRISE INTÉRIEURE

APRÈS SADOWA

I

L'affaiblissement de la suprématie extérieure de l'Empire n'était pas compensé par la prospérité de son régime intérieur. Il était loin de s'effondrer et reposait encore sur une base solide, mais il se lézardait. Il n'y avait plus assez de contrainte pour obliger au silence, et il y en avait assez pour permettre de crier à l'oppression. Les vieilles tentes étaient levées, les nouvelles n'étaient pas encore plantées; les autoritaires se plaignaient d'être désarmés, les libéraux de n'être pas affranchis; le désir des nouveautés était d'autant plus impatient qu'il avait été excité sans être satisfait. Les amis ressentiaient le malaise et le signalaient tristement. Mérimée écrivait : « Nous sommes malades à l'intérieur, nous ne sommes pas gouvernés. Les préfets ne reçoivent pas de direction. Les uns se font capucins parce qu'ils croient faire ainsi leur cour; d'autres inclinent vers le libéralisme outré parce qu'ils s'imaginent que l'avenir est là. La plupart font les morts pour demeurer bien avec tout le monde. Il faudrait ou résister énergiquement, ou bien faire à temps quelques concessions utiles, mais on attend et on ne fait rien. »

Dans cette attente, les ressorts du gouvernement se détendaient ou se faussaient. La candidature officielle n'était trop souvent qu'un moyen de favoritisme. Le régime discrétionnaire de la

presse rachetait ses tolérances envers les attaques contre l'Empereur par ses sévérités contre les critiques adressées aux ministres. « Certains ministres, ayant personnellement la main dans le bureau ou la direction de la presse, établie au ministère de l'Intérieur, causaient aux journaux une terreur sérieuse : tous les jours, un rédacteur de chacune des feuilles de Paris était obligé de venir demander un mot d'ordre à cette direction ; là, on leur faisait comprendre qu'attaquer un ministre était autrement grave que médire de l'Empereur ; que, s'ils parlaient ou ne parlaient pas de telle mesure, louaient ou ne louaient pas tel ministre ou tel personnage, on saurait bien trouver, dans le journal récalcitrant, l'occasion de le frapper, et les journaux s'exécutaient. Il en résultait que l'opinion publique était trompée sur toute chose (1). »

Du reste, partout l'incohérence de l'arbitraire. Persigny avait été contraint par le Conseil des ministres de donner deux avertissemens pour des articles envoyés par un de ses collègues ; les journaux ministériels refusaient d'insérer des articles qui venaient de l'Empereur, parce qu'ils eussent mérité des avertissemens. Le Conseil d'État, que la Constitution de 1832 avait fait le tuteur du Corps législatif, ne justifiait plus comme au début ce rôle par sa supériorité : devenu l'asile des fonctionnaires vieillissés ou des députés démodés, il se montrait maintenant si inférieur à son pupille que celui-ci se révoltait contre sa prépotence légale. Les hommes éminens, qui avaient illustré les commencemens de l'Empire, disparaissaient et n'étaient pas remplacés. Quelques égoïstes, groupés autour de Rouher, n'étant plus tenus en main ou éperonnés par le souverain malade, ne songeaient qu'à s'assurer une tranquille jouissance de leurs emplois ; vieux arbres aux branches et aux racines voraces, ils étouffaient au-dessous d'eux la croissance des jeunes plantes. Un homme de quarante ans n'était à leurs yeux qu'un jeune homme auquel ils voulaient bien, s'il avait du talent, reconnaître de l'avenir, mais auquel ils refusaient l'accès aux grandes affaires, ne tombant, eux, d'un ministère que pour en escalader un autre. Chaque jour s'accroissait une des infériorités du régime autoritaire sur le régime parlementaire : sous le régime parlementaire, le recrutement des nouvelles générations s'accomplit de lui-même ; les jeunes talens

(1) Persigny, *Mémoires*, p. 410.

arrivent au Parlement, se désignent par leurs succès à la confiance du pays, s'imposent au souverain; sous le régime autoritaire, le souverain doit rechercher les hommes d'État, les deviner avant qu'ils soient et, inconnus encore; les mettre aux prises avec les grandes responsabilités. C'est ainsi qu'avaient procédé Louis XIV, Napoléon I^{er} et, à son début, Napoléon III. Maintenant l'Empire tournait à n'être plus qu'une gérontocratie alourdie. Il en résultait que la jeunesse, naturellement encline à l'opposition où l'on recueille la popularité, y était encore jetée par son intérêt, puisque là seulement elle trouverait les moyens de déployer ses talents et de se créer une carrière brillante avant que le sang fût refroidi dans ses veines et que les cheveux eussent blanchi sur sa tête. Un jeune fonctionnaire impérialiste très distingué, attaché au cabinet de Rouher, Fernand Giraudeau, ayant eu le courage de signaler ce mal, fut disgracié. Son remarquable écrit intitulé : *La jeunesse et les fonctions publiques sous l'Empire* démontre, par des statistiques, que partout où les affaires publiques ont été puissamment conduites, elles l'ont été par des hommes jeunes, dont les ardeurs étaient guidées par l'expérience de quelques hommes d'âge (1).

II

La conduite à suivre dans la politique générale n'était pas douteuse : il n'y avait qu'à redire ce qui était sur les lèvres de tous les gens clairvoyans que, malheureux ou heureux, imprudent ou habile, aucun acte de la politique étrangère du gouvernement, sauf la guerre d'Italie, n'avait été inspiré par une passion ou une volonté du pays; qu'on ne ramènerait l'Europe et la France à un

(1) - A son début, le second Empire ayant manifesté l'intention d'agir plus que de délibérer, il semblait devoir rechercher dans ses serviteurs l'activité, l'énergie plus que l'expérience. Parmi les ministres de 1852, plusieurs étaient fort jeunes (Rouher, Morny, Persigny, Walewski, etc.). Il y avait des préfets de 26 ans, un directeur général du personnel au ministère de l'Intérieur de 28 ans. Il fallait continuer ainsi... On s'éloigna peu à peu de ces sages traditions. Les ministres se succédèrent entre eux, se remplacèrent réciproquement. Le Corps législatif a été presque exclusivement composé d'hommes âgés; le gouvernement n'a presque jamais accordé son patronage à de jeunes candidats dans lesquels il devinait des orateurs; les talents inattendus qui se sont révélés au Corps législatif n'ont pas été suffisamment encouragés. En l'absence de toute concurrence, en effet, devant un seul candidat, n'entendons-nous pas dire chaque jour : C'est bien l'homme qu'il nous faudrait, plus que tout autre il conviendrait à l'emploi, mais il est trop jeune. »

état normal qu'en renonçant à la discipline politique sous laquelle nous vivions depuis 1852 et en revenant aux institutions de la paix, c'est-à-dire, à l'action complète des libertés intérieures.

Il était plus difficile de prendre un parti sur les derniers événements extérieurs. Pendant longtemps, l'Europe civilisée n'avait vu dans l'Allemagne qu'un antre d'où sortaient des reîtres, « dépassant, selon notre Du Bellay, tous les autres en barbarie » ou, selon Machiavel, « d'énormes bêtes féroces n'ayant de l'homme que la voix et le visage. » Luther, Frédéric, Leibnitz, Bach, Kant, Goethe, avaient forcé les hommes à y voir un des foyers les plus incandescens de l'élaboration intellectuelle. De bonne heure, je lui avais consacré tout ce que me laissait d'admiration disponible le culte de ma patrie et l'affection vouée à l'Italie. Beethoven avait été mon consolateur durant les heures de détresse de ma jeunesse autant que Michel-Ange, Lamartine, Victor Hugo; j'étais épris du génie poétique de Henri Heine où s'unissent, dans un mélange exquis, la grâce et la finesse françaises à la sentimentalité germanique. J'avais étudié le droit éternel, le droit romain, en grande partie dans les livres de Savigny, et autres; j'avais attentivement suivi les évolutions de l'hegelianisme; je m'étais nourri des fortes histoires de Niebühr, Ranke, Gervinus; à la table où, le dimanche, m'admettait paternellement le grand Arago, j'avais joui de la conversation éblouissante de Humboldt: des relations personnelles, quelques-unes très chères, avaient fortifié ces affinités artistiques et intellectuelles. Je considérais chacune des nations comme l'une des ailes qui portent en haut la pensée humaine. Entre elles je ne voyais plus de frontières intellectuelles; les frontières matérielles avaient été réglées par un arrangement transactionnel devenu un fait accepté. Troubler cette harmonie, faire couler à côté du Rhin un fleuve de sang plus infranchissable, susciter une haine inextinguible entre deux peuples qui perdaient l'habitude de se haïr, me paraissait une œuvre funeste, anti-civilisatrice, sans profit désirable pour le vainqueur. Et cependant il était d'une évidence obsédante qu'aucune prévision, aucun bon vouloir ne conjurerait cette guerre, si nous n'acceptons pas le mouvement irrésistible en route depuis 1815, qui poussait l'Allemagne divisée à se serrer en une unité politique plus forte sous l'hégémonie de la Prusse. Dès 1821, Chateaubriand écrivait de son ambassade de

Berlin : « L'Allemagne comme l'Italie désire aujourd'hui l'unité politique et avec cette idée, qui demeurera dormante plus ou moins longtemps selon les événemens et les hommes, on pourra toujours être sûr, en la réveillant, de remuer les peuples germaniques. Les princes ou les ministres qui pourront paraître dans les rangs des États de la Confédération allemande hâteront ou retarderont la révolution dans ce pays : ils n'empêcheront pas la race humaine de se développer. » L'idée n'avait cessé depuis lors de couvrir sous la cendre de l'absolutisme, en jaillissant parfois en brûlantes étincelles. Si nous nous arrogions le droit de gêner l'Allemagne dans son évolution fatale, nous lui fournirions un cas légitime de guerre, car elle n'était pas obligée de plier ses aspirations à nos convenances ou à nos intérêts ni de se condamner à la petitesse pour nous assurer le plaisir de la domination.

Je n'arrivai pas cependant du premier coup à cette vue claire. J'étais de ceux, comme la plupart des démocrates, que l'unité allemande n'effrayait pas, pourvu qu'elle fût libérale et volontaire, et j'avais été révolté que Bismarck la réalisât en ressuscitant le principe barbare de la conquête sans tenir compte de la volonté des populations. L'annexion violente du Hanovre, de la Hesse, de Francfort, des Duchés m'avait indigné autant que l'expédition du Mexique. A la réflexion, il me parut que, si nous nous devions à nous-mêmes de sauvegarder le droit par une réserve, nous ne pouvions aller au delà, et que c'était aux Allemands seuls de repousser par la force, s'il leur convenait, la violence qui venait de leur être imposée. En nous en mêlant, nous nous exposions à ce qu'ils nous répondissent comme Martine : « Et s'il me plaît d'être battue ? » Je pris donc le parti de conseiller au gouvernement et à l'opinion l'acceptation loyale, sans arrière-pensée, de la révolution accomplie en Allemagne. Je ne me dissimulai pas que j'allais augmenter mon impopularité ; mais il me semblait qu'un effort sérieux pour prévenir la guerre, en mettant le pied sur le tison qui devait fatalement l'allumer, était un devoir envers l'humanité, dût-il augmenter mes difficultés et finalement échouer.

Retiré à la campagne, après un séjour à Prangins chez le prince Napoléon avec qui je me trouvais alors en parfaite communauté d'idées, je préparais un discours en réponse à celui que prononcerait Thiers, sûrement dans un sens opposé, quand le

reçus un billet du président de la Chambre, Walewski, me disant qu'il désirait m'entretenir de réformes à apporter au règlement du Corps législatif.

III

En 1814, à Fontainebleau, au moment des angoisses suprêmes, une femme se présenta et demanda à parler à l'Empereur. Le grand vaincu, écrasé par les émotions, l'oublia dans l'antichambre. Cette femme était la comtesse Walewska, qui venait apporter son dévouement au père de son enfant. Cette illustre paternité était écrite sur le visage de Walewski, qui ressemblait à Napoléon autant que le prince Napoléon, mais avec plus de beauté et moins de finesse. Lui seul affectait d'ignorer ce que tout le monde savait. Quelqu'un ayant cru lui plaire en lui disant qu'il ressemblait à son père, il répondit : « Personne ne m'a dit que je ressemblasse au comte Walewski. » Bien accueilli par le roi Louis-Philippe, comme tous ceux qui se rattachaient à l'Empire, il avait été employé dans la diplomatie du gouvernement de Juillet. De cette partie de sa carrière il avait gardé des relations amicales et non interrompues avec Thiers, et du goût pour le système parlementaire.

Il avait plus de solidité dans l'esprit que de brillant, plus d'obstination que de flexibilité ; il concevait avec lenteur, s'exprimait sans facilité, mais avec une telle autorité de droiture que, s'il ne charmait pas, il imposait le respect, et personne n'avait l'idée de croire qu'il pût ne pas dire la vérité. C'était un honnête homme dans toute l'étendue du terme ; celui auquel il avait tendu la main n'avait à redouter ni duplicité, ni trahison. Il ne soutenait pas avec indifférence des thèses quelconques ; il croyait à quelque chose. Dans la négociation, il allait droit au fait ; son habileté consistait à fermer les portes de sortie, à ne pas permettre les équivoques, à contraindre aux réponses décisives. Il avait médiocrement réussi comme président : il manquait de prestesse dans la riposte, et ne savait pas circuler avec sécurité dans le labyrinthe du règlement ; les arguties de l'opposition le déconcertaient et, quoique animé d'un sentiment vraiment libéral, parfois, dans la crainte de permettre trop, il ne permettait pas assez.

Un mouvement semblable à celui que nous avons signalé

dans l'esprit de Morny s'était opéré dans le sien. Effrayé du décousu, des témérités, des contradictions, des aveuglemens de la politique extérieure, il s'était convaincu, comme son prédécesseur, que plus de liberté accordée au Corps législatif était l'unique moyen de contraindre l'Empereur à plus de sagesse. Néanmoins, s'il m'avait constamment témoigné une cordiale sympathie, il ne m'avait pas initié à ses préoccupations. Aussi fus-je fort surpris lorsque je reçus dans ma solitude son invitation.

Le 31 décembre 1866, j'étais dans son cabinet. Il ouvrit l'entretien en disant qu'à Compiègne, il était rentré en conversation d'amitié avec l'Empereur. Il croyait comme moi que l'Empire ne pouvait se consolider que par la liberté, et il avait engagé l'Empereur à faire un nouveau pas vers le régime constitutionnel. Après de longues hésitations, l'Empereur s'y était décidé, et les mesures suivantes avaient été arrêtées : envoi des ministres à la Chambre comme commissaires ; suppression du ministère d'État ou plutôt réduction à ce qu'il avait été d'abord ; retrait de l'Adresse et remplacement par le droit d'interpellation ; suppression des journaux subordonnée à certaines garanties telles que l'intervention du Conseil d'État. Il fit ressortir l'importance de ces réformes, surtout de l'envoi des ministres à la Chambre, qui lui paraissait marquer un retour décidé au gouvernement de la nation par elle-même. « Pour que cela s'accomplisse, dit-il, il faut que vous nous aidiez. » Je répondis : « Ce que vous proposez reste en deçà de mon programme : cela y conduit néanmoins ; je suis donc disposé à vous aider. — Mais il faut que vous nous aidiez efficacement, et, pour mettre les pieds dans le plat, je vous dirai (en prononçant ces mots, il appuyait sur chaque syllabe et me regardait dans les yeux), je vous dirai que l'Empereur m'a chargé de vous offrir le ministère de l'Instruction publique, avec délégation générale à la Chambre, en qualité d'orateur du gouvernement. — Si je désirais entrer aux affaires, aucun ministère ne siérait mieux à mon humeur et à mes études que le ministère de l'Instruction publique. D'ailleurs, si je le croyais nécessaire au service de mes idées, je consentirais à remplir les fonctions de garde champêtre. Seulement, je suis très résolu à ne pas devenir ministre : je ne puis vous promettre mon concours que comme député. » Je lui soumis alors les argumens que j'avais exposés autrefois à Morny. « Cela ne me convainc pas, riposta-t-il ;

vous êtes indispensable au succès du plan ; l'Empereur a confiance en votre caractère et en votre talent, et il a de la sympathie pour votre personne ; votre nom lui paraît nécessaire pour donner à la réforme sa véritable signification, et aussi pour qu'il ait la garantie qu'il ne restera pas sans défenseur, si M. Rouher l'abandonne ; moi-même j'ai besoin d'avoir auprès de l'Empereur quelqu'un qui me seconde. Sans doute ce que nous ferons ne sera pas tout ce qui est désirable : ce sera du moins un bon commencement, et, avec le temps, nous obtiendrons le reste. — Mais avec qui me trouverais-je ? — L'Empereur n'est encore fixé que sur votre nom. » Puis il insista : « Si on ne marche pas en avant, on marchera en arrière ; donnez-nous donc sans hésiter votre concours pour marcher en avant. » Je ne me rendis pas ; je promis simplement de réfléchir. Nous nous ajournâmes au 2 janvier 1867.

Je passai la journée du 1^{er} janvier à débattre le pour et le contre. Le soir venu, je fis connaître mes impressions à Walewski. Écrire n'est une faute dans une négociation que quand on ruse ; quand on est loyal, c'est une garantie. Voici ma lettre : — « Mon cher président, je suis vraiment très combattu. J'éprouve une répugnance presque invincible à quitter ma vie paisible d'études et de méditations et à me lancer dans la vie militante de l'action. D'autre part, je sens que, comme citoyen, je n'ai pas le droit de refuser mon concours à une œuvre de salut pour mon pays. Si je m'adressais à un cœur moins droit que le vôtre, le premier sentiment l'emporterait, et à votre ouverture je répondrais : Non. Avec vous, mon langage sera différent et je dirai : Si vous le pouvez, épargnez-moi cette épreuve ; faites, sans moi, avec vos amis ; mais, si vous m'affirmez en conscience que mon refus rendrait tout impossible, je me déciderai. Je ne stipule rien pour moi personnellement. Aucun poste ne me paraîtrait trop humble. Mais il est deux points sur lesquels je ne puis rien concéder :

1° L'abandon du projet de loi de réforme militaire. Ce projet soulève un *tolle* général. Les ennemis de l'Empire s'en réjouissent, ses amis sont consternés. *La réorganisation de l'armée ne cessera d'être nuisible au gouvernement que si elle s'opère avec les ressources du budget et du contingent actuels. Faire plus ne serait opportun que si l'on se propose de préparer une guerre à courte échéance avec la Prusse.* Or, je ne saurais défendre une telle

politique. J'ai blâmé, regretté les événemens de l'année dernière et la circulaire maladroite qui les a amnistiés, *mais je considère maintenant l'unité allemande comme un fait irrévocable, fatal, que la France peut accepter sans péril ni diminution*; tant que je ne voudrai pas perdre mon pays par des conseils fallacieux, je ne lui conseillerai pas de méditer avec l'Autriche épuisée, en dissolution, une nouvelle guerre de Sept ans, dans laquelle nous trouverions cette fois la Russie à côté de la Prusse, sans être certains d'entraîner l'Italie avec nous. *Tout ce qu'on tentera contre la Prusse facilitera son œuvre au lieu de l'entraver*: un léna même n'y nuirait pas. La paix sans aucune arrière-pensée: telle est la seule politique extérieure à laquelle je puisse m'adapter.

« 2^o Cessation du pouvoir arbitraire qui pèse sur la presse et constitution pour elle d'un régime légal quelconque. Sur ce point, il est inutile que j'insiste; l'Empereur lui-même sent la nécessité d'une réforme, et, quant à moi, je suis absolument engagé par mes discours depuis dix ans. »

Le 2 janvier, j'étais à la présidence; nous causâmes longuement. « En principe, me dit Walewski, j'accepte vos idées; la réorganisation de l'armée est presque abandonnée; l'Empereur est décidé à faire quelque chose pour la presse: à vous d'obtenir qu'il fasse beaucoup et qu'il aille jusqu'à un régime légal. Laissez-moi entamer la négociation. L'Empereur a autant de sympathie pour vous qu'il en a peu pour Thiers. Pour agir sur lui, il faut le voir souvent, et cela n'est possible que quand on est ministre. »

Le 3, il me dit: « J'ai rapporté notre conversation à l'Empereur. Il me semble que tout cela doit aboutir. Il y a un point sur lequel il est déjà plus rapproché de vous que moi: c'est le droit de réunion. Il a demandé quelques jours pour réfléchir. Puis il vous verra. »

Et deux jours après: « J'ai lu à Sa Majesté votre dernier discours en réponse à Rouher. Il l'avait oublié et s'est écrié: « Il est impossible que je ne m'entende pas avec un homme qui pense ainsi. » Quand je lui ai dit que vous étiez préoccupé de ce qui arriverait si vous ne pouviez vous accorder dans la suite: — « Sans doute, a-t-il répondu, rien n'est impossible, mais c'est peu probable; au contraire, ce qui nous sépare encore s'aplanira. »

IV

Le 10 janvier, à cinq heures du soir, l'huissier Félix m'introduisit dans le cabinet de l'Empereur au rez-de-chaussée sur la cour. L'Empereur vint au-devant de moi en me tendant la main : « Je vous remercie, Sire, lui dis-je, de la confiance que vous me témoignez. — Et moi, de vos sentimens à mon égard. » Il m'interrogea sur la situation ; je la lui décrivis sans ménagement, lui montrai les intérêts alarmés se demandant ce que serait demain, ses adversaires plus ardens, ses amis désarmés, un sentiment d'humiliation générale et surtout la crainte d'un danger prochain, dont on s'effrayait d'autant plus qu'on ne savait le préciser. « Le ressort principal de votre gouvernement, Sire, a été la crainte ou la confiance qu'inspirait la vigueur de volonté de Votre Majesté ; on vous croit malade, affaibli. Si vous ne voulez pas que le malaise s'accroisse et devienne un péril sérieux, il est urgent que vous affirmiez votre initiative par un acte résolu. Vous ne pouvez le faire par la guerre, faites-le par des mesures libérales audacieuses, car l'immobilité, malgré ses dangers, malgré ses inconvéniens, serait préférable à de petites mesures timides.

— Mes renseignemens sur la situation, me dit l'Empereur, sont conformes aux vôtres ; mais quelles sont les mesures libérales que vous me conseillez ? — Avant tout l'affirmation de la paix. Placez au ministère des Affaires étrangères un ministre dont les sentimens pacifiques soient notoires en France et à l'étranger, et efforcez-vous par tous les moyens possibles, momentanément au moins, de renfermer la réorganisation militaire dans les limites du budget et du contingent actuel. » Il répondit : « Une réorganisation sérieuse est indispensable ; cette nécessité m'est apparue en Italie : c'est l'insuffisance de notre armée et l'impossibilité d'en avoir une seconde sur le Rhin, qui m'a contraint à la paix de Villafranca. Comment rester inerte après les enseignemens de la dernière guerre ? Je sais que mon projet est impopulaire, mais il faut savoir braver l'impopularité pour remplir son devoir. » — Je ne contestai pas la nécessité d'une réorganisation sérieuse de notre mécanisme militaire. Seulement j'ajoutai : « Votre Majesté a réalisé la plus urgente des réformes en adoptant le fusil Chassepot ; il en est d'autres non moins nécessaires,

qui, au dire des hommes compétens, s'imposent dans notre tactique, dans notre méthode de mobilisation et d'approvisionnement, mais tout cela ne pourrait-il pas s'opérer sans toucher à notre loi organique de recrutement? Il y a deux jours, j'ai assisté chez votre cousin à une conversation entre Niel, Trochu, Lebrun, de laquelle est résulté que, grâce à la longueur de notre service militaire, à notre système de réserves qu'on pourrait encore perfectionner, à l'élasticité de nos contingens actuels, notre armée a une solidité que le système prussien, plus démocratique mais moins militaire, affaiblirait. » L'Empereur n'en convint pas; il maintint que le nombre aurait désormais à la guerre une importance décisive; que l'organisation actuelle ne nous l'assurait pas, et qu'il fallait absolument l'obtenir.

Je lui parlai de l'envoi des ministres à la Chambre. Il m'objecta : « Ne craignez-vous pas que cela ne nous ramène le régime parlementaire et que les Assemblées ne recommencent à faire et à défaire les ministères? » Évidemment c'était la grosse objection par laquelle les ennemis des réformes essayaient de l'arrêter. Je répondis : « L'envoi des ministres à la Chambre ne lui donnera pas plus de pouvoir qu'elle n'en a actuellement, car, si cela lui convient, elle peut dès maintenant obliger Votre Majesté à renvoyer un ministre. — Comment? Expliquez-moi cela. — Supposez que la majorité veuille se débarrasser de votre ministre de la Justice, un orateur se lèvera et dira : Nous trouvons l'administration du ministre de la Justice mauvaise, nous désirons que l'Empereur le change et, pour marquer notre volonté, jusqu'à ce que satisfaction nous ait été accordée, nous rejetons son budget ou une section importante. Dans ce cas, que ferait Votre Majesté? Elle serait obligée de dissoudre l'Assemblée ou de changer de ministre. — C'est vrai, » répondit-il.

Quant à la presse, je lui démontrai que le petit palliatif de Walewski était insuffisant. Le régime administratif avait fait son temps, et il fallait se résoudre à renoncer à la nécessité de l'autorisation préalable et des avertissemens, et établir une loi organique et définitive, non pas en revenant aux rengaines passées, mais selon des principes plus rationnels : faire correspondre à la suppression des rigueurs exceptionnelles du régime de 1852 l'abolition des privilèges également exceptionnels des lois précédentes, en soumettant la presse au régime du droit commun, les délits déferés aux tribunaux correctionnels et les crimes seu

lement aux Cours d'assises. On pourrait aussi rendre obligatoire l'interdiction de publier les débats que les tribunaux ont la faculté de prononcer dans toutes les affaires. Il serait plus essentiel encore de modifier le système des peines : pas de prison, ce qui donne un air de martyr; atteindre la racine du mal. Le journaliste violent pêche par ambition, en vue de se créer un rôle politique, ou par cupidité, dans l'espérance d'accroître le nombre de ses abonnés; punissez-le au point sensible, prononcez contre lui l'incapacité des droits politiques et l'amende : cela lui paraîtra plus dur que la prison, et ce sera plus efficace. — Mais au bout d'un certain temps les tribunaux se lassent de condamner. — Sans doute, alors c'est un symptôme que quelque chose va mal et un avertissement d'aviser. » L'Empereur reprit : « Les évêques gallicans me demandent la suppression du *Monde* qui, disent-ils, enflamme les prêtres et les fanatise. Pourrait-on le supprimer avec votre loi? — Certainement, mais après une condamnation judiciaire, et il n'est pas désirable qu'on le fasse. Les prêtres ne sont pas rendus ultramontains par la lecture du *Monde*; ils s'abonnent au *Monde* parce qu'ils sont ultramontains. »

Nous en vinmes à la loi sur le droit de réunion : liberté de se réunir, excepté sur la voie publique, sans autorisation, moyennant une simple déclaration préalable, en tout temps, quand il s'agira de matières non politiques, et pendant les vingt jours qui précéderont un scrutin électoral. « Ne craignez-vous pas que l'on recommence les clubs? — Non, Sire, puisque la liberté des réunions politiques n'existerait que pendant les vingt jours qui précèdent une élection. Ces réunions électorales ainsi restreintes ne pourront que profiter au gouvernement; elles rompront la discipline des partis par la discussion, empêcheront les élections de ressembler à des conspirations et déjoueront les coalitions subversives. — Il y aurait, dit l'Empereur, un meilleur moyen de les déjouer, ce serait de supprimer les scrutins de ballottage et de décider, comme dans la loi de 1848 et comme en Angleterre, que les élections auront lieu à la majorité relative. — Je n'ai pas réfléchi, Sire, à ce moyen. »

J'y ai réfléchi depuis et je regrette de ne m'être pas rallié à l'opinion de l'Empereur, car elle était profondément juste. Les scrutins de ballottage sont la facilité des coalitions subversives, parce qu'ils permettent des rapprochemens monstrueux, que la passion ou l'intérêt rendraient impossibles avant qu'un premier

tour ait indiqué où étaient les chances. Tout gouvernement ayant le souci de sa stabilité doit les proscrire. D'ailleurs, quoi de plus illogique que de ne pas se contenter au premier tour d'une majorité relative qui suffira au second? Dans les élections académiques, on exige la majorité absolue, mais on s'y tient jusqu'à la fin, et, fussent les tours de scrutin se multiplier à l'infini, il n'y a pas élection tant que cette majorité absolue n'a pas été obtenue. Il en est de même dans une élection plus haute, celle du Souverain Pontife par le Conclave.

Tous ces points parcourus et discutés, l'Empereur me dit : « Je suis de votre avis : il faut que je fasse quelque chose de résolu et de libéral. Mais j'hésite sur l'opportunité. N'aurais-je pas l'air de vouloir me faire pardonner mes échecs au Mexique et en Allemagne? Par des raisons qu'il serait trop long d'expliquer, je n'ai pas pu profiter des affaires allemandes et je suis obligé de revenir du Mexique. Dans cette situation, des concessions ne m'affaibliraient-elles pas? — Je ne le crois pas, Sire. Je pense qu'elles calmeraient l'opinion, à laquelle, d'ailleurs, vous ne pouvez accorder d'autre satisfaction, puisque vous ne voulez pas la guerre. — Ne dira-t-on pas que j'ai abdiqué entre les mains de mes ministres? — C'est aujourd'hui, Sire, qu'on le dit. La réalisation du plan que médite Votre Majesté serait, au contraire, aux yeux de l'opinion, comme un réveil, une reprise d'énergie. A toute chose il y a des objections; elles n'arrêtent que les petits esprits; dès qu'on a trouvé la *raison de décider*, il faut s'avancer sans en tenir compte. — Ne vaudrait-il pas mieux, afin de ne pas se donner l'air de fuir devant une discussion, ajourner jusqu'après le vote de l'Adresse? — Je ne le crois pas. Pendant cette discussion, des demandes impératives de liberté seront renouvelées, et la décision que vous aurez ajournée paraîtra une obéissance à leurs sommations. Il suffira d'une note au *Moniteur*, annonçant d'avance que le gouvernement acceptera la première interpellation sur les affaires d'Allemagne ou sur les affaires d'Italie, et l'on verra bien que ce n'est point par crainte de la discussion que vous supprimez cette vieilleries inutile de l'Adresse. Quant à vos intentions de réformes, le mieux sera de les annoncer dans le discours du Trône, dont l'effet sera d'autant plus grand qu'on n'attend plus rien de libéral de Votre Majesté et qu'on en craint tout le contraire, un coup à la Narvaez. — Je le sais, » répondit-il.

L'entretien durait ainsi depuis plus d'une heure et demie sur un ton de gâté, d'épanouissement, de confiance, allant sans cesse croissant. D'une voix pleine et douce, et, « avec la tranquille grandeur des choses naturelles, » il me dit : « Je ne veux que le bien. Si je ne me croyais pas utile à ce pays, je m'en irais sans hésiter. » Jusque-là, pas un mot n'avait été prononcé sur moi. « Et vous ? me dit-il tout à coup. On me dit que vous ne croyez pas pouvoir entrer aux affaires. — C'est vrai, Sire, et je vous prie de ne pas me le demander. Laissez-moi prouver qu'il est des hommes de conviction pour lesquels la modération n'est pas le moyen de parvenir ; mon concours sera d'autant plus efficace qu'il sera plus indépendant. — Vos raisons sont trop bonnes, répondit l'Empereur, pour que j'y oppose une seule objection ; mais il est bien entendu que ce n'est que d'une manière momentanée que je vous rends votre liberté. — Je vous remercie, Sire. Vous me trouverez à votre disposition quand vous le jugerez indispensable, mais, tant que vous avez à votre service l'immense talent de Rouher, vous n'avez besoin de personne. — Oui, il a un grand talent, et, ajouta-t-il en souriant, il trouve les expédiens avec facilité. J'ai l'intention de le placer aux Finances. Ne pourriez-vous pas m'indiquer des noms nouveaux ? Je ne puis reprendre des personnes que j'ai déjà mises aux divers ministères. Mon cousin, qui a beaucoup d'esprit, surtout quand il s'agit de critiquer, me disait : « Vos ministres sont des Maître Jacques ; vous les habillez tantôt en cochers, tantôt en cuisiniers. » Cette disette d'hommes est affligeante ! On dit que cela tient à la forme de mon gouvernement, mais il en est de même en Angleterre : excepté M. Gladstone, on en est réduit à aller sans cesse de lord John Russell à lord Derby.

— Votre Majesté a-t-elle pressenti M. Rouher ? — Non, quelques mots en l'air, je ne me suis confié qu'à l'Impératrice et à Walewski. L'Impératrice est de mon avis sur le fond, mais elle ne croit pas le moment opportun. Voudriez-vous aller en causer avec elle demain à cinq heures ? — Très volontiers. » Il me quitta, se rendit chez l'Impératrice, et, en revenant, me dit qu'elle me recevrait avec plaisir le lendemain. « Seulement, nous sommes dans une maison de verre et, comme il est essentiel qu'on ne se doute de rien, ne revenez pas ici ; allez chez Pietri, il vous conduira aux appartemens de l'Impératrice. » Il me demanda encore si je consentirais à conférer dans son cabinet avec

Rouher. Je consentis. Enfin, debout, au moment de le quitter, je lui dis : « Je suis heureux de la grande détermination que va prendre Votre Majesté. Qu'elle compte sur mon dévouement ! — **J'y** compte absolument, » répondit-il. Et il répéta en appuyant : « Je n'accepte d'être privé de votre concours actif que d'une manière momentanée. »

V

Le 14, à cinq heures, Pietri me conduisit auprès de l'Impératrice. Elle insista sur l'inopportunité : « Je comprenais le décret du 24 novembre rendu en pleine force ; un nouveau décret, qui aurait l'air de parer à une liquidation, me semble une cause d'affaiblissement. — Votre argument, Madame, répondis-je, porte beaucoup plus loin que vous ne pensez, car sa véritable conclusion serait non d'ajourner, mais de ne rien faire jamais ; plus vous retarderez, plus vous paraîtrez céder à une nécessité humiliante. — Cela me frappe, » dit-elle. Au contraire, elle n'admit aucune de mes objections à la loi militaire : avec une connaissance très précise du sujet et une éloquence véritable, elle m'expliqua qu'une réforme était urgente, qu'on avait trop tardé ; c'était sa conviction depuis 1859 : « En vue d'une attaque sur le Rhin, mon oncle Jérôme voulut alors me faire signer un décret de mobilisation de 300 000 gardes nationaux ; je ne voulus pas, malgré l'avis de la majorité des ministres, consentir à signer là, devant l'Europe, un aveu de notre impuissance militaire. J'écrivis à l'Empereur, et la paix de Villafranca fut conclue ; il ne faut pas que nous nous retrouvions un jour dans une situation semblable ; l'Empereur donne une preuve de plus de son dévouement à la France en se créant des difficultés dans le présent pour assurer l'avenir. »

En quittant l'Impératrice, je laissai entre les mains de Pietri, pour le remettre à l'Empereur, un résumé précis des idées que je lui avais soumises. Le lendemain, je reçus la réponse suivante écrite tout entière, y compris la suscription, de la main de Napoléon III : « Je vous remercie, monsieur, de la lettre que vous m'avez écrite et qui contient le résumé aussi clair que précis de notre conversation. Notre entretien m'a laissé la plus douce impression, car c'est pour moi une grande satisfaction de causer avec un homme dont les sentimens élevés et patriotiques planent

au-dessus des petits intérêts de personnes ou de parti. Quoique décidé à suivre la route dont j'ai tracé le but, il y a quelques mois à Walewski, je voudrais bien causer encore avec vous et Rouher des détails d'exécution. Croyez bien que ce qui me retient n'est ni l'incertitude, ni une vaine infatuation de mes prérogatives, mais la crainte de m'ôter les moyens de rétablir dans ce pays, troublé par tant de passions diverses, l'ordre moral, base essentielle de la liberté. Ce qui m'inquiète au sujet d'une loi sur la presse, ce n'est point de trouver la force qui réprimera, mais la manière de définir dans une loi les délits qui méritent une répression. Les articles les plus dangereux peuvent échapper à toute condamnation, tandis que les plus insignifiants peuvent tomber sous le coup de la loi. Là a toujours été la difficulté. Néanmoins, pour frapper les esprits par des mesures décisives, je voudrais d'un coup établir ce qu'on a appelé le *couronnement de l'édifice* ; je voudrais le faire afin de ne plus y revenir, car il m'importe et il importe surtout au pays d'être définitivement fixé. Il faut marquer résolument le but que je veux atteindre sans avoir l'air d'être entraîné d'années en années à des concessions successives, car on *tombe* toujours, comme l'a dit M. Guizot, du côté où l'on penche, et je veux marcher droit et ferme, sans osciller, tantôt à droite, tantôt à gauche. Vous voyez que je vous parle avec une grande franchise, vous m'avez inspiré une entière confiance, et mes inspirations me sembleront toujours d'autant meilleures qu'elles seront conformes aux vôtres. Croyez à tous mes sentimens. »

Le plus difficile n'était pas franchi. Il fallait que l'Empereur communiquât son dessein à ses conseillers et résistât aux efforts qu'ils tenteraient indubitablement pour l'en détourner. Magne fut le premier mis au courant. L'Empereur lui demanda même de rédiger un exposé de motifs et un décret. Walewski avait, après cette audience, trouvé l'Empereur tout joyeux : « Cela me donne bon espoir, me dit-il, il est ainsi quand il a pris son parti. Il n'a jamais été plus gai que dans les deux jours qui ont précédé le coup d'État. Lorsqu'il délibère, il est sombre et morose. » Je lui montrai la lettre que j'avais reçue. « C'est un témoignage énorme de confiance ! s'écria-t-il. A quelle heure avez-vous reçu cette lettre ? — A cinq heures. — C'est donc après son entretien avec Magne. Allons, cela marche bien ! »

Cela marcha beaucoup moins bien le 13. L'Impératrice, très

agitée, voulait qu'on soumit la question au Conseil des ministres, l'Empereur ne consentit à instruire que La Valette et Rouher. Celui-ci se montra fort irrité. « C'est un tour de Walewski, dit-il. — Je ne permettrai pas qu'on dise cela, répondit l'Empereur; c'est moi qui ai voulu, c'est moi qui me suis adressé à Walewski. » Le même soir, au rendez-vous qui m'avait été fixé à cinq heures, je ne trouvai pas Rouher. L'Empereur me dit que, retenu par une commission, le ministre d'État n'avait pu venir.

Il me lut un projet de décret et un exposé de motifs fort bien faits, dont il ne nomma point l'auteur, sur la suppression de l'Adresse, le droit d'interpellation, l'envoi des ministres à la Chambre. Il ne revint pas sur le droit de réunion. Quant à la suppression de l'autorisation préalable, la substitution du pouvoir judiciaire au pouvoir administratif, il reprit son objection sur la difficulté de définir les délits. — « La difficulté, dis-je, a déjà été résolue. Que Votre Majesté veuille bien se faire apporter un Code, et je lui lirai l'énumération de tous les délits de presse punis, la plupart, en vertu de lois rendues par des Assemblées républicaines. Mais je préviens Votre Majesté que la lecture ne sera pas courte. » Le Code apporté, je lus l'énumération. Quand j'eus fini : « Ah ! dit-il en riant, la litanie est complète. — Vous le voyez, Sire, une loi sur les délits de presse n'est donc pas à faire. — Non, vous avez raison, elle est faite. — Pourquoi, d'ailleurs, ajoutai-je, refuseriez-vous la liberté de la presse ? Que peut-on écrire de vous de plus que ce qu'on écrit ? Cette liberté n'aura qu'un effet, c'est de permettre contre vos ministres ce qui se permet uniquement contre vous. — Le fait est que ces messieurs me consultent parfois, mais qu'en général je ne sais pas ce qu'ils font. — Eh bien ! Sire, les journaux vous l'apprendront de temps à autre. — Du reste, je suis décidé. Ce qui me décide surtout, c'est qu'en fait on a beaucoup de liberté et j'ai l'air de n'en laisser aucune. » Il ajouta : « Ce que j'accorde est considérable, et, si je sortais du premier Empire, on le reconnaîtrait ; mais comme je succède à des gouvernemens parlementaires, tant que je ne verserai pas dans l'ancienne ornière, on trouvera que j'accorde peu ; vous le verrez, Thiers le dira. — Sans doute, mais tous les esprits équitables rendront justice à la généreuse initiative de Votre Majesté. »

J'avais obtenu de Walewski plus qu'il ne m'avait offert, de

l'Empereur plus que Walewski ne m'avait concédé, et j'avais conservé ma liberté. Je sortis tout heureux du cabinet impérial. Je ne ressens plus le même contentement en racontant ce passé.

Il est erroné de croire que sans ambition on puisse exercer une action politique efficace. La Bruyère a dit : « Je ne mets au-dessus du grand politique que celui qui néglige de le devenir et qui se persuade que le monde ne mérite pas qu'on s'en occupe. » Juge-t-on le monde digne qu'on s'en occupe, il faut être ambitieux, non d'argent, c'est bas ; non de vanité, c'est sot : il faut être ambitieux de pouvoir. Il faut le rechercher, le conquérir, s'y complaire, s'y cramponner, ne l'abandonner que lorsque, les forces épuisées, on ne peut plus le retenir par les mains, ni même par les dents. En eût-on peu le goût, il faut l'aimer pour les autres : on n'obtient pas un résultat politique, seul, sans l'appui d'une armée de partisans ; or, toute armée veut une solde et il n'a pas de parti celui qui ne montre pas au bout d'un succès le partage d'un butin. Le désintéressement est une vertu privée, non une vertu d'État. Dans la lutte des partis, il affaiblit : apportez à vos partisans les réformes les plus amples, ils les trouveront mesquines s'ils ne s'en promettent pas des places ; les plus insuffisantes leur sembleront parfaites s'ils y trouvent un profit. Toute collectivité politique est cupide ; les idées n'y sont que le mot de passe des appétits. D'ailleurs, il ne sert de rien d'être sans ambition ; on vous prête celle que vous n'avez pas, et le détachement n'est imputé qu'à l'impuissance.

Je juge donc fausse aujourd'hui la conception qui m'avait paru superbe en 1867, de transformer l'Empire autoritaire en Empire libéral, sans rechercher le pouvoir (1). Morny, Walewski et d'autres amis avaient raison contre moi en voulant me faire sortir de cette abstention imprévoyante. Il ne suffit pas de concevoir un plan, de le formuler, de le défendre, de l'imposer : l'essentiel c'est de l'appliquer. Ce qui est excellent en théorie devient souvent faux dans la pratique, par excès ou insuffisance, par maladresse ou précipitation ; on ne peut vraiment répondre que de ce qu'on exécute soi-même. Dans la circonstance actuelle, mon erreur était aggravée par le caractère de celui auquel je conseillais à l'Empereur de confier l'évolution nouvelle. Avocat incom-

(1) Voir t. V, *Empire libéral*, p. 147.

parable, Rouher eût aussi bien plaidé le dossier *liberté* qu'il avait fait le dossier *autorité* s'il avait été libre de l'accepter; mais un parti violent, lié à sa fortune, pourvu que lui-même fût le serviteur de ses intérêts, ne le lui permettrait pas. On a toujours tort de demander à quelqu'un ce qui ne se concilie pas avec les nécessités de sa situation; vous l'accordât-il un moment, il ne persiste pas.

Donc, au lieu de faire des efforts pour que l'Empereur ne m'obligeât point à prendre le ministère de l'Instruction publique, j'aurais dû lui réclamer un ministère prépondérant et dire : « Je ne saurais entrer aux affaires à la place de Duruy, que j'estime grandement, le seul libéral de votre cabinet. Je ne puis non plus accepter de représenter le gouvernement à côté de Rouher; cela est impraticable. Qui dirait le mot décisif? Est-ce lui? Est-ce moi? Si c'est lui, je ne serai plus que son subordonné, ce à quoi je ne consentirai pas. Si c'est moi, il deviendra le trophée de ma victoire, ce que sa dignité lui défend. Il faut que vous choisissiez entre lui et moi. Avec lui, vous pourrez opérer les petites réformes; avec moi, vous devrez vous résoudre aux grandes. Je reste convaincu, comme je l'ai déjà dit, que les petites réformes ne profitent qu'à vos ennemis et que les grandes seules vous donneront une force. Renvoyez donc M. Rouher, le plus honorablement possible, et chargez-moi de composer un ministère dont la mission sera d'achever la transformation libérale et de couronner vraiment l'édifice. Entre le système de 1852 et celui inauguré en 1860, il n'y a pas d'abri sûr, retournez au premier ou achevez le second. » L'Empereur aurait-il écouté alors ce conseil qu'il suivit plus tard; un tel degré de confiance, un tel courant de sympathie s'était établi entre nous que je le crois. Ne l'eût-il pas regretté les jours suivans, je n'oserais l'affirmer. Quoi qu'il en soit, la constitution d'un ministère libéral à cette époque eût prévenu tant de tiraillemens, tant d'erreurs, qu'y pousser de toute sa force était un devoir.

VI

On comprend la vive contrariété d'amour-propre de Rouher à l'annonce que lui fit l'Empereur de la victoire imprévue de sa politique. Il essaya de l'arrêter, non en face, mais en présentant des objections de détail, et en se plaignant des procédés. La

Valette agissait auprès de l'Impératrice, ravivait ses scrupules, menaçait de sa démission et de celle de Rouher. Magne trouvait l'Empereur troublé.

Dans un conseil tenu le 17, il exposa néanmoins son plan de réformes. Ce fut un *tolle* général, comme il n'y en eut jamais depuis le commencement du règne. Baroche surtout fut véhément. « Nous en reparlerons une autre fois, » dit l'Empereur. Et il leva la séance (1). Dans la journée du 18, Rouher et Fould eurent de longues conférences avec lui. Ils ne le détournèrent pas. Le 19 au matin, il réunit ses ministres, les remercia de leur zèle et leur demanda leur démission qu'ils donnèrent immédiatement de vive voix. Puis il envoya au *Moniteur officiel* une lettre annonçant les réformes, qui fut insérée dans le numéro du 20 janvier.

« Monsieur le ministre, on se demande si nos institutions ont atteint leur limite de perfectionnement ou si de nouvelles améliorations doivent être réalisées; de là une regrettable incertitude qu'il importe de faire cesser. — Jusqu'ici, vous avez dû lutter avec courage en mon nom pour repousser des demandes inopportunes et pour me laisser l'initiative de réformes utiles lorsque l'heure en serait venue. Aujourd'hui, je crois qu'il est possible de donner aux institutions de l'Empire tout le développement dont elles sont susceptibles et aux libertés publiques une extension nouvelle sans compromettre le pouvoir que la nation m'a confié. Le plan que je me suis tracé consiste à corriger les imperfections que le temps a révélées et à admettre les progrès compatibles avec nos mœurs, car gouverner c'est profiter de l'expérience acquise et prévoir les besoins de l'avenir. — Le décret du 24 novembre 1860 a eu pour but d'associer plus directement le Sénat et le Corps législatif à la politique du gouvernement, mais la discussion de l'Adresse n'a pas amené les résultats qu'on devait en attendre; elle a, parfois, passionné inutilement l'opinion, donné lieu à des débats stériles et fait perdre un temps précieux pour les affaires; je crois qu'on peut, sans amoindrir les prérogatives des pouvoirs délibérans, remplacer l'Adresse par le droit d'interpellation sagement réglementé. — Une autre modification m'a paru nécessaire dans les rapports du gouvernement avec les grands corps de l'État;

(1) *Carnet de Vaillant*, 17 janvier 1867.

j'ai pensé que, en envoyant les ministres au Sénat et au Corps législatif, en vertu d'une délégation spéciale, pour y participer à certaines discussions, j'utiliserais mieux les forces de mon gouvernement, sans sortir des termes de la Constitution qui n'admet aucune solidarité entre les ministres et les fait dépendre uniquement du chef de l'État. — Mais là ne doivent pas s'arrêter les réformes qu'il convient d'adopter ; une loi sera proposée pour attribuer exclusivement aux tribunaux correctionnels l'appréciation des délits de presse et supprimer ainsi le pouvoir discrétionnaire du gouvernement. Il est également nécessaire de régler législativement le droit de réunion en le contenant dans des limites qu'exige la sûreté publique.

« J'ai dit, l'année dernière, que mon gouvernement voulait marcher sur un sol affermi, capable de supporter le pouvoir et la liberté. Par les mesures que je viens d'indiquer mes paroles se réalisent, je n'ébranle pas le sol que quinze années de calme et de prospérité ont consolidé, je l'affermis davantage en rendant plus intimes mes rapports avec les grands pouvoirs publics, en assurant par la loi aux citoyens des garanties nouvelles, en achevant enfin le couronnement de l'édifice élevé par la volonté nationale. Sur ce, Monsieur le ministre, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. » (19 janvier 1867.)

Cette lettre ne me satisfait pas. Je trouvai qu'elle manquait de souffle, d'élan, d'ampleur ; que le couronnement de l'édifice, s'il devait se borner à ce qui était annoncé, était trop maigre et ne supposait pas un édifice bien imposant. J'y sentis un premier refroidissement.

L'acte de l'Empereur n'en consterna pas moins la cour et le vieux parti impérialiste ; ils répétaient à l'envi ce que Vaillant écrivait dans son *Carnet* : « Moi, je ne sais qu'une chose, c'est qu'il y aura un cabinet ; que ce cabinet sera plus puissant que l'Empereur ; et que c'est un amoindrissement considérable du Souverain, comme une abdication. » Rouher accrut leur épouvante en annonçant l'intention de se retirer. Lui parti, l'Empereur serait contraint de confier le pouvoir à Émile Ollivier ; ce jeune infatué accélérerait le mouvement, et l'on tomberait dans l'odieux parlementarisme. Il fallait retenir Rouher ; il écarterait un homme dangereux et rendrait moins nuisibles les lois imprudentes, les entourerait de restrictions préservatrices, les atténuerait dans l'application, et, qui sait ? peut-être avant leur mise en

pratique, réussirait à en démontrer les périls et à en obtenir retrait. L'Impératrice le pressa de ne pas les abandonner dans une épreuve périlleuse, à la veille même du jour où les ressources de son talent seraient nécessaires à la défense des actes de l'année précédente. Qui serait de taille à le remplacer? Ces insinuations persuadèrent d'autant plus Rouher qu'il redoutait l'influence que je prendrais sur l'Empereur dans des relations familières de chaque jour, à cause des similitudes de sentiments et d'idées qu'il supposait entre nous. « Si nous les laissons s'accrocher, disait-il, on ne pourra plus les séparer. » Il aimait le pouvoir; il avait pris une longue habitude de la domination, et l'idée de retomber dans un néant relatif lui était pénible. Il avait en outre un réel attachement à la famille impériale; se sentant les forces de la bien servir, il ne se résignait pas à ne le pouvoir plus. Il se laissa retenir, et l'Empereur, voulant effacer ses déplaisirs, lui donna, en le conservant au ministère d'État, le ministère des Finances.

Le maréchal Niel remplaça Randon à la Guerre; l'amiral Rigault de Genouilly, Chasseloup-Laubat à la Marine; Forcade de la Roquette, Béhic aux Travaux publics; Baroche resta à la Justice, Vaillant à la Maison de l'Empereur, Moustier aux Affaires étrangères, et Duruy à l'Instruction publique.

Vaillant, dans ses *Carnets*, a, sur les premiers Conseils du nouveau ministère, deux petits croquis très significatifs: « On a l'air un peu étonné de ce qui s'est passé, de ce que l'on a fait, l'Empereur a l'air plus étonné que tout le monde. » — « L'Impératrice assiste au Conseil; on y traite des attributions à donner au Sénat et de la loi à faire sur la presse; on se débat contre des impossibilités, on tourne dans un cercle des plus vicieux: donner et retenir; on a déraillé décidément (1). »

Donner et retenir, c'est la tactique que Rouher va faire prevaloir. Le public en eut le pressentiment et ne fit pas bon accueil au remaniement ministériel. La portée des changements libéraux en fut diminuée. « Si c'est là le couronnement, disait-on, il est digne de l'édifice. C'est un piège grossier, brutal, qui consiste à couronner un bon verre d'arsenic avec un peu de vin bleu de la Courtille sucré sur les bords. Allons, bois ça, et va dormir (2). »

(1) 23 et 25 janvier 1867.

(2) Quinet à Jules Ferry, 23 janvier 1867.

La haute valeur de l'acte fut cependant mise en relief dans une chronique de la *Revue des Deux Mondes*, dont le retentissement fut d'autant plus considérable que son auteur, Forcade, était un panégyriste constant de Thiers, un des défenseurs les plus écoutés de la liberté. « Le fond des choses, dans les nouvelles mesures, ce n'est rien moins que la renonciation au pouvoir discrétionnaire qui a perpétué pendant quinze ans la dictature; c'est le commencement d'un système nouveau qui, dans de certaines limites, non seulement admet, mais sollicite la participation directe et continue du pays au gouvernement de lui-même... *C'est une victoire de la force des choses consentie par une prévoyance éclairée de patriotisme.* Les discussions trop prolongées de l'Adresse ont toujours été à nos yeux une application malencontreuse du gouvernement représentatif. Cette manière de procéder, au début d'une session, par une revue des questions rétrospectives et de poser des questions de cabinet sur des données générales a toujours eu le défaut de n'être point pratique et de nuire à la vraie politique des affaires. Elle excitait des passions, donnait lieu à des manœuvres, entretenait dans la controverse politique un ton violent et déclamatoire qui n'est point compatible avec la pratique régulière et solide du gouvernement. C'était une mauvaise pratique qui ne pouvait d'ailleurs se recommander par l'expérience d'aucune autre nation librement gouvernée. Le changement apporté à la situation de la presse par l'abolition des décrets de 1832 est peut-être la plus considérable des réformes... c'est vraiment la fin d'une captivité d'Égypte... Nous pourrions maintenant supporter d'un cœur plus léger les premiers tâtonnements d'une législation nouvelle s'efforçant de se rapprocher du droit commun. »

Je n'avais rien confié au prince Napoléon, mais, la veille de la lettre impériale, j'allai tout lui raconter. Il fut parfait, sans aucun dépit de ce que je lui eusse gardé le secret. Après la modification ministérielle, je le trouvai moins content. Cependant, il me dit : « L'Empereur tiendra bon, il veut tenter loyalement l'épreuve, mais il n'est pas absolument sûr qu'elle réussisse et il se ménage une retraite. Et vous pouvez croire à ce qu'il dit, car il ne ment jamais. Quelquefois il se protège par le silence, et il ne dit rien; mais, quand il parle, il dit tout. Du reste, il est bien fatigué; il est malheureux : il n'a plus d'amis, il s'ennuie. Il

est vraiment malade de la moelle épinière et de la vessie; il n'en a pas pour plus de trois ou quatre ans. »

Rouher, ayant accepté en principe le programme libéral, demanda à l'Empereur quelles dispositions il entendait insérer dans les lois annoncées. L'Empereur lui répondit : « Causez-en avec M. Émile Ollivier : entre gens de métier, vous vous entendrez tout de suite. » Il était difficile de refuser une seconde fois à l'Empereur cette démarche auprès de moi. Il la fit donc, et, sur son invitation, je me rendis au ministère d'État. Il me reçut sans cordialité et me dit d'un ton embarrassé : « L'Empereur m'a chargé de causer avec vous de la loi sur la presse et le droit de réunion. — J'y suis prêt, répondis-je, mais, comme, avant tout, j'aime les situations nettes, permettez-moi de vous instruire de ce qui s'est passé. » Je lui racontai tout en n'omettant que ma correspondance avec l'Empereur. « Vous voyez que, si j'avais voulu être ministre, je le serais, et non seulement ministre de l'Instruction publique, mais ministre de la parole. Loin de vous miner, j'ai offert de vous soutenir; il est inexact que mon désir soit de vous remplacer; pas un de mes cheveux n'y pense : si on vous rapportait de moi un propos ou une démarche qui parût contredire ces déclarations, je vous prie de m'interpeller. Du reste, je vous prouverai mes dispositions, en vous envoyant mes notes importantes sur la presse. » Je l'engageai à exécuter avec largeur le programme nouveau. — Il répondit : « Je suis de votre avis, il ne faut pas ruser avec l'opinion, il faut toujours tenir plus que l'on ne promet. »

Quelques jours après je reçus une lettre toute dégelée : « Mon cher député, je vous remercie de la communication que vous m'avez faite, j'ai lu ces notes avec grand intérêt. Je n'ai eu qu'à me louer de la franchise qui a présidé à notre entretien, et je n'attacherai aucune importance à des insinuations qui chercheraient à dénaturer vos intentions. Au fond, croyez que je cherche à assurer au programme de l'Empereur l'exécution la plus sincère et la plus loyale; toute autre solution serait sans valeur. Recevez, mon cher monsieur Ollivier, l'assurance de mes sentimens affectueux. » (27 janvier.) Il se mit à l'œuvre sans retard en réglementant par le décret du 5 février les nouveaux rapports qui allaient s'établir entre les corps de l'État et l'Empereur.

Walewski, de son côté, innovait aussi; il faisait rétablir la

tribune. Depuis 1851, elle avait été remplacée par le banc des commissaires du gouvernement. Cet arrangement, tout naturel dans une salle rectangulaire où, comme en Angleterre, le parti de l'opposition est d'un côté et celui du gouvernement en face, était très gênant dans une Chambre disposée en amphithéâtre, et chaque orateur, parlant de sa place, était difficilement entendu de toute l'Assemblée. Mais cela était fort commode à Thiers, qui, au lieu de se fatiguer en restant debout, avait pris l'habitude de s'asseoir, pendant qu'il parlait, sur le banc placé derrière lui. Quand il apprit qu'on lui retirait cette commodité, il entra dans une exaspération aussi violente que s'il s'agissait du salut de la France, et il écrivit lettres sur lettres de protestation à Walewski. Celui-ci ayant persisté, il se rabattit à ce que la tribune fût adaptée à son usage particulier. Avec l'assentiment de l'excellent président, il la fit refaire plusieurs fois jusqu'à ce qu'elle fût à la portée de sa petite stature ; les hommes de taille ordinaire pouvaient à peine s'en servir.

Ce changement matériel produisit dans l'opinion une impression plus considérable que la lettre du 19 janvier. — La tribune est rétablie, cela signifiait : La liberté est rendue. Ceux qui ne s'en applaudissaient pas s'en effrayaient. Vaillant écrit : « Dans la nuit du 3 au 4 février, je rêve qu'on me mène à la guillotine ; j'approche de la machine ; elle était voilée ; le voile tombe!... c'était la tribune qu'on rétablit à la Chambre. »

VII

Je n'avais reçu aucun signe de Rouher depuis sa lettre et j'ignorais ce qu'il préparait. Je savais seulement que ses amis me minaient dans la majorité et tenaient contre moi les plus mauvais propos : il ne fallait pas craindre à mon désintéressement ; je ne me fixais à rien ; j'oscillais perpétuellement entre mes anciens amis et la majorité ; je n'avais pas réussi à être ministre ; j'avais voulu sans succès renverser le ministre d'État, etc. Toutefois, en entrant dans la séance, je m'avançai vers son banc et je lui tendis la main en signe de concours, ce que je n'avais jamais fait. J'obtins, non sans peine, de tous les signataires de l'amendement des Quarante-Deux qu'ils voteraient pour l'ordre du jour, c'est-à-dire pour le gouvernement, dans l'interpellation déposée

par la Gauche sur les « modifications apportées aux décrets du 24 novembre 1860. »

Cette interpellation fut soutenue par Lanjuinais, Marie, et surtout Jules Favre. Ne voulant pas me donner l'air de m'attribuer le mérite de la réforme, je ne me fis pas inscrire le premier, me réservant de saisir le moment propice pour faire l'acte public d'adhésion que j'avais promis à l'Empereur. Je voulais prendre la parole après Marie; mais Vuitry, envoyé par Rouher, m'en empêcha. En réponse à ce ministre, Jules Favre prononça le manifeste de l'opposition. Rouher ne laissa pas un de ses sophismes haineux sans une réfutation péremptoire. Il répondit par un compliment inattendu aux impertinences : « Vous dites que l'Adresse est un droit primordial antérieur et supérieur, mais alors comment, depuis 1857 que vous êtes dans cette enceinte, n'avez-vous pas eu la pensée de la revendiquer? Comment! vous, les ardents et passionnés défenseurs des libertés du pays, vous qui avez soutenu pendant trois années, malgré votre petit nombre, *avec une énergie digne d'admiration*, les intérêts démocratiques que vous croyez représenter seuls, vous étiez en face d'un droit primordial absent, et vous ne l'avez pas réclamé depuis 1857 jusqu'à 1860! »

Au milieu des acclamations, il raconta qu'au moment du traité de commerce, l'Empereur lui avait dit : « Croyez-moi, abaissons les barrières; toutes les libertés sont sœurs; la liberté commerciale engendrera les autres libertés; elles viendront graduellement à leur heure. Je n'ai pas reçu la mission de fonder dans cet Empire l'ordre et l'autorité; ma mission plus ou moins prochaine, c'est de fonder à la fois la liberté et le pouvoir, c'est d'arriver, dans cette nation, qui s'est livrée à moi éperdue, éplorée, dévorée par l'anarchie, à rétablir l'ordre et la sécurité d'abord, et en faire le principe graduel de toutes les libertés publiques qui constituent un grand pays et une grande civilisation. »

Je donnai plusieurs fois le signal des applaudissemens et, quand je demandai la parole, ce ne fut ni pour atténuer, ni pour compléter les démonstrations du ministre. Je tenais seulement à apporter l'adhésion publique promise à l'Empereur. Je fus stupéfait de voir ma demande accueillie par une explosion de cris : « Aux voix! » proférés par les amis de Rouher. De la tribune, je les regardais, courant de banc en banc, se donnant le

mot d'ordre, s'agitant, s'excitant. Je combattis leur demande de clôture par quelques mots durs et la fis repousser. Mais, dans l'état de tumulte de l'Assemblée, je n'étais pas disposé à prononcer un discours, et encore moins la Chambre à l'écouter. Je ne pouvais cependant garder un silence qui eût paru un manque de parole ; je m'en tins à une brève déclaration que je me réservai de compléter plus tard : « M. le ministre d'État a prononcé des paroles nobles, des paroles loyales. (*Oui, oui.*) Après les déclarations qu'il a fait entendre, je n'ai qu'un désir, c'est celui de réunir mon vote à ceux qui exprimeront leur confiance et leur satisfaction en votant l'ordre du jour(1). » (*Très bien, très bien, rumeurs diverses.*)

Girardin, qui, depuis le 19 janvier, contenait une sourde colère de dépit, de n'avoir pas été appelé lui-même par l'Empereur, assistait à la séance. Il comptait que je ferais du scandale par des jactances personnelles ou par des félicitations railleuses, ou par des réticences et des sous-entendus amers. Il sortit furieux. « Ollivier est fou, dit-il, ou bien il a un portefeuille dans sa poche. — Il n'est ni fou, ni ministre, répondit un de nos amis communs, c'est un honnête homme qui remplit un acte de conscience. — Alors, s'écria-t-il, qu'il se fasse moine et nous laisse tranquilles ! » Et il lança dans *la Liberté*, le lendemain, un article sur les réserves qui n'avaient pas été faites : « Avant les droits de l'amitié, ceux de la vérité. Le *Journal des Débats*, à l'époque de la coalition de 1839, laissa échapper ce mot cruel, adressé à M. Guizot : « Vous aurez peut-être encore notre concours, mais vous n'aurez plus notre estime. » C'est le contraire que nous disons à M. Émile Ollivier ; nous lui disons : « Vous aurez toujours notre estime, mais vous n'aurez plus notre concours. » Vous ne l'aurez plus, parce que, chef de l'opposition dynastique, vous avez donné, par votre déclaration de confiance et de satisfaction sans réserve, en pleine tribune, votre démission de ministre de la conscience publique. »

On ne peut s'imaginer le déchainement qui éclata contre moi après cet abandon de mon unique défenseur : c'était mon Waterloo ; j'étais un imbécile, un misérable, un homme perdu ; voilà le ministère d'Ollivier à l'eau ! Quelques fidèles ne m'abandonnèrent pas. Le prince Napoléon surtout courut chez Girardin

(1) Séances des 25 et 26 février 1867.

et me défendit chaleureusement. Girardin, de lui-même, avait compris l'injustice de son emportement. Il se retourna contre la meute qui, n'étant plus contenue par lui, me déchirait à belles dents : « Une exagération de loyauté plus facile à expliquer qu'à justifier, un excès de désintéressement personnel poussé jusqu'à l'abnégation extrême, ont pu entraîner M. Émile Ollivier plus loin qu'il n'aurait dû aller, mais, en proclamant sa confiance et sa satisfaction, M. Émile Ollivier n'en conserve pas moins tous les droits au respect que commande son caractère. Nous n'en connaissons pas de plus noble et de plus pur... La justice exige qu'il soit reconnu qu'avant que M. Ollivier adhérât au programme de M. Rouher, le ministre d'État avait adhéré au programme du fondateur de l'opposition constitutionnelle et se l'était approprié. Non, quoi qu'en dise plus spirituellement que véridiquement le journal *le Temps*, ce n'est pas M. Ollivier qui est monté dans le train chauffé par M. Rouher; c'est M. Rouher qui est monté dans le train chauffé par M. Ollivier. »

Mon assentiment public ne m'attira pas de remerciement de Rouher. Il ne m'entretint d'aucun des projets en préparation, évita même de me rencontrer. Son gendre Welles de La Valette, assisté par Darimon, s'occupa de constituer une réunion de la majorité, appelée de l'Arcade, du nom de la rue où elle se rassemblait et dont l'objet, comme il disait, était de démolir Walewski et Émile Ollivier, et surtout, de rendre les lois libérales le moins libérales possible. Les deux journaux le plus particulièrement sous son inspiration, *la Patrie* et *le Pays*, ouvrirent un feu permanent contre moi.

L'Empereur, du moins, me marqua sa gratitude. Il me fit prier de venir le voir et, cette fois, sans mystère : « Je suis heureux, me dit-il, de pouvoir compter sur votre concours. J'ai désiré vous voir pour vous remercier de votre adhésion. » Je lui dis : « Je regrette qu'elle n'ait pas inspiré à M. Rouher les mêmes sentimens; il me fait attaquer sans répit par ses journaux, ce qui n'encouragera personne à m'imiter. — Mais, répondit l'Empereur, il m'a dit qu'il ne le faisait pas. — Il ne vous a pas dit la vérité, Sire. » Et je lui en donnai les preuves. Il devint sérieux et s'écria : « Il faut que cela cesse; du reste, vous êtes au-dessus de tout cela. » Il m'expliqua pourquoi il avait donné à Rouher le ministère d'État et les Finances : Walewski avait trop parlé, Rouher était blessé; il lui fallait une réparation. « Du

reste, Walewski préside mal ; ainsi, à propos des dernières interpellations, je lui avais recommandé de ne pas laisser attaquer la Constitution ; il a arrêté à tort M. Lanjuinais et a laissé le champ libre aux violences de M. Jules Favre. »

La conversation s'égara sur divers sujets. Je dis qu'il ne fallait pas s'épouvanter des agitations de la liberté : « C'est comme sur la mer, quand une tempête éclate ; on croit l'océan bouleversé jusqu'au fond, et cependant les couches superficielles seules sont remuées. — C'est vrai, me répondit-il, mais cette agitation suffit pour submerger le navire. — Très bien répondu, Sire ! mais permettez-moi d'ajouter : Quand le capitaine est incapable. » Enfin il m'annonça qu'il comptait avoir le Luxembourg. Je me récriai : « A quoi bon ? C'est si peu de chose ! nous n'avons pas besoin de cela ! — Cela fera bon effet, » répondit-il.

VIII

L'Empereur se faisait illusion.

L'affaire du Luxembourg avait été entreprise en vue de désarmer l'opinion par une apparence de satisfaction. Son effet fut inverse : on ne fut que plus âpre à demander la réforme constitutionnelle qui préserverait à l'avenir de ces réveils soudains dans la terreur d'une guerre, sans que nous en eussions délibéré les causes, sans que nous en eussions accepté les chances avec une volonté réfléchie.

Ce vœu de liberté qu'on avait cru exaucé paraissait de nouveau déçu. Le « donner et retenir » constaté par Vaillant était en train de prévaloir. Rouher travaillait à écarter de la présidence de la Chambre Walewski et à annihiler mon action dans le Parlement. La nomination des commissaires de la presse fut l'occasion choisie par lui avec d'autant plus de raison qu'il y attaquait à la fois Walewski et moi. Deux jours auparavant, dans un dîner de députés aux Tuileries, Vuitry s'approcha de Walewski et lui demanda de s'entendre avec lui, selon l'usage, sur les noms à désigner aux présidens des bureaux. — « Mathieu, dit Vuitry. — Ollivier, répondit Walewski. — C'est que nous sommes engagés avec Mathieu. — J'en référerai à l'Empereur. » En effet, Walewski s'approcha de l'Empereur et lui dit : « Votre Majesté a-t-elle pour désagréable qu'Ollivier soit dans la commission

de la presse? — Au contraire, je le désire. — On lui oppo-
 Mathieu. — On pourrait le désigner pour une autre commissio-
 — Si Votre Majesté le veut, je pourrai dire à Ollivier de ne pas
 se présenter. — Du tout! je désire qu'il soit nommé. — Votre
 Majesté m'autorise-t-elle à répéter ce qu'Elle me dit? — Assu-
 rément. »

Walewski répandit cette conversation, et ma nomination ne
 fit plus aucun doute. Mais ma nomination, c'était mon influence
 sur la rédaction de la loi, la probabilité que j'en serais rappor-
 teur, comme je l'avais été de la loi des coalitions; et c'est ce que
 Rouher et surtout ses amis ne voulaient pas : il fallait m'éli-
 miner; ainsi l'on serait sûr de rendre la loi moins libérale et
 de « donner et retenir. » Sur cette alarme, Darimon et Welles
 de Lavalette, indissolublement unis, se rendirent au cercle de
 l'Arcade et racontèrent que Rouher, ému de la démarche de Wa-
 lewski, était allé prendre les ordres de l'Empereur : celui-ci
 l'avait autorisé à démentir le langage du président de la Chambre;
 Mathieu restait le seul candidat du gouvernement. Rouher était
 pourtant inquiet du résultat. Avant la séance, se trouvant, avec
 Pereire, membre de mon bureau, dans un des comités de l'Expo-
 sition, un de mes amis l'entendit dire à Pereire : « Dépêchez-
 vous d'aller à la Chambre, Ollivier pourrait être nommé. » En
 effet, la précaution n'était pas inutile; je ne fus battu qu'à une
 voix (12 contre 13).

Walewski, homme d'honneur, ne supportait pas un démenti.
 Il va droit à Rouher et lui en demande compte. Rouher répond :
 « L'Empereur vous a, en effet, dit ce que vous avez répété, mais,
 le lendemain, il m'a dit le contraire. » Alors Walewski, se tour-
 nant vers l'Empereur, lui demande une satisfaction, sans quoi il
 sera obligé de donner sa démission. La bonté de Napoléon III,
 qui de plus en plus tournait à la faiblesse, l'empêchait d'exprimer
 un *non* résolu à qui le sollicitait, et lui donnait parfois, comme
 en cette occasion, les apparences de la duplicité. Embarrassé, il
 m'envoya dire de ne pas me troubler : « qu'il y avait eu mal-
 entendu, que Rouher et Walewski, chacun de son côté, avaient
 exagéré ses paroles, que cela s'arrangerait. » Cela ne s'arrangea
 pas. Walewski, n'ayant pas reçu satisfaction, se retira. Il voulut
 l'annoncer lui-même au Corps législatif. « Ce n'est pas sans un
 vif regret que j'ai pris cette résolution. Mais, dans un intérêt
 supérieur d'union, j'ai cru devoir renoncer à l'honneur de vous

présider. » Quand il eut proféré, d'une voix émue, ces derniers mots, il descendit du fauteuil. La majorité, que Rouher surveillait et retenait du regard, resta immobile, muette, visiblement troublée; au contraire, les députés de l'opposition descendirent de leurs bancs et vinrent serrer la main de l'homme de bien qui les quittait. Ce fut sa récompense; on se rappela sa loyauté, son esprit de justice et de conciliation, son libéralisme, qui s'était manifesté dans les petites choses aussi bien que dans les grandes : il avait, en effet, contribué aux décrets de novembre et de janvier, et on lui devait le rétablissement de la tribune. Glais-Bizoin s'écria : « Nous aimons à rendre un dernier hommage à votre haute impartialité ! » (1^{er} avril.) « L'Empereur, dit Vaillant, paraît affecté de la manière dont Walewski a donné sa démission. »

Cependant l'Empereur ne fit pas à Rouher la victoire aussi complète qu'il l'eût voulue. Il ne nomma pas président Jérôme David, un des fondateurs du cercle de l'Arcade, ce qui eût été un démenti trop brutal à ses promesses libérales; il préféra Schneider. Le nouveau président n'avait de liaison qu'avec Magne; très dévoué à l'Empereur, il n'appartenait ni à Rouher ni à l'Impératrice. Son caractère calme, flexible, transactionnel, convenait à merveille à la situation indécise où l'on se trouvait. Il plaisait à la majorité, et il était plutôt agréable à l'opposition. Il se montrait d'autant plus facilement impartial qu'il faisait de la politique en dilettante. Sa passion était ailleurs : industriel de génie, il avait fondé cette immense affaire du Creusot qu'il conduisait avec une netteté, une vigueur, une intelligence de premier ordre. Tout autre était-il dans la politique : là il disait rarement *oui* ou *non*, mais *peut-être oui*, *peut-être non*; ou bien il se donnait l'air de ne pas comprendre, afin de ne pas s'expliquer. Il avait néanmoins, par sa haute situation et par sa longue familiarité avec la plupart des membres, une très réelle influence, d'autant plus efficace qu'il ne l'affichait pas. Il n'agissait pas d'autorité, à la façon de Morny et de Walewski, mais par insinuation. Ses collègues étaient déférens et écoutaient ses avis.

IX

Malgré toutes les incitations, je m'étais refusé jusque-là à entrer en guerre ouverte avec Rouher. Je jugeais contraire à l'intérêt public de combattre un homme probe, doué d'une telle éloquence, de tant de fécondité, d'une connaissance si approfondie des affaires, d'un si riche don de tout comprendre et de tout expliquer, qui, s'il eût eu autant de solidité dans le caractère qu'il avait de flexibilité dans l'esprit, et autant d'intuition de l'avenir qu'il avait de facilité à s'accommoder au présent, eût été, sans conteste, un homme hors ligne. C'est pourquoi j'avais recommandé à l'Empereur de ne pas s'en séparer; c'est pourquoi je m'étais mis à sa disposition sans aucune arrière-pensée; c'est pourquoi j'avais supporté patiemment les mauvais procédés de ses amis; c'est pourquoi j'avais encouru les colères de mon seul défenseur, Émile de Girardin. Après la démission de Walewski, je n'avais plus le choix; j'étais obligé, en conscience et en honneur, d'accepter le combat qu'on m'imposait, et de débarrasser la liberté de l'obstacle qui lui barrait le chemin. Je m'expliquai une dernière fois avec l'Empereur :

« Je serais désolé que Votre Majesté crût que le trouble et le malaise actuels proviennent des résolutions de janvier. Si les réformes n'ont pas produit tout l'effet désirable, ce n'est pas qu'elles aient été prématurées, c'est qu'elles ont été insuffisantes et mal exécutées. On n'y a mis ni conviction ni entrain. On a rechigné, protesté, rogné, atténué : au lieu de donner une apparence libérale aux dispositions restrictives, on a donné une apparence restrictive aux dispositions libérales. D'ailleurs, les lois sont quelque chose, mais les pratiques sont davantage : en quoi les a-t-on modifiées ? en quoi est-on devenu plus large, plus tolérant, plus accessible ? au lieu d'attirer ceux qui vous confinaient par quelque point, on n'a été occupé qu'à rejeter ceux qui, par quelque nuance, s'en écartent ! — La presse hostile exploite les sentimens de mécontentement : elle ne les crée pas. N'y eût-il aucun journal pour les manifester, ils n'en existeraient pas moins, et ils n'en seraient que plus dangereux car, selon la parole de Bonald, « si un État peut être troublé par ce que disent les journaux, il périt par ce qu'ils ne disent pas. » L'essentiel, Sire, ne me paraît pas de détruire ses ennemis : on le tenterait

vainement, et cela n'est pas même désirable. *Quis custodiet custodes nisi hostis?* Ce qui doit surtout préoccuper Votre Majesté, c'est de se créer des amis. Pour cela, il existe beaucoup de moyens. Il n'en est pas de plus efficace que de marcher résolument dans les voies nouvelles. J'ai été votre ennemi jusqu'au 24 novembre 1860, je n'ai cessé de l'être que de ce jour. Le 19 janvier, beaucoup ont été sur le point de m'imiter; si on avait été plus net et plus sincère, ils l'eussent fait. On se flatte de vous ramener en arrière, et l'on s'efforce de rendre mauvaises des lois déjà médiocres. Si on y réussit, ce sera un malheur. Le mouvement en avant est aujourd'hui trop prononcé; il a trop d'intensité, d'élan, de profondeur, pour qu'il puisse être contenu. Je ne vois plus de place possible entre une dictature dont l'heure est passée et une liberté réelle et sans arrière-pensée. »

Je profitai de la discussion du ministère de l'Intérieur pour m'expliquer au Corps législatif. Je commençai par établir que les réformes du 19 janvier constituaient un progrès : « Sans me prononcer sur la manière dont la loi sur la presse est faite, par cela seul qu'on a accordé à la presse le droit d'exister sans autorisation, et qu'on l'a soustraite à la juridiction administrative, la liberté de la presse est fondée. (*Mouvements divers.*) La liberté de réunion accordée pour les affaires industrielles, c'est l'épreuve des sociétés coopératives assurée. La liberté de réunion accordée en matière électorale, c'est la liberté des élections garantie. L'envoi des ministres à la Chambre a encore plus d'importance; sous une forme modeste, c'est l'établissement de la responsabilité ministérielle telle qu'elle est compatible avec nos institutions. L'introduction des ministres à la Chambre aura encore un autre effet considérable : c'est la suppression d'une institution que je regarde comme l'obstacle le plus sérieux à la libre expansion de la liberté parlementaire, la suppression du ministère d'État. (*Ah! ah! — Mouvement prolongé!*) Ici, messieurs, c'est le cas de dire : *Incedo per ignes.* (*On rit.*) Pour définir le ministère d'État, on s'est servi, successivement ou à la fois, de diverses expressions. (*Écoutez! écoutez!*) Les uns ont dit : C'est un premier ministre; d'autres : C'est un grand vizir... (*Hilarité.*) D'autres : C'est un maire du palais. (*Oh! oh!*) Je trouve ces trois expressions inexactes. (*Ah! ah!*) Pourquoi?... Premier ministre, c'est une expression inconstitutionnelle : dans notre Constitution, il n'y a pas de premier ministre. Grand vizir...

(*On rit.*) c'est trop vif; maire du palais, c'est blessant pour l'une des personnes que cette expression atteint. Qu'est-ce donc, au vrai, sans chercher des formes épigrammatiques, qu'est-ce donc que le ministre d'État? Le ministre d'État, dans le décret qui l'a institué, est l'avocat d'office de tous ses collègues. On ne saurait exiger qu'un homme de valeur se condamne à ce rôle d'être un avocat qui explique des causes... (*Rumeurs*) qu'il n'a pas conduites. Aussi, les attributions du ministère d'État ont dû s'accroître démesurément; l'avocat des ministres est d'abord devenu leur conseil, puis leur directeur, et aujourd'hui il est, non pas, premier ministre, maire du palais ou grand vizir, mais un *Vice-Empereur* sans responsabilité. » (*Exclamations et mouvemens prolongés.*)

Pendant la longue interruption qui suivit, Schneider, se penchant, me dit à l'oreille : « Adoucissez votre expression. — Comment, répondis-je, adoucerais-je une expression qui est la raison d'être de mon discours? » Le calme rétabli, je repris : « Ainsi d'une part rétablissement constitutionnel de la responsabilité ministérielle, d'autre part suppression d'un rouage inutile que je trouve dangereux, telles sont les deux conséquences qui résultent de l'envoi possible et bientôt nécessaire des ministres à la Chambre. Mais une objection se présente à l'esprit : Était-il prudent, était-il politique de confier l'exécution des mesures libérales à des ministres qui les avaient naguère combattues avec une si éloquente énergie? (*Chuchotemens.*) L'honorable M. Glais-Bizoin ne le pense pas, et il ne connaît, a-t-il dit, aucun pays libre dans lequel un tel spectacle se soit vu. Je lui en demande pardon : ce spectacle s'est vu, dans le pays le plus libre qui existe, dans la libre Angleterre. (*Mouvement.*) On a vu dans ce siècle les mêmes hommes, Wellington et Robert Peel, deux fois chargés, de réaliser des mesures qu'ils avaient combattues avec énergie : en 1829, l'émancipation des catholiques; en 1846, la réforme de la loi des céréales. (*C'est vrai!*) A cette époque, parmi ceux qui attaquèrent la prétendue trahison des ministres, au premier rang, par le talent et l'impétuosité, se trouvait un membre de la Chambre des communes, Disraeli. Ce fut alors qu'il dit ce mot, dont toute l'Angleterre a ri : « Les torys ont profité du moment où les whigs étaient au bain pour leur voler leurs habits. » (*On rit.*) Or, ces jours-ci précisément, Disraeli, imitant les exemples qu'il avait raillés, a fait comme lord Wel-

lington et sir Robert Peel, et après avoir été un des adversaires les plus décidés de la réforme électorale, il s'illustre en l'opérant. Sans doute, il est désirable, dans l'intérêt de la moralité des partis et des hommes, que chacun grandisse et tombe avec son parti; mais il est des circonstances dans lesquelles un gouvernement agit avec sagesse lorsqu'il imite le gouvernement anglais. Une réforme longtemps débattue ne peut se réaliser souvent que par un compromis entre ceux qui la défendaient et ceux qui l'attaquaient. Or, à qui confier le soin de ce compromis, si ce n'est à ceux qui étaient les plus forts et les plus nombreux? Si l'on s'adressait aux membres de la minorité, le parti de la résistance se tiendrait à l'écart et tout avorterait. Lorsque, au contraire, les chefs d'une majorité pensent que l'intérêt du pays leur commande de revenir sur leurs refus précédents, la minorité qui demandait le progrès s'unit à ceux qui le repoussaient, et la réforme se réalise sans difficulté. (*Mouvements divers.*) C'est ce qu'on a eu raison de faire le 19 janvier. Mais les ministres qui avaient accepté ce mandat contractaient l'obligation impérieuse de réaliser le programme qu'ils avaient eu le malheur de combattre avec plus de netteté, d'énergie, d'ampleur, que n'eussent pu le faire ceux-là mêmes dont il était l'œuvre. Cette condition n'a pas été remplie. Le programme a été mollement exécuté, mal exécuté dans toutes ses parties. (*Rumeurs.*)

« Cette conduite explique comment une réforme, qui aurait dû être envisagée de toutes parts comme un événement heureux, est au contraire, de très bonne foi, considérée par un grand nombre comme un événement douteux. Sans doute, le pays est calme matériellement, et rien, même de loin, ne peut faire craindre que ce calme soit troublé. Mais ce qui est à redouter pour un gouvernement, fort comme celui-ci, ce qu'il y a à craindre et à prévenir, c'est la difficulté de gouverner qui résulterait de l'absence d'un concours empressé et constant. (*Rumeurs.*) Ce qu'il y a à craindre, à prévenir, c'est que les populations, en restant soumises, deviennent malveillantes... (*Vive interruption,* et qu'en restant décidées à ne pas renverser, elles retirent leur assistance et se bornent à observer sans coopérer. Certainement, nous n'en sommes point encore là (*Ah! ah!*); mais, si vous n'y prenez garde, si vous accomplissez toujours vos actes les plus louables de façon qu'il reste quelque doute sur leur signification, nous y viendrons. (*Non! non!*) Et alors la situation sera grave. »

Le lendemain, j'arrivais à la séance prêt à entrer dans une lutte serrée, lorsque je vis Rouher, entouré d'un grand nombre de députés de la majorité qui le félicitaient. On m'apprit qu'il venait de recevoir une lettre de l'Empereur avec une plaque en diamans, et que cette lettre, insérée au *Moniteur*, serait la seule réponse qu'on ferait à mon discours. En effet, le ministre d'État garda le silence et le *Moniteur* publia la lettre suivante : « Palais des Tuileries, 13 juillet 1867. — Mon cher monsieur Rouher, je vous envoie la grand-croix de la Légion d'honneur en diamans. Les diamans n'ajoutent rien à la haute distinction que je vous ai conférée depuis longtemps, mais je saisis le moyen de vous donner publiquement une nouvelle preuve de ma confiance et de mon estime. Au milieu de vos nombreux travaux, au milieu des attaques injustes dont vous êtes l'objet, une attention amicale de ma part vous fera oublier, je l'espère, les ennuis inséparables de votre position, pour ne vous rappeler que vos succès et les services que journellement vous rendez au pays. Recevez, mon cher monsieur Rouher, l'assurance de ma sincère amitié. »

A sa réception du soir, la foule vint congratuler le ministre de cette haute distinction. On croyait le voir orné de sa plaque : il ne portait aucune décoration. Un ami s'en étonnant, il appelle un valet de pied, lui parle à voix basse, et quelques minutes après le laquais revient avec un simple ruban que le ministre passe à sa boutonnière : « Vous voyez, dit-il, que je triomphe modestement. » En descendant l'escalier, un conseiller d'État, Bataille, ancien complice des complots de Louis-Napoléon, rencontre Darimon et lui dit : « Rouher se trompe sur la pensée de l'Empereur. C'est surtout son discours sur le Mexique qu'on a voulu récompenser ; prenez note de ce que je vous dis : Ollivier reviendra. »

X

Depuis quelque temps déjà, Rouher était en fait le véritable directeur de la politique de l'Empire, dont l'Empereur ne s'occupait que de haut et à certains momens critiques seulement. Il dirigeait tous les ministres, et les ambassadeurs étrangers traitaient avec lui, depuis que Drouyn de Lhuys était sorti des affaires. Cependant l'Empereur le jugeait bien ce qu'il était. Après une discussion très vive qu'il avait eue en conseil avec

Chasseloup-Laubat, il dit à ce ministre, qui lui présentait des pièces à signer : « Eh bien ! vous avez été bien battu ? — Ce qui me console, Sire, c'est de l'avoir été avec tant de talent par M. Rouher. — Ah ! bah ! dit l'Empereur en se caressant la moustache ; il a, en effet, très bien parlé, mais il aurait aussi bien soutenu le contraire. » Un tel homme était fort commode. On était sûr d'en obtenir toujours un concours utile, jamais de difficultés. Comme, dans son entourage, Napoléon III ne connaissait personne qui sût ainsi parer à tous les incidens, éluder les embarras par des expédiens, louvoyer entre les contraires, défendre toutes les causes, même désespérées, se dérober aux solutions impérieuses en gagnant du temps, il n'avait pu, quoi qu'on fit, se résoudre à s'en séparer. Non seulement il l'avait gardé, mais, à mesure que ses forces déclinaient, il l'avait insensiblement laissé prendre une importance plus marquée dans la conduite générale du gouvernement. La lettre impériale contresignait le titre de vice-empereur par lequel je venais de caractériser sa véritable position. Cela augmenta son crédit en Europe et rendit encore plus prépondérante l'autorité de sa parole à la Chambre.

Pourtant, au moment même où il l'investissait d'une telle autorité, l'Empereur se créait une protection contre sa toute-puissance. La princesse Mathilde m'a souvent raconté qu'ayant, au lendemain du 19 janvier, dit avec reproche à son cousin : « Eh bien ! vous donnez la liberté de la presse ? » l'Empereur lui répondit : « Je le fais pour moi autant que pour les autres. Chaque fois que j'envoie un article au journal d'un de mes ministres, sous un prétexte quelconque, on refuse de l'insérer ; maintenant, je pourrai avoir un journal à moi, dans lequel je dirai ce qui me conviendra. » Et il fournit des fonds à son ancien tailleur, Dusautoy, pour qu'il fondât le journal *l'Époque* (1). Dusautoy prit comme rédacteur en chef le collaborateur principal de Girardin, Clément Duvernois (2). L'Empereur, qui ne le connaissait pas, l'accepta. L'eût-il fait s'il eût su que Duvernois était, encore plus que moi, l'adversaire de Rouher, et qu'autant que moi, il professait des idées de réforme libérale ? En tout cas, qu'il le sût ou non, il constituait un organe qui pouvait devenir

(1) Carnet du 28 mars.

(2) Rouher ne le sut que beaucoup plus tard. Duvernois vint me le raconter au moment même.

un instrument sérieux d'opposition contre son vice-empereur.

Dans la majorité même, Rouher n'était pas sans rencontrer un sourd mécontentement. Sa bonhomie n'était plus comme jadis souriante : elle était devenue importante, peu polie, dédaigneuse ; il avait froissé bien des amours-propres. Ceux qu'on appelait autrefois les Mameluks et aujourd'hui les Arcadiens lui demeuraient inébranlablement fidèles : ils s'offusquaient, il est vrai, de sa complaisance à se plier à des innovations libérales après les avoir lancés au combat contre elles, mais ils ne lui en faisaient pas grief, attribuant sa docilité à un dévouement personnel envers l'Empereur, et au désir d'empêcher un plus grand mal. Cependant la partie plus indépendante de la majorité était, tout en le suivant, froissée de son optimisme de commande, des exagérations de sa défense, de sa facilité à affirmer des faits inexacts, et que tout le monde savait tels. « La plus grande pensée du règne, » à propos du Mexique. « Il n'y a pas eu une faute commise, » à propos de Sadowa, tout cela leur déplaisait. Ils eussent voulu plus de véracité et de mesure, ce qui eût assuré plus de crédit.

Toutefois, quels que pussent être les revirements ou les infidélités de Napoléon III, les ombrages des membres de la majorité, les intrigues des courtisans, Rouher s'appuyait sur une force qui le garantissait contre toutes les menaces, la confiance de l'Impératrice. Elle était entière. Rouher avait su la capter par ses assiduités, plus flatteuses que des compliments, par l'importance qu'il témoignait attacher à son jugement, par son empressement à la consulter et à l'instruire, par sa souplesse à se prêter à ses désirs et à entrer dans ses idées, et enfin par son dévouement et par les services de toute espèce qu'il rendait chaque jour. La régence était une éventualité que, malgré son attachement à son mari, l'Impératrice se croyait obligée d'envisager parfois. La santé de Napoléon III ne s'améliorait un moment que pour empirer aussitôt. Il ne se couchait pas, il ne se plaignait pas, mais il souffrait toujours. Le 17 juillet, il avait fait faire du feu dans la salle du Conseil (1) ; il avait été plusieurs fois arrêté par

(1) *Carnet de Vaillant*. — Lettre de Rouher, de Chislehurst, 11 janvier 1873 : « L'autopsie a révélé les vastes ravages faits dans la santé de l'Empereur par la maladie dès 1866, 67 et 69. Les deux reins et l'intérieur de la vessie étaient gravement atteints. Cause ou résultat de ces désordres irrémédiables, la pierre était d'ancienne et lente formation ; elle était énorme. L'esprit demeure confondu à la pensée des souffrances que ce malheureux souverain a stoiquement supportées depuis plus de dix années. »

des malaises pendant les fêtes de l'Exposition ; il urinait du sang de temps à autre. En cas de malheur, personne ne semblait à l'Impératrice de force à suppléer Rouher. Une partie des amis de l'Empire, mécontents des défaillances du souverain et effrayés de son affaiblissement, dissimulaient à peine qu'une abdication s'imposerait, peut-être à un moment prochain, comme une nécessité d'État. Ceux-là, non moins que l'Impératrice, croyaient Rouher l'homme indispensable d'une telle crise. Or, à ce moment, l'appui de la souveraine était beaucoup plus efficace que celui de son époux. Elle n'était plus la jeune femme brillante, éprise de plaisirs, tout entière au bonheur de vivre au milieu des hommages : c'était une femme sérieuse, expérimentée, ayant le goût des affaires, l'aptitude à les comprendre et à se les assimiler, l'éloquence pour les exposer et les débattre, et, tandis que l'Empereur se montrait de plus en plus réduit à n'avoir que des velléités, ou plutôt des volontés intermittentes, elle était en possession d'une volonté forte. Ainsi le vice-empereur n'avait à redouter aucune résistance sérieuse dans l'exercice de l'immense pouvoir que l'Empereur venait de lui confirmer.

ÉMILE OLLIVIER.

UN PEINTRE DU JAPON

LAFCADIO HEARN

Glimpses of Unfamiliar Japan, 2 vol. Kegan Paul, Trench, Trübner, London. —
Kokoro, 1 vol. Gay and Bird, London. — *Kotto*, 1 vol. Macmillan, New-York.
— *Shadowings*, Little, Brown, Boston. — *Exotics and Retrospectives*, *id.*, etc.

I

La guerre entre la Russie et le Japon prête une saveur nouvelle à tous les livres écrits sur l'Extrême-Orient, et, parmi ces livres, il n'en est pas qui offrent un plus vif intérêt de renseignements et d'art que l'œuvre de l'écrivain, exquis dans son étrangeté, qui signe Lafcadio Hearn.

Kipling, Stevenson, Hearn, ces trois noms mériteraient d'être cités au même rang dans la littérature d'un même pays, si l'on ne tenait compte que du talent, nourri chez tous les trois d'exotisme. D'où vient que les deux premiers sont universellement connus, tandis que le troisième n'a été apprécié jusqu'ici à sa valeur que par un groupe de délicats ? La raison en est peut-être à son dédain de la popularité et des moyens qui y conduisent. Ses ouvrages, d'une distinction unique, ne sont pas nombreux, et dans le même volume se trouvent rassemblés comme au hasard des nouvelles, des essais, des souvenirs personnels, des impressions de voyage, de la psychologie, des contes fantastiques. Le gros du public n'aime pas ces mélanges qui le déroutent ; il apprécie fort en revanche les éditions Tauchnitz auxquelles ne sont jamais descendus ces beaux livres plus ou moins illustrés et tous assez coûteux ; enfin il demande à un auteur anglais des qualités anglaises, beaucoup d'humour en particulier. Or Lafcadio

Hearn ne se pique pas d'humour ; il n'est Anglais en rien, et d'abord il lui manque pour l'être le mépris des races qui ne sont point anglo-saxonnes. Kipling, jusque dans la jungle, se fait l'interprète belliqueux et impérialiste de l'Inde conquise ; l'Écossais, protestant dans l'âme, transparait chez Stevenson, même quand il est le plus fortement imprégné des mœurs, des sensations nouvelles vers lesquelles le portent ses croisières sur l'océan Pacifique. Hearn, au contraire, s'est laissé absorber par le Japon, où le retient un exil volontaire, où il a perdu en partie sa personnalité européenne. Nationalisé Japonais, marié à une Japonaise, il est devenu dans la patrie de son choix Koizumi Yakumo : ce n'est guère que comme membre honoraire de la *Japan Society* qu'il se rattache encore au monde savant et littéraire de Londres. Renoncer à l'honneur insigne d'être sujet britannique serait déjà chose grave, mais déclarer en outre que, sans être absolument bouddhiste, on n'est pas du tout chrétien ; prétendre, à la face des missions protestantes que le Japon ne pourrait rien gagner à se convertir, voilà des audaces qui nuisent nécessairement au succès général d'ouvrages écrits en langue anglaise, cette langue fût-elle la plus pure, la plus poétique, la plus imagée, avec des qualités de forme et de couleur qui lui donnent une valeur plastique incomparable ; — à moins qu'on ne veuille la comparer à celle de Loti.

Je ne sache guère qu'un critique qui ait pleinement rendu justice à Lafcadio Hearn, celui qui, aux États-Unis, signe ses pénétrantes études du nom de Paul Elmer More. Il a montré, mieux que nul ne peut essayer de le faire après lui, comment ce merveilleux artiste s'efforce d'interpréter dans la langue de l'Occident le mystère insaisissable de la vie asiatique, et comment, pour cela, il a fondu en un savant mélange trois élémens qui jusque-là n'avaient jamais été associés, l'un des trois paraissant être destructeur des deux autres : l'instinct religieux de l'Inde ; le sentiment esthétique du Japon ; et l'esprit investigateur de la science occidentale, le tout produisant, grâce aux sympathies particulières qui le guident, une sensation psychologique auparavant inconnue. « Il a plus qu'aucun auteur vivant, écrivait naguère M. More, ajouté un frisson nouveau à notre expérience intellectuelle. Quant aux procédés de son art, ils font penser à ce que lui-même dit de la poésie japonaise : à « ce coup de cloche qui vibre indéfiniment en ondes sonores et en mur-

mures prolongés. » Réserve et suggestion, habitude de laisser dans la pensée du lecteur l'émotion et la curiosité de l'inexprimable, c'est le secret de la poésie japonaise; et Lafcadio Hearn semblerait le lui avoir emprunté si, avant même d'avoir abordé l'île heureuse qui devait le retenir, il n'avait donné raison à ceux qui prétendent que, depuis les jours de la Grèce antique, les Japonais sont les seuls artistes absolument originaux. Car ce Japonais d'adoption est Grec de naissance; — nous ne l'avions pas encore dit.

II

Son histoire est aussi étrange, aussi subtilement composite que son œuvre elle-même, aussi voilée de mystère. Il vit le jour à Leucade (Sainte-Maure) en 1850, d'un père d'excellente famille irlandaise que le hasard des garnisons avait amené aux îles Ioniennes, et d'une mère grecque. Son premier souffle aspira dans une poétique atmosphère l'essence même des fables et des symboles de la mythologie dont il est resté pénétré jusqu'aux moelles. Par ses origines, il semble avoir été prédestiné au rêve plutôt qu'à la vie prosaïque de nos civilisations contemporaines. Si nous cherchons, à travers les admirables fragmens épars qui composent son œuvre, les confidences qu'il n'a pas faites, nous croyons deviner que la frêle petite plante hybride, fleurie sur le rocher de Leucade, fut bientôt déracinée, transplantée, torturée par un système de répression septentrionale antipathique à sa nature. Quelques pages des *Ombres* (*Shadowings*) font voir que, dès son enfance, le jeune Grec se trouva mal à l'aise dans les climats du Nord. Il nous raconte comment, bien avant l'âge de raison, il fut conduit à l'église et combien la vue de l'architecture gothique le frappait d'un sentiment d'horreur, horreur étant employé ici dans le sens classique d'épouvante. L'élanement des hautes nefs, la forme aiguë de l'ogive, ce qu'il appelait dans son langage enfantin les pointes, les terribles pointes, en prêtant à ces formes gigantesques une pensée, une vie menaçante, la vie monstrueuse d'un fantôme multiple, tout cela s'associait aux cauchemars qui tourmentaient ses nuits. A cinq ans, on le condamnait à coucher seul sans lumière et enfermé à clef, sous prétexte de le corriger de la peur et au risque de détraquer à jamais les nerfs de cet être impressionnable, chez lequel se manifesta

dès lors la puissance d'hallucination qui est restée une des caractéristiques de son génie, comme elle l'est du génie de Poe ou de Quincey. Le surnaturel l'a touché tout petit. Seul chez nous, Maupassant a ressenti la peur avec cette communicative intensité. L'auteur de *Nightmare Touch* (la Touche du Cauchemar) croirait volontiers à quelque expérience de ce supplice dans d'autres vies que la sienne; la terreur du rêve serait alors la somme accumulée d'une expérience ancestrale. Quelque vague survivance de craintes sauvages et primitives, qui sait, les terreurs incomparablement plus anciennes de la bête se retrouveraient dans les cauchemars de l'enfance; les profondeurs de notre moi, cet abîme où n'a jamais pénétré aucun rayon de soleil, seraient étrangement agitées sous l'apparence du repos, et de leurs ténèbres surgirait un frémissement de la mémoire, impossible à calculer, fût-ce par des millions d'années. Quoi qu'il en soit de cette théorie, Lafcadio Hearn naquit avec le don d'exprimer l'épouvante. Ses premières tentatives littéraires furent consacrées à rendre les visions qui, des glaces du pôle aux plages tropicales, ont, de tout temps, défrayé la légende des peuples et fait trembler les navigateurs.

J'ai trouvé les *Stray leaves from strange literatures* et *Chinese Ghosts* dans toutes les bibliothèques de la Nouvelle-Orléans. C'est en effet à la Nouvelle-Orléans qu'il commença d'écrire. Pour lui, les années d'école avaient été courtes; cet esprit si riche de connaissances variées s'est formé tout seul; l'éducation de Lafcadio lui vint principalement de lui-même. A dix-neuf ans, il se laissa tenter par l'aventure et, comme ses précurseurs dans la découverte d'un monde, prit le chemin le plus long pour atteindre la Chine. Nous le voyons d'abord, lui aussi, égaré en Amérique. Il y apprend modestement le métier d'imprimeur, puis il s'essaye au journalisme. Sa plume novice fait penser déjà au plus brillant des pinceaux. Trop brillant peut-être; ce ne fut qu'au contact de la retenue japonaise qu'il éteignit cet excès d'éclat dans le style et renonça une bonne fois à la recherche de l'effet.

Quelques défauts peuvent être reprochés au roman intitulé *Chita*, où il a peint avec puissance des réalités bien voisines du fantastique par l'horreur et par l'étrangeté: la destruction d'une île que balaye et emporte le Mississipi, l'enlèvement des femmes en toilette de fête par le tourbillon dévastateur qui roule une

avalanche de cadavres jusqu'au golfe où tout disparaît. Puis l'auteur de *Chita* fut attiré vers d'autres régions plus suggestives encore de la vie à outrance, brûlée par un ciel de feu, entrecoupée de cataclysmes, molle et ardente tout à la fois. Errant jusqu'en 1890, il nous donne ses esquisses, si chaudement colorées, des Antilles françaises, où il a passé deux années fécondes : *Two years in the French West Indies*. Enfin sa bonne étoile le porte au Japon et, à peine débarqué, il se sent enveloppé soudain de « ce charme intangible et volatil comme un parfum qui est le charme du pays. » Il nous le dit en racontant sa première promenade hors du quartier européen de Yokohama :

« Il y a un charme inexprimable dans l'air matinal, frais de la fraîcheur d'un printemps japonais et des ondes que le vent souffle là-haut, au cône neigeux du Fuji, un charme qui tient surtout peut-être à la merveilleuse limpidité atmosphérique où, à travers un soupçon de bleu, les objets les plus lointains se précisent extraordinairement. Le soleil n'a qu'une chaleur douce, la kuruma est le plus commode des véhicules, et la perspective des rues où je plonge, par-dessus le chapeau blanc, en forme de champignon qui danse sur la tête de mon coureur en sandales, possède une séduction dont je ne me laisserais jamais. Tout ici semble fantastique, tout et chacun est petit, bizarre et mystérieux, les petites maisons avec leurs toits bleus, les petites boutiques à stores bleus, le petit monde souriant habillé de bleu. L'illusion n'est rompue que par le passage d'un étranger ou par de certaines enseignes absurdes en anglais. »

Et le voilà déjà ennemi déclaré d'une odieuse société qui s'est fondée dans le dessein utilitaire d'introduire l'usage des caractères anglais dans l'écriture japonaise : « L'idéographe ne fait pas sur le cerveau japonais une impression similaire à celle que crée dans le cerveau occidental une lettre ou une combinaison de lettres, symboles écrits et inanimés des sons. Pour le Japonais, un idéographe est un tableau vivant qui respire, parle, gesticule. Et toute la longue étendue d'une rue japonaise est pleine de ces caractères expressifs, — des mots qui peuvent sourire et grimacer comme autant de visages.

« Il n'est pas surprenant, si l'on considère l'esprit animé, changeant, personnel, ésotérique des lettres japonaises, qu'il existe des légendes de calligraphie, expliquant comment les mots, écrits par des saints experts en cet art, s'incarnèrent et descen-

dirent de leurs tablettes pour converser avec le genre humain. Dans les échoppes de ces rues étonnantes, tout est exquis, ne fût-ce qu'un paquet de cure-dents enveloppé d'un papier délicieusement illustré de lettres en trois couleurs. Les billets de banque, la monnaie de cuivre sont choses de pure beauté, oui, jusqu'à la tresse nuancée qui lie le paquet renfermant votre dernière emplette. De quelque côté que vous regardiez, les merveilles abondent. Ne les regardez pas, c'est dangereux : à chaque coup d'œil, quelque chose d'irrésistible vous forcera d'acheter, à moins que vous ne preniez la fuite. Jamais le marchand ne vous fait de propositions, mais ses marchandises sont enchantées, et elles ont beau être à bas prix, vous êtes ruiné d'avance... Les ressources de ce bon marché artistique sont inépuisables. Le plus grand des steamers qui traversent le Pacifique ne suffirait pas à contenir tous les riens qui vous tentent, car, sans qu'on se l'avoue peut-être, ce qu'on a envie d'acheter n'est pas seulement le contenu de la boutique, c'est la boutique elle-même et le boutiquier et les rues entières de boutiques, avec tout ce qu'elles recèlent, c'est toute la ville avec la baie et les montagnes qui lui font une ceinture, et la blanche magie du Fujiyama, suspendue au-dessus d'elle dans le ciel sans tache, enfin c'est tout le Japon avec ses arbres féériques et sa lumineuse atmosphère, et ses cités, et ses temples, et quarante millions du peuple le plus aimable de l'univers... »

De pareilles impressions constituent à n'en pouvoir douter le coup de foudre et, une fois parti sur cette pente, Lafcadio Hearn ne s'arrêtera plus.

Quel mépris lui inspire le mot grossier d'un Américain pratique : — « Peu importe un incendie au Japon, les maisons ne valent pas cher ! »

Comme si la maison ne valait pas surtout par ce qu'elle renferme ! Ce qui les rend belles ces frêles maisons de bois, provisoires, comme des huttes, ne saurait être remplacé, car le Japon est la terre de la variété infinie, faite à la main ; les machines n'ont encore réussi à introduire ni monotonie, ni laideur utilitaire dans les productions les plus humbles, sauf quand il a fallu satisfaire le mauvais goût étranger. Heureusement, dans ce pays d'incendies fréquents, l'impulsion artistique a une vitalité qui survit à chaque génération d'artistes et défie la flamme si prompte à réduire leur travail en cendres ou à le

fondre en une masse informe. L'idée dont le symbole est mort ressuscitera dans d'autres créations après un siècle peut-être, modifiée sans doute, mais encore reconnaissable, conservant un air de famille avec le passé.

Chaque artiste est un ouvrier *spirituel*. Ce n'est pas par des années de tâtonnements et de sacrifices qu'il atteint à sa plus haute expression ; le passé est en lui, son art est un héritage, ses doigts sont guidés par les morts dans la délinéation d'un oiseau qui s'envole, quand il retrace les vapeurs d'un sommet, les couleurs du matin, la structure des branches, l'épanouissement printanier des fleurs. Des générations de savans travailleurs lui ont transmis leurs secrets et revivent dans la magie de son dessin. Ce qui était effort conscient au début est devenu inconscient dans la suite des siècles, presque automatique ou plutôt instinctif. Voilà pourquoi une image coloriée par Hokusai ou Hiroshige, vendue moins d'un sou à l'origine, peut renfermer en réalité plus d'art que beaucoup de peintures occidentales estimées au prix que coûterait une rue tout entière au Japon. Et Lafcadio est, la plume à la main, un digne émule de Hiroshige et de Hokusai : regardez plutôt avec lui ce paysage :

La mer et le ciel se mêlent dans le même bleu clair délicieux. Au-dessous de moi se soulève une houle bleuâtre, celle des toits pressés qui atteignent le bord de la mer, immobile à droite, et le pied des vertes collines boisées qui flanquent la ville de deux côtés. Une haute rangée de montagnes dentelées, silhouettes d'indigo, domine ce demi-cercle verdoyant. Et à une hauteur énorme au-dessus de la ligne qu'elles tracent, plane une apparition de beauté, un cône solitaire et neigeux si vaporeusement exquis, d'une si spirituelle blancheur que, n'était sa silhouette familière de temps immémorial, on croirait à un nuage. La base en reste invisible, étant de la même teinte que le ciel ; seulement, au-dessus des neiges éternelles, le cône rêveur apparaît, comme suspendu, fantôme d'un pic entre la lumineuse terre et le ciel lumineux, la montagne sacrée, l'incomparable Fujiyama.

Voici maintenant un autre genre de kakemono qui nous pénètre de l'« orageuse dignité », de la « force d'ouragan » incarnées dans deux antiques idoles :

Au coin d'une rue étroite, le petit temple, à peine plus grand que la plus petite des boutiques... et, de chaque côté de la porte, deux figures monstrueuses, nues, d'un rouge de sang, démoniaques, aux muscles effrayans, avec des pieds de bois, des mains qui brandissent une foudre dorée, des yeux de délirante fureur. Ce sont, gardiens de choses saintes, les Ni-O, les

deux Rois. Et, entre ces monstres empourprés, une jeune fille debout nous regarde ; sa svelte figure en robe gris d'argent, avec ceinture violet d'iris, se détache, sur l'obscurité crépusculaire de l'intérieur. Son visage impassible et curieusement délicat serait partout charmant, mais ici, par le contraste avec les terribles grotesques plantés à sa droite et à sa gauche, elle produit un effet inimaginable. Et tout à coup j'en viens à me demander si mon sentiment de répulsion contre ces monstres jumeaux est juste, puisqu'une si ravissante fille les trouve dignes de vénération. Ils cessent même de me sembler laids tandis que je la contemple posée, gracieuse et légère, à leurs côtés, tel un papillon magnifique, et regardant toujours, d'un œil naïf, l'étranger, sans se douter que ses dieux aient pu lui paraître profanes et hideux.

Et voici qui est supérieur encore, ce morceau sur les renards de pierre dispersés dans tous les coins de la campagne japonaise, par paires généralement, ou même en beaucoup plus grand nombre :

Aux environs de la capitale et à Tokio même, parfois dans les cimetières, vous voyez de belles figures idéalisées de renards, élégans comme des lévriers ; ils ont de longs yeux de cristal vert ou gris et vous impressionnent fort à titre de conceptions mythologiques. Mais, dans l'intérieur, les images de renard sont beaucoup moins artistement façonnées. A Izumo en particulier, ces pierres sculptées offrent un aspect tout primitif. Il y a dans la Province des Dieux, un nombre inouï d'images de renards, images comiques, bizarres, grotesques, ou monstrueuses, et, pour la plupart, très grossièrement travaillées. Je ne les trouve pas pour cela moins intéressantes. L'œuvre du sculpteur de Tokio se conforme à une tradition de grâce légère et de spiritualité. Les renards rustiques d'Izumo n'ont pas de grâce, ils sont rudes, mais de mille façons ils trahissent les fantaisies personnelles de leurs créateurs. Il y en a de toutes physionomies drôle, apathique, inquisitoriale, morose, joyeuse, ironique ; ils veillent, ils ronflent, ils louchent, ils ricanent, ils vous guettent en dessous ; ils écoutent en dressant l'oreille, le museau ouvert ou fermé. Il y a chez chacun d'eux une amusante individualité, un air parfois de moquerie consciente, même chez ceux qui ont le nez cassé. En outre les vieux renards de campagne ont de certaines beautés naturelles dont ne peuvent se vanter leurs frères modernes de Tokio. L'âge les a parés de divers habits mouchetés de couleurs douces absolument délicieuses, tandis qu'assis sur leurs piédestaux, ils regardaient couler les siècles, tout en toisant le genre humain d'une grimace fantastique. Leurs dos sont revêtus d'un beau velours vert mousse ; des lichens délicats ont tacheté d'or ou d'argent mat leurs membres et le bout de leur queue. Et les lieux que hante Kitsune, comme on les appelle, sont des plus aimables : des bois pleins d'ombre où chante l'*uguisu* dans le vert crépuscule, au-dessus de quelque temple sans voix dont les lampes et les lions de pierre sont moussus et herbeux au point de ressembler à des choses sorties du sol, comme les champignons.

Mais nous trouverions dans *Japoneries d'automne* des descriptions qui ne le cèdent en rien à celles de Lafcadio Hearn; et il serait le premier à en convenir, lui qui parle si volontiers de Pierre Loti, comme du premier des poètes en prose contemporains. Ce qu'il nous donne en revanche d'unique, à titre de *Regard sur le Japon inconnu*, c'est le Journal d'un maître d'anglais, sa propre expérience dans les écoles de l'intérieur, à Matsue.

Il enseigna en même temps au Jinjo Chugakko (école secondaire) et au Shiha-Gakko (école normale). Le premier, un grand bâtiment de bois, peint en gris-bleu, à deux étages et de style européen, est fréquenté par trois cents externes environ. L'école normale, construite à l'angle opposé de la même place carrée, est beaucoup plus vaste encore, d'une blancheur de neige et surmontée d'un petit dôme. Les cent cinquante étudiants sont tous pensionnaires. Présenté au directeur et à ses futurs collègues (c'était en 1890), le nouveau professeur, une fois instruit de tout ce qui concernait les livres et les heures de classes, alla saluer le gouverneur de la province, avec lequel il avait passé un contrat. Dans la préfecture, construite et meublée à l'européenne, il fut reçu par un homme que sa haute taille et la force placide de sa physionomie faisaient ressembler aux héros antiques du Japon; autour de lui une douzaine de fonctionnaires et de professeurs en costumes de cérémonie, hakama de soie, robes chatoyantes, pardessus enrichis de leurs armes de famille, avaient l'air de pygmées. Obligamment, en prenant le thé, il entretint son hôte des traditions de la province d'Izumo, la plus ancienne du Japon et dont Matsue est le chef-lieu. Ensuite, retour à l'école. L'épreuve de l'enseignement commence. Elle n'a rien de dur, quand il s'agit de petits Japonais. Presque tous depuis leurs premières années ont étudié déjà l'anglais. Ils sont en outre merveilleusement dociles et patients, d'une scrupuleuse politesse.

Lafcadio Hearn donne presque tout son temps au Chugakko.

A l'École normale, où il ne fait que quatre leçons par semaine, il se trouve en présence de jeunes gens en uniforme militaire gros bleu, chacun d'eux assis devant un tout petit pupitre reposant sur un support à trois pieds. Au bout de la salle, claire et blanchie à la chaux, se trouve une plate-forme avec un pupitre plus élevé que les autres, la place du maître.

Tous les étudiants se lèvent comme un seul homme et saluent, au commandement de l'un d'eux qui porte les galons de capi-

taine. Cette école est une institution de l'État. On y est admis après examen, mais le nombre des étudiants est limité. Ils ne payent rien ni pour la pension, ni pour les livres, ni pour le vêtement; mais, en échange, ils doivent, munis de leurs brevets, servir dans l'enseignement cinq années de suite. L'examen de sortie est difficile, la discipline rigoureuse et toute militaire, si bien que l'étudiant breveté qui quitte l'école est déjà un soldat. Il ne passe qu'une année au régiment. Jamais en classe ne se produit une distraction ni un chuchotement, l'étudiant interpellé par le maître se lève en répondant avec une énergie net-teté, presque déconcertante par le contraste avec le silence et la retenue des autres.

Le département des femmes, où se forment une cinquantaine de futures institutrices, occupe un quadrangle à deux étages tout à fait isolé des autres bâtimens et invisible au milieu des jardins. Ces jeunes filles ne sont pas seulement initiées à la science européenne, mais à tous les arts japonais : broderie, décoration, peinture, arrangement des fleurs.

Le dessin européen est admirablement enseigné ici comme dans toutes les écoles japonaises, mais toujours combiné avec les méthodes du pays. L'habitude de tracer les caractères chinois, si compliqués, contribue de bonne heure à l'éducation de l'œil et des doigts.

Attachée à l'École normale et se reliant par une galerie au Chugakko, une grande école primaire, à laquelle s'ajoute un *Kindergarten*, réunit les élèves des deux sexes. Les classes y sont faites par les étudiants, hommes et femmes, qu'un entraînement pratique prépare ainsi au service de l'État. Rien de joli comme cette foule de tout petits enfans d'une gentillesse de poupées, les garçons en kimono gros bleu, les petites filles en robes de toutes couleurs avec le hakama bleu ciel, — car l'obligation de porter l'uniforme ne commence que plus tard, — tous courbés sur des feuilles de papier d'un noir de charbon qu'ils noircissent encore à grands traits d'encre de Chine, l'encre humide ressortant suffisamment sur l'encre sèche. C'est la leçon d'écriture. Dans une autre chambre, les enfans apprennent à manier les ciseaux d'une seule pièce en forme d'U, découpant ainsi des fleurs et des symboles. Ils ont aussi une classe de chant où le professeur accompagne les voix avec un accordéon. Le chant national éclate : *Kimi ga yo wa*. D'heure en heure, dix

minutes de récréation leur sont accordées. Ils jouent de bon cœur, mais sans se disputer; durant les années qu'il passa dans plusieurs grandes écoles japonaises, Lafcadio Hearn n'a jamais surpris aucune querelle brutale, et cependant quelque huit cents jeunes gens ont passé par ses mains.

Les exercices au grand air sont cultivés au Japon presque autant qu'en pays anglo-saxons, bien qu'ils soient un peu différents. Hearn nous raconte que, chaque année au mois d'octobre, des luttes athlétiques ont lieu dans un vaste cirque improvisé que domine la tribune pavoisée du gouverneur. Les écoliers des villes et villages, à vingt-cinq milles à la ronde, arrivent en foule, et un bon tiers de la population de la ville assiste à leurs exploits. Ce sont des jeux d'adresse, des courses, de l'escrime exigeant beaucoup plus d'agilité que la nôtre. On s'évertue à ramper, à grimper, à sauter. Les petites filles ramassent en courant des balles de trois couleurs différentes parmi d'autres balles innombrables semées sur le gazon. Elles ont aussi la course du drapeau, un concours de volant, et tandis qu'elles y déploient leurs grâces mignardes, les garçons montrent leur vigueur en tirant, cent contre cent, les deux bouts d'un câble qui forme « le nœud de la guerre. » Mais le triomphe du jour est la cloche muette : six mille garçons et filles massés en rangs de cinq cents de profondeur, six mille paires de bras s'élevant et retombant en mesure, six mille paires de sandales avançant ou reculant au signal des maîtres de gymnastique, six mille voix chantant à la fois, le « un, deux, trois, » qui règle les gestes de la cloche muette. C'est aussi le jeu curieux de la *prise du château*, deux hautes tours en papier se dressant aux deux extrémités du terrain de manœuvre et qui, bombardées avec des balles parties de deux camps opposés, prennent feu toutes seules; des vases découverts remplis d'un liquide inflammable sont disposés intérieurement à cet effet.

De huit heures du matin à cinq heures du soir, les jeux continuent, des milliers de voix entonnent pour la clôture l'hymne national terminé par trois acclamations en l'honneur de Leurs Majestés impériales. Les Japonais en ces circonstances ne hurlent pas, ils chantent, chaque cri prolongé produisant l'effet d'un immense chœur *a a a a a a a*.

L'application des sciences est liée très utilement à l'habitude des longues marches. Même dans cette partie reculée du vieux

Japon, la botanique, la géologie, etc., sont enseignées selon les méthodes les plus avancées. Des travaux connus jusqu'en Europe prouvent déjà que les Japonais ont à un haut degré le goût de l'histoire naturelle. Il se manifeste de bonne heure. Hearn cite un écolier de seize ans qui a rassemblé et classé plus de deux cents variétés d'algues marines; un autre, du même âge, peut, sans références et sans omission, dresser la liste scientifique de tous les papillons de la contrée. La physiologie des plantes et la nature des tissus végétaux sont étudiés à Matsue sous d'excellens microscopes et dans leurs rapports avec la chimie. A intervalles réguliers, chaque professeur emmène sa classe à la campagne et lui fait tirer des exemples du sol même. L'agriculture, enseignée par un agrégé de la fameuse école spéciale de Sapporo, est pratiquement appliquée sur des fermes acquises dans un dessein purement éducatif. Les cours de géologie sont complétés par des visites à la montagne, au lac, aux falaises où les étudiants peuvent se familiariser avec les formes de stratification et l'histoire visible des roches. Tous les environs se trouvent étudiés ainsi physiographiquement.

Pour les étudiants les plus robustes, on organise des congés spéciaux impliquant de longs voyages à pied vers des sites célèbres. Les camarades sortent de la ville en bon ordre militaire, accompagnés de quelques-uns de leurs maîtres. La sandale de paille étroitement attachée au pied nu laisse leur marche parfaitement libre. Ils dorment la nuit dans les temples et préparent leurs repas en plein air.

Les plus jeunes apprennent aussi à marcher en mesure. Le maître qui les conduit entonne un à un les vers d'un chant héroïque qu'ils répètent après lui, et la gravité d'une classe de petits garçons en kimono, en sandales et nu-tête, obéissant des pieds et de la voix à un maître en habit japonais est le plus amusant des spectacles. L'attention et le respect avec lesquels les élèves reçoivent tous les genres d'enseignement seront mieux compris quand on aura vu combien l'Empereur lui-même, par l'entremise du ministère de l'Instruction publique, veille à entretenir ces sentimens dans les écoles. A la date du treizième jour du dixième mois de la vingt-troisième année de Meiji par exemple, maîtres et professeurs se réunirent en grand cérémonial pour entendre les paroles impériales, sur l'éducation; en voici le résumé. L'Empereur rappelle que les ancêtres de sa maison ont établi leur

autorité sur des principes de la plus profonde humanité. Sur ces mêmes principes a été fondée au Japon l'éducation : « Donc vous, nos sujets, soyez soumis à vos parens, affectueux envers vos frères, en harmonie comme mari et femme, fidèles à vos amis ; conduisez-vous avec convenance, étendez à tous vos voisins la bienveillance et la générosité, appliquez-vous à l'étude, cultivez votre intelligence, élevez votre moral, favorisez les bénéfices publics, faites-vous les promoteurs des intérêts sociaux, conformez-vous aux lois et à la constitution du pays, faites preuve de courage et d'esprit public toutes les fois que le pays en aura besoin, et soutenez ainsi la prérogative impériale qui est co-existante avec le ciel et la terre. Une telle conduite de votre part ne fortifiera pas seulement le caractère de nos bons et loyaux sujets, il contribuera aussi à la gloire de vos dignes ancêtres. »

Rien dans ces paroles n'est de nature à encourager l'ambition personnelle ni l'égoïsme, ou à faire prévaloir l'obéissance passive. Le maître, en effet, n'obtient d'influence que par la douceur, grand sujet d'étonnement pour les Anglais qui recommandent la verge. Avec ses élèves, le maître est comme un frère aîné ; il n'ordonne ni ne gronde, la punition existe à peine. Un maître qui frapperait un élève serait congédié sur-le-champ. Le seul châtiment consiste à rester dans la salle d'étude aux heures de récréation ; encore le but n'est-il pas d'infliger une peine par la privation d'un plaisir, mais de dénoncer publiquement la faute. L'indépendance dont jouissent les écoliers est faite pour surprendre. En Occident, les maîtres expulsent un élève ; au Japon, il arrive tout aussi souvent que les élèves expulsent un maître, chaque école étant une petite république où le directeur et les professeurs représentent le Président et le Cabinet, celui-ci susceptible d'être renversé. La rébellion est silencieuse ; elle ne résulte presque jamais d'une animosité personnelle, mais d'un manque de confiance dans les capacités du professeur ; on le supportera dur et désagréable, s'il enseigne bien, et on pourra demander le renvoi d'une aimable et indulgente médiocrité, c'est-à-dire se mettre en grève pour ainsi dire, cesser de fréquenter son cours.

Quoique populaire parmi ses élèves, Hearn lui-même a essuyé, assure-t-il, des critiques, généralement assez justes. Il a trouvé parmi cette jeunesse de bien rares mérites, sauf, règle générale,

l'originalité. Exemple : chaque semaine, il fait écrire aux étudiants de troisième, quatrième et cinquième années, une composition en anglais sur des sujets japonais, et il est émerveillé de l'habileté de quelques-uns pour exprimer leurs pensées; mais les compositions, toujours marquées à l'empreinte du sentiment national, ne révèlent guère de caractère individuel. Il cite une de ces compositions sur la Lune, qui nous semble ravissante par la nouveauté des images, des pensées, des comparaisons; cependant ces mêmes pensées, ces mêmes images se retrouvent dans une trentaine de compositions à la fois. L'imagination que paraît posséder le Japonais n'est que réminiscences; elle a été formée, il y a des siècles et des siècles, en Chine d'abord, puis au pays natal. Depuis l'enfance, il a appris à sentir la nature comme l'ont sentie ces merveilleux artistes, à qui quelques coups de pinceau suffisent pour jeter sur le papier la sensation en couleur d'une aurore glaciale, d'une ardente après-midi ou d'un mélancolique soir d'automne. Durant toute sa jeunesse, il a appris par cœur les plus beaux passages de la littérature ancienne; il s'est approprié la vision du Fuji pareil à un éventail renversé, suspendu sur le bleu du ciel, et la comparaison qui montre le cerisier en fleur retenant captifs entre ses branches les nuages roses de l'été. Il a appris à reconnaître, dans certaines feuilles tombées sur la neige, la chute des textes au pinceau sur une feuille blanche; ainsi de suite; il ne fait qu'utiliser l'héritage des vieux poètes, et la supériorité d'une composition ne prouve que de la mémoire jointe à une combinaison plus ou moins adroite de pensées anciennes. De même les enfans ont été dressés à découvrir une moralité en toutes choses animées ou inanimées. Si on leur parle de mouches phosphorescentes, ils vous content l'histoire de l'étudiant chinois qui, trop pauvre pour s'acheter une lampe, emprisonna ces insectes en grand nombre dans une lanterne et parvint à travailler la nuit avec leur secours jusqu'à ce qu'il fût devenu un grand savant.

La pivoine?... Elle est belle à voir, mais son odeur est désagréable. Telle la beauté attire souvent, mais la désillusion suit cet attrait.

Le moustique?... Il est utile parce que sa piqûre ramène au devoir de l'étude l'écolier somnolent, etc.

Ils ne trouvent rien de tout cela, ils se rappellent. L'uniformité apparaît de même dans les sentimens. Ayant demandé à plusieurs

classes une réponse écrite à la question : — Quel est votre plus cher désir? — Vingt pour cent des réponses furent, avec de très légères variantes : — Mourir pour Sa Majesté sacrée notre Empereur bien-aimé. — Presque toutes les autres expriment le désir de faire du Japon la première des nations par l'héroïsme et le sacrifice.

L'uniformité de la physionomie chez les étudiants s'harmonise avec celle de l'esprit.

Regardez les rangées successives de jeunes visages dans une école; vous ne remarquerez rien qui s'impose, rien d'incisif; les traits paraissent à demi esquissés, tant sont doux les contours n'indiquant ni agression, ni timidité, ni sympathie, ni curiosité, ni indifférence. Mais quoi, alors? Quelques-uns ont un air de fraîcheur et de franchise enfantines qui semble appartenir à l'âge le plus tendre, quelques autres sont d'une beauté féminine déconcertante; il y en a d'insignifiants, mais tous sont sans caractère, empreints d'une douceur singulière, reflet du repos parfait, de la placidité rêveuse qui marque la face d'or de Bouddha. Plus tard, à mesure que vous le connaîtrez mieux, chaque visage s'individualisera pour vous davantage; mais les nuances imperceptibles que vous arriverez à discerner n'effaceront pas chez vous la trace de cette première impression, et le temps viendra, où beaucoup d'expériences variées vous prouveront qu'elle vous a fait pressentir quelque chose du caractère japonais. Vous avez entrevu du premier coup d'œil l'âme de la race avec son amabilité impersonnelle et ses impersonnelles faiblesses. Vous avez eu à demi conscience d'une vie dans laquelle l'Occidental peut trouver un confort psychique comparable au soulagement qu'on éprouve en passant soudain d'une atmosphère étouffante dans un air pur et léger.

Au contraire, les figures d'Occident produisent sur un Chinois ou sur un Japonais l'effet le plus brutal : l'œil enfoncé, le front proéminent, le nez accusé, la forte mâchoire leur paraissent des symboles de force agressive et ils éprouvent ce qu'un animal apprivoisé peut éprouver devant un fauve. Les premiers matelots européens firent l'effet de démons, les démons de la mer, au petit Japonais imberbe; en Chine, on les appelle encore les diables étrangers, et, dans tels villages écartés, les enfans pleurent à la vue d'une figure européenne ou américaine. Un officier français, qui vint jadis à Matsue comme instructeur

militaire, a laissé derrière lui une légende et certaine chanson qui est supposée imiter son langage avec le refrain expressif : *Sacr-r-r-r-é-na-nom-da-Jiu!*

Petit, mince et brun, Lafcadio Hearn se laisse confondre beaucoup plus facilement avec la population indigène, et c'est ainsi qu'il a toujours pu explorer, sans être poursuivi par la curiosité ni la méfiance, les parties les plus reculées de l'empire où d'autres voyageurs n'avaient avant lui jamais posé le pied. L'adoption de sa personnalité toute cosmopolite par la patrie qu'il s'est finalement choisie, commença dans cette école bizarre sur les murs de laquelle les idéographes se mêlent aux tableaux représentant des faits zoologiques envisagés à la lumière de l'évolution. Il sut pénétrer dans l'intimité de ses élèves, ne se bornant pas à leur faire la leçon, mais les invitant à causer; ces conversations en classe sur des sujets étrangers au Japon étaient souvent pour lui très instructives. On demandait par exemple s'il était vrai qu'un Européen pût aimer sa femme plus que père et mère. Quelle immoralité!... — Et si tout de bon les mères européennes portaient leur enfant dans les bras, ce qui rend impossible qu'elles puissent travailler en même temps. Quelle imprévoyance!

Un petit groupe de privilégiés venaient en outre rendre visite au maître, chez lui. Il nous présente et nous rend infiniment sympathiques plusieurs de ces jeunes gens choisis parmi les mieux doués. Avec le formalisme de rigueur, ils lui envoyaient leurs cartes pour s'annoncer, et, laissant leurs chaussures sur le seuil, entraient dans son cabinet avec de profonds saluts, prenaient ensuite le thé, accroupis sur le plancher rembourré qui, dans les maisons japonaises, est comme un matelas très doux. Après un an de séjour, Lafcadio Hearn, accoutumé au costume de l'endroit, en était venu à trouver l'usage des chaises incommode, et le coussin d'agenouillement lui était familier.

La communauté d'habitudes aide au rapprochement des esprits. Les étudiants se sentaient à l'aise, bien que la conversation eût lieu en anglais : conversation entrecoupée de longs silences, car la visite avait surtout pour but de témoigner leur sympathie et souvent ils restaient plongés dans une sorte de rêverie heureuse; et puis, c'étaient des dons de fleurs ou bien quelque objet curieux, quelque trésor de famille, bronze ou kakémono apporté pour le faire voir au maître. Jamais l'ombre de curiosité impolie;

un tact imperturbable, bien que ces jeunes gens ne fussent pas tous d'une bien haute condition. L'un des plus distingués par le caractère est fils d'un charpentier, un riche protecteur faisant, comme il arrive, les frais de son éducation : un autre, d'humeur stoïque, s'est toujours refusé à goûter aux gâteaux, parce que, voué par la pauvreté à une vie dure, il ne veut se permettre aucun luxe éventuel qui la lui ferait paraître ensuite plus dure encore.

Ils ne rient guère, mais le sourire qui a inspiré à Lafcadio Hearn l'un de ses plus admirables essais, ne quitte guère leur visage. Ce sourire, résultat d'une étiquette antique dénie l'égoïsme, puisqu'il est inspiré par la crainte d'attrister l'interlocuteur en lui montrant un visage sombre ou maussade; il peut être héroïque à l'occasion, car un Japonais sait sourire devant la mort, comme il sourit à la vie. Tel fut le sourire du petit Shida, l'un de ces jeunes garçons qui, malade, écrivait, pour les attacher soigneusement au-dessus de son lit, les paroles suivantes :

« Toi, mon âme, mon seigneur, tu me gouvernes. Tu sais que je ne peux me gouverner moi-même en ce moment. Daigne me guérir vite. Ne me permets pas de trop parler. Fais-moi obéir en toutes choses aux ordres du médecin.

« Du corps malade de Shida à son âme. »

Pauvre Shida! Si vaillante que fût son âme, elle ne réussit pas à sauver le corps irrémédiablement atteint! Et celui de ses camarades qui, le jour des funérailles, continua dans un éloquent discours le colloque avec l'âme du jeune défunt, Yokogi, l'austère Yokogi qui se refusait à manger des gâteaux, ne tarda pas à succomber lui aussi. La maladie cérébrale qui l'emporta fut attribuée par les médecins au surmenage. Dans les intervalles de son délire, il répétait sans relâche : « Je veux aller à l'école. » Et un robuste serviteur lui donna cette dernière joie de l'emporter une nuit sur ses épaules devant le grand bâtiment presque noir dans les ténèbres. Il revit la fenêtre de sa classe, le porche où pendant quatre ans il avait, chaque matin, échangé ses bruyantes geta contre de silencieuses sandales de paille, il revit la silhouette de la cloche. Et il murmura : « Je me rappelle maintenant... J'avais oublié, j'étais si malade! Me voilà content d'avoir revu l'école. » Chez celui-là aussi s'éteignit le sourire.

Comme à l'ordinaire, les prêtres bouddhistes arrivèrent avant même d'être avertis, l'âme du défunt ayant, selon la tradition, frappé à la porte du temple de la famille, et ils accomplirent les minutieuses cérémonies qui ont lieu devant l'autel domestique, au pied duquel git le cadavre en compagnie de l'épée nue qui doit éloigner les mauvais esprits. Dans le *kwan*, ce curieux cercueil carré qui ressemble à un palanquin, le mort fut déposé, muni de la somme voulue pour les six Jizo (1) qui gardent les chemins de l'ombre. Puis une procession funèbre se mit en marche, suivant à pas lents la clochette du prêtre, quelques-uns portant des bannières blanches, d'autres des fleurs, tous des lanternes en papier, car les adultes de la province d'Izumo sont enterrés le soir. Le cercueil, au bras des fossoyeurs parias, venait derrière, et, après lui, les femmes toutes de blanc vêtues comme des fantômes. Au temple, le *kwan* est déposé devant la porte, et un autre service s'accomplit, une musique lente se mêlant à la récitation des *sutras*. La procession repart, toujours éclairée fantastiquement par les lanternes, elle tourne autour de la cour du temple, gagne le cimetière; mais l'enterrement ne se fera que vingt-quatre heures après. Les corps sont rarement brûlés dans Izumo où le shintoïsme forme le fond des croyances. Une fois encore, le maître revoit son élève vêtu de blanc, souriant, les yeux fermés, presque du même sourire dont il accueillait en classe une explication difficile à comprendre, seulement le sourire est plus doux et il exprime une connaissance plus large de choses plus mystérieuses.

Le service commémoratif coûte très cher, et Yokogi était pauvre, mais une souscription des maîtres et des étudiants a couvert les dépenses. Ce tonnerre de bronze, la grande cloche de Tokoji résonne pour lui au-dessus du lac; il est répercuté par le cercle des montagnes. Des prêtres de tous les temples principaux sont accourus. Mille chaussures s'entassent à la porte. Offrandes de fleurs et de fruits, nuages d'encens, déploiement de soies éclatantes sur les épaules des superbes officians qui se tiennent côte à côte, en longues rangées. La cloche s'arrête, la prière qu'accompagne l'offrande de nourriture faite aux

(1) Jizo, sous ses formes multiples est l'une des plus aimées parmi les divinités populaires, celle que les mères en deuil implorent avec le plus de confiance; il préside au Sai-no-Kawara où vont les enfans après leur mort et s'y fait leur ami, le compagnon de leurs jeux.

esprits est récitée, puis s'élève un chant plaintif entrecoupé de coups frappés en mesure sur le *mokugyo*, une énorme tête de poisson en bois laqué et doré. C'est la magnifique invocation à Kwannon, la Madone japonaise, la déesse de pitié qui refusa le repos du Nirvana pour s'employer à sauver les âmes :

O toi dont les yeux sont clairs, dont les yeux sont bienveillans, dont les yeux sont pleins de pitié et de douceur, ô toi, si belle avec ton beau visage et tes beaux yeux. — O toi si pure, dont la lumière est sans tache et la science sans une ombre. — O toi qui brilles à jamais comme ce soleil contre la gloire duquel nulle puissance n'a de prise. — Toi, pareille au soleil dans le cours de ta miséricorde, tu répands la lumière sur le monde.

Les baguettes d'encens s'allument et, avec la fumée odorante de chacune d'elles, monte un vers de la liturgie. Après quoi, les prêtres retournent à leurs places et les adresses à l'âme du défunt commencent; ses camarades, un de chaque classe, disent leur douleur et leurs espérances. Dernière, parmi les étudiants, une jeune fille de l'école normale, a la voix douce comme celle d'un oiseau. C'est maintenant le tour des maîtres; le poète Katakayama, professeur de chinois, vénéré de ses élèves comme un père, vient déplorer en paroles éloquentes que la mort ne l'ait pas pris, lui, si vieux, plutôt que cet être de dix-sept ans, plein de jeunes vertus et de fortes promesses.

Lafcadio Hearn nous parle ici de croyances et nous décrit de pompeuses cérémonies religieuses. Gardent-ils donc la foi, quoi qu'on en dise, ces Japonais instruits et civilisés? Sa réponse mérite d'être opposée aux affirmations négatives trop absolues de beaucoup de voyageurs. Une éducation scientifique, dit-il, a détruit comme partout les superstitions courantes parmi les illettrés. Les formes extérieures du bouddhisme ont cessé d'intéresser nos étudiants. Neuf fois sur dix, ils se montrent plutôt honteux des signes de la foi populaire manifestés autour d'eux. Mais le sens religieux qui se cache sous le symbolisme demeure cependant au plus profond d'eux-mêmes. Presque tous les étudiants sont sincèrement shinto, non pas par le culte des huit cents myriades de Kami, mais comme observateurs fervens de ce que le Shinto recommande : piété filiale, obéissance aux parens et aux supérieurs, respect des ancêtres. Le Shinto, lié à l'idée moniste qui s'affranchit du bouddhisme inférieur et lui survit, représente pour le Japonais, — qu'il se pique ou non de raisonner, — les

éthiques de la famille, un esprit de fidélité, devenu tellement inné qu'à l'appel du devoir la vie elle-même cesse de compter, sauf comme instrument pour accomplir ce devoir.

— De la forme grossière et agressive de scepticisme si répandue en Occident, je ne trouve pas trace parmi mes élèves, ajoute Lafcadio Hearn.

Peut-être l'a-t-il rencontré davantage à Tokio où il occupe maintenant une chaire de conférencier sur la littérature anglaise à l'Université impériale; car il répète le mot déjà ancien d'un étudiant qui, entendant sonner la cloche d'un temple, s'écriait : « N'est-il pas honteux qu'au xix^e siècle, un tel son retentisse encore à nos oreilles ? »

Les habitans des grandes villes voisines de la mer sont souvent, je suppose, moins dévots que Lafcadio lui-même qui, le jour où il se trouva, — premier Occidental admis à ce privilège, — devant le sanctuaire de la célèbre déité de Kitzuki, fit une pieuse offrande au « centre symbolique du respect d'une nation pour son passé. » Jamais il ne manqua de rendre hommage aux dieux qu'il visitait dans leurs temples; et surtout aux vieilles divinités des routes et de la terre, bizarres, usées, moussues, passées de mode et passablement délaissées. La foi primitive s'émiette lentement sous l'influence corrosive d'une nouvelle philosophie; « mais, dit-il, je le sens, je suis encore païen et j'aime ces simples vieilles divinités, ces dieux de l'enfance d'un peuple. Ils ont besoin d'un peu d'amour humain, naïfs et innocens qu'ils sont et très laids. Les belles divinités vivront à jamais par cette douceur féminine qu'idéalise chez elles l'art bouddhique; éternelles sont les Kwannon et les Benten, elles n'ont besoin d'aucun secours des hommes, elles s'imposeront au respect quand les grands temples seront à leur tour sans prêtres et sans voix. Mais ces pauvres dieux bizarres et croulans qui ont consolé tant d'affligés, réjoui tant de cœurs simples, entendu tant de prières naïves, avec quel plaisir je prolongerais leur vie en dépit de l'irréfutable philosophie de l'évolution ! » D'ailleurs que les dieux disparaissent, que les temples s'écroulent, rien ne détruira le shinto, cette religion primitive qui a tant de rapports avec le panthéisme grec et qui tient au sol lui-même. Culte des ancêtres, mêlé au culte de la nature, il n'existe ni dans les livres, ni dans les rites, ni dans aucun commandement, mais dans le cœur du peuple dont il est l'émotion la plus haute et toujours jeune. Lafcadio

Hearn l'a senti palpiter à Matsue chez tous ceux de ses élèves qui se croyaient le plus absolument pénétrés des doctrines de Darwin, de Huxley et de Herbert Spencer. Il l'a retrouvé dans tous les actes de leur vie et de leur mort, car il en a vu, hélas ! beaucoup mourir.

Ils tombent en grand nombre, les pauvres étudiants japonais. Si peu payée que soit l'éducation qu'ils reçoivent, elle leur coûte encore trop cher bien souvent, puisqu'elle leur coûte la vie ; ils meurent d'épuisement, de surmenage, de privations. Les externes d'Izumo ne dépensent guère plus d'une centaine de francs par an, ce qui représente un ordinaire où le riz bouilli et l'eau claire tiennent presque toute la place. Comment s'assimileraient-ils la somme de savoir des étudiants occidentaux auxquels ne manquent ni la viande ni le vin ou la bière ? La science démontre que les races bien nourries ont été les races dominatrices et la question de nourriture est un problème qui s'impose au Japon s'il veut devenir prépondérant.

Notez que la déperdition de forces est plus grande chez l'écolier japonais que chez son modèle d'Occident. Il lui faut sept ans d'études pour acquérir la connaissance nécessaire de son triple système d'idéographes, c'est-à-dire de l'énorme alphabet qui représente la littérature nationale. Cette littérature, il faut qu'il l'étudie aussi, avec l'art difficile des deux formes de langage parlé et écrit ; il faut qu'il apprenne l'histoire et la morale de chez lui, tout cela en dehors des connaissances que lui apporte l'étranger ! L'anglais exige de lui un terrible effort, étant si différent du japonais que la plus simple phrase ne peut être rendue par une traduction littérale, non pas seulement des mots, mais de la forme de la pensée. Avec cela, il mange à peine, il est insuffisamment vêtu de minces cotonnades. Les poêles commencent bien à être introduits dans les écoles, mais longtemps l'étudiant n'eût pour se dégeler les doigts qu'un hibachi renfermant quelques morceaux de charbon allumé sur un lit de cendres. Comment s'étonner qu'un nombre relativement petit de Japonais récoltent le fruit de leurs longs efforts ? Et ceux qui succombent ne sont pas les médiocres, ce sont au contraire les meilleurs d'entre ces élèves, l'orgueil de l'école. Depuis quelques années, il y a certainement progrès pour les questions d'hygiène autant que les finances le permettent, mais le bien-être des étudiants, dont dépend en grande partie leur santé, laisse encore beaucoup à désirer.

Une invasion de choléra asiatique acheva de décimer les écoles où enseignait Lascadio Hearn. Il n'y eut point de panique, la discipline fut maintenue, tandis qu'on prenait les mesures sanitaires indispensables; maîtres et élèves tombèrent à leur poste. Un jeune garçon, voyant le président du collège s'approcher de son lit, trouva la force de se soulever sur son coude pour faire le salut militaire. Et, en saluant, il passa dans le grand silence...

Cette épidémie attrista singulièrement la fin du séjour que Lascadio Hearn fit à Matsue, avant d'aller occuper le poste qu'on lui offrait au Sud, dans un grand collège du gouvernement. Mais il ne quitta pas sans regret la province des dieux, la curieuse maison emmurée, remontant aux temps féodaux, qu'il habitait après des samuraï de haut rang, le jardin qui était à ses yeux tout ensemble un poème et un paysage. Pour quelque initié d'autrefois, le dessin de ce jardin dut exprimer une idée abstraite : la foi, la chasteté, le calme, le bonheur conjugal, mais il n'est pas besoin d'interprète quand on ne lui demande que de la beauté. Les pruniers y fleurissent dès les premiers jours du printemps, un bon mois avant les cerisiers, et nul n'ignore que cette floraison est un si merveilleux spectacle qu'elle donne lieu à des congés et à des processions populaires. L'idée que les arbres ont une âme semble naturelle devant certains arbres japonais qui ont toute la grâce des dryades. Leurs possesseurs les traitent avec respect, avec amour (1); parmi eux l'enoki reçoit les honneurs religieux; chaque fleur, chaque insecte a sa légende; des espèces nombreuses de semi, de cigales chantent dans le jardin, quelques-unes rivalisant avec les oiseaux; et les mouches phosphorescentes, semblables à des étincelles agitées par un vent doux, recherchent les coins les plus enténébrés pour y mener leur ronde lumineuse. Chaque jour, Lascadio Hearn, après avoir donné ses cinq heures de leçons, revenait vers ce paradis japonais, où, ayant échangé son uniforme de professeur pour la robe flottante, il s'abandonnait, accroupi sous la véranda ombreuse, à ses rêves. Il bénit les antiques murailles qui empêchent jusqu'au murmure de l'existence des villes d'arriver jusqu'à lui. Dehors, il y a le Japon des journaux, des télégraphes, des bateaux à va-

(1) L'idée de l'influence de l'amour sur les objets même prétendus inanimés est courante au Japon. Une jeune fille à qui Hearn demandait si elle croyait vraiment qu'une poupée pouvait vivre, fit cette réponse charmante et profonde : — Oui, si vous l'aimez assez pour cela.

peur, mais il a ici à lui seul le Japon du xvi^e siècle, les spectres charmans des dames qu'on ne rencontre plus que dans de vieux livres d'images. La lumière qui effleure les formes bizarres de pierre grise, qui vibre à travers le feuillage des arbres longtemps aimés, lui apporte des caresses fantômes... Ce sont les jardins du passé. L'avenir ne les connaîtra que comme les créations d'un art évanoui. Plus d'un a été converti déjà en champ de riz et en bois de bambou; la curieuse ville, atteinte à la fin par une ligne de chemin de fer, depuis longtemps projetée, deviendra peut-être en dix ans vulgaire et commerciale, elle réclamera ce terrain pour y bâtir des fabriques. « Tout passe, » songe en lui-même ce quasi-bouddhiste de Lafcadio Hearn en évoquant pour se consoler le texte sacré qui fait entrer finalement dans le Nirvana les plantes, les arbres, les rochers et les pierres. Mais avant même cette immortalité, il en décerne une autre à ce qui l'entoure. Le jardin décrit par lui vivra dans la mémoire des hommes, et c'est dans ce cadre adorable qu'il a dû méditer une à une ses interprétations de légendes, de poésies, de curiosités japonaises, entremêlées, comme il le dit, à diverses *toiles d'araignées* dans le livre illustré par un Japonais et intitulé *Kotto*.

C'était avant la guerre !

III

« Manzai ! Manzai ! » Ses élèves, du haut des quais, lui souhaitent dans ce dernier salut de vivre dix mille ans. L'heure du départ a sonné. Un long *a a a a a a a a* part des rangs pressés d'uniformes. Pendant son séjour à Matsue le maître n'a rencontré chez tous que de la bonté, de la courtoisie; personne n'a eu, même par inadvertance, le plus léger tort envers lui. Et il se demande si dans d'autres pays que le Japon la même expérience pourrait donner les mêmes résultats. En général, les comparaisons, sous sa plume, aboutissent à la plus grande gloire des Japonais. Comme tous les amoureux, il doit être parfois aveugle, mais il sait découvrir aussi, comme le font dans l'objet aimé les véritables amans, des beautés nouvelles et insoupçonnées, de sorte que, même après les nombreux ouvrages anglais, français et américains, quelques-uns d'une très haute valeur, qui ont paru récemment sur le Japon, il y aura toujours beaucoup à apprendre de cet Européen acclimaté qui longtemps habita l'intérieur,

prisonnier pour ainsi dire des jardins du passé. N'exigeons pas de lui une logique imperturbable, ne lui demandons pas d'être partiellement conséquent avec lui-même. Les feuilles éparses que de temps à autre il réunit en volume reflètent le fait, la figure, la sensation qui passe, rendant en paroles mélodieuses la musique étrangère que sait percevoir son oreille, rapportant ses entretiens avec le commun du peuple encore attaché aux vieilles coutumes, la seule société dont il se soucie.

Les Japonais d'une autre classe, les lettrés, les critiques, col-laborateurs estimés des Revues américaines, lui en veulent un peu de ses préférences, tout en reconnaissant qu'il est l'Occidental qui les a le mieux compris. Ils lui reprochent de ne pas les suivre assez dans les sentiers de la vie moderne, de rétrograder trop volontiers vers les régions légendaires d'un Japon mystique (1), au lieu d'aborder la psychologie actuelle et vivante, comme il fit par exemple en écrivant la petite nouvelle, petite par le nombre de pages, grande par le sujet : *A la Station du Chemin de fer*. La voici en quelques mots :

Un criminel a été arrêté après s'être dérobé plusieurs années aux recherches de la police ; il doit être jugé pour meurtre à Kumamoto, et un officier de police va au train de midi le recevoir. Il y a foule ; on redoute quelque violence, car la population de Kumamoto n'est pas endurante et la victime était très aimée dans cette ville.

Le prisonnier descend du train sous bonne garde, les mains liées derrière le dos, et il se produit une poussée formidable pour le voir ; mais, du geste, l'officier de police écarte la multitude, en appelant un nom, et aussitôt une toute petite femme, un enfant sur le dos, s'avance. C'est la veuve de l'homme assassiné, l'enfant qu'elle porte est son fils. Dans l'espace resté vide autour de l'assassin, elle se tient immobile au milieu d'un silence de mort. L'officier parle, non pas à elle, mais à l'enfant ; il lui dit : — Petit, cet homme a tué ton père, il y a quatre ans ; tu n'étais pas né, tu étais encore dans le sein de ta mère. Si tu n'as plus de père à aimer, c'est la faute de cet homme. Regarde-le, regarde-le bien. N'aie pas peur...

Et mettant la main sous le menton du meurtrier, il le force à lever la tête.

(1) *In Ghostly Japan*, 1 vol. Boston.

Par-dessus l'épaule de la mère, l'enfant regarde avec des yeux terrifiés, puis il se met à sangloter, mais, tout en pleurant, il regarde, il regarde encore le visage qui se convulse. On dirait que la foule a cessé de respirer. Soudain le misérable se jette à genoux, malgré ses fers, et bat la poussière de son front, tout en criant d'une voix rauque étranglée par le remords :

— Pardon ! Pardonne-moi, petit.

Et il se confesse, et il se déclare content de mourir, ... il veut mourir... Et le mot de *Pardon* revient toujours. Et l'enfant continue de pleurer. Et soudain la foule entière se met à pleurer avec lui.

Cette scène est d'un pathétique inexprimable. La justice obtenant l'aveu du crime par le simple appel d'un témoin muet ; le coupable criant grâce, sans souci de la peine capitale qui va suivre ; la populace qui comprend tout, qui accepte silencieusement la contrition et la honte en expiation du péché. — Mais le trait significatif de cet épisode, c'est que l'appel au remords a été fait à travers le sentiment paternel, l'amour des enfants tenant une place immense dans l'âme de tous les Japonais. On raconte que le plus fameux des brigands, Ishikawa Goëmon, oubliant une nuit de voler et de tuer dans certaine maison où il s'était introduit, et cela sous le charme du sourire d'un bébé qui lui tendit les bras.

Nous ne faisons nulle difficulté pour reconnaître que cette scène toute réaliste, saisie sur le vif ; *A la Station du Chemin de fer*, est l'un des meilleurs récits de Lafcadio Hearn ; mais le plus beau de tous, *Une danseuse*, est tiré des chroniques de ce lointain passé où il a mille fois raison, quoi qu'on en dise, de puiser ses inspirations. C'est l'histoire de la courtisane amoureuse.

Au comble de sa célébrité, cette idole d'une capitale disparaît de la vie publique sans que personne sache pourquoi. Laisant la fortune derrière elle, elle fuit, enlevée par un pauvre garçon qui l'aime. Ils se construisent une petite maison dans la montagne ; là, ils n'existent plus que l'un pour l'autre. Mais l'amant meurt par un froid hiver et elle reste seule, sans autre consolation que de danser encore pour lui tous les soirs dans la maison déserte. Car il avait aimé à la voir danser et il devait toujours y trouver plaisir. Donc, quotidiennement, elle place sur la tablette funéraire les offrandes accoutumées et elle danse, la nuit, dans tous ses atours, comme au temps où elle faisait les

délices d'une grande ville. Et le jour vient où, vieille, décrépité, mourante, réduite à la mendicité, elle porte son costume superbe, défratchi par le temps, à un peintre qui l'a vue au temps de sa beauté, pour qu'il l'accepte en échange d'un portrait fait de mémoire qui sera déposé devant l'autel toujours chargé d'offrandes, afin que son bien-aimé la voie jeune à jamais, la plus belle des *shirabyoshi*, et qu'il lui pardonne de ne plus pouvoir danser.

La *shirabyoshi*, avec le recul du temps, nous apparaît ici parée de je ne sais quelle dignité hiératique que ne sauraient avoir les modernes *geisha*. Lafcadio Hearn ne prétend nullement dans les pages qu'il leur consacre idéaliser outre mesure ces dernières, qui apparaissent sous sa plume comme de gentils animaux assez dangereux, mais n'est-ce pas leur métier de l'être? Quel que soit le rang de la femme japonaise, il ne parle d'elle qu'avec une extrême discrétion et des précautions qu'on chercherait vainement dans le portrait de *M^{me} Chrysanthème*. La volupté subtile dont son style est empreint ne s'étend jamais aux scènes qu'il représente; elle est immatérielle à un degré rare; il sait nous faire entendre ce qu'il veut, sans qu'un mot blesse jamais ces convenances chères aux Japonais, plus que la vertu même. Et, à l'en croire, la jeune fille bien élevée, l'honnête épouse sont au Japon les types les plus parfaits de féminité qu'il ait rencontrés sur aucun point du monde, lui qui a tant voyagé! Les opinions formulées à la légère par les *globe-trotters* sur ce sujet qu'il effleure à peine, par respect, l'indignent autant qu'elles peuvent indigner les Japonais de naissance. Évidemment il a pénétré la vie intérieure de ceux-ci, le mystère de leurs pensées, les ressorts cachés qui les font agir, au point de partager leurs sentimens. Ce phénomène s'est produit chez d'autres que lui après de longs séjours au Japon, chez le poète Edwin Arnold, l'auteur de *The Light of Asia*, qui, lui aussi, épousa une Japonaise; chez le peintre John La Farge qui a rendu avec une sorte de piété l'image virginale de Kwannon à l'auréole lunaire, dont Hearn nous dit qu'après avoir pris dans l'Inde cent formes diverses, elle est devenue au Japon comme le symbole divinisé des plus adorables qualités de la femme.

De symbole en symbole, de sanctuaire en sanctuaire, et parmi toutes les traditions ressuscitées d'autrefois, l'auteur des deux volumes intitulés *Glimpses of unfamiliar Japan*, nous pro-

mène, curieux et ravis jusqu'au bout. Ses impressions de voyages, de pèlerinages plutôt, sont encore le meilleur de son œuvre.

Et du Japon moderne, que nous dit-il?... Il nous dit que si occidentalisé qu'il paraisse, on aurait tort de croire qu'en trente ans, le caractère moral et mental de la race ait pu changer : le Japon a, selon lui, emprunté des armes à l'Occident pour mieux résister à ses insidieuses influences; ses véritables progrès n'ont jamais été opérés que du dedans. Rien de vraiment remarquable ne sera obtenu dans des directions étrangères à l'âme de la race. Le développement, prétendu subit et quasi miraculeux, n'est qu'un réveil national, tendant à rendre le Japon aux seuls Japonais, à expulser les influences étrangères commerciales et autres.

Mais à travers la *Société japonaise* contemporaine nous avons eu ici même un guide sûr et abondamment documenté, M. André Bellessort (1). C'est à lui qu'il faut nous reporter pour savoir ce qui reste des antiques vertus ancestrales au Japon européenisé et pour corriger par quelques antidotes l'effet des enchantemens de Lafcadio Hearn. Nous renvoyons à son livre daté d'hier ceux qui sont curieux de connaître les héritiers des daïmô, des samurâi et des geisha légendaires, dont un poète survenu au bon moment dans leur patrie, où tout est, comme il le dit. *impermanant*, nous a retracé l'histoire et laissé les portraits.

Cette *impermanence*, M. Bellessort l'a qualifiée : goût déplorable du provisoire et du changement, mais voyez comme Lafcadio Hearn la poétise ! Rien n'a jamais été fait au Japon, nous dit-il, avec une idée de durée : les sandales de paille sont changées à chaque étape du voyage ; la robe n'est qu'une étoffe, attachée çà et là par quelques points, la maison se construit en peu de jours : partout la même absence de solidité, de stabilité, sauf dans la forme immémoriale du costume des paysans et de leurs instrumens de travail. Depuis le commencement de son histoire, le Japon a eu plus de soixante capitales ; sauf quelques temples, quelques forteresses, la plupart des villes n'ont que la durée d'une génération ; la terre elle-même est celle de l'*impermanence*, il n'y a pas de nature plus sujette aux transformations : les pics volcaniques s'écroulent, les vallées sont bloquées par la lave, les lacs paraissent et disparaissent ; il ne demeure que des

(1) *Voyage au Japon*. La Société Japonaise, 1 vol. Perrin.

lignes générales et le caractère général des saisons. La beauté même du paysage est en grande partie illusoire, une beauté de couleurs changeantes, de brumes mouvantes, de mirage. Et si les dieux s'attardent, répandant une vague émotion religieuse à travers le crépuscule des bois qui enveloppent leurs demeures, c'est peut-être parce qu'ils sont sans forme et sans substance. De l'Inde aryenne, par la Chine, est venue se joindre à cette impermanence naturelle l'impermanence psychique du bouddhisme.

Une religion qui enseigne que l'univers tout entier est illusion, la vie une halte momentanée dans un voyage infini, que tout attachement aux personnes ou aux choses ne produit que chagrin, que l'humanité ne peut atteindre la paix éternelle que par la suppression de tout désir, une telle religion devait s'harmoniser avec le sentiment de la race. Le peuple ne chercha jamais à pénétrer la philosophie plus profonde de la religion importée, mais sa doctrine d'impermanence influença profondément le caractère national et ajoute chez lui à la patience originelle. Même dans l'art japonais, elle a laissé sa trace, car le bouddhisme enseignait bien que la nature était un rêve, une fantasmagorie, mais il enseignait aussi aux hommes à saisir l'impression fugitive de ce rêve et à l'interpréter en relation avec la plus haute vérité. Voilà pourquoi les Japonais ont saisi dans le passage d'un nuage ou la floraison rapide du printemps des paraboles d'une signification éternelle ; voilà pourquoi dans les nombreuses calamités qui les ont assaillis, incendies, inondations, tremblements de terre, ils n'ont vu que la preuve incessante et répétée de l'illusion qui passe. L'absence de témoignages réellement solides et grandioses des très grandes choses qu'a accomplies le Japon indique les procédés spéciaux de sa civilisation : des chefs-d'œuvre se fabriquent sous de simples hangars, l'industrie reste dispersée, le capital industriel n'existant pas, et le gouvernement donne le même spectacle, rien n'y est fixe, sauf le trône. Tous les hauts fonctionnaires civils et militaires sont changés à de courts intervalles. Dans les écoles, directeurs et professeurs se déplacent incessamment. Nous sommes habitués à croire qu'un degré quelconque de stabilité est nécessaire à tous les grands progrès, mais le Japon a donné la preuve irréfutable du contraire. Et l'explication en est dans le caractère de la race uniformément mobile, uniformément impressionnable, marchant comme un seul homme vers un but qui l'intéresse tout entière,

soumettant ses quarante millions d'individus à des chefs qui les manient comme le vent peut manier le sable. Et cette soumission aux formes qu'on lui imprime appartient aux plus anciennes conditions de sa vie qu'a dominées longtemps deux qualités : l'absence d'égoïsme et la foi.

Mais domineront-elles longtemps encore ? La foi, tout au moins, n'existe plus guère que dans le peuple des campagnes, à moins qu'il ne s'agisse de la foi en soi-même qui est portée jusqu'à l'exaspération, depuis la guerre.

Sur la guerre, il nous faut encore interroger l'auteur de *Kokoro* (1). Ce qu'il raconte du conflit avec la Chine éclaire d'un jour très vif celui qui se poursuit présentement contre la Russie.

IV

Les rues sont pleines d'uniformes blancs, elles retentissent de la musique des trompettes et du fracas de l'artillerie ; les armées du Japon, pour la troisième fois dans l'histoire, ont conquis la Corée ; la déclaration de guerre contre la Chine a été publiée dans les journaux de la ville, imprimés sur papier cramoisi. Tous les pouvoirs militaires de l'Empire sont en mouvement. La première ligne de réserves a été appelée ; les troupes affluent à Kumamoto (où se trouvait alors Lafcadio Hearn). Des milliers de soldats sont logés chez l'habitant, les casernes, les auberges, les temples ne suffisant pas à abriter ces hôtes de passage ; la place manque, bien que des trains spéciaux emportent les régimens aussi vite que possible, vers le nord. Cependant, malgré tout cet immense mouvement, la ville est étrangement tranquille ; nul signe extérieur n'avertirait l'étranger du sentiment public, la race comme l'individu devenant au Japon d'autant plus calme en apparence que ses émotions sont plus profondes. L'empereur a donné un exemple que chacun s'efforce de suivre en envoyant des présens à ses troupes de Corée : les provisions de riz, de fruits, de tabac partent par chaque bateau, et la nation tout entière a souscrit aux fonds de guerre, le chèque du riche marchand se mêlant au dollar en papier de l'artisan, à la dîme du manœuvre. On ne refuse même pas les dons puérils des enfans.

(1) Un mot qui en japonais veut dire « cœur, » et aussi, sens caché, le « cœur des choses. »

Quant aux soldats, ils sont silencieux et doux comme de petits écoliers en classe. Ni vantardise, ni gaité; les prêtres bouddhistes exhortent les escadrons dans la cour des temples; une grande cérémonie religieuse a été célébrée sur le terrain de parade, l'application d'une lame de rasoir sur chaque jeune tête de soldat symbolisant le renoncement volontaire aux vanités de la vie. Dans tous les antiques sanctuaires, ce sont des prières aux dieux des armées, aux ombres des héros qui moururent pour leur empereur. Mais les rites les plus imposants sont célébrés à Houmyōji, le monastère où pendant trois siècles ont reposé les cendres de Kato Kiyomasa, le conquérant de la Corée, l'ennemi des Jésuites, le protecteur du bouddhisme; à Houmyōji, le chant sacré des pèlerins sonne comme le rugissement de la mer. Aussi le bruit circule-t-il que, la nuit, des chevaux invisibles piaffent dans la cour du temple et qu'une ombre puissante est sortie de son sommeil pour conduire une fois de plus à la victoire les armées du Fils du ciel. Les soldats, des garçons ignorants et simples venus de la campagne, ne discutent pas plus cette légende que les Athéniens ne discutèrent la présence de Thésée à Marathon. Mais ce n'est point avec ceux-là que s'entretient Lafcadio Hearn dans le touchant récit intitulé : *Un vœu réalisé*.

Un de ses anciens élèves est venu lui dire adieu, un beau garçon dont le régiment va partir le jour même pour la Corée. Ils devisent ensemble du bon temps de Matsuc, au cours du repas qu'ils prennent en tête à tête. Fils de riches fermiers, Asakichi a fait des études complètes, ce qui ne l'empêcha pas, à sa sortie de l'école, d'aider ses parens dans leurs travaux; puis, à dix-neuf ans, il a été convoqué au temple pour un examen tant intellectuel que physique, après lequel on le déclara propre au service militaire. Inscrit comme ichiban (de première classe) par le médecin et le major recruteur, il fut pris à la conscription suivante. Sergent au bout de treize mois, il a demandé de quitter sa garnison dans la crainte de n'être pas envoyé en Corée.

— Maintenant, je suis si heureux! s'écrie-t-il avec une soudaine rougeur, honteux d'avoir ainsi trahi ses sentimens.

— Vous rappelez-vous, lui dit le maître, quand, à l'école, vous exprimiez le désir de mourir pour Sa Majesté l'Empereur?

— Oui, répond-il, et cette chance est venue, non seulement à moi, mais à plusieurs de ma classe.

Et il parle presque gaîment de l'honneur qu'il y a à tomber sur le champ de bataille. Après, le gouvernement prend soin de la famille ; il est triste sans doute pour quelques-uns de mourir sans laisser un fils qui perpétue le nom et continue les offrandes aux ancêtres, mais lui, quoique célibataire, n'aurait rien à regretter, car il est fils cadet, ses parens sont encore jeunes et l'aîné les soutiendra dans leur vieillesse. En outre, ils seront beaucoup à la maison pour l'aimer, car les morts ont besoin d'amour.

Le sentiment des Japonais au sujet de l'âme est ici exprimé d'une manière intéressante. Les esprits protecteurs des parens hantent la demeure familiale pendant cent ans et veillent sur ceux qui survivent, ce qui n'empêche pas le long voyage au Meido que tous doivent faire, car l'âme est une et multiple tout ensemble. Elle peut être en maints lieux à la fois ; l'idée du Meido, du culte familial et des prières au temple n'offre donc rien de contradictoire. L'état de Bouddha est sans fin et sans limites, immense comme l'élément de l'éther, ce qui n'empêche pas qu'après la mort on reste dans sa famille, au milieu de ses parens et de ses amis, on jouit de la lumière du monde comme auparavant.

Lafadio, en écoutant Asakichi, se souvient de la composition d'un de ses élèves sur l'avenir du juste : « Son âme flottera éternellement dans l'univers. » Les croyances des Japonais sur ce chapitre ressemblent beaucoup à celles des Grecs de l'antiquité. Mêmes sacrifices aux morts, mêmes honneurs rendus aux mânes des héros, mêmes bûchers allumés après la bataille pour recueillir autant que possible les cendres des guerriers qui seront renvoyés dans la patrie. L'Empereur lui-même les tiendra en vénération et ils auront l'amour du peuple tout entier qui les priera d'aider le Japon aux temps de dangers nationaux. Cette foi, ces espérances sont nourries dans l'âme des jeunes gens dès les années d'école. On les conduit en excursions militaires aux sanctuaires où sont honorés les héros ; en bon ordre, dans les demi-ténèbres du bois sacré, ils se rangent silencieux ; la trompette fait retentir un appel de bataille ; tous présentent les armes, et c'est chez chacun d'eux le genre d'émotion qu'a chantée un poète japonais qui fut soldat avant de devenir prêtre :

La cause je ne peux la dire, — mais quand j'aborde le temple, — des larmes de reconnaissance me coulent des yeux.

Asakichi rappelle tout cela; en somme, ce qu'il dit n'a rien d'individuel, il n'est qu'une des petites vagues d'une mer insondable, il n'exprime que le sentiment ancestral, l'émotion vague, mais incommensurable, du shinto qui chez lui se mêle aux aspirations les plus hautes du bouddhisme. La nuit tombe, les étoiles et les feux électriques de la citadelle brillent à l'envi, le clairon sonne et, de la forteresse à Kiyomara, roule dans la nuit, comme un grondement de tonnerre, le chant de dix mille hommes. *Nishi me higashi me*, traduction libre :

Oh ! le pays, du Sud au Nord, est couvert d'ennemis, à l'Ouest, à l'Est, en avant, tout est noir d'ennemis. Nul ne peut dire le nombre des hordes qui se répandent de la plage de Satsuma, du rivage de Tsukushi.

Tous les soldats connaissent ce chant, le *Chant du Siège*, — qui défie la ruine d'atteindre l'Empire éternel, quand bien même la terre se déchirerait en deux, quand bien même tomberait le ciel, quand bien même les montagnes se mêleraient à la mer.

Le maître ne reverra plus son élève après qu'au seuil de sa demeure celui-ci lui a envoyé un dernier salut; le tonnerre des chants belliqueux continue et le mugissement des trains qui emportent tant de vaillance et de fidélité vers la fièvre des rizières chinoises et les cyclones menaçans de la mort. Bientôt le nom d'Asakichi figure sur la longue liste publiée par les feuilles locales. Ce soir-là, le vieux serviteur japonais décore et illumine l'alcôve de la chambre de réception comme pour une fête, il met des fleurs dans les vases, allume les baguettes d'encens et place au milieu de tout cela une photographie devant laquelle est servi le festin traditionnel en miniature : du riz, des fruits, des pâtisseries.

— Peut-être, dit-il, plairait-il à son esprit que le maître consentît honorablement à lui parler. Il comprendra l'anglais du maître !

Et le maître parla au petit portrait qui semblait lui sourire à travers les spirales d'encens.

Dès le premier instant de la déclaration de guerre, personne au Japon n'avait douté de la victoire. L'enthousiasme fut universel et profond. L'histoire de succès éclatans, écrits de confiance et publiés en fascicules, se répandait dans tout le pays,

longtemps avant leur réalisation ; les fabricans de jouets mettaient en vente d'ingénieux mécanismes représentant la déroute grotesque des Chinois. Un commerce énorme d'images coloriées à bas prix gravait dans l'esprit du peuple les hauts faits accomplis ou projetés. En même temps, les théâtres célébraient la guerre avec tout le réalisme possible. Chaque épisode glorieux était aussitôt transporté à la scène : par exemple, la mort d'un clairon qui, le poumon traversé, acheva de sonner la charge en mettant son dernier souffle, et l'héroïsme des quatorze troupiers qui tinrent ferme contre trois cents fantassins, et la charge des coolies sans armes contre un bataillon chinois qui ne fut pas le plus fort, etc. Ces incidens et beaucoup d'autres se firent applaudir frénétiquement. Sur le passage des troupes, c'étaient des illuminations ; à Kobé, elles continuèrent des semaines de suite dans toutes les rues par les soins des habitans. Les industries du pays se consacraient à la guerre ; on alla jusqu'à inventer des paquets de cure-dents où chaque petit bâton portait inscrits en caractères microscopiques un poème différent sur des sujets belliqueux.

L'enthousiasme fut, il est vrai, suivi d'une déception profonde ; le Japon se trouva frustré par les conditions de la paix, si, à cette époque, le sentiment public eût été seul écouté, la guerre se serait continuée entre la Russie et son allié de la veille, malgré le renfort qu'apportaient à la grande puissance européenne la France et l'Allemagne. Mais le gouvernement fut sage. Il bâillonna la presse et parut se contenter du peu qu'on lui donnait. Hearn croit cependant que les forces de réserve au Japon sont beaucoup plus considérables qu'on ne le suppose, ses vingt-six mille écoles lui composant un colossal appareil préparatoire.

Mais alors la marine était le point faible, quoiqu'elle eût suffi à annihiler la flotte chinoise, et les frais d'une nouvelle guerre eussent été désastreux pour le commerce et l'industrie. Il fallut attendre, si cruellement blessé que fût l'orgueil national. Le contentement général se dissimula sous des témoignages d'allégresse :

Hyogo, 5 mai 1895.

Hyogo ce matin est baigné dans une splendeur de lumière limpide, lumière du printemps, qui, vaporeuse, prête un charme d'apparition aux choses lointaines entrevues à travers. Les contours restent nettement de

sinés, mais des couleurs presque idéales, qui ne leur appartiennent pas, les transfigurent, et les grandes montagnes, derrière la ville, s'élançant vers un bleu sans nuage que l'on prendrait pour l'âme de l'azur, plutôt que pour l'azur même. Au-dessus d'un talus gris bleu, — les toits agglomérés — frémissent et voltigent des formes extraordinaires ; le spectacle n'est pas nouveau pour moi, mais il m'enchanté toujours. Partout flottent, attachés à de hauts bambous, des poissons de papier immenses qui s'agitent et chatoient comme choses vivantes. Leur taille varie d'ordinaire de cinq à quinze pieds de long, çà et là, il y en a de plus grands, portant un bébé accroché à la queue. Quelques bambous retiennent quatre ou cinq poissons superposés... Les liens légers qui les attachent aboutissent au dedans de la tête, et le vent, lorsqu'il entre dans la bouche ouverte, gonfle le corps en le faisant onduler, monter, descendre, se tordre absolument comme s'il s'agissait de poissons véritables, tandis que la queue et les nageoires jouent d'une façon irréprochable. En nageant contre le ciel, le bruit qu'ils font est celui du vent dans un champ de cannes... Tout le monde sait que ces carpes de papier ou *koi* ne sont hissées que durant la période du festival anniversaire de la naissance des garçons, le cinquième mois ; ils symbolisent l'espoir qu'ont les parens de voir leur fils faire son chemin dans le monde en dépit des obstacles, comme la grande carpe du pays remonte contre le courant de rapides rivières... Mais en ce radieux printemps de l'année japonaise 2535, le *koi* symbolisait quelque chose de plus grand que l'ambition paternelle, — la confiance d'une nation régénérée par la guerre. La résurrection militaire de l'Empire, le vrai jour de naissance du nouveau Japon, commença en effet avec la conquête de la Chine. La guerre a pris fin, l'avenir, quoiqu'il ne soit pas sans nuages, paraît plein de promesses et, malgré les obstacles à des succès plus complets et plus durables, le Japon ne craint rien, ne doute de rien.

Voici un autre tableau :

Hyogo, 15 mai.

Le *Matsushima Kan*, revenu de Chine, est à l'ancre devant le Jardin du plaisir de la Paix. Ce n'est pas un colosse, quoiqu'il ait accompli de grandes choses, mais il a certainement l'air formidable au repos, dans cette claire lumière, forteresse d'acier gris de pierre, se dressant au-dessus d'une nappe bleue tout unie. La permission de visiter a été accordée au peuple, qui s'y rend en habits de fête comme au festival d'un temple. Tous les bateaux du port semblent avoir été réquisitionnés à l'intention des curieux, tant il y en a autour du cuirassé, quand nous l'atteignons. Il n'est pas possible que tant de monde entre à la fois ; nous devons attendre, tandis que des centaines de visiteurs sont alternativement admis et congédiés.

Le spectacle de la joie populaire vaut qu'on le guette. Quel élan quand votre tour arrive ! Quel fourmillement, quelle poussée ! Deux jeunes femmes tombent à la mer et, tirées de l'eau par des marins, disent qu'elles ne sont pas fâchées d'être tombées parce qu'elles pourront se vanter de devoir la vie aux hommes du *Matsushima Kan* !

Mais on doit vraiment aux hommes du *Matsushima Kan* quelque chose de plus important que la vie de deux femmes ; et le peuple cherche à le reconnaître par des témoignages d'affection, car la discipline militaire interdit les présens. Les officiers et l'équipage doivent être bien las ; ils se laissent néanmoins questionner et répondent avec une amabilité charmante. Tout est montré, expliqué en détail, le canon de gros calibre, les batteries, les torpilles, la lanterne électrique.

On me raconte l'histoire émouvante de la grande bataille du Yalu. Pendant ce temps, les grands-pères chauves, et les femmes, et les marmots du port sont maîtres pour un jour du *Matsushima*. Les officiers, les cadets, les matelots n'épargnent rien pour leur plaisir. Ceux-ci parlent aux vieillards ; ceux-là laissent les enfans jouer avec la poignée de leur sabre ou leur apprennent à jeter leurs petites mains en l'air avec le cri : *Teitoku Banzai !* Et, pour les mères fatiguées, des paillasons ont été disposés à l'ombre, dans l'entrepont. Ces ponts, il n'y a que quelques mois, étaient rougis de sang ; des taches sombres ont résisté au nettoyage et le peuple les contemple avec un tendre respect, ainsi que les cicatrices laissées au bateau par les coups de ses antagonistes immédiats, deux cuirassés chinois de 7400 tonnes chacun, tandis que le tonnage du *Matsushima* n'est que de 4280... Mon guide me dit : « Les Chinois avaient des canons européens. Si nous n'avions pas eu à lutter contre des armes occidentales, notre victoire eût été trop facile... »

Et il donne ainsi la note juste. Rien, par ce beau jour de printemps, n'eût ravi les hommes du *Matsushima Kan* autant que l'ordre d'attaquer les grands croiseurs russes, là-bas, en vue de la côte.

Voici maintenant, rapidement ébauché, le retour des troupes.

L'année dernière, en voyageant de Shimonosaki vers la capitale, je vis beaucoup de régimens en route pour le théâtre de la guerre, tous vêtus de blanc, car la saison chaude n'était pas encore passée. Ces soldats ressemblaient tant à mes anciens élèves (et des milliers en réalité sortaient de l'école), que je ne pus m'empêcher de trouver cruel qu'on les envoyât au feu si jeunes !...

Et bien, aujourd'hui, j'ai vu revenir quelques-uns des régimens. Des arcs de triomphe ont été dressés dans les rues où ils doivent passer pour se rendre de la station au grand temple dédié à l'âme héroïque de Kusunoki Masashigé. Les citoyens ont payé six mille yen l'honneur de servir aux soldats leur premier repas. Les hangars sous lesquels les bataillons s'attablent dans la cour du temple sont décorés de drapeaux et de guirlandes, et il y a de petits cadeaux pour tous.

J'attendis d'abord avec mon vieux Manyemon devant la station, voisine du temple. Le train s'arrêta, ... la police repoussa la foule, ... les bataillons parurent en une colonne régulière, conduite par un officier qui boitait en marchant, une cigarette à la bouche. La foule s'épaissit encore autour de nous, mais il n'y eut pas d'acclamations, pas un mot, le silence n'était rompu que par le pas mesuré de la troupe. Étaient-ce bien les mêmes

hommes que j'avais vus partir? Brûlés par le soleil, les traits ravagés, portant parfois de grandes barbes... Les uniformes d'hiver en drap bleu étaient usés, déchirés, les souliers n'avaient plus forme de souliers; mais la démarche énergique était celle de soldats endurcis. Non, ce n'étaient plus des enfans, c'étaient des hommes solides, capables de tenir tête à toutes les troupes du monde; des hommes qui avaient tué, donné l'assaut, des hommes qui avaient souffert ce que l'on n'écrira jamais. Les physionomies n'exprimaient ni joie, ni fierté, les yeux chercheurs regardaient à peine le décor de fête, peut-être parce que ces yeux-là avaient vu trop de choses faites pour rendre sérieux... Les spectateurs semblaient émus d'un changement dont ils devinaient les causes, mais n'importe, les soldats n'en étaient que de meilleurs soldats maintenant!...

Je dis à Manyemon : — Ce soir, ils seront à Osaka et à Nagoya. Ils entendent l'appel, et ils penseront aux camarades qui ne reviendront plus.

Mais le vieillard me répondit avec une gravité simple :

— Peut-être les gens d'Occident croient-ils que les morts ne reviennent jamais; nous ne pensons pas de même. Les morts japonais reviennent tous, ils connaissent le chemin. De Chine et de Chosen, et du fond de la mer, tous nos morts sont revenus, tous! Ils sont maintenant avec nous. Chaque soir, ils se réunissent pour entendre les trompettes qui les ont rappelés chez eux. Et ils les entendront aussi le jour où les armées du Fils du Ciel seront dirigées contre la Russie.

Ces paroles lues à neuf années d'intervalle sont saisissantes. Dès lors, le Japon, sans perdre un seul navire ni une seule bataille, avait abaissé le pouvoir de la Chine, créé une nouvelle Corée, agrandi son propre territoire et changé la face politique de l'Orient. Aujourd'hui, la lutte désirée contre la Russie commence dans des conditions qui sont pour exalter encore l'orgueil japonais. Et l'orgueil est toujours dur...

Le Japon s'endurcit, il marche en outre vers un *officialisme* qui a été la malédiction et la faiblesse de la Chine. Lafcadio Hearn constate à regret que les résultats moraux de la nouvelle éducation occidentalisée ne sont pas à la hauteur des résultats matériels. Jusqu'ici, l'absence relative de tout individualisme égoïste dans le caractère national avait été le salut de l'Empire. Le Japon devait cela aux deux grandes religions qui ont créé et conservé sa puissance morale : le shinto qui enseigne à l'individu le devoir de penser à son empereur et à sa patrie avant de penser ni à lui-même ni aux siens, et le bouddhisme qui lui commande de maîtriser les regrets, d'endurer la souffrance, d'accepter comme une loi éternelle l'évanouissement des choses. Mais elles sont maintenant, ces religions, bien souvent détournées de leur

sens. L'individualisme envahit le Japon. Lafcadio Hearn s'en aperçoit à l'Université de Tokio. Il remarque dans les compositions des étudiants des aperçus nouveaux qui le chagrinent : « Le changement, écrit l'un d'eux, est dans la nature de notre vie. Combien de gens voyons-nous qui, riches la veille, sont pauvres le lendemain ? Résultat de la concurrence humaine, selon les lois de l'évolution. Nous sommes exposés à cette concurrence, il faut se battre, même si l'on n'en a pas envie. Et avec quel sabre nous battons-nous ? Avec le sabre de la science, forgé par l'éducation. »

Ah ! que nous voici loin de la culture du moi, comme on l'entendait, il y a une dizaine d'années, aux écoles de la Province des Dieux, par le développement exceptionnel de toutes les nobles qualités !

Les Japonais de l'avenir, mieux nourris et plus généralement instruits, pourront être physiquement et intellectuellement supérieurs, mais Lafcadio Hearn est de ceux qui croient « que le cœur humain, même dans l'histoire d'une race, vaut infiniment plus que l'intellect humain et qu'il peut tôt ou tard répondre beaucoup mieux que lui à toutes les énigmes du sphinx de la vie. » Il est intéressant de voir que sur le chapitre des comparaisons entre l'ancien et le nouveau Japon, le maître de conférences à l'Université de Tokio invoque l'opinion d'un conférencier d'Occident, M. Ferdinand Brunetière, qui a dénoncé avant lui l'individualisme comme l'ennemi de l'éducation et de l'ordre social :

« Quoique nous veuillons faire pour la famille, pour la société, pour l'éducation, c'est contre l'individualisme qu'il faut aujourd'hui travailler, car la société humaine est fondée sur le sacrifice de soi. »

Un chrétien, Lamennais, l'avait dit ; M. Brunetière l'a répété avec éloquence et, au nom des meilleures traditions shinto et bouddhistes, c'est également l'opinion de l'auteur de *Kokoro*, observateur incomparable du « cœur des choses au Japon. »

TH. BENTZON.

A TOULON

14 septembre 1902. — Quelle heure aimable, ce matin, passée aux portières du wagon ! Tout me plaît, tout me sourit, le bleu du ciel, tendre et fondu, le bleu luisant, miroitant de la mer, le vert cendré des oliviers sur le gris violacé des montagnes, taché de rose par les éboulis de marbre... Et le contraste de cette Normandie lumineuse qui s'étend de Marseille à Aubagne le long des prairies où s'attarde l'Huveaune et des roches de Caussis, surchauffées par le cuisant soleil, roussies, crevassées, ce chaos pétrifié qui dévale dans l'eau profonde, péle-mêle avec les genêts, les arbouses et les jeunes pins, et qui éteint sa flambée au fond des calanques obscures où clapote la petite vague rageuse... Et le beau golfe de la Ciotat, calme, pur, tableau riant, dans le cadre sévère du bec de l'Aigle et de la Fauconnière...

Plus loin, tandis qu'à gauche grandissent de rudes montagnes et que déjà, par-dessus la crête nue du Faron, le Coudon dresse en équerre son formidable bastion rougeâtre, à droite, de belles campagnes cultivées s'inclinent doucement vers les gracieuses baies de Bandol et de Sanary, où la terre et la mer viennent se baiser sur la plage blanche.

Voici maintenant, vite dressé et dépassant les noires pinèdes du Bois sacré, le cône de Six-Fours, tronqué aujourd'hui par un fort aux vilaines casemates blanchâtres qui fait regretter les pittoresques ruines d'autrefois... Autrefois ! Oui, je puis déjà dire autrefois, hélas !... N'y a-t-il pas un peu plus d'un quart de siècle

que je suivais cette même route et que j'apportais à Toulon, paradis rêvé des « midships, » mes illusions toutes neuves et l'ivresse de ma jeune liberté!...

Bah! Laissons cela. Ce n'est pas quand on vient de passer capitaine de frégate, qu'on est donc un jeune officier supérieur, qu'il faut se vieillir en s'abandonnant au passé mélancolique...

Toulon! Toulon!... vingt-cinq minutes d'arrêt, buffet!...

Hé! nous y sommes. La gare n'a pas changé, ni le soleil non plus, qui brûle la grande cour où piétinent les chevaux des omnibus dans une poussière blanche, aveuglante... Il y a du mistral, Dieu me pardonne! Allons, c'est bien Toulon.

15 septembre. — J'ai été rappelé à mon port pour y faire du service à terre, en attendant d'être embarqué comme second sur un cuirassé d'escadre. Le service à terre, confessons-le, nous le regardons comme une corvée peu intéressante. Peut-être avouons-nous tort : on n'y apprend évidemment pas le maniement de l'unité de combat, mais on y voit de près les organismes qui la créent, la réparent, l'entretiennent, l'abritent et la transforment; on y apprend, en somme, *la Marine*.

Enfin, voici ce qu'on me réserve : la présidence de la commission des vivres et de celle des recettes et des remises du service des travaux hydrauliques. On me promet aussi quelques essais de recette de l'outillage flottant. Voilà de quoi occuper mes matinées et bon nombre d'après-midi; quant au reste, un planton me remet, avec un gros cahier de consignes, un petit billet cacheté, plié en triangle. Ce sont les « mots » qui permettent de circuler dans l'arsenal, du coup de canon de retraite au coup de canon de diane. « Sésame, ouvre-toi, » disait le chef des quarante voleurs. Cette fois, au contraire, il s'agit d'empêcher les voleurs de se glisser, en cas d'incendie, dans l'arsenal, à la faveur du désordre et du trouble inévitables; et l'on commet à ma surveillance, cette semaine, la porte de Castigneau, la semaine prochaine, la porte principale : mission de confiance, si l'on veut, mais bien modeste commandement, — une bonne douzaine d'hommes, — pour un lieutenant-colonel...

Entre temps, quelques rondes aux hôpitaux ou aux prisons, rondes que le service des places attribue, dans l'armée, aux simples capitaines, voire aux lieutenants. Il est vrai qu'on m'assure que je représente dans ces rondes le préfet maritime, que je

suis une sorte de *missus dominicus*... Allons! « Le Seigneur Jupiter sait dorer la pilule, » et l'on ne reconnaîtra pas du moins la morgue dont on accuse les officiers de marine aux fonctions qu'ils s'attribuent eux-mêmes.

17 septembre. — Toulon a changé. Non pas les vieux quartiers qui sont immuables, d'une saleté visqueuse et gluante, ... puante en tout cas. Mais la nouvelle ville s'est beaucoup étendue au Nord, gagnant sur la pente du Faron; et je ne dis pas, certes, que toutes ces maisons-casernes aux élégances banales ajoutent quoi que ce soit au pittoresque du vieux Toulon, pas plus d'ailleurs que les divers « monumens » qu'elles encadrent, mais enfin on se meut à l'aise et on respire un air à peu près pur dans ces rues trop droites et sur ces places trop carrées...

Et puis il y a les platanes, les consolans platanes; et il y a aussi les palmiers. Les palmiers, orgueil de toute la côte! Il n'est si mince bourgade du bord de l'eau qui, jalouse d'Hyères, de Cannes et de Menton, ne se bâtisse un « grand hôtel » et ne plante tout devant une demi-douzaine de plumeaux étiques. Soyons juste : ici, sur quelques points favorables, les plumeaux sont devenus palmiers; mais le plus beau est un superbe dattier, déjà vieux, qui se penche nonchalamment sur la façade orientale de la Préfecture maritime, au « Champ de bataille. »

Toujours belle et harmonieuse, dans son cadre de maisons du XVIII^e siècle, cette vieille place d'armes qu'on s'obstine à appeler le Champ de bataille... Toujours chaude en hiver et fraîche en été, au moins dans les allées de magnifiques platanes qui la bordent. Je retrouve là, au coin Nord-Est, le tronc énorme que nous nous amusions autrefois à embrasser à quatre ou cinq...

18 septembre. — Ce qui a changé le plus ici, c'est la physionomie du petit monde maritime, l'air du milieu... Et cela se voit d'abord aux uniformes.

Des uniformes, il y en a plus que jamais sur le Champ de bataille. Pourquoi? A-t-on tellement grossi les cadres des divers corps de la Marine? Oui et non. Oui, pour ceux de l'arsenal, personnel administratif et personnel technique, qui ont gagné à la main, gagné, gagné... C'est bien juste : ils avaient tant crié!... Mais, en tout cas, ils ont pris du galon, qui du galon plat, qui du galon dentelé, et des torsades et des broderies, que sais-je?...

Et tels qui ne portaient jamais l'uniforme, trop simple à leur gré, ne le quittent plus depuis que, si reluisans, ils pensent être irrésistibles et qu'ils peuvent provoquer d'un regard sévère le salut du troupier ahuri.

Mais cependant que les corps auxiliaires prenaient ainsi du galon à manche que veux-tu, les corps entretenus s'emparaient de l'épaulette. L'épaulette! Ah! l'épaulette!... Le rêve de tant d'existences, le cauchemar plutôt, car il semblait qu'accaparée par le « grand corps (1), » elle échappât sans cesse... Eh bien! non, la chère épaulette, ils la tiennent enfin; ils feront brillante figure dans les cérémonies publiques et les bals officiels, nos commissaires, nos ingénieurs, nos mécaniciens, médecins, pharmaciens... Et le sabre, et les attentes, tout, quoi!... Ils ont tout! C'est à peine si on les prie, en s'excusant de la liberté grande, de garder un peu de velours aux manches; et encore choisit-on des nuances foncées. D'ailleurs sous la pèlerine on ne voit plus rien; la casquette est la même pour tous: casquette égalitaire. Sur le caban, en hiver, sur le veston blanc, en été, on ne porte qu'un tout petit liséré de couleur. Bref, ces Messieurs jouent absolument les officiers de marine.

Mais, au vrai, la simulation est-elle donc si parfaite? Cette langue acérée de Gozelin prétend que non et qu'ils ont beau faire... « Tenez, me dit-il, en me poussant le coude, voyez ces deux-ci qui débouchent de la rue de l'Intendance; allez-vous les prendre pour des nôtres et ne reconnaissez vous pas...

— Hum! Prenez garde, Gozelin... N'est-ce point ce que disaient les officiers de vaisseau de 1790, quand on les « réorganisa » et qu'ils virent les *officiers bleus* prendre l'habit à revers rouges? Il me semble que vous donnez dans l'aristocratie...

— Point du tout. Il ne s'agit ni d'aristocratie ni de démocratie, mais, bonnement, de physionomie caractéristique, de pli professionnel. Chaque corps a son air de famille; le nôtre a l'air du commandement et, sauf en nous coupant la tête à tous, on ne saurait le lui enlever. Bien mieux, on ne les empêchera pas de prendre cet air-là, ceux qui nous remplaceront, fussent-ils tous des fils d'ouvriers (comme le sont beaucoup d'entre nous, déjà). En somme, c'est l'exercice du commandement qui aristocratise et, à moins que chaque bâtiment devienne un club, où l'on

(1) Le « grand corps » — avec une emphase ironique — c'est le corps des officiers de vaisseau.

votera pour savoir s'il faut appareiller ou rester sur rade...

— Vous riez? Mais, cher ami, ça s'est vu déjà, en 1794, dans l'armée de l'Océan, en rade de Quiberon...

— Oui, mais, quelques jours plus tard, on était battu par les Anglais!

Gozelin s'en va sur son *Foudroyant*, et je reste seul à songer dans l'allée des grands platanes. Quelle incohérence, quel chaos dans tout ce qui se passe sous nos yeux! Rappelez-vous ce déchaînement d'il y a deux ou trois ans contre le militaire: l'uniforme était une livrée; les galons, les décorations ne témoignaient que d'une sotte vanité dont il fallait enfin guérir les hommes. Et ce sont ceux-là mêmes qui jetaient l'anathème sur les « états-majors » qui, aujourd'hui, encouragent la frénésie de distinctions des « humbles, » des « modestes... »

20 septembre. — Descendant par la vieille rue de l'Ordonnance, je traverse en biais le Champ de bataille, le cap sur le coin du bâtiment de la Majorité générale, où s'ouvrent les deux rues du Canon et de l'Arsenal, un coin qui a vu passer depuis deux cents ans tout ce qu'il y a eu de marins en France. Je suis la rue de l'Arsenal: me voici à l'angle rentrant où s'élevait, en 1793, la maison X..., qui fut démolie après la reprise de Toulon, sur l'ordre des commissaires de la Convention (1). Des fenêtres de cette maison, le contre-amiral Goodall, nommé gouverneur de Toulon par sir Samuel Hood, embrassait d'un seul regard tout l'arsenal et calculait le temps qu'il faudrait pour incendier ateliers, magasins et vaisseaux. Il y a deux platanes aujourd'hui sur l'emplacement de la maison maudite: on n'avait pas semé de sel sur les ruines, comme le voulait le doux Fréron...

La porte de l'arsenal voudrait être monumentale. C'est du pur XVIII^e siècle (1736), une sorte d'arc triomphal encadré de quatre colonnes, plaqué de faisceaux, de déesses opulentes, de trophées enpanachés, d'*attributs* enfin, dont la sobriété n'est pas le principal mérite. Mais, à tout prendre, cette entrée fait bien.

Au travers du rideau mouvant des platanes de la grande allée de l'arsenal, je retrouve la bonne petite tour carrée de l'horloge, qui sert de poste de vigie pour la rade. Il est neuf heures et c'est le moment de prendre la baleinière que les règle-

(1) J'ai rapporté là une tradition dont je ne garantis pas le bien fondé.

mens octroient au président de la commission des vivres pour le transporter au bâtiment des subsistances. Mais que vois-je?... Quel progrès ! Une baleinière électrique ! Un seul homme qui tourne un commutateur et nous voilà partis. C'est un rêve!...

A-t-on du moins opéré des réductions dans le personnel des vétérans de la direction des mouvemens du port et dans celui de la direction des constructions navales ? Il y a là sept ou huit embarcations transformées qui employaient autrefois une trentaine d'hommes... Non. Aucune réduction n'a été ni ne sera faite. C'est toujours ainsi : l'État ne gagne rien au progrès, son intérêt, toujours mollement défendu, étant en contradiction avec les intérêts privés qui savent, eux, se défendre énergiquement. Pendant ce temps-là, le bruit se répand qu'on va diminuer, le mois prochain, les effectifs des bâtimens de combat de première ligne. Je suis curieux de savoir quand on comprendra, en France, que la Marine de guerre est faite pour la guerre et que les arsenaux sont faits pour la marine.

Nous traversons la darse Vauban, que le grand ingénieur borda, quand il la fit creuser, en 1678 environ, d'ateliers et de cales de construction. Elle sert plutôt aujourd'hui aux bâtimens en réserve. En revanche, le service de l'artillerie est resté depuis deux cent vingt ans installé à l'ouest de la darse Vauban. J'ai vu des estampes coloriées du xviii^e siècle qui représentent des personnages maniant des boulets en rheingrave, culotte courte et tricorne (cela surprend toujours parce qu'on ne réfléchit pas que le costume militaire différait fort peu, à cette époque, du costume civil), et ces personnages se meuvent dans une cour qui rappelle tout à fait celle de la direction actuelle.

Au Sud, en face de l'ancien bagne, on agrandit l'une des deux cales sèches, ou bassins de radoub, qui firent, vers 1776, la réputation de Groignard.

La baleinière pousse toujours à l'Ouest. Nous sommes dans la darse de Castigneau, l'œuvre du milieu du xix^e siècle, la contemporaine de la marine mixte. Cette darse occupe la place d'un marais où se déversait le Las, le ruisseau torrentueux de la vallée de Dardennes aux pittoresques moulins. Vauban l'avait déjà fait détourner dans l'Ouest, du côté de Missiessy, à la grande satisfaction des religieuses du couvent dont on a fait, depuis, la boulangerie du port ; mais, quand on a voulu creuser la troisième

darse, plus à l'Ouest encore, il a fallu rejeter le Las jusqu'à Lagoubran.

Castigneau est la darse des grosses réparations et des *achèvements à flot* : j'y vois les deux gardes-côtes *Caïman* et *Indomptable* dont la transformation se poursuit, le *Baudin*, le *La Hire*, le *Descartes*, alignés devant les puissans ateliers des « bâtimens en fer. » Au Sud de ces ateliers, trois grands bassins de radoub, point assez grands toutefois pour les navires les plus nouveaux... Plus au Sud encore, les magasins des subsistances, la grande meunerie et l'abattoir. C'est là que j'ai affaire...

21 septembre. — C'est une charmante promenade du matin, dans l'air déjà plus frais de la pointe d'automne, que celle du marché qui se tient sur le cours Lafayette... le *coursse*, comme on dit ici, parce qu'on est à moitié italien et qu'un peu plus on dirait « il corso. » Quel joli jeu de couleurs sous cette voûte claire des platanes, percée de raies de lumière blonde!... les tentes bariolées qui claquent au vent, les toilettes voyantes et les chapeaux empanachés dont le mauvais goût passe dans ce décor éclatant, les uniformes bleus et rouges, marins, lignards, artilleurs, les fleurs en monceaux, les fruits en pyramides, vertes pastèques lisses ou tigrées, « pommes d'amour » d'un luisant écarlate, figues violettes et figues blanches, aux gerçures sanglantes, raisins noirs veloutés, raisins roses et transparens, et ces belles grappes ambrées, ces muscats dont M^{me} de Sévigné disait tant de bien, mais qu'il s'en fallait méfier pourtant, car on s'y grisait comme avec le vin...

Et puis, dans le fond de ce couloir lumineux, une échappée de bleu laqué, grisâtre, miroitant, qui est la vieille darse... Tout cela dans un joyeux vacarme d'appels, de rappels, d'injures, de compliments, de rires, de colères, de glapissemens aigus : « la cadeu! la cadeu (1)!... » avec, comme basse profonde, le roulement des charrettes sur les bas-côtés, pavés durement...

Ce cours Lafayette qui marque l'emplacement des premières murailles de Toulon, avant l'agrandissement de 1589, a changé de nom une vingtaine de fois depuis trois cents ans. Il s'est appelé rue des Vieux-Fossés, ce qui était naturel, rue Saint-Michel, je ne sais trop pourquoi, deux fois rue du Marché, ce

(1) La cade, pâtisserie populaire.

qui allait encore fort bien, rue aux Arbres, à partir du moment où on y planta des ormes, auxquels ont succédé les platanes, rue Brutus et rue de la Convention — on voit assez à quel époque, — puis rue Monsieur, « par un juste retour des choses d'ici-bas, » enfin cours Lafayette, lorsque triomphèrent définitivement l'habit bleu barbeau, le pantalon blanc à sous-pieds et le toupet symbolique du plus bourgeois des aristocrates.

Pour le haut du cours, une appellation particulière a longtemps subsisté. Il y avait là un recoin favorable, le soir, aux tendres entretiens, que l'on baptisa « pavé d'amour » — et le nom était joli. Mais enfin on n'y pouvait tenir, sur ce pavé, que des propos en l'air... Quand Toulon agrandi, enrichi, vit compromettre l'innocence de ses mœurs, le pavé d'amour ne put souffrir à ses exigeans célibataires : une maison vint, puis deux ou trois, puis tout un quartier, hélas!... Chastes jouvencelles d'antan, qu'êtes-vous devenues?...

Au bas, c'est autre chose : il y avait à deux pas de la vieille darse un couvent de Récollets avec une petite église poupine du XVII^e siècle. Convertie en « temple décadaire, » en 1792, cette église fut le siège du club des Jacobins. Le pauvre cours Lafayette vit à cette époque de cruels spectacles : en juillet 1792, la populace y massacra une douzaine de braves gens, dont le procureur général syndic et, ce qui est significatif, le geôlier-chef des prisons. Dix-huit mois plus tard, c'était le bombardement de l'armée de la Convention qui faisait des victimes. On montre encore, au n^o 89, un boulet tiré du fort Lamalgue qui resta encastré dans la façade de la maison. Ce bombardement, toutefois, fut moins vif et tua moins de monde que celui des Austro-Sardes, en 1707. Les commissaires de la Convention se rattrapèrent quelques jours plus tard en fusillant des centaines de pauvres diables qui n'avaient commis d'autre crime que d'assister à la tentative de contre-révolution. Les meneurs avaient fui, comme toujours, et le brave Dugommier le criait, indigné, à Fréron. Mais tout était inutile : il y a des momens où l'homme veut tuer, où la bête féroce reparait, où c'est le mort qui parle, le mort d'il y a huit ou dix mille ans.

23 septembre. — Ma foi! il est bien vrai qu'on s'instruit tous les jours, et me voici lancé dans la zootechnie. Je tâte des bœufs, venus des quatre points de l'horizon, des bœufs « de pays, »

des bœufs d'Afrique, des bœufs d'Auvergne, du Limousin, du **Lauragais**, de tout poil et de toutes cornes. Et les vaches donc!... **Et** les taureaux!... Car nous prenons de tout, à certaines **conditions**, s'entend. Moi qui croyais qu'on ne mangeait pas de **vache**! Ah! bien oui!... c'est meilleur que le bœuf, pourvu que **l'animal** n'ait pas plus de dix ans et n'ait pas trop porté. Quant **au** taureau de deux ans et qui n'a point trop... trop souvent été **père** (par exemple, je ne sais pas encore bien reconnaître les **indices** de cette réserve relative, mais il y a dans la commission **un** agent de manutention qui est admirable pour cela), eh bien! **ce** taureau-là est très acceptable. Il y en a de superbes, qui **viennent** du Charolais, avec la tête courte, classique, celle des **taureaux** des bas-reliefs antiques...

Je palpe aussi des moutons, en général des moutons d'Al-**gérie**, quelquefois d'Odessa, ou même du Montenegro. Pauvres **moutons**!... Quel calvaire on leur fait parcourir! Et les routes d'Algérie, interminables, et le bateau, à fond de cale, et le **chemin** de fer! En voici une centaine, serrés dans un tout petit **enclos**; ils passent un à un devant la commission qui les tourne et les retourne : point de dents usées, point de queue trop large qui dénonce le suint... acceptés. On les lâche dans la cour, et ils s'en vont contents, sautant pour se dégourdir, sans se douter que **demain** ils iront à l'abattoir

Après le parc, la boucherie. Je ne me pique pas d'être **sensible**, mais vraiment toutes ces chairs sanglantes, ces bœufs qu'on assomme, ces moutons qu'on égorge — pas une plainte... les pattes frémissent un peu, seulement, quand le couteau s'en-**fonce**, — tout cela m'écœure... Et je regarde le père Gautron, qui représente le fournisseur, un vieux boucher madré, bon-**homme** du reste; et ses aides, les égorgeurs... Hum! braves gens, je **veux** le croire; mais quelles figures!...

La bonhomie matoise du père Gautron excelle aux bonimens. **Voici** un bœuf d'Auvergne, roux, osseux, peut-être un peu âgé, **plein** de vie, d'ailleurs, et qui tourne sa bonne tête de notre côté **pour** nous considérer avec une douceur bienveillante. Tout de **même**, la commission hésitera... Mais Gautron veille! « Beau bœuf, dit-il d'un ton convaincu, bœuf superbe! Voyez ça, monsieur R... (c'est l'agent de manutention, à qui on n'en fait pas aisément **accroire**), voyez quelle graisse!... là, tenez... Et quels muscles!... Et les os minces avec ça... c'est un animal qui nous donnera

demain 55 pour 100 de viande; vous m'en direz des nouvelles.. — »
Et le bon bœuf rumine, paisible, assuré de la vie, si douce...

En voici un autre qui montre des gencives sanglantes où des sangsues se sont logées. Un aide veut les enlever : « Bah ! dit Gautron, laisse-les; nous les lui enlèverons à l'abattoir une fois la tête coupée... ce sera plus commode. » Et il rit; Les aides rient aussi. Moi, je ne ris pas : il me semble que je vois cette tête... Ces gens-là me feront devenir végétarien. Allons-nous-en! — Monsieur de Machot, dis-je au commissaire, avons-nous des denrées à recevoir aujourd'hui?

— Oui, commandant, du poivre, du café, du lait en bouteilles, et aussi des sacs, des mannes. Il y a encore à voir des vivres remis par des bateaux qui désarment, farine, biscuit, conserves...

Le contrôleur s'est joint à nous sur ces entrefaites, un petit homme sec, froid, que nous entourons d'une considération respectueuse, presque craintive. C'est qu'il représente le ministre... Ce n'est même pas assez dire : il est le ministre, le ministre qui assiste à nos délibérations. Et il y a dans cette fiction saisissante quelque chose d'auguste, de mystique. C'est, si j'ose dire, comme « la présence réelle... »

26 septembre. — Ce que nous sommes? — Des gens froids, réservés, par timidité bien plutôt que par dédain. Nous vivons entre nous, nous y trouvant bien. Et si nous sommes ainsi, ce n'est point notre faute, mais celle de notre métier : on devient forcément *particulariste* chez nous. La vie de bord y conduit, si bien que, dans une escadre, on ne se fréquente guère de bateau à bateau. Avec cela, malgré de solides amitiés, point d'esprit de corps, ce qui est fâcheux pour nos intérêts particuliers; point de doctrines non plus, ce qui est fâcheux pour l'intérêt général; et absence complète du sens de l'association, que comprimerait au besoin une discipline rigoureuse (1). En somme : individualisme, indépendance d'esprit, indépendance de caractère même, autant que le permet « le malheur des temps, » voilà nos caractéristiques.

Et tout cela nous donne, j'y consens, un air de « quant à soi » un peu hautain, dont nos ennemis ont abusé contre nous.

(1) On a essayé de fonder un cercle d'officiers de marine ici, dernièrement. Le ministère s'y est opposé tout de suite. Nos prédécesseurs d'il y a cent vingt ans avaient eu le même succès auprès de M. de Sartines.

Les meneurs du mouvement virent fort bien que dans la flambée de haines, de rancunes, d'envie qu'allumait la terrible « affaire, » il n'y avait qu'à nous traiter d'aristocrates pour nous faire brûler... en effigie. Il est vrai qu'il y a cent dix ans, on allait plus loin et que le mot, hurlé au bon moment, suffisait à faire pendre un capitaine de vaisseau à la lanterne la plus proche. Nous n'y sommes pas encore, mais, en attendant mieux, on signale à la défiance de la nation un corps d'officiers qui grandissait en valeur technique et militaire, qui commençait à inquiéter nos rivaux.

Nos rivaux!... Ah! voilà... Comment se fait-il que chaque fois que la marine française reprend vie et puissance, chaque fois qu'elle se sent, malgré tout, capable de lutter contre l'éternel ennemi en opposant au nombre la valeur individuelle, la science, l'invention, chaque fois, il arrive quelque chose qui brise son essor, qui lui casse les ailes et la jette, à demi vaincue déjà, aux pieds de l'adversaire?...

Après Colbert et Seignelay, c'est Pontchartrain, la ruine de nos finances et le désarmement de nos escadres; après la demi-rennaissance de la guerre de la succession d'Autriche, c'est Berryer et sa haine systématique de l'officier de marine; après la glorieuse guerre d'Amérique, après les Choiseul, les Castries, les Sartines, c'est la révolution et la ruine totale de l'établissement maritime; après l'Empire, où, à la fin, nos flottes se reconstituaient, c'est la Restauration et l'abandon de la marine, au point que Portal est obligé de poser aux Chambres le dilemme que l'on sait; après le second Empire et le bel essor de nos escadres cuirassées, c'est « la guerre » et les réductions auxquelles consentent d'imprudens ministres; et maintenant, après la période de brillans faits d'armes de 1884 à 1900, la désorganisation va-t-elle donc recommencer?

La marine française, c'est la toile de Pénélope, mais d'une Pénélope inconsciente, qui ne sait pas pourquoi elle défait son ouvrage, ni même qu'elle le défait.

27 septembre. — La ville est en l'air... le ministre arrive; il revient de Tunisie; il passera deux ou trois jours à Toulon, avec son chef de cabinet, deux aides de camp, des hommes politiques et des amis personnels. C'est un gros événement: « Que va-t-il faire? Que va-t-il dire? Que pense-t-il de la marine, maintenant qu'il l'a vue de près et de ses yeux? »

Je rencontre sur le Champ de bataille mon vieil ami Garay, qui va à la Seyne, où l'on achève son beau croiseur, le *Choiseul*. Nous passons devant la porte de l'arsenal. On nous regarde avec des mines méfiantes. En face, les fortes têtes de la Loge et deux ou trois mécaniciens retraités, importants, le verbe ha ut. Mais le temps passe et le ministre ne sort pas de l'arsenal... on froncé les sourcils : qu'y a-t-il donc? va-t-il encore se faire embobiner par les amiraux, par les gros bonnets du port? Il sait pourtant bien qu'il n'y a que nous, ici, que nous sommes les seuls purs, les seuls vrais, les seuls fermes remparts, les... Enfin il faut bien s'en aller puisqu'il ne vient pas. — Et le groupe se dissout, se promettant bien qu'on le « rattrapera » demain. « Tenez, me dit Garay, voilà où ils le rattraperont. . . » Et il me mostra une affiche rouge : *Punch offert au citoyen ministre... etc., par le syndicat, le comité, je ne sais au juste.*

On potine ferme, ce soir, dans la salle des dépêches du *Petit Toulonnais* entre les portes qui claquent, les reporters qui passent vite, le cou tendu, les lèvres serrées et les politiciens du cru discutant à voix basse, avec des lueurs brèves dans les yeux qui roulent.

28 septembre. — Ils ne l'ont tout de même pas rattrapé tant que ça... L'attaque de l'orateur des ouvriers du port a été trop peu mesurée; le flot de haine est monté trop brusquement, qui a fait apparaître ce qu'il y avait d'étrange dans la situation d'un ministre obligé d'écouter la harangue où ses subordonnés, les officiers de l'État, sont entraînés dans la boue par un homme qui appartient à l'État, lui aussi, qui en est au moins le salarié, et un salarié privilégié, puisqu'il aura une retraite.

— « Oui, s'est écrié le citoyen R... dans un beau mouvement d'où l'art n'est pas exclu, oui, ces messieurs font danser leurs belles madames devant un buffet garni, tandis que le pauvre ouvrier, lui, danse tout seul devant l'armoire vide!... »

Évidemment. Il n'y a rien à dire là contre. C'est l'alpha et l'oméga de toute révolution. Je demanderais seulement que le « petit commerce » de la bonne ville de Toulon donnât son avis sur la suppression des bals officiels. Quant à nous, si on nous demandait le nôtre!...

Le ministre a répondu à la diatribe par l'éloge du corps d'officiers, par l'évocation émue des gloires de la marine, et ses auditeurs surpris, retournés un moment, ont applaudi le cou-

t patriotique tout en grommelant : « Anen ! vai !... L'an cam-t (1) !... » C'est égal, je plains les deux officiers d'ordonnance qui avaient accompagné le ministre : un mécanicien et un énieur. L'un d'eux, au moins, a dû souffrir.

29 septembre. — Je suis allé à la gare voir le départ de nos itres. C'était assez tard et il n'y avait que peu de monde. Les es n'en étaient que plus curieux à observer.

Voici, en uniforme, l'aide de camp du préfet maritime, des, et son bon petit sourire. Il a précédé le cortège officiel. e voiture s'arrête : le chef de cabinet du ministre en des- id, traverse rapidement les groupes et vient serrer la main de rdes, avec qui il cause un moment. Puis, avisant les chefs des idicats, un peu à part du commun populaire et pelotonnés is leur dignité, le chef de cabinet va prendre congé de ces ssances. Il me semble que c'est un peu froid, et l'on m'a dit tôt qu'il avait eu occasion de faire entendre aux ouvriers du t quelques vérités.

Brouhaha à la porte ; un landau ; deux, trois landaus : c'est ministre et les amiraux. Le ministre mâchonne un bout de are ; il marche, une épaule en avant, tanguant un peu (à la ne heure !), regardant sous le nez les gens qui le serrent d'un a trop près. Nous perdons le sens du respect ; mais nous gar- as intact celui de la curiosité. Les amiraux suivent. Il y en a grands et de petits. Derrière eux, quelques seigneurs de indre importance, capitaines de vaisseau et capitaines de gate, ceux du voyage de Tunisie. On passe sur le trottoir. Le posé aux salles d'attente est débordé par le flot qu'entraînent grands chefs dans leur sillage. Il veut arrêter un quidam qui lui paraît pas vêtu des laissés pour compte des grands tail- rs. Il lui demande son billet. Son billet?... Péchère!... Son let!... De violens murmures avertissent l'employé que quand démocratie coule à pleins bords, ce n'est guère le moment de montrer difficile sur la coupe d'un vêtement : il se retire avec geste d'angoisse impuissante. Tel M. de Dreux-Brézé en pré- ace des cordons de souliers du vertueux Roland.

Sur le trottoir de la gare, en attendant le train, le simple anibus de Marseille, qui est en retard, le ministre fait cercle

(1) « Allons ! on nous l'a changé ! »

avec les amiraux : ils ont l'air d'être fort bien ensemble, l'air qu'on a après un bon dîner... Bah! comment! Le commandant de V*** qui se faufile dans le groupe ministériel, qui salue, qui sourit!... En croirai-je mes yeux? Et comme mon étonnement se laisse voir, un bon petit camarade chuchote à mon oreille : « Que voulez-vous? Quand on veut passer contre-amiral, il faut se montrer... » Je hoche la tête et mes yeux un peu attristés tombent sur un aspirant bien sanglé dans sa redingote et qu'à ses aiguillettes je juge appartenir à l'état-major de l'un des amiraux. Admirable, ce grand midship! Il est là fixe, droit, impassible. Pas un muscle de sa figure ne bouge pendant la cérémonie. En voilà un qui ne songe guère à passer contre-amiral. Ça viendra! Ça viendra!... En attendant, il est olympien, ce jeune homme.

Un grand coup de sifflet au loin, un roulement sourd, qui grandit, qui devient tonnerre, un tonnerre essoufflé, haletant... Et le train s'arrête. Le ministre monte : bousculade, empressements, mains tendues, chapeaux en l'air, casquettes à la main; quelques « Vive le ministre! » répétés avec une modération de bon goût. Le train s'ébranle, un gendarme, à côté de moi, rectifie la position et porte vivement la main droite à son képi, et tout d'un coup un voyageur des troisièmes, un loustic, crie à tue-tête : « Vivent les pompiers! »

Tout le monde rit, ceux qui s'en vont et ceux qui restent.

Au sortir de la gare, je chemine avec des officiers qui ont pu recueillir les impressions du groupe ministériel pendant le voyage. Il leur a semblé que ces impressions étaient favorables. On sait maintenant que nos torpilleurs réussissent, dans leurs attaques de nuit, à toucher des bâtimens en marche. On sait maintenant qu'un cuirassé français donne fort bien seize nœuds pendant quinze heures; que tout se passe simplement, sans bruit, sur ce superbe *Jauréguiberry*, machine de guerre bien au point. Le ministre a vu un lieutenant de vaisseau, revêtu d'un « bleu de chauffe, » qui allait visiter, les mains dans le cambouis, les organes mécaniques d'une tourelle. Ça l'a surpris; ce n'était pas ce qu'on lui avait dit, que nous ne daignons jamais mettre la main à la pâte. Un député de sa suite a découvert qu'on pouvait causer avec ces messieurs de l'état-major; qu'ils étaient courtois, affables, et que ce qu'ils disaient ne datait pas d'avant 89. Ça l'a surpris à son tour: ce n'était pas non plus ce qu'on lui avait dit.

A la défense mobile d'Ajaccio, on a voulu voir la prison. Il y avait un prisonnier... Ah! ah! un prisonnier... Qui sait? Peut-être une victime de cette absurde discipline? La victime, interrogée, a déclaré rondement « qu'elle ne l'avait pas volé, que c'était la seconde fois qu'elle tirait bordée... »

En somme, la marine est obligée de faire tous les deux ans la conquête d'un nouveau ministre et de son entourage. Il lui faut, sans relâche, combattre de sourdes hostilités, dissiper des préjugés et des idées fausses. Rien d'étonnant à cela : depuis quinze ou vingt ans, on nous attaque dans la presse, à la tribune, dans des publications retentissantes, sans que nous ayons jamais daigné répondre. A ne pas comprendre que le régime actuel est essentiellement un gouvernement d'opinion, nous avons gagné de rester ignorés, sans appuis, sans défense contre les malveillans et les haineux.

1^{er} octobre. — Je suis allé aujourd'hui à bord du *Château-Renault* qui partira bientôt pour la Chine. Quel superbe bateau! Malheureusement, pour un « commerce destroyer, » il n'est ni assez grand, ni assez armé, et s'il a eu de belles vitesses aux essais, il n'est pas encore certain que son appareil moteur ait assez d'endurance. Quand il s'agit de la solidité des machines, le tout est d'avoir une grande longueur de bielle, et quand il s'agit de la solidité des chaudières, d'avoir un grand « volant de vapeur; » et il faut pour cela de la place et du poids disponibles. Or c'est la grande supériorité des paquebots sur les croiseurs; les énormes paquebots rapides d'aujourd'hui déplacent trois fois plus que le *Château-Renault*, qu'on a timidement arrêté à 8000 tonnes. Ces bâtimens, donc, outre qu'à vitesse d'essais égale ils échapperont à leurs adversaires, parce que, cette vitesse, ils la conserveront mieux, feront eux-mêmes d'excellens croiseurs. Il est vrai qu'ils n'ont pas de pont cuirassé ni de blindage vertical, que leur machine n'est pas protégée contre un obus bien ajusté, et que le croiseur militaire reprend là un sérieux avantage... Mais ils en seront quittes pour refuser le combat, s'esquiver à la nuit, et porter plus loin leurs ravages.

M. Normand proposait un jour de blinder les murailles des croiseurs auxiliaires. On a fait beaucoup d'objections à cette idée, qui vaudrait pourtant d'être reprise. Pourquoi, comme l'hoplite antique, comme le chevalier du moyen âge, le paquebot n'aurait-

il pas une armure ajustée à ses formes, qu'il endosserait et quitterait suivant le cas? La seule condition essentielle est que le poids de cette cuirasse ne dépasse pas celui du chargement normal, afin que le bateau garde les lignes d'eau favorables à sa marche. Les plaques auraient été, bien entendu, préparées d'avance, « présentées » même une fois, et les trous de boulons percés, sauf à les boucher à faux frais pour le temps de paix.

Mais combien de temps durera ce travail de cuirassement? — Une quinzaine de jours; un mois peut-être? — Oui, et c'est pendant ce temps-là, où le commerce ennemi battra encore les mers, qu'il sera bon d'avoir des croiseurs militaires pour jeter le premier coup de filet, ces croiseurs militaires servant plus tard de noyaux aux divisions de paquebots armés.

Il faut donc des *Château-Renault*, et il les faut prêts à marcher du jour au lendemain: seulement il convient de les faire plus grands pour qu'ils aient des appareils moteurs plus sûrs et plus de charbon, pour qu'ils puissent loger les officiers et la maîtrise des prises importantes que l'on voudra conserver, ainsi que les complémens d'équipages destinés à ces prises. Il faudrait qu'ils fussent plus grands aussi pour avoir une protection verticale au moins sur la première virure de bordée au-dessus de l'eau, ce qui permettrait de mettre le pont cuirassé plus haut, au grand bénéfice des machines, et enfin pour armer leurs gaillards d'une artillerie plus nombreuse, car ce n'est point assez que les huit pièces du *Château-Renault* et du *Guichen*.

Il y a encore bien des points intéressans dans cette question, par exemple celui des dispositions intérieures à prendre et du supplément d'effectif à prévoir pour obtenir un rapide afflux du combustible aux fourneaux dans les grandes allures: rappelons-nous que les « commerce destroyers » américains *Columbia* et *Minneapolis* pêchent par là...

Aussi bien n'y a-t-il guère de problème plus ardu que l'organisation de la guerre du large: c'est ce qui explique, au fond, la défaveur qui s'est longtemps attachée à cette méthode de guerre, car les argumens de surface qu'on lui oppose sont bien faibles...

4 octobre. — Sortant de l'abattoir, j'ai poussé jusqu'à la darse de Missiessy et fait la tournée des appontemens. Cette darse de Missiessy n'est pas achevée, mais il y existe depuis longtemps déjà un « rang » de navires en réserve, la grue de 100 tonnes,

la station des sous-marins, le dépôt des équipages et trois beaux bassins de radoub construits d'après la méthode du caisson en tôle, fort expéditive, car, tandis qu'on creuse dans le sol, on bâtit tout le revêtement en pierres de taille dans une énorme caisse en fer, que l'on pousse ensuite dans la cavité creusée.

La grosse « bastide » de Missiessy est encore là, enclavée dans les terrains militaires. C'était, à la fin du xviii^e siècle, un poste avancé, où fut pris, dans une sortie malheureuse, le général en chef anglais, O'Hara. L'aventure parut singulière à beaucoup de gens, et il y eut, du reste, bien des choses peu claires dans ce siège de 1793. Les alliés, Anglais, Espagnols, Sardes, Napolitains ne s'entendaient point du tout, ayant des intérêts fort différens, et négociaient séparément avec la Convention. Les Anglais, en fin de compte, se trouvèrent avoir joué tout le monde et, ne pouvant garder, détruisirent.

Aux appontemens en bois greffés sur le parc à charbon, il y a d'intéressans bateaux amarrés, la *Jeanne-d'Arc*, le *Montcalm*, beaux croiseurs cuirassés dont les essais, en vérité, sont un peu longs. Il faut du temps pour mettre au point ces grandes machines compliquées. C'est que nous ne savons pas nous résoudre à faire des séries d'unités identiques, dont le type dérive logiquement, naturellement, d'un type précédent, comme le fils dérive du père. Tout bâtiment neuf est, chez nous, un bâtiment nouveau, par conséquent une « boîte à surprises. » C'est aussi que nos ingénieurs, s'ils brillent par la science et même par l'imagination créatrice qui fait les Dupuy de Lôme, ne seraient peut-être pas assez soucieux des détails de la construction, par quoi l'on évite malfaçons et retouches... Et c'est enfin, — car il faut être impartial, — que nous, marins, qui devrions diriger, ne dirigeons pas. Nous sentons bien que les méthodes de travail de nos arsenaux sont défectueuses, mais nous n'avons pas assez de fermeté pour y porter remède. Et, au fait, le pourrions-nous maintenant, même si nous le voulions ? Toutes les avenues de la **hante** direction nous sont fermées et nous ne conservons que la responsabilité devant l'opinion, une responsabilité qui sera, un jour, bien lourde !...

7 octobre. — Nous nous sommes amusés aujourd'hui, Garay et moi, à flâner par les vieilles rues du « vieil Tholon. » Mon Dieu ! elles ne sont pas fort pittoresques et les jouissances artis-

tiques n'y rachètent pas certaines impressions matérielles aussi affligeantes pour la vue que pour l'odorat. Tout de même, il y a d'assez piquans souvenirs et quelques détails d'architecture curieux... Ne fût-ce que cette charmante fontaine de la place Puget, où la nature, par un caprice aimable, s'est plu à embellir l'œuvre de l'artiste. C'étaient d'abord tout simplement trois dauphins entrelacés qui versaient l'eau dans trois coquilles, d'où elle retombait dans une grande vasque circulaire; mais, peu à peu, les mousses, les herbes folles, les fougères sont venues tapisser les coquilles, habiller les dauphins; puis un petit figuier a poussé dans un joint défectueux, puis un autre, et aussi un minuscule platane au feuillage rare, élégant, vert encore près de l'eau ruisseau et déjà doré, pourpré, presque roussi par en haut. Et tout cela est parfaitement gracieux.

Descendons par la petite rue de la Miséricorde; laissons à droite la rue d'Alger, l'artère commerçante de la ville, pavée en bois, bordée de coquettes boutiques qui s'éclairent le soir à l'électricité. Nous voici en plein cœur de la ville du moyen âge, dans la rue des Boucheries, l'antique « *carriera drecha*, » étroite, raboteuse comme autrefois, et, comme autrefois aussi, vivante, grouillante et gaie. Quittons-la un moment pour pousser à gauche, par la petite rue des Prêcheurs, jusqu'à la nouvelle place Vincent-Raspail, avec le Mont-de-piété tout neuf et banal, avec un petit square assez frais et la statue du grand homme du campbre qui fut un « ami des humbles, » un chrétien qui s'ignorait, par conséquent. Quand j'habitais Toulon, il y avait là une vieille caserne, la *caserne du Grand couvent*; et ce grand couvent était, avant la Révolution, celui des dominicains, des « frères prêcheurs, » établis là au xiv^e siècle par la reine Jeanne, comtesse de Provence, de galante et tragique mémoire. En mars 1789, les dominicains prêtèrent leur grande salle pour la réunion des délégués des trois ordres. J'ai lu les noms de ces hommes « que la confiance de leurs concitoyens appelait... etc., etc. ; » on les retrouve à peu près tous sur les listes des fusillés ou guillotins. Ils avaient cessé de plaire. Le conseil municipal de 1886 en décidant la création de la nouvelle place et qu'on lui donnerait le nom de Raspail, « l'apôtre de toutes les libertés, » fit précéder son arrêté des réflexions que voici : « Considérant que la pioche va faire disparaître les restes du couvent des pères (*sic*) prêcheurs, construit sur l'emplacement de l'ancien palais de justice des

comtes de Provence; que, tandis que ces derniers écrasaient le peuple par leur despotisme sous lequel l'ignorance et le fanatisme prêchés par les premiers le maintenaient, propose, etc., etc... » Le maire qui dirigeait alors les délibérations était un professeur distingué, mais un ambitieux, un des précurseurs de nos universitaires politiques... La rédaction de ce morceau coûta-t-elle à sa plume? Je voudrais le croire.

Reprenons la rue des Boucheries. On nous avait parlé de l'ancien ghetto qui, du reste, se réduisait à la *carriera de la Juetaria*. Nous avons fini, non sans peine, par trouver ce qui reste de cette venelle, aujourd'hui bouchée aux deux bouts et qui n'est plus qu'une enfilade de petites cours humides, empuanties. Et comme nous demandions tout à l'heure à un menuisier des environs s'il connaissait la rue aux Juifs : « Je n'en ai jamais entendu parler, répond-il, et pourtant j'habite ici depuis vingt-deux ans. Mais si vous voulez des Juifs, allez donc tout près d'ici dans la rue... Il y en a dans toutes les boutiques. » Et il ricane avec une amertume visible. Que ce soit au Nord, que ce soit au Midi, le populaire est toujours, d'instinct, antisémite : il a sans doute ses raisons, que la raison ne comprend pas. Ses boutades, au surplus, ne sont point méchantes, ni ne tirent à conséquence. Au xiv^e siècle, les choses n'allaient pas si doucement : il y eut ici même, un jour de carême de l'an 1348, une grosse échauffourée où quarante Juifs périrent parce que l'un d'eux avait blasphémé dans une église. Simple prétexte, car, au fond, c'était l'éternelle histoire : ruse patiente, accaparement, usure d'un côté; longue insouciance, misère résignée et puis, brusquement, colère aveugle, de l'autre. Toujours est-il que Tholon, en punition de ce forfait, dut payer 1000 florins d'or au trésor comtal; mais la bonne reine Jeanne permit aux consuls d'employer cette somme en travaux utiles à la ville. On ne dit pas si la *Juetaria* en eut sa part.

Rentrons encore dans la rue des Boucheries pour descendre à la halle au poisson, la halle aux vieux piliers noirs. Il y a là, tout le jour, des arrivages : en ce moment même, trois ou quatre « pescadours » apportent des mannes d'anchois frétilans, de l'argent vif avec des reflets d'acier bleuté, tandis que nous musons, Garay et moi, devant la porte d'une maison du xvii^e siècle. Sur le fronton de cette porte sont couchés deux lionceaux fort bien venus : dans le tympan, deux anges tiennent un cartouche

armorié. Renseignemens pris, c'est la maison du consul d'Antrechaus, le Belzunce de Toulon.

La peste fit ici, en 1721, autant de ravages qu'à Marseille en 1720. De 26 000 habitans la population tomba à moins de 15 000. Jean d'Antrechaus eut une conduite admirable : il perdit, avec presque toute sa famille, deux frères qui n'avaient pas voulu l'abandonner. La reconnaissance publique l'éleva cinq fois encore aux fonctions de premier consul de la ville, et son fils fut élu à son tour en 1769.

Quelle épouvante que cette peste et quels barbares procédés de traitement ! Les médecins n'avaient rien imaginé de mieux pour empêcher la contagion que d'interner — sous peine de mort ! — les habitans dans leurs maisons. On faisait passer les alimens par les fenêtres ; les cadavres aussi. Et du moment qu'un malheureux était atteint dans une maison, tous étaient assurés d'y mourir. Peut-on rêver supplice moral plus affreux ?

En 1883, quand, tout jeune officier, j'habitais justement la rue d'Antrechaus dans la nouvelle ville, j'ai ouï conter par une très vieille dame les cérémonies qui marquèrent l'entrée solennelle du gouverneur de Provence, après la peste. Cette dame en tenait le récit de sa bisaïeule « qui voyait encore, comme si elle y était, le beau cheval blanc, le bel habit et la majestueuse perruque de M. le comte de Grignan, lieutenant du roi... » Et la bonne bisaïeule se trompait, car le gendre de M^{me} de Sévigné était mort en 1714, et si, en effet, toute petite, elle l'avait vu à Toulon, ce ne pouvait être qu'en 1707, après le siège des Austro-Sardes. Il est très vrai, d'ailleurs, que M. de Grignan montait cette fois-là un « magnifique cheval blanc. » Enfin, de 1707 ou de 1721, voilà un souvenir précis du début du XVIII^e siècle que je tiens de seconde main seulement.

Allons, le jour baisse, l'humidité des soirs d'automne se fait pénétrante dans ces rues sombres. Descendons vers le port, vers ce qui reste du gai soleil blondissant de tout à l'heure. Au coin de la rue de l'Hôtel-de-Ville et de l'ancienne rue Bourbon, devenue la rue de la République, nous jetons un coup d'œil sur la maison de Puget, une belle maison, ma foi, où d'ailleurs on a mis son buste, mais dont il est malaisé, faute d'un recul suffisant, de juger l'ordonnance architecturale.

Quant à l'Hôtel de Ville, dont la façade, au contraire, est là, sur le quai du port, en pleine lumière, en plein espace, rien de

remarquable, hors le célèbre balcon à cariatides du grand sculpteur. On ne se lasse pas de les admirer, c'est entendu, ces athlètes aux faces angoissées, aux muscles saillans et endoloris; mais les coudes en porte-à-faux donnent une impression pénible, l'impression de la défaillance prochaine... Combien je préfère le parfait équilibre, la ferme assiette des cariatides de l'Érechthéion, si vraiment fortes dans leur calme sérénité!...

8 octobre. — Sur le Champ de bataille, à la « pointe aux blagueurs, » vers deux heures, un peu avant de rentrer, qui dans l'arsenal, qui à la majorité générale, qui à la préfecture maritime, trois ou quatre pères de famille causent avec des airs réservés : « Pour moi, dit Gauss, capitaine de vaisseau déjà ancien et candidat aux étoiles, je ne remets plus mes fils chez les Pères M... Les classes y sont décidément plus faibles qu'au lycée... » — « En effet, réplique le pince-sans-rire Garay, on s'en avise depuis quelque temps, » et ses yeux moqueurs rencontrent les miens. — « Et moi aussi, continue innocemment Carliès, je fais entrer Pierre en mathématiques élémentaires au lycée. Pour la ligne scientifique, il n'y a que l'Université... » Duprat n'a rien dit, il sourit un peu, tristement... « Et vous, cher ami, lui demandé-je, une fois le groupe disloqué, que faites-vous de vos trois garçons ? » — « Je les laisse où ils ont toujours été. Je sais qu'il m'en coûtera le tableau, pour lequel j'étais en ligne cette année; mais que voulez-vous? Il me semble que je dois avant tout à mes enfans l'exemple de la fermeté : ça leur vaudra mieux dans la vie qu'une position plus haute de leur père. » Il dit cela avec une noblesse si simple que je me sens pris à la gorge par l'émotion. Je lui serre la main bien fort et je m'éloigne.

11 octobre. — Je ne me borne pas à tâter des moutons, à mettre le nez dans des « intérieurs » de bœufs abattus. Je préside, entre temps, la commission des recettes et des remises du service des travaux hydrauliques. Ce n'est point une mince affaire; il y a beaucoup d'articles à examiner, peser, éprouver, comparer aux échantillons-types, depuis les cimens à prise lente et à prise rapide, où j'avoue que je n'entends rien, depuis les guérites en bois peintes en gris, les appareils de télégraphie sans fil, les pierres lithographiques, les pavillons multicolores

des sémaphores, jusqu'aux soufflets, pincettes et allumettes...

Et puis, de temps à autre, on m'invite à inspecter les hôpitaux et la prison maritime. Pour l'ancien hôpital de la Marine qui est dans la rue Nationale, je n'ai que deux pas à faire, logeant quasi en face. C'est une robuste bâtisse de la fin du xvii^e siècle qui fut élevée par les Jésuites en 1685, quand on les chargea de fonder à Toulon une sorte de grand collège, à la fois séminaire pour les aumôniers de la Marine et école pour les « gardes du pavillon de l'amiral (1). » En 1762, lorsque la Compagnie fut chassée du royaume, on s'adressa aux récollets pour « la fourniture (*sic*) des aumôniers nécessaires aux vaisseaux. » Quant au collège des futurs officiers, il fut sécularisé. Il est bien probable que M. de Choiseul permit qu'on y dît la messe. Il faut toujours laisser quelque chose à faire à ses successeurs. Enfin, en 1785, juste cent ans après sa construction, le collège royal fut converti en hôpital par l'intendant Malouet, un des hommes qui ont rendu à Toulon et à la marine le plus de services. Vers le début du xix^e siècle, on commença à sentir l'insuffisance de l'établissement et le danger de laisser un foyer permanent de maladies au milieu de la ville. En 1816, l'hôpital de Saint-Mandrier fut fondé de l'autre côté de la rade, dans la plus belle et la plus heureuse situation, sur le revers nord de la presqu'île de Cépet.

Je prends pour aller à Saint-Mandrier la canonnière le *Kéraudren*, qui fait le va-et-vient régulier. La vieille darse traversée, et laissant à droite les rangs serrés des torpilleurs de la défense mobile, nous débouchons dans la rade, à laquelle les douze cuirassés et croiseurs de l'escadre donnent de l'animation. A gauche, nous longeons l'arsenal secondaire du Mourillon, avec ses cinq belles cales de construction, dont deux seulement s'emploient, toutes surprises de cette déchéance, à porter de maigres carcasses qui deviendront des sous-marins.

Ce Mourillon est le faubourg maritime de Toulon, l'échappée heureuse, épanouie vers le large, vers le grand air et la fraîcheur. A sa pointe Sud, dès François I^{er}, s'éleva la grosse tour où s'enracine aujourd'hui la digue, commencée peu après la guerre de 1870. Qu'elle est vilaine, cette digue, et fâcheuse, rompant de son dur profil aux dents de scie l'harmonie de la nappe bleue

(1) Les aspirans de 2^e classe de nos jours. Ces *gardes de la marine*, comme on les appelait couramment, étaient, quoique bons gentilshommes, d'affreux polissons dont la turbulence scandalisait fort les pieux et graves Toulonnais d'alors.

luisante et d'un vapoureux horizon mauve ! Mais quoi ! La crainte de voir entrer une escadre de vive force, et puis la crainte du torpilleur, et bientôt sans doute la crainte du sous-marin ! Toujours la crainte... On finira par clore complètement la rade.

Lentement, mais sûrement, le *Kéraudren* a fini sa traversée ; il entre dans le petit port de Saint-Mandrier, évolue sur place et s'amarre au quai. Un sous-officier d'infanterie coloniale vient se mettre à ma disposition, et nous parcourons les salles du vaste hôpital. A l'entrée de chacune d'elles, le sergent crie : « Ronde d'officier supérieur ! Y a-t-il des réclamations ? » Il y en a très peu en somme, et encore faut-il poser aux malades des questions précises. Pour causer avec eux, leur montrer de l'intérêt, les encourager, le temps manque ; ils sont trop.

De compte fait, l'impression est pénible que laisse cette corvée : on garde longtemps dans les yeux ces monotones et tristes rangées de lits, ces visages ternis, ces regards angoissés qui vous suivent, tandis qu'on s'éloigne, accompagné de l'infirmier indifférent et de la sœur au pâle sourire, figé...

Quant à la prison maritime, j'y étais allé hier. Outre les condamnés des conseils de guerre et des conseils de justice, j'y ai vu les marins punis disciplinairement de prison et dont la détention peut aller jusqu'à soixante jours. Ils vivent ensemble et cela ne vaut rien. On le sent assez, tandis qu'on les inspecte, à leur contenance roidie, à certains regards mauvais, à des sourires ironiques mal réprimés : ces malheureux s'observent les uns les autres, s'entraînent au cynisme, s'endurcissent par la plus sotte vanité à l'insolence et à l'indiscipline.

15 octobre. — Je sors de la bibliothèque de la Marine vers cinq heures et demie, et je reste là, sur la place, enchanté du spectacle... coucher de soleil, crépuscule plutôt, d'un rouge magnifique, tirant au violet, et qui s'étend partout. Les feuillages appauvris de l'allée du Sud se détachent en grisailles découpées sur ce fond de braise ardente, tandis que ceux de l'allée du Nord, retenant encore un peu de lumière, estompent de leur pourpre rouillée la pourpre vive du ciel. L'hôtel de la préfecture maritime s'enlève en gris clair sur le sombre de la place, un gris clair peu à peu piqué de lumières jaunes qui jouent dans les longues pennes des deux palmiers ; plus bas, à droite, des boutiques, des cafés qui s'allument, et, autour du

kiosque de la musique, des ombres qui errent, les ombres mélancoliques de l'entre chien et loup...

Tout cela calme, silencieux, étouffé presque.

J'aime toujours bien cette place d'armes, qui était encore, il y a vingt ans, le cœur de la ville maritime, le rendez-vous naturel des officiers et des fonctionnaires. Aujourd'hui, c'est plus haut, sur la *Place de la Liberté*, qu'on se rencontre et l'on ne fait que passer sous les majestueux platanes du « Champ de bataille, » entre les rangées de bancs où les vieux « m'a fa tort » se racontent pour la centième fois les uns aux autres leurs campagnes, leurs aventures et les injustices qu'ils ont subies.

Elle est pleine de souvenirs, elle aussi, cette vieille place. Savez-vous, par exemple, avec quelle souriante et discrète élégance on pratiquait le « pot-de-vin » sous l'ancien régime? Lisez donc, dans le livre de M. Teissier, *Quelques rues de Toulon*, l'histoire de la dépossession des Capucins, en 1781, et de la démolition de leur couvent, sur l'emplacement duquel la municipalité voulait élever la rangée de belles maisons qui forme aujourd'hui le côté Est de la place. Les consuls écrivaient, le 4 février, à leur *agent* à Paris, M. de la Sablonnière, secrétaire du premier ministre, M. de Maurepas : « Nous vous avons marqué dans le temps, monsieur, que nous nous proposons de faire présenter quelque chose d'honnête à M. Silvestre (le premier commis de M. Amelot, ministre de la maison du Roi, qui avait la charge des affaires concernant les établissemens religieux), en reconnaissance des peines et soins que lui a donnés l'affaire de notre seconde paroisse (1). Nous pensons que nous ne devons pas différer davantage de nous acquitter envers lui. Comme nous ne pouvons pas prévoir d'ici ce qui peut lui être le plus agréable, nous vous prions d'en faire vous-même le choix et d'agir en conséquence. Nous vous autorisons à y employer jusqu'à concurrence de 3 000 livres, si vous pensez que cette somme soit suffisante pour faire un cadeau honnête et décent. » M. de la Sablonnière avait tout d'abord essayé de mettre 125 louis (de 24 livres) sur le bord du bureau du premier commis ; mais ce galant homme le contraignit à reprendre la bourse, protestant qu'il ne voulait point de « présens. » Il tolérait seulement les « cadeaux » en nature et M. de la Sablonnière se vit réduit à lui faire parvenir :

(1) En même temps que les maisons, mais un peu en retrait sur celles-ci, on devait construire une église, qui est aujourd'hui l'église Saint-Louis.

« 300 bouteilles de vin de Champagne de la maréchale d'Estrées, qui les vend au Roy et à Monsieur quatre livres la bouteille, une belle pendule d'un goût tout nouveau qu'on achève actuellement et le surplus en livres, et, à cet effet, j'ai chargé quelqu'un d'examiner, dans sa bibliothèque, les bons livres qui lui manquent. »

Quel dommage de n'avoir pas la liste de ces bons livres et d'ignorer ce qu'est devenue la belle pendule d'un goût tout nouveau ! Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que les 3 000 livres, ainsi d'ailleurs que 2 000 autres, consacrées à des usages analogues, furent prises sur le premier profit de la vente des terrains, de sorte que les capucins payèrent les frais de leur disgrâce. M. de la Sablonnière eut pour sa part 1 200 livres et voici la lettre qu'il écrivit aux consuls pour les remercier : « J'ose dire, messieurs, que ce présent est en pure perte pour vous et que vous ferez bien de cesser de m'en faire parce que mon attachement pour vos intérêts est si complet qu'aucun espoir ne peut l'augmenter. Le plus grand cadeau que puissiez-vous me faire, c'est de me procurer l'occasion de vous en donner des preuves. »

Dieu ! qu'en termes galans ces choses-là sont dites !... Et qu'une quittance de ce style est d'un autre goût qu'une sèche signature au bas d'un chèque !... Mais le comble, comme nous disons dans notre vilaine langue d'aujourd'hui, c'est que les consuls toulonnais n'eurent aucun scrupule à présenter les comptes de leurs divers « cadeaux » à M. de Latour, intendant de Provence. L'intendant était homme d'esprit et savait son monde. Le charmant billet que voici fut toute sa semonce : « Je sais, messieurs, l'utilité dont peuvent vous être à Paris les personnes que vous employez pour les offices de votre communauté. Il est assurément très juste de les récompenser de leurs soins ; mais ce sont des arrangemens qui doivent se passer dans l'intérieur de votre administration et que je ne saurais autoriser spécialement. »

Une grosse affaire encore, ce fut, en 1786, la construction de l'hôtel du commandant de la Marine (la préfecture maritime d'aujourd'hui). Où le mettre, cet hôtel ? A l'Est de la place ? Mais d'importans personnages venaient d'y bâtir, — sur le terrain de ces pauvres capucins, — une rangée de maisons d'autant plus coûteuses que la ville leur avait imposé des façades uni-

formes, de belles façades dans le goût du temps. Ces gros propriétaires n'entendaient point qu'on leur masquât la vue de la place... A l'Ouest? ah! bien! Et le couvent des carmes, et la maison de M. Lantier de Villeblanche, ancien commissaire général, ancien consul plusieurs fois renouvelé dans sa charge et prolongé par le roi, lors de l'affaire du couvent des capucins, justement?... Au Nord, alors? Malheureusement l'emplacement convenable était occupé par un immeuble dont on demandait un prix très élevé. Quant au Sud, il n'y fallait point songer : il y avait là, derrière le mur de l'arsenal, la belle corderie de la marine. En dépit des carmes et de M. de Villeblanche, le côté Ouest fut choisi et c'est M. de Rions, le brillant compagnon d'armes de Suffren, qui « étrenna » l'hôtel de la Marine, à la fin de 1788. Mais cette belle demeure sembla porter malheur à ceux qui l'habitaient : M. de Rions en fut arraché par la populace, le 1^{er} décembre 1789, au grand péril de sa vie; M. de Glandevès qui lui succéda subit le même sort, le 3 mai 1791; M. de Flotte, commandant de la Marine à son tour, en 1792, fut tué à coups de sabre et pendu à quelques pas de son hôtel, le 10 septembre. C'était un fort brave homme que ce chef d'escadre et qui ne se laissa pas égorger sans se défendre. Saisissant le fusil d'une sentinelle, il mit hors de cause, avant de succomber, cinq ou six de ses assassins... Ce crime resta impuni comme tous les autres, et les officiers de l'ancien corps de la Marine se retirèrent de plus en plus du service (1). On remarqua dans ce temps que M. de Flotte avait, au début des troubles, « donné des gages sensibles à l'esprit nouveau. » Il avait fraternisé en plus d'une occasion avec les manifestans, dansé mainte farandole sur le Champ de bataille, arrosé maint arbre de la Liberté... Dignité du chef, autorité morale, fleurs délicates!... Dans les agitations qui vont recommencer sans doute, puissons-nous ne pas les laisser flétrir dans nos mains!

Ce mur de l'arsenal le long de la Corderie, dont je parlais tout à l'heure, a vu des scènes affreuses : après la reprise de

(1) A la même époque, trois capitaines de vaisseau, MM. Désidéry, Sacquy des Tourets et de Rochemore furent massacrés aussi, sans qu'on ait jamais pu savoir comment ils s'étaient désignés à la « justice du peuple. » On prétendit, — sans preuves, — que M. de Rochemore avait eu quelques démêlés avec un de ses fermiers des environs de Toulon, à qui il aurait dit de dures paroles. C'était un grief un peu mince, en tout cas.

Toulon sur les Anglais, un jour que la guillotine refusait le service et que le couperet n'avait su faire qu'une entaille sur le cou d'un pauvre diable d'artilleur, on releva le patient qu'on alla fusiller, avec vingt de ses camarades, contre le mur. Elle fonctionnait cependant bien, cette guillotine, et même Toulon « détenait le record » de la vitesse dans les exécutions. On abattit un jour dix-neuf têtes en vingt minutes.

Ah ! qu'elle a bu de sang, cette place, si paisible aujourd'hui, dans la souriante douceur du soir qui tombe !... On ne se donnait même pas la peine d'enlever les corps des suppliciés ; on les poussait, du haut de l'échafaud, dans une grande fosse creusée sur le côté. Les ossemens doivent y être encore.

18 octobre. — Lu sur les murs une affiche du syndicat des ouvriers de l'arsenal au sujet de la mise à l'essai de la journée de huit heures. C'est un cri de triomphe qui célèbre la « victoire partielle, » remportée grâce au ministre, le ministre qui, le ministre que, ... etc. Sur qui cette victoire est-elle remportée : sur l'État ? sur la société ? sur « les chefs ? » ou enfin sur le bon sens, qui est aussi une manière d'aristocrate ? Non, c'est sur les « dirigeans : » « Vous montrerez à nos dirigeans qu'en vous accordant la journée de huit heures, ce n'est pas une faveur que vous avez obtenue, mais un droit légitimement acquis. » Comme reconnaissance, c'est un peu faible. Comme correction de style aussi, mais ceci importe peu ; et d'ailleurs le tour de la phrase est assez vif : c'est du Saint-Simon populaire.

Le syndicat, là-dessus, supplie les ouvriers de la petite chaudronnerie de bien considérer que le succès définitif dépend d'eux. Certes !... Pourtant, et c'est vraiment curieux, pas une fois dans ces solennelles objurgations le mot de *travail* n'est prononcé. Ah ! ah ! Travail !... mot malsonnant, idée fâcheuse ! Pour s'en divertir, sans doute, le syndicat qui n'est point ennemi de la jovialité termine son affiche en invitant ses fidèles à crier avec lui : « Vivé le syndicat ! »

20 octobre. — Paul Varois a été reçu à Saint-Cyr, et a dû s'engager, n'ayant encore que dix-neuf ans. Il s'est présenté à la mairie ; mais, voilà ! Il fallait deux témoins, dont il ne s'était pas précautionné. Qu'à cela ne tienne ! L'employé lui indique un bonhomme, qui somnole là, sur une banquette, un type de vieux

« m'a fa tort. » C'est son industrie de servir de témoin : il témoigne tout ce qu'on veut. Le second, c'est, de tradition, le mastroquet du coin. Celui-ci dit à Paul : « Ne me regardez pas comme ça, monsieur, quand je signe. Ça m'intimide, et, comme je ne suis pas bien sûr de mon affaire... » Enfin, ça y est tout de même, et avec un paraphe. « Maintenant, dit Paul, et en vous remerciant, messieurs, qu'est-ce que je vous dois? — Oh! ça n'est pas cher... une tournée... — Et où? — Chez moi, pardil! — Ah! bien... » On descend chez le *bistro* : ces messieurs les témoins prennent « une eau-de-vie blanche, » quelque chose de roide. Paul, intimidé à son tour, hésite... « Oh! monsieur, il n'y a pas moyen, il faut trinquer. Sans ça, voyez-vous, ça ne serait pas valable, votre affaire... voyons! un bock?... — Un bock, soit! » Et Paul y trempe ses lèvres; mais comme il n'aime pas beaucoup la bière, il laisse là le verre après l'avoir choqué contre ceux de ses copains : « Allons, je vois ce que c'est, dit le *bistro*, paternel; ne vous inquiétez pas, je le ferai resservir. A l'honneur de vous revoir, monsieur; c'est cinquante centimes en tout. »

23 octobre. — Travoux, qui a eu la chance, après son congé de la Chine, d'embarquer sur le *Vercingétorix*, me dit que le bruit avait couru dans l'équipage de ce bateau que le « détail » avait une masse de 40 000 francs. On l'a écrit au ministre, qui a dépêché un contrôleur. Celui-ci a trouvé qu'il y avait un roulement de fonds de moins de 4 000 francs, somme très acceptable, vu le service spécial du *Vercingétorix*, et que l'on emploie à donner des douceurs à l'équipage. On ne sait si les fortes têtes du bord voudront bien se déclarer satisfaites.

Avant-hier, comme je rentrais dans l'arsenal, j'ai vu Josseaume, qui commande un bâtiment en réserve, avec M..., l'ancien officier devenu l'informateur du *Petit Toulonnais*. La conversation était fort animée. Un peu après, Josseaume me rejoint : « M... m'a prévenu, dit-il, que l'on recevait depuis quelque temps au *Petit Toulonnais* des dénonciations de l'équipage de mon bâtiment contre les sous-officiers qui seraient durs pour leurs subordonnés (1); qu'il préférerait m'en parler avant de rien publier,

(1) A noter ici que, dans la marine, aucun supérieur autre que le commandant du bâtiment, n'a le droit de donner directement une punition. On ne peut que signaler les infractions en les inscrivant sur un registre *ad hoc*. En ce moment

pensant que j'arrangerais mieux les choses, s'il y a en effet quelque fondement dans ces plaintes. Je l'ai remercié, et je ne pouvais faire moins, n'est-ce pas?... Mais, c'est égal, de ce train-là, on va loin dans la désorganisation! »

25 octobre. — Après quelques jours assez frais, voici que la chaleur revient. La brise de Sud-Est est légère, tiède, un peu humide et le ciel dur du mistral s'attendrit, se fond dans des nuages laiteux. Entre les branches à demi dépouillées des platanes du Champ de bataille, à travers le réseau des feuilles d'or et des ramures d'un gris violet, le soleil luit doucement sous des voiles diaphanes comme à la maison, le soir, la grande lampe de famille dans son globe d'opale. Qu'il fait bon dans ce coin chaud, dans cette caressante lumière, secouer les soucis tenaces, regarder en souriant l'éternel spectacle de la vie, — et aussi entendre la musique des équipages de la flotte, qui est fort bonne!

Rapprochons-nous du kiosque. Voyons, que vont me dire ces figures de « bons mocos (1) » que j'observerai tout en prêtant l'oreille? En voici deux, deux bourgeois moustachus et grisonnans, qui écoutent en conscience, la bouche mi-ouverte, les yeux vagues, marquant de la tête un rythme qui les saisit, celui du chœur des soldats espagnols de *Patrie*, car on joue du Paladilhe. Quant à la musique elle-même, ils n'y comprennent rien, c'est clair : mélodies tourmentées, harmonies touffues, tout cela décourage ces simples entendemens de Latins. Ils se regardent, avancent les lèvres en hérissant leurs moustaches, roulent les yeux et s'éloignent : « Ça, té, c'est encore de la musique des zens de Norre! » grommelle l'un d'eux. Oh! ces gens du Nord, ces ennemis naturels... et cependant si bons à tondre!

Un grand vieux retraité prend leur place à côté de moi; point du tout un moco, celui-là, mais un de ces Bretons que la douce Provence a conquis à la première ceillade, qui s'est marié ici quand il était jeune second maître et s'y est fixé... Bonne tête ronde, face rasée, avec un pli autoritaire au milieu du front et une retombée de la bouche un peu dédaigneuse; physionomie

les sous-officiers sont plutôt portés à fermer les yeux sur tout ce qui se passe d'irrégulier.

(1) Qualificatif d'origine un peu incertaine : « Coum'oco... » (comme ça), répètent souvent les Provençaux du côté de Toulon. Le prince de Joinville l'avait remarqué, dit-on, et de là le surnom. Sous toutes réserves.

loyale, énergique. A la boutonnière, un ruban rouge très large. Voici le grand air de Dolorès. La figure de mon vieil adjudant reste impassible. Ah ! non, elle s'éclaire, mais c'est en regardant deux bébés de trois ans à peu près qui sautent en se tenant par la main : un beau petit garçon et une petite fille toute mignonne, un brin coquette déjà et qui câline des yeux son ami. Ma foi ! tant pis pour Paladilhe et sa Dolorès ; je souris aussi et mes yeux se lèvent sur une dame en noir qui arrive, une femme bien faite, de discrète élégance. Elle a un porte-cartes : en tournée de visites, elle est venue voir un instant son petit garçon, confié à la bonne, et elle s'attarde involontairement à le voir si bien sauter, si content, si épanoui. Ses yeux attendris de maman me jettent un regard à la dérobée : « N'est-ce pas qu'il est ravissant, mon fils ? » Enfin elle s'éloigne, elle s'esquive presque ; mais le bébé l'a vue partir : « Maman, maman ! » crie-t-il, désolé, tendant les bras et courant menu sur ses petites jambes. Oh ! comme maman s'arrête vite, un peu ennuyée et pourtant enchantée au fond que son fils ne puisse se passer d'elle. Elle l'emmène, et voilà la petite fille, la pauvrete, interdite, les larmes aux yeux, les bras ballans...

Mais tout ceci a changé le cours de mes pensées : je me souviens que c'est aujourd'hui le jour de M^{me} de M..., la femme de mon ancien second de la *Dives* et que je méditais depuis longtemps de prendre son avis sur certaine question qui me préoccupe. Si elle n'est pas trop entourée, cet après-midi.

Elle ne l'est pas : on peut causer sérieusement.

« — Voyons, chère madame, que pensez-vous du reproche que l'on nous fait, — et qui s'adresse surtout à vous, femmes d'officiers de marine, — d'être exclusifs dans nos relations particulières, dédaigneux de tout ce qui n'est pas le « grand corps, » méprisans même, disent les plus amers ; enfin et tout au moins, de vivre obstinément entre nous ?

— Eh bien ! je pense qu'il y a du vrai pour ce dernier point, et qu'en effet nous vivons entre nous. Seulement, je ne vois pas qu'il y ait là matière à reproche, ni comment il en pourrait être autrement. Savez-vous bien qu'avec mon mari — trop heureuse quand il est là ! — avec ma fille, avec ma maison, dont il faut bien que je m'occupe ; avec quelques amies intimes en très petit nombre, — et sans parler de la correspondance, de la lecture, de la couturière, des fournisseurs, des domestiques, —

ma vie est parfaitement remplie et que j'en fais tout juste autant que j'en puis faire?...

— Je le crois. Mais, madame, ces amies intimes?...

— Ah! ces amies intimes, il est très vrai qu'elles sont femmes d'officiers de marine. Quel mal à cela?

— Il n'y en a point. Mais là, bien franchement, n'avez-vous mis aucun parti pris à ne fréquenter que ces dames?

— Aucun. C'est comme ça, tout uniment, par la force des choses. Je n'appartiens pas de naissance, vous le savez, au monde maritime, ni à la société de Toulon; mes amies sont dans le même cas, venues des quatre coins de la France. Avec qui voulez-vous que nous frayions? Nous sommes du même monde...

— Ah! voilà...

— Mais sans doute!... J'entends du monde des braves gens et des gens bien élevés, car vous n'allez pas croire que nous donnons dans le ridicule de certaine coterie, d'ailleurs fort restreinte. Nous sommes donc du même monde; nous avons, ou peu s'en faut, même éducation, mêmes croyances, même instruction générale; nos maris, quel que soit leur point de départ, ont passé du moins par la même école et, visant au même but, parcourent la même route. Ils se connaissent depuis longtemps et se rencontrent toujours avec plaisir. Notre petit cercle s'est ainsi formé naturellement et, si je ne souhaite pas de le voir s'agrandir, je vous affirme qu'à l'occasion nous y eussions admis sans hésiter des femmes d'ingénieurs, de commissaires, de médecins, assurées de trouver chez elles ce que nous trouvons chez nous. Vous savez d'ailleurs qu'en réalité on se mêle très volontiers...

— Oui, entre ces quatre catégories, officiers de marine, ingénieurs, commissaires, médecins... Mais il en est une autre...

— Ah! je vois ce que vous voulez dire. Les mécaniciens?... Eh bien! que voulez-vous, nous ne les voyons jamais, ces dames; à peine s'aperçoit-on quelquefois dans la rue, à la promenade. Ces messieurs, à bord, vivent presque toujours en assez bons termes avec nos maris, quoi qu'on en dise; mais, une fois à terre, bonjour, bonsoir; chacun tire de son côté.

— Fâcheux particularisme!...

— Je ne dis pas... Mais, en ce qui nous concerne, nous autres femmes, qu'y pouvons-nous?

— Beaucoup... tout peut-être! Conflits d'attributions, rivalités de compétences, divergences d'opinions, billesvesées, chan-

sons que tout cela !.., Il n'y a, au fond, dans cette crise, que des froissemens d'amour-propre, c'est-à-dire, si vous voulez bien me passer l'expression, des histoires de femmes, car les hommes finissent toujours par s'arranger.

— C'est eux qui le disent... Enfin, prétendez-vous que nous fassions les premiers pas, alors que, justement, nous ne sommes plus aussi sûres de trouver de ce côté toutes les garanties de bonne entente et de convenance réciproque?...

— Hum ! n'exagérons rien, chère madame. Encore pourriez-vous essayer. Je veux bien que votre attitude ne soit pas dédaigneuse ; il suffit malheureusement qu'elle le paraisse...

— Et répondez-vous, commandant, que nous serions les bienvenues ? Il y a des raisons d'en douter. Car enfin, pourquoi toujours parler de l'orgueil, de la morgue des uns, et jamais de l'aigreur, de la mauvaise volonté, de l'envie des autres?... »

Là-dessus, on annonce une visite. Je prends congé et m'en vais, plutôt attristé. Non pas que je trouve que M^{me} de M... ait tort ; mais que sert-il d'avoir raison en telles affaires?... Ah ! si, de part et d'autre, on laissait parler le cœur, si l'on savait la vertu de la bienveillance, la force de la charité, comme toutes ces blessures, que l'on juge si cruelles, guériraient vite ; comme ces glaces se fondraient devant quelques chauds sourires de confiance et de bonté !

28 octobre. — Ce Toulon est extraordinaire vers six heures du soir, extraordinaire de mouvement, de vie intense. Tout le monde est dehors : on sort de l'arsenal, des bureaux, des ateliers, et c'est un grouillis de populaire, un fourmillement de gens pressés, affairés, qui courent, se croisent, se heurtent en riant, repartent et puis s'arrêtent encore : « Té ! vé ! c'est toi, Marius !... Hé ! Baptistin !... Et autrement ?... Ah ! péchère !... » Tout cela entre les étalages criards des grands magasins juifs, dans l'affolante cacophonie des beuglemens d'automobiles, des cloches impatientes des tramways, des glapissements nasillards des phonographes de bars à matelots. Oui, mais tout cela aussi est très localisé, et ce flot tapageur coule exactement, depuis la place de la Liberté et le large boulevard aux grands cafés somptueux, jusqu'au quai Cronstadt, aux pittoresques auvens de pacotilles maritimes, en passant par la rue Nationale et la rue d'Alger, la jolie rue commerçante, pavée de bois, éblouissante d'électricité

où les jouvenceaux vont « faire la petite » et les beaux messieurs de la marine lorgner leurs « belles madames, » comme dit l'ineffable X..., l'orateur du syndicat.

Et dans cette ceinture dorée, le vieil flot sombre du xv^e siècle prend une étonnante valeur de contraste. Dans ses ruelles, grouillantes aussi, les boutiques louches aux murs poisseux, les cabarets à quinquets regorgent de troupiers et de mathurins, mais qui ne crient pas, n'ayant pas encore trop bu. Au contraire, ils parlent bas, ils chuchotent, serrant de près les filles en cheveux dans les coins obscurs, les poursuivant derrière les portières en filet des « salons » où des coiffeuses spéciales accommodent ces houris. C'est la quotidienne et nocturne débauche que l'on prépare, c'est l'heure où l'on débat les conditions, où l'on fixe les rendez-vous...

La nuit est toute tombée, cependant. Là-haut, par-dessus les toits noirs qui dévalent à la mer, là-haut, dans la sérénité des espaces, la lune apparaît splendidement pure, glacée, dédaigneuse... Lentement, de blanches formes élégantes, diaphanes, passent devant elle, voilant à peine sa face auguste, s'effacent, se fondent et renaissent comme en jouant. C'est bien Diane, la chaste Diane et son cortège de nymphes pudiques...

29 octobre. — Il faisait doux, clair, un peu gris, le soleil à fleur de nuage. J'ai eu fantaisie de traverser la rade sur le bateau de Saint-Mandrier. Nous sommes passés entre l'*Amerigo Vespucci* et le *Caracciolo*, les corvettes des cadets italiens, arrivées ces jours-ci. On ne voit plus en ville que ces jeunes gens, leurs vestons ajustés et leurs gants blancs. Ils sont en bon pays, du reste, et semblent avoir fait déjà beaucoup de connaissances. On compte ici 12000 Italiens, sans parler des naturalisés de fraîche date. S'il y avait 12000 Français à la Spezzia, que dirait le gouvernement italien? — Il ne dirait rien; il s'arrangerait discrètement pour qu'il y en eût moins.

Notre petit vapeur traverse les lignes de l'escadre, le cap sur la bonne vieille tour de Balaguiet, toute ronde et toute vide, et qui a l'air d'une énorme lanterne. Nous laissons à notre droite, au fond de la rade, la Seyne et ses chantiers; plus près de nous, l'Éguillette, les dépôts de fulmi-coton et l'ancien fort, le « petit Gibraltar, » que Bonaparte enleva de haute lutte aux Anglais. La petite anse entre l'Éguillette et Balaguiet n'est pas encore trop

envahie par les villas modernes. Le restaurant du *Père Louis* est toujours là, modeste, confortable et fleuri, habile aux fritures improvisées et à la bouillabaisse délectable. Je me souviens avec attendrissement d'une belle soirée d'été où, après un fin dîner, nous regardions tous deux sur cette plage riante les pescadours bronzés qui tiraient gaiement la seine. Dans l'eau transparente, sous les mailles brunes du filet, frémissaient des milliers d'anchois, papillotage irisé qui amusait les yeux...

Mais, plus loin, au delà des eaux dont le bleu s'assombrissait, au delà des grandes taches blanches et vaporeuses de la ville, de l'arsenal, du Mourillon, il y avait les belles montagnes grises, d'un gris chaud, roussâtre, le Faron et le Coudon, vraies montagnes de la Grèce, à la noble architecture, aux flancs largement étalés. Plus loin encore et plus bas, la sombre Colle nègre (1) dessinait son profit de lionne couchée; et puis, par échelons dégradés, c'étaient Carqueiranne et la rouge falaise de l'Escampariou, rouge comme une cassure saignante, la presque île de Giens s'estompant déjà dans une buée mauve, Porquerolles enfin, la première des îles d'Hyères, noyée à demi dans le flot de gazes où se soudaient les bords des deux immenses coupes, le ciel et la mer... Et tout cela était si beau qu'il semblait que ce fût pour la profonde joie de l'âme!

Tamaris?... Heu! Tamaris, c'est joli, certainement, c'est coquet, léché même. Trop, justement. Le rustique Tamaris de George Sand est devenu une station à la mode. Et la foule, tous les dimanches, été comme hiver, y admire avec son heureuse candeur les perrons fastueux des hôtels, les élégances byzantines — ou turques, on ne sait pas bien — des villas meublées qui s'enorgueillissent de leurs rocailles artificielles et de leur inévitable palmar. Bien entendu, casino à Tamaris, casino aux Salettes, petits chevaux, salle de spectacle, plage de sable fin : « la plus belle du Sud-Est... » Et quoi encore?...

Allons! ne soyons point amer. Qu'est-ce, après tout, qu'un premier plan un peu gâté au regard de ce fond merveilleux, le haut promontoire de Sicié, borne gigantesque que la terre de Provence, défiante, pousse dans la mer.... Car qui sait ce que seront demain ces flots si caressans aujourd'hui? Furieux peut-être, acharnés contre le riant rivage... Mais comment dire le

(1) *Collis nigra*.

« fondu, » à la fois lumineux et voilé des fortes assises du promontoire, de ses flancs boisés, de sa crête onduleuse si délicatement tracée et d'un lilas si subtil qu'elle en est presque transparente sur le clair opale du ciel ?

Cependant notre petit vapeur a laissé l'escale de Tamaris. Les élégantes villas s'éloignent tandis que se rapprochent les sévères pinèdes de Cépet, et bientôt, tournant court, nous donnons brusquement dans un repli profond que rien n'annonçait, le « creux Saint-Georges. »

Eh bien ! voilà ce que devait être Tamaris du temps de George Sand : point d'hôtels, point de garnis, point de casinos ; de bonnes petites maisons naïvement peintes en rose, en bleu, en jaune, avec des lauriers fleuris, des treilles sur le devant, et des tamaris, enfin ! Sur le pas des portes, de braves femmes qui, tricotent ; sur l'eau dormante, quelques tartanes dont les voiles pendent ; sur le quai, des pêcheurs qui jouent aux boules en attendant l'heure de jeter la seine ou d'aller, entre chien et loup, surprendre dans les roches le pajot et la dorade.

Un long coup de sifflet... deux... trois!... Le bateau repart tout de suite. Si le jour ne tombait trop vite en cette saison, je serais allé jusqu'à la batterie haute de Cépet par le chemin qui longe le cimetière de l'hôpital de Saint-Mandrier... Cette grande batterie, d'où la vue est admirable, c'est le centre de la défense maritime de Toulon. La Guerre s'en est emparée, naturellement ; car on ne nous laisse plus que nos vaisseaux. Et jusqu'à quand?... Il y avait près de cette batterie, à quelque cent cinquante mètres du sémaphore, la modeste pyramide élevée en 1804 sur la tombe de Latouche-Tréville, ce commandant de l'escadre de la Méditerranée qui avait, un jour, fait reculer Nelson (1). Latouche-Tréville ! un amiral, un marin, et un marin de renom ! C'était trop. Il fallait qu'il disparût. Il a disparu. Ses restes ont été, ces jours-ci, déterrés et transportés dans un coin du cimetière de Saint-Mandrier. La petite pyramide a été rasée.

(1) En juillet 1804, Nelson avait essayé d'intercepter deux frégates françaises qui étaient mouillées à Porquerolles. Latouche-Tréville, dont la vigilance ne se démentait jamais, fit, en un quart d'heure, appareiller huit vaisseaux et se porta rapidement sur les Anglais. Nelson n'avait que cinq bâtimens de ligne ; il battit en retraite, furieux. Quelques jours après, lisant dans les gazettes une lettre où l'amiral français constatait son avantage, il écrivait à un ami : « Je garde cette lettre de Latouche et, par le Dieu qui m'a créé, si je le rencontre, je veux la lui faire avaler. » Ce grand homme de mer n'était pas un beau caractère.

3 novembre. — La commission des « remises » des travaux hydrauliques a siégé aujourd'hui au Mourillon. Nous avons à examiner de vieilles membrures de bâtimens que l'on a découvertes en creusant la petite darse, des chaînes rongées par la rouille, des ancres, ou plutôt des squelettes d'ancres, des gournables tordues, quelques boulets ronds. D'où viennent tous ces débris ? Sont-ce les restes d'un des vaisseaux de 1793, d'une victime des Anglais ? Mais les bâtimens brûlés étaient dans l'arsenal principal. J'incline à croire qu'il s'agit d'une des coques qu'en 1707, lors du siège des Austro-Sardes, on échoua vers l'embouchure du ruisseau de l'Eygoutier, pour prolonger de leurs canons la ligne de feu des anciens remparts.

C'est un beau siège que ce siège de 1707 et qui fait grand honneur à la valeur des troupes françaises autant qu'à la patriotique endurance des Toulonnais. En revanche, on glosa beaucoup à la Cour sur l'attitude de M. de Tessé qui commandait à Toulon. Ce maréchal avait négocié à Turin le mariage de la Duchesse de Bourgogne, qui lui en gardait de la reconnaissance. Fort courtisan et à longues visées, il ne voulait pas compromettre ce qu'il avait de faveur auprès de la future reine de France en poussant trop vivement la retraite du duc de Savoie, son père. Mais Louis XIV sut mauvais gré au maréchal de n'avoir pas achevé sa victoire. Il est vrai que les paysans de Provence se chargèrent d'exterminer les Impériaux, qui coupaient les arbres à fruits, les oliviers surtout, en se retirant. Ils en tuèrent des milliers, dont beaucoup de Prussiens... de Brandebourgeois, du moins, que le prince Eugène avait conduits en Provence, parmi les contingens de l'Empire. Combien de Toulonnais se sont avisés, en 1870, que les Prussiens étaient déjà venus assiéger Toulon ? Quel argument pour leurs craintes, s'ils l'avaient su !

En somme, Toulon a subi bien des épreuves : Sarrasins, Impériaux, Anglais, guerres civiles, guerres étrangères, sièges, peste, choléra, canonnades et fusillades... Est-ce pour cela que ses habitans ont un caractère défiant, renfermé, hostile aux « étrangers, » en tout cas, très particulariste ; comme si cette ville malheureuse eût pris l'habitude de se replier sur elle-même.

5 novembre. — Petit bouquet d'articles d'un journal du cru :
« A bord du *Richelieu*. — Malgré la recommandation minis-

térielle concernant les permissions, les officiers mariniers embarqués sur ce navire ne jouissent pas de la considération à laquelle ils ont droit. Alors que tous les navires mettent des canots à la disposition des officiers mariniers pour la descente à terre et pour la rentrée à bord, le commandant de ce croiseur oblige ces serviteurs d'élite à faire à pied le trajet des appontemens à la ville et, pour marquer son peu de considération pour les seconds maîtres qui servent sous ses ordres, il les envoie à terre une demi-heure plus tard que sur les autres navires et, naturellement, le retour à bord a lieu le matin une demi-heure plus tôt.

« Nous avons reçu de nombreuses plaintes au sujet de la nourriture à bord de ce croiseur. Nos correspondans nous affirment qu'elle est insuffisante et de mauvaise qualité.

« Nous signalons tous ces faits à l'autorité supérieure pour qu'elle avise. »

... C'est ce que faisaient, en 1790, 91, 92, les clubs toulonnais, lesquels devinrent si puissans qu'ils firent condamner à mort, en mai 1793, le capitaine de vaisseau Basterot, sous les prétextes les plus futiles. Il est vrai que son commandement était convoité par un de leurs amis qui, effectivement, l'obtint.

Pourtant MM. les officiers mariniers (1) du *Richelieu* ne sont point d'accord sur leurs griefs et, le surlendemain, on lit dans le journal la lettre que voici :

« Monsieur le rédacteur, la note que vous avez publiée hier sur la situation des officiers mariniers à bord du *Richelieu* a produit parmi eux une certaine émotion. Il est possible que certains d'entre nous soient mécontents, mais comme la grande majorité des officiers mariniers est, au contraire, satisfaite, nous ne voudrions pas que notre commandant pût croire un seul instant que la note en question est l'expression des sentimens de tous.

« Une seule chose peut donner lieu à quelques récriminations de notre part, c'est l'obligation de se trouver à bord, le matin, à six heures trente : comme le *Richelieu* se trouve très loin aux appontemens, nous avons pour nous y rendre vingt-cinq minutes environ de chemin, ce qui nous fait donc entrer

(1) Le terme d'*officiers mariniers*, qui date de l'ancien régime, s'applique aux seconds maîtres (sergens), aux maîtres (sergens-majors) et aux premiers maîtres (adjudans).

dans l'arsenal à six heures, alors que, s'il y avait un canot pour nous recevoir au quai Cronstadt, il ne pousserait qu'à six heures trente. Veuillez agréer, etc. »

On ne voit pas bien comment cette embarcation, partant du quai à six heures trente arriverait à bord à six heures trente. Mais le fin mot c'est que les officiers ayant un canot à leur disposition, le *canot major*, les sous-officiers veulent avoir le leur, que mon ami Varois appelle plaisamment déjà le *canot minor*. Ils y arriveront, et, après eux, les quartiers-maitres et puis les simples brevetés. En France, aujourd'hui, tout le monde veut être de la première moitié.

En attendant, félicitons le commandant du *Richelieu* d'avoir trouvé des défenseurs — conditionnés — dans les rangs de ses subordonnés. Quand viendra le « grand chambardement, » quand on nous poursuivra dans les rues de Toulon, si le commandant T... a la chance de rencontrer l'un des officiers marinières qui veulent bien lui témoigner aujourd'hui leur satisfaction, peut-être échappera-t-il au sort des Rochemore, des Sacqui des Tourets, des Désidéry. Le commissaire général Possel allait être, un jour de juillet 1792, accroché à une lanterne de la rue de l'arsenal, lorsqu'un sous-officier d'artillerie de marine, à qui il avait rendu quelque service, le reconnut et, dégainant, le tira des mains de la populace.

8 novembre. — Comme j'allais ce soir au Mourillon, j'ai vu un rassemblement d'ouvriers à l'entrée de l'une des rues qui montent au sommet de la colline. Le conducteur du tramway répond à ma question : « C'est comme ça depuis quelques jours. Ils veulent faire un mauvais parti à un contremaître de l'arsenal parce qu'il exécute une consigne qui leur déplaît. La femme de ce contremaître est enceinte; malade de peur, elle risque d'avorter, paraît-il, et lui, il ne sort plus qu'encadré de gendarmes. » Mon homme dit cela fort posément. Il voit les choses de haut, du haut de sa plate-forme. D'ailleurs il n'est pas ouvrier; il est *employé*. Tout de même, il a un patron, et aussi un contrôleur : autant d'ennemis. Bref, il ne sait pas bien de quel côté il se tournerait, le cas échéant.

Je descends. Je traverse les groupes. Il y a là, évidemment, avec pas mal de badauds, beaucoup de menés pour très peu de meneurs. Chez ceux-ci, la haine éclate, une haine féroce, de long-

temps entretenue et couvée. Depuis des années, ces gens n'entendent, ne lisent que les plus atroces diatribes contre « les chefs, » petits ou grands.

Voilà le noyau des bandes qui, bientôt peut-être, terroriseront Toulon. Ajoutez-y les anarchistes italiens qui pullulent, les chemineaux qui battent la campagne et quelques centaines de marins du pays, embusqués, grâce à l'on ne sait quelles protections, dans les services à terre ou sur les bâtimens du port, enfin les pires élémens des troupes coloniales et Dieu sait s'il y en a de mauvais!...

9 novembre. — L'indiscipline, le mauvais esprit font de rapides progrès à bord des bâtimens qui stationnent ici. Tous mes camarades me disent qu'on ne peut plus donner une punition grave à un homme, l'eût-il cent fois méritée, ou seulement lui refuser une faveur sans qu'il menace « d'écrire au ministre... » et souvent il le fait. « J'ai interrogé, me dit Varois, un gaillard qui venait de « tirer une bordée de longueur » et qui encourait quelques jours de prison; je lui ai demandé pourquoi il s'était absenté illégalement; je l'ai tourné et retourné; impossible d'en tirer autre chose que ceci : « Pourquoi m'a-t-on refusé une permission ! » Évidemment, puisqu'il demandait une permission, on devait nécessairement la lui accorder. Nous étions donc dans notre tort. Je m'attends à une demande d'explications sur le cas de cette pauvre victime. Et comment faire comprendre que les diminutions d'effectifs nous obligent à restreindre le nombre des permissions de longue durée?... »

Un autre lascar, que me cite le commandant du *Choiseul*, a résolu de ne faire aucun service à bord et même de n'y paraître que le moins possible. Le soir même de son embarquement, il disparaissait pour cinq jours. On le rattrape, on lui octroie un mois de prison, qu'il subit réellement, à terre, vu ses antécédens. Il revient, tire aussitôt une nouvelle bordée, gagne cette fois ses soixante jours, le maximum, et se déclare prêt à recommencer, dès qu'il aura fini sa punition et rallié le *Choiseul*. Et comme on n'envoie plus aux compagnies de discipline, l'autorité reste désarmée contre ce galant, qui le sait fort bien...

D'assez méchante humeur, ce soir, et ruminant tout cela, voici que je rencontre Broustet, le lieutenant de vaisseau, dont j'apprécie beaucoup la valeur professionnelle, mais pas autant les

doctrines violentes, encore qu'il les défende avec habileté. Il reconnaît tout de même que ça va mal ; seulement, il estime que c'était fatal, inévitable : cette crise passée, nous serons débarrassés d'éléments qui ne doivent plus figurer dans un corps d'officiers républicains, démocrates, etc. Et quand je m'étonne, que je demande comment de telles théories peuvent se concilier avec l'égalité des droits, avec la faculté reconnue à chaque Français d'arriver, suivant son mérite, à toutes les fonctions :

— Mais enfin, commandant, s'écrie-t-il, quelle inutile générosité vous pousse à défendre ces Messieurs ? Croyez-vous qu'ils vous en sachent jamais gré ? Votre origine, votre « milieu » naturel et, à elle seule, votre indépendance d'esprit vous rendent irrémédiablement suspect à leurs yeux. »

— Je n'y contredis pas, mais c'est tout juste comme pour vous, du côté de ceux que vous soutenez. Ne comptez pas sur leur reconnaissance au moment où éclatera la crise aiguë. Vous êtes officier, vous sortez de l'École navale, vous avez du savoir, de l'expérience, du « commandement. » Bon gré, mal gré, vous êtes un aristocrate et un « clérical. » L'envie exaspérée ne se satisfait pas si aisément que vous le pensez, ni surtout la passion pervertie de l'égalité. Aujourd'hui, on feint de ne reprocher à quelques-uns d'entre nous que leur supériorité de naissance et de condition sociale ; demain, on nous reprochera à tous celle du grade et de la fonction ; et puis ce sera le tour de l'intelligence, de l'instruction... Pour ces gens-là, l'ennemi c'est toujours le *monsieur*, le monsieur en redingote, si râpée qu'elle soit, cette redingote. Pour le sous-officier, ce sera, c'est déjà l'officier, le « galonard, » et, le jour où l'on me massacrera, vous courrez, croyez-moi, un mauvais bord.

— C'est bien possible, commandant. Malheureusement, personne n'y peut plus rien...

— Il faudrait voir ; et je ne m'accommode point du tout de ce fatalisme... Encore si de tout ceci pouvait résulter quelque bien réel et durable ? Mais vous le savez, instruit comme vous l'êtes, les révolutions n'aboutissent qu'à des substitutions de classes ou de personnes... Les maux restent et les abus ne font que se déplacer. Sans sortir de la marine, ne voyez-vous pas que ces « fils d'archevêques » contre qui l'on a tant clabaudé descendent tout droit des officiers bleus de 1791 ? Deux ou trois générations ont suffi pour créer des dynasties. Je ne vous donne que

quelques années après le triomphe de vos principes pour voir vos sous-officiers socialistes, — c'est comme cela, n'est-ce pas, qu'ils s'appellent? — une fois devenus officiers et, du coup, conservateurs, rétablir pour eux et pour leurs enfans tous les avantages qui soulèvent aujourd'hui leur indignation.

— Soit! Après tout, à chacun son tour.

— Hé! cela même n'est pas sûr. On nous rebat les oreilles du Saint-Maixent maritime et, chaque année, on augmente le nombre des sous-officiers admis à l'École des élèves-officiers. Eh bien! savez-vous ce qui arrivera?... Beaucoup de fils de bonnes familles maritimes prendront ce chemin, plus facile que celui de l'École navale pour arriver à l'épaulette et se résigneront d'autant mieux à *porter le col bleu* que, si ça continue, le sort des simples mathurins sera bientôt plus agréable que celui de leurs officiers... Et votre Saint-Maixent deviendra tout doucement un Saumur. Et plus tard, par un singulier retour, des officiers issus du peuple, arrivés au *Borda* par les écoles primaires supérieures, vos chères écoles démocratiques!... des officiers instruits dans les sciences exactes, mais modestes, ou plutôt timides, effacés, mal dégrossis, se verront primés par de jeunes aristocrates sortis des rangs, eux, mais ayant, d'atavisme, des facultés d'homme d'action, du commandement, du *débrouillage*, sans parler de l'éducation et des bonnes manières. Ce sera donc comme du temps de Louis XV, quand les beaux seigneurs de Versailles venaient prendre le commandement des vaisseaux du Roy et disaient au pilote : « Conduisez-moi là, Monsieur, où l'affaire est la plus chaude... »

— Oh! les *pilotes* de demain ne se laisseront pas faire!

— Qui sait? Tout arrive. Ce ne serait pas la première fois que les profonds desseins des politiques se trouveraient déjoués par l'événement. C'est même assez la coutume...

Broustet me quitte, pas convaincu du tout, évidemment, et je continue seul vers le port. Mais le ciel s'est couvert, le vent a fraîchi et la pluie commence. N'importe, il faut que je marche. Je ne dormirais pas si je rentrais, énervé comme je suis.

Il est à peine dix heures sonnées, et tout est déjà fermé, désert, éteint; les quelques flammes de gaz qui s'agitent dans leur prison de verre n'éclairent plus que le pavé ruisselant. Lugubre, ce soir, le quai de la vieille darse! Sous les grosses nuées qui passent, crevant d'eau et courant vite à l'on ne sait quelle tra-

gique aventure, les tentes des magasins, repliées, battent à vent, parcourues de frémissemens rapides, et aussi les voiles de « pointus, » dont les amarres grincent. Le *Kéraudren* gémit à heurt cadencé de son radeau et les petites lames clapoteuses qui accourent de la rade, fouettent de leurs embruns les devan- tures closes... Partout le sombre, le bouché, avec çà et là, de traînes de fanaux lointains qui tremblotent et s'éclipsent...

C'est par une nuit sinistre comme celle-ci, le 18 décembre 1793, que des milliers de malheureux dévalaient de toutes les petites rues du vieux Toulon. Le canon tonnait à Malbouquet; la fusillade crépitait, se rapprochant toujours, avec des redoublemens qui déchiraient l'air... Et c'étaient alors des hurlemens, des fuites éperdues, des poussées violentes, aveugles.

Mais elle arrive trop tard, cette foule de misérables! Déjà à toutes les barques du port sont prises, déjà les canots des flottées alliées sont remplis à couler bas de fugitifs plus avisés, — les chefs, les meneurs! — qui poussent en hâte, qui s'éloignent, sourds à toutes les supplications. Seules, les grosses chaloupes sont encore accostées au quai, tellement encombrées que les équipages ne peuvent plus manier les avirons. Les derniers venus, des femmes, des enfans, s'accrochent au plat-bord; ils invoquent tout ce qu'il y a de sacré sur la terre et dans le ciel. Mais la peur rend féroces les marins anglais. Ils leur coupent les mains à coups de sabre, les assomment à coups de crosse et de gaffe, les jettent dans l'eau noire... Et il en arrive toujours d'autres!... D'autres qui tomberont le lendemain au champ de la Rode, sous les balles des soldats de la Convention.

Pauvres victimes, ombres innocentes dont il me semble que les gémissemens se mêlent encore aux plaintes de la nuit, comment vous oublier! Et pourquoi? Parce que nous jouissons de bienfaits de l'ordre de choses qui s'est élevé sur vos cadavres?... Ah! ah! « l'ordre de choses... » Que durera-t-il encore, ce ordre de choses, maintenant que le peuple n'en veut plus, s'estimant dupé? N'importe! J'entends d'ici le clairvoyant Broustet « Sans ces cadavres, vous ne seriez pas capitaine de frégate... » Qu'en sait-il? Et puis, après tout, de n'être point capitaine de frégate, le grand dommage, en vérité! En serais-je plus malheureux, ou moins utile à mon pays? Ce n'est pas sûr. Et enfin du train dont nous allons, sera-ce donc un sort si enviable, bientôt, d'être officier de marine?...

11 novembre. — Le coup de vent d'Est a duré trente-six heures. Ce matin la brise tombe, les nuées s'éclaircissent, s'entre-bâillent et laissent voir, par échappée, un pâle soleil. Ce n'est encore qu'un sourire, mais déjà sur le quai du port, si triste avant-hier soir, le mouvement, la vie renaissent. Les canots-majors portant leurs chambrées d'officiers doublent « l'angle Robert, » amènent les voiles et bordent les avirons... Ils accostent... Et maintenant, c'est la gaité, c'est le bruit joyeux, les flâneurs qui s'arrêtent curieusement, les marchands de journaux qui glapissent, les bouquetières qui lancent des œillades.

Pressés de rentrer chez eux, les officiers sérieux, les lieutenans de vaisseau filent vite. Les jeunes enseignes, les aspirans restent là un moment, incertains s'ils iront à droite ou à gauche, s'ils « feront » la rue d'Alger ou la rue de l'Arsenal. Et on cause, et on rit; on fait des projets pour le soir. Hem! ce soir!...

J'aperçois Lucien Varois, le frère aîné du Saint-Cyrien, passé enseigne il y a un mois. Il parle raquettes et tennis dans un groupe de jeunes élégans. Ah! parbleu!...

Du souci qui m'opprime il n'est point tourmenté.

Et vraiment, qui a tort, qui a raison de nous deux? A quoi sert de prévoir des malheurs qu'on ne saurait écarter de sa route? Ne vaut-il pas mieux laisser faire la force inconnue qui nous mène, et, chaque jour, insouciant, cueillir la fleur de la vie?

LE MUSÉE DU LOUVRE

Le palais du Louvre est un des monuments les plus remarquables de notre architecture française. Il témoigne du goût de nos rois et du talent de nos artistes, et son importance comme sa beauté n'ont d'équivalent dans aucun pays. Mais ce palais n'a pas été fait pour la destination qu'il a reçue et si les richesses artistiques qui y sont amassées ont une valeur inappréciable, d'autres musées, de construction plus récente, mettent mieux en lumière et dans un meilleur ordre les collections qu'ils contiennent.

Un grand nombre des défauts d'appropriation du Louvre résultent, il est vrai, de l'édifice lui-même ; mais il semble que, de longue date, on ait pris à tâche d'aggraver ce vice originel par le manque absolu de prévoyance et de vues d'ensemble qui fait aujourd'hui de notre musée national un chaos inextricable où l'étranger a grand'peiné à se retrouver. Il y a dans cette situation, si peu qu'on y arrête sa pensée, un indice manifeste de l'esprit d'anarchie qui règne dans un pays dont les besoins d'ordre et de méthode étaient autrefois réputés.

Depuis plus de quarante ans que j'ai commencé à visiter les musées de l'Europe, l'absence de direction et de suite dans la façon dont le Louvre a été administré m'a toujours frappé davantage au retour de chacune de mes pérégrinations et plus d'une fois déjà, j'ai songé à m'occuper de l'étude que j'aborde

aujourd'hui. C'est avec une entière liberté d'esprit que je l'entrepris, cherchant de mon mieux à n'y mêler aucune question de personne, n'ayant, est-il besoin de le dire, d'autre désir que de servir, en quelque manière, les intérêts de notre musée national. A côté de critiques trop nombreuses et trop justifiées, je m'appliquerai à signaler aussi les améliorations qui, en ces derniers temps, ont été réalisées. S'il a été commis des erreurs irréparables, je serais heureux d'indiquer quelles fautes pourraient être atténuées ou évitées à l'avenir.

I

La richesse des collections du Louvre vient de ce qu'elles ont été anciennement formées. Alors que, sauf en Italie et en Espagne, les princes ou les souverains des autres pays de l'Europe ne songeaient pas encore à s'entourer d'œuvres d'art, les rois de France considéraient que c'était là un luxe intelligent qui pouvait puissamment contribuer à l'éclat de leur règne. Une histoire succincte du palais et du musée du Louvre mettra nos lecteurs à même de suivre à la fois les principales transformations qu'a subies ce palais, et l'accroissement graduel des collections qu'il renferme. Récemment d'ailleurs, grâce à l'initiative de M. Kæmpfen, directeur honoraire des Musées nationaux, de courtes notices, rédigées par lui et exposées dans chacune des salles du Louvre, indiquent la date de leur construction, les modifications qu'elles ont pu recevoir et les diverses destinations qui leur ont été tour à tour assignées.

Comme l'a dit, avec raison, M. Alfred Babeau, dans un livre excellent auquel nous empruntons la plupart des élémens de ce résumé (1) : « Le Louvre a été successivement un château fort, un palais, une réunion d'académies et un musée. » Choisi de bonne heure pour servir de résidence royale, sa situation au bord de la Seine présentait tous les avantages d'une défense facile et tout le charme d'un séjour agréable. Des travaux récents, entrepris au pied de la façade qui regarde Saint-Germain-l'Auxerrois, ont mis à découvert le fossé qui entourait l'édifice primitif, et une miniature des *Grandes Heures* du duc de Berry (Bibliothèque de Chantilly) nous montre l'ensemble imposant qu'offraient, dès

(1) *Le Louvre et son histoire*, 1 vol. in-8°; Firmin Didot, 1895.

le règne de Charles V, les diverses constructions groupées autour du donjon et enfermées dans une enceinte de hautes murailles flanquées de tours. La vue s'étendait de là sur la rive opposée de la Seine qui, de ce côté, était alors en pleine campagne, avec des jardins, des cultures et des bois. Dans l'enceinte même du château étaient compris des potagers, une ferme, une ménagerie et des logemens nombreux pour les gens de la Maison du roi. La sûreté de cette citadelle commandant le cours du fleuve, avait fait d'elle peu à peu un arsenal, un coffre-fort pour le trésor, un garde-meuble pour les objets précieux et une prison d'État où furent enfermés plusieurs personnages importants. Charles V lui-même commençait à lui donner une destination plus pacifique en plaçant dans la tour dite de *la Librairie* les précieux manuscrits dont les belles miniatures faisaient pressentir la floraison prochaine de notre école de peinture.

Après lui, les Valois, préférant leurs résidences des bords de la Loire, avaient un peu délaissé Paris, jusqu'à ce que François I^{er}, tout en créant Chambord et en accroissant le château de Fontainebleau, pour lequel il avait une prédilection marquée, s'occupât de donner au Louvre une appropriation mieux en rapport avec les habitudes d'une société brillante et polie. C'est à Pierre Lescot qu'en 1546 il confiait le soin de ces travaux exécutés dans le style élégant et sobre de notre Renaissance. Jean Goujon était, de son côté, chargé de la décoration extérieure et intérieure des nouvelles constructions, qui restaient ainsi une œuvre exclusivement française, alors qu'à Fontainebleau dominait la colonie des artistes étrangers que le roi y avait attirés. C'est également au palais de Fontainebleau que François I^{er} conservait les sculptures antiques et les tableaux qu'il avait achetés en Italie et parmi lesquels on comptait des chefs-d'œuvre tels que *la Sainte Famille*, *la Belle Jardinière*, *la Sainte Marguerite*, *le Saint Michel* et *le Saint Georges* de Raphaël ; *la Joconde* de Léonard, *la Charité* et *la Sainte Famille* d'André del Sarte et d'autres peintures qui, après mainte vicissitude, font encore aujourd'hui la parure de notre musée.

Henri II et Henri III continuaient les travaux de François I^{er}, et, à partir de 1596, Henri IV, qui avait également embelli le Louvre, en faisait sa résidence habituelle. C'est dans ce palais qu'après l'attentat de Ravillac, il fut rapporté mourant et déposé au bas de l'escalier dit de Henri II, qu'un quart d'heure aupara-

vant il descendait plein de gaieté, pour aller à l'Arsenal rendre visite à Sully. Sous Louis XIII, l'imprimerie royale était établie au Louvre, ainsi que la Monnaie placée alors sous la direction du graveur Warin, et Richelieu confiait à l'architecte Le Mercier, digne continuateur de Philibert Delorme et d'Androuet du Cerceau, la construction du pavillon de l'Horloge. Mais le cabinet des peintures du Roi, qui d'ailleurs n'avait pas reçu grand accroissement depuis François I^{er}, demeurait à Fontainebleau, et c'est dans le *Trésor des Merveilles* de cette résidence que le Père Dan nous donne, en 1642, la liste des 47 tableaux qui lui paraissaient les plus remarquables de cette collection.

Le Louvre, sous Louis XIV, fut l'objet de nombreux remaniemens et, de 1667 à 1674, Perrault y construisait la Colonnade. En même temps, le cabinet du Roi s'enrichissait de plus de 1 800 tableaux provenant, pour la plupart, de la galerie formée en Angleterre par Charles I^{er} et dont la collection des ducs de Mantoue faisait le principal fonds. On y voyait, entre autres, l'*Antiope* et les deux détrempe du Corrège ; le *Parnasse* et la *Sagesse victorieuse des Vices* de Mantegna, la *Vierge et l'enfant Jésus*, la *Mise au tombeau*, *Jupiter et Antiope*, et plusieurs portraits du Titien ; le *Saint Jean-Baptiste* de Léonard, le *Triomphe de la chasteté* du Pérugin, etc. (1).

Après la mort de Charles I^{er}, le financier Jabach avait acheté la plus grande partie de ses collections ; mais, tombé en faillite à la suite de ses excessives dépenses, il était obligé de céder successivement au cardinal Mazarin, puis à Louis XIV, tout ce qu'il possédait d'œuvres d'art et d'objets précieux. Colbert avait pu reconstituer le magnifique ensemble qu'avait formé Jabach, en acquérant de lui non seulement les 101 tableaux qui lui restaient, mais les beaux dessins, au nombre de 5542, dont la réunion était alors unique, pour la somme minime de 200 000 livres, et en se faisant ensuite céder par les héritiers de Mazarin les collections du Cardinal. D'autres achats faits en Italie et dans les Flandres permettaient d'y joindre des ouvrages de maîtres qui n'étaient pas encore représentés dans le Cabinet du Roi. Le tout fut installé par les soins de Le Brun « au vieux Louvre, dans des salles fort hautes, dont quelques-unes ont plus de 50 pieds de longueur, à côté de la superbe galerie, appelée *Galerie*

(1) Voir l'introduction du *Catalogue des Écoles d'Italie*, par F. Villot, 1853.

d'Apollon. En décembre 1681, le Roi étant venu visiter ces collections, y avait choisi 15 tableaux pour être exposés dans les appartemens de Versailles, qui en contenaient déjà 26. Peu à peu, d'autres emprunts faits au Louvre pour les résidences royales et des prêts accordés à des grands seigneurs avaient dispersé quelques-unes des œuvres faisant partie du Cabinet du Roi, qui, d'autre part, continuait à s'enrichir par des acquisitions successives, notamment, en 1667, par celle d'estampes provenant en grande partie de la collection de l'abbé de Marolles.

Jaloux de s'entourer de tout ce qui pouvait ajouter à la gloire de son nom, Louis XIV concédait aussi plusieurs locaux du Louvre pour servir de lieu de réunion aux diverses académies. L'Académie française obtint, la première, de tenir ses séances d'abord dans l'antichambre du rez-de-chaussée « entre les vieux et les nouveaux appartemens de la Reine, » et plus tard, dans les salles situées à droite du pavillon de l'Horloge et donnant sur la cour. L'Académie des Inscriptions occupait une salle voisine; celle des Sciences siégeait dans la première antichambre de l'appartement du Roi. Dès 1693, l'Académie de peinture s'était établie dans le Cabinet du Roi, près de la rotonde d'Apollon, et la salle de ses séances décorée de sculptures et de peintures était devenue un véritable musée. Les expositions des membres de cette Académie, qui se faisaient d'abord au Palais-Royal, furent, à partir de 1699, installées dans la grande galerie du Louvre, dont Mansard avait mis la moitié à leur disposition. Les secrétaires perpétuels de ces différentes académies étaient également logés au Louvre, et, plus tard, les appartemens des entresols situés au-dessous de la Grande Galerie furent concédés à des artistes et à des savans. Peu à peu, comme il devait arriver, ces logemens très recherchés furent envahis par des hôtes de conditions très diverses, dont les droits à un tel privilège étaient plus ou moins justifiés. La bonne tenue du palais se ressentait d'une pareille cohabitation; ses abords étaient sales et encombrés; on jetait les ordures par les fenêtres, « sans avoir toujours le soin d'avertir les passans, » nous dit l'architecte Soufflot.

Cependant, sous Louis XV, les collections royales continuaient à s'accroître, grâce aux commandes faites à nos artistes et à l'achat de plusieurs collections, principalement de celle du prince de Carignan, dont la vente eut lieu le 18 juin 1743. Dès 1750, le Roi permettait que la plupart des tableaux, disséminés dans les

appartemens de Versailles, fussent réunis soit au Louvre, soit au Luxembourg où se trouvait déjà la suite des peintures de Rubens composant la galerie de Médicis. Deux fois par semaine, les deux collections ainsi formées étaient ouvertes au public, aux mêmes jours et aux mêmes heures. Une réserve était laissée à Versailles, afin de renouveler de temps à autre la décoration des appartemens. Sous Louis XVI, des achats importans, surtout d'œuvres de l'école hollandaise, *le Bon Samaritain*, *les Pèlerins d'Emmaüs*, les deux *Philosophes en méditation* et des *Portraits de Rembrandt*; *la Leçon de musique* et *le Galant militaire* de Ter Borch; *la Tempête* et *le Buisson* de J. Ruysdael; *la Prairie* de P. Potter, etc., étaient faits pour le Louvre. Un projet du comte d'Angivilliers proposait d'y centraliser toutes les œuvres d'art éparses dans les domaines de la Couronne. Mais il ne fut pas donné suite à ce projet et, vers 1785, la plupart des tableaux et les Rubens de la galerie de Médicis eux-mêmes étaient transportés au dépôt de la Surintendance à Versailles.

Pendant la Révolution, un décret du 26 mai 1791 ordonne la réunion au Louvre « de tous les monumens des Sciences et des Arts, » et en 1793, au plus fort de la Terreur, puis en 1795 et les années suivantes, les Expositions de peinture s'y succèdent régulièrement. C'est du 27 juillet 1793 qu'est daté un autre décret de la Convention portant que « le Museum de la République sera ouvert le 10 août suivant dans la Galerie qui joint le Louvre au Palais National. » Les œuvres d'art déposées aux Petits-Augustins et celles qui proviennent des maisons « ci-devant royales, » excepté le Château de Versailles, devront y être rassemblées sous la surveillance des commissaires des monumens, et un crédit annuel de 100 000 francs est mis à la disposition du ministre de l'Intérieur, pour « faire acheter dans les ventes particulières les tableaux ou statues qu'il importe à la République de ne pas laisser passer dans les pays étrangers et qui seront exposés au Musée. » Le public y sera admis les trois derniers jours de chaque décade; de leur côté, les artistes pourront y travailler de neuf à quatre heures, les cinq premiers jours de chaque décade. C'est à cette date, on le voit, que le Louvre fut définitivement constitué en un musée ouvert à l'étude. Mais les retards de la Commission primitive, chargée de l'aménagement et de la surveillance des galeries allaient encore reculer le moment où ce beau zèle porterait ses fruits. La Commission qui lui succéda fit

rentrer à Paris les œuvres qu'avait gardées le dépôt de Versailles, et l'installation fut désormais menée avec plus d'ordre et d'activité.

Les victoires du Premier Consul amenaient bientôt après au Louvre une telle quantité de tableaux et d'œuvres d'art que, les galeries étant insuffisantes pour les contenir, il fallut envoyer le surplus dans diverses villes de province, où ils devinrent le premier noyau de nos collections départementales. Les chefs-d'œuvre enlevés à l'Italie et à l'Allemagne avaient été choisis par Denon avec une grande sûreté de goût, et ils formaient une collection telle qu'on ne verra jamais la pareille. En l'honneur du conquérant qui les lui avait valus, le Louvre prenait le nom de *Musée Napoléon*. En 1806, les derniers artistes qui occupaient encore des logemens dans le palais, étaient sommés d'en sortir à bref délai, et quelques-uns d'entre eux étaient recueillis dans des locaux disponibles, soit à la Sorbonne, soit au palais Mazarin.

C'est au Salon Carré qu'avait lieu, le 2 avril 1812, le mariage de l'Empereur et de Marie-Louise et le cortège nuptial, partant des Tuileries, se déployait le long de la Grande Galerie, entre la double haie des dames et des hauts dignitaires de la Cour.

Après les revers de la France et son envahissement par les alliés, ceux-ci reprenaient les tableaux dont ils avaient été dépouillés : mais un grand nombre de ceux qui avaient été déjà répartis entre les Musées de province échappait à leurs revendications. Notons, en passant, que c'est à raison des difficultés qu'offrait le transport des *Noces de Cana*, le chef-d'œuvre de Véronèse, que le gouvernement autrichien renonçait à faire reprendre le chemin de Venise à cette immense toile et qu'il acceptait en échange le *Repas chez le Pharisien* de Le Brun.

Sous la Restauration, plusieurs acquisitions et surtout celles faites à la vente de La Hante, en 1817, firent entrer au Louvre des œuvres remarquables de l'école hollandaise, des tableaux de Prud'hon, le *Radeau de la Méduse* de Géricault, et la *Conception* de Murillo. Les achats faits pendant le règne de Louis-Philippe furent peu importants ; mais, dans sa courte durée, la République de 1848 faisait ouvrir au Louvre de nouvelles salles et voter des crédits pour la mise en état de la galerie d'Apollon, du Salon Carré et de la salle des Sept-Cheminées. Dès son avènement, Napoléon III avait repris le projet souvent caressé, notamment par son oncle, de l'achèvement du Louvre et de sa jonction aux

Tuileries. C'est à ce moment que disparurent les maisons, les hôtels garnis et les échoppes qui, dans un beau désordre, occupaient encore la place du Carrousel. Les travaux, commencés avec l'architecte Visconti, furent après sa mort, en 1854, repris et terminés par Lefuel, et l'inauguration des nouveaux bâtimens eut lieu le 14 août 1857.

Parmi les acquisitions faites sous l'Empire, il convient de signaler celles du *Chasseur* et du *Cuirassier* de Géricault, celles des tableaux achetés à la vente du roi de Hollande, en août 1850, et, à la vente du maréchal Soult, en 1852, celle de la *Vierge de Murillo*, au prix alors sensationnel de 615 000 francs. Mais bien plus encore que ces achats, deux legs très importans vinrent enrichir le Louvre : celui de la collection d'objets d'art formée par Sauvageot (1856) et surtout, en 1869, celui de la galerie Lacaze, qui, par le nombre et le choix des œuvres qui y figurent, constitue un don vraiment royal. Rappelons, en passant, les dangers qu'a courus notre Musée, sous la Commune, par suite de l'incendie allumé dans la nuit du 23 au 24 mai 1871 et qui, après avoir consumé la précieuse Bibliothèque du Louvre, menaça un moment le palais tout entier.

De notre temps, nos collections n'ont pas cessé de s'enrichir par des dons et par des legs nombreux, tels, pour ne citer que les plus importans, que les tableaux légués par M^{me} la comtesse Duchâtel et par M. Thomy Thiéry, les aquarelles de Jacquemard, dues à la générosité de M^{me} la baronne Nathaniel de Rothschild, la collection de dessins de M. His de la Salle, les objets d'art donnés par la famille de M. Thiers, par M. le baron Davillier et M^{me} la baronne Adolphe de Rothschild ; le trésor de Bosco-Reale, présent de M. le baron Edmond de Rothschild et la belle collection de céramique chinoise offerte à notre musée par M. Ernest Grandidier. Des missions ou des fouilles comme celles de M. le marquis de Vogüé, de M. Ernest Renan, de MM. Dieulafoy, de Sarzec, E. Pottier, Reinach, Maspero et Homolle, dignes continuateurs des Botta et des Mariette, ont valu au Louvre une foule de monumens et d'objets de toute sorte éclairant l'histoire de l'art. Des sections déjà existantes ou à peine créées, comme celles des marbres et des vases antiques, de la céramique et des bronzes des peuples de l'Orient, celle des ivoires, etc., se complètent de jour en jour.

En résumé, à part quelques lacunes qu'il faut s'appliquer à

combler, le Louvre offre aujourd'hui un ensemble de richesses qui, par son universalité, ne craint la comparaison avec aucun des musées de l'Europe, et qui embrasse en quelque sorte toute la suite des manifestations artistiques de l'humanité. Et cependant que de fois nous avons entendu des personnes qui s'intéressent à nos collections exalter celles des pays voisins, aux dépens des nôtres. Si, bien souvent, une pareille appréciation résultait chez elles de cet esprit de dénigrement qui porte les Français à déprécier ce qu'ils ont pour vanter outre mesure ce qu'ils voient à l'étranger, il est juste de reconnaître qu'en ce cas, leur erreur trouve aussi son explication dans la difficulté très réelle de se rendre un compte exact de ce que vaut cet ensemble, à raison du désordre et de l'incohérence avec lesquels il est présenté au public. C'est sur ce point qu'il nous a paru utile de réunir ici le résultat d'observations qu'une longue fréquentation du Louvre nous a suggérées.

II

On comprend que, formé par une agglomération de bâtimens de toutes les époques, construits pour des fins très différentes, le Louvre était loin de réunir les conditions assez complexes auxquelles doit répondre un musée. C'était là une raison de plus pour qu'on s'appliquât à réparer, avec le temps et dans la mesure du possible, les défauts de ce vice originel. Il semble, au contraire, qu'avec une absence complète de suite et de prévoyance, le soin de répartir et d'approprier convenablement les divers locaux qui renferment nos collections ait été abandonné au hasard. Dès le dehors, cette négligence se manifeste aux abords mêmes du Louvre. Les jardins qui l'entourent sur trois de ses faces et l'isolent du côté de la Seine, de la place Saint-Germain-l'Auxerrois et de la rue de Rivoli, en même temps qu'ils forment un agréable décor, assurent un recul nécessaire pour bien jouir des proportions de l'édifice et ajoutent ainsi à sa beauté. Ces parterres garnis de fleurs suffisaient à sa parure ; mais si, par surcroît, on voulait encore les orner de statues, il fallait évidemment s'efforcer de mettre cette décoration en harmonie avec le caractère du monument, et par conséquent étudier à l'avance ce qu'elle devait être, arrêter le choix des artistes auxquels seraient élevées ces statues, leurs dimensions respectives et leur emplacement,

de façon à satisfaire à la fois l'esprit et le regard. Sans discuter ici le mérite des statues existantes, il faut bien reconnaître qu'on n'a tenu aucun compte de convenances morales et esthétiques qui auraient dû être mûrement pesées et discutées à ce propos. Meissonier, en marbre et assis, fait face au buste de Raffet, juché en haut d'une colonne autour de laquelle un tambour de la vieille garde bat la charge; plus loin, Boucher peignant et recevant sa palette des mains d'un Amour joufflu, et, à côté, Velazquez à cheval, caracolant en tenue de fourrier du palais, tel est l'assemblage imprévu que nous offre la réunion de ces personnages. Pourquoi ces artistes si inégaux et pas d'autres? Pourquoi ces dimensions et ces matières si diverses? Pourquoi cet étrange pêle-mêle et cette absence complète de symétrie dans les proportions et dans les emplacements, à côté d'un édifice qui, par ses qualités architecturales et sa destination même, commandait une régularité et un ordre qui ont été absolument méconnus?

Mais il ne s'agit là, à tout prendre, que de décoration extérieure, et des fautes bien autrement graves ont été commises au point de vue de la sécurité de nos collections. Si, comme la plupart des grands musées de l'Europe, le Louvre est isolé de toutes parts, seul, parmi eux, il renferme en lui-même des causes de danger dont tous sont exempts et, par la plus coupable des négligences, ces dangers se perpétuent, en dépit de toutes les protestations et des prescriptions légales les plus formelles. L'installation du ministère des Finances dans les bâtimens qui longent la rue de Rivoli constitue déjà pour le Louvre un voisinage singulièrement dangereux. On ignore, en général, que dans les caves de ce ministère fonctionne, sans répit, une machine à vapeur, à côté de laquelle sont placés des dépôts de combustible contigus au Musée. Du moins, des murs d'une épaisseur convenable séparent les deux bâtimens et la présence d'un poste de pompiers et d'un corps de garde assure à la fois, par une surveillance continue, la sécurité du Grand-Livre de la dette publique et celle de nos collections. A la suite d'une enquête et d'une visite détaillée provoquées par le Conseil des musées, de concert avec l'architecte du Louvre, un employé supérieur des Finances, des membres délégués par le Conseil et le capitaine des pompiers attaché à ce service, cette sécurité a dû être rendue plus complète encore grâce à quelques changemens apportés dans la disposition des toitures de l'édifice.

Que n'en est-il de même pour le ministère des Colonies ? Là, une autre visite des locaux, faite dans les mêmes conditions, démontrait que, de ce côté, les menaces d'incendie sont constantes et qu'aucune précaution n'a été prise pour les conjurer. Dans les bureaux, séparés par de légères cloisons en sapin, des tuyaux de poêle traversent ces parois très inflammables, et le danger est tel pour les employés eux-mêmes qu'une cloche d'alarme a été installée afin de leur donner le signal de la fuite, en cas d'alerte. Et cependant, ni les avertissemens de la réalité sous forme de plusieurs commencemens d'incendie, ni les protestations réitérées de toute la presse, ni les instances de l'administration des Beaux-Arts, du directeur et de l'architecte du Louvre, ni celles du Conseil des musées n'ont cessé de se produire contre un état de choses que condamnent absolument des décrets rendus et des lois votées à cet égard. On sait qu'après la Commune, et avant la réédification de l'Hôtel de Ville, la Préfecture de la Seine et ses bureaux s'étaient installés au pavillon de Flore et dans les locaux de la grande galerie qui relie les Tuileries au Louvre. Le danger créé par ce voisinage avait dès lors attiré l'attention et, grâce au mouvement d'opinion qui s'était produit, dès que la chose fut possible, les bureaux et bientôt le préfet lui-même quittaient les Tuileries et se réinstallaient à l'Hôtel de Ville. Pour prévenir le retour d'une situation pareille, le 26 juin 1883, M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, faisait prendre par le président de la République un décret dont l'article premier était ainsi conçu : « Sont affectés au ministère de l'Instruction publique (service des musées nationaux) tous les locaux des palais du Louvre et des Tuileries occupés actuellement par les services de la Ville de Paris. » Malgré les termes impératifs de ce décret, le service des musées nationaux n'a jamais été mis en possession effective des locaux qui lui étaient ainsi formellement attribués. Si l'administration des Beaux-Arts y avait, à ce moment, fait une installation quelconque, on n'eût probablement pas songé à les lui enlever. Comme ils étaient restés inoccupés, une loi du 20 mars 1894 ayant créé le ministère des Colonies, en dépit du décret de 1883, ce ministère en quête d'un asile s'y installa. On ne parlait, il est vrai, que d'une installation provisoire ; mais, une fois de plus, nous devons apprendre ce que dure chez nous le provisoire.

Dès sa fondation ordonnée par la loi du 16 avril 1895, le Con-

seil des musées nationaux se préoccupait de cet état de choses, et dans les rapports adressés chaque année par son président au chef de l'État, il ne cessait de signaler le maintien du ministère des Colonies comme une menace perpétuelle pour nos collections nationales et de revendiquer les locaux occupés par lui comme appartenant au Musée du Louvre, en vertu d'un décret non abrogé. De son côté, l'administration des Beaux-Arts appuyait par ses réclamations les instances du Conseil, lors de la discussion des budgets successifs, et quelques députés, défenseurs autorisés de nos richesses artistiques, faisaient voter par la Chambre des résolutions exprimant le vœu de l'évacuation immédiate du pavillon de Flore. Malheureusement ces vœux incessamment renouvelés n'aboutissaient qu'à mettre en évidence l'inertie du gouvernement. La Chambre, comprenant qu'elle n'obtiendrait jamais de solution tant qu'elle se bornerait à procéder ainsi, votait, le 30 mars 1902, une disposition qui, dans sa pensée, devait être immédiatement suivie d'exécution. L'article 75 de la loi de finance qui porte cette date est, en effet, ainsi conçu : « La totalité des bureaux du ministère des Colonies établis dans le pavillon de Flore sera transférée dans les locaux, aujourd'hui libres, que le commissariat général de l'Exposition de 1900 a occupés à l'angle du quai d'Orsay et de l'avenue Rapp. Aucun des locaux rendus vacans dans le pavillon de Flore ne pourra être affecté à l'installation de bureaux administratifs ou de logements. Ils demeureront uniquement affectés aux collections des musées du Louvre, selon les termes du décret du 26 juin 1883. »

Cependant aucun crédit n'ayant été voté en même temps que les articles de cette loi, et le ministre des Colonies semblant peu désireux de s'installer dans les locaux du commissariat général de l'Exposition de 1900, l'administration des Beaux-Arts faisait étudier des projets nécessitant des dépenses considérables et plusieurs années de travaux. C'était donc un nouvel ajournement à longue échéance. Mais dans la discussion du budget des Beaux-Arts ouverte à la fin de 1903, le départ du ministère des Colonies a paru s'imposer une fois de plus comme une nécessité immédiate. La Chambre des députés, bien décidée à éviter de nouveaux retards, n'a pas voulu s'engager dans la voie qui lui était indiquée par l'administration des Beaux-Arts et, au lieu d'approuver les projets tendant à l'exécution de nouvelles constructions, elle a, dans sa séance du 28 novembre 1903, voté une

résolution invitant le gouvernement à effectuer « le transfert des bureaux du ministère des Colonies aux locaux de l'Exposition conformément à la loi du 30 mars 1902. » L'administration des Beaux-Arts et celle des Colonies n'avaient donc plus qu'à s'exécuter, c'est-à-dire à demander le plus tôt possible les crédits, relativement peu importants, nécessaires au déménagement du ministère des Colonies et à répondre ainsi, dans le plus bref délai, non à une simple volonté d'une des deux Chambres, mais, comme l'ont fait observer MM. Aynard et Doumer, aux injonctions formelles de la loi, sans chercher à y apporter aucune modification. Et cependant, depuis plus de cinq mois écoulés, il ne semble pas que, mis en demeure, le gouvernement se soit ému et qu'il s'apprête à réaliser une mesure que réclame depuis si longtemps l'opinion et à laquelle il est obligé par la loi. C'est donc un devoir pour la presse et pour tous ceux qui disposent de quelque influence, de continuer à harceler sans trêve nos gouvernans, car il s'agit d'une question qui intéresse au plus haut point l'honneur de la France et la conservation de ses richesses artistiques.

L'insuffisance des locaux disponibles aurait dû depuis longtemps d'ailleurs hâter la solution que commandent impérieusement les dangers que nous venons de signaler. Qu'on songe, en effet, à la place vraiment peu séante où il a fallu reléguer la collection Thomy-Thiéry, dans des salles situées tout en haut du Louvre, exposées en été à une chaleur torride, nuisible aux peintures, et à la suite de la longue enfilade des pièces occupées par le musée de la Marine. Si le voisinage de ce dernier ne constitue aucune menace pour nos collections artistiques, il n'en est pas moins vrai que, pour lui aussi, son déplacement est depuis longtemps et très justement réclamé, non seulement parce que ce musée n'offre aucun intérêt artistique et que sa présence au Louvre n'est en rien justifiée, mais parce que la superficie qu'il occupe est considérable et qu'elle serait immédiatement utilisée au profit de notre admirable collection de dessins, à peu près inconnue du public. Enfouis presque tous dans des cartons, les meilleurs de ces dessins pourraient être exposés en grand nombre et suivant un ordre méthodique dans ces salles dont l'appropriation serait peu coûteuse. C'est là une satisfaction qui ne saurait être plus longtemps refusée à ceux qui fréquentent le Louvre et qui, à la mort de l'amiral Paris, aurait dû leur être

accordée, la nomination de son successeur permettant, en effet, d'effectuer à ce moment le transport des collections du musée de la Marine, aux Invalides, où elles trouveraient leur place naturelle, près de collections similaires.

A côté de ces conditions de sécurité ou de convenance si intimement liées au développement ou à l'existence même de nos collections, une question de simple police mérite au plus haut degré d'attirer l'attention. Nous voulons parler de l'envahissement graduel du Louvre par la foule de vagabonds, de gens sans aveu dont les vêtemens sordides et les faces patibulaires dénotent les habitudes vicieuses bien plus encore que la pauvreté. Leur nombre a singulièrement crû en ces dernières années, et ces hôtes étrangers, autrefois exclus du Musée, et dont la présence n'y est aucunement motivée par des préoccupations artistiques, sont, avec le temps, devenus de plus en plus hardis. Entrez au Louvre l'hiver, un jour de pluie ou de froid, vous serez frappé de la quantité de ces loqueteux qui accaparent tous les divans, ou bien, debout, serrés les uns contre les autres au-dessus des bouches de chaleur, se délectent des tièdes effluves qui, après avoir traversé leurs haillons, exhalent dans les galeries des miasmes pernicieux. L'un d'eux quitte-t-il la place, un autre de ses compagnons s'empresse de la prendre. Le moyen d'ailleurs que des visiteurs ou des visiteuses tant soit peu convenables affrontent, s'ils sont fatigués, pareils voisinages, dangereux à tous les égards. Ceux de ces jolis messieurs qui n'ont pas trouvé de sièges vacans, entourent les copistes d'un cercle compact, et ces derniers sont à chaque instant obligés d'interpeller les fâcheux qui leur masquent la vue de leurs modèles et échangent entre eux des propos plus ou moins cyniques. Et si, de hasard, quand ces intrus deviennent trop impudens, les gardiens essaient de les rappeler à l'ordre, de quel air ils accueillent leurs observations! Les éclats de voix, les gros mots, — nous pouvons en témoigner, — obligent parfois ceux-ci à la retraite, impuissans qu'ils sont à se faire obéir, car ils craignent *une affaire*, et avec ces insurgés qui sont des *électeurs*, ils ne savent que trop les conséquences qu'elle pourrait avoir pour eux-mêmes. Est-ce donc pour une telle clientèle que le Louvre est fait et qu'au détriment des visiteurs et des artistes peu soucieux de contacts aussi suspects et de débats toujours compromettans, ces malpropres personnages soient désormais chez eux, dans notre Musée national, pour y

prendre toutes leurs aises, en rendre la surveillance de plus en plus difficile et y trouver, à l'occasion, un asile sûr où ils se sentent à l'abri des recherches de la police? Un pareil état de choses ne saurait se prolonger, car il empire avec le temps, et le seul remède est l'établissement d'un droit d'entrée au Louvre.

Plus d'une fois, je le sais, cette question a été débattue et écartée. Posée en vue d'un accroissement de ressources pour nos collections, — et ainsi que le prouve cette pratique usitée en certains pays, ce n'est pas là d'ailleurs une considération qui soit à dédaigner, — elle soulevait chez nous les inévitables objections tirées de l'instruction artistique du peuple et de la générosité dont la France a la première donné l'exemple, en créant des musées et en les rendant gratuitement accessibles à tous. Mais ces objections ne sont plus de mise et la question se présente aujourd'hui sous un aspect tout différent. Avec les habitudes prises, elle ne saurait être résolue que par une taxe, si minime qu'elle soit, exigible à l'entrée du Louvre. Il est, en effet, désormais impossible de se débarrasser autrement de cette engance qui le remplit et le considère comme sa propriété exclusive. Dans certaines capitales où les anciens errements se sont maintenus, un Suisse de tournure décorative, vêtu d'un costume magnifique, un large baudrier doré passé au travers du corps, une grande canne à pomme d'argent à la main, peut jouir encore du droit incontesté de refuser l'accès des collections à toute personne de mauvaise mine, et ses jugemens sont sans appel. On ne pourrait se flatter maintenant de revenir à un état de choses autrefois en vigueur chez nous. Un concierge, même très galonné, et si fermement résolu qu'il pût être à faire respecter sa consigne, serait absolument incapable de procéder à un triage, de fait assez délicat, parmi les visiteurs qui se présenteraient aux portes. Des contestations, des rixes même pourraient se produire qui tourneraient à la confusion de l'autorité. Le seul moyen pratique est de recourir à une redevance taxée pour les entrées.

Dans le rapport présenté, en 1902, à la Chambre, sur le budget des Beaux-Arts, le rapporteur, — c'était M. Couyba, et l'on ne saurait le suspecter de tendances aristocratiques, — parlant « des malheureux sans travail et peut-être sans logis qui viennent dans nos galeries publiques chercher un abri momentané, » conclut « que l'hospitalité y est pour eux *inconfortable*, puisque la seule distraction qui leur soit offerte est l'admiration; les ventres

affamés, ajoute-t-il, ne doivent pas avoir plus d'yeux que d'oreilles, et d'ailleurs un musée n'est pas et ne « doit pas être un établissement de charité, un refuge. » C'est cependant ce que le Louvre est devenu, et ce n'est pas pour les vagabonds que l'hospitalité y est *inconfortable*; ils y sont maintenant chez eux, et c'est eux qui l'ont rendue telle pour tous ceux dont la fréquentation de notre Musée est justifiée par la nature de leurs études. La question doit donc être examinée à nouveau, sans ces déclamations soi-disant libérales, avec l'intention bien arrêtée de mettre fin à une situation vraiment scandaleuse et intolérable. Ainsi que l'ont compris tous ceux qui l'ont étudiée d'une manière impartiale, une solution mixte semble de nature à concilier tous les intérêts engagés dans cette affaire, c'est-à-dire : outre la gratuité du dimanche, celle d'un autre jour de la semaine, le jeudi par exemple; et, pour les jours restans, une rétribution qui, fût-elle minime, aurait pour effet certain de débarrasser le musée de tout ce personnel parasite qui l'encombre, sans qu'aucun souci de l'art y explique sa présence. Est-il besoin d'ajouter que, dans la plus large mesure, des cartes d'entrée permanente et gratuite seraient données aux artistes, aux critiques, aux professeurs de lycées ou d'institutions pour leurs élèves, à tous les patrons et à tous les ouvriers d'industries d'art qui justifieraient de l'intérêt qu'il y a pour eux à fréquenter le Louvre. Une telle restriction, sans présenter aucun inconvénient, aurait pour effet certain de supprimer ce privilège à rebours qui tend à s'établir en faveur de gens qui n'ont aucun droit à étaler leur fainéantise dans notre Musée national, pour le plus grand dommage de ceux auxquels son accès et toutes les facilités d'étude doivent être accordés.

III

Dans les locaux affectés aux diverses sections du Louvre, l'arrangement des collections qu'ils renferment est en général satisfaisant et il n'est que juste de signaler quelques-unes des améliorations récemment réalisées à cet égard. Les tableaux disposés par écoles et autant que possible dans l'ordre chronologique le long de la grande galerie sont aujourd'hui moins serrés sur les parois; des cartouches fixés aux cadres donnent au public toutes les indications utiles sur les sujets représentés, le

nom de l'auteur, la date de sa naissance et de sa mort, et l'école à laquelle il appartient. Des restaurations faites avec prudence et décidées sur l'avis d'une commission spéciale, dûment consultée, assurent la conservation des œuvres menacées ou font disparaître les traces trop visibles d'anciennes détériorations. On se borne à cet égard au strict nécessaire et, au lieu des repeints à l'huile pratiqués autrefois, qui avec le temps noircissent et font tache sur l'œuvre primitive, les raccords aussi limités que possible sont exécutés à la gouache, ce qui permet d'effacer ou de modifier ces retouches, sans risquer de nuire à la peinture originale. Signalons cependant à l'attention de la commission plusieurs toiles dont les craquelures profondes et nombreuses offensent le regard et mettent sous les yeux du public de véritables ruines. Pour n'en citer que quelques-unes, nous noterons ici le *Portrait de lord Witworth* par Lawrence; la figure entière de la Muse, — on sait qu'elle a été ajoutée après coup, — placée derrière le *Portrait de Cherubini*, par Ingres; le ciel, l'eau, le paysage et les animaux eux-mêmes dans les *Chevaux de halage* de Decamps, etc. Pour quelques-uns de ces tableaux trop fortement endommagés, le mal semble difficilement réparable, car la destruction est presque complète, et, s'il faut renoncer à les remettre en état, peut-être conviendrait-il du moins de les placer hors de la portée immédiate du regard. Dans les vitrines, les objets d'art : orfèvrerie, bronzes, ivoires, faïences, etc., sont bien présentés, classés avec goût, en bon ordre et l'on sent qu'un zèle intelligent et une louable émulation animent les conservateurs des diverses sections pour tirer le meilleur parti possible des locaux qui leur ont été assignés. Mais, en revanche, la répartition de ces locaux laisse fort à désirer, et tandis que dans la plupart des collections de l'Europe la distribution des différentes salles où celles-ci sont exposées à été réglée suivant un ordre logique, le public chez nous se trouve en présence d'un véritable chaos où l'on comprend qu'il ait peine à se débrouiller.

Au rez-de-chaussée, des salles consacrées aux monuments égyptiens on passe aux sculptures du moyen âge et de la Renaissance, italiennes ou françaises, et, pour trouver la suite de ces dernières jusqu'aux temps modernes, il faut aller à l'autre bout de la cour du Louvre. Au premier étage, le désordre est encore plus marqué. En haut de l'escalier Henri II, sur le palier de gauche, s'ouvre la salle des bronzes antiques, près de laquelle dé-

bouche une des quatre salles du mobilier français, de Louis XIV à Louis XVI, assez malencontreusement installées en cet endroit; puis viennent les salles de dessins et de pastels auxquelles succèdent la collection des ivoires, celle des objets d'orfèvrerie du culte catholique, celles de la céramique et des bronzes de l'Extrême-Orient; puis, en retour, la salle réservée aux petits objets provenant de la Chaldée, de la Syrie et de la Phénicie, précédant deux autres salles où ont été placés les monuments de la Perse et de la Susiane, dont les poids énormes ont nécessité des travaux de soutènement fort coûteux, alors que leur place naturelle était au rez-de-chaussée. A côté, par une anomalie assurément peu justifiée, s'ouvrent les salles des bronzes et de la céramique du moyen âge et de la Renaissance, puis les anciens appartemens royaux. Le long du quai et de la cour du Louvre s'étendent parallèlement les collections égyptiennes et celles des vases et des statuettes antiques, pour aboutir au grand Salon des peintures françaises du temps de l'Empire et de la Restauration, suivi lui-même par la salle des Bijoux antiques, la Rotonde et la galerie d'Apollon, et enfin la grande galerie de peinture. Il semble, en vérité, qu'avec un peu plus de prévoyance, il eût été possible, au lieu de ce décousu et de cet enchevêtrement de tous les services, d'étudier et d'adopter un programme plus rationnel, moins fait pour dérouter à chaque instant les visiteurs incapables de se diriger dans un pareil dédale.

Encore si, au milieu de cette confusion, les locaux affectés aux différentes sections du Louvre répondaient à la destination de chacune d'elles! Malheureusement, et l'habitude est ancienne, les architectes chargés de leur appropriation, au lieu de se préoccuper avant tout de mettre en valeur les richesses artistiques que doivent abriter leurs constructions et de s'effacer devant les chefs-d'œuvre du passé, ne paraissent avoir eu d'autre désir que d'attirer l'attention sur leurs propres travaux. Au *Salon Carré*, dont Duban a donné les plans, l'ornementation excessive des voussures et les sculptures en ronde bosse de Simart, qui s'y étalent à dix mètres au-dessus du sol, ne sauraient, quel que soit leur mérite, compenser l'insuffisance d'une lumière venant de trop haut et tellement rare qu'il est permis de se demander comment, pendant la plus grande partie de l'hiver, les copistes peuvent voir assez distinctement leurs modèles pour les reproduire avec quelque fidélité. Dans la *Salle des États*, la décoration

du plafond est encore plus chargée, plus massive et plus tapageuse. Ce ne sont que saillies multipliées, niches, compartimens, médaillons, lourdes guirlandes, figures dorées, projetées sur le vide, menaçantes pour les visiteurs et qui sollicitent indiscrètement leurs regards, en restreignant encore la quantité du jour disponible. Si dans la nouvelle salle consacrée aux Rubens de la galerie de Médicis la lumière est convenable et si, avec la puissance et l'éclat de son coloris, le maître s'accommode mieux qu'aucun autre de la profusion des dorures qui encadrent ses œuvres, du moins est-on en droit de regretter que cette salle, construite spécialement pour recevoir la série complète de ses compositions n'ait pu la contenir tout entière et que la *Naissance de Marie de Médicis*, son *Éducation*, le *Gouvernement de la Reine*, son portrait, et ceux de ses parens, soient isolés de cet ensemble et exposés de la manière la plus défavorable dans la salle qui précède. L'obscurité de celle-ci est extrême et, outre d'autres peintures de Rubens, les admirables portraits de Van Dyck qui y ont été relégués et qui comptent parmi les chefs-d'œuvre du Louvre sont désormais absolument invisibles. Quant aux cabinets dont la *salle Rubens* est flanquée de part et d'autre sur sa longueur, leurs dimensions sont trop exigües et la surveillance en est très difficile. Dans ceux de ces cabinets qui sont placés au Nord, les Rembrandt ne s'accommodent guère du jour cru et froid qui les éclaire, et au contraire, les tableaux exposés au Midi sont soumis pendant l'été à une chaleur très préjudiciable pour eux et tout à fait intolérable pour les visiteurs. Ces diverses défauts auraient pu être facilement évités, croyons-nous, si, au lieu de distraire de la *Salle Rubens* les cabinets qui en restreignent les proportions, on lui avait donné toute la largeur du bâtiment, ce qui permettait d'y exposer la série complète de la galerie de Médicis. La construction des cabinets eût été différée jusqu'au jour, — prochain, il faut l'espérer, — où le départ du ministère des Colonies rendrait de nouveau au Louvre la possession de locaux qui lui appartiennent et qui lui sont nécessaires pour exposer convenablement ses richesses. En prenant ce parti, on obtenait les conditions de lumière, d'aération et d'espace qui, dans un musée, doivent primer toutes les autres, puisqu'elles sont indispensables pour l'étude des œuvres exposées et pour leur bonne conservation.

En regard de ces prodigalités décoratives, non seulement

inutiles, mais fâcheuses pour la mise en valeur de nos collections, d'autres travaux d'appropriation auraient un caractère d'urgence et d'utilité incontestables. Je veux parler de l'escalier Daru et de l'escalier Mollien, restés tous deux inachevés et qui, dans leur état actuel, donnent bien l'idée de ce mélange de luxe et de misère qu'on peut constater dans beaucoup de nos monuments. Il y a quelque vingt ans, on a fait grand bruit d'une école de mosaïque dont la France allait être dotée et qui promettait merveilles. Mais les dépenses occasionnées par son établissement et celles que devait entraîner son maintien mirent bientôt un terme à ces espérances si bruyamment exprimées. La décoration non terminée, mais très coûteuse, de l'escalier Daru, un des rares ouvrages auxquels elles ont abouti, nous montre des figures allégoriques personnifiant les périodes les plus éclatantes de l'histoire de l'art. Elles occupent le haut des pilastres et remplissent les voûtes que ceux-ci supportent ; mais cette décoration est restée comme suspendue en l'air, car au-dessous, ces pilastres en pierre brute, mal équarris, laissent voir piteusement les ressauts ou les rentrants de leurs assises, et la rampe de l'escalier, formée de barreaux de fonte assemblés en X, est d'une simplicité tout à fait primitive. L'aspect de l'escalier Mollien est plus rudimentaire encore : sa rampe en plâtre massif, couverte d'arabesques gauchement peintes en jaune et à demi effacées par le temps, et les assises restées apparentes des chapiteaux non dégrossis, des colonnes, et des blocs des murailles sont lamentables à voir dans un palais comme le Louvre et réclament une prompté réfection, qui d'ailleurs ne devrait pas entraîner de trop lourdes dépenses

IV

L'abandon qu'on peut constater sur quelques points des services qu'embrasse l'administration de nos musées nationaux est assez explicable quand on pense à leur nombre, aux questions de personnes qu'elle peut soulever et à la difficulté de faire concourir au profit de l'ensemble des efforts naturellement divergens, chacun des chefs de ces services agissant à son gré dans son petit domaine et les plus zélés étant, à raison même des qualités qu'ils y apportent, absorbés par leurs fonctions et pénétrés de leur importance particulière. La tâche d'un directeur, si éminent

qu'on le suppose, en face d'une élite d'hommes distingués, très dévoués à leurs devoirs, est donc singulièrement délicate et compliquée. Comment faire la part de chacun ? Stimuler les plus timides, contenir les ardents, tenir compte des caractères et des aptitudes de chacun, en les pliant tous à une discipline tout à fait nécessaire en vue du bien commun ? Encore si ce directeur était le maître ! Mais trop souvent des mesures ou des choix lui sont imposés, dans lesquels la politique a quelquefois plus de part que l'équité. Avant donc d'accuser, il n'est que juste de se rendre compte de ces difficultés multiples et, au lieu de vaines critiques, de n'apporter dans l'exposé des faits que la seule préoccupation des progrès qu'il importe de réaliser.

On a beaucoup et bien travaillé au Louvre depuis quelques années et si, à côté des améliorations obtenues, des imperfections résultant parfois de cette activité même ont pu se produire, c'est avec l'espoir qu'il sera facile d'y porter remède qu'il convient de les relever. La plupart d'ailleurs résultent d'une situation déjà ancienne, progressivement aggravée par le développement considérable de nos collections et plusieurs fois déjà elles ont attiré l'attention du Parlement et des ministres qui se sont succédé aux Beaux-Arts. En même temps que nos richesses artistiques prenaient une importance croissante, des ressources de plus en plus grandes ont été attribuées au Louvre. La fixation d'un crédit annuel joint à la dotation provenant de la vente des diamans de la Couronne inaugurait pour lui une situation nouvelle. C'est en vue d'une surveillance plus étroite dans la gestion financière et le bon emploi de ces ressources et pour soulager ainsi la direction des musées dans le contrôle qu'elle exerçait à cet égard, que la loi de finances du 16 août 1895 instituait le Conseil des musées. Jusque-là, en effet, c'est à cette direction seule qu'incombait la charge de régler toutes les questions relatives non seulement à l'administration de ces musées et à leur personnel, mais aux acquisitions. Faites à l'aide des crédits votés par les Chambres, ces acquisitions devaient être payées sur les fonds de chaque exercice, ce qui impliquait, par conséquent, l'obligation de dépenser chaque année la totalité des fonds disponibles, sans en réserver aucune part en prévision des occasions favorables qui pourraient se présenter. Un comité consultatif, formé des conservateurs de toutes les sections et présidé par le directeur, se réunissait régulièrement deux fois par mois pour délibérer sur

toutes les affaires dont celui-ci jugeait à propos de l'entretenir et sur les propositions d'achat émanées de son initiative propre ou de celle des divers membres du Conservatoire, le ministre restant maître d'accorder ou de refuser les demandes qui étaient ensuite soumises à son approbation.

La personnalité civile accordée aux musées nationaux a été pour eux un bienfait assuré puisqu'elle leur concède la libre disposition des crédits alloués. Créant ainsi pour eux une caisse de réserve en vue d'acquisitions désirables, elle laisse la possibilité d'échelonner sur plusieurs exercices les paiemens qui pourraient en résulter. Le Conseil des musées, tout en accordant à chacun des conservateurs une certaine allocation dont il peut disposer sous sa responsabilité pour des achats courans, reste juge de l'opportunité et de la fixation du prix pour les acquisitions plus importantes qui lui sont proposées, soit par l'intermédiaire de ses membres, soit sur l'initiative du Conservatoire et après que ce dernier s'est prononcé à cet égard. Sauf quelques légères différences, surtout dans son mode de recrutement, le Conseil des musées remplit, on le voit, une mission analogue à celle qu'exerce à la National Gallery le Conseil des *Trustees* (1).

Pourquoi ne pas le dire ? Malgré les avantages très réels qu'elle procurait à nos collections, la création du Conseil des musées fut assez mal accueillie par le Conservatoire et son fonctionnement rencontra d'abord quelques difficultés. Jouissant jusque-là dans leurs services respectifs d'une liberté presque absolue et ne relevant que de la direction, plusieurs des conservateurs n'admettaient qu'avec peine la collaboration et le contrôle nouveaux qui leur étaient imposés. Pendant les premières années, une certaine gêne et parfois une raideur assez marquée manifestèrent les dispositions dont quelques-uns d'entre eux étaient animés. Des reproches détournés ou même des attaques violentes dont le Conseil fut l'objet dans la presse témoignent des froissemens provoqués par sa création. Qu'à ses débuts, surtout, il se soit produit quelque hésitation sur la nature du mandat attribué au Conseil et peut-être trop vaguement défini dans sa loi constitutive, on le conçoit aisément. Mais l'incompétence alléguée

(1) Le Conseil des *Trustees* de la National Gallery se compose aujourd'hui de huit membres nommés par le premier lord de la Trésorerie, de qui relève ce Musée, et choisis parmi les possesseurs de grandes Collections ou les personnes connues pour l'intérêt qu'elles portent aux beaux-arts.

contre lui en termes assez vifs n'était-elle pas aussi justement applicable au Conservatoire lui-même pris en bloc ? Si, pour les achats qui concernent son propre département, chacun de ses membres avait une compétence spéciale justifiée par son titre même, comment un conservateur des antiquités égyptiennes, par exemple, pouvait-il, du fait de ce titre, décider, comme il l'avait fait jusque-là, de la valeur d'un objet d'art de la Renaissance ou du mérite d'un tableau ?

Dans la pratique, les membres du Conservatoire devaient inévitablement en venir à des tiraillemens ou à des complaisances réciproques, également fâcheux pour nos collections. Les plus hardis, les plus exigeans se faisaient la plus grosse part dans l'attribution des crédits comme dans celle des locaux, sans égards pour leurs confrères plus réservés, moins âpres dans leurs demandes. Absolument indépendans, obligés par la nature même de leur mission de tenir compte de l'ensemble des services, les membres du Conseil devaient, à l'occasion, rétablir la balance et maintenir l'équilibre. Ce n'était point l'affaire de ceux dont ils dérangeaient les habitudes et qui leur faisaient payer tous les inconvéniens d'une situation assez délicate, il est vrai, mais qui n'était point leur œuvre et dont ils n'étaient en rien responsables.

Des critiques, sans doute peu au courant des choses, mais désireux d'intervenir pour paraître bien informés, chargeaient à plaisir le Conseil des musées des plus noirs méfaits : « Étroitesse, ignorance, légèreté, toutes les erreurs, disait-on, lui sont familières... C'est lui qui, sans cesse, limite, retarde ou paralyse l'initiative des conservateurs... Fondé jadis, au lendemain du legs Caillebotte, sous prétexte de servir de guide, il est devenu une sorte de tyran occulte ou capricieux. Les musées sont désormais à la merci d'une assemblée anonyme et irresponsable, où les fantaisies d'une majorité plus compacte qu'éclairée font la loi. » Tel était le ton des attaques réitérées auxquelles le Conseil était en butte. On pouvait impunément contre lui multiplier les accusations les plus malveillantes et le signaler à la vindicte publique ; n'ayant ni le droit, ni le désir de répondre, il était condamné sans appel. Et cependant, si, à l'origine, il avait pu commettre quelques fautes résultant d'une pratique nouvelle et encore mal établie, il n'est que juste de remarquer que ces fautes furent tout au moins partagées et qu'en ce qui touche le Conseil, plusieurs de ses décisions les plus attaquées

ne lui sont imputables qu'à cause de la hâte excessive imposée à plusieurs de ses délibérations ou à la condescendance qu'en certaines occasions, il a montrée pour les propositions qui lui étaient soumises, cédant à son désir formel de vivre en bons termes avec le Conservatoire. Ajoutons que s'il n'a pas fait tout le bien qu'il aurait voulu, il a pu parfois empêcher quelque mal.

Aujourd'hui, grâce à des égards réciproques et à une expérience résultant de part et d'autre d'un commerce plus suivi, les relations, de défiantes qu'elles étaient d'abord, sont devenues de plus en plus cordiales. Des habitudes de courtoisie affectueuse se sont établies entre des gens naturellement faits pour s'entendre, unis qu'ils sont par des goûts pareils et un égal désir de se dévouer aux intérêts d'une maison qui est chère à tous. On sait maintenant le prix d'un pareil concours et les heureux effets qu'il a déjà produits. Au lieu d'un amoindrissement d'autorité que certains conservateurs avaient pu craindre, ils ont reconnu, mieux fixés désormais sur les dispositions réelles du Conseil, que, sans paralyser en rien leur initiative, celui-ci n'a d'autre but que d'en régler l'exercice et de réunir au profit de l'œuvre commune les bonnes volontés d'hommes dont il est bien placé pour apprécier le savoir et le dévouement.

Tenant compte des termes mêmes du décret qui règle ses attributions, le Conseil des musées s'est appliqué à rester dans les limites qui lui sont assignées et il a conscience d'avoir rendu quelques services. Grâce à la compétence spéciale de deux de ses membres, M. Hérault, président à la Cour des comptes et M. Tétreau, président de section au Conseil d'État et qui, à ce titre, fut mêlé de très près à la création du Conseil des musées, l'ordre a été établi dans la comptabilité financière qui régit son fonctionnement. En développant la production de l'atelier des moulages et de la chalcographie, le Conseil a pu augmenter dans une notable proportion les ressources, autrefois assez restreintes et longtemps stationnaires, provenant de cette production et accroître ainsi d'autant les sommes réservées aux achats. À l'aide de cette augmentation de recettes, presque immédiatement grossies encore par la fondation et l'utile concours de la Société des Amis du Louvre, il n'est guère de vente importante où nos conservateurs n'aient figuré avec des crédits suffisants pour faire entrer dans nos collections des œuvres dont la possession semblait désirable. Comme par la plus louable émulation les dons

ou legs faits en faveur des musées nationaux se sont aussi multipliés en ces derniers temps. C'est à encourager ces libéralités et à les provoquer qu'il faut s'appliquer, car même avec un budget plus considérable, le renchérissement des œuvres d'art rend aujourd'hui très difficile la lutte avec les milliardaires américains, qui, lorsqu'ils veulent s'assurer la propriété d'un chef-d'œuvre en vue, n'hésitent pas à pousser les offres directes ou les enchères jusqu'à des sommes qui autrefois auraient paru fabuleuses. Il est permis, sans craindre d'être indiscret, de solliciter pour le Louvre des actes de générosité qui profitent au public, et, avec un peu de suite et de prévoyance, grâce aux faveurs officielles dont dispose l'administration, celle-ci peut, sans bourse délier, incliner les bonnes intentions des amateurs à des libéralités qui les honoreront. A ce titre, la décision prise récemment de mettre en belle place, à l'entrée de la galerie d'Apollon, la liste des bienfaiteurs du Louvre pour perpétuer le souvenir de leur nom et les signaler à la reconnaissance de tous est une mesure à la fois très équitable et très opportune.

La possibilité pour la Caisse des musées de capitaliser ses ressources et d'en réserver une part en vue d'acquisitions qui, à raison de leur mérite ou des lacunes qu'elles combleront, seraient d'un intérêt capital pour le Louvre, compense d'ailleurs, en partie, l'insuffisance de ses ressources. Autant, quand il s'agit de se procurer un ouvrage de premier ordre, il faut savoir se résigner aux sacrifices nécessaires, autant il convient cependant de se garder de ces engouemens passagers qui, sous l'impulsion de gens habiles à profiter d'un snobisme qu'ils ont souvent créé, se produisent périodiquement dans le prix des objets d'art. C'est ainsi que nous avons vu, au siècle dernier, monter et décroître tour à tour la valeur vénale des tableaux de Greuze, d'Hobbema, de Frans Hals et de quelques-uns de nos peintres modernes. Aujourd'hui la vogue est à l'école anglaise, aux primitifs, à notre art du xviii^e siècle, et des œuvres, même médiocres, qui rentrent dans ces diverses catégories, atteignent, pour le moment, des prix plus de dix fois supérieurs à ceux qu'on les payait il y a dix ans. Il importe donc que, pour un musée comme le Louvre, on ne choisisse pas précisément ces périodes de hausse excessive, qui ne répondent pas toujours au mérite esthétique, pour faire de pareils achats. Quand on n'a pas prévu à temps, — et la chose serait aussi difficile que hasardeuse, — ces courans d'opinion, il

convient d'attendre qu'ils soient passés et que le niveau moyen des prix se soit rétabli.

Au surplus, nos collections regorgent, et, pour les acquisitions nouvelles, la qualité importe beaucoup plus que la quantité. C'est avec raison que, dès les premières séances du Conseil des musées, le président qu'il s'était donné, le vénéré comte Delaborde, faisait prévaloir l'idée qu'il ne fallait rechercher que l'excellent et qu'à prix égal, l'acquisition d'une œuvre hors ligne est de beaucoup préférable à celle de plusieurs œuvres d'un mérite ordinaire. On ne peut donc qu'approuver la résolution prise par le Conseil, lorsque des ouvrages de maîtres déjà représentés dans nos collections lui sont proposés, de n'en décider l'achat qu'après les avoir fait placer dans les galeries à côté de ceux qui s'y trouvent de façon à permettre des comparaisons directes et à les écarter s'ils n'ont pas un mérite supérieur.

C'est grâce aux enseignemens successifs apportés par la pratique que des choses que le Conseil acquiert, avec le temps, une connaissance plus juste des intérêts élevés auxquels il doit pourvoir et cette éducation spéciale que l'expérience seule peut lui fournir pour l'accomplissement de sa mission. Assez de problèmes délicats resteront toujours à régler par lui, et notamment celui de la proportion à maintenir entre les diverses catégories d'acquisitions auxquelles, d'après les termes mêmes de sa charte fondamentale, les ressources dont il dispose doivent être exclusivement consacrées : « celles d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique, » autrement dit, d'objets remarquables par la beauté du travail, par leur antiquité ou par la signification documentaire qu'ils peuvent offrir. Il y a là une question de mesure et s'il convient de réserver surtout la place et l'argent pour les chefs-d'œuvre de l'art, il importe également de ne pas négliger les types principaux de productions artistiques caractérisant nettement des écoles et des périodes déterminées et de ne pas trop s'encombrer, sous prétexte de pièces de série, d'ouvrages purement archaïques, d'une exécution impersonnelle, plus que médiocres ou nuls au point de vue esthétique. Le nombre de ces objets, que des moulages peu coûteux pourraient, en bien des cas, suppléer, doit être réduit au strict nécessaire dans un musée comme le Louvre, où leur présence, en tout cas, serait moins justifiée que dans des collections plus spécialement réservées à l'enseignement, comme celles de la Sorbonne.

V

Sans vouloir s'immiscer dans les questions d'administration qui ne sont pas de son ressort, le Conseil des musées n'a jamais manqué de signaler, sous forme de vœux, aux représentans du gouvernement qui siègent de droit dans ce Conseil, le directeur des Beaux-Arts et le directeur des musées nationaux, toutes les mesures qui lui semblaient désirables pour le bien de nos collections. C'est ainsi que dans tous les rapports annuels faits en son nom, son président, M. Léon Bonnat, n'a pas cessé de protester contre les dangers toujours menaçans que le voisinage du ministère des Colonies présente pour le Louvre, dangers dont les deux enquêtes provoquées par le Conseil ont révélé toute la gravité. J'ai dit également comment, à la suite de l'expression réitérée des désirs du Conseil, le déplacement du musée de la Marine, qui lui avait été formellement promis, a été de nouveau ajourné à un délai indéterminé, alors que sa présence au Louvre n'est aucunement justifiée et que le développement de nos collections réclame impérieusement les salles qu'il occupe. A diverses reprises aussi, le Conseil a insisté sur la nécessité de la revision de ceux des catalogues qui ne sont pas encore tenus au courant, tandis que plusieurs d'entre eux, — notamment ceux des Antiquités chaldéennes, des vases de terre cuite, des marbres et des bronzes antiques, des ivoires, des sculptures du moyen âge et de la Renaissance, des bronzes et des cuivres de ces mêmes époques, et celui du musée de Saint-Germain, mis récemment à la disposition du public, font le plus grand honneur aux conservateurs qui les ont publiés. Le succès obtenu par la publication du *Guide populaire du Musée du Louvre*, également réclamée par le Conseil, prouve à quel point cette publication était nécessaire. Sans vouloir en déprécier la valeur, il convient cependant de remarquer que ce petit livre n'a pas été établi suivant le programme recommandé par le Conseil, à l'exemple des *Guides* analogues parus en Allemagne. Pour un prix moindre (0 fr. 65 au lieu de 1 franc) et avec un nombre de pages moins restreint (250 au lieu de 110), il pouvait, comme ces derniers, être à la fois plus développé et plus méthodiquement conçu, si sa rédaction avait été confiée aux conservateurs spéciaux de chacune des sections, évidemment bien désignés pour parler des œuvres dont ils ont

la garde et que, mieux que personne, ils sauraient apprécier.

Notons encore comme pouvant amener des améliorations très urgentes l'étude approfondie des moyens qu'il faudrait employer afin d'éloigner du Louvre les vagabonds et les gens sans aveu qui, en hiver surtout, encombrant les galeries, pour la plus grande incommodité des copistes et des visiteurs studieux. Un autre progrès à réaliser réclamerait aussi un examen sérieux, je veux dire la nécessité de mettre un peu plus d'ordre dans la répartition et l'appropriation des locaux attribués aux diverses collections, afin de remédier, dans la mesure du possible, à la confusion actuelle et, en tout cas, de prévenir le retour des fautes commises autrefois et dont ces collections, leurs conservateurs et le public pâtissent également.

Voilà, pour nous en tenir à ce qui nous paraît essentiel, bien des points sur lesquels il nous a semblé opportun d'attirer l'attention de ceux qui ont charge de l'avenir du Louvre. Par une coïncidence qui peut amener pour lui les plus heureux effets, les deux nouveaux titulaires de la direction des Beaux-Arts et de la direction des musées nationaux viennent d'être nommés presque en même temps. En présence d'une tâche qui réclame toute leur activité, leur intelligence et leur dévouement, il leur appartient d'établir, par leur concert, un accord fécond entre leurs nombreux collaborateurs, afin de servir les intérêts élevés qui leur sont confiés. Pour délicate que soit leur mission, on n'en saurait imaginer de plus intéressante, ni de plus utile. Il leur est facile d'ailleurs de s'assurer un concours précieux et dont on n'a pas encore tiré, croyons-nous, tout le profit qu'on en peut obtenir. C'est de l'École du Louvre que je veux parler et des services qu'elle est capable de rendre.

La création de cette École répondait à une idée heureuse, celle d'introduire au Louvre un enseignement qui n'existait pas à ce moment et dont les œuvres mêmes que contiennent nos collections seraient à la fois le sujet et le vivant commentaire. La proposition faite par M. Alphonse Bertrand, conservateur du musée de Saint-Germain, pour l'établissement d'un cours d'archéologie, avait donné, en 1875, la première pensée de la fondation de cette École dont les décrets en date du 24 janvier 1882, du 11 novembre 1884 et du 8 octobre 1893 ont réglé l'organisation et le fonctionnement. Très suivis et très appréciés, les cours de l'École du Louvre ont déjà produit des résultats excellents et

leur valeur est attestée par les élèves distingués qui, après les avoir fréquentés, ont conquis une notoriété légitime, non seulement en France, mais à l'étranger. Depuis, sous la pression d'un mouvement irrésistible, le Collège de France et la Sorbonne se sont aussi ouverts à cet enseignement qui y embrasse maintenant plusieurs périodes de l'art. Après s'y être quelque temps refusée, la Faculté des lettres admet aujourd'hui au doctorat des thèses traitant des questions artistiques. Nous ne songeons pas à nous plaindre que ces divers foyers d'études puissent faire, à l'occasion, double ou même triple emploi, car, suivant ces différents milieux, ces études ont aussi un caractère différent. Plus libres au Collège de France, puisqu'elles ne visent aucun but déterminé, elles sont à la Sorbonne rattachées de plus près aux études littéraires, philosophiques ou historiques, et peuvent préparer à des examens conférant des grades. C'est à les incliner vers un résultat plus pratique et plus spécialement professionnel qu'on devrait s'appliquer au Louvre, c'est-à-dire à la formation du personnel que réclame la direction de nos musées parisiens ou provinciaux, tout en donnant, bien entendu, aux élèves la culture générale qu'ils doivent en même temps recevoir. De même que l'École des chartes forme des archivistes et des bibliothécaires, il faut que l'École du Louvre serve au recrutement des conservateurs de nos musées. Je sais que quelques-uns des professeurs du Louvre se préoccupent déjà de cette préparation ; mais ce qu'ils font isolément et de leur plein gré devrait être la règle pour tous. Il y a là, en effet, une lacune très regrettable et qu'il importe de combler. Que de fois, en visitant les musées de province, on a pu constater l'inégalité extrême qui existe dans la tenue de ces collections, dans le savoir de ceux qui les dirigent, dans la manière dont ils comprennent leurs fonctions. Je sais bien que ces collections sont elles-mêmes d'importance et de valeur fort inégales et que même dans plusieurs de nos grandes villes, les municipalités ne consentent pas toujours aux sacrifices nécessaires pour assurer convenablement leur entretien. Il est cependant un niveau au-dessous duquel il ne faudrait pas descendre et c'est à relever ce niveau que peut prétendre l'École du Louvre. Si, trop souvent, nos musées départementaux offrent le spectacle attristant de locaux peu honorables, mal soignés, où, sans choix et comme au hasard, sont entassés une foule d'objets disparates, combien de fois, en revanche, même dans des centres très

modestes et avec les ressources les plus restreintes, les efforts persévérans d'un seul homme sont parvenus à triompher de l'inertie et de la routine, pour recueillir et classer peu à peu en bon ordre dans les collections municipales tout ce qui peut faire honneur à une ville, éclairer son passé, sauver de la ruine des œuvres ou des monumens jusque-là négligés et non seulement intéresser les habitans au développement de leur musée, mais y attirer des visiteurs étrangers! A Paris, où tant de distractions intellectuelles de toute sorte sollicitent à l'envi les loisirs de la population, on ne se doute guère de l'extrême pénurie en ressources de ce genre qu'on peut observer dans certaines villes et de l'abandon où s'y trouvent ceux dont les vocations et les aptitudes artistiques très réelles avortent et disparaissent, faute d'être soutenues. Ce serait donc un bienfait que de procurer à tous les musées de France des conservateurs capables de les diriger, et l'École du Louvre est toute désignée pour leur donner l'instruction qui leur permettrait de remplir dignement des fonctions si utiles. Le choix et l'appropriation des locaux, l'entretien, le classement et la bonne conservation des objets qui y sont exposés: peintures, dessins, sculptures, etc., la surveillance qu'ils exigent, les soins prudents que peuvent réclamer leur restauration quand elle est nécessaire, la rédaction des catalogues, et en un mot tout ce qui se rattache à la direction pratique d'un musée, c'est là une étude dont les élémens existent à peine chez nous et dont il serait aussi intéressant qu'opportun de définir, de fixer et de répandre les principes.

Ce n'est que dans un personnel ainsi préparé et pourvu de titres réguliers que devraient être choisis les conservateurs de nos musées. Leur recrutement assuré présenterait pour les richesses artistiques de notre pays et pour eux-mêmes des garanties qui aujourd'hui leur manquent tout à fait et dont plusieurs nominations aussi regrettables qu'imprévues démontreraient, au besoin, la nécessité.

Tout cela mérite qu'on y pense et le Louvre est particulièrement intéressé à ce que toutes les questions qui peuvent influer sur sa prospérité, au lieu d'être résolues au hasard, soient prévues, étudiées et réglées avec la plus vigilante attention. Qu'on songe à tout ce qu'il renferme de trésors accumulés, à la place qu'il tient dans l'éducation du goût national et dans l'instruction de nos artistes. A tous ceux qui le connaissent un commerce as-

sidu n'a pu que rendre plus chère encore une fréquentation qui, si longue qu'elle soit déjà, leur réserve toujours bien des découvertes et des délectations nouvelles. Dans toutes les circonstances de la vie, la vue des chefs-d'œuvre est salutaire et, suivant nos dispositions intimes, ils ont sans cesse des révélations à nous faire sur le génie des maîtres qui les ont produits, sur les traits qui composent leur originalité, sur l'époque et le milieu où ils ont vécu. Que si parfois vous êtes indifférent ou fermé à leur langage, c'est vous-même que vous devez accuser, car il faut mériter leurs confidences. D'autres fois, en revanche, leur contemplation est féconde, ils nous élèvent jusqu'à eux et ouvrent en nous des horizons nouveaux. Comme pour ces personnes aimées, qui sont trop rapprochées de nous pour que nous puissions les juger, il suffit d'une courte séparation pour nous faire comprendre tout ce que vaut le Louvre. Pour mon compte, après avoir à maintes reprises visité les autres musées de l'Europe, tout plein des impressions qu'ils venaient d'éveiller en moi, j'ai toujours eu hâte, à mon retour, de les comparer à notre musée national. C'est avec une satisfaction profonde que j'y retrouvais intactes ou plus vives encore toutes mes admirations pour les chefs-d'œuvre qu'il renferme. Et quand on songe que tant de richesses, le patrimoine et l'honneur de la nation, sont exposées à la perpétuelle menace d'être anéanties, comment s'expliquer que ceux qui en ont la garde et qui parlent avec attendrissement de leur amour pour les arts, s'endorment dans une quiétude criminelle sur ce danger, sans penser aux écrasantes responsabilités qu'il fait peser sur eux et aux malédictions qui les suivraient dans leur retraite, si, ce qu'à Dieu ne plaise, une irréparable catastrophe venait justifier la légitimité de nos protestations et l'étendue de nos craintes !

EM. MICHEL.

LA TRAVERSÉE

DU

PAS DE CALAIS

BAC, PONT OU TUNNEL?

I

Les grands travaux exécutés, depuis moins d'un quart de siècle, non seulement à Dunkerque, à Calais et à Boulogne, mais dans tous les ports de la côte anglaise qui leur font face; le maintien d'une profondeur sensiblement constante, dans leurs chenaux et sur leurs passes; les améliorations de toute nature apportées à tout ce qui concerne l'entrée, la sortie et l'accostage des navires; la rapidité des manutentions opérées par des engins mécaniques très perfectionnés; la certitude à peu près complète de pouvoir transborder en deux ou trois heures et quelquefois en un temps beaucoup plus court, sauf dans des cas exceptionnels de tempête, plusieurs milliers de voyageurs et de tonnes d'une rive à l'autre du détroit en toute saison et à tout moment du jour ou de la nuit, — toutes ces conditions réunies semblent avoir donné une satisfaction raisonnable et pratique aux principaux intérêts publics et privés et aux besoins du commerce et de la navigation. Mais les exigences de l'homme augmentent

sans cesse. Les résultats obtenus, quelque merveilleux qu'ils puissent être, ne sont aujourd'hui pour lui que des solutions provisoires, de simples étapes sur la route du progrès indéfini; et la question d'une soudure directe entre les deux pays, de leur contact effectif, de la suppression absolue de tout transbordement, de l'établissement d'un trajet continu, sans interruption, sans changement de moyens de transport, sans le plus petit déplacement, sans la plus légère sujétion et sans la moindre fatigue, est devenue désormais le problème à l'étude pour les économistes et les ingénieurs. L'idée n'est d'ailleurs pas nouvelle. Elle est par elle-même très séduisante. Elle devait naturellement passionner les meilleurs esprits.

Nous avons déjà dit ici même que l'observateur le plus superficiel ne pouvait manquer d'être frappé à première vue de la similitude des deux lignes de falaises à pic qui se font face à travers le Pas de Calais à une quarantaine de kilomètres de distance. Les grandes assises du terrain crétacé qui les constituent présentent identiquement la même nature géologique, les mêmes couches, les mêmes fossiles, les mêmes bancs, les mêmes épaisseurs; et on regarde aujourd'hui comme un fait établi scientifiquement que l'immense plateau de craie, qui forme le sous-sol du comté de Kent, de la Haute Normandie et du Boulonnais, s'est légèrement affaissé peu après qu'il a été déposé par les eaux de la mer tertiaire. L'ancien isthme qui reliait l'Europe primitive à l'archipel britannique a été ainsi recouvert par l'inondation marine, et une communication permanente s'est établie entre la Manche et la mer du Nord par un goulet très étroit. La grande presqu'île qui était jadis attachée au continent s'en est trouvée dès lors isolée; mais, pour redevenir ce qu'elle était autrefois, il suffirait que le sol s'exhaussât naturellement ou qu'on le relevât artificiellement d'une cinquantaine de mètres à peine. C'est en effet à ce très modeste chiffre que se réduit la profondeur maximum du détroit.

La largeur du Pas de Calais étant d'une trentaine de kilomètres environ, le rapport de la profondeur à la largeur est donc inférieur à celui de 1 à 500. Ce rapport est si faible qu'il est presque impossible de le rendre saisissable à l'œil. Sur un dessin à l'échelle de 1 à 10 000, le profil en long du fond de la mer se confondrait à peu près avec la ligne d'eau de la surface; et, si l'on dressait un plan en relief du détroit à une échelle d'un millième

seulement, la largeur serait au maximum en certains points d'une quarantaine de mètres, et la profondeur atteindrait à peine quatre à cinq centimètres. Un petit oiseau traverserait en sautillant cette mer en miniature. Mais il y a plus. Sur la ligne directe qui joint Douvres à Calais, ou Boulogne à Folkestone, on rencontre au milieu de la route deux grands bancs de roche sous-marins, le banc de Varnes et le banc de Colbart où la profondeur ne dépasse guère une dizaine de mètres. On voit et on touche presque le fond. A tout prendre, le bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre n'est qu'un large fossé. On en connaît aujourd'hui parfaitement le relief; et des sondages méthodiques, plusieurs fois renouvelés, permettent de le considérer comme un seuil composé d'une série de bancs de craie très réguliers, unis, homogènes et suffisamment résistans.

L'étude comparée des falaises qui bordent les deux rives du Pas de Calais a démontré de la manière la plus nette que la composition du terrain de craie compris entre Folkestone et Douvres ou entre Calais et South-Foreland correspond exactement, trait pour trait, à celle du massif crayeux du cap Blanc-Nez. Sur les deux rives, la craie blanche, à bandes horizontales de silex, a pour base une assise épaisse de craie grise ou marneuse un peu mélangée d'argile, très régulière dans ses allures, exempte de fissures, et reposant elle-même, par l'intermédiaire d'une couche puissante connue sous le nom de grès vert supérieur, *upper green sand*, sur une formation d'argile bleue qu'on appelle le « gault. » La concordance est absolue sur les deux falaises qui se font face, où l'on voit les mêmes assises s'enfoncer successivement dans la mer en vertu du plongement dont elles sont affectées.

La couche de craie blanche est très fissurée et peut être pénétrée par toutes les eaux d'infiltration; mais la couche de craie grise qui se trouve immédiatement en dessous est au contraire compacte, homogène, imperméable; et son plongement est parfaitement connu, tant par l'observation des falaises que par les puits profonds creusés à Calais et à Douvres. C'est donc elle qui a paru naturellement indiquée, quand on a eu l'idée d'étudier un tracé souterrain, pour le forage d'un tunnel à une profondeur convenable, en ayant soin de réserver au-dessus de la voûte de ce tunnel un massif protecteur d'une certaine épaisseur. Le passage à travers cette craie grise ne paraît d'ailleurs devoir ren-

contrer aucune difficulté spéciale, et a l'avantage de pouvoir être exécuté dans une roche présentant la triple condition d'être assez tendre pour se laisser pénétrer avec facilité et rapidité; assez consistante pour écarter tout danger d'éboulement; suffisamment compacte enfin et dépourvue de fissures pour qu'on n'ait pas trop à craindre l'irruption des eaux de la mer (1).

Le seuil étroit qui isole l'Europe de son ancienne presque île constitue en somme un déversoir sous-marin au-dessus duquel les eaux sont tour à tour poussées, suivant le jeu des marées, de la Manche vers la mer du Nord ou de la mer du Nord vers la Manche. Il est continuellement balayé par les courans et n'est recouvert par aucune alluvion ni aucun dépôt de sable. La roche est absolument nue, dérasée, et ne présente que des déclivités insensibles (2): C'est en un mot un plateau lisse et régulier, presque horizontal, qu'il est aussi bien possible de perforer que d'utiliser pour en faire la base d'appui ou le socle de scellement de piles gigantesques devant supporter un ouvrage colossal établi au-dessus des eaux.

II

On pourrait presque composer une bibliothèque avec les publications, faites depuis quelques années, sur la traversée de la Manche, et toutes les discussions, toutes les polémiques, tous les mémoires auxquels les divers projets présentés ont donné lieu au point de vue technique, maritime, économique, commercial ou international. Nous ne pouvons qu'indiquer ici d'une manière très succincte les principales étapes de cette étude qui marquera, quoi qu'il arrive et quel qu'en soit le résultat définitif, parmi l'une des plus curieuses de notre temps.

Elle remonte presque exactement à un siècle. C'est en effet en 1802 que l'ingénieur Mathieu, bien qu'il ne pût avoir alors que des données très insuffisantes sur la nature des roches à traverser, proposa le premier de pratiquer une percée souterraine entre la France et l'Angleterre à peu près entre Douvres et Calais.

(1) De Lapparent. *Rapport à la Commission des communications entre la France et l'Angleterre. Annales des Ponts et Chaussées*, juin 1875.

(2) Renaud, *Rapport sur la reconnaissance hydrographique et géologique du Pas de Calais*, novembre 1890.

Le tunnel aurait été composé de deux parties égales d'une quinzaine de kilomètres chacune qui auraient toutes deux rejoint le banc sous-marin de Varnes, situé à peu près au milieu du détroit; ce banc, dont la profondeur au-dessous de l'eau n'est que de 10 à 15 mètres, aurait été exhausé par de puissans remblais et transformé en une grande île artificielle sur laquelle on aurait bâti une ville internationale avec un port de refuge situé à la fois entre les deux pays et les deux mers. Le tunnel devait donner passage aux malles-poste de l'époque. On aurait installé deux relais de chevaux sur son parcours; on l'aurait éclairé avec les lanternes du temps. Mais on ne paraît pas s'être préoccupé d'une manière sérieuse de l'aérage qui est cependant une question de premier ordre dans tous les travaux souterrains; et il est assez probable que si l'on avait pu exécuter ce tunnel, on se serait trouvé dans une obscurité presque complète et une atmosphère absolument viciée et irrespirable. On n'avait d'ailleurs que des notions très insuffisantes sur la nature géologique du fond du détroit; nous en possédons aujourd'hui plusieurs milliers d'échantillons que nous avons pu recueillir méthodiquement à des profondeurs déterminées grâce à l'emploi d'appareils de sondage admirablement perfectionnés et d'une manœuvre parfaite.

Le projet de l'ingénieur Mathieu séduisit cependant quelques instans l'imagination du Premier Consul; mais, après quelques réflexions, il le mit de côté, estimant avec raison qu'il était au moins prématuré et qu'il contenait beaucoup d'inconnu. En somme, il ne fut pas jugé pratique; on peut même dire qu'il ne fut pas pris très au sérieux. Mais l'idée était lancée; les sondages et les relevés hydrographiques permirent bientôt de reconnaître que la perforation du seuil calcaire, qui sépare à une profondeur moyenne variant de 30 à 50 mètres le continent de son ancienne presqu'île, ne présentait pas une impossibilité absolue et ne pouvait être qu'une question d'outillage et d'argent; ce n'était donc pas, comme on l'avait dit tout d'abord, une folie d'inventeur ou un rêve d'utopiste.

L'ingénieur Thomé de Gamond reprit avec courage l'idée première de l'ingénieur Mathieu; et la mise au point d'un projet dont les lignes générales seules avaient été tracées et qui ne se présentait encore jusqu'à lui qu'à l'état de conception et de programme fut l'œuvre patiente et laborieuse de toute sa vie. Dans

l'ardeur de ses études, la question prit même à ses yeux un essor très élevé, une sorte d'allure mystique; et, comme tous les fervens d'une idée géniale, il ne considérait pas seulement les avantages matériels et les résultats économiques de la transformation projetée, il y voyait en quelque sorte l'accomplissement d'une volonté supérieure, une conquête d'une haute portée morale, une manifestation éclatante du progrès et de la marche des peuples dans la voie du bien et de la paix avec l'aide et sous la protection de la puissance divine. « Dieu, disait-il, a voulu qu'il y ait des nations. En les disséminant sur la terre, la divine Providence les a, dès le principe, séparées par des obstacles capables de protéger leur berceau : là de hautes montagnes ou des plaines profondes, ailleurs le désert, ici l'Océan. Sans doute cet isolement primordial fut nécessaire pour des plans suprêmes d'harmonie; il permit à chaque groupe de développer sans trouble le type de sa race; il facilita l'essor de son caractère propre et différentiel. Mais plus tard, quand cette œuvre d'agrégation fut consolidée par la persistance des liens puissans d'une commune origine, un besoin général d'expansion se manifesta chez ces peuplades primitives : d'abord par la guerre et la spoliation, ensuite par la religion et le commerce. Si notre jeune humanité, vüe dans son ensemble, est dans un état moral peu avancé, si l'homme selon Dieu est encore une rare exception dans la foule, un certain nombre de nations néanmoins paraissent adultes et disposées à tenir aujourd'hui dignement leur partie dans le concert harmonieux des peuples préparé pour nos descendans. On a pu constater déjà, comme un signe manifeste de l'esprit religieux de notre temps, la propension générale des nations à abaisser les remparts, naturels ou factices, derrière lesquels se retrancha longtemps leur antagonisme. L'indice de cet entraînement se vérifie par les efforts contemporains pour aplanir les principaux obstacles qui interrompent les routes commerciales des peuples : la coupure de l'isthme de Suez, celle de l'isthme américain, le percement des Alpes, la jonction du territoire anglais au continent d'Europe (1). »

(1) A. Thomé de Gamond, *Étude de l'avant-projet du tunnel sous-marin entre l'Angleterre et la France reliant sans rompre charge les chemins de fer de ces deux pays par la ligne de Gris-Nez à Batsware*. Paris, 1857. — Id., *Plans du projet nouveau d'un tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre produit à l'Exposition Universelle de 1867*. Paris, 1869.

III

Il convient, croyons-nous, de descendre un peu de ces hauteurs, et la question se présente encore avec un caractère de grandeur qui la place au premier rang des conceptions du génie moderne.

L'idée première, avons-nous dit, a été celle d'un souterrain ; et plusieurs tracés ont été successivement étudiés. On fut tout d'abord séduit par cet îlot artificiel de Varnes que l'on se proposait de faire émerger au milieu du détroit. On se plaisait à lui donner une plate-forme d'une soixantaine d'hectares. Cette plate-forme aurait été aménagée comme station d'un chemin de fer souterrain auquel on aurait accédé par des rampes en spirale. A l'air, sur les terre-pleins, on rêvait déjà d'édifier des constructions de toute nature, qu'on aurait développées le long des quais, défendus par des digues et des ouvrages avancés en mer, qui auraient été naturellement disposés de manière à procurer aux navires un avant-port de refuge ou de stationnement. L'îlot de Varnes aurait tout d'abord servi, pendant la période du forage du souterrain, à l'établissement d'un grand chantier ; et le tunnel sous-marin aurait eu ainsi quatre points d'attaque : un sur la côte française, un sur la côte anglaise, les deux autres au milieu du détroit sur l'îlot artificiel.

Le tracé qui passait ainsi par le banc de Varnes était celui du cap Gris-Nez à Folkestone, un peu plus long que celui de Calais à Douvres. Le projet de ce dernier fut étudié plus complètement et reçut même un commencement d'exécution. On peut en effet voir encore, d'un côté, sur la plage de Sangatte, à huit kilomètres à peine à l'ouest de Calais, et, vis-à-vis, sur la côte anglaise, derrière la barre de Saint-Margaret, couverte au sud par le promontoire de South-Foreland, à très peu de distance et au nord-est de Douvres, les hangars et les bâtimens qui renfermaient les machines perforatrices, et les amorces du tunnel creusé dans le roc, aujourd'hui abandonné, inaccessible et inondé.

A l'époque où furent dressés ces premiers projets, qui datent de plus d'un demi-siècle, la question de la perforation du massif calcaire qui forme le seuil sous-marin du détroit présentait encore quelques incertitudes ; elles sont aujourd'hui complète-

ment dissipées, et l'œuvre technique en elle-même est de celles dont l'ingénieur peut garantir le succès. Mais, en prévision de difficultés imprévues que pouvait donner l'inflexion des couches de calcaire à une certaine profondeur au-dessous du seuil, on avait présenté deux solutions un peu différentes : la première consistait simplement dans l'immersion par sections d'un tube de fer, disposé au fond du détroit pour recevoir un muraillement intérieur en maçonnerie ; la seconde, dans le forage d'une voûte au fond de l'eau que l'on aurait avancée progressivement au moyen de cette sorte de blindage ou de carapace métallique qu'on désigne sous le nom de « bouclier, » et à l'abri duquel on peut exécuter des fouilles et établir le revêtement d'une galerie souterraine dans des conditions d'aération et de sécurité satisfaisantes.

La traversée du détroit par une percée souterraine ou au moyen de tubes, immergés sur le seuil à une cinquantaine de mètres de profondeur au-dessous du niveau de la mer et reliés ensuite aux deux côtes par des plans inclinés ou des ascenseurs, dont le fonctionnement aurait certainement présenté quelques difficultés pour satisfaire à un trafic de plusieurs millions de tonnes et de voyageurs, a paru, pendant un certain temps, être la meilleure solution du problème (1). Mais nos voisins d'outre-Manche, qui s'étaient montrés tout d'abord favorables à l'entreprise, lui ont fait, à plusieurs reprises, une opposition de principe, s'obstinant à l'envisager comme un danger pour la défense de l'Angleterre (2). L'interruption de la communication pourrait cependant être si facilement et si rapidement obtenue en cas d'alerte qu'on ne saurait avoir à ce sujet des craintes réellement sérieuses. Les moyens de destruction dont on dispose aujourd'hui permettent en effet de considérer l'effondrement, la submersion ou l'obstruction de la galerie souterraine, sur le territoire du pays qui se croirait menacé ou qui, pour une raison quelconque, voudrait redevenir isolé, comme une opération aussi facile que rapide. Mais l'objection, quelque singulière et puérile qu'elle paraisse, n'en a pas été moins tenace et la perforation a été abandonnée. A vrai dire, au point de vue technique, cette perforation pou-

(1) Voyez G. Valbert, *l'Agitation anglaise contre le tunnel de la Manche*, dans la *Revue* du 1^{er} juin 1882.

(2) J. Fleury, *la Traversée de la Manche : — Tunnel, Pont ou Navire*. Paris, 1892.

vait donner lieu à quelques inquiétudes. En mettant les choses au pire, on peut toujours redouter qu'un accident imprévu, une simple fissure, un brusque tassement ne viennent, en cours de construction ou d'exploitation, inonder plus ou moins complètement les travaux ou le tunnel, et sinon détruire tous les ouvrages exécutés et réduire l'entreprise à néant, du moins amener de graves perturbations et une interruption d'une durée peut-être assez longue dans la marche de l'exploitation. La question seule de l'aérage et de la ventilation d'un souterrain de 36 kilomètres de développement est encore un problème assez délicat, dont la solution peut présenter quelques difficultés, mais ne saurait cependant arrêter, et pourrait vraisemblablement être trouvée d'une manière satisfaisante.

Toutes ces considérations ont détourné quelques ingénieurs de l'idée de la traversée souterraine ; et on a plusieurs fois soulevé la question de l'établissement d'un passage à découvert, qu'on pourrait rendre d'ailleurs intermittent à volonté, si des circonstances graves ou des susceptibilités plus ou moins raisonnables venaient à l'exiger : un pont, un bac, voire même la reconstruction presque totale de l'isthme qui avait jadis existé et dont la sonde permet de reconnaître partout le fond.

Cette dernière conception n'est pas la moins curieuse. On aurait enraciné à la rive anglaise et à la rive française deux jetées d'enrochemens qui auraient traversé le détroit en ménageant trois larges passes de navigation établies : l'une dans les eaux de Douvres, près de South-Foreland ; l'autre dans celles de Calais, près du cap Blanc-Nez ; la troisième à égale distance des deux, sur le banc de Varnes. Ces trois passes auraient été franchies soit par des ponts mobiles et flottans, soit par des passages par-dessous ; et on aurait ainsi accompli une sorte de restauration géographique du régime qui avait jadis existé. Mais, indépendamment de l'extrême dépense, qu'on évaluait déjà à près de 900 millions, le projet donnait lieu à deux objections nautiques assez sérieuses : la première, c'est que l'ouvrage, qui aurait en quelque sorte barré le détroit, pouvait modifier l'heure du plein des marées dans quelques ports de la Manche et de la mer du Nord, principalement à l'est du détroit, et changer, d'une manière qu'il était peut-être difficile de préciser, la direction des courans qui le traversent sans cesse ; la seconde, plus grave, était la résistance obstinée des marins, qui auraient éprouvé, en

temps de brume, des sujétions et même des dangers pour franchir les trois passes, assez étroites, ménagées dans l'isthme artificiel et dans lesquelles les courans se seraient engagés avec une force contre laquelle il aurait été peut-être impossible de lutter.

Un grand bac ne pouvait donner lieu à ces critiques, et on en a aussi étudié sérieusement le projet. Comme pour la construction de l'isthme, on aurait commencé par enraciner aux falaises deux jetées d'enrochemens sur la ligne du cap Blanc-Nez à South-Foreland ; mais ces jetées ne se seraient avancées en mer que de 8 kilomètres chacune, laissant par conséquent, entre leurs musoirs extrêmes, un intervalle de 18 kilomètres. La largeur du détroit aurait été ainsi réduite à la moitié environ de sa largeur actuelle, et cela n'eût modifié en rien les conditions normales de tous les navires allant de la Manche à la mer du Nord ou inversement. Deux darses spacieuses étaient d'ailleurs projetées à l'extrémité des deux musoirs, destinées à recevoir l'appareil nautique, l'immense navire à large plate-forme qui aurait effectué une traversée maritime assez réduite. C'était, à la vérité, dans l'établissement de cet appareil sans précédent que consistait toute la difficulté ; ce bac colossal, véritable île flottante, sur lequel on aurait dû embarquer et caler des trains complets de chemins de fer, aurait pu peut-être prendre par les gros temps des mouvemens de roulis un peu inquiétans et donner lieu à quelques mécomptes ; et on n'avait pas d'ailleurs la certitude absolue de pouvoir le diriger et le faire manœuvrer avec toute la précision et toute la sûreté qu'exige une exploitation régulière.

IV

La solution la plus rationnelle pour une traversée aérienne paraissait donc devoir être un véritable pont. Les premières reconnaissances géologiques de la nature des roches qui constituent le seuil du détroit, faites par MM. Combes et Élie de Beaumont, il y a un demi-siècle, avaient très bien indiqué ce que les sondages et les travaux modernes des ingénieurs Renaud, Duchanoy, de Lapparent et Pothier ont depuis confirmé, à savoir : que ces roches, formées de craie marneuse, présentent non seulement des conditions très favorables à la perforation du tunnel,

mais constituent en outre un plateau légèrement ondulé, uni, résistant, et peuvent très bien servir de base de fondation pour les supports d'un grand ouvrage (1).

Un premier projet de pont métallique fut donc présenté, en 1878, à l'Académie des sciences par l'ingénieur français Vérand de Sainte-Anne. Une société anglaise, *the International Railway Company*, se mit immédiatement à l'œuvre, recueillit en France les adhésions des Chambres de commerce, des corps collectifs, des villes manufacturières ; et la Chambre des députés, dans sa séance du 25 juillet 1882, en recommanda l'étude au ministre des Travaux publics. Malheureusement, l'art des grandes constructions métalliques n'était pas encore ce qu'il est devenu depuis. Les grands ouvrages de cette nature étaient de très rares exceptions ; et les ingénieurs ne pouvaient avoir la pratique courante et la hardiesse que leur ont données l'usage de l'acier fondu et doux qu'ils emploient couramment aujourd'hui, qui présente des conditions de résistance bien supérieures à celles de la fonte et du fer et permet de franchir couramment et d'une seule volée des espaces de plusieurs centaines de mètres. D'autre part, les travaux hydrauliques, les fondations à l'air comprimé, les procédés de fonçage de toute nature n'avaient pas encore atteint la perfection et la sûreté qu'ils doivent à l'emploi de l'outillage moderne et étaient encore d'une application coûteuse, difficile, incertaine.

Aujourd'hui, au point de vue technique de la construction, ce que l'on croyait alors hasardeux et que d'excellens esprits regardaient comme une folie, paraît réalisable et possible ; mais il y a malheureusement encore à cette solution une objection assez sérieuse, bien qu'il soit permis d'espérer que les progrès de l'art moderne permettront d'en diminuer la valeur et peut-être même d'en triompher un jour complètement. Le pont projeté sur la Manche, en 1870, ne devait pas, en effet, avoir moins de 340 piles et des arches d'une centaine de mètres seulement d'ouverture. Or, les marines de tous les pays étaient unanimes pour déclarer qu'elles ne pouvaient accepter une pareille sujétion ; car, par les gros temps et les brouillards, les milliers de

(1) Cf. de Lapparent. *Communications entre la France et l'Angleterre. Rapport sur la demande en concession de MM. Michel Chevalier et consorts*, 13 juillet 1871. Renaud, *Rapport sur la reconnaissance hydrographique et géologique du Pas de Calais, faite en juillet et en août 1889, en vue du projet d'établissement d'un pont sur la Manche*. Novembre 1890.

Duchanoy, *Rapport sur la constitution du fond du détroit*. Paris, 1891.

navires qui sillonnent le détroit auraient été exposés à venir se briser contre ces 340 obstacles. Le projet fut donc énergiquement repoussé et même un moment tout à fait oublié ; et l'*International Railway Company* dut être mise en liquidation. Mais cependant l'élan était donné. Les progrès de l'art de l'ingénieur, tant au point de vue des procédés de fondation que de l'emploi de l'acier fondu, marchaient avec une rapidité merveilleuse. L'ancienne société se transforma et devint *the Channel Bridge and Railway Company* ; et, avec le concours actif de l'ingénieur Hersent et de la compagnie du Creusot, le projet fut complètement remanié. On avait, comme encouragement et comme exemple, le magnifique pont récemment construit sur le Forth, qui franchit près d'Édimbourg un bras de près de 2 kilomètres et dont les travées métalliques de 525 mètres de portée ont 50 mètres de hauteur à leur milieu au-dessus de l'eau ; et on savait que sa mise en service avait presque immédiatement augmenté de 88 pour 100 le trafic de la compagnie du *Nord British Railway* (1). C'était un sérieux encouragement.

On suivait en outre avec un intérêt passionné les travaux en construction du pont sur l'Hudson, dont l'unique travée, de 872 mètres de portée, la plus hardie du monde, jetée à 140 mètres de hauteur au-dessus des plus hautes marées, devait relier bientôt New-York à New-Jersey.

Une nouvelle étude de pont sur la Manche fut donc faite, en 1889, sur ces inspirations, réduisant à 121 le nombre des piles et comportant par conséquent des travées d'une ouverture moyenne de 280 mètres. C'était déjà plus pratique. Le projet, d'ailleurs, a été remanié et amélioré depuis, et il pourra l'être très certainement encore. En l'état actuel des études (2), le tracé adopté traverse le Pas de Calais en droite ligne dans sa partie la plus étroite, — 33^k,450, — de South-Foreland à Sangatte. Il ne comporte plus que 72 piles en mer, soit 73 travées uniformément alternées de 400 et de 500 mètres, de manière à faciliter le passage des navires de toute nature. Il est certain qu'on pourrait aller encore plus loin dans cette voie ; mais, tel quel, le projet se présente dans des conditions réellement acceptables. La profondeur moyenne du détroit au-dessous des plus basses mers est d'environ

(1) *Saint-Jame's Gazette. Railway and Commercial Journal*, 4 février 1892.

(2) *Le Pont sur la Manche*. Documents, cartes et plans, publiés par *the Channel Bridge and Railway Company limited*. Paris, 1894.

36 mètres, et les piles les plus profondes devront être établies pour une hauteur d'eau de 51 mètres à mer basse. Ces piles, dont les différens procédés de fondation ont déjà donné lieu à des études sérieuses et pourront être adoptés ou modifiés suivant les circonstances et l'expérience au cours des travaux, — caissons échoués directement sur le fond, construction sur béton immergé, construction sous batardeau métallique, sur socle en béton, etc., — devront s'élever jusqu'à 14 mètres au-dessus des plus hautes mers et servir de piédestal à des colonnes métalliques destinées à supporter les poutres d'acier fondu dont le tablier inférieur sera horizontal à une hauteur constante de 54 mètres au-dessus des hautes mers. Les navires à grande mâturation n'auront donc plus à se préoccuper de passer exactement au centre d'une travée et pourront au contraire s'engager sous le pont à une distance quelconque des piles.

Il est évident que, par un temps clair, des ouvertures de 400 et de 500 mètres sont largement suffisantes pour les vapeurs et les voiliers ayant vent sous vergues. On peut même penser que le pont pourra faciliter, dans une certaine mesure, leur navigation, en ce sens qu'il leur permettra de relever sûrement et très rapidement leur position; qu'il pourra même diminuer les chances d'abordage, puisque les navires auront la faculté de passer par des travées distinctes et être classés en différens groupes, suivant qu'ils iront dans un sens ou dans l'autre, sur la côte française et sur la côte anglaise, de la Manche à la mer du Nord ou inversement.

Les seules objections que la marine puisse faire concernent les voiliers qui louvoient et les bateaux de toute catégorie qui naviguent en temps de brume, ou qui sont surpris par des grains de vents, de violens orages, des bourrasques de neige, des brouillards subits, en un mot dans toutes les circonstances atmosphériques, assez fréquentes malheureusement, où la visibilité est défectueuse. Les rapports techniques qui ont été faits à ce sujet semblent établir que le louvoyage sous le pont sera plus facile que dans la plupart des passes des goulets, des entrées de rades et de rivières, au milieu de bancs de roches non balisés; et qu'on pourrait même, si cela était nécessaire, établir un service de remorquage pour les navires, probablement assez peu nombreux, qui désireraient y avoir recours.

Quant aux dangers résultant de la brume, ils pourraient être

presque entièrement conjurés par la combinaison de trompes, de sirènes puissantes, de phares à éclats et à couleurs variables, établis sur chaque pile, de signaux avertisseurs disposés à leur approche et composés de flotteurs et de perches balises, munis de sonneries et qui permettraient de parer à toute éventualité d'abordage trop brusque. Des études ont été faites à ce sujet avec le plus grand soin ; et, sur les 860 millions, soit près d'un milliard, chiffre auquel on évalue approximativement les travaux de premier établissement du pont, de ses abords et de ses raccordemens avec les réseaux de chemin de fer de l'Angleterre et de la France, une somme de 10 millions est prévue pour les dépenses d'installation des appareils lumineux, sonores et protecteurs, et un demi-million pour leur entretien et celui du personnel chargé de veiller à la sécurité du passage

V

Sans abandonner la réalisation de cette œuvre gigantesque, la Société d'études pour la construction du pont sur la Manche a reconnu qu'il était peut-être opportun et prudent de n'apporter pour le moment aucune gêne, quelque minime qu'elle soit, à la libre circulation sur un bras de mer très resserré et que sillonnent sans cesse, même pendant les tempêtes, plusieurs centaines de voiliers et de vapeurs. Elle a tenu à ne pas fournir le moindre prétexte aux objections et aux exigences de la marine, et elle a étudié en conséquence, comme solution d'attente, un nouveau mode de traversée aérienne du détroit qui laisse une liberté complète à toutes les évolutions des navires et sera peut-être bien un jour la solution pratique et définitive.

Cette solution consiste à faire rouler sur un pont noyé à 15 mètres au-dessous des plus basses eaux un chariot émergeant au-dessus des plus hautes mers, et pouvant porter à la fois quatre trains de chemin de fer. Le principe de ce bac roulant reproduit, sur une échelle beaucoup plus grande et à une profondeur considérable sous l'eau, ce que l'on a appliqué depuis un certain temps à Saint-Malo, et plus récemment à Brighton, pour mettre en communication directe deux côtes voisines. A Brighton comme à Saint-Malo, des rails ont été fixés à marée basse dans le sable, et une plate-forme supportée par des chevalets métalliques roule sur ces rails d'une manière continue et à toute hau-

teur de la mer, sous l'action d'une force qui aurait pu être indifféremment électrique, mécanique ou hydraulique, installée sur une des deux rives ou même à une certaine distance, et dont la transmission est aujourd'hui une affaire tout à fait pratique et courante. Une solution aussi simple ne saurait s'appliquer sur des fonds de 50 mètres comme ceux du Pas de Calais.

Mais nous avons vu que les reconnaissances géologiques les plus autorisées avaient démontré d'une manière indéniable que le fond du détroit était constitué par une roche crayeuse à surface lisse et peu déclive, facile à entamer par les outils, présentant une base solide et résistante, capable de supporter ou d'encastrier dans les meilleures conditions les piles d'un pont métallique. On a donc imaginé de construire un pont métallique sous-marin, sur la plate-forme ou sur le tablier duquel on ferait rouler un chariot émergé. Les piles de ce pont noyé, espacées de 60 mètres environ, seraient constituées par des chevalets en acier formés de deux pylones légèrement inclinés pour augmenter leur largeur à la base et reliés entre eux par une poutre supérieure et des contreventemens. L'ensemble des deux piles consécutives et des deux poutres longitudinales qui les relieraient formerait un élément de voie simple pour le roulement du chariot. On établirait deux voies parallèles juxtaposées à 30 mètres de distance et portant chacune leur chariot distinct. Le tablier du pont sous-marin serait donc, en fait, constitué par quatre files de poutres parallèles espacées de 30 mètres et reposant deux à deux sur les deux élémens des piles distantes entre elles de 60 mètres.

La hauteur moyenne de ces piles, prise du fond de la mer serait de 23 mètres, la plus haute étant de 36 mètres seulement. Le tablier du pont immergé serait exactement fixé, comme nous l'avons dit, à 15 mètres au-dessous des plus basses mers, profondeur à laquelle on estime n'avoir plus à craindre, pendant les plus gros temps, une agitation préjudiciable à la stabilité de la charpente métallique des chevalets, qui seraient d'ailleurs solidement encastés dans le fond rocheux et entretoisés entre eux de manière à n'éprouver aucune flexion. Cette tranche d'eau de 15 mètres est en outre très suffisante pour donner passage aux steamers et aux cargo-boats du plus fort tonnage, même en tenant compte du creux des plus fortes lames de houle et de toutes les oscillations des navires sous l'action des vagues.

Le projet a été étudié au point où la largeur du détroit est de 33 450 mètres ; mais, le pont sous-marin ne devant commencer sur chaque rive que sur des fonds de 15 mètres à mer basse, les deux têtes de l'ouvrage seraient constituées par deux jetées en maçonnerie s'avancant jusqu'à cette profondeur. Ces deux jetées laisseraient donc entre leurs musoirs une distance d'environ 31 kilomètres. Telle serait en réalité la longueur effective du pont, qui comporterait par conséquent 516 travées.

Quant au chariot roulant, il se composerait d'une plate-forme établie à 4 ou 5 mètres au-dessus des plus hautes mers, supportée par une charpente métallique formée de poutres longitudinales et transversales. Cette plate-forme aurait 200 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur, et serait munie de 4 voies de chemin de fer parallèles, pouvant recevoir chacune un train complet de 20 à 24 wagons avec sa locomotive. Elle serait surmontée vers ses deux extrémités par deux *spardeks* ou ponts supérieurs, formant des terrasses surélevées pour l'agrément des voyageurs qui ne seraient pas contraints de rester dans leurs wagons. Ce chariot, pesant à vide 4 000 tonnes, serait actionné par un moteur quelconque, très probablement une série d'accumulateurs électriques, et sa mise en marche ne paraît devoir donner aucune incertitude. Enfin, les rails du chariot seraient exactement raccordés, au départ et à l'arrivée, avec les rails des voies ferrées de terre, de sorte que les trains continueraient leur marche sans arrêt et sans transbordement.

C'est, on le voit, l'amplification, sur une très vaste échelle, du petit chariot qui sert au transport des piétons entre Saint-Malo et Saint-Servan. Ce projet semble présenter au premier abord de réels avantages : économie, grande simplicité et rapidité d'exécution, sécurité absolue de l'exploitation. Il pourrait, espère-t-on, être mené à bonne fin dans cinq ou six années, et l'on pense que sa dépense ne s'élèverait pas à plus de 350 millions. C'est à peu près le tiers du temps et de la dépense que paraissent exiger les projets antérieurs. A tout prendre, il serait, à la rigueur, permis de le considérer comme une solution d'attente ou provisoire qui faciliterait même la construction ultérieure d'un grand pont sur la Manche, puisque le bac roulant pourrait fonctionner alors comme un incomparable pont de service, transportant les matériaux et les ouvriers, excellente base d'opération, qui permettrait de multiplier les chantiers au milieu du détroit. Mais rien ne

dit que cette solution une fois adoptée ne puisse et ne doive être maintenue et préférée et que la marche sûre et régulière de l'exploitation ne la fasse considérer comme très suffisante et ne donne toutes les satisfactions désirables. Elle ne présente en effet aucun des désagrémens et des inconvéniens d'une traversée souterraine; elle ne modifie en rien les conditions de la navigation, qui resterait libre de tous ses mouvemens sur la largeur du détroit; elle ne peut éveiller aucune susceptibilité de la part de la marine; elle laisse parfaitement intacte la situation insulaire de la Grande-Bretagne. La solution du pont immergé répond donc d'une manière satisfaisante à toutes les critiques, à toutes les objections qu'avaient soulevées les solutions précédentes.

D'après les évaluations qui ont été faites, trois chariots en service simultané et ne fonctionnant même que le jour suffiraient très probablement pour effectuer un transit de 3 millions de tonnes et de 2 millions de voyageurs. C'est pour le moment tout ce que l'on peut et doit raisonnablement prévoir. La solution d'attente pourrait donc très bien ne pas être seulement un expédient, mais une solution définitive. Nous avons vu d'ailleurs qu'elle pouvait être aussi un auxiliaire précieux pour la construction, la doublure en quelque sorte d'un ouvrage grandiose, si plus tard on en reconnaissait la nécessité.

VI

On a pu faire cependant une objection assez grave à cet ouvrage métallique de près de 35 kilomètres de longueur. Cette objection est sa durée, impossible à préciser, mais certainement limitée, puisque l'eau de mer l'altérera nécessairement et qu'il sera très difficile, pour ne pas dire à peu près impossible, d'en renouveler les peintures et les enduits.

Mais les ingénieurs ne sont jamais à court de répliques et d'expédiens. Et tout d'abord ils font observer que rien ne peut ni ne doit durer indéfiniment; et des accidens malheureux, mais assez rares pourtant, sont là en effet pour nous rappeler que toutes les prévisions et tous les calculs de la science sont quelquefois déjoués. En ce qui concerne, cependant, la conservation d'un ouvrage métallique immergé dans l'eau de mer, ils affirment qu'on peut être assuré, en se fondant sur des études récentes dont la valeur technique ne saurait être contestée, qu'un

ouvrage en fer ou en acier, noyé dans l'eau salée, durerait vraisemblablement de soixante à quatre-vingts ans, peut-être même un siècle (1); et ils en concluent qu'après cette période, bien suffisante pour assurer une exploitation rémunératrice et amortir tous les capitaux engagés dans la construction, on pourrait, on devrait même renouveler complètement le viaduc immergé en y introduisant les modifications et les perfectionnemens que l'expérience aurait indiqués, si l'on ne préférerait pas y substituer un autre ouvrage tout à fait différent.

Ils indiquent en outre que divers procédés peuvent être employés pour assurer la conservation du fer et de l'acier dans l'eau de mer, entre autres, l'action de couples voltaïques; mais ils avouent sincèrement que rien n'a été encore expérimenté à ce sujet d'une manière tout à fait probante.

Ils proposent enfin, — et cette modification détruirait complètement l'objection soulevée, — de substituer au pont en fer immergé au fond de la mer un viaduc en béton qui serait tout à fait inaltérable et sur la masse duquel l'eau salée n'exercerait aucune action sensible. Il n'y aurait d'ailleurs rien d'innové pour les piles du viaduc. Les pylones en acier de l'ouvrage métallique, qui doivent être creux, seraient simplement remplis de béton, et c'est sur ce béton seul que l'on compterait pour supporter le tablier, le coffrage métallique dans lequel il serait coulé n'étant qu'une enveloppe extérieure qui pourrait très bien disparaître à la longue sans que la stabilité de l'ouvrage soit compromise. Le caractère distinctif de cette solution consisterait donc à faire reposer, sur ces piliers en béton, non plus des travées métalliques plus ou moins altérables et destructibles, mais des arches en béton inattaquables par l'eau de mer. Le chariot porte-train, appelé à rouler sur le viaduc immergé, serait le même que celui que nous avons précédemment décrit et comporterait deux séries de galets de roulement espacés de 30 mètres environ. Ce viaduc serait formé de deux lignes de ponts parallèles, ayant le même espacement de 30 mètres, portant chacune une des voies de roulement du chariot et entièrement indépendantes l'une de l'autre, leur stabilité propre rendant inutile toute liaison entre elles. Les voûtes en béton de ces deux lignes de ponts seraient en arc de cercle de 3 mètres de flèche, auraient 30 mètres d'ouverture

(1) Résal, *Ponts, fers et aciers*.

entre les piles, une épaisseur de 1 mètre à la clef, et une largeur de 4 mètres entre leurs têtes. Toutes ces voûtes en béton seraient renforcées par deux arcs métalliques noyés dans leur masse et soustraits par conséquent à l'action corrosive de l'eau de mer, mais contribueraient à augmenter leur raideur et leur puissance de support, tout en s'opposant à leur dislocation (1). C'est ce qu'on appelle le « béton armé ; » et ce béton armé aurait ici cet avantage précieux que l'ouvrage, étant toujours noyé à 15 mètres au-dessous des plus basses mers, par conséquent à une profondeur où la température est à peu près constante, on n'aurait pas à se préoccuper des variations atmosphériques qui se traduisent souvent par des dilatations et des rétrécissemens assez brusques et sont, pour les ouvrages extérieurs, une cause sérieuse de dislocation et de désagrégation.

Cette heureuse modification présenterait même l'avantage, qui n'est pas à négliger, de permettre de réaliser une économie de près de 30 millions dans les dépenses de premier établissement. Un devis consciencieusement étudié ramène, en effet, cette dépense à 220 millions environ au lieu de 250.

Il y a, dans cette conception d'un pont en béton de 34 kilomètres environ de longueur, toujours immergé à 15 mètres au-dessous des plus basses mers, quelque chose de tellement différent de tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour, qu'on conçoit très bien l'hésitation et la réserve de tous ceux qui tiennent à se cantonner dans les procédés anciens et les méthodes consacrées par l'expérience. La routine est sans doute un élément de sécurité ; mais il ne faut pas en abuser. En matière d'art et de construction, l'extrême prudence est souvent hostile à toute innovation un peu hardie ; et, à vrai dire, on ne saurait formuler et préciser à l'encontre d'un pareil travail aucune raison technique de nature à en démontrer l'impossibilité absolue et le danger.

Quoi qu'il en soit, on attendra vraisemblablement encore quelque temps, avant que l'un ou l'autre de ces projets audacieux, que nous n'avons décrits que bien sommairement et dont nous n'avons pu donner que l'historique et le canevas, — rétablissement partiel de l'isthme, tube métallique coulé au fond du détroit, pont aérien, pont sous-marin, immergé en acier ou

(1) Thévenet-Le Boul, *Traversée du Pas de Calais par un chariot roulant sur un viaduc immergé en béton*. Paris, 30 août 1898.

en béton, — soit définitivement accepté et entre dans la voie de l'exécution.

Il s'agit, en effet, d'une dépense pouvant approcher d'un milliard en nombres ronds, peut-être même dépasser ce dernier chiffre; et il est assez naturel que les deux États principalement intéressés reculent devant la responsabilité officielle des aléas inévitables, à la fois techniques et financiers, d'une entreprise aussi grandiose.

VII

Mais si la jonction directe entre les deux falaises qui se font face à travers le détroit est le grand *desideratum* de l'avenir, elle n'est pas cependant absolument nécessaire pour que l'on puisse très facilement et très rapidement réaliser une partie des avantages que l'exécution d'un des projets plusieurs fois proposés ne permettrait d'obtenir qu'au prix de très grands efforts. L'un de ces avantages, — le principal peut-être, — est de supprimer le double transbordement des voyageurs et de quelques marchandises spéciales qui transitent de France en Angleterre, et d'assurer leur passage d'un pays à l'autre sans aucune manutention et sans changement de véhicules. Il n'est pas nécessaire, pour obtenir ce résultat, de jeter un pont sur le détroit ou de le percer par un souterrain; et il suffirait d'organiser un navire spécial, un bac convenablement aménagé, permettant de recevoir directement les trains de chemin de fer, qui passeraient ainsi, sans rompre charge, du territoire français sur le territoire anglais et inversement.

La seule difficulté serait de ménager en tout temps un accostage rapide et facile du bateau porte-train à la terre ferme, difficulté qui provient de causes multiples: agitation de l'eau, oscillations inévitables du bateau, changement de niveau résultant du mouvement des marées, variations du tirant d'eau ou de l'enfoncement du navire au fur et à mesure que s'effectueraient l'embarquement et le débarquement des différentes pièces du train.

Or, cette difficulté paraît pouvoir être aujourd'hui complètement résolue. On a pu l'atténuer déjà dans certains cas, pour le transit de quelques voitures, en ménageant, sur les flancs ou au-dessous du bateau-bac, un certain nombre de flotteurs et en le

raccordant à la terre ferme par des rampes à inclinaison variable suivant la flottaison et l'enfoncement du navire. C'est ainsi que fonctionnent les *ferry-boats* de New-York et du lac de Constance et les bateaux transbordeurs de même nature sur les deux rives du lac Baïkal, dont la traversée constitue la soudure des deux parties du chemin de fer transsibérien. Mais la manœuvre de ces bacs est déjà un peu lente et laborieuse; elle le serait plus encore pour un transit intensif comme celui du Pas de Calais et ne pourrait être dès lors pratiquement employée.

D'après des études récentes, le problème pourrait très bien se résoudre de la manière suivante. Le bateau porte-train serait amené dans une darse abritée de son port d'attache tant sur la rive française que sur la rive anglaise. Là il reposerait sur un plancher mobile qui serait soulevé par des presses hydrauliques; et le pont du bateau, muni de rails, serait amené exactement à la hauteur invariable des voies de terre dont il serait le véritable prolongement. Le bateau étant ainsi déjaugé et immuable, les manœuvres d'embarquement et de débarquement se feraient avec la rapidité et la facilité des opérations de même nature dans toutes les gares de chemin de fer. Une manœuvre inverse du plancher mobile remettrait le bateau à flot, prêt au départ. D'après quelques premières études, le navire porte-train aurait une longueur de 150 mètres environ, une largeur au maître-couple de 16 à 18 mètres, un creux de 4 à 5 mètres et pourrait porter trois trains, accolés, de 18 voitures chacun, soit 4 000 tonnes au moins. Son déplacement total en pleine charge serait de 6 000 tonnes environ; sa machine motrice, de 10 000 chevaux, lui permettrait de franchir le détroit dans une heure. C'est la vitesse de 18 nœuds, que l'on obtient couramment de beaucoup de paquebots.

Le problème mécanique du soulèvement d'un plancher sur lequel reposerait un bateau, dont les dimensions seraient celles que nous venons d'indiquer, est considéré par les constructeurs les plus compétents et les plus autorisés comme une application courante de procédés déjà mis en œuvre; et on a pu calculer très exactement que ce soulèvement pourrait être facilement obtenu par des machines de 1 000 à 1 200 chevaux, et que l'opération ne durerait pas plus de cinq minutes. Le mécanisme pourrait être d'une très grande simplicité, et la manœuvre des ascenseurs des Fontinettes permet de donner à ce sujet les meilleures garanties.

La précision et la rapidité du raccordement des voies de navire et des voies de terre constitueraient ainsi un accostage rigide qui ne paraît devoir donner lieu à aucun mécompte (1).

On peut, d'autre part, regarder comme tout à fait certain qu'un voyage aller et retour d'une rive à l'autre du détroit, en tenant compte des arrêts aux deux rives, ne dépasserait pas la durée de trois heures. Un bateau pourrait donc par jour faire quatre voyages dans les deux sens et transporter de 3 000 à 3 500 tonnes, soit plus d'un million de tonnes par an.

D'après une estimation très largement faite, l'ensemble des travaux de premier établissement, dans les deux ports d'attache, du matériel fixe, du matériel flottant et de tous les frais accessoires n'atteindrait pas une dépense de plus de 20 millions. Ce chiffre est minime si on le compare aux centaines de millions et au milliard auxquels on arrive avec les projets de pont et de souterrain. C'est sans doute une solution modeste et moins brillante que les autres. Elle a même contre elle l'inconvénient de ne pas affranchir d'une manière absolue les voyageurs de la sujétion du mal de mer ; mais elle est simple, pratique, économique et d'une exécution qu'on pourrait rendre très prompte.

Il n'est même pas impossible que ce mode d'accostage rigide ne puisse être sensiblement amélioré et simplifié ; et tout fait supposer qu'on pourrait y introduire des modifications et des perfectionnements qui réduiraient d'une manière notable le temps nécessaire pour transborder le train de chemin de fer sur le *ferry-boat* aménagé spécialement pour la traversée du détroit.

Cette réduction est un point capital tout au moins pour une certaine catégorie des marchandises chères, altérables, ou qui ne doivent pas attendre, comme les envois postaux de toute nature, et surtout pour les voitures de toute catégorie affectées au service des voyageurs et de ce qu'ils emportent avec eux.

L'accostage rigide que nous venons de décrire consiste essentiellement à soulever mécaniquement, au moyen de presses hydrauliques sous-marines, le navire porte-train de manière à l'immobiliser à une faible hauteur au-dessus de sa flottaison normale, à faire passer ensuite le train du pont du navire sur une plate-forme spéciale établie dans son prolongement, à remonter enfin cette plate-forme par un autre jeu de presses sous-marines

(1) Thévenet-Le Boul, *Traversée du Pas de Calais par des bateaux transbordeurs de trains à accostage rigide*. Paris, 17 novembre 1900.

qui amèneraient ses voies exactement au niveau des voies de terre et dans leur prolongement, de manière à rendre facile le passage du train de la plate-forme sur la terre ferme ou inversement.

Bien que ce mode d'accostage soit déjà bien plus accéléré que tous les procédés de raccordement au moyen de passerelles flottantes actuellement usités dans tous les transbordemens, les ingénieurs ont pensé qu'on pourrait le simplifier encore; et, dans une étude récente, ils ont proposé de supprimer tous les ouvrages sous-marins et, notamment, au fond du bassin de stationnement de navire, les batteries de presses hydrauliques qui seraient d'une visite difficile en cas d'un arrêt qu'il faut toujours prévoir, et dont l'établissement et l'entretien régulier auraient été assez délicats et assez coûteux (1).

On pourrait donc, d'après eux, installer les appareils de levage, non plus sous l'eau, mais à découvert, sur les quais mêmes. Ces appareils consisteraient en grues colossales présentant un grand encorbellement, qui seraient manœuvrées soit par l'eau comprimée, soit par l'électricité, et qui n'auraient plus à agir sur la masse totale du navire. La plate-forme intermédiaire entre le *ferry-boat* et le quai de débarquement serait reportée sur le navire lui-même et affecterait la forme d'un tablier métallique, qui serait muni d'une voie ferrée sur laquelle on calerait le train ou la fraction de train à transborder.

Ce tablier, sorte de pont métallique, serait saisi de distance en distance par la chaîne des grues qui l'enlèveraient d'abord verticalement, puis ramené au-dessus du quai par un mouvement de recul horizontal du chariot des grues, et enfin descendu dans une forme spéciale aménagée au bord du quai et disposée de façon que la voie du tablier mobile soit exactement raccordée avec la voie de terre. Le train du chemin de fer exécuterait donc en tous points les mêmes manœuvres que l'on pratique journellement pour la manutention des plus grosses pièces transbordées régulièrement, dans nos grands ports de commerce, du quai sur le navire ou du navire sur le quai. Dans l'hypothèse où le navire transbordeur aurait une centaine de mètres de longueur, il pourrait porter de 12 à 15 wagons, donnant un poids total de 350 à 400 tonnes environ, y compris le poids du tablier formé de deux

(1) Thévenet-Le Boul, *Note sur un nouveau mode de transbordement des trains de chemins de fer (ferry-boats)*. Paris, 6 octobre 1901.

tronçons de 45 à 50 mètres de longueur, chacun d'eux devant par conséquent recevoir de 6 à 8 wagons, et avoir un poids de 180 à 200 tonnes. L'appareil de levage se composerait de quatre à cinq presses hydrauliques verticales, à action directe, montées sur des chariots roulans dont le mécanisme de translation serait commun aux presses de levage. Les wagons pourraient être ainsi transportés sans secousse et très rapidement dans un sens ou dans l'autre.

Toutes réserves à faire sur la stabilité du *ferry-boat*, qui serait certainement résolue d'une manière très satisfaisante après l'examen approfondi des constructeurs nautiques, sur la question de savoir si on couperait le train à transborder en deux tronçons placés l'un à l'avant, l'autre à l'arrière de la machine, ou si on ne logerait pas le train tout entier sur un tablier unique qui occuperait la partie centrale du bateau (ce qui conduirait peut-être à supprimer la mâture ou à la transporter aux deux extrémités du navire et à modifier aussi l'emplacement des cheminées des chaudières que l'on serait obligé d'établir un peu sur les côtés), on voit que le problème est de ceux qui peuvent être mis pratiquement à l'étude et dont l'application peut être raisonnablement tentée.

Une simplification notable a été encore apportée à ce dispositif. On supprimerait le tablier métallique par l'intermédiaire duquel le train reposait sur le pont du *ferry-boat*; et ce dernier porterait directement les deux voies parallèles sur lesquelles seraient placés les wagons à transborder, et viendrait se placer à l'angle de deux quais, accosté à l'un et de bout à l'autre. Dans ce dernier et dans le prolongement de l'axe du navire porte-train serait pratiquée une rainure ou fosse dans laquelle se mouvrait verticalement le plateau d'un gigantesque ascenseur, capable de recevoir les deux rames du train transbordé. Ce plateau serait manœuvré par des batteries de grues électriques établies au-dessus de la fosse. La manœuvre de transbordement serait dès lors très simple. Le navire étant accosté, le plateau de l'ascenseur, — plateforme de 100 mètres de longueur sur 8 à 10 mètres de largeur, — serait amené à un niveau tel que ses deux voies soient sensiblement raccordées avec celles du *ferry-boat*. Un treuil électrique, établi au fond du plateau, attirerait les deux rames de wagons, qui seraient ainsi rapidement transbordées du navire sur l'ascenseur et élevées en quelques minutes au niveau des voies de

terre. — Les mêmes opérations effectuées en sens inverse auraient lieu pour la descente d'un train de la voie de terre sur le *ferry-boat*.

L'évaluation approximative de cet outillage, qui est, on en conviendra, d'une réelle simplicité et dont le fonctionnement régulier paraît présenter de bonnes conditions de sécurité, s'élève environ à un million et demi. C'est un chiffre réellement insignifiant et qui ne saurait arrêter, alors même qu'on ne voudrait faire qu'une simple expérience. A ce chiffre il convient d'ajouter naturellement la dépense nécessaire pour la construction des *ferry-boats* et du bassin ou du quai dans lequel doit venir accoster le bateau. Mais cette dépense est commune à tous les projets, de quelque nature qu'ils soient, qui ont pour objet d'assurer la communication entre les deux rives du détroit.

Il semble donc que les partisans du tunnel ou du pont aérien, ou même ceux du pont immergé, feraient peut-être sagement de prendre en considération cet expédient provisoire et d'accepter, pour quelque temps du moins, le sacrifice de leurs rêves, quelque séduisants qu'ils puissent être, mais dont la réalisation serait seulement différée.

VIII

Quoi qu'il en soit, on a tous les élémens pour aboutir.

L'Angleterre est la plus grande distributrice de marchandises du monde, et par conséquent elle est très intéressée au perfectionnement des voies par lesquelles s'opère cette distribution. Ses richesses naturelles sont considérées comme inépuisables ; mais la traversée obligatoire de la Manche crée naturellement un sérieux obstacle à l'accroissement de sa production. Il y a cinquante ans à peine, le commerce de l'Angleterre avec l'Asie se faisait presque exclusivement par mer. Dès l'ouverture du canal de Suez, on a abandonné la route du cap de Bonne-Espérance, et les marchandises de l'Inde et de l'Asie, une fois arrivées dans le bassin de la Méditerranée, ont été l'objet d'un triage en vue de leur expédition vers l'Angleterre : les unes, précieuses et d'un poids relativement faible, empruntant les voies ferrées de l'Europe et traversant la Manche ou la mer du Nord, les autres restant acquises à la navigation. Mais la rapidité des communications, qui est la principale déterminante de tous les voyageurs et de beaucoup

de produits, a fait délaissier un peu la route de Marseille à Calais qui est aujourd'hui en concurrence avec celle de Brindisi à Anvers et à Hambourg; et on étudie en ce moment une autre route qui passerait par Salonique, Pristina, la Serbie, les chemins de fer austro-hongrois et allemands, et semble devoir offrir, au commerce et aux voyageurs, une économie de temps assez sensible. Dans un avenir prochain, le réseau des chemins de fer du continent, qui traverse la France, l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, s'étendra bien certainement jusqu'à l'Extrême-Orient et viendra atteindre la Chine. Il pourra donc sembler un peu anormal de quitter la voie ferrée après un parcours de 10 000 kilomètres pour transborder et franchir les 30 kilomètres qui séparent l'Europe de la côte anglaise, et on pourra toujours désirer d'être affranchi de cette sujétion. La communication directe et le contact immédiat entre le continent et la grande île britannique paraissent donc s'imposer un jour ou l'autre d'une manière impérieuse, absolue.

En ce qui concerne la France, la question présente une bien autre gravité. Notre pays subit en effet depuis une trentaine d'années, au point de vue du transit, une crise économique dont les résultats s'aggravent tous les jours. Nous transportions autrefois d'un bout à l'autre de notre territoire une grande partie des productions de l'ancien monde. Hier encore ces productions, après avoir traversé le canal de Suez, suivaient nos lignes de chemins de fer, de Marseille aux ports de la Manche; et la France était le point de passage de l'Orient en Angleterre. Ce courant a été en partie détourné. La malle des Indes ne passe plus par la France. Le souterrain du Saint-Gothard a ouvert entre l'Italie et Anvers une route directe et rapide vers laquelle tendent à converger les canaux et les rivières canalisées de l'Allemagne et du centre de l'Europe, l'Elbe, l'Oder, le Rhin, le Danube; et on travaille activement à raccorder Constantinople à Hambourg. On peut craindre aussi que le percement du Simplon ne produise de nouveaux détournemens qui nous seront très préjudiciables.

Sans doute la guerre faite ainsi à notre commerce a rencontré chez nous une certaine résistance, et notre attention s'est portée vers nos ports du Nord que nous avons transformés pour les mettre en état de lutter contre nos voisins. Mais il ne suffit pas de posséder trois ou quatre ports largement aménagés et installés, et munis de tous les perfectionnemens de l'outillage

moderne; il faut avoir la certitude que les voyageurs et les marchandises viendront y affluer. C'est ce qui manque déjà un peu à quelques-uns; et malheureusement la concurrence étrangère tend à nous enlever de plus en plus notre clientèle. C'est très bien d'avoir d'excellens outils; mais il est indispensable que ces outils travaillent, et surtout qu'on leur fournisse régulièrement les matières premières qui doivent les alimenter. Nous l'avons déjà dit ailleurs. Depuis vingt ans, Italiens et Germains se donnent très facilement la main à travers et par-dessous les Alpes, nous laissant ainsi bien souvent à l'écart; et, si on n'y prend garde, la France, comme l'Espagne, cet autre pays délaissé depuis plusieurs siècles, finira par se trouver en dehors du grand courant commercial qui traverse l'Europe du Nord au Midi.

La suppression complète du transbordement entre le continent et le grand archipel britannique serait de nature à maintenir en France une partie du transit de l'Angleterre avec l'Ouest et la plus grande partie de l'Europe. Elle ranimerait un peu le grand courant de Calais à Marseille, qui tend à s'affaiblir d'une manière très regrettable. La réalisation d'un projet de communication directe et continue à travers le Pas de Calais, plusieurs fois sur le point d'aboutir, est donc au plus haut degré une question d'intérêt et d'avenir national. Après les manifestations brillantes de l'Exposition universelle, qui ne sauraient se renouveler de sitôt, ce pourrait, ce devrait être l'œuvre sérieuse des premières années du siècle dans lequel nous avons fait déjà les premiers pas.

CHARLES LENTHÉRIC.

DE L'Océan ATLANTIQUE

AU

LAC TCHAD

MISSION DU CAPITAINE LENFANT

Deux dates se détachent dans l'histoire de notre occupation des territoires du Tchad : le 1^{er} novembre 1897, jour où M. Gentil, sur la canonnière *Léon-Blot*, pénétrait dans les eaux libres du lac après avoir révélé presque en totalité le cours du Chari; le 22 avril 1900, journée douloureuse et glorieuse, qui vit s'effondrer l'empire de Rabah et tomber, en pleine victoire, le commandant Lamy.

Grâce à la vaillance de nos troupes et au dévouement de nos administrateurs, la pacification du centre de nos possessions africaines s'achève. Il s'agit d'organiser les territoires conquis et, sous l'impulsion directrice de M. Gentil, devenu commissaire général du Congo français, de procéder à une enquête raisonnée sur l'avenir et les conditions économiques du bassin du Chari. A cette œuvre, la mission Chevalier s'est employée pendant deux ans de la façon la plus efficace, s'évertuant à discerner, au cours d'un voyage fructueux, les ressources de ces vastes contrées.

Il n'importe pas moins de pallier les inconvénients d'une route longue et difficile, qui, par l'Oubangui et le Chari, met le Tchad à cinq mois des côtes de France, nécessite de nombreux portages et occasionne des frais de transport s'élevant à près de deux mille francs la tonne.

C'est à ce point de vue qu'il faut noter le 4 novembre 1903, date à laquelle le chaland en acier *Benoît-Garnier*, venu du Niger et monté par le capitaine Lenfant, l'enseigne de vaisseau Delevoye, le maréchal des logis Lahure, jetait l'ancre à l'embouchure du Chari.

Le problème que le capitaine Lenfant avait ainsi résolu occupait les géographes et les explorateurs depuis un demi-siècle. Au cours de son mémorable voyage, Barth, exactement renseigné par les indigènes, l'avait posé avec une grande netteté. Il avait visité la contrée qui se développe au sud du Tchad et représenté l'Adamaoua comme un pays généralement plat, arrosé par des rivières nombreuses et considérables, semé çà et là de chaînes de collines ou de groupes montagneux plus importants. Le groupe principal, écrivait-il, occupe le nord-est de cette province, du côté du Mandara, et, dans le nombre des massifs isolés, le Mendif s'élève peut-être à une hauteur de 5 000 pieds. Un relief paraît séparer le réseau de la Bénoué, qui s'écoule par le Niger vers l'Océan, du bassin du Logone, tributaire du Chari et du Tchad ; mais ce relief, fait d'ondulations et de massifs clairsemés, ne constitue pas un obstacle infranchissable. Un affluent de la Bénoué, le Mayo-Kabi, venant de l'est, le pénètre et semble se relier à la dépression lacustre du Toubouri, formée dans le sol imperméable, à base d'argile, où circulent les affluents occidentaux du Chari.

Vogel, qui longea en partie le Toubouri pendant sa campagne de 1854, reprit le problème avec quelques variantes et, vers la même époque, le savant docteur A. Petermann, s'appuyant sur les descriptions de Barth, conclut, de son cabinet, à l'existence d'une communication temporaire entre les eaux du Logone et celles du Toubouri, réservoir d'une vallée d'écoulement appartenant au système hydrographique du Niger.

Sans refaire ici l'historique des explorations qui eurent pour objet cette recherche, il faut noter que le major Macdonald fit, le premier, une exploration partielle du Kabi en 1891. Arrêté dans sa navigation par les dimensions de son bateau, il admit que ce « mayo » ou rivière se perdait à quelques milles d'un lac nommé Natbarat.

Mizon, qui reliait à cette époque par un itinéraire nouveau la Bénoué à un affluent du Congo, la Sangha, redressa cette erreur, sans pouvoir cependant poursuivre sa reconnaissance du Mayo-Kabi.

Voyageant en sens inverse, M. Casimir Maistre passa du bassin du Logone dans celui de la Bénoué et se tint constamment au sud de la région Toubouri-Kabi ; mais à la suite des découvertes de M. Gentil et au cours des opérations dirigées contre les bandes de Rabah, plu-

sieurs de nos officiers, parmi lesquels les lieutenans Kieffer et Faure, entreprirent des reconnaissances qui, sans aboutir à une constatation positive, eurent le mérite de préciser les données du problème.

De toutes les explorations exécutées jusqu'en 1902 dans cette partie de l'Afrique tropicale, la plus significative est, sans contredit, celle du capitaine Löffler. Après une brillante reconnaissance entre la Sangha et le Chari, il se rendit par terre du Logone au Mayo-Kabi en suivant un chapelet de mares terminées par un lac allongé qui n'est autre que le Toubouri. Son itinéraire atteint Binder ou Binndéré avant de se rabattre sur le lac de Léré et de rejoindre la haute Sangha. Pour lui, toutes ces nappes et toutes ces mares font partie de la même dépression qui doit s'étendre de la Bénoué au Logone.

Tandis que le capitaine Löffler achevait sa belle exploration, le capitaine Lenfant ravitaillait par le bas Niger, malgré les terribles rapides de Boussa, nos territoires du Soudan central. Il apprit à Lokodja que des pirogues indigènes descendaient la Bénoué « depuis un fleuve qui n'avait pas de bords » et, dès lors, il se promit d'étudier cette voie en s'engageant résolument sur les traces de Macdonald et de Mizon.

De retour en France, le capitaine Lenfant s'ouvrit de son projet aux personnes les plus aptes à le faire aboutir. M. le docteur Hamy lui obtint de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur la fondation Benott-Garnier, un large prélèvement auquel s'ajouta par la suite une subvention du Comité de l'Afrique française et un don de M. Esnault-Pelterie, président de l'Association cotonnière coloniale. M. Le Myre de Vilers mit dès le début son activité féconde au service du projet, et, sous son impulsion, la Société de Géographie assura sur ses propres ressources le complément nécessaire à l'exécution du programme que le capitaine Lenfant lui avait soumis. Le ministre des Colonies, M. Doumergue, approuva les mesures prises, chargea cette Société d'organiser la mission, et tint même à s'associer à son entreprise par une généreuse participation.

Cet heureux accord permit de hâter les préparatifs. Le 6 juillet, le *Benott-Garnier*, chaland en acier jaugeant 20 tonnes et mesurant 12^m,50 de long sur 2^m,50 de large, était lancé sur la Seine, à Bezons, puis transporté sur le *Paraguay*, des Chargeurs-Réunis; le 15, le capitaine Lenfant, accompagné du maréchal des logis Lahure, ancien compagnon du brillant et regretté Jean Duchesne-Fournet en Éthiopie, montait à bord de ce paquebot et quittait Bordeaux pour Dakar, où le rejoignait l'enseigne de vaisseau Delevoe. Le personnel comprenait

un interprète et quelques laptots ; le matériel, une petite pacotille, des instrumens scientifiques et des armes réduites au minimum, comme il convenait pour traverser des contrées placées sous l'autorité de puissances étrangères chargées de veiller à la sécurité de la mission. Un transbordement eut lieu le 5 août dans la rivière Forcados, l'une des branches du delta du Niger, sur laquelle la France possède une enclave ; le 26 août, quarante-deux jours après le départ de Bordeaux, nos compatriotes atteignaient, en plein Cameroun, le poste allemand de Garoua.

L'exploration du Kabi et du Toubouri se présentait dans des conditions que la saison des pluies rendait singulièrement pénibles pour ceux qui allaient affronter une chaleur accablante, des tornades continues, la piqûre des moustiques, et, après une navigation rendue fatigante par la vitesse du courant, s'engager dans des marécages, s'enfoncer dans la vase pour y chercher le chenal révé. D'autre part, le choix de cette saison s'imposait. Les relations fluviales des bassins du Niger et du Chari ne devaient se produire que sous l'influence de la crue ; et, par suite, l'étude d'une voie navigable, capable de servir au ravitaillement de nos territoires du Tchad, n'avait sa raison d'être qu'à l'époque des hautes eaux.

Ici la curiosité scientifique n'était pas seule en éveil. Un intérêt économique puissant et des considérations d'ordre politique stimulaient le zèle de la mission. Il s'en fallut de peu que notre pavillon ne flottât définitivement sur les rives de la Bénoué et du bas Niger au même titre que le pavillon britannique. Qui ne se souvient, dans les milieux coloniaux, de la patriotique entreprise du comte de Sémélé ; des heureux débuts de la Compagnie française de l'Afrique équatoriale, et du développement que prit cette Société sous la forte impulsion du commandant Mattei ? De 1882 à 1885, cet officier, devenu consul de France à Brass et agent général de la Compagnie, assura le fonctionnement de plus de trente comptoirs français, centres de rayonnement de notre influence, qui s'étendit par le Niger dans le Noupé et par la Bénoué au delà d'Ibi, où jamais blanc n'avait pénétré avant nos agens. Cependant ce beau feu s'éteignit. Abandonnée par ceux qui avaient le devoir de la soutenir, faiblement encouragée par l'opinion publique, ruinée par une concurrence désastreuse, la Compagnie française de l'Afrique équatoriale dut céder tout son matériel nautique et terrestre à sa rivale anglaise, qui devint la Royal Niger Company. La conséquence immédiate de cet abandon fut la constatation par les membres de la Conférence de Berlin du fait accompli. Ces vastes territoires que nous

avons pour une bonne part ouverts à la civilisation, et ces bouches du fleuve qu'on se plaît à nommer aujourd'hui le Nil français, ajoutèrent un nouveau fleuron à la couronne d'Angleterre.

Sans insister sur de vains regrets, il y a lieu de noter qu'aux termes de l'Acte général de Berlin de 1885, la navigation du Niger et de ses affluens demeure entièrement libre pour le transport des voyageurs et des marchandises et que les puissances exerçant un droit de souveraineté ou de protection sur quelque partie des eaux du fleuve ont le devoir d'y assurer la sécurité des négocians étrangers au même titre que celle de leurs nationaux.

A cette époque, Nachtigal, consul général d'Allemagne pour l'Afrique occidentale, venait de prendre possession du Cameroun au nom de l'Empire. Des conventions survinrent les années suivantes qui fixèrent progressivement les limites de cette colonie, tant du côté de la Nigeria que du côté du Congo, et qui étendirent au Chari, au Logone et à leurs affluens les stipulations relatives à la libre navigation du Niger.

La France a donc le droit de se rendre du bas Niger, par la Bénoué, le Kabi et le Logone, jusqu'au lac Tchad et, sur ce parcours, de compter sur la protection des puissances riveraines. Si cette voie, que la mission allait explorer, était reconnue libre sur toute son étendue, aucune difficulté ne paraissait à prévoir. Dans le cas contraire, il importait de savoir sur quel territoire le cours de la navigation était interrompu. Qu'un transbordement fût, en effet, reconnu nécessaire entre le Kabi et le Toubouri, cette opération, s'effectuant sur notre propre territoire, n'avait qu'une importance relative. Que le même obstacle se présentât dans la région du Logone soumise à l'influence allemande, nous subissions en fait la loi de l'étranger.

Il convient, d'ailleurs, de rappeler que la limite du Cameroun, définitivement fixée au sud par la convention du 24 décembre 1885, n'a pas ce caractère absolu sur sa frontière orientale. De ce côté, l'Acte confirmatif de l'arrangement franco-allemand de 1894 prévoit « qu'il y aura lieu dans l'avenir de substituer progressivement, aux lignes idéales qui ont servi à déterminer la frontière, un tracé déterminé par la configuration naturelle du terrain et jalonné par des points exactement reconnus, en ayant bien soin, dans les accords qui interviendraient, de ne pas avantager l'une des deux parties sans compensation équitable pour l'autre. »

Ces lignes, qui dessinent sur la carte, dans la région qui nous occupe, le fameux « bec de canard » allemand, paraissent étranges à

première vue ; mais, si nous y regardons de plus près, nous devons féliciter MM. Monteil et Haussmann, chargés de débattre le tracé de cette frontière, d'avoir envisagé l'hypothèse de l'ouverture d'une voie de pénétration par le Niger et la Bénoué vers le Tchad, et d'avoir compris l'utilité de nous y réserver, sur un point navigable du Mayo-Kabi, un centre de ravitaillement. Nos délégués, qui étaient au courant du voyage du major Macdonald, revendiquèrent Bifara. Nous les louons d'autant mieux de nous avoir obtenu un accès sur un sous-affluent du Niger qu'ils acquirent de ce fait à la France un titre nouveau pour exiger que la liberté de la navigation, solennellement proclamée par l'Acte général de Berlin, ne restât pas à l'état de lettre morte.

Renflée au sud-est, la limite orientale du Cameroun adopte plus au nord le méridien 12°40' ; puis, étranglée au-dessus du 8° parallèle, elle emprunte, au nord de Bifara, le 10° parallèle, qu'elle suit dans l'est jusqu'à la rencontre du Chari, dont elle longe la rive gauche pour aboutir au Tchad. Ce dessin si compliqué a-t-il sa raison d'être ? Convient-il de s'y tenir ou d'en provoquer la modification ? Sur ces points comme sur celui de l'utilisation possible d'une ligne de ravitaillement par le Niger, tout dépendait de la tournure que prendrait l'exploration de la voie Kabi-Toubouri.

Le capitaine Lenfant n'ignorait rien de ces faits. Pénétré de l'importance de la tâche que le pays attendait de sa clairvoyance et de son énergie, il s'engageait résolument en avant, écartant jusqu'à la pensée d'une retraite possible.

Plus heureux que Mizon et le major Macdonald, il dépasse Bifara, que les indigènes nomment Biparé. Le Mayo-Kabi traverse en cet endroit une plaine inondée, où ses eaux se ménagent une issue par d'étroits canaux. Bien accueilli dans le village moundang de Dialoumé, le *Benott-Garnier* poursuit sa navigation et passe successivement du grand lac de Léré, signalé à Mizon, à celui de Tréné. Le Kabi, dont le cours a décrit jusque-là mille sinuosités, vient maintenant de l'est et se fraye un passage entre deux lignes de hauteurs qui barrent l'horizon. Le chaland, parvenu dans un évasement du mayo, que grossit près de Lata la rivière Dala, semble s'engager dans un cirque fermé. Cependant, par une coupure de la colline, la voie se prolonge. En amont, la rivière, large d'une trentaine de mètres, serpente au milieu de blocs de cent mètres de haut et d'un dédalé de rochers entre lesquels écumant des cascades et tournoient des remous. Au delà,

une nouvelle tranchée, entre deux murailles à pic dominant de 150 mètres le lit du torrent. Cette journée du 16 septembre marque le premier arrêt qu'ait eu à subir le bateau qui, malgré les efforts de l'équipage, ne lutte plus contre le courant.

Laissant le *Benott-Garnier* à la garde de M. Delevoye, le chef de mission, accompagné du maréchal des logis Lahure, se livre le lendemain à une escalade de six heures dans la direction de l'eau.

« Nous sommes, écrivait alors le capitaine Lenfant, au faite d'un mur constitué par une roche granitique rouge de 140 mètres de hauteur. Des blocs roulés la surmontent. Il faut avancer sur ces géans posés dans le vide, en équilibre sur de petits cailloux ronds. En amont, une cascade de 6 à 8 mètres de chute sur 50 mètres de largeur; puis, plus bas, une chute de 8 à 10 mètres qui se déverse dans une cuvette de laquelle la rivière saute en une cataracte de 60 mètres au fond du gouffre. Au pied de l'obstacle, des hippopotames qui paraissent gros comme des mouches, des calmans qui nagent la gueule ouverte, des aigles qui pêchent, des vautours... jamais créature humaine n'a pénétré dans ce gouffre. »

Au village de Lata, où la mission était parvenue, il ne pouvait être question de trouver des porteurs en nombre suffisant. Le *Benott-Garnier* dut revenir à Léré, dans un pays hostile où trois blancs et dix laptots sénégalais eussent été une proie facile, sans l'ascendant moral que les nôtres exerçaient autour d'eux.

Ce qu'il faut de volonté, de discernement et de sang-froid dans de pareils momens pour assurer la sécurité d'une mission dont on a la charge, et sans rien abandonner d'un programme librement accepté, ceux-là seuls le savent qui les ont vécus.

Conscient de son devoir et de ses responsabilités, le capitaine Lenfant confia à son sous-officier la tâche périlleuse de se frayer passage par Lamé, jusqu'à notre poste de Lal, pour demander main-forte et assurer le transport du chaland. Dans cette circonstance, le maréchal des logis Lahure accomplit, seul avec un Sénégalais, de véritables tours de force, passant les rivières à la nage, tenant en respect par son audace les partis hostiles qui l'environnaient et avaient juré sa perte. Refoulé par l'inondation, à la merci d'un guet-apens, épuisé par tant d'efforts, il dut cependant se replier sur Léré. Sa reconnaissance dans la contrée qu'exploitent les Moundangs du sud et dans les terres fertiles du pays Laka, coupé d'étangs profonds et de torrents impétueux, n'en fut pas moins féconde en résultats scientifiques et pratiques.

Force fut de démonter le *Benoti-Garnier* et de procéder au portage dans les conditions que les circonstances imposaient.

Pendant seize jours la mission demeura sans abri.

Le 17 octobre, le chaland, remonté près de M'Bourao sur un flot de vase, commençait, après une perte d'un mois, l'exploration du Toubouri. Cette nappe a, comme le supposait Barth, une centaine de kilomètres de long sur deux à six de large. Des séries de mares profondes la prolongent, reliées entre elles par des bandes herbeuses, au milieu desquelles il s'agit de trouver un chenal. Ces tapis de verdure, ombragés par de beaux arbres et baignés par de jolis étangs, eussent inspiré Lenôtre. Autour de ce parc s'étendent des terres fertiles que cultive une population laborieuse, mais farouche, dont les villages dissimulés au milieu des bosquets sont d'un abord difficile et dangereux.

« La région toubourienne, dit en propres termes le capitaine Lenfant, est extrêmement riche et très peuplée. On y trouve des cultures variées, des pâturages qui nourrissent de nombreux troupeaux, de vastes forêts où se rencontrent des tamariniers géants, des arbres à gomme et à latex. Comme le Moundang, l'homme du Toubouri est sauvage et brutal. La femme, très laide, s'enlaidit encore en s'introduisant dans les lèvres de grands disques de bois qui exagèrent étonnamment leurs dimensions. »

Ces indigènes ont une peur atroce des blancs ; ils parlent encore d'un Européen, — Barth sans doute, — qui, au temps où leurs pères étaient jeunes, vint dans leur pays en compagnie de Bornouans, dont les rapt et les razzias sont légendaires.

On s'explique qu'à l'approche de la mission Niger-Bénoué-Tchad, ces malheureux se soient empressés de faire le vide. Peu à peu ils s'approprièrent, vinrent à elle et consentirent à lui fournir des vivres, qu'ils furent très surpris de se voir payer en perles et en étoffes.

« La civilisation, ajoute M. Lenfant, a de grandes tâches à remplir dans cette région privilégiée. Il est certain que ces noirs, chassés comme du gibier par les traitants d'esclaves, perdraient vite leur face convulsive, si les bienfaits de l'humanité venaient faire trêve à leurs angoisses, à leur existence affreuse de bêtes poursuivies et traquées. »

Après cinq jours de recherches épuisantes dans des marécages où le paludisme marquait ses victimes, le *Benoti-Garnier* s'engagea dans une série d'étangs reliés par un sillon qui longe la rive gauche. Ce chenal contourne dans l'est un faible relief, derrière lequel se déroula au regard de nos voyageurs le large ruban du Logone.

Ainsi la communication existe et, sans rompre charge depuis M'Bourao, le chaland a pu flotter, le 29 octobre, sur le cours du grand tributaire du Chari. Par cette voie libre et facile que le lieutenant Kieffer a fort bien décrite, le bateau sorti des ateliers de Bezons, mis à flot dans le bas Niger, remorqué sur la Bénoué et livré à ses propres moyens sur le Kabi-Toubouri, vint s'amarrer à Fort-Lamy le 4 novembre 1903, cent douze jours après le départ de Bordeaux. De ce chiffre, si l'on défalque trente-quatre jours perdus, il reste exactement deux mois et demi de route pour relier par cette voie nouvelle les côtes de France aux rives du Tchad.

Le problème posé par Barth est enfin résolu. La mission Niger-Bénoué-Tchad a justifié son nom et prouvé par une expérience concluante l'existence d'une voie fluviale déversant, pendant la période des hautes eaux, le trop-plein du Logone par une vallée d'écoulement dans le bassin du Niger.

Réconfortés par le chaleureux accueil de leurs camarades du Chari, remis de leurs fatigues par un repos de quinze jours, les explorateurs profitèrent de leur présence dans la région [du Tchad pour compléter leur enquête.

Tandis que M. Delevoye, chargé de déterminations astronomiques, fait avec le *Benoît-Garnier* le tour des eaux libres du lac pour atteindre son bord septentrional et relier ainsi le III^e Territoire militaire de l'Afrique occidentale française à nos postes du bas Chari, le capitaine Lenfant, secondé par M. Lahure, se rend par le nord du Cameroun dans le Bornou; puis, cette reconnaissance terminée, il envoie son collaborateur sur la rive orientale du lac et revient à Fort-Lamy pour préparer le retour. La mission se remet en marche le 7 janvier 1904 et opère au début par deux voies différentes. M. Delevoye remonte aux basses eaux le Logone avec une baleinière substituée au *Benoît-Garnier* que le capitaine a cédé à nos troupes du Tchad; il atteint ainsi le 10^e parallèle. Poursuivant sa route, tantôt à pied, tantôt en pirogue, il longe la rive sud du Toubouri, traverse un gué près de M'Bourao et se dirige au nord du Mayo-Kabi. Pendant ce temps MM. Lenfant et Lahure, partis de Karnak-Logone, font route au sud-ouest et franchissent une zone d'inondation extrêmement pénible avant d'atteindre les pays d'influence peuhle. Le 25 janvier, les deux fractions de la mission se retrouvent à Binndéré, où M. Delevoye stationne pour en prendre les coordonnées. Ce travail se répète à Léré et à Biparé. Le 1^{er} février, les voyageurs arrivent, non sans difficulté, à Garoua; le 16, ils quittent Yola sur des chalands pour

aboutir, le 11 mars, à Forcados, après soixante-trois jours de route, dont vingt-trois d'arrêts, employés à des reconnaissances ou des observations astronomiques.

Le plan adopté par le capitaine Lenfant lui a fourni les éléments d'un travail d'ensemble sur le Tchad, ses abords et les contrées qui l'environnent, comparées aux vastes régions de l'Afrique occidentale française, qu'il avait précédemment parcourues.

Il résulte de cette étude que le Kotoko est complètement déshérité. Sur le sol d'argile, périodiquement inondé, par lequel l'Allemagne accède au Tchad, l'indigène mène une existence misérable. L'Angleterre est mieux partagée que sa voisine, mais moins bien qu'on ne le suppose. Les terres du Bornou, comparables, sans cependant les valoir, à certaines zones du Sénégal et du Niger, sont suffisantes pour les besoins de la population actuelle. Elles s'adaptent suffisamment à la culture du petit mil; dans les bas-fonds, où l'humus s'est accumulé, poussent le coton et le tabac. Les Kanouris, qui vivent dans cette contrée, y font l'élevage du bétail et possèdent d'excellents chevaux, mais l'industrie est embryonnaire. La gomme, les dattes, le cuir, les plumes, seraient les seuls articles d'importation que, dans de faibles proportions, l'Europe pourrait utiliser. Kouka se repeuple et ce marché, autrefois célèbre, récupérera sous une administration vigilante une part de son ancienne prospérité.

La zone stérile qui s'étend au sud du Tchad affecte, paraît-il, le Baguirmi comme le Kotoko. Seuls le Berirem et les îles sont susceptibles d'une certaine culture. Quant au Kanem, que la mission Joalland-Meynier fit entrer dans notre domaine, ses ressources, comparables à celles du Bornou, sont loin d'égaliser nos bonnes terres du Niger français.

L'opinion très nette du capitaine Lenfant est qu'au-dessus de 10°30' de latitude nord, le Soudan central n'offrira jamais que d'assez maigres profits aux Européens. Plus au sud, les conditions sont différentes. La région que les Peuhls occupent à l'ouest du Logone et au Nord du Kabi est pleine de promesses; les pays moundang et laka sont dès à présent colonisables. Là, le sol est fertile et propre à la culture autant qu'à l'élevage. Le mil, le tabac, le riz, le karité s'y rencontrent; le coton, récolté par les indigènes, est tissé sur place; une industrie se trouve en germe dans cette fabrication, et les étoffes de Binndéré, que nous avons eues sous les yeux, supposent un outillage assez perfectionné.

C'est vers cette riche contrée, conservée à la France par la convention de 1894, que nos efforts semblent devoir converger.

Les conditions économiques dans lesquelles se trouvent placés les territoires environnant le Tchad s'expliquent par l'étude même de ses modifications que la nappe subit.

Le lac se resserre progressivement; chaque année ses bords se rapprochent. A l'est, les îles signalées par Overweg appartiennent à la terre ferme et dessinent la côte; les bancs herbeux qui se devaient à la surface de l'eau sont devenus des îles, et de nouveaux bancs se découvrent dans les bas-fonds. Même constatation sur le revers sud-ouest, où des dépôts de vase entravent la circulation dans les canaux, où les îles, rapprochées de la côte, se soudent entre elles et adhèrent aux rives, tandis que d'autres îlots se forment vers le large. Un recul semblable s'est opéré dans le nord, et ce retrait est assez rapide pour s'être manifesté sous une forme sensible depuis le passage de la mission Foureau-Lamy. Au nord-ouest, Nguigmi, qui eût été, il y a quelques années, le port d'accès de nos possessions du Soudan central, n'est plus accostable, et il est fort heureux que la convention passée cette année avec l'Angleterre ait reporté la frontière à l'embouchure du Komadougou.

A l'heure actuelle, les eaux libres du Tchad, défranchées de bancs et îles qui l'encadrent, n'auraient, d'après les évaluations de la mission, qu'une soixantaine de kilomètres de largeur sur deux cent kilomètres de longueur et ne seraient accessibles qu'à des bateaux calant au maximum quatre pieds.

Le sol est, à sa surface, formé de bourrelets successifs dans le sillon desquels s'accumule l'humus. Les tranches récemment découvertes sont naturellement les plus fertiles, mais, à mesure que les terres se dessèchent, elles perdent de leurs qualités, surtout dans les régions où l'argile domine, comme le fait se constate dans le Kotoko et le Baguirmi.

Le capitaine Lenfant, qui s'appuie sur les travaux de l'enseigne de vaisseau Audoin, estime que la crue du Tchad commence tous les ans vers le milieu de décembre pour atteindre son maximum dans les premiers jours de janvier. Elle varie de 60 à 80 centimètres: mais, l'évaporation sur une vaste étendue absorbant plus d'eau que le lac n'en reçoit, le niveau continuera à s'abaisser tant que l'apport des fleuves et rivières ne compensera pas la perte subie.

Toutefois, on ne pourrait pas dire d'une manière absolue que l'assèchement est régulièrement progressif. Comme le faisait remarquer

M. Chevalier dans la séance que la Société de Géographie tint le 30 avril à la Sorbonne, le Tchad, après plusieurs années consécutives de pluies abondantes, est parfois sorti de son lit habituel, inondant de grands espaces. La tradition a gardé le souvenir d'un envahissement des eaux qui aurait anéanti toutes les populations du centre de l'Afrique. Sans remonter au déluge, nous remarquerons, avec ce voyageur, qu'en 1870 le niveau du lac s'éleva démesurément, et que l'inondation pénétra à 200 kilomètres dans le Bahr-el-Gazal. En 1897, une grande crue permit au *Léon-Blot* de mouiller auprès d'El-Amis, dont les rochers sont aujourd'hui isolés au milieu de la plaine.

Pour s'expliquer l'époque tardive de la crue du Tchad, quelques notions sont indispensables. Dans les régions où le sol est d'argile et par conséquent imperméable, des cuvettes se sont formées qui se remplissent aux hautes eaux et rejettent leur trop-plein, les unes dans le Chari, les autres dans le Logone ou dans des bassins secondaires. Le fleuve, grossi par les pluies, fournit d'abord au lac un premier aliment, tandis que s'emplissent les cuvettes ; puis celles-ci, par des canaux latéraux, apportent aux artères principales un appoint nouveau et ajoutent à la crue du Tchad. Toute la crue ne va pas d'ailleurs à cette vaste dépression. Le débit du Logone, particulièrement soutenu par l'apport des voies d'adduction, atteint son maximum au début d'octobre. A partir d'un étiage de trois mètres environ, ses flots trouvent dans le Toubouri une nouvelle issue et la communication s'établit, utilisable du commencement d'août à la fin d'octobre, entre la rivière et ce réservoir du Mayo-Kabi.

On se demandait naguère si le Toubouri, dernier vestige d'un ancien lac, ne déversait pas ses eaux d'une part vers le Tchad, de l'autre vers le Niger. Il est prudent d'attendre la revision des appareils de la mission et l'établissement des calculs avant de citer des chiffres ; mais on peut, dès à présent, écarter cette supposition.

L'altitude du Tchad étant notablement supérieure à celle que lui attribuaient les anciens voyageurs et le Logone dominant sensiblement pendant la crue le niveau du Toubouri, nous devons considérer la voie ouverte par le capitaine Lenfant comme une vallée de déversement dirigée vers le Niger.

Quant à la muraille, qui s'opposait, dans l'imagination de quelques-uns, à la communication du Logone avec le Toubouri, elle n'a pas résisté à une enquête sur place. Le seul obstacle sérieux se dresse entre le Toubouri et le Mayo-Kabi.

Pour le capitaine Lenfant, l'Afrique occidentale et centrale est un

vaste plateau dominé çà et là par des chaînes de montagnes peu accentuées. Le voyageur y accède soit en escaladant d'un seul coup le rebord du plateau, soit progressivement en remontant le cours du Niger et de la Bénoué; mais, tandis que le Niger forme, sur une centaine de kilomètres, les rapides de Boussa pour descendre sur la plate-forme inférieure, la voie Logone-Toubouri-Kabi-Bénoué garde une pente normale jusqu'au moment où elle se précipite de plus de cent mètres, en un bond et deux soubresauts, pour changer de plan horizontal.

Cette voie, plus pratique pour la navigation que celle du Niger, a l'inconvénient grave de traverser des pays étrangers et de n'être utilisable entre le Kabi et le Logone que pendant trois mois de l'année pour des embarcations contenant 20 tonnes et calant environ 4 pieds. Cependant, elle présente des avantages très notables sur la route Congo-Oubangui-Chari, qui, elle aussi, passe en territoire étranger. De Bordeaux à Fort-Lamy, le trajet s'effectue en deux mois et demi par la Bénoué, au lieu de cinq par la voie actuelle; la navigation n'exige que trois déchargements; le portage est réduit à une seule étape et les frais de transport diminuent au moins de 50 pour 100.

Si nous avons à produire un témoignage à l'appui de cette assertion, nous citerions, entre autres, ce passage d'un article sur le Tchad et ses habitants, que M. l'enseigne de vaisseau d'Huart, ancien commandant de la flottille du lac, publiait dans *la Géographie* du 15 mars dernier: « Il est indéniable que la tonne de marchandise rendue directement à Yola, par voie d'eau, à 250 kilomètres de Dikoa, ne souffre aucune concurrence avec celle qui débarque à Matadi, prend le chemin de fer, arrive à Brazzaville, en repart en bateau à vapeur, puis en pirogue, pour reprendre la voie de terre à la Kémo, cette fois à dos de porteur, et descendre enfin le Chari. Aucune comparaison n'est possible entre ces deux voies, commercialement parlant. »

Avant de tenter un ravitaillement par la Bénoué, il sera nécessaire de contrôler ces premières évaluations et d'assurer la sécurité dans la région du Toubouri et du Kabi. Ce pays fertile, habité par une population énergique, traversé par une voie fluviale qui conduit à l'Océan, a trop longtemps approvisionné la traite et subi les incursions des bandes du Baguirmi et du Bornou. Placé dans notre zone d'influence, nous devons l'y maintenir et y asseoir notre autorité. L'installation d'un poste en aval des chutes de M' Bourao dans un centre de l'importance de Léré permettrait d'atteindre ce but en assurant le transbordement des marchandises sur le seul point de la voie Bénoué-Kabi-Toubouri-Logone où il faille rompre charge.

La France occupe ici une situation privilégiée; elle détient les écluses d'un canal qui met les régions les moins accessibles de son empire africain en communication avec l'Atlantique. Du même coup, elle peut par cette voie ouvrir à la colonisation des terres productives et manifester son activité sur la Bénoué conformément aux traités. Et, le jour où la revision de notre frontière occidentale serait entreprise, elle se trouverait en possession de documens nouveaux et de données précises, qui la mettraient à même d'aborder la discussion en parfaite connaissance de cause.

Une mission qui soulève et qui éclaircit de pareilles questions prouve par cela même son utilité.

Pour nous résumer, dans le domaine scientifique, le capitaine Lenfant et ses deux collaborateurs ont élucidé l'un des derniers grands problèmes géographiques dont la solution demeurerait encore incertaine; dans la sphère des intérêts économiques, ils ont frayé une voie capable de desservir l'une des régions les meilleures et les moins connues de notre colonie du Congo et de relier à l'époque des hautes eaux nos territoires du Tchad à l'Atlantique; dans l'ordre politique, ils ont plus exactement défini notre situation vis-à-vis du Cameroun par une étude méthodique des régions qui forment au-dessus du 9° parallèle sa frontière orientale.

Ces résultats considérables, obtenus au prix d'efforts généreux, avec de faibles moyens, sans froissemens inutiles, au cours d'une entreprise qu'il importait de conduire avec autant de tact et de sagacité que de détermination, font honneur à chacun des membres de la mission Niger-Bénoué-Tchad; ils assignent à celui qui sut prendre et conserver la direction un rang élevé dans la phalange des explorateurs français.

B^{on} HULOT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 mai.

Les choses se sont mieux passées que l'on n'était en droit de l'espérer ou de le craindre ; et, tout considéré, ce n'est peut-être pas aux intérêts de la Papauté qu'aura nui surtout la protestation pontificale. Souhaitons seulement que ce ne soit pas non plus aux nôtres ! Ce que nous pensions de la protestation elle-même, nous l'avons dit il y a quinze jours, et nous avons à peine besoin d'y revenir aujourd'hui. Nous n'en connaissions pas alors les termes, est tout ce que nous en savions, c'était, comme tout le monde, qu'après Pie IX et après Léon XIII, le pape Pie X revendiquait le droit de la Papauté sur son ancien domaine temporel. La protestation était attendue ; et personne ne doutait qu'elle éclatât un jour ou l'autre. Nous pensions seulement que le Souverain Pontife en eût pu choisir une autre occasion, et ainsi, ne pas donner lui-même au voyage à Rome du Président de la République française une signification qu'il n'avait pas. En rendant au roi d'Italie la visite qu'il en avait reçue à Paris, le Président de la République française n'avait évidemment nulle intention d'offenser le Saint-Père ; il n'eût même pas mieux demandé que de se présenter au Vatican ; et, après tout, nous ne savons si cette « combinaison » n'eût pas été la plus sage des deux parts. Car, à moins que la présence à Rome d'un ambassadeur de la République auprès du Quirinal ne soit une offense permanente à la Papauté, le voyage du Président ne changeait rien à un état de choses qui existe depuis trente-quatre ans ; et, d'un autre côté, l'opinion publique aura de jour en jour plus de

peine à comprendre que les représentans des États catholiques ne trouvent pas auprès du Vatican le même accueil que les souverains protestans, que le roi d'Angleterre ou que l'empereur d'Allemagne. Le Souverain Pontife ne négocie-t-il pas d'ailleurs lui-même avec le roi d'Italie? Hier encore, à Bologne, c'est-à-dire, dans la grande ville, après Rome, des anciens États pontificaux, l'archevêque Svampa, cardinal et prince de l'Église, n'offrait-il pas ses hommages à Victor-Emmanuel III? Le lui défendait-on de Rome? ou ne le lui permettait-on pas, si même il n'en avait reçu l'ordre? et puisque le Saint-Siège reconnaît ainsi qu'il y a pour lui des intérêts catholiques supérieurs à la revendication de son ancien pouvoir temporel, la France ou l'Autriche, l'Espagne ou le Portugal, et généralement tous les États catholiques n'en ont-ils pas, eux aussi, de toute nature? et pourquoi feraient-ils à un principe théorique ou idéal, dont ils sont bien déterminés à ne pas essayer d'entreprendre la réalisation, des sacrifices que le Saint-Siège n'y fait pas?

Les journaux pontificaux, à cette occasion, ont cru devoir ou pouvoir parler de la question de l'Alsace-Lorraine. Nous croyons pouvoir affirmer que, si un souverain ami ou allié rendait visite à l'empereur d'Allemagne dans les villes de Strasbourg ou de Metz, l'opinion publique en pourrait être chez nous profondément émue, et nos journaux jetteraient feux et flammes, mais le gouvernement de la République se garderait de protester en forme officielle et publique. Mais puisque personne ne peut faire que le roi d'Italie ne soit le roi d'Italie; que la France n'ait avec l'Italie des intérêts communs, et sans doute qu'elle ait le droit, et son gouvernement le devoir de veiller à ces intérêts, la protestation pontificale était pour le moins inopportune dans les circonstances présentes; et il était naturel qu'avant que le gouvernement français l'eût vue divulguée dans les journaux, il l'eût déclarée « nulle et non avenue. » Et les choses, selon toute apparence, en seraient demeurées là si la protestation, nous ne savons et nous ne nous soucions pas de savoir grâce à l'intermédiaire de qui, n'eût été portée à la connaissance du public par M. Jaurès, dans son journal *l'Humanité*.

On a tout dit, depuis huit jours, sur les termes eux-mêmes du document, et il a paru tout d'abord qu'ils aggravaient ce que le sentiment national avait trouvé d'offensant dans le fait même de la protestation. On s'est peut-être un peu pressé! A la vérité, la protestation n'est pas rédigée avec la mesure et, si nous l'osons dire, l'habituelle courtoisie qui caractérise les pièces émanées de la chancellerie pon-

tificale ; on y sent quelque inexpérience du langage diplomatique ; et, à ce propos, on eût mieux fait, pour cette raison, de la rédiger en français qu'en italien. Mais, en l'examinant de plus près, il apparaît d'autre part que l'intention n'en a pas tant été de protester contre la visite elle-même du Président de la République à Rome, que d'empêcher les souverains catholiques d'y voir un précédent qui leur permettrait de suivre son exemple. Le Souverain Pontife a voulu signifier, au début de son pontificat, que rien n'était changé sur ce point aux décisions plusieurs fois exprimées de Léon XIII et de Pie IX. Question de forme plutôt que de fond, peut-être, et de protocole, pour ainsi dire, plutôt que de politique. Pie X a moins voulu « revendiquer » son ancien pouvoir temporel, ou même protester contre les événements qui l'ont anéanti, qu'indiquer une attitude, et faire entendre qu'il ne s'en départirait pas. Et, indépendamment de toute autre raison, ne serait-ce pas pour cela, qu'après un premier moment d'effervescence, l'opinion publique s'est promptement calmée ?

Sans doute, des clameurs d'indignation se sont élevées du clan radical et socialiste. On s'y est écrié que la France venait de subir une offense, une injure, une insulte sans précédens, qui justifiait de la part de son gouvernement, ou plutôt lui imposait des mesures d'extrême rigueur. La note pontificale était commentée, interprétée avec une parfaite mauvaise foi, on peut le croire, mais avec véhémence. Puisque le gant nous était jeté, on saurait le relever ! Il fallait supprimer notre ambassade auprès du Vatican, dénoncer le Concordat, procéder, sans attendre un jour de plus, à la séparation de l'Église et de l'État, enfin se porter d'un seul coup aux dernières violences. Ce n'était pas seulement notre injure que les socialistes entendaient venger : ils n'étaient pas moins sensibles à celle de l'Italie, et on a même pu croire par momens qu'ils l'étaient davantage. Venger l'Italie et la France, tel était leur mot d'ordre : ils espéraient, dans la première exaltation des esprits, le faire accepter par le ministère et par la Chambre.

Celle-ci n'était pas encore réunie, ce qui a été peut-être fort heureux. Le gouvernement s'est trouvé seul aux prises avec les exigences du parti socialiste, et il a une telle habitude de les subir qu'on pouvait de sa part s'attendre à tout. Toutefois il s'est arrêté à un compromis, dont il a même laissé pendant quelques jours le caractère un peu indistinct : il a rappelé ou mis en congé notre ambassadeur auprès du Vatican. En cela, il se donnait un démenti à lui-même. Il connaissait depuis plusieurs jours déjà la note pontificale ; il en avait reçu

officielle; il en avait délibéré; il y avait répondu, et pas à faire davantage. Depuis lors, sans doute, il n'avait eu lieu par le fait du gouvernement à y voir une intention désobligeante et En a-t-il été ainsi? Non, certainement. En venant l'indiscrétion commise, les sur un point, tantôt sur un autre, ont effleuré le Vatican. On s'est demandé pu être utile; et ce n'était pas plus au Pape on n'a pas assez réfléchi, c'est qu'en agissant alors, c'est-à-dire en soulevant un conflit entre le République, on entraît étourdiment dans les intentions qui avaient livré la pièce aux socialistes, et ne l'avaient dans une pensée bienveillante pour nous. Quant aux socialistes, et en particulier à M. Jaurès qui a publié le document, ils ont une telle habitude de subordonner les intérêts de notre politique au dehors à ceux de leur parti au dedans qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de leur conduite.

Comment donc le ministère, au premier moment, a-t-il expliqué sa volte-face? Il s'est aperçu qu'il y avait dans le texte communiqué aux autres puissances une phrase qui n'était pas dans le sien, et il a dit, ou plutôt il a fait dire par ses journaux que cette phrase changeait tout! Quelle était donc cette phrase criminelle? La curie romaine, disait-on, l'a écrite en cachette aux autres gouvernements catholiques; elle n'aurait jamais osé l'adresser à la France. Intolérable procédé envers nous! Injure nouvelle et supérieure à toutes les autres! Défaillance sans excuse de notre part si nous y restions insensibles! Et pourtant le Pape, dans cette phrase, se contentait de dire: « Si, malgré cela (le voyage de M. Loubet à Rome) le nonce pontifical est resté à Paris, cela est dû uniquement à de très graves motifs d'ordre et de nature en tout point spéciaux. » Qu'y avait-il là de si coupable? ou plutôt, pour peu qu'on aille au fond des choses et qu'on cherche la véritable pensée du Saint-Père à travers des termes qui ne la traduisent peut-être pas très bien, qu'y avait-il là qui ne fût parfaitement innocent?

La véritable pensée du Saint-Père ressort logiquement de l'intention dans laquelle il a écrit sa note. Il se proposait d'empêcher les souverains catholiques de venir à Rome, et devait dès lors les mettre en face des conséquences auxquelles ils s'exposeraient s'ils passaient

REVUE — CHRONIQUE.
 les représentants des États catholiques et
 le même accueil que les souverains
 que l'empereur d'Allemagne. Le
 lors lui-même avec la grande table.
 REVUE — CHRONIQUE.

outré. Seraient-elles donc si graves? Sans doute, les souverains catholiques qui imiteraient M. Loubet recevraient comme lui une note fort désagréable. Et après? Une note, au total, n'est qu'un morceau de papier. Est-ce que le nonce ne restait pas à Paris? Est-ce que les relations diplomatiques n'étaient pas maintenues avec la République? Ne pouvait-on pas s'exposer à être frappés de foudres de pur style? Le Pape, évidemment, a craint que cette conclusion ne se présentât aux esprits de ses lecteurs, et il a pris soin de les aviser que, de leur part, un voyage à Rome aurait des suites plus sérieuses que de la part de M. Loubet. Comme il ne pouvait pas le leur dire en termes aussi nets, il a eu soin d'expliquer que le nonce restait à Paris pour des motifs exceptionnels et spéciaux, qui n'existeraient pas éventuellement à Madrid, à Lisbonne, ou encore ailleurs.

En somme, malgré la vigueur que sa note déployait contre nous, le Pape nous traitait une fois de plus avec quelque faveur : seulement il ne voulait pas qu'on y vit un précédent qui profiterait à tous les autres. Pour avoir trouvé là une offense à la France, il a fallu y mettre un parti pris très arrêté. Le gouvernement de la République n'a pas pu croire que la phrase incriminée avait le sens qu'il lui prêtait; mais il avait besoin d'un prétexte, et où aurait-il pu en trouver un autre? Il s'était décidé à rappeler son ambassadeur : puisqu'il ne l'avait pas fait plus tôt, c'est-à-dire à la lecture de la note qu'il avait reçue lui-même, il était bien obligé de se rattacher à la phrase qui n'y était pas et qu'il avait découverte depuis. C'est de cela qu'on s'est servi pour rappeler M. Armand Nisard, le très distingué et sympathique ambassadeur qui nous représente auprès du Vatican. M. Nisard a été chargé de demander au cardinal Merry del Val si la note publiée par *l'Humanité* était authentique dans toutes ses parties, et sur sa réponse affirmative, ou seulement sur le simple défaut de réponse de la part du secrétaire d'État pontifical, ordre lui était donné de quitter Rome immédiatement, ce qu'il a fait. Supposé que le Pape eût commis une faute en écrivant sa note, nous en commettons une autre en rappelant notre ambassadeur : mais ne fallait-il pas donner une satisfaction à l'extrême gauche? On espérait la calmer par là, et, au total, on y a réussi. Il nous reste à dire comment.

Le spectacle a été curieux et instructif. Subitement, sans transition, sans que rien l'eût fait prévoir la veille, une partie des journaux qui réclamaient le plus impérieusement la suppression totale de notre ambassade au Vatican, la dénonciation du Concordat, la séparation immédiate de l'Église et de l'État, ont changé de ton, ou

plutôt ont changé de thèse. — A-t-on pu croire, se sont-ils écriés, que de pareilles réformes, qui sont toute une révolution dans nos institutions et dans nos mœurs, pouvaient se faire du jour au lendemain? Ce serait folie de l'avoir pensé et nous ne sommes pas des fous : nous sommes, au contraire, des politiques fort avisés. L'impatience et la précipitation, si jamais elles ont été nos défauts, ne le sont plus désormais. Et nous aussi nous saurons attendre! Nous serons patients, nous aussi, de la conscience de notre durée! Il faut tendre sans cesse à la séparation de l'Église et de l'État; et les événements qui viennent de se produire nous ont fait faire vers cette solution un pas considérable; mais il en reste encore beaucoup à faire, et ce n'est pas en quelques heures que nous pouvons atteindre le but. Aller trop vite nous exposerait à des réactions désastreuses. On ne nous a pas compris : nous ne voulons pas de la séparation tout de suite, et nous sommes satisfaits, pleinement satisfaits du rappel de M. Nisard, pourvu que ce soit bien un rappel et non pas une simple mise en congé.

Était-ce un congé? était-ce un rappel? on ne l'a pas su pendant quelques jours. Le gouvernement le savait-il lui-même? Il attendait que l'opinion parlementaire se dégagât avec quelque précision, et là est le secret de ce qu'il y a eu, dans sa conduite, de contradictoire, d'hésitant et d'incertain. Enfin la matière en élaboration s'est fixée, et M. Nisard s'est trouvé rappelé. C'est alors que les socialistes et les radicaux les plus intransigeans en apparence ont déclaré que c'en était assez, et qu'ils ne souffriraient pas qu'on allât plus loin! Une conversion aussi imprévue a scandalisé quelques-uns de leurs amis, et a surpris ceux qui n'étaient pas au courant de ce qui se passait dans les coulisses parlementaires. A peine la Chambre était-elle réunie, on s'est aperçu qu'une partie notable de la majorité ministérielle se montrait récalcitrante à la séparation de l'Église et de l'État. Elle ne voulait pas en entendre parler. Elle déclarait formellement que, si le ministère avait l'imprudence de s'engager dans cette voie, elle ne commettrait pas, pour sa part, celle de l'y suivre. La séparation de l'Église et de l'État est une excellente matière à mettre en rapports et en discours, mais non pas en résolutions concrètes et en votes. On peut aller à la grande rigueur jusqu'à en voter le principe : — combien de fois, par exemple, n'a-t-on pas voté celui de l'impôt sur le revenu, non seulement sans l'organiser ensuite, mais encore avec la volonté très nette d'en écarter la réalisation? — Un vote de principe ne tire pas à conséquence. Mais supprimer notre ambassade n'est pas une

simple motion : c'est un acte, et un acte qui engage l'avenir. Les groupes relativement modérés de la majorité ne veulent pas engager l'avenir. Il a bien fallu tenir compte de leurs résistances. Le gouvernement y était tout prêt. Ses amis se sont divisés : mais ceux qui font passer bien avant les principes le maintien du bloc ministériel et du ministère lui-même n'ont pas hésité une minute quand ils ont vu en péril des biens aussi précieux. M. Jaurès en personne a donné le signal. Lui, qui avait publié la note pontificale pour mettre le feu aux poudres et qui, pendant les premiers jours, avait témoigné la plus fougueuse impatience de précipiter à ses pieds l'édifice vermoulu du Concordat, il s'est mis à parler comme on le faisait autrefois au centre gauche, quand il y en avait encore un et qu'il en faisait partie.

Les incertitudes du gouvernement n'étaient pas ce qui nous intéressait le plus : nous savons comment elles se déterminent et en vertu de quelles influences. C'est donc de ces influences qu'il fallait surveiller l'évolution. On les a vues se discipliner elles-mêmes merveilleusement, tenir compte des faits, se prêter aux circonstances, à tel point que, si on a parlé autrefois des radicaux, il faut parler aujourd'hui des socialistes de gouvernement : ils tiennent encore plus au gouvernement qu'au socialisme. Mais c'est la partie anecdotique de la situation : le côté sérieux des incidens auxquels nous venons d'assister est qu'il n'y a pas de majorité dans la Chambre actuelle pour la séparation de l'Église et de l'État. Le jour où la Chambre a pu craindre qu'on ne l'acculât à cette mesure, elle s'est rejetée en arrière. L'éclat de cette démonstration ne laisse rien à désirer. Toutefois, il ne faudrait pas beaucoup de fautes comme celles qui ont été commises pour que la solution devant laquelle la Chambre recule encore s'imposât à elle comme le seul dénouement rationnel et logique. Et que serait la séparation de l'Église et de l'État si elle était faite brutalement ou sournoisement par les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir ?

La question ne devait pas tarder à se poser devant la Chambre. Huit interpellations avaient été déposées ! On pouvait s'attendre à une discussion interminable et extrêmement passionnée : elle a été seulement longue et n'a pas été passionnée du tout. Si nous négligeons les accessoires, quatre discours la résument. MM. Delcassé et Combes ont parlé au nom du gouvernement. M. Aristide Briand l'a fait au nom des socialistes et M. Ribot au nom du centre. Le discours de M. le ministre des Affaires étrangères a été une exposition très claire de tous les faits qui se sont produits, dans l'ordre où ils se sont succédé. Il nous a appris, en conformité avec la note pontificale, que dès le pre-

mier moment où il avait été question du voyage de M. Loubet, le Saint-Siège nous avait fait savoir comment il l'apprécierait. Il nous a appris de plus, — ce qui était répudier les commentaires faits par les journaux, et qu'ils n'avaient pas inventés tout seuls, — que l'offense du Saint-Siège à la France n'était pas la fameuse phrase comprise dans le texte à l'usage des autres puissances et omise dans le nôtre, mais bien la communication à des tiers d'un document qui n'aurait dû être adressé, et qu'on avait cru d'abord n'avoir été adressé qu'à nous. L'explication de notre volte-face en devenait plus admissible : on commençait à comprendre sous quel prétexte M. Nisard avait été rappelé. Mais ce que M. le ministre des Affaires étrangères ne nous a pas appris, c'est si M. Nisard rejoindrait son poste au bout d'un certain temps, ou si son rappel devait être considéré comme irrévocable, c'est-à-dire comme le prologue de la suppression de notre ambassade. M. Combes devait-il être plus explicite sur ce point particulier, le seul qu'aient traité tous les orateurs qui se sont suivis à la tribune ? Sa réserve a été encore plus grande que celle de M. Delcassé, et nous sommes surpris que personne ne l'ait obligé à en sortir. Il s'est contenté de faire une charge à fond contre le pouvoir temporel : on aurait cru qu'il parlait devant le parlement italien que cela intéresse plus que le nôtre. C'est, en effet, à l'Italie de préférence à la France que s'adresse légitimement à ce sujet la protestation pontificale, puisque ce n'est pas nous qui avons pris ses États au Pape, et qu'il ne dépend pas de nous de les lui restituer. Au surplus, si la question regarde plus spécialement le Saint-Siège et l'Italie, le langage de M. le président du Conseil n'en est que plus déplacé. Pour un homme aussi susceptible et aussi chatouilleux qu'il l'est lorsqu'on se mêle de ses affaires, il parle de celles des autres comme s'il ne leur reconnaissait pas le droit d'éprouver le même sentiment. Quelle impertinente désinvolture. Si le note pontificale n'est pas conçue dans les termes les plus heureux, que dire de son discours ? Mais M. Combes voulait donner une satisfaction à ses amis, et ne pouvant pas le faire sur la question de notre ambassadeur, qui reste réservée, il a trouvé commode de parler du pouvoir temporel. Les applaudissemens bruyans des socialistes et des radicaux ont assuré le plein succès de cette diversion. Leur joie a été si vive qu'ils n'ont plus songé à autre chose, et c'est seulement le lendemain que quelques-uns d'entre eux se sont aperçus que M. Combes n'avait rien dit du caractère provisoire ou définitif du rappel de M. Nisard.

Si nous interrogeons à ce sujet M. Briand et M. Ribot, ils n'éprou-

vent, eux, aucun embarras à s'expliquer : le malheur est qu'ils ne sont pas ministres, et qu'ils parlent en sens opposés. Pour M. Briand, M. Nisard ne retournera jamais à Rome, et pour M. Ribot, il y retournera prochainement. M. Delcassé et M. Combes ont écouté en silence ces opinions contraires, sans donner aucun signe d'approbation, ni de désapprobation. Le second, cependant, a dit doucement à M. Ribot : « C'est votre commentaire ; » après quoi, il est retombé dans son mutisme comme un homme qui vient de commettre une hardiesse peut-être téméraire. M. Ribot était dans ses meilleurs jours ; il a eu du bon sens, de la bonne grâce, de la bonne humeur ; il s'est amusé des embarras du gouvernement sans chercher à les aggraver ; il a constaté ceux des socialistes ministériels sans les obliger à en sortir. N'était-ce pas son rôle ? Qu'importe aux libéraux que les socialistes manquent à leurs principes, renoncent à leur programme, ou en ajournent la réalisation ? Que leur importent les perplexités du ministère, si elles l'empêchent de mal agir ? On pouvait craindre que des paroles imprudentes et peut-être irréparables ne fussent prononcées par le gouvernement : il n'en a rien été ; et ce n'était pas aux modérés de s'en plaindre. Les mêmes imprudences, de la part des orateurs les plus influents de la majorité, auraient eu une portée moindre : elles auraient pu cependant entraîner des conséquences fâcheuses. M. Jaurès s'est tu ; il a cédé la parole à M. Briand.

Celui-ci est habituellement disert ; il l'a été l'autre jour, avec moins d'aisance qu'à son ordinaire. Il suffit, semble-t-il, aux socialistes d'avoisiner le gouvernement pour sentir déjà sur leurs épaules le poids des lourdes responsabilités. M. Briand en paraissait un peu écrasé. Ayant été chargé par une commission parlementaire d'étudier les divers projets relatifs à la séparation de l'Église et de l'État, il s'est appliqué à la question en conscience et s'est aperçu qu'elle était très difficile. Aussi en a-t-il parlé avec une circonspection timorée, suppliant la Chambre de ne rien préjuger avant qu'il eût terminé lui-même le rapport qu'il prépare. Si on passait outre, Dieu sait ce qui arriverait ! M. Briand a fixé une date, le mois de janvier prochain. Soit, a dit M. Combes, qui ne sera plus ministre à ce moment. Soit, a dit plus sérieusement M. Ribot, qui a beaucoup réfléchi au délicat problème des rapports de l'Église et de l'État et qui est prêt à en dire son avis. Il ne repousse d'ailleurs pas l'idée de la séparation ; tout consiste pour lui dans la manière dont on la réaliserait.

Mais, au mois de janvier prochain, on pensera peut-être à autre chose. Les socialistes, et M. Briand tout le premier, bien qu'à ce mo-

ment il ne doive pas encore avoir mis la dernière main à son grand travail, songent à utiliser la discussion du budget pour supprimer le crédit affecté à notre ambassade au Vatican. Ce biais pourrait être dangereux, si la Chambre l'adoptait. L'adoptera-t-elle? Son attitude et celle du gouvernement ont fait voir qu'ils ne voulaient pas plus de la séparation l'un que l'autre. S'ils en avaient voulu, l'occasion était bonne pour le dire : en trouvera-t-on jamais une meilleure? Mais le gouvernement a été muet comme le sphinx. Quant à la Chambre, elle a pris contre elle-même sa précaution des grands jours, lorsqu'elle se défie de ses propres entraînemens : elle consiste à mettre dans son ordre du jour, qu'elle y repousse par avance toute adjonction. Elle a donc approuvé le rappel de M. Nisard en repoussant toute adjonction. Et quelle adjonction craignait-elle? Évidemment, une invite à la suppression de l'ambassade ou à la dénonciation du Concordat. Il fallait se mettre en garde contre la surprise que pouvait produire une voix éloquente ou passionnée : pour cela, la Chambre se condamnait à ne rien entendre, ou se mettait dans l'impossibilité de céder à la tentation. Ainsi faisait Ulysse lorsqu'il bouchait avec de la cire les oreilles de ses compagnons pour les empêcher de céder au chant des sirènes, ou lorsqu'il se faisait lier lui-même au mât du navire pour pouvoir l'écouter impunément.

Le discours de M. Ribot a été la pièce maîtresse de la séance : il a produit une grande impression sur la Chambre. Tout le monde sentait que là était la vérité, et que cette vérité était dite dans la forme politique qui lui convenait. L'extrême gauche elle-même écoutait en silence, et quelquefois même avec une approbation intérieure : elle trouvait enfin dans le langage d'un homme d'État la justification de son attitude devenue prudente en présence d'une question dont elle apercevait, — peut-être pour la première fois, — toute la portée. Un passage de ce discours a surtout frappé l'attention : c'est celui où M. Ribot, après avoir rendu justice aux efforts heureux de M. le ministre des Affaires étrangères pour élargir la place de la France dans le monde et avoir applaudi à son œuvre diplomatique, s'est demandé, en revenant à l'objet particulier du débat, si rien n'avait été négligé de ce qu'on aurait pu et dû faire pour empêcher de naître le conflit qui a subitement éclaté.

C'est en effet pour le public, et pour le public seul, que l'explosion en a été subite : elle ne l'a pas été pour le gouvernement. M. Delcassé y avait été préparé par des communications diverses dont il a donné connaissance à la Chambre. Ces communications, comment ont-elles

été accueillies au moment où elles ont été faites? M. Delcassé a été sur ce point très discret, et il semble bien qu'il n'y ait fait aucune réponse, comme s'il avait craint de s'engager dans une controverse délicate sans doute, mais devant laquelle il ne fallait pourtant pas reculer. A ce moment précis, qui sait si on n'aurait pas pu, sinon faire admettre par le gouvernement pontifical le sens que nous donnions au voyage de M. le Président de la République à Rome, au moins le lui faire comprendre? En engageant la discussion, il y a tout lieu de croire que les objections auraient perdu de leur force et de leur acuité. On aurait préparé ainsi le vote parlementaire qui devait clore le débat. « La diplomatie ne se fait pas seulement à coups de notes, à coups de télégrammes, a dit M. Ribot; elle se fait de prévisions, de prévoyances, de démarches qui empêchent les choses de venir à l'extrémité fâcheuse où elles sont venues. A quoi servirait-il d'entretenir un ambassadeur à Rome, si ce n'est précisément pour prévenir ces heurts et ces apparences de rupture? » Et M. Ribot, poursuivant ses observations, s'est demandé si ce langage qu'on peut qualifier de préservatif et de préventif, avait été tenu à Rome, avait été tenu à Paris. A ses yeux, les intentions du gouvernement pontifical ne sont pas douteuses; elles ne le sont d'ailleurs pas davantage à ceux du gouvernement. Le Pape ne voulait pas une rupture, même mitigée, et, si sa note a produit cette conséquence, c'est contrairement à ses prévisions. Son attitude actuelle en est la preuve; il maintient son nonce à Paris; il laisse passer l'orage; il s'applique à tout ménager. N'était-il donc pas possible, en s'appuyant sur ses intentions certaines, de lui faire sentir que certaines démarches de sa part iraient à l'encontre du but qu'il se proposait d'atteindre, et créeraient une situation qui n'était sûrement ni dans ses projets ni dans ses vœux?

Il fallait le tenter, et tout porte à penser qu'on s'en est abstenu. Le Pape a cru, il a eu lieu de croire, qu'il serait tenu compte de ses observations, puisqu'on les avait accueillies sans rien dire. L'événement seul lui a montré le contraire, et voilà comment il a été amené à écrire une note dont il n'a sans doute pas bien mesuré les termes, en quoi il y a eu de sa faute et de la nôtre. Le choc s'est produit parce qu'on n'avait rien fait, ou parce qu'on n'avait pas fait ce qu'il aurait fallu faire pour le prévenir. On aurait pu du moins atténuer d'une manière sensible la dureté du frottement. La Chambre, par la manière dont elle a écouté M. Ribot, a montré qu'elle pensait comme lui. Il était manifeste qu'elle regrettait l'incident et qu'elle ne l'avait pas voulu plus que le gouvernement pontifical lui-même. Si la bonne

volonté était la même de part et d'autre, était-il au-dessus des moyens de la diplomatie de lui donner tout son effet ?

Avec ses péripéties diverses, cette séance montre que notre monde politique n'est peut être pas tout à fait inaccessible aux bons conseils. Il n'y a pas actuellement de majorité parlementaire pour la séparation de l'Église et de l'État, et M. Combes ne la fera pas. Et pourtant nous marchons vers cette réforme; on nous y pousse; des incidents comme ceux de ces derniers jours la rapprochent de nous sans la mûrir, et risquent de la précipiter sans l'avoir préparée. Le péril n'est pas aussi imminent qu'on l'avait craint, mais il reste grave. La Chambre et le ministère ont reculé devant lui : seulement on ne saurait méconnaître qu'ils soient sortis de la difficulté par un ajournement et par une équivoque, ce qui ne grandit pas la première et ne consolide pas le second. M. Jaurès ne l'avouera pas : qui sait pourtant s'il ne regrette pas aujourd'hui d'avoir publié la note pontificale ? Et qui sait si le gouvernement ne regrette pas lui-même les suites qu'il a données à cette publication ?

Il serait temps en effet de songer que le pape Pie X n'est pas tenu d'avoir pour la France l'affection très particulière que lui témoignait le pape Léon XIII; et que, tandis que nous faisons, sans le vouloir peut-être, ou sans le savoir, et dans un pur intérêt de parti, tout ce que nous pouvons pour décourager sa bienveillance, d'autres que nous travaillent dans un autre sens, et par conséquent contre nous. Si nous nous fermons les avenues du Vatican, d'autres que nous sauront les occuper, ou déjà les occupent, et il se pourrait que ce ne fût pas pour y agir ou pour y parler en faveur des intérêts français. Quelle est la nature et l'importance de ces intérêts, nos lecteurs le savent de longue date ; mais d'autres que nous ne le savent pas moins, qui sont attentifs à tout ce que nous faisons pour les compromettre et nous desservir de nos propres mains. Il se pourrait aussi qu'à Rome l'éventualité de la dénonciation du Concordat, et par conséquent celle de la séparation de l'Église et de l'État en France, ne fussent pas envisagées du même œil que naguère. On les redoute assurément toujours, et on ne fera rien pour les provoquer : on ne fera pas tout pour les éviter, ni même beaucoup plus ou beaucoup au delà de ce qu'on a déjà fait. Si l'on a tort ou si l'on a raison, c'est ce que nous n'examinerons pas aujourd'hui. Nous croyons, pour notre part, que la fidélité de la France n'importe pas moins au prestige et à l'autorité du Saint-Siège qu'aux intérêts de l'Église et du catholicisme en général. On l'a bien vu en d'autres temps. Mais ce n'est pas le lieu de nous

étendre sur ce sujet, et nous en retrouverons l'occasion. Ce que nous ne croyons pas moins fermement, c'est que la séparation de l'Église et de l'État serait aujourd'hui non moins funeste à l'État qu'à l'Église. On l'a dit depuis quelques jours et on ne saurait trop le redire. Pour la satisfaction de quelques sectaires et de quelques théoriciens du radicalisme, l'État y perdrait ce qu'il a de moyens d'action sur l'Église, et, dans les conditions où se ferait la séparation, il introduirait un germe de division et d'opposition passionnée dans un pays qui déjà n'est que trop divisé. C'est alors que c'en serait fait de cette « unité morale » dont le ministère Combes a l'étrange prétention d'être le garant, et que, depuis deux ans, il travaille à réaliser par les procédés, hypocrites ou violens tour à tour, qu'en tout autre temps et tout autre pays on prendrait pour la rompre. La séparation de l'Église et de l'État risquerait de rouvrir, dans notre pays, l'ère, qu'on croyait fermée, nous ne dirons plus de la lutte et de la persécution, mais des guerres religieuses. La Chambre l'a-t-elle compris l'autre jour ? a-t-elle craint de prendre dans l'histoire une telle responsabilité ? s'est-elle aperçue qu'on la menait où elle ne voulait pas ? qu'il était temps de s'arrêter sur la pente ? et qu'il n'était que temps ? Nous serions heureux de le croire, et, en tout cas, jusqu'à démonstration du contraire, nous aimons à penser qu'il y a eu dans ses votes quelque chose de cela ! Les intérêts parlent quelquefois plus haut que les « principes, » et il faut s'en féliciter, quand ces intérêts eux-mêmes concordent avec d'autres principes, de prudence, de sagesse et de modération.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant :

F. BRUNETIÈRE.

UN DIVORCE

QUATRIÈME PARTIE (1)

VII. — SILENCES

Il y a dans l'Évangile une phrase bien mystérieuse sur la venue du Sauveur : « Il sera placé, est-il écrit, comme un signe de contradiction. » L'histoire des peuples n'est, depuis dix-huit cents ans, qu'un long accomplissement de cette prophétie. Elle se réalise avec une exactitude pareille et d'une façon plus saisissante peut-être dans d'humbles circonstances, à propos des simples destinées individuelles, chaque fois que le problème religieux se trouve posé, comme il venait de l'être par Gabrielle Darras, dans ses données profondes. Il reste si vivant, ce problème, si actuel, si poignant, que les plus incrédules ne demeurent jamais en face de lui dans cette indifférence que la négation totale impliquerait. Il va ébranler dans notre être moral des cordes secrètes et que nous ignorons nous-mêmes très souvent, celles de nos plus lointaines, de nos plus intimes hérédités. Nous entendons, à cet appel, s'éveiller en nous mille atavismes latens et inconscients, à cette voix des « morts qui parlent, » comme a dit fortement un grand écrivain. Que nous cédions à cette parole ou que nous lui résistions, elle suscite en nous une personne nouvelle, des sympathies, des répugnances, des volontés où nous ne nous reconnaissons plus. On eût certes étonné

(1) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 mai et du 1^{er} juin.

Darras au plus haut degré, en lui prédisant qu'un jour sa douce, sa timide Gabrielle, si soumise d'esprit et de cœur, et par dévouement et par faiblesse, se dresserait tout à coup contre lui, révoltée et soutenue par une énergie irréductible. Il eût encore moins cru que lui-même, ce jour-là, éprouverait, devant cette créature fragile, qu'il avait tant aimée jeune fille, tant plainte quand elle était l'épouse d'un autre, tant protégée et si tendrement depuis leur mariage, un sursaut d'orgueil blessé, un mouvement furieux de despotisme. Dès les premiers mots de leur tête-à-tête, l'aveu de cette dévotion renaissante l'avait bouleversé. Il l'avait parfois appréhendée sans jamais l'admettre, et cette tempête intérieure durait depuis des mois, et cette femme, *sa femme*, avait pu lui cacher un tel secret ! De l'apprendre l'avait rempli d'une colère, transformée en indignation, quand Gabrielle avait prononcé ce terrible : « Nous ne sommes pas mariés... » Cet outrage, jeté ainsi, et par quelle bouche ! à leur douze années d'heureuse intimité, à l'honneur de leur ménage, à la noblesse de leur foyer, lui avait fait bondir le cœur. Tout son être avait frémi, comme sous un soufflet. Il en demeura quelques instans étonné, au point que les mots lui manquèrent d'abord pour répondre. Il se tenait debout devant Gabrielle, terrorisée maintenant de ce qu'elle avait osé dire. Jusqu'ici, cette horrible pensée que son premier mariage, celui qu'avait béni l'Église, durait toujours, et que le second, le mariage sans sacrement, n'était pas un mariage, n'avait jamais pris cette forme aiguë même dans son esprit. En l'articulant, elle avait précisé et comme concrété un sentiment vague dont elle ne pourrait plus secouer l'obsession. Ce fut la minute de l'émotion la plus intense que les deux époux eussent éprouvée vis-à-vis l'un de l'autre depuis le jour où Albert Darras était venu demander à M^{me} de Chambault de refaire sa vie avec lui :

— Nous ne sommes pas mariés?... répéta-t-il enfin. Et, impérieusement, brutalement : — Quel est le prêtre qui t'a mis en tête cette criminelle folie?...

— Aucun, fit-elle, en tremblant.

— Quel est ce prêtre ? insista-t-il, avec un emportement où perçait la partialité passionnée du sectaire. Il y en a un ! J'ai voulu tenir la parole que je t'avais donnée quand je t'ai épousée. Voilà comment j'en suis récompensé ! Tu es allée à l'église avec ta fille. Tu as causé avec des prêtres. Ils ont vu une proie

à conquérir, et une proie riche. Un d'eux a été chargé de la besogne... Le bonheur d'un ménage qui n'est pas leur chose, l'accord d'un homme et d'une femme qui se sont passés d'eux, est-ce qu'ils peuvent supporter cela ? Cet homme et cette femme seront malheureux tous deux ? Ce foyer paisible, respecté, heureux, sera brisé?... Qu'importe à leur fanatisme ! Ah ! que je les hais !...

— Ne parle pas ainsi, mon Albert... supplia-t-elle, tu n'en as pas le droit. Sur quoi veux-tu que je te jure qu'aucun prêtre ne m'a influencée?... Sur notre enfant ? Tu me croiras si je te jure sur elle. Je te le jure sur sa tête... J'ai retrouvé la foi à moi seule, toute seule... Comment et quand ? Je ne le sais pas... J'ai vu Jeanne prier, je l'ai vue croire. Toute la piété de mon enfance et de ma jeunesse m'est revenue à travers ma fille. Et maintenant, je crois. Je crois en Dieu. Je crois à l'Évangile. Je crois à l'Église. Je crois aux sacremens. Je ne peux pas plus m'arracher de l'esprit ces croyances que je ne peux m'arracher des yeux cette lumière. Pour moi, elles sont vraies, elles sont certaines, comme ce jour... Un prêtre ? Mais, si j'avais dû perdre la foi, ce sont les prêtres qui me l'auraient enlevée. Je n'en ai vu que deux depuis un an que cette crise a commencé, et chacun une demi-heure. Ils ont été si durs, si intransigeans, même le meilleur ! Ils m'auraient rejetée à tes idées, si je pouvais y revenir. L'un d'eux était pourtant un grand savant et que tu admires : le Père Euvrard...

— Le membre de l'Institut ? interrogea Darras, et, outré de cette nouvelle révélation : — Le Père Euvrard s'est prêté à recevoir les visites clandestines d'une femme à l'insu de son mari ? Et moi qui le mettais si à part des autres gens de son espèce ! Moi qui, pour un peu, l'aurais plaint de tomber sous le coup des dernières lois ! Qu'elles sont justes, ces lois, qu'elles sont sages ! Le Père Euvrard ? Mais quelle infamie !...

— Je te répète que je ne l'ai vu qu'une fois, et une demi-heure. Il a tellement senti, lui aussi, l'irrégularité de ma démarche qu'il m'a demandé de ne revenir qu'après t'avoir parlé de cette visite.

— Tu lui as donc dit que tu venais à mon insu ? Il a bien fallu que tu lui expliques pourquoi... Tu lui as livré les secrets de notre ménage ?...

— Mon ami, interrompit-elle douloureusement, ne pense pas

cela! Je ne lui ai pas prononcé ton nom. Je serais morte plutôt...

— Que m'importe qu'il connaisse mon nom!... s'écria Darras. Ce qui m'importe, c'est que tu aies pu parler à un autre homme de choses dont tu te taisais avec moi! C'est que tu aies fait une visite que je n'ai même pas soupçonnée. Quand l'as-tu faite?... Réponds?

— Avant-hier.

— Ainsi, gémit-il, pendant que je m'occupais de ton fils avec tant de dévouement pour toi, pendant que je me reprochais d'avoir à te cacher mes craintes à son endroit, pour ne pas t'inquiéter, toi, tu me trahissais. Oui. C'est trahir un homme, vivant comme nous vivons, que de se cacher de lui. Et ce cri de la conscience dont tu viens de parler, tu ne l'entendais pas? Tu n'avais pas de remords de ce mensonge?...

— Moi non plus, je ne voulais pas t'inquiéter, répondit-elle. Je savais que tu serais si malheureux de mon retour à la foi! Et j'avais tant besoin de communier avec ma fille!... Je voulais me confesser...

— Tu t'es confessée?... demanda Darras. Il avait mis dans cette question une âpreté plus haineuse encore, celle du mari libre penseur, pour qui le confesseur n'est pas le représentant anonyme et impersonnel du Juge invisible, mais un homme apparu entre l'épouse et l'époux.

— Ni le Père Euvrard ni l'autre prêtre n'ont voulu recevoir ma confession, répondit Gabrielle, dès qu'ils ont su que j'étais divorcée et remariée.

— Tu l'avoues donc! Ils t'ont dit que ton mariage n'était pas un mariage! reprit Darras. Et tu les as écoutés? Et tu les as crus? Tu les crois!...

— Tout ce qu'ils m'ont dit sur notre mariage, répondit-elle, le catéchisme me l'avait déjà dit... Par pitié, Albert, attends, pour me juger, que nous ayons repris cette conversation. En ce moment, tu ne te possèdes pas. Ni moi non plus... Et j'entends Jeanne qui descend. Qu'elle ne soupçonne rien, je t'en conjure! Elle est si fine; qu'elle ne devine pas ce que tu penses, jamais, jamais! Ne touche pas à sa foi, mon ami, à cause de ce que je viens de te déclarer... Ah! promets-le-moi!...

— Je n'ai pas deux paroles, fit Darras. C'est un principe qui m'aura coûté cher. Mais je ne suis pas de ceux qui laissent

leurs impressions gouverner leurs idées. Je suis engagé. Je continuerai à agir avec elle comme j'ai toujours agi...

Les aiguilles de la petite pendule Louis XVI placée sur la cheminée du même style marquaient en effet midi, l'heure du déjeuner. Le soleil de ce beau jour du premier printemps, ce tiède soleil qui avait enveloppé de sa caressante lumière, ce matin même, les fiançailles de Lucien et de Berthe, assis sur le banc solitaire des Arènes, entraient maintenant à pleins rayons dans le petit salon où se tenait ce groupe des deux époux, jadis si unis et menacés de la plus cruelle, de la plus irrémédiable des séparations, celle des croyances. Ce soleil jouait sur la guipure bise des rideaux de vitrages. Il courait sur la soie rayée de la tenture, sur la laque des meubles aux délicats motifs rubannés, aux nœuds finement sculptés, frais décor déjà un peu passé, mais sa coquetterie attestait avec quel souci d'élégance soigneuse les moindres détails de cet intérieur avaient été disposés. Le bonheur que cet ensemble de choses gracieuses avait longtemps encadré était, lui, passé tout à fait, et les physionomies de Gabrielle et d'Albert contrastaient d'une manière bien frappante, par leur expression tourmentée, avec la gaité de cette pièce et de cette heure. Cette antithèse leur fut rendue plus sensible à eux-mêmes, par l'entrée de Jeanne qui arrivait, joyeuse, le rire aux lèvres, l'insouciance aux yeux, suivie de la paisible et lourde M^{lle} Schultze, l'excellente Allemande dont le pas avait averti la mère. Darras put constater aussitôt combien la remarque de celle-ci sur la finesse de leur enfant était justifiée. Décidé, comme il l'avait promis, à ne rien laisser transparaître de ses émotions, il avait ouvert un journal, et feignait de s'y absorber. Sa femme s'occupait de son côté à ranger des pelotes dans un panier à ouvrage. Il ne fallut qu'un regard à la petite fille pour deviner que son père et sa mère venaient de prendre cette attitude à cause d'elle. Elle comprit qu'ils étaient en proie à une agitation extraordinaire. Ses prunelles noires traduisirent soudain une gêne. Le gentil bavardage où allait s'épancher son enfantine joie de vivre s'arrêta sur sa bouche intimidée, et, après avoir embrassé ses parents, elle aussi, elle essaya de se donner une contenance en feuilletant un livre à gravures placé sur la table. Le relèvement instinctif de sa jolie tête à une naïve question de M^{lle} Schultze prouva du moins à sa mère que son précoce esprit n'avait pres-

senti qu'un seul des deux drames engagés sous le toit paternel.

— Mais où donc est allé M. Lucien? avait demandé l'imprudente *Fraulein*. Je croyais l'avoir vu rentrer tout à l'heure?

— Il a été obligé de repartir aussitôt pour une courte absence, répondit Darras. Il avait dû, malgré son aversion pour les mensonges d'opportunité, justifier l'absence de son beau-fils par le prétexte d'un voyage. De recommencer à mentir lui fut si pénible qu'il prononça cette phrase avec une impatiente brusquerie. L'institutrice en resta décontenancée. Puis, coupant court à toute nouvelle demande, et comme on passait à table, le père dit, en caressant les cheveux de sa fille : — Mademoiselle Jeanette aura-t-elle une bonne place au lycée cette semaine? En quoi a-t-elle composé?...

— En cosmographie, papa, répondit l'enfant.

— Sa copie m'a paru très complète, dit M^{lle} Schultze. Et elle y a eu du mérite. C'est une science qu'elle n'aime guère.

— C'est pourtant une belle science, la plus belle peut-être,... reprit Darras. Mais oui, continua-t-il, en interpellant la petite. On t'a enseigné la mythologie, n'est-ce pas? Quelle pauvreté que l'Olympe antique, les Jupiter, les Apollon, les Diane, à côté de la simple réalité telle que l'observation nous la révèle : la terre lancée dans l'espace et décrivant, autour du soleil, cette courbe que nous mesurons à une lieue près ; les autres planètes emportées elles aussi, dans l'orbite de ce soleil, avec une vitesse que nous mesurons également ; ce soleil au centre de son peuple d'astres, lui-même suspendu à l'ensemble des mouvemens de sa nébuleuse ; cette nébuleuse, cette poussière de soleils qui ont tous leur cortège de satellites, occupant sa place dans l'étendue à côté d'autres, et ainsi de suite indéfiniment, à travers l'espace infini... quelle évocation, quelle poésie ! Et quand on songe que l'homme, ce chétif insecte, perdu sur un coin imperceptible de cette croûte terrestre, a pu découvrir les lois éternelles de ces globes lumineux qui n'étaient pour lui que des clous d'or sur un voile noir, comme on l'admire, cet homme, d'une pareille œuvre ! Il n'avait comme outils que ses pauvres yeux et sa raison. Ils ont suffi...

— Et comme on admire le Dieu du Symbole des Apôtres, créateur du ciel et de la terre !... dit Gabrielle Darras. Dans ce discours de son mari, elle avait démêlé, non pas un manque à la parole donnée, mais une intention, pour elle bien inquiétante. On se

rappelle avec quel étonnement elle avait écouté le Père Euvarard lui parler de la Religion et de la Science, comme de deux domaines juxtaposés, mais parallèles, différents, mais identiques en leur fond. Elle avait trop complètement subi, et pendant trop d'années, l'influence de la pensée de Darras pour n'avoir pas gardé la persuasion contraire. A l'écouter, elle venait d'entrevoir un danger qu'elle n'avait pas prévu : il allait, à partir de ce jour et dans ses moindres conversations, nourrir l'intelligence de sa fille d'idées scientifiques. Pourquoi ? Dans l'espérance que plus tard, placée entre la négation du surnaturel enveloppée dans ces idées, et la foi au surnaturel enseignée par son éducation, elle choisirait, comme lui-même avait choisi. L'appréhension de ce redoutable travail avait arraché à la mère ce cri de protestation, que le père ne pouvait pas relever. Un quart d'heure auparavant, il avait renouvelé son engagement de neutralité. Il y demeura fidèle en ne poussant pas plus avant la discussion ; mais, lorsque après ce déjeuner achevé dans une gêne pénible, il se retrouva seul à seule avec Gabrielle, ce fut de cette interruption qu'il prit texte pour rouvrir l'entretien, là où il l'avait laissé. Elle constata tout de suite, avec attendrissement et un peu de crainte, qu'il ne lui parlait plus avec la même dureté. Elle se sentait, depuis qu'elle avait confessé sa foi, la force de résister à toutes les violences. Comment ne pas faiblir devant une affectueuse et triste plainte ? La petite fille était sortie de la chambre, après avoir présenté son front tour à tour au baiser de sa mère et de son père. Celui-ci commença :

— Et tu voudrais que ce Dieu dont tu as parlé tout à l'heure, un Dieu qui aurait créé le ciel et la terre, ces myriades et myriades d'étoiles, un Dieu tout-puissant, souverainement bon et souverainement juste, poursuivit de sa vengeance deux êtres coupables, de quoi ? de s'être associés pour avoir un foyer ! Et, parce que ce foyer aurait été construit en dehors de quelques simagrées rituelles, il serait criminel ? Il serait maudit ?... Je me suis mis à ton point de vue, remarque, car, pour moi, le Dieu-personne est une dernière idole, comme l'a dit d'ailleurs un prêtre de grand esprit que ses confrères ont poursuivi de leur haine, bien entendu ; Dieu, c'est la loi dans l'Univers, et, dans l'homme c'est la conscience... Interroge-la, ta conscience, la vraie, celle qui n'a pas été faussée par ta première éducation, écoute la voix de ton cœur quand tu viens d'embrasser ton enfant par exemple,

et reconnais que des remords, à l'occasion d'un mariage où tu n'as reçu et donné que du bonheur, ne peuvent pas être légitimes. C'est une disposition morbide, à laquelle tu vas me promettre de ne plus te laisser aller. Elle deviendrait coupable, si elle se prolongeait...

— Tu me parles comme à une malade, répondit Gabrielle, en secouant la tête. Je ne le suis pas. Toutes les raisons que tu pourras me donner en faveur de notre ménage, crois-tu que je ne me les sois pas données? Crois-tu que je ne me sois pas rappelé, avec une protestation de tout mon cœur, chaque fois que j'ai éprouvé ces remords, combien tu avais été bon, dévoué, délicat, notre droiture à tous deux dans notre existence commune, la loyauté de notre foyer, notre petite Jeanne?... C'étaient des joies, de bien douces joies. Elles nous étaient défendues...

— Par la loi de l'Église catholique, c'est vrai, reprit Darras, du ton d'un homme résolu maintenant à ne plus s'emporter, et qui discute un opinion pour elle-même, comme si sa propre destinée n'était pas en jeu. Raisonçons pourtant. Qui l'a édictée, cette loi? Des hommes. D'autres hommes en ont édicté une autre, puisque le divorce est permis par notre code et par celui de presque tous les peuples civilisés. En quoi l'interdiction, promulguée par les uns, est-elle plus respectable que l'autorisation promulguée par les autres? Réponds-moi sans t'exalter. Tu vois comme je suis calme et prêt à entrer dans toutes tes idées, à les comprendre...

— En quoi la loi de l'Église est-elle plus respectable? dit-elle. Mais précisément parce qu'elle n'a pas été édictée par des hommes.

— Et par qui donc?

— Par Dieu... Ah! pardonne-moi de te rappeler ces mots de l'Évangile qui me font si mal quand je me les répète, et je me les répète, tous les jours, à toutes les heures, depuis tant de mois: « Tout homme qui renvoie sa femme et en épouse une autre, commet l'adultère. Toute femme qui quitte son mari et en épouse un autre, commet un adultère. » Prouve-moi que cela n'est pas écrit. Tu ne peux pas...

— Non. Mais je reprends le terme même dont je me suis servi et que tu as relevé, je t'ai prouvé et te prouverai que les Évangiles sont eux-mêmes des livres composés, non par Dieu, mais par des hommes, sur un autre homme, un très grand

même, le plus grand des hommes, si tu veux, par la vertu, la pureté d'âme, la morale, mais un homme tout de même, et qui, par suite, pouvait se tromper. Et là, le sens commun démontre qu'il s'est trompé...

— Tu m'as prouvé et tu me prouves que tu ne crois pas, et moi, je crois, répondit Gabrielle. Je crois, comme l'apôtre, parce que j'ai vu. Oui, j'ai vu des yeux de mon âme, celui que tu dis n'avoir été qu'un homme, agir et vivre dans le cœur de Jeanne. J'ai vu cette enfant grandir en perfection sous une influence qui ne pouvait venir que d'en haut, qui supposait un esprit éclairant, guidant, aimant son esprit. Je te l'ai dit et je l'avais dit au Père Euvrard, la mère en moi s'est rendue à cette lumière. J'ai compris que, si une piété comme celle de mon enfant n'était qu'un mensonge, tout mentait au monde, et tout ne ment pas, tout ne peut pas mentir. Ma raison se refuse à l'admettre. C'est la raison d'une ignorante, mais le Père Euvrard, lui, n'est pas un ignorant. Il pense comme moi, cependant, et pas sur ce point seulement, sur l'autre aussi...

— Quel autre?... interrogea Darras, presque avec détresse. C'était l'anxiété d'un homme frappé d'un coup si subit qu'il n'est pas sûr d'avoir mesuré l'étendue entière de son malheur. Il tremble de ce qui lui reste à découvrir. Une fois le premier saisissement passé, le mari si durement outragé dans son orgueil d'homme s'était efforcé de se reprendre. On a vu qu'il y avait réussi, et qu'à la fin du déjeuner, il avait pu parler à Gabrielle avec douceur. Il s'était dit qu'il se trouvait devant une crise purement sentimentale, et sans doute d'origine nerveuse. Une extrême patience était le meilleur remède. Cet adversaire de tous les préjugés avait ce préjugé-là : il était très près de confondre les notions religieuses et l'hystérie. Cette nouvelle conversation avec sa femme le consternait en lui montrant, dans cette pensée longtemps modelée d'après la sienne, un système cohérent, une conception positive, des affirmations passionnées, mais pressées. A peine s'il la reconnaissait. Mais elle-même se reconnaissait-elle? La violente secousse de tout à l'heure avait comme ouvert dans sa conscience une fissure par où se précipitait un flot d'idées silencieusement amassées dans l'arrière-fond de son être intime. Ainsi remuée, et à cette profondeur, à quelle extrémité n'était-elle pas capable de se porter? C'était cet inconnu qui poursuivait Darras. Que lui avait conseillé le Père Euvrard dont,

visiblement, le souvenir la hantait? De partir sans doute, de quitter ce second mari, qui, pour ce prêtre bigot, et pour elle maintenant, hélas! n'était qu'un amant sous un nom légal... Avoir seulement à lutter contre un pareil projet, que cela serait dur! Aussi éprouva-t-il un véritable allègement à entendre Gabrielle répondre :

— Nos difficultés avec Lucien... M. Euvrard les ignorait absolument, comme moi-même. C'est en sortant de chez lui que je t'ai retrouvé ici et que tu me les as apprises. Je n'avais donc pas pu l'avertir. Toute ma vie je l'entendrai me les prédire... Quand tu m'as raconté ta scène avec ce malheureux enfant, j'ai frissonné. Le Père Euvrard venait de me l'annoncer... Tu t'imagines que je rêve?... *Des pères et des mères jugés et condamnés par leur fils, des heurts meurtriers entre le beau-père et le beau-fils, des luttes horribles entre les anciens époux autour du mariage de leur enfant...* Ce sont ses mots. Je les ai tous dans ma mémoire. Il m'énumérait les catastrophes dont il a vu frappés des ménages comme le nôtre. C'était notre histoire qu'il me racontait. Réponds. Tout à l'heure, est-ce que Lucien ne nous jugeait pas? Est-ce qu'il ne nous condamnait pas? Est-ce que vous n'avez pas échangé l'un avec l'autre des paroles qui étaient des coups de couteau? Elles m'entraient dans le cœur, en me le déchirant! Est-ce que Lucien ne t'a pas dit qu'il n'avait besoin légalement, pour se marier, que d'un consentement, celui de son père? Et, s'il est allé le demander en nous quittant, qu'aurai-je à faire, sinon à recommencer la lutte avec M. de Chambault?... Quelle lutte! Comme elle va m'être cruelle, et tout sera réalisé des paroles de ce prêtre, toutes les menaces, tous les châtimens!...

— Et tu ne veux pas que je pense que tu es malade?... dit Albert, en lui prenant la main. Il l'attira d'un geste enveloppant et protecteur auquel elle ne résista pas. — Mais c'est à moi d'avoir de la force pour toi et de te guérir. Je te le répète, raisonne un peu. Je ne discute ni la valeur mathématique du Père Euvrard, ni la sincérité de sa foi religieuse. Pourtant, s'il n'avait pas déployé dans ses travaux plus de logique que dans la soi-disant prédiction que tu me rapportes, il ne serait pas de l'Institut. Cela prouve qu'il a, comme Renan le disait d'un de ses maîtres de Saint-Sulpice, une cloison étanche dans l'esprit. Le géomètre est d'un côté, le visionnaire de l'autre... Car enfin, quand Lucien a osé me dire à propos de toi : « Elle était ma mère avant d'être ta

femme, » c'est ton second mariage qu'il nous a reproché. Tu l'aurais fait, ce second mariage, étant veuve au lieu d'être divorcée, le reproche aurait été le même. Je t'aurais épousée veuve que le caractère de ce malheureux enfant se serait heurté contre le mien, aussi âprement, à l'occasion de son absurde projet... Quant à ce projet lui-même, raisonne encore. Lucien n'est pas encore allé chez M. de Chambault lui demander le consentement que tu lui refuses. Il n'ira pas. Ce serait te faire un outrage dont je continue à le croire incapable, même dans sa folie. Il irait, que tu as pour toi le jugement qui te donne la garde de l'enfant... Mais à chaque jour suffit sa peine. J'ai voulu te démontrer, d'après les faits acquis aujourd'hui, qu'entre ton divorce et les chagrins qui t'atteignent, il n'y a aucun rapport de cause à effet. L'Église admet le second mariage du veuf ou de la veuve. Sans être grand clerc, je crois me rappeler même que la proscription de ces seconds mariages par certains théologiens a été une hérésie. Tu aurais fait un second mariage dans ces conditions-là, encore une fois, que le Père Euvarard n'aurait pas le droit de te le reprocher, et tu subirais les mêmes épreuves...

— Non, répondit Gabrielle, pas les mêmes. Lucien m'estimerait. Si j'avais été veuve, nous nous serions mariés religieusement, et alors il n'aurait pas pu comparer le mariage que nous avons fait et celui qu'il veut faire...

— Et qu'il ne fera pas!... interrompit Darras énergiquement. Cette allusion de sa femme au caractère différent et certainement supérieur qu'aurait revêtu leur mariage dans d'autres conditions avait allumé dans ses prunelles un nouvel éclair de la fureur indignée du matin. La force avec laquelle il affirma l'échec des projets de Lucien fut le seul signe de ce tressaillement. Il se dompta aussitôt, bien décidé à ne plus dévier du parti pris d'indulgence protectrice auquel il s'était rangé par un instinct aussi spontané, aussi rapide qu'une réaction physiologique. Quand un homme et une femme ont vécu, comme ces deux époux, dans une intimité absolue de plusieurs années, ne se cachant rien, ne disputant sur rien, ne faisant qu'un, la révélation d'un principe d'irréductible divergence, soudain apparu entre eux, produit d'abord un atroce déchirement, puis un effort immédiat pour se rapprocher. Avant de s'avouer qu'ils ne seront plus jamais fondus l'un dans l'autre, ces deux cœurs essaient de se ressaisir, de se ressouder, avec tout ce qu'ils ont gardé de tendresse.

On dirait qu'ils espèrent briser, broyer, anéantir dans une suprême étreinte morale le germe fatal qui n'a pas encore accompli son œuvre de désunion. A ce travail sauveur, chacun d'eux s'emploie avec ses facultés propres. Darras s'était habitué, dans sa vie conjugale, à toujours traiter Gabrielle comme une créature désarmée devant le sort et qui a besoin d'être défendue. Il l'avait, en l'épousant, défendue contre son premier mari, défendue ensuite contre la malveillance du monde à l'égard des femmes divorcées, défendue ces jours derniers contre son fils. Il fallait maintenant la défendre contre elle-même. Comment ? Des confidences auxquelles cette âme troublée venait de s'abandonner enfin, une indication positive se dégagait : ce mariage de Lucien avec une femme indigne avait donné corps aux scrupules flottans dont cette imagination était hantée. Elle avait vu là une vivante vérification des menaces par lesquelles un prêtre, à tout le moins imprudent, avait encore accru son exaltation, au lieu de la calmer. Que ce mariage n'eût pas lieu, que Lucien revint à la maison, affectueux comme autrefois, que leur existence familiale reprit, paisible, régulière, heureuse, et l'effet disparaîtrait avec la cause. Le cauchemar se dissiperait, et avec lui cette crise de terreur superstitieuse. Ce serait au mari de diminuer les chances du retour de la manie religieuse : il envelopperait sa femme d'une sollicitude plus dévouée encore, il réduirait une à une les fausses idées ravivées chez elle par la rentrée, à la suite de sa fille, dans l'atmosphère funeste de la dévotion catholique. La tâche serait aisée, puisque Jeanne aurait fait sa première communion dans quelques semaines. Darras, ayant tenu parole, serait libre de prendre en main à son tour l'éducation de l'enfant. C'était un épisode aussi pénible qu'inattendu, mais un épisode seulement dont leur ménage sortirait indemne, et d'autant plus vite que cette déplorable histoire de Lucien aurait été plus tôt terminée. Toutes ces pensées, quelques-unes confuses, cette dernière très distincte, s'étaient élevées dans l'esprit de Darras au fur et à mesure des répliques de Gabrielle. Elles aboutissaient à cette résolution d'empêcher à tout prix l'union de son beau-fils et de l'aventurière, qu'il confirma en répétant : — Non. Ce mariage de Lucien n'aura pas lieu. J'ai un moyen sûr de l'empêcher. Tu te rendras compte, alors, quand tu auras ton fils auprès de toi, et guéri de sa folie, que ces phrases du Père Euvrard ne signifient rien, absolument rien. Car Lucien reviendra. J'en fais mon affaire... Et tu ne te

croiras plus punie, alors, d'une faute que tu n'as pas commise. Tu nous verras vis-à-vis l'un de l'autre dans les mêmes termes où nous étions autrefois. J'en fais mon affaire encore... Ce que je te demande simplement, c'est de ne plus jamais te taire. Pense avec moi tout haut. Je veux que tu sois heureuse comme tu l'as été, du même bonheur complet fait d'union de nos deux cœurs et nos deux esprits. Nous avons connu pourtant ce bonheur. Nous le connaissons encore.

Il avait mis dans ces protestations un accent si convaincu, une telle ardeur de dévouement émanait de son regard!... Gabrielle se laissa pour un instant et encore une fois suggestionner par cette personnalité sur laquelle la sienne s'était tant appuyée. L'absence totale de rancune contre Lucien qu'elle constatait chez Darras, après une si violente altercation et où le jeune homme s'était montré si ingrat, touchait son cœur de mère et d'épouse. D'avoir parlé ainsi, de ne plus porter ce poids de silence lui donnait, même dans sa peine, une sensation de délivrance qui se manifesta par un mouvement de passion. Elle se jeta dans les bras de son mari, en lui disant :

— Je t'aime ! Je ne veux plus rien savoir ! Que je sois damnée, mais que je ne te quitte pas, jamais, jamais !...

— Tu ne seras pas damnée, répondit-il, et tu ne me quitteras pas... Mais, — il regarda sa montre, — le temps presse. Il faut agir dès aujourd'hui...

— Tu vas essayer de revoir Lucien ? interrogea-t-elle, et, tremblante : — Dans son état d'excitation, j'ai peur.

— Je ne vais pas le revoir, reprit Darras. Laisse-moi seulement une pleine liberté d'agir, et aie confiance... Ce mariage n'aura pas lieu. Je m'y engage, et tu sais que je tiens mes engagements.

Cette confiance qu'il essayait d'inspirer ainsi, d'imposer presque à sa femme, le mari l'avait-il lui-même ? Possédait-il vraiment ce sûr moyen dont il avait proclamé l'immanquable efficacité ? Quand il eut quitté Gabrielle, un peu apaisée par cette énergie d'affirmation, son visage était loin de traduire cette certitude du succès qu'il avait moins éprouvée qu'il ne l'avait feinte. Il avait voulu interrompre à tout prix une crise de désespoir, trop douloureuse pour celle qui la subissait, et pour lui, l'impuissant témoin. A peine hors de la maison.

il avait pris une voiture et s'était fait conduire place Beauvau, au Ministère de l'Intérieur. Dans cette campagne qu'il était décidé à entreprendre pour tenir sa parole et empêcher ce mariage dont le contre-coup menaçait d'atteindre si profondément la mère, c'était la première démarche à tenter. Il fallait savoir, comme il l'avait dit l'avant-veille, si quelque témoignage officiel, et par suite indiscutable, ne lui permettrait pas de convaincre l'étudiante de mensonge. Il continuait de croire qu'elle avait joué à Lucien une comédie dont celui-ci cesserait d'être la dupe le jour où il tiendrait la preuve qu'elle n'avait pas eu un seul amant, et Darras était sûr qu'il n'y avait pas eu que Méjan dans sa vie. Toute cette histoire d'une « union libre, » contractée entre deux consciences, par haine des lois iniques et d'une société barbare, lui paraissait une fantasmagorie édifiée à plaisir pour la naïveté d'un visionnaire de vingt-trois ans. S'il eût pu prévoir l'audace d'une telle imposture, il se fût muni d'un dossier plus complet, dès le début. Il était temps encore de le compléter, car l'insensé jeune homme, au cours de cette violente explication avec ses parens, ne s'était pas départi de son caractère. Il n'avait pas dit : « Je veux épouser M^{lle} Planat parce que je l'aime. » Il avait dit : « Je veux l'épouser parce que je l'estime. » Ruiner cette absurde estime, ce serait du coup ruiner ce dangereux projet d'une romanesque réhabilitation d'une femme méconnue. Si cette nouvelle enquête n'aboutissait pas, — l'échec après tout était possible, quoique peu probable, — Darras entrevoyait une autre voie à suivre, qui, celle-là, réussirait. Une offre d'argent considérable déciderait sans aucun doute cette fille à lâcher sa proie. Cet honnête homme reculait, par scrupule, devant ce marchandage d'une conscience qu'il méprisait cependant ! L'entretien à soutenir pour mener à bien une telle négociation lui répugnait trop. Il lui avait déjà été si pénible de donner des instructions d'espionnage à l'agent du *Grand-Comptoir*. La visite à la place Beauvau lui fut moins dure, pour une raison qui tenait aux côtés un peu conventionnels de son caractère. La mise en mouvement de la machine administrative déguisait mieux cette besogne de police. Le personnage important auquel il s'adressa lui promit qu'avant quinze jours le dossier demandé serait constitué, et Darras put rentrer à son bureau, d'où il ne s'était jamais absenté sans prévenir, durant toute sa vie d'ingénieur-conseil. Son espérance était maintenant toute voisine de la cer-

titude simulée tout à l'heure, — étant donné ses idées sur la moralité de M^{lle} Planat. Il n'en tomba pas moins, quand il fut seul à sa table, devant ses papiers, dans une mélancolie si profonde qu'il fut incapable de travailler. Au cours des deux scènes subies le matin, il venait d'être atteint à la fois des deux côtés où son cœur était le plus tendre, le plus vulnérable. En lui reparlant comme il avait fait, Lucien lui avait prouvé que ses phrases de l'avant-veille n'avaient pas été l'éclat d'un simple emportement. Elles manifestaient une disposition profonde de son être. Elles avaient, à quarante-huit heures de distance, jailli deux fois si naturellement de sa colère, et les deux fois avec cet accent d'une si âcre rancune, avec ce regard d'une haine si intense! Lui-même, Darras, redevenu de sang-froid, s'étonnait de sentir que cette rancune avait éveillé en lui un écho qui ne s'apaisait pas. Son ménage de mari d'une divorcée avait eu deux orgueils : il avait été fier d'avoir absolument remplacé le vrai père auprès de son beau-fils, et, en ce moment, il éprouvait contre cet enfant du premier lit, l'aversion animale d'un beau-père. Ces mots du jeune homme avaient suffi : « Elle était ma mère avant d'être ta femme. » Darras avait été fier aussi d'avoir, dans le divorce, fondé un foyer, égal aux plus religieux par la fusion des âmes, la fidélité réciproque, l'intensité de la vie morale, et voici que ce foyer ne suffisait pas à sa femme, qu'elle en méconnaissait la qualité, qu'elle le reniait, quoi qu'elle eût dit. Y a-t-il un reniement pire que le remords? Cet homme si volontaire, qui avait réalisé, les unes après les autres, les plus difficiles ambitions de sa jeunesse, à force d'intelligence et de patience, ne souffrait pas seulement dans ce double échec de ses deux plus chères idées. Il était resté amoureux de Gabrielle, et si l'âge et l'accoutumance avaient assagi la juvénile exaltation de cet amour, rien n'en avait diminué l'exclusivisme passionné. De découvrir que cette âme de femme n'était plus tout entière à lui, que des idées et des sentimens si intimes, si profonds, si contraires aux siens, y avaient grandi, et, à son insu, le secouait d'un frisson de révolte et de douleur. C'était un élancement de jalousie, aussi aigu, aussi perçant que celui dont il eût tressailli devant la preuve d'une perfidie d'un autre ordre. Il voyait Gabrielle agenouillée, telle qu'il l'avait surprise, quand il avait traîné Lucien dans le petit salon. Cette pensée l'inondait d'une amertume inexprimable. Elle n'offensait pas uniquement l'époux. Elle allait blesser en lui le

fanatique à rebours, le doctrinaire intransigeant pour qui le catholicisme avait toujours été la grande erreur nationale, le virus séculaire à définitivement éliminer. Avait-il eu assez raison de détester comme un être, comme une personne, cette religion toujours agissante, toujours prête à surgir entre ceux qui s'en croient le plus complètement affranchis !... Mais il ne se laisserait pas expulser ainsi de son bonheur, il ne céderait pas à cette Église d'imposture cette âme à lui, son trésor de tant d'années, sans avoir lutté. Il lutterait et il vaincrait. Cette confiance qu'il avait jouée tout à l'heure pour l'inspirer à Gabrielle, il acheva de se la donner réellement par l'énergie avec laquelle il se répéta : « Je vaincrai ; » et, son collègue Delattre, celui qui avait dû prendre Lucien comme compagnon dans son voyage autour du monde, étant entré dans son cabinet, il lui dit, avec la plus absolue bonne foi :

— Mon beau-fils n'achève pas de se décider, mais, dans huit jours, j'espère que je vous rendrai une réponse définitive et que vous l'emmènerez...

Tandis que l'optimisme systématique de Darras escomptait ainsi par avance le résultat si douteux de ses démarches au Ministère de l'Intérieur, un travail parallèle d'espérance s'accomplissait dans l'esprit de sa femme, et pour aboutir au résultat précisément contraire à l'attente du mari. Il voyait, lui, dans cette démarche, un acheminement vers la rupture du projet de mariage formé par Lucien, et, cette rupture, croyait-il, guérirait complètement les malaises de conscience que venait de lui révéler Gabrielle. Celle-ci avait bien pensé, quand Albert lui avait parlé en la quittant avec cette assurance, qu'il se proposait de provoquer une enquête plus complète sur M^{lle} Planat. Une fois seule, elle était restée longtemps à méditer sur l'issue, et elle avait trouvé dans ses réflexions de nouvelles raisons de se rassurer. Elle raisonnait comme Darras : les protestations d'estime que Lucien avait opposées à sa malheureuse phrase sur l'étudiante le démontraient, que l'inconduite de cette femme lui fût prouvée, il romprait. Ces preuves seraient suffisantes, à la condition d'être vraiment indiscutables. Le seraient-elles?... Gabrielle, comme son mari encore, se dit que oui. D'ailleurs, Albert avait peut-être imaginé un autre procédé. Les possibilités d'une action directe, dans la circonstance, étaient si restreintes qu'un esprit réaliste

les eût bien vite épuisées. Quelle connaissance de la réalité avait cette femme, si soigneusement préservée, depuis des années, de tout contact avec la vie? Les mots vagues de « conseil judiciaire, » d' « interdiction, » se présentèrent à sa pensée. Elle les admit, sans les creuser, comme d'autres chances de réussite. Que lui importait le détail d'un effort dont elle était certaine qu'il serait dévoué, loyal et heureux, du moment qu'il était conçu et exécuté par ce courageux et intelligent Albert? Non. Ce mariage de son fils n'aurait pas lieu... Elle se tendit, elle aussi, à doubler en elle cette certitude. Seulement Darras s'était bien trompé dans son calcul : la mère ne trouva dans cette probabilité de succès qu'un aliment nouveau à cette ardeur religieuse dont il avait rêvé d'éteindre la flamme. Entre la scène avec Lucien et le départ de Darras, un fait s'était produit : elle avait parlé, — parlé, c'est-à-dire obéi au Père Euvrard. Aussitôt, une éclaircie avait apparu sur son horizon, dans le moment où il était le plus noir. Gabrielle se rappela soudain la formule : « Vous pouvez *mériter*... » le prudent Oratorien avait accompagné ce mot d'une réserve, il avait ajouté : « Dans un certain sens... », pour souligner ainsi la différence que la théologie catholique, si rigide à la fois et si humaine, a toujours faite entre l'état de grâce, dont elle maintient l'incomparable supériorité, et l'état de bonne volonté simplement naturelle, qu'elle entend ne pas décourager. Pour M^{me} Darras, le prêtre l'avait conviée au *mérite* tout court, il lui avait rappelé le droit d'une âme à obtenir ce qu'elle demande, en vertu de la grande promesse : « Tout ce que vous demanderez en mon nom, vous l'obtiendrez... » Elle avait mérité, comme avait dit le prêtre, en avouant enfin ces troubles religieux qu'elle avait tant cachés. Que son mari ne se fût pas emporté contre elle davantage, qu'il lui fût revenu si vite après le premier sursaut d'étonnement et de colère, quel signe plus évident d'une récompense accordée immédiatement à son sacrifice! Ce n'était plus comme la veille et comme ce matin, où elle n'avait encore rien fait pour que sa prière valût d'être exaucée. Maintenant que le silence était rompu et qu'Albert connaissait tout de ses pensées, elle allait pouvoir soumettre son existence entière à cette discipline de pieuses pratiques, même dans l'irrégularité, que le Père Euvrard lui avait tracée. Ce n'était certes pas la rentrée dans l'Église, l'approche désirée des sacrements, l'effacement de cette faute qu'elle avait commise si aveuglément et pro-

longée si longtemps sans en mesurer l'étendue. C'était même un peu de vie chrétienne, de quoi se racheter au regard de la Bonté infinie, de quoi obtenir que les épreuves de ces dernières heures ne se renouvelassent point. Que seulement Darras réussit, comme il l'avait promis, à empêcher ce déshonorant mariage, qu'il lui rendit son fils, et ces horribles journées, terminées par cette horrible scène, auraient marqué peut-être pour elle une date de salut!

Elle avait donc passé une après-midi relativement tranquille, qui s'acheva sur une soirée tranquille aussi, quoique imprégnée d'une singulière et pénétrante tristesse. Après avoir parlé à son mari avec cette ouverture entière de cœur pour la première fois depuis si longtemps, elle aurait dû, semblait-il, se sentir à l'aise vis-à-vis de lui, d'autant plus qu'il l'avait si affectueusement invitée à ne plus se faire. Elle allait éprouver que les ménages qui souffrent vraiment du mal du silence ne sont pas ceux où les époux ne savent rien l'un de l'autre. Ce sont ceux où, connaissant leurs secrets réciproques, ils n'osent pas formuler avec des mots, par crainte de se faire du mal, des réflexions qui leur sont communes. Quel contraste avec tant de veillées, passées dans cette même pièce, — le cabinet d'Albert, — en tête à tête, elle, travaillant à quelque ouvrage, lui, lisant tout haut, commentant un journal, discourant sur les événements publics. Ou bien encore, c'étaient des échanges d'idées sur quelque point qui les intéressait également : l'avenir de Lucien, celui de Jeanne. A cette occasion, Darras développait à sa femme ses thèses sociales, qu'elle admettait alors sans les discuter. Elle se réjouissait d'offrir son intelligence à son mari, comme un miroir aimant et qu'il animait de sa pensée... Aujourd'hui, elle était assise sur son fauteuil habituel, au coin du feu, ayant à sa portée, sur une table mobile en forme de trèfle, la corbeille des laines et des soies qui servaient à sa tapisserie. Son aiguille montait et descendait le long du canevas tendu sur un métier, et elle se forçait à ne pas lever les yeux, pour ne pas rencontrer le regard d'Albert, qui, de son côté, assis à son bureau, laissait aller sa plume sur le papier, sous le prétexte de mettre au courant quelques lettres en retard. Quand le grincement de cette plume s'interrompait, le cœur de Gabrielle se serrait. Elle appréhendait une phrase qui rouvrait la discussion de cette après-midi. La plume se reprenait à écrire... De l'autre côté de la cheminée était une

chaise basse où Lucien se tenait jadis, quand, avant son départ pour le régiment, il passait auprès d'eux toutes les soirées qu'ils avaient de libres. Gabrielle contemplant cette relique de leur ancien bonheur familial avec une nostalgie qui lui mettait des larmes aux paupières. Elle voyait son fils en imagination auprès de l'abominable créature qui lui avait dénaturé le cœur. Pour avoir pris le jeune homme ainsi, cette fille avait dû lui jouer une comédie de délicatesse qui continuait sans doute. Cette même veillée, si péniblement solitaire pour les parents, son fils et cette fille la passaient sans doute dans une intimité où l'honnête femme détestait la parodie hypocrite du foyer. Elle voyait l'étudiante travaillant, et Lucien la regardant avec cette passion qui avait tant frappé son beau-père lorsqu'il les avait surpris au restaurant. Cette rêverie se faisait précise comme une hallucination, et la mère se mettait à douter du résultat heureux des démarches de son mari, auquel elle avait tant voulu croire. La tentation la prenait de l'interroger. Elle n'osait pas. Elle se contraignait, pour retrouver du calme, de penser à sa petite Jeanne à qui elle avait fait de nouveau faire sa prière, ce soir. Dieu ne pourrait pourtant pas ne point lui tenir compte de cette âme d'enfant qu'elle avait défendue contre l'incrédulité du père. Mentalement elle l'implorait, ce Dieu, du secours duquel son âme épuisée d'émotions pouvait moins que jamais se passer. Elle disait tout bas : « Notre Père qui êtes aux cieux, » ces syllabes qui, murmurées par la voix fervente de Jeanne, avaient réveillé en elle les vestiges effacés de sa piété première... Et les heures allaient, rythmées par le balancier de la pendule qui remplissait de son bruit, mêlé à la rumeur intermittente des voitures, le calme de la vaste pièce, jusqu'au moment où, les douze coups de minuit ayant sonné, la songeuse se leva presque machinalement pour aller se coucher. Elle replia son ouvrage et vint à son mari afin de lui dire bonsoir, comme elle faisait quand, retenu par une besogne pressée, il restait éveillé plus tard qu'elle. Pour ne pas troubler son repos, il allait, ces nuits-là, dormir dans la pièce à côté de la chambre de sa femme, où le domestique lui dressait un lit. Quand elle fut debout devant lui, il parut hésiter quelques secondes à lui faire une demande qu'en effet il n'énonça pas. Il la pressa contre lui et lui mit un baiser sur le front, en disant : « Si jamais nous sommes séparés vraiment par la mort qui peut toujours venir, comme tu regretteras

de nous avoir gâté notre bonheur par des chimères!... » Puis, comme elle ne répondait pas, il la laissa aller, se rassit à son bureau et continua d'écrire. Quand elle eut passé le seuil de la pièce, il se prit la tête dans les mains et demeura longtemps à pleurer. Il ne se doutait pas qu'agenouillée au pied de son lit, Gabrielle implorait la force de ne pas le rappeler et de réaliser cet autre sacrifice dont elle avait fait l'offre au Père Euvarard : « D'ici là, tout en demeurant sous son toit, je vivrai auprès de lui comme une sœur auprès de son frère!... »

Cette impression accablante de la solitude dans le tête-à-tête et de l'infranchissable séparation, quand on est si voisin de corps et de cœur, est de celles qui augmentent par la durée, au lieu de s'user. A deux époux qui ont laissé s'établir entre eux un de ces silences douloureux, il sera plus difficile de se parler demain qu'aujourd'hui, et après-demain que demain. De se revoir après s'être quittés sur un mutisme si chargé de pensées avive chez eux l'angoisse de sensibilité qui les a faits la veille se taire et se torturer par ce supplice de la présence absente. C'est ainsi qu'en se retrouvant au lendemain de cette soirée où ils s'étaient sentis comme paralysés vis-à-vis l'un de l'autre, Gabrielle et Albert comprirent au premier regard que cette gêne du soir précédent allait continuer. Elle avait toujours dans l'arrière-fond de ses yeux cette flamme d'anxiété dont il savait maintenant la cause. Il avait toujours dans ses prunelles, sur son front, autour de sa bouche, cette tristesse navrée et indulgente, reproche muet plus poignant qu'une plainte. Ils avaient l'habitude, à laquelle ils se conformèrent ce matin encore, de prendre le déjeuner de huit heures dans la chambre de M^{me} Darras. Elle restait couchée, avec un plateau à pieds posé devant elle, et ses beaux cheveux roulés dans une grosse natte, toute gracieuse dans sa veste de lit à dentelles et à rubans, et elle racontait indéfiniment ses projets, petits ou grands, à son mari, pour qui la femme de chambre dressait une petite table au chevet. Ce rite d'une chère et vieille intimité leur fit mal à tous deux par le contraste de nouveau rendu trop palpable entre ce qui avait été et ce qui était. De nouveau, chacun vit distinctement l'autre sentir comme lui-même... Mais parler tout haut de semblables émotions, est-ce possible? Et, d'un tacite accord, ils bornèrent ce premier entretien au point sur lequel ils étaient sûrs de s'entendre :

— Il est probable que Lucien enverra, comme l'autre jour, chercher quelques vêtements, dit Darras, je serais assez d'avis que tu voies toi-même le commissionnaire, si je n'y étais pas.

— Pourquoi ? interrogea-t-elle.

— Pour savoir exactement son adresse. Je le connais. Il est trop fier pour se cacher. Il n'aura donné aucun ordre à cet homme dans ce sens. Il est important que nous puissions lui faire tenir sa pension à la fin du mois, si, d'ici là, comme il est possible, mon plan n'a pas tout à fait réussi encore. Ce n'est rien, ces trois cents francs par mois, c'est de quoi vivre sans s'exaspérer. C'est surtout une preuve que sa place reste libre auprès de nous. Mais, encore une fois, je n'en parle que par précaution. Je crois que, d'ici là, les choses seront rentrées dans l'ordre...

Le merci ému que Gabrielle prononça une fois de plus parut refermer le cœur du beau-père au lieu de l'ouvrir, car il sortit presque aussitôt de la chambre. Heureusement pour elle, une très humble, mais très précise nécessité d'agir empêcha la mère de s'enfoncer trop avant dans ces réflexions sur le visible changement de son mari à l'égard de son fils : Darras allait s'occuper du jeune homme avec autant de dévouement et de délicatesse que par le passé. Il ne lui avait pas pardonné. Il ne lui pardonnerait pas. Raison de plus pour ne pas mécontenter davantage cet homme indignement blessé ! Il savait combien il tenait à ce qu'elle remplît strictement ses moindres obligations de femme du monde. C'était le samedi, le jour où elle recevait. Elle voulut considérer comme des devoirs tous les préparatifs, ordinairement fastidieux pour elle, de cette corvée : parer de fleurs son salon, commander le détail du goûter, s'habiller. Les heures de cette journée se passèrent ainsi, et, pour la première fois depuis leur mariage, Gabrielle éprouva un soulagement à tromper ainsi par des occupations toutes matérielles, puis, durant sa réception, par des bavardages insignifiants, la fièvre intérieure. Ils devaient dîner hors de chez eux, ce qui lui fut un soulagement encore, et peut-être cette détente de ses nerfs par la distraction forcée eût-elle abouti à une effusion au retour, si, durant ce dîner, offert à un ministre par un sénateur de la Gauche, elle n'eût entendu, à travers la table, malgré le brouhaha du service et des conversations, Darras s'exprimer, sur les périls de l'enseignement congréganiste, avec une âcreté où perçait l'amertume d'une rancune personnelle. Il ne put s'empêcher de la

regarder après avoir parlé. Il vit qu'elle l'avait entendu. Il en résulta que leur rentrée en coupé, le soir, fut aussi taciturne que l'avait été la précédente veillée, plus encore, puisque au bonsoir échangé sur le seuil de la chambre à coucher et avant de se séparer pour la nuit, le mari ne prononça pas les mots de tendre reproche sur lesquels il l'avait quittée vingt-quatre heures auparavant... Le silence s'était épaissi entre eux...

Combien de temps se serait maintenu un état cruellement pénible pour tous les deux, mais qui, du moins, ne créait pas de faits nouveaux ? Ce n'est point par des jours, c'est par des semaines, c'est par des mois que se mesurent des crises pareilles, et précisément dans les ménages comme celui-là, où ni l'un ni l'autre des époux n'a de véritable tort. Du côté de Gabrielle, le besoin de se meurtrir le cœur, de racheter, d'expier ses années d'un bonheur défendu, — l'orgueil froissé du mari, du côté d'Albert, et sa véritable haine pour les idées religieuses de sa femme risquaient de prolonger indéfiniment cette meurtrière attente. Une attente ! Ni lui ni elle n'auraient su dire de quoi !... Au samedi avait succédé le dimanche, sans autre événement que le départ de Gabrielle pour la messe avec Jeanne, et elle avait pu, du trottoir de la rue du Luxembourg, en se retournant, voir la silhouette de Darras se dessiner derrière une fenêtre de leur maison. Il regardait s'en aller du côté de l'église, — de la citadelle hostile, — sa femme et sa fille, sa fille et sa femme, tout ce qu'il aimait ici-bas, et l'honneur lui ordonnait de ne pas s'opposer à des pratiques qui avaient déjà mortellement blessé son ménage ! Gabrielle avait senti ce regard peser sur elle et la poursuivre jusque dans son agenouillement devant l'autel. Là, une coïncidence où elle avait été tout près de voir un encouragement presque surnaturel l'avait pourtant réconfortée. Elle avait l'habitude, familière aux personnes qui sont restées longtemps sans assister aux offices, de chercher surtout dans son livre de messe les Épîtres et les Évangiles. Elle lisait d'abord ceux du jour, puis ceux des jours précédens et suivans. Ce dimanche étant le quatrième du carême, elle lut d'abord le morceau : « Mes frères, il est écrit qu'Abraham eut deux fils... » puis : « En ce temps-là, Jésus passa de l'autre côté de la mer de Galilée... » et, feuilletant à la suite, ses yeux tombèrent sur l'Évangile du jeudi suivant qui raconte la résurrection du fils de la veuve de Naim. Le verset : « *Et Jésus le*

rendit à sa mère... » lui parut si exactement s'adapter à sa situation, qu'elle en frémit comme d'une promesse. C'était de quoi supporter le reproche vivant que lui avait représenté l'apparition de son mari derrière le rideau; de quoi l'affronter lui-même, sans une trop mortelle défaillance du cœur, au retour; — de quoi subir le poids du silence le dimanche encore, tout le jour, et, tout le jour, le lundi qui suivit; — de quoi enfin accepter, sans révolte, une incertitude qui, par instans, doublait la tristesse de ses actuels rapports avec Darras d'une si lancinante anxiété. Il était resté cette après-midi du dimanche, seul. Avait-il fait une démarche? Il ne le lui dit pas. Le lundi, il avait été dehors le matin et l'après-midi. Avait-il agi? Rien encore; où en était-il de ce dessein annoncé avec une telle affirmation? Était-il toujours aussi certain qu'il allait empêcher le mariage de son beau-fils? Que faisait-il, ou que faisaient les personnes qu'il avait mises en campagne?... Gabrielle aurait passionnément voulu le savoir. Mais à quoi bon poser ces questions? Elle saurait la réponse quand il serait temps; — et maintenant elle était sûre que cette réponse serait favorable!...

Telle était sa disposition d'esprit quand, le mardi matin, c'est-à-dire exactement quatre jours après la discussion avec Lucien, un incident très inattendu la rappela soudain à la réalité brutale de sa situation vis-à-vis de son fils. Une lettre lui fut remise dans son courrier de neuf heures, d'une écriture inconnue et frappée d'un timbre dont la vue la fit trembler de la tête aux pieds. Elle y avait lu le nom d'une des grandes études de Paris dont le titulaire était le notaire de M. de Chambault, maître Mounier. Son émotion fut si violente qu'elle eut de la peine à déchirer l'enveloppe. Le notaire demandait simplement la permission de se présenter, ce mardi même, à une heure et demie, pour entretenir M^{me} Darras d'une très importante affaire. Gabrielle ne s'y trompa point une seconde. Elle courut dans le cabinet de son mari, cette lettre à la main. Elle était si pâle qu'il prit peur, et, oubliant ses griefs de ces derniers jours, il la saisit dans ses bras d'un mouvement spontané où il n'y avait plus que son amour :

— Tiens!... gémit-elle, en se serrant, elle aussi, contre lui et lui donnant la lettre. Regarde!... C'est de Lucien qu'il s'agit, de ce mariage... Tu t'étais trompé, et moi, j'avais deviné juste. Il est allé demander son consentement à...

Elle s'arrêta. Le nom de M. de Chambault lui était trop dur à prononcer dans cette minute de suprême indignation contre la démarche, pour elle bien insultante, qu'avait osée son fils. Le mouvement de mystique espérance qui l'avait soulevée l'avant-veille et la veille se tournait en une épouvante du même ordre. Le châtiment d'en haut était là, de nouveau, comme avait dit l'Oratorien, « sortant de la faute. » Son premier mari reparaisait dans sa vie, au cœur même du second foyer, et Darras pouvait la sentir qui s'appuyait sur lui, qui l'étreignait de ses mains convulsives.

— Calme-toi, mon aimée, disait-il aussi tendrement que si le tragique malentendu de cette semaine ne se fût jamais produit. Compte sur moi pour te garder, pour te protéger... Et, lisant la lettre : — Je ne peux pas croire que Lucien ait fait cela. Mais, s'il l'a fait, ce coup de tête ne lui servira de rien. Je t'ai promis que ce mariage n'aurait pas lieu, et il n'aura pas lieu... Tu recevras ce notaire à une heure et demie, comme il te le demande, et je serai là. C'est à moi de prendre en main tes intérêts et de revendiquer tes droits. Je suis le chef de la communauté. Encore une fois, tu verras qu'il s'agit d'une tout autre affaire. J'en suis moralement sûr. Le reste est impossible.

Cette dénégation était trop visiblement démentie par toute l'attitude de celui qui la formulait pour qu'elle apaisât chez la pauvre femme une inquiétude dont la petite Jeanne elle-même s'aperçut, car, à un moment de la matinée où elles se trouvaient seules, elle embrassa sa mère avec un tel emportement que celle-ci en fut touchée, et, se sentant devinée et plainte par son enfant, elle ne put retenir cette imprudente exclamation :

— Ah! ma chère fille! Tu m'aimes, toi! Tu me restes, toi!...

— Oui, je t'aime, répondit la petite; oui, je te resterai. Je ferai un vœu, si tu me promets de n'être plus si triste, le jour de ma première communion, celui de ne jamais me marier pour ne jamais te quitter...

VIII. — L'IMPRÉVU

Était-ce là une de ces protestations exaltées comme la généreuse ardeur de l'adolescence en prodigue naturellement? Ou bien quelques phrases surprises par hasard avaient-elles fait travailler l'esprit de l'enfant, avertie déjà par l'absence prolongée et inexplicable de son frère? Toujours est-il que cet étrange rap-

port entre cette naïve preuve d'attachement imaginée par la petite et le motif du dissentiment avec Lucien émut davantage encore la pauvre femme. Lorsque, à l'heure dite, on lui fit passer la carte de M. Mounier, elle était arrivée à un tel degré d'agitation qu'elle en avait réellement perdu la voix. Les premiers mots par lesquels elle accueillit le notaire et le présenta à son mari furent énoncés d'un accent si aphone que l'homme de loi offrit de se retirer pour revenir quand elle serait moins souffrante.

— Nous préférons, monsieur, savoir dès aujourd'hui l'objet de votre visite, dit Darras. Vous connaissez ma qualité, maintenant. C'est donc moi qui vous répondrai.

— Ce ne serait pas tout à fait correct, dit M. Mounier, après une seconde d'hésitation, s'il s'agissait d'une démarche officielle. Mais je ne me suis permis de demander à M^{me} Darras cette entrevue qu'à titre officieux, et je ne vois que des avantages à m'expliquer devant vous, monsieur, quoique le sujet dont j'ai à entretenir Madame lui soit, de par le Code, exclusivement personnel... Vous savez, n'est-ce pas, que je suis le notaire de M. de Chambault?...

Il avait parlé avec cette courtoisie soulignée particulière aux gens de sa profession, derrière la politesse desquels se devine si aisément l'arme invincible, ce Code auquel il venait de faire une immédiate allusion. Le ton cassant de l'ingénieur avait assombri, l'éclair d'un instant, sa physionomie volontairement amène. C'était un homme de cinquante-cinq ans, petit, aux traits menus, à l'œil très fin derrière son lorgnon, qui avait une grande habitude du monde, ayant toujours mené une vie de cercle et de salon à côté de sa vie de bureau. Un peu de rougeur lui vint au visage, mais il ne se départit pas de son accent conciliateur, même quand Darras lui eut répondu :

— Je croyais que, d'après le Code, rien n'était exclusivement personnel à une femme mariée. Mais voyons, monsieur, ce dont il s'agit.

— D'un projet d'union formé par M. Lucien de Chambault, dit le notaire, et pour lequel il devra demander le consentement de M^{me} Darras.

— Il a demandé ce consentement, interrompit Darras, et nous le lui avons refusé.

— C'est ici, monsieur, insista M. Mounier, que je me vois obligé de rappeler mon expression de tout à l'heure. Voilà un

des cas très rares où votre personnalité ne saurait en aucune manière intervenir, du moins légalement... Vous m'excuserez de préciser ici un point, peut-être pénible. M^{me} Darras était divorcée quand vous l'avez épousée. Or, le divorce n'a pas d'effet rétroactif. La loi peut bien déclarer la dissolution du mariage, mais la dissolution n'est pas l'annulation. M. Lucien de Chambault est le fils de M. de Chambault et de celle qui était M^{me} de Chambault et qui le redevient pour la circonstance. N'ayant pas vingt-cinq ans, ce jeune homme ne peut se marier qu'en demandant le consentement de ses parens, divorcés ou non, en vertu de l'article 148, et sa mère n'a besoin, pour répondre à cette demande, d'aucune autorisation.

— Soit, monsieur, rectifia Darras, M^{me} Darras a refusé.

— Je le savais, reprit le notaire, et c'est le motif de ma visite. Je tiens d'abord à vous rappeler, monsieur, et à M^{me} Darras elle-même, que ce refus de sa part n'a aucun caractère prohibitif. Ce même article 148 est très net : en cas de dissentiment entre deux époux, la volonté du père prévaut.

— Même si le divorce a été prononcé contre lui ? interrompit le second mari. Et si la garde de l'enfant lui a été retirée ? C'est impossible.

— Même dans ce cas, répondit M. Mounier. Avec ou sans la garde de l'enfant, la puissance paternelle demeure intacte.

— Comment ! s'écria Darras. La société aura reconnu, par ses tribunaux, qu'un père est incapable de bien élever sa fille ou son fils, la mère se sera dévouée seule à cette éducation, et, dans une crise aussi décisive que celle du choix d'une femme ou d'un mari, c'est la volonté du père indigne qui décidera?... C'est une monstruosité...

— Cet illogisme a sa logique, dit le notaire. C'est un débris de l'ancienne loi dans la nouvelle. L'ancienne loi voulait qu'une famille une fois fondée le fût pour toujours. En fait, même avec le divorce, cette première famille n'est pas tout à fait détruite, puisque le droit d'hériter continue. La puissance paternelle correspond à cette permanence du droit d'hériter. C'est ce principe de la puissance paternelle, inaliénable sauf dans certains cas particuliers de déchéance, que la loi a maintenu sous cette forme. Elle a marqué là nettement la différence dont je vous parlais tout à l'heure entre la dissolution et l'annulation. Il y a cependant une réserve. Le législateur a prévu le cas où un père

indigne, comme vous dites, pourrait, pour se venger d'avoir été privé de la garde de l'enfant, refuser de consentir à un mariage désiré par la mère. L'article 3 de la loi du 20 juin 1896 a disposé : — S'il y a dissentiment entre des parens divorcés ou séparés de corps, le consentement de celui des deux époux au profit duquel le divorce ou la séparation aura été prononcé suffira. — Si donc M^{me} Darras consentait au mariage de son fils et que M. de Chambault s'y refusât, l'avis de M^{me} Darras l'emporterait. Mais M^{me} Darras refuse, le père consent. C'est le père qui l'emporte... Peut-être estimerez-vous qu'il y a là une contradiction et que ces diverses parties de la loi ne se tiennent pas très bien. Vous savez que les assemblées où s'élaborent ces soi-disant réformes du Code ne sont pas recrutées parmi les compétences...

— La loi est la loi, monsieur, et je suis prêt à lui obéir, quelle qu'elle soit, répondit sèchement Darras. Il ajouta : — Je suppose que ce préambule est pour nous annoncer que M. Lucien de Chambault a demandé son consentement à son père et que celui-ci le lui a accordé?...

— En effet, monsieur, répartit le notaire. Je me suis, sur le désir de M. de Chambault père, mon client, transporté à son domicile, et l'acte authentique constatant qu'il accorde son consentement au mariage de son fils Lucien avec M^{lle} Berthe Planat est dressé. Il reste une formalité à remplir. Le Code exige qu'un autre acte authentique soit dressé : celui, madame, qui constate votre refus. Réglementairement, je devrais m'être présenté ici, assisté d'un de mes collègues ou de deux témoins, muni d'un acte de réquisition, et vous le signifier. Quoique cette façon de procéder n'offre absolument rien d'injurieux, elle peut paraître pénible. Elle risque de laisser derrière elle des rancunes. J'ai cru devoir tenter une démarche préalable auprès de vous, encouragé d'ailleurs par mon client. M. de Chambault est malade, madame, très malade. Les médecins redoutent une pneumonie greffée sur une maladie du foie. A mon sens, et je crois devoir vous parler en toute franchise, la fin est proche. Ce n'est qu'une question de semaines, peut-être de jours. Il est à bout. Quand on est si près de la mort, beaucoup de choses apparaissent sous un angle différent. La visite de son fils, la manière dont le jeune homme lui a parlé, les sentimens qu'il lui a montrés ont touché le père. Il a dit oui à sa demande. Mais il s'inquiète. Il

ne voudrait pas que son consentement fût considéré par vous comme un nouveau tort. Il en a eu de très grands... Il les reconnaît... Il me semble, madame, qu'en n'opposant pas à ce consentement d'un mourant, car je vous répète qu'il est condamné, un *veto* d'ailleurs inutile, vous ferez un acte de charité. Je n'ai pas le droit d'invoquer d'autres argumens. Cependant, monsieur votre fils étant devenu mon client par le seul fait que son père me l'a adressé, je me crois autorisé, au nom de son avenir, à souhaiter qu'il n'entre pas dans la vie conjugale avec ce froissement très dur pour un jeune ménage... C'est tout le sens d'une démarche dont M. Darras voudra bien m'excuser...

La mère avait écouté ce discours sans prononcer une parole. Ses yeux fixés sur son mari avaient tour à tour exprimé les divers sentimens qui se succédaient dans son âme : l'étonnement, quand M. Mounier avait déclaré son indépendance vis-à-vis de ce mari pour le consentement à donner ou à refuser ; sa terreur d'apprendre que vraiment et d'après le Code sa volonté à elle ne comptait pour rien devant celle du vrai père ; toute la douleur de l'affection méconnue quand elle avait su que Lucien avait fait appel à ce vrai père après tout ce qu'il savait de leur divorce et de ses causes ; le saisissement à la nouvelle de la grave maladie du misérable dont sa jeunesse avait été la victime, une véritable indignation à l'idée qu'il osât lui adresser un message, fût-ce de son lit de mort. Elle avait pu voir que des émotions bien analogues passaient dans le regard de Darras. Sa physionomie s'était seulement assombrie davantage lorsque le notaire avait parlé de cet indestructible caractère qu'avait jadis la famille une fois fondée, et de l'incohérente manière dont les lois se font et se défont dans la France démocratique. Il répondit pourtant d'une voix calme, celle d'un homme qui veut arriver vite à une conclusion positive :

— Nous n'avons pas à vous excuser, monsieur, nous avons à vous remercier. Je suis assuré d'être l'interprète de M^{me} Darras, en vous priant de répéter aux deux personnes qui vous envoient que son refus est et restera absolu, — Gabrielle esquissa un geste d'assentiment, — parce qu'il est fondé sur des questions qui touchent à l'honneur. Je suis certain, maître Mounier, que vous les ignorez et que votre principal client les ignore aussi. Je vous demande, puisque vous vous êtes fait son messenger, de vouloir bien lui transmettre mes paroles. Si vous le permettez, je vous

en donnerai le commentaire en vous renseignant exactement sur cette M^{lle} Planat que mon beau-fils prétend épouser...

— Il m'est impossible de vous suivre sur ce terrain, interrompit le notaire. M. de Chambault ne m'a pas communiqué les raisons qu'il avait de consentir au mariage de son fils, et je ne veux pas savoir celles que M^{me} Darras peut avoir de ne pas y consentir. Le père reste libre jusqu'au dernier jour de révoquer l'autorisation qu'il a donnée, et, dans ce cas-là, M. Lucien, n'ayant que vingt-trois ans, ne pourra pas se marier avant deux autres années. Mais faites parler à M. de Chambault par d'autres. Pour moi, ma mission est terminée. Si votre résolution ne doit pas se modifier, j'aurai l'honneur, madame, de me présenter de nouveau dans les conditions que je vous ai dites. Pour vous laisser tout le temps de la réflexion, ce ne sera pas avant huit jours...

— C'est tout réfléchi..., dit Gabrielle à son tour. Un projet qui venait de s'ébaucher dans son esprit lui rendait l'énergie de parler. Dans huit jours, M. Darras et moi nous penserons ce que nous pensons aujourd'hui... Le notaire ne fut pas plutôt sorti de la chambre que, toute pâle et résolue, elle dit à son mari : — Demande si la voiture est là. C'est maintenant que le temps presse, qu'il n'y a pas une minute à perdre. Il faut que j'aille chez M. de Chambault, que je le voie, que je lui explique. Lucien l'a trompé. Ce n'est pas possible qu'un père, même celui-là, veuille un pareil mariage pour son fils. Il ne sait pas la vérité...

— Non, répondit Darras, il ne la sait pas. J'en suis sûr aussi. Mais ce n'est pas à toi d'aller chez lui, c'est à moi...

— Toi ? s'écria-t-elle épouvantée...

— Oui, moi, répondit-il. Je ne supporterai pas que tu revoies cet homme qui t'a fait tant souffrir. Je ne te le permets pas... Elle retrouva dans son accent ce je ne sais quoi d'impérieux et de dur qu'elle y avait remarqué ces derniers jours. — J'ai acquis le droit, continua-t-il, par mes douze années de dévouement pour Lucien, d'aller défendre son avenir auprès de n'importe qui. Si la maladie a vraiment donné à M. de Chambault les sentimens que l'on vient de nous dire, il comprendra, par ma démarche, combien la situation est grave. Le vrai moyen de briser du coup ce mariage, le voilà. Dans une heure, il aura révoqué son consentement. Adieu, mon amie, ne me dis rien. Attends mon retour sans te dévorer d'inquiétude. Le danger va

être conjuré pour deux ans, le notaire te l'a dit. Et ce n'est pas deux ans dont j'ai besoin pour le projet dont je t'ai parlé, c'est de deux ou trois semaines, au plus. Tu vois bien que, s'il y a une fatalité, elle est pour nous, puisque le hasard veut que nous ayons été prévenus à temps. Que ce notaire n'eût pas été l'homme scrupuleux qu'il est évidemment, et nous n'aurions pas su comment parer le coup. N'en doute pas. Il a soupçonné la vérité et il est venu nous indiquer, dans la mesure où il pouvait le faire, le moyen d'agir.

— Tu as peut-être raison, dit-elle. Et, avec une tendresse où il la retrouva, telle qu'il l'avait longtemps connue, aimante, abandonnée et si à lui : — Ah ! mon Albert, cours en finir, cours le sauver, et moi, ajouta-t-elle à voix basse, moi, pardonne-moi...

Cet adieu de Gabrielle avait fait courir dans le cœur de Darras comme un flot si chaud et si fort, il avait cru y trouver la preuve d'un tel retour à lui, que ce réconfort le soutint tout le temps qu'il mit à franchir la distance de la rue du Luxembourg à la place François-I^{er}, où habitait Chambault. L'amertume de cette visite venait de lui être soudain voilée jusqu'à lui être rendue douce par ce cri d'amour après ces quatre journées d'un horrible silence. Il ne comprenait qu'une chose : sa femme, sa chère femme lui appartenait de nouveau tout entière. Ce pardon qu'elle lui avait demandé, c'était le désaveu de sa folie de ces derniers jours, le signe certain qu'elle allait rentrer, qu'elle était déjà rentrée dans la vérité de leur ménage. Qu'Albert réussit dans sa démarche actuelle, et la crise serait conjurée ! Bien loin de voir dans la suite des derniers événements l'action d'un châtement providentiel exercée contre leur foyer, elle y verrait, comme il le lui avait dit, le jeu d'un hasard finalement favorable. Ce serait à lui, quand il l'aurait reprise, de ne plus laisser le fatal poison dominer cette sensibilité souffrante. Cette fièvre d'espérance cessa tout d'un coup lorsqu'il se trouva devant la maison du premier mari. Il ne la connaissait que trop bien. Depuis qu'il avait épousé la femme divorcée d'Edgar de Chambault, jamais Darras ne s'était désintéressé entièrement de cet homme. Dans les premières années, la nécessité d'envoyer Lucien chez lui à de certains jours avait maintenu un contact forcé. Puis, la négligence de Chambault avait laissé tomber même ces

dernières relations avec son ancienne vie. On se rappelle, — ç'avait été une des justifications de M^{me} Darras auprès du Père Euvrard, — que l'initiative du divorce était venue de lui et qu'il s'était remarié de son côté bien avant elle. Sa seconde femme était morte, et il s'était, depuis ce veuvage, de plus en plus dégradé. Ses désordres par trop avérés avaient été la cause que la mère s'était considérée comme en droit d'interdire les visites du fils. L'enfant avait à plusieurs reprises trouvé son père à demi ivre et en très mauvaise compagnie. Chambault n'avait pas réclamé. Depuis lors, les Darras n'avaient eu de lui que des nouvelles détournées. Tantôt, c'était un mot dit en passant par un de ses cousins, qui avait pris parti ouvertement pour Gabrielle et qui continuait à la voir, même remariée. Tantôt, une simple mention rencontrée dans un journal, à propos, de quelque déplacement à Nice l'hiver, en été à Aix-les-Bains. Chambault avait hérité d'un oncle une seconde fortune, après avoir à peu près complètement gâché la première, et à près de soixante ans, il ne cessait pas de tenir sa place parmi les figurans de Paris qui s'amuse. Lucien lui faisait une visite au Jour de l'an. Il était reçu ou n'était pas reçu, suivant l'occurrence. Mais, qu'il eût vu ou n'eût pas vu le triste personnage, il rapportait toujours un détail précis sur le lieu de son habitation, sur sa présence à Paris ou son absence, sur son humeur souvent, devenue plus inégale encore et plus brutale avec l'âge. Pas un de ces petits détails qui n'eût touché le successeur à cette place intime et obscure où nous portons l'image vivante de nos vrais ennemis, — non pas ceux contre qui nous devons lutter, qui cherchent à nous faire du mal et à qui nous le rendons, — mais ceux dont la seule existence nous est une douleur presque insupportable, en dehors de tout rapport personnel, et parce qu'ils respirent. Que de fois, par exemple, depuis que Chambault demeurait place François-I^{er}, Darras avait ordonné à son cocher de passer par ailleurs, alors que le hasard d'une course l'amenait de ce côté, et quand le chemin naturel eût été celui-là ! D'autres fois, se reprochant comme une indigne faiblesse ce recul devant une impression pénible, il lui arrivait de se détourner de sa route pour traverser la petite place et dévisager la maison, une construction à trois étages avec un petit jardin derrière une grille. La porte d'entrée donnait sur la rue Jean-Goujon. Darras savait que Chambault occupait l'entresol. L'idée de ce que pensait cet

homme à qui sa femme avait appartenu vierge, des images gardait dans sa mémoire, des droits du sang qu'il conser- malgré tout sur Lucien, le poignait, le suppliciait. Il cherchait à se le représenter, n'ayant vu de lui que des portraits. L'apparition d'un passant se dirigeant vers la porte lui faisait tressauter le cœur. Il haussait les épaules, par mépris de ce qu'il appelait, en s'en condamnant, une curiosité malsaine. La secrète blessure n'en saignait pas moins. Qu'elle était profonde et mal cicatrisée par le temps ! Il put s'en rendre compte, à la sentir se rouvrir quand il descendit de sa voiture sous les fenêtres derrière lesquelles, si le notaire avait dit vrai, l'ancien bourreau de la jeunesse de Gabrielle agonisait peut-être. Même sa mort empêcherait-elle qu'il n'eût été le premier mari ? Mais si l'ingrédissable jalousie du passé dont Darras avait tant souffert lui fit un peu mal, à cette minute encore et en dépit de ses pressantes préoccupations, elle n'empêcha pas qu'il ne marchât sans hésiter vers la loge. Il demanda d'une voix ferme si M. de Chambault était là, comme s'il n'eût pas su une indisposition dont la gravité lui était dénoncée cependant par un sinistre indice : le sol jonché de paille devant la maison pour assourdir le bruit de la rue.

— Monsieur le comte est chez lui, répondit le concierge, mais il ne pourra certainement pas recevoir Monsieur. Il était déjà très souffrant hier, et, cette nuit, son état s'est encore aggravé.

— Je monterai toujours à l'appartement, fit Darras, et je verrai son domestique.

Le fait que l'on n'eût donné aucune consigne à la porte était un second indice : c'était le désarroi dont s'accompagne la survenue inattendue d'une complication redoutable au cours d'une maladie jugée d'abord plutôt bénigne. Quoique le ton de M. Mounier eût préparé le visiteur à se trouver en présence d'un homme très atteint, il jugea que la situation avait évidemment empiré d'une façon inquiétante. Était-il même temps encore de voir Chambault, et le malade serait-il capable de soutenir un entretien qui exigeait beaucoup de lucidité et d'énergie ? C'est la question que Darras ne put s'empêcher de se poser devant la mine effarée du valet de chambre qui vint ouvrir à son coup de sonnette. Raison de plus pour insister, et, s'il était possible, arracher le désaveu écrit de l'autorisation donnée. En admettant, ce qu'il avait négligé de vérifier, que Lucien eût déjà fait afficher à la

mairie le premier acte de publication de son mariage, la célébration n'en pouvait avoir lieu que dans onze ou douze jours. D'ici là, l'état du père pouvait empirer. Darras vint à bout des scrupules du domestique en disant qu'il était envoyé par M. Mounier, le notaire, pour une affaire très urgente, et il obtint que cet homme allât porter sa carte. Les cinq minutes, passées seul dans cette antichambre à attendre la réponse furent poignantes pour lui. Trop de révélations étaient partout éparses sur le caractère et les mœurs de celui dont dépendrait peut-être l'avenir de son ménage, après qu'il avait été si tristement mêlé à son passé. Ce n'était pourtant que la banale entrée de l'appartement d'un célibataire riche, avec ce luxe un peu étalé des viveurs d'aujourd'hui. Mais justement ces traces d'une existence d'homme de plaisir causaient une horreur presque physique au puritain que restait Darras. Deux tableaux d'une nudité vaguement galante étaient pendus des deux côtés de la porte. Deux panneaux formés par de longues glaces anciennes leur faisaient face et réfléchissaient les taches roses des chairs peintes sur les toiles. Il y avait aussi, sur les murs, plusieurs programmes de fêtes sportives ou autres, soigneusement encadrés comme si les falotes images dessinées et coloriées dont s'illustrait la liste des divertissemens promis représentaient d'intéressans souvenirs. Des gravures anglaises figurant des courses d'obstacles alternaient avec quelques grandes photographies, dont une signée, de femmes en toilettes tapageuses, sur la profession desquelles le doute n'était guère permis. Une panoplie de fusils proclamait les goûts du chasseur, et une autre, en pendant, garnie de cannes, les prétentions du vieux Beau. Des cartes de visite s'amassaient dans une coupe. Darras en prit distraitement quatre ou cinq. Le hasard voulut qu'il tombât sur celle d'une fille. Il y lut, écrit familièrement au crayon : « A ce soir, à dîner. » Il savait bien que Chambault vivait ainsi. Pourquoi cette constatation d'habitudes peu délicates, mais après tout assez inoffensives, l'accablait-elle d'une mélancolie, à laquelle il n'eût pas le loisir de s'abandonner, car le valet de chambre revenait, et avec une réponse négative :

— M. le comte aurait bien voulu recevoir Monsieur, mais il est plus mal en ce moment, et la personne qui a été mise là par le docteur s'y est absolument opposée.

— Je ne peux pas voir le fils de M. de Chambault? dit

Darras qui voulait savoir si Lucien n'était pour rien dans cette défense.

— Il est parti, voici une heure, pour aller chez un grand médecin qu'ils veulent avoir en consultation. Il ne tardera pas à rentrer...

— Et la personne dont vous parliez et qui garde le malade? interrogea Darras... Donnez-lui ma carte et demandez-lui si elle veut me recevoir un instant...

Un soupçon venait de traverser sa pensée. La formule employée par le valet de chambre lui avait fait deviner qu'il s'agissait d'une femme. Pourquoi cet homme n'avait-il pas simplement dit : la garde? Darras avait aussitôt songé à l'une quelconque des créatures dont les cartes de visite dans le plateau et les portraits sur les murs de cette antichambre attestaient l'intimité avec le maître du logis. Non! Lucien n'aurait pas supporté une pareille présence. Il avait passé la nuit là. Il était parti à la recherche d'un célèbre consultant. C'était donc lui qui avait pris en main, comme il était d'ailleurs naturel, en sa qualité de fils, la direction de cet intérieur... Si cette personne installée au chevet du mourant, avec l'autorisation du docteur et celle du jeune homme, était Berthe Planat, comme étudiante en médecine? Pourquoi pas? Cette idée, brusquement apparue, s'était du coup traduite en acte, par cette bien étrange demande. — « Je suis fou, se dit l'ingénieur, quand le domestique fut reparti dans la direction de la chambre à coucher avec ce second message; si c'est elle, elle ne voudra pas me voir, et, si ce n'est pas elle, à quoi bon?... » — Cet acte impulsif était si en dehors de son caractère, il s'accordait si peu avec ses plans qu'il en demeurerait étonné lui-même. En réalité, il avait obéi à un accès de l'énervernement que la multiplication des obstacles produit si vite chez les hommes de son type, habitués à marcher droit à leur but. Cette rupture de la liaison entre Lucien et cette fille lui avait semblé si aisée! Il avait rencontré de telles surprises, quand il en était arrivé au fait et au prendre! Cette présence de Berthe, si vraiment elle était là, lui avait soudain représenté la chance d'une scène décisive. Il l'avait saisie, instinctivement, presque follement. Était-ce l'endroit, était-ce l'instant d'engager avec elle la négociation qu'il avait entrevue comme un des moyens possibles d'en finir? Et si ce n'était pas pour en arriver à ce hideux mais nécessaire marchandage, quel était le sens de cette

demande d'entretien?... Le sens? Mais c'était surtout, c'était simplement de se trouver enfin face à face avec son ennemie. Il saurait avec exactitude ce qu'elle voulait et jusqu'à quel point elle le voulait. Et puis Darras subissait, sans s'en rendre compte, la suggestion du sentiment que son beau-fils éprouvait pour cette femme. Pas plus que Lucien n'avait pu mépriser tout à fait son opinion lors de leur premier conflit, il ne pouvait, lui, mépriser tout à fait l'opinion du jeune homme. Ils s'étaient trop habitués à s'estimer l'un l'autre. Le beau-père était bien persuadé que Berthe était une coquine. Pourtant, au fond de lui, l'opinion de Lucien sur elle ne le laissait pas aussi calme, aussi établi dans sa certitude que le supposait l'implacable énergie avec laquelle il avait conduit cette affaire. Il n'y avait là qu'un très petit point de doute, imperceptible à lui-même. Ce point suffisait pour que cette conscience, passionnément éprise de vérité, subit un obscur malaise, qui se changea en une irritation, toute voisine de la colère, lorsque, le valet de chambre ayant reparu et l'ayant fait entrer dans le salon pour y attendre la personne qu'il avait demandée et qui allait venir, il vit arriver M^{lle} Planat.

C'était bien elle, avec cette silhouette fine et cette physiologie si à part des autres, qui l'avaient tant frappé quand il l'avait vue assise dans la crémèrie de la rue Racine à côté de Lucien. La blouse d'infirmière, qu'elle avait passée par-dessus son corsage, pour vaquer à sa besogne, accentuait encore le caractère presque trop grave de ce joli visage, pâli par l'étude et qu'encadraient, comme alors, les masses de ses cheveux châtains, séparés en deux bandeaux plats et toujours noués par derrière en un épais catogan. Ses prunelles brunes avaient leur même regard, droit et froid dans son insistance attentive, sous lequel les yeux de Darras avaient dû plier, lors de cette première rencontre, — un vrai regard de clinicien, calme et pénétrant, celui d'un esprit qui ramasse toutes ses forces pour y voir très clair et conformer son activité au fait, sans aucun autre souci. Berthe était cependant bien émue à cette minute. La remise de la carte de Darras au malade avait provoqué chez celui-ci une immédiate excitation, qui l'avait épouvantée plus encore que la menaçante énigme de cette visite. Quand le valet de chambre était revenu, rapportant cette même carte et la demandant, elle, son geste instinctif avait été celui du refus. Puis elle s'était levée pour

suivre le domestique. Elle n'avait pas voulu que le beau-père de Lucien crût qu'elle avait peur de cette entrevue. Pourquoi l'éviter? Sa conscience ne lui reprochait rien vis-à-vis de cet homme, dont elle avait au contraire tant à se plaindre! Si son cœur battait très fort en entrant dans le salon, elle gardait sur son front, autour de sa bouche, dans ses yeux, cet air de fierté qu'elle avait si souvent opposé, depuis ces cinq ans, à l'ostentation de ceux qui savaient son histoire, et qui la méconnaissaient. Ce fut elle qui dit la première :

— Vous avez demandé à me voir, monsieur. Je vous prierais seulement de me dire aussi brièvement que possible l'objet de votre visite. M. de Chambault est trop malade pour que je puisse le laisser seul longtemps. En attendant le retour de son fils, il n'a que moi auprès de lui.

— Je le sais, mademoiselle, répondit Darras agressivement. Le domestique est même venu me dire que M. de Chambault avait désiré me recevoir et que vous aviez pris sur vous de vous y opposer.

— Je n'ai rien pris sur moi, monsieur, répliqua Berthe avec sa fermeté douce. Ma volonté ne compte pas, n'existe pas. Le médecin qui traite le malade a recommandé instamment que toutes les émotions lui fussent évitées. Il en a éprouvé une et très forte, rien qu'à la lecture de votre nom sur votre carte. Mon devoir professionnel le plus strict était, dans ces conditions, d'interdire votre visite. M. de Chambault est atteint, depuis plusieurs semaines, d'une cirrhose alcoolique du foie. Il a eu samedi un refroidissement et il fait une pneumonie lobaire. Il en est au troisième jour, le plus critique. Il souffre horriblement pour parler. Il a déjà eu quelques absences et il est sous le coup d'un délire qui risquerait de l'emporter. Ces accidents nerveux sont, dans son état, d'une extrême gravité. Vous voyez vous-même si, professionnellement, je le répète, je pouvais autoriser cet entretien.

Elle avait parlé d'une voix nette, affectant d'employer des termes d'une extrême précision technique, comme si, au lieu de s'adresser au beau-père hostile de son fiancé, à un adversaire mêlé d'une si dangereuse façon au drame de sa vie, elle eût formulé un diagnostic devant un des lits de l'Hôtel-Dieu, parmi des étudiants attentifs, dans le service du professeur Louvet. Cette maîtrise de soi eut pour résultat immédiat d'exaspérer

l'aversion si profonde de Darras. Il lui était impossible de rien trouver à reprendre dans cette attitude de la jeune fille, à la fois digne et polie, distante et cependant courtoise. Mais cette force d'hypocrisie n'était-elle pas précisément la cause de la perte du malheureux Lucien? Aussi fut-ce d'un ton sarcastique, presque haineux, qu'il répondit :

— Il est très malheureux seulement, mademoiselle, que ces raisons professionnelles se trouvent coïncider d'une façon si étonnante avec des raisons d'intérêt personnel.

— Je ne vous comprends pas, monsieur, dit Berthe. Un flot de sang lui était monté aux joues, mais son regard demeurait si ferme que son interlocuteur en éprouva la sorte de révolte qui nous saisit devant certaines audaces de dénégation trop impudentes. Il voulut confondre l'intrigante avec l'indiscutable vérité des faits et il reprit, brutalement :

— Vous me comprenez parfaitement, et vous savez très bien pourquoi je suis ici... Mais pour faire cesser toute équivoque, je vais préciser à mon tour : mon beau-fils, Lucien de Chambault, veut vous épouser. Il a demandé son consentement à ma femme, qui l'a refusé, et, profitant d'un article de loi mal fait, il compte passer outre, grâce au consentement de son père. Je suis venu savoir si ce père a été vraiment instruit des raisons qui ont dicté le refus de M^{me} Darras. J'avais tout lieu d'en douter. Je suis très sûr maintenant qu'il ne l'a pas été. Vous me le prouvez trop en m'empêchant d'arriver jusqu'à lui. Je saurai trouver le moyen de l'avertir, malgré vous...

— Malgré moi?... répéta-t-elle. Vous m'accusez maintenant de cette infamie?... De quel droit?... Les autres choses, celles que vous avez dites à Lucien, vous pouviez croire que je les méritais! Mais celle-là?... Restez, monsieur, c'est moi qui veux que vous restiez, jusqu'à ce que le docteur soit ici. Vous lui demanderez, à lui-même, de voir le malade. Qu'il vous le permette, sous sa responsabilité! Moi, je ne peux pas. Vous m'outrageriez plus cruellement encore que ma conscience médicale me ferait vous répondre : « Non, vous ne verrez pas M. de Chambault en ce moment... » Seulement il est affreux d'être jugé ainsi, quand on ne fait que son devoir!...

— Et comment voulez-vous que je vous juge autrement? s'écria Darras. L'accent de la jeune fille trahissait une si intense souffrance, une telle sincérité, et si blessée, que le point de doute

avait été touché en lui. Il n'en mit que plus d'âpreté à continuer : — Vous parlez de conscience médicale. On n'a pas de conscience dans un métier quand on n'en a pas dans sa vie... Oui ou non, Lucien a-t-il fait ce que j'ai dit?... Oui ou non, l'a-t-il fait avec votre assentiment? Qui sait? avec votre conseil?... Oui ou non, vous préparez-vous à entrer de force dans une famille qui ne veut pas de vous, et qui a des raisons trop légitimes pour ne pas en vouloir?... Je n'ai pas cherché cette rencontre; mais, puisque le hasard nous a mis en présence l'un de l'autre, je vous aurai du moins dit ce que Lucien vous a sans doute caché, notre résolution définitive, irrévocable, à ma femme et à moi. Vous réussirez peut-être à épouser Lucien, quoique je sois décidé à tout pour l'empêcher. Oui, à tout ! Mais jamais, ni ma femme ni moi, nous ne vous verrons. Jamais vous ne serez de notre famille. Jamais, entendez-vous. Jamais. Vous en aurez fait sortir Lucien, vous n'y serez pas entrée.

— Lucien ne m'avait rien caché, monsieur, répliqua-t-elle plus douloureusement encore. Je savais votre opinion sur moi, et celle de M^{me} Darras... Je n'essaierai pas de la changer... Je sais aussi par Lucien que vous avez le culte, la religion de la justice. Vous êtes cependant injuste, bien injuste. Mais il m'est impossible de vous le démontrer... Je ne l'essaierai pas, insista-t-elle en secouant la tête avec accablement. Il y a cependant une de vos affirmations contre laquelle je veux avoir protesté. Non, l'idée de ce mariage n'est pas venue de moi. Non. Je n'ai pas médité d'entrer dans votre famille... Cela, vous auriez pu l'apprendre en interrogeant Lucien... Mais, c'est vrai, vous ne le croiriez pas, même lui. Vous supposeriez que je lui ai joué une comédie... Ah ! comment prouver que je ne mens pas?...

— En renonçant à ce mariage, tout simplement, répondit Darras. — De plus en plus, à mesure qu'avancait cet étrange entretien, la véracité de son interlocutrice s'imposait à lui. Cette évidence aurait dû, dans la logique de ses principes, désarmer l'énergie de son opposition. Le grand bourgeois français qu'il était resté, malgré ses théories, n'apercevait au contraire, dans cette bonne foi possible de l'amie de son beau-fils, qu'un moyen de séparer les deux jeunes gens. — Oui, insista-t-il, si vous me dites la vérité, agissez en conséquence. Si cette idée de mariage n'est pas venue de vous, elle doit vous faire horreur maintenant. On ne se pare pas un fils de sa mère, et pour toujours. C'est trop coupable !

— Ce n'est pas moi qui les ai séparés, dit Berthe ; elle répéta : — « Ce n'est pas moi... » Moi, non plus, je n'ai pas cherché cette rencontre, et elle m'est plus pénible encore qu'à vous, monsieur. Il vaut peut-être mieux en effet qu'elle se soit produite et que vous m'ayez parlé d'une manière qui m'autorise à ne rien ménager... Descendez en vous-même et demandez-vous si, moi partie de sa vie, Lucien vous reviendrait, à vous et à sa mère ; s'il serait vraiment uni de cœur avec vous ? Monsieur Darras, vous savez trop que non. Vous savez que c'est vrai, ce que je vous dis là, que c'est vrai... J'ai bien réfléchi, ces derniers jours, je vous assure, j'ai bien regardé Lucien. Je l'aime. Ah ! profondément, passionnément... Mais, si je croyais qu'il dût être heureux par le sacrifice de cet amour, j'aurais la force de l'accomplir, et de le quitter, pour lui. J'ai voulu le faire, et j'ai compris que je ne devais pas le faire, parce qu'il n'a que moi... Cette famille de Lucien dont vous me parlez, où est-elle ? Chez vous ? Pourquoi court-il Paris alors, fou d'inquiétude, à cause de cet homme qui agonise dans cette chambre ? Il y a trois jours, il croyait que cet homme ne lui était plus rien. C'était son père, avec tous les droits du père, vous en êtes convenu vous-même, de par la loi, et, l'angoisse de son fils le prouve, de par la nature. Quand on a deux familles, on n'en a pas ; et il n'en a pas... Vous savez que c'est vrai encore et que ce n'est pas moi qui en suis la cause. Je m'en irais qu'il vous en voudrait seulement davantage de l'avoir privé du seul cœur qui soit tout à lui. Car il est tout à lui sans partage et absolument. Sa famille, ce sera moi, et lui, il sera la mienne. Nous nous suffirons. C'est le mot qu'il m'a dit quand il m'est revenu après avoir tout appris, par vous, de ce que j'avais voulu lui cacher, pour lui encore, pour lui toujours... J'avais tort... Je n'ai su combien il m'aimait que depuis ce moment... Laissez-le faire sa vie, monsieur Darras... J'irai jusqu'au bout : vous le lui devez. Êtes-vous sûr de n'avoir pas fait la vôtre à ses dépens ?...

Elle avait à peine achevé de prononcer ces phrases, si dures pour celui qui les écoutait, qu'un incident auquel ils ne s'attendaient ni l'un ni l'autre vint apporter un commentaire d'une force singulière à ces trop justes réflexions. Chacune avait blessé dans Darras une fibre vivante, mais à chacune aussi une voix avait répondu en lui : « C'est vrai, » par laquelle l'accusée avait commenté ce réquisitoire où elle s'était tout d'un coup posée en

accusatrice. Il allait pourtant répondre et non moins violemment que l'autre jour à son beau-fils, quand celui-ci avait, sous une autre forme, fait aussi le procès à son ménage de mariage d'une divorcée. Un coup de timbre, dont la force et la brusquerie trahissaient l'impatience nerveuse de celui qui le donnait, arrêta les mots sur ses lèvres.

— C'est Lucien... dit Berthe en joignant les mains dans un geste d'angoisse qui contrastait avec sa fermeté de tout à l'heure, comme si elle n'eût plus eu son énergie lorsqu'elle n'était plus seule en jeu. Je vous en supplie, monsieur, ne vous montrez pas... Pensez où vous êtes...

— C'est à lui de penser où il est, répondit le beau-père. Je n'ai pas à me cacher d'être ici. Comme il se conduira, je me conduirai...

L'intuition de l'étudiante ne l'avait pas trompée. La voix de Lucien se faisait entendre dans l'antichambre. Il interrogea le domestique qui lui ouvrit la porte du salon. Il vit celui qu'il avait si longtemps appelé son père, et celle qu'il appelait sa fiancée, l'un auprès de l'autre, les yeux encore brillants, les traits encore bouleversés de ce rapide et tragique dialogue. Il esquissa un geste d'une surprise qui aurait dû aussitôt, après la discussion qui avait provoqué son départ de la maison maternelle, se changer en une fureur agressive. A peine s'il regarda l'insulteur de son amie, qui avait osé la poursuivre et le poursuivre, même ici. L'anxiété dont il était dévoré était plus forte que le sursaut de sa rancune. Il marcha droit sur Berthe, et comme s'il n'eût pas aperçu Darras :

— Hé bien ? demanda-t-il. Comment s'est passée cette heure ? A-t-il eu une autre crise ?

— Il n'en a pas eu, répondit-elle. L'oppression est très grande, mais il a sa pleine connaissance.

— Louvet me suit, reprit le jeune homme, je l'ai trouvé à sa consultation. Elle finissait. J'ai prévenu l'autre docteur. Ils seront là avant vingt minutes. Lui avez-vous fait l'injection de morphine ?

— Oui, répondit Berthe, et j'ai appliqué les ventouses. Que pense Louvet ? Lui avez-vous expliqué le cas comme je vous l'avais dit ?

— Oui, mot pour mot. Il croit que cette nuit sera très critique, mais naturellement il ne peut pas se prononcer sans avoir vu... Je vais près du malade... Il est seul ?

— Depuis dix minutes... J'y retourne aussi...

Lucien était sorti du salon, comme il y était entré, sans une parole pour Darras, sans un regard. Berthe le suivit, après avoir dit presque à voix basse un : « Oh ! partez, monsieur, » où frémissait le reste de la terreur qui l'avait saisie devant cette rencontre inopinée des deux hommes. Aucun événement n'en était résulté cependant. Pourquoi ? Parce qu'en ce moment et comme elle l'avait dit, Lucien était fou d'inquiétude. *Son vrai père existait seul pour lui.* Celui qui l'avait élevé, et dont sa mère portait le nom, ne comptait plus. Il avait suffi que le fils se retrouvât devant un mortel danger de ce vrai père, pour que la voix du sang s'éveillât en lui, unique, souveraine, toute-puissante. Il était revenu à Chambault, c'étaient les termes encore de Berthe, de par la loi et de par la nature. Cette sensation de la faillite de son propre mariage que Darras avait eue, d'une façon si amère, devant les remords religieux de sa femme, l'étreignit dans ce salon du premier mari avec une telle force qu'il ne put pas supporter de demeurer là plus longtemps. Le malade eût demandé à lui parler, maintenant, qu'il eût refusé de se rendre dans cette chambre d'agonie, par horreur d'y voir son beau-fils montrer au moribond cette affection qu'il n'avait pas le droit de condamner, — le père le plus criminel reste un père, — dont il ne devait pas s'étonner, l'approche de la mort retourne si profondément le cœur de celui qui va mourir et de ceux qui le voient mourir ! Qu'un flot de pitié eût jailli en Lucien, balayant tout, noyant tout, et les plus légitimes rancunes et les plus justes sévérités, comment ne pas l'en estimer ? Darras était trop magnanime, à travers les étroitesse de certaines de ses idées, pour ne pas s'incliner devant ce foudroyant renouveau de piété filiale. Cependant c'était, de tous les sentimens constatés chez le jeune homme durant cette funeste semaine, celui qui lui répugnait le plus intimement, le plus absolument. A ce trouble se mêlaient, pour l'accroître, ses doutes grandissans sur l'équité des procédés qu'il avait employés vis-à-vis de Berthe Planat. Il n'avait hésité devant aucun coup à lui porter, tant qu'il l'avait crue une dangereuse intrigante. L'était-elle vraiment ? La conversation qu'elle venait de soutenir avec lui le poursuivait d'une espèce de remords. Il la revoyait, et son regard si droit, si perçant. Il l'entendait, et sa voix si franche. Si pourtant il s'était trompé sur elle et que Lucien eût raison ? Sa loyauté ne se fût point

pardonné de cacher à Gabrielle cet ébranlement d'une conviction qui n'était plus entière, et ce fut l'un de ses premiers mots, quand, rentré à la maison de la rue du Luxembourg, il la trouva qui l'attendait toute fiévreuse. Elle l'avait vu par la fenêtre et se précipitait au-devant de lui à mi-chemin de l'escalier :

— Tu l'as vu ? interrogea-t-elle. Qu'a-t-il répondu ? Retire-t-il son consentement?... Parle. Mais parle vite...

— Je ne l'ai pas vu, répondit-il, son état est trop grave. Mais j'ai vu Lucien.

— Mon Dieu ! Et que vous êtes-vous dit ?

— Rien. Il a fait celui qui ne me reconnaissait pas. J'ai vu aussi M^{me} Planat.

— Berthe Planat, exclama la mère ! Lucien a osé installer Berthe Planat au chevet de son père !

— Il faut lui rendre la justice qu'elle paraît le soigner avec beaucoup d'intelligence et de dévouement... J'ai causé avec elle, reprit-il après un silence d'un instant. Ah ! ma pauvre amie, si j'avais été injuste cependant?...

— Que veux-tu dire ? demanda Gabrielle.

— Que je l'ai trouvée bien différente de ce que j'attendais. Elle a montré, dans les quelques minutes qu'a duré notre entretien, une intelligence, une fermeté, une netteté... Enfin il faut attendre l'enquête que l'on fait pour moi au ministère.

— Et toi aussi, tu vas prendre son parti, tourner, m'abandonner?... gémit la mère. Est-ce possible ? Ne me dis pas que tu consentiras jamais à ce mariage, Albert. Ce n'est pas vrai !... S'il se fait, quelle épreuve pour moi ! quelle expiation !

— Il ne se fera pas maintenant, en tous cas, interrompit Darras. Je rapporte de ma visite l'impression que le malade a bien peu de jours à vivre, peut-être quelques heures... Qu'il meure cette semaine, et son consentement n'est plus valable. Tout alors dépendra de toi et de toi seule.

— Quelques heures, répéta Gabrielle. Est-ce possible?...

Elle avait mis dans cette exclamation tant de sérieux triste, une si douloureuse épouvante avait passé dans ses yeux, que Darras laissa tomber la conversation. Il avait cru saisir un signe nouveau de l'indestructible durée du premier mariage à travers et malgré le second. Il avait suffi que cet abject Chambault fût en danger pour que son fils retrouvât en lui les plus chaudes tendresses de sa lointaine enfance à l'égard de ce père déchu ! En

était-il ainsi pour Gabrielle? L'idée de la mort possible de cet homme avec qui elle avait vécu des années, — cinq années, presque la moitié de la durée de son présent ménage, — réveillait-elle dans sa mémoire des images qui le lui rendaient vivant? Darras en frémit, sans se douter que les émotions subies par cette femme, désormais vouée à une inguérissable nostalgie des choses religieuses, étaient d'un tout autre ordre. Il ne les eût pas moins détestées. A cette nouvelle que cette existence si bassement traînée dans les pires désordres allait s'éteindre, la pensée de l'autre vie s'était tout d'un coup offerte à Gabrielle. Ce jugement d'outre-tombe qu'elle redoutait tant pour elle-même depuis qu'elle avait recommencé de croire, cette âme dégradée allait l'affronter, dans quelles conditions? Distinctement, elle avait vu la chambre de l'agonisant, le malheureux se débattant sous l'étreinte du mal, son fils auprès de lui, Berthe Planat, un médecin, — et pas de prêtre! Qui donc songerait à en appeler un? Ce ne serait pas Lucien, qui ne croyait pas; ce ne serait pas cette étudiante dont les mœurs révélaient assez l'absence de foi. Ce ne serait pas le médecin. Ils en auraient choisi un qui avait les mêmes convictions qu'eux. Ce ne serait pas le malade. Le peu de religion qu'il avait pu avoir s'était certes usé dans sa triste vie. Il n'avait plus de proche parent pour lui rendre ce suprême service de lui assurer ce pardon que la bonté de Dieu réserve même au repentir de la dernière minute. Plus de proche parent?... Et elle-même?... La phrase qu'elle avait osé dire à Darras quand son secret lui avait enfin échappé, n'était pas le cri de surprise d'une exaltation passagère. Devant ce Dieu, dont personne ne rappellerait la redoutable justice au mourant, elle était toujours la femme de ce malheureux. Si le devoir incombait à quelqu'un de procurer à cet homme la grâce des sacremens, c'était à elle. — Oui, mais elle portait le nom d'un autre... Elle vivait avec un autre... Elle était, légalement, la femme d'un autre... Elle en aimait un autre... Elle l'avait regardé, cet autre, avec une supplication au bord de ses lèvres qu'il lui permit d'aller là-bas, d'où il venait. Et elle s'était sentie incapable de formuler cette demande, d'en avouer le motif surtout... Elle s'était tue... Les quelques heures passaient cependant. Le soir avait succédé à l'après-midi, la nuit au soir... Albert et elle étaient derechef en tête à tête dans le cabinet de travail qui les avait vus passer des veillées si taciturnes, cette dernière semaine. Celle-ci s'écoulait pareille, sans qu'il levât

les yeux d'un travail où il paraissait s'absorber; elle ajoutait des points après des points à sa tapisserie commencée... Était-il encore temps de parler seulement?... Quelques heures! Darras avait dit quelques heures, et combien étaient déjà passées!... Minuit allait sonner... Il était inutile de parler ce soir! Mais demain matin, dès la première heure, elle parlerait, et, si elle n'en avait pas la force, elle sortirait sans avoir parlé. Elle irait chercher le Père Euvrard. Elle l'amènerait place François-I^{er}... Elle se coucha sur cette résolution et cette espérance, pour être réveillée, le lendemain matin, par ce billet de son fils : « *Maman, mon père est mort cette nuit. J'ai besoin de te voir, de te parler. Il m'a demandé de le faire. D'après sa volonté, ses obsèques auront lieu dans le caveau de famille, à Villefranche-d'Aveyron. A mon retour, je te demanderai de me recevoir. Je suis très malheureux et je t'aime. Pense que je n'ai plus que toi.* » Et il avait signé comme dans son enfance : « *Ton petit.* »

— Ah! gémit-elle, si j'avais parlé hier! Si j'y étais allée! Et il est trop tard!... Je pouvais le sauver. Je ne l'ai pas fait... C'est maintenant que je suis perdue. C'était mon mari et j'étais sa femme. Je l'étais toujours... J'ai été trop coupable!...

PAUL BOURGET.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA LUTTE PACIFIQUE

ENTRE

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

L'arrangement qui vient d'intervenir entre la France et l'Angleterre ne saurait être jugé qu'à la lumière du passé.

La lutte militaire entre Français et Anglais remplit six siècles de notre histoire : elle n'a pris fin qu'avec la chute de Napoléon. Les deux peuples ont le droit d'en parler fièrement et sans embarras : ils lui doivent les pages les plus glorieuses de leurs annales. C'est en luttant l'un contre l'autre qu'ils ont pris conscience de leurs destinées : cette conscience même leur enseigne le respect de l'adversaire. Dans ce long duel, les conditions n'étaient pas égales : tandis que l'Angleterre, retranchée dans son île, pouvait réunir toutes ses forces pour accabler la France, celle-ci était obligée de faire face de deux côtés à la fois. L'Angleterre profita de son avantage. N'ayant pu détruire la nation française, elle s'efforça du moins d'arrêter sa croissance sur terre et sur mer. Sa politique était de nous susciter des ennemis sur le continent et d'avoir toujours une flotte supérieure à la nôtre. En Europe, elle nous écarta des Pays-Bas. Dans le monde, elle nous enleva le Canada et les Indes. Mais, à notre tour, nous lui fîmes subir une perte sensible en favorisant l'indépendance des États-Unis. Toute une partie du globe échappait à son hégémonie. Les effets du Traité de Versailles se font encore sentir, et, si un jour elle perd le Canada, elle le devra à M. de Vergennes.

La vie de Napoléon fut un perpétuel effort contre l'Angleterre. C'est le lien secret de toutes ses entreprises. Ce génie

audacieux tâta successivement tous les points faibles de sa rivale : il voulut lui enlever, à Malte, l'empire de la Méditerranée ; en Égypte, la route des Indes ; dans la Manche, la sécurité de ses côtes et l'orgueilleux isolement de sa capitale ; dans l'Europe entière, la sûreté et la liberté de son commerce. Un seul désavantage ruina tous ses desseins : il n'était pas maître de la mer ; dès lors, il devait succomber. Sa perspicacité ne servit qu'à éclairer les Anglais sur leurs propres intérêts : à Malte et plus tard en Égypte, ils suivirent les leçons de Napoléon, comme ils avaient suivi celles de Dupleix aux Indes. Combien de fois nos grands hommes ont-ils été les éducateurs des autres peuples et les premiers artisans de leur fortune !

La chute de Napoléon marque l'apogée de la grandeur militaire des Anglais. Aujourd'hui encore, ils vivent sur le souvenir de Trafalgar et de Waterloo. Depuis lors, ils n'ont pas livré une seule bataille navale, ni joué le rôle principal dans une grande guerre continentale. Entre eux et nous, la lutte, de guerrière, est devenue pacifique. Mais, si les moyens ont changé, le but est toujours le même. Jusqu'à ces derniers temps, l'abaissement de la France était resté la maxime fondamentale du cabinet de Londres. Aussi le combat diplomatique s'engagea-t-il dès le lendemain des traités de Vienne.

I

Entre l'Angleterre victorieuse et la France abattue, la comparaison ne semblait pas possible. Cependant la disproportion des forces était moins grande qu'il ne paraissait au premier abord. L'Angleterre était plus riche, la France plus économe. L'une semblait disposer de ressources inépuisables, mais ses capitaux, engagés dans les affaires, étaient à la merci des crises. L'autre, avec des ressources limitées, se refaisait constamment par l'épargne. L'une jouissait des avantages de la liberté, mais elle en subissait aussi les charges : les dépenses locales, toujours croissantes, gênaient l'action du gouvernement. L'autre souffrait parfois d'une centralisation excessive, mais toutes les forces étaient dans la main du pouvoir. L'Angleterre nous dépassait par son industrie, déjà vigoureuse, par l'étendue de son commerce, par l'importance de ses colonies ; mais le territoire de la France, plus vaste, plus uni, mieux proportionné, offrait

un rapport plus juste entre le sol et les hommes. La grandeur de l'Angleterre était un chef-d'œuvre de prévoyance et d'habileté, mais on y sentait l'artifice : on le sentit bien davantage lorsque, sacrifiant résolument son agriculture à son industrie, elle dut pourvoir à l'entretien d'une population qui débordait son territoire. Elle édifiait, sur une base étroite, un immense empire, plus peuplé que l'empire romain, mais dispersé sur les deux hémisphères, et tout ce superbe édifice pouvait sombrer dans un combat naval. L'assiette de la France est si solide qu'elle résiste aux plus profonds ébranlemens, sa prospérité si naturelle qu'elle refléurit après chaque désastre; en sorte qu'il suffirait d'une seule faute grave pour entraîner la ruine de l'Angleterre, tandis que la France a pu survivre à toutes les fautes de ses gouvernemens. Qui aura toujours devant les yeux cette fragilité de la domination anglaise s'étonnera moins de voir cette puissance si souvent intraitable. Elle doit se montrer partout la plus forte si elle ne veut tomber au troisième rang. Il n'y a pas de milieu, pour elle, entre la prééminence et la ruine; et ces maximes d'État qu'on impute à son orgueil sont la condition de sa sécurité.

Entre l'Angleterre et nous, le vieux procès continental fut réglé définitivement par l'indépendance de la Belgique, dont la neutralité nous console de n'avoir pas rempli notre destinée, dans ces plaines si souvent arrosées du sang français. Mais déjà la conquête d'Alger avait transporté la lutte sur un autre terrain. Discrète d'abord et courtoise, l'hostilité anglaise éclata brusquement en 1840 à propos des affaires d'Égypte.

Dans tous les âges, l'Égypte a été convoitée par les conquérans. Le grand fleuve qui la féconde et qui prend sa source au cœur même de l'Afrique, sa fertilité proverbiale, en font une proie désirable; ses rives plates, aisément accessibles, en font une proie facile. Entre l'Asie et l'Europe, elle servit de pont à l'Islam. Baignée par les deux mers, elle apparut, bien avant le percement de l'isthme de Suez, comme le chemin naturel des Indes. Sir Robert Peel disait au Tsar : « Nous ne laisserons jamais s'établir sur le Nil un gouvernement trop fort, qui puisse fermer la route du commerce et refuser le passage de la malle des Indes. » Le rôle de l'Égypte dans l'économie du monde moderne ne devait pas cesser de grandir. Depuis que l'Europe, abandonnant l'Amérique à elle-même, a tourné ses armes et son acti-

tivité vers l'Afrique et vers l'Asie, l'Égypte est devenue le centre et comme le nœud des deux continents.

Mais, en 1840, on pensait surtout à l'Empire ottoman : tout conspirait à concentrer l'attention sur le Bosphore : la mémoire encore vivace des longues guerres contre les Turcs, les ambitions de la Russie, la routine d'une diplomatie pour laquelle le monde finissait à la Méditerranée. On sait la fortune soudaine de Mehemet-Ali, les victoires de son fils Ibrahim, le Sultan menacé jusque dans Constantinople, les Russes accourant à son secours, puis l'Europe entière soulevée contre la France qui patronnait le pacha d'Égypte, le bombardement de Beyrouth, — et l'espèce de défaite morale qui s'ensuivit pour nous.

M. Thiers était alors premier ministre : son tort n'a pas été de porter l'effort de la France vers l'Égypte. Il voyait très juste, au contraire. Formé, comme historien, à l'école de Napoléon, il pensait aux Indes. Mais ses moyens furent mal combinés. Déjà faible sur mer, la France devait être sûre de l'Europe. Elle l'était si peu, qu'en quelques heures, à Londres même, une coalition se noua contre nous à l'insu de notre ambassadeur. M. Thiers, dupe du génie de Napoléon, prétendait vaincre l'Angleterre et conquérir l'Égypte sur le Rhin. C'était recommencer, avec des ressources dix fois moindres, l'erreur du blocus continental. Les projets gigantesques du grand Empereur avaient fait trembler l'Europe, les menaces du gouvernement de Louis-Philippe ne firent que l'irriter. Quant à notre flotte, elle n'avait pas même osé se montrer devant la flotte anglaise. Ce n'est pas que notre escadre du Levant fût négligeable : sir Charles Napier a dit qu'elle était alors égale, sinon supérieure aux forces britanniques dans la Méditerranée. Mais les Anglais, maîtres de Gibraltar et de Malte, pouvaient sans cesse amener de nouveaux renforts et il n'était pas en notre pouvoir de les arrêter.

Quatre ans plus tard, un jeune officier de marine publiait, sur les forces navales de la France, une « note » (1) qui fit beaucoup de bruit. Supposant une guerre avec l'Angleterre, tout en se défendant de la vouloir, il établissait l'insuffisance de notre flotte et dénonçait la négligence de l'administration de la marine. Cet enfant terrible n'était autre que le prince de Joinville. Pour toute réponse, on le mit à la tête d'une escadre, mais on

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 mai 1844 l'article intitulé : *Notes sur l'État des forces navales de la France.*

n'augmenta pas cette escadre d'une seule unité. M. Guizot disait qu'il fallait occuper les princes trop actifs pour les empêcher de se livrer à « leurs fantaisies (1). »

La crise de 1840 pesa sur tout le reste du règne. Il ne restait plus qu'à se mettre à la remorque de l'Angleterre, puisqu'on ne pouvait se mesurer avec elle. M. Guizot crut faire merveille en inventant l'*entente cordiale*. Le premier effet de cette entente fut d'arrêter net les armes victorieuses du maréchal Bugeaud sur la frontière du Maroc. Lord Aberdeen disait à notre chargé d'affaires : « Je ne voudrais pas créer des difficultés à M. Guizot, mais, de vous à moi, soyez sûr que l'occupation définitive d'un point quelconque de l'empire marocain par la France serait forcément un *casus belli* (2). » Qu'aurait dit de plus le noble lord, si nous avions été des ennemis ?

Nous ne pouvions plus désormais faire un pas sans la permission de l'Angleterre. Déjà elle avait occupé Singapour (1836), Aden (1839), jalonnant de ses postes tous les défilés maritimes, comme jadis les barons du moyen âge élevaient leurs forteresses dans l'étranglement des vallées; maîtresse des principaux passages, elle nous abandonnait à contre-cœur quelques lambeaux d'Afrique. Nous essayâmes de nous dédommager dans le Pacifique. Là, loin des routes fréquentées, nous espérions que l'Angleterre ne nous suivrait pas. Elle veillait cependant : la Nouvelle-Zélande, où nous pensions nous installer dès 1839, nous fut « soufflée » à la suite d'une indiscretion. Nous allâmes encore plus loin, nous nous fîmes plus petits. Cherchez sur la mappemonde ces archipels minuscules qu'on appelle les îles Marquises et les îles de la Société. C'est là qu'en 1842, l'amiral du Petit-Thouars planta notre pavillon. Il y rencontra la Grande-Bretagne sous la forme d'un aventurier biblique qui nous disputait les faveurs de la reine Pomaré. L'affaire Pritchard faillit un instant allumer la guerre entre deux grands pays. La France dut indemniser ce Pritchard et encore faire des excuses.

Il n'est pas une année de cette fameuse entente qui n'ait été marquée par quelque incident du même genre. Le gouvernement français, talonné par l'opposition, appréhendait le succès de nos armes comme autant de causes d'embarras. L'opinion, moins molle qu'aujourd'hui, prenait feu à tout propos et accusait la

(1) Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. V, p. 371 et suivantes.

(2) *Ibid.*, t. V, p. 388.

complaisance des ministres, parfois avec plus de passion que de justice. On protestait contre le droit de visite que l'Angleterre s'arrogeait sur les navires de toutes les nations, mais on aurait mieux fait de voter les fonds pour armer des croiseurs qui auraient rétabli l'égalité.

Les ministres du Roi faisaient de louables efforts pour concilier la dignité de la France avec une situation dont ils connaissaient les points faibles; mais ils n'avaient qu'une vue intermittente des grands intérêts du pays. Leur âme était ailleurs. Comme la plupart des politiques du temps, ils ne voyaient en Europe que des conflits de doctrine. Ils subissaient ainsi l'influence de la Révolution, alors même qu'ils prétendaient la combattre. Pour M. Guizot, l'Europe tout entière était un vaste parlement, dont il occupait le centre, avec Metternich à droite et Mazzini à l'extrême gauche. Le réveil des nationalités n'était à ses yeux qu'une manifestation de l'esprit révolutionnaire. Mais déjà grandissaient dans l'ombre un Cavour, un Bismarck qui sauraient enrégimenter la doctrine au service de la raison d'État. Quant aux Wellington ou aux Palmerston, s'ils n'échappaient pas toujours à l'illusion commune, si, selon le mot du duc de Broglie, ils cédaient souvent à la fatuité diplomatique, ils retrouvaient toute leur lucidité dans les questions vitales : nous en avons fait la dure épreuve en Égypte.

II

Cependant rien n'était encore compromis. Le gouvernement de Louis-Philippe laissait les ressources de la France intactes. En face de la Prusse naissante, de l'Autriche vieillie, de la Russie lointaine, elle était encore la première nation du continent. Elle occupait fortement l'Algérie, où, dans la paix générale, son armée avait eu l'occasion de s'aguerrir. Les finances étaient bonnes. Le fardeau écrasant qu'elle supporta plus tard sans fléchir montre qu'elle aurait pu dès lors, en s'imposant des sacrifices bien moindres, se donner une marine presque égale à celle de l'Angleterre. Il ne lui manquait qu'un gouvernement prudent et ferme. Après le court intermède d'une république étouffée dans son berceau, elle s'abandonna aux rêveries d'un visionnaire. L'exemple de Napoléon III est unique dans l'histoire. Certes, on a vu bien des princes qui, par indolence ou par aveu-

glements, négligeaient la chose publique; il était réservé à notre âge d'en produire un qui, de parti pris et par système, agissait contre son propre intérêt. Ses complaisances passaient l'espoir des ambassadeurs étrangers. Ils venaient pour négocier, on les renvoyait comblés. Ils proposaient un marché, on leur offrait un cadeau gratuit. On les avait vus arriver inquiets, le front soucieux; on les voyait repartir légers, la mine épanouie. Cet empressement à se dépouiller avait quelque chose de déconcertant. Il finit par tromper les calculs des Anglais eux-mêmes, gens pratiques, qui, ne donnant rien pour rien, mesurent difficilement la folie des autres.

Ce fut d'abord une véritable lune de miel. L'Angleterre n'avait qu'un signe à faire : la France était à ses ordres. Nous n'avions qu'une alliée naturelle, la Russie; le premier soin de l'empereur fut d'unir ses armes à celles de l'Angleterre pour l'affaiblir. En ruinant Sébastopol et en fermant les détroits, nous écartions de la Méditerranée la seule marine qui eût pu nous fournir l'appoint nécessaire pour balancer la supériorité maritime des Anglais. Les Russes, attirés vers l'Asie, n'auraient jamais gêné nos mouvemens; mais ils nous auraient aidés à maintenir les communications libres. La Grande-Bretagne sut nous persuader qu'il fallait faire tuer cent mille Français pour mettre le sceau à son empire.

Après ce beau fait d'armes, l'alliance de la Russie restait encore possible, au moins sur terre. Napoléon se l'aliéna pour jamais en témoignant à la malheureuse Pologne des sympathies aussi indiscrettes qu'inutiles.

Le percement de l'Isthme de Suez était, en soi, une grande idée; mais il fallait être maître de l'Égypte. On pouvait encore le devenir : malgré les événemens de 1840, notre situation était considérable sur les bords du Nil. Les Anglais prirent peur et s'opposèrent de tout leur pouvoir à l'entreprise de Suez. Ils ne nous croyaient pas assez simples pour leur livrer la clé de la porte que nous voulions ouvrir. Napoléon ouvrit la porte, mais il ne prit aucune précaution pour en surveiller les abords. Une fois de plus, nous avons travaillé pour autrui.

Il restait une faute à commettre dans cette Méditerranée qui nous échappait de plus en plus : c'était d'y susciter une puissance jeune, ambitieuse, un État de notre sang, si l'on peut dire, que toutes ses traditions devaient pousser vers l'Afrique, et que

sa faiblesse relative mettait dans la clientèle de l'Angleterre. Napoléon n'y manqua pas. Aux applaudissemens de cette France aussi imprévoyante que généreuse, il brisa les chaînes de l'Italie.

Sur le continent, la politique de l'Angleterre devenait singulièrement facile. Elle n'avait pas besoin, comme autrefois, de nous créer des embarras. Spontanément, l'Empereur s'engageait à fond dans les affaires d'Europe sans en retirer d'autre profit que l'honneur. A Londres, on fermait les yeux sur les agrandissemens de la Prusse. Tout semblait bon pour enrayer les progrès de la France. Pourtant, à la longue, l'Angleterre s'alarma de ce marchandage de territoires qui se brassait en Europe. Napoléon III pouvait se faire payer ses bons offices. On parlait de la rive gauche du Rhin, de la Belgique même. Le prince de Bismarck exploita habilement cette inquiétude. Le cabinet de Londres, prenant au sérieux un projet de partage qui avait été dicté par Bismarck lui-même, ne fit rien, en 1870, pour nous arrêter sur les bords de l'abîme. Au contraire, il nous porta le dernier coup après la défaite, en paralysant les efforts des neutres.

Ce fut une lourde faute. La seule excuse des ministres anglais, c'est que la rapidité de notre chute les prit au dépourvu. Ils n'avaient point eu le temps de modifier leurs maximes de gouvernement. Ils se crurent revenus aux beaux jours de 1815. Sedan leur parut une sorte de Waterloo moins coûteux, dont la Grande-Bretagne devait être la première à recueillir les fruits. N'était-ce pas la tradition nationale ?

Ils se trompaient. La vraie tradition anglaise, celle des Guillaume III et des Pitt, consistait à tenir la balance de l'Europe en empêchant un seul État de prévaloir. Or, derrière la France abattue, se dressait un nouvel État beaucoup plus redoutable. Par l'étendue de son territoire, par l'essor de sa population, par la vigueur d'une renaissance longtemps comprimée, par l'esprit méthodique mis au service de l'industrie, l'Allemagne allait ouvrir une nouvelle et large brèche dans le monopole commercial de l'Angleterre. Celle-ci commettait une erreur semblable à celle du gouvernement de Louis XV, prolongeant au delà des limites nécessaires la lutte contre la maison d'Autriche. Ses préventions contre nous l'avaient aveuglée. Son intérêt était bien que la France ne fût pas trop forte sur terre et sur mer, mais non qu'elle devint incapable de contre-balancer ses voisins, et encore moins qu'elle se jetât dans les bras de la Russie.

III

Le coup de tonnerre de 1870 renversa tout ce qui subsistait de l'ancienne politique européenne. Ce fut comme un éclair brusque qui dissipe les nuages des fictions complaisantes, et illumine jusque dans ses replis le sol tourmenté des nations, le torrent impétueux des ambitions cachées. Tant d'illusions, sur lesquelles on vivait depuis un demi-siècle, se résument dans le mot d'équilibre! Le système de 1815 consistait à maintenir les peuples dans leurs frontières ou à les y faire rentrer, quand ils en sortaient. Mais celles de la France étaient entamées; le torrent était déchainé, nul ne pouvait prévoir où il s'arrêterait. Pendant plus de dix ans, on vécut dans des trances continuelles; et, ces dix ans passés, il fallut encore s'armer jusqu'aux dents pour rester à peu près tranquille. Non, ce n'était plus cette Europe, sommeillant à l'ombre des institutions parlementaires, jetant de temps en temps des regards distraits sur les autres parties du monde, et dont on disait volontiers qu'elle avait atteint l'âge de la retraite! Les peuples étaient au contraire en pleine effervescence et leurs appétits réveillés débordaient à l'Orient et à l'Occident. Comme après le partage de la Pologne, chacun s'emparait de ce qui lui convenait le mieux. La Russie reprenait le chemin de Constantinople. L'Autriche, poussée par l'Allemagne, mettait la main sur deux provinces de l'empire turc. Des conflits de doctrine de 1830, des effusions sentimentales de 1848, il n'était plus question. L'âpre génie d'un Bismarck semblait souffler sur toute la planète, et les chefs d'État jouaient au Machiavel comme ils s'essayaient à porter le casque à pointe.

Que faisait cependant l'Angleterre dans son île? Elle fut d'abord tout à la joie de notre abaissement. Les journaux du Royaume-Uni célébraient sur tous les tons la gloire de Jéhovah et le juste châtiment de la France pécheresse.

Toutefois le cabinet de Saint-James ne tarda pas à s'apercevoir qu'il manquait quelque chose à son bonheur. Il ne retrouvait plus à ses côtés cet allié fidèle qui, depuis quarante ans, le suivait docilement partout où il lui plaisait de le conduire. Le traité de Francfort n'était pas encore signé, que la Russie, déchirant celui de Paris, recouvrait sa liberté dans la Mer-Noire.

Un peu plus tard, l'Angleterre se trouva seule pour arrêter la marche des Russes sur Constantinople. Où étaient les jours de Sébastopol ? La Grande-Bretagne se flatta quelque temps de faire entrer l'Allemagne dans ses combinaisons. Avec l'appui du chancelier, elle réussit à défaire les arrangemens de San-Stefano. Mais quelle différence ! Ce n'était plus le noble désintéressement d'un Napoléon III. Ces Allemands réclamaient leur part, sans même avoir combattu ; ils se faisaient payer leur honnête courage, ou plutôt ils se payaient par les mains de l'Autriche, qui formait leur avant-garde en Bosnie. Désormais, l'Angleterre n'avait que le choix des maux. Pour couvrir Constantinople, elle abandonnait la route de Salonique au syndicat austro-allemand.

Le cabinet de Londres avait encore d'autres soucis. Les États-Unis, que l'Angleterre avait inutilement tenté de diviser pendant la guerre de Sécession, grandissaient d'une manière effrayante. Leur industrie naissait à peine et déjà l'on pouvait prévoir l'avenir économique de l'Union Américaine. A l'autre extrémité du monde, la Russie, lasse de répandre son sang en pure perte pour le bonheur des peuples slaves, se retournait vers l'Asie. Tutrice de la Perse, reine de l'Asie Centrale, poussant ses postes jusqu'à l'Afghanistan et jusqu'au fleuve Amour, elle s'avancait à pas de géant vers les marchés de l'Extrême-Orient. La lutte, pacifique ou guerrière, allait recommencer partout, et dans quelles proportions ! Non plus sur un champ de bataille restreint, sagement délimité, mais sur la surface entière du globe. Deux ans n'avaient pas passé sur le traité de Berlin, et la question de Constantinople, remise au point, n'apparaissait plus que comme un détail dans un immense tableau. Il fallait disputer, non quelques méchants ports de mer, quelques promontoires dénudés, mais des royaumes, des continens tout entiers ; et comme, une fois lancée, la logique ne s'arrête plus, l'Himalaya lui-même paraissait une barrière insuffisante : l'Inde, disait-on, était menacée.

Pour une si lourde tâche, l'Angleterre était-elle prête ? Ses forces navales s'étaient affaiblies, faute d'usage. Elle n'avait plus alors la supériorité écrasante qu'elle possédait autrefois sur les marines étrangères, ni celle qu'elle tenta de reconquérir plus tard, en s'imposant de nouvelles charges. De 1859 à 1868, trois mille canons d'un nouveau modèle, construits par l'ingé-

nieur Armstrong, avaient été rejetés par l'amirauté anglaise. En 1882 seulement, elle abandonna les canons en fer forgé se chargeant par la bouche pour les canons en acier se chargeant par la culasse, dont la France armait ses bâtimens depuis 1875 et la Russie depuis 1877. A la même époque, les puissances rivales de l'Angleterre, c'est-à-dire la France, la Russie et l'Allemagne, étaient à la veille d'acquérir, sur mer, la supériorité du nombre comme elles avaient déjà celle de l'armement (1). Tels sont les ressorts secrets de la politique. Le ton des ministres anglais devint subitement conciliant. Ils causèrent plus volontiers avec la France, qui donnait à cette époque un grand exemple de vitalité.

Notre pays s'était en effet relevé de ses désastres avec une rapidité qui tenait du prodige. Dès 1880, il était en état de faire face à tous les périls. Mais il était encore sous l'impression de ses malheurs. Les Français ne se rendaient compte, ni de leur force réelle, ni de l'emploi qu'ils pouvaient en faire.

Sans doute, une épée de Damoclès, suspendue sur leur tête, les forçait de regarder toujours du côté de leur frontière de l'Est. Mais la situation diplomatique ne leur était pas aussi défavorable qu'on eût pu croire. L'Allemagne, satisfaite de ses conquêtes, ne songeait qu'à les conserver. Tant que la France ne chercherait pas à la troubler dans sa possession, elle lui laisserait une grande liberté d'allures. Cette conquête même, contraire au vœu des populations, gênait les mouvemens du conquérant comme un boulet attaché à son pied. La garde qu'il monte sur le Rhin, cette *Wacht am Rhein* tant chantée dans les brasseries, l'a empêché plus d'une fois de soutenir jusqu'au bout les intérêts de sa grandeur. En mutilant la nation voisine, non seulement contre toute justice, mais contre toute sagesse, il s'était donné des soucis pour longtemps. La France, au contraire, du moment qu'elle ajourne sa revanche et qu'elle s'en remet « à la justice immanente, » c'est-à-dire à la force irrésistible des événemens, peut sans crainte reprendre le chemin de la mer. En perdant les honneurs, quelquefois encombrans, de la suprématie continentale, elle en a répudié les charges. Le continent cesse de l'absorber. Elle ne se croit plus tenue de fabriquer des révolutions pour les autres. Si pesans que soient les sacrifices mili-

(1) A. Moireau, *la Grande-Bretagne et la suprématie maritime dans la Revue* du 1^{er} mars 1904.

taires qu'elle s'impose pour sa sécurité, ils sont cependant préférables à cette querelle de mur mitoyen pour laquelle, depuis trois cents ans, elle a dépensé le plus clair de ses forces, perdue le Canada, les Indes, la Méditerranée, abandonné à l'Angleterre les sources véritables de richesse. L'Angleterre, à son tour, ne peut plus exciter contre elle la jalousie des nations voisines. Cette arme de combat, si efficace autrefois, s'est émoussée dès l'instant que nous ne faisons plus ombrage à l'Europe. Notre rivale, si elle veut nous tenir en échec sur mer, doit se résigner à la lutte corps à corps. Mais cette lutte elle-même est devenue beaucoup plus difficile et plus incertaine depuis que les deux nations, enrichies l'une par l'autre, unies et comme entrelacées par un commerce qui s'élève à plusieurs milliards, ne sauraient en venir aux mains sans se porter mutuellement des coups terribles. De sorte qu'en 1880, la Grande-Bretagne ne pouvait employer contre nous ni la diplomatie ni la guerre : de ces deux instrumens de sa grandeur, l'un était frappé d'impuissance par les changemens survenus en Europe, et l'autre s'était rouillé dans une longue paix.

Les occasions ne manquaient pas plus à la France que le moyen de s'en servir. Bien loin d'être contraire au tempérament français, la vocation coloniale lui est si naturelle que toute la mauvaise volonté de nos gouvernemens n'avait pu la détruire. Pendant que l'Empereur rêvait dans les Tuileries, nos soldats et nos marins avaient agi un peu partout, d'autant plus heureux et plus habiles qu'ils échappaient davantage à l'influence du gouvernement central. Livrés à leur seule initiative, ils faisaient des merveilles. Faidherbe avait eu le temps d'organiser le Sénégal et de pousser les premières reconnaissances dans l'intérieur du pays. L'initiative de nos marins, secondée par un ministre énergique, M. de Chasseloup-Laubat, avait jeté les premiers fondemens de la Cochinchine. Les efforts des amiraux Rigault de Genouilly, Page et Bonard, l'administration habile de l'amiral de La Grandière, l'initiative hardie de Doudart de Lagrée commençaient à donner des fruits. La Nouvelle-Calédonie avait été occupée dès 1853 ; Obock, dans la Mer-Rouge, en 1862. Nous avions fait valoir des droits sur Zanzibar ; et, si notre action à Madagascar n'était pas suffisamment vigoureuse, nous ne laissions pas cependant périmer des titres qui remontaient au cardinal de Richelieu. Enfin nous n'étions puissans nulle part, mais on nous rencon-

trait partout, en Asie, en Afrique, en Océanie, au grand ennui des Anglais, qui se plaignaient de notre humeur inquiète. Notre établissement d'Algérie, situé plus près de la métropole, s'était ressenti davantage des secousses de la politique intérieure ; mais, malgré beaucoup d'essais malheureux, malgré la chimère de l'empire arabe, il se développait lentement, et les premières années de la troisième République lui apportaient un surcroît de prospérité. Ainsi, de quelque côté qu'on portât les yeux, notre action était amorcée.

L'Afrique presque entière demeurait intacte : nos explorateurs s'y jetèrent avec impétuosité. Tout ce qu'il y avait en France d'ardeur généreuse, de forces sans emploi, se lançait à la découverte des terres nouvelles. Nos ennemis qui nous avaient resserrés et comme étouffés, voyant ces hardis pionniers monter à l'assaut du Continent noir, auraient pu dire comme jadis : « Oh ! l'insolente nation ! » Oui, elle avait l'insolence de vivre encore, et de lutter. Après avoir pourvu à la sûreté de ses frontières, elle avait un trop-plein de sève à dépenser : elle s'offrait le luxe de découvrir un nouveau monde. Tel un fleuve dont on barre le cours rompt ses digues, et se creuse un autre lit. Les aventuriers du xvi^e siècle n'avaient rien accompli de plus surprenant. Brazza devançait Stanley sur le Congo. Crampel, Monteil, Binger, Mizon, vingt autres, dont les os blanchissent la terre d'Afrique, entraient successivement dans la carrière. Derrière eux, des soldats admirables, Borgnis-Desbordes, Archinard, Gallieni pacifiaient et organisaient le pays. Voilà ce peuple dont Renan prétendait, à la fin de l'Empire, qu'il n'avait plus qu'à végéter dans une honnête médiocrité !

Les hommes d'État qui entreprirent de diriger, de coordonner ce mouvement, les Gambetta, les Jules Ferry n'étaient donc ni des rêveurs, ni des politiciens affamés de lauriers stériles. Ils avaient senti battre le cœur de la nation, ils s'efforcèrent de lui inspirer confiance en elle-même. Mais que de préjugés se dressaient devant eux ! L'ignorance du plus grand nombre, l'horreur des démocraties pour les entreprises lointaines, les vieilles théories de 48 sur l'égalité des races, l'hostilité des militaires contre l'éparpillement des forces, la routine des bureaux, les querelles dans le parlement, les soubresauts d'une opinion publique obsédée par le péril allemand : tout se liguaient contre les hommes de bonne volonté qui cherchaient à donner le coup de barre vers la haute mer.

Ils durent servir le pays malgré lui. Toute province, tout royaume qu'ils ajoutaient à son patrimoine, était pour eux l'occasion d'un affront. On vit ainsi Jules Ferry s'affaïsser peu à peu sous le poids des services qu'il rendait à la France. Pendant qu'on traînait ici dans la boue les meilleurs serviteurs de l'État, l'Angleterre tressait aux siens des couronnes. Encore aujourd'hui, la *Primrose-league* suspend chaque année des guirlandes de fleurs aux statues de ce Beaconsfield, qui n'a point augmenté le domaine de la Grande-Bretagne, mais qui a baptisé l'Empire britannique. Ce contraste en dit long sur l'état moral des deux nations. Par la manière dont elles traitaient leurs hommes d'État, on pouvait prévoir l'issue de la lutte. D'un côté, on voyait l'unité de vues, la suite et la ténacité dans les desseins, le silence des partis dans la préparation des événements, leur unanimité pendant la crise ; de l'autre, des hésitations, des élans suivis de défaillances, une presse indisciplinée, un gouvernement instable, les moindres incidens exploités par les passions politiques, les rivalités de personnes mises au-dessus de l'intérêt public ; en un mot, toutes les fluctuations d'un navire, qui, à travers les révolutions et les catastrophes, semblait avoir perdu sa boussole.

IV

Les dispositions conciliantes de l'Angleterre se montrèrent d'abord au congrès de Berlin. Selon sa coutume, elle donnait une promesse vague en échange d'un bénéfice certain : pour se faire pardonner l'occupation de Chypre, qui était au Sultan, elle nous offrait la Tunisie, qui ne lui appartenait pas. Elle refusa même de nous confirmer cette offre par écrit. Lorsque, trois ans plus tard, nous l'invitâmes à tenir sa parole, elle fit la mine d'un débiteur à l'heure de l'échéance. Elle céda pourtant, mais de mauvaise grâce.

Ce n'était que le prélude d'une affaire beaucoup plus grave.

Depuis plusieurs années déjà, la France et l'Angleterre gouvernaient conjointement l'Égypte sous le nom du Pacha. Après la guerre, et malgré nos malheurs, la France était encore prépondérante sur le Nil. Elle y possédait la colonie la plus nombreuse. Elle avait le contrôle du canal de Suez, construit avec l'argent français par des ingénieurs français. La plus grande

partie de la dette égyptienne était placée dans notre pays. Nos fonctionnaires tenaient les principaux emplois ; nos magistrats remplissaient le tribunal mixte, récemment institué. Bref, c'était un modèle de cette pénétration pacifique, si vantée de nos jours, et si fragile, quand elle n'est pas soutenue par la force. L'échec de 1840 semblait réparé.

Les Anglais se glissèrent d'abord à notre suite, et s'installèrent près de nous à la faveur de nos troubles. Ils avaient eu l'art de se faire céder par le Pacha toutes les actions qui lui appartenaient dans l'entreprise du canal. Cette négociation ne fut pas secrète. Il dépendit un instant du gouvernement français de saisir ce gage précieux. On laissa passer l'occasion. Les journaux prétendirent que rien n'était changé en Égypte : il n'y avait qu'un actionnaire de plus. Mais cet actionnaire était l'Angleterre. Bientôt elle réclama sa part dans le contrôle des finances : on la lui fit si large, que le contrôleur français, chargé de faire rentrer les recettes, n'était qu'un petit garçon auprès de son collègue anglais, investi du droit de les dépenser. Tout le solide du gouvernement passa peu à peu dans les mains de cet Anglais. Il dictait les résolutions du ministère égyptien, et mena si rondement les choses, qu'il produisit des mouvemens populaires dans ce pays d'une docilité proverbiale. Tandis que l'influence française s'était attachée à ménager le gouvernement indigène, l'Angleterre ne songeait qu'à le détruire, et la France, retombée à ses anciennes complaisances, se prêtait à la déposition du Pacha, dont l'indépendance était son œuvre (1).

Toutefois, si défectueux que fût ce protectorat à deux, il valait encore mieux pour nous que la lutte ouverte ou l'abdication volontaire. Nous étions si accoutumés aux mauvais procédés de la Grande-Bretagne qu'on s'étonnait en France qu'elle n'eût pas profité de notre faiblesse pour nous mettre franchement à la porte. On cherchait finesse à cette tolérance inusitée ; on lui prêtait les desseins les plus machiavéliques. Peut-être eût-on mieux compris son attitude si l'on avait connu l'état réel de sa flotte. C'est dans ces conjonctures qu'éclata la rébellion ridicule des trois colonels égyptiens et qu'eut lieu le bombardement d'Alexandrie. L'Angleterre nous conviait à une action commune ; notre flotte était à côté de la sienne : un télégramme ordonna à

(1) Jules Cocheris, *Situation internationale de l'Égypte*, Plon, 1903. Voir particulièrement le chapitre iv.

l'amiral français de virer de bord et de prendre le large. Les Anglais descendirent seuls. Ils ne se rebutèrent pas cependant de notre premier refus : ils nous offrirent d'occuper militairement le canal. C'était se montrer bons princes ! Le parlement français repoussa l'occupation du canal comme il avait approuvé le départ de la flotte. La faute capitale était commise : l'Égypte était perdue pour nous.

Aujourd'hui encore, cette défaillance reste inexplicable. Que nous ayons reculé, en 1840, devant les menaces de l'Angleterre et de l'Europe coalisées contre nous, cela se conçoit. Mais, cette fois, l'Europe était distraite ou même bienveillante. L'Angleterre sollicitait notre concours. On a dit qu'elle n'était pas sincère : qu'importe ? Il fallait la prendre au mot. Pour la première fois depuis bien longtemps, nos frontières étaient paisibles, la mer était libre. Aucun obstacle sur notre route : rien que nos propres irrésolutions. Mais elles étaient telles qu'en cinq ou six mois, le gouvernement changea dix fois de conduite. Ces incertitudes percent jusque dans la correspondance officielle. Notre ministre écarte d'abord toute intervention en Égypte (3 février 1882). Quelques jours après, il propose celle de l'Europe (6 février). Le 27 mai, il se déclare hostile à la coopération des troupes turques, qu'il accepte le 29, pour l'écarter de nouveau le 3 juin, et s'y rallie le 17. Au début de mai, il accueille l'idée d'agir avec les Anglais ; mais, à la fin du même mois, il préfère une conférence à Constantinople. Le 24 juin, il refuse l'action limitée pour la protection du canal de Suez, l'accepte le 15 juillet, hésite encore le 27, se décide enfin et tombe le 29 (1).

Les hésitations du gouvernement reflétaient celles de l'opinion publique. De graves personnages, blanchis dans l'étude de l'Europe, demandaient ce que nous allions faire sur le Nil. D'autres parlaient d'appliquer aux fellahs les principes des Droits de l'homme. Ils refusaient d'intervenir par respect pour la « nation » égyptienne et pour Arabi-Pacha. Le plus grand nombre craignait des complications avec l'Angleterre. Dans le parlement, les uns jugeaient insuffisant le projet d'occupation restreinte ; les autres le regardaient comme excessif ; et ces deux opinions extrêmes se rencontrèrent pour le condamner. Bref, tout le monde eut sa part de responsabilité. Mais le rôle des gouvernements est de diriger l'opinion, et non de la suivre aveuglément.

(1) Jules Cocheris, *loc. cit.*

Cette opinion se réveilla quelques années plus tard, et demanda l'évacuation de l'Égypte par les Anglais avec autant d'insistance qu'elle avait mis d'empressement à la leur céder. Mais, comme personne ne voulait un débarquement en Égypte et la guerre avec l'Angleterre, les Français en furent pour leurs cris. On leur disait, non sans raison, de l'autre côté du détroit : « Vous n'avez pas voulu être à la peine, vous ne pouvez être à l'honneur. » Sous le gouvernement libéral de Gladstone, les Anglais, effrayés des dépenses croissantes de l'empire, parlèrent un instant de se retirer d'Égypte, mais à la condition d'y rentrer quand bon leur semblerait. Il eût été sage de saisir au vol cette promesse, si imparfaite qu'elle fût. Mais l'opinion ne le permit pas. Aussi irritable et susceptible qu'elle s'était naguère montrée facile, elle réclamait l'évacuation complète et sans conditions. Ainsi, pour vouloir trop ou trop peu, les Français manquaient toutes les occasions. Ils semblaient toujours en deçà ou au delà du but. Leur plus forte illusion fut de croire qu'on arrête les armées victorieuses avec des protocoles et des chiffons de papier. Les Anglais, voyant que nous n'armions pas et que nos plaintes n'éveillaient aucun écho en Europe, se fortifièrent dans leur nouvelle conquête, à peine déguisée sous le nom de tutelle. Devenus les seuls maîtres de cette belle contrée, ils n'avaient plus d'intérêt à la troubler; leur domination fut beaucoup plus douce que celle qu'ils avaient exercée conjointement avec nous.

Il restait à notre diplomatie à défendre pied à pied les débris de notre influence et les institutions internationales. Elle aurait dû avoir toute l'Europe avec elle. Mais l'Europe était sourde et muette. Les puissances ne comprenaient point encore combien il leur importe que l'accès du canal soit libre. Un effort tenté en 1888 pour assurer d'une manière efficace la neutralité de ce canal n'aboutit qu'à de vaines déclarations. La France était donc seule, une fois de plus, en face de l'Angleterre toute-puissante. Nos agens ne se découragèrent pas. L'œuvre patiente qu'ils poursuivirent sur place fut beaucoup plus profitable à notre pays que tous les emportemens de la presse. On nous accusait de faire, en Égypte, une politique tracassière, d'entraver la marche des finances : mais cette campagne financière ouvrait la voie aux accommodemens futurs. Il y a ainsi, dans chacun de nos services publics, une armée de fourmis laborieuses qui travaille sans cesse à réparer les fautes du gouvernement.

V

L'affaire d'Égypte n'était pas encore réglée que nous paraissions en conquérans au Tonkin. Rien ne montre mieux les inconséquences de notre politique. Quoi ! au moment même où nous livrions aux Anglais les clés de la Mer-Rouge, nous allions fonder un grand empire en Extrême-Orient ! Nos vaisseaux, nos transports de troupes devaient défilier devant le pavillon britannique, nos ravitaillemens en charbon et en vivres ne pouvaient se faire que dans les ports anglais, et nous espérions avoir les mains libres en Asie ! La France était cependant trop engagée en Indo-Chine pour reculer. Tant de sacrifices qu'elle avait faits dans cette péninsule et en Chine même ne pouvaient demeurer stériles. Elle se risqua donc, avec cette témérité qui l'avait bien servie, jadis, dans l'entreprise d'Alger. L'événement prouva qu'elle avait raison. Une fois de plus, le petit fantassin agile, dès qu'il avait pu se faufiler à travers les flottes de l'Angleterre, retrouvait toutes ses forces en touchant la terre, et se cramponnait à sa conquête, avec une imprudence héroïque qui déjouait les calculs de ses rivaux. Seulement, pour le partage du monde, il ne lutta pas à armes égales. Il devait être surveillé, suivi à la piste, et trop souvent frustré du fruit de ses peines.

Il y avait comme un accord tacite entre les deux nations pour ne pas se heurter directement, mais pour se gagner de vitesse. Si nous avions été côte à côte avec les Anglais en Égypte, la lutte aurait pris un tout autre aspect. Les conflits les plus lointains auraient eu leur contre-coup sur les bords du Nil. L'Égypte serait demeurée le champ clos où les deux champions auraient vidé leurs querelles ; et notre désavantage sur mer aurait été compensé par la possibilité de tirer des renforts d'Algérie et de Tunisie : on a calculé qu'il faudrait trois mois à nos troupes pour traverser, d'oasis en oasis, les déserts de la Tripolitaine. Peut-être la possession de l'Indo-Chine se fût-elle jouée dans un Tel-el-Kébir un peu plus sérieux que celui qui éparpilla les plumets des trois colonels égyptiens. Plus vraisemblablement, la seule menace d'un conflit aussi grave aurait rendu l'Angleterre plus traitable. Avec la terre ferme sous nos pieds, nos qualités militaires reprenaient l'avantage.

Mais, comme nous avons abandonné ce champ de manœuvres

sans combattre, force nous fut de conquérir de haute lutte, avec les jambes de nos soldats, ces terres lointaines qu'on nous marchandait; et l'Angleterre n'épargna rien pour nous devancer. A peine sommes-nous au Tonkin qu'elle étend ses établissemens de Birmanie jusqu'à Mandalay, touche la frontière de Chine et s'apprête à nous disputer le Yunnan. Au Sud, elle déborde sur le Siam, et, malgré l'avance que nous donnait le traité de 1867, établit solidement son influence dans ce petit royaume. Une nation qui compte 250 millions de sujets défendait contre nous chaque montagne, chaque rivière comme s'il y allait du salut de l'Empire. L'équité, la modération conseilleraient à l'Angleterre de se contenter d'une domination déjà démesurée. Mais qui parle d'équité et de modération à ces petits-fils des conquérans normands? Ce qui leur importe, c'est de tenir les Français à distance, comme ils contiennent les Russes derrière l'Afghanistan. Ils savent qu'en matière de procès, la tactique offensive est la meilleure, et que, pour rester maître chez soi, il faut d'abord empiéter sur le voisin. Qu'on cède alors quelques pouces et l'on fait preuve de condescendance. En Indo-Chine le procès se termina par l'arrangement de 1896 : on faisait trois morceaux du Siam. Celui du milieu devait rester intact. Le lendemain du traité, l'Angleterre s'installait à Bangkok, au cœur de la place, avec ses fonctionnaires et ses soldats indous, tandis que nous demandons encore aux Siamois la liberté grande d'occuper le bassin du Mékong. Dans ces provinces de la Chine méridionale où nous nous préparions à lancer nos chemins de fer, et qui paraissaient nous revenir sans conteste, nous partagions avec l'Angleterre, avant qu'elle eût fait acte de possession, tous les avantages présens et futurs : trop heureux encore d'en être quittes à si bon marché; tant le tête-à-tête est parfois pénible avec la puissance qui tient Suez et Singapour !

VI

L'Afrique, à peine effleurée sur les bords, semblait nous offrir un meilleur champ d'action. Nul doute que si quelque Pape, assez heureux ou assez puissant pour se faire obéir, avait partagé ce continent, comme un autre Pape divisa jadis le monde entre les Espagnols et les Portugais, il nous eût d'abord attribué tout l'Ouest en invitant les Anglais à se cantonner dans l'Est. Nous

avons parcouru les premiers ce sol ingrat, où les Anglais ne possédaient alors que de modestes enclaves. Mais, hélas ! il n'y a plus d'arbitre pour limiter les ambitions des nations chrétiennes, et la cour de La Haye elle-même y perdrait son hollandais, comme le Pape son latin. Chaque peuple ne doit compter que sur lui-même. L'Angleterre, pour avoir pris l'Égypte, ne laissait pas de réclamer sa part de l'Afrique occidentale. Ici, comme ailleurs, elle s'efforça de nous gagner de vitesse. Ce fut, pendant vingt ans, une belle course au clocher. Les officiers des deux nations s'enfonçaient à l'envi dans le continent noir et bâlaient au galop des conventions avec tous les rois nègres qu'ils rencontraient sur leur passage. Ces petits potentats ne savaient à qui entendre. Ils étaient tout surpris d'être tour à tour violentés et courtisés par ces blancs qui se bornaient autrefois à leur acheter des esclaves, de la poudre d'or et des dents d'éléphants, et dont, sans doute, les visages et les procédés leur paraissent uniformes, malgré la différence du pavillon qui les abrite.

Cette lutte se poursuivit avec des succès partagés. Mais les Anglais avaient sur nous l'avantage du commerçant sur le soldat. Leur instinct les dirigeait tout droit vers les contrées d'une exploitation facile. Ils étaient aussi mieux soutenus par leur gouvernement. C'est ainsi qu'ils enlevèrent à notre barbe les bouches du Niger, où les premiers comptoirs avaient été fondés par des Français. Vainement la compagnie française s'adressa à Paris, on ne l'écouta point. La géographie ne figure pas, chez nous, parmi les connaissances requises chez un homme d'État. Ce que n'ignorait pas le dernier de nos officiers d'Afrique, à savoir que le Niger coule d'abord du Nord au Sud, puis du Sud au Nord, et que, pour exploiter un fleuve, il est bon d'en tenir l'embouchure, échappait complètement à la sagesse parlementaire.

Comment ne pas admirer l'entêtement patriotique de nos explorateurs et de nos officiers, qui, recommençant la pénétration par tous les points de la côte, firent le tour complet de la Guinée anglaise, atteignirent le moyen Niger, le dépassèrent et poussèrent leurs reconnaissances jusqu'au lac Tchad ? Le petit fantassin faisait des merveilles. Il déconcertait la lenteur anglaise. Non seulement il allait vite, mais il frappait fort. A deux reprises, il abattit la puissance de ces sultans musulmans, de Samory, des Rabah, qui ravagent et dépeuplent le pays sou

prétexte de le dominer. Il détruisit le repaire sanglant de Behanzin. Auprès de ces travaux d'Hercule, les expéditions anglaises, dans l'Ouest, étaient des jeux d'enfans. Mais nos rivaux reprenaient toute leur supériorité dans le règlement final. Ils excellent à récolter ce que les autres ont semé. Tandis que le brave Français courait et se battait pour le plus grand bien de la civilisation, l'Anglais, attentif, s'emparait doucement des pays les plus riches et les mieux situés. Quand il n'avait pas même eu le temps d'y jeter ses avant-postes, il inventait des traités imaginaires, il se forgeait des droits, sachant bien qu'à Paris, on le croirait sur parole.

Ainsi fut conclue cette fameuse convention de 1890, monument de notre simplicité. Tout ce qui semblait avoir quelque valeur, entre le Niger et le lac Tchad, c'est-à-dire le Sokoto et le Bornou, était attribué à l'Angleterre, sans qu'elle eût fait autre chose pour l'acquérir que de le réclamer. On laissait au coq gaulois « les terres légères à gratter, » selon l'expression ironique de lord Salisbury. Nous ne pouvions même pas voyager d'un point à l'autre de cette ligne, tracée au cordeau sur la carte, sans traverser d'affreux déserts. Bon gré mal gré, nos agens étaient forcés d'emprunter le territoire anglais. Il y avait du reste beaucoup de mirage dans cet entraînement vers le lac Tchad. Il est démontré que les rives de ce lac, dont les Anglais nous ont généreusement abandonné les trois quarts, sont fort médiocres, et que les terres fertiles se trouvent beaucoup plus au Sud. Peut-être serait-on moins pressé aujourd'hui de tracer hâtivement des frontières idéales autour d'un si pauvre domaine. Le grand empire Saharien, avec Tombouctou comme capitale et Zinder comme débouché, est une conception qu'on ne saurait seulement discuter.

Tout autre est la valeur des terres arrosées par le Niger ou comprises dans son immense boucle. Cette contrée, tant de fois ravagée par les marchands d'esclaves et par de petits despotes aussi stupides que féroces, pourrait reflourir sous un bon gouvernement. Avertis par l'expérience de 1890, les Français redoublèrent d'efforts pour s'en emparer. Ils descendirent les cataractes du Niger, et se lançaient déjà dans les eaux libres qui aboutissent à la mer, lorsque le lion britannique donna des signes d'inquiétude. Ces Français étaient décidément insupportables. On ne pouvait sommeiller en paix dans les honnes terres

grasses, sans les sentir rôder autour de soi et tisser dans l'ombre un filet dont les mailles se resserraient peu à peu. Il ne suffisait même plus de faire la patte de velours, et d'attirer doucement la proie convoitée, avec une mine respectable, les yeux demi-clos, en brave lion qui connaît sa force. La France ne se laissait plus intimider ni séduire. Alors l'animal se secoua, se dressa sur ses pattes, et du fond des marais du Niger, fit entendre un rugissement sonore. Ce n'était encore qu'une sorte de rugissement préalable, une manière d'entrer en conversation; et rien ne prouve que la noble bête, dont les jarrets ont perdu un peu de leur souplesse depuis Waterloo, eût bondi sur nous. Mais son attitude était imposante et nous ne voulions pas la guerre. La France lâcha en soupirant Boussa, c'est-à-dire l'accès du Bas-Niger. De l'Atlantique au grand fleuve, sa part était encore belle.

Si le Niger fut âprement disputé, nous eûmes, du côté du Congo, quelques compensations. Logiquement, cette autre grande artère de l'Afrique aurait dû être occupée par le seul peuple qui connaisse à fond l'économie du globe. Comment les Anglais se laissèrent-ils devancer sur le Congo? La raison, sans doute, en est leur préférence très pratique et très commerciale pour les fleuves faciles à remonter. Qui tient les bouches du Congo ne tient rien du tout, attendu que les cataractes commencent immédiatement au-dessus de l'embouchure. Cet immense réservoir d'hommes et de richesses, cet Eldorado de l'Afrique centrale, a donc été préservé contre l'ambition des insulaires par la barrière de montagnes qui en défend les approches. Pour pénétrer dans les ténèbres de la grande forêt tropicale, les « terriens » l'emportaient sur les « maritimes. » Nous eûmes cependant à compter avec le génie anglo-saxon. Notre Brazza, disposant de faibles moyens, ne put disputer à Stanley le bassin même du fleuve, et dut se contenter de la rive droite jusqu'à l'Oubanghi. Mais cet Américain travaillait pour le roi des Belges. La formation de l'État libre du Congo ne supprime pas les rivalités des puissances, elle les ajourne. La Grande-Bretagne, qui s'était opposée de toutes ses forces à la naissance de cette entreprise à la fois philanthropique et lucrative, essaya d'abord de la tourner contre nous. N'ayant pas réussi, elle entame aujourd'hui contre les Belges un vertueux procès tendant à établir que ces mécréans préfèrent leurs intérêts propres à ceux de la civi-

lisation, et qu'ils emploient, pour forcer les nègres au travail, d'autres argumens que la persuasion. Cette sollicitude soudaine de l'Angleterre pour les nègres du Congo a de quoi faire frémir. On ne sait lesquels sont le plus à redouter, de ses accès de colère ou de ses accès de vertu.

VII

Si nous avons agi d'après un plan d'ensemble, le seul moyen de préparer un bon et solide arrangement, c'était de rendre aux Anglais la monnaie de leur pièce en leur suscitant, sur la côte orientale d'Afrique, les mêmes embarras qu'ils nous donnaient à l'Ouest. Sans doute, il était déjà trop tard pour reprendre l'affaire d'Égypte. Mais déjà se dévoilait peu à peu le dessein qui consiste à unir le Cap au Caire : conception forte et hardie, bien éloignée de la timidité française. Sur ce front si étendu, nous possédions encore des points d'attaque : notre position un instant prépondérante en Abyssinie, nos anciens droits sur Zanzibar, les missions catholiques fixées dans l'Ouganda, enfin la pointe extrême de notre établissement de l'Oubanghi étaient autant de têtes de pont par lesquelles nous pouvions gêner les mouvemens des Anglais. Il n'était pas question, comme au Soudan, d'occuper de vastes territoires : le plan de l'Angleterre commandait le nôtre. Le prix qu'elle attachait au maintien des communications sur une ligne aussi longue et aussi étroite rendait la manœuvre facile. De même que l'enlèvement de quelques rails intercepte la circulation sur toute une voie ferrée, le moindre obstacle placé sur sa route l'empêchait de réaliser son dessein et l'amenait nécessairement à composition. En pareil cas, la plus mince bande de territoire prend une valeur d'échange supérieure à plusieurs provinces. L'Angleterre le sentit si bien qu'elle n'épargna rien pour nous intimider.

Mais elle n'avait pas besoin d'un si grand effort ! Bien rarement, en France, les ministres et le parlement considèrent l'ensemble du monde. Leurs vues ne s'étendent même pas à un continent tout entier. On se fait gloire, chez nous, de traiter chaque affaire séparément, sans aucune relation avec les autres. Un ministre à la tribune se croit un avocat à la barre : il étale ses dossiers et déclare, aux applaudissemens de l'Assemblée, que tel ou tel procès est terminé. Personne ne semble soupçon-

ner qu'il y a quelquefois de l'intérêt à laisser les questions ouvertes. Encore moins oserait-on envisager une action à longue portée qui consiste à prendre des gages en vue de transiger dix ou quinze ans plus tard.

C'est dans cet esprit que les affaires de l'Afrique orientale ont été menées. En 1890, on crut faire merveille en troquant nos droits à Zanzibar contre un protectorat éventuel sur Madagascar. C'était renoncer à toute opération commune avec les Allemands, voisins de Zanzibar, et signifier clairement aux Anglais qu'en nous retranchant dans la grande île, nous abdiquions toute influence sur cette partie du continent. Nos missionnaires de l'Ouganda étaient abandonnés à eux-mêmes. Dès l'année suivante, le capitaine Luggard brûlait les établissements de ces religieux et mitraillait leur petit troupeau sans défense (1).

Notre action en Abyssinie n'a pas été beaucoup mieux conduite. Le gouverneur français se cramponnait à la stérile station d'Obock. Il fallut huit ans d'efforts pour le déterminer à se transporter à Djibouti, occupé par des négociants français depuis 1887. Il mit encore plus de lenteur dans ses négociations avec l'empereur Ménélik. Le chemin de fer, si avantageux pour nous, de Djibouti à Addis Abbaba, faillit plusieurs fois sombrer, soit par la maladresse même du représentant de la France, soit par l'indifférence de notre gouvernement. Chaque pas en avant était suivi d'un retour en arrière. Une campagne diplomatique si facile, si légitime, qui devait nous assurer l'amitié et le concours du seul prince capable de faire reculer des troupes européennes, fut conduite avec une mollesse ou, pour mieux dire, un mauvais vouloir qui annula nos efforts antérieurs. Au moment décisif, lorsqu'en 1897 trois missions françaises durent coopérer avec les forces indigènes pour descendre sur le Nil, il semble que notre agent se soit étudié à les paralyser. Une arme excellente se brisait dans notre main. Le Négus, dégoûté de la France, n'avait plus qu'à traiter avec l'Angleterre : c'est ce qu'il devait faire le 15 mai 1902.

Impuissans sur la côte, pouvions-nous du moins agir par l'intérieur? On y pensa dès 1894. La mission Liotard, devenue celle du capitaine Marchand, n'avait pas d'autre objet. Il s'agissait de devancer les Anglais sur le Haut-Nil et de donner

(1) Sur cet épisode, et sur les divers incidens qui ont précédé l'affaire de Fachoda, voyez Jean Darcy, *Cent années de rivalité coloniale*, Perrin, 1904, p. 362.

la main aux Français qui descendaient d'Abyssinie. La combinaison n'avait rien d'impossible, et devait nous mettre en meilleure posture pour négocier. Mais elle supposait un concours de circonstances difficile à réaliser. C'était comme un coup de partie désespéré que risque un joueur, quand il a perdu ses meilleurs atouts. Le gouvernement français comprenait trop tard que le sort de ses possessions de l'Ouest devait se jouer sur le Nil, et qu'en diplomatie comme à la guerre, l'offensive est la meilleure tactique. Mais il faut pouvoir la soutenir. Les Anglais virent très clairement le danger. Ils dirigèrent sur le Haut-Nil, moins contre les Derviches que contre nous, des forces considérables. Le résultat fut l'affaire de Fachoda. Après l'Égypte, toute l'Afrique orientale était perdue pour la France. Mais quelle différence entre 1882 et 1898 ! L'Angleterre que nous avions devant nous n'était plus cette nation conciliante, prête à faire campagne avec nous. Elle semblait ne respirer que la guerre. L'humiliation de Fachoda ne calma même pas cette ardeur belliqueuse. Pendant six mois, les arsenaux de Malte et de Gibraltar travaillèrent jour et nuit : tout était plein du bruit des armes. D'où venait un changement si brusque ? Était-ce de notre entreprise elle-même, ou de l'insuffisance de nos forces ? Les deux explications sont bonnes, quand il s'agit du peuple anglais. Mais il y en avait une autre.

Depuis plusieurs années déjà, l'Angleterre, inquiète des progrès maritimes des autres Puissances, s'était émue de l'état de sa flotte. En 1888, un rapport sur les manœuvres navales, signé par trois de ses amiraux, se terminait par ces mots : « Si nous perdions une fois la maîtrise de la mer, l'ennemi n'aurait pas besoin de débarquer un seul homme sur nos rivages pour contraindre l'Angleterre à une capitulation ignominieuse. C'est par sa marine que la Grande-Bretagne doit vivre ou succomber. » Sous la pression de l'opinion publique, dont lord Charles Beresford était l'agent le plus actif, le gouvernement se mit à l'œuvre. Non seulement il se proposa de balancer les forces navales réunies de la France et de la Russie, mais encore de mettre la marine anglaise à un niveau tel que la lutte fût matériellement impossible. La chute du pacifique Gladstone, en 1894, hâta l'exécution de ce programme. La revue navale que la Reine passa en 1897, à l'occasion de son jubilé, découvrit à tous les yeux le secret de la grandeur britannique. Cent cinquante navires de

guerre, dont 21 cuirassés d'escadre et 39 croiseurs, se pressa dans la rade de Spithead (1).

Ce magnifique instrument de guerre enfla l'orgueil de la nation. Elle semblait impatiente de le mettre à l'épreuve. Les intérêts commerciaux ne cessaient point, il est vrai, de peser dans le sens de la paix. Mais à cette époque, l'influence de M. Chamberlain était prépondérante à Downing Street; et cet homme d'État a montré plus tard, dans la guerre des Boers, qu'il ne reculait pas devant les entreprises les plus scabreuses. Ce Napoléon de la Grande-Bretagne se plait, comme l'autre, à cravacher ses adversaires. Le ton du cabinet de Londres devint tout à coup cassant. La France se déroba. Elle évacua le Bar-el-Ghazal comme elle avait évacué le Nil. Lord Salisbury se contenta de la rejeter dans ces sables dont sa malice a fait notre domaine privilégié.

Peu de temps après, l'Angleterre s'engageait à fond au Transvaal. Les régimens anglais fondaient sous les balles des Boers : on apercevait les pieds d'argile du colosse. La France eût été parfaitement fondée à profiter des embarras de sa voisine pour faire ses propres affaires. L'insulte gratuite de Fachoda la déliait de toute obligation envers la Grande-Bretagne, si tant est qu'elle en eût à l'endroit d'une Puissance qui s'est longtemps flattée de n'en avoir envers personne. Il n'était question, d'ailleurs, ni de braver la marine anglaise, toujours redoutable, ni de faire une expédition d'Égypte. Non, les plus belliqueux n'en demandaient pas tant : ils pensaient seulement que nous aurions pu prendre dès lors nos coudées franches au Maroc, sur lequel l'Angleterre, depuis 1845, avait mis une sorte d'interdit. Battus diplomatiquement à l'Est, il eût été de bonne guerre de nous dédommager à l'Ouest.

Mais notre pays traversait alors une de ces crises de désintéressement aigu dont il est coutumier. L'expédition de Madagascar avait épuisé ses dernières réserves d'égoïsme. L'alliance russe elle-même, en couvrant notre frontière de l'Est, semblait augmenter notre soif de repos. Les hommes coupables de faire passer le bien de la France avant celui de l'humanité étaient à l'abandon de l'opinion publique. Il paraissait tout naturel d'entretenir une armée en Chine pour protéger les légations, délivrées de

(1) A. Moireau, dans la *Revue* du 1^{er} mars 1904.

longtemps, et pour mettre un peu d'ordre dans le désordre; mais, si l'on remuait un homme sur les frontières d'Algérie ou d'Indo-Chine, quelles clameurs dans le parlement! On dépensait sans compter des millions pour cette vaine expédition du Touat qui égarait nos forces dans le désert; mais la seule pensée d'affronter le mécontentement des Puissances étrangères donnait des frissons à la majorité.

Ce n'étaient donc ni les hommes ni l'argent qui manquaient à la France, puisqu'elle en trouvait pour les entreprises les plus inutiles : c'était la confiance en elle-même. Malheureusement la mort avait fauché la plupart des hommes capables de la lui rendre. La France ne bougea pas; l'Allemagne non plus : cette Puissance était alors en pleine réorganisation maritime et ne se croyait pas de force à croiser le fer avec la Grande-Bretagne. Moins heureux que leurs ancêtres du xvi^e siècle, les braves Boers furent écrasés sous le nombre. L'Angleterre souffrit dans son honneur, dans ses finances, mais elle donna un nouvel exemple de ténacité morale. Son entêtement même avait de la grandeur; les démonstrations bruyantes sous lesquelles elle dissimulait les fautes de ses ministres, étaient encore de la sagesse politique. A force de se répéter qu'elle avait raison, elle finit par le croire. Après des victoires peu glorieuses qui lui coûtèrent autant qu'à nous nos défaites de 1870, elle n'hésita pas à faire les sacrifices nécessaires pour rétablir son prestige entamé. Au budget de 1903-1904, les dépenses prévues pour sa marine atteignaient près d'un milliard de francs, et le ministre de la Guerre demandait encore 800 millions pour la réforme de l'armée. Ainsi le budget militaire de la grande nation libérale dépassait de beaucoup ceux des Puissances continentales dont elle s'était si longtemps moquée. Le monde était bien changé, puisque l'Angleterre devait compter presque uniquement sur ses propres forces pour maintenir le paradoxe de sa suprématie. C'est alors qu'elle se prit à regarder autour d'elle et à réfléchir sur sa politique.

VIII

Du côté de l'Amérique, elle avait déjà fait la part du feu. Se sentant incapable de tenir tête en même temps aux États-Unis et à l'Europe, elle établit en principe que les États-Unis n'étaient pas à craindre. John Bull se découvrit tout à coup des

réserves de tendresse pour le frère Jonathan. N'était-il pas du même sang? Les souvenirs de la guerre d'Indépendance, ceux de 1812, les picoteries de la guerre de Sécession, simples querelles d'amoureux! Le Canada, les Antilles anglaises étaient dans la gueule du loup. Eh bien! on prendrait le loup par son faible. On célébrerait son appétit anglo-saxon. Si, un jour, on devait être mangé, cela se passerait en famille. Ci, tant de navires de moins à faire figurer dans la balance des forces navales. C'est certainement une des plus curieuses volte-faces de la politique anglaise.

En Europe, la France était, de tous les rivaux de l'Angleterre, le moins à craindre. Sa population demeurait stationnaire, son commerce croissait très lentement. Elle avait fait, il est vrai, de rapides progrès dans la carrière coloniale; elle avait même révélé, sur la côte occidentale d'Afrique, des aptitudes surprenantes. Ses établissemens y étaient plus florissans que ceux des Anglais eux-mêmes. C'est une vérité que ceux-ci reconnaissent, car ils savent rendre justice à leurs adversaires. Mais si la France pouvait être parfois un voisin gênant, elle n'avait ni la volonté ni la force de disputer à la Grande-Bretagne l'empire du monde. Son abdication remontait à 1882, lorsqu'elle abandonna les clés du canal de Suez. On avait pu croire un instant qu'elle serait prédominante en Afrique. Mais la lutte était restée locale, et la France n'avait cessé de battre en retraite vers l'Occident. Dernièrement encore, en offrant à l'Italie la Tripolitaine, elle s'était fermé volontairement le dernier chemin de l'Égypte. On devait donc pouvoir s'entendre avec elle. Le moment paraissait favorable pour une liquidation générale. Il fallait se hâter de mettre à profit les dispositions pacifiques du parlement français. — Nos voisins, se disaient les Anglais, sont des gens capricieux. Craignons leur réveil. Quand on les croit bien tranquilles, les voilà qui recommencent à tout casser! Jamais nous ne retrouverons une heure aussi propice. — Faut-il ajouter que l'état présent de notre marine n'est pas pour leur déplaire? Un pays qui change à chaque instant le type de ses navires et qui ajourne ses commandes dit assez haut qu'il ne veut pas se battre. Il reçoit la paix, il ne l'impose pas. Les Anglais avaient raison de croire qu'ils conduiraient toute la négociation. Mais une fois décidés, ils s'exécutèrent galamment. Avec un ensemble admirable, les feuilles anglaises, naguère les plus hostiles, entamèrent notre éloge.

Il y eut comme un rapprochement spontané des deux nations.

Quant à l'arrangement lui-même, il est aussi bon que les circonstances le comportent : ce n'est pas beaucoup dire. Il ne justifie ni l'enthousiasme des uns, ni le dénigrement des autres. C'est une retraite en bon ordre, voilà tout. Mais est-ce la faute du général si les erreurs commises depuis vingt-cinq ans rendaient cette retraite nécessaire ? Un arrangement vraiment durable, une sorte de paix de Westphalie, eût attribué à l'Angleterre la côte orientale d'Afrique et à la France la côte occidentale. En diminuant les points de contact entre les deux Puissances, on aurait évité les froissemens. Mais il eût fallu pour cela que la France possédât des gages sur la côte orientale et en fit un objet d'échange. Ces gages, elle les avait tous abandonnés successivement. Il ne lui restait qu'un titre vide en Égypte. Elle en tira le meilleur parti possible. Mais comment célébrer un grand succès diplomatique lorsque, après vingt ans de lutte, l'Angleterre demeure seule et unique maîtresse, ou peu s'en faut, de tout l'Est Africain, et qu'à l'Ouest, elle ne cède pas un pouce des vastes territoires qu'elle occupe sur la côte, et qui sont autant d'enclaves dans les nôtres ? quand elle garde toute la partie navigable du Niger entre les rapides et la mer, et nous interdit l'accès d'un fleuve dont nous tenons les sources, sur lequel nous avons épuisé nos efforts, notre science, nos armes ? et si ces vastes contrées, où la civilisation commence à peine à luire, doivent faire un jour partie intégrante de l'empire colonial français, peut-on considérer comme définitif un règlement qui laisse en d'autres mains la porte de cet empire ? Parlons, si l'on veut, de détente et d'accommodement ; saluons la promesse de meilleurs rapports entre les deux nations : mais n'allons pas plus loin, et réservons l'avenir.

Si l'on veut voir comment l'Angleterre entend la défense de ses intérêts, il faut lire attentivement, dans le traité, l'article qui concerne Terre-Neuve et l'Ouest Africain. En échange de nos droits incontestables, qui remontent au traité d'Utrecht, et qui sont pour la colonie de Terre-Neuve une gêne considérable, on pouvait espérer tout au moins que l'Angleterre nous céderait la Gambie, précieuse pour nous, presque inutile pour elle et mesurant, sur toute sa longueur, vingt kilomètres de large. Or, même cette petite enclave, les Anglais n'ont pas voulu la vendre. Comme certains brocanteurs, chez lesquels on mar-

chande une arme hors d'usage, ils ont déclaré que, prudemment, ce petit établissement avait à leurs yeux un prix inestimable, parce qu'il remontait à l'époque de la reine Élisabeth ! C'est, si l'on peut dire, le bijou de famille dont on ne veut pas se séparer. Tout au plus daignent-ils nous octroyer une escale de débarquement sur le haut fleuve : médiocre avantage, dont nous ne pouvons tirer parti, car nous n'irons pas souder notre voie ferrée à une artère fluviale qui ne nous appartient pas. Il semble alors que, pour achever de payer Terre-Neuve, on ait cherché de droite et de gauche tous les « crocodiles empaillés, » rebut du magasin colonial de la Grande-Bretagne ; et d'abord, ces îles de Loos, dont elle ne pouvait rien faire en face de Konakry, puis cette rectification du côté de Zinder qui ne lui a pas coûté bien cher, depuis qu'on sait que ni Zinder, ni le Sokoto lui-même ne valent grand'chose. N'était-il pas d'ailleurs singulier de vendre, à beaux deniers comptans le produit d'une simple erreur géographique, commise en 1890 par deux plénipotentiaires aussi ignorans l'un que l'autre du pays qu'ils se partageaient ?

Les diverses conventions accessoires dont on a cru devoir entourer et comme décorer l'arrangement principal n'ont pas beaucoup plus de valeur. Il faudrait une foi robuste dans la toute-puissance des formules pour attacher une importance quelconque à la convention d'arbitrage du 14 octobre 1903 : on en excepte toutes les questions qui touchent « aux intérêts vitaux, à l'indépendance ou à l'honneur des parties contractantes. » Or c'est là le fond même des conflits internationaux. Dans les temps les plus belliqueux, aucun monarque, aucun peuple n'a prétendu faire la guerre, si ce n'est pour ses intérêts vitaux, son indépendance ou son honneur. Dire que l'arbitrage est impuissant à régler ces questions, c'est dire qu'elles doivent être tranchées par la diplomatie ou par les armes : en sorte que ces traités d'arbitrage, qu'on s'est empressé d'étendre à toutes les nations, constituent la manifestation la plus catégorique qu'aucun gouvernement ait jamais faite en faveur de la guerre.

La déclaration relative au Siam se borne à confirmer le traité de 1896. Il est tout au plus piquant d'entendre le gouvernement britannique reconnaître qu'à cette époque, il n'était pas sincère, puisqu'il croit devoir nous donner une seconde fois sa parole de nous laisser toute liberté à l'Est du Ménam. Ou cette déclaration ne signifie rien, ou elle a pour objet de notifier aux Siamois

qu'ils n'ont point à compter sur l'appui de l'Angleterre dans le bassin du Mékong. On peut s'étonner dès lors que notre gouvernement ait cru devoir traiter avec les Siamois avant d'avoir reçu cette assurance formelle. S'il eût attendu un mois de plus, il eût obtenu de meilleures conditions; et par exemple il n'aurait pas promis d'évacuer la rive droite du fleuve, ni reconnu au Siam la faculté de pousser ses chemins de fer jusqu'à la frontière indo-chinoise sans le consentement de la France.

La déclaration sur Madagascar nous a appris que l'Angleterre avait jusqu'ici maintenu ses réserves contre un tarif douanier qui fonctionne depuis huit ans. C'est un détail que nous avons le droit d'oublier.

On ne voit trop quel nom donner au paragraphe qui concerne les Nouvelles-Hébrides, mais, à coup sûr, ce n'est pas un arrangement, puisque les deux gouvernemens promettent de s'arranger plus tard, sans toutefois porter aucune atteinte « *au statu quo* politique. » Or c'est justement ce *statu quo* qui fait toute la difficulté. C'est parce que les commissaires des deux nations se paralysent mutuellement depuis 1887, qu'on n'a pu établir aucune juridiction dans cet archipel, où trois cents Européens vivent sans lois, sans tribunaux, sans administration, sans aucune protection pour leurs personnes et pour leurs biens. Aussi longtemps que le pays sera coupé en deux, la situation ne changera guère, et les commissions mixtes perdront leurs peines. Mais il paraît que nous devons nous tenir pour très heureux que le gouvernement britannique, poussé par la Confédération australienne, n'ait pas réclamé l'annexion pure et simple de ces îles où nos compatriotes sont en majorité.

IX

Il y a beaucoup de poudre aux yeux dans toute cette poussière de traités. On y sent trop le désir de masquer l'abandon de l'Égypte. Et cependant c'est là, selon nous, la partie la moins contestable de l'arrangement. Il ne nous restait, sur les bords du Nil, qu'une épée brisée, ou, pour mieux dire, un magnifique sabre de bois, puisqu'il n'a jamais servi. Pendant plus de vingt ans, notre diplomatie a joué de cette arme inoffensive; elle a même réussi à en tirer par-ci par-là quelques étincelles. Mais cette escrime ingénieuse ne pouvait se prolonger indéfiniment.

En échangeant cet objet démodé contre notre liberté d'action au Maroc, nous avons fait une bonne opération. Sans doute, cette sorte de congé qui nous est octroyé par l'Angleterre est accompagné de conditions qui blessent un peu la fierté nationale. Nous renonçons à tirer de cette contrée, pendant trente ans, aucun profit commercial exclusif. Clause plus dure encore, nous nous engageons à ne laisser construire aucun ouvrage fortifié en face de Gibraltar, qui continuera de se dresser, comme un insolent défi, de l'autre côté du détroit. Voilà une promesse qui, en d'autres temps, aurait pesé furieusement sur le cœur des Français. Quoi ! l'Angleterre a le droit de monter la garde à la porte de la Méditerranée, et nous, principal riverain, nous ne l'aurions pas ? — C'est ainsi, mes chers compatriotes. L'ombre de Nelson plane encore sur nous. Si cela vous déplaisait, il fallait devenir une grande puissance maritime. Nos pères, ou les dieux, ne l'ont pas permis. Maintenant vous aimeriez mieux avoir le Maroc sans condition ? Êtes-vous prêts à faire la guerre ? Non, n'est-ce pas ? Alors, soyez conséquents avec vous-mêmes, et, puisque vous êtes si résolument pacifiques, il faut être modestes, très modestes. La diplomatie a vraiment tiré tout le parti possible de vos dispositions présentes. Elle obtient même beaucoup, si vous comparez le langage de lord Landsdowne à celui que lord Aberdeen tenait à M. Guizot, après la bataille d'Isly.

Quelques publicistes s'efforcent de déprécier le Maroc. Suivant eux, c'est un pays pauvre, barbare, déchiré par les factions. Nous y engloutirons en pure perte des armées et des milliards. On répond : C'est un pays aussi grand que la France ; il est, presque partout, riche et fertile, par cette simple raison qu'il y tombe plus d'eau que dans tout le reste de l'Afrique du Nord ; aussi est-il plus peuplé que l'Algérie et la Tunisie ensemble. Il est barbare parce qu'il est mal gouverné. Nous y dépenserons beaucoup d'hommes et d'argent, si nous sommes assez étourdis pour briser le gouvernement local au lieu de l'améliorer. Mais l'expérience passée doit servir à quelque chose, et ce n'est pas pour rien que, depuis soixante ans, nous avons appris à protéger au lieu de détruire. Enfin, fût-il deux fois moins riche et dix fois plus épineux, il forme le complément indispensable de notre France africaine. Il nous donne une sortie sur l'Atlantique, un regard sur le détroit de Gibraltar. Il ouvre à la colonisation agricole un avenir presque indéfini. Occupé par une autre

puissance européenne, ce serait la fin de l'Algérie. Dominé par nous, c'est la France maintenue au rang de grande Puissance et sûre de trouver en Afrique la terre qui lui manque en Europe. Les nobles esprits qui nient des vérités aussi claires que la lumière du soleil d'Afrique ont-ils donc oublié les pages prophétiques de Prévost-Paradol? Refusent-ils de voir un jour quelques millions de Français installés sur l'autre rive de la Méditerranée?

Mais, nous dit-on, dans ce marché, nous avons la plus mauvaise part. Trois ou quatre fleuves qui traversent une plaine peu étendue ne sont pas l'équivalent du Nil. Nous échangeons le manteau d'un roi contre la robe d'un mendiant. — On pourrait répondre qu'il fallait garder le manteau quand on le tenait. Mais il y a plus à dire. L'Égypte est aussi facile à prendre que difficile à conserver; tandis qu'une fois solidement plantés au Maroc, comme j'espère que nous le serons un jour, je défie bien qui que ce soit de nous en faire sortir. Nous bénissons alors ces montagnes abruptes, ces populations guerrières qui nous font hésiter aujourd'hui. Les unes nous fourniront des forteresses naturelles, les autres alimenteront nos légions.

Certes, je suis de ceux qui regrettent que la France n'ait pas prévalu en Égypte, parce que ce pays est le pivot nécessaire d'une politique à grande envergure, et que tout le sort du monde en eût été changé. Mais d'en faire une possession tranquille, une grasse ferme comme Batavia, en un mot une véritable colonie, c'est un miracle que le génie même de l'Angleterre ne saurait opérer. Pour tenir définitivement l'Égypte, il faut, comme les Romains, être maître de la mer et des défilés de la Syrie: autrement cette fuyante Cléopâtre vous glisse entre les doigts. Les Anglais ne sont point encore en Syrie. Ils ont le commandement de la mer: l'auront-ils toujours? Pourront-ils éternellement surpasser les forces de toutes les autres puissances maritimes? Les voilà déjà au milliard, pour les dépenses navales: iront-ils plus loin? Et lorsque les autres États, possédant un nombre égal ou supérieur de vaisseaux, regarderont plus souvent du côté de l'Extrême-Orient, souffriront-ils que l'Angleterre demeure l'arbitre unique du canal?

Ne nous laissons point emporter par ces lointaines perspectives, et reconnaissons que, si le marché n'est pas mauvais, il y manque pourtant quelque chose: et d'abord l'adhésion du prin-

principal intéressé, à savoir de Sa Majesté chérifienne. A vrai dire, il eût fallu commencer par là; espérons que cette adhésion ne se fera pas trop attendre.

Un autre sujet d'inquiétude, c'est que la préparation diplomatique de ces accords paraît insuffisante. Parmi les États diversement intéressés, l'Italie seule a été pressentie. On négocie avec l'Espagne. Mais on a laissé volontairement l'Allemagne à l'écart. Or il n'est pas possible à la France d'entreprendre quoi que ce soit sans connaître l'arrière-pensée des Allemands. Gambetta et Ferry, patriotes s'il en fut, n'y manqueraient jamais. Cela est devenu encore plus nécessaire depuis que l'Allemagne, par ses entreprises coloniales, se trouve mêlée à toutes les affaires du monde. Dira-t-on qu'on redoute ses exigences? Mais notre mauvais vouloir ne ferait que les rendre plus impérieuses, et, sans nous déclarer la guerre, elle aurait plus d'un moyen de nous être désagréable, surtout à l'heure où la Russie, occupée en Extrême-Orient, est hors d'état de nous secourir. D'ailleurs le monde est assez vaste pour fournir à la France et à l'Allemagne plus d'un terrain d'entente en dehors du Maroc. Ce ne serait pas la première fois que l'empereur Guillaume se montrerait disposé à entamer la conversation. De toutes les prétentions, la plus folle serait de vouloir « isoler » l'empire germanique, comme l'affirment certains mousquetaires de la presse. On n'isole pas un gouvernement fort, mais on s'expose à son ressentiment.

Ce serait une autre extrémité de vouloir contenter tout le monde à la fois, et de distribuer à droite et à gauche des tranches de ce Maroc qu'on ne possède pas encore, dans le moment même où l'on affiche le plus grand respect pour son intégrité. Voilà qu'on nous parle aujourd'hui des droits de l'Espagne. Elle a eu trois cents ans pour les faire valoir et n'y a jamais réussi. Est-ce à nous de lui faire sa place? de rompre l'unité du pays? d'y rendre tout gouvernement impossible? de manquer à la parole que nous venons de donner au Sultan? de remettre à autrui la surveillance du détroit qui commande nos possessions? Non, la diplomatie pèse dans la balance des forces réelles et non des espoirs chimériques. On avait mis naguère sur le tapis un projet de partage avec l'Espagne : il a été sévèrement jugé par l'opinion publique. Le mot même de partage implique la destruction de la force indigène sur laquelle nous voulons nous appuyer. Il faut le rayer de notre vocabulaire et donner à nos

amis les Espagnols d'autres gages de notre bonne volonté. Il ne sera pas impossible d'en trouver, le jour où le pays sera ouvert à l'activité des Européens. Le contrôle exclusif du Maroc est le seul avantage sérieux que nous tenions de la dernière négociation. Si, par prière ou par menace, nous laissons entamer cette dernière position, alors notre retraite à l'Ouest de l'Afrique se changerait en lamentable déroute.

Voilà donc près d'un siècle que nous vivons en paix avec la Grande-Bretagne. Pendant quarante ans, de 1830 à 1870, les deux pays ont fait ce qu'ils ont pu pour mettre quelque cordialité dans leurs rapports. Mais l'opposition des intérêts prenait à chaque instant le dessus ; et comme l'Angleterre connaissait mieux les siens, elle eut presque toujours l'avantage. Pendant les trente dernières années, la lutte a été parfois fort vive. Les Français, désabusés de l'entente cordiale, péchèrent quelquefois par excès de défiance : derrière chaque proposition anglaise, ils apercevaient un piège. Les Anglais à leur tour, exploitant notre humeur pacifique, agitèrent trop souvent le spectre de la guerre. Ce revenant de 1815 a beau faire la grosse voix : c'est un fantôme qui s'évanouit dès qu'on le touche.

On se fait chez nous une opinion exagérée de la puissance de l'Angleterre. Sa supériorité maritime la rend plus propre à la défense qu'à l'attaque. L'étendue de son commerce lui lie les mains. Une guerre avec la France la gênait beaucoup autrefois, lorsque son industrie était pauvre et sa population peu nombreuse : aujourd'hui, pour peu que la guerre se prolongeât, la moitié du Royaume-Uni serait affamée. Une partie des fabriques chômerait : on verrait les salaires baisser en même temps que le prix des vivres augmenterait. Pendant que la Grande-Bretagne promènerait son pavillon victorieux sur les mers, toute l'économie du royaume serait bouleversée. Aucun Anglais de sang-froid ne souhaite un pareil malheur à son pays.

Si nous avons rappelé ces vieilles querelles, ce n'est pas pour le vain plaisir de remuer des cendres éteintes. Nous éprouvons la plus sincère admiration devant la grande nation anglaise. Bien loin de repousser ses enseignemens, nous voudrions transporter à Londres notre École des sciences politiques. Oui, c'est là qu'on devrait envoyer les jeunes Français qui se destinent à la carrière publique, comme on envoie à Rome ou à Athènes ceux de leurs

camarades qui font profession d'art ou d'hellénisme. Là, ils se dépouilleraient définitivement de leurs langes humanitaires. Ils apprendraient à ne jamais préférer en politique le sentiment à l'intérêt, à mesurer les forces de l'adversaire, à changer de ton selon le nombre des vaisseaux ou la qualité des âmes, à ne point désarmer, même au lendemain d'un accord. Ils sauraient qu'il n'est de paix durable qu'entre les nations fortes et qu'une puissance coloniale ne doit pas négliger sa marine. Le seul danger c'est qu'à leur retour, ils ne fussent trop dépayés parmi leurs compatriotes.

Cependant ne calomnions pas la France. Soyons justes pour nous-mêmes. Ce que nous avons accompli en vingt-cinq ans, malgré tant d'obstacles au dedans et au dehors, reste considérable. Notre empire n'est pas le cinquième de celui de la Grande-Bretagne, mais il repose peut-être sur une base moins fragile. A défaut d'un dessein très suivi, nous avons, nous aussi, un instinct secret qui nous guide : c'est l'instinct continental, par opposition au génie maritime.

On dirait que les Anglais, lorsqu'ils déchiffrent une carte, regardent d'abord la mer. Là, seulement ils sont à leur aise. Les terres, les royaumes, les continens même sont à leurs yeux des dépendances de l'élément liquide. Leur trident gouverne un empire flottant : tel, dans l'antiquité, celui de Carthage. De temps en temps, un fragment de cet empire se détache, — Hier, l'Amérique, demain l'Australie, — comme ces îles errantes qui dénouent leurs premières chaînes pour en former de nouvelles. Aujourd'hui, le centre géométrique de la domination anglaise n'est pas à Londres, ni même en Europe : il est quelque part dans l'Océan Indien. Là, sur un cercle immense, depuis le Cap jusqu'à Melbourne, se dressent ces palais de tous les styles qui s'appellent les colonies anglaises ; rien n'y semble définitif ; un siècle les élève, un autre siècle peut les détruire ou les transformer ; de même que les Indes ont remplacé les États-Unis, l'Afrique australe remplacera peut-être les Indes.

Le Français, au contraire, est amphibie ; bon navigateur, il se plaît mieux sur la terre ferme. Tantôt aventureux et tantôt sédentaire, il ne craint pas une opération hasardeuse, mais il préfère les placemens de père de famille. Il a des îles un peu partout, des possessions lointaines, comme l'Indo-Chine : mais la plus grande partie de son empire est concentrée dans

l'Afrique occidentale. Nous aimons le solide ; il nous faut tout au moins l'apparence du définitif. Nous ressemblons à ces propriétaires qui bâtissent en fortes pierres de taille, et se donnent, ne fût-ce qu'un jour, l'illusion de l'éternité. Notre façade sur l'Afrique du Nord ne peut se comparer aux prodigieux étages de la grandeur anglaise, mais elle se dresse à vingt-quatre heures de Marseille. C'est moins une improvisation coloniale que la reconstruction du vieil édifice élevé par les Romains, nos pères, sur l'autre rive de la Méditerranée. Une fois restauré, aménagé d'une façon moderne, le monument défiera l'injure du temps.

Deux peuples dont la vocation est si différente devraient apprendre à ne pas se froisser. Ce qu'il y a de plus nouveau, dans l'arrangement du 8 avril 1904, c'est la bonne volonté mutuelle dont il témoigne. Dans les rapports des deux nations, l'esprit belliqueux perd du terrain. Après les conflits militaires du xviii^e siècle et les conflits économiques du xix^e, notre âge verra peut-être des accords équitables. Il suffirait pour cela d'un danger commun qui menacerait la France et l'Angleterre.

RENÉ MILLET.

FÊTES ET POINTS NOIRS

L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET L'ENTREVUE DE SALZBOURG

I

A Paris, l'Exposition de 1867, ouverte officiellement le 1^{er} avril, était dans toute sa splendeur en juin. Elle offrait un coup d'œil magnifique. Le charlatanisme des appâts sensuels, battant la caisse à l'entrée des exhibitions de l'Industrie, de la Science, de l'Art, pour y attirer les chalands, s'essayait alors à peine : l'ensemble restait d'une gravité élégante. On y retrouvait la méthode, l'ingéniosité d'esprit du commissaire général Le Play. Il avait adopté la disposition indiquée par le remarquable rapport du prince Napoléon sur l'Exposition universelle de 1855 : la division transversale par nation, et la division longitudinale par nature de produits. Cet arrangement heureux permettait de rapprocher, et de comparer facilement le degré d'avance des divers pays. Une des innovations était la création d'un groupe (X^e) pour les institutions destinées à améliorer les conditions physiques et morales du peuple.

Dans une galerie s'étaient, comme une invitation à l'étude de notre artillerie, tous les modèles possibles de canons : canons lisses et canons rayés, canons se chargeant par la culasse, canons Krupp, canons français, canons en fonte, en acier fondu, en fer forgé, tout ce que l'esprit humain avait inventé jusque-là en fait

d'engins de destruction. Dans la galerie des machines, se dressait le formidable canon d'Essen, destiné à l'armement d'une batterie de côtes, d'une longueur de cinq mètres, du prix de 543 750 francs, et dont chaque coup tiré coûterait 4 000 francs.

A côté de cette exhibition brutale du réel, brillait celle de l'idéalité, sous les diverses formes que lui donnent les arts plastiques. Dans l'exposition française, on retrouvait la liberté un peu anarchique qui avait succédé à la longue domination de Ingres. On l'avait réputé pendant des années le maître suprême, et quiconque n'admirait pas dévotement les formes sculpturales, le grand style de cet adorateur de l'antiquité et de Raphaël était taxé d'hérésie. Il fallait de la hardiesse pour dire tout bas que le portrait de Bertin, si merveilleux qu'il soit, n'efface ni l'*Homme au gant*, de Titien, ni les *Syndics des Drapiers*, de Rembrandt, et qu'il y a beaucoup de froid et de gris dans la magistrale ordonnance de l'*Apothéose d'Homère*. Des artistes remarquables avaient surgi à côté : le brillant Horace Vernet, l'habile Delacroix, le poétique Scheffer, le lumineux Decamps. Mais aucun de ces maîtres n'avait osé s'insurger contre la discipline du chef reconnu de l'École. Eugène Delacroix l'osa : attiré par les drames modernes plus que par les réminiscences antiques, il chercha l'effet par la force de l'imagination, le mouvement de la vie, le pathétique de l'expression, la splendeur et le charme de la couleur. Ingres l'avait excommunié. Introduit clandestinement dans la chapelle de Saint-Sulpice peinte par le révolutionnaire, il regarda en silence, puis, le teint enflammé, serrant avec force le bras de son introducteur : « Êtes-vous bien sûr, monsieur le curé, qu'il y a un enfer ? »

La suprématie impérieuse du grand maître était devenue à la longue pesante, même à ses admirateurs. Ce sentiment est exprimé par Hébert, dans de charmants *Souvenirs* (1) : « Son temps de direction expiré, Ingres partit. Nous le reconduisîmes jusqu'à Ponte Molle. Le grand homme pleurait en nous disant adieu : il jeta les yeux une dernière fois vers le Dôme de Saint-Pierre et monta dans son *vetturino*. Nous autres, nous reprîmes en silence le chemin de l'Académie. En rentrant, après une heure de marche, dans notre villa Médicis, admirable ce soir-là, un sentiment bizarre s'était emparé de nous ; nous respirions plus à l'aise,

(1) *La Villa Médicis en 1840*, souvenirs d'un pensionnaire.

nous sentions un air de liberté flotter autour de nous; il nous semblait qu'un fardeau invisible ne pesait plus sur nos pensées et nos actes; nous pouvions nous jeter dans l'infini de l'avenir à la poursuite de mirages étincelans de fraîcheur [et de beauté! » Ce sentiment des jeunes pensionnaires fut celui de l'École française quand le sceptre dictatorial tomba des mains fatiguées de Ingres, avant même sa mort. Alors commencèrent à couler librement les sources retenues : Hébert, florentin par la composition et le dessin, sans maître pour la suavité du coloris, le vigoureux Bonnat, l'élégant Gérôme, le resplendissant Henner, le fantastique Moreau, si moderne dans son archaïsme, et tant d'autres.

Les paysagistes s'étaient, eux aussi, révoltés contre des traditions non moins tyranniques; ils s'étaient affranchis de la solennité des paysages historiques de Poussin et de Claude Lorrain. Opérant sur la toile une révolution semblable à celle de J.-J. Rousseau et de Chateaubriand dans les lettres, le solitaire de Barbizon, Théodore Rousseau, avait dépouillé la nature des arrangemens de convention, l'avait étudiée, aimée, et il rendait avec une égale puissance son implacable immobilité et ses frémissantes évolutions, ses familiarités et ses grandeurs, la mare claire de la forêt et l'amplitude des horizons lointains. L'Exposition consacrait sa victoire par la médaille d'honneur : l'Homme du monde rustique, Millet, était encore dans l'ombre, luttant contre la misère. Plus heureux, Jules Breton accroissait la renommée que lui avait valu sa *Bénédiction des Blés*.

La sculpture n'avait pas eu d'émancipation à opérer : Guillaume, Perraud, Dubois, Carpeaux, continuaient, en la rajeunissant, la tradition glorieuse des David, des Pradier, des Rude. La série des bustes de Napoléon aux divers âges de sa vie, de Guillaume, obtenait un succès général.

Les étrangers aussi, Hockert, Bischoff, Rodakowicki, Matejko, etc., faisaient bonne figure. Les œuvres qui frappèrent le plus furent, en sculpture, le Napoléon mourant de Vela, d'une poignante émotion; en peinture, les tableaux récompensés du Belge Leys et le carton de *la Réformation* de l'Allemand Kaulbach; les tableaux de Leys se distinguent par la solidité du modelé et un art consommé de distribuer les personnages. Le carton de Kaulbach représente une cathédrale gothique, sous les voûtes de laquelle se meuvent, autour d'un robuste Luther,

groupés sans confusion, les précurseurs, les martyrs, les apôtres, les chefs théologiques et militaires, les humanistes, les orateurs, les écrivains de tous pays se rattachant à la Réforme ou ayant brillé dans son temps : Pétrarque, Machiavel, rapprochés de Reuchlin, Ulric de Hutten, Érasme; Cervantes, de Shakspeare; Calvin, de Dumoulin; Michel-Ange. Léonard, Raphaël, autour d'Albert Dürer; Kepler, Copernic, Galilée fraternellement unis. Cette immense composition, par son ordonnance, son dessin, son invention, constitue une œuvre vraiment grandiose.

En dehors de l'Exposition, la foule accourait, aussi curieuse et empressée, dans un théâtre du boulevard où l'on jouait un opéra-bouffe, *la Grande-Duchesse de Gérolstein*. Ludovic Halévy et Meilhac, les spirituels auteurs de cette étourdissante drôlerie, avaient attendri parfois la force d'un comique irrésistible par une petite note discrète de sentiment. Le maestro Offenbach, artiste supérieur, puisqu'il a créé un genre dont il est resté le maître sans rival, avait mis, dans sa partition écrite selon les règles de l'art classique, à la fois le brio des fantaisies de l'imagination, le tapage de la joie, et les suavités mélodiques du cœur.

Des moralistes sévères ont trouvé ce succès mondial d'une bouffonnerie peu séante à la dignité de notre génie national. Il n'y avait pas là cependant de quoi nous diminuer. « Chacun des miracles de Çakya-Mouni, dit le *Lalita-Vistara*, se marquait par ceci : que tous les êtres vivant sur la terre éprouvaient le soulagement momentané de leurs maux. » Grâce au don divin de la gaité, la France opère dans le monde ce miracle permanent. Depuis Rabelais, « par son art des peintures contrefaites à plaisir pour exciter à rire, » depuis Voltaire, « qui lui apprit, comme dit Chateaubriand, à rire avec grâce, » elle n'a cessé d'apporter une immense consolation aux misérables humains en leur faisant oublier un moment « tout ce pour quoy tant ils veillent, courent, travaillent, naviguent et battailent. » Par ce privilège, elle excelle au-dessus des autres nations, et l'Italie elle-même, cette inépuisable terre de tout art, n'a rivalisé avec elle qu'au moment d'Arioste et de Rossini. Cela aussi valait d'être exposé, et librettistes et maestro avaient bien mérité de nous en le faisant avec tant d'éclat.

II

L'Empereur avait invité tous les souverains. Victor-Emmanuel fit savoir qu'il resterait chez lui : il se dit malade, ce qui ne l'empêcha pas d'aller chasser dans la montagne. Gortchakof conseilla au Tsar d'accepter le premier. Alors, le roi de Prusse décida qu'il irait également, et aussitôt tous les autres souverains suivirent. Le roi des Belges commença le défilé (14 mai), puis vint le Tsar (1^{er} juin), et le roi Guillaume (5 juin).

L'Empereur envoya à la rencontre du Tsar jusqu'à la frontière le général Lebœuf, qu'en souvenir de la cérémonie du couronnement à laquelle il avait assisté, le souverain russe avait demandé qu'on attachât à sa personne. Le général de Failly fut envoyé au-devant du roi de Prusse. L'Empereur vint lui-même recevoir ses hôtes à la gare. On évita de faire passer Alexandre II par le boulevard de Sébastopol. Je me trouvais dans la foule, à la Porte-Saint-Denis : les deux souverains étaient dans une voiture qui trottait fort, l'Empereur rayonnant, le Tsar grave. Dans le public, curiosité, froideur, presque personne ne se découvrant, un sourd murmure : « Les voici ! » quelques cris : « Vive la Pologne ! » d'autres plus nourris : « Vive l'Empereur ! » Les quartiers aristocratiques manifestèrent un peu plus de chaleur. Le roi de Prusse fut reçu partout avec réserve, mais très respectueusement. On a raconté qu'à la vue de Bismarck, reconnaissable à son costume de cuirassier, quelques sifflets se firent entendre. Bismarck aurait dit à l'amiral Jurien de la Gravière assis à ses côtés : « Nous autres hommes politiques, nous ne saurions plaire à tout le monde ; il faut en prendre notre parti. » Je ne suis pas sûr de l'authenticité de l'anecdote. Dans tous les cas, si certains spectateurs donnèrent cette preuve de mauvais goût, ils ne furent pas imités, et le public se montra partout, à l'égard du Prussien, curieux sans hostilité. Le Tsar, après avoir rendu ses hommages à l'Impératrice, descendit à l'Élysée. Quelques heures après, il s'en alla s'amuser à *la Grande-Duchesse de Gérolstein*. Le roi Guillaume s'établit au pavillon de Marsan.

De la frontière d'Erquelines à Paris, Gortchakof prit à part Lebœuf et lui expliqua longuement les bonnes dispositions de la Russie : « J'arrive avec une chancellerie pour faire des affaires, mais vous n'avez pas confiance en nous ; vous en êtes tous au

mot de Napoléon I^{er} : Grattez un peu le Russe et vous trouvez le Scythe. » Il revint aussi sur la campagne polonaise : « Si l'Empereur ne s'était pas lancé dans cette affaire, notre alliance n'aurait pu être rompue, et vous auriez aujourd'hui la frontière du Rhin. » Il insinua que rien n'était définitivement perdu, et que les rapports amicaux pourraient être repris si on voulait faciliter la politique russe en Orient. Il le pria de lui ménager une conversation confidentielle avec l'Empereur. Le soir même, Leboeuf s'échappa et alla raconter ce qui lui avait été confié. L'entrevue eut lieu, mais elle ne fut pas confidentielle. Elle se passa comme celles de Biarritz avec Bismarck. Gortchakof débuta d'un ton solennel : « Ce voyage, Sire, sera un événement... » Il parla beaucoup ; l'Empereur écouta, et, ne donnant pas d'encouragement à des ouvertures précises, la conversation tourna court. Depuis le service que les Anglais lui avaient rendu, en couvrant d'une couleur honorable sa reculade dans l'affaire du Luxembourg, il était plus attentif que jamais à ne pas les froisser, et il savait qu'un rapprochement avec la Russie, au prix qu'elle y mettait, leur serait le plus sensible des froissements : ce sentiment de fidélité envers l'allié de Crimée l'empêcha de provoquer les suggestions de Gortchakof et de sortir des généralités.

Déçu de ce côté, Gortchakof ne fut pas plus heureux auprès de Rouher. S'étant rendu dans son cabinet pour causer, il y trouva huit ou dix personnes : ce que Rouher expliqua par le désir naturel de ses collègues de voir de près un homme illustre, qui n'allait pas dans le monde et n'était d'aucune fête. Aussi Gortchakof emporta-t-il l'opinion que, si le ministre d'État était un économiste distingué, un brillant orateur, c'était un homme politique au-dessous de sa position.

Les Prussiens aux aguets suivaient pas à pas les moindres démarches russes. Personne, hélas ! ne songeait à tromper leur surveillance policière. Le Tsar n'eut pas plus que son ministre d'entretien approfondi. On l'accabla de prévenances, mais on évita toute conversation sérieuse. A son premier dîner aux Tuileries, il annonça qu'il arriverait de bonne heure parce qu'il voulait causer avec l'Empereur. A peine introduit dans le cabinet de Napoléon III, il vit entrer l'Impératrice, et la conversation s'éparpilla en banalités. Il renonça à de nouvelles tentatives. Cela commença à l'assombrir.

Un petit incident, qu'on a trop grossi, lors de sa visite au Palais de Justice, ne lui fut pas non plus agréable. Au sommet du grand escalier, au moment où il allait s'engager dans les vestibules, sortit d'un petit groupe de quatre ou cinq avocats, comme un murmure plutôt que comme un cri : « Vive la Pologne ! » Si le mot de *Monsieur* fut ajouté, il ne fut entendu ni par le Tsar, ni par ceux qui l'accompagnaient. Lebœuf s'avança vivement vers les avocats, qui, aussitôt, se dispersèrent et se perdirent dans la foule. Aucune autre manifestation ne troubla la visite ou ne se produisit à la sortie, et le Tsar s'en retourna paisiblement, sans paraître s'être aperçu de la protestation. Mais, le lendemain (6 juin), un événement beaucoup plus grave allait le troubler.

Il avait, avec le roi de Prusse, assisté à Longchamps à une magnifique revue de 60 000 hommes commandés par Canrobert, au milieu d'une immense multitude, enthousiaste et joyeuse, et il revenait avec l'Empereur et les deux Grands-Ducs dans une calèche. A la hauteur de la Cascade, Raimbeaux, l'écuyer de l'Empereur, aperçut un jeune homme, qui, d'un mouvement rapide, levait le bras et dirigeait un pistolet sur Alexandre II. Il poussa son cheval en avant, et le coup destiné au Tsar porta dans les naseaux de l'animal. L'Empereur entendit les deux détonations sans se rendre compte d'où elles provenaient. Ce ne fut qu'à une centaine de pas, que, dans la course rapide de la voiture, il aperçut des gouttes de sang sur un des Grands-Ducs, et vit quelques taches sur lui-même. D'où venait ce sang ? On comprit que c'était d'un cheval blessé, on pria Raimbeaux de changer sa monture. On arriva ainsi à fond de train aux Tuileries. Ce fut Piétri, le préfet de police, qui accourut alors expliquer ce qui s'était passé (1).

L'attentat avait été commis par un jeune Polonais de dix-huit ans, nommé Berezowski, qui s'était blessé lui-même et qu'on avait eu grand'peine à arracher à la fureur de la foule. « Nous avons vu le feu ensemble, Sire, dit l'Empereur, nous voilà frères d'armes. — Nos jours sont entre les mains de Dieu, » répondit froidement le Tsar. Le soir, il assista à un grand bal à l'ambassade de Russie; les jours suivans, à d'autres bals, à l'Hôtel de Ville, aux Tuileries, et il y fut accablé d'ovations, d'hommages,

(1) Récit de l'empereur Napoléon III au prince Napoléon.

de marques de sympathie, mais il resta sombre. D'ordinaire, ses manières cordiales et l'extraordinaire douceur de sa voix harmonieuse le rendaient irrésistible; on ne le vit plus que réservé et hautain. A la fin de son séjour, lorsqu'il s'agit, selon l'usage, de l'échange des décorations, il dit : « Pour les militaires, oh! tant que vous voudrez, car j'aime beaucoup l'armée française, et je serai bien aise de le lui témoigner, mais, pour les personnages civils, rien (1)! » Et, malgré les instances de Lebœuf, il les refusa à tous les civils, sauf quelques rares exceptions. Gortchakof ne partit pas dans des dispositions meilleures. A défaut d'une entente, il eût voulu, du moins, une satisfaction publique de vanité laissant supposer à l'Europe qu'il venait de faire quelque chose d'important. Il désirait la plaque de grand-officier en diamans. On le savait, et on ne la lui donna pas.

La tournure que prit le procès Berezowski acheva de blesser non seulement le Tsar et son ministre, mais la Russie même. Berezowski avait un regard honnête et doux. Il fut imperturbable dans son fanatisme. — « Vous vous croyez donc en droit de tuer le Tsar? — Oui, parce qu'il a tué mon pays, massacré les femmes et les enfans, envoyé la jeunesse polonaise en Sibérie, et d'un trait de plume condamné tout un peuple à l'exil, à la mort. — Mais ignorez-vous que nul n'a le droit d'attenter à la vie de son semblable? — Ce n'est pas mon semblable. — C'est votre souverain. — Non, il n'a jamais été mon souverain, et je ne sache pas de nom qu'on puisse lui donner. — Mais Dieu défend de tuer. — D'abord je ne suis pas Dieu, puis Dieu se venge, puisqu'il nous envoie en enfer. En le tuant, je le délivrais de lui-même, et, en le plongeant dans l'éternité, il ne pouvait qu'être plus heureux que sur la terre, où il vit en proie aux remords. J'ai obéi à la voix intérieure de mon cœur. » La défense d'Emmanuel Arago consista à étaler les rigueurs de la répression russe. Le procureur général se défendit de les justifier et se borna à protester contre la théorie de l'assassinat politique. L'accusé obtint des circonstances atténuantes. Il ne fut condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité (15 juillet).

Le Tsar vit dans cette indulgence une confirmation du cri de : Vive la Pologne! Il se montra de plus en plus mécontent de son voyage. De ce moment fut arrêtée dans son esprit la résolution

(1) Récit du maréchal Lebœuf.

de laisser à la Prusse le champ libre contre la France. « Les Russes, écrit, quelque temps après, Bismarck à Heydt, son collègue aux Finances, tiendront l'Autriche en bride. »

III

Le roi Guillaume ne rechercha pas de conversations politiques; il s'attacha au contraire à les écarter : il songea seulement à plaire, et il y réussit. Il n'était question que de sa bonne grâce et de ses séductions. Il paraissait émerveillé des beautés de la capitale et particulièrement intéressé par son système d'assainissement; il visita avec Haussmann les travaux d'égouts et de canalisations. Cependant le Prussien reparut par échappées sous l'homme du monde aimable : il alla se promener, en souvenir de 1814, aux Buttes-Chaumont, et, dans une visite à la princesse Stéphanie, qui habitait aux Tuileries, il lui échappa de dire, sur un certain ton, en regardant le pavillon de l'Empereur : « C'est pourtant lui qui m'a empêché d'entrer à Vienne! »

Bismarck parut avant tout préoccupé de se justifier d'avoir été déloyal dans l'affaire du Luxembourg. Dès son premier pas sur notre territoire, c'est le sujet dont il entretint Faily, sachant bien que ses paroles seraient redites à l'Empereur. Il n'aurait pas mieux demandé que le Luxembourg nous fût acquis, mais il avait promis *de ne pas empêcher*, non de *seconder*. Il avait demandé qu'on le mit en présence d'un *fait accompli*, et on l'avait appelé à se prononcer sur un *fait à accomplir*; alors les circonstances avaient été plus fortes que sa volonté. Avec quelques variantes de détail, chaque fois qu'il en eut l'occasion, il reprit le même thème. Comme autrefois, il se montra de bonne humeur, inépuisable en saillies. Parfois encore ses propos surprenaient. Il dit au général de Faily : « Le Roi est un excellent homme, mais il est très indécis. Lorsque les affaires deviennent difficiles, je fais en sorte qu'il pense à une nouvelle giberne; cela l'occupe, et il me laisse faire. » Il se montrait fort galant. Dans un bal de la cour, la ravissante jeune femme qui conduisait le cotillon étant venue lui offrir un bouquet de roses, signe d'invitation à valser, il prit le bouquet, fit de bonne grâce son tour de valse devant les souverains étonnés, puis, ramenant sa danseuse, il lui dit : « J'ai beaucoup aimé la valse, celle-ci sera la dernière que je danserai. » Et, en souvenir, il lui offrit un bouton de rose qui ornait

le revers de son habit. Il demanda au colonel Stoffel de le conduire à *la Grande-Duchesse de Gêrolstein*, et il rit à gorge déployée de cette satire des petites cours allemandes, qu'il trouvait très ressemblante. Se retournant vers Moltke, assis au second rang parce qu'il était indisposé par l'eau de Paris, il lui disait : « C'est tout à fait cela ! »

Moltke écoutait impassible. Du reste, il l'était toujours, saluant, observant sans dire un mot, ni témoigner aucune amabilité. Une fois seulement, dans une course en voiture à travers Paris, il dit au colonel Stoffel : « Je suis très content que le Roi ait vu toutes ces magnificences ; il s'occupe presque exclusivement de l'armée ; il a pu s'assurer aujourd'hui qu'un souverain, sans négliger l'armée (car la vôtre est excellente), peut s'intéresser à tout ce qui contribue à la grandeur d'un peuple. Il m'est permis plus qu'à tout autre de parler ainsi, car je n'ai pas à me plaindre de cette prédilection du Roi. »

Les souverains visitèrent le Petit Trianon et Versailles. L'Empereur les y conduisit lui-même. Lebœuf suivait, avec Bismarck et Moltke. Arrivé aux galeries du premier Empire, Napoléon III voulut passer outre ; le Tsar insista pour qu'il n'en fit rien. Moltke, figure de plomb, regardait d'un œil haineux ; Bismarck parlait beaucoup, d'un ton ironique. « Sire, dit le soir Lebœuf à l'Empereur, je viens de passer une journée terrible, avec deux hommes qui nous détestent furieusement ; je prie Votre Majesté de ne pas me la faire recommencer. — Vous avez tort, répondit l'Empereur, M. de Bismarck ne nous déteste pas, et M. de Moltke est un officier très distingué. » Très distingué, en effet, et très désireux de nous en convaincre, car, chaque matin, il allait étudier sur le terrain la meilleure manière d'attaquer Paris. Lebœuf n'avait pas le droit d'insister, mais il pria Faily de ne pas mettre son nom parmi ceux qui devaient être décorés par le roi de Prusse.

Bismarck, cependant, eût voulu causer avec quelqu'un. Il n'y réussit pas mieux que Gortchakof. Il vit à peine Moustier, s'entretint à peine avec l'Empereur, un peu plus avec Rouher, mais sans sortir des généralités. Ce ne fut qu'avec Persigny qu'il eut occasion de s'expliquer. Le rencontrant aux Tuileries, il lui demanda : « Ai-je bien suivi vos leçons ? » Deux jours après, il vint le voir. Il lui expliqua d'abord, comme il faisait avec tout le monde, son rôle dans l'affaire du Luxembourg : il avait été par-

faitement sincère quand il exprimait à Benedetti le désir de favoriser les vues de l'Empereur; il était trop heureux d'avoir cette occasion de calmer les susceptibilités de la France. Si l'opération avait échoué, c'était dû à Benedetti, « qui appartient à cette époque politique où l'on confond l'intrigue avec l'habileté et sacrifie tout à la vanité. » Il se lança ensuite dans une foule de détails exagérés ou inexacts, démentis par ses propres discours. Il se plaignit que l'Empereur, à Biarritz, eût éludé, non seulement une entente, mais une explication. Sur les événemens de 1866, il fut impitoyablement railleur, et cette fois sans altérer les faits : « J'avoue que je n'ai pas compris à quelle pensée vous avez obéi dans votre médiation. Je me mets à votre place et je me demande ce qu'il y avait à faire? Assurément rien de ce que vous avez fait. D'abord, considérant l'agrandissement de la Prusse comme un échec pour la France, et n'osant pas ou ne pouvant lui rien prendre, j'aurais voulu au moins laisser des germes profonds de division entre les deux puissances allemandes. Mais vous avez fait tout le contraire. Le Roi voulait garder la Silésie autrichienne : c'eût été un sujet éternel de haine entre les deux couronnes; vous vous y êtes opposés et, par conséquent, comme aucune cause de colère ne subsiste entre les deux puissances, à la première occasion elles peuvent s'unir comme par le passé. De même pour le reste de l'Allemagne. En premier lieu, et à votre place, je n'aurais pas sacrifié si aisément le Hanovre, la Hesse et la Saxe. Ensuite, j'aurais voulu établir également des causes permanentes de discorde entre la Prusse et les États subsistans, tandis qu'au contraire vous avez jeté dans nos bras les princes allemands. En vérité, je ne m'explique pas ce qui a pu dévoyer à ce point un gouvernement qui paraissait naguère si habile et si résolu. » Les politiques enclins aux imprévoyances de la générosité feront bien de méditer cette leçon de conduite.

« Je ne discuterai pas, répondit Persigny tout ému de douleur, sur des faits plus ou moins exacts, plus ou moins justement appréciés. Je rends hommage à l'énergie de votre caractère et à la supériorité de votre esprit; le succès a couronné vos conceptions. Vous avez pris en Allemagne la place de M. de Cavour en Italie, et toute l'Europe vous proclame le plus grand ministre du temps présent. Mais que d'actions de grâces vous devez à la fortune! Si elle vous eût été contraire à Sadowa, tout cet édifice si laborieusement construit croulait à la fois, et vous seriez resté

enseveli, vous et votre réputation, sous ses ruines. Quelques hommes dans ce monde, et je suis de ce nombre, auraient compati à votre destinée et se seraient dit que tant de talent, tant d'énergie, tant d'audace méritaient mieux de cette divinité capricieuse, qui aime pourtant les audacieux. Mais l'univers vous eût condamné, et la Prusse eût maudit votre mémoire. Eh bien ! si vous devez beaucoup à la fortune, vous devez aussi beaucoup aux causes particulières, qui ont si malheureusement paralysé l'action de la France, et il eût été bien préférable, pour vous comme pour nous, qu'une entente eût présidé aux événemens de l'année dernière. En effet, au lieu de cette rivalité créée entre la Prusse et la France, *au lieu de cet échec grave qui abaissait si profondément notre pays, et dont les conséquences peuvent, de proche en proche, amener un conflit violent entre nous*, et remettre en question ce que Sadowa a décidé, ne valait-il pas mieux pour vous que vos triomphes fussent en même temps une victoire pour la France, et que, de chaque côté du Rhin, votre nom fût salué des mêmes acclamations ? Eh bien, cela était possible. J'en avais conçu la pensée. » Alors il raconta sa proposition au Conseil ; quelque temps avant Sadowa, « de donner à la Prusse tout le nord de l'Allemagne, du Mein à la Baltique, à la condition d'indemniser sur la rive gauche du Rhin les princes dépossédés sur la rive droite. »

Bismarck éprouva quelque surprise de cette étrange proposition, et se contenta d'invoquer la répugnance des populations rhénanes à accepter des princes étrangers à la maison de Brandebourg. Persigny lui confia encore, sous le sceau du secret, une autre combinaison qu'il tenait en réserve pour le moment où la guerre serait près d'éclater, qui était de prendre les États du roi de Saxe en le transportant sur la rive gauche du Rhin. Il faut vraiment la puissance d'égotisme de l'ancien ministre pour avoir lu, dans le silence que garda Bismarck, la vision d'un ordre de choses propre à préserver la France et l'Allemagne d'une des plus terribles luttes de l'histoire.

Bismarck recueillit, partout où l'on consentit à causer avec lui, ce langage de mécontentement, et l'impression principale qu'il emporta de son séjour à Paris fut que les Français considéraient la victoire de Sadowa comme un échec personnel, qu'ils ne renonçaient pas à réparer. Il partit, de plus en plus convaincu de l'inévitable fatalité d'une guerre avec la France. Guillaume

et Napoléon III ne s'en séparèrent pas moins dans des tern très affectueux.

L'apparition du terrible trio prussien au milieu des fêtes de l'Exposition me rappelle celle des trois masques dans le sublime finale de *Don Juan*. Tout chante, tout rit, tout danse, et cependant les douloureuses harmonies qui font pressentir la catastrophe assombrissent déjà les accords joyeux.

Le prince Napoléon s'était tenu en Italie pendant le séjour du Tsar et du roi Guillaume. Il revint après leur départ. Il trouva l'Empereur content, mais las, et charmé que ce fût fini : « C'est bien ennuyeux ! on ne sait que se dire, et toujours en uniforme et en fête à mon âge, quelle fatigue ! — N'ont-ils pas, demanda le Prince, parlé politique et traité d'affaires ? — Non, dit l'Empereur, pas une demi-heure. Gortchakof qui est un grand bavard m'a dit avec emphase : « Ce voyage sera un événement, » puis j'ai attendu et il ne m'a plus rien dit. Avec Bismarck nous avons également parlé fort peu ; le roi Guillaume s'est entretenu de tout, sauf de politique. Il a d'ailleurs plu, tandis que le Tsar a paru fort hautain. Ils sont venus simplement visiter Paris et s'amuser. » Voilà en quelques mots les résultats positifs de cette visite des souverains sur laquelle certains chroniqueurs d'anti-chambre ont écrit tant de fables, et certains faiseurs d'histoires diplomatiques tant de profonds commentaires.

IV

Les petits princes arrivèrent après les grands : le vice-roi d'Égypte, qui se montra gracieux, généreux, et qu'on jugea très intelligent ; les rois de Wurtemberg et de Bavière. L'Empereur raconta au conseil des ministres que ce dernier se serait écrié : « Je me repens d'avoir confié les affaires à Hohenlohe ; il est trop prussien. Je reprendrai Pfordten (1). »

Un autre personnage, le prince Antoine de Hohenzollern, vint aussi, mais incognito. Des mésintelligences s'étaient produites entre Charles de Roumanie et Napoléon III, son protecteur. L'Empereur était mécontent des rigueurs exercées contre les Juifs ; de l'allure prussienne que son protégé donnait à son gouvernement ; de la nomination d'un officier prussien, comme organisateur de

(1) *Carnet* du maréchal Vaillant du 27 juillet 1867.

ses troupes, enfin de l'introduction, comme chef du ministère, de Bratiano, l'ami passionné de tous ses ennemis, connu pour ses idées avancées. Le prince Antoine, très fin, très avisé, avait cru d'abord que son fils n'avait pas à s'inquiéter de Napoléon III dont l'étoile semblait pâlisante. Mais, à la réflexion, il s'était convaincu que, « même après son échec de Mexico, Napoléon III dominait toujours l'Europe » (1), et que c'est à Paris qu'était encore le plus solide appui de son fils. Il voulait s'entretenir avec l'Empereur, ôter tout caractère agressif à l'union récente de sa fille Marie avec le comte de Flandre. Il fut reçu affectueusement, comme on reçoit l'ami dont on est sûr. L'Empereur ne se plaignit pas du mariage; en renouvelant ses conseils au prince de Roumanie, il ne mit au bout aucune menace; mais il ne cacha pas son désir de voir Bratiano quitter les affaires.

Après le Tsar et le roi de Prusse, ce fut le sultan Abdul-Azis qui excita le plus d'attention. Les Parisiens se réjouirent fort d'admirer, couvert de ses décorations et de ses dorures, le farouche maître et seigneur de tant de femmes. Il n'avait que trente-deux ans, et paraissait beaucoup plus âgé; son invitation lui avait causé une joie d'enfant; il ne se lassait pas d'admirer. Malgré son intention d'être aimable, son visage restait toujours sombre. Il ne disait pas un mot de français, mais il avait avec lui Fuad qui le savait à merveille. Il assista le 1^{er} juillet, à la droite de Napoléon III, à la distribution des récompenses.

L'Empereur dit : « Félicitons-nous, messieurs, d'avoir reçu parmi nous la plupart des souverains et des princes de l'Europe et tant de visiteurs empressés. Soyons fiers aussi de leur avoir montré la France telle qu'elle est, grande, prospère et libre. Il faut être privé de toute foi patriotique pour douter de sa grandeur, fermer les yeux à l'évidence pour nier sa prospérité, méconnaître ses institutions, qui parfois tolèrent jusqu'à la licence, pour ne pas y voir la liberté. — Les étrangers ont pu apprécier cette France jadis si inquiète et rejetant ses inquiétudes au delà de ses frontières, aujourd'hui laborieuse et calme, toujours féconde en idées généreuses, appropriant son génie aux merveilles les plus variées et ne se laissant jamais énerver par les jouissances matérielles. — Les esprits attentifs auront deviné sans peine que, malgré le développement de la richesse, malgré

(1) *Mémoires du prince Charles de Roumanie*, 30 juin 1867.

l'entraînement vers le bien-être, la fibre nationale y est toujours prête à vibrer dès qu'il s'agit d'honneur et de patrie ; mais cette noble susceptibilité ne saurait être un sujet de crainte pour le repos du monde. Que ceux qui ont vécu quelques instans parmi nous rapportent chez eux une juste opinion de notre pays ; qu'ils soient persuadés des sentimens d'estime et de sympathie que nous entretenons pour les nations étrangères, et de notre sincère désir de vivre en paix avec elles. »

En entrant dans le palais du Champ-de-Mars, l'Empereur avait reçu des mains du prince de Metternich la dépêche annonçant l'exécution de Maximilien, dont le bruit circulait dans Paris depuis la veille.

V

La peine de mort avait été prononcée contre Maximilien et ses généraux Miramon et Mejia, le 15 juin, à onze heures du soir. Le 16, à onze heures du matin, le colonel Palacio vint leur notifier la sentence en leur annonçant qu'elle serait exécutée le même jour à trois heures. L'Empereur écouta avec un calme sourire et dit à Bash, son médecin, en regardant sa montre : « Nous avons encore trois heures, c'est assez pour finir mes affaires. » A trois heures, les condamnés attendaient sur le seuil de leur cellule ; mais l'heure sonna, les minutes s'écoulèrent, et personne ne vint les chercher. A quatre heures, Palacio entre, un papier à la main. Est-ce la grâce ? Non, c'est un sursis. L'exécution était remise au 19, à sept heures du matin.

Informés par le télégraphe de la condamnation et de l'heure à laquelle elle devait être exécutée, les défenseurs de Maximilien s'étaient rendus auprès de Lerdo et de Juarez, implorant avec larmes la grâce. Magnus, le ministre de Prusse, qui s'était joint à eux, demandait, au moins, un sursis de quelques jours afin que Maximilien pût régler ses affaires. Juarez refusa la grâce et accorda le sursis.

Les condamnés passèrent leur dernier jour en effusions avec leurs familles ou leurs amis. Maximilien écrivit au Saint-Père, lui demandant pardon de la peine qu'il avait pu lui causer et protestant qu'il mourait dans le sein de l'Église catholique. Il recommanda à sa famille la veuve de Miramon ; il adressa des remerciemens à ses défenseurs, au capitaine Pierron, autrefois

attaché à sa personne ; il envoya à Juarez une adjuration suprême : « Faites que mon sang soit le dernier versé, et consacrez cette persévérance que vous avez mise à défendre la cause qui vient de triompher, et que je me plaisais à reconnaître et à estimer au milieu de la prospérité, à la tâche plus noble de réconcilier les esprits et de fonder la paix dans ce pays infortuné. » Il fit demander à Escobedo par Magnus de choisir de bons tireurs et de leur recommander de ne pas le défigurer en tirant au visage et de bien le tuer du premier coup, car il considérait comme peu séant que la foule vit un Empereur se débattre sur le sol dans les convulsions de l'agonie. Il exprima le désir de recevoir la visite du général afin d'exprimer lui-même ce dernier vœu, et de prendre congé de lui. En l'attendant, il s'endormit. A onze heures, on le réveilla pour recevoir Escobedo. Celui-ci le quitta tout ému, emportant une photographie sous laquelle Maximilien avait écrit : *Al general don Mariano Escobedo, Maximiliano.*

Maximilien s'était rendormi. Il se réveilla à trois heures et demie du matin, fit une toilette très soignée, mit un pardessus foncé, un gilet et un pantalon noir et un chapeau de feutre. A cinq heures, le Père Soria, qui lui avait déjà donné les sacrements, vint célébrer la messe dans la cellule, puis Maximilien déjeuna d'un peu de poulet, de vin et de café. Il donna encore quelques commissions au docteur Bash, lui recommanda de remettre à sa mère un scapulaire qu'il portait dans la poche de son gilet.

L'exécution avait été d'abord fixée à sept heures. Escobedo l'avança afin d'éviter les manifestations populaires. Au coup de six heures, un officier se présenta. Maximilien sortit de sa chambre. Avec cette intrépidité tranquille et cette grandeur simple qu'il garda jusqu'à la fin, il dit : « Je suis prêt. » Ses serviteurs pleuraient et baisaient ses mains. « Soyez calmes, dit-il, vous voyez que je le suis. C'est la volonté de Dieu que je meure. » Il alla vers les cellules de ses compagnons : « Êtes-vous prêts, messieurs ? je le suis. » Puis il les embrassa. Le bon Mejia était affaîssé. Maximilien monta le premier dans un fiacre entouré d'une escorte d'infanterie et de cavalerie. Son domestique hongrois et le Père Soria s'assirent à ses côtés. Mejia et Miramon suivirent avec leurs confesseurs dans deux autres voitures. Il fallut arracher de force la femme de Mejia à son mari ; elle suivit sa

voiture avec son petit enfant dans ses bras en poussant des cris déchirans.

Toutes les troupes de la garnison formaient la haie et contenaient une immense population silencieuse. Un soleil étincelant illuminait les rues et invitait à la vie, tandis que les cloches de toutes les églises jetaient dans l'air le glas de l'agonie. Au passage, beaucoup saluaient respectueusement ; les femmes pleuraient, surtout à la vue de la malheureuse femme de Mejia. Quand le cortège fut arrivé à l'entrée du carré de 4 000 hommes qui entourait le lieu de l'exécution, l'Empereur ouvrit la portière et sauta à terre. Le Père Soria défaillait ; Maximilien prit son flacon de sels pour le ranimer. Il regarda la foule et demanda s'il n'y avait là nul de ses amis. On lui dit que Magnus était présent, mais qu'il ne pouvait le voir. Sa place était fixée au centre avec Miramon à sa droite et Mejia à sa gauche ; il se retourna vers Miramon et lui dit : « Un brave, même au moment de la mort, doit être distingué par son souverain. Permettez-moi de vous donner la place d'honneur. » Et, mettant Miramon au milieu, il se plaça à sa droite.

Trois pelotons d'exécution, composés chacun de sept hommes et un officier, se rangèrent à un mètre des condamnés. L'officier chargé de commander le feu s'avança vers l'Empereur en le priant de lui pardonner. « Jeune homme, dit Maximilien, merci de votre compassion, mais vous êtes un soldat, obéissez. » Il s'avança vers les hommes du peloton, donna à chacun une once d'or (80 francs) et leur dit : « Enfans ! visez bien ! visez là. » Et il leur montra son cœur. Puis il retourna à sa place, et d'une voix claire et ferme : « Je vais mourir pour une cause juste, la cause de la liberté et de l'indépendance du Mexique. Puisse mon sang mettre un terme aux malheurs de ma nouvelle patrie. Vive le Mexique ! »

Il retira son chapeau, le remit à son serviteur pour qu'il le portât à sa mère et s'essuya le front avec un mouchoir. Apercevant à quelques pas un groupe d'hommes et de femmes qui sanglotaient tout haut, il leur sourit, rejeta sa barbe en arrière et regarda devant lui. Miramon lut un discours qu'il termina par le cri de : « Vive le Mexique ! » Mejia laissa tomber sur sa poitrine le crucifix qu'il tenait à la main ; les officiers levèrent leur épée, le feu de peloton éclata. Maximilien tomba sur son côté droit en murmurant le mot : *Hombre!* (homme !) Chacune des balles avait

transpercé, chacune était mortelle, mais comme il semblait que l'Empereur remuait encore, un officier tourna le cadavre sur le dos et montra avec la pointe de son épée le cœur. Un soldat s'avança, envoya une dernière balle. Le glas des cloches continuait à résonner.

VI

Napoléon III fut profondément affligé. L'Impératrice fut irritée autant que consternée, car elle n'aurait pas voulu qu'on abandonnât le malheureux Maximilien.

L'empereur François-Joseph avait accepté comme tous les souverains l'invitation de Napoléon III. La mort de Maximilien ne lui permit pas de se rendre à Paris. Il marqua même, sur ce premier moment, une assez vive irritation de ce qu'après avoir tant pressé son frère d'accepter la couronne, on l'eût délaissé dans le péril. Beust eut le courage de lui dire : « Et le Hanovre ? C'est Votre Majesté qui a invité le roi George à prendre l'attitude qui lui a coûté son royaume : et cependant il vous a été impossible après Sadowa de venir à son secours. Il n'était pas davantage possible à Napoléon III de se jeter dans une guerre contre les États-Unis pour sauver votre frère. » Des lettres très affectueuses des Tuileries, exprimant un profond chagrin, achevèrent de calmer François-Joseph, et il consentit de tout cœur à recevoir à Vienne les condoléances que l'Empereur et l'Impératrice demandaient à lui apporter. Le lieu de la rencontre fut fixé à Salzbourg.

Napoléon III, désireux de ne pas réveiller les susceptibilités à peine calmées de l'Allemagne, chargea Göltz de porter au roi de Prusse, à Ems, et transmit, par notre ambassade à Berlin, les explications les plus rassurantes sur le caractère de son voyage : c'était une pure visite de condoléances, bien naturelle après le malheur qui venait de frapper la famille impériale d'Autriche. Il laissait même entendre qu'à son retour, il se proposait de rendre au roi de Prusse sa visite à Coblenz.

Il ne donna aucun caractère officiel à son voyage, Quoiqu'il gardât l'incognito, il trouva cependant à la gare d'Ulm (17 août), le roi de Wurtemberg, et à celle d'Augsbourg (18 août), le roi de Bavière, qui l'accompagna jusqu'à la frontière de ses États. Les populations autant que les souverains accouraient sur ses pas,

empressées, sympathiques, et c'est au milieu d'un immense concours qu'il visita à Augsbourg la maison qu'avait occupée sa mère, et le Lycée où il avait commencé ses humanités.

A Salzbourg la réception fut grandiose ; il n'y manqua, pour être tout à fait féerique, que l'accompagnement d'une de ces divines mélodies écloses dans la ville dont le nom est inséparable de celui de Mozart. La charmante cité était éclairée par un soleil radieux et fut en fête pendant les cinq jours que dura la rencontre impériale. Napoléon III n'avait amené aucun ministre : n'était-il pas, d'ailleurs, lui-même son véritable ministre des Affaires étrangères ? Son ambassadeur Gramont l'assistait seul. Au contraire, Beust, Andrassy et tout le ministère autrichien avaient accompagné François-Joseph et, tandis que les deux impératrices rivalisaient de beauté, des entretiens nombreux avaient lieu entre les deux empereurs et entre Napoléon III, Beust et Gramont.

Le concours des populations et des rois, la durée de l'entrevue et ce qu'on racontait de son caractère intime ravivaient l'inquiétude allemande, et inspiraient aux uns de l'espoir, aux autres de l'appréhension. On en vint à ne plus douter que ce ne fût le point de départ d'une alliance offensive et défensive de la France et de l'Autriche contre la Prusse, et surtout une machination pour assurer aux États du Sud une existence indépendante du Nord en constituant une confédération entre eux. Le roi Guillaume, d'abord nullement inquiet, avait même envoyé un télégramme de félicitations à François-Joseph en y ajoutant : « Rappele-moi aux Majestés françaises. » Mais il avait été gagné à son tour par l'émotion générale, et son lecteur Schneider, lui ayant demandé s'il irait à l'inauguration du château de Hohenzollern, il lui répondit : « Qui sait si elle aura lieu ? Il faut attendre ce qu'on est en train de brasser à Salzbourg. »

On n'y brassait rien de sérieux. François-Joseph n'était pas plus belliqueux que Napoléon III, et Beust n'aimait que le bruit des dépêches, et non celui du canon. Dans leurs conversations ils étaient comme deux écuyers redoutant l'un et l'autre qu'on leur proposât de sauter un fossé profond. « Ma politique, disait Napoléon III, est d'avoir le moins d'ennemis possible. » Il était surtout préoccupé de ne pas froisser la Russie, espérant ainsi la séparer de la Prusse, et ce fut avec une visible répugnance qu'il donna son assentiment à ce qu'au cas où la Russie passerait la

frontière de la Moldavie, ce qu'on redoutait alors, l'Autriche passât la frontière de la Valachie. On ne signa rien. A la dernière conférence, Gramont présenta un mémoire très étendu, et Beust une note. « J'aime mieux, dit Napoléon III, ce qu'a écrit M. de Beust. — Il faudrait du moins conserver mon manuscrit. — Non, il faudra le brûler. » Cette note, gardée à titre de memorandum, disait :

« Il importe que les stipulations du traité de Prague ne soient pas transgressées. Cependant il faut non seulement éviter ce qui pourrait être interprété et exploité par la Prusse comme une menace ou une provocation ; mais il faut encore s'abstenir de toute intervention qui serait de nature à éveiller les susceptibilités de l'esprit allemand. Pour arriver au but ci-dessus indiqué, il faut employer d'autres moyens. Il faut *agir moralement* sur les États du Midi afin qu'ils s'en tiennent au *statu quo* et n'en sortent pas. Le système que le gouvernement autrichien pratique aujourd'hui à l'intérieur servira de plus en plus à réchauffer les anciennes sympathies des populations. Une politique ouvertement pacifique du gouvernement français enlèvera tout prétexte à de nouveaux engagements qui seraient proposés et acceptés dans la prévision d'une guerre et dans un intérêt de sécurité. En même temps, l'entente et l'union de la France et de l'Autriche *devront se manifester de manière à faire réfléchir les gouvernemens du Midi de l'Allemagne*, et à leur faire sentir la nécessité d'une attitude à la fois indépendante et réservée. Ce dernier résultat sera hâté si les symptômes de cet accord ne tardent pas à se montrer dans les affaires de l'Orient. Là aussi il s'agit de maintenir le *statu quo*, et d'arrêter le mouvement qui le menace, par une action diplomatique commune et persévérante, sans que l'on prenne une attitude hostile à la Russie. » Puis suivait une série de phrases vagues sans portée, se réduisant à dire : On agira suivant les circonstances.

Ainsi on n'avait rien trouvé de mieux que de confirmer la déplorable politique de se cramponner au traité de Prague, sans en assurer le maintien par d'autres moyens que l'*action morale*. C'était là, croyait-on, la politique pacifique. Beust, qui était allemand, aurait dû détromper Napoléon III et lui dire : « Tant que vous considérez le maintien de la ligne du Mein comme un intérêt de la grandeur française, l'Allemagne ne croira pas à vos protestations pacifiques. » Dès qu'on ne voulait pas opposer au

flot montant de l'Unité une digue de fer et de feu, il fallait ne plus le gêner par des lamentations ou des feuilles de papier, mais le laisser passer. A tout instant, en écrivant cette histoire, je suis tenté de m'écrier : Taisez-vous donc ou agissez !

Donc, si l'entrevue de Salzbourg n'avait pas cimenté une alliance offensive et défensive contre la Prusse, elle n'avait pas fermé le *casus belli* ouvert entre elle et nous par son ambition et par notre protestation hargneuse.

VII

Au retour, en passant à Munich, l'Empereur, bien qu'il eût repris l'incognito, s'entretint à la gare avec le prince de Hohenzollern, président du Conseil bavarois. Il aurait dit, au récit du prince : « Je suis fâché que la Confédération Sud-allemande ne se soit pas formée. » Il semblait considérer la chose comme n'étant plus possible. Le prince fit observer que la communauté des intérêts matériels opposait un obstacle insurmontable à la formation d'une Confédération du Sud indépendante. L'Empereur répliqua : « Vous avez déjà le Zollverein. » A quoi Hohenzollern répondit : « Le Zollverein lui-même ne pourrait pas subsister à côté d'une Confédération du Sud. »

L'Empereur aurait dissipé les appréhensions causées par ce voyage s'il avait poussé jusqu'à Coblenz ou au moins jusqu'à Bade pour y voir le roi de Prusse. Goltz l'avait fait espérer, et on fut très déçu que cette visite n'eût pas répondu au témoignage de bonne amitié donné par celle du Roi à Paris. L'Empereur crut qu'il dissiperait mieux les soupçons par des déclarations publiques que par des politesses privées. Il traversa, avec l'Impératrice, la France de Strasbourg à Dunkerque, et partout il rencontra un accueil chaleureux ou sympathique.

A Arras, à Lille, à Amiens, il prononça (26-29 août) trois discours. A Arras il dit : « Vous avez raison d'avoir confiance dans l'avenir; *il n'y a que les gouvernemens faibles qui cherchent dans les complications extérieures une diversion aux embarras de l'intérieur.* Mais quand on puise sa force dans la masse de la nation, on n'a qu'à faire son devoir, à satisfaire aux intérêts permanens du pays, et, tout en maintenant haut le drapeau national, on ne se laisse pas aller à des entraînemens intempestifs, quelque patriotiques qu'ils soient. »

A Lille, il dit : « Depuis quatorze ans, beaucoup de mes espérances se sont réalisées, de grands progrès se sont accomplis. Cependant, *des points noirs sont venus assombrir notre horizon*. De même que la bonne fortune ne m'a pas ébloui, de même *des revers passagers* ne me décourageront pas. Et comment me découragerais-je, lorsque je vois, d'un bout de la France à l'autre, le peuple saluer l'Impératrice et moi de ses acclamations en y associant sans cesse le nom de mon fils? »

A Amiens, il dit : « L'insuccès de notre politique au delà de l'Océan n'a pas diminué le prestige de nos armées, car partout le courage de nos soldats a vaincu toute résistance. Les événemens qui se sont accomplis en Allemagne n'ont pas fait sortir notre pays d'une attitude digne et calme, et il compte avec raison sur le maintien de la paix. Les excitations d'un petit nombre n'ont pas fait perdre l'espoir de voir des institutions plus libérales s'introduire paisiblement dans les mœurs publiques; enfin la stagnation momentanée des transactions commerciales n'a pas empêché les classes industrielles de me témoigner leurs sympathies et de compter sur les efforts du gouvernement pour donner aux affaires une nouvelle impulsion. Ces sentimens de confiance et de dévouement, je les retrouve avec plaisir à Amiens, dans ce département de la Somme qui m'a toujours montré un sincère attachement, et où un séjour de six ans (à Ham) m'a prouvé que le malheur est une bonne école pour apprendre à supporter le fardeau de la puissance et à éviter les écueils de la fortune. »

La diplomatie, de son côté, s'efforça de rassurer les cabinets. Moustier protesta des intentions pacifiques de son gouvernement; Beust fit dire et répéter à Berlin qu'il n'avait été question entre Leurs Majestés ni des États du Sud, ni d'une Confédération de ces États, sous la protection de l'Autriche. Bismarck, instruit par ses agens, se déclara, dans la *Correspondance provinciale*, convaincu « que la visite faite par les souverains français a été uniquement suggérée par le désir de donner une marque de sympathique intérêt à la maison impériale d'Autriche, si cruellement frappée par le triste sort de l'empereur Maximilien, et qu'aucun projet politique, qui serait de nature à provoquer de l'inquiétude, n'a pris place dans l'entrevue. » (4 septembre.) Néanmoins, malgré cet optimisme diplomatique, les esprits demeurèrent anxieux. De toutes ces manifestations, un seul mot surnagea : *les points noirs*. Regardons donc de près ces points noirs.

VIII

Bismarck s'était montré, dans la *Gazette provinciale*, satisfait des commentaires rassurans qu'il avait reçus de Vienne et de Paris sur l'entrevue de Salzbourg. Cependant il lança dans ses journaux une courte circulaire à ses agens, qui, sans appuyer, en disait long et qui, sous la satisfaction, contenait des épigrammes et des avertissemens : « Il était facile de prévoir la grande difficulté qu'on aurait à convaincre l'opinion publique qu'un fait comme la rencontre de deux puissans monarques dans la situation actuelle de la politique européenne ne dût pas avoir de signification plus profonde et de suite plus étendue : nous éprouvons encore une plus grande satisfaction à trouver dans les déclarations françaises et autrichiennes l'assurance que la visite de l'empereur Napoléon n'avait pour but qu'un sentiment que nous honorons et que nous partageons, et que les affaires intérieures de l'Allemagne n'ont pas été dans le sens que les premières nouvelles laissaient supposer. Ce fait est d'autant plus satisfaisant que la manière dont l'Allemagne a accueilli ces nouvelles et ces suppositions montre *combien peu le sentiment national allemand supporte la pensée de voir la solution des affaires de la nation placée sous la tutelle d'une immixtion étrangère* ou guidée par d'autres considérations que celles suggérées par les intérêts nationaux. C'est donc avec une vive satisfaction que nous saluons dans l'intérêt de notre tranquille développement la dénégation formelle de tout projet d'immixtion dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Les gouvernemens allemands du Sud pourront attester eux-mêmes que nous nous sommes abstenus de toute pression morale sur leur délibération... La Confédération du Nord ira *encore volontiers d l'avenir* au-devant de tous les besoins que pourraient avoir les gouvernemens allemands du Sud en ce qui concernerait l'extension et la consolidation des relations nationales entre les deux parties du pays; mais nous laisserons toujours le soin de fixer les bornes dans lesquelles le rapprochement réciproque devra se maintenir *à la libre détermination* de nos alliés du midi de l'Allemagne. Nous croyons devoir nous en tenir d'autant plus tranquillement à cette situation que nous ~~trouvons dans les relations réglées qui existent actuellement entre le Nord et le Sud, telles qu'elles résultent des alliances~~

conclues et de la reconstitution du Zollverein, une base légale appuyée sur des faits pour le développement indépendant des intérêts nationaux du peuple allemand. » (7 septembre 1867.)

C'était la notification que la « neutralité attentive » de Thiers, de Rouher et de la Chambre ne suffisait pas à l'Allemagne et qu'elle exigeait la stricte neutralité, c'est-à-dire la liberté de faire à son gré, quand il lui conviendrait, malgré le traité de Prague, l'union de l'Allemagne du Nord et de celle du Sud comme l'Italie l'avait faite malgré le traité de Villafranca.

Cette dépêche raviva en Allemagne la popularité de Bismarck, tant soit peu entamée par l'abandon de la forteresse de Luxembourg; elle inquiéta à peine les États du Sud; et elle excita en France une protestation à peu près unanime. Duvernois dans le journal *l'Époque*, soldé par l'Empereur, opposant au système de Bismarck celui dont Thiers s'était fait naguère à la tribune le théoricien applaudi, déclarait que « la France n'entendait pas faire violence aux populations du Rhin par une annexion brutale; qu'il ne lui convient en aucune façon de s'attacher au pied une Vénétie ou une Pologne; qu'elle ne veut, sous aucun prétexte, imiter les violences de la Prusse, mais déclarer en même temps qu'elle s'opposera, même par les armes, à l'absorption directe ou indirecte des États du Sud par la Prusse. Voici la politique que nous conseillons à la France; elle se résume en peu de mots : ni agrandissement territorial, ni amoindrissement. »

Émile de Girardin seul, reprenant les objections que j'avais opposées à Thiers, combattait cette politique qui, sous son faux air de désintéressement, nous avait conduits jusque-là, au Luxembourg et dans le Sleswig, de reculade en reculade, aux amertumes de l'impuissance. « Si la France est assez forte pour dire à la Prusse : Vous ne franchirez pas la ligne gauche du Mein ! alors qu'elle lui dise plutôt : La rive gauche du Mein m'est aussi indifférente qu'étrangère, mais, usant de ce droit de conquête que vous venez de ressusciter, je vous demande la rive gauche du Rhin qui m'a appartenu et à laquelle je n'ai plus aucune raison de renoncer. » Cependant il ne conseille pas à la France cette revendication, la seule soutenable. « Quant à contester aux Allemands le droit d'être maîtres chez eux et de se gouverner à leur gré, sous prétexte que telle forme de gouvernement peut les rendre plus forts que telle autre, c'est forfaire à l'équité. N'y a-t-il donc qu'une seule manière pour un peuple de croître en force et en

grandeur? A ce titre, il faudrait que la France déclarât la guerre à l'Allemagne, parce qu'en Allemagne, la population croît et se multiplie, tandis qu'en France elle est stationnaire. »

IX

Du côté de la Suisse se montrait un second point noir. Un professeur de philosophie, démissionnaire en 1852, établi à Genève, Barni, obtint de l'Institut genevois de prendre sous son patronage un congrès de la paix et de la liberté. On en attribua à Garibaldi la présidence d'honneur; on arrêta les questions à examiner, et enfin on lança de toutes parts des convocations.

Des refus retentissans répondirent; le plus violent fut celui du député démocrate prussien, Schultze-Delitsch, l'initiateur des banques de crédit populaire : « Un point sur lequel personne, chez nous, ne se fait illusion, c'est que nous serons, dans un temps prochain, exposés aux attaques de la France. Cette crainte est entretenue chez nous par les armemens de la France, ses demandes de compensation, ajournées seulement à des circonstances plus favorables, et par l'attitude d'une partie de la presse parisienne. Le sentiment national a pris chez nous une telle force que nous ne souffrirons à aucun prix l'ingérence de l'étranger dans nos affaires. Quelque entrave que la guerre ait apportée à notre progrès intérieur, quelque échec qui en résulte pour le parti démocratique, en présence des tentatives que fait l'étranger pour s'ingérer frivolement dans nos affaires, nous nous levons tous comme un seul homme, prêts à repousser de telles prétentions. Peignez-vous, maintenant, la situation de ces hommes politiques d'Allemagne qui, s'associant à vous dans ces congrès et ligues, lesquels ont, en France, leur origine et leur siège, inviteraient publiquement tous les gouvernemens en général, et les nôtres en particulier, à cesser d'armer, voire à désarmer. Au moment où l'on se prépare en France à nous attaquer, le verdict général ne serait-il pas, à notre égard, que, d'accord avec nos ennemis, nous avons tenté de mettre le pays hors d'état de se défendre? Tout au moins paraîtrions-nous grossièrement dupés par l'étranger; nous ne nous relèverions jamais de ce discrédit. » (12 juillet 1867.) Mazzini refusa de même : « Le but, c'est le rétablissement de la Pologne, l'achèvement de l'unité allemande, de l'unité italienne, de l'unité hellénique, la confédération danu-

bienné substituée à l'empire autrichien, une Suisse orientale à la place de l'empire turc en Europe, l'union scandinave, l'union ibérique, la liberté pour la France; en un mot, les États-Unis républicains d'Europe, un Congrès international permanent au-dessus de tous les pouvoirs. Le but, pourquoi le cacher? C'est une dernière, grande et sainte croisade, une bataille de Marathon au profit de l'Europe, pour le triomphe du principe du progrès sur le principe d'inertie. » (6 septembre 1867.) Les révolutionnaires polonais déclinèrent également l'invitation : « L'heure d'un Congrès de la paix est loin d'avoir sonné pour nous. Proposer la paix en présence de deux empires babyloniens qui, du Rhin à l'Océan Pacifique, écrasent vingt nations, c'est accepter notre destinée et nous résigner à la servitude universelle. » Le total des adhérens atteignit cependant 10 000, parmi lesquels dominaient les Suisses (2 713) et les Allemands (1 669). Les Français étaient au nombre de 1 006, les Italiens de 442, les Anglais de 149.

Le président du Congrès, Garibaldi, l'ouvrit sur la place publique par un cri de guerre. Arrivé le 8 septembre, il dit du haut de son balcon à la foule : « Je salue les citoyens de cette cité de Genève qui ont porté les premiers coups à la Rome papale. Le moment est venu de compléter l'œuvre de vos pères. Il y a dans la mission des Italiens, qui ont si longtemps gardé le monstre, une partie expiatoire. Notre devoir est de l'abattre, nous l'abattrons. Votre concours sera peut-être nécessaire; j'y compte. » On fut un peu décontenancé par cette apostrophe. Il reprit : « Trouvez-vous que j'aie dit une impertinence? — Non, non, non. — Alors, je vais vous dire quelque chose qui vous semblera plaisant : je vous recommande la concorde ! » On ne se moque pas plus cavalièrement de ses adorateurs.

Le lendemain, Garibaldi vint prendre sa présidence au milieu d'acclamations délirantes. Un Suisse fort sensé, devinant ce qui allait se passer, le docteur Schmidlin, prit la parole. Il voulait bien s'associer à l'œuvre entreprise, mais par des moyens pacifiques et légaux : « Si je veux bien vivre avec mes voisins, je ne me mêle pas de leurs affaires; ce n'est donc pas à nous de juger les institutions des autres nations; les peuples, du reste, ont le gouvernement qu'ils méritent. La démocratie n'est pas plus la paix que l'Empire n'est la guerre; la vanité et les préjugés des peuples causent autant de guerres que l'ambition des souverains,

et l'opinion publique en est souvent aussi responsable que l'ambition des gouvernemens. »

Les démagogues de tous les pays, et surtout les Français, n'étaient pas venus là pour entendre ces paroles sensées. Ils rugirent; un tumulte formidable ne fut calmé que par le grand pacifique Garibaldi. Il débita force déclamations et donna pour conclure les propositions suivantes : « Toutes les nations sont sœurs; la guerre entre elles est impossible; toutes leurs querelles seront jugées par un congrès, les membres du congrès élus par les sociétés démocratiques des peuples; chaque peuple n'aura qu'une voix au Congrès, quel que soit le nombre de ses membres; la papauté, comme la plus nuisible des sectes, est déclarée déchue; la religion de Dieu est adoptée par le Congrès; chacun de ses membres s'oblige à la propager; j'entends par la religion de Dieu la religion de la vérité et de la raison; remplacer le sacerdoce des révélations et de l'ignorance par le sacerdoce de la science et de l'intelligence; la démocratie seule peut détruire le fléau de la guerre. » Puis un post-scriptum plus important que la lettre : « L'esclave seul a le droit de faire la guerre au tyran; c'est le seul cas dans lequel la guerre est permise. » Les applaudissemens couvrirent ces paroles. Mais dans le public genevois elles produisirent un violent mouvement de protestation. Les athées ne voulaient d'aucune religion; les catholiques et les protestans repoussaient celle de Garibaldi.

Le jour suivant, ce fut le tour de Quinet : anathème furibond contre le Deux-Décembre. Mêmes acclamations, moins unanimes pourtant, et, au dehors, protestation plus intense encore; les Suisses avaient peur pour leur indépendance. Un membre du Conseil général de Genève, Carteret, dit : « Je suis heureux et fier que les vieilles libertés suisses permettent à tant d'orateurs de se livrer à des excentricités que les étrangers peuvent trouver amusantes, mais qui n'ont pas pour les Suisses la même saveur. » Et il proposa de se borner à discuter la dernière partie du programme sur la constitution d'une commission permanente. On s'y opposa, et la discussion continua par un discours furibond de Bakounine contre la Russie. Le héros pacifique sentit que cela tournait mal; dès le matin de la troisième séance, il décampa, sans prendre congé, par le Simplon.

X

Le révélateur de la nouvelle religion évanoui, il se produisit un fait dont l'importance fut considérable sur nos affaires intérieures. En même temps que le congrès de la paix à Genève, s'était réuni à Lausanne un congrès de travailleurs, celui de l'Internationale. Un certain nombre d'ouvriers intelligens, honnêtes, courageux, Tolain, Limousin, Fribourg, s'étaient affiliés à Londres, en 1864, à une association « ayant pour objet de procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différens pays, aspirant au même but : le concours mutuel et le complet affranchissement de la classe ouvrière. » Un comité central siégeant à Londres devait relier tous les comités nationaux. Celui de Paris s'établit rue des Gravilliers.

Ce comité était composé d'ouvriers républicains proudhoniens et, par conséquent, ennemis du jacobinisme ardent ou modéré qui formait le fond des idées de l'opposition bourgeoise des avocats et des journalistes. Influencés certainement par mon exemple, ils voulurent appliquer au profit du socialisme la méthode que j'employais à la revendication de la liberté. Ils ne donnèrent à leur association aucun caractère de haine contre l'Empire ; ils se plaçaient en dehors des partis, se bornant à réclamer l'émancipation sociale comme je réclamaïis l'émancipation politique. Leur but n'était pas d'essayer de s'emparer de force de l'État et d'en faire l'instrument de leurs idées à l'aide d'une série de mesures obligatoires, mais de s'en affranchir et de ne demander à personne qu'à eux-mêmes la sauvegarde de leurs intérêts. Ils respectaient la famille, maintenaient aux parens le droit d'élever leurs enfans sans aucune immixtion de l'État, refusaient d'accorder à la religion un caractère social, mais la considéraient comme une manifestation respectable de la conscience tant qu'elle reste chose intérieure, individuelle, intime. Ils se séparaient du collectivisme despotique des Allemands. C'était vraiment une louable tentative, qui honore grandement ceux qui eurent la force d'esprit de la concevoir et le courage de l'entreprendre. Mais l'organisation libérale pacifique du prolétariat déplaisait à la fois à la secte révolutionnaire de Blanqui et aux partis d'opposition systématique républicains. Ils essayèrent de détourner l'Internationale de son programme et de la rallier au leur. Blan-

qui, accompagné de quelques jeunes gens, depuis horriblement célèbres et du nom desquels je ne veux pas souiller cette page, qu'on appelait étudiants parce qu'ils n'étudiaient rien, se rendit à Genève au premier Congrès de la nouvelle association, le 24 septembre 1866. Ce Congrès les éconduisit et ne voulut pas même glisser dans la politique par un vœu en faveur de la Pologne.

Alors s'ouvrit contre ces braves gens une campagne de dénigrement furieux, de haine et de calomnie, semblable à celle qui se poursuivait contre moi. Ils y résistèrent moins. Terrorisés, sentant le vide se faire autour d'eux, les mains des camarades s'écarter de leurs mains, les affiliations s'arrêter, ils capitulèrent. Ils persistèrent dans leur opposition au collectivisme allemand, mais renoncèrent à l'abstention révolutionnaire et votèrent que l'émancipation sociale du travailleur est inséparable de son émancipation politique.

Ils acceptèrent l'invitation du Congrès de la paix de se joindre à lui et d'adhérer à l'entreprise bourgeoise du renversement de l'Empire, à la condition que les bourgeois républicains, de leur côté, travailleraient à l'émancipation de la classe ouvrière. Ils envoyèrent des délégués à Genève pour stipuler ce pacte : « C'est promis, répondit Chaudey, au nom du Congrès bourgeois. Si les travailleurs aident les républicains à reconquérir la liberté, les républicains aideront les travailleurs à reconquérir le capital. » Le pacte fut conclu sur ce double cri de guerre.

Plus les esprits s'échauffaient dans l'enceinte du Congrès, plus ils s'animaient en sens contraire dans les rues et les cercles de Genève. L'assemblée turbulente y devenait odieuse. On affichait sur les murs des placards contre le langage antichrétien tenu par Garibaldi ; les pasteurs et les prêtres l'attaquaient dans la chaire ; des bandes de protestation s'organisaient dans les paroisses ; six cents habitans de toutes les classes votaient (11 septembre) une résolution enjoignant aux adhérens genevois de s'opposer énergiquement à toute résolution dangereuse pour la sécurité et compromettante pour la neutralité de la Suisse (12 septembre).

En suite de quoi, Fazy proposa de ne délibérer que sur un article inoffensif du programme. Les révolutionnaires protestent, les journalistes français vocifèrent. Fazy s'avance à leurs cris : « Vous avez compromis la liberté chez vous ; ne la compromettez pas chez nous. » La foule du dehors envahit la salle.

A grand'peine, au milieu de la confusion, on décide qu'il sera du devoir de chaque membre de la ligue de travailler à former et éclairer l'opinion publique sur la véritable nature du gouvernement exécuter de la volonté générale, et sur les moyens d'éteindre l'ignorance et les préjugés qui entretiennent les diverses causes de guerre, de préparer par ses efforts la substitution du régime des milices nationales à celui des armées permanentes, afin que le bien-être individuel et général vienne consolider la liberté politique des citoyens. L'organisation d'un comité central permanent était confiée aux soins du comité directeur.

Ainsi finit ce Congrès incohérent où l'Internationale perdit son originalité et devint une fraction redoutable de la ligue révolutionnaire contre l'Empire.

XI

Les agitations extérieures se répercutaient en France même, non en mouvemens tumultueux, car la paix publique n'était troublée nulle part, mais en un malaise d'autant plus pénible qu'il était indéfinissable. Les millions s'entassaient inactifs dans les caisses de la Banque de France et un milliard se mettait en grève. Les affaires se ralentissaient, la sécurité en l'avenir qui, après 1852, leur avait donné une si vive impulsion, s'affaiblissait. On se demandait pour la première fois si cet établissement, qui avait paru si solide, n'était pas à la veille de s'écrouler à son tour ; les prophéties de malheur n'étaient plus accueillies avec incrédulité. A ces causes générales de trouble s'en joignaient d'autres purement accidentelles : la stagnation, suite inévitable d'un remuement extraordinaire comme celui de l'Exposition universelle, le choléra, la cherté du blé.

En même temps que les intérêts souffraient, les esprits étaient agités par la violence de la lutte religieuse. Aux ardeurs des catholiques en faveur du Pape, les libres penseurs répondaient par une souscription pour l'érection d'une statue à Voltaire, organisaient deux ligues : l'une de l'enseignement contre les écoles catholiques ; l'autre des Solidaires, pour provoquer les enterremens civils. Les philosophes rationalistes opposaient à la morale religieuse la morale indépendante en dehors et au-dessus de toute religion. Le matérialisme, qui a toujours été une des aberrations de l'esprit humain, se réveillait sous des formes arro-

gantes. La Faculté de Paris recevait la thèse d'un docteur dans laquelle se trouvait cette maxime : « Qui vient encore nous parler de liberté? Comme la pierre qui tombe obéit à la pesanteur, l'homme obéit à des lois qui lui sont propres; la responsabilité est identique pour tous, c'est-à-dire, nulle. » Les évêques signalaient le péril social, dénonçaient l'athéisme grandissant, Mgr Dupanloup avec fougue, Mgr Darboy avec élévation, et le tumulte des passions intellectuelles ou religieuses s'élevait au-dessus de la plainte des intérêts et du cliquetis de la mêlée politique.

Dans aucun document l'histoire ne trouvera une peinture plus fidèle et en même temps moins suspecte du désarroi de ce temps que dans un rapport du préfet de police Piétri, document précieux à un autre titre parce qu'il prouve que, sous l'Empire, il y avait des fonctionnaires osant dire la vérité et un souverain sachant l'écouter :

« Depuis quelque temps, la tâche quotidienne qu'impose la préparation de ce rapport est des plus pénibles. A quelques sources que l'on s'adresse, quel que soit le correspondant que l'on consulte, quelques renseignemens que l'on recueille, la situation actuelle apparaît toujours comme peu satisfaisante; de quelque côté que l'on regarde, on se heurte à des inquiétudes sincères ou à des défiances qu'inspirent des hostilités ardentes. On est ainsi condamné à présenter à l'Empereur des appréciations qui peuvent sembler pessimistes; elles ne font cependant que reproduire les impressions reçues; elles les atténuent plutôt qu'elles ne les exagèrent, mais le sentiment du devoir et un religieux dévouement aux institutions impériales ne permettent pas de les dissimuler, si amère que soit l'obligation d'en être l'écho fidèle. La portion agissante de la société, celle qui s'occupe le plus de politique, qui aime les discussions, critique les gouvernemens, accentue plus que jamais son opposition radicale et systématique. Elle seconde activement les hommes de parti, elle se complait dans les attaques de la presse, elle va répétant que l'Empire est atteint dans son prestige extérieur, dans la prospérité matérielle du pays qu'il avait ramenée, dans les garanties mêmes qu'il donnait à l'ordre social et aux intérêts conservateurs. Et pourtant les masses ne sont pas gagnées par cette défiance et cette désaffection. Elles restent attachées à l'Empereur et à sa dynastie; elles aiment sa personne; elles comptent toujours sur sa sagesse; mais ne faut-il pas craindre que, mobiles

et impressionnables, elles ne risquent, dans un moment donné, de suivre l'entraînement des classes dirigeantes, et de leur prêter, pour une œuvre révolutionnaire, le concours qu'elles ne paraissent nullement disposées à lui donner aujourd'hui? Ces populations qui constituent le nombre et la force ne se demandent-elles pas, elles-mêmes, quelle est la volonté de l'Empereur? quelle est son action? quel est le but poursuivi par son gouvernement? Est-ce la guerre avec les entraînemens du patriotisme, avec les chances heureuses que promettrait l'héroïsme de nos soldats? Est-ce la paix avec sa sécurité, la réduction des dépenses militaires, celle des contingens annuels et l'abandon d'un projet de réorganisation de l'armée resté peu populaire? Est-ce une nouvelle évolution libérale telle que l'annonçait la lettre du 19 janvier? Est-ce, au contraire, une plus grande force rendue, dans l'intérêt du pays, à l'action gouvernementale? Voilà les questions que l'on se pose partout avec anxiété. Le choix à faire est grave et difficile; tout le monde sent aussi que, dans l'état d'incertitude et d'engourdissement où se trouve le pays, une affirmation nette et résolue de la politique et de l'action impériales s'impose avec une urgence chaque jour plus grande à la prévoyance et à la sagesse du gouvernement. Plus qu'aucun autre pays, la France, où se conservent tant de germes révolutionnaires, a besoin d'être gouvernée et conduite. A cette condition seulement les masses reprendront dans l'avenir leur confiance tout entière. » (30 septembre 1867.)

XII

Piétri avait dit juste lorsqu'il attribuait tout le malaise de l'opinion à la question qu'on se posait en Europe et en France : « L'Empereur a-t-il encore une volonté et quelle est-elle? » Il eût suffi de la parole ferme d'un homme d'État ayant la résolution dans le caractère et la netteté dans l'esprit pour dissiper tous les points noirs visibles à l'horizon. Malheureusement l'Empereur n'était plus cet homme depuis que la maladie l'avait terrassé; le Vice-empereur le fut encore moins. Nous possédons les rapports confidentiels qu'il adressait à son maître à l'époque même du cri d'alarme poussé par le préfet de police : ils le définissent aussi bien que le rapport de Piétri définissait l'opinion publique. Le Vice-empereur, lui aussi, dégage d'un regard pénétrant la diffi-

culté intérieure et la difficulté extérieure. A l'extérieur, il ne s'arrête pas même à la solution que j'appellerais de l'imbécillité, si elle n'avait été soutenue par des esprits nullement imbéciles, celle de s'opposer même par la guerre au passage du Mein, sans arrière-volonté de conquête sur le Rhin; il n'en dit que ce mot décisif : « Toute déclaration de ce genre conduirait à une guerre précipitée. » Il ne s'arrête qu'aux deux solutions sérieuses : ou laisser à la Prusse le champ libre en Allemagne, sauf à se payer de ses propres mains, avec ou sans son consentement sur le Rhin, ou accepter de bonne grâce sans pensée de dédommagemens une extension qu'on déclarerait nullement inquiétante pour notre sécurité. Il indique le fort et le faible des deux partis : « le premier peut conduire à la guerre et à une guerre terrible; le second serait une véritable provocation à l'unité, un démenti aux idées échangées à Salzbourg; il produirait dans l'armée un détestable effet et autoriserait cette perfide, cruelle et incessante attaque dont les journaux opposans sont remplis : la France est descendue au troisième rang. »

Chaque parti avait en effet ses inconvéniens. Il restait à choisir celui qui en avait le moins. Là le courage d'esprit manque à Rouher. Il conseille de louvoyer, de fortifier le courage des États du Sud, de préparer nos alliances et de prendre ultérieurement conseil de la situation générale de l'Europe, soit pour consolider la paix, soit pour engager un duel redoutable avec la Prusse, soit pour prendre résolument autour de nous les compensations nécessaires. A l'intérieur, l'option était également entre deux partis tranchés. La majorité des amis de l'Empire, effrayés des licences de la presse, sollicitaient l'Empereur de renoncer à des réformes auxquelles manquait encore la consécration définitive et de dissoudre immédiatement le Corps législatif; le peuple réélirait les mêmes députés, et condamnerait les innovations dangereuses. D'autres conseillaient de persister dans la nouvelle voie et de concéder aux libéraux en bons égards ce qu'on accordait en extension à la liberté. Cette fois, Rouher paraît se résoudre à l'énergie : « Autant il serait difficile de ne pas louvoyer actuellement dans les affaires extérieures, autant il serait nécessaire d'avoir devant le suffrage universel une allure déterminée. Il faudrait lui dire carrément : le journalisme et les passions ennemies tournent violemment toute liberté nouvelle contre la stabilité des institutions; le pays est loyalement con-

sulté sur la convenance de l'ajournement des réformes proposées le 19 janvier. Il faudrait carrément demander au pays sa décision et du même coup reprendre les armes disciplinaires conférées à l'administration par le décret de 1852. »

Le système valait ce qu'il valait, mais son succès dépendait d'une exécution rapide. Là encore le courage d'esprit manque à Rouher : « Une dissolution immédiate a d'incontestables avantages, mais elle est trop utilitaire, un peu équivoque, subreptice et peureuse; elle viole toutes les bonnes conditions du gouvernement représentatif. » — Fort bien : il ne restait donc plus qu'à renoncer à la dissolution et à laisser la Chambre arriver au terme légal de son mandat, d'autant plus que les élections prématurées sont un des traits caractéristiques de ce régime parlementaire dont on avait horreur. Mais cela était encore un parti trop décidé. Le louvoyeur reprend le dessus : on dissoudra avant l'expiration des pouvoirs de la Chambre, mais pas immédiatement; seulement en mai prochain. Les élections « se présenteront avec de sérieuses chances de succès, quoique avec certaines difficultés et *certain périls de plus*. Leur succès *plus chèrement acheté* donnera au gouvernement une force incontestée (1). » Singulière sagesse que celle qui consiste à opérer difficilement ce qu'on aurait pu faire facilement!

En somme, les conseils donnés à l'intérieur aboutissaient à la même conclusion que ceux de l'extérieur : attendre. Attendre n'est pas une preuve d'irrésolution quand on attend comme Bismarck pour mieux préparer le succès d'une action à laquelle on est décidé. Attendre est au contraire un signe de faiblesse quand on attend pour savoir à quoi on se décidera. Cette conduite correspondait si bien aux dispositions fatiguées et indécises de l'Empereur qu'il l'adopta. On continua à l'intérieur comme à l'extérieur à louvoyer entre le oui et le non. Où cela pouvait-il conduire en présence du ministre prussien qui poussait toujours en avant, même lorsqu'il paraissait immobile, et d'une opposition française vigoureuse, dont la haine s'accroissait de la facilité accordée de la satisfaire? Fatalement les points noirs devaient devenir d'épais nuages et envahir tout l'horizon.

ÉMILE OLLIVIER.

(1) Lettres de Rouher à l'Empereur, 19 et 27 septembre 1867.

L'ÉVOLUTION

DE

L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE

Depuis un demi-siècle environ, la métallurgie, faisant appel à toutes les ressources de la chimie, a substitué aux procédés empiriques reposant sur des traditions confuses et variables d'un point à l'autre, aux recettes et aux tours de main généralement secrets, des méthodes de travail rationnelles, uniformes dans leurs principes et s'appuyant sur des données scientifiquement établies. Aujourd'hui, la marche des appareils est constamment soumise au contrôle de l'ingénieur et du chimiste : minerais, combustibles, gangues, etc., tout cela est soigneusement étudié et aucun produit ne sort d'une usine sans que les propriétés mécaniques et physiques, sans que la composition chimique en soient parfaitement connues. Dans toutes les installations de quelque importance, c'est par centaines que, chaque jour, on compte les analyses et les essais de résistance : c'est ainsi qu'on établit la valeur marchande de la matière fabriquée et qu'on peut savoir comment on doit la traiter en vue de nouvelles manipulations.

Mais ce n'est pas seulement à la chimie que la métallurgie moderne a fait appel : toutes les branches des sciences expérimentales, depuis la thermodynamique jusqu'à la cristallographie, ont été mises à contribution et, comme on pouvait s'y attendre, l'électricité a essayé, quelquefois avec succès, de se substituer aux méthodes les plus consacrées par le temps et par l'usage.

De là une évolution, peut-être moins accentuée que celle dont l'industrie chimique a été le théâtre, mais qui n'en mérite pas moins d'être examinée de près et que les pages qui vont suivre, consacrées surtout à la grande, ou plutôt à la grosse industrie métallurgique, ont pour but de mettre en évidence.

I

L'accroissement continu dans la production du fer et de ses dérivés, la fonte et l'acier, accroissement qui frappe tous les jours l'observateur le plus superficiel, s'explique par la facilité avec laquelle ce métal se prête à tous les besoins. Aussi occupe-t-il le premier rang parmi les agens créateurs de la puissance et de la richesse. On l'a dit : « Le fer attire l'or. » La sidérurgie (métallurgie du fer) présente donc un intérêt de tout premier ordre, justifiant la place prépondérante que nous allons lui accorder.

Ce qui rend le fer un métal si précieux, ce n'est pas seulement sa résistance et son prix relativement bas, car, à côté de ces qualités, il a le grave défaut d'être rapidement et facilement altérable. En réalité, sa valeur tient à une extrême et remarquable sensibilité, qui se manifeste comme il suit : incorporons-lui quelques centièmes, moins encore, quelques millièmes d'un corps étranger, carbone, manganèse, chrome, nickel, etc., et nous verrons, du coup, se modifier profondément, non seulement ses qualités mécaniques, et physiques, mais encore certaines de ses propriétés chimiques telles, par exemple, que la durabilité et la résistance aux corrosions qui le menacent sans cesse. De plus, le fer est un corps allotrope, c'est-à-dire qu'il peut exister sous divers états moléculaires caractérisés par des propriétés différentes, et nul doute que cette allotropie ne joue un rôle dans les combinaisons de ce métal avec les élémens que nous venons de citer. On conçoit donc aisément qu'il soit possible de fabriquer avec le fer des produits d'une importance et d'une variété sans égales.

Le traitement qu'on suit aujourd'hui pour l'extraire de ses minerais est, d'ailleurs, en principe, celui que l'on a pratiqué en tout temps et en tout lieu : faire brûler du charbon dans un courant d'air lancé à travers le mélange de ce combustible avec le minerai. Le charbon se transforme alors en oxyde de carbone,

et c'est ce gaz qui se charge de réduire, c'est-à-dire de désoxyder le minerai, lequel, d'ordinaire, est un oxyde ou est préalablement converti en oxyde par grillage ou calcination : le fer est mis en liberté et l'oxyde de carbone se perd à l'état de gaz carbonique.

Seulement, en cherchant à tirer le meilleur parti possible du minerai, riche ou pauvre, on a été progressivement entraîné à élever de plus en plus la température de la réduction. Ce n'est plus alors du *fer* qu'on a fabriqué; c'est un produit particulier, un carbure de ce métal, carbure appelé *fonte*, dont il a fallu, désormais, se résoudre à extraire le fer, et qui, se liquéfiant à une température où celui-ci est encore à l'état pâteux, présente l'immense avantage de se séparer aisément de la matière terreuse, — ou gangue, — dont les minerais sont toujours accompagnés. Cette gangue est, en général, de l'argile (silicate d'alumine); et pour empêcher que sa fusion, provoquée par la haute température de la réduction, n'entraîne une perte de minerai, il est nécessaire de mélanger à celui-ci, avant de le traiter, un fondant spécial, appelé *castine*, qui n'est autre que du calcaire (carbonate de chaux). Il se forme alors, pendant la réduction, une scorie liquide, appelée *laitier*, constituée surtout par du silicate d'alumine et du silicate de chaux, et qui ne renferme que des traces infimes de fer, la presque-totalité de ce métal ayant passé à l'état de fonte.

Quant aux appareils propres à réaliser, avec le minimum de combustible, l'ensemble de ces réactions, une expérience séculaire a montré que, seuls, ces gigantesques creusets, profonds et ventrus, que l'on appelle *fours à cuve* en général, *hauts fourneaux* dans la fabrication de la fonte, remplissent les conditions nécessaires.

Actuellement, les hauts fourneaux présentent tous la disposition suivante :

L'orifice supérieur (gueulard) sert à introduire constamment, par couches alternées, le minerai avec son fondant (lit de fusion) et le combustible. A la partie inférieure de l'appareil, arrive, par une ou plusieurs ouvertures (tuyères) de l'air légèrement comprimé et fortement chauffé : c'est au niveau des tuyères que se forment, à l'état liquide, le laitier et la fonte. Celle-ci s'écoule et s'emmagasine dans le creuset qui lui est réservé à la base du haut fourneau : on l'en extrait à intervalles réguliers. Le laitier, moins dense, qui surnage à la fonte, s'évacue de lui-même

par une ouverture convenablement ménagée. Tour à tour, lits de fusion et combustible, entraînés par leur poids, se présentent devant les tuyères et donnent lieu à la répétition des mêmes phénomènes. Enfin, du gueulard s'échappe un mélange inflammable de gaz, les uns (oxyde de carbone, hydrogène, gaz des marais, etc.) combustibles, les autres (azote, gaz carbonique, vapeur d'eau, etc.) non combustibles.

Pour diminuer autant que possible les pertes de chaleur par les parois, on a fait les hauts fourneaux de plus en plus larges, de plus en plus volumineux; pour avoir une production intensive et, par suite, économique, on les a construits de plus en plus élevés. Aussi, alors qu'au commencement du XIX^e siècle, leur hauteur ne dépassait pas quelques mètres, leur capacité 50 à 60 mètres cubes et leur production 15 à 20 tonnes par vingt-quatre heures, aujourd'hui cette hauteur varie entre 25 à 30 mètres, la capacité entre 300 à 400 mètres cubes et la production entre 100 à 200 tonnes. Mais on commence à aller couramment jusqu'à 500 tonnes et on cite même, à Eliza, près de Pittsburg (États-Unis), un de ces appareils qui donne de 700 à 800 tonnes de fonte par 24 heures. Du coup, la production mondiale de la fonte, qui n'était, il y a quarante ans, que de 9 millions de tonnes, est montée, en 1900, à plus de 40 millions de tonnes (41 930 000 en 1902), ce qui correspond à un cube de fonte de 176 mètres de côté environ! La même année, la France n'entraîne dans ce total que pour 2 millions de tonnes à peine (2 400 000 en 1902); mais il ne faut pas oublier que notre pays est pauvre en minerais de fer et que sa production houillère n'atteint pas même le vingtième de celle du monde entier.

On conçoit, d'ailleurs, que, le volume et la hauteur des hauts fourneaux augmentant sans cesse, on ait dû accroître peu à peu la puissance des machines soufflantes qui fournissent l'air injecté par les tuyères. Pour la même raison, le charbon de bois, trop friable et trop coûteux, a dû faire place à un combustible résistant bien, d'abord à la compression, ensuite à la pression de l'air soufflé : ce combustible est, en général, du coke fabriqué dans des fours spéciaux (fours à coke).

Ici, faisons une parenthèse.

A l'origine, alors que nos pères utilisaient, pour leurs machines soufflantes primitives, les forces hydrauliques, c'est-à-dire ce qu'on appelle aujourd'hui la houille blanche, les usines

à fer étaient nécessairement situées dans les pays montagneux, riches d'ordinaire en minerais, en bois et en chutes d'eau. Mais, du jour où, pour actionner ces mêmes machines, on a su tirer parti de la force motrice de la vapeur, un exode s'est produit : l'emploi de la houille noire devenant avantageux, pour ne pas dire indispensable, ces usines se sont établies au centre ou dans le voisinage des charbonnages auxquels les progrès des moyens de transport permettaient d'amener le minerai à bon marché. Il en a été de même pour presque toutes les usines métallurgiques : seules, celles qui fabriquent des métaux, ou d'une certaine valeur, ou dont l'extraction n'exige que peu de combustible, les usines à or et à plomb, par exemple, ont pu rester dans le voisinage du minerai.

Revenons à la fonte.

A priori, l'on peut prévoir que sa composition doit dépendre de celle des lits de fusion et du plus ou moins de pureté du combustible employé. Mais il faut aussi, comme l'a montré l'expérience, tenir compte d'un autre facteur : l'allure donnée au haut fourneau, c'est-à-dire la température à laquelle il est porté pendant l'opération, température qui dépend, soit de la quantité de charbon consommée, soit de la température de l'air soufflé. Cependant, si différentes les unes des autres que puissent être les fontes, on peut, à la rigueur, les classer comme il suit : 1° les fontes grises ou fontes chaudes, qui correspondent à une allure chaude ; 2° les fontes blanches ou fontes froides, qui se produisent lorsque le haut fourneau prend une allure froide. Grises ou blanches, elles contiennent la même proportion, à peu près de 2 à 5 pour 100 de carbone, entièrement libre dans les premières, combiné au fer dans les secondes, d'où leurs différences de couleur et de structure. Mais, de plus, on rencontre dans toutes un certain nombre d'éléments étrangers : silicium, soufre, phosphore, manganèse, etc., la présence d'un excès de silicium constituant même le caractère chimique essentiel par lequel les fontes chaudes se différencient des froides. Quant à leur prix de revient, il varie, d'ordinaire, entre 45 à 50 francs la tonne.

Les fontes grises, relativement douces et peu dures, fondent franchement au feu, ce qui les rend propres au moulage, tandis que les fontes blanches, plus cassantes, ne se ramollissant que progressivement et restant toujours un peu pâteuses, même à une température élevée, ne peuvent être moulées que mélangées

aux grises. C'est avec de pareils mélanges ou avec des fontes grises seules qu'on fabrique des tuyaux de conduite, des colonnes, des bâtis, volans, cylindres, pistons de machines, des fourneaux, des grilles, des vases, des statuettes, etc.

Et maintenant, que l'on *affine*, c'est-à-dire que l'on décarbure de la fonte, grise ou blanche, de façon à n'y laisser que de 4 à 5 millièmes au plus de carbone, et l'on aura ce que l'on appelle du *fer*, métal doux, résistant et malléable.

Que si on décarbure de la fonte ou du carbure du fer de façon à obtenir un produit contenant de 5 à 20 millièmes au plus de carbone, alors on obtiendra ce qu'on appelle de l'*acier*, produit d'art qui, par sa composition, tient, on le voit, le milieu entre le fer et la fonte. Moins fusible que cette dernière, l'acier est plus fusible, plus résistant, plus dur, et, en même temps, quoique malléable, plus cassant que le fer. Mais ce qui, par-dessus tout, le distingue essentiellement de ce métal, c'est que, plongé encore rouge dans l'eau froide, il prend la *trempe*, c'est-à-dire devient plus dur, plus résistant qu'il n'était et, par conséquent, pratiquement indéformable, la « faculté de la trempe » augmentant, d'ailleurs, avec la proportion de carbone.

Quant à la décarburation de la fonte, elle s'opère soit à l'aide de l'oxygène d'un courant d'air, soit à l'aide de matières comburantes spéciales : battitures (oxydes de fer que les usines fournissent elles-mêmes en abondance), vieux fers plus ou moins oxydés, minerais de fer eux-mêmes. Ces matières jouent un double rôle, car, mélangées à la fonte préalablement fluidifiée, elles sont réduites par son carbone et, dès lors, affinent cette fonte : 1° par leur fer, dont l'addition diminue la proportion relative de carbone contenue dans la masse traitée ; 2° par leur oxygène, qui brûle l'excès de carbone dont il reste encore à la débarrasser. Notons, enfin, que l'oxygène, qu'on l'emprunte, soit à l'air, soit à l'une quelconque des matières précédentes, est nécessaire à la combustion, c'est-à-dire à l'élimination des élémens étrangers (silicium, soufre, etc.) énumérés plus haut.

Ces notions indispensables rappelées, — et la suite montrera combien ce rappel était nécessaire, — étudions les variations qu'a subies, au cours du dernier siècle, la fabrication du fer et de l'acier.

Jusqu'en 1864 environ, l'affinage s'opérait dans les fours à réverbère inventés par Cort en 1784, et qu'on appelle *fours à puddler*.

Dans ces appareils, chauffés à la flamme de la houille, maintenus constamment par cette flamme à la température de fusion de la fonte (1400 degrés à peu près), ce métal, traité soit par des battitures, soit par des minerais, soit encore par un mélange de battitures et de minerais, était soumis, jusqu'à sa transformation en fer, à un brassage *puddling*, énergique. Mais, quoiqu'on puisse, à la rigueur, porter la température d'un four à puddler aux environs de 1300 degrés, cette température est encore trop basse pour obtenir la fusion complète du fer, qui n'a lieu qu'entre 1600 et 1700 degrés. Aussi le puddlage est-il une opération pénible et coûteuse : il suffit d'avoir vu travailler la pâte froide du pain chez un boulanger, pour comprendre ce qu'est le brassage d'une pâte de fer, au bout d'énormes ringards, à l'entrée d'un four chauffé aux températures que nous venons de donner. De plus, pour donner au fer ainsi obtenu (fer puddlé, fer forgé) l'homogénéité qui, nécessairement, lui fait défaut, il faut avoir recours, après le puddlage, à une série d'opérations : cinglages, laminages, corroyages, etc., fort coûteuses aussi. Quant à l'acier, dont la fabrication n'était alors qu'une petite industrie, on l'obtenait, en général, par carburation directe. Résultat : le bon fer revenait au moins à 140 francs la tonne, l'acier, à 1000 francs, prix trop élevés pour que l'usage de ces métaux pût se répandre autant qu'il était désirable.

La découverte si importante de Bessemer, que son auteur fit connaître en 1856, dans une séance, devenue historique, de la *British Association of the Iron Trade*, changea la face des choses. Elle permit, en effet, de remplacer, et à bon marché, les deux types extrêmes, fer forgé et acier dur, que, seuls, fournissait l'ancienne industrie, par une riche gamme d'aciers offrant toutes les nuances de dureté, depuis des aciers extra-doux (fers aciéreux), comparables à l'ancien fer, jusqu'à des aciers durs, comparables à l'ancien acier. La révolution était considérable : aussi nos lecteurs nous pardonneront-ils facilement d'entrer dans quelques détails pour mieux faire saisir, et comment elle a pu s'opérer, et comment elle a amené l'introduction de la chimie dans l'industrie sidérurgique.

En principe, rien de plus simple et de plus séduisant que le nouveau procédé : au lieu de s'adresser, pour la décarburation, à des oxydes, dont la réduction absorbe, d'ailleurs, de la chaleur, on n'a recours qu'à l'air seul, et à de l'air à la température am-

biente; de plus, au lieu d'opérer, comme dans un four à puddler, sur quelques centaines de kilogrammes, ce sont des tonnes entières que l'on traite d'un seul coup, et, pour obtenir un aussi brillant résultat, il suffit de verser dans une gigantesque cornue en tôle (convertisseur) la fonte fluidifiée et de lancer dans cette masse de violens courans d'air qui la traversent de part en part. Cet air, à la fois, oxyde, chauffe et brasse la matière métallique : spontanément le carbone prend feu et sa combustion, rapide et générale, dégage une quantité de chaleur tellement énorme, tellement concentrée que, sans aucune dépense de combustible, la masse traitée reste liquéfiée pendant toute la durée de l'opération, tandis que, comme on l'a vu plus haut, dans un four à puddler, elle a sans cesse besoin d'être fortement réchauffée par la flamme du foyer.

Il semble alors que rien ne doive être plus facile, en réglant de façon convenable la pression de l'air injecté que de transformer directement la fonte, soit en fer, soit en acier; et si l'on songe, en outre, à l'évidente économie du procédé, il peut paraître surprenant que la découverte de sir H. Bessemer n'ait pas été, dès la première heure, appréciée comme elle le méritait. En voici la raison. Certes, il est merveilleux de pouvoir affiner d'un seul coup, comme on le fait aujourd'hui de quinze à vingt tonnes de fonte en vingt minutes environ, tandis que la charge d'un four à puddler n'a jamais dépassé 500 kilogrammes et a toujours exigé une heure de travail au moins. Encore faut-il, lorsqu'on opère sur de telles masses, être assuré du succès. Or, à l'origine du Bessemer, on ne savait pas régler le vent soufflé, on dépassait le but, on brûlait une partie du fer, d'où la formation abondante d'un oxyde qui rendait le métal obtenu impropre à tout usage. La puissance même du procédé en faisait la faiblesse!

Heureusement qu'en 1862, Mushet découvrit l'indispensable agent de raffinage, c'est-à-dire le corps capable de réduire cet oxyde, dont la production, quoi qu'on fasse, est, d'ailleurs, inévitable : cet agent est le manganèse, qu'on introduit dans le convertisseur, alors que la décarburation est aussi complète que possible, sous forme de fontes fortement manganésées. Ces fontes, préparées dans des hauts fourneaux spéciaux et dont quelques-unes (ferro-manganèses) contiennent jusqu'à 80 pour 100 du métal réducteur, jouent un double rôle : leur manganèse

réduit l'oxyde en question, s'oxyde lui-même et passe presque entièrement, à l'état de silicate, dans la scorie, tandis que leur carbone se dissout dans le bain et s'allie au reste de la fonte traitée. Il est évident, du reste, que, par l'emploi d'une quantité convenablement dosée d'une de ces fontes réactives, on peut arriver à produire, à volonté, un acier de composition déterminée, les fontes les plus manganésées servant à la préparation des aciers les plus doux.

Le procédé Bessemer prit, dès lors, un développement considérable. Seulement, par suite de la présence inévitable du manganèse dans le métal obtenu, il cessa d'être employé pour la fabrication de fers identiques aux fers puddlés. On restreignit son usage à la fabrication des aciers et, en quelques années, par suite des besoins croissans de l'industrie et, surtout, de la Guerre et de la Marine, l'industrie de l'acier vit décupler sa production : 419 000 tonnes en 1864, 4 274 000 tonnes en 1880.

Cependant, tel que nous venons de le décrire, le procédé était limité dans son emploi. D'abord, pour des raisons que nous passerons sous silence, n'ayant ni la prétention ni la possibilité de faire ici un cours de métallurgie, il n'était applicable qu'à des fontes très chaudes (fontes Bessemer). Ensuite, — et c'est là le point capital, — avec le garnissage argileux employé jusqu'alors pour protéger la surface intérieure du convertisseur, il ne permettait de traiter que des fontes préparées avec des *minerais purs*, exempts de phosphore, comme ceux que fournissent l'Angleterre, la Suède, l'Espagne, l'Italie, etc. Quant aux fontes préparées avec des *minerais impurs*, c'est-à-dire phosphoreux, le Bessemer était forcé de s'en désintéresser : le silicium contenu dans l'argile du garnissage réduit, en effet, l'acide phosphorique que produit la combustion du phosphore, et permet ainsi à cet élément, qui a l'inconvénient de donner à l'acier une fragilité dangereuse, de repasser dans le métal obtenu. C'était là une cause d'infériorité manifeste vis-à-vis du puddlage qui, ne fabriquant guère que du fer, pouvait utiliser des fontes phosphoreuses, car le fer supporte sans inconvénient une certaine dose de phosphore. Il y avait donc une lacune à combler.

Elle le fut, vers 1878, par Thomas et Gilchrist, qui montrèrent que le phosphore s'élimine en presque-totalité, passant dans la scorie à l'état de silico-phosphates de chaux, de manganèse et de fer : 1° si on remplace le garnissage argileux, — ou garnis-

sage acide, — du convertisseur, par un garnissage basique de chaux magnésifère, obtenue en calcinant de la dolomite (combinaison de carbonate de chaux et de carbonate de magnésie); 2° si, avant ou pendant la décarburation, on verse dans le convertisseur une quantité suffisante de chaux. Il est évident, d'ailleurs, d'après ce que nous venons de dire sur le rôle du silicium, que les fontes ainsi traitées doivent être aussi peu silicifères que possible (fontes Thomas). Le problème de la déphosphoration des aciers était enfin résolu.

Aussi, minerais purs et impurs étant, désormais, également exploitables, le Bessemer prit un essor inouï. Non seulement le triomphe de l'acier sur le fer forgé continua à s'accroître, — depuis 1885, en France, on ne fabrique plus de rails en fer, — mais, en outre, comme, grâce au développement des moyens de transport, le prix du minerai est aujourd'hui devenu le principal facteur de l'économie de la fabrication, on commença, sur le continent, l'exploitation des riches gisements phosphoreux, jusqu'alors un peu délaissés, qu'offrent en abondance la Lorraine, le Luxembourg, la Westphalie, etc. En ce qui nous concerne, cette exploitation fut le signal d'une profonde transformation économique : les grandes aciéries se transportèrent dans le bassin de la Moselle, à Longwy, Jœuf, Homécourt, Frouard, Neuves-Maisons, etc., et la plupart des hauts fourneaux du Centre, mal approvisionnés en combustible et en minerai, durent éteindre leurs feux : le Creusot lui-même, depuis qu'il a établi ses hauts fourneaux à Cette, est devenu une usine de construction. Seules, sont restées en place les aciéries qui, comme celles d'Isbergues, Anzin, Trignac, Pauillac, Saint-Louis-du-Rhône, etc., ont une situation géographique qui leur permet de recevoir à bon marché du minerai pur et du charbon.

Si l'on considère, maintenant, qu'avant Bessemer l'industrie de l'acier était, pour ainsi dire, une industrie de luxe et qu'aujourd'hui, le chiffre de sa fabrication annuelle s'élève à des dizaines de millions de tonnes, on voit que le mot de « révolution, » employé plus haut à propos du procédé de l'éminent ingénieur anglais, n'avait rien d'exagéré et qu'à cette ~~géniale invention~~ est due, certainement, la transformation ~~la plus radicale~~ qui ait éprouvée la sidérurgie depuis ses plus lointaines origines. On l'a dit avec raison, et le mot est à retenir : « A l'âge du fer, Bessemer a fait succéder celui de l'acier. »

Observons, en outre, que si, après vingt-cinq ans de luttes opiniâtres, le procédé Bessemer est arrivé à s'imposer, c'est à la chimie qu'il le doit. N'est-ce pas, en effet, avec les fontes manganésées de Mushet, avec la chaux de Thomas et Gilchrist, véritables réactifs choisis en connaissance de cause et dosés avec précision, que cette science s'est définitivement introduite dans la grosse industrie métallurgique?

Cependant, pour la fabrication de l'acier, l'admirable procédé dont nous venons d'examiner les perfectionnements successifs présente, quand même, un grave inconvénient : il se prêtera toujours mal, en effet, par suite de la rapidité des réactions, à la production d'aciers de qualités variées. Force sera toujours, avec un convertisseur, de se limiter à la fabrication d'une nuance bien déterminée, à laquelle le personnel chargé de l'opération finira par s'habituer à la longue. De plus, quoique Bessemer lui-même ait donné sa méthode comme « fournissant du fer et de l'acier sans dépense de combustible, » en réalité, si l'on examine les choses de près, on s'aperçoit que cette assertion ne peut être adoptée sans réserves : il faut compter, en effet, d'abord avec la dépense de charbon nécessaire au chauffage de la cornue, qu'il est indispensable de porter au blanc avant l'arrivée de la fonte, ensuite avec la force absorbée par les machines de manœuvre et, surtout, par la soufflerie, organe indispensable d'une installation Bessemer. Aussi, à cette heure, le procédé mis en avant par Martin, vers 1865, et dont le développement a été, pour ainsi dire, parallèle à celui du Bessemer, tend à devenir pour ce dernier un concurrent redoutable, tout en restant son auxiliaire dans un grand nombre de cas.

C'est en ajoutant à la fonte de vieux fers, des déchets du Bessemer, ou du minerai, ou, mieux, un mélange de déchets et de minerai que, dans ce procédé, on la transforme en acier : aussi ce mode d'affinage doit-il être considéré comme un véritable retour offensif du puddlage, preuve indéniable que, dans l'industrie comme ailleurs, il faut se garder de la superstition du progrès. Seulement, pour que cette sorte de régression fût praticable, il était nécessaire, puisque c'est de l'acier qu'on fabrique, et qu'on le veut homogène, de pouvoir obtenir sa fusion parfaite et en grande masse sur la sole d'un four. C'est cette opération, regardée jusqu'alors comme impraticable, que l'ingénieur Martin sut réaliser : l'acier fondant entre 1400 et 1500 de-

grés, il n'eut, en effet, qu'à mettre à profit l'invention faite en 1860, par les frères Siemens, des fours à récupération de chaleur, fours à l'intérieur desquels il est facile de maintenir une température uniforme de 1 600 degrés environ.

Mais il fallait encore que la régression fût avantageuse. Or, par l'emploi d'appareils de dimensions convenables, il est aisé d'opérer sur des charges de fonte de 20 à 30 tonnes (on va même aujourd'hui jusqu'à 100); de plus, l'usage des fontes réactives de Mushet et de la méthode acide ou basique ne comporte aucune difficulté; le brassage, sans être automatique, comme dans le Bessemer, est facile, puisque la masse traitée est parfaitement fluidifiée; enfin, remarquons-le bien, l'affinage étant toujours de longue durée (de 7 à 8 heures), on peut, à chaque instant, constater l'état du bain et modifier sa composition suivant les besoins. Le procédé Martin devait donc permettre et a permis, en effet, ce que ne permet pas le Bessemer : la fabrication en grande masse, et à volonté, avec le même appareil d'affinage, d'aciers de compositions variées et parfaitement déterminées.

D'ailleurs, le Martin ne l'emporte pas seulement sur le Bessemer par la variété et par la supériorité de ses produits. Aujourd'hui, grâce à ses perfectionnements successifs, grâce à l'emploi de véritables fours à fabrication continue où l'on affine plus de 200 tonnes de fonte par 24 heures, il tend à l'égaliser comme puissance de production. Enfin, si, à première vue, l'affinage par le procédé Martin semble devoir être beaucoup plus coûteux que par le procédé Bessemer, en réalité la différence n'est pas énorme : les frais d'affinage d'une tonne de fonte, de 20 francs environ par le procédé Bessemer, ne dépassent pas en effet 30 francs lorsqu'on use du procédé Martin, ce qui tient à ce que le Martin n'a pas de soufflerie, consomme relativement peu de combustible et n'exige aucun effort spécial à la main-d'œuvre humaine.

Aussi se demande-t-on souvent, « si, un jour, le Martin n'assistera pas aux funérailles du Bessemer, comme celui-ci à celles des fours à puddler? »

Il est malaisé de répondre à une pareille question. Cependant, remarquons d'abord que les fours à puddler ne sont pas encore morts : à tort ou à raison, quoique les Bessemer et les Martin fournissent, comme nous l'avons dit, de véritables fers commerciaux (aciers extra-doux), on fabrique, à l'heure actuelle, presque

autant de fer forgé qu'il y a trente ans (plus de 6 millions de tonnes en 1902). Remarquons ensuite, que, pour l'instant tout semble l'indiquer, — le choix entre les deux procédés question dépend uniquement des conditions géographiques et économiques de la fabrication : aux États-Unis, — qui, depuis 1890, ont enlevé à l'Angleterre le premier rang pour la production de la fonte et de ses dérivés, — dans les usines les plus récentes, on n'installe que des Martin. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'en 1890, on a fabriqué 12 millions, en 1900, 27 millions, en 1902, plus de 29 millions de tonnes d'aciers de toute provenance; c'est que, de plus en plus, l'industrie fait appel à l'acier pour ses constructions métalliques, ses pièces de machines, la fabrication des cloches, celle des ressorts, outils, socs de charrue, pelles, faux, faucilles, râpes, scies, haches, couteaux, canifs, rasoirs, lancettes, plumes, etc. ; les chemins de fer pour leurs rails, leurs roues de wagons et de machines, etc. ; la Guerre pour ses tubes de canon, frettes, pièces de culasse, affûts, fusils, baïonnettes, sabres, fourreaux, etc. ; la Marine pour ses tôles de chaudières, de construction, ses blindages, ses canons monstres, ses ancres, etc. La Tour Eiffel est en acier ; en acier, le pont Alexandre III ; en acier, les bâtimens gigantesques des dernières Expositions universelles. L'acier est le métal-roi, et c'est la chimie qui l'a fait roi !

Seulement, comme nous l'avons déjà fait entendre, depuis Mushet, tous les aciers, tous les fers aciers sont plus ou moins manganésés : c'est donc un acier nouveau qui règne à la place de l'ancien. De plus, l'emploi des métaux récents appelés *aciers spéciaux*, celui des *aciers moulés*, qui se répand de jour en jour, marquera sans doute le début d'une nouvelle évolution de la sidérurgie.

L'addition d'éléments tels que le chrome, le nickel, le molybdène, le vanadium, etc., qui apportent aux propriétés de l'acier des modifications si remarquables, si imprévues et, en même temps, si précieuses au point de vue de la dureté, de la résistance, de la durabilité, etc., est certainement destinée à donner des résultats de plus en plus brillans à mesure que se perfectionnera la fabrication de ces aciers spéciaux. « Un jour viendra, sans doute, où tous ces alliages si variés que l'on doit à l'introduction de la chimie dans la métallurgie, et dont l'ensemble constitue un domaine presque infini dans lequel on n'a fait encore que les premiers pas finiront par posséder des com-

positions adaptées spécialement à chaque usage. Ce jour-là, ils prendront la place de l'acier, comme celui-ci a pris celle du fer. »

Enfin, le moulage de l'acier, opération exceptionnelle et difficile il y a treize à quatorze ans, est entré aujourd'hui dans la pratique courante : l'ossature du pont Alexandre III est en acier moulé. Il est donc permis de prévoir le moment où ce genre de moulage remplacera, d'une part, les moulages de fonte qui sont moins résistants, d'autre part, les pièces forgées qui sont plus coûteuses. Alors deviendront inutiles et les énormes marteaux-pilons et les puissantes presses hydrauliques qui, dans certaines usines, les remplacent. Tout cet outillage, créé à grands frais, disparaîtra, et, au règne des forges agitées ou bruyantes, succédera celui des fonderies, discrètes et silencieuses.

II

Les métaux autres que le fer se trouvent d'ordinaire en quantité assez faible à la surface du globe : de là leur prix souvent élevé et la nécessité d'extraire certains d'entre eux de minerais même très pauvres.

Au traitement par voie sèche, appliqué aux minerais relativement riches, et dont les frais sont à peu près proportionnels à la quantité de matière sur laquelle on opère, traitement dont la sidérurgie vient de nous offrir le plus remarquable exemple, il faut, parfois, substituer le traitement par voie humide : les frais sont alors en raison de la quantité de métal obtenue, et, de plus, la dépense de combustible est insignifiante ou nulle. C'est ce traitement que l'on emploie pour extraire l'or des minerais de très faible teneur du Transvaal, et son principe est le suivant : le minerai, après avoir subi, s'il le faut, une transformation préalable, est dissous dans l'eau ou dans une liqueur acide ; puis la solution métallique ainsi obtenue est soumise à l'action de réactifs convenables, qui précipitent tels ou tels corps, en laissant les autres dans le bain.

Par suite de l'extrême facilité avec laquelle ses alliages se fondent et se moulent, la métallurgie du cuivre avait une avance de plusieurs dizaines de siècles sur celle du fer, dont les alliages, difficiles à fondre, étaient par conséquent difficiles à obtenir : l'âge du bronze, d'ailleurs, n'a-t-il pas précédé l'âge du fer ? Mais

les procédés de fabrication du cuivre lui-même laissent, dans certains cas, beaucoup à désirer. Si, par voie humide, cette fabrication était, depuis longtemps, aussi parfaite que possible, il n'était pas de même de son extraction par voie sèche.

Il n'y a pas plus de vingt ans, en effet, les pyrites cuivreuses (sulfures de cuivre), qui constituent les minerais les plus fréquemment exploités, étaient soumises à une série alternée de grillages et de fusions : les grillages avaient surtout pour résultat l'élimination progressive du soufre, les fusions provoquant celles du fer que les pyrites cuivreuses contiennent presque toujours en abondance. On obtenait ainsi, sans qu'il y eût besoin de recourir au charbon comme réducteur, des *mattes* de plus en plus riches en cuivre, et finalement du cuivre brut, qu'il n'y avait plus qu'à raffiner. Aujourd'hui, surtout aux États-Unis, on use d'un procédé aussi rapide qu'avantageux, dû à Manhès, et inspiré par les derniers progrès de la sidérurgie.

Si le minerai est riche, on supprime tout grillage et on se contente d'une seule et unique fusion ; s'il ne l'est pas, un grillage précède cette fusion. Dans l'un ou l'autre cas, la matte est versée à l'état liquide dans un convertisseur, analogue à celui de Bessemer, où de l'air comprimé, injecté seulement à la partie supérieure du bain, pour éviter l'oxydation du cuivre, en une seule fois brûle tout le soufre, qui s'échappe à l'état de gaz sulfureux, tandis que le fer passe dans la scorie à l'état de silicate. Le convertisseur opère donc vite, bien et, de plus, en grande masse, car il suffit d'une demi-heure environ pour traiter 1 200 kilogrammes de matte et la transformer en un métal ne contenant guère que 1 pour 100 d'impuretés. Quant aux frais de fabrication, ils sont relativement si peu élevés (150 francs par tonne, au lieu de 300), que le nouveau procédé tend partout à se substituer à la voie humide.

Si l'on réfléchit que le cuivre, par suite de sa résistance et de sa conductibilité pour la chaleur et l'électricité, occupe le premier rang après le fer, qu'on l'emploie fréquemment à la place de ce métal pour les objets qui doivent aller au feu, qu'on l'utilise dans tous les organes de machines, que la passementerie en consume des quantités énormes, qu'allié à divers métaux, l'étain, le zinc, par exemple, il donne des produits doués, — nous avons dit plus haut pourquoi, — des qualités les plus précieuses, on comprendra la portée de la transformation produite dans sa mé-

tallurgie par l'emploi du convertisseur, transformation qui s'est étendue aussi à la fabrication du nickel.

Après le cuivre, le zinc occupe un rang important parmi les métaux les plus usuels. On connaît ses principaux emplois : fabrication des tuyaux, des réservoirs, etc., et, surtout, galvanisation du fer et fabrication du laiton (alliage de cuivre et de zinc). Aussi sa production, de 250 000 tonnes en 1880, a-t-elle atteint 400 000 tonnes en 1900 (513 000 tonnes en 1902). Son extraction, quoique souvent assez difficile, est, en somme, si peu coûteuse que, malgré la dépense de combustible, depuis que les anciens fours ont été remplacés par des fours Siemens, elle n'a pas varié. Il en est de même pour l'étain, métal accessoire, d'ailleurs, qui n'a guère d'importance que parce qu'il entre dans la composition de certains alliages, et particulièrement du bronze (alliage de cuivre et d'étain).

Ici, une question se pose : l'électricité, qui a révolutionné déjà tant d'industries, n'est-elle pas à la veille d'en faire autant pour la grosse industrie métallurgique ? C'est peu probable, comme nous allons tâcher de le montrer.

Ainsi, *à priori*, l'électrolyse, complément tout indiqué, dans son mode d'emploi le plus général, de l'extraction par voie humide, présenterait des avantages sérieux : 1° elle donne, d'emblée, des métaux assez purs pour qu'on puisse, d'ordinaire, se dispenser de les raffiner ; 2° on peut la mettre en œuvre partout où se trouvent des forces motrices naturelles, et, comme le fait justement remarquer H. d'Agoult, elle permet d'utiliser au mieux les cours d'eau à débit plus ou moins irrégulier, car elle peut facilement supporter les à-coups, le personnel nécessaire étant toujours très peu nombreux et « les stocks de vente faisant volant. » Mais le prix de l'énergie électrique est assez élevé ; de plus, quelle que soit la forme sous laquelle on se sert de la voie électrolytique, cette méthode exige des bains relativement purs, qu'il est donc absolument nécessaire d'épurer à mesure que leur alimentation par des minerais neufs, presque toujours mêlés à des matières étrangères, tend à les polluer. Or, c'est là un problème excessivement ardu, dont la solution n'est certes pas au-dessus des forces de la science, mais qu'enfin elle n'a pas encore réussi à résoudre, surtout pour les métaux usuels, cuivre, zinc, plomb, le fer, à cause du bas prix de sa fabrication, étant, bien entendu, laissé de côté.

Il n'en est pas de même s'il s'agit de raffiner un métal brut, car alors on opère sur des bains qu'il est facile de préparer purs. Ainsi le raffinage électrique du cuivre, par exemple, est entré, aujourd'hui, dans la pratique courante.

A cet effet, on prend comme anode (électrode positive) une lame de cuivre brut que l'on veut traiter et on la plonge dans un bain de sulfate de cuivre pur, où l'on fait passer le courant d'une dynamo et dont la cathode (électrode négative) est constituée par une lame de cuivre pur. La solution métallique est décomposée : son cuivre se porte sur la cathode, tandis que le reste du sel ronge l'anode et se transforme en sulfate de cuivre, qui se dissout dans le bain et est, à son tour, électrolysé. Bref, comme il arrive souvent, la solution employée joue le rôle de véhicule et sert tout simplement à transporter à la cathode le cuivre de l'anode. Quant aux éléments étrangers contenus dans cette anode, les uns, comme le plomb, l'argent, l'or, etc., forment des précipités boueux au fond du bain, tandis que les autres, fer, zinc, etc., restent dans la dissolution.

Non seulement, de cette façon, on fabrique un cuivre très pur, meilleur conducteur de l'électricité que celui que donnent les anciens procédés de raffinage, mais encore on peut traiter d'une façon rémunératrice des minerais très pauvres, car, des boues que nous venons de signaler, il est facile d'extraire, ce qui aurait été impossible avec les anciens procédés de raffinage, la totalité des métaux précieux que contiennent les minerais de cuivre. Aux États-Unis, en une seule année, on a pu obtenir ainsi 500 tonnes d'argent et 5 tonnes d'or, d'une valeur globale de 150 millions de francs environ.

Le même procédé de raffinage, appliqué au nickel, à l'argent, et, dans certains cas, au zinc, réussit parfaitement. De même pour le plomb, métal dont l'importance grandit chaque jour, non seulement à cause de la tuyauterie, des caractères d'imprimerie, des accumulateurs électriques, etc., tous usages bien connus, mais, surtout, par suite de l'emploi sans cesse croissant des charpentes métalliques, emploi qui exige des quantités considérables de peinture au minium (oxyde de plomb) : aussi la production de ce métal, de 1880 à 1900, est-elle montée de 400 000 à 800 000 tonnes (868 000 tonnes en 1902). Quant à sa métallurgie, comme celle du zinc, comme celle de l'étain, elle est restée stationnaire.

En résumé, il n'apparaît pas que l'électrolyse soit à même, d'ici longtemps, de concurrencer d'une façon sérieuse les procédés actuels de la grosse métallurgie. Abstraction faite de l'or et de quelques métaux : potassium, sodium, magnésium, etc., plus que secondaires, il n'y a, pour l'instant, qu'un seul métal de quelque importance, l'aluminium, dont l'extraction ne se fasse que par cette méthode, et cela parce que les minerais traités aujourd'hui, savoir : la cryolithe (combinaison de fluorure d'aluminium et de fluorure de sodium) et le corindon (alumine, c'est-à-dire oxyde d'aluminium) sont remarquablement purs. Encore a-t-on dû avoir recours, pour cette fabrication, au four électrique.

Celui que l'on emploie d'ordinaire est dû à Héroult : il est constitué par une sorte de grande cuve en tôle, d'une contenance d'environ 350 litres, munie d'un trou de coulée et garnie, à l'intérieur, d'un revêtement en charbon. De gros cylindres de charbon forment l'anode, reliée au pôle positif d'une dynamo, le fond même de la cuve jouant le rôle de cathode. La fabrication s'opère, d'ordinaire, comme il suit : on introduit d'abord de la cryolithe, puis on lance le courant. La chaleur qu'il dégage en traversant la cryolithe, corps mauvais conducteur, la fait fondre, la rend, par suite, électrolysable et, si le courant est bien réglé, seul le fluorure d'aluminium est décomposé : l'aluminium se précipite à l'état liquide au fond de la cuve, le fluor se dégageant autour des charbons de l'anode. Pour entretenir le bain, — car la cryolithe ne sert qu'à amorcer les réactions, — on introduit constamment, autour de l'anode, de l'alumine (corindon), qui, attaquée et transformée par le fluor en fluorure d'aluminium, se dissout peu à peu dans le bain et est, à son tour, électrolysée. Bref, de l'aluminium liquide s'amasse de plus en plus au fond de la cuve, dont on l'extrait par le trou de coulée, tandis que l'oxygène de l'alumine brûle peu à peu les charbons de l'anode et s'échappe enfin à l'état de gaz carbonique.

Si connu que soit l'aluminium, rappelons, cependant, que ce métal léger comme le verre, brillant et inoxydable comme l'argent, résistant et malléable, facilement fusible, excellent conducteur de la chaleur et de l'électricité, est, très probablement, comme l'a fait observer Bergès, le métal de l'avenir, car l'argile, dont on l'extraira sans doute un jour quand ses minerais actuels seront épuisés, est plus abondante que les composés du fer à la

surface du globe : la production, au lieu de se borner, comme aujourd'hui, à 3 ou 4 000 tonnes par an, dépassera peut-être alors les chiffres actuels de la fonte et de ses dérivés. Son emploi réduira des deux tiers nos poids morts, alourdissants, remaniera par suite nos véhicules, nos outils de guerre, et, sans doute, contribuera à nous faciliter la navigation aérienne par le plus lourd que l'air.

Sans parler même d'une révolution aussi décisive, remarquons, avec A. Janet, que la hausse continue du cuivre depuis plusieurs années, malgré l'accroissement énorme de la production (153 000 tonnes en 1880, 492 000 en 1900, 518 000 tonnes en 1902), trouve un de ses facteurs dans la demande très considérable qu'en fait l'industrie électrique pour ses machines et surtout pour ses câbles, et que, lorsqu'il s'agit d'un transport d'énergie à 100, 200 kilomètres, le prix d'achat de pareils câbles est un des plus gros éléments du capital immobilisé. Dès lors, on conçoit qu'étant donnée la légèreté de l'aluminium, sa substitution au cuivre, dans ce cas particulier, représenterait certainement une grosse économie. Malheureusement, l'aluminium, inoxydable quand il est pur, mis en contact avec d'autres métaux se corrompt rapidement ; il en est de même de ses alliages, pour peu qu'ils manquent d'homogénéité. Une ligne électrique en aluminium ne peut donc, pour l'instant, présenter des garanties suffisantes de stabilité et de bon fonctionnement, car, soit par la faute des isolateurs, soit par les soudures indispensables, on peut toujours craindre sa rupture. Cependant, les producteurs d'aluminium font, en ce moment même, de tels efforts pour fabriquer des câbles offrant toutes les garanties nécessaires, qu'on peut prévoir la solution prochaine de ce problème.

En attendant, pur ou allié au cuivre (bronze d'aluminium), au zinc (laiton d'aluminium), au tungstène (partinium), etc., l'aluminium est déjà employé à la fabrication de services de table, casques, poignées de sabre, boutons, caisses d'automobiles, bâtis de moteurs légers, etc. Enfin, en qualité de combustible (tous les métaux directement oxydables peuvent, en effet, être considérés comme des sortes de combustibles) et, par conséquent, de réducteur, il sert de matière première à cette nouvelle et curieuse branche de la métallurgie, l'*aluminothermie*, sur laquelle la Revue a déjà appelé l'attention de ses lecteurs et que, par conséquent, nous nous dispenserons d'étudier.

Le four électrique a, sans doute, plus d'avenir que l'électrolyse. Non seulement, comme elle, il se prête très bien à l'utilisation de la houille blanche, mais, de plus, lorsqu'on se borne à demander au courant de n'agir que par sa chaleur sans produire de décomposition (à la différence de ce qu'on exige de lui dans la fabrication de l'aluminium), cet appareil permet l'emploi de matières premières moins pures que celles qu'exige l'électrolyse ; enfin, il donne, sans difficultés, des températures de plus de 3 000 degrés. Aussi, lorsque éclata la crise du carbure de calcium, crise dont nous avons parlé dans une étude précédente, les industriels cherchèrent immédiatement, en faisant du four électrique une sorte de haut fourneau, à utiliser les nombreuses chutes d'eau qui restaient inoccupées.

On commença par entreprendre la fabrication des fontes particulières (ferro-chromes, ferro-siliciums, ferro-tungstènes, etc.) nécessaires à l'obtention des aciers spéciaux dont il a été question plus haut, entreprise qui fut couronnée du plus grand succès.

Mais, pour que le four électrique pût être considéré comme un véritable appareil de métallurgie, il fallait, évidemment, arriver à lui faire fabriquer, en grandes masses et à des prix rémunérateurs, les métaux usuels, fer, cuivre, zinc, etc., quitte à les raffiner ensuite. Nous allons voir que, sauf dans certaines conditions particulières, cet appareil ne doit pas, pour l'instant, avoir la prétention d'entrer en lutte avec les méthodes actuelles de la grosse industrie métallurgique.

Et d'abord, constatons que si l'on peut soutenir que fabriquer de la fonte, c'est-à-dire du fer carburé, pour la décarburer ensuite par des procédés plus ou moins coûteux, est un paradoxe chimique, à l'heure actuelle, c'est, quand même, de la fonte que l'on fabrique au four électrique et que l'on affine ensuite. Constatons encore que, pour obtenir cette fonte, on a toujours recours au charbon : seulement, dans la méthode électrique, il n'a d'autre rôle que de réduire le minerai en se transformant en oxyde de carbone et de carburger ensuite le fer mis en liberté, la quantité de chaleur que nécessitent la réduction, la carburation, ainsi que la fusion des gangues, la vaporisation de l'eau, etc., étant demandée au courant. Si l'on ne tient pas compte, alors, des pertes de chaleur inévitables, 300 kilogrammes de charbon, environ, peuvent suffire à produire une tonne de fonte, tandis

que dans les hauts fourneaux ordinaires, où cette quantité de chaleur est demandée au charbon lui-même, le minimum indiqué par la théorie s'élève à 650 kilogrammes, au moins.

Prenons, par exemple, le procédé A. Keller, dont l'inventeur, plus heureux que Thomas et Gilchrist, — à qui leurs compatriotes fermèrent la bouche, — a pu faire l'exposition complète, le 8 mai 1903, devant l'*Iron and Steel Institute*. Dans ce procédé, installé à Livet (Isère), minerai et fondant sont traités à l'intérieur d'un four à réverbère, de 2^m,50 de diamètre et de 1^m,25 de haut, surmonté d'une sorte de cheminée de 5^m,75 de hauteur, dont l'ouverture supérieure sert de gueulard; base et parois du four et de la cheminée sont constitués par des matériaux acides ou basiques, suivant les besoins, et la mise en marche s'effectue à l'aide d'un certain nombre d'électrodes placées à la partie inférieure de l'appareil. A intervalles réguliers et d'une façon continue, la fonte obtenue est alors coulée dans un four d'affinage rectangulaire, de 2 mètres de long, 1^m,25 de large et 1^m,25 de profondeur, où la décarburation s'opère comme dans le procédé Martin, mais qui, comme son haut fourneau, est actionné par un puissant courant électrique.

Grâce aux très hautes températures que l'on peut atteindre pendant la durée de l'affinage; grâce à la pureté de la fonte, — car la faible quantité de combustible nécessaire rend relativement peu coûteux l'emploi de charbon très pur, et l'on n'exploite que des minerais riches; — grâce, enfin, à la façon dont la chaleur est répartie et à la nature même de la source qui la fournit, on obtient facilement, par ce mode de décarburation, des aciers de composition variée, très homogènes, très résistans, très malléables, comparables et même supérieurs aux aciers au creuset.

Il est évident, d'ailleurs, que le four électrique n'est pas indispensable à l'affinage de la fonte électrique et que, pour la fabrication d'aciers très ordinaires, aciers à rails, par exemple, il peut être avantageusement remplacé par le Bessemer, qui trouve, alors, dans les forces hydrauliques l'énergie nécessaire à son fonctionnement.

Reste la question, capitale, du prix de revient.

Pour la fonte, la commission que le gouvernement du Canada a chargée, il y a quelques mois, de visiter les principales usines à fer électriques d'Europe, estime que, par le procédé A. Keller, le prix de revient ne dépasse pas 53 francs la tonne, résultat

fort satisfaisant. Mais, en ce qui concerne l'affinage électrique, que l'on emploie le procédé de Livet ou tout autre, comme celui de Kjeblin, installé à Gysinge (Suède), l'expérience montre que les frais de fabrication des aciers électriques ainsi obtenus doivent être évalués au moins à 100 francs par tonne, et, par conséquent, sont notablement plus élevés que ceux des aciers Martin. Si l'on considère alors que la fabrication électrique, avec ces prix de revient, exige, comme nous venons de le dire à l'instant, des minerais purs et riches, du charbon excellent et, surtout, des chutes d'eau importantes dans le voisinage immédiat de la mine, on est bien forcé de conclure, avec A. Keller lui-même, que, seuls, quelques pays comme la Suède, le Canada, le Brésil, la Nouvelle-Zélande, la Rhodésia, etc., à peu près dépourvus de houille, mais riches en minerais et en chutes d'eau, pourront trouver avantage à employer, comme appareils industriels, des hauts fourneaux électriques.

Cette conclusion s'applique aussi à la métallurgie du zinc et n'est pas infirmée par le succès que, paraît-il, obtient la fabrication électrique de ce métal, ou plutôt de son produit de combustion, l'oxyde de zinc (blanc de zinc), à Crampagna (Ariège). *A fortiori* s'applique-t-elle encore au traitement par voie sèche des minerais de cuivre.

Mais les facteurs économiques du problème sont nombreux, variables d'une région à l'autre et, en somme, malgré l'importance des résultats acquis ou espérés, il est clair que, partout où la houille est à un prix abordable, l'électrométallurgie, telle qu'on la conçoit d'ordinaire, avec les chutes d'eau comme sources d'énergie, doit renoncer, pour le moment, à rivaliser avec la grosse industrie métallurgique. Possesseurs de charbonnages, propriétaires de hauts fourneaux peuvent donc, pendant longtemps encore, dormir tranquilles, d'autant plus que le cheval-houille-noire, se sentant quand même menacé par le cheval-houille-blanche, se défend, et se défend bien, comme nous allons le voir.

III

De tout temps, les usines à fer, en cherchant à utiliser leurs scories, ont visé, indirectement, à faire des économies de combustible. Ainsi, les laitiers du haut fourneau, dont la quantité

est généralement égale et quelquefois supérieure à la fonte, . . . vent à l'empierrement des routes, à la fabrication de verres . . . bouteille, de briques, etc., et surtout, une fois pulvérisés, à celle de cimens très recherchés. Quoique le procédé Thomas (procédé basique) revienne un peu plus cher, — 20 francs par tonne environ, — que le procédé Bessemer proprement dit (procédé acide), la découverte des services que rendent à l'agriculture les scories phosphatées de l'opération basique, scories qui contiennent de 30 à 37 pour 100 de phosphate de chaux, a suffi pour égaliser largement les prix. Enfin, les grandes usines qui fabriquent elles-mêmes leur charbon de haut fourneau, utilisent, en général, le goudron, l'ammoniaque, les huiles légères, etc., de leurs fours à coke : on en cite qui récupèrent ainsi plusieurs millions de francs par an.

Mais les économies les plus considérables de combustible sont dues aux efforts persévérans que l'on a faits, depuis une cinquantaine d'années, pour arriver à l'utilisation à peu près intégrale de la chaleur due à la combustion des gaz qui s'échappent des hauts fourneaux. L'examen des remarquables progrès accomplis dans cette voie par la sidérurgie va donc faire l'objet de la troisième partie de cette étude.

On a commencé d'abord par essayer de chauffer aussi fortement que possible, à l'aide de ces gaz, l'air que les machines soufflantes envoyaient au haut fourneau : on conçoit aisément l'avantage qu'il peut y avoir à la substitution d'un air chaud à l'air froid qu'on injectait auparavant. On a réussi et, aujourd'hui, dans toutes les usines, chaque haut fourneau est accompagné de *récupérateurs* de chaleur, véritables fours à gaz, auxquels le haut fourneau lui-même sert de gazogène, et qui fonctionnent d'après la méthode Siemens.

Pour l'instant, les plus employés sont ceux de Cowper, grosses tours presque aussi élevées que le haut fourneau, de 6^m,50 à 7 mètres de diamètre, et dont l'intérieur rappelle celui d'une ruche dont les alvéoles seraient en briques, d'où une surface de chauffe considérable, allant jusqu'à 5 000 mètres carrés. Chaque haut fourneau est ordinairement flanqué de quatre de ces tours : alternativement chauffées à blanc par la combustion des gaz et refroidies par l'air soufflé, trois d'entre elles sont toujours en feu, tandis que la dernière s'emploie à porter à 7 ou 800 degrés les 1 000, 1 200 mètres cubes (quelquefois même

2000) d'air froid que lui envoient, par minute, les machines soufflantes. La présence des récupérateurs a complètement changé, d'ailleurs, l'aspect des usines. Autrefois, ce qui frappait tout d'abord les regards, c'était la hauteur des hauts fourneaux : ils dominaient toute la scène, et, la nuit, les flammes qui s'en échappaient illuminaient la campagne environnante. Aujourd'hui, ces flammes ont disparu : ce sont les récupérateurs qui, les premiers, fixent l'attention, et leur groupement donne à l'ensemble, l'imagination aidant, l'aspect d'une forteresse du moyen âge.

Mais les récupérateurs Cowper n'utilisent qu'une partie des gaz du haut fourneau, 60 pour 100 environ. Aussi n'a-t-on pas tardé à employer le reste pour faire marcher les machines soufflantes, mettre en mouvement les wagons de chargement, actionner les pompes à eau, etc.

Tout compte fait, la consommation de coke qui, par tonne de fonte, s'élevait, il y a cinquante ans, à 8 tonnes, est descendue aujourd'hui à 1 tonne et souvent moins. De plus, comme il faut 2 à 3 tonnes de minerai pour produire une tonne de fonte et que, par suite, lorsque le charbon arrive sans trop de frais, c'est surtout (nous avons dit plus haut pourquoi) le prix du minerai qui, dans la méthode d'extraction par voie sèche, influe sur les prix de revient, on a pu éloigner les usines à fer des charbonnages et les rapprocher des minerais. C'est le cas de nos usines de l'Est.

Cependant, à l'heure actuelle, on va encore plus loin dans la voie de l'économie du combustible, et cela parce qu'on tire parti des gaz des hauts fourneaux dans des conditions qu'on n'aurait pas osé espérer il y a seulement dix ans.

C'est Thwaite qui, frappé des progrès accomplis par les moteurs à explosion, a proposé, il n'y a pas plus de sept ou huit ans, de supprimer l'intermédiaire vapeur et d'actionner directement, à l'aide de moteurs alimentés par ces gaz, non seulement les machines soufflantes, mais encore tous les services accessoires du haut fourneau lui-même. Ce nouveau pas en avant de la sidérurgie devait donner un bénéfice considérable : 1° par le rendement des moteurs à explosion, 20 à 25 pour 100 environ, rendement double de celui des moteurs à vapeur ; 2° par la suppression de l'intermédiaire chaudière qui, à lui seul, cause un déchet de 30 à 40 pour 100.

Les idées de Thwaite ont fini par être réalisées, mais non

sans de laborieux efforts. Bien des millions ont été dépensés : pure perte, et voici pourquoi : les gaz des hauts-fourneaux contiennent, d'ordinaire, de 3 à 14 grammes de poussières par mètre cube, poussières formées presque uniquement d'oxydes métalliques (chaux, oxydes de fer, d'aluminium, etc.). A première vue, ce chiffre n'est rien ; en réalité, il est énorme. C'est avec beaucoup de peine, déjà, qu'on était arrivé à débarrasser de la vapeur d'eau et des poussières qui les encrassaient les prises de gaz des récupérateurs. Mais ces poussières étaient encore plus gênantes dans les premiers moteurs à gaz de hauts fourneaux construits : elles encombraient les soupapes, arrêtaient leur fonctionnement et nuisaient, surtout, à la soupape d'échappement par où les gaz, après l'explosion, passent à des températures très élevées.

Aujourd'hui, ces difficultés sont vaincues. Les procédés de nettoyage sont tels qu'il suffit d'un litre et demi d'eau pour réduire le poids des poussières à la faible teneur de 5 centigrammes par mètre cube de gaz : l'air de nos villes en contient davantage. En même temps, les moteurs à gaz de hauts fourneaux eux-mêmes se sont perfectionnés. C'est pourquoi nombre de grandes usines sont, actuellement, pourvues de moteurs de ce genre, de 600, 1 000, 1 200 chevaux (on en construit même de 4 000 chevaux), et ce n'est pas sans une certaine admiration que le visiteur, lorsqu'il pénètre dans les halls qui, comme à Jœuf, leur sont réservés, contemple ces monstres nouveaux, enfans de la science moderne, constate la régularité de leur marche et suit du regard la course vertigineuse de leurs massifs et énormes volans.

Mais ce n'est pas tout.

Non seulement, désormais, les hauts fourneaux se suffisent à eux-mêmes, mais encore on estime qu'ils laisseront disponible une quantité de gaz assez considérable pour fournir, au moins, 10 chevaux par tonne de fonte fabriquée. C'est dire qu'une aciérie, une fonderie surtout, comme la célèbre fonderie de Pont-à-Mousson, après avoir assuré tous ses services, pourra, dans certains cas, alimenter par-dessus le marché des industries annexes, des fours électriques, par exemple, éclairer les villes ou les villages voisins, etc.

Quant à l'économie globale de combustible qui doit résulter de l'utilisation, ainsi entendue, des gaz que les récupérateurs laissent libres, il est difficile de s'en faire une idée bien précise ;

il faut attendre que l'expérience ait prononcé. Certains métallurgistes, cependant, affirment, d'ores et déjà, qu'elle s'élèvera à 300 kilogrammes par tonne de fonte. S'il en était ainsi, la production d'une tonne de ce métal n'exigeant plus que 700 kilogrammes de coke au lieu de 1000, la sidérurgie actuelle serait bien près, si l'on tient compte des pertes de chaleur inévitables, de réaliser le rêve d'obtenir la fonte avec le minimum de combustible de 650 kilogrammes, donné plus haut. En tout cas, cette industrie, il est bon de le retenir, va être, désormais, à peu près débarrassée de l'attirail encombrant des machines à vapeur.

Ainsi, une transformation radicale est en train de s'accomplir dans la métallurgie du fer et, sans aller jusqu'à affirmer que « les hauts fourneaux ne seront plus, un jour, que des gazogènes avec la fonte comme sous-produit, » on peut, d'ores et déjà, prédire que cette transformation aura certainement pour effet d'abaisser de 7 à 8 francs le prix de la tonne de fonte et de ses dérivés, le fer et l'acier : résultat considérable, victoire éclatante pour le cheval-houille noire ! Et, dès lors, quelle conclusion définitive tirer de tout ce qui précède ? C'est que, — comme nous l'avons déjà dit et comme nous n'hésitons pas à le répéter, — l'électrométallurgie, et même l'électrosidérurgie, voient de plus en plus leur triomphe, en tant que grandes et mondiales industries, s'éloigner et se perdre dans les brumes d'un avenir lointain... jusqu'à l'époque fatale où, les réserves d'énergie accumulées dans la houille noire étant épuisées, force sera, à moins de découvertes imprévues, de recourir au stock, — inépuisable, — de la houille blanche. Alors sera terminée une nouvelle phase évolutive ; alors aussi, sans doute, s'accomplira un nouvel exode de la métallurgie : chassée des plaines, obligée de remplacer ses fourneaux par des machines électriques, on la verra, escortée de toutes les industries qui, comme elle, se nourrissaient de houille noire, aller chercher de l'énergie auprès des chutes d'eau et « revenir demander une nouvelle vie aux montagnes qui furent son berceau. »

P. BANET-RIVET

LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE

LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Les Maîtres musiciens de la Renaissance française. — Éditions publiées par M. Henry Expert sur les manuscrits les plus authentiques et les meilleurs imprimés du xvi^e siècle, avec variantes, notes historiques et critiques, transcriptions en notation moderne, etc. Paris, Alphonse Leduc, 1894-1904.

Le mot fameux : « Les Français n'ont pas de musique et n'en peuvent avoir, » est trois fois un mensonge. C'est beaucoup, même pour un mot de Jean-Jacques Rousseau. Rousseau calomniait ainsi d'un seul coup le passé, le présent et l'avenir de la France. Rameau vivait alors, qui faisait quelque honneur à notre pays. Au lendemain de la maussade prophétie, et pour la démentir, l'opéra-comique allait naître. Voilà, — sans parler de la réforme opérée par Gluck non seulement en France, mais en français, — l'œuvre du siècle de Rousseau. Nous n'avons pas à rappeler aujourd'hui ce qu'y devait ajouter le siècle suivant. Quant aux âges précédents, ils n'avaient pas non plus été stériles. Si Lulli donna beaucoup à la France, on sait depuis longtemps ce qu'il lui doit. On commence à savoir également ce que furent quelques-uns de ses contemporains. Enfin le xvi^e siècle musical nous était mal connu. M. Charles Bordes nous en révéla d'abord et surtout les chefs-d'œuvre italiens. Voici que nous en découvrons peu à peu les gloires françaises. Un des plus érudits et des plus artistes parmi nos confrères, j'entends un de ceux qui con-

naissent ou savent la musique deux fois, par la science et par le sentiment, a résolu de rendre aux maîtres français du xvi^e siècle l'hommage qu'ils méritent et qu'ils attendaient. La magnifique publication de M. Henry Expert consacre pour la première fois et pour toujours une grande époque de notre art national. Elle nous apprend qu'au génie religieux et profane de ce temps, rien d'humain et presque rien non plus de divin ne fut étranger. Les textes musicaux en témoignent par des beautés que peut-être on croyait moins variées et surtout moins vivantes. Quant aux textes littéraires (commentaires, introductions, épltres dédicatoires ou préfaces) ils révèlent ou rappellent des principes, ils respirent un esprit qui fut celui de la Grèce antique, et que la France la première, avant l'Italie même, a ranimé et fait sien. Ainsi, par la doctrine et par les œuvres, notre xvi^e siècle musical commence à nous apparaître deux fois glorieux.

I

Quand on parle de la Renaissance de la musique, il faut s'entendre. Dans l'histoire de la musique et dans celle des autres arts, le mot de Renaissance a sans doute la même signification, et des causes pareilles produisirent de semblables résultats. Mais, en musique, l'effet a tardé davantage et ce n'est guère avant les toutes premières années du xvii^e siècle que l'esprit nouveau se manifesta tout entier. Le chef-d'œuvre intégral en fut l'opéra florentin. Inspirées par les doctrines néo-helléniques de la « Camerata » de Bardi et conçues dans la forme monodique ou récitative qui succédait à la polyphonie, les « *nuove musiche* » réunirent pour la première fois les deux élémens essentiels de la Renaissance : le goût de l'individualisme et l'imitation de l'antiquité. Le premier de ces caractères manque aux productions du xvi^e siècle français. Profane ou sacrée, notre musique d'alors demeure polyphone. Elle garde la trace du génie complexe ou social qui fut celui du moyen âge et que bientôt, en Italie d'abord, le génie plus personnel de la Renaissance allait remplacer.

Quelquefois, il est vrai, cette polyphonie commence à s'alléger et à s'éclaircir. Elle laisse éclore au-dessus d'elle une mélodie véritable, qu'on pourrait isoler, et que les autres parties ne feraient plus alors qu'accompagner : non pas encore un air, mais un chant ou même, — car nous sommes en France — une

chanson. Néanmoins, en France comme en Italie, la musique à cette époque demeure collection et groupe. C'est « l'art du contrepoint vocal, l'art pour l'art des sons combinés entre eux et dessinant sur un thème fondamental d'harmonieuses symétries (1). » C'est le reste de l'art ancien et comme sa dernière fleur, mais c'est l'art ancien encore, et l'idéal de la Renaissance, faute d'un de ses deux éléments, n'est pas ici réalisé dans sa plénitude.

Il l'est du moins à demi, car notre xvi^e siècle n'eut pas d'autre dessein, ou d'autre rêve, que de rétablir entre la musique et la poésie l'union, l'unité même, que le génie antique avait fondée, et qui s'était rompue. On ne trouverait pas dans notre histoire un moment où la musique et la poésie se soient mêlées et fondues davantage ; elles ne furent jamais dans une dépendance réciproque plus étroite ; jamais elles ne s'aimèrent d'un plus mutuel amour. Le xvi^e siècle a ressenti pour la musique un goût, une tendresse, que le xvii^e et le xix^e siècle, plus grands encore par la poésie, ne devaient même pas soupçonner. Ce n'est pas seulement un Corneille, un Racine, c'est aussi et surtout un Lamartine, un Victor Hugo, qu'on s'étonne de voir indifférent, pour ne pas dire étranger à l'art musical. Un Ronsard au contraire en fit ses délices autant que de la poésie même, et la beauté de la parole ne lui parut achevée que par celle des sons. Tout nous apprend que ces deux modes de l'idéal se partageaient en quelque sorte son génie. Ronsard a regardé, chéri dans la poésie l'élément non seulement intellectuel, mais sensible. Ce que Ronsard et les écrivains de son école, a très bien dit M. Brunetière, « ont essayé de ravir à l'antiquité, ce n'est pas sa « science » ou sa « philosophie, » c'est son art : entendez ici le secret d'éveiller en nous l'impression de volupté presque sensuelle que leur procurait à eux-mêmes la lecture de l'*Enéide* ou de l'*Iliade*, celle de Pindare ou celle d'Horace. » Or cet art, ou ce secret, n'est pas assurément toute la musique ; il est pourtant quelque chose d'elle et d'elle seule ; c'est un don, c'est un charme qu'elle ajoute à la poésie, mais que par nature et par essence elle est seule à posséder.

Ronsard encore une fois a senti ce charme profondément (2).

(1) M. Henry Expert (Introduction générale).

(2) Nous empruntons sinon le portrait, du moins l'esquisse suivante de Ronsard musicien à la récente et très complète étude de M. Julien Tiersot : *Ronsard et la musique de son temps*. Paris, Fischbacher.

En un siècle où tous nos poètes étaient musiciens, il fut le plus musicien de nos poètes. Il le fut par l'intelligence et par l'amour, sinon par la pratique de l'art. « Je chante, a-t-il dit,

Je chante quelquefois,
Mais c'est bien rarement, car j'ai mauvaise voix.

Du moins lui plaisait-il fort d'être chanté. Même il n'écrivait de vers que pour qu'on les chantât. La perfection du lyrisme, autrement dit l'alliance étroite et nécessaire de la musique et de la poésie, tel est le principe et comme le postulat qui domine et résume la poétique de Ronsard.

Rendant hommage lui-même à la musicalité de son œuvre, il se vante

De marier les odes à la lyre
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle chanson y peut bien accorder
Et quel fredon ne s'y peut encorder.

Cette lyre, il n'en parlait pas, comme tant d'autres poètes, par figure. Il en voulait rétablir effectivement l'usage, estimant qu'elle « seule doit et peut animer les vers et leur donner le juste poids de leur gravité. » S'adresse-t-il au lecteur, et surtout au disciple, « Garde, lui dit Ronsard, garde toujours le plus que tu pourras une bonne cadence de vers pour la musique et autres instrumens. Je te veux aussi bien advertir de hautement prononcer tes vers quand tu les feras, ou plutôt les chanter, quelque voix que tu puisses avoir, car cela est bien une des principales parties que tu dois le plus curieusement observer. » De même, telle facture ou telle coupe lui paraît la meilleure, « pour être plus propre à la musique et accord des instrumens, en faveur desquels il semble que la poésie soit née. » Ainsi *l'Abregé de l'art poétique français* est un traité de musique autant que de poésie, et constamment, à des préceptes de poète, Ronsard mêle des conseils de musicien.

Alors, entre les deux arts fraternels, c'était un continuel échange de services ou de bienfaits. Les musiciens, et jusqu'aux éditeurs de musique, demandaient des préfaces aux poètes. En tête de deux volumes publiés par Ballard et Le Roy, Ronsard écrivait un jour, sous forme de lettre dédicace à François II, puis à Charles IX, un éloge de la musique, digne par les idées et par

le style, de la plus pure antiquité. Une autre fois, estimant nécessaire à sa poésie le concours ou le secours de la musique, il publiait à la suite du second livre de ses odes et sonnets les chants écrits pour ce recueil par quelques-uns des maîtres contemporains.

Aussi bien les plus illustres de ceux-ci ne se montraient ni insensibles ni ingrats. C'est à l'envi que les Goudimel, les Jannequin, les Costeley, le « plus que divin Orlande » et tant d'autres se faisaient les musiciens d'une poésie faite pour eux. Ils honorèrent même au delà du tombeau leur illustre collaborateur. Mauduit écrivit un *Requiem* pour les funérailles de Ronsard et la mémoire du grand lyrique, ainsi que son œuvre, fut chantée.

De moins grands que lui : les Baïf, les Remy Belleau, les Dorat, les du Bellay, les Pontus de Tyard, n'ont aimé la musique ni d'un moindre ni d'un autre amour : j'entends qu'eux aussi la croyaient et la voulaient inséparable de la poésie. « *Omnia Pontus erat,* » a dit de Pontus de Tyard un de ses contemporains. Tous alors étaient comme lui poètes et musiciens ; un peu philosophes même, habiles et se plaisant à raisonner sur la double nature de leur art. En tête de la « Musique » de Costeley, Baïf inscrit ce regret et ce vœu :

Jadis musiciens et poètes et sages
Furent mêmes auteurs ; mais la suite des âges,
Par le temps qui tout change, a séparé les trois.
Pussions-nous, d'entreprise heureusement hardie,
Du bon siècle amener la coutume abolie,
Et les trois réunir sous la faveur des roys.

Ce peu de vers contient le triple objet d'une grande institution, tout l'esprit ou tout l'idéal de cette compagnie littéraire, musicale et philosophique, que fut l'Académie des derniers Valois (1).

Baïf le poète et le musicien Thibaut de Courville, qui la fondèrent, Charles IX, qui s'en déclara le protecteur, ne se proposèrent autre chose que de rétablir l'accord antique entre la musique et la poésie. Les statuts de l'Académie, « dressée à la manière des anciens, » et les lettres patentes accordées à ses deux

(1) Voir sur ce sujet l'ouvrage de M. Édouard Fremy : *l'Académie des derniers Valois*. Paris, 1887, E. Leroux.

« entrepreneurs » par le prince dilettante, en témoignent avec autant de précision que d'abondance. L'exposé préliminaire des statuts est le suivant :

« Afin de remettre en usage la musique selon sa perfection, qui est de représenter la parole en chant accompli de sons, harmonie et mélodie, qui consiste au choix, règle des voix, sons et accords bien accommodés, pour faire l'effet, selon que le sens de la lettre le requiert, en resserrant ou desserrant ou accroissant l'esprit (1), renouvelant aussi l'ancienne façon de composer vers mesurés pour y accommoder le chant pareillement mesuré, selon l'art métrique; afin aussi que par ce moyen les esprits des *Auditeurs*, accoutumés et dressés à la musique par forme de ses membres, se composent pour être capables de plus haute connaissance, après qu'ils seront repurgés de ce qu'il pourrait leur rester de la barbarie, sous le bon plaisir du Roy notre souverain seigneur. Nous avons convenu dresser une *Académie ou Compagnie composée de Musiciens et Auditeurs* sous les lois et conditions qui ensuivent (2). »

Ainsi, dès les premiers mots et jusque dans le titre des membres de l'Académie, se révèle non seulement l'importance mais la primauté de la musique. « Poètes, savans, érudits chargés d'écrire les poèmes (3), » étaient, aussi bien que les compositeurs eux-mêmes, désignés sous le nom de *Musiciens*. « Auprès d'eux se groupaient six virtuoses qualifiés de *chantres* et de *joueurs d'instrumens* (4) » qui exécutaient les œuvres lyriques devant les *Auditeurs*, « seconde classe d' « académiques, » subordonnée à celle des *Musiciens* (5). »

En des lettres patentes animées du même esprit que la requête à lui soumise, Charles IX se déclare le protecteur et, modestement, le premier *Auditeur* de l'Académie. Poète et musicien lui-même, il prend en ses mains royales la cause de la musique et celle de la poésie, ou plutôt, de l'une et de l'autre cause il ne fait qu'une seule, et la réforme ou la restauration des deux arts ne lui paraît, comme aux fondateurs de la Compagnie qu'il approuve, consister que dans leur réunion.

(1) Le souffle.

(2) Cité par M. Fremy.

(3) M. Edouard Fremy, *op. cit.*

(4) *Ibid.*

(5) *Ibid.*

Jusque-là rien de mieux. On se proposait de ranimer l'idéal de la Grèce, autrement dit l'idéal éternel : celui que par des moyens et sous des formes changeantes, tous les réformateurs, aussi bien les Caccini que les Marcello, les Gluck et les Wagner, ont invariablement poursuivi. Mais dans l'imitation de l'antiquité les poètes musiciens du xvr^e siècle prétendirent aller plus loin encore et firent fausse route.

Avec l'esprit de l'art antique, ils voulurent en ressusciter la lettre et, réduisant à la question de métrique une question plus vaste et plus haute, imposer à la poésie française la prosodie des Grecs et des Latins. Il ne s'agissait de rien moins que de remplacer par le principe de la quantité, règle de la poésie antique, les deux lois fondamentales des vers français, qui sont la rime et l'accent. L'un des premiers, en 1550, du Bellay souhaita de voir se porter à cette extrémité l'admiration ou l'idolâtrie des anciens. Dans la *Déffence et illustration de la langue française*, il écrivait ceci : « Quant aux pieds et nombres qui nous manquent, de telles choses ne se font pas par la nature des langues. Qui eût empêché nos ancêtres d'allonger une syllabe et accourcir l'autre et en faire des pieds et des mains? Et qui empêchera nos successeurs d'observer telles choses, si quelques savans et non moins ingénieux de cet âge entreprennent de les réduire en art? » Peu d'années après : en 1552, puis en 1555, Pontus de Tyard exprimait à peu près dans les mêmes termes un semblable désir : « A notre musique je voy défaillir l'occasion de plus vive énergie, qui est de savoir accommoder à une mode de chanter une façon de vers composée en pieds et mesures propres : comme je croy les anciens Grecs et Horace... avoir très curieusement observé. Je requerrais donc qu'à l'image des Anciens, (si bien leurs spondées, trochées, embatéries, orthies et telles autres façons sont loin de l'usage de tous et de la connaissance de peu, nos chants eussent quelques manières ordonnées de longueur de vers, de suite ou entremèlement de rimes et de mode de chanter (1). »

Il était réservé à Baif de rassembler ces idées et de « les réduire en art; » de les mettre lui-même, avec plus de zèle et peut-être de bonheur que tout autre, en pratique. Nous l'avons vu les exposer dans les statuts de l'Académie, et, dans les lettres patentes, nous avons vu le roi les accueillir et les patronner. Le

(1) Sur Pontus de Tyard, voir un article de M. Luigi Torri dans la *Rivista musicale Italiana* de 1901 (*fascicolo 4*).

succès de la prosodie nouvelle, ou renouvelée, ne fut pas seulement officiel. « Les mètres des anciens, le dactyle, le spondée, l'iambe, l'anapeste furent naturalisés français (1) » et partout l'usage et le goût des vers mesurés se répandit.

Il ne pouvait durer longtemps, le principe de la métrique ancienne étant en opposition avec le génie même de la poésie française. De telles choses, disait du Bellay, « ne se font pas par la nature des langues. » Il disait mal : c'est par cette nature seulement et jamais contre elle, que de telles choses peuvent se faire. La suite de l'évolution de notre poésie l'a prouvé. La tentative de Baif n'en demeure pas moins digne de mémoire. Elle forme un épisode curieux de notre histoire littéraire et musicale. Elle atteste en particulier le crédit et l'influence que la musique possédait alors, le respect et l'amour que lui témoignaient les poètes ; car c'est pour la mieux servir, pour lui ressembler et lui donner davantage, que la poésie française tenta de changer sa propre nature et même de la forcer. Enfin et surtout cet essai de retour à l'ancienne métrique fut encore un effet de l'esprit de la Renaissance, puisqu'il ne consista que dans une application ou plutôt dans une appropriation — excessive sans doute, impossible même, mais qu'importe — du génie de l'antiquité.

II

La musique en retira quelque avantage.

Le principe de la quantité, nous l'avons vu, ne régit en aucune façon notre langue poétique ; il est étranger, si ce n'est contraire à son génie. Le poète Baif a beau prosodier ce vers ainsi :

S'il faut mourir, mourons d'amour,

et Mauduit le musicien, conformer à cette prosodie les valeurs (blanches et noires) de sa musique, l'un et l'autre n'obéissent qu'à des lois édictées par eux-mêmes et qui n'ont rien que d'artificiel et d'arbitraire. Le même vers se mesurerait aussi bien de toute autre sorte, et pour le noter avec justesse, la règle de l'accent est la seule qui s'impose au musicien. Il n'en est pas moins vrai que sur cette base, artificielle ou fictive, de la quantité, mais très haut au-dessus d'elle, les compositeurs du xvi^e siècle ont

(1) M. Frémy, *op. cit.*

su fonder une rythmique dont l'ampleur, dont la variété, dont la liberté nous étonne et nous ravit encore aujourd'hui. Rien de plus original à cet égard, et de plus admirable, que l'œuvre d'un Claudin Lejeune et particulièrement son recueil intitulé le *Printemps*. La « Préface sur la musique mesurée, » imprimée en tête de l'ouvrage, a l'importance d'un programme ou d'un manifeste. « Les Anciens, y est-il dit, les Anciens qui ont traité de la musique l'ont divisée en deux parties, harmonique et rythmique... La rythmique a été mise par eux en telle perfection, qu'ils en ont fait des effets merveilleux, émouvant par icelle les âmes des hommes à telles passions qu'ils voulaient... Depuis, cette rythmique a été tellement négligée qu'elle s'est perdue du tout; et l'harmonique depuis deux cents ans a été si exactement recherchée, qu'elle s'est rendue parfaite, faisant de beaux et grands effets, mais non tels que ceux que l'antiquité raconte. Ce qui a donné occasion de s'étonner à plusieurs, vu que les Anciens ne chantaient qu'à une voix et que nous avons la mélodie de plusieurs voix ensemble... Personne ne s'est trouvé pour y apporter remède, jusques à Claudin Lejeune, qui s'est le premier enhardi de retirer cette pauvre rythmique du tombeau où elle avait été si longtemps gisante, pour l'aparter à l'harmonique. Ce qu'il a fait avec tel art et tel heur, que du premier coup il a mis notre musique au comble d'une perfection qui le fera suivre de beaucoup plus d'admirateurs que d'imitateurs; la rendant non seulement égale à celle des Anciens, mais beaucoup plus excellente et plus capable de beaux effets, en tant qu'il fait ouïr le corps marié avec son âme, qui jusqu'ores en avait été séparée... La preuve s'en verra es chansons mesurées de ce *Printemps*. »

La preuve s'en voit encore en ces « chansons, » dont plusieurs atteignent à l'ampleur de véritables poèmes lyriques. Et c'est la rythmique surtout qui fait leur grandeur et leur beauté. Telle pièce, comme *la Belle Aronde*, est un chef-d'œuvre deux fois : par les proportions numériques des voix et par les proportions métriques des membres ou des périodes.

Ce poème en l'honneur de l'hirondelle se divise en « chants, » ou couplets, séparés par un « rechant, » ou refrain. Tandis que les uns sont à quatre voix, l'autre, plus riche, en comporte six, et c'est un charme déjà que ce balancement des deux groupes inégaux. Mais la beauté supérieure et vraiment antique du mor-

ceau tient au rythme des vers, que la musique a fidèlement suivi.

RECHANT

La belle aronde, messagère de la gaie saison,
Est venue; je l'ai vue.
Elle vole mouchelètes, elle vole mouchérons.
La vela, je la voy, je recognoy le dos noir;
Je l'y voi le ventre blanc qui l'y trelnit au soleil;
La vela, je la voy, elle vole mouchelètes, elle vole mouchérons.

CHANT

Gentille aronde, tu viens
Avec l'aimable printéms;
Après l'été tu t'en vas,
Oncques hyver ne sentis.

Ainsi l'opposition ou la diversité métrique est double. Elle existe d'abord entre les deux périodes; puis elle se retrouve au sein même de la première, qui sert de refrain. Sans doute le poète et le musicien ont ici, comme presque toujours alors, par un choix purement arbitraire, distingué les syllabes en longues et brèves, et la quantité forme l'élément premier ou, comme nous le disions plus haut, la base de la rythmique. Mais elle n'en forme que la base et c'est au-dessus, fort au-dessus d'elle, qu'une ordonnance métrique infiniment plus vaste s'élève et se déploie.

Comme la quantité dans le rythme, le rythme à son tour s'absorbe et se fond dans la beauté générale, et je dirais volontiers universelle, de la musique du xvi^e siècle. L'intention n'avait été que de ressusciter l'ancienne métrique; mais les œuvres, ainsi que, par bonheur il arrive souvent, dépassèrent, et de beaucoup, la théorie.

Dans la définition que donne M. Expert, et que nous citons plus haut, de notre musique du xvi^e siècle, on trouverait un mot à reprendre. « C'est, dit le savant éditeur, l'art pour l'art des sons combinés entre eux. » Oui: « des sons combinés entre eux; » mais ce n'en est pas: « l'art pour l'art. » Alors, quoi qu'aujourd'hui nous puissions parfois trouver d'aride ou d'abstrait en cette forme, qui n'est plus nôtre, de la polyphonie vocale; alors, comme à toute époque vraiment grande, la musique fut beaucoup moins l'art pour l'art que l'art pour l'âme, l'art

expression de la vie et de la vérité. Personne au xvi^e siècle ne douta, comme on l'a fait souvent, trop souvent depuis, que la musique, au fond et par nature, soit le rapport entre la sensibilité et le son. La théorie d'une beauté musicale spécifique, c'est-à-dire étrangère au sentiment, eût également étonné, peut-être indigné les poètes et les musiciens. Ne fût-ce que par souvenir et par amour de cette antiquité qu'on se flattait d'imiter, de rappeler en tout, on croyait fermement au pouvoir expressif, au caractère psychologique et moral de la musique. Il n'est pas un écrit du temps, discours, éloge ou dédicace, qui n'atteste cette conception en quelque sorte éthique, et par là véritablement antique, de notre art. Le triste Calvin lui-même ne reconnaissait-il pas dans la musique une « vertu secrète et quasi incroyable à émouvoir les cœurs en une sorte ou en l'autre? » Ronsard, dans sa lettre aux deux rois de France, célèbre la musique avec des expressions, il en rapporte certains effets, qu'on dirait empruntés soit à l'histoire des Hellènes, soit à leur légende.

Le pouvoir d'apaiser l'âme ou de la « purger, » que les Grecs appelaient la *καθαρσις*, était tenu alors, comme dans l'antiquité, pour une des vertus de la musique. Les éditeurs de Roland de Lassus, offrant les *Meslanges* du maître à Mgr le Grand Prieur de France, ne lui en promettent pas de bien plus précieux :

Flatterez votre ennuy en buvant la douceur,
Des chansons que pour vous Orlande ici vient bruyre.

« Sire, » écrit Costeley dans une dédicace au Roi :

Sire, je voudrais bien vous voir reprendre haleine,
Vous offrant ce labeur non égal au Troyen,
Louable toutefois si avec son moyen
Une seule heure au jour je charme votre peine.

Au don de la paix et du calme, la musique unit celui de l'action et de la vie. Par la représentation du sentiment et de la passion, elle crée, elle accroît l'un et l'autre en nous. On dit que près d'expirer, une certaine demoiselle de Lineuil se fit « sonner aux violons » la *Bataille de Marignan* de Jannequin, pour s'encourager à mourir. On a rapporté aussi de Pontus de Tyard que parfois, jouant du luth, il était en quelque sorte vaincu par sa propre émotion. « Hier soir, » a raconté Pasithée, la dame ou la Muse à laquelle est dédié son discours sur la musique intitulé

Solitaire second, « hier soir, à ma requête, ayant sur ce lut sonné une sienne ode finissante par épode remplie de quelque passion, il devint si mélancolique, que j'en pris pitié. »

Ce n'était pas « l'art pour l'art, » que celui dont on pouvait écrire à propos de Roland de Lassus : « Il exprime toutes les affections de l'âme humaine... et dans cette musique, loin que rien semble chanté, tout est présent, tout est en acte. »

*At nunc Orlandus doctis sic cantibus omnes
Humani affectus exprimit ingenii,
Ejus ut in modulis non res per carmina tantum
Quæque cani, præsens sed videatur agi.*

D'autres musiciens que Lassus ont mérité de semblables éloges. « Toi, disait Baïf à Costeley,

Toi Costeley, qui entre les meilleurs
Exerces le doux art d'une musique élue,
Qui sais par beaux accords accoiser l'âme émue,
L'exciter assoupie, exprimer ses douleurs.

Et Costeley lui-même a rendu grâce à ses amis, à ses lecteurs, de leur zèle et de leur amour pour la musique, « Cette divine science par laquelle on peut exciter, modérer, mortifier, maintenir et vivifier les stupides, furieux, impudiques, tempérés et languides, avec chants martiaux, graves, honnêtes, polis et gailards. »

Tous ces chants, et d'autres encore, le xvi^e siècle les a chantés; c'est en eux et par eux qu'il ressuscite pour nous tout entier.

Il revit d'abord sa vie extérieure, et quelquefois officielle ou publique. La musique descriptive, dont la France, — depuis le temps des Jannequin jusqu'à celui des Rameau, des Berlioz et des Saint-Saëns, — a toujours eu le goût et quelquefois le génie, la musique à sujet ou à programme occupe dans l'art de la Renaissance une place considérable.

On connaît, grâce aux nombreuses auditions qu'en ont données les *Chanteurs de Saint-Gervais*, les grandes cantates pittoresques et décoratives de Jannequin : les *Oiseaux*, la *Guerre* (ou la *Bataille de Marignan*), la *Chasse*. Elles nous touchent, ou plutôt, — le charme en étant le moindre mérite, — elles nous frappent par la vigueur et même la rudesse, par la franchise, la

carrure, l'éclat, le mouvement et la plénitude. Deux éléments font défaut. L'un est la mélodie, ces chants ne consistant guère que dans une polyphonie, d'ailleurs serrée et riche, de cris ou d'interjections. L'autre, la musique étant ici purement vocale, est la variété des timbres, que l'orchestre seul peut donner, et dont la musique descriptive ne saurait plus guère se passer aujourd'hui. Restent l'harmonie et le rythme. Ils suffisent à la sèche et forte beauté de cet art. Dans la *Chasse*, les voix, se répondant comme des trompes, se renvoient les plus simples accords, et de cette simplicité naît une véritable grandeur. La musique de la *Guerre* comme celle de la *Chasse*, je ne dirai pas « repose, » car tout y est action et tumulte, mais tombe et retombe incessamment sur la tonique et la dominante tour à tour. Elle se meut et parfois s'agite entre l'une et l'autre, et ces bornes étroites contiennent, mais n'étouffent pas son ardeur. De même qu'il y a des sonneries de trompes ou de clairons, la *Chasse*, la *Guerre*, sont des sonneries de voix. Et ces voix, avec un éclat monotone et superbe, ne sonnent le plus souvent que les trois notes de l'accord parfait. Mais puisque de celles-là seules un Beethoven devait faire un jour ses thèmes les plus fiers : le motif du grand air de Léonore ou celui du premier morceau de l'*Héroïque*, c'est donc qu'il y a quelque chose en effet d'héroïque et qui sied à la chasse, à la guerre surtout, dans ces trois notes élémentaires, dans leur succession comme dans leur accord.

N'appelons pas, ainsi qu'on l'a fait, de telles chansons des poèmes sonores, car ce dont elles sont le plus dépourvues, c'est le sentiment, l'émotion, autrement dit la poésie. A peine le début des *Oiseaux : Réveillez-vous, cœurs endormis*, trahit-il quelque lyrisme. Le reste, — et de la *Chasse*, et de la *Guerre*, on en dirait autant, — le reste, contrairement à la fameuse formule de Beethoven, est beaucoup moins expression que peinture; une peinture qui parfois arrive à n'être plus qu'une très exacte et très puissante, mais très matérielle onomatopée. Le chant du rossignol, fort mal imité d'ailleurs par des notes piquées et sèches, n'offre rien de comparable à ce que sera plus tard, dans l'*Allegro e Pensieroso* de Haendel, et dans un air aussi de rossignol, certain épisode mineur, délicieusement teinté de mélancolie. De même il faudra que vienne l'art moderne, et par exemple le compositeur de *Haensel et Gretel*, pour envelopper le chant du coucou de tout le mystère de la nuit et des bois.

Le xvi^e siècle n'a pourtant pas ignoré le paysage musical et Jannequin lui-même a laissé dans ce genre des tableaux achevés. C'en est un que l'*Alouette*, le plus gai carillon que puissent sonner quatre voix, par un beau matin de printemps et d'amour. Par un matin de France aussi, je dirais volontiers de l'Île-de-France, tellement, en cette claire aubade, en ces notes spirituelles et vives qui jaillissent et rejaillissent de toutes parts, on sent battre le cœur même de notre pays et de notre race. Oui, cela est purement français, aussi éloigné de la plastique italienne que du rêve allemand. Et cela, pour le coup, est poétique; mais de cette poésie que Henri Heine trouvait un jour dans le genre, français aussi, de l'opéra-comique; « une poésie sans *morbidezza*, sans le frisson de l'infini, une poésie jouissant d'une bonne santé. »

Elle fait le charme de deux autres pastorales de Jannequin, également amoureuses et printanières. « Ce moy de may » dit la première,

Ce moy de may, ma verte coste,
Ce moy de may je vestirai,
De bon matin me lèverai,
Ce joli, joli moy de may.

Sur un rythme de menuet rapide et déjà presque de *scherzo*, dans un ton clair, elle court, la petite chanson. Peu de notes la composent, et qui se touchent, qui se tiennent entre elles, traçant une ligne à peine infléchie, mais légère autant que pure. Et rien n'est doux à l'oreille comme le perpétuel retour des mêmes paroles, de ce « joli moy de may » et de cette « verte coste, » dont on ne sait plus à la fin si c'est la robe de la jeune fille ou celle même du printemps.

Plus exquise encore est la seconde chanson :

Au vert boys je m'en irai;
Seule au vert boys je m'en irai jouer.
A mon ami j'ai donné là une heure,
Pour nous voir
Au vert boys.
En parle qui voudra parler.

La grâce, l'esprit, la tendresse même sont ici partout; dans le rythme et le mouvement, dans la couleur un peu étrange du

mode ancien et dans l'imprévu de certaines chutes; tantôt dans les reprises ou les répétitions, tantôt au contraire dans les suspensions ou les réticences. Chef-d'œuvre d'harmonie et de contrepoint, cette petite pièce en est un aussi de mélodie, de mélodie naissante qui déjà se développe et s'organise. Pour le sentiment et pour le style, la musique d'alors n'offre pas de tableau plus délicieux.

Elle en a de plus vastes.

J'aime les soirs sereins et beaux, j'aime les soirs,

Et j'en sais peu d'aussi beaux, d'aussi sereins que celui-ci, que Roland de Lassus a chanté :

La nuit froide et sombre,
Couvrant d'obscur ombre
La terre et les cieux,
Aussi doux que miel
Fait couler du ciel
Le sommeil aux yeux.

La musique transforme et surtout agrandit ces petits vers. Des valeurs longues, lentes, reculent à l'infini l'horizon, et le remplissent. Par une effusion grandiose, incessamment renouvelée, la mélodie répand le sommeil, et les accords — la puissance expressive de l'harmonie se révèle ici tout entière — les accords, de mesure en mesure, épaississent davantage les voiles de la nuit.

Jannequin, Lassus nous étaient familiers. Mais, avant la publication de M. Expert, c'était un inconnu que Claude Lejeune, et c'est un maître.

Il l'est dans tous les genres, y compris le paysage. Des quatre livres de son *Dodécacorde*, le premier seul est de musique religieuse; les trois autres sont consacrés au Printemps, dont ils portent le nom. Mêlant dans ses chants la jeunesse de l'année à celle de la vie, le musicien a fait la part de la nature aussi grande que celle de l'amour. Nous parlions plus haut de la *Belle Aronde*. Les deux pièces qui précèdent celle-ci l'égalent par la souplesse et la variété du discours, par l'ordonnance des « chants » et du « rechant, » par le progrès double et proportionnel de l'ampleur des vers et du nombre des voix. L'aisance, la diversité

des rythmes et la grâce des tableaux, tout donne ici l'impression d'un La Fontaine musicien.

Il peut arriver que la mélodie, — elle ne fait encore que de naître, ou de renaître, — paraisse un peu courte pour la beauté plus ample de certains alexandrins, par exemple, de ceux-ci :

O Dieu ! combien de fois sous les feuillus rameaux
Et des chênes ombreux et des ombreux ormeaux,
J'ai tâché marier mes chansons immortelles
Aux plus mignards refrains de leur chansons plus belles !

Une semblable période comporterait aujourd'hui une longue et large cantilène. Elle est notée au contraire en traits un peu courts et comme brisés, mais singulièrement vifs et brillans. Tel est le style de l'époque. Mais l'abondance, le coloris, le parfum, rachètent ici la brièveté, et l'œuvre entier de Lejeune est un avril de fleurs sonores, tout un printemps de chansons.

L'une d'elles (*Du triste hyver*) résume ou mieux domine les autres. Elle a pour sujet la contemplation grave, parfois émue, de la terre, de la mer et des cieus. Ici, au-dessus du contrepoint s'élève et plane une mélodie admirable d'ampleur et souvent de pathétique. Les périodes se déroulent avec une croissante magnificence. Les images poétiques, de mythologie ou de nature, s'encadrent et se rehaussent d'éclatantes sonorités. Les grands spectacles de l'univers sont décrits et presque égalés. Et le sentiment se mêle à la peinture : sentiment sérieux, même sacré, du mystère des mondes et de leur beauté. Nous ne sommes plus ici devant un « Printemps » de chanson, encore moins de romance, mais de poème, de poème cosmique et religieux. Le tableau n'a pas son égal dans l'œuvre de Lejeune ou de ses contemporains ; antique par la simplicité des lignes, par l'évocation des héros ou des dieux, il semble moderne par je ne sais quoi de rêveur, de mélancolique et de vaguement troublé.

Ce n'est pas seulement le dehors, mais le dedans, le cœur même de l'homme, et tout son cœur, que la musique du xvi^e siècle a chanté. Elle en a compris, exprimé les mouvemens légers autant que les passions profondes : la gaieté naïve et l'esprit gaulois, voire libertin ; l'ardeur, l'héroïsme de l'amour divin et les transports, heureux ou désespérés, des humaines amours.

La collection de M. Expert abonde en « chants gaillards, » comme disait Costeley ; mieux faits assurément pour « exciter...

les tempérés et languides, » que pour les « mortifier » ou seulement les « maintenir. » Plusieurs, parmi les plus spirituels les plus vraiment français, — je ne dis pas les plus purement, — sont écrits sur des paroles qui ne s'accommoderaient pas de la monodie. Elles ont besoin de la pluralité des voix, afin de n'être point entendues, ou de ne l'être qu'à moitié. Dans le genre du conte ou du fabliau musical, le « plus que divin Orlande » a composé quelques petits chefs-d'œuvre plus que profanes. Il a su narrer avec des notes aussi lestes, aussi gamines que les mots, l'histoire de certaine gageure tenue de compte à demi par un avocat et son petit clerc. On trouverait ici comme une première esquisse, moins sentimentale et plus grivoise, de la « Chanson de Fortunio. » Non moins française — j'allais dire parisienne — par le ton et par le tour, est une autre chanson. Il y est traité d'une dame qui dans un château « vit Herculès en marbre érigé; » d'une observation qu'elle fit à son endroit et de la repartie qu'elle s'attira « d'un maçon âgé. » L'une et l'autre pièce est un excellent exemple de l'esprit en musique et dans cette musique en particulier. On y voit à merveille quelle vivacité, quelle gaieté sans cesse accrue et multipliée peut communiquer à un thème, déjà vif et gai par lui-même, le principe des entrées successives, des réponses ou des répliques entre-croisées, en un mot le style de la polyphonie vocale et du contrepoint.

A ce style au moins autant qu'à la mélodie elle-même, des chansons de ce genre doivent leur accent populaire. Il suffit de lire dans Costeley certaine histoire d'un usurier et d'un pauvre, pour se convaincre que la pluralité des parties ou des voix crée la pluralité des personnages; elle donne l'impression ou l'illusion du nombre, d'un groupe, d'une foule même, et dans cette musique alors, c'est vraiment le peuple et le peuple tout entier qui parle, qui chante, qui vit.

Faut-il des chansons à boire, après des chansons à rire? D'un bout à l'autre du siècle, elles tintent gaiement.

O vin en vigne, gentil,
Joli vin en vigne!

Ainsi chante Roland de Lassus, et de ce vin, en deux strophes ou couplets, qui sont d'opéra-comique, pas davantage, il ne chante qu'une pointe légère. Déjà plus haut en couleur, avec plus de goût ou de bouquet, est certain refrain de Claudin de Sermisy:

Hau le boy !
 Prions à Dieu le roy des roys
 Garder ce gentil vin françois !

Ce n'est encore ici qu'une ivresse aimable, à la française. Mais l'esprit de l'antiquité, l'esprit véritablement dionysiaque, inspire une chanson de Costeley :

La terre les eaux va buvant ;
 L'arbre la boit par sa racine ;
 La mer éparsée boit le vent
 Et le soleil boit la marine ;
 Le soleil est bu par la lune,
 Tout boit, soit en haut, soit en bas.

Par la grandeur, la puissance lyrique, la musique est digne de la poésie. Mais viennent les deux derniers vers :

Suivant cette règle commune,
 Pourquoi donc ne boirions-nous pas ?

alors, avec la poésie toujours, la musique se détend et tombe, d'une chute imprévue et spirituelle. L'ode finit en chanson, par un contraste piquant, ironique, entre deux ivresses inégales, dont l'une est la joie sublime des choses, l'autre n'étant qu'un vulgaire plaisir de l'humanité.

Enfin, de cette humanité, que la musique du xvi^e siècle représente ou respire tout entière, voici les forces vives et les couches profondes : voici la religion, voici l'amour.

C'est une chose considérable que la publication — faite pour la première fois, après trois siècles d'oubli — de tous les « Psaumes de Marot mis en livraisons, musique par Goudimel. » On lit dans le *Dictionnaire de musique*, de M. Hugo Riemann : « Goudimel, né à Besançon en 1505, fondateur de l'école de Rome. » Ce peu de mots suffirait à la gloire non seulement d'un artiste, mais d'un pays, et ce pays est le nôtre. Goudimel fut, à Rome, le maître de Palestrina.

Puissant Palestrina, vieux maître, vieux génie,
 Je vous salue ici, père de l'harmonie ;
 Car, ainsi qu'un grand fleuve où boivent les humains,
 Toute cette musique a coulé de vos mains.

Si Palestrina fut le père de l'harmonie, Goudimel en aurait donc été l'aïeul. Il a donc pris sa source en terre française, le

grand fleuve qui ne devait répandre toute sa magnificence et toute sa fécondité que sur le sol italien.

On doute encore si Goudimel était huguenot ou catholique. En tout cas, c'est comme huguenot qu'il fut jeté dans le Rhône, à Lyon, la nuit de la Saint-Barthélemy. Et c'est par des œuvres d'esprit ou de sentiment huguenot qu'il survit. « Pour les initiés, dit très bien M. Expert, pour ceux qui ont vécu dans l'intimité de ces hautes figures qu'on appelle Jehan Calvin, Théodore de Bèze, Gaspard de Coligny, Bernard Palissy, Ambroise Paré, François de la Noue, Agrippa d'Aubigné, orgueil de la Réforme française ; pour ceux qui ont étudié et pénétré l'époque agitée, violente, mais féconde en grands caractères et en illustres sacrifices, des guerres religieuses ; pour les psychologues qui scrutent les consciences et approfondissent les faits sociaux, Claude Goudimel apparaîtra comme l'aède huguenot par excellence. » Le mot est juste ; il dit à la fois ce qu'est le génie du musicien et ce qui lui manque. Il lui manque précisément d'être catholique et d'être italien ; il lui manque le charme, l'onction, non pas même le mysticisme, mais le mystère, mais la piété, la chaleur, l'amour, ce genre enfin ou cet ordre de beauté qui nous touche, nous pénètre, nous attendrit dans les œuvres de l'école romaine et dans celles surtout de Palestrina. Non pas que chez Goudimel cela manque toujours. Il a des rémissions ou des relâches exquises, par exemple le psaume n° 122 :

Or en tes porches entreront
Nos pieds, et séjour y feront,
Jérusalem la bien dressée.

La musique ici respire un espoir, un désir céleste de Sion. Sous l'archaïsme de la forme le sentiment est presque moderne. Si pures et suaves sont les modulations par accords parfaits, si gracieuses les évolutions des voix au-dessous de la mélodie, qu'on se prend à songer — de très loin encore — à telle ou telle page sacrée de Gounod.

Mais il n'y a dans ce psaume et dans quelques autres qui lui ressemblent qu'une exception, un hasard et comme une surprise de tendresse. L'éthos général de cet art n'est que force et même rigueur. Le Psautier de Marot et Goudimel est terrible à lire en entier. Songez qu'avec les commandemens de Dieu et le cantique final il ne comprend pas moins de cent cinquante-deux

quatuors vocaux. « Tous de haut style, tous d'un mérite supérieur, » affirme avec raison M. Expert. Mais que ce mérite est donc uniforme, et monotone ce style ! *Italiam ! Italiam !* Que dis-je, c'est après l'Allemagne elle-même qu'on soupire ici. Toute musique religieuse, non seulement celle d'un Palestrina, mais celle d'un Schütz, et plus tard celle d'un Haendel ou d'un Bach, paraît admirable de souplesse, de liberté surtout, auprès de cette inflexible musique. Elle n'a pour forme que la carrure, une carrure invariable et comme éternelle. Un psaume de Goudimel, — un quelconque parmi les cent cinquante, — consiste essentiellement en quatre phrases mélodiques, mesurées à quatre temps, harmonisées à quatre voix. C'est même plus qu'un carré, c'est un cube, un bloc sonore ; il se soulève parfois, puis il retombe, et sous sa chute nous craignons toujours d'être écrasés.

Mais quand il se soulève, la force ou l'esprit qui l'anime le porte très haut et le soutient. Cet art est « protestant » au sens exact du mot. Tantôt par une endurance opiniâtre, tantôt par les emportemens d'une éloquence lyrique, il ne cesse de protester. Parmi les psaumes de Goudimel, les uns sont beaux d'une impassible beauté ; les autres le sont d'une beauté passionnée et frémissante. Ils dénoncent tous la persécution et la violence ; tous, ils la supportent et la défient. Ils sont les hymnes hardis, les cantiques hautains d'une époque et d'une foi qui ne pouvait laisser aucune part à la méditation et au rêve pieux. Souvent un souffle guerrier les inspire. Ils ressemblent à des forteresses plus qu'à des églises ; ils ont des murailles et des créneaux ; on ne voit pas d'autel, encore moins de tabernacle en eux. Mais dans les temples nus qu'ils défendent, ils donnent de fières, d'héroïques leçons. Au point de vue de l'*éthos* ou du sentiment confessionnel, les psaumes de Goudimel pourraient bien être le chef-d'œuvre absolu du protestantisme : j'entends qu'ils me paraissent, non pas certes plus beaux, mais plus purs de tout élément catholique que les chefs-d'œuvre contemporains ou postérieurs des grands luthériens allemands. Cet art offre encore un autre caractère. Il ne proteste pas seulement : il atteste, il confesse, il est témoin et martyr. Et voilà pourquoi l'œuvre de Goudimel est digne de vivre parmi les formes, ou, comme disent les philosophes, parmi les « catégories » les plus austères, mais les plus nobles, de l'idéal religieux.

L'idéal amoureux alors n'a pas manqué non plus de grands

interprètes. Nous disons bien « l'idéal; » car, au xvi^e siècle n'entre rien de grossier ou seulement de sensuel dans la musique d'amour.

Si l'on formait un cycle et comme une galerie de ces tableaux sonores, c'est peut-être par celui-ci — de Roland de Lassus — qu'il siérait de commencer.

Qui dort icy? Le faut-il demander?
 Vénus y dort, qui vous peut commander.
 Ne l'éveillez, elle ne vous nuira.
 Si l'éveillez, croyez qu'elle ouvrira
 Ses deux beaux yeux pour les vôtres bander.

Le sujet et le style, la noblesse des lignes et je dirai presque de l'attitude ou de la pose (écoutez les harmonies sur ces trois mots : *Vénus y dort*); le coloris ardent (mêmes accords), tout cela fait d'une telle page une sorte de Titien en musique.

Ce n'est qu'une image, et d'une déesse. Mais voici la vie elle-même, et, dans leur réalité, dans leur humanité, les joies et les peines d'amour :

Du corps absent le cœur je te présente,
 Qui loyaument sans fin te servira,
 Et en tout lieu comme ton serf ira,
 Vivant d'espoir, se nourrissant d'attente.

Depuis trois siècles passés, la musique a-t-elle assez prodigué les sermens, ou les « Offrandes! » L'une des plus récentes (de M. Reynaldo Hahn, sur des vers de Verlaine) charme, non sans raison, les salons d'aujourd'hui. Mais elle semble cherchée, tourmentée, même un peu malade, auprès de celle où le vieil « *Orlande*, » en quatre vers, que dis-je, dans le premier seul, en six mesures de primitives harmonies, sut enfermer le don, le sacrifice de soi-même, de soi tout entier et pour toujours.

Idylles, élégies, il n'est pas un « genre » amoureux dont nous ne trouvions au xvi^e siècle plus que le germe, la fleur. Déjà le « bois épais redouble son ombre » autour de la douleur et de la plainte des bergers. Parfois on croit entendre de loin l'Orphée de Caccini, celui de Monteverde; de plus loin, celui même de Gluck. Des chefs-d'œuvre plus éloignés encore se laissent pressentir. Le *Chant élégiaque* de Beethoven est annoncé vague-

ment par de brèves déplorations, par d'exquises épitaphes de femmes.

Parmi les maîtres signalés ou plutôt révélés par M. Expert, si Claude Lejeune est le premier des musiciens pittoresques, il semble que Guillaume Costeley soit le plus touchant, le plus pathétique des musiciens d'amour. Certain « envoi » qu'il fit de son œuvre atteste qu'il se rendait justice :

Va donc, mon labeur; suis tous ceux qui t'aimeront,
 Je say bien que tu crains quelque cérémonie;
 Va, va! ne t'ébahis de ceux-là qui diront :
 Ce Costeley n'a pas d'un tel le contrepoint;
 Il n'a pas de cestuy la pareille harmonie —
 J'ay quelque chose aussi que tous les deux n'ont point.

Il se connaissait bien. Avec ce que « tous les deux, » et même tous les autres possèdent : science du contrepoint et de l'harmonie, grâce des rythmes, coloris des modes, il a plus de vie encore : une vie intérieure ou sentimentale, dont aujourd'hui non seulement rien n'est mort, mais dont rien n'a vieilli ou passé.

De cette vie surabondante, la succession des notes, autant que leur combinaison, commence à devenir l'interprète. C'est un grand mélodiste que Costeley. Chez lui, mieux que chez la plupart de ses contemporains, on voit se former et se dégager la ligne vocale. Il crée à tout moment des chants admirables. La voix qui les chante les pourrait chanter seule. Les autres voix ne font guère plus que l'accompagner. Elles la soutiennent et la fortifient; mais désormais, au lieu de l'égaliser, elles lui sont soumises. Ainsi l'ordre, la hiérarchie moderne commence à s'établir parmi les sons. Dépouillée de l'appareil polyphonique, telle pièce de Costeley, par exemple : *Mignonne, allons voir si la rose*, demeure une exquise monodie. Souple et déjà docile, la mélodie de Costeley tantôt se concentre dans la formule concise de la chanson ou dans la forme plus flottante, mais toujours brève, qui deviendra celle du *lied*; tantôt elle se développe en un long poème d'amour; amour le plus souvent mélancolique, jusque dans l'inconstance et l'infidélité: témoin la pièce charmante et qu'embauème le parfum des modes anciens :

Allez, mes premières amours;
 Approchez, mon amour seconde.

Il va, cet amour, de lui-même et par sa pente naturelle, jusqu'à la tristesse, au désespoir.

Je plains le temps de ma jeunesse folle,
 Je plains le temps que je fus à l'école
 De ce faux Dieu qui tous les siens affole.
 Je plains l'amour qu'il a de moi tirée ;
 Je plains la foi que je lui ai jurée
 Et que plus tôt ne l'en ay retirée.

Bien chantée et bien dite (l'un et l'autre serait nécessaire) par une belle voix de soprano, que les trois autres voix entoureraient plus douces, de quelle terrible et presque atroce beauté ne serait pas cette plainte, sortant comme des ruines de quelque funeste amour !

Nous parlions tout à l'heure de pressentimens, et des lueurs étranges que portent parfois à leur cime les plus beaux de ces anciens chants. Il en est un, de Costeley toujours, qui va très loin dans l'avenir. Il s'achève par ces trois vers :

O misérable amour ! Hélas, mort, viens parfaire
 En nous ce que son feu mutuel ne peut pas,
 Nous joignant l'un à l'autre au moins par le trépas.

C'est le thème poétique de *Tristan*. Et quant à la musique, impossible, hélas ! à citer, sans doute elle ne révèle point au dehors, — les deux formes étant trop différentes, — mais en elle-même et comme au fond de son âme elle porte déjà l'âpre maléfice et le poison enivrant du chef-d'œuvre wagnérien.

« Chants martiaux, graves, honnêtes, polis et gaillards. » Cette fois non plus Costeley ne se flattait point. Il a tenu plus qu'il n'avait promis de son siècle et de lui-même. Et dans la préface de la précieuse collection que nous venons de parcourir, il semble que l'éditeur, à son tour, ait eu trop de modestie. M. Expert s'engageait à révéler « un coin ignoré de l'âme française. » Si nous ne l'avons pas trahi, vous estimerez sûrement qu'il a fait davantage.

CAMILLE BELLAIGUE.

COMMENT ON CAPTE

LE

SUFFRAGE ET LE POUVOIR

LA « MACHINE »

J'ai essayé précédemment (1) de montrer comment l'introduction du suffrage universel dans l'ordre politique est un phénomène comparable à l'introduction de la vapeur dans l'ordre économique; quelles transformations elle a déterminées dans le régime parlementaire et notamment dans la vie des partis; que l'extension de plus en plus grande du droit de vote a eu pour conséquence nécessaire l'invention et la construction d'une machine électorale de plus en plus compliquée, et à la longue si puissante qu'elle meut tout, qu'elle peut tout, qu'elle fait tout, et que le mécanicien qui la dirige est en vérité le maître, le « prince » des démocraties modernes fondées sur le nombre. Je voudrais maintenant essayer, en démontant cette machine, de montrer quel est l'arrangement de ses ressorts, à quoi tient sa force, les « qualités » qu'elle exige du mécanicien, ou, si l'on ne veut pas mêler ici un élément moral qui n'y serait peut-être pas très bien à sa place, à quelles conditions elle lui obéit et donne entre ses mains le maximum de rendement; comment enfin, fabriquant,

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} avril.

sous l'impulsion directe de ce mécanicien, et, pour ainsi dire, sa volonté, de la législation et du gouvernement, elle fait de lui, du premier venu qui s'en saisit, qui a du coup d'œil et de la poigne, le chef effectif du parti, le maître réel de l'État, et, — en nous défendant humblement de vouloir rééditer à l'usage des temps nouveaux l'immortel *Libro del Principe*, ne retirons pas le mot, mais, au contraire, répétons-le, — le « prince » de nos modernes, tout électives et tout électorales démocraties; le parfait démagogue; cette espèce de « surhomme » que sa propre audace impose à la foule passive et imitatrice des hommes.

I

En Angleterre, avant la réforme de 1832, la mécanique était extrêmement simple. Les associations politiques, ou s'occupant d'objets plus ou moins politiques, n'y étaient pas tout à fait inconnues; mais il y en avait peu, et elles s'agitaient peu. La première forme, imprécise et rudimentaire encore, de l'association politique semble avoir été le *club*, qu'on vit apparaître pour la première fois avec le « café, » vers 1650. De bonne heure, le *coffee house* devint un lieu de rendez-vous et de conversation politique. On fit même mieux, — ou plus, — que d'y causer. Ainsi, dès 1659, dans un de ces cafés, récemment créés, les habitués, « des républicains avides de libre discussion, se livraient à des débats politiques en règle suivis de votes au scrutin. » L'auteur de l'*Oceana*, Harrington, y fréquentait assidûment, et l'on a supposé que le nom pris par la réunion, la *Rota*, pourrait venir du système qu'il préconisait, — et que nous retrouverons ailleurs, — de la « rotation » dans les emplois. Si d'autres applications du même mot, et notamment un illustre exemple, la *Sacra Rota Romana*, rendent cette étymologie douteuse; si, peut-être, la *Rota* d'Harrington n'était tout bonnement qu'un « cercle, » quelque divan où l'on s'asseyait en rond, et si la rotation dans les emplois n'a pas grand'chose à faire en tout cela, il n'importe: ce fut là le premier, ou l'un des premiers spécimens de cette première forme d'association politique, le *club*.

Ni celui-ci, du reste, ni ceux des Jacobites, les *Rump clubs*, ni ceux des whigs, les *Calf's Head clubs*, n'eurent une longue vie. Ils végétèrent, étiolés, jusqu'aux beaux jours de la reine Anne, au commencement du xviii^e siècle, qui en firent éclore une florai-

son. On y mangeait bien, on y buvait frais, on y parlait fort. A mesure que se dessinèrent et se cristallisèrent les partis dans le Parlement, les *clubs*, eux aussi, furent d'un des deux partis parlementaires, libéraux ou conservateurs : tel café fut *whig*, et tel autre *tory*. Une taverne abritait l'opposition ; sa voisine et sa concurrente ne recevait que les ministériels. Ainsi, dans Saint-James Street, le fameux cabaret de l'*Arbre à cacao*, où les torys, en l'honneur du Cabinet, s'offraient mutuellement des agapes dont l'historien Gibbon, chaud ministériel en ce temps-là, nous a laissé la peu édifiante description. Mais, tel quel et plutôt campé que logé, non pas même en garni, au cabaret et, comme dirait l'argot parisien, « sur le zinc, » ce n'était pas encore le club *marchand et bourgeois*, où un homme bien posé se rend ostensiblement, après ses affaires, pour se poser mieux encore, le club cossu et sérieux, ayant pignon sur rue, du gros commerçant de la Cité, « ayant sur le parvis boutique ; » on y était admis sans être ballotté, presque sans être présenté, sans payer de cotisation ; s'il faut l'avouer, il y avait dans cette politique d'estaminet, dans cette vie politique à l'estaminet, quelque pointe de « bohème, » et comme le piment d'une demi-débauche : cela manquait à la fois de confort et de respectabilité, et cela n'était par conséquent qu'imparfaitement et insuffisamment anglais.

Les véritables clubs, qui, eux, sont tout à fait anglais, les clubs richement installés dans leurs immeubles et dans leurs meubles, dont la porte sévèrement gardée ne s'ouvre que sur présentation personnelle, sur admission formelle, et moyennant une grosse cotisation, les clubs de haut ton et de grand style politique et social, ne datent que du XIX^e siècle : le *Carlton club* tory, de 1831 ; le *Reform club* whig, de 1836. Ils furent vite ce que l'on voulait qu'ils fussent : des centres non seulement de réunion amicale ou mondaine, mais de ralliement et d'action électorale. « Les membres du Parlement, de l'une et de l'autre Chambre, depuis les *leaders* jusqu'aux membres les plus obscurs, se retrouvaient au *Carlton*, s'y concertaient, donnaient ou recevaient le mot d'ordre. Les *leaders* locaux, les notables de province, qui venaient à Londres et qui voulaient voir les grands hommes du parti, étaient sûrs de les trouver au *Carlton*, et là ils pouvaient les approcher sur le pied d'égalité ou même d'intimité. Les relations qui naissaient ainsi et les influences qui en résultaient rattachaient les circonscriptions électorales au

Carlton d'une manière d'autant plus forte que le lien était insaisissable. » Ainsi également du cercle libéral, le *Reform*. « Dans l'un et dans l'autre club, les fils étaient tenus par les whips des partis. Là, ils avaient sous la main tout leur troupeau parlementaire, et, de là aussi, ils pouvaient travailler la province... Les aspirans aux honneurs parlementaires faisaient généralement partie du *Carlton* ou du *Reform club*, et les whips (littéralement les fouets : peut-être ne saurait-on mieux traduire que par « sergens recruteurs » ou « fourriers ; » en prenant la hiérarchie plus haut, si le *leader* est le généralissime, le *whip* est le chef d'état-major, spécialement chargé de la mobilisation), les whips donc les connaissaient tous, leurs ambitions de même que leurs ressources. Les gens de province qui manquaient de candidats pouvaient les embaucher à Londres, dans les clubs, par l'entremise des whips (1). » A côté du whip, ou au-dessous, en permanence au club, était placé « l'agent général du parti, » en correspondance continuelle avec des « agens » répartis dans tout le royaume. Personnage important, qui seul ou presque seul était censé connaître à chaque instant l'état de l'opinion et sans l'avis duquel un premier ministre n'eût jamais osé courir le risque d'une dissolution du Parlement; véritable oracle, dont les moindres paroles étaient, aux heures de crises, attendues comme des révélations.

Avec le *whip* et « l'agent général, » le *Carlton club* et le *Reform club* étaient, on le voit, plus que des « cercles » ordinaires; par les facilités de vie et de société qu'ils offraient à leurs membres, ils étaient, d'autre part, plus que de simples « bureaux; » il y avait à la fois plus d'autorité et plus de liberté : on y était à la fois dans le camp de son parti et chez soi. Mais le club, malgré ses avantages, n'était pas la forme parfaite de l'association politique; il était loin d'en être la forme la plus développée : aristocratique par essence, ou bourgeois, ce qui est encore une aristocratie, et fermé par définition, parlementaire et censitaire, il en devait être une forme insuffisante au fur et à mesure que le suffrage étendu atteindrait des couches de peuple plus profondes et plus larges. Alors, il faudrait autre chose, et ce quelque chose apparaît déjà, à l'état embryonnaire, aux alentours de 1830.

C'est l'association politique proprement dite. On ne l'ignorait

1) Ostrogorski, *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, I, 135.

pas absolument avant cette date de 1830 ; et, par exemple, dès 1769, à la suite de l'invalidation répétée du journaliste et pamphlétaire Wilkes, s'était constituée la *Société pour soutenir le bill des droits*, qui était bien, par son objet même, une association politique. On ne cherchait guère à le dissimuler : « La conjoncture sembla favorable, écrit dans ses *Mémoires* l'un des principaux promoteurs de la Société, Horne Tooke, pour organiser un genre d'opposition aussi nouveau que redoutable et pour concentrer, au moyen d'associations politiques, les mécontentemens jusqu'alors méprisés et l'influence d'un nombre d'individus, isolés en une masse formidable qui, sans être chargée des formes et des entraves d'un corps politique, produirait toute l'ardeur, le zèle et l'effet d'une grande collectivité (1). » Mais, quoique, dans l'intervalle, on eût vu naître, avec une autre association, la *Constitutional Society*, démembrée de la première, des comités de correspondance, fondés, à l'imitation des colonies américaines, pour provoquer et présenter des pétitions ; quoique, dans presque tous les villages, vers la fin de la guerre contre Napoléon, l'on eût vu pulluler des *Hampden clubs*, des *Spenceans clubs*, indices plus ou moins frappans d'une organisation plus ou moins secrète, ce n'est pourtant qu'en 1830, à Birmingham, que fut scellée l'*Union politique entre les classes inférieures et moyennes du peuple*, dans le dessein de favoriser « le déploiement pacifique d'un immense pouvoir moral organisé, qui ne pourrait pas être dédaigné ou méconnu. »

Bientôt les villes les plus considérables du royaume tinrent à honneur de copier Birmingham, et l'*Union politique* essaima en un grand nombre de filiales, qui, à leur tour, se réunirent en une fédération, l'*Union politique nationale*, avec un « Conseil politique, » siégeant à Londres. Le gouvernement sentit le danger, et qu'il y avait là un symptôme et une menace de déplacement, de glissement du pouvoir : une proclamation royale du 22 novembre 1831 déclara « illégales et anticonstitutionnelles les associations politiques composées de branches distinctes, avec des divisions et subdivisions, sous des chefs de rang et d'autorité gradués, et soumises à la direction d'un comité et d'un conseil supérieurs. » Sous le coup, les Unions se terrèrent, mais n'en poursuivirent pas moins, parallèlement et sans

(1) Ostrogorski, I, p. 109.

affiliation, une agitation sourde, quelquefois même bruyante. Leur but, peu à peu, se dégageait et se précisait : elles travaillaient à organiser en droit positif, en pouvoir légal, en droit et en pouvoir de suffrage, cet « immense pouvoir moral » qui ne devait plus être « dédaigné ou méconnu. »

La réforme faite, le *Reform act* promulgué, les classes moyennes, considérant qu'elles avaient cause gagnée, abandonnèrent les « Unions, » mais les masses populaires laissées en dehors de la *franchise*, privées encore du droit de vote, estimèrent bon pour elles-mêmes le moyen qui avait réussi à d'autres et remplacèrent les anciennes Unions par des associations analogues. Du sol britannique, et surtout de Birmingham, qui en fut toujours comme la terre sacrée, surgirent en foule, jusqu'à ce que, par la nouvelle Réforme de 1867, une nouvelle partie fût gagnée encore, des *Household Suffrage Societies*, des *Complete Suffrage Societies*, des *Reform Associations*, etc. Le mouvement « chartiste, » doublant d'un mouvement social le mouvement politique, doubla aussi et multiplia par là même les associations, principalement composées de « bourgeois, » y ajouta d'abord la *Workingmen's Association*, puis, vers 1840, la *National Charter Association*, de Manchester, à laquelle se rattachaient plus de quatre cents groupemens. D'autre part, et en face de ces associations qui se disaient *réformistes*, dans l'ordre politique ou dans l'ordre social, et que quelques-uns se retenaient à peine de dire révolutionnaires, se dressaient d'avance ou se dressèrent par la suite des associations conservatrices, on serait tenté de dire *conformistes*, puisque lord George Gordon avait formé, dès 1778, en désapprobation d'un bill du Parlement qui accordait quelque tolérance aux catholiques, une fédération des associations protestantes : à quoi correspondaient, en Irlande, les *Loges orangistes*, et à quoi vint répondre plus tard (1823), en Irlande même, l'*Association catholique*, pour la revendication énergique des droits de la nation et de la religion. Associations « conservatrices » aussi, et telle ou telle par des procédés étranges, comme la *Société pour la protection de la liberté et de la propriété contre les républicains et les niveleurs*, qui, empruntant au Jacobinisme, vers 1793, ses armes favorites, l'espionnage et la délation, prenait sur elle d'« aider le gouvernement à découvrir et à punir les écrits et les propos séditieux ; » mais le type en demeure l'*Association constitutionnelle*, ou plutôt

les Associations constitutionnelles, qui, vers 1820 et après, se donnèrent justement pour objet déclaré de combattre cette extension de la « franchise » électorale que les Associations rivales se donnaient pour objet de conquérir. La plus puissante peut-être de toutes les Associations, au moins si l'on en juge par le résultat obtenu, fut l'*Anti-Corn-Law League* de Cobden et de Robert Peel; « à l'encontre, dit M. Ostrogorski, — il vaudrait sans doute mieux dire : à la différence, — de l'Association catholique et des Unions politiques, elle fit capituler les pouvoirs devant une organisation extra-constitutionnelle, par la seule force de l'opinion qu'elle entraînait à sa suite. »

Cependant, « aucune de ces organisations extra-constitutionnelles (toutes ces Unions, toutes ces Associations) ne tendait à devenir à jamais un pouvoir régulier dans l'État; leur intervention était considérée comme exceptionnelle et comme imposée par les circonstances; leur agitation était dirigée moins contre l'économie établie du gouvernement représentatif que contre les partis égoïstes qui l'avaient accaparée. » C'est ce cadre étroit et rigide des partis, c'est ce régime des partis, et des partis de classe, historiquement fixés et figés, c'est cela que l'on veut briser. Mais, par un contre-coup auquel il fallait s'attendre, les partis politiques, les partis permanents, « visés par les organisations extra-constitutionnelles qui poursuivaient des réformes, » allaient avoir eux-mêmes « recours à l'organisation extra-parlementaire. » Avant 1832, ils n'avaient pas d'organisation en dehors du Parlement, et ils n'en avaient pas besoin; » à partir de 1832, « les influences territoriales » et « la corruption des électeurs » ne suffiraient plus à leur fournir leurs contingents (1); les anciens programmes ne suffiraient plus à les entraîner, l'ancienne discipline à les retenir, l'ancien chef à les commander: c'est bien la transformation de l'ancien parti; elle s'opère exactement à l'heure de la première extension du droit de suffrage; et la coïncidence est si parfaite qu'il semble que ce soit plus qu'une coïncidence entre les deux faits, qu'il y ait, de l'un à l'autre, une conséquence.

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, I, 120-125.

II

Cette coïncidence va jusqu'au point que les associations politiques qui se fondent, soit en 1832, — l'année même de la réforme, — soit immédiatement après 1832, sont les *Registration Societies*, qui ont pour but, tout d'abord, la vérification des listes électorales, l'inscription sur ces listes, et pour cri de ralliement: *Register! register!* que l'on peut traduire par : « La liste! la liste! » De 1832 à la deuxième réforme, — celle de 1867, — les *Registration Societies* se reproduisent et se ramifient, jusqu'à leur plein épanouissement dans la *Liberal Registration Association*, créée en 1861 par le futur vicomte Hampden, le *whip* libéral Brand. La *Liberal Registration Association* provoque partout dans le Royaume-Uni la formation de nombreuses *Registration Societies* plus petites, d'associations locales pour lesquelles elle est l'Association mère, l'Association centrale; mais elle ne se borne pas à l'établissement des listes; elle assure le vote des *outvoters*, des électeurs non résidens, les faisant venir au besoin à ses frais; elle choisit le candidat, ou participe par son investiture au choix qu'en apparence elle en a laissé aux sociétés directement intéressées; en un mot, elle fournit aux *workers*, aux « travailleurs, » qui se mettront à l'œuvre quand la campagne commencera, toute la matière première de l'élection.

Elle la leur fournit déjà triturée, déjà préparée, par le comité plénier, par les comités de quartier, par les *canvassers* ou visiteurs qui vont de porte en porte relever les courages, abattre les résistances, réchauffer les bonnes volontés, refroidir les mauvaises, gagner ce qui peut être gagné, neutraliser ce qui est irrécyclable. L'Association conservatrice centrale, instituée pour faire pendant ou plutôt contrepoids à la *Liberal Association*, est bâtie sur le même plan : le registre électoral, la liste, est également sa préoccupation dominante, et elle le marque en prenant au début pour siège une étude de *solicitor*, à cause de la procédure à suivre pour obtenir radiation ou inscription selon le cas. Mais, elle non plus, tout en criant : *Register! register!* elle ne se borne pas à la seule vérification de la liste; elle aussi, elle est, dans un sens plus large, une véritable organisation électorale; et en elle, autant qu'en la *Liberal Association*, se réalise, d'après les enquêtes parlementaires, de 1860 à 1870, l'organisation électorale modèle.

Quant à l'organisation des partis, plus proprement dite, elle est restée ce qu'elle était : le *leader*, le *whip*, un agent général, avec, au-dessous de lui, des agens gratuits ou rétribués, bénévoles ou cupides, et, même alors, capables, comme d'autres ailleurs, de « comptes fantastiques; » exemple, celui qui portait sur la note de ses dépenses : *moral anxiety*, 500 livres; 12 500 francs d'inquiétude ! Mais, telle quelle, ce n'était pas une mécanique très compliquée; elle était, au contraire, très simple; et il en fut ainsi jusqu'à l'entrée en scène de M. Chamberlain, comme maire de Birmingham, en 1873.

Durant les six années qui s'étaient écoulées depuis la réforme électorale de 1867, les associations politiques avaient pris de la force, à Birmingham même, terre prédestinée, dans et par la lutte que John Bright, au nom de la « démocratie radicale, » venait de mener contre la représentation des minorités. Cette force accrue et exercée, M. Chamberlain la recueillit, en quelque sorte, la concentra, la condensa dans l'*Association libérale*, rajeunie avec l'aide d'un *wire-puller* fameux, d'un homme passé maître en l'art de « tirer les ficelles, » et qui n'était autre que le secrétaire de cette Association, M. Schnadhorst. En tête du programme figurait toujours, comme article fondamental, la revision des listes : plus que jamais le « registre » et la « registration, » si l'on ose le dire, ou l'« enregistrement, » et même l'*Association libérale* devait porter ce travail à un degré de perfection rare. On garderait précieusement les *canvassers*, visiteurs ou reviseurs, à qui leurs tournées permettraient de prendre contact avec l'électeur et de faire en temps utile des prévisions et des pointages : mais on ne s'en tiendrait pas là : on diviserait la ville en quartiers et les quartiers en îlots ; à chacun de ces îlots on préposerait un « capitaine, » cependant qu'au sommet de sa hiérarchie, l'Association se donnerait comme un procureur général, un *objector general*, dont la fonction serait d'examiner de tout près la liste électorale, d'en fermer autant que possible l'accès aux adversaires, de la rendre autant que possible large et facile aux amis : le capitaine de l'îlot guiderait les reviseurs, et les reviseurs renseigneraient le procureur de l'Association, qui requerrait.

A sa base, l'Association libérale reposait sur le peuple, sans exception et sans restriction, sur tous les habitans de la ville, même non électeurs. Il y avait, en principe, une cotisation d'un

shilling, mais elle n'était pas rigoureusement exigée, et il suffisait, pour s'en dispenser, de « signifier son adhésion aux objets et à l'organisation de l'Association. » Tous les adhérens, réunis en un meeting public, nommaient ensuite, par quartier, un comité composé d'un nombre indéterminé de membres. C'était le premier degré. Le deuxième était le *comité exécutif central*, ayant qualité pour la ville tout entière, et où entraient de par leurs fonctions les présidens et les secrétaires des comités de quartier, auxquels on adjoignait trois délégués par quartier, élus spécialement à cet effet, toujours en meeting public. Seize quartiers à cinq délégués ; soit 80 membres, qui pouvaient s'en adjoindre eux-mêmes encore 30 : au total, 110. Les Cent Dix formaient le pouvoir exécutif de l'Association, et ils participaient en outre aux délibérations de son pouvoir législatif, le *Comité général*, composé premièrement d'eux-mêmes et deuxièmement de 480 membres, 30 par quartier, élus dans la forme ordinaire, c'est-à-dire en réunion plénière. Troisième et suprême degré : cette Assemblée délibérante et quasi législative, le Comité général, nommait un bureau composé de quatre personnes ; de son côté, le Comité exécutif des Cent Dix désignait sept de ses membres, et l'on formait ainsi le *Sous-comité directeur* des Onze.

Cette combinaison, donnons-lui son nom, cette oligarchie de 594 personnes (110 membres du Comité exécutif central, 480 membres de l'Assemblée délibérante, et les 4 membres du bureau comptés comme surnuméraires) est devenue populaire, dit M. Ostrogorski (1), sous le nom des *Six Cents*. « C'était en eux que la démocratie de Birmingham était censée s'incarner. On déclarait remettre en leurs mains la direction du parti libéral parce qu'on avait confiance dans le peuple. En fait, la confiance ne fut pas si illimitée qu'on voulait le faire croire. Déjà la savante constitution de l'Association contenait quelques mesures de précaution contre « le peuple. » Les pouvoirs constitués de l'Association n'émanaient pas directement de lui. Les *Six Cents* nommaient seulement 4 membres sur 11 du Comité directeur ; les deux tiers de celui-ci étaient nommés par le Comité exécutif, qui était lui-même un corps en partie cooptatif. En effet, 30 de ses membres étaient choisis par les 80 membres élus, et, parmi

(1) *Ouvrage cité*, I, 155.

ces derniers, deux cinquièmes tenaient leur nomination des comités de quartier, où les membres cooptés étaient en nombre illimité. Certes, si les Assemblées de quartiers, qui se trouvaient à la base de l'organisation, nommaient des délégués d'une indépendance farouche, tout dessein de les manier d'en haut aurait échoué. L'habileté des organisateurs en chef fut précisément de se rendre maîtres des Assemblées de quartiers et de leur faire élire des délégués sur lesquels ils pouvaient compter. »

A bien y regarder, c'est donc la captation de la force populaire, par une poignée de meneurs, au moyen d'un Comité central et de Comités de quartier, qui n'ont que l'apparence de la délégation populaire et ne sont par conséquent qu'une apparence du peuple. Mais ces meneurs sont eux-mêmes menés. Dans le cas, que nous examinons, de l'Association libérale de Birmingham, c'est le « tireur de ficelles, » M. Schnadhorst, et le tireur de ficelles de ce tireur de ficelles, son patron, son impresario, l'entrepreneur du spectacle et l'auteur de la pièce, M. Chamberlain, qui sont les vrais meneurs; et ce cas vaut pour tous les autres. Cependant, la force captée, il faut d'abord la discipliner, et l'on n'y réussit que par l'obéissance passive. On transpose, de la famille ou de la caste au comité formé en clan politique, l'ancienne maxime de lord Monmouth : « Non, monsieur, vous voterez avec nous, avec les vôtres; » maintenant on dit : « Votez comme on vous l'indique; » mais c'est la même chose qu'on dit, et on ne la dit pas moins impérieusement.

D'autre part, s'il est nécessaire de discipliner la force afin de n'en laisser rien perdre, il l'est tout autant de l'augmenter, puisqu'une force qui ne s'accroît pas s'use par là même; or, la seule manière d'augmenter une force d'opinion, c'est la propagande. Propagande acharnée, du reste, et parfois furieuse; obstinée à suivre les voies de droit, et hardie à se jeter au besoin dans les chemins de traverse, pourvu qu'ils conduisent au but; respectueuse de la légalité tant qu'elle le peut, médiocrement scrupuleuse dès qu'elle y gagne, réglée surtout par et pour le succès; prompt à emprunter, quand il dépend de son initiative, tous les procédés connus et à en inventer d'inconnus jusqu'alors. Mettre les électeurs en contact entre eux, prendre le contact avec eux; une fois qu'ils y sont et une fois qu'on y est, les y maintenir, s'y maintenir; la masse dressée, l'agiter, la remuer; faire passer au travers l'étincelle, la vibration, la secousse : à

tout instant, si grande et si pesante qu'elle soit, l'avoir, comme on dit, « dans la main » et, au bon moment, la lancer toute d'un seul effort, d'un seul élan; c'est le comble de l'art et le comble des vœux du moderne démagogue, dont M. Chamberlain est un bel exemplaire.

Pour prendre et maintenir le contact, il a les réunions fréquentes, partielles et plénières, des comités de quartier et du comité central; pour stimuler et entretenir le zèle, il a les publications de tout genre et de tout format: la brochure, la feuille volante ou *leaflet*, l'image, que savent lire même les illettrés; pour soutenir et exalter la foi, il a ses fanatiques, prêts à foncer, physiquement et matériellement, du poing et du pied, sur les adversaires. Si ses réunions ne le satisfont qu'à demi, il envahit et disperse celles des autres; s'il convoque inutilement des électeurs mous ou récalcitrans, qui ne se dérangent pas, il se dérange; dans l'obligation qu'il s'est faite de répandre le Coran de son parti, si la montagne ne vient pas à lui, il va à la montagne; il a sa troupe de *lecturers*, conférenciers et missionnaires; il a ses compagnies ambulantes, ses *travelling societies*, et son chariot roulant, son *travelling van*, accessoire nouveau de la prédication politique que nous vîmes un jour apparaître, avec le général Mac-Adaras, sur les routes de poussière et de soleil de notre Midi: l'illustre Plate-Forme, après l'illustre Théâtre!

Tel était « le plan » de Birmingham, partout colporté par M. Chamberlain, M. Schnadhorst et leurs auxiliaires; et partout, à l'imitation des *Six Cents* de Birmingham, se fondèrent des « Centaines: » des *Deux Cents*, des *Trois Cents*, des *Quatre Cents*, selon l'importance de la ville. Lorsqu'il y en eut à peu près partout où il pouvait y en avoir, il arriva ce qui devait arriver; les Associations libérales, ainsi foisonnant, furent instinctivement, invinciblement poussées à se rejoindre, à se grouper, à se souder en une Fédération; toutes ces « Centaines » locales, à s'additionner en un Millier ou un Million national. Puis, l'organe appelant la fonction, comme il y aurait une *Fédération nationale des Associations libérales*, désormais aussi il y aurait une Convention nationale du parti, qui serait un Parlement libre et libéral, — entendez le Parlement libre du Parti libéral, — « en dehors de la législature impériale, » en face du Parlement traditionnel et constitutionnel, qui s'opposerait à lui et s'imposerait à lui, parce qu'il serait élu, non pas comme lui, par un suffrage restreint,

mais par le suffrage universel (1). Une fois encore l'extension du suffrage et la construction de la mécanique du parti se montraient liées l'une à l'autre, sortant l'une de l'autre; et, cette fois, l'organisation-type du parti voué à une action tout ensemble parlementaire et extra-parlementaire allait être trouvée (qu'on se rappelle ce qui vient d'être dit de l'Association libérale de Birmingham) : assemblée générale, comité général, comité exécutif, avec un *Publication department*, un « département des publications » pour la propagande, et des « assises nationales, » un congrès annuel, pour le programme; comme personnel, choix idéal, un secrétaire payé, habile et travailleur, un secrétaire honoraire, intelligent et énergique, un président influent et riche.

Mais tout cela, toute cette organisation de parti plaçait le parti, par la main des Six Cents, dans la main des Onze et des Trois, et de l'Un, qui pouvait être, comme autrefois, le chef parlementaire, mais qui pouvait très bien aussi être un autre que le chef parlementaire. Et comme l'Association, — que dit-on? la Fédération des Associations, — n'entendait pas demeurer confinée dans l'action électorale, ni s'interdire l'action plus spécifiquement politique, la direction constante et quotidienne des affaires publiques; comme elle prétendait au contraire désigner et investir les chefs, dicter le programme, substituer sa discipline à la discipline ancienne, c'était, en même temps qu'une conception nouvelle du parti, qu'une construction nouvelle de la mécanique du parti, un aménagement nouveau du régime parlementaire, et peut-être un régime en réalité nouveau chassant un régime qui n'était plus parlementaire que de nom, puisque le chef pouvait être hors du Parlement, le programme arrêté et la discipline imposée du dehors au dedans, le parti plus agissant et plus puissant au dehors qu'au dedans; que toutes choses étaient donc renversées, retournées; et qu'en un mot, — le mot que nous avons déjà employé, — la force, à présent, était au dehors.

III

A quel point les choses étaient retournées, on devait s'en apercevoir mieux encore quand, après la Conférence de 1877, d'où sortit la Fédération des Associations libérales, et en attendant que d'un

(1) Conférence de Birmingham, 31 mai 1877. Discours de M. Joseph Chamberlain.

seul coup il se séparât d'elle, et du parti libéral, et de M. Gladstone, sur la question du *home rule* irlandais, en 1886, M. Chamberlain aurait affirmé, jusqu'à en faire ce qu'on a appelé le *Caucus* de Birmingham, le dessin de la machine qu'il avait imaginée. Il en reprit un à un et en consolida les principaux rouages : la section de vote, décomposable par rues, elles-mêmes décomposables en îlots de maisons ; porte grande ouverte du four où venaient, sans autre condition que d'adhérer au parti, s'engouffrer tous ceux qui voulaient, et le plus possible ; au-dessus, l'association du quartier ou de la circonscription élue par tous les membres des sections ; au-dessus encore, le Comité exécutif central, élu à son tour par les associations des quartiers ; au-dessus enfin, le Comité général, — la Centaine, — composé de délégués de tous les quartiers ainsi que des présidents et secrétaires des comités de quartier ; tout à fait au sommet, dans la gloire, le Sous-Comité directeur, les Onze, et, dans l'ombre, l'Unique. Entre l'Unique et les Onze, entre l'ombre et la gloire, dans la discrétion propice du demi-jour, l'âme de la machine, le secrétaire général, nommé par le comité et travaillant sous son inspiration. Ce qu'il est pour le corps entier de l'Association, le secrétaire de quartier l'est pour chacune des fractions qui le forment : ordinairement artisan ou petit employé, il est censé élu par la réunion de quartier, et il l'est, en effet, dans la forme ; mais, au fond, il est « suggéré » à la réunion par le Comité directeur ; ce n'est qu'un fil de plus à l'un des doigts du « tireur de ficelles. » Pourtant, secrétaire général et secrétaires de quartier, reliés celui-là à ceux-ci, sont ici comme un appareil de circulation, par où, du dehors au dedans, et du dedans au dehors, de bas en haut et de haut en bas, court la force et coule la vie.

Mais cette vie, comme toute vie, entraîne ses misères, et, comme toute force, cette force engendre ses servitudes. Ici, la servitude est réciproque : du dehors au dedans, et du dedans au dehors, de bas en haut et de haut en bas : double chaîne. L'électeur appartient servilement au comité ; mais le député, qui se croit son maître, ne lui appartient guère moins : à l'un et à l'autre, la voix tranchante des Onze ou le chœur grondant des Six Cents signifie brutalement : « Votez comme on vous le dit ! Si vous ne le faites pas, nous cassons le fil, et vous tombez à plat, pauvre pantin que vous êtes ! » C'est ainsi que l'omnipotence tyrannique des comités, là où l'association politique devient en

vahissante, — et il est de sa nature de le devenir, on ne lui fait que difficilement sa part, — déforme et fausse le régime représentatif, le mine, le vide, n'en laisse que la façade ou l'enveloppe. Et c'est ainsi que le Caucus a rongé, en Angleterre même, le régime parlementaire. Il n'est pour ainsi dire pas un homme, quels que soient son talent et ses services, qui puisse se vanter d'échapper à ses tentatives, — un peu de plus, j'écrivais : à ses tentacules. L'homme politique, saisi et ligotté par le Caucus, doit alors se résoudre à l'un de ces trois partis : ou se soumettre au Comité, ou le briser, ou se laisser briser par lui. On en sait d'illustres exemples : il y en a deux qui disent tout, celui de W. E. Forster à Bradford et celui de Joseph Cowen à New-castle.

« Forster représentait Bradford au Parlement depuis déjà dix-huit ans. Porté à la Chambre par sa notoriété locale, il s'y fit en peu de temps une grande place, et passa bientôt au premier rang des hommes d'État du parti libéral. L'éclat de sa carrière politique, rejaillissant sur la ville qu'il représentait, fortifia les sentimens de dévouement et d'affection qui l'unissaient du premier jour à ses électeurs. Mais, depuis quelque temps, une petite fraction du corps électoral, animée de passions religieuses, avait voué à Forster une haine implacable. Elle ne lui pardonnait pas le rôle qu'il avait joué, comme ministre de l'Instruction publique du premier cabinet Gladstone (1868-1874), dans la création d'un système d'enseignement populaire. » Néanmoins, après la retraite de Gladstone, Forster restait, à côté du nouveau chef du parti, lord Hartington, « l'homme d'État le plus marquant du parti libéral. »

Sur ces entrefaites, Bradford se donna un caucus à l'instar de Birmingham, et ses Trois Cents « incorporèrent, en 1878, dans les statuts de leur association toute la doctrine, écrite et non écrite, » de la Mecque anglaise où venait de se révéler l'islamisme politique de M. Chamberlain. Le § 15 de ces statuts portait que : « il serait exigé de quiconque proposait un candidat pour représenter la ville au Parlement qu'il assurât au comité général de l'Association, — aux Trois Cents, — après en avoir obtenu le consentement dudit candidat, — que celui-ci se soumettrait aux décisions de l'Association. » Naturellement, W. E. Forster commença par s'y refuser : « Je ne peux pas, répondit-il, reconnaître une règle qui, ne fût-ce qu'en théorie, permet à une Asso-

ciation de s'interposer entre moi et un collègue électoral que je représente depuis si longtemps. Je suis député pour la ville, et je ne peux pas considérer comme correct de me faire le mandataire ou le délégué d'une organisation quelconque existant dans la circonscription, si importante soit-elle et si complet que soit mon accord avec elle sur les questions politiques. »

Les Trois Cents ne furent point embarrassés de ce scrupule, pourtant si légitime, et à ce raisonnement, si bien fondé en logique et en droit, leur président répliqua en leur nom « qu'en face d'un candidat qui se permettait d'ignorer ou de contrecarrer les décisions du parti pour suivre son intérêt personnel, son devoir à lui, président, était de soutenir l'Association; qu'un candidat n'avait pas le droit d'en appeler à l'ensemble du corps électoral; qu'il devait obéissance à son parti et à son comité dûment nommé; et que, si Forster se respectait, il s'inclinerait devant la règle énoncée dans le § 15. »

Le plus beau, c'est que ce même président avouait volontiers qu'entre Forster et l'Association, il n'existait d'ailleurs, à ce moment, aucune divergence d'opinions. Il ne s'agissait donc que d'une question de principe, d'un acte de foi ou d'obéissance. On ne demandait à Forster que de réciter la *fatiha* : « Il n'y a de Dieu que l'Association, et X... est le prophète de l'Association. » Qui ne prononce pas cette formule est infidèle, et qui est infidèle sera exterminé. M. Schnadhorst, de Birmingham, l'entendait au sens strict : « John Bright lui-même, disait-il, aurait à briguer l'honneur d'être adopté par l'organisation du parti, et à courir le risque d'être accepté ou rejeté par elle. »

Cependant, la querelle de Forster et du Caucus de Bradford occupait toute l'Angleterre. La presse prenait position pour le député ou pour le Comité : « Si un homme public tel que Forster, faisait remarquer le *Times*, peut être forcé de passer sous le joug de l'Association, que faut-il attendre de la plupart des hommes politiques, moins en vue et moins indépendans? » Quant à la ville elle-même de Bradford, elle était en révolution : « Forster comptait dans sa circonscription électoral de nombreux amis, des admirateurs. Le Caucus s'appliqua à détacher de Forster ses partisans, à lui aliéner l'affection des masses et à faire le vide autour de lui. Une violente campagne fut ouverte, on le dénonçait de maison en maison, on le stigmatisait dans les meetings comme un traître à la cause du libéralisme. Le mot d'ordre donné

par les chefs du Caucus fut relevé dans les réunions de quartiers par de braves gens qui pensaient qu'il s'agissait en effet du triomphe de la cause populaire et tonnaient à qui mieux mieux contre Forster. Sa ferme attitude lui valut de nombreuses sympathies dans le pays; des hommes politiques de tous les partis le félicitaient et le remerciaient de combattre le bon combat. » Gladstone offrit son arbitrage, que, respectueusement, Forster déclina, parce qu'il n'y avait pas là, suivant lui, matière à un arbitrage. A la fin, pourtant, le Caucus et lui, transigèrent. On remplaça, dans le texte du § 13 en litige, les termes impératifs : *sera exigé*, par les termes facultatifs : *pourra être exigé*; et Forster, en retour, « consentit à être adopté par l'Association. A la vérité, la concession faite par le Caucus n'était pas bien grande, et ce fut plutôt Forster qui céda. Toute sa fermeté s'était épuisée dans les protestations solennelles et les nobles déclarations (1). »

Joseph Cowen ne céda pas, mais il fut brisé. Cowen était un radical, un vrai radical, s'il en fut, et même un peu mieux, un radical-socialiste, ou socialisant. Industriel, propriétaire d'usines, il avait introduit chez lui et autour de lui l'usage des sociétés coopératives, des bibliothèques ouvrières, des cours, des conférences; rien ne se faisait pour le bien-être moral et matériel du peuple qu'il n'en fût par son argent et qu'il n'y fût de sa personne. Newcastle l'avait envoyé à la Chambre, après vingt-cinq ans de cette vie toute au travail et toute à tous, en 1874. Il s'y était bientôt révélé « comme un des plus grands orateurs que l'Angleterre contemporaine ait produits. Mais, en même temps, il se montra incapable de suivre le mot d'ordre d'un parti ou de qui que ce fût. Quand les conservateurs lui semblaient avoir tort, il leur donnait tort; quand ils lui paraissaient être dans la bonne voie, il leur donnait raison. Que, d'un côté de la Chambre, on ait toujours raison et, de l'autre côté, toujours tort, cela lui apparaissait comme une convention mensongère et souvent néfaste. » De même, quoique radical, Cowen ne donnait pas toujours raison aux libéraux, et il leur donnait tort quand ils avaient tort. Il n'approuvait, par exemple, ni la politique irlandaise ni la politique égyptienne de Gladstone, alors que le gros du parti gardait le silence et emboîtait le pas.

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, I, 186-188.

« Depuis quelque temps déjà, la situation d'un membre in pendant de la Chambre des communes était devenue délicate, depuis qu'après l'entrée des masses sur la scène politique, (en 1868, à la suite de la troisième réforme électorale), on avait, des deux côtés, resserré les rangs. Deux grandes armées s'étaient reformées avec deux chefs puissans, Gladstone et Disraeli, dont la lutte avait pris le caractère d'un duel, d'un combat épique. Pourtant une personnalité puissante, qui aurait pris une place à part dans l'enceinte parlementaire, ne pourrait-elle pas s'y maintenir, en s'appuyant sur la confiance de ses concitoyens méritée par un vrai dévouement à la cause du peuple; en s'appuyant précisément sur les masses qui fournissent la chair à canon politique; en faisant appel, pour ainsi dire, de la faiblesse de la démocratie à sa force? L'attitude de Cowen posait cette question. Le Caucus se chargea d'y répondre. »

La section de Newcastle ouvrit le feu contre Joseph Cowen. Cependant, comme elle savait son influence dans tout le pays de Tyne, elle n'alla point jusqu'à lui opposer un candidat aux élections de 1880; elle se contenta provisoirement de vouloir en faire son candidat, de vouloir l'amener à recevoir, à tenir d'elle son siège, et à prêter aux Comités serment d'hommage et d'allégeance. Cowen estima que ce serment, il n'était ni de sa dignité de le prêter, ni de l'intérêt du régime parlementaire qu'il le prêtât. Il fut quand même réélu cette fois encore (1880). Mais, lorsqu'en 1882, un des deux sièges auxquels Newcastle a droit devint vacant par démission, il fut offert à M. John Morley. Le brillant critique ne fit point, aux exigences du Caucus, les difficultés que, plus que tout autre, il eût été en droit de faire. Plus que tout autre, il eût pu, sinon imposer ses conditions, du moins ne pas accepter celles des comités : il les accepta, et il passa. Son succès ne fit que rendre le Caucus plus intolérant et plus intraitable, que l'exciter particulièrement contre cet indiscipliné, contre cet orgueilleux de Cowen. Eh quoi! ce qu'un John Morley ne trouvait pas au-dessous de lui, Joseph Cowen le repoussait dédaigneusement! Dès lors, séances des « centaines » et réunions publiques, accusations, insinuations, « résolutions de blâme, d'indignation, de flétrissure; » guerre déclarée et lutte sourde: coups d'épée par devant et coups de couteau par derrière: le Caucus, enragé, « bat la ville en tous sens, faisant appel à toutes les susceptibilités, à tous les préjugés, à toutes les haines. »

Viennent les élections de 1885. On pourchasse Cowen, on le harcèle, on le traque. Il fait tête. En vain on espère l'accabler sous une grêle de questions. A toutes, invariablement, imperturbablement, il oppose les principes, comme s'il ne s'agissait en cette occasion, — et il ne s'agit en effet, — ni de Joseph Cowen, ni de tel ou tel, mais de quelque chose de plus haut ou de plus général, des rapports du député et des électeurs, des obligations de parti, des organisations politiques. « Je résumerai, dit-il, en une ou deux phrases nos divergences : moi, je mets au premier plan les principes libéraux ; eux, le parti libéral ; à moi, ce sont les mesures qui importent ; à eux, ce sont les personnes. Voilà où est toute la querelle. » Et ailleurs : « Le parti est simplement un moyen pour arriver à une fin, ce n'est pas *la* fin. Des leaders sont bons à leur place, mais aucun d'eux n'est infallible, et je ne remettrai mon jugement sur des questions de principes à aucun homme, si puissant qu'il soit, ni à aucun groupe d'hommes, si nombreux qu'ils soient. »

En attendant, « la querelle, » comme disait Cowen, s'élargissait et s'étendait : elle devenait la querelle de tous les comités contre tous les indépendans ; elle s'abaissait et s'envenimait ou s'embourbait aussi : des sommets où Joseph Cowen se réfugiait dans la pure doctrine, on s'efforçait de le précipiter au ruisseau ; on l'attaquait dans les rues, on lui jetait de la boue et des pierres : les chefs mêmes du Caucus en étaient désolés et honteux ; mais ils avaient démuselé la bête, et ne pouvaient plus l'empêcher de mordre. Au scrutin, malgré tout, Cowen arriva en tête de liste, mais trop de voix lui manquaient, trop de défections l'atteignaient au cœur : à la dissolution de 1886, il se retira. Et, pour justifier sa retraite, il prononça le mot décisif, le mot définitif : entre son parti et sa conscience, revendiquant le droit de préférer sa conscience, il s'écriait : « Cette conduite à mon égard (la persécution mesquine et tracassière du Caucus) ne me préoccupait pas beaucoup, tant qu'elle était celle d'un groupe de zéloteurs bilieux du parti. Mais, aux dernières élections, elle a été approuvée par plus de sept mille électeurs qui ont voté contre moi et dont quelques-uns ont poussé leur opposition jusqu'à commettre contre ma personne des actes de violence que je n'ai certes pas oubliés, ni (je le crains) pardonnés. Après une pareille démonstration, il n'y avait pas, pour un homme d'honneur, d'autre parti à prendre que la retraite. Je suis prêt à faire mon

devoir dans n'importe quelle situation, élevée ou humble, à laquelle mes concitoyens peuvent m'appeler, mais je ne suis pas obligé de devenir l'esclave d'un parti ou de me soumettre à des persécutions haineuses sans que cela leur profite. *Ce que le Caucus demande, c'est une machine politique. Je suis un homme, et non une machine* (1). »

C'est bien, en vérité, une *machine* politique que le Caucus demande. Machine lui-même, il ne veut au-dessus, autour, et au-dessous de lui que des machines. Certes, les prétentions qu'émettent les Associations politiques sont énormes; et cependant il faut convenir que, dans l'extrême rigueur logique du gouvernement du parti, elles ne sont point sans quelque fondement. Le point faible du droit des Comités est l'irrégularité de leur investiture, et la part d'usurpation qu'il y a toujours à leur origine. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de ce qu'ils prétendent et de la légitimité des raisons qu'ils peuvent avoir de le prétendre, ils tendent en fait à remplacer par « l'action accidentée de corps extra-constitutionnels le fonctionnement régulier d'organes établis. » Au moins tendent-ils à remplacer le parlementarisme classique par une espèce de néo-parlementarisme, où le rôle du Parlement lui-même serait très réduit, son initiative très restreinte; à remplacer surtout les anciens chefs de parti, pris dans le Parlement, par des chefs nouveaux pris hors du Parlement ou qui ne soient au dedans que des émissaires, des commissaires, et presque des commissionnaires du dehors. Ainsi M. Chamberlain, après 1886, lorsqu'il faisait partie du Cabinet, a été dans le ministère le *leader* délégué du Caucus, de l'Association extra-parlementaire, beaucoup plus que le chef parlementaire de la majorité parlementaire. Et c'est, en ce sens, un déplacement de la puissance politique; mais ce n'est pas le seul. Comme le « tireur de ficelles » a détrôné le leader, l'Association, le Comité, le Caucus ont diminué la Chambre, l'ont décapitée, l'ont frappée d'une véritable *diminutio capitis*, en lui envoyant toutes faites ses décisions, qui sont plutôt les leurs, et en la transformant par là en une simple Chambre d'enregistrement. Ne les a-t-on pas vus intervenir jusque dans une question de règlement intérieur?

En somme, le Caucus fausse absolument le régime parlemen-

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, I, 218-223.

taire, et l'atteint dans ses conditions mêmes, dont l'une est, selon Bagehot, « l'indépendance des représentans » et l'autre « l'esprit de modération. » Avec le Caucus, dans le système nouveau, la grande qualité du représentant n'est plus l'indépendance ; c'est, au contraire, l'orthodoxie étroite, qui croit, qui ne discute pas ; et, de même qu'il y eut un conformisme religieux, il y a un conformisme politique, auquel on a donné tout justement ce nom : *conformity*. Les tables de la loi, ce sont les résolutions, les ordres du Caucus : il n'est de foi que de les connaître, et de salut que de les exécuter.

D'autre part, la seconde vertu du parfait représentant suivant le modèle antique, la modération, disparaît sous l'effort de surenchère que le Caucus impose à ses candidats. Et c'est de la sorte « que le ton radical du personnel parlementaire s'est élevé brusquement, durant les quinze dernières années, au-dessus du niveau de la moyenne du corps électoral et que s'est produit ce nouveau type de député anglais toujours prêt à marcher de l'avant sans savoir au juste où il va et où il s'arrêtera, ou même s'il s'arrêtera (1). » Il ne va pas tout à fait jusqu'à promettre, comme la légende veut qu'on l'ait fait ailleurs, « la suppression de la lune rousse, » mais pas bien loin. « Vous engagez-vous, — demandait-on un jour en réunion publique à l'un de ces hommes à qui les engagements ne coûtent pas, — vous engagez-vous à voter pour l'abrogation des dispositions du chapitre XX du second livre de Moïse? — Certainement, s'empressa-t-il de répondre, sans même avoir saisi la fin de la phrase, je n'hésiterai pas! » Un fou rire éclata dans la salle. « Qu'est-ce donc? interrogea le politicien, un peu démonté, en se penchant vers le président. — Mais rien, fit l'autre placidement. Vous venez de prendre l'engagement de faire abroger les dix commandemens. Voilà tout. »

Le Caucus fausse encore le régime parlementaire en ce que, au lieu que les députés, comme des chefs de clan, amènent leurs contingens au *leader*, c'est le *leader* ou le « tireur de ficelles, » le *wire-puller*, du Caucus qui leur fournit leurs troupes, et qui les leur tient attachées. Il le fausse enfin, en ce qu'il fausse l'expression de l'opinion publique et qu'en même temps qu'il substitue son autorité à l'autorité du Parlement, il substitue ses

(1) Ostrogorski, ouvrage cité, I, 569.

volontés à la volonté populaire, dont il ne s'inspire que dans mesure où il ne saurait la contrarier sans perdre son crédit. On le surprend là en plein travail de captation, de canalisation et d'appropriation de la force. On voit la « machine » en action, et l'on peut suivre cette action en ses effets.

Je dis et je répète à dessein la « machine ; » aussi longtemps que, sérieusement ou plaisamment, on s'obstinera à m'opposer que ce n'est qu'une métaphore, — et tant qu'on ne m'aura pas enseigné comment on peut traduire des idées et des faits sans se servir ni de mots ni d'images, — aussi longtemps je répéterai qu'à l'extension du droit de vote, à l'introduction du suffrage universel, a correspondu, par une espèce d'application du machinisme à la politique, une sorte de manipulation mécanique de la démocratie, en vue de la production industrielle de l'opinion, au moyen et au profit du mécanicien ou du chauffeur : — le politicien professionnel.

Si l'exemple de l'Angleterre ne l'avait déjà montré avec une clarté suffisante, l'exemple des États-Unis le montrerait en un coup de lumière tellement cru et brutal, que les pires aveugles, les aveugles volontaires eux-mêmes, seraient obligés d'ouvrir les yeux.

IV

L'Amérique fait tout en grand, et le grand, là-bas, ne s'arrête qu'au monstrueux. Villes, fortunes, institutions, parties de très petits commencemens, y sont, par une croissance extrêmement rapide, susceptibles de développemens indéfinis. Telle capitale d'État n'était naguère qu'un assemblage improvisé de quatre baraques de planches, au croisement de deux chemins, qui n'étaient que des fondrières : tel « roi » de l'industrie ou de la finance a débuté comme télégraphiste ou comme graisseur de roues dans une compagnie de chemins de fer, dont il préside maintenant, avec un énorme paquet de titres, le conseil d'administration. La société américaine, aux États-Unis, est une immense champignonnière : parmi les champignons qui, sur cette couche d'une fécondité incomparable, atteignent en une nuit une taille gigantesque, il serait étonnant qu'il n'y en eût pas quelques-uns de vénéneux ; mais d'être vénéneux ne les empêche pas de pousser : le mal, comme le bien, par delà l'Océan, s'exagère hors de toute proportion.

Ainsi du Caucus, dont les défauts vont devenir ici des vices, les prétentions, une tyrannie insupportable, la puissance, un despotisme sans limites. Pour lui aussi, il est aisé de remonter, — ce n'est pas si loin, — à ses commencemens, qui furent très petits. On en trouverait le germe ou la semence dans les comités de correspondance qui se formèrent un peu partout au moment de la guerre d'Indépendance ; plus tard, et en tant que Caucus, il fut d'abord officiel, n'étant que le Congrès délibérant séance close ; puis *mixte*, à la fois parlementaire et extra-parlementaire ; pour finir, extra-parlementaire surtout, mais se prolongeant et aboutissant, par des voies de lui connues, à l'intérieur du Parlement.

Une partie de sa force lui vint de bonne heure de ce sentiment généralement répandu que la politique est un combat ; qu'un parti politique est une armée ; que le devoir est de « faire face à l'ennemi, » de faire passer avant tout, de préférer à tout et presque de se préférer à soi-même, en tout cas de préférer à ses sympathies et à ses antipathies « l'intérêt du parti, la cause souveraine du parti. » Mais, si le parti est une armée, à cette armée il faut des cadres ; et, si la politique est un combat, pour ce combat, il faut un plan : il faut donc une organisation. Organisation d'autant plus serrée et solide que l'armée devait opérer, que le combat devait se livrer sur un territoire immense qui, sans cesse s'élargissait encore : c'est ce qui fait qu'on a pu dire que chaque progrès dans la vie des partis américains a été déterminé par l'extension des moyens de communication ; évidemment ; et la difficulté de mobiliser l'armée et de diriger le combat augmentait auparavant, en quelque sorte avec le carré des distances. Mais, les élections étant très nombreuses et très fréquentes, l'armée était pour ainsi dire continuellement à la bataille ou à la manœuvre : ses cadres ne pouvaient guère, en conséquence, être composés que de gens qui n'auraient pas autre chose à faire, qui vivraient de le faire, et qui, en le faisant pour vivre, donneraient naissance à une classe de politiciens professionnels.

Aux bas-officiers ou sous-officiers on ne demandait d'ailleurs point d'aptitudes ni d'études spéciales. C'était assez qu'ils fussent capables de crier tous, au signal, en mesure et d'une seule voix : *Hurrah for Jackson!* ou : *Tippecanoe and Tyler too!* comme, chez nous, on crie : *A bas la calotte!* (nouveau style) : *La calotte, hou, hou!* On ne leur demandait pas non plus d'avoir de la déli-

catesse, et peut-être leur eût-on plutôt demandé de n'en avoir trop. En tout cas, l'esprit public s'accoutuma bien vite ce qu'ils n'en eussent guère : « Ce qui aurait choqué toute la société, il y a quelques années, écrivait Calhoun, maintenant on s'en aperçoit à peine. » Ces professionnels de la politique eurent, en peu de temps, fait contracter à la République américaine non seulement de mauvaises manières, mais de mauvaises mœurs. Non seulement les réunions publiques furent « faites » et, si l'on ose le dire, « truquées, » — comme chez nous ; — non seulement, — comme chez nous, — on y discuta « à coups de poing, » et, — comme chez nous encore, — non seulement on ne se fatigua pas à poursuivre la parfaite correction des listes électorales, estimant sans doute, ainsi qu'il le fut confessé à la tribune française en 1898, que « tout est bon qui réussit, » injures, calomnies, chantage, falsifications et fraudes ; mais il y eut pis, car il peut y avoir pis ! et l'État fut mis en coupe réglée.

Les associations politiques, ou, pour réserver toutes exceptions honorables, des associations politiques se constituèrent à l'effet d'exploiter le riche et tentant domaine de l'Union. Le système entier, constitutionnel, législatif et administratif, se prêtait du reste, malheureusement, à ces entreprises blâmables ; et une pratique défectueuse aggravait chaque jour l'inconvénient du système. En haut, « l'activité du Congrès se concentrait graduellement dans de nombreux comités secrets qui préparaient toute la besogne des séances publiques au point de faire d'elles une simple parade. » Quant au Sénat, on sait que la Constitution fédérale lui attribue une part importante dans la nomination des fonctionnaires, et que son rôle, déjà illogique en ce point, est rendu d'autant plus dangereux par le manque de publicité (1). Toute la législation et toutes les nominations tombaient de la sorte aux mains non pas même du Congrès et du Sénat, mais de comités du Congrès et du Sénat, aux mains de certains représentants et de certains sénateurs, dont le Président ne pouvait que contresigner les choix : ce que fit, entre autres, Lincoln, et contre quoi Hayes et M. Cleveland tentèrent, à peu près en vain, de s'insurger.

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, II, 125-126. — Cf. James Bryce, *la République américaine*, traduction française, t. III ; James H. Hopkins, *A History of political parties in the United States* ; John S. Hittell, *Reform or Revolution ?* notamment, ch. III, *the Spoils*, p. 94-181.

Mais ces choix de personnes que représentans ou sénateurs inspiraient au Président et lui imposaient presque, les associations politiques, les sociétés pour l'exploitation de l'État, les inspiraient, les imposaient aux sénateurs et représentans. Dans les États particuliers, c'étaient les mêmes coutumes, les mêmes errements que dans la Confédération, en sorte que partout régnaient le favoritisme et la délation ; que partout s'établissait, s'installait en maîtresse une féodalité nouvelle, une féodalité électorale, fondée et soutenue par la corruption ; puisque le moyen le plus sûr d'inspirer aux comités eux-mêmes les choix qu'ils imposaient aux représentans ou sénateurs, et ceux-ci au Président, était, avec le service de paix et de guerre, du ban et de l'arrière-ban, de payer, fonctionnaires en place ou candidats aux places, le juste tribut, à titre, dans le premier cas, de prime d'assurance, et, dans le second, de prix d'achat.

On a souvent décrit, — et nous ne décrirons pas à nouveau, — « ces combinaisons de politiciens maraudeurs » que l'on a nommées les *Rings* et qui, en Tammany Hall, touchèrent au sublime, — ou à l'intime, — du genre, s'il est difficile de descendre plus bas dans l'exploitation de la crédulité et de la cupidité humaines. On a dépeint ces fêtes bizarres, où « hommes, femmes et enfans, déguisés en aborigènes, affublés de plumes, de queues de daim, dansaient autour d'un mâât couronné d'un bonnet de liberté et garni tout du long de tomahawks et autres accessoires indiens, » qui furent les premières fêtes de Tammany, en commémoration du chef indien légendaire, Tammany ou Tammannend, « grand guerrier, prince généreux, sage insigne, père de son peuple (1). » Comment, de Philadelphie à New-York, à Baltimore et ailleurs, ces sociétés gagnèrent de proche en proche, et comment celle de New-York survécut, en subissant les plus étranges transformations, nous n'avons pas non plus à le redire ici. Rappelons seulement qu'elle avait été fondée en 1789 par un tapissier irlandais, Mooney, « pour affirmer les idées démocratiques en face de l'esprit d'exclusivisme aristocratique de proenance anglaise, qui n'avait pas encore complètement disparu » et « rallier par des liens indissolubles d'amitié les frères américains connus par leur attachement aux droits politiques de la nature humaine et aux libertés de la patrie. » Ce fut, d'abord,

(1) Le mot *caucus* lui-même est également, croit-on, d'origine indienne.

une société secrète, et, pour tout dire d'un mot, une franc-maçonnerie, avec des rites et une hiérarchie « à nomenclature indienne qui devait mettre en relief son caractère éminemment américain : elle était partagée en treize tribus, en nombre égal à celui des États qui formèrent l'Union, et portant chacune un nom d'animal : tigre, renard, loup, aigle, etc. Le comité directeur de la société se composait de treize *sachems* (chefs) dont un *grand sachem* ou « grand-père ; » un *scagamore* avait la charge de maître des cérémonies, et un *wiskinskie* s'acquittait des fonctions plus modestes de portier. Les membres s'appelaient « braves ; » le local où ils se réunissaient portait le nom de *wigwam* (hutte, en indien). L'année était partagée en saisons des fleurs, des fruits, de la chasse, et des neiges, et chaque saison divisée en lunes. »

Jeux innocens et, comme à l'ordinaire, appareil un peu puéril d'une association à ses débuts, patriotique et philanthropique sans hypocrisie ; mais tout de suite, dès 1800, la société de Tammany commença à s'occuper de politique, et elle commença à s'en occuper par la fraude : à l'intention des candidats républicains-démocrates qu'elle soutenait, elle se chargea de procurer la franchise électorale à ceux qui ne la possédaient pas, en faisant transférer à une seule personne les titres de propriété de plusieurs jusqu'à concurrence de ceux exigés légalement. Tout cela resta cependant couvert d'apparences de respectabilité et d'austérité puritaine, tant que la société se recruta parmi la bourgeoisie moyenne et la petite bourgeoisie ; mais, plus tard, quand les élections furent décidément sa principale affaire, la Tammany dut traîner après elle une « queue, » toujours plus longue, « de gens qui, sans avoir été admis en qualité de membres de la société secrète, la suivaient dans les combats électoraux... appendice politique qui devint bientôt une excroissance gangreneuse (1). »

La populace, le *mob element*, envahit et inonda Tammany Hall. Groupés en « clubs » et en « bandes, » *gangs*, ou versés dans les « compagnies libres de pompiers, » les contingens de la Tammany furent ensuite réunis en associations d'arrondissement uniformes pour chacune des circonscriptions électorales de la cité. Ces associations d'arrondissement relevaient d'un comité

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, II, 146.

central qui possédait, sur toute l'organisation, des pouvoirs discrétionnaires. Les membres des associations n'étaient admis qu'après un triage rigoureux et devaient promettre une obéissance absolue aux chefs de la Tammany, laquelle « se créa ainsi une armée de mamelouks démocratiques, qui étaient sur des formes républicaines un véritable système de despotisme exercé par une poignée d'hommes. » Despotisme envers l'adhérent le plus humble, et despotisme non moins absolu envers le représentant de l'ordre le plus élevé. La *conformity* anglaise prit à New-York la forme de la *party regularity*; mais, sous un vocable ou sous l'autre, c'était toujours la *fatiha* la plus impérative du Coran le plus intransigeant, d'autant plus obéi qu'il promettait à ses fidèles les biens de ce monde, qui leur étaient en effet partagés.

L'objet de l'association politique fut si bien compris, si hautement avoué, que l'on s'assembla non plus seulement par circonscriptions électorales, mais par fonctions ou groupes de fonctions à pourvoir, ou, mieux, à enlever. Conventions de quartier, de cité, ou de comté, furent en réalité des conventions destinées à s'emparer de tel ou tel poste, que ce soit de haute lutte ou « par dol et larcin subtilement fait. » La composition de certaines d'entre elles n'est ni plus ni moins que scandaleuse. Voici, par exemple, une convention de comté (comté de Cook; — Chicago, 1896) où, sur 723 délégués, figurèrent, outre 265 cabaretiers, — profession peut-être trop abondamment représentée, mais en elle-même point immorale, ni déshonorante, — 17 personnes jugées et 7 condamnées pour assassinat, 36 condamnées pour vol avec effraction, 2 pickpockets, 7 tenanciers de tripot, 2 tenanciers de maisons de tolérance... etc. Faut-il s'étonner si parfois de semblables compagnies élèvent aux emplois des sujets tout à fait indignes? Et elles en éliraient plus encore, et de plus indignes, si la convention n'était le plus souvent une réunion pour la forme et l'on peut bien dire à propos d'elle pour la frime; à laquelle le choix arrive tout fait des *primaries*, à laquelle on se contente de passer l'ardoise, le *slate*, où les noms sont écrits d'avance.

De là, pourtant, de conventions de cet acabit, sortent ces *boodle aldermen*, dont le sobriquet ne se peut traduire qu'en argot, ces « conseillers du *chopin*, » avec, autour d'eux, à leur suite et, s'ils ne marchent pas, à leurs trousses, un essaim bour-

donnant de *strikers*, de « maîtres-chanteurs, » qui, les uns et les autres, obligent par instans à se demander si vraiment il reste à un honnête homme tombé dans une pareille société autre chose à faire qu'à prendre son revolver, et l'on s'émerveille que les Américains en usent si modérément ! De là, ces élections au Parlement, ridicules ou révoltantes, qui font dire proverbialement : « Vil comme un député ! » et, par elles, le pitoyable abaissement du niveau de la valeur dans les Chambres, abaissement accéléré encore par la règle de la rotation des emplois, — du changement pour que tout le monde y goûte ! — appliquée aux élections législatives comme au reste, et par cette autre règle de n'admettre que l'*available* candidat, le candidat qui se prête complaisamment à tout. C'est ce que les *outsiders*, — car le langage des courses rend expressivement et vigoureusement le caractère de cette politique qui se présente comme une épreuve de sport et qui n'intéresse dans le citoyen que l'instinct de la lutte et du jeu, — c'est donc ce que les *outsiders*, ou les chevaux sur lesquels on ne compte pas, qui ne sont pas cotés, les *dark horses*, acceptent plus volontiers que ceux dont leur valeur et leur histoire devaient faire les grands favoris ; et c'est pourquoi les *outsiders* et les *dark horses* sont, en retour, plus volontiers acceptés des « entraîneurs, » des électeurs ; c'est pourquoi, enfin, il n'est pas rare qu'ils gagnent les plus belles courses, jusques et y compris la course présidentielle.

A Dieu ne plaise, ayant renoncé à faire une fois de plus le tableau des gabegies de Tammany Hall, qu'une fois de plus nous allions faire le tableau de cette cérémonie tout ensemble burlesque et solennelle qu'est, sous le régime du Caucus, une élection à la présidence ! Processions avec costumes, emblèmes et insignes, qui sont un peu des mascarades et sont complètement des impostures en ce qu'elles ont pour objet de tromper sur la force réelle des partis, *booms* à l'intérieur et à l'extérieur, tapage orchestré, acclamations et imprécations, bans battus par une claque et musique hurlée par un orphéon de sauvages, bruit infernal qui tend à déchaîner et à exaspérer, avec la folie des foules assemblées, leur rage d'imitation ; chocs violens d'onomatopées comme celles-ci :

Ho, ha, he ! who are we ?

ou encore :

Wahoo waugh! Wahoo waugh!
Billy Mac Kinley! Billy Mac Kinley!

attaques simulées d'épilepsie électorale qui ont pour but de provoquer le *break*, la vraie crise, après laquelle, la victoire appelant la victoire et le nombre entraînant le nombre, viendront le *stampede*, — c'est l'« accession » des conclaves, moins la gravité, la dignité, la majesté, — et l'élection définitive. Elle viendra, cette élection bienheureuse, mais peut-être pas tout de suite (plus elle est malaisée et dure, plus s'affirme l'importance des politiciens) : ne fallut-il pas 38 scrutins pour Garfield, 49 pour Pierce, 52 pour Scott? Les conventions de district se comportent en cela comme la convention nationale, et n'ai-je pas lu, — je l'ai même relu, tant j'ai eu de peine à le croire, — que récemment, en 1897, dans l'État d'Iowa, pour nommer un sénateur, il a fallu plusieurs centaines de tours de scrutin ; et l'on y passa plusieurs jours (1) !

Tout le territoire fédéral est, de l'Extrême-Est à l'Extrême-Ouest, couvert d'un formidable réseau d'associations politiques de taille et d'appétit variables : grands et petits *Caucus*, grands et petits *Rings* ; comités permanents ou temporaires, national, congressionnel, d'État ou de comté, de village ou de district scolaire ; clubs sédentaires ou ambulans (*marching clubs*) ; groupements par affinités d'origine ou de profession. Et l'association politique, le syndicat de politiciens, entreprend, à forfait, c'est le cas de le dire, tout ce qui concerne son état : la maison tient tous les articles, depuis le discours de haute et sévère éloquence jusqu'à l'entrefilet de journal diffamatoire, depuis la note à faire passer aux organes de presse jusqu'aux brochures, circulaires, et papiers de propagande. Elle fournit, pour la campagne électorale, depuis la *polling list*, la liste des électeurs revisée et pointée après enquête sur leurs opinions, jusqu'aux accessoires nécessaires à ce que ces estimables industriels eux-mêmes appellent « le travail chinois, » *the chinese business* : le personnel et le matériel que réclament les parties de plaisir offertes au peuple souverain, *rallys* et *barbecues*, promenades et pique-niques sur l'herbe ; depuis les accusations infamantes contre l'adversaire (*charges*), les mensonges et les calomnies valables quinze jours (*campaign-lies*), jusqu'aux pronostics suggestifs

(1) Ostrogorski, ouvrage cité, II, p. 221.

(*estimates* ou *claims*) et aux paris ouverts, plus suggestifs encore. La même maison se charge de ce qui est licite et de ce qui ne l'est pas : de faire respecter la loi, et de la tourner ou de la violer; elle solde indifféremment les dépenses permises et les dépenses interdites; indifféremment elle pratique le *canvass*, la visite à domicile, — et le *cooping* ou le *bottling*, la « mise en cage, » la « mise en bouteille » des électeurs récalcitrans; elle prêche indifféremment le *straight ticket*, le vote en bloc pour la liste entière, le *split ticket*, le « bulletin fendu, » le vote pour une partie seulement de la liste, ou le « vote muet, » le *dumb vote*, le *stay at home vote*, le « vote qui garde la maison, » l'abstention.

Par ses bandes ou *gangs*, par ses *clubs*, par mille sociétés qui guettent l'homme à tous les détours et à toutes les haltes de sa vie, la Machine aspire et pompe la matière électorale, que grossit incessamment, aux États-Unis, une continuelle alluvion; elle l'amène au *leader* de quartier, qui l'élève vers les *henchmen*, les *boys*, le *boss* : d'un geste, grâce aux fils qu'ils tiennent rassemblés, les *wire-pullers*, les tireurs de ficelles, déclenchent et mettent en marche cette machine, d'une incalculable puissance et d'une inlassable docilité, qui n'est qu'eux, et qui est tout. Peut-être une association rivale, un autre parti, d'autres « tireurs de ficelles, » lui opposeront-ils une autre machine, mais ce sera encore une machine, ce sera toujours la Machine; et il pourra arriver que, quoique adverses, les deux machines coopèrent de toute leur force contre l'ennemi commun : l'électeur qui leur échappe ou le candidat qui prétend se passer d'elles.

Sous un régime comme celui-là, ce sont en effet de mauvais citoyens que les citoyens indépendans. On les considère peu et on les traite mal : professeurs, doctrinaires, théoriciens, contemplateurs d'étoiles, « pêcheurs de lune; » ou bien *kickers*, « sauvages, » rebelles à toute discipline et à tout ordre; sorte de mal-faiteurs publics! Le devoir civique, c'est d'être « conforme, » d'être « régulier, » d'être « harmonieux, » et de voter toujours avec son parti. Aussi bien la politique n'est-elle pas chose « vulgaire » dont le *better element*, dont les gens distingués doivent s'écarter avec soin? Il faut laisser cela aux gens qui ne sont point rebutés d'une si basse besogne et qui n'ont d'ailleurs rien de mieux à faire. Car la politique, qu'est-ce au fond, sinon une querelle, un pugilat pour les dépouilles, la lutte des *ins* et des *outs*, de ceux qui sont en place et de ceux qui n'y sont pas? Bon

pour les déclassés à « existence catilinaire » et les malheureux à existence précaire ! Tout ce qu'un homme sérieux et bien posé demande à la politique, c'est qu'elle ne s'occupe pas de lui, qui ne s'occupe pas d'elle, et, pour « être tranquille, » au besoin il paiera le prix de la paix, — *price of the peace*.

D'autres s'empareront des fonctions et en tireront profit, sinon honneur ; mais toute peine ne mérite-t-elle pas salaire et n'est-ce pas justice de récompenser le zèle et le dévouement au parti ? Car on admet sans difficulté qu'entre la morale privée et la morale d'État, il y en a une troisième, la morale de parti, la morale de clan, et l'on fait presque moins de façons pour supporter qu'il y en ait trois que pour avouer qu'il peut y en avoir deux. Que si cette morale de parti, pratiquée sans retenue par des politiciens sans vergogne, tourne à « l'exploitation industrielle de la souveraineté populaire, » tant pis, on s'y résigne : ne sait-on pas que « le gouvernement libre et le suffrage universel sont *des blagues* ? » Au surplus, tout n'est pas mauvais dans la Machine, qui exerce, fût-ce électoralement, une espèce de charité sociale. Et puis, en dernier ressort et en dernier recours, la Constitution garantit les droits fondamentaux du citoyen, et la Cour Suprême empêche que la Constitution devienne lettre morte. Il y a donc un domaine réservé où le politicien ne pénètre pas, où la Machine n'atteint pas ; et cela suffit à l'Américain, qui attend plus de lui-même que de l'État, plus de son industrie que de la politique ; mais, sauf ce petit coin, le politicien est partout, la Machine est maîtresse de la démocratie.

V

Maîtresse de la démocratie, la Machine a un maître : le mécanicien, qui, aux États-Unis, est le *boss*. L'étymologie du mot dit sans ambages ce que c'est : le boss, du hollandais *baas*, c'est le « bourgeois, » le « patron ; » c'est, tout justement et tout pleinement, le « maître. » Le boss apparut pour la première fois là où il devait apparaître, à Tammany Hall, comme une orchidée sur un bois pourri. Imaginez un homme, le plus énergique de tous et le plus habile à manier ceux qui manient déjà, par goût ou par métier, la pâte électorale ; s'il n'a qu'à « transformer en votes et en mandats publics » l'attachement, inconditionnel jusqu'à la servilité, qu'ont voué au parti tant d'adhérens « réguliers, »

« conformes, » « harmonieux; » cet homme, « bien que conservant intactes extérieurement « les formes du gouvernement populaire, aura vite fait d'accaparer en réalité tous les pouvoirs publics et en réalité régnera sur la ville ou sur la nation. Il n'a pas besoin pour cela d'être « d'une profondeur de desseins incroyable, » il n'a pas besoin d'être Cromwell, mais Danton seulement : « De l'audace! toujours de l'audace! »

Ainsi le fameux Tweed ; ainsi son précurseur Fernando Wood, qui mit debout la populace « et, en s'appuyant sur elle, devint le dictateur de Tammany. Plusieurs fois maire de New-York, il vendait aux enchères les emplois publics, en les faisant payer, argent comptant, 10 000, 20 000 et même 50 000 dollars. Son astre pâlit devant celui de Tweed, et il accepta de ses mains, pour ses vieux jours, un siège au Congrès des États-Unis. La brillante carrière de Tweed fut prématurément interrompue par son incarcération, mais la dignité de *boss* ne resta pas longtemps vacante. Après un court interrègne, elle fut occupée par John Kelly, qui, pendant de longues années, gouverna en autocrate Tammany Hall et la cité, *urbem et orbem*, disposant des ressources de la ville, fixant son budget, décidant qui obtiendrait les différens emplois municipaux, qui représenterait la cité à la législature, qui serait nommé au Congrès, qui serait élu juge, maire, conseiller municipal ; comités administratifs, conventions de parti désignant les candidats, ne faisaient qu'enregistrer ses volontés, ses ordres. Après la mort de Kelly, sa dignité passa sans trouble, sans secousse, comme dans une monarchie où le droit dynastique est bien réglé, à son lieutenant, qui est jusqu'à ce jour le *boss* régnant de New-York (1). » Ainsi de plusieurs autres, dans plusieurs autres villes, des *boss* d'État comme des *boss* de cité, et des *boss* fédéraux, ou sénatoriaux, les Conkling, les Cameron, les Chandler, les Morton du temps de Grant, et d'autres, — d'autre temps, — comme des *boss* d'État et de cité.

« De même que l'Américain respectable marque au Caucus quelque considération et lui reconnaît une manière de rôle de charité sociale, en tout cas une utilité, de même il n'est pas sans considération pour le *boss*, et par le motif, identique ou analogue, que le *boss* fait une besogne dont, lui, il ne voudrait pas se charger, et que, néanmoins, il regarde comme nécessaire. Dans

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, II, 182.

une société. où la grande majorité des citoyens met ses préoccupations à tout autre chose qu'à la politique, se désintéressant de tout ce qui n'est pas l'intérêt immédiat, des hommes du modèle de ces boss « s'opposent par leurs *qualités*, — et en effet, ce sont « qualités » quand même, — à la société en général; ils en deviennent en quelque sorte les complémentaires (1). »

Bien plus; quand ils sont de taille, on fait mieux que de ne pas les mépriser absolument; ils inspirent une espèce d'orgueil national: on a, dans le secret de son âme, une façon d'être fier de leurs exploits, pour lesquels on éprouve un peu de ce sentiment que les Florentins ou les Vénitiens du xv^e et du xvi^e siècle éprouvaient devant un beau crime, c'est-à-dire devant un crime artistement fait: *Che bellezza!* — *Com'è bello!* Ici, où l'on estime plus la force que l'art, on pense plutôt: « Que c'est fort! » Mais la pensée est, au fond, la même, et l'on pousse le boss jusqu'au « héros, » jusqu'au « surhomme, » jusqu'au « prince. » L'un des fédéralistes, Alexandre Hamilton, s'amusait beaucoup de la phrase de Montesquieu sur « la vertu, » ressort des démocraties: Entendez « vertu » à l'italienne, *virtù*, extrême virilité, virilité plénière et débordante, « survirilité; » ôtez-en toute qualification morale, tout coefficient de bien ou de mal; le précepte demeure d'une vérité profonde: la *virtù* est le ressort de la démocratie; il n'y a, dans la démocratie, de ressort que la *virtù*; l'homme de *virtù*, le « surhomme », le « héros », — tribun latin ou boss américain, — est le « Prince » de la démocratie.

Il l'est fatalement. La Machine, inerte sans le mécanicien, ne s'anime que par le boss; mais la démocratie, qui est toute et met tout dans le régime électif, ne se meut que par la Machine. D'où le grand conflit qui déchire la vie politique des États modernes; conflit de l'élément mécanique et de l'élément psychologique: d'une part, la discipline, l'obéissance, le mot d'ordre: « Votez comme on vous le dit! » les cadres, la mécanique; d'autre part, la réflexion, l'éducation, la liberté, la volonté, la personnalité; d'une part, la manipulation des passions; d'autre part, les manifestations de la raison; d'une part, le Caucus, la Machine, le Surhomme, le Prince; d'autre part, l'Homme et le Citoyen.

La vie politique des démocraties restera-t-elle une série d'impulsions électorales spasmodiques, provoquées et propagées mé-

(1) Ostrogorski, *ouvrage cité*, II, 403 et suiv.

caniquement, ou se déploiera-t-elle, se développera-t-elle un jour en un tout organique, — *an organised whole*, — comme les Américains eux-mêmes le souhaitent? D'aussi pesantes masses que les démocraties contemporaines pourront-elles être soulevées sans levier? L'éducation de ces démocraties serait-elle suffisante? est-elle possible? Toute institution politique n'a-t-elle pas toujours été, sera-t-elle toujours l'application d'une mécanique à la société? La « double force d'intimidation sociale de la démocratie, » tirée des lois et de l'opinion, ne servira-t-elle jamais qu'à intimider les gens honnêtes et tranquilles, au bénéfice des « effrontés » qui brandissent « l'épouvantail de l'hétérodoxie politique? » Ou, plus simplement, les braves gens se décideront-ils à être aussi hardis, aussi actifs, aussi intelligens que... les autres? Y a-t-il des conditions du régime parlementaire et de la démocratie représentative, auxquelles rien ne puisse suppléer, en dehors desquelles il n'y ait que déformation, que caricature du régime parlementaire et de la démocratie, et quelles sont ces conditions? La suppression des partis permanens et leur remplacement par des groupemens temporaires remédieraient-ils aux maux ou à quelques-uns des maux que nous avons signalés? En France, particulièrement, et dans le moment où nous sommes, faudrait-il en finir avec de vieux partis qui depuis quinze ou vingt ans durent par delà la mort, et en venir à des groupemens temporaires, fondés en vue d'un seul objet, d'un but prochain et défini, quitte à se renouveler, le but atteint, et à contracter de nouveau pour un nouvel objet?

Cela fait beaucoup de questions, et ce sont de graves questions. Loin de chercher à les résoudre, nous ne voulons même pas les poser aujourd'hui. Mais, si l'on pouvait toutes les résumer en une, qui serait à peu près : Y a-t-il un moyen pour une démocratie de se passer de la Machine et du mécanicien? alors je répondrais : Un seul moyen, peut-être. Je n'oserais dire que « peut-être, » car il convient d'être prudent; mais — peut-être — y en a-t-il un : et c'est de « s'organiser. » La démocratie la moins « mécanisée » sera la démocratie la plus « organisée. »

CHARLES BENOIST.

POÉSIE

I

Je voudrais faire avec une pâte de fleurs
Des vers de langoureuse et glissante couleur,
Où la rose d'été, l'œillet et le troène
Répandraient leur arôme et leur douce migraine.

Des vers, qui seraient tels qu'un parterre en juin
Où l'on marche en posant sur son cœur une main,
Où, las de la lumière et des herbes trop belles,
On soupire en rêvant sous de larges ombrelles.

Des vers, qui soient pareils à nos premiers jardins,
Quand, remuant le sable et les cailloux, soudain
Le paon trainait le beau feuillage de sa queue
Près de la mauve molle et des bourraches bleues.

Des vers, toujours gluans de sucre et de liqueurs,
Comme le doux gosier des plus suaves fleurs,
Comme la patte aiguë et mince de l'abeille
Enduite de miel fin et de poudre vermeille,

Et comme le fruit chaud du tendre framboisier,
Qu'étant petite enfant, mon âme, vous baisiez,
Car vous aimiez déjà les choses de la vie,
Le matin odorant, la pelouse ravie,

Les rosiers emplis d'ombre et d'insectes légers,
L'inexprimable odeur du divin oranger,
Avec le cœur penchant et le fervent malaise
De sainte Catherine et de sainte Thérèse...

II

Mes mains ont la douceur, la chaleur et l'éclat
Des mousses tièdes sous les fraises ;
Elles sont quelquefois comme un bol délicat
En porcelaine japonaise.

Pour avoir tant touché les choses des forêts
Avec des caresses légères,
Elles ont conservé dans leurs dessins secrets
Le corps des petites fougères.

Mes mains, pour le plaisir qu'avec vous je cherchais
En vous enfonçant dans des roses,
Vous êtes tous les jours comme deux beaux sachets
Où l'odeur du monde repose.

Mais pour les durs tourmens que vous avez connus
En vous appuyant sur ma tête
Les soirs où notre cœur était saignant et nu,
Ah ! quelle peine vous me faites ;

Et vous serez un jour, mes douces mains, mes doigts,
Glacés comme la blanche opale,
Comme un morceau d'hiver qui meurt au fond des bois,
Et comme deux petites dalles.

Vous ne tiendrez plus rien, vous en qui le soleil
Se glissait et se plaisait d'être ;
Vous qui jouiez avec l'aube et l'été vermeil
Sur le devant de la fenêtre.

Vous qui vous ouvriez comme un bourgeon étroit
 Que l'été gonfle, écarte, écrase ;
 Qui fûtes pleines d'âme et d'orgueil, et parfois
 Pleines de petites extases.

— Mes mains qui balancez l'azur, l'espoir, l'effort
 Comme des cloches bleues qui sonnent,
 Et qui servez aussi la Gloire aux lèvres d'or,
 La douce immortelle personne...

III

Été! sommeil, silence et doux bourdonnement.
 Dans la chambre aux murs clairs, par le store charmant,
 Le soleil abondant et large entre et dévie.
 Instans où la vie est plus douce que la vie!

Où le cœur ne sait plus ce qu'il veut, ce qu'il doit,
 Où l'on ne peut tenir son âme entre ses doigts,
 Pas plus que l'ombre étroite en sa faible fumée
 Ne peut garder l'Aurore amoureuse enfermée...

— Les ailes de Juillet palpitent au plafond,
 Des danses de soleil se font et se défont
 Sur les murs, sur les chers rideaux verts en cretonne,
 Toute la chambre luit, et le parquet rayonne.

Près du divan, où l'air est tiède et replié,
 La fleur que l'on a prise au beau magnolier
 Avec un fort parfum de pomme et de verveine
 Épuise lentement le sucre de ses veines,

Hélas! pourrez-vous bien durer pour nous toujours,
 Parfaits enchantemens des étés doux et lourds,
 Supplice du bonheur et des extases lentes,
 Supplice d'être inerte et chaud comme des plantes,

Supplice de trop d'âme et de trop de clarté,
 Été! luxurieux et langoureux été,
 Qui cachez votre plus alanguissante flèche
 Dans cette odeur des nuits soudain calmes et fraîches...

IV

Je rêvais sous l'arceau de la nuit claire et lisse :
La Mort m'a pris le bras,
Elle m'a dit : Tu bois la vie et ses délices,
Et pourtant tu mourras.

Un étrange, effrayant et douloureux mystère.
Gèlera tout ton sang...
Ah ! le bruit aplati et lourd que fait la terre
Quand un corps y descend.

On te laissera là ; peut-être la nuit même
De cet enterrement,
Sur toi qui fus si douce et d'une ardeur extrême,
Il pleuvra froidement,

Tu dormiras d'un long, épouvantable somme,
Qu'aucun songe n'émeut.
Tes yeux qui se couchaient dans le regard des hommes,
Seront seuls tous les deux.

Tes délicates mains où d'autres mains entrèrent
Pour de si vifs émois,
Sentiront s'infiltrer quelques grains de la terre
Par les fentes du bois.

Là-haut, sur la suave plaine, il fera rose,
Il fera doux et bleu.
Au cœur du lis ouvert, juillet, ô sainte chose,
Déposera son feu.

Tu dormiras dans l'ombre, et ta petite gloire
Assise en ce tombeau,
Ne fera pas ta nuit moins secrète et moins noire,
Ne te tiendra pas chaud.

Aucune fleur ne peut désennuyer les mortes,
 Leur bonheur est cessé.
 Celui qui les aimait n'a pas rouvert la porte
 Où elles ont passé.

Il faudrait, pour qu'un peu de plaisir les rassure,
 Que le plus cher amant
 Leur dise : Vois, je viens pour baiser ta chaussure
 Et tes deux pieds charmans.

Qu'il leur dise : « Voyez, votre chambre creusée
 Plus qu'une autre me plaît.
 Ce lit étroit, ce plafond bas, ces mains usées
 Sont ce que je voulais.

« Votre doux, votre long et consentant silence,
 Je l'ai tant désiré !
 Maintenant que tu dors, je sais ce que tu penses
 Cœur qui fut trop serré.

« Ah ! comme tu voulais toujours, petite amante,
 Parler et blasphémer ;
 Tu pensais que l'orgueil exige que l'on mente
 Dans les instans d'aimer.

« Comme tu me plais mieux avec ton noir visage
 Et ton cœur arrêté,
 J'enlace enfin, cher être indéfiniment sage,
 Ce que tu as été.

« Le dévouement d'amour, si plaisant et si tendre,
 Tant que ton corps fut clair,
 Je te l'offre ce soir, où tu ne peux prétendre
 A nul amour de chair.

« Mais, ah ! quelle rumeur trouble encor notre somme,
 Et rend mon cœur jaloux ?
 J'entends, dans l'ombre affreuse et glissante où nous sommes,
 Les dieux parler de vous... »

REVUE LITTÉRAIRE

LE CENTENAIRE DE GEORGE SAND

On s'apprête à fêter le centenaire de George Sand. Ce sera un hommage, et quelque chose de plus encore : une réparation. Car il faut avouer que nous avons, à l'égard de la bonne fée du roman contemporain, une singulière façon d'acquitter la dette de reconnaissance contractée vis-à-vis de tout grand écrivain. Je ne sais pas que, dans ces dix dernières années, on ait consacré à George Sand un travail de quelque importance, destiné à remettre son œuvre dans son jour, et à en raviver pour nous les couleurs. En revanche, on en est à ne plus compter les publications relatives aux aventures de la baronne Dudevant et surtout au plus célèbre épisode de son odyssée sentimentale. Il est curieux, quand on y songe, qu'il y ait une « question George Sand » et que cette question, qui passionne les badauds et les sépare en deux camps ennemis et irréconciliables, consiste à savoir lequel des « amans de Venise » a eu les premiers torts. Était-ce la peine d'avoir, aussi soigneusement que l'a fait George Sand, établi la démarcation entre la part de sa vie qu'elle abandonnait aux orages du cœur ou aux entraînemens des sens, et celle qu'elle réservait à son travail paisible, patient et régulier de bon ouvrier appliqué à sa tâche ? Et était-ce la peine d'avoir donné au public une centaine de volumes, parmi lesquels il n'en est presque pas un d'indifférent, si l'on y signalerait aisément dix chefs-d'œuvre ? Laissons donc aux amateurs de scandale le soin d'épiloguer sur les nouvelles « révélations » qui nous arrivent de Bruxelles, et, pour notre part, ne nous adressons qu'aux amateurs de littérature. Tenons-nous en garde contre ces indiscrettes curiosités, qui ne changent pas de caractère,

soit qu'elles portent sur la vie intime d'un écrivain célèbre, ou sur celle d'un des [obscurs figurans de la comédie humaine. Et puisque apparemment les honneurs qu'on prépare s'adressent au génie du conteur qui, avec Balzac, a creusé le plus large sillon dans le champ du roman contemporain, ignorons tout ce qui n'est pas son rêve d'artiste. Depuis qu'elle a cessé de tirer de son intarissable imagination des récits tantôt passionnés et déclamatoires, tantôt apaisés et rêveurs, il n'est que juste de le remarquer, George Sand nous est devenue un peu lointaine. Heureux les écrivains qui ont condensé leur effort dans une œuvre maîtresse à laquelle il faut sans cesse revenir ! Nous sommes obligés d'aller chercher George Sand à travers des séries de volumes où s'est étalée et parfois diluée sa grâce nonchalante. Son image s'est déjà enfoncée dans le passé, estompée dans une sorte de brume. Ajoutons que les générations nouvelles ne sont pas de grandes liseuses : elles ne remontent guère dans l'histoire du roman contemporain au delà de Flaubert. Pour elles, George Sand fait déjà partie des classiques : c'est une mauvaise note. Cette grand-mère prend à leurs yeux des airs d'ancêtre. Raison de plus pour nous occuper d'elle pieusement. Donnons-nous la joie de voir à l'œuvre une des organisations les plus richement douées pour la production littéraire, et faisons le compte des richesses dont, grâce à elle, s'est accrue notre littérature.

Si l'on évoque autour de la figure de George Sand celle des écrivains qui, vers le temps de ses débuts, déterminaient, suivant leur conception particulière, la forme encore indéfinie du roman : un Balzac inventoriant comme un naturaliste les variétés de la faune humaine, un Stendhal s'acquittant des devoirs de sa profession d'« observateur du cœur humain, » un Mérimée embusquant au coin de chacun de ses récits son imperturbable ironie, on constate aussitôt que George Sand n'est pas de leur famille. On ne la comparerait pas davantage à un Flaubert geignant sur ses phrases, non plus qu'aux Goncourt s'essoufflant à la poursuite de l'épithète rare. Cette merveilleuse improvisatrice nous ferait bien plutôt songer à ce que pouvaient être nos « vieux romanciers » conteurs de prouesses chevaleresques et de légendes naïves, ou, plus loin encore, les aèdes de la Grèce antique. Il y a, dans la jeunesse des peuples, des hommes qui vont vers les foules charmées et les tiennent attentives aux récits qu'ils débitent en paroles nombreuses. Ces récits, ils ne sauraient dire s'ils les inventent au moment qu'ils les improvisent, ou s'ils ne font que s'en souvenir ; car leur esprit en est tout enchanté. Et ils ne savent dans quelle mesure la

fiction s'y mêle à la réalité, car toute réalité leur apparaît merveilleuse. Tous les êtres dont ils parlent sont grands, tous les objets sont bien faits et toutes les choses sont belles. Ils mêlent à des mythes pleins de sens des contes de nourrice, et l'histoire des peuples à des histoires enfantines. On les appelle des poètes, et il est bien vrai qu'ils se servent du langage rythmé, car c'est le seul qu'on connaisse en leur temps. George Sand semble un de ces poètes égaré dans le XIX^e siècle, siècle de prose et qui s'est déshabitué de la forme du vers pour les longs récits.

Comme eux elle est une primitive. Elle a été élevée parmi les simples, et c'est dans le milieu des choses et des gens de la campagne que s'est formé ce qu'il y a en elle d'original et de profond : l'imagination et la sensibilité. C'est en ruminant les impressions qui lui venaient de ce cadre rustique qu'elle a commencé ce rêve qui devait durer toute sa vie. Comme eux, elle obéit à un dieu intérieur : tout son talent n'est fait que d'instinct. Le trait auquel on reconnaît les opérations de l'instinct, c'est qu'il ignore les tâtonnements et arrive aussitôt à son but. Tel est le cas pour George Sand, dont les premiers romans, *Indiana* et *Valentine*, sont déjà brillants de toutes les qualités qu'on admirera dans ses chefs-d'œuvre les plus réputés. On pourrait faire l'histoire de l'apprentissage littéraire de George Sand : elle tiendrait en quelques lignes. Des souvenirs de lectures à bâtons rompus, un essai de journal intime, quelques conseils de son compatriote de Latouche, une collaboration avec Sandeau ; et c'est tout. Voici au surplus à ce sujet son propre témoignage tel que nous le trouvons dans une lettre inédite datée de 1851 et qui pourrait s'intituler : « Comment je suis devenue romancière (1). » Sa fille, Solange, lui ayant exprimé son intention de se mettre à écrire, elle lui répond par des conseils qui, évidemment, ne sont que des souvenirs : — cela même leur donne un intérêt et une importance qui n'échapperont à personne.

Tu me disais dernièrement que tu essayerais de travailler, si tu avais un Delatouche. Tu trouveras conseil et amitié partout, et, pour mon compte, je serai un Delatouche, plus bénin, je t'en réponds. Tu devrais de temps en temps t'exercer pour toi-même à résumer tes réflexions, tes impressions, fût-ce un simple journal, fût-ce de temps en temps un compte rendu à toi-même d'un fait, d'un ouvrage, d'une conversation qui t'aurait frappée. C'est par de petits essais de ce genre qu'on s'habitue presque sans travail, et tout en

(1) M. S. Rocheblave, l'un des « sandistes » les mieux avertis, a bien voulu détacher pour nous cette lettre et celles qu'on lira plus loin d'une Correspondance de George Sand dont il est possesseur. Nous le prions de trouver ici l'expression de toute notre gratitude.

s'amusant, à rédiger sa pensée, à la compléter, à la retourner sous plusieurs faces. C'est comme de dessiner des masques d'après la bosse, en attendant que l'on sache composer une figure entière, et c'est beaucoup plus amusant que de copier un plâtre, puisqu'on tire tout de soi-même. Ensuite on s'essaye à composer, n'importe quoi, roman, critique, histoire, selon l'appétit qu'on se sent pour tel ou tel aspect de la pensée humaine, car tout cela se tient plus qu'on ne pense. La forme de lettres est une des plus commodes pour commencer; on n'est pas obligé de penser au public, tant qu'on en est à s'essayer ainsi, et c'est une grande fatigue de moins.

Tous les sujets, tous les aspects sont bons s'ils vous plaisent. Après un an ou deux de cet amusement, il est certain que quand on est toi, on peut se réveiller avec une forme et une manière qui s'adaptent à toutes les idées qu'on a. Beaucoup lire et même faire beaucoup de pastiches (quoi qu'en ait dit Latouche à moi dans le temps) est excellent. Grâce aux pastiches on s'assimile des formes, et la meilleure est celle qui se compose de beaucoup d'autres. As-tu mis quelquefois le nez dans Bossuet? Ce n'est pas amusant comme sujet, mais la forme est si belle que j'en suis *épatée*, car figure-toi que j'étais arrivée jusqu'à l'âge que j'ai sans en avoir lu une ligne. C'est plus beau que tous les écrivains de ce grand siècle qui en a produit de si grands. En résumé, à ton âge on a déjà un fonds dans l'esprit, mais il est vague et flottant, parce qu'on n'a pas la forme. C'est le chaos où tous les éléments de la création existaient bien, mais qui n'était, comme dit Ovide, que : *rudis indigestaque moles*. (Nous avons donné ces épithètes pour surnom à Borie, pour son physique.) Quand la forme est venue, on est tout surpris de voir ce que le fonds produit et on se découvre soi-même après s'être ignoré longtemps. On s'en veut pour le temps perdu et on ne trouve plus la vie assez longue pour tout ce qu'on voudrait tirer de soi. Avec ou sans grand talent, avec ou sans profit d'argent, avec ou sans réputation, n'est-ce pas un immense résultat obtenu, victoire sur les ennuis, les déceptions, les langueurs et les chagrins de la vie? La vie ne peut pas changer pour nous et autour de nous. Tous nous sommes condamnés à en souffrir plus ou moins, mais nous pouvons agir sur nous-mêmes, nous nous appartenons, nous pouvons nous transformer, nous fortifier et nous faire du travail et de la réflexion une arme ou une cuirasse.

Et voilà encore autant de traits où se reconnaît l'instinct. Un Flaubert pourra bien souffrir des « affres » du style; George Sand feindra de l'en admirer : « Quand je vois le mal que mon vieux se donne pour faire un roman, ça me décourage de ma facilité, et je me dis que je fais de la littérature savetée. » C'est de sa part charité toute pure. Elle n'a jamais compris qu'il falût un effort pour écrire, ni, à plus forte raison, que ce pût être une souffrance. C'est pour elle un amusement, un plaisir, celui qui résulte de la satisfaction d'un besoin. Et c'est encore la plus grande ressource qu'elle ait trouvée dans ses épreuves et le plus grand réconfort contre la tristesse.

Du poète primitif George Sand a l'impersonnalité. Non certes

qu'elle se soit interdit, quand c'en était la mode, de se mettre elle-même dans son œuvre. Et en aucun temps elle n'a consenti que l'auteur n'ait pas le droit d'intervenir dans son récit pour juger ses personnages et indiquer de quel côté vont ses préférences. Mais elle a été en quelque sorte indifférente au choix de ses sujets. Elle les a acceptés tels qu'ils s'offraient successivement à elle, au gré des incidens de sa vie, de ses amitiés ou de ses rencontres. Réflexions issues de sa mésaventure conjugale, lyrisme romantique, utopies de réforme sociale, rêves mystiques de celui-ci, théories musicales de cet autre, souvenirs de son Berry, suggestions de son âme romanesque, elle a tout accueilli, comme autant de matières sur lesquelles pouvait également s'exercer sa virtuosité. Elle a ainsi reflété tour à tour les milieux différens qu'elle traversait. Comme Victor Hugo se vante d'être l'écho sonore que Dieu mit au centre de tout, elle se flatte d'être le miroir où passent toutes les images, sauf pourtant la sienne. « Je suis devenue un miroir d'où mon propre reflet s'est effacé, tant il s'est rempli du reflet des objets et des figures qui s'y confondent. Quand j'essaie de me regarder dans ce miroir, j'y vois passer des plantes, des insectes, des paysages, de l'eau, des profils de montagnes, de nuages, et sur tout cela des lumières inouïes, et dans tout cela des êtres excellens ou splendides. » Comment se combinent ces images, au contact de son génie propre, elle l'ignore. C'est un travail qui se fait en elle, mais auquel elle reste comme étrangère. Elle n'a ni théorie générale du roman, ni plan arrêté d'avance pour chacune de ses œuvres. Comme elles ne lui ont pas coûté d'effort, elles ne laissent pas de trace dans sa mémoire. Avant, elle ne les avait pas « voulues ; » après, elle les oublie. « *Consuelo, la Comtesse de Rudolstadt*, qu'est-ce que c'est que ça ? Est-ce que c'est de moi ? Je ne m'en rappelle pas un traître mot. » Son rôle consiste à prendre une matière quelconque, si médiocre soit-elle, et à la transformer en beaux contes qui se détachent d'elle comme autant de fruits savoureux.

Elle est optimiste ; et c'est en cela que consiste son « romanesque. » Car on lui fait tort, quand on lui refuse le sens de la réalité et le talent de l'observation. Elle ne prenait pas de notes ; mais les impressions reçues s'inscrivaient dans son cerveau et y subsistaient sans se déformer. Elle ne se leurrait pas d'atteindre avec les moyens de l'art aux résultats où mène seul l'emploi des méthodes de la science ; mais, par là même, elle se préservait d'une cause d'erreur dont les écrivains du XIX^e siècle ont été souvent les dupes et qu'on pourrait définir : le mirage scientifique en littérature. Elle n'accumulait pas les documens

et ne cherchait pas à forcer l'attention; mais, ce qui peut-être est de plus de prix, elle avait le trait juste. Elle savait d'abord peindre l'extérieur, cadre de paysage ou décor domestique. En outre, elle a maintes fois réussi à nous donner l'impression d'un milieu de société. Qu'on se souvienne seulement, pour prendre deux exemples fort différens, de la première partie de *Consuelo* et de la première partie du *Marquis de Villemer*. Elle savait peindre les types : la grande dame, la jeune aristocrate, l'artiste, le paysan. Elle entrait assez avant dans le jeu des âmes individuelles, à la condition toutefois qu'on ne lui demandât pas de pousser trop loin l'analyse, et en ayant soin toujours de se rappeler, — ce qui, après tout, est commode, — qu'il reste quand même dans tout être vivant quelque chose d'inexpliqué et des recoins mystérieux. Les romans de George Sand ne seront certes pas inutiles à qui voudra connaître la vie et les mœurs du xix^e siècle. Ces romans romanesques serviront plus d'une fois à contrôler le témoignage des romans réalistes; et l'on y pourra faire encore une ample provision, si l'on veut seulement en détacher les tableaux de mœurs et les peintures de caractères empruntées directement à la vie. — Mais George Sand n'a jamais cru que ce pût être le but de l'art de se borner à reproduire la réalité. Elle aurait volontiers demandé : à quoi bon ? L'art, pour elle, commence avec l'invention et l'invention ne peut consister qu'à dépasser ce qui est. Donc elle part du spectacle de la réalité; et le fait est que, dans le début de chacun de ses livres, elle le serre d'assez près; mais ce n'est pour elle qu'un point de départ. Précisément parce qu'elle sait observer, elle voit assez que tout dans la vie est incomplet et médiocre. Êtres et événemens suggèrent par ce qu'ils sont l'idée de ce qu'ils devraient être. La nature fournit l'ébauche et les commencemens : il appartient à l'art seul de nous montrer quelque chose d'achevé. George Sand veut se donner le spectacle d'âmes sans défaillance et de destinées harmonieuses. Nos passions dont l'élan est si vite brisé, elle les contraint d'aller jusqu'au bout d'elles-mêmes et de dire leur dernier mot. Elle arrange les circonstances, afin que les caractères aient l'occasion de se manifester complètement. Elle s'élève ainsi jusqu'à un monde bâti avec des matériaux empruntés à la réalité elle-même, mais qui en diffère. Ce monde nouveau n'est pas le domaine du faux, mais c'est celui de l'absolu. Au surplus, est-ce, comme on a coutume de le dire, un monde meilleur que le nôtre et où il ferait bon vivre ? Cela est douteux. Mais nous n'avons guère à craindre d'être jamais exposés à l'habiter et il suffit qu'il soit un agréable objet de contemplation.

Comme les poètes enfin, George Sand est revenue sans cesse à la célébration de quelques grands thèmes qui sont les sujets éternels de toute poésie. Le premier est l'amour. George Sand a cru sincèrement à la toute-puissance et à la souveraineté de l'amour. C'a été la cause de toutes ses erreurs dans la doctrine des mœurs et c'est en quoi consiste l'immoralité qu'il est pourtant impossible de ne pas signaler dans une partie de son œuvre, Car dans le conflit entre l'institution sociale et la passion, elle n'hésite pas : elle tient pour la passion. Mais que cet amour cesse d'être en conflit avec le devoir, qu'il devienne lui-même une sorte de devoir par sa noblesse, son élévation, sa pureté, sa fidélité, George Sand sait, pour nous en donner le goût et nous en inspirer le respect, trouver des accens d'une véritable éloquence. C'est ensuite la Nature. Et par ce mot j'entendons pas seulement les arbres et les prairies, le ciel et les eaux. George Sand embrasse dans une sympathie universelle l'ensemble de la création, toutes les choses comme tous les êtres. « J'aime tout ce qui caractérise un milieu, le roulement des voitures et le bruit des ouvriers à Paris, les cris de mille oiseaux à la campagne, le mouvement des embarcations sur les fleuves. J'aime aussi le silence absolu, profond, et, en résumé, j'aime tout ce qui est autour de moi, n'importe où je suis. » Elle aime à sentir le frémissement, la palpitation de la vie. Car cette vie est divine. George Sand y découvre partout l'âme de bonté qui l'anime. Et cette émotion religieuse dont elle est tout imprégnée est encore d'essence poétique.

Il n'est pas jusqu'à la langue de George Sand qui ne complète l'illusion. Certes il s'en faut que le choix des mots y soit toujours irréprochable. L'exemple de George Sand est celui qu'on invoque toujours quand on veut établir que, pour bien écrire en français, il n'est pas nécessaire d'avoir étudié les langues anciennes. Mais, sans compter que George Sand savait un peu de latin, ce que lui en avait enseigné le pédagogue Deschartres, cet exemple servirait plutôt à la démonstration contraire, attendu que, chez George Sand le vocabulaire est souvent incertain, l'expression manque de précision ou de relief. Mais elle a le don de l'image et ses images sont d'une adorable fraîcheur, parce qu'ayant toujours conservé ce pouvoir si rare de s'étonner, elle n'a cessé de promener sur les choses un regard de jeunesse. Elle a le mouvement qui entraîne, le rythme qui berce ; elle déroule avec quelque lenteur, mais sans embarras, cette période qui est la vraie phrase française. On pourrait dire, de son style, ce qu'elle dit du caractère de l'un de ses héros, « qu'il ne peut se comparer qu'à la

beauté des eaux qui coulent dans notre vallée, toujours limpides, abondantes, entraînées par un mouvement égal et fort, jamais irritées ni capricieuses. Et, si je poursuivais la comparaison, je pourrais dire que son esprit a aussi des rives fleuries, des oasis de verdure où l'on peut s'arrêter et rêver délicieusement, car il est très poète. »

Ces procédés de poète, de conteur primitif, d'épique bourgeois expliquent assez le charme qui se dégage de l'œuvre de George Sand et différencie cette œuvre de celle de tous les romanciers contemporains. Il reste à rechercher par quoi George Sand a marqué son passage dans l'histoire du roman, et ce qui manquerait au genre lui-même si elle ne le lui avait apporté. Or, nous devons en partie à George Sand le roman à thèse; nous lui devons entièrement le roman rustique, où elle n'a pas eu d'initiateurs et qui est sa création propre. Je n'y insiste pas, puisque aussi bien ce sont là points acquis et sur lesquels tout le monde s'accorde. Ce qui n'est guère moins important, c'est que George Sand a mis dans le roman au XIX^e siècle la note de sensibilité féminine qui ne s'y trouvait pas encore, même après *Delphine* et *Corinne*. M^{me} de Staël a l'esprit tout viril : c'est un écrivain penseur; George Sand avait beau s'habiller en homme : elle était femme jusqu'au bout des ongles. Et les qualités ou les défauts de son esprit sont qualités et défauts de femme. Cette inaptitude à exprimer les idées, cette vivacité de sentiment et d'imagination, ce goût de la noblesse d'âme, cette répugnance instinctive à l'endroit de tout ce qui est vulgaire et bas, cette abondance de style, cette facilité un peu molle, ce naturel réfractaire aux contraintes d'une forme artiste, autant d'effets d'une même cause. Il est singulier que le roman, qui fait à la femme une place si considérable, n'ait été en France au XIX^e siècle pratiqué supérieurement que par des hommes. Et il était inévitable que, sur certains points, leur perspicacité se trouvât en défaut. Nous pouvons assez congrûment parler des souffrances de la femme mariée, puisque aussi bien nous en sommes les auteurs. Et la psychologie de la femme coupable fait éminemment partie des attributions masculines. Mais l'âme de la jeune fille nous est fermée. C'est pourquoï, dans cette littérature moderne où il y a tant de femmes et de si diverses, si adorables, si haïssables, si séduisantes et si vivantes, il y a si peu de jeunes filles. Celles qu'on entrevoit dans le théâtre de Musset, on devine que le poète les a rencontrées, qu'elles lui ont plu et qu'il aurait voulu leur plaire. Celles qui peuplent les romans de George Sand, on se rend compte qu'elle les a créées avec le meilleur de son âme, que rien de leur nature ne lui est resté étranger et qu'elle les a fait sentir, parler, agir, comme une

jeune fille en pareil cas et avec ce caractère devait sentir, parler et agir. Les a-t-elle idéalisées? C'était son droit, et, femme, elle ne devait pas trahir la cause des femmes. Valentine, Edmée, Consuelo, Marie, Fadette, Caroline de Saint-Genève et tant d'autres, si nobles et si gracieuses, si énergiques et si douces, c'est l'honneur de George Sand d'avoir évoqué, pour nous en entourer, ces figures exquises devenues les compagnes de notre imagination.

Toutes ces jeunes filles se ressemblent par un trait de caractère qui leur est commun : la bonté. C'est, à n'en pas douter, un des traits qui appartiennent — ou si l'on préfère, c'est un de ceux qui conviennent le mieux — à la nature féminine. C'est aussi bien un des traits caractéristiques de la physionomie littéraire de George Sand; et c'est par là encore qu'elle est femme. Il se peut qu'au temps de ses débuts et dans le premier enivrement de la jeunesse, elle ait fait prédominer le point de vue personnel. C'a été une crise dont elle s'est bien vite dégagée; et elle n'a plus fait place dans son cœur qu'à l'affection, à la tendresse, au besoin de protection maternelle, à l'indulgence, au pardon, à la pitié. Sur ce point encore il sera intéressant de l'entendre s'expliquer librement avec sa fille, marquer elle-même le progrès qui s'est fait en elle et définir en termes d'une gravité remarquable la conviction où elle s'est arrêtée :

Sois ton propre cœur et vois si tu n'y trouves pas un grand fond de personnalité. Je l'ai dit quelque part, et c'est vrai parce que je l'ai dit en me rappelant ma propre jeunesse: *La jeunesse est l'âge de la personnalité*. Elle prend son besoin de bonheur pour un droit, elle exige beaucoup des autres et de la société, qui est mauvaise, et des hommes, qui ne sont pas bien bons. Elle veut que tout lui cède, et, comme tout lui résiste, elle s'irrite et se désole. On résiste à beaucoup de chagrins, mon enfant, on est plus fort qu'on ne s'imagine, et qu'on ne voudrait peut-être, et chaque douleur a cela de bon, du moins, qu'elle nous rend plus indulgens pour l'avenir. L'expérience n'est qu'une suite de larmes. Cela ne sera pas autrement pour toi que pour les autres. Le refuge, c'est le devoir en effet: le devoir qui est difficile à définir, j'en conviens, puisqu'il est si varié suivant les situations. Mais il se résume par un mot cependant : *être généreux et bon*, ne rien faire par amour de soi, par crainte de souffrir, ou par désir d'être heureux, mais tout faire par équité, par indulgence, par grandeur d'âme. Je suis sortie de toutes mes peines, pas subitement, mais peu à peu, en me demandant bien où était le vrai malheureux ou la vraie malheureuse dans les ruptures de l'affection. Je me suis dit, j'ai reconnu que c'était le coupable. Eh bien! quand on n'est pas le coupable, on reprend sa force, son équilibre, et l'on vit pour souffrir encore sans honte et sans remords. Examine-toi, ma chère enfant, et si la conscience te reproche quelque chose à l'endroit de l'affection, avoue-le aux amis que tu regrettes et fais-le-leur oublier. S'ils sont

coupables et qu'ils reviennent, pardonne et oublie. S'ils sont coupables et entêtés, ils ne valent pas tes regrets et tu pourras en trouver de meilleurs. — 19 oct. 1851 (1).

Elle écrit encore à Alexandre Dumas fils :

Cher fils, vous ne me parlez que des autres. J'espère donc que vous allez bien. Les autres ! Quel grand sujet de réflexion ! Y a-t-il réellement des autres ? Concevons-nous notre existence isolée, et le véritable égoïsme peut-il exister ? Non ! ne croyons pas cela. Quand nous paraissions égoïstes et que nous agissons en égoïstes, ce qui arrive, hélas ! trop souvent, c'est que nous suivons une fausse notion d'indépendance et de satisfaction personnelle qui nous trompe et nous égare (2)...

On le voit, l'égoïsme, est un sentiment dont George Sand ne s'est jamais fait une idée très nette. De même, elle avait entendu parler de la méchanceté, et il lui était arrivé de la rencontrer ; mais elle n'y avait jamais cru tout à fait. De là cette tournure idyllique de son esprit qui la menait tout naturellement au socialisme tel qu'il florissait dans son temps. Aux doctrines des diverses écoles, elle n'a pas compris grand'chose : et cela apparaît bien à la manière dont elle les expose. Mais peu lui importait. Elle allait où l'attirait le mirage d'une humanité nouvelle où les injustices seraient réparées, les souffrances abolies, les luttes oubliées, où régnerait le bonheur universel par la réconciliation des classes. Cela seul suffit à caractériser le socialisme de George Sand et à le distinguer d'un autre que nous connaissons bien, pour le voir grandir sous nos yeux : c'est celui qui a pris pour mot d'ordre la guerre des classes. Au socialisme à base de haine qui est celui d'aujourd'hui, s'oppose, comme le jour s'oppose à la nuit, celui de George Sand : un socialisme de paix et de charité, qui n'est qu'un généreux appel à la pitié sociale.

Ce large courant de pitié qui traverse l'œuvre de George Sand, il est curieux que, pour le découvrir, nous ayons eu besoin d'y être aidés par la perspicacité de lecteurs étrangers. Dans un livre récemment paru et que nous avons signalé en son temps, un écrivain russe, Wladimir Karénine, témoignait du prodigieux retentissement qu'ont eu chez ses compatriotes les romans de George Sand, et de l'ébranlement qu'en reçurent les consciences. Pour les lecteurs du milieu du siècle, George Sand était l'écrivain unique, dont on raffolait, la première gloire poétique du monde contemporain, la source inépuisable d'où découlaient la foi dans l'humanité, l'espérance d'un avenir de progrès, de lumière et de

(1) Lettre inédite communiquée par M. S. Rocheblave.

(2) Communiquée par S. M. Rocheblave.

bonté. Les *Récits d'un Chasseur*, qui ont amené l'émancipation des serfs ont dû leur origine à l'influence de George Sand, et Tourguenief déclare : « George Sand est une de nos saintes. » Et Dostoïewsky : « George Sand est une de nos contemporaines, à nous autres idéalistes de 1840. C'est dans notre siècle puissant, épris de lui-même et malade en même temps, plein d'idées indécises et de désirs irréalisables, un de ces noms qui, surgissant là-bas dans le pays des miracles sacrés, ont attiré à eux de notre Russie, ce pays en état de formation perpétuelle, une somme énorme de pensées, d'amour, de nobles élans, de vie et de convictions profondes. » Aussi est-ce pour acquitter en quelque manière la dette de reconnaissance de son pays, que le nouveau biographe de George Sand consacrait une étude à celle en qui il saluait une des forces primordiales de la conscience sociale russe de son temps. Nous cependant, nous nous étions déjà déclarés les débiteurs des écrivains de là-bas. Nous leur savions gré de nous avoir enseigné une nuance de sentiment qu'eux-mêmes avaient apprise dans nos livres. A travers les romans russes nous découvrons cette « religion de la souffrance humaine » qui donne à l'œuvre de George Sand son frémissement.

Ajoutons qu'il se dégage encore de l'exemple de George Sand une grande leçon ; et les hommes de lettres de notre temps ne sauraient trop la méditer. Ses lettres à Flaubert sont pleines des conseils les plus judicieux, les plus utiles ; et c'est à force de bon sens qu'elles deviennent éloquents dans leur simplicité. Elle ne comprend rien à cet isolement où se confine « l'artiste enragé, » dédaigneux de tous les plaisirs de ce monde, ennemi de la flânerie et de ses douceurs. Elle a beau s'être déjà mise au roman qui fera suite à celui qu'elle vient d'achever, elle ne croit pas qu'elle soit condamnée à ignorer que l'hiver en Berry est charmant et que la vie d'intérieur a des séductions incomparables. Elle ne croit pas que la littérature soit l'unique, ou même la principale affaire de la vie, et elle le déclare sans ambages, au risque de se faire honnir, revendiquant cette fois son droit d'être bourgeoise : « La sacro-sainte littérature n'est que secondaire pour moi dans la vie. J'ai toujours aimé quelqu'un plus qu'elle et ma famille plus que ce quelqu'un. » Si encore l'artiste seul avait à souffrir de cette conception étroite, absorbante et tyrannique de l'art pour l'art ! Mais c'est que l'art lui-même a tôt fait de s'y étioier. Telle est entre les deux « troubadours » la querelle sans cesse reprise, jamais épuisée. Flaubert se fâche et répète à satiété qu'il ne veut pas du suffrage des imbéciles. George Sand riposte tranquillement. « On écrit pour tout le monde, pour tout ce qui a besoin d'être initié ; quand on n'est pas

compris, on se résigne et on recommence. Quand on l'est, on se réjouit et on continue. Là est tout le secret de nos travaux persévérans et de notre amour de l'art. Qu'est-ce que l'art sans les cœurs et les esprits où on le verse ? Un soleil qui ne projetterait pas de rayons et ne donnerait la vie à rien. » Et ailleurs : « J'ai déjà combattu ton hérésie favorite qui est que l'on écrit pour vingt personnes intelligentes, et qu'on se fiche du reste. Il faut écrire pour tous ceux qui ont soif de lire et qui peuvent profiter d'une bonne lecture. » Admirables principes où il faudra toujours revenir chaque fois que l'art, par une sorte de superstition de lui-même, aboutira à se séparer de la vie, et à écarter le public, pour se contempler lui-même dans sa solitude et dans sa vanité !

George Sand a imprégné le roman français de la poésie qui était en son âme ; elle lui a donné une souplesse, une ampleur, une portée qu'il n'avait pas auparavant ; elle y a chanté l'hymne de l'amour, de la nature et de la bonté ; elle nous y a révélé la campagne et les paysans de France. Voilà plus qu'il n'en faut pour assurer sa gloire. Elle se défendait d'avoir écrit en vue de la postérité : elle prévoyait qu'au bout de cinquante ans elle serait oubliée : il lui suffisait d'avoir fait partager autour d'elle son idéal de poésie. Le fait est qu'elle a pendant quarante années enchanté ses contemporains, mais qu'après avoir plu dans leur nouveauté, beaucoup de ses livres ont déjà cédé à l'épreuve du temps. Qu'importe si de l'ensemble de ses écrits se dégage un pouvoir de séduction qui ne risque pas de s'épuiser, et si quelques-uns du moins de ses chefs-d'œuvre resteront inséparables de l'histoire du roman ? Le triomphe du naturalisme, en faussant pour un temps le goût, a pu détourner une partie du public de la lecture de George Sand : nous sommes aujourd'hui aussi fatigués de la littérature documentaire que dégoûtés de la littérature brutale. De jour en jour, nous en reviendrons à mieux comprendre ce qu'il y avait de « vérité » dans la conception du roman telle que se l'était faite George Sand, et qui peut se résumer dans ces quelques mots : charmer, émouvoir, consoler. La lutte entre les deux tendances réaliste et idéaliste est de tous les temps ; et il y a, entre mille, une raison pour que le roman à la manière idéaliste ne périsse jamais. C'est celle qu'exprimait à merveille George Sand elle-même, quand elle disait à Flaubert : « Tu rends plus tristes les gens qui te lisent. Moi, je voudrais les rendre moins malheureux. »

REVUES ÉTRANGÈRES

UN ROMAN PHILOSOPHIQUE ANGLAIS

The Veil of the Temple, par W. H. Mallock, 1 vol. Londres, 1904.

Le philosophe Herbert Spencer, celui-là même que nous venons de voir étalant ingénument devant nous, tout au long des mille pages de son *Autobiographie* (1), sa vanité naïve d'autodidacte et son égoïsme maniaque de vieux célibataire, voici que nous le retrouvons à présent, — masqué sous un nom de fantaisie, et peut-être un peu idéalisé, — dans le nouveau roman de M. Mallock. C'est lui que nous apercevons, dès la première page, assistant à une grande soirée mondaine où l'a entraîné une dame de ses amies, la « populaire et intellectuelle » M^{me} Vernon.

A l'endroit où il était assis, sous la lumière des bougies et du lustre, il formait un objet tout à fait singulier. Son haut front en dôme, ses yeux perçans, ses lèvres longues et serrées, trahissaient chez lui un très vif sentiment de sa valeur et de son importance ; cependant que la raideur du plastron de sa chemise, des souliers aux bouts carrés et aux épaisses semelles, ainsi qu'une paire de bas blancs que l'on entrevoyait au-dessus d'eux, lui donnaient, — et à lui seul, entre tous les hommes qui remplissaient le salon, — la distinction comme d'un habitant d'une autre planète.

Par instans, M^{me} Vernon lui offrait, vainement, de le présenter à quelque célébrité, ou encore s'ingéniait à élaborer pour lui quelque réflexion grave : auquel cas il s'empressait toujours de lui répondre avec une condescendance respectueuse ; mais, chose étrange, la conversation qui se poursuivait autour de lui paraissait avoir pour lui un intérêt beaucoup plus absorbant

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1904.

que tout ce que la sollicitude de son amie préparait expressément à son intention. Lorsque M^{me} Vernon lui demanda, par exemple, si c'était chose possible que l'archevêque de Cantorbéry, qu'un rationalisme trop radical avait autrefois failli faire chasser de l'Église d'Angleterre, se fût décidé, en vieillissant, à croire vraiment aux miracles, il montra une tendance à écarter cette question, plutôt qu'à y répondre ; mais, au contraire, il sembla boire les paroles de son amie lorsque celle-ci, tout en caressant de la main un genou brodé, informa deux douairières, ses voisines, de l'extraordinaire bon marché de sa robe, qui se trouvait n'avoir coûté que trente guinées, tandis qu'une certaine personne appelée Katinka ne l'aurait sûrement pas livrée à moins de soixante. Et son attention ne fit point mine de se relâcher quand les dames, après une longue discussion, abandonnèrent ce sujet pour constater qu'une certaine Molly Majendie, — c'était, à ce qu'il crut deviner, une éblouissante jeune fille blonde, debout non loin de là, et entourée d'un petit groupe d'hommes, — « avait eu l'audace de revenir de Paris, et causait et riait comme si de rien n'était. » Sur quoi M^{me} Vernon déclara tristement que, si l'on tolérait une pareille conduite, une prompte dissolution de la société anglaise était inévitable.

Une heure durant, le philosophe, avec une curiosité mêlée de surprise, assiste à cet échange de propos mondains ; et sa surprise s'accroît encore quand, ayant demandé à son amie le nom d'un jeune homme qui est venu bavarder et rire un moment avec elle, il apprend que ce brillant dandy est l'ancien ministre Rupert Glanville, un écrivain politique célèbre, et un savant, et un philosophe, — en fait, l'un des très rares hommes dont il daigne reconnaître et apprécier le talent. Mais, au lieu de permettre que M^{me} Vernon lui fasse faire la connaissance de ce Glanville, le voici maintenant qui se lève brusquement de sa chaise, et s'apprête à prendre congé.

— Ma chère madame Vernon, dit-il d'une voix solennelle et tranchante, je vous suis très obligé de m'avoir amené ici. J'ai observé, ce soir, et observé avec le plus grand soin, ce que, si je ne me trompe, l'on appelle communément « la meilleure société. » J'ai attendu, et attendu en vain, — exception faite, naturellement, de vos paroles, à vous, — la moindre discussion, la moindre allusion, touchant quelqu'un de ces faits ou principes généraux qui importent essentiellement à tout être raisonnable. Pour ces hommes et ces femmes, qui ont à leur service toute la richesse et tous les arts du monde moderne, les seuls sujets sérieux, — autant, du moins, que je puis en juger, — sont des sujets de même ordre que ceux qui intéressent les commères du village dans la boutique du marchand de tabac : le prix du jupon de telle femme ; jusqu'à quel degré telle autre se serre dans son corset ; la verroterie ou les pierres qu'une troisième porte à son cou ; et, par-dessus tout le reste la fréquence avec laquelle l'une ou l'autre de ces élégantes poupées est censée violer des principes d'éthique monogame dont, avec sa cervelle d'oiseau, elle

est bien incapable de comprendre l'importance sociale. Enfin je trouve que ne se comportant pas plus sainement que les autres, — également préocc du particulier, également oublieux de l'universel, — un homme qui, s'il voulait, pourrait avoir sur les esprits une influence précieuse. Bonsoir, madame Vernon ! Ceci est ma première soirée dans le monde : je puis affirmer sans crainte d'erreur, que ce sera aussi ma dernière !

Cosmo Brock, — c'est le nom prêté par M. Mallock à son philosophe, — était cependant destiné à faire bientôt connaissance avec l'ex-ministre Rupert Glanville. Quelques semaines plus tard, celui-ci, en arrivant dans ses domaines d'Irlande, apprend que l'illustre Cosmo Brock a loué, pour la saison d'été, des chambres dans une maison qui lui appartient : et, ravi de l'occasion, le jeune homme s'empresse de se présenter chez son locataire.

La pièce où on l'introduisit était meublée comme une salle à manger ; mais on voyait tout de suite que son occupant non seulement y mangeait, mais y passait aussi le reste de son temps : car plusieurs des chaises étaient encombrées de comptes rendus de sociétés savantes, et, sur le buffet, un encrier figurait entre une tranche de fromage et une boîte de biscuits. Plus remarquable encore, d'ailleurs, était le spectacle de la table elle-même. Là, sur un tapis de reps rouge, se dressait une machine pneumatique avec une cloche de verre ; tout contre elle était une grosse balance de cuisine, avec des poids sur l'un des plateaux, et une côtelette de mouton crue sur l'autre ; et, derrière la table, il y avait une jeune femme, tout en émoi et toute rougissante, qui évidemment, comme un moineau, était impatiente de pouvoir s'échapper, à la première issue. Enfin elle n'y tint plus.

— Je crains de ne pouvoir pas rester plus longtemps ! murmura-t-elle, des amis m'attendent pour jouer au croquet !

— En ce cas, au revoir ! dit le philosophe. Et n'oubliez pas, durant votre jeu, que les balles, dans tous leurs mouvemens, même les plus fortuits pour vous et les plus inattendus, représentent le produit exact d'une chaîne de causes antécédentes !

La jeune femme, dès qu'elle eut atteint la porte de la chambre, parut retrouver toute son assurance.

— Eh bien ! dit-elle, vous changeriez d'avis là-dessus si vous voyiez jouer le jeune M. Maxwell ! Il est si maladroit que je vous assure bien que les mouvemens de sa balle n'ont pas de causes du tout !...

— Je crains fort de vous avoir dérangés ! s'excusa Glanville.

— Oh ! nullement, répondit le philosophe. Au contraire, je suis sincèrement heureux de vous voir. Mais avez-vous entendu les derniers mots de cette jeune dame ? Cela prouve bien encore, — ce que j'ai toujours trouvé, — que, à beaucoup près, l'idée de la causation universelle est ce qu'il y a de plus difficile à faire pénétrer dans l'ordinaire des esprits... Quant à cette jeune personne elle-même, c'est une miss Kathleen Walsh, la fille d'un pasteur protestant. Vous voyez cette balance, et cette pompe à air ? Je vais

vous dire l'emploi que j'en faisais quand vous êtes venu. Miss Walsh, qui m'accompagne souvent dans mes promenades hygiéniques du matin, m'intéresse comme un échantillon des opérations intellectuelles de l'esprit moyen. Elle m'a annoncé qu'il y avait eu ici, ou qu'il allait y avoir, — j'ai oublié le détail, — une cérémonie religieuse, une réunion, je ne sais plus quoi, mais ayant expressément pour objet des prières pour demander la pluie. Sur quoi je lui ai demandé si elle croyait à l'efficacité de tels actes pour modifier les conditions météorologiques du canton ; et elle a manifesté une certaine surprise de ce que, moi-même, je parusse en douter. Alors je me suis amusé à avoir avec elle, sur ce sujet, un petit entretien scientifique, illustré par quelques expériences. Je me suis fait apporter ici cette côtelette de mouton, — mon dîner de ce soir. Nous l'avons pesée ; et je lui ai demandé si elle estimerait utile et raisonnable de faire une prière pour que la côtelette devint plus grosse. Elle m'a répondu que non. Je lui ai demandé ce qui l'avait amenée à me faire une réponse aussi sage : à quoi elle m'a répondu que, de faire devenir la côtelette plus grosse, ce serait un miracle, et que les miracles, comme le sait tout protestant, ont pris fin avec la mort du dernier apôtre. « Fort bien, lui ai-je dit : occupons-nous maintenant de la pompe à air ! » Je lui ai donc expliqué la nature du vide. J'ai fait le vide dans la cloche de verre, et je lui ai montré comment, en tournant un robinet, j'y faisais aussitôt rentrer une masse d'air. Et je lui ai dit : « L'idée vous viendrait-elle, ma chère jeune amie, de prier pour que cet air ne rentrât point dans cet espace vide ? » Elle a reconnu que cette idée ne lui viendrait pas ; et je le lui ai dit, — j'étais en train de le lui dire lorsqu'on m'a annoncé votre bonne visite, monsieur Glanville : « Mais, en ce cas, pourquoi, — en demandant à Dieu de faire pleuvoir, — pourquoi lui demandez-vous de réaliser, dans l'atmosphère du globe tout entier, le même miracle que vous admettez vous-même qu'il serait absurde d'attendre de lui par rapport à ce joujou pneumatique que voici ? » Voyez-vous, monsieur Glanville, c'est avec des argumens de ce genre que l'on a chance d'ouvrir les yeux d'une jeune dame telle que miss Walsh, que l'on a chance d'ouvrir les yeux de tous les étrangers survivans du passé qui, ici même et partout, se réunissent en congrès pour se quereller sur des détails du culte hébraïste (1). Et si un catarrhe dont je suis un peu atteint veut bien me le permettre, j'ai l'intention, avec ma machine pneumatique, de faire ici une petite conférence publique sur le même sujet...

— Comme je vous serais reconnaissant, dit alors Glanville, si vous pouviez venir passer un ou deux jours chez moi, à une heure d'ici, et faire devant mes amis cette petite conférence de la causation !

— Je vous remercie ! dit gravement le philosophe. La société, en général, n'est guère mon fait : la société élégante n'est pas mon fait du tout. Mais avec cela, j'ai toujours soutenu qu'une conversation rationnelle était un stimulant précieux aussi bien pour les organes digestifs que pour l'appareil cérébral ; sans compter que, peut-être, si je trouvais le moyen de me rendre à votre aimable invitation, vous pourriez m'aider dans une étude

(1) Un congrès de pasteurs anglicans devait avoir lieu prochainement dans la petite ville où Cosmo Brock était venu passer l'été.

que je me divertis à poursuivre en ce moment : une collection des diverses particularités sociales propres aux Celtes d'Irlande !

Et la visite projetée a lieu, avec la « conférence sur la causation ; » et M. Mallock en a fait l'une des scènes les plus amusantes de son livre. Car, le matin même du jour où Cosmo Brock est venu déjeuner chez Rupert Glanville, les amis de celui-ci ont assisté à un « sermon laïque » d'un certain Brompton, qui a fondé une religion nouvelle, définitivement délivrée de toute « superstition théiste, » et toute fondée sur le culte de l'Humanité. Ce Brompton, comme l'on peut penser, fait un cas extrême du grand philosophe évolutionniste, un des « Pères » de son église nouvelle. Et il applaudit avec enthousiasme à tout ce que dit Cosmo Brock de la possibilité, pour la science, d'achever la synthèse universelle, en anéantissant la monstrueuse folie des vieilles illusions métaphysiques : mais quand ensuite l'évolutionniste annonce qu'un jour la morale elle-même finira par devenir superflue, quand il déclare, — très brièvement, ayant la gorge un peu fatiguée, — que le sentiment religieux, « à condition que l'on n'y attache aucune importance morale ni théologique, peut faire du bien à certaines natures, et ne peut guère faire de mal à personne, » le fondateur de « l'Église Éthique » ne se connaît plus, dans son indignation. — « Seriez-vous souffrant ? lui demande une dame. — Souffrant ? s'écrie M. Brompton. Non : je suis simplement écœuré de tout ce que vient de nous dire ce sophiste, ... cet ignorant..., cette outre gonflée de vent. Attendez seulement jusqu'à ce soir, et vous verrez comme j'aurai vite fait de le faire sauter avec son propre pétard ! »

Bien amusant aussi, et probablement bien vrai, ce Brompton, fondateur de l' « Église Éthique. » C'est un ancien prêtre catholique chez qui, comme chez nombre de ses pareils, la haine féroce de son culte de jadis s'allie à un besoin irrésistible de religiosité et de prédication. Sans cesse il s'élève, avec une violence d'apôtre, contre la dégradante barbarie des « préjugés chrétiens. » Les églises, à l'en croire, « ont toujours été pour la science ce que Néron a été pour elles. » Il affirme que « toute religion surnaturaliste comporte, à sa base, un certain élément d'imposture voulue. » Mais il dit tout cela avec un appareil constant d'images et d'allusions bibliques ; et toute occasion lui est bonne pour prêcher sa foi nouvelle, un humanitarisme mystique dont il emprunte les dogmes à Auguste Comte et à M. Frédéric Harrison. Lui objecte-t-on que, au point de vue de la science, l'humanité

elle-même est chose transitoire, et destinée à disparaître un jour? « Écartons ces mauvaises rêveries! » s'écrie l'homme qui vient de reprocher au christianisme l'inanité de ses espérances. Après quoi il recommande l'effort, la lutte, le renoncement à soi-même en faveur de l'humanité présente et future : trouvant fort mauvais qu'on lui rappelle ses récentes invectives contre des dogmes fondés sur la croyance anti-scientifique du libre arbitre et sur la répression des désirs individuels. Et il en est là de sa prédication lorsqu'un télégramme lui annonce la ruine d'une banque où il a mis toute sa fortune. Ah! il faut voir la mine déconfite de ce prêtre de l'humanité, en présence de ce renoncement forcé à son bien-être propre! Mais surtout il faut voir avec quelle joie infinie, et sans l'ombre de réserve, il accueille la nouvelle qui lui arrive dès l'instant suivant : quand on lui explique que la banque qui a fait faillite n'est point celle où il a lui-même placé son argent, mais une autre, d'un nom analogue, une banque populaire, et dont la faillite va entraîner la ruine d'une foule de petites gens. Décidément cet humanitaire est loin d'être mûr encore pour une religion de l'humanité. Et je ne crois pas que, dans toute la série des romans satiriques de M. Mallock, on puisse rencontrer une figure plus ingénieusement dessinée que celle-là, d'un contour plus net, avec une signification à la fois plus simple et plus forte.

Voici maintenant d'autres figures, nous introduisant dans d'autres recoins de ce « temple » dont M. Mallock a entrepris de soulever le « voile » à notre intention. Un dimanche, Glanville, profitant du congrès religieux qui doit se tenir dans la ville voisine, a invité quatre pasteurs anglicans à venir prêcher, tour à tour, dans le petit oratoire de sa maison de campagne. C'est d'abord un haut dignitaire, le vénérable évêque de Glastonbury. « Qu'importent, s'écrie celui-là, les prétentions d'une soi-disant science à expliquer l'origine des choses? Quoi que fasse la science, il restera toujours trois mystères qu'elle n'expliquera point : le passage de la matière à la force, le passage de l'inorganique à la vie, et le passage de la vie à la pensée. Ces trois mystères suffisent pour justifier notre religion. Et qu'importent les prétentions de la critique à nier l'authenticité de nos livres sacrés! Certes, il y a maints passages de ces livres que nous ne pouvons plus accepter au sens littéral : mais qu'importe cela, puisque les dogmes essentiels, puisque des faits comme la Résurrection et l'Ascension du Sauveur, sont au-dessus de toute critique et demeurent pour servir de fondement à notre croyance? Sans doute c'est chose regrettable que, pour le moment, l'Église d'Angleterre soit seule à détenir la véri-

table formule de la religion et de l'esprit chrétien : mais un jour viendra où le grain confié à ses soins germera, et où le monde entier en recueillera les fruits ! »

Vient ensuite le révérend Maxwell, le père du jeune homme dont miss Walsh nous a dit la maladresse au jeu de croquet. Pour le pasteur Maxwell comme pour l'évêque de Glastonbury, l'Église d'Angleterre est « seule à détenir la véritable formule de la religion et de l'esprit chrétien : » mais à cela se borne, absolument, la ressemblance de son dogme avec celui de l'éminent prélat. Pour lui, les prétentions de la science et de la critique doivent être rejetées en bloc : transiger avec elles, c'est s'exposer à perdre tout contact avec la vérité du Christ. Et, du reste, ces prétentions n'ont qu'une importance médiocre, et ce n'est point la science ni la critique qui sont un danger réel pour la vraie religion. L'unique ennemi de celle-ci, c'est l'idolâtrie romaine, incarnation vivante de l'Antechrist : et le bon chrétien n'a pas de plus saint devoir que de lutter contre elle.

Le pasteur et chanoine Morgan, lui, est de vues plus libérales. « Les miracles, dit-il, ont heureusement fait leur temps, et il n'y a plus personne qui prenne au sérieux les affirmations historiques des deux Testaments. La Résurrection, l'Ascension, nous savons tous que ce sont des légendes, ou encore des symboles : et que le véritable christianisme ne consiste pas à tenir pour vraies des fables désormais annulées par la science, mais bien à comprendre l'esprit du Christ, et à le faire vivre dans son cœur. C'est ce que, seule, l'Église d'Angleterre a aujourd'hui le mérite de comprendre et de proclamer. Elle seule concilie la science et la foi, la connaissance et la charité. »

Enfin, le soir, quand ces trois représentans de l'Église d'Angleterre s'en sont retournés à leurs hôtels, les invités de Rupert Glanville voient arriver une façon de capucin, le Père Skipton, ancien lauréat de Cambridge, et célèbre, dans sa jeunesse, pour son remarquable talent d'acteur de salon. Le Père Skipton ne prend même pas la peine de prêcher : il fait allumer des cierges, dans l'oratoire, fait brûler de l'encens et invite son auditoire à chanter avec lui des litanies de sa composition, ayant pour objet de mettre l'Angleterre sous la protection spéciale de la Vierge Marie. « Mais, lui dit-on, qu'est-ce donc qui vous empêche de vous joindre décidément à l'Église de Rome ? puisque, aussi bien, vous reproduisez toutes ses pratiques, et que vous vous appropriez toutes ses doctrines ? » Mais le Père Skipton ne l'entend pas ainsi. « Les doctrines et pratiques auxquelles je présume que vous faites allusion, — dit-il, en se défaisant pour un moment de sa miel-

leuse humilité habituelle, — elles nous appartiennent aussi bien qu'à la secte dont vous parlez ; ou plutôt elles sont à nous plus encore qu'à elle. Au reste, je veux bien admettre que nous adhérons à ses dogmes : mais ce contre quoi nous protesterons jusqu'à la mort, c'est l'absurde prétention de Rome à l'autorité. Je vous assure, monsieur Glanville, que, après l'autorité que prétendent avoir sur nous nos évêques, il n'y a rien que nous méprisions autant que l'autorité du Pape. » Seule, une coupe de champagne parvient à calmer un peu l'irritation du fervent ritualiste. « Ah ! dit-il, voilà qui rappelle le cher vieux temps de l'Université ! »

Qu'on ne croie pas, pourtant, que le nouveau roman de M. Mallock ne soit tout rempli que de ces traits de satire, ni que le but unique de l'auteur ait été de nous dépeindre l'état de désarroi où se trouve aujourd'hui l'Église Anglicane. Au contraire, M Mallock a, cette fois, visé plus haut encore que dans ses romans précédens, dont j'ai eu déjà l'occasion de signaler l'éminente portée (1). Sous le couvert d'un roman satirique et mondain, son *Voile du Temple* est, en fin de compte, un grand dialogue philosophique, un peu à la façon de Berkeley, ou encore de Renan : un dialogue où, de proche en proche, surviennent de nouveaux interlocuteurs, lorsque le moment arrive de nous faire entendre telle ou telle opinion, incarnée en eux. Ainsi Brompton prêche son sermon « éthique » quand l'auteur veut que nous connaissions l'effort du positivisme pour substituer une religion « positive » aux dogmes anciens ; et Cosmo Brock, à son tour, pour divertissantes ou vivantes que soient toujours ses apparitions, n'apparaît toutefois qu'aux instans où le plan du dialogue appelle un exposé des affirmations ou des négations de l'évolutionnisme. A travers toute sorte de piquans épisodes, et même de péripéties souvent émouvantes, M. Mallock, d'un bout à l'autre de son livre, poursuit le développement d'une thèse dont nous savons, au reste, qu'elle doit lui tenir profondément au cœur : car plusieurs fois déjà, dans ses romans et ses ouvrages de pure théorie, il nous en a laissé entrevoir les lignes principales.

Cette thèse peut se résumer, à peu près comme suit. D'abord, c'est chose absolument certaine que la science et la religion sont, plus que jamais, en conflit, et que, chaque jour, dans ce conflit, la science remporte sur son vieil adversaire quelque avantage nouveau. En vain la religion s'efforce de défendre, l'une après l'autre, des positions dont

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1899, *Un roman satirique anglais*.

naguère encore elle se croyait absolument sûre ; en vain elle fait à l'ennemi sa part. Ni la religion révélée, ni la religion naturelle, n'ont désormais un seul dogme que la science n'ait réussi à détruire ou à ébranler : et quiconque admet l'autorité de la science doit, du même coup, pour peu qu'il soit logique, renoncer non seulement à son catholicisme ou à son évangelisme, mais aux formes les plus « positives » de la religion, du culte de l'humanité, au culte de l'effort et de l'action morale. Oui ! et ce n'est pas chose moins certaine, d'autre part, que la science repose elle-même sur une série de mystères et de contradictions, et que, détruisant tout, elle est incapable de rien reconstruire. Depuis l'idéal de l'Évangile jusqu'à celui de Nietzsche, il n'y a pas un mode de vie qui soit possible, si, admettant l'autorité de la science, on la suit jusqu'au bout de ses conclusions. L'action et le rêve, le regret et l'espoir, l'amour et la beauté, tout cela nous est expressément défendu par une science qui, après nous avoir ôté toute croyance religieuse, nous dépouille encore de notre liberté, de notre personnalité, de notre vie même. De telle sorte que, entre les deux solutions opposées, — si nous n'avons pas le droit de songer à les concilier, — nous avons, en revanche, le droit, et aussi le devoir, de choisir. Nous avons le droit et le devoir de préférer, librement, à l'hypothèse qui nous tue celle qui nous fait vivre. Mais c'est à la condition de dénier à la science, en bloc, son autorité, de la tenir tout entière, comme faisaient déjà Parménide et Platon, pour la loi de « l'apparence, » et de ne chercher que dans notre cœur la loi, plus sacrée, de la vérité. Si bien que le conflit de la religion et de la science se réduit, en dernière analyse, à une question de psychologie, ou, plus proprement, d'*épi-stémiologie* : à la question de savoir jusqu'à quel point nous pouvons et devons nous en remettre à notre seule intelligence du soin de régler, de diriger, d'animer notre vie.

Telle est la thèse de M. Mallock : et peut-être celui-ci, dans son légitime orgueil de l'avoir aussi ingénieusement conçue et combinée, se fait-il un peu illusion sur sa nouveauté. Déjà Parménide et Platon, que je n'ai pu m'empêcher de citer tout à l'heure, nous ont préparés jadis à ne pas admettre sans réserve l'autorité de la science : pour ne rien dire de maîtres plus récents, depuis bon nombre de Pères de l'Église jusqu'aux derniers héritiers de Berkeley et de Schopenhauer. Et quant à la théorie d'un libre choix à faire entre deux hypothèses ; Pascal, là-dessus, nous en a appris autant et plus que M. Mallock. Pour ingénieuse qu'elle soit, la doctrine de celui-ci ne saurait prétendre à être nouvelle : mais je ne saurais assez dire, après cela, combien elle

est ingénieuse, et claire, et suivie, ni avec quel art son auteur a su l'adapter aux conditions présentes de l'important problème qu'elle aspire à résoudre. Entremêlée à un roman, qui du reste est lui-même tout à fait agréable, la doctrine philosophique de l'écrivain anglais, à la voir se dérouler devant nous, nous offre en vérité tout l'imprévu, tout le charme, toute l'émotion vivante d'un roman.

Le malheur est qu'il y a toujours chez M. Mallock un besoin instinctif de satire, qui le porte, dans ses romans, à ridiculiser jusqu'à ses héros mêmes, ce qui ne laisse pas de déprécier un peu, pour nous, les idées et les sentimens qu'ils doivent exprimer. Et ainsi, dans son *Voile du Temple*, toute la discussion philosophique se trouve conduite, d'un bout à l'autre, par l'ex-ministre Rupert Glanville, parfait homme du monde, mais fort au-dessous du grand rôle dont l'auteur l'a chargé. C'est, ce Glanville, un curieux spécimen du philosophe de salon. Intelligent, spirituel, instruit, il s'intéresse à tout, mais sans avoir le temps de rien approfondir. Sur les questions les plus graves, on sent qu'il n'est jamais renseigné que de seconde main. Aussi bien a-t-il les poches remplies de coupures de journaux ; et c'est en s'appuyant sur des chroniques du *Times* qu'il traite des hypothèses évolutionnistes de M. Hæckel ou de l'exégèse de l'abbé Loisy.

Encore n'est-ce point là son principal défaut. Le désir de briller dans les salons lui a donné, en outre, un goût maladif de paradoxe : de telle sorte que sans cesse il exagère la portée de ses argumens, et nous empêche, par là, de les prendre au sérieux. Pour mieux nous convaincre de l'impossibilité d'un compromis entre la religion et la science, il attribue à celle-ci des victoires dont nous ne sachions pas qu'elle-même ait songé, jusqu'ici, à s'enorgueillir. A un idéaliste « hégélien » qui affirme que notre *moi* est l'unique objet que nous connaissions directement, il répond que cette théorie, soutenable jadis, a tout à fait perdu sa valeur depuis le jour où l'évolutionnisme a découvert les origines du *moi* et reconstitué sa genèse progressive : réponse qui atteste, en vérité, une singulière ignorance des principes les plus élémentaires de tout idéalisme. On lui dit que Huxley lui-même tenait pour inexplicable le passage de la vie organique à la vie consciente. « Oui, répond-il, mais des faits se sont produits, depuis la mort de Huxley, qui ont bouleversé de fond en comble notre conception de l'esprit. » Et ces faits se trouvent être des cas de double personnalité, de suggestion hypnotique, etc., toute une série de phénomènes que Huxley, cependant, n'aura pas manqué de connaître, mais

où personne, avant l'audacieux héros de M. Mallock, n'avait eu l'idée de voir une explication du passage de la vie physiologique à la vie mentale. Pareillement la découverte du radium, d'après Rupert Glanville, est venue combler une autre des lacunes de la synthèse évolutionniste : c'est encore, suivant son expression, un « nouveau tunnel que la science a fort heureusement réussi à creuser. » Car le radium nous apprend que « la distinction naguère établie par les biologistes entre la matière vivante et la matière soi-disant morte n'est, en fin de compte, qu'une fausse distinction ; la nature entière nous apparaissant désormais comme une manifestation de la vie. »

Il n'est point d'hypothèse si hasardée d'un anthropologiste ou d'un sociologue évolutionniste que Rupert Glanville ne la prenne aussitôt pour argent comptant : et c'est ce qui explique, sans doute, les protestations qu'a soulevées, parmi le monde religieux anglais, la publication, dans la *Monthly Review*, de plusieurs chapitres du roman de M. Mallock. Mais celui-ci nous dit lui-même, dans la préface de son livre, que le lecteur « fera bien de considérer le caractère des personnages » qu'il a mis en scène, avant de se scandaliser des opinions qu'il leur a prêtées. Pourquoi faut-il seulement que, ayant à exprimer lui-même son opinion propre, il n'ait point préféré choisir, pour nous la présenter, un personnage d'une compétence philosophique plus sérieuse, plus mesuré dans ses certitudes comme dans ses doutes, et, surtout, moins constamment préoccupé de trop facile hardiesse dans ses paradoxes ?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

La Chambre des députés a commencé la discussion de la loi sur le service de deux ans. Les séances se poursuivent avec quelque monotonie, malgré l'importance de la réforme qu'il s'agit d'introduire dans notre organisation militaire. Le dénouement est d'ailleurs connu d'avance ; le parti pris de la majorité est inébranlable. C'est encore une loi qu'il faut accepter en bloc. Les socialistes sont même allés très audacieusement jusqu'au dernier terme de cette méthode : ils auraient voulu qu'on votât la loi telle qu'elle était venue du Sénat sans prendre la peine de la discuter. Cette loi, disent-ils, traîne depuis assez longtemps. — Il faut en finir, ne fût-ce que pour passer à un autre exercice. Les lois sociales attendent. M. Millerand a déjà manifesté une grande impatience de les aborder, et ce sentiment est partagé par bien d'autres. Puisque l'accord est fait, à peu de chose près, sur la loi militaire, qu'on la vote au galop : elle n'en vaudra ni plus ni moins, et qu'importe au surplus ? Elle n'est pas faite pour durer ; elle n'est qu'une étape dans la voie qui nous conduira aux milices et nous donnera enfin la véritable armée démocratique. — Le rapporteur, M. Berteaux, s'est ému en entendant ce langage sortir de la bouche de M. Jaurès, et il a essayé de convaincre la Chambre qu'elle construisait un « monument » définitif et intangible. C'est le dernier mot du progrès. Nous voudrions le croire, car, même dans la désorganisation et dans l'affaiblissement qui en résulte, on est heureux de rencontrer un point d'arrêt : mais, de M. Jaurès et de M. Berteaux, il est à craindre que ce ne soit le premier qui ait raison. En attendant, nous

nous payons de mots, nous nous complaisons dans des affirmations purement oratoires, nous faisons des phrases patriotiques après lesquelles nous nous croyons quittes envers la patrie.

Car la Chambre vibre toujours lorsqu'on invoque devant elle de nobles sentimens. Elle est loin d'être satisfaite de tout ce qui se passe, et, si elle le supporte ou le subit par faiblesse, elle a des momens de révolte où se manifeste sa secrète inquiétude. Alors, qu'un incident survienne, qu'une parole un peu chaude s'élève, et la Chambre retrouve en elle ces vieux instincts français qui paraissaient endormis, et qui se réveillent tout d'un coup. Malheureusement ces réveils sont rares et courts. Le phénomène s'est produit l'autre jour à propos d'un manuel d'histoire qui a été déjà la cause de beaucoup de polémiques, et dont l'auteur, M. Gustave Hervé, est un professeur, publiciste à ses heures, qui s'est rendu célèbre par des articles de journaux où il proposait de planter le drapeau tricolore sur du fumier. Le trait a paru fort : aussi M. Hervé a-t-il été l'objet de mesures disciplinaires qui lui ont fait des loisirs, qu'il consacre à écrire des livres. S'il les écrivait pour le grand public, nous n'aurions rien à dire. Mais ce sont des livres de classe, des manuels scolaires, et on peut juger de l'esprit qui les anime. Nous avons tort de parler au pluriel ; nous ne connaissons encore de M. Hervé qu'un volume. C'est une histoire universelle, rédigée à grands traits, avec des abréviations et des suppressions significatives, et, tout à côté, des développemens qui ne le sont pas moins. Des images impressionnistes illustrent le texte : on n'y voit guère que des scènes de massacres, de meurtres, et d'incendies. Le livre n'est pas fait sans adresse. M. Hervé vise à se montrer impartial, et on pourrait citer de lui des pages où il n'y a rien à reprendre ; mais ce procédé de composition sert à faire passer, tantôt d'autres pages, tantôt quelques lignes ou même quelques mots où il met sa véritable pensée. M. Hervé est un socialiste militant. Tel est son livre. Fait pour les classes, peut-il y pénétrer ? C'est la question qui s'est posée devant la Chambre, à propos d'une interpellation de M. Grosjean. D'après M. Grosjean, un instituteur aurait distribué le livre de M. Hervé à ses élèves. Il paraît bien que l'instituteur en avait eu effectivement la pensée, car il avait adressé une commande de plusieurs exemplaires à un libraire ; mais il s'est arrêté à temps, et la commande a été retirée. M. le ministre de l'Instruction publique a affirmé que le livre en cause n'avait pénétré jusqu'ici dans aucune école, et aussitôt l'extrême gauche a voulu clore le débat, sous prétexte qu'on ne pouvait pas interpellier à propos d'un fait reconnu inexact. Mais

beaucoup d'orateurs s'étaient succédé à la tribune, M. Grosjean, M. Buisson, M. Gauthier (de Clagny). La Chambre éprouvait un malaise manifeste. M. Chaumié ne s'est pas dérobé au débat. Il a donc parlé à son tour, et l'a fait avec un accent de sincérité qui a ému son auditoire. Jamais il n'avait été plus applaudi, ni plus justement.

Il a commencé par dire à quelles conditions un livre pouvait être mis par un instituteur entre les mains de ses élèves. S'il s'agit d'un instituteur libre, il choisit les livres qu'il veut, à l'exception de ceux que le Conseil supérieur de l'Instruction publique a interdits. Pour les instituteurs universitaires, voici la règle. Ces instituteurs se réunissent tous les ans, au mois de juillet, au chef-lieu de canton, et, après en avoir conféré entre eux, ils dressent la liste des ouvrages qui leur paraissent le mieux appropriés aux besoins de l'enseignement. C'est une liste de propositions. Elle est envoyée au chef-lieu du département où une commission, présidée par l'inspecteur d'académie et composée de membres de l'enseignement, notamment des directeurs et des directrices des écoles normales, la revise et la soumet en fin de compte à l'approbation du recteur. Il faut avouer que ce sont là des garanties sérieuses, et elles sont généralement efficaces. Les instituteurs peuvent se tromper dans le choix d'un livre, et on verra bientôt que cela leur arrive quelquefois ; mais au-dessus d'eux, il y a la commission départementale présidée par l'inspecteur d'académie, et au-dessus de celle-ci le recteur. Cependant, toutes ces précautions ne sont pas toujours suffisantes : des livres dangereux ont franchi ces trois digues successives pour arriver jusqu'à l'écolier. Alors intervient le ministre. Il n'a pas le droit d'interdire le livre à lui seul, ne fût-ce qu'à titre préventif, et cette dernière restriction est peut-être excessive : il le soumet à la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique, qui prononce en dernier ressort.

Nous donnons tous ces détails parce qu'ils sont intéressants en eux-mêmes, et peu connus du public. M. Chaumié n'a pas hésité à dire que, si le livre de M. Gustave Hervé avait été trouvé dans une école, il l'aurait déféré immédiatement au Conseil supérieur de l'Instruction publique. Il en a parlé comme nous venons de le faire nous-même. — C'est, a-t-il dit, un livre de polémique, et cela suffirait pour qu'il ne fût pas mis entre les mains des enfans ; mais c'est de plus un mauvais livre. — M. Chaumié a reproduit à la tribune le passage qui a été si souvent cité et où, parlant de l'assassinat du président Carnot, M. Hervé le qualifie d'acte « d'impatience de justice sociale. » Il a fait allusion à une des images qui illustrent le texte : on

y voit des soldats français, en Afrique, enfumant des Arabes dans une grotte. Le fait auquel elle se rapporte est malheureusement exact, et M. Chaumié l'a condamné avec énergie ; mais on conviendra qu'il ne devait pas trouver place dans une histoire universelle en un petit volume, et que c'était encore en exagérer singulièrement l'importance que de la consacrer par une gravure. On lit au bas la mention : « La civilisation européenne en Afrique. » Il est permis de haïr la guerre, surtout dans ses pires excès, mais résumer la civilisation européenne en Afrique dans ce triste incident et dans cette image, est-ce bien faire œuvre d'historien ? Ni M. Chaumié, ni la Chambre ne l'ont cru : celle-ci l'a montré par les manifestations les plus expressives. La réprobation, l'indignation étaient à peu près générales, et M. Lasies a pu constater que les applaudissements recueillis par le ministre s'étaient continués de l'extrême droite à l'extrême gauche, pour « aller mourir devant le visage attristé de M. Jaurès. » En effet, M. Jaurès a éprouvé une immense tristesse. Toutefois, trop bon ministériel pour blâmer formellement un ministre, il a plaidé pour lui les circonstances atténuantes. A l'entendre, M. Chaumié s'était laissé entraîner ; il avait, sans le vouloir à coup sûr, donné une satisfaction imprévue aux adversaires de la République et contristé ses meilleurs amis ; enfin il avait groupé une majorité nouvelle, dont « l'ampleur admirable » n'était pas sans causer quelque étonnement. La majorité, en effet, a été de 468 voix contre 47, et, certes, nous ne la donnons pas comme durable ; elle ne pourrait pas servir à toute occasion ; mais il est bon qu'elle se forme quelquefois, ne fût-ce que pour une heure, autour des idées générales de morale sociale et de patrie, en dehors des passions de parti qui nous divisent. Si 468 députés se sont unis dans un même jugement et dans un même sentiment contre le manuel de M. Hervé et la propagande dont il est l'instrument, M. Jaurès, en revanche, n'a conservé autour de lui que 47 fidèles. On a vu alors à quel chiffre infime se réduit le groupe socialiste à la Chambre, lorsqu'il ne peut compter que sur sa force numérique. Il est vrai qu'en temps ordinaire il compte surtout sur la faiblesse morale des autres, et ce calcul le trompe rarement.

L'incident a eu un épilogue dans le journal *l'Humanité*. M. Jaurès y écrivait le lendemain un article où il assurait que « le dernier mot n'était pas dit. » Il a bien raison, d'abord parce que le dernier mot n'est jamais dit en quoi que ce soit, ensuite parce que le parti socialiste se sent des ressources qu'il n'a pas encore épuisées. M. le mi-

nistre de l'Instruction publique a parlé avec éloge de l'esprit qui règne dans l'enseignement primaire parmi les instituteurs, et nous sommes convaincus qu'il en a parlé avec exactitude. La plupart de nos instituteurs ne font pas de politique, ou du moins ils s'efforcent de ne pas en faire et de se tenir en dehors des querelles locales; mais souvent la politique vient les chercher sans qu'ils le veuillent. Quelquefois aussi c'est bien eux qui la cherchent et qui s'y mêlent, sachant qu'ils s'assureront par là des appuis puissans et qu'ils feront une carrière plus rapide et plus fructueuse. Il ne sert de rien de fermer les yeux à l'évidence : le mal existe, et ceux mêmes qui le nient le connaissent fort bien. Dans le discours de M. Chaumié, nous avons remarqué et apprécié le passage suivant : « M. Grosjean a apporté à la tribune une série de citations empruntées à des revues dont M. Gautier (de Clagny) s'étonnait qu'elles pussent aller jusqu'à la porte de l'instituteur. Je voudrais bien savoir qui de nous oserait élever contre la presse, contre les journaux ou les revues, une censure préventive et dire : Vous ne serez pas introduits dans cette maison, vous ne pourrez pas parvenir jusqu'ici? Qui de vous oserait interdire à un instituteur ou à un professeur maître de sa conscience et de ses idées de lire tel journal ou telle revue? » Personne, certes, n'oserait le faire ouvertement et directement, et M. Chaumié, en établissant cette règle, était bien sûr de ne soulever aucune protestation; mais la liberté des instituteurs est-elle aussi grande qu'il l'a dit? Les moyens d'y porter atteinte sont très variés. Peut-être n'y en a-t-il qu'un seul qui ne soit pas employé : c'est celui qui consisterait tout simplement à leur interdire la lecture de tel journal ou de telle revue. Ce serait l'enfance de l'art dans sa naïveté première, et nos mœurs administratives sont plus raffinées. Sans doute, nos instituteurs lisent les journaux qu'ils veulent; seulement on sait à l'inspection d'académie et à la préfecture quels sont les journaux qu'ils lisent. Ce renseignement figure dans leurs dossiers personnels, et il exerce sur leur carrière une influence que M. Chaumié ne niera certainement pas : il a trop de bonne foi pour cela. Quelles que soient leurs opinions véritables, nos instituteurs n'ignorent pas à quoi ils s'exposeraient en s'abonnant à tel ou à tel journal. Leur pensée intime ne leur appartient plus. S'ils tiennent à avancer, s'ils ne veulent pas tomber en disgrâce, il faut qu'ils la manifestent sous une forme qui sera agréable au gouvernement, c'est-à-dire conforme à la mode du jour. Que peut faire un homme qui le plus souvent est marié et père de famille? Il suit le courant et il finit par s'y laisser entraîner. Or, le courant, ce n'est pas aujourd'hui M. Chaumié

qui en détermine la direction, et tout au plus s'efforce-t-il quelquefois de le ralentir : nous pourrions citer des exemples où il y a eu peu de succès. L'esprit socialiste souffle aujourd'hui sur l'Université comme ailleurs : y céder est le moyen d'enfler ses voiles et arriver à tout. Lorsque M. le ministre de l'Instruction publique a dit à la Chambre que le livre de M. Gustave Hervé n'avait pénétré dans aucune école, il a été sincère à coup sûr, mais a-t-il dit toute la vérité ? Oui, à prendre les choses strictement et matériellement ; non, à les prendre moralement.

Le lendemain de la séance de la Chambre, M. Hervé a écrit à M. Jaurès une lettre ironique où il lui disait : « Sans le moindre écœurement, car j'ai l'estomac solide, je vais redoubler de propagande auprès des instituteurs qui, dans une foule de conférences pédagogiques, même à Paris, ont demandé l'inscription de mon livre. » Cette révélation jette un jour fâcheux sur l'état d'esprit des instituteurs, non pas de tous assurément, ni du plus grand nombre sans doute, mais de beaucoup, et nous nous demandons si M. Chaumié n'a pas trop rassuré la Chambre. Quand il a décrit la filière qu'un livre doit traverser pour entrer dans les écoles, l'appareil a paru assez compliqué pour remplir son but. Comment un mauvais livre y pourrait-il passer ? Soit, il n'y passe pas, il est arrêté dès le premier pas. Mais il faut qu'on l'arrête, car, si M. Hervé a dit vrai, « une foule de conférences pédagogiques » l'ont demandé, et cela est inquiétant. Que penser des instituteurs qui demandent le livre de M. Hervé ? Ils le connaissent, ils l'ont lu, ils l'ont jugé bon : dès lors, est-il téméraire de croire qu'ils s'en inspirent et que leur enseignement en porte la marque ? Allons plus loin, est-il exact, strictement exact que le livre ne pénètre pas dans les écoles ? Sans doute, il n'est pas mis au rang des ouvrages scolaires et les élèves ne peuvent pas en user directement à ce titre. Mais l'instituteur ? Le *Journal des Débats* a publié une lettre d'un honorable correspondant qui donnait son nom comme garantie de son assertion, et qui disait deux choses : d'abord que, dans l'école de sa commune, le livre de M. Hervé avait été fort bien mis entre les mains des élèves au mois de décembre dernier : on l'en avait retiré au bout de quelques jours de crainte d'un scandale. Mais, ajoutait-il, il a reparu sournoisement par la suite sous forme de dictées, et maintenant l'instituteur rassuré n'hésite plus à le prêter aux élèves. Nous espérons que l'interpellation de l'autre jour aura fait réfléchir l'instituteur et que le livre disparaîtra de nouveau. Sera-ce pour longtemps ? Et enfin, ce qui se passe pour le livre de M. Hervé ne se passe-t-il pas pour d'autres, car

ily en a d'autres qui sont dangereux, surtout pour des enfans et de tout jeunes gens, et quelle que soit la barrière que l'on dresse à l'entrée des écoles, elle n'est pas assez haute, ni assez épaisse, pour empêcher le mauvais esprit d'entrer quand l'instituteur en est complice? La lettre de M. Hervé à M. Jaurès nous a effrayés.

Cette lettre, qui a été suivie de plusieurs autres, a eu aussi un côté moins grave. M. Hervé ne paraît pas avoir l'humeur commode. Il a été mécontent et piqué de la défense insuffisante que les socialistes parlementaires ont faite de son manuel d'histoire. A vrai dire, ils ne l'ont pas défendu du tout. M. Hervé en a été d'autant plus indigné que M. Jaurès, dans son article, après avoir fait quelques phrases polies où il disait, par exemple, que ce livre était nécessaire, laissait clairement entendre qu'il était surtout embarrassant. Il déclarait ne pas aimer personnellement « la manière » de l'auteur, en quoi il se montrait bien dégoûté. On comprend que ses allures de plus en plus opportunistes s'accommodent mal de ce qu'il y a d'excessif, de maladroit et de brutal dans celles de M. Hervé. Depuis qu'il appartient au Bloc, ou pour parler plus exactement que le Bloc lui appartient, il comprend la nécessité de mettre une sourdine à sa voix pour qu'elle ne détonne pas trop dans le concert commun; et alors les coups de trompette de M. Hervé, aigus et stridens, lui font l'effet d'une fausse note. Il faut plus de prudence aujourd'hui. Mais lorsque M. Jaurès, à Carmaux, montait sur une table pour chanter *la Carmagnole*, ou encore lorsqu'il applaudissait à tour de bras le souvenir de la Commune, ou enfin lorsqu'il écrivait à des camarades italiens que la Triple Alliance était nécessaire, tout comme le livre de M. Hervé, il se rapprochait singulièrement de la « manière » de celui-ci. A présent, il s'efforce d'être plus sage dans la forme, afin de moins effrayer le bourgeois. Mais, dans le fond, l'est-il plus que M. Hervé, ou encore que M. Sembat qui, l'autre jour, dans la discussion de la loi militaire, menaçait de mobiliser les femmes et les enfans et de les jeter sous les roues des trains militaires, si on voulait jamais envoyer nos soldats guerroyer en Extrême-Orient? Quoi qu'il en soit, M. Hervé s'est plaint avec acrimonie d'avoir été, sinon désavoué, au moins abandonné, et, à son tour, il a déclaré à M. Jaurès que le dernier mot n'était pas dit. Pour mieux le lui prouver, après sa première lettre, il lui en a envoyé une seconde et, après la seconde une troisième, en lui enjoignant de les publier au nom de la loi. Il est toujours piquant d'entendre les socialistes invoquer la loi, et faire appel aux huissiers, voire aux gendarmes, les uns contre les autres.

« La belle âme ! » s'écrie M. Jaurès agacé. Il nous serait facile de dénoncer la discorde au camp d'Agramant. Mais elle n'est qu'apparente, et nous savons bien que les socialistes, même lorsqu'ils se détestent entre eux, ce qui est fréquent, sont toujours prêts à se réunir contre nous. Ils continuent leur propagande dans les journaux, dans les revues, dans les livres, dans les écoles, dans les casernes. Tous les moyens et tous les endroits leur sont bons. Une séance comme celle de l'autre jour, un discours comme celui de M. Chaumié nous font sans doute passer un bon moment ; mais qu'en reste-t-il ? L'impression en est éphémère, et ce qui reste vraiment, c'est un ministère qui, ne pouvant et ne voulant pas se passer des socialistes, quoiqu'ils ne soient que 47, retombe inévitablement sous leur joug.

Parfois un ministre, comme M. Chaumié, se laisse aller à une indignation très honorable pour lui ; il pousse un cri, il fait un geste, il se débat dans son inquiétude patriotique. Nous lui savons gré de l'intention comme il convient, mais ne faut-il pas constater aussi son impuissance ? Les causes n'en cesseront pas de sitôt. En attendant, la propagande de M. Hervé et de ses pareils continue ses ravages, et nous voyons poindre une génération où les idées qui nous sont chères s'obscurcissent de jour en jour davantage. Quel chemin parcouru depuis cinq ans ! Nous le mesurons avec anxiété ; les socialistes le mesurent avec joie. Et nous avons bien raison les uns et les autres !

Est-il bien nécessaire de parler dès aujourd'hui d'un incident violent qui s'est produit, le 10 juin, au Palais-Bourbon, et à la suite duquel la Chambre a décidé la nomination d'une commission d'enquête sur ce qu'on est convenu d'appeler « le million des chartreux ? » Personne n'y pensait plus, sauf, paraît-il, M. Combes qui, dans un moment d'impatience rageuse, a remis lui-même la question sur le tapis. La suite montrera s'il a bien ou mal fait. L'affaire avait été étouffée, et mal étouffée comme il arrive presque toujours en pareil cas. Il y a eu tentative de corruption : M. Combes l'a dit à la Chambre. L'auteur de la tentative était connu de lui et de quelques autres personnes : pourquoi donc la justice n'a-t-elle pas suivi son cours ? On a parlé d'un « intérêt supérieur » qui conseillait, ou même enjoignait le silence. Qu'est-ce que cela signifie ? La Chambre a compris seulement qu'on lui cachait quelque chose ; elle a voulu savoir quoi, et le sentiment qu'elle a éprouvé a été si général et si fort que nul n'a pu songer à y faire obstacle. La nomination d'une commission d'enquête a été votée à l'unanimité. Nous ne sommes pas en principe partisans

de ces commissions. Les tribunaux ordinaires offrent beaucoup plus de garanties : mais, quand on s'est soustrait arbitrairement à la juridiction des tribunaux ordinaires, on tombe un jour ou l'autre sous celle des commissions d'enquête. Saura-t-on enfin la vérité? Tout le monde doit le souhaiter, et le souhaite sans doute. Attendons.

Il faut avouer que, sans qu'il y ait de notre faute, nous jouons de malheur au Maroc. L'incident Perdicaris ne pouvait pas se produire plus mal à propos que le lendemain de notre arrangement avec l'Angleterre, c'est-à-dire à un moment où nous avons annoncé l'intention d'assumer certaines responsabilités, sans être encore en mesure d'y faire face. Mais personne ne sera surpris, — précisément parce que notre arrangement est d'hier et que le temps matériel nous a manqué pour le rendre effectif du côté du Maroc, — que nous n'ayons pu rien faire de bien efficace pour donner à l'affaire le dénouement qu'elle comportait. De tout cela il résulte pour nous une leçon dont nous devons profiter.

MM. Perdicaris et Varney, sujets américains, habitaient tantôt Tanger, tantôt une maison de campagne des environs. Ils étaient très connus ici et là, et rien ne semblait devoir menacer leur sécurité, lorsque, il y a quelques jours, ils ont été arrêtés à la campagne par Erraissouli, qu'on nous a d'abord présenté comme un pur bandit, et qui s'est trouvé depuis être un personnage assez important, fort connu lui aussi, et qui aspirait à améliorer sa situation par des moyens hardis. C'est un de ces hommes qui vivent en marge de la civilisation et de la barbarie, plus près de la seconde que de la première, cupides, ambitieux, énergiques, sans scrupules. Il y en avait beaucoup comme lui dans l'Europe du moyen âge : heureusement l'espèce en a disparu sur notre continent, mais en Afrique il ne faut même pas aller bien loin pour en retrouver d'étranges spécimens. Erraissouli, qui connaissait MM. Perdicaris et Varney et les savait riches, s'est emparé d'eux pour en faire des otages, en déclarant qu'il ne les remettrait en liberté que sous certaines conditions, les unes pécuniaires, les autres politiques : en un mot, il entendait qu'on négociait avec lui et qu'on subit ses exigences. Il a commencé par traiter ses prisonniers avec douceur, mais on assure que la santé de M. Perdicaris, qui est âgé, est sensiblement altérée, et qu'il y aurait urgence à mettre fin à sa captivité. Que faire pour cela? Erraissouli demande une rançon, cela va de soi, et de plus une indemnité pour le couvrir des vexations qu'il a eu à subir de la part du gouvernement chérifien

ou de ses affidés. Il exige en outre la révocation du gouverneur de Tanger, et enfin sa nomination à des fonctions publiques. On voit qu'Erraissouli est un bandit de grande allure : on aurait tort de le confondre avec un simple coureur de grands chemins. Le gouvernement des États-Unis devait se préoccuper, s'émouvoir même de la situation de ses deux nationaux; mais a-t-il pris le meilleur moyen de la dénouer? Il a envoyé successivement plusieurs navires, presque une escadre devant Tanger, soit qu'il se crût encore au temps où les démonstrations de ce genre produisaient un effet considérable et immédiat sur les gouvernements barbaresques, soit qu'il ait voulu profiter de l'occasion pour déployer sa force navale devant l'Europe, genre de préoccupation auquel il ne semble pas être tout à fait étranger. Si c'est à l'Europe que les États-Unis ont voulu donner l'impression de leur puissance, cela n'était peut-être pas très utile, car leur puissance est parfaitement connue et appréciée à sa haute valeur. Si c'est sur le gouvernement marocain qu'ils se sont proposé d'exercer une sorte d'intimidation, cela était plus inutile encore. Il n'y a pas à douter des bonnes dispositions du Makhzen. Son intérêt est de clore l'incident le plus vite possible à la satisfaction de l'Amérique; mais il ne peut pas grand'chose contre Erraissouli dans l'état de désorganisation où est l'empire. Les forces militaires dont dispose l'amiral américain peuvent encore moins. Comme il ne saurait être question de bombarder un point de la côte, car les villes sont remplies d'Européens et le reste du pays serait insensible à quelques coups de canon, on ne voit pas à quoi peut servir la démonstration des États-Unis.

L'amiral américain s'est adressé à nous d'une manière amicale et correcte, et nous a demandé nos bons offices auprès du gouvernement marocain : c'était reconnaître la situation privilégiée que nous avons entendu prendre. Malheureusement nous ne l'avons pas encore, et nous ne pourrions l'avoir que dans quelque temps. Nos moyens d'action n'étaient pourtant pas tout à fait nuls. Nous avons envoyé à Erraissouli le schérif d'Ouezzan, notre protégé, qui paraissait en mesure d'exercer sur lui quelque influence, et nous avons agi d'autre part sur le gouvernement marocain pour qu'il mit toute la bonne volonté et toute l'activité possibles à dénouer une situation qui ne pourrait que s'aggraver en se prolongeant. Il fallait en sortir un peu à tout prix, et sacrifier, si on ne pouvait pas faire autrement, le présent à l'avenir.

On a vu assez vite qu'Erraissouli, en opérant son coup de main, en avait assez bien mesuré les suites. Le gouvernement chérifien

n'avait pas sur place les moyens nécessaires pour lui arracher ses prisonniers de vive force, et d'ailleurs il était à craindre que les malheureux ne fussent mis à mal dès la première menace dirigée contre le bandit. Le gouvernement a donc pris le parti d'entrer en composition avec lui, ce qui est peu glorieux sans doute, ce qui est même très humiliant, mais ce qu'il ne faut pourtant pas juger avec nos idées et nos mœurs européennes. Ces choses-là sont arrivées souvent au Maroc; seulement on les voyait moins, ou même on ne les voyait pas du tout, tandis que l'éclat de l'incident Perdicaris, augmenté par celui de la manifestation américaine, a frappé l'attention du monde entier. Tous les yeux sont aujourd'hui fixés sur Tanger comme s'il allait s'y passer quelque chose, alors que très vraisemblablement il ne s'y passera rien que d'assez habituel dans un pays où le gouvernement, sur tous les points où il n'est pas immédiatement le plus fort, vit de concessions, de transactions, de capitulations. D'après les dépêches, il a déjà accordé à Erraïssouli une partie de ce qu'il demandait, par exemple la révocation du pacha de Tanger. Il est à craindre que cela n'augmente les exigences du brigand : nous ne savons encore, ni où elles s'arrêteront, ni où s'arrêtera le gouvernement marocain lui-même. D'après les dernières nouvelles, il semble que le gouvernement américain demande que M. Perdicaris soit remis en liberté, ou vengé. Il accepterait la seconde hypothèse; mais le gouvernement du Makhzen est-il en mesure de la réaliser? On connaît l'histoire de César qui, ayant été dans sa jeunesse fait prisonnier par des pirates, se conduisit spirituellement et gaîment avec eux, et leur promit qu'après avoir payé la rançon à laquelle ils l'avaient estimé, et dès lors reconquis sa liberté, il les ferait pendre. Il ne manqua pas de le faire. C'est une solution qui ne paraît être pour le moment à la portée, ni de M. Perdicaris, ni du gouvernement marocain lui-même. Les choses pourront changer par la suite; mais il y faudra du temps, et nous n'en sommes pas encore là.

L'affaire n'est brillante pour personne, excepté jusqu'à présent pour Erraïssouli. Le meilleur parti que nous ayons à en tirer est de nous mettre mieux en mesure pour l'avenir. Nous avons fait au sujet du Maroc un premier arrangement avec l'Italie, un second avec l'Angleterre, et nous en préparons un troisième avec l'Espagne. Quand nous serons d'accord avec ces trois puissances, il faut espérer que nous le serons aussi avec les autres, et qu'elles reconnaîtront ou accepteront le nouveau statut du Maroc. Mais il restera à le faire reconnaître et accepter par le Maroc lui-même. Ce sera d'autant plus difficile qu'il ne

suffit pas pour cela de nous présenter au sultan en amis et en caissiers, et de nous faire agréer comme tels. Après nous être arrangés avec lui, nous devons imposer son autorité à tous les Erraissoulis petits et grands qui pullulent sur le sol marocain. La besogne sera lourde. Le sultan n'a jamais été à même de la remplir à lui seul, et celui d'aujourd'hui a tout l'air d'en être un peu plus incapable encore que ses prédécesseurs. Nous voilà donc obligés de suppléer à son insuffisance. Admettons qu'un incident analogue à celui de M. Perdicaris vienne à se produire, hypothèse qui n'est pas invraisemblable, il arrivera de deux choses l'une. Ou le gouvernement dont un des nationaux aura été lésé sera un de nos amis, et il nous dira : Faites-moi rendre justice. C'est à peu près ce que les États-Unis nous disent. Mais quand nous aurons pris la charge morale du gouvernement marocain, nous ne pourrons pas consentir à ce qu'il se tire d'affaire comme aujourd'hui en cédant sur tous les points. Ou le gouvernement intéressé sera un peu moins de nos amis, et il s'adressera directement au gouvernement marocain : alors surtout, nous aurons intérêt à une solution prompte et honorable. Dans un cas comme dans l'autre, si nous ne lui faisons pas rendre justice le gouvernement demandeur se la fera rendre lui-même, et que deviendra notre situation prépondérante ? Évidemment l'état de choses actuel ne peut pas durer. D'autre part, nous ne saurions procéder au Maroc avec trop de prudence, et la prudence ne va pas sans une certaine lenteur. Le problème est délicat. Qui sait si, dans l'avenir, nous ne nous rappellerons pas quelquefois la parole légèrement ironique de lord Lansdowne, qui a mis un si cordial empressement à nous abandonner des responsabilités revendiquées par nous, a-t-il dit, et dont l'Angleterre aimait mieux ne pas se charger ?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIV^e ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-ET-UNIÈME VOLUME

MAI — JUIN

Livraison du 1^{er} Mai.

	Pages.
UN DIVORCE, première partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française.	5
LES TRANSFORMATIONS DU MAROC. — LE MAKHZEN, par ***.	52
MADAME DE MAINTENON ET MADAME DE CAYLUS, par M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	95
ERNEST CURTIUS, d'APRÈS SA CORRESPONDANCE, par M. A. BOSSERT.	137
LE RETOUR DE VARENNES (JUIN 1791). — II. LE RETOUR, par M. G. LENOTRE.	157
LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ET L'OPINION EUROPÉENNE, par M. RENÉ PINON.	186
REVUE MUSICALE. — IMPRESSIONS GRÉGORIENNES DANS ROME, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	220
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	229

Livraison du 15 Mai.

PREMIER CONFLIT AVEC LA PRUSSE : LE LUXEMBOURG (1867), par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	241
UN DIVORCE, deuxième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française.	278
L'ORGANISATION MILITAIRE. — LE SERVICE DE DEUX ANS : LES FINANCES, LA POPULATION, LE NOMBRE, par M. le colonel DE LA PANOUSE.	318
LES FIANÇAILLES DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, d'APRÈS DES LETTRES INÉDITES, par M. JEAN RUINAT DE GOURNIER.	353

	Pages.
GÈNES ET MARSEILLE, par M. LOUIS PAUL-DUBOIS.	394
LE RETOUR DE VARENNES (JUN 1791). — III. LA RENTRÉE, par M. G. LENOTRE.	413
POÉSIE, par M ^{me} ALPHONSE DAUDET.	441
REVUE LITTÉRAIRE. — LE SENTIMENT DE LA SOLITUDE DANS LA POÉSIE MODERNE, par M. RENÉ DOUMIC.	446
REVUES ÉTRANGÈRES. — L'AUTOBIOGRAPHIE D'HERBERT SPENCER, par M. T. DE WYZEWA.	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	469

Livraison du 1^{er} Juin.

UN DIVORCE, troisième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française.	481
LA CRISE INTÉRIEURE APRÈS SADOWA, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	517
UN PEINTRE DU JAPON. — LAFADIO HEARN, par Th. BENTZON.	556
A TOULON, par ***.	593
LE MUSÉE DU LOUVRE, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts.	636
LA TRAVERSÉE DU PAS DE CALAIS. — BAC, PONT OU TUNNEL? par M. CHARLES LENTHÉRIC.	667
DE L'OcéAN ATLANTIQUE AU LAC TCHAD. — MISSION DU CAPITAINE LENFANT, par M. le baron HULOT.	694
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	708

Livraison du 15 Juin.

UN DIVORCE, quatrième partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie fran- çaise.	721
LA LUTTE PACIFIQUE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE, par M. RENÉ MILLET.	765
FÊTES ET POINTS NOIRS. — L'EXPOSITION UNIVERSELLE ET L'ENTREVUE DE SALZBOURG, par M. ÉMILE OLLIVIER, de l'Académie française.	802
L'ÉVOLUTION DE L'INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE, par M. P. BANET-RIVET.	836
LES ÉPOQUES DE LA MUSIQUE. — LA RENAISSANCE FRANÇAISE, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	862
COMMENT ON CAPTE LE SUFFRAGE ET LE POUVOIR. — LA « MACHINE », par M. CHARLES BENOIST.	885
POÉSIE, par M ^{me} la comtesse MATHIEU DE NOAILLES.	919
REVUE LITTÉRAIRE. — LE CENTENAIRE DE GEORGE SAND, par M. RENÉ DOUMIC.	924
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN ROMAN PHILOSOPHIQUE ANGLAIS, par M. T. DE WYZEWA.	936
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES.	947

